



HAL
open science

La production des ancêtres. La généalogie, une pratique culturelle comme les autres ?

Sandra Fontanaud

► To cite this version:

Sandra Fontanaud. La production des ancêtres. La généalogie, une pratique culturelle comme les autres ?. Sociologie. Université de Picardie Jules Verne, 2012. Français. NNT : . tel-03702534

HAL Id: tel-03702534

<https://theses.hal.science/tel-03702534>

Submitted on 23 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE
École doctorale de Sciences Sociales

THÈSE
POUR LE DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

Présentée par

Sandra FONTANAUD

**LA PRODUCTION DES ANCÊTRES.
LA GÉNÉALOGIE : UNE PRATIQUE CULTURELLE
COMME LES AUTRES ?**

Directeurs de thèse :

Bertrand GEAY, Professeur, Université Picardie Jules Verne
Laurent WILLEMEZ, Maître de conférences HDR, Université de Poitiers

JURY :

Tiphaine BARTHÉLEMY, Professeur, Université Picardie Jules Verne
Catherine BIDOZ-ZACHARIASEN, Directrice de Recherche, CNRS, rapporteur
Bertrand GEAY, Professeur, Université Picardie Jules Verne, directeur de thèse
Yvon LAMY, Professeur, Université de Limoges, rapporteur
Claude F. POLIAK, Chargée de Recherche, CNRS
Laurent WILLEMEZ, Maître de conférences HDR, Université de Poitiers, directeur de thèse

Soutenue publiquement le 31 janvier 2012

RÉSUMÉS

Résumé :

Le statut particulier de la généalogie au sein des pratiques culturelles et sociales est problématique depuis les années 1990. À mi-chemin entre l'histoire universitaire et le loisir traditionnel, la généalogie cherche sa place. La recherche d'ancêtre n'est pas un fait nouveau ; on la retrouve à toutes les époques de l'histoire de France. Après avoir permis à une classe dominante de justifier et conforter sa place dans la société pendant des siècles, la généalogie est devenue un loisir plébiscité par la classe moyenne, un passe-temps peu ordinaire à la portée de tous. Alors que les historiens n'y voient toujours qu'une pratique amateur, sans méthode de recherche reconnue, sans diplôme la sanctionnant, l'espace généalogique s'organise. À travers la généalogie, en tant qu'objet, c'est l'institutionnalisation d'une pratique culturelle, l'appropriation et la démocratisation d'une discipline par des amateurs qui sont données d'étudier.

Summary :

The special status of genealogy within the cultural and social practices has been problematic since the 1990s. Halfway between academic history and traditional leisure time activities, genealogy searches its place. Looking for one's ancestors is not a new phenomenon, it can be found in all eras in the history of France. After allowing the dominant class to justify and consolidate its place in society for centuries, genealogy has become a hobby acclaimed by the middle class, an unusual hobby for everyone. While historians are still considering genealogy only like amateur practice, without recognized research method, without an officially recognized degree, genealogy space is getting organized. Through genealogy, as an object, it's the institutionalization of a cultural practice, the appropriation and the democratisation of a discipline by amateurs that are going to be studied here.

CURAPP-UMR 6054
POLE UNIVERSITAIRE CATHEDRALE
AMIENS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
PREMIERE PARTIE : LA GENEALOGIE, EMERGENCE ET INSTITUTIONNALISATION D'UN ESPACE	35
CHAPITRE 1 : L'ESPACE GENEALOGIQUE, UNE OPPOSITION ENTRE POLES « AMATEUR » ET « PROFESSIONNEL »	38
CHAPITRE 2 : AUX ORIGINES DE LA GENEALOGIE : UNE PRATIQUE NOBLE.....	44
2.1. La généalogie à son origine.....	46
2.2. Du Moyen-âge au Grand Siècle : la généalogie dite « médiévale ».....	57
2.3. Les années 70 : le renouveau de la généalogie.	75
2.4. Les années 90 : explosion de la généalogie populaire.....	85
CHAPITRE 3 : LES ANNEES 1970 A 2000 : UNE DEMOCRATISATION MASSIVE DE LA GENEALOGIE	93
3.1. Espace généalogique : des identités clivées.....	94
3.2. Démocratisation de la généalogie et de sa pratique: l'image véhiculée par les écrits.	99
DEUXIEME PARTIE : PROFESSIONNELS ET PASSIONNES, DES POPULATIONS GENEALOGIQUES.....	132
CHAPITRE 4 : LES GENEALOGISTES PROFESSIONNELS	137
4.1. Les généalogistes successoraux.....	138
4.2. Les généalogistes familiaux.	160
4.3. Les entrepreneurs généalogiques.....	181
CHAPITRE 5 : LES GENEALOGISTES AMATEURS	219
5.1. Le portrait des généalogistes amateurs dressé par les statistiques.	221
5.2. Les généalogistes amateurs rencontrés dans le cadre de ces recherches.	227
TROISIEME PARTIE : LA GENEALOGIE, UNE PRATIQUE CULTURELLE DEMOCRATISEE.....	266
CHAPITRE 6 : LES PRATIQUES MEMORIELLES.....	271
6.1. Mémoire individuelle : la généalogie comme moyen de se légitimer.	272
6.2. Mémoire familiale : la généalogie et la famille.	283
6.3. Mémoire régionale : le rapport à l'espace géographique en généalogie.....	320
CHAPITRE 7 : LES PRATIQUES CULTURELLES	331
7.1. La généalogie comme loisir cultivé.	332

7.2. Rapports à la scolarité et à l'espace social chez les généalogistes.	350
7.3. Pratiques et écrits généalogiques.	378
CONCLUSION	479
BIBLIOGRAPHIE	713

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont apporté, chacune à leur mesure, leur contribution à ce travail de Thèse.

Bertrand Geay et Laurent Willemez, mes directeurs de thèse, ont dirigé avec bienveillance ces travaux. Leur disponibilité, leur rigueur et leurs conseils m'ont été extrêmement précieux tout au long de la thèse. Ils ont en outre su accompagner mon travail tout en respectant mes intérêts et en tenant d'un contexte parfois compliqué. Pour tout ceci, et pour leur support en dedans et en dehors du monde universitaire, je leur témoigne toute ma gratitude. Une pensée particulière pour Laurent Willemez qui a su guider avec enthousiasme et compréhension mes premiers pas dans la recherche.

Mes remerciements vont également à mes camarades, Pierig Humeau et Tafita Ravelojaona, qui ont suivi les développements intermédiaires de mon travail et dont les conseils avisés, les suggestions, les corrections et le soutien amical ont beaucoup apporté à ce travail et m'ont permis d'enrichir ma réflexion et d'aller plus loin dans mes recherches.

Je dois également beaucoup à mes amies Claire Sagne, Haritiana Ravelojaona et Katerina Karapatsiou. Leur courage modèle, leur support et leur amitié sincère ont joué un rôle important dans l'élaboration de ce travail.

Parce que cette thèse ne pourrait exister sans tous les généalogistes que j'ai rencontrés et qui ont bien voulu se prêter à l'exercice de l'entretien ou simplement me laisser observer leurs activités, pour le soutien qu'ils m'ont manifesté et pour l'amitié que nombre d'entre eux m'ont témoignée, je les remercie chaleureusement.

Toute ma gratitude va également à ma famille dont tous les membres m'ont apporté un soutien sans faille et ont toujours cru en moi. À tous les amis et toutes les amies aussi, dont l'intérêt pour mon travail n'a jamais faibli et dont les encouragements m'ont été très précieux.

Je remercie enfin mes trois plus grands fans, ma mère, mon frère et ma tante, sans qui je ne serais jamais arrivée jusque-là. Cette thèse est la leur.

INTRODUCTION

Cette thèse a pour objet l'étude de la généalogie en tant que pratique culturelle, en France. Elle s'interroge sur l'émergence et la formation de l'espace généalogique, sur la population qui la caractérise et sur les pratiques qui la définissent. Le terme « généalogie » reste très général ; il décrit la science qui a pour objet la recherche de l'origine et l'étude de la composition des familles. Au-delà de cette définition théorique se cachent pourtant une diversité de pratiques, de manières de faire, de publics qui rendent cette discipline tout à fait particulière.

S'il est vrai que depuis le milieu des années 1990 quelques universitaires se sont intéressés à certains aspects de la sphère généalogique, force est de constater qu'aucun travail de grande ampleur ne s'est penché sur la discipline dans sa globalité.

Certaines parutions concernant la mémoire, la famille, les générations ou la parenté¹ évoquent la généalogie, mais sans véritablement la traiter en tant qu'objet à part entière. Cependant, face à son succès grandissant, certains travaux commencent à paraître peu à peu : Patrick Cabanel étudie l'intérêt soudain des Français pour la discipline, André Burguière, Germain Butaud et Valérie Piétri, Danielle Musset et Évelyne Ribert se penchent sur les enjeux de cette pratique. Tiphaine Barthélémy et Marie-Claude Pingaud, quant à elles, invitent des chercheurs à réfléchir autour de la généalogie, dans le cadre d'un colloque. Signalons que parmi ces recherches consacrées à la généalogie, très peu sont sociologiques.

¹ Concernant les travaux sur la mémoire, nous pensons par exemple à Anne Muxel, sur la famille et les générations à Martine Segalen, Claudine Attias-Donfut ou encore François de Singly, sur la parenté à Sylvie Sagnes.

La généalogie est à la mode, peut-on lire et entendre un peu partout, et pourtant, elle n'intéresse que très peu les chercheurs. Pourquoi ? Pourrait-on se demander. Peut-être tout simplement pour son statut mal défini, à mi-chemin entre le savant et le profane, proche de l'histoire, mais dénigré des historiens, loisir culturel, certes, mais surtout apprécié des amateurs.

Ces travaux de recherche ayant pour objet la généalogie ont pour but de montrer que les deux dimensions ne sont pas nécessairement incompatibles. Par l'étude des pratiques mises en œuvre par les généalogistes, il est tout à la fois possible de montrer que la généalogie reste avant tout une pratique amateur², même si elle compte parmi elle une catégorie de professionnels, mais qu'elle emprunte également très souvent à la pratique historique, au point de produire des écrits d'histoire locale. De même, l'exploration de la généalogie va permettre de constater qu'il est possible, en sociologie, de travailler à la fois sur les stratégies et enjeux sociaux – les positions sociales, les ascensions, les déclassements, etc. —, tout en ne négligeant pas l'univers affectif, de consolation, qui permet à l'individu de ne pas rester simple spectateur de sa trajectoire.

C'est donc une discipline à l'interphase de ces différentes dimensions dont il sera question dans ces recherches. Pour cela, ces dernières prendront appui sur quelques travaux majeurs qui ont fortement cette enquête.

Tout d'abord, les travaux de Monique de Saint-Martin et de Dominique Marchetti sur, respectivement, l'espace de la noblesse et les sous-champs du journalisme qui ont été très éclairants concernant la démonstration sur la construction de l'espace généalogique. Les travaux d'Anne Muxel sur la mémoire familiale qui se sont avérés indispensables à la compréhension du fonctionnement

² Cette orthographe du mot amateur n'est pas admise dans le dictionnaire de la langue française, elle sera cependant préférée à l'adjectif « amatrice » qui fait davantage référence à une personne exerçant par plaisir un art ou une science, alors que dans le cadre de ces recherches, accolée aux termes « généalogie » ou « pratique », elle aura le sens de « pratiquée de manière amateur ».

interne des transmissions familiales, les recherches de Claude Poliak sur les autodidactes d'abord, puis sur les écrivains amateurs ensuite, qui m'ont permis de saisir tout ce qu'il était possible d'apprendre de personnes s'appropriant un savoir qui ne leur est pas destiné, aussi bien sur la manière dont ils le font que sur ce qu'ils en font, l'article d'Évelyne Ribert sur la généalogie comme confirmation de soi qui m'a accompagné tout au long de ces recherches, et enfin, les travaux de Pierre Bourdieu qui, dans leur diversité et leur foisonnement, ont répondu à bien des interrogations concernant l'influence des contextes sociaux sur l'individu.

À cela viennent s'ajouter des ouvrages qui, ponctuellement, ont su répondre à mes questions et nourrir ma réflexion autour de la généalogie. Je pense notamment à l'ouvrage collectif dirigé par Tiphaine Barthélémy et Marie-Claude Pingaut auquel j'ai souvent eu recours, les ouvrages de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen sur la parenté, accompagnés des travaux de François de Singly, ou bien encore des publications d'André Burguière ou Patrick Cabanel qui m'ont permis de me situer de temps à autre du côté des historiens.

Toutes ces lectures ont composé l'assise de ces recherches autour de la généalogie, m'ont permis d'appréhender sereinement la phase de terrain puis son analyse afin de comprendre le « pourquoi », le « comment » et le « par qui » de la généalogie.

Pourquoi se met-on un jour à faire sa généalogie ? Pourquoi ressent-on en un temps de sa vie le besoin de connaître ses ancêtres, de pouvoir les nommer, les situer dans une filiation ou bien encore les rattacher à sa propre histoire ? Selon le discours des généalogistes eux-mêmes, on pourrait dire qu'il suffit d'une relation particulière à sa famille et d'une rencontre. Qu'à cela vienne s'ajouter un élément déclencheur et l'on obtient l'équation nécessaire au commencement d'une recherche d'ancêtres.

La relation particulière à la famille tout d'abord. Deux cas de figure sont très largement évoqués par les généalogistes, pour peu que l'on fasse référence à la

tradition orale familiale qu'ils ont connue : elle était soit totalement inexistante, soit très présente. Dans le premier cas, l'absence d'évocation d'ancêtres est souvent ancrée sur plusieurs générations ce qui induit que, lorsqu'un des descendants s'intéresse à cette lignée, il ne trouve pas ou peu de référents familiaux, et plus largement, aucun individu réellement capable de le renseigner sur cette dernière. Il s'agit donc, pour lui, à travers la généalogie, de réparer cette anomalie, de comprendre l'histoire atypique de cette ascendance et de, en quelque sorte, rétablir l'équilibre familial. Le généalogiste, dans ce cas, se donne pour mission de (re) construire le pont reliant le passé à son présent. Il tente ainsi de comprendre les événements qui ont conduit sa lignée à négliger ou oublier peu à peu sa propre histoire. Dans le second cas, l'omniprésence de l'histoire familiale a souvent pour conséquence d'inciter les descendants à vérifier ou compléter toutes les anecdotes et légendes familiales entendues depuis l'enfance par des recherches généalogiques. L'idée est alors davantage de faire perdurer la tradition familiale en y apportant sa propre contribution, laissant ainsi une trace écrite. Approfondir la mémoire familiale, transmettre aux générations futures, être le maillon d'une chaîne, devenir l'expert de la lignée pour un temps afin, à son tour, de donner envie aux nouvelles générations.

Une grande partie des généalogistes interrogés fait mention de son attachement à des grands-parents, véritables liens avec le passé, ou à des parents trop tôt disparus. Ils expriment alors le regret de ne pas avoir fait leur généalogie au moment où il était encore possible d'interroger les témoins de ce passé et de ne pouvoir leur montrer le travail réalisé. Ce désir reste longtemps enfoui, mis en réserve pour certains jusqu'au passage à la retraite qui libère du temps. S'il n'est pas inhabituel de rencontrer des généalogistes ayant commencé à prendre des notes ou effectuer des recherches alors qu'ils étaient actifs, rares sont ceux qui réussissent à mener de front, et de manière régulière, recherches généalogiques, activité professionnelle et vie de famille. Cet exercice chronophage est donc souvent mis en berne le temps de pouvoir se dégager des plages de temps suffisamment

conséquentes pour se lancer. Mais pour que ce désir se mette en œuvre, encore faut-il un déclic, généralement dû au hasard d'une rencontre : un parent qui lui-même vous initie aux premières démarches, une voisine qui fascinait par ses recherches, une grand-mère racontant des secrets de famille captivants, une discussion avec le membre d'un cercle qui vous y introduit. Cette rencontre conduit bien souvent l'individu à débiter en généalogie, le moment venu. Cette personne reste à tout jamais liée à l'image qu'a l'individu de la généalogie, est un référent, l'exemple à suivre, la figure du possible, lorsque la recherche est par la suite envisagée.

Pour ce qui est de l'élément déclencheur, le décès d'un proche, bien souvent, fait prendre conscience d'une rupture au sein de la famille, d'une perte de mémoire. Les généalogistes ont pour coutume de dire que « tout homme qui meurt est une bibliothèque qui brûle » et qu'il n'a pas questionnée. Face au décès, l'individu se retrouve confronté à lui-même, à son savoir familial, à ce qu'il aurait aimé savoir, à ce qu'il a manqué et à ce qui reste de tout cela. Mais la perte d'un proche n'est pas le seul événement qui peut provoquer en certains l'envie de se lancer en généalogie ; l'arrêt de l'activité professionnelle en est un autre, qu'il s'agisse d'une période de chômage, d'un licenciement ou du passage à la retraite. Dans le premier cas, une longue période de chômage est l'occasion d'organiser son temps autrement, d'oser une nouvelle occupation qui fera oublier temporairement les longues heures d'inactivité subies auxquelles l'individu n'est pas habitué et qui déstructurent un quotidien si bien réglé ordinairement. Dans le deuxième cas, un licenciement peut être l'opportunité de prendre un nouveau départ, de réaliser cette envie qui sommeillait depuis des années de faire de la généalogie une profession. Dans ce cas, la recherche d'ancêtres était déjà une pratique connue à plus ou moins grande échelle, quelque chose qui plaisait, mais que l'exercice d'une profession restreignait au quotidien. La perte d'un emploi, tout comme le choix d'une première profession, peut être alors vécue comme l'occasion de se lancer enfin dans une activité qui plait. Et enfin, le cas le plus fréquent : celui du passage à la retraite. Ce moment délicat qui voit la vie d'un individu basculer de l'activité vers l'inactivité, de journées bien remplies rythmées par un emploi à une absence d'emploi du temps, et donc de repères, offre à la fois le temps nécessaire, les disponibilités

psychologiques, les moyens financiers, bref toutes les conditions essentielles pour réaliser ce travail de recherche prenant. La généalogie devient alors soit un loisir parmi d'autres, choisis pour occuper le temps, soit la réalisation d'un désir ancien.

Quels que soient ces éléments — la relation à la famille, la personne rencontrée ou l'événement déclencheur —, la plupart des généalogistes, lorsqu'ils débutent, ignorent tout de la manière de mener des recherches en histoire, même en amateur, à commencer par les archives qu'ils se mettent pourtant directement à côtoyer de manière importante et régulière. Ils n'ont qu'une vague idée des documents que les archives conservent et tiennent à disposition de tous, ne savent pas les utiliser et n'ont que de vagues notions d'histoire. Les archives sont souvent un bâtiment que l'on sait situer dans une ville, mais que l'on n'a jamais visité, qui renferme des documents, certes, mais sans que l'on sache exactement lesquels. Combien de personnes, avant de commencer leur généalogie, savent qu'elles pourront y trouver des cahiers d'instituteurs, des inventaires après décès, des registres paroissiaux, des documents de justice ou bien encore des relevés de Taille ? Combien savent comment obtenir ces documents pour les consulter, à qui demander, quel formulaire remplir et à quel moment ? Quant à l'histoire, elles ne connaissent la plupart du temps que l'histoire de France – la grande histoire —, celle qu'on leur a enseignée à l'école. Les souvenirs qu'elles en gardent se résument la plupart du temps à la préhistoire, « nos ancêtres les Gaulois » et la chronique des rois de France. Nous sommes là très loin des recherches généalogiques, de l'histoire du quotidien qu'elles mettent en avant, de l'histoire locale qu'elles touchent. Rares sont ceux que leurs recherches conduiront hors de la simple paysannerie française, qui verront leur ancêtre accomplir un fait exceptionnel ou pourront relier une période donnée leur lignée à un événement relaté dans les livres d'histoire, même locale.

Cependant, tous affirment s'être rapidement pris de passion pour cette activité. Ils évoquent « l'engrenage », la curiosité, l'envie d'en voir plus ou bien encore le fait qu'« une fois qu'on a mis le nez dedans, c'est foutu ». La généalogie est une activité qu'il est difficile de pratiquer avec modération, surtout si elle est un passe-temps unique. Les plus raisonnables – les femmes en général, peut-être parce qu'elles ont souvent eu l'habitude de devoir partager leur temps entre activité professionnelle, vie familiale et tâches ménagères — n'y consacrent qu'une partie de leur temps libre expliquant qu'il faut savoir sortir des archives pour ne pas « devenir fou », les inconditionnels s'y laissent enfermer lorsqu'ils en oublient l'heure. Quoi qu'il en soit, du généalogiste collectionneur au généalogiste historien local en devenir, en passant par le généalogiste dilettante, la généalogie enthousiasme, exalte, obsède, prend le corps et l'esprit, contamine. Pour que cette passion s'installe, il faut tout de même sans doute un certain nombre de prédispositions : le goût de l'ordre, la persévérance, la patience, la rigueur, la curiosité. Le goût pour l'ordre et la rigueur pour pouvoir s'y retrouver dans ce dédale d'ancêtres et avancer sans se tromper, la patience et la persévérance pour trouver l'introuvable et résoudre l'impossible, la curiosité pour sans cesse aller de l'avant. Sans cela, pas de véritables généalogistes. Sans cela, la généalogie se borne à l'élaboration d'un arbre sur trois ou quatre générations, alors que pour certains trois vies de recherche n'y suffiraient pas.

Et si, d'ores et déjà, l'on voulait faire de ces passionnés une première typologie intuitive afin de les différencier, elle tiendrait très certainement compte de l'opposition sur laquelle s'est construite la généalogie, à savoir la différence entre les professionnels et les amateurs. D'un côté ceux qui tirent rémunération de leur rapport à la généalogie, de l'autre, ceux qui la pratiquent par plaisir, sur un temps de loisir plus ou moins important.

Mais comme en généalogie rien n'est jamais clairement défini, il faudrait sans doute tenir compte de nuances affinant cette définition de la population des généalogistes, pour ne pas dire des populations, comme le goût pour l'histoire, le

penchant pour la collection, le type de matériels et matériaux utilisés, la nature des recherches ou leur devenir.

Nous le verrons, ces facteurs, associés à d'autres, peuvent permettre de mettre en place des catégories de population définissant au plus près les acteurs de la généalogie et, ce, même si les frontières entre les différents types ne sont pas toujours imperméables.

La passion pour l'histoire – la grande Histoire, l'histoire universitaire, par opposition à l'histoire locale plus proche du travail de recherche en généalogie — est surtout le fait des plus érudits, un enthousiasme qui souvent remonte à l'enfance vécue dans un milieu familial confortable, correspondant à une vieille vocation non aboutie. Ces généalogistes sont d'un niveau socioculturel plus élevé, ont fait des études supérieures – un DEA ou une maîtrise —, ont des connaissances historiques importantes et ont plus de recul face à leurs découvertes. Ils sont généralement professeurs au collège ou en lycée. Ils revendiquent leur travail comme pouvant être utile à la recherche, que ce soit pour corriger certaines erreurs ou pour fournir des informations, et désirent le faire reconnaître en tant que science annexe de l'histoire à l'université. Certains produisent des documents monographiques très élaborés à partir de leurs travaux. Par eux, le cercle s'apparente à une société savante. Ce goût pour l'histoire affirmé par les généalogistes les plus instruits est une réalité — leurs bibliothèques sont pleines d'ouvrages destinés à nourrir et enrichir leurs recherches —, mais c'est aussi une façon de légitimer leur passion et de se démarquer du simple collectionneur d'ancêtres. Un ouvrage comme celui d'Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*³, est à ce titre tout à fait intéressant. Pour les généalogistes « historiens », c'est le modèle à suivre, le livre qu'on aurait voulu faire ou que l'on cherche à faire, pour soi, sur son propre village, alors que pour les

³ CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

« collectionneurs », son intérêt réside avant tout dans le fait de pouvoir ou non y retrouver des ancêtres.

Les généalogistes sont parfois très proches des historiens dans leurs recherches et partagent avec eux la même passion pour leur objet, le même souci du détail, la même quête obsessionnelle. Ils sont organisés, possèdent un langage conventionnel commun, des systèmes de codage. Et même s'il est vrai qu'au niveau des pratiques, très concrètement, les généalogistes se distinguent des historiens, il n'en reste pas moins que leurs travaux pourraient fournir des éléments intéressants à la recherche institutionnelle, ne serait-ce que pour la démographie historique. Mais ils se heurtent au mépris des historiens, car, s'ils partagent les mêmes sources, à leurs yeux, ils n'ont pas la formation nécessaire pour les situer dans un contexte historique et leur manque de recul sur l'objet de recherches les apparente davantage aux érudits locaux qu'à des universitaires. À cela s'ajoute le fait qu'ils n'ont pas nécessairement d'objectifs de recherche précis au départ et ne capitalisent donc pas, de ce fait, le résultat. Face à ce déni de la part des professionnels de l'histoire, des généalogistes s'organisent et opposent des tentatives permanentes pour légitimer leur travail et le présenter comme une véritable science, exercer avec toute la rigueur nécessaire. Une chambre syndicale voit le jour pour tenter d'encadrer la profession, les manuels récents consacrés à la généalogie orientent le chercheur amateur vers plus de rigueur, sourcer les documents trouvés devient une règle de base, garder copie d'un acte une banalité. Dans leurs discours, les « nouveaux » généalogistes – ceux que l'on voit fleurir depuis le milieu des années 1990 – insistent sur le sérieux de leurs recherches, sur la scientificité de leurs découvertes.

Goût pour le rangement, goût pour l'histoire et, mais également, goût pour l'écriture et les vieux papiers. Tourner délicatement les pages d'un vieux registre, en sentir la matière, l'odeur, se confronter à des styles d'écriture, s'émerveiller devant un paragraphe est un vrai plaisir pour ces chercheurs amateurs. Les généalogistes décrivent tous ces soirées passées à retranscrire proprement pendant des heures des actes, des notes, des tableaux, à faire des fiches, à recopier des

cahiers. Les notes prises dans la journée sont reprises au propre dans un cahier, puis reportées sur des fiches bostols classées et, enfin, écrites — au crayon de papier puis au stylo — sur une des branches de l'arbre. On sent un véritable plaisir dans ce travail d'écriture soignée, où l'on change de couleur pour faire apparaître des dates, différencier des patronymes, où l'on va souligner, surligner, encadrer, avec toujours ce souci d'un « travail d'ordre », d'un travail appliqué. Cette activité de fourmi sans cesse reprise est la marque du généalogiste. Même si ce dernier possède en général un équipement informatique complet dernier cri, il effectuera ce travail besogneux avec plaisir afin de garder une trace écrite de ses recherches, une preuve matérielle, afin également de transmettre un travail concret à ses descendants. Un CD rempli de données aussi précises et justes soient-elles n'y suffirait pas, il aime transmettre des classeurs entiers parfaitement rangés, étiquetés – pour lui en tout cas — et des arbres clairs, décorés. C'est comme si le travail de copie permettait alors aux généalogistes de s'enraciner eux aussi dans le papier, en créant à leur tour d'autres documents d'archives. Ils s'inscrivent ainsi dans l'histoire comme le sont désormais, grâce à eux, leurs ancêtres par ce travail généalogique.

Mais ce qui rend réellement la démarche excitante, entraîne les chercheurs dans des nuits d'écriture et de rangement, n'est-ce pas le goût du jeu ? Combien de fois entend-on ces remarques : « on se pique au jeu », « je me suis pris au jeu », « c'est comme un jeu de piste », « c'est un travail de détective » ou encore « la généalogie, c'est comme un puzzle » ? La recherche généalogique se présente comme un parcours avec des règles précises, parcours semé d'embûches et d'énigmes à résoudre. Le but du jeu étant bien évidemment d'aller le plus loin possible dans le temps, de trouver le plus grand nombre d'ancêtres, de faire sortir de l'anonymat des personnages originaux. Pour une majorité d'entre eux, ce sera également de trouver l'anecdote ou le renseignement qui caractérisera à la perfection la vie de cet ascendant.

Les règles du jeu sont dictées par les cercles et les manuels qui précisent la marche à suivre, les documents à utiliser, donnent les clés pour résoudre certaines

difficultés. Les registres manquants, l'existence d'homonymes, l'usage du latin avant 1539, la difficulté à décrypter certaines formes d'écriture, avoir un ancêtre qui se perd dans une grande ville, avoir un aïeul « enfant trouvé », etc., autant d'écueils que le généalogiste devra franchir grâce à son astuce, sa patience, son intuition et une grande part de chance. Parfois même, comme au jeu de l'oie, une erreur sur un nom ou une date oblige à retourner à la case départ⁴.

Le hasard tient une place importante en généalogie : c'est la lettre d'un correspondant qui livre une information inattendue, c'est rencontrer quelqu'un qui a déjà travaillé sur une branche, c'est tomber sur le bon registre qui avait disparu, c'est découvrir rangés sous un code erroné des actes protestants dont tout le monde ignorait l'existence.

Mais chaque généalogiste est libre de compliquer le jeu à sa guise pour le rendre plus ardu et donc plus stimulant, la difficulté de la recherche en faisant tout l'intérêt. Qu'il s'agisse de ne chercher que les hommes de la lignée, porteur du patronyme – généalogie agnatique —, de ne s'intéresser aussi bien aux hommes qu'aux femmes de la parentèle – généalogie cognatique —, de remonter l'arbre en cherchant les aïeux – généalogie ascendante –, de redescendre les branches en cherchant les descendants – généalogie descendante – ou bien de combiner ces particularités – agnatique ascendante ou descendante, cognatique ascendante ou descendante – le généalogiste peut trouver de quoi s'amuser pour quelques décennies. C'est également ce goût pour le jeu qui peut expliquer le plaisir qu'ont certains généalogistes à chercher pour d'autres personnes : le mari, un ami, des inconnus qui sollicitent de l'aide par l'intermédiaire du cercle, un voisin. Ces généalogistes expliquent alors, comme le font les généalogistes professionnels, qu'il est aussi divertissant pour eux de trouver les ancêtres des autres que les leurs,

⁴ MUSSET Danièle, « La généalogie : de l'enquête à la quête », in *Passions ordinaires*, sous la direction de Christian BROMBERGER, Paris, Bayard Éditions, collection Hachette littératures, 1998, p.130.

de peiner sur une énigme à résoudre ou de voir se matérialiser peu à peu la lignée sur l'arbre.

Ce qui plait également aux généalogistes dans ce jeu, c'est qu'il est totalement gratuit, pour qui sait être raisonnable et résister aux tentations des logiciels, manuels, ou autres adhésions aux cercles. Les généalogistes aiment d'ailleurs insister sur le bénévolat absolu et le désintéressement qui les animent, qu'ils appartiennent à une association ou qu'ils refusent d'en être, celle-ci étant parfois jugée trop mercantile. C'est aussi un jeu qui n'a pas d'utilité immédiate, si ce n'est le plaisir personnel qu'on en retire. Et comme d'autres activités ludiques pratiquées à l'âge de la retraite, la généalogie est vécue comme un stimulant intellectuel qui permet de lutter contre le vieillissement. Elle permet, entre autres, de se mettre au latin, à la paléographie, à l'histoire, à l'étymologie, à l'informatique ou à internet.

Et enfin, c'est un jeu qui se déroule dans un temps donné librement choisi. Les généalogistes ont un emploi du temps très structuré et bien rempli. Les plus actifs organisent leur journée autour de leurs recherches : tels jours sont consacrés aux archives, tels jours à l'association, le reste de temps est partagé entre le domicile où les données sont reprises et les déplacements dans les communes des ancêtres pour tenter d'en découvrir toujours plus. Un plan de recherche est même le plus souvent établi la veille, fonction des documents trouvés dans la journée et ceux qu'il serait intéressant de découvrir à présent. Pour d'autres, la journée de recherche prévue sera délaissée au profit d'un autre loisir ou de vie de famille, reportée en un autre temps plus propice. Le généalogiste est maître de son temps et peut décider de l'organiser comme il l'entend, au gré de ses envies, de ses possibilités et disponibilités.

Et pourtant, les généalogistes courent sans cesse après le temps, qu'il s'agisse du temps de la vie quotidienne ou du temps historique. Le temps semble leur manquer en permanence. Ils doivent se dépêcher de recueillir auprès des

anciens les anecdotes concernant la lignée avant qu'ils ne disparaissent, ne doivent plus attendre pour trouver aux archives les actes qui leur manque avant que les registres ne soient trop abimés pour être autorisés à la lecture, et donc retirés de la consultation ou bien encore doivent mettre en ordre leurs recherches puisque le temps leur est compté, nul n'étant éternel.

Ce rapport au temps de la vie courante se double d'un rapport particulier au temps historique qui fait que le généalogiste parle au présent de ses ancêtres ou d'un autre personnage, et que la personne qui se trouve en face de lui ne sait plus réellement dans quel temps elle se trouve. En quelque sorte, le généalogiste vit, par l'intermédiaire de ses recherches, dans un passé aboli qui le renvoie sans arrêt du présent vers le passé, et inversement. La généalogie est ainsi une véritable passion qui fait perdre la notion du temps, tout en autorisant ceux qui la pratiquent à prendre du temps pour eux.

Faire sa généalogie reste avant tout une affaire individuelle, une histoire personnelle. Si les généalogistes n'obéissent pas tous aux mêmes motivations profondes, pour tous cette mise en ordre des ancêtres et du monde est une activité totalement rassurante, qui procure du plaisir et qui remet en place des repères. Que l'entité familiale existe ou non, que les liens familiaux soient ou ne soient pas resserrés, la généalogie permet à l'individu d'établir une hiérarchie, de se classer, de se justifier en tant que maillon d'une chaîne historique.

Beaucoup parlent dans les mêmes termes de cette passion qui leur fait oublier le présent et leur permet de s'inscrire dans une communauté, de se créer une famille d'adoption sur mesure ou, en tout cas, de donner du sens à leur présence au monde. Dépositaire de la mémoire familiale, le généalogiste en est aussi le créateur solitaire. Il choisit ses ancêtres, privilégie des branches, néglige certains quartiers. Il crée ainsi la lignée qui le fait rêver, dont il a besoin pour égayer un quotidien qui n'est pas nécessairement celui dont il avait rêvé. Entre histoire collective et affirmation d'une individualité, la généalogie mène invariablement de l'enquête à la

quête intérieure de soi. Faire sa généalogie, c'est avant tout se retrouver soi-même, (re) trouver une place au sein d'une famille, et plus largement dans une société, qui jusque-là ne lui avait pas laissé le meilleur.

Cette manière de dépeindre en quelques mots l'univers généalogique est le point de départ de ces travaux de recherche. Évaluer la situation, dresser un tableau, le plus complet possible, représentant la sphère généalogique, restituer fidèlement les principes qui guident les généalogistes tout en analysant leurs pratiques, comprendre sans trahir, telle est l'ambition de ces travaux.

À travers l'étude d'indicateurs généalogiques divers tels que les outils tenus à disposition des chercheurs amateurs, le résultat de leurs années de moissons généalogiques, les discours répandus ou bien encore l'observation de pratiques, sont mis à jour des mécanismes sociaux majeurs, comme l'écrit Olivier Martin : « Quand elle ne se contente pas d'établir une simple généalogie qui ennuie tous ceux qu'elle ne concerne pas, l'histoire familiale peut se révéler particulièrement propice à l'étude des mobilités sociale, géographique et professionnelle »⁵

L'objet « généalogie » permet donc d'étudier sous un angle nouveau les trajectoires sociale et familiale des individus. Par le prisme de la généalogie, les processus de socialisation et de construction de la personne, entre autres, prennent un sens nouveau. La généalogie dans ces recherches est donc considérée comme un analyseur des transformations de la famille contemporaine, comme un moyen d'observer les évolutions des familles dans le temps, mais également comme une possibilité d'étudier des pratiques en fonction du milieu social des personnes côtoyées.

⁵ MARTIN Olivier, « Historien de sa famille », in *La généalogie entre science et passion*, BARTHÉLEMY Tiphaine et PINGAUD Marie-Claude (sous la direction de), Paris, CTHS, 1997, p.138.

Ma rencontre avec la généalogie a eu lieu il y a quelques années, en 1999, banalement, comme c'est le cas pour une grande partie des généalogistes, au décès de ma grand-mère. Dans les semaines suivant sa disparition, je suis tombée sur un dossier spécial généalogie dans un magazine féminin. C'était également l'époque où je vivais chez ma tante, la vie auprès de ma famille étant devenue trop compliquée. Ces détails ont chacun, je pense, leur importance dans le fait d'avoir eu envie, à ce moment-là et non à un autre, de commencer ma généalogie.

Je n'étais pas particulièrement proche de ma grand-mère, elle ne m'a jamais parlé de sa jeunesse, de ses parents ou de sa vie de femme. C'est tout juste si je savais que son père garde-barrière s'appelait Léon et qu'elle avait une sœur quelque part. Je ne savais rien de plus. Elle ne parlait pas de ce genre de choses, ma mère non plus d'ailleurs. Ce n'est pas pour autant qu'au moment de son décès j'ai ressenti le besoin d'en savoir plus.

Jusque-là, je ne m'étais pas inquiétée du passé familial puisque le présent, lui, était bien présent justement. J'ai grandi dans une famille très soudée, ouverte et libre de paroles. Chacun y avait plus ou moins sa place, enfin il me semble. Mais il est vrai que dès que je remonte un peu plus loin, à la génération de mes grands-parents, je ne sais plus grand-chose, aussi bien du côté paternel que maternel. Quant à mes arrière-grands-parents, je n'en connaissais même pas les prénoms. Il faut dire que je suis issue d'une de ces familles où les écarts d'âge entre aînés et benjamins sont importants. Lorsque ma mère est née, ses parents avaient déjà « fait leur vie », ses frères et sœurs étaient partis de la maison ; elle n'a donc pas connu ces histoires de famille qui se racontaient, ces cousins éloignés que la famille a fréquentés un temps, etc. Elle n'a pas baigné dans une tradition d'histoire familiale importante ; elle n'a donc pas pu le transmettre à son tour à ses enfants. Voici pour un des paramètres de l'équation : la relation particulière à la famille.

Pour ce qui est du déclic, revenons-en au décès de ma grand-mère et, plus particulièrement, au jour de son enterrement. Je me revois dans une pièce pleine d'inconnus, chez un de mes oncles. Je ne reconnais presque personne, il n'y a pourtant que des individus issus de la famille, ma grand-mère ne côtoyait personne.

Je reconnais mes oncles, mes tantes et quelques-uns de leurs nombreux enfants, quant à leurs propres conjoints et enfants... Un homme passe devant moi, me serre la main et passe au suivant – mon frère —. J’aurais dû me douter qu’il était de ma famille, ma grand-mère ne fréquentait que ses enfants. Quelques minutes plus tard, l’homme revient et me dit avec un grand sourire « je vais te faire la bise parce que je crois que tu es ma cousine ». Le voilà mon déclic : je suis dans une pièce pleine à craquer de personnes uniquement issues de ma famille, nous sommes une bonne cinquantaine, je pense, et je n’en connais au mieux qu’une quinzaine. Étrange sentiment que d’être élevée dans une famille si soudée, sans pour autant connaître la plupart des membres la composant.

Ne manque plus que la rencontre : celle-ci s’est produite chez ma tante chez qui, depuis que j’ai une dizaine d’années, je passe mes vacances. Ma tante est l’aînée de la fratrie, elle a vingt ans de plus que ma mère, c’est chez elle que ma grand-mère a envoyé ma mère se sevrer lorsqu’elle était bébé, chez elle que ma mère allait passer ses vacances, c’est dire si ma tante fait partie de ma tradition familiale. Elle est l’acteur principal qui fait lien entre la génération de mes grands-parents et celle de ma mère, elle est également celle à qui ma grand-mère racontait sa jeunesse, celle qui a connu la vie de mes grands-parents pour l’avoir le plus vécu. Elle est celle vers qui tous ses frères et sœurs se tournent, celle qui donne des nouvelles des uns et des autres. Elle est la mémoire de notre famille. J’ai toujours aimé l’écouter parler de son enfance chez sa tante pendant la guerre, les tranches de saucisson qu’elle volait par gourmandise, la grotte dans laquelle s’était réfugiée sa tante pour éviter la déportation, le cousin de Miaulant (mystère non élucidé) et les cartons que ma grand-mère ne défaisait plus tellement mon grand-père démissionnait souvent de son travail, obligeant la famille à déménager, à cause de son fichu caractère. Ces histoires je les adore, je ne m’en lasse pas, j’ai toujours peur de les oublier, mais je ne prends pas de notes pour autant. J’aime la questionner, elle aime me raconter. À ce moment-là, nous sommes très proches. C’est elle ma rencontre avec l’histoire, celle qui m’a aiguillée dans mes recherches et m’a donné envie d’en savoir plus.

J'avais donc tout pour faire de la généalogie : la relation particulière à la famille, la rencontre, le déclic. Et j'en ai fait pendant un an, peut-être deux. Et puis les études et les nombreux jobs pour les financer m'en ont éloignée, temporairement j'espère.

Donc après le décès de ma grand-mère, très rapidement, j'ai questionné ma tante. Elle a des livrets de famille, des photos et a commencé à me raconter tout ce qu'elle sait. J'ai visité des mairies, envoyé des courriers pour obtenir des copies d'actes, prospecté quelques villages et puis lorsque les documents acquis dans la période récente me l'ont permis, je me suis rendue aux archives départementales afin d'y trouver des documents datés de plus de cent ans.

Je me souviens encore de la première impression que j'y ai eue : tout le monde semblait si à l'aise alors que je me sentais perdue. Je ne comprenais pas le fonctionnement des archives, le classement par séries, la marche à suivre pour obtenir des registres, ni même quels documents il était possible d'y trouver. Rien n'y est à disposition à part quelques ouvrages généraux sans grand intérêt dans le cadre de recherches généalogiques. Pour être efficace aux archives, il faut savoir quoi demander, à qui le demander et comment le demander, autrement la journée de recherches peut être rapidement perdue : le temps passe très vite, les levées également et il n'est plus possible de consulter de registres.

Deux solutions s'imposent alors au novice : la première est de demander de l'aide au personnel des archives. Avec plus ou moins de chaleur, la personne responsable de l'accueil expliquera qu'il faut préalablement s'inscrire en arrivant aux archives (et renouveler cette inscription tous les ans), avoir un lieu et une date à rechercher, trouver ces lieux et dates dans le classeur mis à disposition à l'accueil permettant d'obtenir la référence du registre à demander. Une fois cette référence trouvée, il ne reste plus qu'à remplir un bulletin de demande de communication, le déposer sur le bureau des demandes et attendre la distribution des registres ou liasses. Lorsque le novice s'est familiarisé avec le système, il ne lui reste plus alors

qu'à découvrir les multiples séries des archives et les faire parler. La seconde possibilité, plus intrusive, mais aussi plus chaleureuse : laisser agir la curiosité dévorante des généalogistes. Il y a toujours près de vous, aux archives, un généalogiste qui s'ennuie en attendant ses documents. Il entame alors inmanquablement la conversation en vous questionnant sur la commune ou les patronymes que vous prospectez et finit toujours par vous expliquer ses recherches et vous les montrer. Si vous lui expliquez à votre tour que vous débutez, il vous donnera aussitôt des conseils utiles pour vos recherches. C'est alors l'occasion de se voir expliquer le fonctionnement des lieux, les bons plans ou les initiés à interroger dépendamment des questionnements que l'on a.

C'est ainsi que j'ai découvert les généalogistes, directement sur le terrain, en réalisant mes propres recherches, en observant ce qui se passait autour de moi lorsque j'allais aux archives, écoutant des bribes de conversations, me laissant aborder et questionner par mes voisins de table. C'est également ainsi que j'ai rapidement compris comment repérer les différentes populations des archives, à deviner la variété de stades de la recherche d'ancêtres, à différencier les historiens des généalogistes, les amateurs des professionnels, les familiaux des successoraux, les débutants des confirmés. Un plus tard, au cours de mes premières recherches universitaires, apparaîtront également les entrepreneurs de la généalogie. Je découvrais ainsi un système de classement, de vocabulaire spécifique, de gestes répétés qui commençaient à laisser découvrir un espace complexe derrière une activité aux allures simples.

Parallèlement à cela, j'avancerais dans mon cursus universitaire. Après avoir obtenu une Licence en sociologie, et au moment de savoir si j'allais me diriger vers une Maîtrise, j'ai rencontré celui qui allait devenir mon directeur de recherche. Je me souviens de notre première entrevue : lui, jeune maître de conférences enthousiaste et moi, volontaire, mais complètement perdue dans un milieu universitaire qui m'était totalement inconnu et que je découvrais au jour le jour.

Je me souviens lui avoir dit pêle-mêle que je voulais faire une thèse de sociologie, que j'en étais sûre, que je venais d'assister à la soutenance en paléontologie d'une amie et que je voulais connaître ça un jour, mais que je ne savais pas comment m'y prendre, ni même sur quoi j'allais pouvoir travailler en attendant, mais que c'était vraiment ce à quoi je me destinais. Je lui ai également expliqué que je faisais depuis quelques mois de la généalogie, que j'avais découvert là une étrange population qui m'intriguait et dont je pensais qu'elle méritait que l'on s'intéresse à elle. Il est toujours facile pour un étudiant de se laisser tenter par un sujet de recherche qui touche une passion ou un art de vivre qui le concerne directement. Le reproche peut en être fait, mais cela signifie-t-il pour autant que le sujet ne mérite pas d'être étudié ou qu'il en est moins intéressant ? Je ne le pensais pas à l'époque et je ne le pense toujours pas aujourd'hui. J'en étais donc là de ma réflexion. Mon futur directeur de recherche a compris et m'a confié deux exercices à réaliser dans les jours qui suivaient afin que lui et moi y voyions plus clair : rédiger quelques pages expliquant ce qu'est la généalogie pour moi, pourquoi j'ai commencé, comment je la pratique, ce que j'aime en elle, etc., et tenir un journal de terrain lors de mes prochaines recherches en archives que j'effectuerais en prenant garde de bien noter tout ce que j'observais — les personnes, les lieux, les pratiques —, d'ouvrir les yeux et les oreilles. C'est ainsi que mon travail autour de l'espace généalogique a commencé. Ces quelques pages rédigées m'ont permis de mettre en valeur ce que j'observais depuis quelques mois et que je trouvais intéressant à étudier dans cette pratique. Elles ont également donné la possibilité à mon lecteur de découvrir et comprendre mon point de vue.

Les années qui ont suivi, je me suis intéressée à tout ce qui, selon moi, fait de la généalogie une pratique si particulière, à mi-chemin entre l'histoire universitaire et le loisir culturel, cherchant sans cesse sa place : le savant et le profane en histoire, les domaines explorés par la généalogie, les écrits généalogiques et leurs évolutions successives, l'histoire de la généalogie, les entrepreneurs qui font et diffusent la généalogie, etc. Il s'agissait d'en savoir toujours plus sur cette pratique populaire, sur ceux qui l'adoptent, leurs choix, les raisons de ces choix. Comprendre ce qui en cette pratique restée longtemps réservée

à une élite plait aujourd'hui à des millions de personnes, mettre en exergue des mécanismes et des enjeux sociaux qu'elle sous-tend, casser cette image poussiéreuse de l'amateur retraité qui s'enferme des heures durant dans des archives à consulter des registres illisibles et comprendre à travers des parcours divers ce qu'est la généalogie, ou pour être exact ce que sont les généalogies.

Ce travail de recherche est en quelque sorte le point d'orgue de ces années consacrées à la sphère généalogique. Certes il reprend, en les approfondissant, certains points développés au cours des années de Maîtrise et de DEA, mais il est avant tout l'occasion de mettre à jour la population des généalogistes dans sa structure et d'étudier en profondeur des pratiques liées à ce loisir culturel amateur.

L'intérêt de ces recherches réalisées auprès des généalogistes réside dans le fait de rendre compte à la fois de la place de la pratique en généalogie – notamment ce qui différencie pratiques amateurs et professionnelles —, mais aussi d'observer concrètement les effets du déclassement, de l'ascension sociale, d'étudier des trajectoires diverses, des types d'usage que revêt la généalogie, les transmissions intergénérationnelles ou bien encore le rapport à la famille (recomposition familiale, mobilité géographique ou encore ruptures familiales et sociales), le but étant de relier entre eux type de population, matériel utilisé et pratiques généalogiques afin d'en tirer une sorte de modèle des pratiques.

À travers la généalogie, objet qui peut sembler modeste à première vue, c'est une conception particulière du monde unissant intimement histoire et famille qu'il est possible d'étudier. Pour cela, plusieurs phases successives de recherche se sont enchaînées, entrecroisées, voire parfois même confondues, mêlant théorie et empirisme.

Tout d'abord, une longue période d'exploration composée à la fois d'une récolte du maximum de documents concernant la généalogie en tant qu'activité

religieuse, de loisir ou professionnelle — et non en tant que résultats de recherches individuelles et personnelles à proprement parler – dans des domaines aussi divers que la presse (quotidienne, hebdomadaire, locale, nationale, magazines spécialisés ou non), les écrits spécialisés (ouvrages, guides, manuels et bulletins de généalogie), les écrits scientifiques (principalement en sociologie, mais également en histoire ou anthropologie).

Au vu de ces documents, il est apparu très clairement qu’il existait un espace généalogique structuré ayant une histoire, subissant des transformations, s’institutionnalisant peu à peu, composé d’une population elle-même structurée en sous-catégories, connaissant des conflits d’intérêts et des luttes internes, cherchant la reconnaissance de sciences institutionnalisées comme l’histoire universitaire ou la génétique. Ne restait plus qu’à mettre tout cela en ordre et faire ressortir des documents les évidences qui attesteraient cette idée de l’existence d’un espace généalogique.

Plusieurs axes de recherche se sont alors dégagés : un travail autour des notions d’espace et de champ afin de comprendre dans quelle catégorie l’univers généalogique s’inscrit et définit le concept par lequel elle serait le mieux représentée, un travail autour de l’histoire de la généalogie pour en comprendre les successives évolutions, les enjeux à travers le temps et l’importance qu’elle revêt aujourd’hui dans notre société, l’élaboration d’une revue de presse permettant d’appréhender les évolutions structurelles qu’a connu la généalogie à travers l’image véhiculée par la presse à destination d’un large public et, enfin, la mise en place d’une bibliographie spécialisée exhaustive entièrement consacrée aux guides et manuels de généalogie ouvrant la possibilité d’une analyse à travers le temps de la définition de la discipline, de ce que représente la pratique généalogique ou bien encore la transformation des recherches empiriques.

À cela s’est ajoutée une démarche qui s’est avérée un peu plus compliquée à mettre en place : la recherche de statistiques officielles nationales concernant les généalogistes. Beaucoup de manuels de généalogie reprennent quelques chiffres vagues souvent impressionnants, concernant la généalogie et évoquant le nombre

de généalogistes en millions, la généalogie en tant que second loisir préféré des Français après le jardinage, etc., mais peu d'entre eux citent des sources ou reprennent des statistiques officielles. Pourtant, il est impossible de travailler concrètement, à l'échelle locale, sur la population des généalogistes sans aucune idée de ce qu'elle représente nationalement, de connaître quelques habitudes la concernant ou de détenir quelques renseignements sur ce qui définit sa nature. Heureusement, depuis le début des années 2000, quelques sondages ou prospectives nationales ont été lancés, viennent compléter les données recueillies et permettent eux aussi de connaître plus en détail le public des généalogistes.

Cette première phase de recherche a permis de faire émerger la généalogie en tant qu'espace structuré à l'intérieur duquel des individus, des pratiques, des savoir-faire, des volontés, des besoins ou bien encore des luttes pour une reconnaissance évoluent et contribuent directement à modeler ce même espace. Ce cycle de travail a également été l'occasion de préparer l'étape suivante, à savoir les recherches empiriques sous forme d'entretiens et d'observations. Comme le généalogiste a besoin d'organiser son arrivée aux archives pour savoir qui chercher, en quels lieux et à quelle date, afin de ne pas se noyer dans la masse de documents à disposition et ainsi perdre du temps, le sociologue a lui aussi besoin d'une préparation qui lui permet de diriger ses yeux et ses oreilles, d'observer le répétitif, d'écouter le distinctif ou bien encore d'orienter ses questions vers la cible souhaitée. Grâce à cette première étape des recherches, des guides d'entretien et grilles d'observation ont été établis afin d'apporter rigueur et efficacité à la phase de terrain et au corpus qui en résulte.

Une deuxième phase importante de travail a donc été la confrontation des données théoriques récoltées dans un premier temps avec le terrain, autrement dit au contact direct des généalogistes, qu'il s'agisse de paroles, d'actes, de lieux de fréquentation ou d'habitudes. Pour cela, deux procédés d'étude bien connus des sociologues ont été mis en place : observations et entretiens.

Il existe deux lieux principaux dans lesquels il est certain de trouver des généalogistes et donc de pouvoir les observer : les archives départementales et les cercles ou associations de généalogie. Pour des raisons pratiques, mais pas seulement, les archives départementales de la Charente et le Cercle Généalogique Poitevin ont été les lieux les plus pratiqués en matière d'observation.

En effet, à ce moment des recherches, j'étais à la fois étudiante inscrite à l'université de Poitiers et salariée, entre autres, sept à neuf mois par an en Dordogne. Ma présence sur Poitiers m'a permis de découvrir et investir un cercle de généalogie important, le Cercle Généalogique Poitevin, qui est encore aujourd'hui l'un des cercles les plus importants et anciens de France, dynamique et avant-gardiste depuis toujours puisqu'il a notamment numérisé et mis en ligne ses données depuis plusieurs années, avant même que ne le fassent les diverses archives départementales, et est à l'origine de bon nombre de manifestations locales. Il est, par exemple, reconnu par Christophe B. (entretien n° 22), directeur du site internet Geneanet, comme étant un des seuls cercles de France vivants, progressant au lieu de stagner ou de décliner⁶. Ce cercle a donc été choisi pour sa proximité, certes, mais pas seulement ; il est un excellent exemple du rôle des associations dans le milieu de la généalogie.

De même, les archives départementales de la Charente ont été choisies car elles permettaient par leur localisation d'effectuer de nombreuses heures

⁶ « C'est pas assez dynamique ouais, pas assez dynamique (...) Le problème c'est qu'on voit que ce sont des gens qui ont 80 ans qui prennent ce genre de décisions. Y' a des associations super dynamiques, super jeunes comme celle de Poitou-Charentes, celle de Thierry Chestier qui est vachement bien », Christophe Becker, entretien n° 22.

Christophe Becker est le directeur du site internet Geneanet, le site dédié à la généalogie le plus important et le plus visité de France. Il a fait une école de commerce, a travaillé deux ans aux États-Unis dans un cabinet conseil qui aidait les Français à s'implanter dans le pays puis, à son retour en France, a travaillé chez un éditeur qui faisait du conseil dans les centres de formation, spécialisé dans la modélisation des données. Il a ensuite travaillé dans diverses PME dans lesquelles il a été tour à tour commercial, consultant, directeur du développement ou encore responsable de la clientèle, jusqu'à son recrutement par un des fondateurs de Geneanet, rencontré grâce à son réseau d'amis, qui souhaitait passer la main.

d'observation tout en conservant mon emploi en Dordogne, mais pas seulement. Si Poitiers donne l'occasion par la taille de sa ville d'être en contact avec une population plus citadine, Angoulême est, quant à elle, une ville plus modeste qui permet d'aller à la rencontre d'une population plus rurale dont la pratique de la généalogie ne se réalise pas dans les mêmes conditions et n'a pas nécessairement de fins analogues.

En alternant le terrain principalement dans ces deux villes, certes les statistiques nationales ne se retrouvent pas nécessairement représentées, mais elles se retrouvent de fait complétées par la diversité des populations généalogiques rencontrées sur ces deux sites. Il s'agissait alors donc davantage par le terrain de parfaire le tableau des statistiques nationales, que de le confirmer. Ils permettaient donc à la fois d'observer et d'aller à la rencontre des généalogistes professionnels ou amateurs, débutants ou confirmés, solitaires ou partisans de l'entraide associative, simples chercheurs amateurs et investis dans le fonctionnement de leur cercle, autodidactes ou grands adeptes des consommables généalogiques.

En plus de centaines d'heures passées en ces lieux à observer ce qui s'y passait, d'autres places ont également été investies, mais de manière plus sporadique ou exceptionnelle. Ainsi, en complément de ces observations en archives ou en cercles, quelques demi-journées ont été passées dans des initiations à la généalogie ou à la lecture de textes anciens organisée par le Cercle Généalogique de la Charente, d'autres rue de Turbigo à Paris dans les locaux de la Fédération Française de Généalogie, dans BibGen — la BIBliothèque de GENéalogie y était alors encore située — ou bien encore à l'Entraide (le Centre d'Entraide Généalogique de France), le plus ancien cercle généalogique de France davantage spécialisé encore aujourd'hui dans les généalogies issues de la noblesse ou de l'élite de la nation. À cela viennent s'ajouter trois jours complets passés à Genealogia, la grande biennale de généalogie organisée par Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29), mêlant stands associatifs, généalogistes professionnels, conférences scientifiques, ateliers en tout genre ou bien encore présentation du seul syndicat généalogique français.

Toutes ces heures à observer, ces personnes et lieux fréquentés ont permis d'analyser quantité de notes, de recouper les informations, de voir apparaître des thèmes récurrents, de distinguer peu à peu les domaines à approfondir, de mettre en place au fil des observations une grille d'entretien permettant d'interroger efficacement les généalogistes.

Ensuite, logiquement, les entretiens, puisqu'ils sont un approfondissement, une preuve par le récit, de ce qui a été constaté lors des observations. En effet, suite aux données recueillies lors des observations — concernant entre autres les techniques de recherche, les matériels et matériaux usités ou bien encore les interactions autour de la généalogie - un certain nombre de thèmes gravitant autour de la discipline et de ses acteurs a émergé. De ces idées sont nées des thématiques à border et développer au cours des entretiens, reprises dans la grille d'entretien⁷ utilisée pour chacune des interviews réalisées dans le cadre de ces recherches. Les entretiens ont alors eu pour but d'en savoir encore davantage sur les généalogistes et leurs pratiques, à travers leurs paroles. Recueillir directement les mots infirmant ou affirmant les hypothèses déduites des multiples observations, des lectures scientifiques abordant directement le sujet ou traitant d'activités parallèles pouvant tenir la comparaison ou, plus simplement, de ressentis concernant le milieu d'origine du généalogiste, son rapport à la famille, ses trajectoires scolaires et professionnelles, sa pratique concrète de la généalogie ou bien encore le devenir de son travail de recherche ou de ses données.

Pour trouver localement les généalogistes susceptibles de représenter la population nationale des généalogistes, un panel a été constitué à l'aide des enquêtes et sondages publiés officiellement à partir du début des années 2000 par

⁷ cf. guide d'entretien, annexes p. 513.

le DEP⁸ et la SOFRES⁹. Ainsi, en croisant les données, l'on obtient l'échantillon dont les principales caractéristiques sont : les personnes interrogées doivent à la fois représenter toutes les catégories de généalogistes définies par ce travail de recherche, à savoir les amateurs – débutants et confirmés – et les professionnels – généalogistes successoraux, familiaux et entrepreneurs de la sphère généalogique —, le genre – 52 % d'hommes, 48 % de femmes —, les différentes classes d'âge — 64 % des généalogistes exclusifs ont plus de 50 ans, 27 % ont entre 60 et 69 ans, l'âge moyen des généalogistes étant 55 ans —, le parcours scolaire — 45 % des lecteurs généalogistes sont allés au-delà du bac, 22 % sont allés au lycée, 13 % au collège et 6 % à l'école primaire –, l'activité professionnelle — 49 % sont retraités, 39 % actifs ou à la recherche d'un emploi et 5 % sont élève ou étudiant ; parmi les actifs, 31 % sont cadres supérieurs, profession libérale ou enseignants, 20 % sont employés, 16 % sont cadres moyens, 15 % sont techniciens, 3 % sont ouvriers et 2 % agriculteurs – et le fait également de chercher seul ou de faire partie d'une association – 32 % des généalogistes font partie d'un cercle ou d'une association — . Au final, le panel de ces recherches, pour une trentaine d'entretiens, doit contenir dans l'idéal : 16 hommes, 14 femmes ; 9 ruraux, 21 citadins ; 15 retraités, 13 actifs, 2 étudiants ou lycéens ; 17 personnes ayant fait des études supérieures, dont 7 bac+3, 11 personnes ayant un niveau d'étude inférieur ou égal au bac, 2 personnes n'étant pas allées au-delà de l'école primaire ; et enfin, 11 cadres supérieurs, profession libérale, chercheurs ou enseignants, 5 cadres moyens, 6 employés, 5 techniciens, 2 ouvriers, 1 agriculteur.

⁸ « Les publics des archives départementales et communales », Département des Études et de la Prospective, n° 137, octobre 2001.

« Le public des Archives nationales et leurs attentes », Département des Études et de la Prospective et des Statistiques, n° 151, janvier 2006.

« Aperçu des usages d'internet par les généalogistes », Département des Études et de la Prospective et des Statistiques, document de travail n° 1272, mai 2007.

⁹ « Les archives, mal connues et bien aimées ». Enquête réalisée les 10 et 11 octobre 2001 pour Le Monde auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/051101_archives_r.htm. (23/04/2008)

Bien évidemment, dans la réalité, tout n'a pas été aussi simple que cela, et ce, pour plusieurs raisons. La première est probablement due au choix des deux terrains principaux, les archives départementales de la Charente et le Cercle Généalogique Poitevin. En effet, tout comme on peut légitimement penser que les généalogistes se déplaçant aux archives nationales ne sont pas les mêmes que ceux fréquentant principalement les archives départementales, il est possible d'imaginer que les généalogistes ne sont pas dispersés uniformément sur tout le territoire et que certaines régions devenues par la force des choses des lieux historiques de mémoire sont plus fréquentées que les départements terre d'accueil de populations immigrées depuis des générations. L'attrait pour la généalogie n'étant pas géographiquement uniforme, difficile dans ces conditions de retrouver localement la population décrite nationalement. À cela s'ajoute une contrainte qu'il a fallu contourner : la majorité des femmes abordées en archives refusait les entretiens sous prétexte que leurs maris sauraient mieux répondre qu'elles. Pendant plusieurs mois je me suis donc retrouvée avec un panel uniquement masculin. Pour résoudre ce problème, j'ai dû faire appel à des hommes influents au sein de leur association afin qu'ils m'aident à prendre contact et convaincre des femmes de bien vouloir répondre à mes questions. Ils ont ainsi pu, par exemple, me diriger vers des femmes dont le mari ne pratique pas et/ou ne s'intéresse pas à la généalogie. L'équilibre est également rompu du fait que les postes clés d'entrepreneurs de la généalogie ou de généalogistes professionnels sont généralement pourvus par des hommes, ce qui creuse encore un peu plus le fossé hommes/femmes de l'échantillon. D'un côté, cela a permis de rétablir l'équilibre hommes/femmes au sein du panel, de l'autre cela a augmenté la proportion de généalogistes interrogés appartenant à un cercle ou une association. De même, il est assez compliqué de connaître la catégorie socioprofessionnelle d'un individu sans se renseigner auparavant auprès de quelqu'un qui nous dirigera sur la bonne voie. Et, enfin, certaines de mes préoccupations sociologiques ont affecté la nature de mon échantillon ; en effet, je voulais, par exemple, rencontrer des personnes ayant publié des ouvrages ou articles de généalogie ou d'histoire locale. Pour cela, une fois encore, j'ai été contrainte de me faire orienter vers telle ou telle personne.

Certes, au final, le panel de ces recherches est différent de celui qu'il était à l'origine ; les contraintes liées au terrain ont eu raison de la population théorique qu'il représentait. Cependant, le corpus d'entretiens obtenu n'en reste pas moins intéressant. Il tient compte de bon nombre des critères indispensables à l'analyse définis au départ et rend visible toute la diversité de la population généalogique. Si les pourcentages des différentes catégories ne sont pas exactement suivis, le modèle est tout de même respecté. Le corpus d'entretiens de ces recherches est ainsi composé de 21 hommes, 9 femmes, 9 cadres supérieurs, profession libérale ou enseignants, 9 employés, 6 cadres moyens, 1 technicien, 1 ouvrier, 1 agriculteur et 3 « autres » (deux femmes au foyer issues du milieu ouvrier et une personne au handicap reconnu l'ayant empêché d'exercer une profession). Même s'ils ne sont pas nombreux, 5 sur 30, les actifs sont représentés et, de ce fait, certaines classes d'âge le sont également. Le corpus représente à la fois les généalogistes amateurs et professionnels, les successoraux, les familiaux, mais aussi les entrepreneurs de la généalogie.

Les entretiens réalisés ici donnent véritablement corps à ce travail de recherche ; ils sont une pièce indispensable du dispositif dans ce sens que, par leur diversité, richesse et particularité, ils dressent un portrait complet et tout à fait réaliste de ce que représente aujourd'hui l'espace généalogique, tant par sa population, que ses pratiques ou bien encore mécanismes de fonctionnement. Ils viennent parfaitement compléter le travail réalisé au cours de la période d'observation ou de celui, plus théorique, réalisé en amont reconstituant l'espace émergent de la généalogie.

C'est ainsi que peu à peu, de manière théorique au départ puis à travers les observations et les entretiens, cette thèse s'est mise en place. Elle s'est construite puis progressivement articulée autour de trois pôles principaux : la généalogie en tant qu'émergence et institutionnalisation d'un espace, les populations généalogiques et, enfin, la généalogie en tant que pratique culturelle démocratisée.

Dans une première partie, il est question de faire un état des lieux de la généalogie, de définir ce qu'elle est en tant que discipline, de mettre en avant ce qu'elle représente pour le grand public ou bien encore d'étudier les domaines qu'elle recouvre. Pour cela, la généalogie est étudiée pour elle-même, en tant qu'objet, et l'est tout au long de ces recherches sous l'angle de la construction d'un espace, qui obéit à une logique et des règles propres. C'est ainsi que sont analysées l'opposition entre pôles « amateur » et « professionnel », l'histoire de la généalogie depuis ses débuts à nos jours et la démocratisation massive qu'elle a connue des années 1970 à 2000.

Une fois cet espace mis en évidence, une large part du travail de recherche est dédié aux populations généalogiques divisées en deux groupes importants, eux-mêmes sous-divisés en sous-groupes. À l'aide des entretiens et observations principalement, la population des généalogistes est entièrement mise à jour : les généalogistes professionnels tout d'abord, qu'ils soient familiaux, successoraux ou entrepreneurs généalogiques, puis les amateurs, statistiquement et empiriquement. Toute la structure de la population généalogique, des populations généalogiques peut-on désormais dire, est alors dévoilée.

Enfin, une troisième partie réservée à la généalogie en tant que pratique culturelle démocratisée. Il y est à la fois question de généalogie en tant que pratique mémorielle — la généalogie y est alors étudiée sous l'angle de la mémoire familiale, de la mémoire régionale ou bien encore comme moyen de se justifier —, mais aussi en tant que pratique culturelle au travers de notions telles que celle d'univers de consolation, de bonne volonté culturelle, du rapport à la scolarité, du rapport à l'espace social ou à l'écriture de soi.

C'est ce panorama complet inédit de la généalogie comme pratique culturelle que ce travail de recherche propose, met en avant, compare et analyse.

Première partie :
**La généalogie, émergence et
institutionnalisation d'un espace**

« La notion de champ permet de restituer à la fois ce qui fait l'unité de cet espace de production et sa diversité »¹⁰.

Même s'il ne s'agit pas là de démontrer que la généalogie est un champ à part entière, la définition peut en partie s'appliquer à cette dernière en la transposant partiellement à la notion d'espace. Pour comprendre la position d'un généalogiste dans l'espace de la généalogie, il faut rendre compte de celle qu'il occupe dans l'espace dans son ensemble, voire du champ auquel il est rattaché — ici le champ académique de l'Histoire —, c'est-à-dire également dans les sous-espaces de cet univers, ces derniers étant en relation les uns avec les autres et fonctionnant comme des microcosmes. Il s'agit de « prendre en compte *en tant que tels* les espaces sociaux dans lesquels se trouvent *situés* les agents qui contribuent à produire »¹¹.

Les types de généalogies (amateur ou professionnelle), les spécialités généalogiques (familiale ou successorale) et les généalogistes tirant parti de l'économie parallèle générée par la généalogie¹² constituent autant de sous-espaces relativement autonomes, qui doivent leurs propriétés à la position qu'ils occupent dans le champ de la généalogie, subissant les « attractions et les répulsions des univers sociaux »¹³ qu'ils couvrent. Autrement dit, les sous-espaces définissant la sphère généalogique dépendent de la place que l'histoire de la généalogie leur a attribuée, et donc de fait des besoins auxquels a répondu la généalogie au cours des siècles.

¹⁰ MARCHETTI Dominique, « les sous-champs spécialisés du journalisme », in *Réseaux*, n° 111, janvier 2002, p.22-55.

¹¹ BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 89, septembre 1991, p.4.

¹² Par « généalogistes tirant partie de l'économie parallèle générée par la généalogie », il faut comprendre « les acteurs de la généalogie ne pratiquant pas directement la généalogie, mais vivant tout de même de son commerce ». Cette sous-population généalogique sera étudiée, comme le seront les autres, dans la deuxième partie de ce travail de recherche.

¹³ MARCHETTI Dominique, *art. cit.*, p.24.

Avant même de chercher à comprendre le fonctionnement des différents types de généalogie existants et formant la sphère généalogique, il faut appréhender la manière dont cette dernière se structure, à l'exemple du travail réalisé par Pierre Bourdieu sur le champ littéraire. Il y propose une analyse du champ en trois points :

« La science des œuvres culturelles suppose donc trois opérations nécessaires et nécessairement liées : premièrement, situer le champ littéraire (etc.) au sein du champ du pouvoir, avec lequel il est dans le rapport du microcosme au macrocosme ; en second lieu, analyser la structure interne du champ littéraire (etc.), univers obéissant à ses propres lois de fonctionnement et de transformation, c'est-à-dire la structure des relations objectives entre les positions qu'y occupent des individus ou des groupes placés en situation de concurrence pour la légitimité artistique ; enfin, analyser les habitus des occupants de ces positions, c'est-à-dire les systèmes de dispositions qui, étant le produit d'une trajectoire sociale et d'une position à l'intérieur du champ littéraire (etc.), trouvent dans cette position une occasion plus ou moins favorable de s'actualiser. »¹⁴.

Ainsi, appliquée à la généalogie, cette définition permet à la fois de situer la pratique par rapport au champ académique de l'histoire, d'observer et d'analyser le fonctionnement interne de l'espace généalogique, notamment par l'intermédiaire des mouvements opérés par les généalogistes, et de comprendre en détail la population qui construit et structure cet espace.

¹⁴ BOURDIEU Pierre, *art. cit.*, p. 5 et 6.

Chapitre 1 :

L'espace généalogique, une opposition entre pôles « amateur » et « professionnel »

L'espace de la généalogie se définit autour d'une opposition majeure entre un pôle « amateur » et un pôle « professionnel ». Depuis le milieu des années 1970, avec une accentuation depuis les années 1990-1995, l'explosion de publications de guides et manuels généalogiques, l'intérêt grandissant des médias pour le phénomène et le développement des sites internet facilitant les recherches ont vu croître le poids du pôle amateur, le pôle professionnel ne représentant qu'environ 1 % de la population des généalogistes¹⁵.

Cette opposition entre deux axes principaux renvoie en premier lieu aux propriétés des publics auxquels s'adresse la généalogie, et donc aux fonctions très différentes que les groupes sociaux confèrent à la pratique généalogique.

Bien qu'empiriquement il paraît évident qu'il existe plusieurs sous-populations d'amateurs, et nous le verrons un peu plus tard, officiellement, que ce soit dans les études statistiques ou dans les manuels de généalogie, les généalogistes amateurs font tous partie d'une même et seule catégorie, qu'ils soient débutants ou confirmés par exemple.

À l'opposé, la population des généalogistes professionnels se trouve officiellement sous-divisée en deux catégories : les généalogistes professionnels familiaux et les généalogistes professionnels successoraux. Les généalogistes familiaux sont pour la plupart des généalogistes amateurs qui ont décidé de vivre

¹⁵ « Les publics des archives départementales et communales », p. 4.

de leur passion en recherchant pour des particuliers des actes permettant de retracer leur lignée, à l'exemple de Frédéric O. (entretien n° 30) qui explique ainsi sa reconversion :

« J'ai fait ma généalogie personnelle il y a une quinzaine d'années et j'ai eu l'idée, voyant dans les revues généalogiques des gens qui souhaitaient faire des recherches... et n'ayant pas le temps ou habitant trop loin, ils recherchaient des gens pour faire des recherches, moyennant finance bien entendu. Et je m'y suis mis en lançant une annonce, en janvier... en décembre 96. Et tout de suite, on m'a répondu par... y'a eu plusieurs courriers. C'est comme ça que je me suis lancé. Et après, on apprend sur le tas. Y'a pas d'étude à faire, hein, pour être généalogiste. Au fur et à mesure des renseignements que l'on collecte avec les gens des archives, soi-même euh... on arrive très bien à faire ce métier enfin... oui, ce métier (...) avant la généalogie, j'étais employé de banque, pour dire précisément hein. Et y'a eu euh... une restructuration entre euh... je travaillais à la Société Générale d'Angoulême, et ça c'est restructuré avec Cognac. Y'a eu suppression de personnel et moi, étant célibataire, j'ai été invité à quitter les lieux. Et étant intéressé par la généalogie, je me suis lancé là-dedans »¹⁶.

Frédéric O. est le parfait exemple de cette reconversion des généalogistes amateurs en généalogistes professionnels. Le fait que la frontière soit si mince entre généalogie familiale et généalogie amateur permet facilement de faire évoluer sa passion en emploi rémunérateur, mais elle peut également poser problème du fait même qu'il est difficile pour ces nouveaux travailleurs indépendants de dissocier la généalogie qu'ils pratiquent pour leur loisir de celle qu'ils pratiquent pour les autres, rémunératrice cette fois, à l'exemple de Stéphane P. (entretien n° 5)¹⁷ :

« Étant donné la passion que vous vouez à la généalogie et le temps que vous y consacrez, vous n'avez jamais pensé à en faire une profession ?

Ah si, c'est ma profession.

C'est votre profession ? Ça fait longtemps ?

Deux ans. Enfin là je vais faire faillite parce que ça marche pas, mais euh...

Donc votre but est de vivre de la généalogie.

Ouais enfin, j'essaie quoi. Ouais non, mais comme je connaissais des choses j'ai essayé d'en faire un peu quoi. Mais comme j'ai pas beaucoup de clients, j'ai surtout beaucoup travaillé sur ma famille. Donc dès que j'ai un moment où je fais rien, je fais ça quoi. Et comme c'est la plupart du temps... Et puis donc après j'ai la passion moi de trouver, de regarder dans les documents anciens.

Comment ça vous est venu l'idée de passer professionnel ? Ça vous paraissait aller de soi ?

¹⁶ Frédéric O. (entretien n° 30), 47 ans, généalogiste familial après avoir été employé de banque, a débuté la généalogie dans les années 1980. Frédéric O. est un généalogiste professionnel familial connu de tous ceux qui fréquentent les archives départementales de la Charente, et particulièrement apprécié des généalogistes amateurs qu'il aide volontiers dans leurs recherches.

¹⁷ Stéphane P. (entretien n° 5), 26 ans, Licence d'histoire (niveau) et maîtrise de sociologie, généalogiste familial, a débuté la généalogie à la toute fin des années 1990.

Non, mais j'étais demandeur d'emploi et puis à un stage de l'ANPE, on m'a dit « soit vous créez votre entreprise, soit vous allez travailler dans le bâtiment », parce qu'il n'y a pas d'autre secteur. Alors je me suis dit « ben on va essayer ». Et là je viens de me rendre compte qu'en fait, ils auraient pu me proposer d'autres types de contrats.

Être généalogiste professionnel n'était pas une vocation alors ?

Non, mais ça m'intéressait avant alors pourquoi pas. On va essayer quoi ».

Les généalogistes successoraux, quant à eux, sont mandatés par un notaire pour retrouver les héritiers d'une succession ; ils deviennent alors l'intermédiaire rémunéré entre le notaire responsable de la succession et les héritiers, à l'exemple de Simon L. (entretien n° 26)¹⁸ qui définit son métier comme étant un travail réalisé à la demande des notaires et de toute personne ayant intérêt à la recherche des héritiers, qui consiste en une recherche partiellement ascendante sur deux ou trois générations au maximum pour ensuite redescendre les branches pour trouver les vivants, localiser les clients et prendre contact avec eux. Si ces derniers l'acceptent, le généalogiste successoral devient alors mandataire des héritiers auprès du notaire et reçoit pour rémunération un pourcentage de la succession en échange de la révélation des informations. Même si, tout comme pour le métier de généalogiste familial, aucune formation spécifique pour le métier de généalogiste successoral n'est nécessaire, ces deux catégories de généalogie sont différentes. Comme le signale Simon L., la généalogie est dans son cas un outil au service du droit ; elle a ici une utilité bien précise : établir la dévolution successorale.

À ces deux sous-catégories de généalogistes professionnels s'ajoute une troisième qui n'apparaît pas officiellement dans les études concernant la population des généalogistes, mais dont on ne peut pas nier l'existence : les personnes ayant fait commerce de la généalogie, en surfant sur l'engouement des Français pour cette dernière depuis les années 1990, sans pour autant pratiquer la généalogie en elle-même. Autrement dit, ils ne gagnent pas leur vie en recherchant des actes pour des particuliers ou des notaires, mais mettent à disposition des chercheurs d'ancêtres

¹⁸ Simon L. (entretien n° 26), 36 ans, Maîtrise en droit privé, généalogiste successoral, a débuté la généalogie fin des années 1990. Il dirige l'une des antennes régionales des archives Andriveau, étude successorale implantée nationalement depuis 1830 ayant son siège à Paris. Les informations livrées par Simon L. ne sont pas des citations à proprement parler puisqu'il a refusé l'enregistrement de la conversation ; il s'agit donc là de notes prises au cours de l'entretien.

contre rémunération tout ce qui peut leur permettre de chercher. La généalogie n'est alors pas vraiment leur profession, mais plutôt leur fonds de commerce ; il n'en reste pas moins qu'ils vivent de la généalogie.

Dans le deuxième temps de ces recherches, nous verrons que les généalogistes amateurs ne font pas de la généalogie pour les mêmes raisons que les généalogistes professionnels. Pour les amateurs, la généalogie est davantage un moyen d'acquérir une image d' « érudit local » ; cela lui donne l'impression d'être un chercheur, un expert de sa famille. Il est la référence que l'on consulte pour l'histoire familiale puisqu'il a fait siens des ancêtres qu'il s'est appropriés au fil de ses recherches. Cette pratique lettrée, avec la forme d'écriture populaire qu'elle permet, peut être alors envisagée pour ces personnes comme ce que Claude Poliak qualifie d'« univers de consolation »¹⁹ organisé et structuré permettant de compenser une déqualification. Autrement dit, par la généalogie, des individus ayant un niveau de diplôme satisfaisant, mais une profession en deçà de leurs espérances compenseraient cette frustration intellectuelle par un loisir cultivé, proche du métier d'historien. De même, les généalogistes amateurs issus d'un milieu social très modeste cherchent par l'intermédiaire de la généalogie à toucher du doigt une carrière intellectuelle dont ils ont été privés. La compensation est donc l'un des principaux moteurs qui poussent les individus à pratiquer la généalogie.

Pour les généalogistes professionnels, la motivation est souvent similaire, mais elle l'est à une autre échelle. Alors que les amateurs tentent de devenir experts de la famille ou du cercle qu'ils fréquentent, une partie des généalogistes professionnels, ceux qui sont véritablement acteurs du changement et militent pour la diffusion de la généalogie, tentent de se faire reconnaître auprès du public le plus large possible. Ils deviennent experts nationalement, voire internationalement.

¹⁹ POLIAK F. Claude, « Pratiques et univers de consolation. Les écrivains amateurs », in MAUGER Gérard (sous la direction de), in *Droits d'entrée: modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006, p.215.

L'idée dans le cas présent est que la généalogie a une légitimité quasi savante puisque les généalogistes font de l'histoire. De la petite histoire, mais de l'histoire tout de même. Il ne s'agit pas là des généalogistes professionnels familiaux ou successoraux qui souvent, eux, ont fait de leur passion amateur un métier leur permettant de vivre, mais des généalogistes œuvrant pour la reconnaissance de la généalogie en tant que science annexe de l'histoire méritant sa place à l'université. Ces généalogistes-là sont souvent des individus qui mettent à profit un cursus universitaire assez important, bac+4 ou bac+5, alors que les généalogistes familiaux ou successoraux se lancent dans la profession pour vivre d'une passion qu'ils pratiquent en amateur depuis bien des années. La généalogie pratiquée n'est donc pas la même selon les publics auxquels elle s'adresse.

Ce clivage entre professionnels et amateurs en généalogie transparait de manière indirecte dans les discours des généalogistes. Il ne s'agit alors pas pour eux d'exposer ou de revendiquer une place dans cette dichotomie, mais plus de s'y définir par défaut. S'ils savent de manière claire se placer chez les amateurs ou chez les professionnels, en revanche, ils ne nuancent pas les propriétés qui déterminent leur propre activité permettant de la classer. En d'autres termes, les généalogistes se caractérisent eux-mêmes davantage par ce qu'ils ne sont pas, que par ce qu'ils sont.

Prenons l'exemple des généalogistes successoraux. Dans le récit de son activité, Simon L. (entretien n° 26) se définit comme généalogiste professionnel puisqu'il déclare sa qualité de chercheur d'ancêtres au Tribunal de Grande Instance auprès duquel il obtient reconnaissance par le biais d'un certificat d'exercice temporaire, exerçant pour le droit, mais ne s'expose pas comme travailleur en droit, comme peuvent l'être les greffiers ou les clercs, par exemple. Il explique plus sa situation professionnelle par le fait qu'il n'est pas juriste ou notaire, que par la place qu'elle trouve dans le droit, dans lequel elle est définie et réglementée.

De même, les généalogistes amateurs qui recherchent leurs ancêtres de manière qualitative, c'est-à-dire qui tentent en diversifiant les sources documentaires de reconstituer la biographie de leurs ancêtres, ne se définissent pas comme historiens locaux puisque pour eux l'historien local est un historien diplômé de l'université, ayant suivi une formation d'historien, mais plus comme quelqu'un travaillant la petite histoire, l'histoire du quotidien, alors même que certains publient des articles ou ouvrages d'histoire locale reconnus.

Pour d'autres, comme les généalogistes familiaux, les discours sont moins clairs. Ils sont généalogistes professionnels puisqu'ils vivent de la recherche d'ancêtres, mais ne se positionnent pas en réelle opposition avec la généalogie amateur, par laquelle ils sont souvent passés avant de s'installer professionnels, arguant qu'il s'agit des mêmes pratiques, que seule la rémunération crée la différence. Même si, dans ce cas, la frontière entre professionnels et amateurs est moins nette, elle existe et contribue à définir un type de population.

Ainsi, le clivage « amateur » « professionnel » est omniprésent dans les discours, dans les manières dont les généalogistes définissent leur activité, même s'il n'est parfois que sous-entendu. Dans les discours comme dans les pratiques, nous le verrons un peu plus tard, l'opposition « professionnels » « amateurs » participe en grande partie à la construction de l'espace de la généalogie, permettant à chacun de ses acteurs d'y trouver une place.

Chapitre 2 :

Aux origines de la généalogie :

une pratique noble

Cette idée d'opposition entre un pôle « amateur » et un pôle « professionnel » renvoie également aux propriétés de la généalogie elle-même, ce second aspect étant lié au premier par le biais des transformations des publics et de leurs styles de vie. Autrement dit, le succès que connaît la généalogie actuellement ne résulte pas uniquement du fait qu'un public puisse avoir besoin de compenser ou d'évacuer une frustration intellectuelle, il découle aussi de ce que propose la généalogie aux individus qui souhaitent un jour la pratiquer. Ainsi, pendant des décennies, voire des siècles, la généalogie ne pouvait intéresser un large public puisqu'elle permettait seulement de trouver des ancêtres prestigieux qui ne correspondaient qu'à une infime partie de la population. La mise en place de l'État civil par Napoléon a rendu possible bien des années après, lors du retour aux sources et du besoin de ré-enracinement conséquents de mai 68²⁰, de populariser les recherches. Alors seulement la généalogie est devenue la pratique que l'on connaît aujourd'hui qui propose à chacun de retracer facilement son histoire familiale. Au fil des siècles, la généalogie s'est modifiée, a connu des changements structurels profonds qui ont fait qu'aujourd'hui elle peut être pratiquée par un grand nombre d'individus. Elle n'a pas toujours été réalisable pour les amateurs, ni même pour les professionnels bénéficiant aujourd'hui de l'économie générée par la généalogie ; ce qu'elle proposait n'intéressait qu'une infime partie de la population.

²⁰ CABANEL Patrick, "La « fièvre » généalogique : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ?", in *Revue Française de Généalogie*, n° 95 (décembre 1994/janvier 1995), p. 19.

Par delà une description de la structuration de l'espace généalogique, il faut décrire ses évolutions récentes pour comprendre le fonctionnement de cet espace et ses aboutissants. Augmentation des publications de guides et manuels de généalogie, diffusion d'articles dans la presse quotidienne, explosion du web généalogique, archives en ligne, etc. En trente ans, des années 1970 aux années 2000, la généalogie a connu un développement fulgurant. On peut alors même parler de démocratisation de la généalogie, puisqu'à partir des années 1970 la généalogie n'est plus l'apanage d'une élite aristocratique ou de professionnels, comme les généalogistes successoraux, elle devient progressivement loisir commun.

Cette diffusion de la généalogie s'observe particulièrement à travers l'évolution des divers écrits concernant le sujet. À partir des années 1970, la généalogie se popularise donc de manière considérable dans les librairies et les bibliothèques, dans les cercles et associations de généalogie, puis enfin à partir des années 1990 dans les foyers par l'intermédiaire des médias et d'internet. Chacun peut alors, depuis ces différentes périodes, avoir accès facilement et librement à la généalogie. Le nombre relatif de généalogistes professionnels n'évolue guère alors que celui des généalogistes amateurs explose totalement. Une nouvelle forme de population généalogique apparaît puisqu'avec la démocratisation de la généalogie naît une économie parallèle sans cesse grandissante.

Pour mieux comprendre la direction prise par la généalogie ces dernières années, ainsi que son installation durable dans le paysage français des loisirs, il faut se pencher sur son histoire. Cette dernière permet à la fois de trouver la source de la présence de la généalogie en France, mais aussi de comprendre son évolution dans le temps, jusqu'à l'engouement que l'on connaît aujourd'hui. Avec l'explosion de popularité qu'a connue la généalogie ces vingt-cinq dernières années, on pourrait être tenté de croire que cette dernière, telle qu'on la connaît, est née dans les années 70. Or il n'en est rien. La recherche d'ancêtre n'est pas un fait nouveau dans l'histoire de France. Pour plus de clarté, la généalogie sera ici étudiée sur les quatre

grandes périodes durant lesquelles elle a connu de profondes évolutions, non pas qu'elle n'ait pas existé entre chacune de ces périodes, mais elle ne connaît pas alors de mutation significative marquante.

2.1. La généalogie à son origine.

Tous les manuels dès les années 1985-1990 reprenant l'histoire de la généalogie, à l'image de celui précurseur de Pierre Durye²¹, font état de la Bible comme étant la première généalogie réalisée. Pour justifier ce choix concernant les origines de la généalogie, les auteurs avancent, à l'image de cet article écrit par Myriam Provence dans *Généalogie Magazine*²², que la Bible commence par la Genèse qui serait le premier traité de généalogie descendante depuis la Création. Il y est fait état des fils de Noé qui sont à l'origine de l'émergence et de la dispersion des races. On cite ensuite l'évangile de Saint-Matthieu qui décrit la généalogie descendante de Jésus, d'Abraham jusqu'à Joseph. Tout cela étant représenté par l'Arbre de Jessé²³. L'évangile de Saint-Luc, quant à lui, donne la généalogie ascendante de Jésus jusqu'à Abraham, que l'on dit « créé de Dieu ». Cette généalogie biblique a pour objectif de prouver que les élus de Dieu descendent bien du premier ancêtre créé par Dieu, à savoir Adam.

²¹ DURYE Pierre, *La généalogie*, Paris, Presses Universitaires de France, collection "Que sais-je?", 1985, p. 7.

²² PROVENCE Myriam, « Le jour où tout commença : les origines de la généalogie », in *Généalogie Magazine*, juin 2007, n° 271, p. 10-16.

²³ Illustration 1 : L'arbre de Jessé et Illustration 2 : L'arbre de Jessé, p. 499.

2.1.1. Les premiers exemples de généalogies figurées : les *Beatus*.

L'exemple de la Bible met bien en avant une forme de généalogie, mais pas celle qu'on lui connaît aujourd'hui, à savoir le modèle le plus courant, très graphique : l'arbre. Pour en voir les réelles prémices, il faudra attendre le X^e siècle en Espagne avec les *Beatus*, l'Espagne étant le premier pays dans l'Europe chrétienne à transmettre un riche legs de schémas et de tableaux étroitement liés aux Écritures. Ces schémas représentant les descendance des patriarches et les ancêtres du Christ semblent spécifiques de la Péninsule ibérique. C'est ce que Christiane Klapisch-Zuber met en avant en montrant que c'est avec les *Beatus* que l'on retrouve la première « expression visuelle cohérente au genre généalogique »²⁴, ces schémas représentant les descendance des patriarches et les ancêtres du Christ.

C'est *Beatus* de Liébana — prêtre, moine, abbé ou curé, selon les textes le concernant —, qui est à l'origine de ces documents, rédigeant en 776, puis remania en 786, un *Commentaire de l'Apocalypse*. Ces manuscrits sont composés de deux branches et de sous-branches que les experts ont classées en fonction de la présence des généalogies. Bon nombre d'entre eux contiennent des textes courts introductifs, conclusifs et de liaison, mais aussi un ensemble de textes et d'images préalables dont font partie les généalogies²⁵. Les images qu'incluent les généalogies dans le *Commentaire de l'Apocalypse* restent relativement rares et pauvres. Elles se limitent à quelques vignettes représentant le couple des parents primordiaux, les patriarches et parfois leurs épouses, le roi David, la Vierge trônant et représentant

²⁴ KLAPISCH-ZUBER Christiane, *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, Collection l'esprit de la cité, 2000, p. 61.

²⁵ cf. Illustration 3 : Adam et Eve, la chute à Illustration 5 : Sacrifice d'Isaac par Abraham et sa femme Sarah, p. 500.

l'Enfant. Ces généalogies sont les premières conservées depuis l'Antiquité à offrir un exemple de visualisation systématique de la parenté.

C'est en ouverture de son œuvre que Beatus de Liébana a placé une série de tables généalogiques illustrant la descendance d'Adam, et menant jusqu'au Christ. C'est là, en introduction à l'Ancien Testament, que les Bibles du Xe siècle introduisent leurs tables généalogiques. Les tableaux de Beatus de Liébana sont un ensemble de sept feuillets et de quatorze pages, qui couvrent la période allant de la Chute à la Naissance du Christ. Ils représentent le vaste ensemble des généalogies contenues dans les livres de la Genèse et des Chroniques ; ils explorent ainsi des lignées bibliques collatérales et suivent des descendances issues d'aïeux fondateurs très éloignés de ceux du Christ. Ces tableaux entendent également synthétiser et ordonner de façon chronologique des données relevant de l'histoire « universelle », puisqu'ils révèlent des généalogies de souverains ou d'empereurs par exemple. De plus, les tableaux incluent des indications chiffrées, les âges des ancêtres et patriarches à la conception de leur premier fils ou de leur mort, ce qui permet d'établir une chronologie absolue ayant pour départ la Création.

Beatus ou bibles, le débat sur l'origine des tableaux généalogiques.

La lecture des Beatus, nom donné aux tableaux de Beatus de Liébana, rend possible le repérage de traits communs à tous ces tableaux ; ainsi, Christiane Klapisch-Zuber explique que les Beatus « suivent la forme des noms bibliques que donne la Vetus latina et les textes s'appuyant sur cette traduction ancienne de la Bible »²⁶.

Les auteurs des généalogies des Beatus semblent organiser globalement leur matériel de façon très comparable, ce qui permet de penser qu'un modèle unique s'est rapidement diffusé au X^e siècle. Or, Christiane Klapisch-Zuber nous montre qu'en affinant cette lecture, d'un manuscrit à l'autre, l'on constate qu'il n'en est rien. La disposition des lignées sur la feuille, la graphie des noms ou bien encore la rédaction des courts textes additifs présentent des variantes assez considérables.

L'étude approfondie des Beatus permet également de réaliser une comparaison avec les bibles disponibles à cette même époque en Espagne. La première lecture met à jour des parentés évidentes avec les Beatus, tant sur le plan textuel que sur le plan graphique, mais lorsque l'on s'attarde un peu sur cette étude, des divergences ne tardent pas à apparaître : les bibles consacrent généralement moins de folios aux généalogies – elles en comptent cinq contre sept dans les Beatus —, et leur découpage n'est pas exactement le même que celui des Beatus illustrés dans la même période.

Les caractères communs restent tout de même nombreux, à l'image de la tradition textuelle, pour les textes intégrés dans les tableaux généalogiques. Comme les Beatus, les bibles ajoutent aux tableaux généalogiques proprement dits des notes d'ordre biographique, géographique ou chronologique, dont les textes ne sont pas bibliques. Comme eux, elles les présentent dans des arcades ou des cartouches géométriques particulières, souvent situées aux mêmes endroits de la page et de mêmes formes que dans les Beatus. Comme eux encore, elles notent des noms de femmes dans ces tableaux et intègrent aux généalogies bibliques au moins certaines des lignes collatérales, des dynasties ou des séries de personnages également retenus par les Beatus.

L'étude en parallèle des Beatus et des bibles permet donc de mettre en avant certains traits communs qui influencent la construction générale des tableaux, notamment le texte, les noms retenus et les choix graphiques particuliers. Mais elle met également en évidence des divergences dans la tradition textuelle et dans l'exécution, ce qui semble démontrer qu'à l'époque de la rédaction des généalogies, le modèle s'était déjà diversifié.

Il existe donc bien un parallèle entre la rédaction des Beatus et celle des bibles. Même s'il est avéré aujourd'hui que l'antériorité revient aux généalogies des bibles, le débat sur l'origine et l'évolution

²⁶ KLAPISCH-ZUBER Christiane. *Op. Cit.*, p. 67.

des modèles généalogiques reste entier. Si les manuscrits des Beatus et des bibles espagnoles sont aujourd'hui les seuls écrits connus en Occident qui aient osé, au X^e siècle, transcrire par des schémas les généalogies de la Bible, il est intéressant, voire légitime, de s'interroger sur l'origine de leur élaboration et l'évolution de leurs modèles.

C'est du Liber genealogus, écrit avant 427 par un auteur d'Afrique du Nord, que les Beatus tireraient leurs sources de textes généalogiques et chronographiques. Cette compilation se fondait sur la traduction en latin de la Bible dite Vetus latina, antérieure à la Vulgate traduite par Saint Jérôme. De ce Livre des généalogies proviennent plusieurs textes insérés dans les généalogies des Beatus, y compris le texte conclusif justifiant le fait de représenter les deux lignes menant au Christ. Les noms de nos généalogies dont l'authenticité n'est pas établie en sont tirés, et la forme de beaucoup d'autres suit la graphie donnée par la Vetus latina.

En revanche, le débat subsiste en ce qui concerne le moment de la rédaction et les modalités de transmission du texte original, archétypal, dont les divers critiques et comptes-rendus auraient entraîné l'insertion de fragments du Liber genealogus dans les généalogies des bibles et des Beatus. Une première hypothèse voudrait que ce soit des bibles, recensions de la Vetus latina, que le Beatus tire ses généalogies accompagnées de textes tirés du Liber genealogus. Le long écart de temps qui sépare l'éventuel texte modèle du V^e siècle et les premières bibles du début du X^e siècle comportant des généalogies aurait laissé le champ libre à des recenseurs peu scrupuleux. Les variantes se seraient alors multipliées, reproduites par la plume des moines des Asturies, de León ou de Castille.

Mais cette hypothèse ne convainc pas une partie des chercheurs qui situent plutôt aux VI^e et VII^e siècles l'édition de la Vulgate typique de l'Espagne et l'élaboration d'un modèle wisigothique, qui composent les tableaux généalogiques rencontrés dans les Beatus. Mais cette nouvelle vision de l'origine des tableaux généalogiques des Beatus laisse entier le problème de l'incorporation du matériel généalogique dans l'héritage biblique hispanique.

Christiane Klapisch-Zuber montre que les deux anciennes hypothèses antagonistes – ou cette incorporation aurait eu lieu au temps de Beatus, ou Magius aurait été l'inventeur au X^e siècle – sont aujourd'hui écartées. Il n'en reste pas moins que les recherches n'ont toujours pas décidé du moment précis où les bibles ont accueilli les généalogies et leur contexte chronographique, et où elles ont constitué le relai par lequel les diagrammes ont investi enfin les Beatus du X^e siècle.

Bon nombre d'entre eux contiennent de courts textes introductifs, conclusifs et de liaison, mais aussi un ensemble de textes et d'images préalables dont font partie les généalogies, ces généalogies étant les premières conservées depuis l'Antiquité à nous offrir un exemple de visualisation systématique de la parenté.

2.1.2. Quand les mots sont porteurs de sens : représentations graphiques des Beatus.

À première vue, les généalogies bibliques ont de quoi dérouter le lecteur moderne. De toute généalogie ou figure généalogique, on attend normalement un éclairage simple et rapide des relations de parenté. En effet, la visualisation devrait logiquement faciliter, voire éviter, la lecture d'un texte. Or, dans les Beatus, ça n'est pas le cas. Pour illustrer cette forme graphique spécifique qu'est la généalogie biblique, appuyons-nous une fois encore sur un exemple de Beatus, à savoir l'un des plus connus, celui écrit à Saint-Sever au XI^e siècle²⁷.

D'un premier abord, les moyens utilisés par l'artiste sont simples et reconnaissables : des ronds et des traits forment un vocabulaire graphique de base. Il s'agit là de la technique utilisée par bon nombre de généalogistes, experts ou amateurs, jusqu'à l'époque moderne. Mais lorsque l'on approfondit cette lecture, le regard se perd dans un dédale de lignées, sans être guidé par les lignes de filiation. À ceci, trois explications : les médaillons, couleurs et liens utilisés dans la représentation. Ces trois indicateurs ne sont alors pas codifiés, universalisés, comme c'est le cas aujourd'hui. Les tailles et positions des médaillons ne permettent pas de reconnaître au premier coup d'œil les positions généalogiques ou les fonctions différentes qui pourraient être affectées au médaillon. De même, la signification de l'utilisation des couleurs est tout aussi énigmatique que la dimension ou la position des médaillons, et ce, même si les dessinateurs utilisaient des couleurs différentes pour identifier visuellement des ensembles. Quant aux lignes ou rubans qui relient chaque médaillon entre eux, la conclusion est la même. Les traits que l'on retrouve dans ces tableaux n'indiquent pas exclusivement les liens de père en fils ; ils ne semblent même pas être le signe exclusif d'un rapport

²⁷ cf. Illustration 6 : Généalogie du Christ à Illustration 17 : Généalogie du Christ, p. 501 à 505.

de parenté. Ils fonctionnent alors plutôt comme autant de vecteurs qui guident l'œil sur la page et facilitent la lecture.

**Médailles, couleurs et liens utilisés
dans les représentations généalogiques graphiques des Beatus²⁸.**

Le médaillon, tout d'abord. Il n'individualise pas systématiquement un individu, comme c'est le cas dans les généalogies modernes. Ici, le médaillon semble pouvoir contenir tout type d'indications, de renseignements : texte, nom, image. Son emploi est polysémique : les textes qui y sont insérés peuvent se réduire à un seul nom ; mais le plus souvent il en comporte deux, joints par les mots désignant la relation de parenté qui les unit comme « fils de », « qui engendra » ou encore « épouse de ». Le médaillon a également souvent pour vocation de commenter la biographie du personnage dont le nom est contenu dans la même rondelle ; mais parfois, ces commentaires sont isolés dans un médaillon voisin, autonome ou accoté à la rondelle qui contient le nom.

Leur taille non plus ne permet pas de reconnaître au premier coup d'œil les positions généalogiques ou les fonctions différentes qui pourraient être affectées au médaillon. Le dessinateur de Saint-Sever utilise, par exemple, pas moins de cinq modules de tailles différentes dès la première page. On pourrait attendre de calibres aussi variés des fonctions différentes, ou des positions particulières dans la hiérarchie de la parenté, mais il n'en est rien. Sa taille n'attribue pas au médaillon de rôle défini ou immuable.

Les tableaux, à vrai dire, apparaissent comme des sortes de labyrinthes ; il y est très difficile de suivre visuellement une descendance. En dehors de la lignée du Christ qui se visualise généralement de gauche à droite, l'orientation des généalogies annexes invite usuellement à une lecture de haut en bas. Mais parfois, afin d'occuper tout l'espace de la feuille, le dessinateur situe l'aïeul dans le coin gauche du feuillet, ou dans le coin droit, ce qui oblige le dessinateur à disposer obliquement une partie des descendance, et de ce fait complique sensiblement la lecture. Christiane Klapisch-Zuber écrit d'ailleurs à ce sujet : « Aussi les lignées particulières s'orientent-elles dans les directions les plus variées : l'œil doit suivre des séries de médaillons ici verticales et là horizontales ; ailleurs, il lui faut procéder obliquement ou revenir en arrière pour saisir des guirlandes de cercles qui se retournent et se recroquevillent sur elles-mêmes, qui zigzaguent ou se poursuivent de façon rectiligne d'une page à l'autre. Les médaillons sont parfois agglomérés en grappes denses, dont chaque grain est lié à tous ses voisins ; et, parfois, ils s'égrènent au contraire en longues files dont les éléments semblent issus les uns des autres », qui montrent bien la complexité de la lecture de ces tableaux généalogiques.

²⁸ KLAPISCH-ZUBER Christiane. *Op. Cit.*, p. 76-77.

En plus de cela, et comme pour compliquer encore davantage la lecture, les codes couleur utilisés par les dessinateurs ne semblent pas relever d'une logique universelle, d'une codification adoptée par tous. Même s'il est vrai que les dessinateurs utilisaient des couleurs différentes pour identifier visuellement des ensembles, la signification de l'utilisation de ces couleurs est tout aussi énigmatique, équivoque, que la dimension ou la position des médaillons, comme nous l'avons vu un peu plus tôt. Il semble donc difficile de parler de codage systématique des informations généalogiques par la couleur. Cette dernière distingue tantôt de véritables lignées, tantôt des fratries ; elle met en avant parfois un couple conjugal, parfois un couple filial. Christiane Klapisch-Zuber explique, à propos des codes couleur de ces tableaux généalogiques, que : « Plutôt que d'introduire une hiérarchie dans les informations, il semble donc que les couleurs aient pour fonction soit d'animer la lecture, soit d'en souligner les scissions. C'est en effet le déchiffrement des textes qui nous permet de saisir le sens donné à ces regroupements. Autrement dit, le langage graphique ne se suffit pas à lui-même ».

La même conclusion s'impose lorsque l'on consacre quelques minutes à l'étude des lignes ou rubans qui relient chaque médaillon entre eux. Christiane Klapisch-Zuber explique que : « l'idée d'affecter une signification univoque à ce très simple signe qu'est la ligne est tout à fait étrangère au dessinateur ». Le trait que l'on retrouve dans ces tableaux n'indique donc pas exclusivement le lien de père ne fils ; il ne semble même pas être le signe exclusif d'un rapport de parenté. De façon plus générale, on peut dire qu'il établit un rapport, quel qu'il soit, entre deux textes. Au lieu de représenter un lien de parenté particulier entre deux individus, il fonctionne plutôt comme un vecteur qui guide le parcours de l'œil sur la page et facilite la lecture.

En dépit de ce que l'on vient de voir, on ne peut pas dire que l'utilisation des symboles graphiques dans les généalogies bibliques soit anarchique. Il semblerait même parfois que chez certains dessinateurs elle soit le fruit d'une longue réflexion. Ainsi, la répétition de certains procédés suggérerait que les dessinateurs qui travaillaient aux généalogies partageaient des codes visuels dans la mise en page et dans l'emploi des couleurs. Un dessinateur a donc ses propres codes qu'il applique à la plupart de ses travaux, mais qu'il ne partage pas nécessairement avec les autres dessinateurs. Malheureusement, les quelques exemples encore exploitables à l'heure actuelle ne suffisent pas à affirmer que de tels codes permettraient à eux seuls d'expliquer la fonction même des généalogies de l'époque. Ainsi, les choix, qu'ils soient d'ordre formel ou moral, semblent se soumettre à des goûts personnels.

Parfois, la couleur semble permettre d'identifier de vastes blocs de descendance, alors que d'autres utilisent la couleur pour singulariser chaque lignée particulière au sein des descendance. Christiane Klapisch-Zuber écrit ainsi à ce propos : « Ici, l'emploi réfléchi de la couleur tend à signaler au lecteur l'unité et la cohésion d'un ensemble, ou au contraire la rupture et l'éclatement : l'alternance de deux couleurs marquera la succession des générations dans une lignée, l'abandon d'une couleur pour une autre signifiera le passage d'une fratrie à la suivante quand bien même elles se suivent sur une même ligne ».

De même, la disposition des médaillons semble faire partie des codes personnels des enlumineurs. Ces derniers ne paraissent pas se donner pour mission de simplement remplir l'espace entier de la page et de distribuer les autres informations en fonction des vides entre les lignées. Les changements de direction dans un alignement de médaillons ou l'isolement de l'un d'entre eux ne se font pas au hasard. Qu'ils soient alliés ou non à un code couleur, ils mettent l'accent sur les statuts différents au sein d'un groupe. Christiane Klapisch-Zuber donne l'exemple de la sœur par rapport à ses frères, ou encore de l'épouse par rapport à son mari ou à ses fils. De même, les liens doublés semblent refléter et insister sur l'égalité de conditions entre frères, et imposer un ordre de lecture.

Dans ce jeu de couleurs, de lignes et de mises en page, les dessinateurs, auteurs des généalogies, ne font pas tous preuve du même talent. Alors que certains transcrivent la multiplicité des épouses ou des lignées issues des différents fils d'un patriarche, d'autres se contentent de placer des médaillons les uns à côté des autres sans regroupements ou hiérarchies évidents. En un siècle, entre les premières généalogies bibliques et les *beatus*, les tableaux généalogiques ont pris des couleurs, se sont vus détaillés en sous-groupes et hiérarchisés au sein même des lignées, le tout facilitant toujours davantage la lecture.

De plus, la répétition de certains procédés suggère déjà que les dessinateurs qui travaillaient aux généalogies partageaient des codes visuels dans la mise en page et dans l'emploi des couleurs. Un dessinateur a donc déjà à l'époque ses propres codes qu'il applique à la plupart de ses travaux, mais qu'il ne partage pas nécessairement avec les autres dessinateurs.

2.1.3. Beatus et généalogies bibliques : usages des représentations graphiques.

Cette déjà longue tradition graphique dans les généalogies bibliques amène tout naturellement à s'interroger sur l'usage auquel étaient destinés les diagrammes. Pourquoi tant d'efforts à cette époque ? À quoi bon réaliser ces schémas répétitifs

qui sont parfois loin de clarifier les liens de parenté, comme nous avons pu le constater un peu plus tôt ?

Christiane Klapisch-Zuber fournit un début de réponse dans ses recherches. Elle explique ainsi les généalogies hispaniques qu'elle prend pour exemple sont des outils conçus par des moines et destinés à d'autres lettrés. Ces dernières renvoient à un texte sacré, à l'Écriture, mais aussi à la chronologie, la géographie du monde habité ou bien encore les merveilles de l'univers, parce que ces connaissances recelaient le grand dessein de Dieu. La signification des généalogies bibliques n'était pas accessible à qui ne savait déchiffrer les textes. Il s'agit là d'une différence importante avec les généalogies modernes qui reposent, elles, sur un langage graphique unifié : les symboles peuvent être compris par tous, y compris par ceux qui ne savent pas lire, à condition de ne pas se soucier des noms individuels eux-mêmes.

Quant à l'usage des généalogies en lui-même, on ne peut que spéculer en reprenant quelques idées avancées par d'autres chercheurs, à l'image de chercheurs en histoire ayant étudié avec attention les *beatus*. John Williams, par exemple, avance que les *beatus* auraient eu un usage monastique plutôt que liturgique. Ainsi, les *beatus* auraient pu être lus au réfectoire entre Pâques et Pentecôte. Les rubriques et les images contenues dans les tableaux généalogiques auraient permis la lecture publique qui pouvait se prolonger par la suite en des exercices spirituels individuels. La contemplation des images, résumant le contenu des textes, soutenait et enrichissait la méditation.

D'autres hypothèses affirment que les généalogies hispaniques fonctionnent à la manière d'un memento visuel, et que « Parce qu'elles s'articulent les unes aux autres et concentrent des informations dans l'espace limité d'une double page, elles en facilitent la compréhension et la mémorisation »²⁹. Cependant, les généalogies bibliques ne peuvent se résumer en un simple art de la mémoire. Les tableaux ont

²⁹ *Ibid.* p. 83.

également une charge spirituelle dont le sens est donné, dès le haut des pages, par la frise à laquelle sont accrochés les ascendants de Jésus. Christiane Klapisch-Zuber, quant à elle, y voit « la confusion humaine, les progrès incertains sur la voie difficile du salut »³⁰.

Pour en finir avec l'utilité des représentations graphiques généalogiques, arrêtons-nous une dernière fois sur les recherches de Christiane Klapisch-Zuber qui conclut ainsi son travail autour des généalogies bibliques en écrivant : « S'il y lisait l'histoire entière de l'humanité, c'était pour en découvrir le sens par ce qui les concluait. L'histoire pour celui qui avait renoncé au monde, s'identifiait à la généalogie, mais la généalogie n'avait d'importance que parce qu'elle était toute tendue vers sa propre fin »³¹.

Ce retour sur les généalogies bibliques et les *Beatus* du X^e siècle peut paraître un peu fantaisiste au vu des rapports existants entre la généalogie d'aujourd'hui et celles du V^e siècle en Espagne, par exemple. Pourtant, il permet de mettre en avant les bases d'une pratique généalogique aujourd'hui acquise, presque institutionnalisée. Même si les codes graphiques aujourd'hui entendus n'en sont alors qu'à leurs balbutiements, il est difficile de nier qu'ils existent déjà. L'emploi de médaillons, de liens, de couleurs fait son apparition à cette époque. Et même s'ils ne se suffisent pas en eux-mêmes pour exprimer visuellement et complètement une généalogie, ils tendent déjà à éclaircir la lecture d'un texte et mettre à la portée d'un nombre plus important de personnes des récits réservés aux plus lettrés. Il s'agit là d'une étape importante du développement de la généalogie puisqu'elle permet de voir à quel moment la généalogie est devenue un art graphique, et à quel moment le premier verrou du savoir généalogique élitiste a été ouvert.

³⁰ *Ibid.* p. 84.

³¹ *Ibid.* p. 84.

Cette évolution de la généalogie, à ce stade, n'est pas sans rappeler le travail réalisé par Jack Goody sur l'écriture³², qui met en avant l'avantage de cette dernière concernant le stockage visuel. Autrement dit, elle permet le cumul d'informations tout en étant une référence qui permet, par exemple, de fixer des règles ou des normes qui peuvent être facilement révisées. La représentation graphique, comme les listes, tableaux, registres ou arbres généalogiques, permettent d'organiser de manière synthétique les données, favorisant non seulement l'enregistrement, mais aussi la réorganisation de l'information. Ainsi, comme le met en évidence Jack Goody, l'écriture s'affranchit des contextes de l'énonciation, ce qui facilite l'abstraction et la décontextualisation du savoir. Cette « extériorité » du texte écrit permet une précision dans la mesure des faits, une progression cumulative du savoir, la construction d'une connaissance systématique. L'écrit rend visible la contradiction, il permet de confronter et de recouper les informations. De même, la généalogie sous forme de tableau, telle qu'elle se met en place à ce moment précis de l'histoire, permet d'établir des oppositions, des contrastes, des analogies ou des contradictions, qui sont un support efficace pour penser la famille, les alliances ou la transmission, même si l'on en est encore ici qu'aux balbutiements de la généalogie en tant qu'art graphique.

2.2. Du Moyen-âge au Grand Siècle : la généalogie dite « médiévale ».

Bien loin du divertissement qu'elle procure de nos jours, la généalogie servait avant tout à légitimer le pouvoir des hommes, flatter l'ego des personnes influentes, relier les branches vivantes à des filiations imaginaires, voire mythologiques. La généalogie était de ce fait un outil confortant la hiérarchie

³² GOODY Jack, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les éditions de minuit, 1979. Edition originale : Cambridge, Cambridge University Presse, 1977.

sociale établie. Dès le XVI^e siècle, l'établissement des généalogies est confié aux juges d'armes ; à ce titre, en tant que fonctionnaires royaux officiels, ces derniers sont chargés de vérifier les titres et les généalogies des nobles. Il est également important de garder à l'esprit le fait que pendant des siècles, la mémoire familiale s'est transmise sous forme orale, ce qui nous conduit tout naturellement à l'époque médiévale, période cruciale dans l'histoire généalogique, témoin du passage d'une pratique généalogique orale à une pratique généalogique écrite, comme le mettent en avant les travaux de Germain Butaud et Valérie Piétri³³.

2.2.1. Oralité et mémoire généalogique à l'époque médiévale : de l'identité lignagère à la conscience nobiliaire.

Il est possible de retrouver certaines sources médiévales témoignant d'une mémoire familiale orale importante ; l'édit de 643 du roi Rothari, par exemple, ordonnait aux Lombards d'être capables de réciter leur généalogie jusqu'au septième degré de parenté. Dans le même temps en France, la mémoire familiale était déjà plus aristocratique. Avant même l'essor des écrits généalogiques, il existait plusieurs types de renommée généalogique et d'ancêtres fondateurs, essentiellement trois : les rois, et en particulier Charlemagne, les saints et les grands guerriers. Le rattachement aux ancêtres illustres s'exécutait alors grâce à une mémoire sélective qui choisissait la ligne de filiation la plus valorisante, aussi bien du côté maternel que paternel, et ne retenait que quelques noms. À cette même époque, en plus d'être transmise par des récits oraux, la mémoire des origines pouvait l'être par différents biais : les armoiries, les prénoms lignagers et les tombeaux. Les descendants d'un ancêtre commun arborant des armoiries très proches formaient un « groupe héraldique », les prénoms lignagers attestaient une

³³ BUTAUD Germain, PIETRI Valérie, *Les enjeux de la généalogie, XII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Editions Autrement, Collection « Mémoires », n° 125, 2006.

mémoire familiale ancienne et les tombeaux édifiés à la fin du Moyen-âge illustraient cette mémoire familiale par l'intermédiaire de nombreuses statues, décorées d'armoiries, qui représentaient les parents du défunt.

La période allant du VII^e au XVI^e siècle est représentée par une conscience nobiliaire qualifiée de « multiforme »³⁴. La plupart des généalogies réalisées sur cette époque étaient trop importantes pour ne répondre qu'à la simple tradition orale ; il s'agissait avant tout de conserver pour la postérité des dizaines de noms de parents. Comme le montre dans ses travaux Rémi Lenoir³⁵, c'est à partir du XI^e siècle qu'a réellement pu s'établir une « conscience généalogique » puisque l'établissement des généalogies suppose en particulier la stabilisation des noms, ce qui n'a été assuré dans les milieux aristocratiques qu'au XI^e siècle. Le processus d'identification des individus, sous-entendu de ceux qui disposent de biens, a alors pris un essor décisif lorsque le deuxième nom des individus, devenu héréditaire, se transforme en patronyme. Il s'agit alors, par le biais de l'établissement d'une généalogie, de faire reconnaître et donc d'identifier, c'est-à-dire de démarquer et de situer dans l'espace social, un groupe fondé sur la parenté et ce qu'elle induit de droits sur un bien commun matériel ou symbolique. Au XI^e siècle donc, la « conscience généalogique » participe à l'élaboration d'une nouvelle représentation d'appartenance à la noblesse ; être héritier s'inscrit désormais dans une lignée ininterrompue d'ancêtres connus grâce à l'établissement d'une généalogie, cette dernière étant autant un instrument de reconnaissance de droits qu'un moyen de se justifier. L'hérédité s'installe peu à peu comme moyen légitime de désigner l'héritier d'un patrimoine familial et plus généralement encore de prouver l'appartenance à la noblesse qui, progressivement, se construit sur ce principe.

Dans leur forme la plus élémentaire, les écrits généalogiques de l'époque se présentent comme une liste de noms raccordés par des liens de filiation, des successions linéaires d'engendremets. La forme des généalogies de l'époque

³⁴ *Ibid.*, p.16.

³⁵ LENOIR Rémi, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Editions du Seuil, collection Liber, 2003, p.108.

féodale reste globalement simple et adopte le style lapidaire des généalogies bibliques. On peut cependant constater une tendance à l'enrichissement du contenu généalogique. Les généalogies deviennent alors des écrits plus complexes, où des dizaines de noms sont évoqués ou cités pour un seul lignage, où la ramification des familles est mise en avant. À l'époque médiévale, les écrits purement généalogiques sont rares et ne concernent qu'une infime partie de la population, comme les Carolingiens, les Capétiens ou bien encore les Ducs de Normandie ; les textes concernant de simples familles nobles, et a fortiori notables, sont exceptionnels. Le cas le plus courant à cette époque était la copie d'une généalogie intégrée dans un manuscrit regroupant des textes historiques, consacrés aux croisades, à la théologie ou bien encore à la grammaire. La *genealogia* n'était alors recopiée que pour profiter d'un feuillet vierge.

2.2.2. Le développement de l'imprimerie comme moyen de diffusion généalogique.

C'est la Renaissance qui apporte dans le domaine de la culture écrite des évolutions importantes qui auront des répercussions notables sur la pratique généalogique. Si la généalogie en tant qu'outil permettant d'objectiver la conscience lignagère de la parenté s'est progressivement mise en place tout au long du Moyen Âge, c'est au cours de la Renaissance qu'elle trouve les moyens de manifester de manière graphique ce savoir et de le représenter. En moins d'un siècle, du XV^e au XVI^e siècle, ces moyens se sont développés de manière spectaculaire. Dès le XV^e siècle, le nombre grandissant de moulins à papier et le développement du textile ont permis un accroissement considérable de la circulation des écrits, offrant ainsi une alternative aux parchemins alors encore très coûteux.

Dans le même temps, la maîtrise de la lecture et de l'écriture s'est développée dans tout l'Occident chrétien, touchant les élites, mais aussi une part

grandissante de la population. On passe alors d'un groupe de « lisants-écrivains » composé de clercs et de grands aristocrates, à un groupe également composé de petits nobles, de bourgeois, de marchands et même d'artisans. L'apparition de l'imprimerie a bouleversé les conditions de diffusion des textes généalogiques. Et même si le passage de la généalogie manuscrite à la généalogie imprimée n'a pas été systématique, les accès au papier et à l'écrit se sont avérés nécessaires à l'élargissement de cette pratique. C'est pourquoi, lorsque ces deux conditions ont été réunies au moment de la Renaissance, on a pu assister à une explosion de textes à caractère généalogique.

On compte trois grands types d'écrits généalogiques qui se sont développés grâce aux avancées de l'imprimerie : les généalogies bibliques, la Bible étant considérée à l'époque comme un texte historique, les récits de vie chevaleresques, qui connaissent déjà un grand succès et les généalogies royales. Ainsi, on retrouve la tradition érudite développée autour des généalogies bibliques. On pouvait alors trouver diverses généalogies du Christ traduites du latin pour les rendre plus accessibles, mais également des généalogies d'autres personnages bibliques, tel Job, propices aux explorations généalogiques de ces productions imprimées. Dans le même temps, l'imprimerie a permis de renforcer le grand succès que connaissent déjà les récits de vie chevaleresques. Les imprimés ont ainsi permis de diffuser les généalogies de héros chevaleresques, qui ne constituaient alors qu'une partie des ouvrages, auprès d'un plus large public. Et bien que l'on parle alors davantage pour cette époque de généalogie littéraire que de généalogie historique, il ne faut pas perdre de vue que le but de ces imprimés est bien tout de même de diffuser les origines d'une lignée. Et enfin, les généalogies royales, auxquelles il faut ajouter les descriptions généalogiques des grandes maisons souveraines européennes et les principaux lignages de la noblesse française.

Il ne faudrait cependant pas croire que les imprimés généalogiques étaient systématiquement des textes longs, voire des ouvrages ; l'imprimerie de l'époque permettait d'obtenir pour un moindre coût des brochures, pamphlets et autres

affiches. Ainsi, la plupart des généalogies de familles nobles imprimées, dont le nombre ne cesse de croître à l'époque moderne, le sont sous forme brève. Germain Butaud et Valérie Piétri expliquent que ce phénomène peut s'interpréter par le développement d'une pratique nouvelle : le *factum judiciaire*³⁶. En effet, il devient de plus en plus fréquent, en cas de procès, de faire imprimer pour la cour des documents rassemblant par l'écrit les arguments des avocats et les réponses aux attaques des adversaires. Or, bien souvent, la production d'une généalogie était nécessaire, notamment lorsqu'il s'agissait d'un conflit autour d'une succession. Donc dès le XVI^e siècle les généalogies sous forme de *factums* se développent de manière importante jusqu'au XVII^e siècle, époque à laquelle les causes de conflits deviennent des enjeux d'opinion, et les parties prennent à témoin le « public » afin de faire pression sur les instances judiciaires. Les *factums* deviennent alors quasi systématiques et sont distribués parfois à plusieurs centaines d'exemplaires. Mais le *factum judiciaire* n'est pas la seule explication au phénomène ; les attentes du public non savant sont également en partie responsables de la multiplicité des abrégés généalogiques publiés à l'époque.

Au XVII^e siècle, on assiste donc à une véritable explosion du genre généalogique sous toutes ses formes, en lien direct avec l'affirmation identitaire de la noblesse autour de la notion de « race »³⁷. À partir de 1660, l'établissement de généalogies est rendu presque obligatoire dans le milieu de la noblesse en raison du développement des pratiques administratives de la monarchie autour de la preuve de la noblesse. Avec l'institutionnalisation de la noblesse sous forme de titres, la généalogie change de sens. Alors que dans l'ancienne structure féodale de l'État, elle contribue à inciter le groupe familial à la « vertu » et à « l'honnêteté », ne serait-ce qu'en rattachant les membres du lignage réellement ou fictivement à des ancêtres valeureux, au fur et à mesure que se met en place la monarchie absolutiste, les

³⁶ *Ibid.*, p.30

³⁷ JOUANNA Arlette, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

généalogies deviennent un moyen de procédure juridique. Elles permettent désormais de prouver l'appartenance à un ordre statutaire. La généalogie a alors pour but d'établir un pedigree, un certificat définissant l'appartenance à un groupe social défini selon sa race, c'est-à-dire ses racines³⁸.

Les textes généalogiques deviennent alors plus longs et plus détaillés, reprenant l'exemple des généalogies royales. C'est dans ce contexte que se développe la recherche érudite appliquée à la reconstitution généalogique. La noblesse, ou parfois même les familles d'importance plus modeste, fait appel à de véritables professionnels de la généalogie issus du monde de l'érudition ecclésiastique ou de celui de l'administration royale. La généalogie devient donc peu à peu, au cours du XVII^e siècle, une discipline de professionnels visant à étudier objectivement et le plus exhaustivement possible les ascendances et les descendances des individus, leurs rapports à la parenté, notamment les collatéraux, mais aussi les particularités physiques, intellectuelles et morales, et enfin les biographies privées et publiques³⁹. Et c'est avec la démocratisation de ces professionnels qu'apparaissent, toujours au XVII^e siècle, les premières normes de représentations généalogiques, comme la numérotation des degrés de parenté ou la différenciation des branches collatérales.

2.2.3. Les représentations généalogiques : la généalogie par l'image.

Concernant les représentations généalogiques, dès le haut Moyen Âge, apparaissent plusieurs types de schémas permettant d'organiser le savoir, d'expliquer le calcul des degrés de parenté ou encore de reconstituer les généalogies bibliques. Trois modèles principaux de généalogies figurées s'influencent alors et

³⁸ LENOIR Rémi, *op. cit.*, p.121.

³⁹ *Ibid.*, p.122.

sont utilisés de façon concurrente : les diagrammes arborescents, les diagrammes à médaillons et les arbres généalogiques.

Les diagrammes arborescents qui organisent la parenté de façon descendante. Il s'agit souvent de « brouillons » conservés parce qu'ils étaient inscrits au dos de documents plus importants, des papiers de famille, ou comme aide-mémoire. Dans les versions manuscrites plus soignées, ces diagrammes sont plus souvent agrémentés d'éléments graphiques qui les rapprochent des arbres généalogiques, alors que dans les versions imprimées, les généalogies reprennent des codes graphiques simples comme les accolades et les traits ; l'insertion de véritables arbres, réclamant alors le recours à la gravure, augmentait de ce fait le coût de production. Cependant, le recours aux schémas n'était pas systématique, que ce soit sous forme imprimée ou manuscrite.

Les diagrammes à médaillons, quant à eux, se composaient de diagrammes soignés, constitués d'une « armature de traits rigides structurant un réseau de médaillons » remplis par des portraits ou des noms. Ce type de représentations est celui des généalogies du Christ au haut Moyen Âge et a servi ensuite, dès le XI^e siècle à la représentation des dynasties dans les régions germaniques. Son influence sur les schémas généalogiques en France a été assez tardive.

Et enfin, l'arbre généalogique. Généralement, les diagrammes généalogiques à médaillons se lisent de façon descendante et ne peuvent pas être assimilés à des arbres généalogiques à proprement parler. Ainsi, de la Renaissance et à l'époque moderne, les arbres généalogiques placent en général à la base de l'arbre l'ancêtre de référence. L'ancêtre fondateur apparaît dans ce cas réellement comme souche de l'arbre familial. À partir du XV^e siècle, l'on trouve de véritables arbres généalogiques « réalistes », avec des images d'arbres et de végétaux, tels qu'on se les représente aujourd'hui. La popularité de la généalogie est telle alors que, par exemple, la venue en ville du roi Charles VIII est l'occasion de mettre en scène de véritables arbres généalogiques vivants, composés de jeunes acteurs déguisés en roi, permettant de figurer les ancêtres depuis Saint-Louis, lequel était situé au pied de l'arbre.

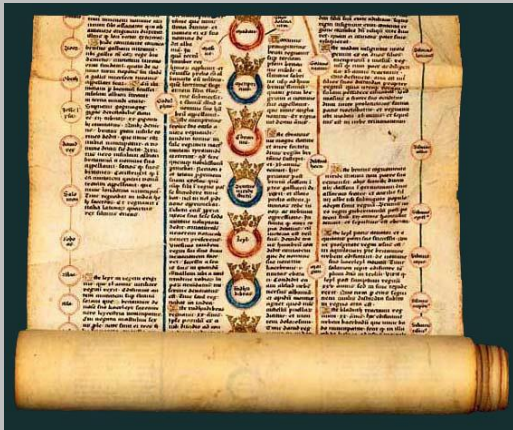
Certains livres historiques se sont mis alors à divulguer largement cette image d'arbre, mais cela ne met pas pour autant les autres formes graphiques de côté. Les croquis et les diagrammes se lisant de haut en bas continuent à être très utilisés dans les manuscrits, les livres et les affiches imprimées.

Cependant, c'est l'arbre généalogique qui s'est imposé comme la façon la plus valorisante de figurer une généalogie au cours du XVI^e siècle. La généalogie est alors diffusée sur trois principaux supports : la généalogie sur rouleaux, l'affiche généalogique imprimée et les portraits et armoiries.

Le premier support recensé est la généalogie sur rouleaux, que l'on retrouve du XIII^e au XVI^e siècle. Les généalogies figurées, et en particulier les diagrammes à médaillons, se déploient souvent sur un rouleau de parchemin. Il existe alors une véritable demande de l'aristocratie pour ces œuvres puisque la quarantaine de parchemins ayant survécu jusqu'à aujourd'hui sont rédigés plus souvent en français, plus précisément en dialecte « anglo-normand », plutôt qu'en latin, ce qui démontre à la fois leur popularité et leur diffusion auprès des élites. Le plus célèbre de ces rouleaux, puisque spectaculaire, est celui rédigé au début du XVI^e siècle, long de trente-trois mètres⁴⁰, qui illustre la succession royale française jusqu'à Louis XI. Il faut également noter que certains rouleaux étaient consacrés à des dynasties « provinciales » ; ils sont bien évidemment moins fréquents, mais ils existent.

⁴⁰ Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms.522.

Exemples de généalogie sur rouleaux :



À gauche, Rouleau manuscrit « Tabula regum Anglie ab Adamo usque ad Henricum VI », Angleterre, troisième quart du XVe siècle. Ce rouleau de parchemin, fait de treize feuillets collés, figure verticalement, sur près de huit mètres cinquante, une généalogie commentée des rois d'Angleterre, depuis les origines bibliques (Adam, Noé) jusqu'au roi Henri VI (vers 1453).
(source : <http://expositions.bnf.fr/lecture/grand/115.htm>)



Ci-dessus, une chronique anonyme universelle allant jusqu'à la mort de Charles VII, 1467. Enluminures manuscrites sur un rouleau en parchemin.

(source : http://www.textmanuscripts.com/manuscript_description.php?id=2923&%20cat=p3&)

Le deuxième support est l'affiche généalogique imprimée. Le développement de l'imprimerie favorise la diffusion des graphiques généalogiques à l'intérieur d'ouvrages illustrés, mais également de manière plus autonome, sous forme d'affiches imprimées. Ces dernières rassemblent sur un seul feuillet les données principales d'une généalogie ; il s'agit alors d'un arbre plus ou moins stylisé, orné de portraits ou de blasons. Ces affiches ont non seulement une fonction informative, souvent teintée de propagande – elles servaient notamment d'arguments pour soutenir des prétentions territoriales —, mais également une

fonction décorative. Dès le XVI^e siècle, des maisons nobles commencent à faire imprimer de tels feuillets à partir de généalogies qu'elles rédigent de plus en plus souvent, que ce soit sous forme manuscrite ou imprimée.

Exemples d'affiches généalogiques imprimées :



À gauche, arbre généalogique des rois de France : les Mérovingiens.

Au milieu, arbre généalogique des rois de France : les Mérovingiens (Clovis et ses fils).

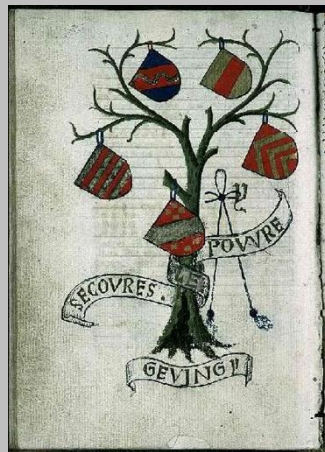
À droite, arbre généalogique des rois de France : les Capétiens (Philippe Ier, Louis VI le Gros, 1052-1137).

(source : <http://numerique.bibliotheque.toulouse.fr>)

Et enfin le troisième support, les portraits et armoiries. Très souvent associés aux diagrammes et aux armes, les portraits et les armoiries jouent un rôle très important dans le discours généalogique de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. À partir du début du XIV^e siècle se développe la mode des galeries de portraits ou des statues historiques, les portraits gravés étant régulièrement repris par l'imprimerie pour rendre plus attrayants les ouvrages historiques et généalogiques. L'autre apport de l'époque moderne, c'est la diffusion des armoiries au sein des écrits généalogiques, le Moyen Âge étant caractérisé par une prolifération de signes héraldiques, mais sans articulation particulière à des textes. Les généalogies sont alors en partie composées d'une collecte exhaustive d'armoiries et de textes informatifs plutôt dépouillés. L'histoire d'une lignée donne

donc désormais lieu à une parade de blasons, au même titre qu'une expédition militaire ou un tournoi. Par la suite, les représentations d'armoiries s'imposent également dans les généalogies imprimées et sont incorporées soit au texte, soit aux planches. Pour les généalogies de particuliers, le nombre de gravures est même un indice patent du prestige des familles, ainsi que de leur aisance.

Exemples de portraits et armoiries :



À gauche, un arbre généalogique de la famille Gevingy introduction au « Livre de Tondale » constituant la deuxième partie du manuscrit P.A. 28. l'arbre est associé avec une corde formant un lac (noeud entrelacé) symbole de mariage avec une personne représenté par son *chiffre* : ici un Y gothique. (Bibliothèque municipale de Lyon)

À droite, Rouleau de parchemin de 35,5 cm de large sur 339 cm réalisé en 1512 à Innsbruck dessiné et rehaussé d'aquarelle par Jörg Kölderer représentant la généalogie de Maximilien de Habsbourg devenu l'empereur Maximilien Ier. (Kunsthistorisches Museum de Vienne)

En bas, arbre généalogique de Josse de Lalaing (+1483), chevalier de la Toison d'or. (Bibliothèque Royale de Belgique)



2.2.4. Des recueils de généalogies aux nobiliaires.

En même temps que le développement de l'art héraldique et les recueils généalogiques de l'époque moderne, les nobiliaires, remplissent aussi la fonction d'armoriaux provinciaux, à tel point que la confusion pouvait s'installer. Certains généalogistes ont comme projet de constituer des sortes de dossiers sur les puissants d'une région, ou d'insister sur les alliances et les ramifications des familles. On constate également que certains généalogistes historiens rassemblent des informations plus larges. C'est ainsi que peu à peu sont apparus ces registres de familles nobles, d'une province ou d'un état : les nobiliaires. Il faut attendre le XVII^e siècle en France pour trouver des nobiliaires, c'est-à-dire des ouvrages à caractère généalogique ayant pour projet systématique et exhaustif le recensement de la noblesse d'un territoire. Les recueils généalogiques provinciaux trouvent leur origine dans le mouvement de redéfinition de l'identité nobiliaire lancé par Colbert sous le règne de Louis XIV. Dans les années 1660 sont lancées de grandes enquêtes sur la noblesse afin de débusquer les faux nobles.

L'idéal nobiliaire, ou la définition de la noblesse de cour⁴¹.

La définition de la noblesse de cour, dont dépend directement la redéfinition de l'identité nobiliaire, se construit sur divers critères, au premier rang desquels se trouve la naissance. L'appartenance à une lignée illustre détermine en grande partie la valeur d'un individu et lui donne une place particulière dans le microcosme social qu'est la cour. C'est la naissance qui garantit avant tout le rang, sans autre légitimation, en apportant deux qualités essentielles à l'individu : le titre et l'ancienneté. Le titre, marqueur par excellence de l'élite nobiliaire, est un gage de la valeur d'un lignage et confère à celui qui le porte une place précise dans la hiérarchie sociale. Cependant, l'ancienneté de la famille a plus d'importance encore, ce critère tendant même à se renforcer à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Il faut, par exemple, prouver une noblesse de race ou d'extraction pour être présenté à la cour, c'est-à-dire quatre degrés de noblesse, donc quatre générations sans trace d'anoblissement. Pour y obtenir un office au moment des grandes enquêtes de noblesse de Colbert dans les années 1660, il faut prouver une noblesse dite immémoriale, soit une noblesse remontant au moins à 1500.

Autre critère de l'importance de l'ancienneté : le discours des aristocrates eux-mêmes. Les deux adjectifs les plus fréquemment utilisés, pour faire l'éloge d'une famille dans les mémoires ou les correspondances, sont ceux d'illustres et d'anciennes. Le premier argument utilisé pour revendiquer un rang ou une place est l'ancienneté du lignage, c'est pourquoi le généalogiste de la cour occupe un poste clé dans l'établissement des nobiliaires. À la mort de Bernard Chérin en 1785, généalogiste du roi, son créés un bureau de généalogie, une commission d'héraldique et un tribunal des preuves de noblesse, une matière aussi importante ne pouvant être laissée au jugement d'un seul homme. La maîtrise de la généalogie devient alors l'un des passe-temps préférés de la cour, étant indispensable pour pouvoir jauger, classer, hiérarchiser ; bref, « connaître son monde ». La réaction aristocratique de la noblesse est alors de se refermer sur elle-même, de se replier sur son passé, pour faire face à l'afflux de nouveaux arrivants. Cette réaction est celle, classique, d'une élite qui éprouve le besoin de renforcer ses critères d'admission, alors qu'elle se sent menacée. Pour la noblesse de cour, la multiplication et la relative banalisation des titres de marquis, comte, voire duc, renforcent le sentiment de danger.

Aux titre et ancienneté s'ajoute un autre critère de distinction : le sang. La noblesse s'ancre ainsi dans l'histoire et dans l'appartenance à une lignée, dont la valeur apporte une qualité quasi biologique au sang. Cette valeur accordée au « sang bleu » a même tendance à se renforcer considérablement à partir de la fin du XVII^e siècle, et les références au sang se multiplient dans les

⁴¹ LEFERME-FALGUIERES Frédérique, « La noblesse de cour aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Hypothèses*, 2000, n°1, p. 87-98.

mémoires et souvenirs d'aristocrates. Cette primauté accordée au sang peut se lire à la cour, dans la place particulière réservée aux princes du sang. Depuis le premier règlement d'Henri III, datant de 1576, ces derniers voient constamment leurs honneurs et privilèges s'accroître, pour finir par être totalement détachés de l'ensemble de la noblesse en occuper un rang tout à fait particulier, dont la qualité principale est précisément d'être inaccessible. Dans toutes les cérémonies publiques, ils sont placés au plus près du roi, au sacre — principale cérémonie d'État — ils représentent les anciens pairs laïcs du royaume, éclipsant peu à peu les ducs et pairs et au parlement, ils sont considérés comme des « pairs-nés » où ils peuvent siéger dès l'âge de quinze ans.

L'importance accordée au sang se marque aussi dans le rang particulier accordé aux princes légitimés qui accorde à ces derniers un rang intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et pairs. Ce rang ne se justifie pas par la capacité à succéder à la couronne, mais par la seule appartenance au sang royal. Dans toutes les familles de la noblesse de cour, cette conscience de la valeur de la lignée se retrouve et anime les stratégies de promotion et les alliances matrimoniales. C'est ainsi que l'on assiste à un renforcement de l'endogamie au plus haut niveau de la noblesse de cour, les mariages entre cousins germains devenant de plus en plus fréquents. Certes les arguments économiques et la conservation ou augmentation du patrimoine y jouent une grande part, mais il faut aussi retenir le discours familial, qui insiste sur l'image répulsive de la mésalliance, surtout pour les filles. Le mariage consanguin apparaît donc, non comme une dégénérescence, mais au contraire comme la possibilité de renforcer la lignée, de régénérer le sang. Ce sang, pour conserver ses qualités inhérentes, ne doit pas se mêler à un autre, moins glorieux, mais ajouter ses vertus à un autre de même qualité.

Au-delà de ces arguments biologiques, la noblesse de cour revendique le fait d'avoir reçu une éducation particulière, ajoutant ainsi l'acquis à l'inné pour justifier son rôle social.

Les nobles sont alors invités à faire la preuve de leur noblesse ; or ces preuves reposaient essentiellement sur une reconstitution généalogique fondée sur des titres « authentiques ». C'est ainsi qu'est née en France la vogue du « nobiliaire ». Très rapidement, les gentilshommes de province, et en particulier les officiers de robe, ont repris l'idée et ont commencé à constituer des nobiliaires régionaux. La constitution de ces recueils nobiliaires répond alors de plus en plus à une demande sociale – les nobiliaires permettaient à la noblesse provinciale d'avoir d'elle-même une image flatteuse illustrant la gloire d'une province —, voire politique – les nobiliaires deviennent des instruments de construction identitaire d'une élite de second ordre en mal de représentation politique —. Être oublié des auteurs de nobiliaires revient à être exclu du groupe. Il s'agit avant tout pour la

noblesse, à travers ces nobiliaires, de reprendre le contrôle de sa propre histoire et de déterminer elle-même qui elle reconnaît comme noble et qui elle veut exclure de ses rangs.

Au cours de la même période, une autre forme de recueil de généalogies collectives se développe, qui prend pour cadre non une province, mais un groupe social. C'est ainsi que tous les grands officiers (sénéchaux, maréchaux, chanceliers, etc.) ont droit à une généalogie savante qui mentionne leurs ascendants et leurs descendants. Les généalogies sont construites autour des dates auxquelles les familles ont fourni un pair ou un grand officier à la monarchie. C'est ainsi qu'au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'histoire généalogique des provinces se teinte d'un arrière-fond politique. À l'aide des nobiliaires, les puissances locales ont instrumentalisé l'Histoire afin de retrouver une grandeur et une autonomie provinciale passées.

La période médiévale est véritablement un moment clé dans l'histoire de la généalogie. On passe d'une généalogie très confidentielle, puisque quasiment exclusivement réservées aux ecclésiastiques – ou en tout cas aux hommes lettrés, puisque rédigée en latin —, à une généalogie aux formes, textes et supports très diversifiés, et diffusée maintenant à une part importante de la population. Elle est désormais imprimée, distribuée, instrumentalisée. Elle prouve, permet, donne droit. Certes, elle ne touche pas la couche populaire de la population, mais elle n'est plus uniquement destinée à l'élite la plus stricte.

**Des ordonnances au service de la généalogie :
naissance de l'état civil en France.**

C'est avec l'Ordonnance de Villers-Cotterêts⁴², intitulée exactement « *Ordonnance générale sur le fait de la justice, police et finances* », mais aussi appelée *Guillemine* ou *Guilelmine*, que l'état civil voit le jour en France. Cette ordonnance a été préparée et rédigée par le chancelier Guillaume Poyet, avocat et membre du Conseil Privé du roi, et signée le 15 août 1539 par le roi François I^{er}.

Forte de 192 articles, elle porte réforme de la juridiction ecclésiastique, réduit certaines prérogatives des villes et rend obligatoire la tenue des registres de baptême. Elle est surtout connue pour être l'acte fondateur de la primauté et de l'exclusivité du français dans les documents relatifs à la vie publique. En effet, pour faciliter la bonne compréhension des actes de l'administration et de la justice, elle leur impose d'être rédigés dans cette langue. Le français devient ainsi la langue officielle du droit et de l'administration, en lieu et place du latin et des autres langues du pays.

L'article 51 de l'ordonnance prévoit la tenue des registres où seront notés les nouveau-nés baptisés, déclarés sous le nom de leur père, ce qui institue la pérennité des noms patronymiques. La charge de ces registres est confiée à l'Église, qui a l'expérience de la tenue des registres. En effet, les prescriptions légales relatives aux unions illégitimes, aux mariages entre parents ou entre affins, c'est-à-dire entre parrains et marraines d'un même enfant, avaient incité les curés à tenir des cahiers, qui leur permettaient également de tenir leurs comptes puisqu'ils inscrivaient en marge les sommes reçues lors des cérémonies. Malheureusement, ces documents étaient privés et dépendaient entièrement de ceux qui les tenaient. D'ailleurs, ces cahiers disparaissaient souvent à la mort du curé qui les tenait.

L'ordonnance établit par ailleurs que tous les actes légaux et notariés devront désormais être rédigés en français, alors que jusque-là ils l'étaient en latin, langue de toutes les personnes instruites de l'époque. De cet article découle que tous les sujets du roi pourront comprendre les documents administratifs et judiciaires, sous réserve néanmoins qu'ils lisent et écrivent la « langue d'oïl », pratiquée dans le bassin parisien et sur les bords de la Loire.

L'Ordonnance de Villers-Cotterêts a donc fait de ces registres des documents publics, désormais obligatoires et dont la conservation est prévue, puisque l'article 53 explique : « les curés seront tenus de mettre lesdits registres par chacun an devers le greffe ». Le problème reste que l'application de l'ordonnance a été lente et désordonnée ; la plupart des curés n'en voyaient pas l'utilité ou rechignaient à rendre les documents qu'ils considéraient comme étant personnels.

⁴² cf. Illustration 18 : Ordonnance de Villers-Cotterêts à Illustration 20 : art. 110 - Ordonnance de Villers-Cotterêts, p. 506 et 507.

En mai 1579, Henri III renouvèle l'obligation de la tenue des registres de baptême et de sépulture par l'Ordonnance de Blois, qui instaure également la tenue de registres de mariages. Des modèles d'actes sont alors proposés aux relecteurs et progressivement, à partir de 1580-1600, les paroisses commencent à se doter d'un état civil.

Plusieurs autres ordonnances sont nécessaires aux curés pour réveiller les consciences. En 1667, celle de Saint-Germain oblige à remplir les registres en double exemplaire, le second devant être déposé au greffe du baillage ou de la sénéchaussée, qui ne sont pas des institutions ecclésiastiques, mais civiles.

Le 9 avril 1736, le roi Louis XV consacre une déclaration entière à l'état civil⁴³ qui reprend les ordonnances antérieures, précise encore le contenu des actes, leur tenue en deux exemplaires et le versement du double au greffe.

Le décret de l'Assemblée législative du 20 septembre 1792 ne change rien à la déclaration royale de 1736, et se contente de transférer la tenue des registres aux officiers communaux. Le clergé continue pourtant à enregistrer les actes religieux dans des registres appelés « de catholicité », mais désormais sans valeur civile, sinon à reconstituer l'état civil lorsque les deux séries de registres ont été détruites. Dans le même temps, l'Assemblée législative ordonne le remplacement des anciennes provinces par des départements, découpés en cantons et en communes. En règle générale, les communes correspondent aux anciennes paroisses. La gestion de ces nouvelles entités territoriales a été confiée à un personnel politique élu. Ce même décret transfère aux maires le soin de tenir les registres de naissances, mariages et décès, constituant ainsi un véritable état civil.

La loi du 19 floréal an VIII (9 mai 1800) fait distribuer par l'administration départementale des modèles standardisés semblables à ceux élaborés sous Louis XIV. La loi prévoit entre autres la tenue de registres différents selon les actes dans les communes de plus de 1 500 habitants et prescrit l'ajout de détails importants concernant l'heure, les dates et lieux de naissance, ou encore les témoins. À partir de ce moment, la date de naissance devient l'élément déterminant de l'identité de chaque citoyen.

En deux siècles, l'état civil français a connu de nombreuses améliorations, notamment dans la précision des actes. Les registres sont dorénavant dotés d'une table alphabétique annuelle, complétée par des tables décennales rédigées sur des registres séparés. Tous les registres sont tenus en double exemplaire : l'un reste dans les mairies, l'autre est déposé au greffe du tribunal de grande instance, qui au bout de cent ans le reverse aux Archives départementales. Et enfin, le système des mentions marginales est mis en place. La reconnaissance d'un enfant naturel, les rectifications d'état civil, la célébration du mariage (depuis 1897), le prononcé du divorce et l'acte de décès (depuis 1945) sont portés en marge des actes de naissance des personnes concernées.

⁴³ cf. Illustration 21 : Ordonnance de 1736, p. 507.

Ces diverses ordonnances, et en particulier celle de Villers-Cotterêts abondamment citée par les généalogistes amateurs, ont contribué à mettre en place l'État civil en France, outil indispensable de toute recherche d'ancêtres. Sans lui, et donc sans eux, pas de généalogie possible telle que nous la connaissons aujourd'hui, pas d'actes lisibles en français, contenant nombre de détails, pas de reconstitution d'un passé oublié, perdu à jamais.

2.3. Les années 70 : le renouveau de la généalogie.

La Révolution met en grande partie fin à cet essor ; jusqu'aux années 70, la généalogie connaîtra une longue mise en sommeil. En France, l'avènement de la République change totalement la place stratégique de la généalogie dans la société ; dorénavant, la filiation nobiliaire n'a plus raison d'être. Pendant tout le XIX^e siècle, y compris lors de la restauration de la royauté ou sous les deux empires, la classe dirigeante est désormais plus préoccupée par le paraître que par la filiation. C'est aussi une période durant laquelle les anoblissements au sein de la classe émergente sont nombreux, alors que cette dernière est totalement étrangère aux anciennes familles titrées. La France du moment est scindée en deux : d'une part une classe dirigeante qui se presse dans les salons en quête de reconnaissance, et de l'autre une classe laborieuse qui s'attèle à la révolution industrielle. Se revendiquer d'une lignée ancienne devient alors inutile pour se faire une place dans ce siècle. Avec Jules Ferry, le savoir prend le pas sur le paraître. Les représentants de la République instaurent de nouvelles valeurs dans la société et prouvent qu'il n'est pas besoin de s'enorgueillir d'origines illustres pour réussir ; ils sont les nouveaux détenteurs de l'écriture, de la connaissance et de la transmission. C'est à cette période de l'Histoire que l'on retrouve les origines de l'ascension sociale.

Longtemps dévalorisée par des pratiques de complaisance, la généalogie n'est pas reconnue comme science annexe de l'Histoire. Elle ne connaît pas de développement fulgurant sur cette période, elle n'est pas appréciée comme elle l'a été jusque-là, mais elle n'est pas pour autant inexistante. C'est ainsi que le

généalogiste Gustave Chaix d'Est-Ange invente en 1903 une nouvelle généalogie fondée sur des travaux fiables et étayés par des documents avérés. Pendant plus de vingt-cinq ans, il travaille à son *Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, répertoriant toutes les généalogies par ordre alphabétique. Sa mort interrompt le travail alors qu'il n'en est qu'à la lettre G, mais les bases d'un regain d'intérêt pour les filiations anciennes sont en place. Malgré tout, seuls les notables sont encore concernés à cette époque, les autres classes de la société pensant ne pas avoir d'ancêtres. Aux travaux de Gustave Chaix d'Est-Ange, on peut ajouter ceux d'Albert Révérend qui publie entre 1894 et 1909 les généalogies des familles anoblies au siècle précédent, ou encore la parution de nombreux ouvrages régionaux, comme le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* d'Henri Beauchet-Filleau. En 1934, Henri Jouglu de Morenas commence un *Grand armorial de France* que le comte Raoul de Warren achève en 1949. Et en 1955, André Delavenne leur emboîte le pas avec son *Recueil généalogique de la Bourgeoisie ancienne*, autrement dit de la « grande » bourgeoisie, celle des Carnot, Hennessy, Lyautey, Peugeot ou encore Rostand⁴⁴.

Le XX^e siècle voit la conception de la généalogie changer. En dehors de quelques érudits qui continuent à fouiller les archives pour expliquer l'Histoire, il n'y a quasiment plus de généalogistes familiaux. Leurs revenus, qui dépendent de la recherche des ancêtres des particuliers, ont considérablement fondu en raison du changement social. Le métier s'est transformé et a donné naissance aux cabinets successoraux. Dorénavant, lorsque l'on s'intéresse à la famille, c'est pour retrouver de lointains héritiers. La rémunération de ces professionnels se fait au prorata de la fortune à transmettre, comme c'est toujours le cas aujourd'hui. Ce sera la « civilisation des loisirs », dans laquelle nous sommes entrés depuis une quarantaine d'années, qui imposera progressivement la généalogie comme pratique populaire.

⁴⁴ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *La généalogie*, Paris, Flammarion, 2000, p.24.

C'est à la charnière 1950-1960 que s'opère le changement d'état d'esprit généalogique, en partie grâce au renouvellement des disciplines historiques. Sur le plan de la production généalogique, les familles anciennes ne cessent d'être l'objet d'études rigoureuses, autour notamment des armoriaux ou des nobiliaires. Jusqu'à la fin des années 60 il n'existe en France que peu d'associations d'amateurs, qui elles-mêmes publient rarement des bulletins. On retrouve tout de même *La France généalogique*, organe du Centre d'entraide généalogique de France – pionnier en son genre —, *Héraldique et généalogie*, du très mondain Cercle généalogique de Paris, ou encore l'original *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, fondé par Philippe du Puy de Clinchamps et dont une bonne partie de la rédaction est réservée à la généalogie. La majorité des membres de ces associations portent encore des particules, à l'image du fondateur du Cercle d'entraide généalogique de France en 1953, Gérard Saclier de la Batie, aidé du docteur Jean du Chalard. À partir de 1966 se créent des associations régionales. Là encore, les fondateurs appartiennent à ce même milieu, et le 14 mai 1968, un duc, deux comtes, un baron et deux porteurs de noms à particule créent la *Fédération des Sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie*. Il est encore alors, à l'époque, impossible de séparer la généalogie de l'étude des sceaux et des blasons. Puis en 1971, à l'initiative du même duc, sera fondée la *Confédération internationale de généalogie et héraldique*.

C'est également à cette période qu'apparaît un nouveau genre d'ouvrages historiques parmi lesquels ceux de Joseph Valynseele⁴⁵ ou d'Arnaud Chaffanjon⁴⁶,

⁴⁵ En dehors des préfaces signées Joseph Valynseele (*Les Ancêtres De Louis Xv. 1024 Quartiers* d'Eric Marchal De Salm, *D'une Génération A L'autre — Fenêtre Ouverte Sur L'histoire* de Pierre Blin), on retrouve à partir des années 60 plus d'une dizaine d'ouvrages entièrement rédigés par lui, tels que : *Les Prétendants Aux Trônes D'Europe* (1967), *La descendance de Napoléon Ier*, *Carnet des familles nobles ou d'apparence* (1956, 1957, 1959), ou bien encore *La Parentèle De Charles Et Yvonne De Gaulle* (1990).

⁴⁶ De même, et dans la même période, Arnaud Chaffanjon publiera également plus d'une dizaine d'ouvrages, dont : *Jean Racine Et Sa Descendance* (1964), *Napoléon Et L'univers Imperial* (1969) ou *La Merveilleuse Histoire Des Couronnes Du Monde* (1980).

qui viendra révolutionner le monde de la généalogie. Ces parutions sont les premiers signes tangibles de cette mutation ; on retrouve dans ces ouvrages un grand souci de rigueur et des études qui prennent en compte de manière indifférente les lignées masculines et féminines des personnages choisis comme objet d'étude. Si, jusque-là, on cherchait des ancêtres dignes de figurer dans une galerie, on ne se préoccupe plus à présent que d'authenticité, de véracité, sans souci de prestige à tout prix. La généalogie devient alors une véritable technique d'analyse et de compréhension des données historiques. Les ouvrages qui paraissent ensuite ne se contentent plus de lister des noms, des dates et des faits, ils commencent à décrire les méthodes de recherche et d'organisation.

Les guides de généalogie font alors leur apparition et sont relayés par les naissances de nombreuses associations d'entraide, notamment au niveau régional. En 1980, plus un département n'échappe à ces cercles ou associations. En 1968, une fédération est créée ; elle a pour but de réunir, coordonner toutes ces associations et promouvoir leurs activités. À cette époque, si le désintérêt des universitaires français pour la généalogie l'a empêché d'acquérir un statut scientifique, il lui a assuré une plus grande liberté qui lui a permis de s'ouvrir à tous les chercheurs sans considération de formation. C'est ainsi qu'à partir de la fin des années 50, les conservateurs de dépôts d'archives et les secrétaires de mairie ont commencé à constater une augmentation régulière des consultations de leurs archives. Les nouveaux lecteurs n'appartenaient pas au petit groupe d'habités de la recherche généalogique, mais semblaient provenir, au contraire, de tous les horizons de la population, sans distinction de milieu, d'âge, de sexe ou bien encore de formation intellectuelle.

Il faut attendre le milieu des années 70 pour voir la généalogie se démocratiser. On considère d'ailleurs aujourd'hui que cette généalogie de masse est la conséquence directe de la montée en puissance du troisième âge, voire du quatrième pour ces dernières années, et des loisirs dans notre société, les jeunes retraités n'ayant jamais eu un niveau intellectuel et financier si conséquent, comme

le mettent en avant, par exemple, les travaux de Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen⁴⁷.

C'est dans les années 1970 que s'est produite une véritable révolution dans le monde généalogique, révolution parfaitement datable et analysable, comme le montrent les travaux de Patrick Cabanel⁴⁸. Les généalogistes commencent alors à prendre une part importante dans l'activité des archives puisqu'ils passent de 3 % du total des lecteurs en 1972 à 48 % en 1984. Les rapports annuels des Archives nationales de 1974 à 1979 font état de cette évolution. Le *Rapport annuel* sur l'activité des Archives nationales, à Paris, note pour la première fois en 1974 que « le nombre de généalogistes (...) s'est accru de manière importante, très particulièrement au cours du second semestre de 1974 ». Il précise également que les Archives nationales sont les seules alors à distinguer les chercheurs « professionnels » des « individuels », des « occasionnels » et des « généalogistes ». Puis en 1977 on peut lire : « Noter l'accroissement du nombre des recherches ponctuelles, celui des biographies, ainsi que des monographies locales. La recherche d'ordre généalogique (comme il a été également constaté en province) a fait un bond en avant de l'ordre de 50 % ». Dans les Archives départementales, l'officialisation de cette démocratisation est un peu plus tardive ; il faut attendre le *Rapport annuel* de 1979 pour lire : « depuis plusieurs années un fort accroissement des recherches relevant de la curiosité familiale ou personnelle: la généalogie et les travaux d'histoire locale amènent une diversification marquée du public ». C'est seulement à partir de 1988 que la part des généalogistes dans le lectorat des Archives départementales commence à être mesurée. On sait par exemple, mais cela reste assez approximatif puisque parfois assez mal défini, qu'ils représentent les deux tiers des lecteurs à partir de 1984 et qu'ils semblent se stabiliser à 53-54% à partir des années 1991-1992. Il est intéressant de constater

⁴⁷ ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALEN Martine, *Grands-parents, la famille à travers les générations*, Paris, éditions Odile Jacob, collection Sciences Humaines, 1998.

ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALEN Martine, *Le siècle des grands-parents*, Paris, éditions Autrement, collection Mutation, 2001.

⁴⁸ CABANEL Patrick. *Art. cit.*, p. 21.

que la croissance du nombre d'adhérents revendiqués par la Fédération Française de Généalogie ou le Centre d'Entraide Généalogique suit cette tendance : la première est passée de 4 000 membres payants en 1977 à 23 083 en 1988, le second de 362 membres en 1980 à 1 294 en 1993.

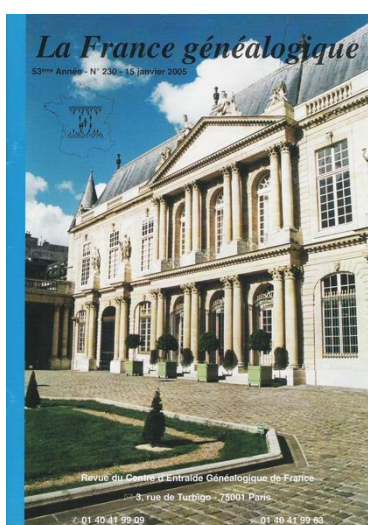
Deux associations fondatrices de la généalogie moderne

(Notes d'observation)

Le Centre d'Entraide Généalogique de France :

Le CEGF est une association fondée en 1953 — ce qui fait d'elle actuellement la plus ancienne association généalogique de France — qui regroupe des généalogistes issus de tous pays pour les aider et les conseiller dans leurs recherches. Il s'agit d'une association nationale qui couvre 78 départements et comprend 900 adhérents (alors qu'elle en comptait 1500 au plus fort).

Cette association est basée sur le principe de l'entraide. Autrement dit, en échange d'une cotisation annuelle, l'association propose ses services à la condition que l'adhérent, en retour, participe bénévolement aux activités de l'association, dans la limite de ses possibilités. Pour cela, il doit la plupart du temps effectuer des recherches dans son secteur géographique pour le compte de l'association, dans le but par exemple d'étoffer le bulletin de liaison de l'association, ou pour aider un adhérent qui ne peut se déplacer dans le cadre de ses recherches. Ainsi, la couverture géographique est assez large pour permettre à chacun d'obtenir des informations généalogiques un peu partout en France.



Le CEGF est doté d'un organe de liaison, « La France Généalogique », une revue trimestrielle réservée aux adhérents qui paraît depuis plus de 50 ans. Cette dernière contient des articles, des conseils pratiques, une analyse de la plupart des revues de cercles généalogiques de France et de quelques pays, des notices sur les livres de la bibliothèque de l'association et un service de « Questions-Réponses » qui fait la force de l'association.

En plus de cela, le CEGF tient à disposition de ses adhérents une salle de lecture et de documentation contenant des ouvrages de généalogies, d'héraldique, d'histoire des familles et d'informatique, mais aussi des informations permettant de

réaliser des recherches à l'étranger et des dossiers classés alphabétiquement renvoyant à des recherches d'adhérents permettant de trouver de nouvelles pistes.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que le fait que la CEGF soit la plus ancienne association de généalogie de France n'est pas sans conséquence ; au cours de ma visite dans les locaux, la secrétaire générale de l'association m'explique d'emblée qu'elle est la petite-fille de Raymond Poincaré et je comprends rapidement, au vu des coups de téléphone qu'elle reçoit, que les adhérents de cette association ne sont pas « monsieur et madame Tout-le-Monde », comme on peut en rencontrer habituellement dans les cercles de généalogie. En une heure de présence dans les bureaux, elle répond aux demandes de deux colonels et d'un général. Bien que la secrétaire s'en défende, force est de constater au vu de la composition du bureau de l'association que cette dernière reste tout de même tournée vers une généalogie de tradition, pour ne pas dire aristocratique. En effet, les cofondateurs sont le docteur Jean du Chalard et Gérard Saclier de La Batie, le président d'honneur est le Général Robert Aublet et l'adjoint au secrétariat général Jacques Henry d'Aulnois. On se situe là bien loin des cercles de provinces créés à partir des années 1975-80 où les classes populaires s'investissent massivement.

La Fédération Française de Généalogie :

La Fédération Française de Généalogie est une association créée en 1968. Elle regroupe actuellement plus de 150 associations ayant les mêmes objectifs : favoriser et aider chacun à effectuer des recherches généalogiques. À travers les 150 associations de toutes tailles qu'elle fédère, la FFG compte pas moins de 59000 adhérents répartis sur toute la France.

La FFG a pour objectif de coordonner et promouvoir des activités généalogiques, de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics, des organismes étrangers analogues et des instances nationales ou internationales, de mettre en œuvre des actions ou des réalisations d'intérêt général et, enfin, de conseiller, d'informer, de défendre et d'aider ses membres et la généalogie en général.

La FFG organise les années impaires des congrès nationaux de généalogie ; il s'agit d'un rendez-vous où se retrouvent associations, professionnels, libraires, éditeurs, et tous les acteurs œuvrant dans le domaine de la généalogie. Elle propose également un blog généalogique et un Centre de Documentation Généalogique donnant accès à 10 200 revues et brochures généalogiques et 200 ouvrages généalogiques, consultables en ligne (FranceGenWeb_biblio).

Il ne s'agit donc pas d'une association de type classique où des adhérents se rendent pour effectuer des recherches, mais d'une fédération regroupant et représentant les cercles et associations régionales. La FFG a un conseil d'administration dirigé par un président élu qui choisit le bureau, composé actuellement de sept hommes et de deux femmes) pour trois ans. Le bureau se réunit mensuellement pour résoudre les problèmes généalogiques qui se posent au niveau national, pour gérer les médias spécialisés et les généalogistes professionnels.

Lors de ma visite dans ses locaux, au cours d'une réunion de bureau, la discussion tourne principalement autour de problèmes déontologiques que connaît la généalogie, concernant les statuts professionnels et amateurs en généalogie, mal définis donc facilement contournables. Les échanges se focalisent rapidement sur le cas d'un généalogiste reconnu dans le milieu, qui joue de sa notoriété pour à la fois travailler pour des associations qui le rémunèrent tout en gardant le fruit de ces recherches pour publier des articles à son propre compte dans des revues spécialisées. Il est donc voté au sein de la FFG la condamnation de ce généalogiste qualifié de « truant », ce qui pose problème puisque c'est cette même personne qui est à l'origine de la proposition de la future journée nationale de la généalogie sponsorisée par la FFG. À cela s'ajoute l'étude des plaintes d'adhérents envers certaines archives départementales qui manquent de matériels ou qui ne délivrent pas assez rapidement les documents demandés, la lecture de rapports moraux des différentes réunions atypiques tenues dans les différentes associations fédérées et enfin la préparation de voyages de certains membres du bureau conviés à de grands rassemblements généalogiques à l'étranger.

Ces chiffres semblent bien loin de représenter l'intégralité de la réalité de l'ampleur du phénomène à travers le pays, puisque pour 76 000 généalogistes officiellement déclarés comme tels aux archives départementales en 1992, la Fédération n'en compte que 30 000⁴⁹. Les conséquences de cette toute nouvelle forte présence des généalogistes en archives ne se font pas attendre, à l'image de l'ambitieux programme de rénovation et de construction de bâtiments lancé par les Archives de France, du CARAN parisien aux nouveaux locaux de nombreux dépôts départementaux.

Les années 1970, en plus de connaître une envolée du nombre de généalogistes, sont le théâtre d'une véritable démocratisation de sa population. Les sujets héraldiques et nobiliaires se font de plus en plus rares au fil des pages des bulletins associatifs écrits par des passionnés, sans



⁴⁹ *Ibid.*, p. 20.

cesse plus nombreuses et plus populaires. Alors que pendant des décennies, voire des siècles, les familles nobles et notables étaient le seul objet d'étude du généalogiste, elles ne concernent aujourd'hui plus que 15 à 20 % des publications ; ces dernières traitent désormais en majorité de centaines de milliers de familles anonymes.

À côté des soucis généalogiques propres à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie, Patrick Cabanel met en avant deux contextes différents pouvant expliquer l'évolution de la généalogie ces dernières années : tout d'abord, il y a l'apparition, dès le XIX^e siècle, de préoccupations voisines à celles de l'aristocratie que l'on retrouve dans les grandes familles paysannes, à l'image des *Julots* du Léon étudiés par André Siegfried ou bien des *Melouga* étudiés par Frédéric Le Play — le souci patrimonial s'est souvent doublé, dans ces mêmes familles, d'un souci religieux —, et le développement des médias. La fièvre généalogique n'aurait pu s'emparer des Français dans de telles proportions si elle n'avait trouvé de puissants relais dans le triomphe de l'école historique des *Annales*, incarné par le célèbre ouvrage *Montaillou, village occitan*⁵⁰, et dans l'intérêt que lui ont marqué les médias des années 1970-1980. L'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie, est en 1974, au lendemain d'un passage à l'émission de Bernard Pivot *Apostrophes*, un succès de librairie alors qu'il reste un ouvrage de recherche historique scientifique. Il sera lu comme une visite indiscreète dans le microcosme des oustals. Dans le même temps, d'autres ouvrages plus populaires connaissent le même type de succès, tel le *Cheval d'Orgueil* de Pierre-Jakez Hélias ou *Toinou. Le cri d'un enfant auvergnat* d'Antoine Sylvère en 1980.

En parallèle, une vague d'autobiographies rurales compte quelques grands succès nationaux, *L'enfance au village* de Léonce Chaleil, *Une soupe aux herbes sauvages*, d'Émilie Carles, ou bien *Augustine Rouvière cévenole*, de Raymonde-Anna Rey en 1977. Georges Duby commence à publier son *Histoire de la France*

⁵⁰ LE ROY LADURIE Emmanuel, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, Collection « Folio histoire », 1975. Réédition : Gallimard, 1982.

*rurale*¹ à partir de 1975, et la revue *L'Histoire* touche le grand public dès 1978. Sans oublier l'étonnant succès, l'un des plus gros de l'histoire du Prix Goncourt, du roman de Jean Carrière, paru en 1973, *L'Épervier de Maheux*. Le phénomène s'est aussi durablement étendu au roman, où la tradition régionaliste et rurale était ancienne, dans l'héritage de *Jacquou le Croquant*. On parle même alors d'une *École de Brive* de ce roman, avec Claude Michelet, Claude Courchay ou bien encore Christian Signol.

On retrouve donc dans ces années un climat intellectuel propice au développement de la généalogie, jusque-là confinée dans des cercles étroits. Les racines rurales des Français sont alors partout à l'honneur. On retrouve ici le mouvement de retour à la terre, ou plus exactement à la nature, décrit par Danièle Léger et Bertrand Hervieu⁵¹, où les néoruraux souhaitent vivre à la campagne, s'intégrer dans les réseaux économiques et sociaux pour vivre décemment une vie qu'ils ont choisie modeste. Il est alors question de vivre au plus près de la nature, de (re)découvrir les traditions, de valoriser le passé. Ce n'est pas non plus sans rappeler les travaux de Bernard Lacroix autour de l'utopie communautaire⁵², très présente entre les années 70 et 75, dont le goût prononcé pour les écrits mettant à l'honneur le terroir découle directement. C'est l'expérience du déclassement par rapport au rêve entrevu, ou par rapport à la condition initiale, qui aurait créé les dispositions d'esprit favorables à l'invention utopique, dont résulte une forte ambiguïté sociale du phénomène communautaire.

Un nouvel indicateur de la démocratisation de la généalogie apparaît avec *Le Monde-Dimanche* du 3/4 mars 1974 ; la généalogie trouve alors sa place dans les médias, avec un article dont l'engouement donnera lieu par la suite à une

⁵¹ LEGER Danièle et HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'Etat »*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

⁵² LACROIX Bernard, *L'utopie communautaire, Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), 1981.

rubrique récurrente de généalogie. Dans la foulée Yann Grandeau publie un premier guide grand public : *À la recherche de vos ancêtres, guide du généalogiste amateur*⁵³, dont le titre même annonce la démocratisation en cours, si on le compare, par exemple, à celui de l'ouvrage de Lucien P. Royer paru en 1958 : *Traité pratique de recherches généalogiques*⁵⁴. 1979 connaît, elle aussi, son petit lot de révolutions généalogiques : Hachette et le Seuil sortent chacun un nouveau guide, Robert Martin, un instituteur lorrain, lance la *Revue Française de Généalogie* et se crée le Cercle Généalogique des PTT, première association à assise professionnelle. Mais si chacun peut trouver en kiosque ou en librairie cette revue, ces guides ou ces romans, il ne s'agit là encore que d'une première étape.

C'est bientôt au tour des radios et télévisions de se mettre à la généalogie et achever ainsi de la démocratiser en la mettant à la portée de tous les foyers français. En octobre 1979, une rubrique au sein d'une émission axée sur les loisirs *La clé verte* sur France Inter et programmée le samedi matin, entre neuf et dix heures, en plein créneau d'écoute familiale est alors mise à l'antenne. Cette rubrique hebdomadaire, faite de conseils, d'anecdotes et de réponses aux questions des auditeurs sur l'origine de leur nom, attire rapidement un abondant courrier : trois cents lettres en moyenne par semaine. Rappelons que nous sommes au cœur de la seconde moitié des années 1970, lorsque les nouveaux chercheurs envahissent par milliers les dépôts d'archives ; on peut alors considérer que *Le Monde*, *France-Inter* et Jean-Louis Beaucarnot y sont pour beaucoup.

2.4. Les années 90 : explosion de la généalogie populaire.

⁵³ GRANDEAU Yann, *A la recherche de vos ancêtres, guide du généalogiste amateur*, Paris, Editions Stock, 1974.

⁵⁴ ROYER Lucien, *Traité pratique de recherches généalogiques*, Paris, Editions Aframpe, 1958.

À partir de la fin des années 70, la généalogie n'est donc plus, désormais, une passion réservée à une élite. Tous les âges, toutes les professions, tous les milieux sont touchés par cette mode. Les années 90, jusqu'à aujourd'hui, confirment cette tendance, que l'on observe les archives –nationales et départementales-, les publications ou bien encore les médias. Tous relaient l'idée que la généalogie n'est pas un simple phénomène de mode, mais qu'elle semble bel et bien s'imposer durablement comme loisir incontournable de notre société.

La FFG (Fédération Française de Généalogie) a recensé 29 000 adhérents en 1991, 25 000 en 1995, 40 000 en 2001 et 50 000 en 2003. Ce qui correspond à une augmentation des effectifs de 5 à 10 % en moyenne par an depuis dix ans. En 2000⁵⁵, sur cent mille généalogistes amateurs à peine la moitié adhère à une association. La majeure partie de ces associations est régionale, mais les cercles peuvent aussi être nationaux, comme le Centre d'entraide généalogique de France, fondés sur l'appartenance à un groupe professionnel, comme le cercle des PTT, ou bien encore liés aux réunions de famille. Le but de ces cercles étant de mettre en commun les travaux de tous leurs membres pour que chacun puisse en tirer profit. La mode généalogique, c'est aussi le développement sur internet avec 1 500 sites en 2003 dédiés à la recherche d'ancêtres et environ quarante millions de généalogistes actifs estimés, répartis sur la planète en 2000. Nouvelle étape atteinte en 2007 : la mise en ligne des archives départementales.

Avec les années 2000 apparaissent enfin les premiers sondages officiels permettant d'entrevoir l'étendue du phénomène, de le quantifier, mais aussi d'en savoir plus sur la population des généalogistes elle-même. Le premier d'entre eux, une étude réalisée par la SOFRES en octobre 2001⁵⁶ pour le quotidien *Le Monde*, montre que 30 % des Français interrogés déclarent avoir eu accès aux archives, dont

⁵⁵ ARCHASSAL Pierre-Valéry. *L'ABCdaire de la généalogie*. Paris, Flammarion, 2000, p.40.

⁵⁶ « Les archives, mal connues et bien aimées ». Enquête réalisée les 10 et 11 octobre 2001 pour Le Monde auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/051101_archives_r.htm. (23/04/2008)

31 % d'entre eux à des archives qui sont celles que fréquentent les généalogistes. Cette étude nous apprend également que 23 % des interrogés considèrent que l'intérêt des archives réside dans la connaissance des ancêtres, sachant que pour les plus âgés ce chiffre s'élève à 36 %. Le second, une étude du DEP⁵⁷ (le Département des Études et de la Prospective du ministère de la Culture) sur les publics ayant fréquenté les Archives départementales et municipales, montre qu'en trente ans, du début des années 70 aux années 2000, le public des Archives départementales et municipales a plus que quadruplé, atteignant près de 300 000 lecteurs. En 1999, les services d'Archives départementales ont accueilli plus de 182 000 lecteurs en 726 551 séances de travail. Cette étude révèle que 56 % de ces lecteurs viennent en ces lieux pour y faire des recherches généalogiques.

Une étude dirigée par le DEP.

En octobre 2001, le Département d'Étude et de la Prospective du ministère de la Culture et de la Communication, a publié la première étude évoquant la population des généalogistes. Il ne s'agit pas d'une étude entièrement consacrée aux généalogistes, mais ils y sont largement évoqués tout au long de cette recherche, ce qui permet d'ores et déjà de trouver des éléments concernant la composition de cette population.

À l'origine de cette étude, plusieurs constats simples : en 1999, les Archives nationales et les services d'archives départementales et communales accueillent environ 300 000 lecteurs. En 30 ans, le public des Archives nationales et des archives départementales a plus que quadruplé, atteignant près de 1 970 000 lecteurs. Cet accroissement, depuis le début des années 1970, s'est accompagné de profonds changements dans la composition du public : les universitaires ont remplacé les « érudits » et ont été, à leur tour, relayés par des amateurs, en particulier les généalogistes curieux de découvrir leurs origines familiales⁵⁸.

Afin de mieux connaître ces publics si divers, la Direction des archives de France demande alors au Département des études et de la prospective de réaliser une étude ayant pour but, grâce à une

⁵⁷ « Les publics des archives départementales et communales », Département des Etudes et de la Prospective, n° 137, octobre 2001.

⁵⁸ *Ibid.*, p.1.

meilleure connaissance des profils et des besoins des lecteurs, d'améliorer l'accueil de ces différentes catégories de publics ou de diversifier les actions en leur direction.

L'étude est alors menée entre le printemps 1999 et le printemps 2000, par l'Institut de Sondages Lavielle (ISL) et le cabinet d'études ARCMC, auprès des archives territoriales, qui dépendent du contrôle scientifique et technique de la Direction des archives de France. Les archives territoriales sont composées des services d'archives départementales, qui recueillent les documents provenant des départements et des services extérieurs de l'État, des services d'archives communales, qui recueillent les archives provenant des services communaux et des services d'archives régionales, encore peu nombreux, mais qui commencent à se développer.

L'objectif de l'étude est alors de mieux connaître ces publics d'archives, leurs profils sociodémographique et socioculturel, les caractéristiques de leurs recherches et demandes aux services d'archives, leur niveau de satisfaction et leurs attentes.

Pour cela, deux méthodes de terrain ont été utilisées de façon complémentaire⁵⁹ : une enquête par sondage menée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des lecteurs des archives départementales et communales. Cet échantillon a été constitué par tirage au sort dans les fichiers des lecteurs récents de 49 services d'archives départementales et de 37 services d'archives communales, sur les 450 existantes, soit 86 services au total. Le questionnaire de l'enquête par sondage a été élaboré avec les responsables de services d'archives, puis adressé à l'automne 1999 à 5000 usagers venus consulter au cours des deux dernières années les services retenus. Parmi ces questionnaires, 1885 ont été renvoyés puis exploités, soit un taux de réponse de 42,4 % qui témoigne d'un accueil très favorable de la population étudiée à l'égard de l'enquête. En plus de cela, et pour obtenir une représentativité encore supérieure, une enquête téléphonique portant sur les questions les plus importantes a été réalisée auprès de 300 lecteurs qui n'avaient pas répondu à l'enquête postale.

À cela s'ajoute une recherche qualitative de type monographie conduite dans cinq services d'archives. Une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisées sur l'ensemble de ces cinq sites, auprès des directeurs des services d'archives et certains de leurs collaborateurs, ainsi qu'auprès d'utilisateurs spécifiques et de partenaires de ces services : enseignants, étudiants, généalogistes amateurs, érudits locaux, responsables de sociétés savantes et de cercles généalogiques, élus locaux, journalistes, etc.

Mais la fréquentation des archives n'est pas le seul indicateur susceptible de nous montrer la progression de la généalogie des années 1990 à aujourd'hui. Comme nous l'avons vu pour les années 1970, les médias sont là encore un

⁵⁹ *Ibid.*, p.15.

paramètre à prendre en compte. Ainsi, Patrick Cabanel met en avant que dès 1980 la télévision montre son intérêt pour la généalogie. *TF1*, par exemple, propose à Jean-Louis Beaucarnot d'animer une émission, dès septembre 1980, qui se veut à la fois pratique — Jean-Louis Beaucarnot y donne des conseils, explique comment travailler, s'organiser et produire des fiches —, et grand public — puisqu'on y retrouve des sujets filmés —.

En octobre 1982, un groupe de presse italien lancera *Gé-Magazine*, animé à la fois par des spécialistes de la généalogie, on retrouve là une fois de plus Jean-Louis Beaucarnot, mais aussi Pierre Durye, auteur d'un *Que sais-je ?* sur la généalogie dès 1961⁶⁰, et des universitaires comme Albert Jacquart, Jacques Dupâquier ou encore Martine Segalen.

Les guides pratiques se multiplient alors. *Les noms de famille et leurs secrets*⁶¹, de Jean-Louis Beaucarnot, publié chez Robert Laffont en 1988, dépasse les 300 000 exemplaires, et vaut à son auteur des temps d'antenne réguliers, notamment sur *RTL*. Tour à tour *RMC* lance son émission en 1982, *Europe n° 1* de 1982 à 1984 et *Radio-Bleue* de 1985 à 1994. Côté télévision, après *TF1* en 1980, c'est au tour d'*Antenne 2* de 1987 à 1990, anime une rubrique quotidienne dans l'émission *Matin-Bonheur*, puis en 1990 en prime time, et enfin de nouveau *RTL* de 1988 à 1992. Avec une telle présence, on peut considérer que la généalogie s'est alors entièrement ouverte aux médias, et par là même au plus large public possible. Depuis les années 90, les rubriques régulières sont moins présentes, mais la télévision et la presse prennent le relai à coup de reportages et dossiers spéciaux. À l'image d'*Envoyé spécial*, sur *Antenne 2*, qui consacre un reportage à un voyage organisé en août 1992 à la Bibliothèque des Mormons à Salt Lake City par un groupe de férus de la généalogie, ou bien encore de titre de presse tournés vers al retraite ou les loisirs comme *Notre Temps*, *Çà m'intéresse*, *Réponse à tout* ou *Femme Actuelle*. Les magazines sont assez vite relayés par la presse quotidienne

⁶⁰ DURYE Pierre, *Op. Cit.*, p.7.

⁶¹ BEAUCARNOT Jean-Louis, *Les noms de famille et leurs secrets*, Paris, Lgf, Collection Ldp pratique, 1998.

qui lui consacre ses unes et ses dossiers, à l'image de *Libération* à l'automne 1991 (les 9/10 novembre) ou *Le Nouvel Observateur* (le 26 décembre). La presse quotidienne régionale, quant à elle, lui consacre des rubriques, souvent hebdomadaires et régulières, comme à *Nice-Matin* ou *Le Parisien*.

Derniers avatars de ce succès médiatique : le minitel, puis internet. Dans un premier temps, des serveurs « identitaires » proposent l'étymologie des noms de famille, tels les 36 15 NOME, 36 15 NOMINE ou 36 15 FAMILY. Puis avec l'arrivée d'internet, c'est l'engouement généalogique que l'on connaît actuellement. En tapant « généalogie » sur *Google*, par exemple, on n'obtient pas moins de 18 300 000 pages consultables⁶².

Enfin, la généalogie fait depuis le milieu des années 90 une entrée remarquée dans les préoccupations des historiens et anthropologues, et aujourd'hui des sociologues. À partir du milieu des années 90, par exemple, trois chercheurs, dont André Burguière, consacrent un séminaire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à *La construction de la mémoire généalogique*, les *Annales E.S.C.* rendant compte de leurs travaux dans leur numéro de juillet-août 1991 : *La culture généalogique*⁶³. La revue *Sciences Humaines*, vendue en kiosque, laisse au même moment à Martine Segalen le soin de traiter de « L'imaginaire familial »⁶⁴. En 1992, André Burguière ouvre par une réflexion sur la généalogie le dernier volume de la grande série *Les Lieux de Mémoire*⁶⁵, tandis que Jacques Dupâquier et une équipe de chercheurs entendent renouveler l'histoire sociale de la France aux XIXe et XXe siècles par le recours à la généalogie descendante pratiquée sur 3 000

⁶² Le 24 avril 2008.

⁶³ « La culture généalogique », *Annales*, 46^{ème} année, n°4, juillet-août 1991, p.761 à 847.

⁶⁴ SEGALEN Martine, *L'imaginaire familial à la recherche de son passé*, Sciences Humaines, août/septembre 1991, n° 9.

⁶⁵ BURGUIERE André, « La généalogie », in NORA Pierre (sous la direction de). *Les Lieux de mémoire III. Les France*, Paris, Gallimard, 1992.

familles au nom commençant par TRA⁶⁶. En 1995, les sociétés historiques et scientifiques, section anthropologie et ethnologie française, ont consacré leur 120^e congrès d'Aix-en-Provence, suivi d'une publication, à la généalogie⁶⁷. La médiatisation, à la fois cause et effet, est pleinement contemporaine de l'essor prolongé de la généalogie.

* * *

Comme on le voit à travers cette histoire de la généalogie, peu à peu cette pratique s'installe confortablement et durablement au sein de notre société, passant d'un exercice élitiste justifiant des privilèges, à un loisir cultivé permettant au plus grand nombre de s'improviser historien local ou expert familial détenteur d'un savoir. Peu à peu également se mettent en place des règles acceptées par tous, ayant pour objectif d'encadrer, de réguler la généalogie et son déroulement. C'est ainsi qu'au fil des ans se sont définies les généalogies agnatiques et cognatiques, ascendantes et descendantes, que le passage de l'oralité à l'écrit a permis la mise en place de l'aspect graphique que revêt la généalogie aujourd'hui. L'imprimerie permet à l'époque médiévale de diffuser la généalogie selon certains canons, les logiciels informatiques aujourd'hui calibrent les représentations graphiques de cette dernière. Peu à peu donc, des règles se sont imposées et instaurées, structurant la généalogie. Certes sa pratique n'est toujours ni enseignée ni sanctionnée d'un diplôme, chacun de nous peut la pratiquer quand il le veut et comme il le veut, mais elle tend tout de même à répondre à certains critères de scientificité, tels la copie et le référencement des actes trouvés permettant la reconstitution de la filiation.

⁶⁶ DUPAQUIER Jacques et KESSLER Denis, *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

⁶⁷ BARTHELEMY Tiphaine et PINGAUD Marie-Claude, *La généalogie entre science et passion*, Paris, CTHS, 1997.

La généalogie aujourd'hui n'est donc plus uniquement faite de découvertes axées sur un monde clos et mort. Il s'agit davantage de redonner vie au passé, de partir à la rencontre de sa famille, proche ou lointaine. À partir des années 70, elle n'est plus simple justification d'un passé glorieux ou aristocratique ; elle est prétexte à chercher, trouver, voyager, rencontrer. Certes les historiens ne voient toujours là qu'une pratique amateur, sans méthode de recherche officielle, reconnue, rigoureuse. Mais la généalogie n'est-elle que cela ? Qui sont ces amateurs qui durant des décennies fouillent les archives, amassent des données, les intègrent dans des documents écrits personnels, voire dans des ouvrages d'histoire locale qu'ils publient à compte d'auteur ? Qui sont ces chercheurs amateurs qui ne se prétendent pas historiens « mais quand même... », comme ils aiment à le dire avec fierté ?

Chapitre 3 :

Les années 1970 à 2000 : une démocratisation massive de la généalogie

L'opposition entre « amateurs » et « professionnels » renvoie aux publics généalogiques, mais aussi aux caractéristiques des « producteurs de généalogie », autrement dit aux acteurs qui tendent à diffuser la généalogie en tant que pratique culturelle, scientifique ou simple loisir. En effet, la manière dont ces membres actifs de la population généalogique diffusent leurs messages influe sur la manière dont le plus grand nombre de personnes susceptibles de faire de la généalogie le perçoit. Ainsi, la tendance depuis le début des années 2000 est clairement de rendre la généalogie amateur plus rigoureuse, plus scientifique, plus proche du travail d'historien. Ce penchant n'est applicable que grâce au travail de fond de quelques généalogistes très actifs, tels Jean-Louis Beaucarnot ou Pierre-Valéry Archassal, qui agissent très largement la pratique généalogique commune par le biais des écrits qu'ils publient ou des conférences qu'ils donnent.

C'est en étudiant les guides et manuels de généalogie ou articles de presse spécialisée publiés depuis le début du XX^e siècle que l'on peut réellement observer les différentes tendances qui ont marqué et fait la généalogie. Ainsi, le vocabulaire utilisé, les conseils prodigués, les lieux à consulter, les sujets abordés ou les méthodes préconisées sont autant de renseignements sur l'évolution de la pratique généalogique, mais aussi sur le travail de fond réalisé par les membres les plus actifs de la sphère généalogique. Ce travail est d'ailleurs relayé à partir des années 1990-1995 par les médias, presse écrite, radio et télévision, qui suite à ce travail de fond reconnaissent la généalogie et contribuent à leur tour à la diffuser.

Mais ce qu'il est tout à fait intéressant, et assez inhabituel, de constater avec l'exemple de la généalogie c'est que les professionnels ne sont pas les seuls à « produire » en généalogie. Il existe une multitude d'amateurs, pour ne pas dire chacun d'entre eux, qui contribuent à l'évolution, au développement et au rayonnement de la généalogie par leurs écrits, leur audace, leur investissement et leur inventivité. Les amateurs ne se contentent pas de ce fait de consommer de la généalogie, ils en produisent également, de leur propre chef, et deviennent ainsi parfois des références locales.

Pour appréhender plus précisément l'importance de ces « producteurs de généalogie », il serait intéressant et tout à fait possible d'étudier leur mobilité à l'intérieur de l'espace généalogique et de procéder à une étude par réseau des amateurs et des professionnels afin de visualiser la transformation progressive des types de généalogistes. On obtiendrait ainsi un schéma permettant de visualiser clairement et rapidement l'espace de la généalogie tel qu'il serait construit à un instant I⁶⁸. Ce schéma montrerait à la fois les délimitations établies par observations des populations structurant l'espace de la généalogie, tout en démontrant la porosité, et donc la fragilité, de ces frontières.

3.1. Espace généalogique : des identités clivées.

Dernier point abordé qui permet de décrire et d'étudier l'espace généalogique : les identités clivées. Les transformations morphologiques connues par l'espace de la généalogie au cours de son histoire ne vont pas sans une certaine transformation des identités représentatives de ce milieu.

⁶⁸Illustration 22 : Représentation graphique de l'espace de la généalogie, p.508.

Ainsi, jusqu'à la Révolution française les généalogistes nobiliaires étaient la figure marquante de cette pratique, du milieu du XIX^e siècle⁶⁹ aux années 1970 ce sont les généalogistes successoraux qui la représentent, puis à partir des années 1970 ils laissent place peu à peu aux généalogistes amateurs. Ils ont chacun leur tour représenté la généalogie au sein de notre société laissant les autres figures généalogiques en retrait.

Peut-on alors considérer qu'il existe au sein de l'espace généalogique des identités clivées comme il en existe par exemple dans le champ journalistique ? Pour Dominique Marchetti⁷⁰, les « spécialistes » dans le journalisme auraient une vision étroite, partielle, partielle ou trop technique ; c'est-à-dire qu'ils seraient davantage enclins à souligner la continuité plutôt que les nouveautés spectaculaires. Ils cherchent à parler ou à écrire pour un public large sans se discréditer auprès de publics spécialisés plus restreints. Existe-t-il une telle figure identitaire dans l'espace généalogique ? Les professionnels sont-ils, par exemple, différents des amateurs ? Tout dépend des professionnels observés. Il est, par exemple, difficile d'établir un réel clivage entre un généalogiste familial et un généalogiste amateur puisqu'ils fréquentent les mêmes lieux de recherche, utilisent les mêmes types de matériaux et utilisent les mêmes techniques de travail.

Cependant, il est possible d'établir une différenciation plus nette entre généalogistes successoraux et généalogistes amateurs ou familiaux. Ces derniers sont mandatés par des hommes de loi, utilisent des matériaux parfois différents puisqu'une partie des informations provient de fonds d'archives privés propres au cabinet généalogique successoral et ne traitent pas leurs données sous la même forme. La figure identitaire générée par les généalogistes successoraux est donc bien différente de celle générée par les généalogistes familiaux ou les généalogistes

⁶⁹ 1830, naissance des archives Andriveau, l'une des deux plus importantes études de généalogie successorale existant aujourd'hui encore en France. Source concernant la date : <http://www.andriveau.fr/fr/sommaire.htm>

⁷⁰ MARCHETTI Dominique, *art. cit.*, p. 30.

amateurs. De ce point de vue là, il existe bien des identités clivées au sein de l'espace généalogique.

De même, et pour conforter cette idée d'identités clivées au sein de l'espace généalogique, un autre type de professionnels de la généalogie se dessine depuis la démocratisation de la généalogie des années 90 : celui des personnes tirant bénéfice de l'économie parallèle générée par la généalogie. Ces derniers sont en effet très différents des généalogistes amateurs, des généalogistes successoraux ou des généalogistes familiaux. Ils vivent de la généalogie, mais ne la pratiquent pas, ou plus, réellement.

Ainsi, un ancien généalogiste amateur comme Jean-Louis Beaucarnot a su faire de sa passion un réel commerce lui permettant de vivre, faisant de lui le principal représentant aujourd'hui de la diffusion généalogique nationale ; il publie un ouvrage de généalogie tous les ans, ou presque, multiplie les rubriques ou apparitions récurrentes dans les médias -presse, télévision ou radio-, tente de crédibiliser la généalogie auprès des instances politiques ou universitaires. Cet homme vit depuis des années de la généalogie, mais ne la pratique pas de manière traditionnelle en commercialisant la recherche d'actes.

De même, on découvre depuis quelques années de nouveaux personnages qui tirent profit de l'engouement généalogique. Avec l'apparition d'internet, de nouveaux leaders tirent leur épingle du jeu ; ainsi, Pierre-Valéry Archassal est le spécialiste de la généalogie informatisée. Les ouvrages qu'il publie, les articles qu'il écrit, les conférences qu'ils donnent sont tous axés sur la manière de faire de la généalogie grâce à l'informatique et à internet. Christophe Becker, quant à lui, par l'intermédiaire du site internet qu'il dirige⁷¹, rationalise la généalogie pour la commercialiser d'une autre manière ; il ne publie pas d'ouvrages de généalogie, écrit très peu d'articles sur le sujet, mais permet aux généalogistes d'échanger, de

⁷¹ www.geneanet.org

communiquer entre eux, d'adhérer à un club leur permettant d'obtenir des privilèges, de répondre à des enquêtes aboutissant sur l'amélioration du site internet, etc. Les services gratuits proposés aux généalogistes internautes sont financés par les services payants, la boutique en ligne et les bannières publicitaires. Il s'agit là d'une autre forme de profits tirés de la pratique généalogique. Et pour terminer : Francis Christian, des éditions Christian. Son travail de fond autour de la généalogie remonte à plus longtemps que ceux de Christophe Becker ou Pierre-Valéry Archassal, et est tout autre. Il a publié un ouvrage de généalogie en 2001, mais n'a jamais réellement fait carrière dans les écrits généalogiques, comme d'autres l'ont fait. Il possède une maison d'édition spécialisée dans la publication d'ouvrages généalogiques, mais aussi dans la conception et distribution d'outils papier facilitant les recherches aux généalogistes, comme des arbres vierges prêts à remplir, des fiches de renseignement préimprimées, des cartes anciennes rééditées, etc., tout ceci étant vendu soit par le biais d'internet, soit directement dans la boutique parisienne.

Ces exemples permettent de mettre en avant une nouvelle figure du généalogiste qui n'existait pas jusque dans les années 80-90. Toutes ces personnes ne font pas ou plus de généalogie ; ils ne la pratiquent pas comme peuvent le faire des généalogistes amateurs, familiaux ou successoraux. Ils nous donnent une vision très pragmatique, très commerciale de la généalogie. Il s'agit là d'une nouvelle identité forte, moderne, de la généalogie à l'intérieur de l'espace généalogique, en concurrence avec les identités rencontrées plus traditionnellement. Ils contribuent ainsi, à leur manière, à la construction de l'espace généalogique, le rapprochant en partie de la définition du champ de Pierre Bourdieu : « On sait que dans tout champ on trouvera une lutte, dont il faut chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter les verrous du droit d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence »⁷².

⁷² BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, les éditions de minuit, 2002, p.113. Première édition, 1984.

Définir l'espace de la généalogie est très semblable à définir l'espace de la noblesse selon Monique de Saint-Martin : « Les frontières de l'espace de la noblesse qui, au demeurant, n'ont jamais été fixées de façon reconnue par tous, sont devenues particulièrement floues et indécises. Les écarts séparant les différentes estimations et représentations de l'importance de la noblesse sont très grands et donnent à penser qu'il est particulièrement vain de prétendre tracer des limites, et plus encore de tenter de déterminer qui doit ou non être inclus dans la noblesse »⁷³. Il est tout aussi difficile dans le cas de la généalogie de définir les limites de cet espace, si ce n'est en tâtonnant.

L'espace de la généalogie est délimité en grande partie par les frontières de l'Histoire scientifique, universitaire. Pour dire les choses de manière un peu raccourcie, la généalogie c'est tout ce qui touche à l'Histoire sans en être vraiment puisque ceux qui la pratiquent n'ont pas suivi de formation pour cela, n'ont pas de diplôme universitaire les légitimant dans le domaine. La généalogie est donc une sorte d'« Histoire amateur », une parmi tant d'autres. En quelque sorte, la généalogie se définit donc par ce qu'elle n'est pas : l'Histoire telle que les universitaires la pratiquent.

De même, il est possible d'établir des types de population au sein de l'espace généalogique, mais le manque de formations ou de diplômes sanctionnant la pratique, les passages aisés et réguliers d'une population à l'autre, font que l'observation en temps réel de cette population est difficile. Ainsi, un généalogiste amateur peut devenir quand il le souhaite généalogiste familial, généalogiste successoral, auteur généalogique, inventeur d'outils de recherche, éditeur spécialisé, etc. Aucune des activités qui touchent à la généalogie ne demande de formation spécifique ; de fait, les frontières délimitant chacune des populations

⁷³ SAINT-MARTIN (de) Monique, *L'espace de la noblesse*, Paris, éditions Métailié, 1993, p.13.

composant l'espace généalogique sont totalement poreuses et connaissent des flux constants.

Une analyse des sous-espaces composant l'espace généalogique paraît indispensable aujourd'hui, alors que la généalogie ne cesse de faire des émules, que le marché économique qui en découle est de plus en plus important et que son influence culturelle commence à se faire ressentir. Le terme « généalogie » renvoie à des logiques de plus en plus diverses en termes de production et de consommation qu'il n'est désormais plus possible de laisser à la marge.

3.2. Démocratisation de la généalogie et de sa pratique: l'image véhiculée par les écrits.

Les guides et manuels de généalogie sont un très bon indicateur permettant d'en savoir plus sur la généalogie ; ils sont ceux qui enseignent aux néophytes l'art de la généalogie, la pratique et les techniques de base, mais ils sont également ceux qui mettent le mieux en avant l'évolution de cette discipline. À travers eux, c'est la transformation des pratiques que l'on observe, les attentes des chercheurs d'ancêtres, les nouveaux domaines explorés par la généalogie, etc. La généalogie n'est pas un loisir statique ; elle évolue, se transforme au fil des ans, s'adapte aux possibilités de recherches.

En effet, à travers une étude complète des guides et manuels de généalogie, c'est toute la démocratisation de la discipline qui se donne à voir : on y trouve à la fois le découpage concret des périodes historiques décrites un peu plus tôt qui ont vu se métamorphoser la généalogie, les acteurs qui sont à l'origine de ces évolutions puisqu'ils sont ceux par qui, à travers leurs écrits, véhicule l'image de la généalogie – ce qu'elle était par le passé, ce qu'elle représente à l'heure actuelle et ce vers quoi

elle doit tendre à l'avenir —, mais aussi le regard que porte la société sur la discipline en un temps donné.

Les guides et manuels ne sont pas les seuls écrits permettant d'obtenir un instantané de la généalogie ; la presse est, elle aussi, un indicateur intéressant donnant la possibilité d'étudier l'évolution et la représentation de la généalogie à travers le temps. Dans ce cas de figure, l'absence d'articles parus dans la presse concernant la discipline pendant de longues années enseigne tout autant que son apparition en tant que sujet dans les années 1995-2000. L'intérêt de recenser puis d'étudier les articles parus dans la presse concernant la généalogie — hors presse spécialisée bien entendu — est de compléter le tableau déjà obtenu par l'étude des guides et manuels en y ajoutant un regard extérieur au microcosme généalogique lui-même, autrement dit de constater l'état des lieux de la généalogie que fait la presse à travers l'image qu'elle véhicule de la discipline auprès du grand public.

La revue de presse généalogique.

Une revue de presse concernant la généalogie a été dressée par le biais des archives numériques des médias écrits, principalement nationaux et régionaux. Ainsi, le choix des titres s'est porté sur les quotidiens ou hebdomadaires les plus prisés des Français comme *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *l'Humanité*, *Métro*, *20 minutes*, *Le Parisien*. À ces principaux titres s'ajoutent quelques titres moins attendus comme *Le Point*, *La voix du nord*, *La croix*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Télérama* ou *Courrier international* ; ces titres sont plus exceptionnels quant au nombre d'articles consacrés à la généalogie, mais le contenu du ou des articles parus est intéressant dans ce qu'il nous apprend de l'évolution de la pratique généalogique.

Parmi ces titres, seuls les articles traitant la généalogie en tant que discipline ou pratique ont été sélectionnés. Autrement dit, par exemple, les articles traitants de l'activité des cercles ou de la programmation d'un congrès n'ont pas été retenus, la revue de presse ayant pour but d'étudier la démocratisation et l'évolution de la généalogie en tant que pratique culturelle.

Ainsi, la revue de presse a pour but de montrer des tendances concernant l'attrait des médias écrits pour le « phénomène » généalogie, l'évolution du contenu des articles publiés, l'image de la généalogie véhiculée par la presse auprès du grand public et les échos que cette discipline trouve dans notre société.

Cette revue de presse généalogique est composée de quatorze titres de presse – quotidiens, hebdomadaires, nationaux, régionaux et internationaux – qui ont fait paraître, entre 1987 et 2008, 92 articles consacrés à la généalogie en tant que loisir, discipline ou pratique intellectuelle.

Cette multiplicité de sources a donc pour but de rendre plus concret encore le tableau de l'espace généalogique dressé jusqu'à présent et de le compléter un peu plus, notamment en ce qui concerne les acteurs principaux de la popularisation de la généalogie. Ainsi, l'élaboration d'une bibliographie spécifique et d'une revue de presse parachève en quelque sorte l'étude de l'espace généalogique.

Pour faciliter ce travail d'analyse, un inventaire des guides et manuels de généalogie, sous forme de bibliographie, s'imposait. Une bibliographie complète retraçant l'histoire de la généalogie n'existant pas jusqu'alors, il a fallu la réaliser. Il s'est tout simplement agi d'établir un corpus reprenant toutes les références de guides, manuels et dictionnaires publiés, ces trois types de publications étant sensiblement la même chose en matière de généalogie.

Le principal problème qui s'est alors posé est qu'il n'existe pas réellement un lieu à consulter pour trouver toutes ces références. Il existe bien officiellement une bibliothèque de généalogie, mais elle est davantage spécialisée dans le regroupement de résultats de recherches réalisées par des particuliers ou de documents divers permettant de réaliser une généalogie, que dans les guides et manuels. Il y a encore quelques années, cependant, il était possible de consulter sur le site internet de cette bibliothèque une liste assez importante des ouvrages généalogiques qu'elle tenait à disposition de ses abonnés, mais depuis quelques mois, impossible d'avoir accès à ce listing sans se rendre sur place et adhérer à la bibliothèque. Difficile donc d'en suivre la mise à jour régulièrement.

BibGen : la bibliothèque généalogique de France.

La Bibliothèque Généalogique de France (www.bibgen.org) se présente comme étant un centre de recherche privé ayant pour vocation de centraliser la documentation la plus complète possible en généalogie, histoire sociale et familiale. Elle a ouvert ses portes en 1986, dans les locaux de la Bibliothèque Thiers (Institut de France, Paris) et se situe aujourd'hui à Créteil. Cette bibliothèque est un espace d'accueil, de documentation et de recherches accessible à tous.

Les différentes collections de la bibliothèque généalogique représentent environ 80 000 notices généalogiques (soit plus de 330 000 patronymes) extraites de monographies familiales publiées ou manuscrites, de dictionnaires, annuaires et ouvrages de référence, de brochures, de dépouillements systématiques de registres (10 000), d'une collection de faire-part (650 000), de documents anciens d'état civil sur microfiches ou microfilms, de cartes de sûreté et d'une base de données sur les bagnards (172 000). À cela s'ajoute la collection complète des bulletins périodiques des cercles généalogiques de France.

La consultation du catalogue est gratuite, mais si le lecteur désire parcourir l'un des documents de la bibliothèque, une participation financière lui est demandée.

Seule solution au problème : croiser les sources. Pour cela, la bibliographie s'est tout de même appuyée sur quelques sources principales : la Bibliothèque Nationale de France, les catalogues des éditions Christian et éditions de la Voûte, spécialisées dans la publication généalogique, et Internet. En ce qui concerne Internet, plusieurs pistes ont été suivies : le site Geneanet⁷⁴, connu comme étant le site de généalogie le plus important du web, les sites de vente de livres par correspondance⁷⁵ et les blogs généalogiques.

Ces sources recoupées, une bibliographie généalogique de 366 ouvrages a pu être établie⁷⁶, s'étalant sur une large période allant de 1752 à 2009. Dans cette bibliographie ne sont inclus que les ouvrages étant réellement des guides et manuels de généalogie. Sont exclus de la liste les ouvrages permettant aux généalogistes de travailler leurs généalogies, sans être pour autant des ouvrages de généalogie, à

⁷⁴ www.geneanet.org.

⁷⁵ Essentiellement www.fnac.com et www.amazon.fr.

⁷⁶ cf. bibliographie des guides et manuels de généalogie, p. 715.

l'exemple des ouvrages traitant de paléographie, de géographie ancienne, les dictionnaires de noms, les traités d'héraldique, etc. Seuls les ouvrages consultables par des débutants en généalogie leur expliquant ce qu'est la généalogie, comment organiser les recherches, où chercher et que prendre en note ont été retenus.

Notons tout de même qu'il est difficile d'affirmer que la bibliographie obtenue est complète, qu'elle recense tous les guides et manuels publiés sur la période étudiée. Impossible donc d'être sûre que quelques ouvrages ne nous aient pas échappé, que quelques blogs ne détiennent pas encore quelques références inconnues. Pourtant, il fallait bien tôt ou tard prendre la décision de clôturer cette liste ; considérons donc que 366 ouvrages recensés constituent déjà une bonne de données sur laquelle travailler.

À partir de cette bibliographie, l'idée est de saisir les besoins des généalogistes en fonction des périodes, de voir la tendance généalogique qui se dégage des manuels, afin d'appréhender l'évolution de la discipline. Il s'agit de comprendre quel généalogiste publie quel type de manuel et à quelle époque, de comparer les contenus des guides pour voir de quelle manière évolue la discipline, de voir à quelle date se démocratise la généalogie pour devenir le loisir que l'on connaît aujourd'hui.

Il est, par exemple, coutume de lire dans les ouvrages traitant de l'histoire de la généalogie que cette dernière a vu le nombre de ses pratiquants exploser dans les années 1970-1975, ce qui est confirmé par une fréquentation accrue des archives des généalogistes. L'établissement d'une bibliographie permet d'étudier cela ; elle permet de voir directement si le nombre de parutions de manuels à cette époque a connu ou non lui aussi une forte augmentation, de voir si cette période est le point de cristallisation qui fait basculer la généalogie vers une démocratisation, de voir si les auteurs de manuels sont toujours les mêmes qu'avant cette période ou bien encore de voir, ne serait-ce que par leur titre, s'ils s'adressent à tout le monde, à

l'instar par exemple de l'héraldique qui reste réservée aujourd'hui encore à une élite.

La bibliographie est un outil permettant de voir, par le nombre des rééditions rencontrées lors de son établissement, quel manuel a connu un grand succès, lequel a été réimprimé avec ou sans modifications, lequel a laissé une empreinte durable dans le monde des généalogistes.

Et enfin, elle permet de comprendre qui fait la généalogie à travers les époques. Si un auteur, à l'image de Jean-Louis Beaucarnot, est présent dans la bibliographie sur vingt ans en publiant un ouvrage par an, ça n'est pas anodin. Tout comme il n'est pas inintéressant de voir que certains auteurs cessent d'écrire des manuels de généalogie pour ouvrir une maison d'édition consacrée au monde généalogique, à l'image de Francis Christian des éditions Christian.

3.2.1. Une démocratisation massive.

La première chose que met en avant cette bibliographie, c'est l'augmentation importante, pour ne pas dire l'explosion, des publications de guides et manuels de généalogie depuis les années 1970. De 1949 à 1969, soit sur une période de vingt ans, seuls dix manuels ont été publiés, alors que sur la période 1970-1979, soit sur une période de dix ans, vingt-trois manuels ont été publiés. La bibliographie s'étend en réalité de 1752 à 2009, mais comme entre 1752 et 1949 seules trois références d'ouvrages ont été trouvées, la décision a été prise de ne tenir compte dans l'étude réelle de cette bibliographie que des ouvrages ayant été publiés à partir de 1949, date à laquelle les fréquences de parutions deviennent régulières, même si elles sont encore très peu nombreuses. De même, il est difficile de tenir compte des années 2008 et 2009, ayant encore très peu de recul sur ces dernières ; c'est pourquoi, de la même façon, la décision a été prise de ne pas tenir compte de 2008 et de 2009 dans l'étude de la bibliographie, qui ne représentent à elles seules que dix ouvrages alors que 2007 en compte 24. Afin, donc, de gommer ces effets qui pourraient fausser la valeur scientifique de la bibliographie, il a été décidé de

ne tenir compte pour tout ce qui est statistique que des ouvrages parus entre 1949 et 2007.

Si l'on observe le nombre des parutions par tranches de dix ans⁷⁷, difficile de ne pas remarquer que le nombre de publications double tous les dix ans à partir des années 1970. C'est à partir de cette période, tout comme le montre d'ailleurs le nombre des fréquentations dans les archives, que se démocratise la généalogie.

En observant plus finement le nombre de parutions mis en avant par la bibliographie, un nouveau découpage par années⁷⁸ se dégage et montre trois périodes principales dans l'histoire de la généalogie qui correspondent aux vagues successives de démocratisation de la discipline mises en avant dans les ouvrages et articles traitant du sujet. La première période qui s'étend de 1949 à 1973 montre un premier rythme des publications généalogiques ; elles étaient alors peu nombreuses, une à deux au maximum les années où des manuels étaient publiés, ce qui représente en fait environ 0,44 guide publié par an sur cette période. À partir de 1974, et ce jusqu'en 1989, un premier palier est franchi ; tous les ans des manuels de généalogie sont publiés, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors, et chaque année plusieurs manuels sont publiés. Sur cette période sont publiés tous les ans entre 3 et 10 guides de généalogie, avec une très grosse majorité d'années comptant un nombre de publications situé entre 3 et 5. En moyenne sont alors publiés 4,63 manuels par an. Une accélération nette du nombre des publications se fait alors ressentir après 1974. Dès 1990, c'est un autre palier qui est franchi puisque le nombre de manuels publié à partir de cette date se compte en dizaine par an, voire en vingtaine depuis 2002, et non en unités. De 1990 à 2007, on compte en moyenne alors 14,89 guides par an, sachant qu'il est tout de même possible de différencier deux sous-périodes dans cette dernière lorsque l'on remarque qu'à partir de 2002 le palier des vingt parutions

⁷⁷ Tableau 1 : Nombre de parutions par décennie et Graphique 1 : Publications des guides et manuels de généalogie par décennie, p. 509.

⁷⁸ Tableau 2: Publications des guides et manuels de généalogie et Graphique 2 : Publications des guides et manuels de généalogie, p. 510.

par an est franchi ; ce qui donne en moyenne 10,42 manuels publiés par an de 1990 à 2001 et 23,83 de 2002 à 2007.

Ces chiffres mettent en avant l'essor de la généalogie au cours des soixante dernières années. L'explosion des publications de guides et manuels de généalogie coïncide à la fois avec l'explosion de fréquentation des archives, décrite par les Rapports Annuels des Archives Nationales et reprise par Patrick Cabanel dans son article⁷⁹, avec l'apparition et le développement des cercles et associations de généalogie, ou bien encore avec l'apparition dans la presse de la généalogie en tant que loisir plébiscité. C'est pourquoi ces chiffres concernant les publications des guides et manuels de généalogie viennent parfaitement justifier l'hypothèse selon laquelle la généalogie a connu deux phases de développement important, de démocratisation, dans les années 1975 et 1990.

Cette croissance démesurée de la population généalogique à partir des années 1975 se ressent concrètement dans les archives, qu'elles soient départementales ou nationales, au point qu'elle est évoquée sous forme de réticence, voire d'hostilité de la part des responsables des Archives Nationales. En effet, au tout début de cette arrivée massive des généalogistes en archives, les responsables se disent attentifs à ne pas laisser envahir des locaux de taille modeste et mettre en péril des registres trop souvent consultés. Le *Rapport annuel* de 1976 en fait état ainsi : « Les recherches ont accusé cette année une progression malgré les efforts de dissuasion envers les chercheurs dont les travaux paraissent d'un intérêt médiocre ou bien selon une formule mise au point dès le printemps 1975, ceux dont les recherches s'avéraient d'ordre strictement personnel ou généalogique. Il importe cependant que le barrage soit plus sévère encore. De nouvelles formules ont été utilisées qui ont déjà été efficaces dans les premières semaines de 1976 pour le plus

⁷⁹ CABANEL Patrick, *art. cit.*, p. 20.

grand bénéfice des chercheurs curieux et compétents ». Ce type de formules tout à fait claires en dit long sur la nature de la confrontation initiale entre les gardiens d'une mémoire réservée aux universitaires et la poussée démocratisante un peu désordonnée des amateurs. L'inspecteur général honoraire des Archives de France Gildas Bernard, qui publie en 1988 le célèbre *Guide des recherches sur l'histoire des familles*⁸⁰, signera à ce sujet un article dans la revue *Gé-Magazine*, en décembre 1991, judicieusement intitulé « Généalogistes et archivistes. Histoire d'une réconciliation ». L'intérêt d'une collaboration va cependant naître et s'amplifier au fil des ans. On peut ainsi lire en 1982 : « Il faut noter que, par le moyen des associations, ces demandes (généalogiques) tendent à être canalisées et ce type de recherches à s'organiser » ; puis en 1984 : « On signale que ce public de généalogistes amateurs paraît s'orienter progressivement vers des recherches plus larges que la seule élaboration des arbres généalogiques » ; et enfin en 1987 : « Les lecteurs amateurs deviennent peu à peu des chercheurs avertis qui poursuivent de plus en plus loin leurs recherches ».

Même constat pour les Archives départementales : la masse de nouveaux lecteurs inquiète. En 1980, on note ainsi dans le rapport annuel que « le poids de la recherche d'ordre familial ou généalogique qui pèse sur le fonctionnement des archives (notamment en ce qui concerne les recherches par correspondance qui sont de plus en plus l'objet de limitations imposées par les moyens dont disposent les services), mais permet l'ouverture des archives à un plus large public ». Deux textes d'introduction du *Guide du généalogiste aux Archives Départementales et Communales*⁸¹, édité en 1983, sont particulièrement significatifs : « que le généalogiste -néophyte ou chevronné- n'arrive pas dans un dépôt d'archives en pays conquis. Le fait d'être contribuable ne lui donne pas de droit supplémentaires », avertissent les responsables de l'Institut de Documentation et d'Études

⁸⁰ BERNARD Gildas, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives Nationales, 1981.

⁸¹ A.A.F. (Association des Archivistes français) et I.D.E.G. (Institut de Documentation et d'Études Généalogiques). *Guide du généalogiste aux archives départementales et communales*. Versailles, 1983, 68 pages.

Généalogiques, tandis que l'Association des Archivistes Français explique que les conservateurs sont « contraints d'élever des barrages pour endiguer le flot, faute de pouvoir le dompter ou le canaliser », avant de souhaiter que « toute recherche aboutisse à une publication, sinon elle demeure égoïstement secrète et pitoyablement stérile ».

Ce mépris affiché par la direction des Archives, qu'elles soient nationales ou départementales, envers les historiens non professionnels que sont les généalogistes n'est pas sans rappeler celui des historiens professionnels envers ces mêmes chercheurs amateurs, profanes de l'histoire, qui se permettent d'envahir physiquement leur territoire, de tenter de copier leurs techniques de recherche, de s'intéresser à des sujets qui leur appartiennent, de s'apparenter à un domaine qui est le leur. Dans le cas précis des archives, la démocratisation généalogique prend la forme d'une certaine angoisse de la foule, d'une difficulté à maîtriser un flot de chercheurs amateurs toujours plus important se déversant dans un microcosme figé depuis des décennies, pour ne pas dire des siècles. Les arguments de la direction des Archives face à la soudaine présence massive des généalogistes sont alors les mêmes que ceux des historiens : sentiment d'envahissement, locaux inadaptés à l'accueil d'une foule importante, impression que les amateurs volent les places (rares) en salle des véritables chercheurs, les généalogistes sont bruyants et risquent d'endommager par leur inexpérience des documents devenus précieux. La violence des mots, le mépris affiché des professionnels envers ces profanes, les décisions prises au niveau de la direction des Archives nationales montrent que la démocratisation de la généalogie ne s'est pas faite sans heurts et expliquent en grande partie qu'aujourd'hui encore les généalogistes courent après une reconnaissance qui leur est refusée.

Cette arrivée massive des nouveaux généalogistes à partir des années 1975 est un tel bouleversement pour les archives qu'elles ne peuvent que le signaler officiellement sous forme d'alerte, ce qui nous permet de dater clairement la démocratisation de la généalogie tout en suivant l'évolution au fil des rapports annuels. Mais là où cette dernière reste le plus visible, c'est bien sûr d'abord et

surtout avec l'explosion du nombre de lecteurs et de communications dans les dépôts départementaux d'Archives. Les chiffres ont été multipliés par trois en une vingtaine d'années. Les 41 597 lecteurs enregistrés en 1970 sont devenus 140 479 en 1992, et les articles qu'ils ont consultés sont passés de 764 496 à 2 961 995, soit des multiplications par trois, voire quatre, en un peu plus de vingt ans. Cette tendance s'est confirmée par la suite puisque, rappelons-le, en 30 ans, le public des Archives nationales et des archives départementales a plus que quadruplé, atteignant près de 197 000 lecteurs, pour atteindre, par exemple, 300 000 lecteurs en 1999⁸². Il est vrai que la hausse de la fréquentation des archives peut en partie s'expliquer par la forte croissance du nombre des étudiants ; l'apparition des mémoires de maîtrise en 1968, puis l'objectif affiché dans les années 1980 de 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat n'y sont sans doute pas totalement étrangers. On peut cependant considérer pour l'essentiel que les quelque 76 000 généalogistes officiellement déclarés aux Archives départementales en 1992, soit beaucoup plus que l'ensemble des lecteurs de 1970, y sont également pour beaucoup. Et si de 1988 à 1992 le nombre total des lecteurs croît de 16 %, on remarque que celui des seuls généalogistes progresse de 22,5 %. La hausse a été particulièrement nette entre 1973-1974 et 1974-1975 — où l'on note près de 6 300 lecteurs supplémentaires en un an —, puis de 1976-1977 à 1980-1981 — où l'on note 37 000 lecteurs supplémentaires en cinq ans —. Si l'on calcule la moyenne de chacune des quatre périodes quinquennales prenant place entre 1970 et 1989, on trouve des augmentations annuelles moyennes de 1 613 lecteurs (+19,4 %) en 1970-1975, 6 295 (+64 %) en 1975-1980, 3 533 (+19,6 %) en 1980-1985 et enfin 2 527 (+11,7 %) en 1985-1990 (et 10 104 en 1991-1992).

Notons l'exemple des Archives départementales de la Charente, situées à Angoulême, qui ont vu le nombre de leurs inscrits augmenter de 26 % entre 1999 et 2000, tandis que le nombre de documents empruntés passait de 27 814 à 43 387,

⁸² « Les publics des archives départementales et communales », p. 4.

soit une augmentation de 56 %⁸³. Après cette année record de 2000, une nouvelle règle a été instaurée pour permettre au personnel de répondre correctement aux attentes des lecteurs : seuls cinq documents par demi-journée et par personne peuvent être consultés. Ce qui explique sans doute le fait qu'en 2001 le nombre de documents consultés redescend et se stabilise autour de 28000 (27869 en 2001). De même, le nombre de places étant fixe dans la salle de lecture, et cette dernière étant pleine tous les jours, on peut penser que le nombre d'inscrits, c'est-à-dire le nombre de lecteurs qui viennent une fois ou plus dans l'année, stagnera vraisemblablement autour de 1450-1460. Le nombre de places et de documents empruntés étant limité, on peut légitimement penser que ces chiffres se sont stabilisés depuis. L'exemple des Archives départementales de la Charente est un bon exemple des mutations qu'a engendré la démocratisation de la généalogie. En effet, afin d'accueillir les participants au nouvel essor de la généalogie, il a fallu « dépoussiérer » les archives en les adaptant aux besoins de chacun. Les lieux de recherches se sont agrandis⁸⁴, modernisés, se sont regroupés et ont retraité leurs informations dans la plupart des cas en les microfilmant puis en les numérisant. En d'autres termes, les salles de lecture sont plus grandes, plus confortables, organisées et mieux adaptées aux demandes de cette nouvelle population de chercheurs.

De même que les écrits des Archives confirment l'engouement des Français pour la généalogie, annoncé par l'étude du nombre des manuels publiés, les chiffres concernant les associations et cercles complètent cette hypothèse. Comme il a été évoqué un peu plus tôt, la généalogie est longtemps restée en France une activité aristocratique, héritière d'une très longue tradition ; un penchant à la mesure de la passion nobiliaire qui a amplement été la marque, et jusqu'à nos jours peut-être

⁸³ Ces chiffres ont été recueillis lors d'une observation réalisée aux Archives Départementales de la Charente le 12 novembre 2001 (notes d'observation).

⁸⁴ En 1999, une tour de 14 kilomètres de rayonnages a, par exemple, été bâtie pour regrouper les documents des Archives Départementales de la Charente jusqu'alors dispersés en plusieurs lieux ; la salle de lecture a été elle aussi entièrement rénovée pour accueillir plus de lecteurs et dans un meilleur confort (entretien n° 28, Céline I.).

encore, d'une bonne part de nos élites. Cette tradition a été tenace puisque, à l'exemple de *la Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie*, il faut attendre 1986 pour qu'un premier président « roturier » fasse son apparition, en la personne de Gaston Sagot. Patrick Cabanel écrit à ce sujet que « sans doute ces aristocratiques fondateurs sont-ils venus mettre des préoccupations et des savoirs anciens au service d'aspirations nouvelles apparues dans d'autres couches de la société française ». Les années 70, en plus de connaître une envolée du nombre de généalogistes, sont le théâtre d'une véritable démocratisation de sa population. Les sujets héraldiques et nobiliaires se font de plus en plus rares au fil des pages des bulletins associatifs écrits par des passionnés, sans cesse plus nombreuses et plus populaires. L'exemple le plus frappant étant celui du Cercle généalogique des PTT, fondé en 1979, qui atteindra le millier de membres en moins de quatre ans.

Si l'on se réfère une fois de plus aux chiffres disponibles, on constate que le nombre de généalogistes est loin de se tarir. Ainsi, *le Monde* annonce en 2003 dans un de ses articles que près de cinq millions de Français s'intéressent à la généalogie⁸⁵, la FFG (Fédération Française de Généalogie) a recensé 29 000 adhérents en 1991, 25 000 en 1995, 40 000 en 2001 et 50 000 en 2003. Ce qui correspond à une augmentation des effectifs de 5 à 10 % en moyenne par an depuis dix ans. En 2000⁸⁶, sur cent mille généalogistes amateurs à peine la moitié adhère à une association. Ces dernières sont au nombre de trois cents environ et sont réparties sur tout le territoire. Elles portent dans la plupart des cas le nom de cercle et sont régies par la loi 1901. La majeure partie de ces associations est régionale, comme l'AGC (Association Généalogique de la Charente), mais les cercles peuvent aussi être nationaux, comme le Centre d'entraide généalogique de France, fondés sur l'appartenance à un groupe professionnel, comme le cercle des PTT, ou bien encore liés aux réunions de famille. Le but de ces cercles étant de mettre en commun les travaux de tous leurs membres pour que chacun puisse en tirer profit.

⁸⁵ NORMAND Jean-Michel, « La généalogie, passion discrète a tout l'avenir devant elle », in *Le Monde*, 15 octobre 2003.

⁸⁶ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *op. cit.*, p.40.

Dernier indicateur de cette démocratisation : la presse. Les titres tournés vers la retraite ou les loisirs abordent régulièrement le sujet à partir des années 1990, à l'exemple des magazines *Notre Temps*, *Le Temps retrouvé*, *Çà m'intéresse*, *Réponse à tout*, mais encore *Femme Actuelle*, *Le Chasseur français*, *Santé Magazine*, *Télérama*, *Télé-Loisirs* ou *Télé 7 jours*. Les magazines sont assez vite relayés par la presse quotidienne avec, par exemple, à l'automne 1991, *Libération* (les 9/10 novembre) et surtout *Le Nouvel Observateur* (le 26 décembre) qui lui consacre sa une et son dossier. La presse quotidienne régionale, quant à elle, lui consacre des rubriques, souvent hebdomadaires et régulières, comme à *Nice-Matin*, *Le Parisien*, *L'Est Républicain*, *Le Télégramme de Brest* ou *La Nouvelle République du Centre*.

En montant un dossier de presse consacré à la généalogie⁸⁷, il est intéressant de constater qu'aucun grand quotidien n'échappe au phénomène. *Le Monde*, *l'Humanité*, *le Figaro*, *Libération*, *20 minutes*, *Métro*, *Télérama*, *l'Express*, *la Croix*, *le Point*, *le Parisien*, *la Voix du Nord* ou bien encore *Courrier International*, tous publient des articles, parfois même des dossiers, consacrés à la généalogie. Du début des années 1980 pour *le Monde*⁸⁸, jusqu'à aujourd'hui, avec un pic de parution des années 1995 à 2005, la généalogie est très régulièrement présente dans la presse écrite.

Au début des années 1980, les articles sont rarement entièrement consacrés à la généalogie, mais la traite à travers d'autres thèmes, comme le travail des mormons par exemple. Il y est alors question d'un contrat passé entre l'État et les mormons qui, en échange d'une copie du travail effectué, se voient ouvrir les portes des archives. Les articles des années 1980 évoquent aussi très largement le besoin d'adaptation des structures archivistiques qui se font trop petites pour accueillir le

⁸⁷ cf. Tableau 3: Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse et Graphique 3 : Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse, p. 511.

⁸⁸ *Le Monde-Dimanche* du 3/4 mars 1974.

nouveau flux de lecteurs. La discipline n'y est pas traitée directement en tant qu'objet, mais plutôt en tant que support à d'autres phénomènes. Ainsi, *le Monde*⁸⁹ publie un article intitulé « Généalogie : les mormons renouent le fil » le 09 décembre 1987 qui a pour thèmes l'importance de la généalogie pour les mormons, l'ancien contrat entre l'état français et les mormons, le nouveau contrat, l'engouement des Français pour le retour aux sources, l'intérêt du microfilmage et l'apparition des données informatisées.

Dans la deuxième moitié des années 1990, les articles commencent réellement à abonder. Ils sont autant destinés à faire connaître la généalogie en tant que loisir émergent, qu'en tant que pratique rigoureuse nécessitant un minimum de connaissances et de rigueur. Apparaissent alors des sortes d'« articles découverte », permettant au public de prendre conscience de l'existence de la généalogie en tant qu'activité à portée de tous. Y sont expliquées quelques techniques de recherche de base permettant à tout à chacun d'entrevoir la tâche du généalogiste. En 1995, *le Monde* toujours publie le 10 février un article intitulé « le nouveau marché des souvenirs de famille ». Dans cet article, dont le titre n'évoque encore pas directement la généalogie, les thèmes abordés sont plus diversifiés ; on retrouve ainsi : le thème de la perte de la tradition orale, les nouvelles techniques de conservation du patrimoine, conserver ce patrimoine est aujourd'hui l'objet d'une démarche volontariste, l'intérêt croissant pour les racines familiales, la nouvelle image de la parole des anciens, adaptation de la transmission de la mémoire à la vie actuelle, la construction de l'identité sociale du sujet et l'émergence de la généalogie. Et à partir de 1998, la généalogie est évoquée plus clairement ; les articles sont principalement écrits en trois parties : un historique montrant l'émergence du phénomène et son ampleur actuelle, une partie très technique avec les conseils de base pour réussir une généalogie et enfin une dernière partie traitant l'aspect loisir de la discipline. Prenons exemple sur l'article publié dans *le Monde*

⁸⁹ Afin de véritablement montrer l'évolution des articles au fil des décennies, seuls des articles issus du journal *le Monde* seront choisis ici à titre d'exemple, *le Monde* étant le seul journal dont les archives en ligne permettent de retrouver des articles publiés concernant la généalogie dès les années 1980.

le 27 septembre 1998, intitulé « à la poursuite de ses ancêtres ». Ce dernier traite alors de l'évolution de la généalogie, des raisons qui conduisent à pratiquer la généalogie, des techniques de recherche et de la nécessité d'avoir quelques connaissances en histoire et en paléographie.

Caroline Helfter, « A la poursuite de ses ancêtres », in *le Monde*, 27 septembre 1998 : un exemple d'article de presse paru au début de la seconde vague de démocratisation de la généalogie.

« J'étais un morceau de tronc d'arbre sans racines et sans feuilles. Maintenant, à bientôt soixante-huit ans, je commence à savoir qui je suis parce que j'ai retrouvé mes ancêtres », affirme Erick Forget. Rassérénié depuis qu'il se sait de vieille souche protestante poitevine, il n'a pas cessé pour autant ses recherches : « On veut toujours aller plus loin », confie le petit-fils du petit-fils du petit-fils de Jean Forget, probablement né à Xaintonge (Saintonge) autour de 1700.

Voyages, rencontres, lectures, courriers : aujourd'hui, toute la vie de ce retraité des PTT est vouée à l'exploration du passé. C'est à la mort de son père, en 1971, qu'il a été saisi par la fièvre de la généalogie. « J'ai réalisé que j'étais devenu l'homme le plus ancien dans ma lignée », explique le patriarche qui a alors rejoint des milliers d'autres passionnés.

Autrefois apanage des seuls spécialistes et rejetons de familles nobles ou notables, le virus s'est en effet propagé, depuis le milieu des années 70, au commun des mortels. « Celui-ci, souligne Michèle Cherbonneau, présidente du Centre d'entraide généalogique de France (CEGF), association pionnière fondée en 1954, est souvent un jeune retraité qui a des enfants et petits-enfants à qui il souhaite léguer un patrimoine que la conjoncture ne pourra pas entamer. » Encore faut-il réussir à le constituer, ce qui est loin d'être toujours aisé.

PRINCIPE DE RICOCHET

Deux directions se présentent à l'amateur : remonter ou descendre le fil du temps. Dans le premier cas, on travaille soit sur la lignée portant son nom de famille (généalogie ascendante agnatique), soit sur ses deux lignées, paternelle et maternelle, sur celles de ses quatre grands-parents, huit bisaïeux, etc. (généalogie ascendante par quartiers). Dans le deuxième type de recherches, on va à la rencontre de cousins, à partir d'un de ses ancêtres, en pistant tous ses descendants ou les seuls porteurs du même patronyme.

Quelle que soit la voie choisie sachant que la seconde passe nécessairement par la première, le jeu est le même et consiste principalement à progresser à travers des documents d'archives selon un principe de ricochet, un acte renvoyant à un autre, explique Jean-Louis Beaucarnot, auteur de

nombreux ouvrages sur la question. Néanmoins, avant d'aller consulter parchemins et microfilms, il est essentiel de rester chez soi pour regrouper tous les souvenirs que l'on peut récolter. Livrets de famille, actes notariés, livrets militaires, médailles honorifiques comme la médaille du travail très précieuse pour localiser des ascendants qui ont souvent beaucoup bougé au cours du XIXe siècle, livrets de l'ouvrier, délivrés sous les deux empires, diplômes, faire-part, collections de cartes postales, etc. : aucune information n'est à négliger, et l'enquêteur devra également interroger les membres les plus âgés de sa parenté, tout en se gardant, cependant, de prendre leurs déclarations pour argent comptant...

Ces éléments rassemblés, le chercheur en quête d'actes originaux doit d'abord s'adresser aux mairies pour accéder aux documents d'état civil datant de moins de cent ans (uniquement par courrier, avec une enveloppe timbrée pour la réponse). En ce qui concerne l'état civil antérieur (jusqu'à sa création en septembre 1792), il faut se rendre soi-même aux archives départementales (ou dans les mairies) ; c'est aussi là que les descendants de familles catholiques pourront avoir accès aux registres paroissiaux (s'ils n'ont pas été brûlés). On trouve parfois de nombreuses informations sur ces registres institués par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), mais qui se sont généralisés seulement autour de 1650, quand le prêtre s'en est aussi servi pour noter les événements importants de la paroisse. Dans un troisième temps, précise Jean-Louis Beaucarnot, quand les autres sources sont lacunaires (comme à Paris où les registres d'état civil et de catholicité, incendiés lors de la Commune en 1871, n'ont été que très partiellement reconstitués), il faudra explorer de nouvelles pistes, notamment les minutes notariales, logiquement versées aux archives départementales, qui détiennent quantité de documents sur lesquels exercer son flair.

Avec de la chance, de la persévérance et de la méthode, ainsi qu'un minimum de connaissances en histoire et en paléographie (pour déchiffrer les écritures anciennes), on peut ainsi espérer remonter de proche en proche jusqu'au XVIIe siècle (au moins pour quelques ancêtres). Après vingt années de recherches, Claude Touchelay vient de connaître ce bonheur : il a déniché son plus ancien parent, prêtre en 1630 à Saint-Senoch, au sud de Loches (Indre-et-Loire). « On me donnerait le premier prix du Loto que je ne serais pas plus heureux ! », exulte-t-il.

On constate donc de réels changements dans le traitement des articles consacrés à la généalogie entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. En dix ans, la manière d'évoquer la généalogie change radicalement ; les articles tendent à faire connaître au plus large public possible ce nouveau loisir en le décrivant, en expliquant de quelle manière il est pratiqué, les buts recherchés, les raisons qui conduisent à pratiquer, etc. En résumé, ces articles décrivent et analysent ce qu'est la généalogie. Ils répondent aux mêmes besoins qu'assouissent les guides et manuels publiés sur la même période.

Il est également intéressant de constater que les personnes citées dans les articles se modifient quand évoluent les sujets abordés. Ainsi, dans le premier article datant des années 1980, sont interrogés le Directeur général des Archives de France, le vice-président de la Société généalogique d'Utah et l'inspecteur général des Archives de France. Par la suite, dans le second article publié en 1995, les personnes interrogées deviennent : des anonymes, les fondateurs de sociétés pour la conservation des mémoires familiales, Patrick Cabanel (professeur d'histoire contemporaine à l'Université Toulouse II-Le Mirail⁹⁰), Anne Muxel (sociologue ayant travaillé sur la mémoire familiale⁹¹) et Jean-Louis Beaucarnot (LE spécialiste de la généalogie en France⁹²).

On passe en dix ans d'une généalogie réservée à des experts et uniquement traitée par eux, à un domaine qui recouvre des anonymes, des historiens, des sociologues et des généalogistes professionnels. Le contenu et les personnes citées se démocratisent, tout comme le font les manuels de généalogie, les adhérents des associations ou le public des différentes archives.

Dans les années 2000, les articles changent et ne font plus état des pratiques généalogiques ; elles semblent dorénavant acquises, tout le monde connaît la généalogie. Elle est dorénavant traitée sous différents axes comme « la généalogie et Internet », « les néogénéalogistes » (avec les exemples de généalogistes très différents comme les directeurs de commerces spécialisés ou les étudiants), « le marché de la généalogie », « les nouveaux domaines et applications de la

⁹⁰ CABANEL Patrick, "La « fièvre » généalogique : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ?", in *Revue Française de Généalogie*, n° 95 (décembre 1994/janvier 1995), p. 18-21.

"La « fièvre » généalogique : L'heure des médias", in *Revue Française de Généalogie*, n° 97 (avril/mai 1995), p. 23-24.

"La « fièvre » généalogique : Identité, identité", in *Revue Française de Généalogie*, n°99 (août/septembre 1995), p. 20-22.

⁹¹ MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2002. (1996 pour la première édition)

⁹² cf. bibliographie de Jean-Louis Beaucarnot, p.707.

généalogie », etc. À l'exemple des deux articles publiés dans *le Monde* les 1^{er} décembre 2000 et 03 août 2001, intitulés « la généalogie s'empare du principe inauguré par Napster » et « La généalogie, jeu de piste identitaire ». Il y est alors question de concepts de Toile et de base de données, d'entraide et de partage, de démocratisation de la généalogie, de cousinades⁹³ et de nouvelle population de généalogistes : les néogénéalogistes.

Les nouveaux thèmes abordés par les journalistes semblent mettre en avant deux phénomènes : à la fois la généalogie comme activité de jeunes retraités dynamiques et comme activité choisie par une tranche de plus en plus importante de jeunes, cette dernière choisissant la généalogie en tant que loisir, mais aussi en tant qu'activité professionnelle. Il s'agit là d'un phénomène nouveau ; la généalogie n'est plus un simple loisir, elle peut également être perçue comme commerce potentiel, à l'image de cet article publié dans *l'Humanité* le 13 mai 2000, intitulé « Laurent Fordant Chercheur d'ancêtres ». Il y est question de l'histoire d'un homme qui fait de la généalogie un fonds de commerce en achetant par containers des archives, les numérisant pour en faire une base de données et les revendant sur internet. La généalogie n'est dorénavant plus une activité artisanale que l'on pratique tranquillement chez soi ; elle devient une activité avec des domaines possibles très spécialisés, voire commercialisables pour certains. Les généalogistes ne sont plus seulement décrits comme de simples retraités passionnés d'histoire familiale, mais comme de véritables chefs d'entreprise.

⁹³ Une cousinade est un rassemblement de personnes ayant en commun un ou plusieurs ancêtres, plus ou moins éloignés, parfois même de plusieurs générations. Très en vogue depuis le début des années 2000, ces rassemblements qui se veulent festifs peuvent être organisés dans des cadres aussi différents que des restaurants, des salles des fêtes, des maisons de famille, voire des villages ou en plein air. Ces cousinades peuvent rassembler quelques personnes ou quelques centaines de personnes, parfois plus de mille. Petite anecdote : le terme de « cousinade » très n'existe pas dans les dictionnaires de langue française ; il s'agit d'un terme inventé par les généalogistes eux-mêmes. Il existe désormais des ouvrages (*Organiser une cousinade* de Jacqueline Missoffe) et des sites internet (<http://cousinade.free.fr/>) pour aider les généalogistes à organiser et réussir leur cousinade.

Les articles de presse traitants de la généalogie évoluent selon les décennies, tout comme le font les guides et manuels de généalogie. Tous ces éléments associés les uns aux autres — les manuels, les chiffres des différentes archives, ceux des associations et enfin les articles de presse — permettent de trouver le point de cristallisation de la généalogie, la faisant passer d'une tradition aristocratique, réservée à une élite, à un loisir de masse accessible à tous, et viennent confirmer l'hypothèse des deux paliers de démocratisation mis en avant par l'étude du nombre des publications de manuels généalogiques. En effet, et en complément de cette dernière, les chiffres des archives et des associations mettent en avant un premier développement important à partir des années 1975 ; ceux de la presse caractérisent la deuxième vague des années 1990.

3.2.2. Les outils, leur évolution : apprendre la généalogie.

Jusque dans les années 1990, la littérature destinée aux généalogistes se composait essentiellement de guides et de manuels répondant à des questions pratiques de base ; les archives expliquaient comment pratiquer des recherches en leurs bâtiments, les cercles édictaient les manières les plus efficaces de trouver des ancêtres, les généalogistes confirmés ou professionnels faisaient part de leurs expériences et astuces de travail, etc. Il s'agissait avant tout de communiquer aux néophytes des savoir-faire, des techniques et des règles de base concernant le nouveau monde qu'ils allaient explorer.

Mais depuis une dizaine d'années, de nouveaux travaux liés à la généalogie sont publiés. Il est désormais assez aisé de trouver des livres plus spécialisés, de vulgarisation scientifique, dans divers domaines touchant la généalogie comme par exemple la psychologie, l'informatique ou l'histoire. Depuis les années 1990-1995, les auteurs envisagent la généalogie sous un angle différent ; le public des généalogistes est dorénavant conquis ; il n'est plus besoin de lui expliquer en détail

ce qu'est la généalogie, les manières de la pratiquer, les endroits disposés à les recevoir, etc. Les généalogistes sont aujourd'hui un public averti qui, semble-t-il, n'a plus tout à fait les mêmes besoins qu'à ses débuts. Les écrits de techniques pures ont laissé place à des écrits plus scientifiques, plus analytiques, à l'image d'auteurs comme Emmanuel de Boos⁹⁴ qui orientent en grande partie leurs écrits autour de la notion d'histoire de la généalogie, d'évolution de la discipline.

Des auteurs prolifiques comme Jean-Louis Beaucarnot publient toujours régulièrement des manuels de généalogie, mais il en ressort un changement de direction dans la finalité des travaux. Ainsi, dans son ouvrage publié en 2003⁹⁵ Jean-Louis Beaucarnot traite toujours de généalogie, mais de manière totalement différente ; il ne s'agit plus d'un manuel classique, mais plutôt d'un ouvrage se rapprochant d'une analyse historique de la vie de « nos ancêtres » ayant pour outils de travail la généalogie.

Le projet de ces nouveaux ouvrages diffère ; les auteurs tendent à comprendre et à expliquer ce que l'on pourrait appeler le « pourquoi » de la généalogie et non plus le « comment ». Ces nouvelles publications à la fois rendent compte et participent au mouvement de crédibilisation de la généalogie lancée par des praticiens comme Jean-Louis Beaucarnot ou Pierre-Valéry Archassal. Ces acteurs de la discipline veulent un regard plus sérieux sur la généalogie et œuvrent pour cela en orientant la pratique vers ce qu'elle devrait tendre pour être plus scientifique, plus rigoureuse et reconnue. C'est dans ce contexte que sont apparues, ou se sont davantage développées, de nouvelles disciplines de recherches associées à la généalogie. Il faut dorénavant compter sur la psychogénéalogie, dont Anne Ancelin-Schützenberger⁹⁶ s'est fait la porte-parole, ou bien le développement des

⁹⁴ BOOS (de) Emmanuel, *La généalogie. Familles, je vous aime*, Paris, Gallimard, 1998.

⁹⁵ BEAUCARNOT Jean-Louis, *Qui étaient nos ancêtres ? De leur histoire à la nôtre*, Paris, éditions Lattès, 2003.

⁹⁶ ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du géosociogramme*, Paris, la Méridienne, 1993.

recherches généalogiques en génétique pour comprendre certaines récurrences médicales.

Très concrètement, de quoi sont constitués les manuels de généalogie ? Tout dépend de l'époque à laquelle on les observe. Difficile d'étudier les guides publiés avant 1980, ils sont assez peu nombreux dans les bibliothèques.

Plusieurs points tout de même concernant les manuels de cette époque : tout d'abord, ils ne portent pas, ou très rarement, le nom de « guide » ou « manuel » dans leurs titres. Il s'agissait alors de « traité », de « mémorial » ou de « bibliographie généalogique ». Ainsi, en 1752 Jacques Destrées⁹⁷ publie un *Mémorial de chronologie généalogique et historique : pour servir de guide dans la lecture de l'histoire tant ancienne que moderne*, Otto Forst de Battaglia⁹⁸ publie en 1949 un *Traité de généalogie* et Gaston Saffroy⁹⁹ publie en 1968 une *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, des origines à nos jours : imprimés et manuscrits*. Anne de Molina José¹⁰⁰ publie même un ouvrage intitulé *Comment faire sa généalogie. Syllabus résumé des causeries d'initiation à la généalogie* en 1956. Seules les archives nationales ou départementales publiant un ouvrage le nomment « guide » ou « petit guide » ; il est même intéressant de constater que ces deux expressions leur semblent alors réservées puisque systématiquement lorsque le mot « guide » apparaît dans le titre il s'agit d'une publication d'archives. Jacques Levron¹⁰¹ publie en 1953 un *Petit guide des archives anciennes de Seine-et-Oise, suivi du guide des documents exposés*, Jacques

⁹⁷ DESTREES Jacques, *Mémorial de chronologie généalogique et historique : pour servir de guide dans la lecture de l'histoire tant ancienne que moderne*, Paris, imprimerie de Ballard, 1752.

⁹⁸ FORST DE BATTAGLIA Otto, *Traité de généalogie*, Lausanne, SPES, 1949.

⁹⁹ SAFFROY Gaston, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, des origines à nos jours : imprimés et manuscrits*, Paris, Gaston Saffroy, 1968-1988, 5 volumes.

¹⁰⁰ MOLINA JOSE (de) Anne, *Comment faire sa généalogie. Syllabus résumé des causeries d'initiation à la généalogie*, Bruxelles, 1956.

¹⁰¹ LEVRON Jacques, *Petit guide des archives anciennes de Seine-et-Oise, suivi du guide des documents exposés*, Paris, Imprimerie Nationale, 1953.

Meurgey de Tupigny¹⁰² publie lui aussi en 1953 un *Guide de recherches généalogiques aux Archives nationales*, les Archives Nationales¹⁰³ publient en 1966 le *Guide du lecteur* et Jacques Charpy¹⁰⁴ un *Guide des archives du Finistère* en 1973.

Comme l'indiquent les titres assez tortueux, les manuels de généalogie ne sont alors pas destinés à tous ; ils sont écrits par des initiés pour des initiés. Il ne s'agit pas encore d'apprendre à des débutants à se lancer en généalogie, mais bien à des connaisseurs de se perfectionner. Les ouvrages sont alors des guides pour rechercher aux Archives Nationales essentiellement, lieu que peu généalogistes aujourd'hui encore fréquentent, des guides pour lire l'histoire ancienne, on y parle de « familles remarquables », de « chronologie des états du globe », d'« héraldique » ou de « nobiliaire ». Il s'agit là de bien peu de sujets touchant une part importante de la population française. Aujourd'hui encore, et cela malgré le nombre important de généalogistes amateurs, très peu de chercheurs d'ancêtres sont concernés par l'héraldique, les nobiliaires ou les « familles remarquables ».

Force est de constater également que ces ouvrages ne sont pas rédigés par de simples amateurs, comme c'est le cas aujourd'hui assez régulièrement. Beaucoup d'entre eux portent des noms à particules, Jacques Destrées était abbé, Otto Forst de Battaglia diplomate australien, Gaston Saffroy fondateur de la Librairie Saffroy (Paris) — librairie spécialisée dans les livres anciens, épuisés et modernes sur l'art héraldique, la noblesse, la généalogie, les ordres de chevalerie et les anciennes provinces de France —, le baron Jacques Meurgey de Tupigny était archiviste paléographe (promotion 1924) et Conservateur en chef aux archives nationales, etc.

¹⁰² MEURGEY DE TUPIGNY Jacques, *Guide de recherches généalogiques aux Archives nationales*, Paris, Imprimerie Nationale et Librairie Didier, 1953.

¹⁰³ ARCHIVES NATIONALES, *Guide du lecteur*, Paris, Archives Nationales, 1966.

¹⁰⁴ CHARPY Jacques, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Bargain, 1973.

3.2.3. Un marché se constitue avec ses professionnels et ses publications.

À partir de 1974, les choses évoluent. Yann Grandeau¹⁰⁵ publie son désormais célèbre *A la recherche de vos ancêtres : guide du généalogiste amateur* – ouvrage toujours réédité aujourd’hui — qui révolutionne le monde des manuels de généalogie. Sortiront encore après cette date des *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*¹⁰⁶, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*¹⁰⁷ ou *Dictionnaire de la noblesse contenant des généalogies*¹⁰⁸, mais la tendance s’est inversée et ce type d’ouvrages est désormais à la marge. À partir de ce moment, la généalogie s’ouvre clairement aux amateurs. En 1979 Pierre Callery¹⁰⁹ publie *La généalogie, une science, un jeu*, Norbert Hezelles et Nadine Vigier¹¹⁰ *La généalogie – Manuel de l’amateur*, puis apparaissent au début des années 1980 des acteurs mythiques de la généalogie comme Jean-Louis Beaucarnot¹¹¹ et Gildas Bernard¹¹². En 1985 est publié un « Que sais-je ? » consacré

¹⁰⁵ GRANDEAU Yann, *op. cit.*

¹⁰⁶ COSTON Henry, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, Paris, AM éditions, 1975.

¹⁰⁷ ARNAUD Etienne, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, Paris, Berger-Levrault, 1978-1982, 3 volumes.

¹⁰⁸ LA CHENAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire de la noblesse contenant des généalogies*, Paris, Berger-Levrault, 1980, 10 volumes.

¹⁰⁹ CALLERY Pierre, *La généalogie, une science, un jeu*, Paris, éditions du Seuil, 1979.

¹¹⁰ HEZELLES Norbert et VIGIER Nadine, *La généalogie – Manuel de l’amateur*, Paris, éditions Hachette, 1979.

¹¹¹ BEAUCARNOT Jean-Louis, *Chasseurs d’ancêtres*, 1980.

BEAUCARNOT Jean-Louis, *Comment retrouver vos origines*, Paris, Livre de Poche, 1980.

¹¹² BERNARD Gildas, *op. cit.*

à la généalogie¹¹³ et c'est à cette même période qu'apparaissent les premières maisons d'édition spécialisée dans la généalogie avec les éditions Christian.

Les ouvrages généalogiques sont alors essentiellement axés sur la manière de procéder pour réaliser des recherches généalogiques lorsque l'on est débutant. Il s'agit alors de montrer pas à pas comment se rendre aux archives, comment s'y inscrire, comment sont classées les archives, quels types de documents demander ou qu'en faire. L'ouvrage de Gildas Bernard, alors Inspecteur général des Archives de France, est très axé sur les différents fonds mis à disposition des généalogistes par les archives ; il détaille l'état civil, mais aussi les fonds notariaux, les fonds de l'enregistrement et des hypothèques, les recensements de population et listes électorales, les archives militaires, les documents domaniaux et fiscaux, les archives des tribunaux de police, les archives culturelles, etc. Dans les écrits de Jean-Louis Beaucarnot, se retrouve le détenteur d'un DEA d'Histoire ; il est question des différentes généalogies existantes, des méthodes de recherche, mais très rapidement l'auteur traite de l'histoire des noms, de démographie, d'ascension sociale et de famille. Jean-Louis Beaucarnot guide ses lecteurs dans leurs recherches, mais le fait par un biais différent, en leur montrant le côté historique des découvertes, le fait de comprendre ce qui est arrivé à ses ancêtres en appréhendant les faits historiques ou la manière dont vivaient les personnes à certaines époques. Le « Que sais-je ? », quant à lui évoque déjà « la fièvre généalogique » comme thème à part entière en expliquant pourquoi et comment elle a eu lieu, un autre chapitre traite de généalogie pratique en reprenant en détail les principes, méthodes, sources et problèmes en jeu, et il y est également question de « la généalogie aujourd'hui » et de « la généalogie de demain ».

On voit donc un changement radical à partir du milieu des années 1970 ; les « traités » deviennent des « guides » ou des « manuels », ils sont écrits par des généalogistes moins axés sur l'héraldique et les nobiliaires pour des généalogistes amateurs, ont un côté très pratique – les généalogistes peuvent les emmener avec

¹¹³ DURYE Pierre, *op. cit.*.

eux lors de leurs recherches et les confronter empiriquement —. La généalogie s'adresse désormais à tous. Notons également que c'est à cette période qu'apparaissent les premières illustrations dans les manuels de généalogie. Il ne s'agit encore que des croquis succincts, basiques, mais ils donnent enfin aux novices une idée concrète de la manière dont est figurée une parenté. Les manuels jusqu'alors n'étaient composés que de textes descriptifs ou explicatifs.

Dans les années 1990, les manuels de généalogie s'étoffent. Les généalogistes amateurs ont déjà reçu les bases de la recherche généalogique ; elles sont donc évoquées, mais de manière plus succincte. En revanche, les conseils prodigués deviennent plus techniques, à l'image de l'ouvrage de Jean Beaubestre¹¹⁴. Dans le chapitre intitulé « classement, sigles et implexe », il est question de numérotation Sosa, de généalogies ascendante et descendante, agnatique et cognatique, d'enfants naturels, de droit canon.

Dans les manuels des années 1990, apparaissent également de nouveaux enjeux : la sauvegarde de la mémoire familiale (le généalogiste est alors chargé d'une mission – reconstituer et transmettre un savoir familial —) et la scientificité des recherches. Le généalogiste ne peut plus se contenter d'accumuler des données, des actes, des documents ; il doit rigoureusement les classer, les numéroter et les sourcer. Les nouveaux manuels lui expliquent comment photocopier, prendre une photo d'un acte pour en garder une trace tangible, pour prouver à tous que ce qu'il avance est exact puisqu'il en possède une trace quasi scientifique.

Ce n'est pas sans rappeler *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales* de Charles Seignobos¹¹⁵ qui met en avant qu'il ne suffit pas à l'historien de lire les témoignages écrits d'ancêtres pour savoir ce qu'est réellement le passé,

¹¹⁴ BEAUBESTRE Jean, *Précis de généalogie*, Paris, éditions Christian, 1996.

¹¹⁵ SEIGNOBOS Charles, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Alcan, 1901.

à la fois parce que ces récits ne témoignent pas de toute la vérité, mais aussi parce qu'ils peuvent être constitués partiellement ou entièrement d'éléments faux ou déformés. C'est pourquoi le généalogiste des années 1990 décrit dans les manuels, tout comme l'historien décrit par Charles Seignobos, ne doit pas se limiter aux sources narratives — celles qui rendent compte directement de ce qui s'est passé — , mais se doit de croiser ses informations avec les sources documentaires — l'ensemble des documents, dont le but premier n'est pas de renseigner sur l'histoire, comme les actes d'État civil, documents de justices, actes notariés, rôles de la taille, les recensements, etc. — dont il dispose pour comprendre de manière indirecte la vérité historique. De même, les généalogistes comme les historiens se doivent désormais de rester critiques à l'égard des documents qu'ils trouvent quant au caractère matériel des documents (critique externe), à la cohérence des textes (critique interne), à l'origine des sources (critique de provenance) et aux destinataires des textes (critique de portée). Le généalogiste de la fin du XX^e siècle prend donc exemple sur l'historien du début du XX^e siècle en astreignant une discipline plus rigoureuse à ses recherches, qui tend davantage vers les enseignements reçus par les historiens au cours de leur formation.

Avec les années 1990, on remarque donc que les manuels s'adressent toujours aux amateurs en généalogie, mais qu'ils sont traités différemment. L'amateur devient un chercheur à qui il faut très rapidement enseigner la rigueur, la recherche de scientificité. La généalogie devient un passe-temps sérieux ; ça n'est pas parce que les généalogistes ne sont pas des historiens qu'ils peuvent se permettre de faire n'importe quoi. Cette idée véhiculée dans les manuels des années 1990-1995 se ressent jusque dans les discours des généalogistes qui ne manquent pas de mettre l'accent sur le côté rigoureux de leurs recherches, bien qu'étant amateurs.

C'est également l'époque à laquelle apparaissent les premiers manuels abondamment illustrés de photographies, comme ceux de Pierre-Valéry Archassal ou d'Emmanuel de Boos. Ces manuels au papier glacé contiennent quantité de

photos de famille -illustrant les cousinades ou l'évolution des portraits de famille, par exemple-, de lieux photographiés –cela va de la traditionnelle photographie des archives nationales aux sépultures familiales- ou bien encore de documents photographiés contenant des textes anciens justifiant le recours occasionnel à la paléographie ou bien des textes rares interdits au public.

Le format de ces guides est différent lui aussi ; souvent plus grand que le traditionnel format de poche, la structure des écrits plus aérée, les illustrations semblent donner un aspect concret aux recherches avant même de les avoir commencées. Tout cela donne aux manuels une impression de légèreté, de facilité, d'aisance à réaliser des recherches généalogiques. Les guides n'ont plus l'aspect austère qu'ils avaient auparavant ; ils ne donnent plus l'impression de la nécessité d'être expert en la matière pour les lire. Des ouvrages plus avenants qui contribuent probablement aussi à la démocratisation de la généalogie, à faire que de plus en plus d'individus aient envie de les feuilleter, de les lire.

Cette démarche se confirme dans les manuels du début des années 2000, mais prend encore une direction nouvelle, à l'image de l'ouvrage de Pierre-Valéry Archassal¹¹⁶ dont deux chapitres ont pour titres « une science pour se comprendre » et « au-delà du loisir ». Il est alors question de la généalogie en tant que qu'outils pour se connaître certes, mais aussi en tant qu'école de la différence ou morale à part entière.

Les auteurs généalogiques font preuve de plus d'originalité dans leurs choix depuis une dizaine d'années. Emmanuel de Boos¹¹⁷, par exemple, n'insiste plus réellement sur les méthodes de travail, même s'il y consacre tout de même quelques pages ; il s'attarde en revanche sur l'histoire et l'évolution de la généalogie, sur son importance dans le milieu des sciences ou sur la généalogie à travers le monde. Il

¹¹⁶ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *op. cit.*

¹¹⁷ BOOS (de) Emmanuel, *op. cit.*

consacre même un chapitre à la fin de son livre aux histoires cocasses d'amateurs qu'il a rencontrés. Pierre-Valéry Archassal¹¹⁸, quant à lui, s'évertue à donner du sens à certaines notions généalogiques, plus ou moins classiques, en construisant un ABCdaire à l'intérieur duquel de nouveaux sujets sont abordés comme les cercles de généalogie, la tradition orale africaine ou bien l'importance de la généalogie au Québec. Les sujets abordés sont nouveaux, plus originaux, alors qu'ils étaient laissés à l'écart jusqu'à présent. Le but n'est plus réellement d'apprendre aux novices à travailler, mais de leur enseigner ce qui a contribué, et qui contribue encore aujourd'hui, à faire de la généalogie ce qu'elle est : une discipline ancienne, aux multiples influences et en perpétuelle évolution.

Les nouvelles publications répondent aujourd'hui à de nouvelles demandes. Les manuels évoluent avec les généalogistes et traitent des sujets qui les intéressent comme la paléographie, la généalogie à l'étranger, l'onomastique ou la toponymie. Les généalogistes de ces 10-15 dernières années ne se contentent plus de rechercher les noms et dates de naissances et de décès de leurs ancêtres ; ils veulent aussi connaître et comprendre des styles de vie, des époques et des lieux. Les sujets abordés dans les guides et manuels se spécialisent, s'approfondissent tout comme se perfectionnent les généalogistes chevronnés. Les manuels deviennent de véritables outils de recherche laissant entrevoir aux moins expérimentés qu'eux aussi peuvent rapidement espérer trouver, lire et comprendre une foule de documents autrefois réservés aux professionnels de l'histoire. Les ouvrages de paléographie existaient déjà dans les années 1970, mais ils n'étaient pas destinés à des amateurs débutants.

À cela s'ajoute le fait que, récemment, la numérisation a permis une meilleure qualité des illustrations dans les manuels de généalogie. Il n'est plus un guide publié ces dernières années sans arbre –vierge ou déjà rempli– impeccablement dessiné et retranscrit. Les textes anciens repris dans ces ouvrages le sont dans d'excellentes conditions ; ils sont désormais tout à fait lisibles et

¹¹⁸ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *op. cit.*

peuvent facilement servir d'exemple à la lecture d'autres textes. Cela ne fait également que quelques années que les arbres généalogiques royaux sont fidèlement et agréablement retranscrits, alors qu'ils sont restés pendant très longtemps illisibles. La numérisation a contribué au fait qu'il n'y ait plus actuellement de nouvelles parutions sans ce type d'illustrations graphiques.

Les ouvrages traitant de généalogie ont donc radicalement changé en quarante ans ; ils sont passés d'un public de lecteurs avisés à des lecteurs totalement amateurs, pour par la suite former ce dernier à des recherches plus pointues. Les manuels ont donc permis en une trentaine d'années de démocratiser une pratique pour ensuite former de nouveaux chercheurs plus aguerris, plus rigoureux. C'est cette population d'amateurs que nous retrouverons un peu plus tard.

Comprendre la généalogie et les biographies de ceux qui la pratiquent, comme éléments spécifiques de trajectoires, demande de revenir sur l'institutionnalisation de la pratique de la généalogie : « Pour expliciter complètement la demande implicite qui est inscrite, comme en toute interrogation, dans l'enquête généalogique, il faudrait d'abord faire une histoire sociale de l'outil généalogique. [...] Cette généalogie sociale de la généalogie devrait se prolonger dans une histoire sociale des rapports entre les usages "scientifiques" et les usages sociaux de cet instrument. »¹¹⁹

En effet, le statut particulier de la généalogie au sein des pratiques culturelles et sociales est en question depuis développement important de la discipline au milieu des années 1970. Les démocratisations scolaires et culturelles, ainsi que la diffusion des biens de culture, ont alors participé à la transformation de la société et ouvert le champ à la popularisation de la généalogie. Le goût pour cette pratique alliant passé, culture et famille est un effet inattendu de la démocratisation culturelle, tout comme, nous le verrons plus tard, les transformations de la famille contemporaines ou l'allongement de la vie. À mi-chemin entre l'histoire universitaire et le loisir traditionnel, la généalogie cherche sa place. Place d'autant plus difficile à définir que la généalogie n'a jamais été simple pratique historique en tant que telle ; elle a tour à tour été objet de définition d'une élite, de justification de droits, de pouvoirs.

La généalogie s'est tout entière construite sur une opposition, celle qui différencie l'histoire de pratique généalogique, qui scinde sa propre population en deux groupes bien distincts : le professionnel et l'amateur, le savant et le profane. Aujourd'hui encore, elle se trouve — et malgré bien des efforts de méthodologie, d'organisation ou de communication — aux antipodes de l'Histoire, véritable

¹¹⁹ BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 60.

institution au sein de l'université française, reconnue comme science depuis la fin du XIX^e siècle.

La généalogie, pratique culturelle devenue loisir culturel de masse, devient objet d'étude pour les historiens, anthropologues ou sociologues, sans pour autant être encore considérée comme outil de recherche en histoire. La généalogie, aujourd'hui encore, n'est ni tout à fait une science, ni tout à fait un loisir ordinaire ; elle reste pratique amateur d'un loisir culturel. Elle tente depuis le milieu des années 90 d'inverser la tendance en s'organisant, comme en atteste par exemple la mise en place du syndicat professionnel des généalogistes, du « prix du ministère de la Famille » ou bien encore du travail de fond mis en œuvre par Jean-Louis Beaucarnot afin de faire reconnaître cette dernière à l'université en tant que science annexe de l'Histoire. Mais en dépit de toutes ces mises en œuvre, la généalogie n'a pas, aujourd'hui encore, totalement réussi son pari ; et c'est là toute l'ambiguïté de la généalogie : une pratique culturelle (d')amateur(s) qui côtoie et emprunte à une pratique universitaire institutionnalisée reconnue, tout en n'étant pas légitime dans ce domaine.

La constitution de ce statut à part comme activité culturelle autonome sans légitimité académique trouve, de fait, une place dans le champ des pratiques culturelles sous la forme d'un espace configuré, structuré par divers praticiens et associations. Un groupe hiérarchisé s'est organisé, et même si l'on ne peut encore parler de champ concernant la généalogie, l'on peut tout de même considérer que l'on a bien assisté ces dernières années à la naissance, puis à l'institutionnalisation, d'un ensemble de relations relatives à une pratique qui se définit par des enjeux propres qui dépassent la pratique amateur ou dilettante.

Cette institutionnalisation de la généalogie en tant que pratique culturelle s'observe, nous l'avons vu, à travers divers indicateurs : l'histoire de la généalogie, les écrits spécialisés ou bien encore l'image véhiculée d'elle par les médias écrits. Un autre indicateur, auquel nous allons nous intéresser maintenant, permet

d'étudier encore davantage la généalogie et de comprendre son mode de fonctionnement en tant qu'espace : sa population.

L'étude de la généalogie en tant qu'espace, associée à l'étude des généalogistes en tant que population structurée, puis plus tard à l'étude des pratiques, donne la possibilité de voir comment la généalogie est passée d'une pratique glorifiant et validant le statut des dominants (et propres à eux) à une pratique diffuse et diffusée qui permet, à tous les niveaux sociaux, d'exister au travers d'une *confirmation de soi*¹²⁰.

¹²⁰ RIBERT Évelyne, « La généalogie comme confirmation de soi », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p.377-391.

Deuxième partie :
Professionnels et passionnés, des
populations généalogiques.

Au vu des écrits concernant la généalogie, qu'ils soient ouvrages de vulgarisation ou articles scientifiques, la population des généalogistes est scindée en deux entités principales : les généalogistes professionnels et les généalogistes amateurs. Les généalogistes professionnels sont sous-divisés eux-mêmes officiellement en deux catégories : les généalogistes familiaux et les généalogistes successoraux. À cela s'ajoute une troisième sous-catégorie, absente des études officielles, mais très largement visible dans l'espace de la généalogie : les entrepreneurs généalogiques, qui mettent à profit de l'économie parallèle générée par la généalogie.

Un lieu met concrètement en scène ce clivage entre amateurs et professionnels : les archives, et ce qu'elles soient communales, départementales ou nationales. Quelques heures d'observation en ces lieux permettent de comprendre rapidement qu'il existe un fossé entre les généalogistes professionnels et les généalogistes amateurs, davantage avec les généalogistes successoraux, les généalogistes familiaux étant la plupart du temps des généalogistes amateurs reconvertis en professionnels. Les méthodes de recherche, de prise de notes et de classement employés, les déplacements dans les locaux, les conversations, trahissent les acteurs de la discipline et permettent de comprendre qui est qui et qui fait quoi assez rapidement.

La part de la population la plus étudiée, parce que la plus visible, est celle des généalogistes amateurs. Ils sont ceux que l'on croise le plus souvent dans les archives et en plus grand nombre, ils sont également ceux que l'on repère aisément puisqu'ils sont à la fois plus bruyants et plus expansifs que les autres chercheurs — ce qui leur est d'ailleurs souvent reproché par les historiens — et enfin, ils sont ceux qui se rendent le plus facilement disponibles pour des questions et accordent volontiers de leur temps. Les généalogistes professionnels — qui rappelons-le ne représentent qu'1 % de la fréquentation des archives¹²¹ — sont quant à eux plus

¹²¹ « Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001, p.4.

discrets puisqu'ils sont dans les lieux pour exécuter une commande de travail ; ils sont également visibles puisque mieux organisés dans leurs recherches et plus efficaces sur le terrain.

Les proportions exactes de ces sous-populations constituant la masse généalogique, ou de cette dernière elle-même, restent floues puisqu'il est difficile de contingenter des individus pouvant toute à la fois rechercher de façon solitaire ou en association, par correspondance, en mairies, en archives ou en ligne. Compliqué, donc, de connaître le nombre précis de généalogistes en France actuellement. Des chiffres sont annoncés dans certains ouvrages ou articles, mais ils restent très approximatifs et servent en réalité à davantage à démontrer l'ampleur du phénomène généalogie qu'à le dénombrer réellement. Ainsi, à partir des années 1995, il est fréquemment évoqué dans les manuels que la généalogie compte plus de trois millions d'adeptes. Certes le chiffre est impressionnant et donne une idée de l'importance de la discipline en France, mais il n'est pas un modèle d'exactitude sur lequel s'appuyer puisqu'il ne renvoie à aucune source fiable d'enquête.

Il est cependant possible, en recoupant deux sources principales de statistiques officielles¹²², d'obtenir une esquisse de chiffres concernant la population des généalogistes, tout en gardant à l'esprit qu'ils ne concernent que la part des généalogistes fréquentant les archives nationales, départementales et/ou communales pour réaliser leurs recherches et que, de ce fait, se trouvent exclues de ces chiffres toutes les personnes pratiquant la généalogie exclusivement en cercles, associations ou sur internet, dont on ne connaît pas non plus le nombre exact.

Ainsi, on peut dire que 30 % des 10 000 lecteurs des archives nationales en 2002 sont venus pour des recherches généalogiques, soit environ 3400 lecteurs, et

¹²² « Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001.

« Le public des Archives nationales et leurs attentes », Département des Études et de la Prospective et des Statistiques, n° 151, janvier 2006.

que 56 % des 250 000 lecteurs des archives départementales et communales en 2002 sont eux aussi venus pour effectuer des recherches généalogiques, soit environ 140 000.

Au-delà de cette difficulté à cerner le nombre de généalogistes pratiquant en France subsiste une autre complexité inhérente à la définition de la composition de la structure de la population des généalogistes.

Cette partie de la recherche aura pour mission, au-delà de la présentation et de l'analyse des différentes catégories et sous-catégories de population généalogique, de définir le clivage principal autour duquel se construit la population des généalogistes, à savoir le savant et le profane ou, plus exactement, l'amateurisme et le professionnalisme. Autrement dit, pour pouvoir évoquer la composition de la population des généalogistes dans toute sa complexité, il faut également s'intéresser à ce que Florence Weber et Yvon Lamy appellent « la ligne de frontière entre l'amateur et le professionnel »¹²³.

Chacun sait qu'il existe des généalogistes professionnels et des généalogistes amateurs. Mais cette qualification populaire est-elle acceptable d'un point de vue théorique ? En d'autres termes, la définition de la notion de profession peut-elle s'appliquer à l'ensemble de la généalogie professionnelle, discipline qui ne nécessite ni apprentissage ni diplôme ? Ou bien à une portion d'elle représentée par la généalogie successorale proche du droit et à l'aspect plus professionnel ? À qui comparer cette population ? À celle des historiens dont elle se rapproche par ses sujets de recherche ? Si oui, et au regard de l'exemple de l'histoire professionnelle, peut-on comprendre les généalogistes comme des professionnels de l'histoire ? D'une certaine histoire ? Ou doit-on ne les considérer que comme amateurs de l'histoire ?

¹²³ WEBER Florence et LAMY Yvon, *Amateurs et professionnels*, Paris, Genèses, n° 36, septembre 1999, p.2.

Afin de ne pas se fermer les portes de la sociologie des professions, mais aussi de ne pas trop cloisonner une population dont la particularité principale est la porosité de ses délimitations, sera gardée à l'esprit tout au long de ce chapitre l'idée que « les enquêtes menées sur des univers non professionnels font (...) apparaître des *statuts secondaires* ou des *identités secondes* »¹²⁴ s'applique à ces recherches.

¹²⁴ *Ibid.*, p.3.

Chapitre 4 :

Les généalogistes professionnels

Il existe donc deux types de professionnels admis et reconnus officiellement lorsque l'on évoque la sphère généalogique : les généalogistes successoraux, proches du droit, puisque commandités par des notaires lors de successions, et les généalogistes familiaux, proches de la généalogie amateur qu'ils mettent aux services de particuliers.

Concernant les généalogistes professionnels, il est une fois de plus difficile d'avancer des chiffres. Même en questionnant les syndicats¹²⁵ représentant la profession, il est impossible de savoir exactement combien de généalogistes professionnels exercent actuellement sur le territoire français puisque rien, aujourd'hui encore, ne réglemente officiellement cette profession.

En effet, ce qui caractérise principalement la profession de généalogiste, c'est l'absence totale de réglementation la concernant, qu'il s'agisse des généalogistes successoraux ou des généalogistes familiaux. Comme nous allons le voir avec les exemples des généalogistes successoraux puis des généalogistes familiaux, quiconque le désire peut devenir généalogiste professionnel de jour au lendemain ; il suffit de se dire généalogiste professionnel pour l'être. Puis nous terminerons avec l'exemple original des entrepreneurs de la généalogie qui font d'une passion un commerce plus que rentable.

¹²⁵ Renseignements pris auprès de l'USGP, l'Union de Syndicats de Généalogistes Professionnels, qui fédère les quatre principaux syndicats professionnels : le Syndicat National des Généalogistes, la Chambre des Généalogistes Professionnels, la Chambre Syndicale des Généalogistes et Héraldistes de France et la Compagnie Européenne des Généalogistes Successoraux.

4.1. Les généalogistes successoraux.

La première sous-catégorie officielle composant la population des généalogistes professionnels est celle des généalogistes successoraux. Cette dernière est la moins connue de toutes étant la moins visible. Si l'on a vu dans l'histoire de la généalogie que les généalogistes professionnels ne représentent en moyenne que 1 % des généalogistes en France¹²⁶, les généalogistes successoraux n'en figurent qu'une petite partie.

Les généalogistes successoraux sont peu nombreux même si l'on relève depuis quelques années, pour cette catégorie comme pour les autres, une croissance significative des installations. Regroupés au sein d'une centaine de cabinets d'importance très variable, ils réalisent un chiffre d'affaires d'environ cent millions d'euros par an¹²⁷.

Depuis peu, la profession tente de s'organiser avec davantage d'efficacité après avoir été l'objet de critiques — notamment à propos du manque de transparence et d'uniformité des pratiques — et de pressions. C'est ainsi que le SNG (Syndicat National des Généalogistes) est à l'origine d'une réflexion autour de la profession. Un état des lieux est fait et des idées nouvelles proposées à l'ensemble de la profession, ainsi qu'aux pouvoirs publics.

Suite à cela, un protocole d'Union est signé en 2004 en présence de Christian Jacob, alors Ministre du Commerce et des Professions Libérales, montrant

¹²⁶ « Les publics des archives départementales et communales », Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture, n° 137, octobre 2001, p.4.

¹²⁷ DUVAL Bruno, « Les généalogistes successoraux : une profession désormais organisée et juridiquement encadrée », cahier détachable réalisé avec Investissement-Conseil envoyé aux notaires à l'intention de leurs clients, juillet 2006, p. 1..

Disponible en ligne : www.village-justice.com/articles/IMG/pdf/revue-des-notaires-15.pdf

ainsi l'attention que le gouvernement accorde à la construction d'une profession contribuant à la restructuration du lien familial¹²⁸.

En mars 2005, naît officiellement l'USGP (l'Union des Syndicats de Généalogistes Professionnels) qui regroupe aujourd'hui quatre structures syndicales, soit près de 80 % de la profession : le Syndicat National des Généalogistes qui est le plus représentatif — tant en termes d'effectifs que de chiffre d'affaires —, la Chambre des Généalogistes Professionnels, la Chambre Syndicale des Généalogistes et Héraldistes de France et la Compagnie Européenne des Généalogistes Successoraux.

L'USGP propose plusieurs orientations comme le fait de renforcer les garanties offertes aux consommateurs ou la mise en place d'une démarche « qualité » après concertation avec la Direction des professions libérales du Ministère du Commerce et des Professions Libérales.

Les généalogistes professionnels tentent donc de s'organiser pour être plus visibles et essayer d'atténuer le manque de réglementation qui devrait encadrer la profession.

Afin de mieux comprendre ce qu'est la profession de généalogiste successoral, et afin de pallier au manque d'informations officielles, le plus simple semble d'étudier le cas pratique de l'un d'entre eux. Les informations qui suivent sont donc extraites d'un entretien réalisé avec Simon L. (entretien n° 26), généalogiste successoral depuis une vingtaine d'années dirigeant l'une des antennes régionales des archives Andriveau, étude successorale implantée nationalement depuis 1830 ayant son siège à Paris.

¹²⁸ Notons que c'est le même Christian Jacob – alors ministre délégué à la famille — qui, en 2003, crée un prix du Ministère de la Famille : le Prix de Généalogie.

Les informations tirées de cet entretien alliées aux observations réalisées en archives permettent de dresser un portrait complet de l'activité de généalogiste successoral, de la déontologie de la profession à ses fins en passant par la pratique empirique.

Un tel portrait sociologique de cette profession méconnue n'ayant encore jamais été dressé, une description précise à partir d'un exemple concret du métier de généalogiste successoral s'impose afin de pouvoir mettre à jour et comprendre en quoi elle se distingue des autres professionnels étudiés par la suite.

4.1.1. Généalogie successorale : définition de la profession.

Pour Simon L., le métier de généalogiste successoral, c'est établir une dévolution successorale en utilisant la généalogie, qui devient alors outil pour la recherche d'héritier et, par extension, pour le droit.

Le généalogiste successoral travaille à la demande des notaires et de toute personne ayant intérêt à la recherche des héritiers. Quand ce dernier ne connaît pas les héritiers d'une succession, qu'il lui en manque certains ou qu'il souhaite confirmer des héritiers connus, il fait appel au généalogiste successoral.

Le travail du généalogiste successoral consiste en une reconstitution de la famille du défunt jusqu'au 6^e degré de parenté, pour en retrouver les parents les plus proches. Il s'agit donc d'établir dans un premier temps une généalogie partiellement ascendante qui remonte aux arrière-grands-parents puis, ensuite, de redescendre les générations en balayant le plus largement possible. Simon L. parle alors d'un travail composé d'environ 70 % de travail généalogique et de 30 % d'investigation de terrain, puisqu'il faut par la suite localiser et contacter les héritiers.

La profession repose sur l'idée que l'héritage se fait au profit des parents les plus proches ; elle tient donc compte de l'ordre des héritiers dans la succession. Concrètement, le généalogiste s'attèle à retrouver les enfants d'une succession : les frères et sœurs du défunt et leurs enfants – ceux qu'on appelle les collatéraux privilégiés —, puis les cousins maternels et paternels issus des unions des frères et sœurs des grands-parents.

La généalogie successorale est assez peu ascendante puisque pour faire une généalogie au 6e degré comme le font les généalogistes successoraux, les « auteurs communs » sont les arrière-grands-parents. Il ne remonte donc jamais avant la Révolution comme le font les généalogistes amateurs ou familiaux, et connaissent assez peu le problème de destruction de documents d'archives comme s'en plaignent régulièrement généalogistes familiaux ou amateurs. Hormis les cas de communes bombardées ou ayant subi des incendies importants, le généalogiste successoral est rarement freiné dans ses recherches par manque de documents de première main.

4.1.2. La généalogie successorale : une profession réglementée.

Ce qui fait la particularité du généalogiste successoral par rapport aux autres généalogistes, qu'ils soient amateurs ou familiaux, est qu'il dépend pour ses recherches d'instances supérieures. Il est commandité par un notaire, mais dépend également à la fois du tribunal de grande Instance et de la direction nationale des Archives. La profession de généalogiste n'est pas réglementée en ce sens qu'il n'existe pas de conditions spécifiques pour y accéder. Son exercice est, en revanche,

de plus en plus encadré. Plusieurs limites s'imposent désormais aux généalogistes successoraux¹²⁹.

La première de ces limites : le mandat, préalable à toute intervention dans une succession. L'article 36 de la loi N° 2006-728 du 23 juin 2006 portant réforme des successions et des libéralités stipule que, sauf cas particulier, et exclusivement dans le cadre d'une succession, le concours du généalogiste est dépendant de la délivrance d'un mandat par toute personne ayant un intérêt direct et légitime. Cette disposition favorise davantage de transparence dans le traitement des dossiers confiés aux généalogistes au profit des héritiers et réglés par le notaire.

Ensuite, la généalogie successorale est une profession autorisée à pratiquer le droit sous certaines conditions. Pour la pratique du droit à titre accessoire, l'agrément prévu à l'article 54-1 de la loi N° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaire et juridique (modifiée à plusieurs reprises) a été conféré aux généalogistes par arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice en date du 19 décembre 2000 suivi d'un second arrêté en date du 1^{er} décembre 2003. Cet agrément vise plus particulièrement les prestations en qualité de mandataire que les généalogistes sont amenés à effectuer à la demande d'héritiers souvent éloignés du lieu d'ouverture de la succession. Ces activités les conduisent à entreprendre aux côtés du notaire des démarches susceptibles d'impliquer des conseils préalables et la rédaction de documents. La conformité à cet agrément est de nature à renforcer la sécurité juridique des actes dressés par les notaires sur la base des informations communiquées par le généalogiste. L'agrément apporte également aux ayants droit ou aux héritiers, des garanties incontestables dans la mesure où le généalogiste est soumis à l'obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile professionnelle, une garantie financière et à respecter le secret professionnel.

¹²⁹ DUVAL Bruno, *art. cit.*, p.2.

Et enfin, des autorisations spéciales pour consulter les archives publiques sont nécessaires. Les recherches effectuées par le généalogiste passent par l'exploitation de multiples sources d'information parmi lesquelles figurent les archives publiques, municipales ou départementales. Or, l'accès à ces archives n'est pas libre en France lorsque les documents concernés ont moins de 75 ans. C'est la raison pour laquelle les généalogistes bénéficient d'un régime dérogatoire reposant sur des autorisations spéciales délivrées par les Procureurs de la République. Ce régime permet ainsi aux professionnels de mener leurs recherches dans l'intérêt des héritiers tout en garantissant le respect de la vie privée.

Concrètement, comme tout un chacun, le généalogiste successoral est soumis en archives à la réglementation interdisant la consultation de registres d'État civil de moins de 75 ans¹³⁰. Pour contourner cette loi en vigueur, le généalogiste successoral est autorisé par le directeur des archives départementales, avec l'accord du Procureur de la République, à accéder à des documents de moins de 75 ans. Pour un an, le TGI (Tribunal de Grande Instance) accorde cette dérogation ; le généalogiste successoral dépend donc alors du TGI pour travailler. Cet accord est renouvelable tous les ans. Il peut ensuite seulement être mandaté par le notaire dans le cadre de la recherche d'héritiers.

Auparavant, le généalogiste s'adressait directement au Procureur de la République pour obtenir cette autorisation, mais depuis quelques mois il lui faut également s'adresser au Ministère de la Culture qu'il doit s'adresser, et plus

¹³⁰ La loi 2008-696 du 15 juillet 2008, parue au Journal Officiel le 16 juillet 2008, réduit les délais de communication des archives publiques. Ainsi, depuis cette date, les dispositions de l'article L.213-2 du code du patrimoine telles qu'elles ont été modifiées par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 prévoient désormais de nouveaux délais de communication des registres de l'état civil et des minutes des notaires, régis par le Chapitre III, Art L.213-2, à savoir : 75 ans pour les minutes et répertoires des officiers publics (notaires) et les registres des naissances et mariages, et consultation immédiate pour les registres des décès, dans la mesure où ces actes de décès ne sont pas dans le même registre que des actes de naissance et mariage de moins de 75 ans, mais sont reliés dans un registre particulier terminé. Ces délais se calculent à compter de la date du dernier acte qui clôture le registre, en général décembre de la dernière année du registre.

précisément à la direction des Archives nationales. La procédure s'est donc alourdie ; il était plus simple pour le généalogiste successoral d'écrire au procureur de la République.

De plus, l'autorisation ne couvre que le ressort du TGI ce qui signifie concrètement qu'elle ne couvre qu'un département. Ce passage obligé par l'autorisation du TGI reste très contraignant pour le généalogiste successoral qui doit surveiller les dates de renouvellement d'autorisation, tout en pensant à faire des demandes pour tous les départements que couvrent ses recherches. À titre d'exemple, la succursale Andriveau de Poitiers couvre neuf départements, il faut donc neuf autorisations du TGI et du Ministère de la Culture renouvelées tous les ans.

Le généalogiste successoral doit montrer, à chaque passage en archives départementales ou en mairies, l'autorisation du procureur de la République et des Archives nationales pour avoir accès aux registres de moins de 75 ans, ainsi que la lettre du notaire le mandatant dans le cadre d'une recherche d'héritiers. Ce problème pourrait être résolu si la profession était règlementée ; la généalogie successorale serait reconnue en tant que profession auxiliaire du droit, elle répondrait à des codes, des règles, des lois, ce qui permettrait au généalogiste successoral d'obtenir, par exemple, une autorisation valable sur tout le territoire et sur une période supérieure à un an. Il existe bien une carte de généalogiste successoral délivrée par la chambre des généalogistes successoraux, mais comme ce dernier s'apparente plus à un syndicat qu'à une instance officielle, elle n'a pas de réelle valeur.

La généalogie successorale est sans nul doute la plus installée, définie et stable des professions généalogiques, bien qu'elle ne nécessite d'aucun diplôme ou formation spécifique pour être pratiquée. Elle est la plus professionnelle des généalogies en ce sens qu'elle s'organise en syndicat, répond à des lois, est reconnue par une institution de la République (le Tribunal de Grande Instance) et a

une représentation du groupe développée puisqu'elle est connue des institutions (justice et archives), de ses pairs (la réputation des différentes études entre elles n'est plus à faire) et des autres catégories ou sous-catégories de généalogistes (même si les autres généalogistes ne connaissent pas réellement dans le détail de quoi il retourne, ils savent l'existence de ce type de généalogie et leur statut particulier).

Si la généalogie successorale ne répond pas strictement aux critères de définition d'une profession proposés par Howard Becker dans *The Nature of a Profession*¹³¹ — l'activité professionnelle doit être fondamentalement "intellectuelle" (*intellectual*), "apprise" (*learned*) car basée sur une grande connaissance, "pratique" (*practical*) plutôt que théorique, que ses "méthodes" (*technique*) doivent être pensées, qu'elle doit être très "organisée" (*organized*) intérieurement et qu'elle doit être motivée par l' "altruisme" (*altruism*) —, elle s'approche davantage de la définition de la profession développée par Claude Dubar et Pierre Tripier : « les professions, reconnues comme telles, sont celles qui sont parvenues à monopoliser un segment du marché du travail, à faire reconnaître leur compétence juridique et à légitimer leurs privilèges sociaux »¹³²

La notion de « profession » telle qu'elle est définie sociologiquement est, malgré, très délicate à appliquer au monde de la généalogie. Il n'en reste pas moins, comme le met en avant André Burguière, qu'il existe des généalogistes « patentés », que l'on ne peut pas ignorer. Certes le sens noble de la notion de profession ne peut être appliqué à tous les généalogistes professionnels, mais il ne faut pas nier qu'il existe pour les généalogistes successoraux une « démarche conforme aux principes »¹³³, sorte de méthodologie attenante à la généalogie successorale, qui fait de cette dernière un métier, à défaut d'en faire une profession.

¹³¹ BECKER Howard, "the Nature of a Profession", in *Sociological Work. Method and Substance*, Chicago, Aldine, chapitre 6, 1977, pages 87 à 103.

¹³² DUBAR Claude et TRIPIER Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998, p.113.

¹³³ BURGUIÈRE André, *art. cit.*, p. 3890.

4.1.3. La pratique successorale.

Le métier de généalogiste successoral se compose de deux phases de travail : la première est la recherche généalogique à proprement parler, la seconde la prospection et la prise de contact sur le terrain des héritiers vivants.

Pour la première phase de travail, le généalogiste dispose des mêmes sources documentaires que les généalogistes familiaux ou amateurs à une différence près, ils ne sont pas soumis à la loi interdisant la consultation des registres de moins de soixante-quinze ans. Leur travail ne serait d'ailleurs pas possible sans cette exception puisqu'ils ne recherchent que très rarement au-delà de la génération des arrière-grands-parents, qui ne passe guère souvent la barre des cent ans. À leur disposition, donc, les registres d'État civil, les recensements de population, les Enregistrements — essentiellement les documents fiscaux et les déclarations de succession—, les documents militaires, les listes électorales, les avis d'obsèques, etc. Tous ces documents permettent au généalogiste successoral de croiser les données et de se donner le maximum de chances de retrouver tous les héritiers. À cela s'ajoutent, pour les grandes études successorales en place pour certaines depuis le milieu du XIX^e siècle, des archives privées enrichies au fil des décennies. Les Archives Andriveau, pour lesquelles travaille Simon L., sont ainsi connues pour avoir une collection importante, dont bénéficient les collaborateurs de cette étude.

À l'aide de ces documents de première main, le généalogiste successoral redescend les différentes branches de la lignée du défunt, en trouve les vivants qui deviennent alors des clients potentiels, les localise et les contacte. Une fois les clients localisés, le généalogiste leur propose un marché : un pourcentage de la succession contre la révélation des informations. Si les clients acceptent le marché, le généalogiste successoral devient alors mandataire des héritiers auprès des notaires.

Pour Simon L., ce qui fait la valeur d'un généalogiste successoral, c'est l'utilisation des outils dont il dispose pour ses recherches ; il doit connaître l'utilisation de chaque ressource, savoir dans quel ordre les utiliser et savoir les combiner entre elles.

Une recherche intelligente et efficace, pour Simon L., n'est pas une recherche réalisée par secteur de ressources, comme le font généralement les généalogistes amateurs ; autrement dit, le généalogiste successoral ne recherche pas systématiquement dans l'État civil, puis dans les recensements, puis dans les annuaires, etc. Il lui est impossible de travailler comme ça pour chaque dossier, cela lui prendrait trop de temps. Le généalogiste successoral doit « sentir » en fonction du dossier, selon les propres termes de Simon L., quelle ressource serait la mieux adaptée et ce qui serait « le plus malin » de rechercher, « le plus malin » étant synonyme de rapidité et d'efficacité. Le généalogiste successoral doit donc connaître tous les outils qu'il a à disposition, savoir comment les utiliser et dans quel ordre.

La généalogie successorale étant davantage affiliée au droit que le sont les autres pratiques généalogiques, ce type de professionnel n'aborde pas la généalogie telle que le font ses collègues pratiquant dans les autres sous-catégories. Il est en quelque sorte guidé par des stratégies de distinction, ou des intentions distinctives¹³⁴, vis-à-vis des autres généalogistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels familiaux.

¹³⁴ LAHIRE Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004, p. 138.

La généalogie successorale, par certains côtés, n'est pas sans rappeler le champ de la haute couture¹³⁵ étudié par Pierre Bourdieu et Yvette Delsaut. En effet, se retrouve chez les généalogistes successoraux cette même volonté que chez les couturiers de constituer et imposer des symboles de distinction légitime qui font du résultat de leurs recherches un travail de valeur, digne du droit français auquel ils s'affilient, qui se distingue des travaux plus communs à leurs yeux des généalogistes familiaux — sans parler de celui des amateurs —, tout comme le vêtement qui porte la griffe de haute couture se distingue d'un autre vêtement pourtant quasi identique.

Dans le cas du champ de la haute couture, la trace symbolique, la « marque » de reconnaissance, change la nature du vêtement, son statut symbolique, tout comme dans l'espace généalogique le fait que le généalogiste successoral soit mandaté par le notaire – et donc, par extension, s'affilie au droit français – apporte aux données trouvées un crédit supplémentaire que n'ont pas les résultats des généalogistes familiaux ou des amateurs. La « griffe » du généalogiste successoral est alors, comme nous allons le voir, sa pratique de la généalogie et les fins qu'il lui donne.

Plus concrètement, le généalogiste successoral part du défunt, cherche ses parents, les parents de ses parents – les grands-parents — et les parents des grands-parents – les arrière-grands-parents — qui représentent le 6^e degré de parenté. Puis en repartant des parents du défunt, il cherche les frères et sœurs de la branche maternelle et de la branche paternelle — les collatéraux privilégiés —. Ensuite viennent les descendants de ces frères et sœurs : les cousins. Une fois ce travail effectué, le généalogiste successoral remonte d'une génération – il reprend donc de la génération des grands-parents — et répète l'opération.

¹³⁵ BOURDIEU Pierre et DELSAUT Yvette, « Le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, janvier 1975, n°1, p. 7-36.

Le généalogiste successoral établit alors au fur et à mesure de ses recherches un arbre généalogique qu'il inscrit sur une portée, comme celle qu'utilisent les musiciens. Il établit un arbre par branche ; c'est-à-dire un arbre pour la branche paternelle et un arbre pour la branche maternelle. Chacun d'eux met en évidence l'ascendance jusqu'aux arrière-grands-parents, « les auteurs communs », puis la descendance des frères et sœurs des grands-parents et celle des frères et sœurs des parents.

Pour plus de clarté, prenons des exemples d'arbres successoraux. La figure n°1 met en avant une filiation directe ; autrement dit, le généalogiste recherche la descendance du défunt : ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui seront les héritiers directs de la succession. En cas d'absence de descendance directe du défunt, le généalogiste successoral remonte d'une génération, celle des parents, pour redescendre dans l'arbre en cherchant les frères et sœurs du défunt, ainsi que leur descendance. La figure n°2 illustre cet exemple. Les héritiers deviennent alors, dans l'ordre, le ou les parents vivants du défunt (ici la mère), les frères et sœurs vivants du défunt (ici un seul frère ou sœur est vivant et héritera), puis les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, etc. de ces frères et sœurs (appelés neveu, petit-neveu, arrière-petit-neveu, etc. dans le tableau). Tous ces parents vivants, descendance de la génération des parents du défunt, sont appelés « collatéraux privilégiés ». Il arrive également parfois que le défunt n'ait ni descendance directe, ni collatéraux privilégiés ; dans ce cas, le généalogiste successoral remonte encore une génération pour arriver à celle des arrière-grands-parents du défunt et redescend la filiation en cherchant la descendance des frères et sœurs des grands-parents du défunt. On parle alors de dévolution successorale des « collatéraux ordinaires », comme l'illustre la figure n°3. Les héritiers sont alors les grands-oncles et grands-tantes vivants du défunt, ainsi que leur descendance.

Exemples de dévolutions successorales :

(Source : www.chambre-genealogistes.com/tableau-genealogique)

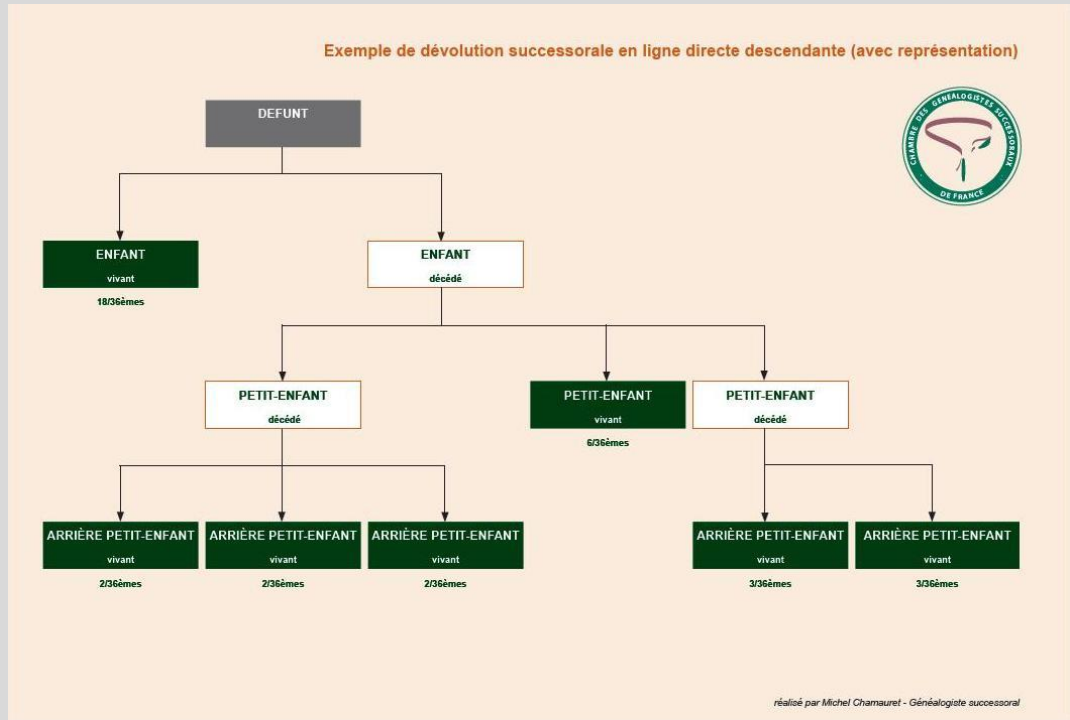


Figure 1 : Filiation directe

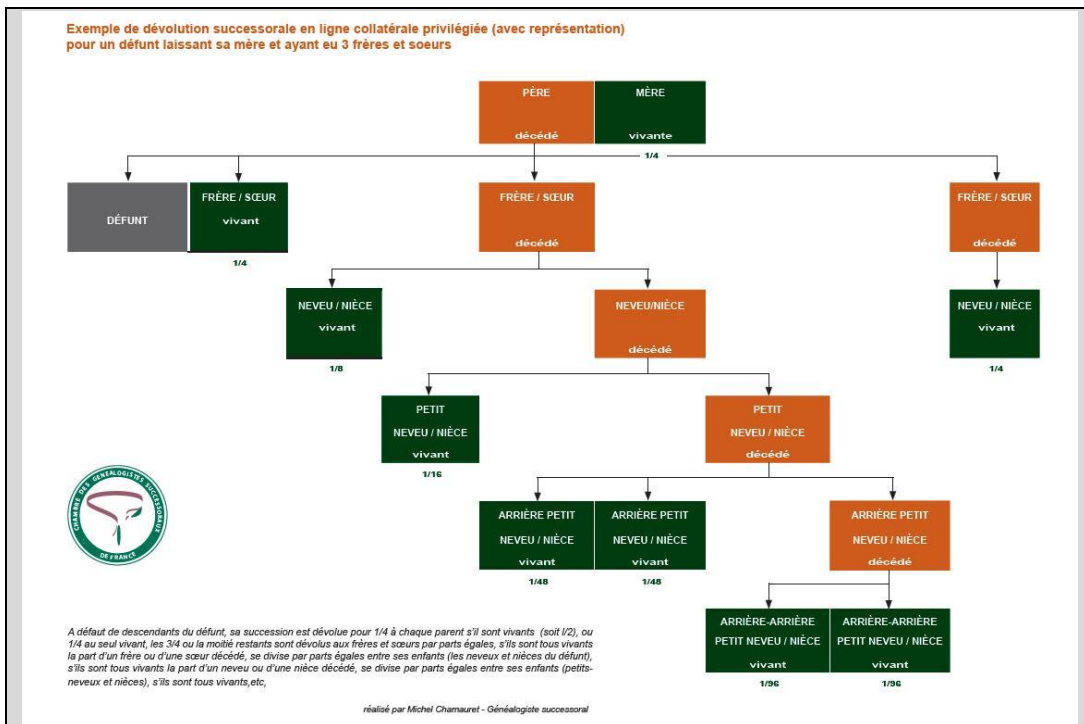


Figure 2 : Collatéraux privilégiés

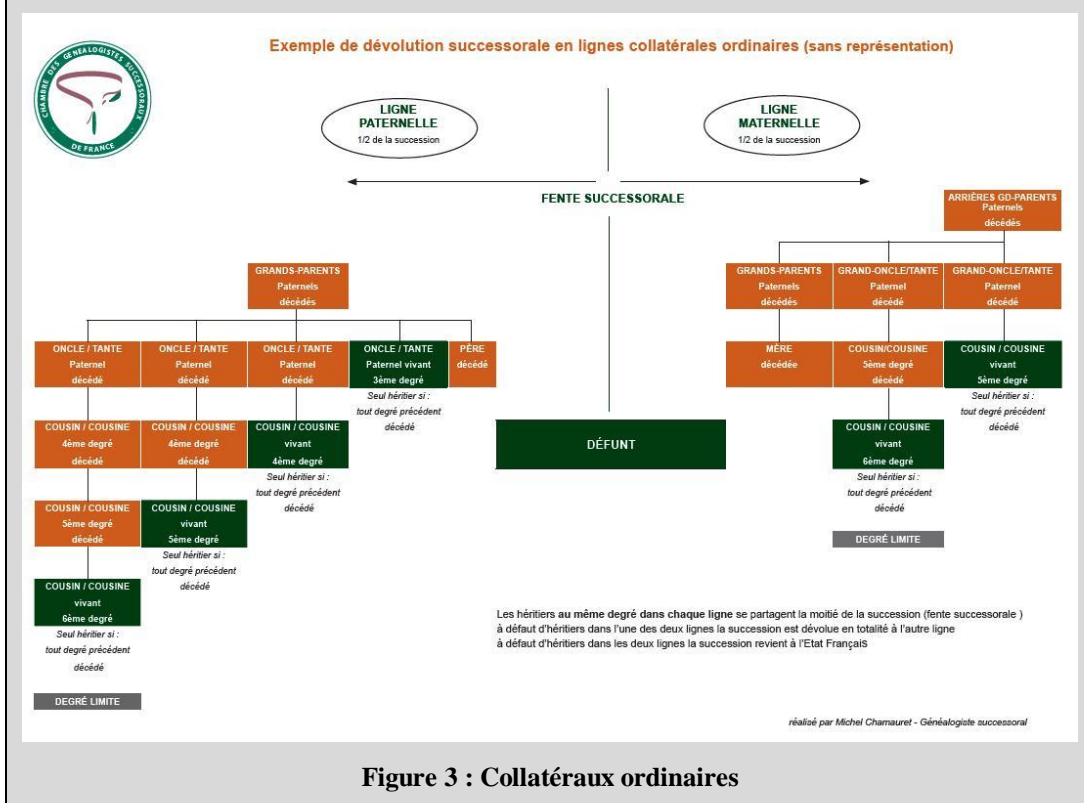


Figure 3 : Collatéraux ordinaires

Les trois exemples cités, la dévolution successorale en ligne directe descendante, la dévolution successorale collatérale privilégiée et la dévolution

successorale collatérale ordinaire, représentent la gamme classique du travail d'enquêtes que réalise un généalogiste successoral dans le cadre d'une recherche d'héritier commandité par un notaire. L'obligation du généalogiste est donc de retrouver toutes les descendances, qu'elles soient directes, privilégiées ou ordinaires ; il ne peut se contenter d'établir une descendance approximative au risque de laisser passer un grand-oncle ou un cousin éloigné qui serait soit héritier, soit parent d'un héritier potentiel.

Cette activité est la partie chronophage de la profession de généalogiste successoral puisqu'il faut alors retrouver l'intégralité des héritiers. Le rôle du généalogiste successoral est en réalité de ne laisser pour compte aucun acteur de la succession. Là encore, impossible d'ignorer la particularité de la généalogie successorale qui, contrairement à la généalogie familiale, n'a pas pour mission — et donc une rémunération — un acte trouvé, mais une reconstitution totale de lignée. Dans ce cas, du généalogiste dépend la reconnaissance d'un héritier et par extension le droit à hériter que peut avoir un individu. Là encore, sa proximité avec le droit fait de la généalogie successorale sa principale caractéristique, celle qui la démarque des autres généalogies.

Pour établir ces généalogies, Simon L. travaille à l'aide d'un système simple de classement : des sous-dossiers rangés dans un dossier plus global. Il tient, par exemple, un sous-dossier sur la connaissance des héritiers contenant les actes des naissances, de mariages, de décès et les renseignements permettant de localiser les vivants et un sous-dossier contenant les arbres de la lignée qui sont dessinés sur des portées. Le dossier global contient également la lettre du notaire le chargeant de la recherche d'héritiers. Ce dossier reste son propre outil de travail ; ce qu'il remet au notaire est différent, il s'agit d'un tableau informatisé de type Excel.

Pour confirmer cela, notons qu'au cours d'une des observations réalisées en archives départementales un généalogiste successoral se trouvait dans la salle de lecture.

Pratiques de généalogie successorale

(notes d'observation)

« Cet homme entre d'un pas très décidé dans la salle de recherche. Il ne salue personne et va directement s'installer. Il n'a pas l'air de vouloir perdre de temps. Rien qu'à cela, on peut voir qu'il s'agit d'un professionnel. La suite le confirmera.

Une fois assis, il sort son matériel de travail et le range soigneusement en disposant ses affaires comme s'il était écolier. Un cahier est placé au centre, devant lui, ses dossiers sont au-dessus et à gauche, le registre d'État civil qu'il est directement allé chercher en réserve est à droite et sa trousse est au centre, juste au-dessus du cahier. Il n'a pas d'ordinateur, ce qui semble être plutôt rare chez les professionnels.

Plusieurs dossiers sont sortis, sept exactement. Ils sont contenus dans des sous-chemises annotées. Sur chacune d'elle, un numéro de classement et un nom de ville (ou commune) de référence. Il travaille pour des notaires ou des avocats, car sur chaque dossier est inscrit :

Me.....

Adresse:.....

Téléphone:.....

Chaque sous-chemise est fermée par un élastique qui l'entoure sur la largeur et certaines sont regroupées entre elles par un autre élastique. Même s'il n'a pas d'ordinateur, son travail est très organisé et semble réellement efficace.

Pour chercher les références des registres dont il a besoin, il se déplace directement avec tous ses dossiers jusqu'aux livres de cotations. Qu'il soit à son bureau ou en déplacement, il se parle beaucoup et commente quasiment tout ce qu'il fait.

Une fois qu'il a commencé à étudier les registres, il ne relèvera la tête que pour changer de document. Il a fait les cinq demandes auxquelles il a droit en une seule fois.

Chaque découverte est recopiée sur le cahier. Il ne recopie pas intégralement les actes. Il ne prend que ce dont il a besoin. Sur une feuille libre placée dans le cahier sont notés des noms et des dates avec le ou les renseignements qu'il recherche.

Il ne laisse passer aucune émotion lorsqu'il trouve, ou ne trouve pas, une réponse à ce qu'il cherche, mais il continue à tout commenter et à s'interroger à voix haute. »

Ce généalogiste successoral, tout comme Simon L., travaille par sous-dossiers et de manière très organisée ; il ne perd pas de temps en arrivant aux archives, il connaît les registres dont il a besoin et les a déjà réservés – tout comme

le font la plupart des généalogistes familiaux —, s'installe directement après avoir récupéré ses registres, sort consciencieusement son matériel de travail et se met en quête des actes dont il a besoin. Il est efficace, ne bavarde pas inutilement (excepté à lui-même) et reste extrêmement concentré.

Côté matériel, rien d'extraordinaire en archives. Tout comme Simon L., il se contente d'un cahier sur lequel prendre des notes. Il n'est pas nécessaire de garder une preuve de l'existence de l'acte, comme le font les généalogistes familiaux, avec une photocopie ou une photo numérique ; un simple relevé des cotes du registre suffit. Le généalogiste successoral ne cherche pas à prouver l'existence des ancêtres, mais à retrouver les vivants.

Là encore réside un des processus de distinction de la généalogie successorale : aucune preuve matérielle n'est demandée au généalogiste successoral ; son professionnalisme et sa bonne foi sont gages de son travail, alors que la généalogie familiale est, elle, basée sur l'apport de preuves de ce qu'elle avance. Chaque acte trouvé par le généalogiste successoral est sourcé et répertorié, alors que chaque acte trouvé par le généalogiste familial est photocopié ou numérisé puis répertorié. Comme si le seul fait d'appartenir à la catégorie des généalogistes successoraux induisait de fait une scientificité, une rigueur dans la recherche, une véracité dans les faits qui n'est pas à prouver, contrairement aux généalogistes amateurs ou familiaux qui doivent sans cesse apporter la preuve matérielle de ce qu'ils avancent afin d'obtenir un minimum de crédibilité pour leurs recherches.

4.1.4. Les difficultés rencontrées par la profession.

Plusieurs difficultés s'imposent au généalogiste successoral au cours de la résolution d'un dossier. La première réside dans le fait qu'il peut y avoir beaucoup de frères et sœurs dispersés un peu partout en France ou à l'étranger, qui ont eux-

mêmes une descendance importante. Il est alors difficile de retrouver trace des ces héritiers potentiels vivants et de les localiser. Les dossiers traînent alors parfois plusieurs années puisque le généalogiste ne trouve pas la descendance.

La deuxième difficulté est que régulièrement les héritiers ne répondent pas aux sollicitations du généalogiste successoral. En effet, il peut paraître étrange de recevoir des courriers d'une personne dont vous n'avez jamais entendu parler et qui vous indique que vous héritez d'une personne que vous ne connaissez pas plus. Les héritiers se méfient et attendent souvent la venue du généalogiste à leur domicile pour accepter l'entrevue.

À cela s'ajoutent les difficultés liées au temps accordé au traitement des dossiers. Ici entrent en jeu deux paramètres : le premier est celui que s'impose le généalogiste lui-même. Il doit à un moment donné décider d'arrêter les recherches généalogiques des dévolutions ; il lui est parfois difficile d'être sûr que d'être arrivé au bout de la descendance, mais il doit savoir arrêter un jour. Il s'agit alors d'une décision d'équipe, au sein de l'étude le généalogiste demande conseil à ses collègues, mais la décision finale lui revient. À titre indicatif, chaque dossier traité par le généalogiste successoral nécessite plusieurs semaines de travail. La première phase de recherche généalogique prend de deux à dix semaines, la seconde concernant la localisation et la prise de contact avec les clients plusieurs mois. Selon Simon L., un dossier traité dans sa globalité prend environ six mois.

Les notaires, quant à eux, donnent au généalogiste successoral une limite de temps, puisqu'ils subissent eux-mêmes des pressions ; des créanciers, par exemple, ou héritiers connus qui voudraient que la succession se règle au plus vite. Simon L. explique qu'il n'est pas rare que des familles se retrouvent avec à gérer une maison de famille ou des locataires pendant des mois sans légalement en avoir le droit puisque la dévolution n'est pas close. Dans ce cas, les créanciers ou les héritiers connus font pression sur le notaire qui fait lui-même pression sur le généalogiste successoral. Ce dernier a cependant toujours la possibilité de justifier le temps dont il a besoin pour résoudre le dossier auprès du notaire ; rechercher les cousins lors de grandes généalogies successorales peut prendre du temps.

La loi prévoit également que les frais de succession soient payés au Trésor public dans les six mois après l'annonce officielle du décès. Elle fait cependant exception lorsqu'il y a recherche d'héritiers par l'intermédiaire d'un généalogiste successoral ; les six mois courent alors à partir du jour où le généalogiste a retrouvé les héritiers, ce qui laisse davantage de latitude au travail du généalogiste successoral.

Là encore, les contraintes liées au métier de généalogiste successoral distinguent ces professionnels des généalogistes familiaux qui, eux, n'ont d'autres entraves que de satisfaire la demande de leur client en trouvant un acte, sans avoir à se préoccuper du temps que cette quête réclame ou de savoir s'ils commettent une erreur en oubliant un parent puisque chaque individu recherché fait l'objet d'une demande précise.

Une fois de plus, donc, le métier de généalogiste successoral démontre sa différence en mettant en avant des règles, le plus souvent implicites, qui conditionnent la profession en faisant peser sur elle des contraintes ou des pressions plus ou moins fortes que ne subissent pas les autres généalogistes professionnels.

4.1.5. La formation de généalogiste successoral.

Là encore, la non-règlementation de la profession fait qu'il n'existe pas de formation ou de diplôme spécifique au métier de généalogiste successoral. Ce dernier se forme donc sur le terrain par un procédé simple : un ancien forme un nouveau. Pas de formation, pas d'école, pas de diplôme ; tout se fait sur le terrain. Dans le cas spécifique des archives Andriveau implantées nationalement, dont Simon L. fait partie, les apprentis généalogistes sont reçus au siège de l'étude à Paris pour une semaine de formation maison.

Le temps d'apprentissage dépend des personnes et du temps d'imprégnation qu'il leur faut pour comprendre le métier et acquérir les savoirs de base. Pour Simon L., le plus simple reste que les apprentis se lancent très vite seuls sur le terrain et prennent en main les documents pour être le plus rapidement efficaces.

Simon L. explique à ce sujet que l'apprentissage représente une grosse somme d'informations et de techniques à ingérer, digérer puis restituer, que les apprentis généalogistes successoraux, souvent diplômés en droit niveau Licence ou Master, pensent en savoir déjà beaucoup sur le sujet et se retrouvent tout de même avec une masse importante d'informations et de techniques de recherche à gérer d'un coup.

Ce qu'il est intéressant de constater concernant le recrutement et la formation dans les études successorales, c'est qu'il existe un décalage dans le domaine. En effet, si en théorie et comme l'explique Simon L., il faut surtout faire preuve d'intuition pour réussir dans la profession et être recruté par un cabinet successoral, la réalité est tout autre : ce sont des juristes de formation qui sont employés par les cabinets. Contrairement à ce qu'il serait facile de penser, il y a peu d'historiens de formation parmi les généalogistes successoraux alors que l'enseignement et la pratique qu'ils ont acquis lors de leur cursus universitaire les ont conduits à fréquenter les archives, à utiliser des documents de première main et à savoir les traiter. D'autant que Simon L. explique longuement qu'un généalogiste successoral, c'est aussi quelqu'un qui possède une culture historique et géographique de la région qu'il couvre ; il doit en effet être capable de connaître les exodes, les vagues de migration, les pôles importants locaux de travail, etc. pour comprendre les mouvements de population et résoudre ses enquêtes plus rapidement.

Ce décalage entre discours et réalité est d'autant plus intéressant que Simon L. insiste beaucoup sur le fait qu'être généalogiste est avant tout un état d'esprit, qu'il suffit d'être curieux, joueur — puisque la généalogie successorale est faite d'énigmes à résoudre en permanence —, persévérant, que tout est à apprendre sur le terrain, etc. La réalité n'en reste pas moins que ce sont quasiment exclusivement

des juristes qui sont recrutés parce que la partie « droit », et plus particulièrement droit des successions, semble importante. Simon L. conclut le sujet ainsi : « c'est quand même du droit à la base ».

La généalogie professionnelle, et ici plus précisément la généalogie successorale, ne fait pas exception à la règle en connaissant un écart important entre la définition même des savoirs professionnels qu'elle met en œuvre — Lise Demailly parle du « produit d'un processus social de désignation de “propriétés sociales pertinentes” »¹³⁶ —, autrement dit l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être que le généalogiste successoral doit employer dans le cadre de sa profession, et la réalité du recrutement au sein de la profession.

En d'autres termes, étant donné que la généalogie professionnelle ne dispose pas de réglementation officielle la structurant ou de diplôme la qualifiant, le discours commun au sein de la profession prône les vertus de l' « apprentissage expérientiel » alors que dans les faits c'est la « transmission formelle des savoirs formalisés » qui a cours puisque seuls les diplômés en droit ont accès à la profession¹³⁷.

Cette profession sans statuts, qui ne nécessite aucun diplôme pour être exercée, s'impose donc à elle-même une sélection importante, proche de celle des professions juridiques pour lesquelles elle travaille, dans le but probable de s'enorgueillir du statut de profession quasi juridique. Cette branche de la profession s'est construite et se conforte sur ce conflit permanent entre discours partisan de l'expérience « sur le tas » et réalité de la transmission formelle des savoirs formalisés.

¹³⁶ DEMAILLY Lise, *Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, collection Sciences Sociales, juillet 2008, p. 169.

¹³⁷ *Ibid*, p. 170.

Le généalogiste successoral a donc la particularité dans le monde de la généalogie, contrairement aux généalogistes familiaux, de ne pas être totalement indépendant et d'œuvrer pour d'autres professionnels ; il est mandaté par un notaire et est autorisé à exercer sa profession par le TGI et le Ministère de la Culture. Bien que quiconque puisse devenir généalogiste successoral du jour au lendemain, comme c'est également le cas pour la profession de généalogiste familial, cette triple dépendance fait qu'il est tout de même plus compliqué en pratique d'exercer le métier de généalogiste successoral que celui de généalogiste familial. C'est également sans doute pour cela que le métier de généalogistes successoral n'a pas explosé dans les années 1990-95 en suivant la mode de la généalogie amateur comme l'a fait la généalogie familiale.

Les généalogistes successoraux doivent jongler avec plusieurs contraintes pour pouvoir exercer leur métier. Ils doivent tout à la fois s'imposer en tant que professionnels dans un univers non réglementé, sans formation spécifique et sans diplôme leur permettant de prouver leur savoir, faire face à la concurrence de tous ceux qui peuvent facilement s'installer, comme eux l'on fait, dans la profession et faire le lien entre un émissaire juridique et des clients inconnus et profanes.

Pour reprendre les termes de Valérie Boussard¹³⁸, c'est comme si concernant la profession de généalogiste successorale il existait en permanence une friction entre « injonctions de professionnalisme portées par les dispositifs » et les « revendications indigènes de professionnalisme ». Autrement dit, ici, il s'agit davantage d'un professionnalisme de l'extérieur, c'est-à-dire défini par des forces externes au groupe, dans ce cas la sphère juridique.

¹³⁸ BOUSSARD Valérie (sous la direction de), *Au nom de la norme. Les dispositifs de gestion entre normes organisationnelles et normes professionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2005, p. 17.

Les généalogistes successoraux ont toutefois cet avantage, dans l'ensemble des généalogistes professionnels, d'exister depuis un siècle et demi et de s'être, pour certaines études, confortablement installées en se bâtissant une solide réputation. Les généalogistes successoraux n'ont pas besoin de se faire sans cesse de nouvelles clientèles ; ils sont bien souvent seuls sur leur secteur et les notaires locaux font appel à eux lorsqu'ils en ont besoin.

Enfin, le fait que le généalogiste successoral soit davantage orienté vers la sphère juridique semble lui donner un avantage certain. Il est même aisé de penser que si une véritable réglementation doit un jour être accordée à la généalogie, c'est par cette catégorie de généalogistes qu'elle arrivera puisqu'elle est la plus installée, la plus clairement définie et la plus stable.

4.2. Les généalogistes familiaux.

Qu'est-ce qui caractérise une étude de généalogiste familial ? Peut-on d'ailleurs parler d'étude ? Dans la plupart des cas, il s'agit avant tout de personnes travaillant seules, ayant pour bureau leur domicile. Jusqu'à il y a une dizaine d'années, elles déposaient leurs cartes de visite dans le hall des archives départementales et publiaient des annonces dans les revues ou bulletins de généalogie, aujourd'hui elles ont des sites internet visibles sur Google. Le principe reste le même : des individus, qui se déclarent eux-mêmes généalogistes professionnels - puisqu'il n'existe ni diplôme ni concours pour le devenir -, se proposent de faire les recherches généalogiques à la place d'autres individus, contre rémunération.

À partir des années 1975-80, lors de la première vague de démocratisation de la généalogie, apparaissent et s'organisent les généalogistes familiaux. Frédéric O. (entretien n°30), généalogiste familial bien connu des chercheurs d'ancêtres amateurs fréquentant les archives départementales de la Charente - qu'il aide

volontiers dans leurs recherches -, reconverti en 1996 après un licenciement alors qu'il était employé de banque et qu'il pratiquait la généalogie en amateur depuis les années 1980, en témoigne :

« Le métier de généalogiste, c'est très récent en fait. C'est pour ça que je trouve ça original. Il date de quand ? De quelques années. Généalogiste euh... ça a commencé à intéresser les gens, je dirais, dans les années 80... 83-84. Je sais qu'ici, y'avait pas grand monde qui cherchait, y'avait pas beaucoup de public là. C'étaient des étudiants surtout ou des rares personnes qui faisaient de la généalogie. Autrement, c'était pas l'engouement hein... oui c'est un métier qui est neuf. Je savais pas que ça existait d'ailleurs quand j'étais à la banque. Je n'y pensais pas. D'ailleurs on n'en parlait pas. Ça n'existait pas. À part les généalogistes qui font des recherches d'héritiers, mais ça, c'est autre chose... pour les successions. »

C'est alors que se pose la question de la professionnalisation de la généalogie familiale. Si l'on a vu un peu plus tôt que pour les généalogistes successoraux la professionnalisation a été en réalité davantage cadrée de l'extérieur que de l'intérieur, il en va autrement des généalogistes familiaux qui ne subissent aucune loi, ne suivent aucune réglementation précise, ne sont l'objet d'aucune pression particulière. La professionnalisation de la généalogie familiale se rapproche en quelque sorte de celle « médecin indochinois » décrit par Laurence Monnaï-Rousselot¹³⁹ : « Ce paradoxe s'inscrit dans une distance marquée entre le statut légal dévolu à des médecins de deuxième ordre, du fait de leur statut de "colonisés", et la réalité de leurs aptitudes et de leurs activités. La question de la professionnalisation du médecin vietnamien puise ici toute sa force, tant en termes de formation scientifique, de délimitation d'un champ de pratique médicale uniforme et exclusif que d'accessions à un statut social distinctif et surtout à une autonomie intellectuelle et politique »

Cette différence entre statut légal et réalité des aptitudes se retrouve chez les généalogistes familiaux qui, dans l'imaginaire collectif, sont fortement déclassés. En effet, à formation égale – puisque, rappelons-le, elle est inexistante concernant la généalogie professionnelle quelle qu'elle soit —, l'image du généalogiste familial se trouve sous-évaluée par rapport à celle du généalogiste successoral qui

¹³⁹ MONNAIS-ROUSSELOT Laurence, « Paradoxes d'une médicalisation coloniale. La professionnalisation du «médecin indochinois» au XX^e siècle », in *ARSS*, n°143, juin 2002, p. 36.

porte l'image d'une pratique quasi juridique, elle-même sous-évaluée par rapport aux pratiques historiques et juridiques. La généalogie familiale est, en quelque sorte, le « parent pauvre » de la professionnalisation de la généalogie alors que les savoir-faire nécessités par elle sont les mêmes que ceux qui régissent la généalogie successorale ou, par extension, la recherche historique. Le généalogiste familial, comme le médecin vietnamien, souffre d'une image négative, d'un statut social dévalué, d'un défaut de formation scientifique et d'une proximité trop importante avec un champ spécifique très fermé.

Faute de mieux, les généalogistes familiaux deviennent alors en quelque sorte le pendant professionnel des cercles et associations de généalogie qui, eux, développent l'entraide généalogique sur tout le territoire. Ainsi, dans les années 80, une personne désireuse de réaliser sa généalogie tout en n'étant pas sur place pour le faire avait deux solutions : s'inscrire dans un cercle local de généalogie afin de trouver sur place des personnes capables d'effectuer des recherches pour elle en échange du même type de services réalisé par elle dans sa région — c'est ce que les généalogistes appellent l'entraide généalogique, principe sur lequel sont fondés et fonctionnent encore aujourd'hui beaucoup de cercles et associations, comme l'Entraide Généalogique de France¹⁴⁰ —, ou alors faire appel à un généalogiste familial implanté dans la région des recherches qui les réalisera pour cette personne contre rémunération.

4.2.1. La rémunération des généalogistes familiaux.

Concernant la rémunération des généalogistes familiaux, le domaine reste assez flou puisqu'aucune réglementation officielle ne cadre la profession de généalogiste. Le généalogiste familial propose un tarif et le client l'accepte, le négocie ou le refuse.

¹⁴⁰ cf. partie I, chapitre 2.3.

La généalogie familiale illustre parfaitement la notion d'« économie des singularités » développée par Lucien Karpik¹⁴¹. En effet, comment mesurer la valeur de la recherche et de la découverte d'un acte d'État civil, principale activité du généalogiste familial ? La singularité de ce bien réside dans le fait qu'il est difficile de le mettre en rapport avec un autre bien et donc de l'observer à travers une échelle de valeurs, à travers des grandeurs communes. Le prix n'est alors pas le vecteur de choix, mais agit plutôt comme une contrainte financière qui ne constitue pas nécessairement un signal marchand de la qualité. Autrement dit, comme il n'existe pas d'espace homogène de mesure de la valeur d'un acte trouvé, difficile pour la profession d'établir une grille de tarification.

Frédéric O. (entretien n°30) illustre très bien ce manque de netteté et la complexité qu'il y a à mettre un prix sur un travail peu encadré lorsqu'il explique :

« Ça doit être difficile de... comme ça, d'attribuer un prix au début.

Ah ben au début euh... quand j'ai commencé, je ne mettais pas de prix. Quand j'envoyais les premières recherches, je disais aux clients écoutez, pour l'instant je ne fixe pas de prix, c'est vous qui donnez ce que vous voulez.

Les gens étaient plutôt généreux?

Oh ben la première fois que j'ai eu... pour un acte, cent cinquante francs. J'ai dit bon sang, un acte cent cinquante francs, c'était bien quand même. (rires) Après, on me donnait cinquante francs, y'en a une. Après j'ai fixé un tarif à trente francs, qui est pas... je faisais ça comme ça, disons, au noir. J'étais pas déclaré. Après je me suis mis euh... à l'URSSAF tout ça, les impôts tout ça... ça coûte quelque chose. Faut bien reconnaître que, ça n'encourage pas les initiatives. Alors, je me suis basé par rapport aux différentes annonces dans les journaux où les gens mettent quelquefois leurs tarifs. Et souvent je voyais, ils mettaient cinquante francs. Ils demandaient. En général, cinquante francs ça passe. Et je demande combien les gens veulent en avoir par mois. Y'en a qui veulent trois cents francs d'actes par mois ou cinq cents ou mille. J'ai deux clients, c'est mille francs. Ils en veulent mille francs. C'est suivant le budget hein et puis...

C'est pour ça que ça peut durer longtemps aussi parce que si on vous dit tant par mois euh...

J'ai une cliente, c'est trente-quatre euros. C'est précis hein. Trente-quatre euros par mois... et ça va durer longtemps parce que ça fait deux cent vingt et un francs. Mais je préfère accepter que de refuser. Les gens disent oh non, non, ça ne m'intéresse pas... je préfère leur prendre moins cher et avoir le travail. Si j'avais refusé à chaque fois... j'aurais pu refuser hein, s'ils n'acceptent pas soixante, soixante-dix francs... les gens n'ont pas toujours à dépenser pour la généalogie hein. C'est un plaisir en fait. Je leur fais un prix hein... un tarif particulier. »

¹⁴¹ KARPIK Lucien, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, collection Bibliothèque sciences Humaines, 2007.

Il existe plusieurs manières pour les généalogistes familiaux de fixer leurs tarifs. Traditionnellement, ils proposent à leurs clients une rémunération par acte trouvé, comme le fait par exemple Frédéric O., ou bien un tarif horaire. Là encore, tout est négociable ; certains généalogistes familiaux proposent des tarifs de recherche à la demi-journée ou à la journée de travail, à la généalogie complète à X générations, etc.

À la façon des *gradations* décrites par Lucien Karpik, se met en place une sorte d'arrangement symbolico-matériel, associant valeurs économiques et valeurs symboliques, qui permet au professionnel d'établir tant bien que mal une grille tarifaire personnelle. Dans le cas de la généalogie, les *gradations* permettant l'élaboration de coûts correspondent à l'ensemble des singularités qui font l'objet de multiples dispositifs de jugement (temps consacré à la recherche, déplacements, rareté de l'acte) dont le poids relatif est difficile à appréhender.

Depuis l'apparition des sites internet de généalogistes familiaux, toutes ces possibilités de tarification sont plus clairement mises en avant et il n'est pas rare de trouver des grilles complètes de tarification qui ne laissent plus de doute.

Exemple de grille tarifaire d'un généalogiste familial :

(source : <http://aurelrm.cabanova.fr>)

Tarif à l'heure : 15 € (frais d'envoi inclus)

Tarif à l'acte : 7 € (frais d'envoi inclus)

Transcription d'un acte : 2 €

Actes sur Cd-rom : 4 €

Frais d'envoi du Cd-rom : 4 €

Frais d'envoi d'actes (selon le tarif en vigueur de la Poste)

Frais de route (si déplacements hors de Bordeaux) : 0,45 €/km

Pour une généalogie ascendante patronymique : 300 €*
- généalogie ascendante de pères en fils

- arbre sur 5 générations
- dossier final comportant les actes de naissances, mariage, décès pour les 3 premières générations; les actes de mariage jusqu'à la 5ème.
- frais d'envoi du dossier final en sus
- frais de route (si déplacements hors de Bordeaux) de 0,45 €/km en sus

Pour une généalogie ascendante complète (dite par quartiers): 400 €*
- généalogie ascendante avec les ancêtres masculins et féminins

- arbre sur 5 générations
- dossier final comportant les actes de naissance, mariage, décès pour les 3 premières générations; les actes de mariage jusqu' à la 5ème.
- frais d'envoi du dossier final en sus
- frais de route (si déplacements hors de Bordeaux) de 0,45 €/km en sus

Tarif par génération supplémentaire :

- 60 € pour la 6ème génération
- 100 € pour la 7ème génération
- 200 € pour la 8ème génération

Au-delà, me consulter.

Pour une généalogie descendante, me consulter.

30 % d'acompte seront demandés à la signature du contrat initial, déduits bien sûr du montant total à la fin de la prestation.

Le généalogiste professionnel n'étant pas soumis à une obligation de résultat, toute recherche infructueuse donnera lieu au règlement par le client de l'acompte et du tarif de base de l'heure à savoir 15 €.

Tous les tarifs sont hors taxe puisqu'en tant qu'autoentrepreneur, la TVA n'est pas applicable sur les clients : cf. art. 293 B du CGI »

Frédéric O. (entretien n°30) qui est resté plus traditionnel pratique des tarifs à l'acte, comme il l'a fait depuis ses débuts :

« Mais vous par exemple, c'est par forfait que vous vous faites payer? »

Non, je le fais à l'acte. Certains généalogistes le font à l'heure, oui, ou à la journée.

À l'heure ? Mais ça doit faire cher des fois...

Y'en a qui prennent très cher. C'est combien ? Cent.... quatre-vingts francs peut-être par là. Quatre-vingts francs de l'heure ou cent francs de l'heure. Mais je préfère à l'acte parce que c'est... pour le client c'est plus réel. Parce qu'en faisant un forfait à la journée ou à l'heure, le client dit oui, mais est-ce qu'il a bien travaillé pour moi ? Tandis qu'à l'acte, je préfère. Mais c'est vrai qu'en cherchant un acte du XIXe, on prend pas le même temps qu'un acte du XVIIe. C'est un choix. Mais ça va, moi, de... soixante, soixante-dix... selon les siècles. Voilà le tarif que je prends. »

Tous ces arrangements montrent là encore que le fait que la généalogie ne soit pas réglementée est aussi bien une force qu'une faiblesse pour la profession. En effet, cette absence de réglementation permet aux entrepreneurs et à leurs clients de mettre en place tout un système de négociations, de travail à la carte que ne leur permettrait probablement pas un encadrement strict de la généalogie familiale ; ce qui permet dans le même temps à cette profession d'exister et de perdurer, chose qui ne serait pas certaine sans cette flexibilité à l'heure où l'entraide généalogique et les possibilités de recherches en ligne sont très développées.

C'est ainsi que Frédéric O. explique qu'il préfère prendre moins cher par acte et trouver régulièrement de nouveaux clients plutôt que de prendre plus cher, tarif qui serait sans doute pourtant mérité au vu du temps qu'il faut pour trouver certains actes, et se retrouver avec une clientèle moins importante.

De même, cette situation conduit les généalogistes familiaux à se voir proposer des forfaits mensuels de la part de leurs clients, comme ces derniers les négocient chez leurs opérateurs téléphoniques. Les clients optent ainsi pour X euros d'ancêtres par mois, comme ils optent pour un forfait leur donnant accès à X minutes de communication sur leur portable.

Difficile, donc, de rationaliser la manière dont s'établit la rémunération des généalogistes familiaux qui doit à la fois tenir compte du temps passer par la généalogiste à chercher un acte, de la difficulté qu'il peut y avoir dans cette opération, du savoir-faire mis en œuvre ou bien encore de la distance parcourue pour les recherches. Il s'agit là du coût « matériel » de la recherche généalogique. À cela s'ajoute l'évaluation de coût symbolique que représente cette recherche.

Un acte d'État civil ou notarial reste un élément théoriquement élémentaire à obtenir. Il n'en reste pas moins que, au-delà même du simple fait que les aléas de l'Histoire, de la conservation ou des trajectoires de vie font que la recherche généalogique peut s'avérer compliquée, il n'est pas aisé de mettre un prix sur un objet qui touche l'affect des personnes qui le commandent, qui relève de la (re)construction d'une lignée ou d'une famille perdue.

La rémunération du généalogiste ne réside donc pas tant dans son savoir-faire ou la valeur ajoutée qu'il apporte à une recherche d'ancêtres, même si c'est bien évidemment à tenir en compte dans la mise en place d'un tarif, que dans la valeur symbolique des biens qu'il octroie à ses clients.

4.2.2. Comment devient-on généalogiste familial ?

La situation du généalogiste familiale est complexe. En effet, il se situe à mi-chemin entre la généalogie amateur traditionnellement dénigrée les professionnels de l'Histoire et la généalogie successorale, plus confidentielle, mais bénéficiant de sa proximité avec le champ juridique. Autrement dit, la généalogie familiale, pourtant professionnelle au même titre que la généalogie successorale, se rapproche davantage en termes d'image de la généalogie amateur. Difficile, donc, de défendre une profession que beaucoup considèrent comme relevant de l'amateurisme.

Ce n'est pas sans rappeler la situation des conseillers prud'hommes qui « doivent montrer qu'ils jugent comme n'importe quel magistrat, et en même

temps faire la démonstration de leur spécificité : juges non professionnels, ils sont élus par leurs pairs, qu'ils représentent à travers leur activité de jugement. Étudier la manière dont les conseillers interrogent les parties, non seulement c'est à la fois rendre compte de la manière dont s'y prennent ces juges non professionnels pour juger, mais c'est aussi comprendre la manière dont les conseillers peuvent montrer ce qu'ils sont et ce qu'ils incarnent : une justice du travail rendue par des pairs »¹⁴². Tout comme le conseiller prud'homme, par sa pratique, s'inscrit de plain-pied dans l'ordre judiciaire en montrant que la justice prud'homale est une vraie justice, le généalogiste familial doit prouver par son savoir-faire et son efficacité que sa pratique ne relève plus de l'amateurisme, mais du professionnalisme.

Pourtant, et c'est là que réside toute l'ambiguïté de la profession — comment justifier un professionnalisme dont on puise sa source dans l'amateurisme ? —, les généalogistes familiaux sont pour la plupart des généalogistes amateurs qui ont décidé de vivre de leur passion en recherchant pour des particuliers des actes permettant de retracer leur lignée, à l'exemple de Frédéric O. (entretien n° 30) qui explique ainsi sa reconversion :

« J'ai fait ma généalogie personnelle il y a une quinzaine d'années et j'ai eu l'idée, voyant dans les revues généalogiques des gens qui souhaitaient faire des recherches... et n'ayant pas le temps ou habitant trop loin, ils recherchaient des gens pour faire des recherches, moyennant finance bien entendu. Et je m'y suis mis en lançant une annonce, en janvier... en décembre 96. Et tout de suite, on m'a répondu par... y'a eu plusieurs courriers. C'est comme ça que je me suis lancé. Et après, on apprend sur le tas. Y'a pas d'étude à faire, hein, pour être généalogiste. Au fur et à mesure des renseignements que l'on collecte avec les gens des archives, soi-même euh... on arrive très bien à faire ce métier enfin... oui, ce métier (...) avant la généalogie, j'étais employé de banque, pour dire précisément hein. Et y'a eu euh... une restructuration entre euh... je travaillais à la Société Générale d'Angoulême, et ça c'est restructuré avec Cognac. Y'a eu suppression de personnel et moi, étant célibataire, j'ai été invité à quitter les lieux. Et étant intéressé par la généalogie, je me suis lancé là-dedans ».

La reconversion — au sens où l'entend Pierre Bourdieu dans *La distinction*¹⁴³ — pour la généalogie familiale, comme le montre Frédéric O., est un

¹⁴² MICHEL Hélène et WILLEMEZ Laurent, « Le monde du travail comme jugement et représentation. Les conseillers prud'hommes en audience », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°178, 2009, p.51.

¹⁴³ BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Les Editions de Minuit, collection le sens commun, 1979.

moyen d'échapper au déclin, ici provoqué par la perte d'un emploi. La généalogie familiale ne nécessitant pas un capital économique et culturel important, en effet la généalogie familiale peut par exemple s'exercer sous le statut d'autoentrepreneur sans même avoir suivi de formation spécifique liée à la recherche, elle est une solution aisée de reconversion pour quiconque a déjà pratiqué quelquefois en amateur. Le statut d'autoentrepreneur, facile d'accès, développé ces dernières années est sans nul doute pour beaucoup dans l'explosion du nombre de généalogistes familiaux ces dernières années, tout comme le niveau assez faible des capacités nécessaires pour pratiquer la généalogie. La reconversion, dans ce cas, correspond davantage à un déplacement horizontal dans l'espace social qu'à une ascension ou un déclassement ; Pierre Bourdieu parlerait de « changement de fraction de classe »¹⁴⁴.

Frédéric O. est le parfait exemple de cette reconversion des généalogistes amateurs en généalogistes professionnels. Le fait que la frontière soit si mince entre généalogie familiale et généalogie amateur permet facilement de transformer sa passion en emploi rémunérateur, mais elle peut également poser problème du fait même qu'il est parfois difficile pour ces nouveaux travailleurs indépendants de dissocier leur généalogie loisir de celle des autres, rémunératrice, à l'exemple de Stéphane P. (entretien n°5) :

« Étant donné la passion que vous vouez à la généalogie et le temps que vous y consacrez, vous n'avez jamais pensé à en faire une profession ?

Ah si, c'est ma profession.

C'est votre profession ? Ça fait longtemps ?

Deux ans. Enfin là je vais faire faillite parce que ça marche pas, mais euh...

Donc votre but est de vivre de la généalogie.

Ouais enfin, j'essaie quoi. Ouais non, mais comme je connaissais des choses j'ai essayé d'en faire un peu quoi. Mais comme j'ai pas beaucoup de clients, j'ai surtout beaucoup travaillé sur ma famille. Donc dès que j'ai un moment où je fais rien, je fais ça quoi. Et comme c'est la plupart du temps... Et puis donc après j'ai la passion moi de trouver, de regarder dans les documents anciens.

Comment ça vous est venu l'idée de passer professionnel ? Ça vous paraissait aller de soi ?

Non, mais j'étais demandeur d'emploi et puis à un stage de l'ANPE, on m'a dit « soit vous créez votre entreprise, soit vous allez travailler dans le bâtiment », parce qu'il n'y a pas d'autre secteur. Alors, je me suis dit « ben on va essayer ». Et là je viens de me rendre compte qu'en fait, ils auraient pu me proposer d'autres types de contrats.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 530.

Être généalogiste professionnel n'était pas une vocation alors ?

Non, mais ça m'intéressait avant alors pourquoi pas. On va essayer quoi ».

Il n'existe pas de tradition familiale dans les études de généalogistes familiaux comme c'est souvent le cas dans les études des généalogistes successoraux. À cela, deux raisons semblent se dessiner : la première est que la généalogie familiale est une invention récente, son développement date des années 1980-1985, ce qui ne permet pas encore de voir des études s'étendre et perdurer sur plusieurs générations comme c'est le cas des études successorales. La seconde est le fait que la profession de généalogiste familiale est tout à fait précaire ; elle dépend du nombre de demandes que le généalogiste reçoit, du rapport temps/coût de la recherche d'acte et du marché de la généalogie.

Sans prendre l'exemple de Stéphane P. (entretien n°5) qui semble avoir un déficit flagrant de clientèle, - probablement dû au fait qu'il avoue encore privilégier aujourd'hui ses recherches personnelles au dépens de celles de ses clients : « comme j'ai pas beaucoup de clients, j'ai surtout beaucoup travaillé sur ma famille » -, Frédéric O. (entretien n°30), qui lui est installé en tant que généalogiste familial depuis 1996 et possédant donc plus d'une vingtaine d'années de recul, se bat encore pour obtenir une clientèle suffisante pour vivre de sa profession. Il explique ainsi:

« Vous avez beaucoup de demandes? »

Alors là par exemple depuis le mois de... début janvier là, j'en ai eu huit. (...) Là de septembre à décembre, j'en ai eu deux et depuis le mois de janvier y'a eu une petite euh... je sais pas... le hasard. J'en fais quatre par mois là... parce que je fais pas que la Charente. Si je faisais que sur la Charente ce serait pas assez important pour moi alors en pouvant faire venir les microfilms des autres départements... je fais le Maine-et-Loire, la Seine-Maritime, la Haute-Vienne, la Vienne, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, tout ce qu'il est possible de faire venir. J'ai pas mal de recherches dans ces départements aussi. (...)

J'aimerais bien que ce soit régulier. Faudrait pas en avoir de trop pour être débordé »

Le généalogiste familial doit trouver de nouveaux clients, mais la complexité réside dans le fait de trouver des personnes assez éloignées géographiquement de lui pour qu'elles aient besoin de ses services, tout en étant susceptibles de le trouver lui, à l'autre bout de la France, pour cette entreprise. À cela s'ajoute le fait que, comme le signale Frédéric O., il est difficile pour un généalogiste familial de se cantonner à son propre département de résidence ; en

effet, plus la zone de recherche est vaste, plus les clients sont susceptibles d'être nombreux. Mais il faut là encore tenir compte du fait que si le généalogiste familial, et donc son client par répercussion, ne veut pas avoir de frais de déplacement trop importants il faut trouver des zones de recherches que les échanges de microfilms entre archives couvrent sans que cela ne prenne trop de temps. Les demandes de la clientèle résultent alors à la fois de la zone géographique couverte par le généalogiste familial, de la faisabilité de la recherche et de la visibilité du généalogiste familial.

À cela s'ajoute l'évaluation du rapport temps/coût de la recherche d'acte. La généalogie n'échappe pas à la loi du marché ; l'entrepreneur et le client doivent trouver un terrain d'entente dans lequel les deux parties trouvent leur compte financièrement. Autrement dit, chaque acte trouvé doit être à la fois abordable financièrement pour le client afin qu'il puisse en commander d'autres, le plus possible, tout en rémunérant de manière conséquente le généalogiste familial qui doit à la fois pouvoir payer les frais de fonctionnement de son étude et se rémunérer lui-même suffisamment pour pouvoir vivre décemment. Là encore, Frédéric O. illustre très bien ce problème lorsqu'il évoque les difficultés qu'il a éprouvées à ses débuts en tant que généalogiste professionnel pour tarifer ses prestations, comme nous l'avons vu un peu plus tôt. En effet, comment mettre un prix sur une recherche d'acte ? Il est vrai qu'il peut sembler simple de trouver un acte d'État civil dans un pays comme la France où les registres sont officiellement tenus depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539¹⁴⁵.

En fait, c'est le cas la plupart du temps pour les trois ou quatre premières générations. Ensuite, les recherches peuvent rapidement se compliquer. Comme le signale un rapport de 1820, rédigé lors de la Restauration, les registres ne sont pas tenus correctement¹⁴⁶ ; le contenu des actes dépend à la fois de la personne les

¹⁴⁵ cf. Partie I, chapitre 2.2.4.

¹⁴⁶ NOIRIEL Gérard, « *L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain* », *Genèses. Sciences et histoire*, n° 1, 1993 (article republié dans Gérard Noiriel, *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Belin, collection « Socio-Histoires », 2001).

rédigeant – chaque responsable choisissant les renseignements qu’il désire collecter— et de l’exactitude ou la précision de celle donnant les renseignements. Il est, par exemple, très courant de trouver les noms d’une même famille orthographiés différemment, et ce, même sur une courte période ; ainsi, frère et sœur se retrouvaient avec des noms de famille phonétiquement identiques, mais graphiquement différents. De même, il était courant que des enfants d’une même fratrie portent le même prénom qui, au fil des années et des actes rédigés, se transformait en surnom ou en prénom usuel parfois très différent de celui d’origine. À cela s’ajoutent des registres endommagés par les années qui passent, la pluie ou les rongeurs, les archives détruites par les Révolution et guerres successives, sans parler de la qualité du papier – dit « buvard » - qui parfois faisait se superposer plusieurs actes écrits. Il faut aussi tenir compte tout simplement des trajectoires biographiques, géographiques et sociales des ancêtres recherchés, qui n’avaient pas nécessairement la vie calme et sédentaire qu’on leur pense. C’est tout cela que le généalogiste familial doit prendre en compte lors de la mise en place de sa tarification ; le prix d’un acte recherché doit à la fois tenir compte de l’apport financier que les clients sont capables de fournir, tout en reflétant la réalité d’une recherche qui peut être longue et demander beaucoup de savoir-faire.

Enfin, la profession de généalogiste professionnel est aussi fonction du marché de la généalogie ; autrement dit, elle suit l’évolution de la pratique généalogique elle-même. Ainsi, dans les années 1980-85, alors que la généalogie vivait pour la première fois une démocratisation importante et que les moyens de la pratiquer à distance n’étaient pas encore développés comme ils le sont aujourd’hui, est née la généalogie familiale en réponse à ce manque. La généalogie familiale permettait donc aux nouveaux curieux d’en savoir plus sur leurs ancêtres - à une époque où seuls les autodidactes pratiquaient la généalogie puisque les manuels, initiation ou outils spécialisés étaient peu ou pas développés -, tout en contournant la barrière de la distance géographique qui par le temps, l’énergie et le coût financier qu’elle induisait pouvait en freiner quelques-uns. C’est dans ce contexte-là qu’est apparue et s’est développée la généalogie professionnelle familiale. À partir des années 2000, la seconde vague de démocratisation des années 1995 a fait se

développer les demandes de recherches d'actes à distance, comme l'illustrent les propos de Frédéric O. (entretien n°30) qui « voudrait bien » que cet engouement perdure.

Les choses commencent à changer pour les généalogistes familiaux : internet se développe considérablement, est rendu accessible à tous — financièrement et matériellement — et s'installe de manière massive dans les foyers français. Les associations et cercles de généalogie ont des sites en ligne très faciles d'accès qui permettent – via une cotisation annuelle — de trouver des données ou de demander des recherches d'actes par le biais de la solidarité des adhérents, les sites spécialisés, tels « geneanet.org », « guide-genealogie.com » ou « genealogie.com »¹⁴⁷, se développent et proposent à tous les généalogistes qui le désirent de partager en ligne leurs découvertes, ce qui met à disposition de tous un nombre important de renseignements, dont il faut bien évidemment vérifier la véracité. À ce vivier de renseignements en libre-service s'ajoute une mise à disposition très diffuse des méthodes de recherche liées à la généalogie sous forme de guides et manuels, de dossiers dans la presse ou d'informations développées par les sites internet. Toutes ces prestations dispensent l'idée que chacun peut lui-même très aisément réaliser ses propres recherches généalogiques ce qui ne simplifie pas la recherche de clients des généalogistes familiaux, ces derniers n'étant que des amateurs qui se sont faits professionnels et qui, de ce fait, n'ont pas plus de formation que les amateurs eux-mêmes. Il y a fort à parier également que dans les années à venir, avec la mise en ligne progressive des archives départementales sur internet, la tâche se complique encore un peu plus pour les généalogistes familiaux. Cette profession dépend donc en grande partie de l'évolution du marché de la généalogie ; elle suit les tendances de ce dernier en profitant de sa croissance dans un premier temps, puis en pâtissant de son développement technologique dans un second temps.

¹⁴⁷ www.geneanet.org, www.guide-genealogie.com et www.genealogie.com

Ce qui fait la force du métier de généalogiste familial, le fait de ne pas avoir besoin de formation ou de diplôme spécifique pour le pratiquer, de pouvoir s'installer à son compte du jour au lendemain, de ne pas avoir à répondre à un encadrement strict de la profession, en fait également sa faiblesse puisqu'il se trouve à la merci du marché de la généalogie, de la demande de la clientèle ou bien encore de la concurrence qui est susceptible d'augmenter rapidement, comme le montre cette professionnelle observée aux archives départementales de la Charente :

**Conversation relevée entre une généalogiste familiale et un généalogiste amateur
aux Archives départementales de la Charente**

(note d'observation)

« Elle n'a arrêté de travailler que deux ou trois minutes pour répondre à son voisin qui semblait la connaître et qui lui demandait "si le travail marche bien en ce moment". Elle lui a répondu en lui expliquant qu'il y avait aujourd'hui trop de généalogistes professionnels à Angoulême pour vivre uniquement de commandes de travail de privés. C'est pourquoi elle a expliqué que "comme c'est assez creux en ce moment", elle effectuait des relevés systématiques pour une association de généalogie d'un autre département. »

4.2.3. Définition et pratiques de l'activité de généalogiste familial.

« Étant donné que vous avez été à la fois et amateur en généalogie, et professionnel...

Voilà. Quelle est la différence entre les deux?

Voilà.

Et ben la différence c'est... y'a pas de différence. C'est que le professionnel, il se fait payer. J'ai autant de motivations, sans parler d'argent hein, j'ai autant de motivations à le faire pour les autres que pour moi. », Frédéric O. (entretien n°30).

Voilà qui appréhende assez bien la profession de généalogiste familial. Pas de différence réelle, donc, entre la généalogie des amateurs et celle des professionnels, en tout cas celle des généalogistes familiaux, à quelques détails

près. Ces différences apparaissent essentiellement sur le terrain, au cours d'observations. S'il est vrai que les résultats obtenus par les généalogistes familiaux, les méthodes employées ou les documents consultés en archives diffèrent peu de ceux des généalogistes amateurs, les attitudes et le matériel de ces chercheurs entre les murs des archives sont distincts.

Le travail des généalogistes familiaux est assez bien décrit par Frédéric O. (entretien n°30) lorsqu'il explique qu'il dépend de ce que ses clients lui commandent :

« En général, on me demande... pas de précision. On me dit vous remontez le plus loin possible.

Et selon ce que vous trouvez...

Ben, c'est principalement les parents et les épouses hein, bien entendu. Au départ j'envoie toujours, pour allécher, j'envoie toujours les frères et sœurs. Mais là, gratuitement. Au départ je le fais pour montrer que... y'aurait d'autres branches, si ça peut les intéresser. (...) les gens en général demandent... oui euh... leur généalogie côté grands-parents paternels, maternels. En partie, en général ça part de là, ça part toujours fin XIXe. (...) Et alors, remonter le maximum des possibilités. »

La vision qu'à Frédéric O. de sa profession de généalogiste professionnel diffère de celle de Stéphane P. (entretien n° 5). On retrouve chez lui l'ancien employé de banque qui sait que pour faire vivre une affaire il faut sans cesse démarcher de nouveaux clients, leur proposer de « nouveaux contrats » (l'exemple qu'il donne de la possibilité de chercher les collatéraux pour enrichir la recherche) ou bien encore être en mesure d'étendre son champ géographique d'investigation. Frédéric O. se fait « VRP » de son étude généalogique, comme il l'était de la banque pour laquelle il travaillait. Et il explique que c'est seulement ainsi qu'il réussit à maintenir à flot son étude.

Stéphane P, quant à lui, fraîchement diplômé en sociologie de l'université, n'ayant pas exercé d'emploi jusqu'alors, se tourne presque logiquement vers la généalogie familiale puisque c'est ce qu'il sait faire, puisque c'est ce qu'il fait en amateur passionné depuis des années. Il a le savoir-faire, maîtrise bien les techniques de recherche et pense donc que la généalogie familiale peut être une solution pour lui. Le problème est que, si Frédéric O. a une vision très commerciale

de son activité professionnelle, Stéphane P. lui n'en a pas. Il continue en tant que professionnel établi à confondre « généalogie-loisir » et « généalogie-travail ». Il avoue lui-même passer plus de temps à chercher des renseignements en archives pour lui que pour ses clients.

Le fait que certains ne sachent pas faire la part des choses entre la généalogie amateur pratiquée pour soi, pour se faire plaisir, se divertir, et la généalogie professionnelle exercée pour les autres afin d'en tirer une rémunération montre bien la complexe séparation existant entre amateurisme et professionnalisme en généalogie. La généalogie familiale trouve sa plus grande faiblesse là où elle puise sa plus grande force : une profession sans réglementation ni formation où chacun peut se mettre à tirer profit quand il le désire.

Fondamentalement, le travail de recherche du généalogiste familial ne diffère pas de celui du généalogiste amateur puisqu'il s'agit de chercher, la plupart du temps, dans les registres d'État civil les actes permettant de retracer la trame généalogique d'une lignée. Le généalogiste familial a rarement à chercher pour ses clients le détail des vies des ancêtres qu'il trouve, comme le font la plupart des généalogistes amateurs confirmés ; la commande se cantonne le plus souvent à une recherche de noms, dates et lieux pour établir une ascendance directe simple.

À cela trois hypothèses : la première, et la plus simple, est qu'une recherche réalisée par un généalogiste familial a un prix, et plus la recherche est étendue plus elle coûte au client. Il est donc logique de penser que le client est plus satisfait d'obtenir un maximum de nouveaux ancêtres plutôt que de connaître plus en détail leur biographie.

La deuxième hypothèse est que peut-être ces clients se réservent le droit de rechercher eux-mêmes ces renseignements plus intimes concernant leurs ancêtres ; ainsi, par le généalogiste familial ils obtiennent une trame généalogique qui leur a considérablement débroussaillé le terrain et qui leur permet, par la suite quand ils

en ont le temps et l'envie, de reprendre et approfondir ces recherches dans de bonnes conditions.

La troisième hypothèse serait que les individus qui font appel à des généalogistes familiaux feraient partie, s'ils réalisaient eux-mêmes leurs recherches, de ces généalogistes qui privilégient la quantité à la qualité ; autrement dit, il existe, à l'image de Paul H (entretien n°1)¹⁴⁸, des généalogistes amateurs confirmés qui cherchent depuis plusieurs années leurs ancêtres, mais ne s'intéressent qu'à leur place dans la lignée et non à leur biographie. Ce qui les intéresse davantage c'est de trouver le plus d'ancêtres possible, et non de savoir ce qu'ils faisaient dans la vie ou ce qu'ils étaient. Ces trois hypothèses expliqueraient le fait que les généalogistes familiaux n'aient à réaliser qu'un travail de base concernant les généalogies que leur commandent des clients.

Lorsque ces actes sont trouvés, le généalogiste familial en rend compte à ses clients, ce qui peut être réalisé de diverses manières. Frédéric O. (entretien n°30), par exemple, les contacte par téléphone au fil de ses recherches puis leur envoie une copie des actes trouvés. D'autres envoient un dossier complet en fin de recherche, lorsque la commande est effectuée, à l'image de ce généalogiste familial dont le site internet met en avant ce contenu de dossier :

¹⁴⁸ Paul H. (entretien n°1), 48 ans, bac+3, professeur en collège, pratique la généalogie depuis le milieu des années 80 :

« Mais qu'est-ce que vous cherchez en fait ? Est-ce que vous vous contentez d'avoir les noms, les lieux et les dates ? Ou est-ce que vous cherchez à en savoir plus ?

Euh... non. Je n'avais pas le temps. Je n'ai pas fait du systématique dans mes copies d'acte. Mais bon y'en a qui font naissance, décès, mariage de chacun de leurs ancêtres. Y'en a même qui recopient l'acte »

Composition d'un dossier réalisé par un généalogiste familial

(www.genealogie-bulow.fr)

« Un ou plusieurs tableaux généalogiques de type visuel soit au format A3 (5 générations) et/ou au format A4 (4 générations), permettant d'avoir un aperçu général de l'ascendance.

Des fiches familiales, reprenant l'ensemble des informations concernant un couple et ses enfants.

Un répertoire des photocopies des actes.

Les photocopies des actes.

Une note d'information précisant et expliquant les particularités rencontrées lors de chaque étude.

Des copies de cartes routières, pour permettre une localisation rapide des communes citées dans le dossier.

Lors d'un déplacement nécessaire dans une commune, des photographies numériques des communes d'où sont originaires les ancêtres et selon le cas de la demeure où ils ont vécu.

Selon le cas et l'utilité, d'autres documents sont joints au dossier :

Un document précisant l'ensemble des abréviations, termes en Allemand et Latin, pour définir les mois de l'année.

Un tableau de concordance du Calendrier Républicain.

Un document précisant les différents sigles utilisés pour définir les jours de la semaine. »

Pourtant, il existe bien quelque chose qui différencie les généalogistes familiaux des amateurs puisqu'ils se détachent du lot des généalogistes amateurs aux archives ; en effet, en phase d'observation, il est très facile de voir qui fait de la généalogie pour gagner sa vie et qui en fait pour son loisir, et ce, pour trois raisons principales : le matériel utilisé, l'efficacité au travail et l'attitude en archives. Le matériel tout d'abord : les généalogistes familiaux arrivent dans la majorité des cas assez peu chargés en matériel personnel : un sac ou une mallette, un cahier et un crayon pour les prises de notes, ainsi qu'un appareil photo numérique. Cet attirail contraste avec celui du généalogiste amateur souvent composé de classeurs, de fiches, de cahiers/crayons, un appareil photo numérique et parfois même d'un ordinateur portable. Le généalogiste familial cherche un acte, le trouve, le photographie. Il s'agit là schématiquement de sa manière de travailler ; pas de prises

de notes superflues, pas de comparaison avec ce qui a été trouvé précédemment, pas de classement dans une chemise ou un classeur.

Le généalogiste familial étant soumis aux mêmes lois d'emprunt de documents que le généalogiste amateur, il prépare de manière beaucoup plus efficace ses séances de travail, afin de rentabiliser son temps de présence aux archives. Il ne semble pas nécessairement plus acharné au travail que les généalogistes amateurs, il est d'ailleurs difficile de travailler en continu aux archives, les documents étant délivrés par levées à horaires fixes. Frédéric O. (entretien n°30), par exemple, est très connu aux archives départementales de la Charente ; il bavarde beaucoup avec toutes les personnes qu'il croise, chercheurs ou personnels, et fréquente assidument la machine à café. Mais lorsque les généalogistes familiaux travaillent, ils le font de manière plus méthodique, plus ciblée. Lorsqu'ils arrivent sur place, les documents les attendent ; il n'est pas rare de voir un généalogiste professionnel, familial ou successoral d'ailleurs, préparer ses demandes de documents le soir, peu de temps avant la fermeture des archives, et les donner au personnel afin que celui-ci puisse préparer et mettre de côté les registres, liasses ou microfilms. Ainsi, le lendemain, à son arrivée, le généalogiste familial ne perd pas de temps à commander et patienter jusqu'à l'arrivée des documents ; ce sont ces derniers qui l'attendent, grâce à la complicité établie entre professionnel et personnel des archives. Il ne reste plus alors qu'à trouver l'acte et le photographe.

Dernière chose qui permet de repérer un généalogiste familial en archives : son attitude dans les lieux. De manière un peu cavalière, disons que le généalogiste familial est chez lui aux archives départementales qu'il fréquente quasi quotidiennement. Il arrive, salue tout le monde ou presque — puisqu'il connaît tout le monde ou presque —, se dirige directement à l'accueil pour récupérer ses documents, s'installe et travaille. Nous verrons un peu plus tard que le généalogiste amateur agit différemment. Le généalogiste familial est également très souvent en interactions avec les personnes qui l'entourent, que ces interactions soient volontaires ou subies. Il est le spécialiste auprès de qui les amateurs perdus dans

leurs recherches prennent des renseignements, il est le professeur qui enseigne aux novices comment interroger des séries qui sortent de l'ordinaire, il est celui avec qui les profanes aiment partager leurs découvertes récentes. L'attention est donc régulièrement tournée vers lui aux archives.

Le généalogiste familial est avant tout un amoureux de généalogie qui a fait de sa passion un métier et met au service des particuliers son expérience afin d'établir leur généalogie contre rémunération. Il n'est pas plus qualifié qu'un généalogiste amateur pour réaliser ce travail, mais, contrairement à lui, prend le temps de le faire pour des inconnus dont il ne sait rien. Ses techniques de travail et son matériel diffèrent peu de ceux du généalogiste amateur, si ce n'est qu'il y apporte une rigueur et une systématisation qui les rendent plus efficaces et ne donnent pas l'impression que le chercheur se perd dans les ressources ou les matériaux d'analyse.

Si la profession a pu paraître florissante des années 1980-85 à nos jours, on peut s'interroger sur l'avenir de la généalogie familiale. Deux exemples, ceux de Stéphane P. (entretien n°5) et de la généalogiste familiale observée aux archives (observation n°1), mettent en avant la précarité de la profession ; le premier se retrouve en faillite faute de clients, la seconde se voit contrainte à réaliser des relevés systématiques pour une association, la concurrence ne lui permettant pas de trouver suffisamment de clients réguliers pour gagner sa vie. Frédéric O. (entretien n°30), quant à lui, s'en sort encore aujourd'hui, mais qu'arrivera-t-il quand les archives départementales de la Charente décideront de mettre en ligne leurs registres ? Les clients potentiels n'auront alors qu'à cliquer de chez eux, comme le

fait par exemple Diane K. (entretien n°27)¹⁴⁹, qui a découvert la généalogie en 1986 lorsqu'elle est entrée dans l'Église des Saints des Derniers Jours et qui explique :

« En France, c'est très... enfin, je veux dire... je vais vous montrer aussi quoi France les choses qu'on peut faire, en dehors de l'Église hein... les archives départementales en ligne, c'est génial. J'ai plus besoin d'aller à Niort, (...) Parce que je me souviens, bon, je faisais... je faisais 50 km, c'est pas très loin, mais bon, ça me prenait une journée. Parce que quand vous faites de la recherche généalogique dans les microfilms, ça prend du temps. Tandis que sur Internet, c'est... deux clics, trois clics... (*rires*) c'est super. »

Plus de déplacement, de contrainte d'horaires ; comment la profession de généalogiste familial survivra à cette nouvelle évolution ?

4.3. Les entrepreneurs généalogiques.

À ces deux sous-catégories de généalogistes professionnels s'ajoute une troisième qui n'apparaît pas officiellement dans les études concernant la population des généalogistes, mais dont on ne peut nier l'existence : les individus faisant commerce de la généalogie, surfant sur l'engouement des Français pour cette dernière depuis les années 1990-95, sans pour autant pratiquer la généalogie en elle-même. Autrement dit, ces acteurs de la généalogie ne gagnent pas leur vie en recherchant des actes pour des particuliers ou des notaires, mais mettent à disposition des chercheurs d'ancêtres, contre rémunération, tout ce qui peut leur permettre de pratiquer. La généalogie n'est alors pas vraiment leur profession, mais plutôt un marché économique ; il n'en reste pas moins que, tout comme les généalogistes familiaux ou successoraux, ils vivent de la généalogie.

¹⁴⁹ Diane K. (entretien n°27), 46 ans, formatrice d'anglais pour des BTS tertiaire, Maîtrise de linguistique anglaise, a débuté la généalogie au tout début des années 1990, dans le cadre de sa religion : l'Église de Jésus-Christ des Saints de Derniers Jours, plus connue sous le terme de « Mormon ».

Il existe tout un commerce gravitant autour de la pratique généalogique qui permet aux généalogistes, le plus souvent amateurs, d'obtenir des outils pratiques et/ou esthétiques facilitant leurs recherches. Ces outils ne sont pas réellement nécessaires à leurs recherches d'ancêtres, mais ils permettent de travailler plus vite, plus efficacement, de manière plus ordonnée ou tout simplement d'obtenir un résultat plus « propre ».

Jusqu'au début des années 1990, seuls quelques guides et manuels de généalogie étaient à disposition des généalogistes amateurs¹⁵⁰. La personne désireuse de se lancer dans une recherche d'ancêtres devait alors créer sa propre technique de travail en ne prenant appui que sur quelques exemples trouvés dans de rares manuels. Ce qui ressort des entretiens réalisés auprès de généalogistes ayant débuté dans les années 1980 est qu'il n'y avait alors pas grand-chose à disposition, à l'image de Béatrice U. (entretien n°24)¹⁵¹ qui explique qu'elle n'a pas réellement utilisé de manuels « parce qu'il y en avait peu » ou de Jules A. (entretien n°9)¹⁵² qui explique ainsi les débuts de Herage, le cercle généalogique poitevin :

« À ce moment-là, c'était quelques relevés et puis deux ou trois bouquins qu'on avait récupérés comme ça à droite, à gauche. Enfin... deux fois rien. C'était pas vraiment une bibliothèque, c'était surtout le fait de... assurer une permanence dans un lieu où il pouvait y avoir des échanges ».

Les manuels servaient essentiellement à comprendre le fonctionnement des archives, comme l'explique Augustin H. (entretien n°23)¹⁵³ qui a « acheté quelques livres (...) pour comprendre où trouver les principales sources ».

¹⁵⁰ Rappelons - en prenant appui sur le Tableau 2: Publications des guides et manuels de généalogie, p. 510 - que dans les années 1970 seuls deux à trois ouvrages généalogiques étaient publiés par an. De même, dans les années 1980 seuls cinq ouvrages paraissaient en moyenne. C'est à partir des années 1990 que les publications de guides et manuels ont réellement commencé à se développer avec plus de dix ouvrages par an en moyenne.

¹⁵¹ Béatrice U. (entretien n°24), 63 ans, femme au foyer, BEPC, généalogiste amateur depuis le début des années 1980.

¹⁵² Jules A. (entretien n°9), 85 ans, spécialiste instruments de bord (simulateurs de vol) dans l'armée de l'air, brevet de l'ETS (Ecole de Technologie Supérieure) et école de l'armée de l'air, généalogiste amateur depuis 1980, un des cent premiers adhérents de l'association généalogique de Poitiers.

¹⁵³ Augustin H. (entretien n°23), 66 ans, commercial, logistique, directeur de société, Bac+4 (statisticien économiste), généalogiste amateur depuis le milieu des années 1970.

Avant les années 1990-1995, donc, pas de sites internet, peu de guides et manuels, pas de logiciels, d'arbres décoratifs ou de fiches préimprimées pour les novices comme il est, aujourd'hui, très courant d'en trouver.

C'est avec la deuxième vague de démocratisation de la généalogie qu'est apparue et s'est développée toute une économie parallèle qui, en quelques années, a pris une place considérable dans l'image que véhicule aujourd'hui la pratique de la généalogie. Les associations, sites internet, ouvrages et objets facilitant la recherche généalogique deviennent alors ce que découvre en premier lieu le novice lorsqu'il décide à entreprendre une recherche d'ancêtres.

Tout a commencé avec le développement important des cercles et associations de généalogie, qui se sont mis à éditer des bulletins et guides, à commercialiser des relevés systématiques d'actes, à organiser des rassemblements ou à rassembler des outils d'aide à la recherche. Cet essor des associations a été le premier facteur important, à échelle locale, de la nouvelle visibilité de la discipline.

C'est le développement d'internet et l'apparition des sites spécialisés qui a fait passer cette visibilité d'un stade micro (local) à un stade macro (national). Ces espaces internet sont alors rapidement devenus la vitrine de la discipline où chaque généalogiste, amateur ou professionnel, peut exposer ses recherches, ses publications ou les objets qu'il a créés, ce qui a contribué à développer encore davantage cette économie parallèle et a permis de voir naître cette troisième catégorie de professionnels tirant rémunération de la généalogie.

4.3.1. Le développement des associations.

Avant les années 1990-95, donc, peu d'outils étaient au service des généalogistes : quelques manuels expliquant les savoirs de base — comme la numérotation des ancêtres, le classement des archives ou la manière d'établir un arbre de manière traditionnelle —, des associations peu étendues localement et beaucoup d'entraide au sein d'un milieu encore assez peu développé. À partir des années 1990-95, les choses changent. Pour répondre à la demande toujours plus grandissante d'une nouvelle population de généalogistes amateurs, un marché se crée et se développe.

Le mouvement s'amorce tout d'abord, au niveau des associations et cercles de généalogie. À l'exemple de Herage, le cercle généalogique de Poitiers, les associations de généalogie se sont développées pour répondre à une population de chercheurs amateurs grandissante. Jules A. (entretien n°9) explique ainsi ces changements :

« Et à partir de quand le cercle s'est vraiment développé ?

Oh... là faut compter... y'a peut-être une dizaine d'années, là je saurais pas vous faire la progression du cercle.

Depuis les années 90 ?

Oui, à peu près. 90, ça commençait à avoir du monde. Oui parce que là, quand on était... la première fois qu'on était par ici, donc y'a une douzaine d'années euh... on faisait salle comble. Ici, des fois, c'était salle comble. Avant qu'il y ait l'Internet et tout ça, c'était... c'était... c'était comble. Alors il y a une progression, et depuis ben le nombre des gens du cercle a encore augmenté, maintenant on arrive à mille, mais les permanences... le nombre des gens en permanence a diminué du fait que maintenant on trouve beaucoup de choses sur Internet. D'abord y'a les relevés du cercle qui sont sur Internet pour les gens qui sont à... pour les membres du cercle. Et y'a maintenant depuis quelque temps des relevés d'archives départementales qui sont sur Internet. Disons que ça, ça a diminué la présence des gens ici. Ce qu'ils trouvaient pas sur internet ils le trouvaient ici. »

Herage : visite guidée du cercle généalogique poitevin

(notes d'observation)

Le cercle généalogique poitevin est un indicateur fiable, qui permet d'obtenir une vue réaliste du fonctionnement et de l'évolution des cercles de généalogie en France. Il s'agit d'une association provinciale dynamique, de taille importante, qui a su développer ses activités au rythme de la démocratisation des pratiques généalogiques, notamment par le biais de la mise en ligne de ses services, et ainsi stabiliser le nombre de ses adhérents. Selon Christophe B. (entretien n°22), responsable de Geneanet, le site internet dédié à la généalogie le plus consulté de France, le cercle généalogique poitevin serait un modèle de gestion d'association.

Le cercle fait partie des associations loi 1901 qui est chargé d'apporter des connaissances et des documents concernant la généalogie, donc une toute petite partie de l'histoire, qui a été créée à peu près y'a une vingtaine d'années, en gros. Y'a peut-être bien 22 ou 23 ans maintenant. Et puis dont le siège est ici. Bon et puis qui... au niveau du nombre d'adhérents on est euh... jusqu'à maintenant on était autour de 950 par là. Cette année on sera peut-être un petit peu moins, mais enfin bon en général c'est ça, mais là bon y'a toujours des lanternes au niveau des réadhésions. Aujourd'hui, y'a ça d'adhésions (environ 5 ou 6). Mais enfin, on compte à peu près sur le même nombre d'adhérents, en étant peut-être un peu optimiste.

Quel genre de renseignements que l'on peut fournir aux amateurs de généalogie ? Moyennant l'inscription forcément... les renseignements que l'on fait ce sont des relevés manuels ou informatisés de tous les actes d'état civil. Alors, c'est un petit peu ambigu parce qu'il y a l'état civil qui correspond au nouveau régime à partir de 1788 ou 1789, ça dépend des communes. Et des relevés paroissiaux qui étaient faits sous l'ancien régime par les curés de la commune.

Bon qu'est-ce qu'on trouve comme acte ? Alors forcément y'a les actes de naissance, les actes de mariage et les actes de décès, sachant que l'obligation a été rendue par un arrêt de François Ier... c'est une ordonnance de François Ier datant de 1539... l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui a obligé les curés à remplir les actes de baptêmes, naissances et... baptême surtout parce qu'on ne parlait pas de naissance à l'époque, on parlait des baptêmes... euh... des mariages et des décès. Alors, la réaction du curé n'a pas été la même dans toutes les communes, y'en a même qui étaient réfractaires à ce genre de travail, qui ne les intéressait pas du tout et alors ils ont traîné la patte un peu donc en gros mis à part les pertes euh... forcément inhérents à ce genre de documentation, les actes ont pu être écrits dans les registres paroissiaux grossièrement à partir de 1550. À Poitiers par exemple on retrouve des actes qui datent à peu près de cette époque, vers 1550.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des relevés d'actes avant, mais ça c'était clairement des curés qui avaient le souci un peu de l'historique et puis qui avaient un brin d'idée journalistique en tête parce que dans les registres paroissiaux on retrouve quand même des informations en général

sur la météo ce qui fait qu'on sait qu'en telle année, à telle époque il a fait de l'orage ou y'a eu un tremblement de terre, les récoltes ont été mauvaises, et patati patata... les accidents de la paroisse. Donc ce sont des informations qui sont très intéressantes. Pas directement pour les généalogistes parce que ça ne leur apporte pas grand-chose, mais la généalogie dès qu'on a un petit peu d'expérience c'est pas uniquement mettre des noms mettre des dates, c'est mettre une peu l'histoire locale autour justement de ces noms et de ces dates. Donc y'a beaucoup de gens qui sont intéressés par les faits divers qui se sont produits à l'époque où ils ont découvert des ancêtres. Et parmi ces informations, y'a forcément des ancêtres qui les concernent.

Et ensuite, qu'est-ce que le cercle peut fournir aussi à ses adhérents ? Ben outre des relevés, il fournit des conseils pour les débutants en général. Par exemple aujourd'hui la personne qui est sortie juste avant est venue là voir un peu comment ça se passait, comment on faisait des relevés, qu'est-ce qu'on pouvait trouver là, la démarche à suivre pour avoir des bonnes informations en un minimum de temps, de pas s'éparpiller dans des relevés inutiles et au contraire prendre des relevés avec des noms euh... pour mettre toutes les chances de son côté pour aller le plus loin possible au niveau des noms.

Bon euh... que fait le cercle aussi à part ces deux types d'informations ? Elle organise aussi des manifestations généalogiques. Tous les ans y'en a. Y'a des manifestations généalogiques au niveau du département. Alors là l'an dernier qu'est-ce qu'il y a eu comme euh... (?) donc, c'était Nieul Espoir il me semble euh... y'a eu Jaunay-Clan, y'a eu Vouillé, y'a eu Ligné euh... Vouillé nous a rapporté beaucoup d'adhésions parce qu'à Vouillé on a présenté des cousinages de personnes connues, c'est-à-dire Monory, Jean-Pierre Foucault qui est natif de Poitiers... enfin il n'est pas de Poitiers, mais sa famille est native de Chasseneuil... y'avait Raffarin, les frères Leclerc euh... Julien Clerc et le journaliste Leclerc... y'a Robuchon le cuisinier, Régine Desforges.

Et ça, le fait qu'il y ait des stars dans les généalogies, ça attire du monde ?

Ah oui ça attire du monde parce que les gens se disent « tiens je suis peut-être cousin avec... ».

Là aussi y'a pas que ces manifestations hein. Euh... le cercle édite un bulletin d'informations où on y met dedans des quartiers des gens, c'est-à-dire que on y met leur ascendance jusqu'à euh... en gros jusqu'à 1650. La plupart, ça s'arrête en 1650. Bon faut savoir que sur Poitiers les actes commencent vers 1550, mais dans les paroisses disons de campagne ça peut commencer vers en gros 1650.

Alors d'abord ce sont les naissances qui sont faites en premier et puis après y'a les mariages et puis les décès.

[Nous nous dirigeons vers les casiers dans lesquels sont archivés les relevés de l'association. Ouverture d'un des nombreux tiroirs]

Bon alors si je prends la commune de Migné, que je connais bien parce que j'y habite, en ce qui concerne les naissances ça commence en 1632 et par contre après les décès et les mariages c'est 1654. Donc y'a un petit décalage. Mais en gros sur toutes les communes c'est 1650. Mais y'en a quelques-unes qui sont en 1594. Ça dépend du curé évidemment. Mais bon y'a beaucoup de lacunes, pas beaucoup d'informations.

Les curés des anciennes paroisses n'avaient pas d'argent et pour inscrire, ils grattaient d'anciens documents pour réécrire dessus. Bon déjà ça fragilisait les documents et en plus la qualité de l'encre à l'époque n'était pas de très très bonne qualité. Donc, les actes ont été rajoutés par-dessus, et même pour les actes qui n'ont pas été rajoutés on a des difficultés pour lire parce qu'avec l'écriture derrière, suivant la qualité du papier qui coûtait cher à l'époque... c'est la curé qui payait euh... l'encre traversait. Ce qui fait qu'on voit l'écriture de derrière à travers.

Donc on en était aux manifestations au niveau de la Vienne, et puis y'a des manifestations au niveau Poitou-Charentes, au niveau de la région. Ça s'est développé avec notre président, qui est président de l'union Poitou-Charentes d'ailleurs, qui euh... il essaye d'organiser des manifestations dans différents départements comme il avait commencé dans la Vienne, et puis des manifestations au niveau de la région. Alors l'an passé c'était à Villeneuve-les-Salines, c'est dans la banlieue chaude de La Rochelle. Et puis dans deux ans c'est à Niort. Oui parce qu'entre temps, on sort de la région. Oui parce qu'on a des manifestations aussi en dehors de la région. Y'en a une qui est prévue à Angers euh... oui parce qu'avec ces gens-là on est limitrophe donc euh... on a des échanges avec ces départements. Et puis avec Tours aussi. On a participé à des manifestations avec la Haute-Vienne ou le Berry ; pour la même raison : c'est qu'on est limitrophe. Bon et puis quand on fait des expositions, ils viennent nous voir donc on leur renvoie un peu l'ascenseur. Et on ne peut pas faire de généalogie dans un département sans aller dans les départements à côté. Alors y'a toujours des choses entre euh... si peu qu'on est originaire d'une paroisse ou d'une commune à la limite, alors là c'est une gymnastique et des échanges en conséquence.

Donc ça, c'est les manifestations. Ensuite qu'est-ce que... bon on participe aussi au forum de la fédération française de généalogie qui était l'année passée à Mâcon, qui sera dans deux ans à Tours aussi.

Et puis qu'est-ce qu'on peut proposer à notre siège, là ? Donc les relevés manuscrits comme vous voyez là. Alors, certains sont euh... ont été informatisés euh... ça a été tapé à la machine hein, à l'ordinateur.

[Il sort un nouveau carnet de relevés]

Donc voilà un exemple. Donc ça a été mis au propre, donc c'est plus facile à lire. Soit c'est mis par ordre chronologique, soit c'est mis par ordre alphabétique du patronyme. Donc si c'est les mariages, soit c'est le mari, soit c'est la femme... ou les deux d'ailleurs... ce qui est beaucoup plus commode à feuilleter dans la mesure où on a un patronyme, on n'a pas forcément le nom de la dame quoi. Donc c'est beaucoup plus pratique.

Par exemple si on prend une commune, vous avez un livre pour les naissances, un livre pour les décès, un livre pour les mariages ?

Voilà. Voilà...

Et ça a été relevé systématiquement ? C'est-à-dire que la personne a pris automatiquement...

Ben euh non... c'est pas systématique sur les trois types d'actes. C'est pas systématique, mais c'est pas fait « au p'tit bonheur la chance ». On considère que les mariages par exemple c'est plus

important pour commencer qu'un décès ou qu'une naissance. Ça apporte plus de renseignements euh... ça permet de franchir une étape supplémentaire. Alors, c'est pour ça qu'on retrouve des relevés de pratiquement toutes les communes de la Vienne, tous les relevés de mariages. Pratiquement tous. Par contre pour les naissances et les décès, bon ça se fait, mais y'a des grosses lacunes.

Et ça en fait ce sont les adhérents qui le font ? Ou ce sont des bénévoles ?

Ce sont des bénévoles. C'est des retraités (clin d'œil et rires avec le monsieur situé derrière le bureau)... vous en avez un spécimen là.

Et vous faites ça parce que vous avez terminé votre généalogie ? Enfin euh... terminé... euh... si l'on peut dire !

Ah non c'est jamais fini !

Je me doute, mais c'est parce qu'elle est bien avancée peut-être

Ah ouais ouais... en général ouais.

Mais ça doit vous prendre beaucoup de temps quand même

Ah c'est... c'est gourmand de temps comme on dit. Y'a pas que du relevage de nom sur un acte, y'a aussi toute l'histoire de la famille qui est intéressante. Je crois que c'est le plus intéressant. Mais ça, c'est les généalogistes qui font ça. Ça, c'est pas du ressort du cercle. S'ils ont des informations, on les récupère, mais bon on va pas s'amuser à faire l'histoire de la famille carrément. Ben chacun le fait pour soi hein en général... on va pas le faire pour les autres. Alors que les relevés bon c'est quand même des gens du cercle... des adhérents qui ont le temps, des bénévoles qui le font.

L'intérêt aussi du cercle, c'est que bon on peut aussi se communiquer des informations. Quand vous discutez avec monsieur ou un autre, bon vous découvrez qu'il étudie le même patronyme que vous et puis si vous découvrez que vous avez un trou par là, ben vous allez le contacter et puis vous comparez avec vos recherches et vous bouchez des trous comme ça.

Donc concrètement en fait, les personnes viennent ici, s'inscrivent et peuvent accéder à tout ce qui est ici. C'est ça ?

Elles peuvent consulter tous les documents que l'on a là. Ça, c'est les documents manuscrits ou tapés à la machine. Et puis après y'en a d'autres... enfin les mêmes d'ailleurs qui sont sur ordinateurs. Vous avez numérisé les actes ?

Numérisés non. Mais les dépouillements sont consultables sur ordinateurs. Alors, c'est présenté d'une telle manière que c'est par patronyme en fait. Alors, vous cherchez un patronyme, bon il vous en sort trois si c'est rare, 25 si c'est moins rare ou 50 si c'est courant... et à partir de là, si vous avez le prénom disons que à première vue vous avez tout de suite une information. Ce que vous recherchez là-dedans c'est sûr que ça dépanne. Ça facilite. Alors que là-dedans (désignation des casiers de rangement des catalogues papier) vous regardez dans une commune, vous trouvez pas, vous regardez dans la commune d'à côté, et si c'est pas encore ça euh... à la limite avec beaucoup de patience bon vous faites tous les tiroirs hein.

Et donc là aussi, ce sont les bénévoles qui ont mis ça en place

Oui c'est ça.

Et est-ce que par exemple une personne qui habiterait loin de Poitiers, et qui voudrait des renseignements, peut s'inscrire et par correspondance réaliser ses recherches ?

Tout à fait. Et puis aussi elle a un accès internet. La base de données est disponible sur internet à condition d'être adhérent.

Est-ce que le cercle, ça représente beaucoup de visites en moyenne par semaine ?

Euh... ça représente euh... on est ouvert le 1^{er} samedi, le 1^{er} lundi, le 2^e et le 4^e vendredi et puis le 3^e mercredi. Ça fait donc cinq demi-journées sur le mois. Ça fait donc 1.5 demi-journées ouvertes par semaine en gros. Et donc on note hein... euh... aujourd'hui on a une dizaine. Et vendredi y'en avait quinze. Oh oui ça tourne autour d'une dizaine en moyenne. Ça varie aussi avec les vacances. Avec les vacances on en a davantage. (Montrant le cahier de présences) Il suffirait de relever ça et on pourrait savoir combien y'a en moyenne. Mais en même temps ça ne nous apporterait peut-être pas grand-chose. (Feuilletant le cahier) Ah si... on peut le faire jusqu'au 1^{er} juillet 2003.

Je me posais la question en venant, parce que je n'ai encore jamais fréquenté de cercle de généalogie, je me demandais si celui de Poitiers était un cercle important en taille

Ah... il est grand ouais. Il est important. Euh... moi si je compare euh... moi je fais partie de deux autres cercles qui se trouvent à Montendre en Charente-Maritime et euh... ils sont 150 à peu près. 150-160. J'ai pas les derniers chiffres, mais enfin ça tourne autour de ça. Et celui de la Charente je sais pas trop... mais ça doit être autour de 400-450.

Et est-ce que ces dernières années vous avez ressenti au sein du cercle la nouvelle vague de généalogistes ?

Au point de vue âge ou bien euh... ben ça évolue la généalogie hein. Ça évolue. Pourquoi ? Parce que déjà y'a différents cercles qui se créent. Ensuite euh... les informations on les trouve maintenant dans les archives départementales alors qu'on les trouvait pas avant. Donc ça a développé les adhésions euh... dans les cercles avec l'embellie de la généalogie. Aujourd'hui au niveau des adhésions et des participations dans le cercle ça doit être euh... c'est stabilisé aussi parce qu'il y a quand même pas mal d'informations à droite et à gauche.

Et puis y'en a qui font leur généalogie aussi sans faire partie d'un cercle hein... mais ça, c'est leur affaire. Mais toutes les personnes qui viennent ici sont adhérentes. On fournit quand même certaines facilités, mais bon euh... faut bien qu'on fasse tourner la boutique hein euh... tout ce qui est imprimante, ordinateur tout ça.

Bon et puis la participation aux manifestations à droite et à gauche ben ça aussi euh... ne serait-ce que pour l'assemblée générale euh... ça coûtait dans les cinq à six mille francs de location hein... quand c'est pas plus.

Et est-ce que par exemple un cercle comme le vôtre participe à des manifestations comme « genealogia », c'est-à-dire au niveau national ?

Ah ben « genealogia » je sais pas trop ce que c'est, mais euh... ah euh... c'est l'espace Champerret à Paris... ben on y est allé une année, mais on n'y a pas remis les pieds c'est trop cher. Mais par contre au congrès de la fédération, qui coûte cher aussi, mais c'est moins onéreux, on y participe.

L'an dernier c'était à Mâcon et l'an prochain ça sera à Tours. Avant Mâcon c'était Limoges. Ça nous permet de se faire connaître par rapport aux autres cercles déjà et puis par rapport aux généalogistes qui ont des attaches dans le Poitou et qui habitent ailleurs. D'ailleurs dans nos adhérents on a des gens de la Vienne, on a des gens de pratiquement toute la France et même de l'étranger. On en a, je crois, une dizaine qui habite à l'étranger ou dans les DOM-TOM comme on dit.

Si, par exemple, une personne qui adhère à votre association, et qui ne peut pas se déplacer parce que par exemple elle a des problèmes de mobilité, si cette personne cherche un acte qui n'est pas chez vous, est-ce que quelqu'un de l'association fait la recherche pour cette personne ? Ou pas ?

Oh ça arrive... là j'ai cherché pour un adhérent, j'ai passé presque trois semaines à chercher. Mais c'est parce que je voulais bien. C'est parce que nous on se pique au truc. Mais c'est pas une condition de l'adhésion.

On va peut-être reparler un peu du bulletin... ça rejoint un peu le bulletin. Alors le bulletin je vais vous en montrer un. (La personne sort un bulletin de l'association et le feuillette avec moi) donc, c'est un bulletin semestriel, celui-ci est sorti au mois de juillet de l'an passé, bon alors qu'est-ce qu'on y trouve là-dedans ? Bon en deuxième de couverture y'a toutes les informations qui concernent le personnel qui fait fonctionner le cercle... y'a les adresses, les heures d'ouverture euh... parce qu'en plus on a une antenne à Paris... ça se fait couramment parce que y'a beaucoup de gens qui habitent à Paris et comme on sait les vrais Parisiens ça se trouve pas beaucoup. Alors, ils viennent de la province comme ils disent et bon à Paris ils ont créé une antenne.

Donc y'a les membres du bureau et ainsi de suite. Y'a le sommaire, le mot du président, la réunion de l'antenne francilienne, parce qu'ils se réunissent eux aussi donc on met un petit compte-rendu, ensuite y'a les nouveaux adhérents.

C'est pour que les adhérents puissent entrer en contact avec eux ?

Les nouveaux adhérents ils nous donnent leur adresse et ensuite ils nous donnent les patronymes qu'ils recherchent. Alors, ce qui fait que pour les anciens qui voient ça euh... on se dit « tient le nouveau là ils cherchent les mêmes choses que moi, on pourrait peut-être se rencontrer » euh... ou s'écrire du moins.

Ensuite qu'est-ce qu'il y a ? Bon euh... y'a des petites choses euh... y'a des petites annonces genre « recherche... », mais euh... enfin, c'est plus bouche-trou qu'autre chose.

Alors l'assemblée générale du cercle proprement dit de Poitiers. Ensuite, vous avez les quartiers, c'est-à-dire l'ascendance. Donc là vous avez l'ascendance de (?).

Comment ça se décide quelle ascendance on va mettre ? C'est selon ce que vous avez comme documents ? C'est selon une demande ?

Ça, c'est une bonne question euh... là je... y'a...

C'est peut-être tout simplement une demande d'adhérent

Non pas forcément. Pas forcément. Bon faut déjà qu'on nous les ait produits. Si on les a alors c'est... et alors comme on peut en présenter que un ou deux, des fois trois, dans notre bouquin, vous vous

rendez bien compte que vu le nombre d'adhérents ça peut demander des... pas des siècles, mais... ouais, mais enfin bon disons que c'est un peu discutable. Je ne vais pas rentrer dans les détails si vous le permettez, mais on n'est pas forcément d'accord entre nous sur les priorités.

Donc là y'a un quartier euh... René Monory qui a été mis pratiquement d'entrée. Il a pas traîné celui-là... bon ensuite vous avez les cousinages qui sont assez intéressants parce que bon euh... on peut découvrir euh... des généalogistes peuvent découvrir qu'ils sont cousins avec Pierre, Paul, Jacques. Les cousinages c'est plusieurs branches mises en parallèle, c'est ça ?

Voilà et puis qui se rejoignent... bon qui ont un point commun dans l'arbre descendant. Bon vous voyez on part du couple (?) là et si on descend on retrouve que y'a Jean-Pierre Foucault et René Monory qui sont cousins. Mais cousin au sens généalogique. C'est pas un cousin au sens où on l'entend aujourd'hui, à savoir que ça va pas plus loin que deux générations. C'est des cousins, mais en fait on les connaît pas... mais là c'est au niveau généalogique.

Ils ont des ancêtres communs.

Voilà. Bon y'a des questions des adhérents pour des renseignements. Après y'a les réponses que monsieur (?) se charge de chercher. Bon en gros c'est ce qu'il y a.

ensuite par contre y'a quelques petits articles qu'on appelle « de fond ». Ça traite d'un sujet euh... bon là c'est « les jours d'Angles », c'est un sujet qui a été fait par quelqu'un de l'antenne parisienne donc on l'a mis là-dedans. La plupart des gens y trouvent quelque chose d'intéressant quand même. Qu'est-ce qu'il y a d'autre ? Ben là c'est tout. Ça devait déjà être assez fourni. Ouais c'est à peu près tout, mais grosso modo c'est ce qu'on trouve dans les...

Et ça, c'est le bureau qui décide ?

Alors, y'a une commission bulletin qui est chargée de choisir. Donc, ils m'ont donné la responsabilité donc disons que j'essaie de demander euh... des demandes de quartiers. Plusieurs personnes sont responsables, dont monsieur (?) qui était là à qui j'ai demandé de faire des réponses. Alors les questions c'est moi qui m'en occupe. Je reprends les questions qu'on m'envoie et je les mets en forme. Ensuite, y'a une dame qui fait la première page parce qu'elle a un logiciel pour faire ça.

Et puis je dispatche un peu les choses. Bon la quatrième page, alors c'est la même personne qui fait ça, alors j'ai un petit peu tendance à m'en occuper plus parce que dans cet exemple là la photo c'est moi qui l'ai fourni. Alors, vaut mieux que je le fasse moi-même. Et puis le texte après, c'est moi qui l'ai fait. J'ai fait la commune, alors je l'ai fait, et puis je m'intéresse au moulin, au moulin hydraulique alors je connais assez bien le sujet.

Bon et puis alors, j'essaie de coordonner tout ça. À part les grands titres que je vous ai cités, ben on bouche les trous avec euh... des copies d'acte euh... par exemple là y'a un acte d'épuration hein... l'épuration du protestantisme. Dans les registres paroissiaux, on trouve ça. Bon là y'a « un Poitevin loin de chez lui ». C'est pour dire que là y'a un gars qui venait de la Vienne et puis qu'est parti s'installer ailleurs, on met son avis de décès par exemple. Parce que quelqu'un qui le chercherait

dans la Vienne, il pourrait chercher longtemps. Bon je mets euh... je mets des livres généalogiques qui sortent.

Des questions vous en recevez beaucoup ?

Oh oui y'a... enfin d'habitude y'en a plus parce que là j'ai remodelé les questions parce qu'il y en a qui posait cinq ou six questions, alors je partage en deux ou en trois. Ça dépend. Mais c'est assez complexe hein. Bon y'a des vieux documents des fois que je trouve, ou qu'on me donne et puis euh... alors, y'a deux choses, soit on le met en français soit on le laisse comme ça. C'est du vieux français, mais on a l'habitude. En général on le laisse tel quel parce que ça fausse un peu le sujet quoi. On voit un peu comment ils écrivaient.

Bon et puis on rappelle aux nouveaux adhérents les articles qu'on a traités auparavant et qui sont dans les archives. On les trouve ici dans nos archives.

À partir des années 1990, la démocratisation de la généalogie a drainé un nombre important de nouveaux généalogistes amateurs qui, n'ayant pratiquement à disposition que cet outil de recherche très pratique — puisqu'à distance —, a investi les cercles et associations. Une partie du marché s'est alors développée puisque moyennant finance¹⁵⁴, sous forme d'adhésion annuelle, le généalogiste peut avoir accès à distance ou sur place à des relevés systématiques par commune, à une entraide concernant l'apprentissage de la pratique ou la recherche d'acte par un autre adhérent à distance, et au bulletin de l'association informant des derniers travaux réalisés, d'outils mis à disposition, de parutions d'ouvrages, etc. La grande nouveauté est alors qu'il faut payer pour obtenir des actes, chose qui, jusque-là, restait tout à fait confidentielle et qui se développe alors considérablement. Puis, rapidement et toujours dans l'idée de faciliter l'accès des adhérents au plus de documents possible, les associations de taille importante — dont le revenu tiré des adhésions permet ce nouveau palier de développement — et dont les dirigeants font preuve de dynamisme et d'initiatives se sont informatisées et mises en ligne. Le cercle généalogique poitevin, Herage, est un bon exemple de ce qu'est une

¹⁵⁴ A titre d'exemple, Herage est une association qui compte depuis plusieurs années un nombre d'adhérent stable compris entre 950 et 1000. L'adhésion à cette association est de 42€ pour un nouvel adhérent et de 32€ pour un renouvellement. En ne tenant compte que des seules adhésions, l'association a tout de même à gérer un budget compris entre 30 000 et 40 000€.

association généalogique dynamique sachant s'adapter, au début des années 2000 (Jules A., entretien n°9) :

« Oui, ce qu'il faut dire c'est que vous avez un site qui est très développé quand même. Qui est très développé et qui fonctionne euh... ben je sais pas euh... ces derniers jours, là, je regardais, y'a plus de six cent mille visites, et tous les jours y'a une quinzaine de visites. Et bon ce que je vois aussi c'est qu'il y a toujours dix ou quinze personnes qui sont en train de chercher dessus. Alors, c'est un avantage parce que vous avez les classements par ordre alphabétique. Alors par ordre alphabétique... toutes les paroisses ne sont pas informatisées, ne sont pas sur internet. Au point de vue mariage, presque toutes y sont... enfin, de l'origine des registres paroissiaux à la révolution, c'est à peu près... on couvre euh... 99% du département. Les naissances et les décès, bon, ça vient petit à petit. On n'a pas encore tout, mais enfin ça vient petit à petit ; on en a trois cent mille... au moins trois ou quatre cent mille. Et le total des informations qu'on peut avoir sur internet sur le cercle, ça dépasse le million de... d'actes.

Oui donc ça représente

Un gros... un gros travail d'une part, et d'autre part une ressource qui est très importante et qui facilite bien des recherches.

Qui est-ce qui a mis tout ça sur internet ?

Alors ça c'est des bénévoles, les bénévoles du cercle qui ont fait ça, notamment monsieur (?) qui est de la région parisienne, qui est un bon spécialiste de l'informatique, qui lui a créé le site et qui, bon, gère à peu près tout ça. C'est le spécialiste, le grand spécialiste.

Et lorsqu'un adhérent veut vous poser des questions, il peut le faire par internet ?

Alors, il peut le faire par internet, ou alors il peut le faire... poser directement des questions par lettre et ça paraît dans le... dans notre euh... Herage, le journal du cercle. Alors, ces questions... bon y'a deux ou trois personnes qui en général essaient d'y répondre, et aussi les gens qui lisent le journal lorsqu'ils ont une information là-dessus, ils répondent. Ils écrivent et on essaie de répondre. »

Les nouveaux généalogistes adhérents d'une association peuvent donc, à distance et sans l'aide de personne, faire leurs propres recherches à une époque où les registres d'archives ne sont toujours pas en ligne. Les associations ont permis, au début de la seconde vague de démocratisation de la généalogie des années 1990-95, de répondre assez rapidement aux attentes des novices. Contre rémunération, sous forme d'abonnement, elles fournissent des relevés d'actes, mais pas seulement : elles tiennent à disposition des adhérents un bulletin d'information, des abonnements à divers magazines de généalogie ou d'histoire, des cartes locales anciennes et récentes, des manuels de généalogie, des ouvrages facilitant la lecture d'actes anciens, des brochures concernant les métiers, mesures ou vocabulaires anciens, etc. Ce nouveau commerce organisé par les associations généalogiques pose problème à quelques professionnels qui, à l'image de Jean-Louis Beaucarnot

(entretien n°29) ¹⁵⁵, sont dérangés par le fait que les actes deviennent une marchandise et ce commerce un quasi-monopole dans certains cas. Ce dernier explique ainsi :

« vous avez tout le rapport, tout le problème de la commercialisation de la « généalogie », voire le problème des comportements des généalogistes vis-à-vis des associations, des associations vis-à-vis des généalogistes. Je connais des associations qui font euh... bon non seulement elles diffusent leurs résultats sur minitel où elles se font plein de fric euh... mais bien souvent, elles mettent des entraves à la communication, pour certaines d'entre elles, elles mettent des entraves à la communication des dépouillements d'archives qu'elles réalisent. Et si une mairie à laquelle elle donne un exemplaire a le malheur de laisser consulter les généalogistes amateurs qui viennent dans la mairie euh... leur laisser consulter comme ça gratuitement, librement l'inventaire donné par l'association, ça en devient un drame. »

Ainsi, le milieu associatif s'organise et se développe pour répondre à la demande sans cesse grandissante des nouveaux généalogistes. Certains des généalogistes les plus aguerris, forts de leur expérience, se mettent à produire des consommables généalogiques au sein de leur association, tout d'abord sous forme d'articles pour le bulletin de l'association, puis sous forme de brochures expliquant par exemple aux novices les conversions de mesures anciennes ou les métiers oubliés.

Ces généalogistes produisent au sein de l'association, pour l'association, qui publie puis vend. Les cercles lancent donc l'ère du « tout commercialisable » en généalogie, rapidement suivies par d'autres secteurs.

¹⁵⁵ Jean-Louis Beaucarnot (entretien n°29), 58 ans, généalogiste professionnel, bac+5 (DEA d'histoire), surnommé par *L'Express* « pape de la généalogie », est connu et reconnu pour ses nombreux ouvrages, articles, publications, émissions de télévision ou de radio consacrés à la généalogie, s'intéresse la généalogie depuis le milieu des années 1960.

4.3.2. Le développement d'Internet.

En effet, fin des années 1990, début des années 2000, c'est internet qui s'empare du phénomène « généalogie » et développe encore davantage les outils mis à disposition des pratiquants, à domicile pour qui possède l'équipement nécessaire. Avec un ordinateur et une connexion internet, il est désormais possible de consulter des relevés effectués par des associations, après paiement d'une cotisation, de profiter du travail de recherche effectué par d'autres généalogistes via leurs blogs ou sites personnels, de consulter en ligne les archives départementales, quand celles-ci sont disponibles, et de se référer à des sites spécialisés, qu'ils soient gratuits ou non. Via internet, et plus précisément via les sites internet spécialisés, les généalogistes – débutants ou non — ont accès à tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leurs recherches. Des professionnels pensent, créent, testent, finalisent et mettent ligne pour ces généalogistes amateurs, et sont rémunérés pour cela.

Une étude parue en mai 2007 concernant les usages d'internet par les généalogistes¹⁵⁶ montre qu'en interrogeant les généalogistes, deux sites - Genealogie.com et Geneanet.org - jouissent d'une réelle notoriété spontanée. Les sites Familysearch.org, FranceGenWeb.org et Genea.com¹⁵⁷ sont également assez connus. En revanche, les sites internet des services d'Archives, qu'il s'agisse des Archives nationales, départementales ou communales sont inconnus des foyers internautes français : 4% de l'ensemble des répondants à l'étude en connaissent. Ils sont même relativement ignorés des “ vrais ” généalogistes dont 21% seulement disent en connaître un.

¹⁵⁶ « Aperçu des usages d'internet par les généalogistes », Département des études, de la Prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Consommation, document de travail n°1272, mai 2007.

¹⁵⁷ www.familysearch.org, www.francegenweb.org et www.genea.com

Des sites internet déclarés connus, c'est Geneanet.org qui est le plus régulièrement visité : 43% de ceux qui le connaissent déclarent s'y connecter une ou plusieurs fois par mois. Viennent ensuite, par ordre de classement : Seniorplanet.fr, Genealogie.com et Notrefamille.com¹⁵⁸.

Il apparaît qu'il n'existe pas de lien direct entre la notoriété des sites internet de généalogie et la fréquence des visites par la même personne : un site connu n'est pas forcément très visité, et *vice versa*.

C'est pourquoi, pour mieux comprendre ce phénomène de généalogie sur internet et les « généanauts » - c'est ainsi que l'on appelle les généalogistes qui pratiquent leur loisir, entièrement ou pour partie, via internet - qui la pratiquent, ce chapitre prend appui sur l'exemple du site internet Geneanet, dont le directeur explique l'histoire et le fonctionnement dans l'entretien n° 22, réalisé dans les bureaux de Geneanet.

Christophe Becker, 35 ans, directeur du site internet Geneanet, le site dédié à la généalogie le plus important et le plus visité de France, a fait une école de commerce, travaillé deux ans aux États-Unis dans un cabinet conseil qui aidait les Français à s'implanter dans le pays puis, à son retour en France, a travaillé chez un éditeur qui faisait du conseil dans les centres de formation, spécialisé dans la modélisation des données. Il a ensuite travaillé dans diverses PME dans lesquelles il a été tour à tour commercial, consultant, directeur du développement ou encore responsable de la clientèle, jusqu'à son recrutement par un des fondateurs de Geneanet qui souhaitait passer la main, rencontré grâce à son réseau d'amis.

Pour appréhender ce qu'est Geneanet, intéressons-nous à son histoire : le site est créé en 1996 par deux ingénieurs qui font de la généalogie de façon

¹⁵⁸ www.seniorplanet.fr, www.genealogie.com et www.notrefamille.com

traditionnelle, mais qui, parallèlement, et grâce à leurs formations respectives – l'un est ingénieur informatique, l'autre ingénieur biologiste —, maîtrisent bien l'outil informatique. Ils décident un jour de mettre au point un procédé informatique permettant de comparer de manière systématique les « listes éclair » des généalogistes - liste sur laquelle figurent des groupes de patronymes et de lieux associés, classés par date. Par exemple, une liste éclair pourrait être : des Dupont, à Angoulême de 1830 à 1845. Ainsi, les généalogistes entre eux peuvent comparer leurs listes éclair et voir rapidement s'ils risquent de se trouver des ancêtres communs et donc de pouvoir recouper leurs recherches -, enregistrées alors sous fichiers « .txt » ; c'est ainsi que né Geneanet, en mettant en ligne ce procédé informatique permettant de comparer des listes éclair. Assez rapidement, les généalogistes ajoutent leurs propres listes éclair à celles disponibles sur Geneanet qui forment alors le noyau de départ de la base de données, et c'est ainsi qu'en 1999, 10 000 000 d'informations étaient déjà en ligne sur le site, ces dernières étant hébergées sur des serveurs aux États-Unis, sous forme de sites personnels.

À la fin de l'année 1999, et face à l'ampleur que prend Geneanet, les deux fondateurs décident de créer une société en faisant un appel de fonds aux particuliers, majoritairement des généalogistes, à des personnes bien installées dans le domaine de la généalogie et à quelques financiers, pour pérenniser le projet. À partir de ce moment-là, donc, ce ne sont plus les fondateurs de Geneanet qui financent l'hébergement et le développement de services. Dans la foulée, une dizaine de collaborateurs sont recrutés et le site est financé par la publicité, comme cela se pratiquait couramment à l'époque de la fameuse « bulle internet ».

Mais comme chacun le sait, la « bulle » a éclaté et il a fallu alors trouver d'autres sources de financement pour subvenir aux besoins de Geneanet et des collaborateurs qui en dépendent financièrement. Il s'agit alors de payer l'hébergement du site, les locaux puisque les salariés en ont besoin pour travailler, et les charges sociales. Deux solutions sont alors trouvées : les créations d'un « Club Privilège » et d'une boutique en ligne. Pour 40 € par an, le Club Privilège de Geneanet permet à ses adhérents d'avoir accès plus rapidement, plus facilement

et plus intuitivement à un certain nombre d'informations, le tout en navigant sans publicité. Quant à la boutique, elle donne la possibilité aux généalogistes de trouver des ouvrages, des CD-Rom et des dépouillements par le biais d'un réseau de partenaires. S'il y a à l'origine une douzaine de partenaires et quelques produits, ils sont aujourd'hui plus de 80 avec près de 15 000 produits en ligne, spécialisation faite pour les maisons d'édition locales non distribuées dans les grands réseaux français type FNAC et qui intéressent tout de même une cible spécialisée en généalogie, histoire des régions, histoire des familles.

En 2003, Christophe Becker est recruté à la tête de Geneanet pour essayer de stopper l'hémorragie financière que connaît la société ; le nombre d'abonnés et de données connaît toujours une croissance importante, mais les revenus ne suivaient pas et la société perd alors beaucoup d'argent. Depuis son arrivée, Christophe Becker dit appliquer à la société une gestion de « bon père de famille » : on ne dépense pas plus que ce que l'on gagne. Il s'agit à la fois de rembourser les dettes et d'investir sur l'avenir. Après avoir licencié presque tout le personnel – en 2003, Christophe Becker se retrouve seul avec un collaborateur pour faire fonctionner Geneanet —, les finances s'assainissent et il est temps à nouveau de recruter du personnel et de s'agrandir. Aujourd'hui, Geneanet permet à une quinzaine d'employés de vivre de la généalogie, héberge 160 000 000 d'informations, compte 80 partenaires, 7500 visiteurs uniques mensuels, 280 000 abonnés à la newsletter hebdomadaire et 115 000 arbres hébergés qui représentent plus de 180 000 000 d'individus référencés, sans compter le développement de multiples petits services proposés aux généalogistes qui représentent la part de travail la plus importante pour les collaborateurs de Geneanet. Le directeur explique ainsi :

« Aujourd'hui on est une quinzaine de collaborateurs et y'a euh... plus de la moitié qui travaille au point de vue technique, donc on a des... des développeurs, on a des euh... ce qu'on appelle des (? system) donc, ce sont des personnes qui vont s'occuper plus de tout ce qui est hébergement/réseau/bande passante euh... mais on a également euh... un responsable éditorial qui, lui, va toutes les semaines rédiger la newsletter qu'on envoie à nos 270-280 000 abonnés (...) aujourd'hui on a surtout envie de continuer à développer le... le site, de continuer à... à maintenir ce leadership de Geneanet. Euh... certains vont s'autoproclamer leaders des sites de généalogie »

L'histoire de Geneanet montre toute la complexité de cette nouvelle ouverture de marché : à la fois une croissance importante de la demande de biens généalogiques commercialisés qu'il faut satisfaire en permanence et la gestion d'entreprise à laquelle ne sont pas nécessairement préparés ceux qui se lancent sur le marché, souvent simples passionnés qui voient là l'occasion de vivre de leur penchant.

Ça n'est pas sans rappeler la problématique que connaissent les généalogistes familiaux étudiés un peu plus tôt et, là encore, la difficulté de professionnalisation que connaît ce loisir amateur. En effet, les entrepreneurs bénéficiant du marché parallèle généré par la généalogie viennent grossir les rangs d'un groupe professionnel émergent depuis les années 1990-95.

La notion de « groupe professionnel »¹⁵⁹ s'adapte bien à l'exemple de la généalogie puisqu'elle permet d'analyser ce qui se passe au niveau du groupe, tout en conservant ce en quoi consiste l'activité de travail et en y intégrant les spécificités liées au contenu du travail. En d'autres termes, en considérant la généalogie professionnelle sous l'angle de groupe professionnel, cela permet de saisir à la fois le métier de généalogiste – ses pratiques et enjeux symbolico-matériels —, tout en ne laissant pas de côté toute la sphère économique qu'elle génère et de fait, tous ces entrepreneurs généalogiques qui vivent ou font vivre des personnes de leur activité généalogique ou proche de la généalogie.

Geneanet est le site spécialisé en généalogie le plus fréquenté de France. Il doit avant tout son succès à ses membres ; la richesse de Geneanet ce ne sont donc pas les données de la société puisqu'elle n'est pas un propriétaire de données, mais celles des membres qui depuis plus de quatorze ans maintenant viennent mettre

¹⁵⁹ DEMAZIERE Didier et GADEA Charles (sous la direction de), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La découverte, collection Recherches, 2009.

régulièrement à jour leur arbre en ligne sur Geneanet. À ce sujet, Christophe Becker insiste tout au long de l'entretien sur le fait que Geneanet est au service de son public, qu'il est aménagé en fonction de ses goûts et de ses besoins, qu'il évolue en s'adaptant entièrement aux généalogistes qui fréquentent le site. Il explique ainsi :

« ça se fait toujours sur le mode contributif, on sait que notre richesse vient de nos utilisateurs donc on fait toujours très attention à leurs souhaits. On fait une enquête annuelle euh... qui se fait tous les ans au mois d'avril ou mars et qui obtient des taux, déjà, record de réponses. On a fait plus de 15 000 répondants l'année dernière, ce qui pour une enquête est quand même intéressant. Ce qui nous oblige d'ailleurs à dépouiller euh... l'année dernière on avait écrit presque 500 pages Word de commentaires ».

C'est en partie comme cela que l'équipe de Geneanet découvre les besoins de son public et adapte ses services. Ces créations et mises en place de nouveaux services, Christophe Becker les décrit de la manière suivante :

« Notre rôle, nous, c'est pas de faire des recherches à la place des utilisateurs. C'est de mettre à leur disposition des outils pour les aider à faire leur recherche, pour leur donner accès au plus grand nombre de données et de sources généalogiques possibles, que ces sources sont en ligne ou non, que ces sources soient accessibles gratuitement ou non »
« On a une vraie évolution depuis [2005-2006] euh... où d'un Geneanet que j'appellerais purement data, c'est-à-dire de données informatiques, on est passé à un Geneanet à la fois data et euh... images. De plus en plus, on va permettre aux gens d'associer à la donnée informatique la source, la preuve de l'information qu'ils avancent. Pour nous c'est important d'avoir ce travail de fiabilisation des données pédagogiques »

Pour répondre à ces besoins ou ces souhaits et pour s'améliorer davantage tous les jours, l'équipe de Geneanet a deux postes de travail importants :

« maintenir le site, c'est déjà un énorme travail parce que euh... avec plus de 500 000 visiteurs tous les mois, avec une bande passante énorme, il faut adapter techniquement le site en permanence aux besoins de l'utilisateur. Euh... ça consiste également à faire de la maintenance de correction ; c'est corriger les petits bugs qui peuvent exister à droite et à gauche. Et puis c'est aussi réfléchir en permanence à de nouvelles fonctionnalités. Ça, c'est plus ce que j'appelle de la maintenance évolutive ; c'est de savoir en permanence les nouveaux besoins des utilisateurs, aussi bien par rapport à des fonctionnalités par rapport à leurs recherches généalogiques et puis également en rapport avec les innovations technologiques ».

Et plus concrètement, voici les étapes nécessaires à la mise en ligne d'une nouvelle fonctionnalité sur Geneanet :

« quand on sort une nouvelle fonctionnalité, y'a plusieurs étapes, et ça, c'est dans n'importe quelle société qui gère un site internet. La première étape c'est de réfléchir aux fonctionnalités qu'on attend de cette euh... de cette fonctionnalité, après c'est de lister toutes les euh... tous les petits services que ça va rendre, ensuite on passe le dossier à la technique qui va dire « bon, voilà, ça c'est faisable, ça c'est pas faisable » et dans quelle

mesure, ensuite on fait un... l'équivalent d'un story-board ergonomique, donc on va dire « voilà comment on imagine concrètement les écrans », donc sur support point on dessine, on imagine, on met tel bouton pour tel truc. Parallèlement à ça, y'a justement le responsable éditorial qui va travailler sur tous les nivelés euh... parce qu'on sait que euh... ben les gens lisent de moins en moins de choses, donc faut qu'on arrive soit par des pictogrammes, soit par des schémas euh... pour expliquer le maximum de choses en un minimum de place. Ça, c'est un gros travail de refonte qu'on fait actuellement. Puis après, ça passe en développement, donc c'est notre équipe informatique qui va développer la fonctionnalité euh... les liens entre l'outil, le service qu'on est en train de faire et puis la base de données. Pendant ce temps-là, on a également un graphiste qui va travailler sur la mise en page, sur les pictogrammes en rapport avec chaque graphique « là faut le mettre en orange, là les trucs en bleu », etc. Et puis après y'a les tests, et puis après on met en ligne la fonctionnalité avec un peu de communication autour par nos newsletters, par un flash qui peut être envoyé spécifiquement pour nos... pour nos... pour nos utilisateurs »

Geneanet est un exemple représentatif de ce que peuvent être les sites internet généalogiques aujourd'hui ; il s'agit d'un savant mélange d'investissement, de développement et d'écoute des utilisateurs pour leur donner à la fois l'impression qu'on les écoute et prend en compte ce qu'ils disent, mais aussi qu'on anticipe leurs besoins tout en n'abusant pas financièrement de leur passion.

Il permet de mettre en évidence toute cette économie parallèle que génère la généalogie ; il souscrit non seulement à des collaborateurs de tirer directement profit de l'engouement généalogique par le travail qu'ils effectuent au sein du site, mais il permet également indirectement à des éditeurs, des auteurs, des concepteurs de logiciels ou des créateurs d'outils de recherches généalogiques de vivre.

Une multitude d'autres sites fonctionnant sur le même principe existent. Ainsi, les généalogistes peuvent consulter « genealogie », « genefede », « francegenweb », « guide-genealogie », « familysearch » ou bien encore « planete-genealogie »¹⁶⁰ n'ont pas tous nécessairement un « Club Privilège » payant, mais ont tous une boutique en ligne qui permet de faire vivre le site et les personnes qui s'en occupent.

¹⁶⁰ www.genealogie.com, www.genefede.org, www.francegenweb.org, www.guide-genealogie.com, www.familysearch.org ou bien encore www.planete-genealogie.fr

La généalogie n'est alors plus un simple loisir ou une profession telle qu'on a pu la décrire un peu plus tôt, mais devient une industrie à part entière qu'il faut entendre dans sa globalité.

4.3.3. Les outils de recherche généalogiques.

Comme Christophe Becker l'a évoqué, les boutiques en ligne proposent des logiciels, des ouvrages et des relevés, mais pas seulement. Depuis quelques années, de plus en plus d'outils de recherche sont mis à disposition des généalogistes, à tel point que c'en est devenu un véritable marché avec magasins spécialisés. Il est, par exemple, possible de trouver sur Paris des librairies spécialisées en généalogie.

La boutique en ligne « les chercheurs d'ancêtres » se double d'un magasin dans le 1^{er} arrondissement de Paris qui propose plus de 10 000 articles : arbres généalogiques, relevés d'actes d'état civil, logiciels et Cdroms spécialisés, créations et reproductions de blasons et armoiries, origine du nom et du prénom, monographies ou bien encore revues généalogiques. La « librairie de la Voûte » a également une boutique en ligne, mais est avant tout une maison d'édition spécialisée dans les ouvrages généalogiques qui vend ses propres publications dans un magasin du 12^e arrondissement de Paris ; elle est spécialisée en généalogie, histoire, héraldique et régionalisme, et organise également des expositions et des concours. Dernier exemple : la « librairie Gaston Saffroy » qui propose en ligne une sélection parmi ses 12 000 livres anciens et modernes sur l'art héraldique, la noblesse, la généalogie, les ordres de chevalerie, ainsi que sur les anciennes provinces de France ; le magasin, l'original, se trouve dans le 6^e arrondissement de Paris, depuis 1880.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est la multiplicité des produits créés et mis à disposition des généalogistes depuis une quinzaine d'années. Jusqu'au début des années 1990, les généalogistes, amateurs ou confirmés, n'avaient à

disposition pour réaliser leur généalogie que quelques guides et manuels qui leur donnaient en général un exemple de fiche de renseignements à remplir et une mise en forme d'arbres. À titre d'exemple, l'ouvrage de Jean-Louis Beaucarnot de 1980 intitulé *Comment retrouver vos origines* ne compte que dix pages de méthodes, des pages 45 à 55, alors que *La généalogie* de Pierre-Valéry Archassal paru en 2000 traite de méthodes sur 56 pages, des pages 61 à 117.

Depuis, il semble que les généalogistes confirmés aient commercialisé tous les outils qu'ils avaient dû créer pour eux-mêmes, en les rendant indispensables aux novices. Autrement dit, chaque outil pratique semble être tout droit sorti de la tête d'un généalogiste expérimenté. Cela rappelle ce qu'explique Christophe Becker (entretien n°22) lorsqu'il dit qu'une grande majorité de ses collaborateurs fait de la généalogie et précise que c'est probablement ce qui « différencie Geneanet d'un certain nombre d'autres sites de généalogie ». Les outils généalogiques semblent donc tout droit sortis de l'expérience des généalogistes et de ce qu'ils auraient aimé posséder pour leurs recherches.

4.3.3.1. Les généalogistes : des producteurs amateurs.

Les généalogistes ne sont plus de simples consommateurs, désormais ils produisent et commercialisent. Prenons les exemples de trois généalogistes amateurs entrepreneurs en généalogie. Le premier, Alain T. (entretien n°14) ¹⁶¹, a commencé en écrivant des articles pour le bulletin de son association puis a rédigé des brochures vendues par elle et enfin a rédigé des petits ouvrages d'histoire locale commercialisés dans l'office de tourisme de sa commune :

¹⁶¹ Alain T. (entretien n°14), 57 ans, DUT puis diplôme d'ingénieur par alternance, ingénieur, a commencé la généalogie en amateur alors qu'il était adolescent, au début des années 1970. Il la pratique de manière plus régulière et plus intensive depuis le début des années 1980. Il est important de noter que Alain T. a pris des cours de généalogie par correspondance (sous forme de fiches) dans les années 1975 pour apprendre à rechercher ses ancêtres, fait extrêmement rare.

« Là, j'ai regardé tout ce qui était météorologie donc j'ai... sur le site là j'ai mis... j'ai un petit peu bâti l'ossature de la météorologie sur le site internet que l'on a. J'ai fait des choses sur les mesures en... les mesures qu'ils utilisaient.

Vous faites des brochures pour le cercle alors. C'est ça ?

Pour le cercle et puis je fais partie d'un... d'une association d'un... d'un office de tourisme. Non, mais je m'occupe d'un office de tourisme à (?)-sur-Vienne et je suis un petit peu le spécialiste de l'histoire locale dans mon secteur.(...) j'en ai écrit haut comme ça. (Me montrant une hauteur de vingt centimètres environ) »

Le deuxième, Germain F. (entretien n°16)¹⁶², a commencé sa carrière d'entrepreneur généalogique en créant une table de concordance des calendriers grégorien et républicain. Il a, par la suite, créé une revue de généalogie familiale sur papier glacé imprimée et envoyée à chaque membre de la famille abonné et écrit actuellement un dictionnaire des métiers anciens qu'il compte publier. Il explique ainsi l'histoire de son calendrier :

« lorsqu'on fait de la généalogie, on tombe nécessairement sur la période révolutionnaire (...) c'est pas très long, c'est douze ans la... le calendrier républicain, mais il faut quand même faire les conversions et les situer. Et il n'existait aucun... pas de document... un livre seulement aux archives départementales dont fallait feuilleter et on trouvait les dates. Et puis je me suis dit « il faut faire quelque chose » et j'ai... j'ai pas créé, mais j'ai inventé (*rires*) j'ai inventé une table de concordance. (...) y'a quatre sortes de calendriers hein, selon les dates de début, alors j'ai donc fait quatre feuilles de calendriers, quatre espèces, et je me suis dit « pourquoi pas les mettre les unes sur les autres ? ». Je les ai mis donc sur des calques et puis je m'apercevais qu'on pouvait facilement les reprendre, donc j'ai fait ce truc. Il fallait faire cette fenêtre parce que c'était pas très commode. Je l'ai fait breveter (...) et le cercle généalogique l'a fait éditer. Bon, je l'ai fait à mon compte au début (...) Par contre, la librairie Hachette, j'ai passé un petit contrat avec eux et ils ont imprimé, je crois, plus de 10 000 qu'ils ont donné en prime avec une série de gravures au moment du bicentenaire de la Révolution ».

La troisième, Françoise S. (entretien n°19)¹⁶³, après avoir fait de la généalogie pendant près de vingt ans, s'est tournée vers l'histoire locale, cette dernière étant, selon elle, la suite logique à des recherches généalogiques. Elle a publié en douze ans, en autoédition, huit ouvrages d'histoire locale et les a elle-

¹⁶² Germain F. (entretien n°16), 92 ans, professeur de technologie, généalogiste amateur depuis les années 1970.

¹⁶³ Françoise F. (entretien n°19), 72 ans, certificat d'étude, femme de ménage à temps partiel, femme et fille d'ouvriers, qui au décès de son mari profite d'une petite somme d'argent héritée pour réaliser le rêve de sa vie : écrire et publier un ouvrage d'histoire locale. A débuté la généalogie fin des années 1980.

même distribués dans les points de vente pour les commercialiser. C'est ainsi qu'elle évoque ses débuts en histoire locale :

« Ce qu'il y a c'est que je me suis tournée vers l'histoire locale, j'ai écrit des livres euh... ça, c'est mon dernier [**me montrant un prospectus**]. Mais c'est un petit peu faire de la généalogie quand même parce que je parle beaucoup quand même des familles. Par exemple les moulins et meuniers euh... je parle beaucoup... dans l'histoire des moulins... on peut pas faire l'histoire des moulins sans parler de l'histoire des familles qui vont avec quoi. Voilà, alors c'est une façon un petit peu détournée quoi, voilà. »

« le premier que j'ai fait, y'a une douzaine d'années, oui c'était un peu de l'histoire locale en général. Ça parlait des églises euh... des curés euh... par exemple pendant la période révolutionnaire j'avais fait les maladies, des choses comme ça, ou le travail des ouvriers, ou le travail des paysans. J'avais fait ça par thèmes quoi. Je nomme tout le temps des gens, je dis « y'a pas que des familles nobles qui ont le droit d'être nommées » (*rires*). Bon, j'aime bien nommer des gens ordinaires moi. Et puis après j'ai fait des monographies après. C'étaient différentes communes, alors selon ce qu'on trouve, du plus ancien au plus récent jusque vers 1900, les monographies communales. Là aussi on parle beaucoup des personnages euh... par exemple dans les conseils municipaux, tout ça quoi, ou alors les prêtres, les paroisses, enfin y'a toute sorte de choses qu'on peut raconter »

Ces trois exemples de généalogistes seront repris plus en détail ultérieurement dans le chapitre consacré à la production de savoir¹⁶⁴ ; il s'agit là, avant tout, de démontrer que les généalogistes amateurs sont eux aussi acteurs de cette commercialisation de la généalogie, de l'économie parallèle générée par cette discipline et pas seulement en tant que simple consommateur. Ils produisent eux aussi des ouvrages, des brochures et des outils que d'autres généalogistes se procurent pour réaliser leurs recherches ; ils alimentent eux aussi les boutiques en ligne et magasins spécialisés.

Une dernière catégorie d'individus entretient de manière importante ce circuit économique de la généalogie : les auteurs de guides et manuels généalogiques. Nous avons vu antérieurement qu'à partir des années 1990 le rythme des parutions généalogiques accélère nettement en atteignant les 15 ouvrages publiés en moyenne par an, alors que dans les années 1970 elles étaient de 3 à 4. À partir des années 2000, c'est plus de 20 ouvrages généalogiques qui sont publiés en

¹⁶⁴ Cf. Partie III, chapitre 7.3.2.

moyenne par an¹⁶⁵. Au vu de ces chiffres, il n'est pas difficile d'imaginer l'ampleur qu'a pris le développement de ce marché ces vingt dernières années, il alimente de manière très importante cette économie parallèle.

4.3.3.2. Les généalogistes : des écrivains prolifiques.

En reprenant la bibliographie concernant les guides et manuels de généalogie¹⁶⁶, un phénomène intéressant apparaît : la récurrence de certains auteurs. Beaucoup de ces ouvrages sont le fruit unique d'un généalogiste amateur qui a voulu partager son expérience de chercheur d'ancêtres à travers un manuel. Il arrive parfois même, comme dans le cas du guide de Gildas Bernard¹⁶⁷, que ce seul ouvrage serve encore de référence plusieurs décennies après sa parution. Une partie de ces publications est écrite par des généalogistes « écrivains en série ». Ces auteurs-là reviennent régulièrement sur le devant de la scène généalogique en sortant un nouveau guide de recherche ou un ouvrage outil permettant de faciliter certains points de recherche généalogique. Ces ouvrages, et donc par conséquent ces auteurs, sont importants à traiter puisqu'ils font la généalogie de leur temps et véhiculent l'image qu'elle présente. Ils indiquent aux novices ce qu'il est important de chercher et comment ils doivent le chercher et montrent aux observateurs ce qu'est la généalogie en un temps T. C'est sans doute pour cela que le succès de cette littérature ne se dément pas : elle enseigne aux novices ce qu'ils doivent savoir d'un loisir qui n'a pas de véritables règles officielles, guidée par un expert reconnu de tous dans le milieu.

¹⁶⁵ cf. Tableau 2: Publications des guides et manuels de généalogie, p. 510 .

¹⁶⁶ cf. annexes p.715.

¹⁶⁷ BERNARD Gildas, *op. cit.*

Pour comprendre plus précisément qui sont ces généalogistes prolifiques, une opération simple est à réaliser : reprendre la bibliographie des guides et manuels et compter. Sur les 367 ouvrages référencés, il paraît plus judicieux d'éliminer les 24 ouvrages écrits par Jean Delorme qui sont en fait le même ouvrage décliné dans 24 localités différentes, ainsi que les 14 ouvrages de Gilles Prévost qui sont le même guide décliné en 14 pays différents. Ces ouvrages pourraient être pris en compte dans ces calculs, mais étant donné qu'ils ne sont tous qu'une déclinaison d'un même ouvrage, ils n'apportent pas grand-chose à l'étude, tout comme les rééditions d'ailleurs. Une fois ces rectifications effectuées, il reste 329 manuels référencés écrits par 247 auteurs différents. Sur ces 329 ouvrages, 215 sont écrits par un auteur qui n'a pas publié d'autre ouvrage. Quand on le rapporte au nombre d'auteurs généalogiques total, on découvre que 87% des auteurs généalogiques n'ont publié qu'un seul manuel, ce qui représente une écrasante majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité des auteurs. En continuant un peu plus loin l'analyse, on se rend compte que 20 auteurs (soit environ 8%) ont écrit deux livres, 12 auteurs (soit environ 5%) en ont écrit trois ou plus, 6 auteurs (soit 2 à 3%) en ont publié cinq ou plus et seulement 1 (soit à peine 0,5%) plus de dix, notons tout de même qu'il s'agit d'un auteur qui a publié à lui seul 21 ouvrages généalogiques aux thèmes différents.

Nous nous retrouvons donc avec six généalogistes qui ont publié chacun cinq ouvrages ou plus dans leur carrière et qui sont ceux, et cela n'est pas anodin, que l'on retrouve dans les bibliothèques municipales. Notons également, par exemple, que Myriam Provence qui a publié cinq ouvrages se trouve également être la présidente de la Chambre Syndicale des Généalogistes et Héraldistes de France, ou que Marie-Odile Mergnac, avec huit ouvrages, est un des auteurs qui a contribué à ouvrir la généalogie à d'autres disciplines en publiant la majorité de ses ouvrages aux éditions « Autrement » et « Archives et Culture »¹⁶⁸, dont elle est la directrice de collection. Deux auteurs sortent tout de même du lot par leur notoriété et le nombre d'ouvrages qu'ils ont publiés : Pierre-Valéry Archassal et Jean-Louis

¹⁶⁸ « Archives et Culture » se présente comme étant l'éditeur de la généalogie et de l'histoire de la vie quotidienne ; cf. site internet : <http://www.archivesetculture.fr>

Beaucarnot. Le premier a publié huit ouvrages entre 2000 et 2008 — en se concentrant essentiellement sur les thèmes « la généalogie et internet » ou « la généalogie est une pratique moderne » —, le second 21 entre 1980 et 2006 — tout en rédigeant de nombreux articles dans des revues papier ou en ligne, en animant des émissions de radio ou télévisuelles et en travaillant en étroite collaboration avec le ministère de la Famille ou valoriser cette dernière —. Ce sont là les deux auteurs généalogiques les plus abondants, les plus cités et les plus tenus en exemple du milieu généalogique.

4.3.3.3. Les généalogistes « star ».

Remarquons tout de même qu'avant les années 90, ce phénomène de généalogistes écrivains en série était assez exceptionnel ; rares sont ceux qui se sont massivement lancés dans l'écriture. L'on peut tout de même remarquer des auteurs comme Maurice Coutot, Yves Du Passage ou Christian Mazenc, mais ils ne sont l'auteur que de deux ouvrages chacun et les ont souvent publiés dans la deuxième moitié des années 80. Les années 70-80 n'ont pas connu de généalogiste écrivain en série comme cela est devenu le cas dans les années 90.

Les années 90 ont donc vu naître des généalogistes que l'on pourrait qualifier de « stars », tels Pierre-Valéry Archassal ou Jean-Louis Beaucarnot. L'importance du nombre des publications ainsi que la popularisation de certains généalogistes, comme ce dernier que l'on peut lire, entendre et/ou voir régulièrement sur tous les supports médiatiques existants, ont contribué en grande partie à la démocratisation de la généalogie, à sa place importante dans les loisirs des Français. Ces personnes ont contribué par leurs écrits, leurs prestations, à faire de la généalogie une discipline de plus en plus pratiquée, un sujet d'étude prisé pour certains. Ils sont les acteurs réels qui ont permis la démocratisation de la généalogie.

Après des études à la faculté de médecine de Paris, Pierre-Valéry Archassal choisit de s'orienter vers l'histoire sociale, les nouvelles technologies et la communication. Auditeur des séminaires du professeur Jacques Dupâquier à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, il se familiarise avec la démographie historique qui complète ses travaux personnels, commencés à l'âge de 14 ans. Invité par Jean-Louis Beaucarnot dans son émission sur TF1 dès 1981, Pierre-Valéry Archassal est, depuis, régulièrement consulté par les chaînes nationales de radio et de télévision comme France Inter, Europe 1, RMC Info, France 3, LCI ou Direct 8. Il intervient alors sur des questions généalogiques générales ou des sujets plus spécifiques comme la transmission des patronymes ou l'apport d'Internet aux recherches familiales.

Dès l'âge de 19 ans, en 1982, Pierre-Valéry Archassal rejoint *Généalogie-magazine* où il retrace chaque mois le *Roman Vrai des Français*. Il est ensuite appelé à la rédaction de la Revue française de généalogie et d'histoire des familles pour y concevoir les premiers articles consacrés à *Internet & Généalogie*, en 1998. Il y a pendant plusieurs années rédigé l'édito et y publie encore aujourd'hui très régulièrement des articles concernant ses recherches¹⁶⁹. Cette petite rubrique est devenue aujourd'hui un cahier de 10 pages intitulé *Cybergénéalogie* dont il a toujours la responsabilité. À l'automne 2008, il présente sur la chaîne Arte, *Sur les traces du passé*, première série d'émissions dédiées à la généalogie. Depuis novembre 2009, Pierre-Valéry Archassal collabore à *Retour aux sources*¹⁷⁰, adaptation française de l'émission anglo-saxonne à succès *Who do you think you are?*, aux côtés de Serge Tignère et Arnaud Poivre d'Arvor. Au cours des vingt dernières années, il a également été l'invité des journaux *Le Monde* avec Pierre Callery, *Libération* avec un dossier sur les mormons et *Marianne*.

¹⁶⁹ cf. bibliographie de Pierre-Valéry Archassal, annexes p. 699.

¹⁷⁰ Emission diffusée sur France 2 le 1^{er} septembre 2010 en deuxième partie de soirée.

Il a également écrit de nombreux ouvrages, dont un d'un genre nouveau¹⁷¹, assez populaire, reprenant par ordre alphabétique une grande partie des termes, notions, personnages et lieux importants pour la généalogie, souvent mentionné dans les ouvrages récents.

Enfin, et c'est une partie à la fois importante et originale de son travail, il continue de publier régulièrement des relevés d'archives comme cela se fait souvent au sein des associations. C'est d'autant plus intéressant qu'il semble être le seul généalogiste médiatisé à continuer cette activité, qui reste souvent l'apanage des amateurs dans les cercles de généalogie.

Jean-Louis Beaucarnot, quant à lui, est sans nul doute la star incontestée des généalogistes, celui que *L'Express* a surnommé « le pape de la généalogie ». Historien du droit de formation, titulaire d'un D.E.A. d'Histoire, Jean-Louis Beaucarnot a grandi dans un village de Bourgogne, en Saône-et-Loire où la légende veut qu'il ait rencontré sa vocation, à l'âge de 11 ans, pour avoir vu un arbre généalogique dans une bande dessinée. Il a fait ses premières recherches sur les archives de son village natal, dont son grand-père était maire et a très tôt réalisé et publié des études généalogiques sur diverses branches de sa famille.

En 1978, il publie ses premiers livres, à compte d'auteur, qui lui valent des critiques enthousiastes de la presse nationale, comme *Le Monde* ou *Le Figaro*. C'est ainsi qu'il a été sollicité par des producteurs radio pour lancer une rubrique de généalogie sur France Inter, qui a connu d'emblée un étonnant succès. Par ses livres et émissions, Jean-Louis Beaucarnot a su faire partager aux Français sa passion pour la généalogie. Il a ainsi contribué à sa diffusion. Aujourd'hui, sa réputation n'est plus à faire dans le milieu de la généalogie et pourrait se résumer à ça : il est LE

¹⁷¹ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *op. cit.*

généalogiste aux vingt-neuf ouvrages, échelonnés de 1978 à aujourd'hui puisqu'il continue encore de publier¹⁷².

Une autre des particularités de Jean-Louis Beucarnot est la diversité de ces fonctions. Le plus simple est d'énoncer celles qu'il a lui-même fait paraître dans le *Who's who*¹⁷³, ouvrage où il est le seul généalogiste à figurer. Jean-Louis Beucarnot répertorie donc ainsi ses nombreuses activités : « généalogiste, producteur d'émissions et de rubriques à la radio et à la télévision sur France Inter, Europe 1, RTL, France Info, Radio Bleue, TF1, France 2 (depuis 1979), co-fondateur (en 1982), rédacteur en chef (de 1982 à 1988) du mensuel Généalogie-Magazine, fondateur des dossiers d'Historama (en 1988) et conseiller à la rédaction de la Revue Française de Généalogie ». À cela s'ajoutent diverses rubriques dans la presse régionale, interventions dans les colloques et articles sur les sites Internet qu'il évoque (entretien n°29) :

« je fais très souvent des interviews pour « senior planète » où je présente, c'est un site Internet généraliste pour les seniors, un genre de « notre temps » sur le net et euh... j'ai un espace généalogique que je remplis chaque mois que j'améliore, que j'approvisionne -il faut toujours enrichir, apporter, etc., et échanger- et chaque mois, je présente un parcours, l'itinéraire d'une personne qui a fait quelque chose d'un peu différent, soit elle s'est engagée dans une association, soit elle s'est lancée dans une recherche quasi universitaire, soit, etc. »

Il a également participé il y a quelques années à la mise en place — en décembre 2002, lors de la troisième Biennale de Généalogie et d'Histoire des Familles, en présence de Christian Jacob, ministre délégué à la famille — du « prix du ministère de la Famille » récompensant la généalogie et les idéaux qu'elle véhicule, la recherche des racines personnelles, la transmission de valeurs, la quête d'identité, le resserrement des liens familiaux et la valorisation de l'histoire populaire.

¹⁷² cf. bibliographie, annexes p. 707.

¹⁷³ LAFITTE-HEBRARD, *Who's Who in France : Dictionnaire biographique*, Paris, Jacques Lafitte, 2000.

Ces deux personnages contribuent donc quotidiennement à la démocratisation de la généalogie par leurs travaux et leurs tâches d'une grande diversité, à son développement et à sa reconnaissance par l'État et par une part de la population de plus en plus importante.

Ils ne sont ni à classer parmi les généalogistes amateurs puisqu'ils vivent de la généalogie, ni à classer parmi les généalogistes professionnels traditionnels puisqu'ils ne vivent pas de la vente de recherche d'actes ; c'est pourquoi ils font partie de cette troisième catégorie de généalogistes, à savoir ceux qui produisent et vivent de l'économie parallèle générée par la généalogie.

Ils sont acteurs, entrepreneurs de la généalogie au sens où ils créent, développent et transmettent au plus grand nombre ce qu'est la généalogie en un temps T. Ils permettent la démocratisation d'une discipline, contribuent à façonner une pratique et participent à la construction d'un espace.

4.3.3.4. Le « pape » de la généalogie : l'entrepreneur des entrepreneurs.

Pour comprendre ce phénomène d'« entrepreneur généalogique », intéressons-nous plus précisément à l'exemple de Jean-Louis Beucarnot (entretien n°29) qui est sans doute le généalogiste œuvrant le plus pour l'évolution et la reconnaissance de la généalogie ces trente dernières années. L'entretien réalisé avec lui permet de mettre plusieurs phénomènes en avant :

Tout d'abord, Jean-Louis Beucarnot ne fait pas de généalogie, il fait la généalogie. C'est l'impression globale que donne une conversation avec lui. Il ne parle pas de ses recherches généalogiques comme le font les autres généalogistes, au point que l'on peut même se demander s'il pratique encore la généalogie de manière traditionnelle. Il se pose davantage en savant de la généalogie, en universitaire travaillant sur le sujet, sans pour autant rédiger de textes érudits sur le

sujet. Il emploie, par exemple, certaines expressions pour parler de son travail qu'aucun autre généalogiste n'utilise couramment comme : « est-ce que mes investigations, mes hypothèses vous intéressent », « je suis content de faire part de ces réflexions, de ces ébauches de réflexion à quelqu'un qui (...) peut peut-être avoir quelques outils pour voir ce qui est à prendre et à laisser » ou « c'est très confidentiel... le professionnel par rapport à l'étudiante ».

Tout ce discours donne l'impression qu'il se pose en penseur de la généalogie, en faiseur de la pratique, plus qu'en pratiquant, comme le font généralement les généalogistes amateurs et autres professionnels de la généalogie. Jean-Louis Beaucarnot examine la sphère généalogique, établit des constatations et analyse ce qu'il observe. Il prend du recul vis-à-vis de la population qu'il côtoie et n'hésite pas, même, à être très critique envers elle :

« mais y'a un gros problème au niveau de l'ego »
« Internet est fait sur mesure pour eux parce qu'il leur permet bien souvent de monter des sites personnels sur lesquels ils vont pontifier, affirmer ce qu'ils veulent »
« Et on voit le généalogiste qui là souvent s'affirme en râleur, en redresseur de torts, en procédurier. Le généalogiste est un redresseur de torts. Il adore prendre les gens en faux d'où les forums Internet que je n'ai jamais fréquentés, qui sont horribles. »
« ça demande pas quand même de sortir de Saint-Cyr d'être généalogiste »
« de cartes de visite de personnes qui écrivent « Monsieur Machin, historien ». Ils impriment historien sur la carte de visite (...), mais beaucoup euh... envoient des textes assez prétentieux sur, je sais pas, les anciens métiers, les maîtres de poste, etc., et font de la même façon, agissent de la même façon que s'ils habitaient « rue nationale, Généalogie Magazine, RFG »

Cette distance, à l'égard de la population des généalogistes, associée aux mots qu'il emploie pour décrire la généalogie font que l'on comprend que la généalogie est davantage pour Jean-Louis Beaucarnot un objet d'étude que la passion dévorante pratiquée au quotidien décrite par les amateurs. Jean-Louis Beaucarnot adopte un discours quasi scientifique, en décrivant la population des généalogistes par type :

« Je crois qu'il y a plusieurs démarches qui conduisent les gens à faire de la généalogie. J'en vois trois qui reçoivent des illustrations dans des contextes différents (...) la quête généalogique répond à une revendication politique, d'identité politique (...) Recherche d'ancienneté chez les familles nobles, recherche d'authenticité de leur noblesse et affirmation aussi d'une ancienneté parallèle dans les familles notables (...) Là, ce à quoi on a assisté à partir de la fin des années 60, c'est plus une recherche identitaire qui euh... hérite un petit peu, se place dans le mouvement de mai 68, du retour aux sources, du régionalisme, etc., des romans historiques, etc. et qui euh... se manifeste à ce moment-là parce que c'est

à ce moment-là qu'arrive en place une génération qui d'une part a les moyens intellectuels, qui commence à avoir les moyens intellectuels et au plan des loisirs, et d'autre part, est une génération de déracinés qui sont en général les petits-enfants ou arrière-petits-enfants de la génération qui a fait l'exode rurale »

Il explique ainsi les raisons objectives qui conduisent les individus à se lancer à la recherche de leurs ancêtres :

« Ils partent sur la généalogie des rois de France qui les fait rêver et ensuite, ils transforment l'essai en s'intéressant à la leur propre. (...) Ces gens-là euh... souvent se sont passionnés avant pour la classification entre les vertébrés, les reptiles, les mammifères, les ruminants, etc. une besoin de classement, de choses bien reliées par des filiations et des tableaux généalogiques. C'est comme un organigramme de société. Quelque part, ça les fascine. Les choses sont bien à leur place »

« souvent dans une rupture, un déménagement, un divorce, c'est quand même assez rare. En général, c'est suite à un deuil euh... qui n'est pas forcément le père ou le grand-père, mais qui est un élément déclenchant quelque part hein. Euh... de toute façon, y'a toujours un regain de la généalogie dans le courant de l'année au moment de la Toussaint, lorsque les gens vont au cimetière »

« la collection, le 128^{ème} ancêtre qui leur manque, ils sont prêts à tout pour l'avoir, c'est comme tout collectionneur euh... et la collection quelque part leur convient bien avec pugnacité, persévérance »

Et échafaude des théories quant aux raisons subjectives :

« Y'a une recherche de valorisation et de reconnaissance en fait derrière la généalogie euh... d'une personne vis-à-vis de sa famille, de son entourage euh... dans son entourage familial et social. (...) Y'a une compensation, y'a une recherche de compensation au plan culturel et euh... formation scolaire »

Mais surtout, Jean-Louis Beaucarnot ne se contente pas d'observer et de rendre compte : il agit. En effet, ce dernier œuvre depuis des années en un sens : rendre la généalogie scientifique et la voir passer les portes de l'Université.

« Est-ce que vous pensez que la prochaine évolution de la généalogie sera de devenir plus scientifique... »

Oui, absolument (...) elle doit le devenir. (...) je sais pas combien de temps ça durera, mais elle restera un centre d'intérêt pour amateurs, mais à mon avis euh... je travaille à ce qu'elle évolue dans ce sens-là et à ce qu'elle entre de plus en plus à l'université parce que c'est comme ça qu'elle sera reconnue.

Et vous pensez qu'il y a un gros travail de ce côté-là alors ?

Ben je pense que le généalogiste doit s'affirmer euh... doit s'affirmer non pas comme historien, mais comme auxiliaire de l'historien, en apportant des recherches propres, et doit s'affirmer par exemple euh... vis-à-vis du biographe qui fait une biographie historique (...)

Bon je veux dire que pour moi y'a pas de biographie sans le questionnement au plan psychogénéalogie et pour faire la psychogénéalogie d'une personne euh... d'un siècle passé et bien il faut reconstituer un petit peu euh... sa généalogie (...) la généalogie doit s'imposer dans les biographies et puis la généalogie doit s'imposer à l'université euh... à la fois euh... par un matériau qu'apporte les généalogies, sur lesquelles on va pouvoir travailler (...)

j'aimerais que la généalogie puisse être intégrée dans des cycles universitaires, surtout en histoire, comme euh... matière en plus pour donner aux historiens euh... la possibilité d'avoir justement, de trouver eux-mêmes ce euh... de rechercher eux-mêmes, de se donner eux-mêmes l'outil généalogique et l'éclairage qu'il pourra apporter à leurs recherches »
« la généalogie (...) sera plus reconnue. Bon et le monde généalogique s'en trouvera mieux euh... à tout niveau (...) on travaillera davantage sur euh... le côté Corbin, c'est-à-dire euh... reconstituer l'univers de nos ancêtres et creuser avec l'exploitation de nouvelles choses comme les archives notariales sur lesquelles maintenant euh... dans les quinze prochaines années euh... on va voir certainement les mêmes choses que sur les archives euh... d'état civil et paroissial. », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n°29)

Jean-Louis Beaucarnot, donc, ne se contente pas de consommer de la généalogie, il ne se contente pas non plus d'en produire ou de créer des consommables destinés aux autres chercheurs ; il veut moduler, façonner, transformer la généalogie pour faire d'elle un auxiliaire universitaire et lui donner la place qu'elle aurait méritée. Cette idée de la place de la généalogie n'est pas sans rappeler les écrits d'Antoine Prost qui, dans ses *Douze leçons sur l'histoire*, remémore les débuts difficiles de l'histoire en tant que matière universitaire. En effet, l'enseignement supérieur de l'histoire est pratiquement inexistant jusqu'au trois premiers quarts du XIX^e siècle. Les titulaires des quelques chaires existant dans les grands établissements de Paris - tels que le Collège de France, l'École normale supérieure ou la Sorbonne – ne s'adressent pas à des étudiants, mais à un public cultivé. L'histoire qu'ils écrivent alors n'est pas encore l'histoire savante des historiens professionnels de la fin du XIX^e siècle. Antoine Prost écrit à ce sujet qu'« elle repose sur des chroniques et des compilations plus que sur un véritable travail d'érudition (...) les universitaires républicains de 1870-1880 (...) reprocheront à ces précurseurs d'avoir été par là des artistes plus que des savants »¹⁷⁴.

Avant d'entrer à l'université, l'histoire n'était donc pas si différente de ce qu'est la généalogie aujourd'hui ; l'idée de Jean-Louis Beaucarnot n'est peut-être pas si utopique que cela lorsqu'il la voit en tant que science auxiliaire à l'université. Ce travail de fond pourrait, à long terme, gommer cette image amateuriste de la

¹⁷⁴ PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1996, p.23-24.

généalogie auprès des universitaires et du grand public, cette dernière étant déjà sensiblement atténuée.

Les généalogistes amateurs recherchent, selon Jean-Louis Beaucarnot, une valorisation et une reconnaissance à travers la pratique généalogique. Mais que recherche Jean-Louis Beaucarnot à travers ses études ? Une valorisation et une reconnaissance du monde universitaire, en passant notamment par le biais du ministère attaché à la famille avec lequel il collabore régulièrement depuis bon nombre d'années. C'est aussi ça la généalogie : une population qui voit ses acteurs, chacun à leur niveau, consommer, créer, inventer, renouveler et orienter pour développer la généalogie, la rendre plus scientifique, toujours plus crédible.

Grâce à cette troisième catégorie de population, le généalogiste amateur a à sa disposition des sites internet et/ou associations payants qui lui permettent d'obtenir des actes sans avoir à les chercher en archives ou des contacts avec d'autres chercheurs, des ouvrages et publications généalogiques lui expliquant comment chercher, où chercher et comment comprendre ce qu'il a trouvé, ou bien encore du matériel préimprimé lui permettant de remplir des fiches sans oublier les détails pouvant être importants, de les classer selon une numérotation approuvée dans des classeurs sur mesure, de reporter ses ancêtres dans un arbre joliment dessiné, ou bien encore de pouvoir resituer géographiquement une fratrie sur une carte ancienne rééditée. Tous ces outils mis à disposition des généalogistes sont pensés, inventés, mis en œuvre, déposés, édités et vendus ; ils constituent un véritable commerce à part entière qui est d'ailleurs souvent la première image que l'amateur a de la généalogie lorsqu'il cherche à lancer ses premières recherches, puisque dès qu'il se renseigne sur la manière dont il faut s'y prendre il tombe sur des sites internet payants, des associations auxquelles il faut souscrire, des manuels qui expliquent comment s'y prendre, etc.

Pourquoi ces acteurs se retrouvent-ils alors dans une catégorie « généalogistes professionnels » s'ils ne font que commercialiser des outils

généalogiques, sans réellement pratiquer eux-mêmes la généalogie ? Tout simplement parce que dans la majorité des cas, pour ne pas dire tous, comme nous l'explique par exemple Christophe Becker (entretien n°22) à propos de ses collaborateurs¹⁷⁵, ces personnes ont à l'origine pratiqué la généalogie, même si elles ne la pratiquent plus aujourd'hui. Chacune de ces personnes sait en quoi consiste concrètement la recherche généalogique pour l'avoir pratiqué elle-même pendant des années, c'est d'ailleurs souvent comme ça qu'ils ont eu l'idée de mettre au point et de commercialiser les outils qui leur ont manqué pour leurs recherches avant de manquer aux recherches des autres généalogistes. C'est pourquoi ils se retrouvent tout de même « classés » sous l'étiquette « généalogistes professionnels ».

* * *

Comme nous venons de la voir, le cas des généalogistes professionnels est intéressant à étudier, et ce, pour plusieurs raisons.

La première se situe au moment même de la définition de professionnalisme en généalogie. En effet, difficile sous l'angle traditionnel de la sociologie des professions d'étudier la généalogie, profession problématique de par son statut ambigu à mi-chemin entre professionnalisme et amateurisme. Elle est l'occasion d'étendre le domaine d'étude et de se donner la possibilité d'explorer un groupe professionnel peu reconnu, resté jusqu'ici hors du champ de la sociologie des professions. L'étude de la généalogie professionnelle, c'est l'étude d'un nouveau groupe professionnel émergent¹⁷⁶.

¹⁷⁵ « la grande majorité de ces collaborateurs sont avant tout des généalogistes amateurs et des passionnés de généalogie », Christophe Becker (entretien n°22).

¹⁷⁶ DEMAZIERE Didier et GADEA Charles (sous la direction de), *op. cit.*

La deuxième raison réside dans l'investissement de certains des acteurs de l'espace généalogique dans la volonté de transformer l'activité généalogique, de lui faire changer de nature pour la faire s'approcher de la scientificité – et donc de la reconnaissance – de l'Histoire en tant que discipline universitaire ou de la rigueur du droit. On s'approche alors de la notion d'*illusion* développée par Pierre Bourdieu, dans laquelle pour que les activités sociales, quelles qu'elles soient, soient prises durablement au sérieux, il faut qu'elles aient changé fondamentalement de nature, qu'elles aient été institutionnalisées¹⁷⁷, ce que les entrepreneurs de la généalogie ont largement contribué à faire. Les agents généalogiques sont alors arrachés à l'indifférence et enclins à opérer des distinctions pertinentes du point de vue de la logique de l'espace¹⁷⁸, comme le font les généalogistes successoraux en se rapprochant du droit ou les entrepreneurs de la généalogie en cherchant à faire de leur discipline une science annexe de l'histoire universitaire.

Et enfin, pour la frontière si mince qu'ils partagent avec la généalogie amateur, discipline qu'ils pratiquaient souvent à l'origine, avant de se lancer en tant que professionnels. Il est assez rare de voir un espace à l'intérieur duquel les acteurs circulent aussi librement, passant d'un statut à l'autre sans aucune difficulté. En effet, la nature des généalogistes amateurs et celle des professionnels ne diffèrent pas tellement l'une de l'autre, comme nous allons le voir à présent.

¹⁷⁷ CHAMPAGNE Patrick et CHRISTIN Olivier, *Mouvements d'une pensée. Pierre Bourdieu*, Paris, Bordas, 2004.

¹⁷⁸ BOURDIEU Pierre, *art. cit.*, p. 22.

Chapitre 5 :

Les généalogistes amateurs

Chaque période de l'histoire connaît une population généalogique caractérisée par quelques points communs - qu'il s'agisse d'avantages financiers, de privilèges royaux ou de partage de découvertes -, une évolution ou des principes réunissant des individus dans leurs pratiques de la généalogie, ceci étant d'autant plus vrai si l'on s'intéresse, comme dans ce chapitre, aux généalogistes amateurs plus nombreux, plus visibles, plus diversifiés socialement et culturellement.

Le premier est sans doute l'évidente envie de savoir qui étaient leurs ancêtres. À cela plusieurs raisons : les citadins qui sont souvent déracinés – il est de plus en plus rare de naître, vivre et mourir dans un même lieu alors que c'était la règle sous l'Ancien Régime -, les familles qui éclatent et se dispersent géographiquement après un divorce, ou bien encore l'évolution des professions qui fait que la France n'est plus un pays de cultivateurs attachés à leurs terres – dans ce cas, le déracinement géographique se double souvent d'un déracinement culturel : l'instruction obligatoire et l'évolution des techniques font que peu d'individus restent professionnellement dans le sillon de leurs ancêtres -. Aujourd'hui, peu de personnes, hormis les généalogistes, sont capables de citer les identités et professions de leurs arrière-grands-parents.

Le deuxième point commun réside dans le fait de comprendre. Dans un premier temps, le plus souvent, la recherche généalogique se résume en un alignement de noms, prénoms, dates et lieux. Mais, rapidement, le généalogiste est amené à se poser des questions auxquelles il veut trouver des réponses : pourquoi tel ancêtre s'est-il marié loin de son village ? Pourquoi est-il le seul de sa lignée à ne pas exercer telle profession ? La volonté de savoir, puis de comprendre, transforme vite un simple curieux en historien amateur. Les questionnements

deviennent alors plus généraux et conduisent le généalogiste à s'intéresser à l'environnement géographique, culturel et social de ses ancêtres. À chaque pas, le généalogiste se pose donc de nouvelles questions qui, précisément, le poussent à continuer, ce qui, très rapidement, le passionne.

Et enfin, troisième point commun, tous les généalogistes sont désireux de partager leurs découvertes. Pas un généalogiste ne refusera de vous parler de ses recherches, impossible de bavarder avec l'un d'entre eux sans aussitôt entendre une anecdote sur tel ou tel de ses ancêtres. On est loin de l'image du généalogiste grisonnant passant des heures aux archives à recopier des informations qui n'intéresseront jamais que lui. Aujourd'hui le généalogiste n'est plus isolé : les échanges sur internet explosent, les cousinades sont chaque année plus nombreuses, les associations voient tous les ans le nombre de leurs adhérents augmenter et les manifestations qu'elles organisent connaissent un succès grandissant. La généalogie d'aujourd'hui est donc résolument tournée vers l'autre et non plus simplement vers le passé ; elle est l'occasion de rencontrer d'autres chercheurs, des « cousins » ; elle est une activité de partage.

En dépit de cela, il reste compliqué de dresser un portrait type des généalogistes, de les regrouper par affinités ou par principes, de les classer. Homme ou femme ? Il semble qu'il y ait légèrement plus d'hommes que de femmes, mais la différence n'est pas significative et l'expérience montre que les femmes sont souvent parmi les plus actives et les plus passionnées. Jeunes ou vieux ? La réponse est ici sans ambiguïté si l'on considère qu'à partir de 50 ans on est vieux. Certains se passionnent dès l'adolescence pour la généalogie, mais peu nombreux sont ceux qui peuvent y consacrer beaucoup de temps. Les études, l'activité professionnelle et la vie de famille sont autant de freins à ce passe-temps chronophage. Citadin ou rural ? Davantage citadin, mais il semblerait que le généalogiste ait tendance à habiter un pavillon dans une ville moyenne. Instruit ou non ? Sans être couvert de diplômes, le généalogiste aime la lecture, a un rapport quasi sacré au savoir, s'intéresse à l'histoire et n'hésite pas à s'initier à l'informatique uniquement pour

pouvoir profiter encore davantage de sa passion dévorante. En cela, le généalogiste n'est pas « monsieur Tout-le-monde ».

Deux solutions restent possibles pour comprendre la population des généalogistes amateurs : la première se trouve dans les statistiques nationales publiées à partir des années 2000, la seconde se trouve directement sur le terrain, parmi les chercheurs amateurs qu'il est possible de rencontrer dans les salles d'archives départementales, les cercles et associations de généalogie ou les différents types de réunions généalogiques ouvertes à tous.

5.1. Le portrait des généalogistes amateurs dressé par les statistiques.

Depuis une dizaine d'années, le phénomène généalogie ayant pris beaucoup d'ampleur, les organismes de sondages s'intéressent à cette discipline, notamment par le biais de l'étude du public des archives. Le développement de la généalogie depuis le milieu des années 1990 a été tel qu'il a posé problème dans bon nombre d'archives, qui ont dû en partie s'adapter à la demande généalogique et à l'accueil de cette nouvelle population de chercheurs. Ces lieux longtemps restés confidentiels et fréquentés principalement par les historiens se sont vus envahir par de nombreux généalogistes amateurs. Depuis la fin des années 1990, fleurissent des articles de presse concernant l'avenir inquiétant des archives¹⁷⁹. Le sujet a permis de faire ressortir les problèmes de traitement des archives en France. En effet, très peu de documents sont microfilmés ou mis en ligne à l'heure actuelle, comparés à la masse

¹⁷⁹ DE ROUX Emmanuel, "le archives entre mémoire et histoire", *Le Monde*, paru le 08/11/2001.

DE ROUX Emmanuel, "350km de documents entre Paris, Fontainebleau, Aix et Roubaix", *Le Monde*, paru le 06/11/2001.

d'archives qui restent et s'abîment dans des entrepôts ou bien entre les mains des - toujours plus nombreux - consultants.

C'est pour comprendre ce nouvel attrait pour les archives, et la population qui les fréquente, que des études ont été publiées en 2001. La première a été réalisée par la SOFRES, la société française de sondages et d'études de marché, pour le journal *Le Monde*¹⁸⁰, les deuxième et troisième par le DEP, Département des Études et de la Prospective du Ministère de la Culture¹⁸¹.

L'étude réalisée par la SOFRES ne concerne pas directement les généalogistes ; elle évoque la généalogie, mais est principalement axée sur la connaissance qu'ont les Français de leurs archives. Les deux autres, en revanche, traitent directement de la population des généalogistes et vont même jusqu'à la comparer avec celle des historiens. Ce sont ces études qui serviront de base à ce travail sur les généalogistes amateurs.

5.1.1. Les généalogistes amateurs exclusifs.

Les études permettent de plonger en profondeur dans les habitudes des généalogistes aux archives et, de ce fait, de les comprendre. Étant donné que les généalogistes professionnels ne représentent que 1% des généalogistes fréquentant

¹⁸⁰ « Les archives, mal connues et bien aimées », SOFRES, réalisé le 10 et 11/10/2001.

¹⁸¹ « Les publics des archives départementales et communales », Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture, n°137, octobre 2001.

« Les publics des Archives nationales et leurs attentes », Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture et de la Communication, n°151, janvier 2006.

les archives départementales et communales¹⁸², il sera considéré que les renseignements tirés de ces deux études seront directement imputables aux généalogistes amateurs.

La majorité des lecteurs fréquente les archives départementales et communales dans le cadre de leurs loisirs ou de leurs centres d'intérêt personnel. C'est particulièrement le cas aux archives départementales, avec près des deux tiers des lecteurs, où se trouvent regroupés les documents nécessaires aux recherches généalogiques qui intéressent plus spécialement ces amateurs. La généalogie en amateur apparaît comme but, de loin, le plus fréquent des recherches qui conduisent le public aux archives, et plus particulièrement aux archives départementales, celles-ci ayant pour vocation de recueillir les registres paroissiaux et d'État civil dans toutes les communes du département. Aux archives nationales, la conduite des recherches généalogiques représente deux lecteurs sur cinq, généralement en amateur et très rarement à titre professionnel, alors que 12% mènent simultanément des recherches historiques et généalogiques.

Si les publics de l'histoire et la généalogie sont en grande partie distincts, ces domaines ne sont cependant pas exclusifs. Nombre de lecteurs qui font de la généalogie en amateur en viennent assez rapidement, à l'occasion de leurs recherches sur leurs ascendants, à s'intéresser aussi au contexte historique dans lequel ces derniers ont vécu, à l'histoire des maisons, des communes dans lesquelles leur famille a évolué au cours des siècles ou à l'origine des noms de lieux et des personnes auxquelles elles sont attachées. Plus rarement, les lecteurs qui font des recherches historiques peuvent être amenés à s'intéresser à la généalogie des personnages, célèbres ou non, dont ils évoquent la vie. Ainsi, un électeur sur cinq fait à la fois de la généalogie et de l'histoire, 11% des lecteurs ne s'intéressant qu'à l'histoire locale, domaine auquel conduit naturellement la recherche généalogique. Les autres, 9% des lecteurs, effectuent des recherches historiques plus générales

¹⁸² « Les publics des archives départementales et communales », Département des Etudes et de la Prospective du Ministère de la Culture, n°137, octobre 2001, p.4.

concernant l'histoire politique ou événementielle, l'histoire économique et sociale, etc. Enfin, parmi les lecteurs qui font de la généalogie – rappelons qu'ils représentent 56% du public des archives -, près des deux tiers n'ont pas déclaré s'intéresser à un autre domaine de recherche ; il s'agit donc de « *généalogistes exclusifs* » qui représentent 36% de lecteurs, les autres étant les 20% de généalogistes historiens. Aux archives nationales, parmi les lecteurs qui effectuent des recherches généalogiques, 69% ont déclaré ne pas s'intéresser à un autre domaine de recherche ; les généalogistes exclusifs représentent donc un quart des lecteurs des archives nationales.

Les documents les plus consultés par les généalogistes sont les registres paroissiaux, datant d'avant la Révolution, et ceux de l'État civil depuis 1793, spécialement aux archives départementales. Ils représentent 60% des documents consultés. Les minutes notariales, qui servent souvent aux recherches généalogiques, sont consultées par un quart des lecteurs, de même que les ouvrages imprimés, largement consultés par les étudiants, et le cadastre qui peut aussi bien servir aux généalogistes qu'aux historiens locaux ou aux usagers ayant recours aux archives pour faire valoir un droit de propriété. Les documents iconographiques et la presse n'intéressent qu'un lecteur sur cinq.

Les recherches généalogiques se développent après la cinquantaine, âge où l'écart du nombre de lecteurs généalogistes, par tranche d'âge, commence à se creuser avec l'ensemble des lecteurs des archives départementales. Près des deux tiers des lecteurs généalogistes exclusifs, soit 64%, ont plus de 50 ans et plus d'un quart, soit 27%, ont entre 60 et 69 ans. Leur âge moyen, 54 ans, dépasse de quatre ans celui de l'ensemble. Ces généalogistes sont plus fréquemment des femmes, près de la moitié sont retraités.

Leur niveau d'études est moins élevé que celui de l'ensemble des lecteurs ; 42% seulement ont atteint un niveau supérieur au bac. Ils appartiennent à des

catégories socioprofessionnelles un peu plus modestes ; on trouve parmi eux plus d'employés que de cadres moyens.

Corrélativement, leurs pratiques culturelles sont moins soutenues que pour la population moyenne des archives ; on observe un écart de huit à dix points pour les visites culturelles. 67% d'entre eux visitent des monuments historiques, 60% fréquentent les musées et 46% s'intéressent aux expositions de peinture et sculpture. Ils vont également moins souvent au théâtre ou assistent moins à des concerts de musique classique.

S'ils font rarement partie d'une société savante historique, seuls 5% d'entre eux les fréquentent, en revanche un tiers d'entre eux, soit 32%, adhèrent à un cercle de généalogie qui reste pour eux un moyen d'entraide et de coopération entre généalogistes. Au total, près de la moitié des généalogistes, soit 47%, participe à au moins une association culturelle.

Les généalogistes lisent et possèdent moins de livres que la moyenne globale des lecteurs des archives ; quatre sur dix sont inscrits à une bibliothèque et 9% seulement possèdent plus de cent livres d'histoire.

Les lecteurs généalogistes apparaissent donc comme « moins cultivés » que l'ensemble des lecteurs des archives. Cependant, comparé à l'ensemble de la population française, leur niveau culturel est nettement plus élevé. La moitié d'entre eux utilise, à leur domicile, un ordinateur qu'ils trouvent bien utile pour engranger leurs données et plus d'un quart, soit 22%, ont accès chez eux à Internet, ce qui leur permet d'échanger trouvailles et informations.

Un tiers des généalogistes exclusifs a déclaré s'intéresser à toutes les périodes de l'histoire, mais, bien évidemment, leurs recherches se portent en majorité – pour plus de la moitié – sur le XIX^e siècle par où commence toute

recherche généalogique. En raison des difficultés diverses, comme l'état ou de déchiffrement des registres, seulement un peu plus d'un tiers d'entre eux, soit 35%, sont remontés au-delà de la Révolution.

La très grande majorité des généalogistes consulte les registres paroissiaux ou de l'État civil et plus d'un quart les minutes notariales qui permettent de pallier, éventuellement, les insuffisances des registres, d'étoffer leurs recherches familiales grâce, notamment, aux contrats de mariage aux titres de propriété. En revanche, ils ont peu recours au cadastre ou aux registres de l'Enregistrement.

5.1.2. Les généalogistes amateurs historiens.

Plus d'un tiers des généalogistes, 36% - soit 20% de l'ensemble des lecteurs des archives départementales et communales – effectuent des recherches d'ordre historique, le plus souvent relatif à l'histoire locale, plus de huit sur dix.

Le public des généalogistes historiens se révèle nettement plus masculin que celui des généalogistes exclusifs. Ils appartiennent un peu plus fréquemment aux catégories socioprofessionnelles supérieures, comme cadres supérieurs ou enseignants. Leur niveau d'études est nettement plus élevé ; la moitié ont fait des études supérieures.

Leur pratique des visites culturelles est plus soutenue et leur participation à des associations culturelles beaucoup plus fréquentes ; les deux tiers d'entre eux sont adhérents à une association de ce type et un quart sont membres d'une société savante ou historique, au lieu de 5% pour les généalogistes exclusifs. Les généalogistes historiens lisent plus fréquemment des revues consacrées à l'histoire, huit sur dix au lieu de six sur dix parmi les exclusifs, et la moitié d'entre eux sont inscrits à une bibliothèque.

Ils se distinguent encore des généalogistes exclusifs par la fréquence plus grande de leurs recherches sur les périodes antérieures à la Révolution, pour près de la moitié d'entre eux. Forts de leur expérience dans les deux domaines, ils sont nettement plus nombreux à consulter les minutes notariales – les deux tiers d'entre eux -, les archives cadastrales – quatre sur dix -, les registres de l'Enregistrement – un sur cinq -, mais aussi les sources imprimées et les documents iconographiques. La pratique des documents d'archives par les généalogistes historiens est donc sensiblement plus large et plus diversifiée que celle des lecteurs cantonnés dans une recherche seulement généalogique.

5.2. Les généalogistes amateurs rencontrés dans le cadre de ces recherches.

Si les études statistiques nous donnent la possibilité d'entrevoir plus nettement depuis le début des années 2000 quels individus de notre société s'intéressent à la généalogie, elles proposent des catégories de classement en réalité assez éloignées de celle que l'on peut établir à partir du travail ethnographique. Les observations et les entretiens permettent de mettre en place un autre système d'évaluation de la population, plus en phase avec les pratiques concrètes de la généalogie.

Cette typologie de la population des généalogistes amateurs sera reprise dans la troisième partie de ce travail de recherche. Quatre grands types de populations généalogiques amateurs ont été dégagés, présentés ici brièvement.

5.2.1. « L'original ».

Les individus de cette catégorie pourraient être qualifiés tout à la fois de « compulsifs » ou d'« absolus » tant la généalogie tient de place importante dans leur vie, mais dans un langage plus neutre, plus proche du discours indigène, ils seront ici qualifiés d'« originaux ». Ils sont sans doute les moins répandus des généalogistes amateurs, mais ils sont ceux qui se remarquent le plus, tout d'abord pour leur manière d'avoir totalement intégré la généalogie à leur quotidien jusqu'à tout envisager en fonction d'elle. Les vacances sont choisies par rapport aux archives à visiter, chaque minute de loisir est consacrée à la recherche, les principaux investissements du ménage dépendent des besoins généalogiques.

Ainsi, Christophe Becker (entretien n° 22) explique que dès qu'il en a l'occasion il profite de ses vacances pour visiter, avec sa famille, les villes qui intéressent ses recherches généalogiques :

« Il y a deux ans, on est passé avec ma femme et mes enfants en Aveyron, donc j'ai fait le tour des cimetières pour relever sur les tombes euh... ce qui est pas évident d'ailleurs parce que la famille, en général, elle préfère aller à la plage que faire le tour des cimetières (*rires*) »

De même, l'exemple de Louis M. (entretien n° 8)¹⁸³ est intéressant lorsqu'il raconte son rythme de travail qui « l'occupe bien », en fonction des saisons, puisque Louis M. est « un vieux célibataire » qui est « tout seul » et qui s'en va quand il en a envie :

« j'y ai fait beaucoup de recherches et je continue à y faire beaucoup de recherches, disons à la morte-saison, c'est-à-dire vers septembre, je viens ici jusqu'à mars à peu près pour travailler un peu sur ce qui me manque par ici. Et toute la belle saison, je m'en vais à Guéret, aux archives départementales. Pour l'instant. Mais je sais qu'il faudra que j'aille à Clermont-Ferrand »

Louis M. planifie donc ses journées en fonction de ses recherches généalogiques, chaque saison a son secteur géographique associé et chaque soir,

¹⁸³ Louis M., 64 ans, fonctionnaire de La Poste, certificat d'études, a débuté la généalogie dans les années 1980 avec son père qui voulait rechercher ses ancêtres, mais ne pouvait pas se déplacer seul.

après sa journée de recherche en archives, il reprend les nouveaux documents qu'il a trouvés. Louis M. l'explique bien : il est seul et retraité ; c'est donc la généalogie qui donne un sens à ses journées. De même, l'exemple de Fabrice B. (entretien n° 11)¹⁸⁴ renforce l'idée que pour certains la généalogie est devenue le pivot de leur vie ; Pierre C. (entretien n°4)¹⁸⁵ explique qu' « il est vraiment féru », que « c'est un passionné » :

« Il est venu passer huit jours chez nous là. Il partait le matin à sept heures et il rentrait le soir. On le logeait... bon et... non, mais toute la journée aux archives. Il a pris, je sais pas, cinq six mille photos... je ne sais plus moi. Il avait son portable, il les sortait le soir et... »

En plus de la place au sein de la vie personnelle et du temps qui lui est consacré, la généalogie peut également prendre une place économiquement importante dans la vie des individus et même influencer celle des autres membres du foyer, comme le met en avant Pierre C. (entretien n° 4) à propos de Charles R. (entretien n° 2)¹⁸⁶ :

« C'est affolant. Toute sa retraite elle passe là-dedans elle. Ça passe tout dans la généalogie, tout ce qu'il a sur sa retraite lui. C'est sa femme qui fait tourner la maison. C'est marrant »

C'est donc la généalogie qui, pour certains, organise les journées quand il s'agit de personnes retraitées, les loisirs et les vacances lorsqu'il s'agit d'actifs et le budget familial puisqu'il faut à la fois financer le matériel de recherche que ces aficionados affectionnent particulièrement (ordinateur, imprimante, disque dur externe, logiciels spécialisés, scanner, appareil photo numérique, ouvrages d'histoire) et les déplacements locaux ou nationaux. Pour les plus férus, la

¹⁸⁴ Fabrice B., 37 ans, ingénieur informatique, licence de maths, DESS d'informatique, a débuté la généalogie fin des années 1990 / début des années 2000.

¹⁸⁵ Pierre C., 78 ans, militaire (15 ans), paysan (25 ans), expert agricole pour les assurances (10 ans), certificat d'études, a débuté la généalogie en 2005 alors qu'il accompagnait sa femme qui n'a pas le permis de conduire aux archives départementales pour ses recherches.

¹⁸⁶ Charles R., 75 ans, agriculteur, aucun diplôme (« bac-7 »), a débuté la généalogie au début des années 2000.

généalogie va jusqu'à organiser une partie du logement. Ainsi, en début d'entretien Charles R. (entretien n° 2) explique :

« parce que mon bureau est en haut parce qu'il n'y a pas de place ici. C'était là avant, mais... je vais vous le faire voir mon bureau. Il se trouve être dans la chambre à coucher en même temps, mais la chambre à coucher est à droite, le bureau est à gauche. Et quand vous verrez ce que j'ai comme documents, vous comprendrez que ça ne peut pas loger.
Ça ne loge pas dans la salle à manger...
Non ça ne loge pas là (*rires*). Loin de là. Et encore, je suis en train de m'organiser chaque instant. »

En quelques années, la généalogie a pris une telle place dans la vie de Charles R. qu'il a fallu aménager certaines pièces de la maison en fonction de ses recherches. Il raconte également un peu plus tard comment son fils et lui ont fabriqué sur mesure le meuble qui supporte ses données généalogiques, afin qu'il comporte des casiers spéciaux pour ses dictionnaires et « beaux livres » d'histoire qu'il affectionne particulièrement et que les casiers contenant les classeurs dans lesquels sont rangées ses fiches soient à la juste taille. À cela, il voulait ajouter quelques contraintes supplémentaires : le meuble devait être fait d'au minimum deux étagères (une pour la lignée de sa femme et une pour la sienne), un grand espace de travail pour remplir ses fiches et arbres, et un coin informatique. Un tel meuble n'existant pas dans le commerce, le plus simple était pour lui d'en fabriquer un sur mesure, ce qui donne le résultat suivant :

Chambre de Charles R. (entretien n° 2) :



Dans cette pièce, seule la présence d'un lit — plaqué le long du mur dans un des coins — démontre que l'on se trouve dans une chambre. Le reste de la pièce est entièrement dédié à la généalogie avec ce meuble impressionnant qui recouvre tout le pan d'un mur dans la longueur d'une pièce de 25 m² environ.

Il décrit ainsi le résultat de ses recherches, qu'il pense ne jamais pouvoir terminer :

« Oui. Ah ! tout, tout, c'est-à-dire à 92 ou 95 % parce que le plus lointain, quand on a le fils d'untel et d'untel, vous trouvez pas... y'a plus de documents (...), mais autrement j'ai tous les actes. Y'en a à 12 m de long dans des classeurs, long comme ça, et puis après en colonnes. Ça fait 12 m de long à peu près, plus les tiroirs. Alors que j'ai plein de tiroirs, plus mon ordinateur, etc. (...) Je pense que si j'y vais encore cent ans, ce qui m'étonnerait quand même, (...) ben j'aurais pas fini »

La généalogie est donc la passion de l'« original », il n'en a pas d'autres. Il est tout à la fois maniaque de la fiche, collectionneur d'ancêtres, il ne sait parler que de cela et peut se montrer redoutable dès que l'on s'intéresse à ses recherches. Le généalogiste original veut alors absolument échanger des informations avec son interlocuteur, qu'il s'agisse d'abreuver l'autre de ses recherches ou d'en savoir plus

de celles de son nouveau camarade. Il est toujours à la recherche de quelqu'un qui pourrait lui apporter de nouvelles pistes de recherches ou à qui il pourrait en donner.

Ma rencontre avec Charles R. (entretien n°2) :

(notes d'observation)

Je suis assise aux Archives départementales de la Charente pour une matinée d'observation. J'ai devant moi un registre d'État civil de la commune de Montbron (lorsque j'observe, je demande toujours le registre d'une commune que je connais, où je sais avoir des ancêtres, au cas où j'aurais besoin de bavarder avec un généalogiste un peu curieux).

J'ai à peine le temps d'ouvrir le registre que le monsieur d'à côté (75 ans environ) me demande sur quoi je travaille. Je lui explique que je fais des recherches généalogiques depuis peu et que je recherche des personnes habitant Montbron. Bien évidemment, il connaît la commune, me dit qu'il a beaucoup d'ancêtres là-bas et me demande le nom de ceux que je recherche parce que « nous sommes peut-être cousins ».

Trop bruyants, nous nous faisons renvoyer de la salle par le personnel. Autour de la machine à café, je lui explique que je suis également étudiante, que je fais une thèse sur la généalogie et que j'aimerais bien qu'il m'explique comment il s'y prend pour faire ses recherches. Il me propose alors de venir directement chez lui pour qu'il puisse me montrer ses recherches parce qu'il a « plein, plein de trucs à me faire voir ». Rendez-vous est pris pour la semaine suivante, à son domicile.

J'arrive à 9h du matin chez Charles R., il commence à me raconter son histoire ou plutôt ses histoires. Il est rapidement midi ; il demande à sa femme s'il y a ce qu'il faut pour que je reste manger avec eux. Je propose de revenir une autre fois, mais il insiste. Je déjeune donc sur place (bien évidemment, on continue à parler généalogie durant le repas). Il propose alors d'inviter des amis qui habitent près de chez lui à boire le café ; il a initié la dame (Marie C., entretien n° 3)¹⁸⁷ à la généalogie (« elle a des choses intéressantes à montrer », « elle n'arrête plus »).

Nous passons une partie de l'après-midi avec Marie C. et Pierre C. (entretien n° 4), son époux. Rendez-vous est pris avec eux pour la semaine suivante, à leur domicile, pour un entretien.

Après le départ de Marie C. et Pierre C., nous restons dans la « chambre-bureau » pour que Charles R. puisse me montrer son matériel et ses matériaux.

Il est 17h, soit 8h après mon arrivée, je dois interrompre Charles R. dans ses explications pour repartir en Dordogne et être à l'heure pour prendre mon service.

¹⁸⁷ Marie C., entretien n°3, 71 ans, brodeuse jusqu'à l'âge de 21 ans puis femme au foyer, sans diplôme, a débuté la généalogie en 2005, initiée par Charles R. (le père d'un ami de leur fils).

Il parle de la généalogie comme d'un virus contagieux à cause duquel « on veut toujours aller, toujours aller plus loin », mais semble visiblement très satisfait de l'avoir. Il arrive parfois à le transmettre et en est très fier. Charles R. (entretien n° 2) dit ainsi :

« En plus, je fais pour mon épouse, pour moi, pour un copain qui s'appelle (?), pour mon propriétaire euh... pour un cousin (...) pour une jeune fille qui m'était présentée par un copain là, (...) Il me dit "elle veut faire sa généalogie" (...) alors je l'ai emmené en mairie pour lui apprendre, parce que je lui ai appris, je vous ferai faire la connaissance d'autres personnes que j'ai appris qui est rentrée dedans et qui est mordue maintenant. Mais elle, je l'ai emmené en mairie, je lui ai dit "ce matin on va aller en mairie", et j'avais discrètement préparé parce qu'elle m'avait déjà donné le nom de grand-père, j'avais déjà travaillé là-dessus puisque j'avais des documents ici, sur place, et puis euh... et puis après l'après-midi, on est allé aux archives départementales et je lui dis "là, faut faire..." (...) Et puis j'ai fait pour d'autres personnes comme ça, au hasard un petit peu euh... parce que j'aime ça. »

De même, Françoise S. (entretien n° 19) qui ne trouve plus réellement de documents pour enrichir sa généalogie personnelle s'est tournée vers l'histoire locale, même si elle explique qu'on ne peut jamais réellement arrêter la généalogie puisqu'« On n'en sort jamais », et donne des cours de lecture d'actes anciens pour son association. Elle dit ainsi :

« les gens qui débutent comme ça euh... des choses qui nous semblent simples, ou alors des termes dans les actes euh... par exemple, XVII-XVIII^{ème} parfois y'a des tournures de phrases qu'ils comprennent mal (...) Alors, on explique euh... aussi l'orthographe n'était pas la même, elle était très fantaisiste, alors quand déjà c'est pas bien écrit et que l'orthographe n'est pas la même ça s'embrouille. (...) Je déchiffre des textes et puis après, on les lit ensemble. Et puis on voit des points euh... quand les personnes disent euh... quand ils ont des remarques sur telles ou telles choses, on discute quoi. Enfin bon, on commente les textes et puis on donne toujours la copie pour que les personnes chez elles »

La généalogie est donc pour l'original une activité prenante, passionnante, dont il est difficile de se défaire. Elle est aussi l'occasion d'aider les autres, de transmettre un savoir. Il prend très au sérieux son travail de recherche, évoque sans cesse la scientificité, la rigueur, la preuve apportée pour rendre crédibles ses données auprès des autres, et même s'il ne se définit pas lui-même comme historien, il est flatté et apprécie qu'on le reconnaisse pour son travail, qu'on le consulte en tant qu'expert en son domaine. Lorsque l'on évoque avec eux leurs travaux de

recherche sous l'angle du travail de l'historien, la totalité d'entre eux répond comme le fait, par exemple, Valentine D. (entretien n° 21)¹⁸⁸ :

« *Quand vous faites de la généalogie, vous avez l'impression de faire de l'histoire ?*
Oh... pas à ce point-là quand même. Non...
C'est différent du travail d'historien ?
Oui, c'est quand même différent oui. C'est de la petite histoire plutôt. »

La « petite histoire » est l'expression qu'adoptent le plus souvent les généalogistes pour qualifier leur pratique. Se retrouve ici, une fois de plus, toute la difficulté que représente le fait de désigner une pratique profane qui emprunte beaucoup à une pratique savante. Le généalogiste amateur original fait de la recherche historique au quotidien – c'est d'ailleurs celle qui se rapproche le plus d'une recherche universitaire telle que l'historien en réalise —, s'affaire à montrer que ses résultats sont crédibles, fiables, avérés — tout comme le sont ceux d'un professionnel de l'histoire —, sans pour autant oser la comparaison avec l'historien qu'il sacralise.

Depuis longtemps, sa famille n'a plus de secret pour lui et il s'est alors spécialisé dans un autre domaine : les familles de son village, la noblesse, les familles princières européennes, etc. Ainsi, parmi les personnes interrogées, Charles R. (entretien n°2) s'est orienté un temps vers l'histoire de la maison qu'il occupe, tout comme Alain T. (entretien n°14) et Gabriel D. (entretien n°17) se sont tournés vers la reconstitution de l'histoire des communes dans lesquelles ils se sont investis au fil des ans. Germain F. (entretien n°16) et Françoise S. (entretien n°19), quant à eux, se sont engagés sur une autre voie, celle de l'histoire locale. Retracer la vie organisée le long d'une rivière, retrouver l'histoire de moulins ou recenser et définir les métiers anciens sont leurs nouvelles occupations, toujours en rapport avec la généalogie qu'ils continuent à pratiquer. Pour certains, comme Françoise S., il s'agit selon leurs propres mots d'une évolution logique à leurs recherches

¹⁸⁸ Valentine D. (entretien n°21), 82 ans, artisan boulanger puis commerçante, Troisième puis école Pigier, a débuté la généalogie au moment du passage à la retraite il y a une quinzaine d'années.

généalogiques ; pour d'autres, comme Gabriel D., il s'agit davantage d'un complément à leur passion, une manière de ne pas arrêter la recherche lorsque les actes familiaux se font rares.

La compétence de ces généalogistes « multitâches » surprend et émerveille les autres généalogistes qui les prennent en exemple et les envient. Charles R. (entretien n°2) évoque ainsi Victor M. (entretien n°15) :

« c'est un livre (*rites*), avec humour, etc. Quand il écrit dans les bulletins, (...) c'est toujours avec humour, et mon épouse quand elle lit ça, elle se régale. Il écrit bien, c'est intelligent. »

De même, Marie C. (entretien n°3) est admirative de l'organisation de Charles R. :

« Non, mais attendez prenez peut-être pas ça, c'est mal écrit. C'est du brouillon. C'est du brouillon. C'est-à-dire qu'il faut s'organiser.

Ça, c'est le début, on connaissait pas trop.

Il faut s'organiser euh... mais Charles R. est bien plus malin que nous hein. C'est lui d'ailleurs qui...

(...)

on n'est pas organisé comme Charles R. si vous voulez bien sûr.

Je vous trouve très bien organisé moi.

Lui il est vraiment euh... bon il a commencé y'a des années. Bon il part en Bretagne pour une semaine. Il prend X photos. Il achète des cartes, il garnit des cartes et... »

Son époux (Pierre C., entretien n°4) et elle, sont également élogieux lorsqu'ils évoquent le travail de recherches de leur « cousin » Fabrice B. (entretien n°11) :

« Monsieur : Il envoyait les mails et il disait « aujourd'hui si ça vous ennuie pas, pouvez-vous me prendre tel acte dans telle liasse »...

C'est tel numéro, le tant... et la date et tout. Y'avait rien à faire, c'était un certain niveau.

(...) il est vraiment féru. Il a toute la liste des notaires, il a les références de tous les notaires.

Il est... c'est un passionné. D'ailleurs, il ne vit que pour la généalogie.

(...) Il est venu passer huit jours chez nous là. Il partait le matin à sept heures et il rentrait le soir. On le logeait... bon et... non, mais toute la journée aux archives. Il a pris, je sais pas,

cinq six mille photos... je ne sais plus moi. Il avait son portable, il les sortait le soir et...

(...) Il a un site sur internet, faudrait que vous voyez ce site, avec tous les notaires, tous les actes qu'il a dépouillés. Il a un site énorme.

(...) un type très bien. (...)

Madame : Il sait lire le latin.

Monsieur : Ah oui ! il sait lire le latin. (...) Un garçon qui est très capable hein.

(...) Il est bien. Très bien, très bien »

L'image du généalogiste original est très valorisée par les autres généalogistes qui les côtoient. Tantôt admiré pour son « cerveau » comparé à un

ordinateur capable d'établir spontanément des liens de parenté, de calculer des âges ou de préciser depuis combien de temps certaines personnes sont mariées ou décédées, se rappelant le lieu du mariage ou de l'enterrement, tantôt admiré pour ses techniques de recherche, pour sa capacité à raconter ou rédiger autour de la généalogie, pour le temps et l'énergie consacrés ; tout chez le généalogiste original force l'admiration chez les autres chercheurs d'ancêtres. Il est tout à la fois un exemple glorifié et un modèle à ne pas atteindre puisque trop extrême dans sa passion, jugé « à part », « Il est spécial » (Pierre C., entretien n°4).

Le généalogiste original connaît tout le monde aux archives et tout le monde le connaît ; difficile de ne pas faire sa connaissance lorsque l'on y passe quelques séances de recherches. Il est d'ailleurs reconnu comme étant le spécialiste des archives. Rien ne lui plait plus que de passer une journée dans un dépôt d'archives à consulter des documents anciens, à toucher des vieux papiers :

« moi j'y passerais ma vie là. D'ailleurs, j'y ai été enfermé deux ou trois fois aux archives départementales » (Charles R., entretien n°2)

C'est vers lui que sont guidés les novices lorsqu'ils débutent leurs recherches. Aux questions qui lui sont posées, il répond en spécialiste ; il aime aider les autres à progresser grâce à des conseils qu'il prodigue volontiers. À l'image de Charles R. (entretien n°2), le généalogiste original n'a généralement pas de formation archivistique à l'origine, ce qui renforce l'idée de mérite le concernant, tout comme le fait qu'il se soit formé à la recherche généalogique en autodidacte. Le généalogiste original voue sa vie à la généalogie, mais ne le fait ni pour l'argent (contrairement aux professionnels), ni pour la gloire (contrairement à une partie des entrepreneurs), mais pour l'estime.

5.2.2. « Le collectionneur ».

Pour certains, la généalogie est un moyen comme un autre de collectionner. Dans ce cas, le généalogiste amasse les ancêtres comme d'autres accumulent les capsules de champagne ou les timbres. Le but n'est alors pas de reconstituer la vie et trajectoire des ancêtres, comme aiment le faire les autres généalogistes, mais plutôt de trouver un maximum de parents constituant la lignée.

Ainsi, Denis V. (entretien n°10)¹⁸⁹ explique que le choix de la généalogie s'est fait de manière stratégique, tenant compte à la fois de son handicap physique ne lui permettant pas d'exercer n'importe quel loisir et du nouveau temps libre qu'il aurait à occuper au moment de son passage à la retraite. Il dit ainsi :

« mais moi voyez, je suis en mauvais état donc je peux pas faire grand-chose. Alors, je viens deux jours par semaine, enfin je venais plus, mais maintenant je ne viens plus que deux jours par semaine, mais après je travaille autant et puis je suis en retraite. Je fais plus de quarante heures, vous savez (...) moi quand j'ai été à la retraite, il a fallu chercher un job, j'avais été philatéliste, mais j'avais laissé tomber, car ça ne m'amuse plus. J'avais complètement laissé tomber. Et puis bon ben au début j'ai... non, mais ce qu'il y a, c'est que quand on met le doigt dans l'engrenage, on se laisse entraîner. Alors au départ on cherche à aligner les noms »

Étant donné que Denis V. fait de la généalogie depuis de nombreuses années, il a été amené par la suite à diversifier ses recherches en s'intéressant à la vie de ses ancêtres pour pouvoir continuer à chercher puisqu'il ne trouvait plus de nouveaux ancêtres. Aujourd'hui, en quelque sorte, il « complète » sa collection par les renseignements qu'il y apporte et non plus par les nouveaux ancêtres qu'il trouve.

C'est probablement ce qui différencie la collection généalogique des autres collections, type philatélie. En effet, dans l'accumulation de timbres ou de boîtes de camembert, comme le dit Paul H. (entretien n°1), la palette des possibilités n'est pas infinie : une fois l'objet trouvé, il est classé et l'histoire s'achève pour cet objet. Le collectionneur passe alors au suivant. Dans le cas de la généalogie, cet aspect d'accumulation est présent, et certains s'en contentent tout à fait, mais peut-être adaptée à d'autres aspects de la trajectoire de l'ancêtre. Autrement dit, une fois

¹⁸⁹ Denis V. (entretien n°10), 75 ans, directeur de service dans une banque (relation commerce extérieur), certificat d'études, a débuté la généalogie en 1994 au moment de son passage à la retraite.

l'accumulation d'identités réalisées, le généalogiste peut faire évoluer ses recherches vers une accumulation de trajectoires géographiques, sociales, familiales, vers une accumulation également (État civil, actes notariés, de justice, recensement, inventaires après décès, etc.). La généalogie permet alors de collectionner encore et toujours autour des ancêtres répertoriés lors de la première phase de collection, ce que ne permet généralement pas une collection d'objets plus classique.

Mais certains généalogistes collectionneurs ne sont pas attirés par cette évolution de leur loisir et ne recherchent en ce dernier que l'accumulation des identités, comme le fait Paul H. (entretien n°1) :

« Ah oui donc vous mettez les références des actes... »

Oui je suis en train de faire les actes notariés... donc référence quand ça me concerne et l'essentiel de... quand c'est un mariage c'est pareil.

Donc vous notez les noms/prénoms, dates...

Et aussi les lieux, ce qui permet de comprendre (...) Si j'y pense, prendre les métiers, mais l'histoire autour, je ne cherche pas forcément »

C'est cette vision de la généalogie qui explique certainement l'opposition qui existe entre ceux qui disent avoir terminé leur généalogie et ceux qui expliquent qu'ils ne pourront jamais finir. Ainsi, Pierre C. (entretien n°4) et son épouse, Marie C. (entretien n°3), n'envisagent pas la généalogie de la même manière :

« Monsieur : Ben nous le problème... je dois dire qu'on est rendus presque au bout maintenant... »

Madame : Mais non, on n'a jamais terminé voyons. »

Pierre C. qui envisage sa généalogie comme une collection d'ancêtres considère qu'il a terminé sa généalogie, alors que son épouse qui se situe parmi les généalogistes « traditionnels » explique qu'elle n'aura jamais terminé. Le généalogiste qui conçoit son ouvrage comme une collection passe à la suivante lorsqu'il ne trouve plus suffisamment d'ancêtres, tout comme le philatéliste passe à une autre passion lorsqu'il ne trouve plus de nouveaux timbres. Il s'agit là d'une vision plus quantitative de la généalogie, où le nombre d'ancêtres trouvés prime sur la qualité des informations.

De même, Diane K. (entretien n°27) explique très bien qu'elle n'a qu'un seul but en généalogie : retrouver un maximum d'ancêtres. La généalogie, pour elle, se déroule dans un cadre particulier, celui de la religion. Alors que certains adeptes

BIENVENUE AU
CENTRE
GÉNÉALOGIQUE



Ce que vous apprenez au centre
généalogique au sujet de vos ancêtres
peut vous apporter des bénédictions
et renforcer les liens entre
les membres de votre famille.

de cette église cherchent à reconstituer l'histoire de leurs ancêtres pour en rédiger un ouvrage qui sera légué à l'Église, d'autres, comme Diane K., préfèrent se contenter de recenser leurs ancêtres afin de les proposer au baptême, comme le préconisent à minima les préceptes de l'Église mormone.

Le cas des mormons :

(renseignements tirés de la brochure officielle de l'Église et de l'entretien réalisé auprès de Diane K., entretien n°27)

Les membres de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, aussi connus sous le nom de mormons, sont activement

engagés dans les recherches familiales ; ils se sont fixé pour objectif de retracer l'arbre généalogique de l'humanité. Beaucoup de saints des derniers jours font donc des recherches pour identifier leurs propres ancêtres. En accord avec les enseignements de l'Église, les membres ont une obligation envers des personnes qui sont décédées sans avoir connu l'Évangile de Jésus-Christ lors de leur vie terrestre.

Cette ambition repose essentiellement sur le fait que les mormons croient que les liens familiaux sont éternels. Selon les écritures mormones, les êtres humains étaient esprits avant leur passage sur terre, et cette vie spirituelle reprend après la mort, en tenant compte des actions menées et alliances contractées pendant la vie terrestre, ainsi les mormons expliquent que l'expression '*jusqu'à ce que la mort vous sépare*' n'existe donc pas dans leur église. Les liens du mariage entre un couple, et les liens entre parents et enfants continuent après la mort (« Je te donnerai les clés du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux », Matthieu 16 :19). De ce fait, la tradition mormone enseigne que les saints des derniers jours retrouvent leur famille après la mort, et continuent une vie spirituelle en leur compagnie.

Ces unions sacrées ne pouvant être scellées que dans la foi mormone, les liens éternels du mariage doivent être célébrés au temple, entre deux êtres de confession mormone, seuls les membres de l'Église ayant accès au temple. Toutefois, ces alliances peuvent également être réalisées pour leurs ancêtres. Ces derniers doivent bien sûr tout d'abord être identifiés ; c'est pour quoi que les membres

de l'Église font des recherches généalogiques. Les aïeux identifiés, le temple mormon ordonne des cérémonies de baptême post-mortem durant lesquelles les défunts se voient proposer l'évangile de l'Église, sachant que l'Église souligne que les personnes qui sont décédées, et pour qui cette œuvre est accomplie, conservent leur libre arbitre. Les personnes baptisées sont ainsi à même d'accepter ou non les alliances qui ont été contractées en leur faveur.

Le témoignage de Diane K. (entretien n°27) permet de comprendre concrètement la manière dont se réalise cette quête généalogique. Elle explique ainsi que :

« vous avez raison, c'est une question de baptême (...) Rien n'est obligatoire dans notre église, ça doit être un choix. Certaines personnes, si elles ne veulent pas faire de généalogie, elles ne sont pas obligées. Mais, bon, c'est quand même conseillé parce que si on croit en la doctrine qui est la nôtre, on veut aider aussi nos ancêtres qui sont passés de l'autre côté

(...) les ordonnances de l'Église SDJ, hein, ça veut dire Saints des Derniers Jours. Par exemple, moi, mon père il est décédé, mais j'ai fait pour lui ben euh... les choses... enfin, non il a été baptisé de son vivant, mais tout ce qui concernait les ordonnances du Temple qu'il avait pas fait de son vivant, donc euh... voilà... donc, je les ai faits moi-même (...) alors, on peut être baptisé euh... par exemple, moi, j'ai été baptisée en 87 euh... et j'ai été confirmée aussi, ça, c'est recevoir le don du Saint-Esprit en quelque sorte. Donc, en 87, tout ça et après euh... un an après je suis allée au Temple. On reçoit ce qu'on appelle une dotation (...) mes ancêtres, ben j'ai décidé que eux aussi ils avaient droit à avoir ce choix, donc je fais pour eux ces ordonnances dans le Temple. Donc, le baptême, comme je disais, le don du Saint-Esprit euh... la dotation et même le scellement des familles. On a une ordonnance qui s'appelle euh... ben oui, le scellement des familles et euh... donc, où les époux et les épouses sont scellés à leurs enfants pour le temps et l'éternité. Donc, tout ça, c'est dans le Temple. Et si vous voulez, ça, en fait moi je scelle mes ancêtres les uns aux autres et à leurs enfants. Donc c'est surtout... donc, en fait, c'est ça le vrai but de l'Église, c'est de faire des familles éternelles. Et ces ordonnances, on croit qu'elles sont sacrées et nécessaires. Et alors après, nous on croit aussi que de l'autre côté ils peuvent refuser. Ils ont autant leur libre arbitre de l'autre côté que nous on l'a sur cette Terre. Donc, nous, on peut choisir de ne pas le faire et eux, ils peuvent choisir de ne pas le faire (...) on appelle ça travailler par procuration, pour eux. C'est-à-dire, donc, moi j'ai pris la place de mes grands-mères pour faire les choses pour elles. Un de mes amis a pris la place de mes ancêtres, donc, d'origine euh... masculin pour faire les ordonnances et pour jouer le rôle du couple, etc., et des enfants. Ah oui, c'est toute une organisation

(...) En fait, le vrai but de nous, Saints des Derniers Jours, c'est de se dire on veut aider nos familles à se retrouver de l'autre côté. (...) Quelqu'un qui n'en ferait pas, on va pas l'excommunier parce que il fait pas de généalogie

(...) toutes les ordonnances qui ont été faites dans le Temple pour les ancêtres, ben ils sont euh... ils sont catalogués, archivés dans les logiciels de l'Église

(...) J'apporte juste l'information. C'est moi qui ai la preuve chez moi, qui ai l'acte de naissance par exemple, et je le tape sur le... [me montrant un des onglets du site internet Family Search] et ben justement c'est pour envoyer les ordonnances du Temple, voilà, je fais ça euh...

Ah oui, donc vous faites ça directement sur internet.

Oui, voilà, donc là j'ai rien... remarquez, normalement j'en ai... mais bon, là où j'ai l'information, je le tape et euh... oui, voilà, c'est ça... vous voyez, par exemple, alors euh... voilà, pour cette personne-là euh... donc, voilà, y'a les événements... 19 janvier 1910 c'est sa naissance, date de l'envoi le 06 juin 2010, donc pour lui il y a ... il faut que je fasse ça : baptême euh... voilà, tout ça à faire euh... c'est moi, Christelle Chevallier... c'est moi qui l'envoi euh... je peux annuler la réservation si je veux. Mais si je l'envoie, après, ben ils reçoivent l'information et euh... et en fait moi je dois imprimer une feuille de tous ces noms-là et y'a un code-barres et eux, en fait, ils passent le code-barres et ils voient, en fait, tout ce qu'il y a... tout ce que j'avais fait pour eux et ils approuvent... « bon, OK, vous avez toutes les dates qu'il faut, vous avez toute l'information qu'il faut, vous pouvez faire le... vous pouvez y aller.

(...) Et donc, c'est pas... ça donne pas lieu à une cérémonie spéciale ou quelque chose comme ça ? Ben, c'est-à-dire que le Temple... les cérémonies elles sont tout le temps, tout le temps, tout le temps. Vous y allez quand vous voulez, par exemple moi je vais y aller au mois de juillet... alors, y'en a pas en France. Il faut aller en Suisse, pour nous, ou en Angleterre, en Espagne, en Allemagne. (...) On fait les ordonnances. C'est-à-dire que moi je vais prendre le nom de ma... les femmes font les ordonnances pour les femmes et les hommes pour les hommes. Comme si j'étais ma grand-mère, et ben je vais me faire baptiser pour elle, par immersion parce que c'est par immersion dans l'église. Ah oui, c'est tout un cérémonial.

(...) Et l'idéal aussi, dans l'église, c'est de faire une histoire familiale (...) Faire un livre où on écrit tous que l'on sait sur sa famille ».

Pour aider ses adeptes à réaliser leur généalogie, l'Église tient à leur disposition plusieurs outils : un guide pour débutant (« Par où commencer ? ») qui explique comment retrouver ses ancêtres en cinq étapes simples et les types de registres à disposition (les registres originaux comme les actes de naissance, mariage ou décès, et les compilations de renseignements trouvés dans les registres originaux, comme les biographies, qui s'apparentent aux relevés systématiques des cercles ou associations de généalogie), un important fichier informatique FamilySearch (Ancestral File – ensemble de généalogies compilées par des milliers de personnes -, International Genealogical Index – État civil provenant de registres originaux -, Family History Library Catalog – contient les informations de la bibliothèque généalogique de Salt Lake City – et des CD de compilations de renseignements), des centres généalogiques qui permettent de se procurer les copies des microfilms de registres originaux de plus de cent pays et un logiciel permettant d'établir sa généalogie en ligne. La généalogie touche un des fondements de la tradition mormone : la famille. Il y a donc peu de chance que l'Église de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours ne réduise ses efforts dans le domaine. Encouragés par un engouement planétaire pour la généalogie, les mormons annonçaient

même récemment la mise en route d'un programme qui devrait prochainement mettre en ligne 80 milliards de nouveaux fichiers familiaux, en plus de ceux qu'elle possède déjà.

Diane K. (entretien n°27) explique ainsi son activité généalogique :

« on remplissait des fiches euh... et puis on faisait notre arbre généalogique sur papier. Mais c'était tout préimprimé quoi. On avait juste à remplir (...) dans l'église on remonte le plus possible dans la ligne directe. Mais il arrive souvent un temps où vous êtes bloqués (...) vous faites les collatéraux (...) en général, on essaye d'avoir son nom, ses prénoms hein, complets, donc euh... bien sûr, si c'est un homme ou une femme, donc la date de naissance, le lieu euh... ben le décès aussi... pareil, le lieu, j'ai même mis l'inhumation. Voilà. Et puis, en général, le mariage aussi »

Une autre des spécificités du généalogiste collectionneur, contrairement à la plupart des autres généalogistes qui y voient une frustration, est de ne pas s'offenser de ne pas trouver lui-même les actes qui constituent sa généalogie. En d'autres termes, le généalogiste collectionneur est un adepte des échanges, comme le montre l'exemple de Paul H. (entretien n°1) :

« maintenant avec les bases de données c'est les échanges (...) Qu'on m'aide, ça me fait plaisir parce que ça me permet d'avancer hein. L'échange est le bienvenu dans les deux sens. C'est qu'on a pas mal de gens qui ont du mal à comprendre. Y'en a qui aiment la généalogie qui euh... accumulent, accumulent, accumulent, mais qui ont du mal à renvoyer »

Les généalogistes collectionneurs aiment échanger des ancêtres ou des quartiers, comme les enfants aiment échanger leurs cartes à jouer lors de la récréation. C'est d'ailleurs dans ce but que Paul H. compile dans un classeur ses informations sur des fiches bostons petit format qu'il peut facilement montrer (et donc échanger) avec ses collègues généalogistes lorsqu'il les rencontre. Pas besoin de chercher ; c'est matériel, rapide, efficace.

Ces échanges sont aujourd'hui facilités par l'informatisation de la généalogie. Le généalogiste collectionneur est aussi bien souvent un généalogiste

branché ou « on-line », l'informatique et internet lui permettant d'échanger très rapidement quantité d'actes :

« Mon cousin que j'ai découvert dernièrement dans l'Ile d'Oléron euh... il est natif de Saint-Ciers et euh... on est cousin vraiment de près hein. Et je vois depuis... y'a combien que je le connais maintenant ? Y'a moins d'un mois... on a déjà échangé un dossier comme ça. Il faut voir ce qu'il m'a envoyé et ce que je lui ai envoyé hein ». Pierre C. (entretien n°4)

Très rapidement, la généalogie devient immatérielle - alors que pour les autres généalogistes amateurs elle reste très concrète dans la mesure où elle se matérialise sur des feuilles, dans des cahiers, sur des arbres -, devient fichiers et données échangées via internet ou des CD-rom. Poussée à l'extrême, cette généalogie « 2.0 » ressemble à celle pratiquée par Fabrice B. (entretien n°11) qui demande à un généalogiste sur place de se rendre aux archives lui photographier un registre ou une liasse de notaires. Il se fait envoyer les photos numériques par internet et les traite chez lui. Il informatise tout et enrichit au fur et à mesure son site internet. En parallèle, il a créé un programme informatique permettant à chacun de traiter ses actes pour pouvoir les mettre en ligne sur son site. Il explique tout cela ainsi :

« Sur mon site, il y a 960 actes or, j'ai commencé le site il y a quatre ans, cela fait presque un acte par jour. J'ai passé beaucoup de week-ends à "traduire" des actes (...) je relève des actes tard le soir (...) J'ai peut-être passé la moitié de mes week-ends cette année à faire des relevés et comme j'étais en déplacement professionnel le premier semestre, je relevais des actes tous les soirs sur mon portable. Je n'ai pas quantifié les heures, mais sur certaines semaines, cela devait dépasser les 30h (...) j'ai relevé les registres paroissiaux de (?) pour un cercle généalogique. Accepter de transcrire des actes pour une généalogiste. Je n'avais pas demandé combien et ai été particulièrement surpris lorsque j'ai vu arriver l'équivalent de deux bottins du département de l'Isère (...) je devais avoir plus de 400 actes de ma dernière collecte (...) Au début un contrat de mariage de 3 pages me prenait 3h. J'ai relevé des actes faisant 40 pages. Vous devez me prendre pour un cinglé, mais je suis convaincu que ma démarche sur le site est une démarche qui pourra servir à d'autres dans le futur. Et d'autre part, je me suis laissé déborder (...) Pour l'alimenter, je vais aux AD de Charente une fois par an, et collecte une flopée d'actes que je transcris tout au long de l'année. J'ai dû relever 300 à 400 actes cette année. Je me suis plus consacré sur le dépouillement que sur l'exploitation informatique. Il y aurait des tas de choses à améliorer, mais je préfère produire le fond que la forme. J'essaie de relever des actes chaque semaine »

« L'idée de mon site est de proposer des sources à tout le monde. Tout le monde peut saisir des actes et être contributeur (...) En fouillant dans les actes notariés, je me suis rendu compte de l'importance des sources, et me disais que je ne pourrais pas faire un dépouillement intégral. J'ai donc conçu un site où les gens pourraient déposer les actes en leur possession dans le but de leur faire partager au plus grand nombre. L'exploitation informatique facilite les recherches. Ainsi, on peut facilement trouver la trace d'un de nos ancêtres dans un acte où il n'est pas directement concerné, mais qui peut être très important par la suite. Mon travail a donc été de "modéliser" de manière informatique un acte notarié (je suis ingénieur en informatique). C'est ainsi que j'ai créé la première version du site. Me

disant que ce programme pouvait être utile, j'ai assemblé mes programmes pour que d'autres personnes travaillant dans la même idée puissent profiter de ce programme. Je le distribue gratuitement sous le non d'Adan (Archivage D'Acte Notariés) (...) Côté site, je vais donner mon site aux deux associations généalogiques, et peut-être développer un programme pour le "grand public" »

Fabrice B. est l'exemple de la généalogie collection poussée à l'extrême. Il passe tout son temps libre, ses vacances et une partie de ses nuits à numériser, dépouiller, traiter des actes pour les mettre en ligne sur un site qu'il a personnellement créé. Certes sa collection d'actes est considérable et force l'admiration de beaucoup, mais la généalogie pour lui est devenue quasiment compulsive. Ce rythme effréné d'accumulation et traitement d'actes a envahi son quotidien, au détriment de son travail, de sa santé ou de ses autres loisirs.

Tous ne s'investissent pas comme Fabrice B. — qu'ils soient généalogistes originaux, collectionneurs ou autres —, mais il n'est pas rare de constater que les personnes qui se lancent en généalogie ont une sérieuse tendance, même si ça n'est souvent que ponctuel, à se laisser déborder et à faire d'un simple loisir une occupation à temps plein qui régite espace, temps et sociabilité, comme le montre l'exemple de Denis V. (entretien n° 10) qui n'a « cherché qu'à remonter ». Mais en quelques années, cette simple collection d'ancêtres s'est transformée en collecte compulsive pour son association ou pour des personnes qui le sollicitent. Il avoue lui-même passer plus de trente-cinq heures par semaine à effectuer des recherches généalogiques et s'y atteler tous les jours. Son épouse explique ainsi :

« C'était bien au début parce qu'on est partis trois jours à Limoges, trois jours à Poitiers... enfin bon, ça allait, mais alors maintenant, là, c'est... c'est intensif (...) il ne parle que de ça (...) il y est tout le temps et puis euh... alors là, c'est vrai que maintenant par moment ça m'agace (...) moi, j'aimerais qu'on parle un peu d'autre chose... rien à faire »

Et Denis V. d'avouer :

« Moi, c'est devenu une drogue, c'est vrai. C'est une drogue. Je suis accro (...) vous savez, quand on met le doigt dans l'engrenage... »

En matière de généalogie, il est courant que la frontière entre passion et compulsion soit très mince, au point que l'entourage de ces généalogistes soit obligé de se construire un quotidien sans cet éternel absent. Ainsi, l'épouse de Denis V. explique qu'elle se promène avec son frère, qu'elle visite des expositions ou musées

avec ses amies pendant que son époux est aux archives. De même, elle raconte que l'épouse de Victor M. (entretien n° 15), compagnon de recherche de Denis V. aux archives, pratique la gymnastique et participe à un club du troisième âge afin de pallier les absences de son époux. Difficile, donc, pour l'entourage de certains de comprendre et supporter cette passion envahissante.

5.2.3. « L'historien de la famille ».

Le généalogiste « historien », le plus courant des généalogistes, est celui qui, la retraite venue, se lance dans la recherche pour pouvoir expliquer aux autres – la plupart du temps ses descendants – ce qu'on ne lui a pas expliqué à lui-même dans sa jeunesse. Il s'intéresse donc exclusivement à tout ce qui a trait, de près ou de loin, à sa famille. Il veut découvrir l'histoire de sa famille, la comprendre, en connaître tous les protagonistes. Pour lui, la généalogie n'est pas une simple collection de noms, dates et lieux ; il veut connaître toute l'histoire de la famille, la reconstituer dans ses moindres détails :

« Je préfère approfondir plutôt que d'additionner des noms parce que je trouve que c'est ça l'intérêt de la généalogie, parce que si on a que des noms, des noms, des noms, c'est juste une collection quoi », Marc J. (entretien n° 25)

« J'aime reconstituer les vies, le cadre et pas uniquement étiqueter des papillons. Ça n'aurait pas d'intérêt », Jacques G. (entretien n° 7)¹⁹⁰

« la généalogie, c'est pas une liste de noms, il faut euh... il faut mettre des dates, il faut mettre s'ils savent écrire, si... enfin, leur profession, où ils habitaient, etc. C'est ça aussi qui est intéressant. », Nicole E. (entretien n° 20)¹⁹¹

¹⁹⁰ Jacques G. (entretien n°7), 78 ans, médecin généraliste, Bac+8 (diplôme de médecine), a débuté la généalogie au moment de son passage à la retraite fin des années 1980.

¹⁹¹ Nicole E. (entretien n°20), 65 ans, professeur en LEP puis en lycée, CAPES, a débuté sa généalogie fin des années 1980, début des années 1990, afin de suivre l'exemple d'une voisine dont le travail de recherche l'avait fasciné.

« la généalogie c'est pas simplement ça. C'est aussi rechercher un petit peu l'histoire de ces familles hein, l'histoire, comment ils vivaient. », Jeanne P. (entretien n° 18)¹⁹²

La généalogie n'est alors dans ce cas pas un simple passe-temps, mais davantage une quête historique concernant la lignée. À l'image de Marc J. (entretien n° 25), les généalogistes historiens déclarent aimer l'histoire « depuis toujours », autrement dit depuis l'école primaire, et voit en la pratique de la généalogie le moyen d'assouvir cette passion pour la discipline :

« Bon d'abord, c'était la passion de l'histoire, tout simplement. Au départ, c'était ça et puis bon ben la famille quoi, résoudre des choses de la famille, des choses comme ça quoi (...)
Est-ce que vous vous êtes toujours intéressé à l'histoire ?

Oui.

Même quand vous étiez enfant ?

Tout le temps. Oui, oui, oui... je suis prof d'histoire hein.

Ok, je comprends mieux. Et est-ce que vous essayez de relier la grande histoire à ce que vous trouvez dans vos recherches ?

Oui... c'est pas que j'essaie. C'est qu'en fait c'est intimement lié. »

De même, Jeanne P. (entretien n° 18) ou Gabin S. (entretien n°13)¹⁹³ racontent leur rapport à la matière histoire, qu'ils ont aimé apprendre à l'école :

« j'aimais bien l'Histoire donc je trouve que ça me... ça m'approche un peu de l'Histoire.
Effectivement. Vous avez l'impression de faire un petit peu d'Histoire avec vos recherches ?
Oui, oui beaucoup. Pas de la grande Histoire, mais à la grande Histoire j'ai toujours préféré les petites histoires. J'étais enseignante en primaire et j'aimais beaucoup raconter l'Histoire à mes élèves. », Jeanne P. (entretien n° 18)

« j'ai toujours aimé l'histoire.

Toujours ?

Toujours.

Même à l'école ?

Même à l'école. Je lis moins, mais j'ai beaucoup lu de livres.

Plutôt l'histoire locale ? Ou l'histoire en générale ?

L'histoire générale. », Gabin S. (entretien n°13)

¹⁹² Jeanne P. (entretien n°18), 58 ans, institutrice, Bac mathélem, a débuté sa généalogie dans les années 1980 en faisant un arbre généalogique sur assiette en porcelaine pour les 50 ans de mariage de ses parents.

¹⁹³ Gabin S. (entretien n°13), 72 ans, ingénieur informatique, Bac technique de mécanique générale, a débuté la généalogie dans les années 1980 alors qu'il était encore actif.

Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) relève également cet état de fait lorsqu'il explique sa propre vision de la nomenclature de la population généalogique :

« je m'en aperçois en permanence... ce que j'appelle le syndrome des rois de France qui fait que la généalogie touche des jeunes du côté de 13-14 ans, en général en 5^{ème}-4^{ème}, je crois que c'est en 4e maintenant euh... non en 5e maintenant et en 4e à ma génération euh... lorsqu'ils voient les arbres généalogiques de la succession de la guerre de Trente Ans, au moment de la guerre de Trente Ans, de la succession capétienne euh... c'est souvent à ce moment-là. Ils partent sur la généalogie des rois de France qui les fait rêver et ensuite, ils transforment l'essai en s'intéressant à la leur propre. (...) quand on gratte un petit peu, on se rend compte — et je me reconnais bien là-dedans aussi — que quelque part ce qui fascine c'est pas les rois, c'est l'organigramme. L'organigramme et l'image d'une classification. (...) un besoin de classement, de choses bien reliées par des filiations et des tableaux généalogiques. C'est comme un organigramme de société. Quelque part, ça les fascine. Les choses sont bien à leur place. »

Les généalogistes historiens n'évoquent jamais la généalogie en termes de quantité, mais toujours en termes de qualité. Ils ne collectionnent pas les identités, mais reconstituent des trajectoires, des biographies, des vies. Ils veulent comprendre l'histoire de leur lignée, justifier la place qu'ils y ont aujourd'hui, retrouver tout ce qui prouve cette histoire familiale. C'est ainsi qu'ils deviennent rapidement indispensables au sein de la famille puisqu'ils sont la mémoire, l'archiviste de lignée, consignent précieusement dans des dossiers tous les documents trouvés afin de les partager, les transmettre et éviter qu'ils ne tombent dans l'oubli.

Le généalogiste historien est un besogneux. Inlassablement, il prend en note, recopie « au propre », informatise, rédige, classe dans le but de pouvoir transmettre aux générations futures, par l'intermédiaire de ses propres descendants ou par le biais d'un dépôt aux archives. À l'image de Jacques G. (entretien n° 7) qui explique que le travail de recherche « c'est un peu un travail de moine hein quand même, un travail de fourmi ».

Il y a dans cette volonté de mettre à jour l'histoire de la lignée, dans cet acharnement à trouver puis classer les documents, dans ce besoin de transmettre l'idée d'une mise en ordre des choses à un moment de sa vie, comme une envie de

(ré)tablir la vérité une bonne fois pour toutes, de corriger les erreurs et les non-dits avant de partir. Comme une envie que tout soit en règle pour éviter qu'à l'avenir les absences du passé familial se fassent de nouveau ressentir, pour vaincre la peur de l'erreur et, davantage encore, la peur de l'oubli :

« Oui, on en parlait, mais, je sais pas, j'ai un grand regret, c'est de ne pas avoir fait parler mes grand-mères parce qu'elles m'en ont raconté des choses, mais j'ai oublié quoi, j'étais gamine, j'étais en vacances chez elle et puis bon... j'ai oublié. Et ça, c'est un grand regret parce qu'il y a des choses qu'elles auraient pu me dire euh... intéressantes et que... c'est perdu hein, c'est perdu. Vous savez, quand on dit que quand quelqu'un décède c'est une bibliothèque qui brûle, c'est vrai parce que bon c'est des connaissances... (...)

Vous gardez quand même toujours des traces papier ?

Ah mes traces papier, je les ai gardés, oui. Oui, oui.

C'est important pour vous ses preuves ?

Ah oui, oui, oui, il faut... ben oui parce que justement vous pouvez avoir fait des erreurs et c'est en reprenant le document que vous allez retrouver votre erreur et puis comme je vous disais, bon, j'ai pas pu avoir... y'a des actes qui... qu'on ne peut plus avoir », Nicole E. (entretien n° 20)

Le généalogiste historien, même s'il n'est souvent guère optimiste quant à la reprise de ses recherches par ses descendants, espère toujours que ceux-ci respecteront son travail en gardant précieusement, un peu comme un trésor de famille, ces nombreux documents :

« Je pense que par contre même s'ils ne reprennent pas le flambeau, ils ne négligeront pas ce que j'ai fait. Et euh... je me suis investie euh... », Jeanne P. (entretien n° 18)

« est-ce que vous pensez que quelqu'un prendra la relève ?

Pour l'instant, je ne pense pas. Non.

Vous aimeriez que quelqu'un reprenne derrière vous ?

Oh oui parce que... au moins, garder les documents. Oh, mais ça, je pense quand même, ma fille elle gardera les documents, oui. Mais pour continuer, je sais pas si elle sera... peut-être parce que, regardez, moi ça m'est venu quand même assez vieux. », Nicole E. (entretien n° 20)

Certains, à l'image de Germain F. (entretien n° 16), anticipent cet avenir sans leur présence en établissement directement la généalogie qu'ils réalisent au nom de leurs enfants, non pas pour gagner une génération sur l'arbre, mais en prévision de ce qu'ils vont léguer à leurs descendants. Ils laissent ainsi aux générations suivantes un travail soigné, complet, en ordre. C'est pourquoi nombre de généalogistes historiens achèvent leurs recherches par la rédaction d'un livre de famille, ou en tout cas en évoquent l'envie, dans lequel ils consignent l'essentiel de

ce que les descendants et proches parents doivent absolument savoir ou pouvoir rapidement retrouver. Ils sont ainsi assurés que leur travail leur survivra :

« Avec toutes les données que vous avez récoltées, vous n'avez jamais eu envie d'écrire ?

Si, ah si, ça, ça me trotte dans la tête, mais il faut le temps.

Vous n'êtes pas encore passés à l'acte.

Non. (...) j'ai envie d'écrire, effectivement. J'ai vu des collègues qui ont fait des... y'a une dame, là, qui a fait un livre sur son père, mais alors euh... comme ça hein. Ça, c'est merveilleux, avec des documents, etc.

Ce serait ce type de choses que vous auriez envie d'écrire, des biographies ?

Oui, des biographies, mais que de ma famille. Sur ma famille, ou bien des romans. Ça, des romans, j'en ai en tête. », Nicole E. (entretien n° 20)

« Et est-ce que vous avez essayé de rédiger quelque chose ?

Oui, je suis en train de rédiger. À la fois sur ma famille et sur l'histoire locale aussi.

Et vous avez déjà publié aussi ?

Oui c'est fait. Enfin, je suis en train, c'est pas fini. (...)

Et cette envie d'écrire vous l'aviez depuis longtemps ?

Non, mais c'est parce que c'est le simple fait de faire une synthèse. Une synthèse, c'est le fait de faire une synthèse parce que si vous accumulez des documents comme ça, ça n'a aucun intérêt. Il faut faire une synthèse qui soit euh... comment dire... intéressante à lire quoi. De chaque document il faut en tirer des renseignements et les mettre en forme parce que sinon ça n'a pas d'intérêt.

Et cette recherche, elle est essentiellement pour vous ? Ou vous pensez la transmettre à quelqu'un après ?

Oui, à la famille, bien sûr.

Et certains sont déjà intéressés dans votre famille ?

Oui, oui, oui. », Marc J. (entretien n° 25)

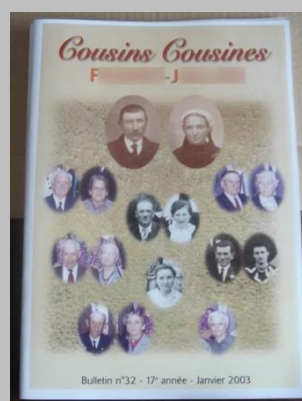
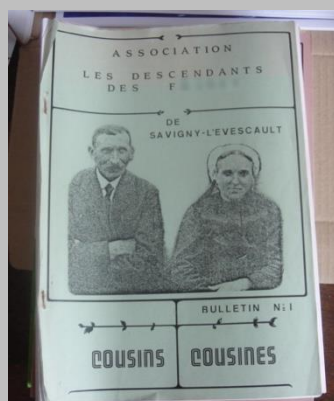
Si le généalogiste historien ne s'intéresse en général qu'à l'histoire de sa propre famille — contrairement au généalogiste original, par exemple, qui recherche pour toutes les personnes qu'il côtoie —, il n'en reste pas moins qu'il s'investit au sein de l'association de généalogie qu'il fréquente, quand il en fréquente une, afin de rendre aux autres le service qu'on leur a rendu. À titre d'exemple, Germain F. (entretien n° 16) a longtemps été président du cercle auquel il appartient — après en avoir été l'un des fondateurs —, Nicole E. (entretien n° 20) en est la secrétaire, Jacques G. (entretien n° 7) s'occupe du bureau une partie du mois et Jeanne P. (entretien n° 18) est trésorière. Elle explique d'ailleurs à ce sujet qu'elle ne conçoit pas le fait de pouvoir fréquenter une association sans s'y investir et regrette le manque d'engagement de certains de ses collègues. Elle dit ainsi :

« Ah parce que je... quand je fais partie d'une association je suis investie dans une association. Je ne saurais pas être dans une association sans faire quelque chose. J'en vois

pas... enfin, pour moi euh... bon j'ai, j'ai appartenu... je faisais avant du secourisme, j'ai fait... j'étais trésorière. (...) J'ai fait de l'aide aux personnes âgées, j'étais responsable de service. (...) c'est dommage que les autres n'en fassent pas autant »

Le généalogiste historien est également celui qui, le plus souvent, organise les réunions de famille. C'est celui qui sait motiver cousins et cousines pour que tous se retrouvent à intervalles réguliers dans un lieu chargé d'histoire ou simplement dans un bon restaurant. Il tient à jour le carnet d'adresses familial et, souvent, édite un bulletin auquel chacun est prié de contribuer en adressant des articles ou en donnant de ses nouvelles. Germain F. (entretien n° 16) à lui seul illustre parfaitement cela : tout à la fois, et non sans difficultés comme il le signale, il édite une revue familiale trimestrielle, organise un repas de famille réunissant tous les abonnés une fois par an et fait le lien entre chacun des membres de la famille qui lui donne des nouvelles.

Revue mise en page et éditée par Germain F. (entretien n°16) :



Le résultat du travail de recherche du généalogiste historien constitue en quelque sorte un début de fonds d'archives, qu'il s'agisse de revues ou d'ouvrages édités, de notes classées, de synthèses écrites ou de copies d'actes soigneusement conservées.

5.2.4. « Le généalogiste passe-temps ».

Une dernière catégorie caractérise la population des généalogistes amateurs : les généalogistes « passe-temps ». Il serait erroné de penser que seules les personnes ayant des conflits à régler dans leur histoire familiale ou désirant faire de l'histoire de façon amateur, faute de pouvoir le faire de manière professionnelle, se décident à pratiquer à un jour la généalogie. Une partie de la population des généalogistes amateurs ne la pratique en réalité que comme un simple loisir, au même titre qu'elle en pratique un ou plusieurs autre(s). Valentine D. (entretien n° 21) explique ainsi son choix de loisir :

« C'est-à-dire que quand je me suis arrêtée de travailler, je suis allée à la journée des associations et c'est là que j'ai vu la généalogie. Je me suis dit "ben ça, ça me plairait peut-être". C'est comme ça que c'est venu. »

De même, Hélène T. (entretien n° 6)¹⁹⁴ et son époux, alors qu'ils étaient en retraite, ont accepté d'aider un parent dans ses recherches et se sont laissés prendre au jeu :

« Mais ce que je peux vous dire aussi, c'est comment on a commencé. En fait, on a recherché ici dans la région des informations de notre beau-frère qui est à Saint-Malo, le mari de ma sœur. Il avait commencé et il avait du mal à trouver ici, parce que Saint-Malo ici... d'autant plus qu'il avait du mal à se déplacer. Donc il nous a dit "est-ce que vous pouvez chercher ça pour moi ?" On a dit "bon d'accord, pour te faire plaisir". Et puis en deux trois mois, on est tombé dedans... on était tombé dedans, dans la potion magique. Impossible de s'en sortir (*rires*) et puis on a trouvé, trouvé, trouvé »

Le fait que la généalogie soit envisagée comme un passe-temps n'empêche pas les individus de se passionner pour la généalogie et de la pratiquer de manière

¹⁹⁴ Hélène T. (entretien n° 6), 61 ans, assistante sociale, Bac, concours des impôts, école d'assistante sociale, a débuté la généalogie au milieu des années 1990 pour aider un parent qui recherchait des ancêtres dans la région alors qu'il était géographiquement éloigné.

très sérieuse, à la manière des généalogistes historiens. Les deux principales différences qui caractérisent les généalogistes passe-temps des généalogistes historiens sont les raisons qui les ont conduits à la généalogie – il ne s’agit pas de combler les lacunes de l’histoire familiale ou de réaliser un travail d’historien amateur proche de l’histoire découverte sur les bancs de l’école, mais bien d’occuper un temps libre, de trouver un loisir permettant de combattre l’ennui et/ou la solitude – et le fait qu’il garde toujours en mémoire - et qui se traduit dans le discours – que la généalogie n’est pour eux qu’un passe-temps parmi d’autres, qu’aujourd’hui ils recherchent leurs ancêtres, mais que demain ils jardineront ou iront à la pêche.

Ils aiment chercher et reconstituer leur lignée, ils avouent volontiers y consacrer beaucoup de temps :

« C’est un passe-temps qui me prend beaucoup de temps. C’est ce qui me... ce qui m’intéresse. De ça, et de lire des livres d’histoire », Béatrice U. (entretien n° 24)

« ça passe le temps (...) quand j’ai mis le nez dedans, après c’est... c’est pour ça, d’ailleurs, je m’attendais à un truc comme ça... c’est pour ça que j’ai attendu la retraite parce que quand on est dedans, on est dedans », Richard N. (entretien n° 12)¹⁹⁵

Leur vision de la généalogie est proche de celle des généalogistes historiens. Pour eux, la recherche d’ancêtres doit être qualitative, sourcée, organisée et peut donner lieu à des publications :

« je cite mes sources beaucoup plus qu’au début. Au début, y’a beaucoup de choses que je ne notais pas parce que je me disais “mais pourquoi ? Ça n’a aucune importance”. Mais j’ai compris aussi que quand on fait des recherches, si on ne trouve pas avec une branche, il faut faire les autres branches pour trouver... pour remonter. (...) Qu’est-ce que je vais en faire ? (...) Ben je sais pas. Pour moi personnellement oui, pour ma satisfaction personnelle. Je me dis qu’un jour il faudrait que je publie quelque chose, sur cette fameuse branche. Je sais pas, je le ferai peut-être. Peut-être qu’un ou deux historiens vont s’intéresser, je sais pas. Y’en a un qui peut-être est intéressé.», Béatrice U. (entretien n° 24)

« *Qu’est-ce qui vous plaît le plus dans la généalogie en fait ?*

Ben savoir leur euh... leur situation.

Vous avez l’impression de les connaître vos ancêtres ?

Ah oui, j’ai l’impression. On a l’impression qu’on vit avec (*rires*). », Valentine D. (entretien n° 21)

¹⁹⁵ Richard N. (entretien n° 12), 62 ans, ouvrier mécanicien : découpe et formatage de pièce unique, CAP (mécanique de précision), a débuté la généalogie au moment de son passage à la retraite en 2005.

L'exemple d'Augustin H. (entretien n° 23) démontre bien que la généalogie peut être à la fois considérée comme un simple loisir et être pratiquée de manière très rigoureuse :

« j'en fais par plaisir. Mais, je le fais au même niveau que... moi je sais pas, que je fais de la lecture ou que je fais de la musique »

« Ah moi, j'ai des photocopies de tout ce que je trouve.

Vous prenez également les références des registres où vous trouvez les actes ?

J'ai les photocopies et sur les photocopies, j'ai la référence si vous voulez. Ou si ces des informations que j'ai trouvées dans un autre endroit, effectivement je les note. Enfin, je veux dire, tout historien... je ne suis pas historien de formation, mais tout historien note ses références. Sinon, ça vaut rien. »

« il est comme un chroniqueur, au sens authentique des choses. C'est un chroniqueur, y a des petits bouts d'histoire euh... des petits bouts d'histoire locale euh... c'est pas des gros trucs si vous voulez, le généalogiste il a des petits bouts d'histoire locale. Euh... donc, il aperçoit des petits bouts d'histoire. Et puis à travers les actes, il aperçoit des événements qui se passent, quelquefois. Il a pas l'Histoire. Il a euh... des petits morceaux (...) la généalogie c'est un grand puzzle dans lequel vous ne savez pas combien il y a de pièces, vous savez pas à quoi ressemblent les pièces et vous savez pas où elles vont. Voilà, vous avez la réponse à tout là-dedans. Ce qui veut dire qu'il y a un aspect de recherche de ces pièces, l'enquête, qu'il y a un aspect de reconnaissance des pièces, donc lecture des documents qui va vous enseigner un certain nombre de choses sur les individus et leur contexte, et puis il y a tout un aspect reconstitution du puzzle euh... qui là va vous donner votre généalogie. Donc, c'est un grand puzzle. »

Autrement dit, le généalogiste passe-temps ne consacre pas tout son temps libre à la généalogie, mais lorsqu'il la pratique il le fait de manière très professionnelle. Mais la généalogie ne reste pour lui qu'un loisir au même titre que les autres :

« Vous avez d'autres loisirs que la généalogie ?

Oui, je fais de la photo (rires). Vous voyez, on tourne autour du pot. Je fais de la photo et puis... oui, j'aime bien tricoter et... ah mes fleurs ! Je jardine beaucoup. Je le fais pas autant que je voudrais », Nicole E. (entretien n° 20)

« Et ça vous prend beaucoup de temps par semaine ?

Tous les hivers. L'été : jardinage ! (rires). Il y a nos petits-enfants aussi, les voyages... (...) c'est nos premiers jours de novembre aujourd'hui », Hélène T. (entretien n° 8)

« C'est variable, quand il fait soleil je ne me renferme pas aux archives (rires). Alors donc, l'hiver, disons que je vais aux archives départementales deux demi-journées (...) Ben, le jardin, parce que j'ai quand même un parc assez grand autour de la maison, alors... Les arbres fruitiers euh... », Richard N. (entretien n° 12)

Beaucoup des généalogistes passe-temps fonctionnent par saison : l'hiver est consacré à la généalogie, puisque le froid et le mauvais temps ne permettent pas d'exercer une activité en extérieur, et la belle saison est consacrée aux autres loisirs, le plus souvent le jardinage. Les généalogistes passe-temps expriment cette envie qu'ils ont de ne pas s'« enfermer » aux archives alors qu'il est possible de profiter de l'extérieur.

Quoi qu'il en soit, la généalogie doit rester distrayante pour les généalogistes passe-temps, autrement elle lasse et est mise de côté en attendant de retrouver l'envie de recommencer à chercher, comme l'explique très clairement Hélène T. (entretien n° 6) :

« Et puis y'a des moments j'en ai marre. Je dis "j'en ai marre". Si par exemple je suis allée quatre fois aux archives ou trois fois ici et que j'ai rien trouvé, je dis "j'en ai marre, c'est fini je trouverai rien". Hop, je laisse tomber. Et puis au bout d'un moment je m'y remets, mais euh... on a besoin pour continuer euh... on a besoin de la carotte. Vous voyez ? Il faut un petit peu trouver quelque chose de temps en temps parce que autrement euh... pff...

Ça devient lassant.

Oui ça devient lassant. Bon vous avez la solution que disait mon mari, c'est de chercher pour les autres. Mais... *(d'un air peu convaincu)* »

L'exemple d'Hélène T. montre bien la différence de rapport à la généalogie qui existe entre les généalogistes passe-temps et les autres généalogistes amateurs. Alors que ces derniers s'affairaient pour une association ou pour d'autres généalogistes, n'arrêteraient pas de chercher simplement parce qu'ils ne trouvent plus pour eux, Hélène T. préfère mettre de côté la recherche d'ancêtres pendant quelque temps, se consacrer à un autre loisir et reprendre quand la curiosité et l'envie seront de retour.

Avec les généalogistes passe-temps, à la différence des généalogistes originaux par exemple, est aussi véhiculée l'idée qu'il faut savoir « sortir » de la généalogie, comme l'exprime Marie C. (entretien n° 3), pour faire autre chose :

« Madame : À un moment donné faut s'arrêter hein parce qu'après euh... ça vous envahit après.

Monsieur : Alors, c'est passé à la généalogie, maintenant ça fait deux mois que la généalogie, ça s'est arrêté et elle commence à vouloir reprendre le bip.
Eh oui, mais c'est parce qu'il faut bien avoir une activité quand même.
Madame : Il faut changer un petit peu pour se... parce que c'est vrai que c'est envahissant.
Faut pas trop se laisser dépasser par les... »

« Madame : Pareil. C'est pareil. Voyez, j'avais une autre passion avant.

Ah bon ?

C'était la détection.

Ah c'est amusant... et original surtout. C'était votre truc ?

Oh là oui... et depuis longtemps. Ça fait trente ans. Je cherchais dans la terre. Mes enfants labouraient vous voyez et je cherchais derrière et puis je détectais. Les pointes euh... c'est très amusant. Les pointes, les pièces, les dés, les euh...»

C'est ainsi que Jules A. (entretien n° 9) et Hélène T. (entretien n° 6), en plus des traditionnels jardinage et promenade, fréquentent l'université interâge :

« à l'université interâge euh... y'a une dame qui s'appelle Nicole Pellegrin qui fait faire des recherches, j'ai vu ça, par exemple sur telle région ça va être euh... je sais pas, le protestantisme dans telle commune ou je sais pas quoi moi euh... les enfants abandonnés sur une région euh... on fait ça à la (?) de Poitiers hein. On fait des recherches. Au sein de l'université, y'a une dame qui fait ce type de recherches.

Vous fréquentez l'université interâge alors.

Oui, on en fait partie. Ah oui, tous les jeudis y'a une conf' et puis après y'a des ateliers euh... auxquels on peut participer. », Hélène T. (entretien n° 6)

« je fais aussi partie du groupe de l'université interâge, du groupe "Faire l'histoire" de madame (Pellegrin ?). Et bon ben on a édité un livre là sur la paléographie dernièrement, et auquel j'ai participé aussi, parce qu'on a travaillé un an », Jules A. (entretien n° 9)

Le généalogiste passe-temps s'intéresse donc à la généalogie, se passionne même, mais sait passer à autre chose régulièrement, n'en oublie pas ses autres loisirs qu'il pratique au même titre que la généalogie. Qu'il s'agisse de lecture, promenades, photographie, détection de métaux, université interâge ou jardinage, le généalogiste passe-temps sait se détacher de la recherche d'ancêtres afin de se réaliser dans d'autres activités, contrairement au reste de la population des généalogistes amateurs qui pratique exclusivement la généalogie.

* * *

Il est donc possible de catégoriser la population des généalogistes amateurs qui semble pourtant, au premier abord, plutôt hétérogène. Ces quatre grands types – généalogiste original, généalogiste collectionneur, généalogiste historien et généalogiste passe-temps – reflètent l'ensemble de la population amateur et permettent ainsi d'en saisir la structure. Cependant, il ne faudrait pas croire que ces catégories sont étanches et bien distinctes les unes des autres. Au contraire, ces dernières ont des frontières poreuses qui voient certains amateurs passer d'un type à l'autre.

Par exemple, Denis V. (entretien n° 10) qui, originellement, se trouve dans la catégorie « généalogiste collectionneur » a étendu sa collection à tous documents concernant sa famille – état civil, actes notariés, justice – alors que la plupart des généalogistes collectionneurs se contentent des registres d'état civil, flirtant ainsi avec les réalisations des « généalogistes historiens ». Mais si l'on tient compte du discours de son épouse, celui-ci se retrouve davantage dans la catégorie « généalogiste original » puisqu'il semble ces dernières années se consacrer entièrement à la généalogie, sans pouvoir « décrocher », ne serait-ce qu'une journée par semaine. Ce qui le classe parmi les généalogistes collectionneurs, c'est à la fois le fait qu'il soit passé à la généalogie après avoir terminé une autre collection et le fait que, en dépit de cette évolution dans ses recherches, il envisage toujours la généalogie comme une collection d'ancêtres et d'actes y attendant.

Les frontières délimitant les catégories de généalogistes amateurs ne sont donc pas étanches, bien que clairement définies, comme le montre l'exemple de Denis V. (entretien n° 10). Mais ce dernier n'est pas le seul. En effet, Fabrice B. (entretien n° 11), généalogiste collectionneur, pourrait être considéré sur certains aspects en tant que généalogiste original, le discours d'Augustin H. (entretien n° 23) rappelle parfois celui des généalogistes collectionneurs ou Valentine D. (entretien n° 21) pourrait être épisodiquement perçue comme généalogiste originale.

De même que la porosité des frontières délimitant les catégories de population amateur, il existe des thèmes transversaux définissant davantage la population des généalogistes amateurs dans sa globalité que dans ses particularités. Ainsi, deux thèmes importants reviennent tout au long des entretiens : la place de l'informatique et les rencontres générées par la recherche d'ancêtres.

Toutes les personnes interrogées dans le cadre de ces recherches ont abordé le thème de l'informatique en généalogie, qu'il s'agisse de la glorifier ou, au contraire, de s'en détacher totalement. À l'exception d'un irréductible, Augustin H. (entretien n° 23), qui proclame haut et fort qu'il ne passera jamais à l'informatique :

« moi je fais partie... je suis non informatisé, pour des raisons volontaires. Je n'ai pas envie d'être informatisé, alors que je suis informaticien de formation euh... (*rires*). Professionnellement, j'ai été informaticien pendant un certain nombre d'années. Parce que y'a pas lieu d'être informatisé. Euh... moi j'aime bien manipuler du papier »

La totalité des généalogistes amateurs est confrontée à l'informatisation de sa pratique, contrainte ou volontaire. Une minorité des généalogistes amateurs, tels Louis M. (entretien n° 8) et Marie C. (entretien n° 3) se voient imposer l'informatique par l'intermédiaire d'un conjoint ou, plus simplement, des archives numérisées qui ne sont plus disponibles en version papier. Dans ce cas, ce ne sont pas eux qui, directement, s'équipent ou effectuent des recherches via internet, mais des proches qui le font à leur place. Il n'en reste pas moins qu'au niveau de leur pratique l'informatique tient sa place. Mais l'immense majorité des généalogistes amateurs, aujourd'hui, ne conçoit pas la recherche d'ancêtres sans informatisation, comme le montre le succès des conférences de Pierre-Valéry Archassal, spécialiste reconnu du domaine¹⁹⁶.

¹⁹⁶ cf. observation réalisée lors de *Genealogia*, la biennale de généalogie organisée par Jean-Louis Beaucarnot, espace Champerret, Paris, p.683. Pendant deux jours et demi, Pierre-Valéry Archassal s'est chargé de l'atelier « initiation à la généalogie » de la biennale. Il a en tout animé quatorze ateliers, soit en toutes les heures et demie, durant les heures d'ouverture du salon. Le but de ces séances « non-stop » d'initiation et de sensibilisation ? Pour la plupart des personnes présentes, rencontrer et écouter un véritable professionnel de la généalogie, reconnu de tous les généalogistes amateurs à travers ses nombreux ouvrages et travaux de recherches généalogiques, expliquer comme s'y prendre pour effectuer des recherches généalogiques, et notamment en ligne puisqu'il s'agit là de sa spécialité.

Le généalogiste amateur est donc « on-line », il possède un ou plusieurs ordinateurs et disques durs, qu'il a généralement acquis spécifiquement pour ses recherches, à l'image de Pierre C. (entretien n° 4) ou de Valentine D. (entretien n° 21), qui n'avait pourtant jamais touché un ordinateur auparavant :

« Monsieur : Oui ben pour moi c'est assez nouveau parce que moi je suis sur internet y'a 4-5 ans maintenant. C'est tout.

Madame : Même pas...

Monsieur : On s'y est mis là...

Madame : Trois-quatre ans.

Monsieur : Oh plus que ça... plus que ça Marie. Enfin bon... et euh... les archives !

Vous vous y êtes mis pour la généalogie ?

Monsieur : Ah oui, ah oui. On a les arbres généalogiques des archives. J'ai un logiciel qui s'appelle Nimegue où j'ai dix-huit ou dix-neuf mille actes dessus, je peux vous montrer. J'ai beaucoup de choses dessus moi, c'est tout sur mon ordinateur. C'est aussi sur des CD hein. J'ai à peu près quatre mille photos d'actes sur mon ordinateur là. Je les sors sur CD euh... quand j'en ai trois ou quatre cents je les mets sur un CD, mais elles sont quand même sur mon ordinateur. (...)

Donc alors vous vous êtes équipés en informatique exprès pour la généalogie ou alors est-ce que vous aviez commencé à vous équiper un peu avant ?

Monsieur : Non... pour la généalogie.

Alors, vous êtes de véritables mordus...

Monsieur : Pour la généalogie nous on a acheté l'ordinateur... » (Pierre C., entretien n° 4)

« Et vous vous êtes équipée pour la généalogie alors.

Ah ben moi c'est récent hein... ça fait quinze jours que j'ai pris internet. Alors, je m'y mets, mais...

Et ça vous plaît ?

Ah oui.

Vous trouvez beaucoup d'informations ?

Ah oui. Je trouve que c'est un vrai plaisir de naviguer sur internet, mais je suis débutante hein.

Et vous vous en servez surtout pour la généalogie ? Ou pour tout ?

Non, pour le moment c'est pour la généalogie » (Valentine D., entretien n° 21)

Le matériel est dernier cri et l'apprentissage compliqué. Les personnes les plus âgées, à l'image de Valentine D., 82 ans, expliquent ce passage à l'informatique par le fait qu'à leur âge les déplacements en archives ou en cercles sont de plus en plus difficiles et que l'informatique, et en particulier internet, reste le meilleur moyen pour elles de continuer la généalogie chez elles, à leur rythme.

De même, le généalogiste « on-line » a souvent testé tous les logiciels de généalogie disponibles sur le marché, est capable de conseiller le meilleur, sans pour autant avoir trouvé celui de ses rêves :

« J'ai un logiciel qui s'appelle Nimegue où j'ai dix-huit ou dix-neuf milles actes dessus (...) Oui Heredis je l'ai eu, mais c'est pas ça. Moi j'ai Geneatique là et c'est mieux. C'est mieux.

J'ai pas le dernier modèle Geneatique là. J'ai le 2004. Ils ont sorti le 2006 là, mais bon, ça n'apporte pas grand-chose. », Pierre C. (entretien n° 4)

Il possède naturellement scanner et appareil photo numérique grâce auxquels il a numérisé tous ses actes et photos d'ancêtres qu'il a ensuite retouchés avec un logiciel spécifique pour en tirer des épreuves plus belles que les originales, à l'image de Pierre C. (entretien n° 4) :

« Il est gratuit et moi je le trouve merveilleux parce que ça permet de modifier les photos, de les éclaircir, de faire ce qu'on veut, de les couper, on peut les envoyer par email. (...) Alors le logiciel que je voulais vous montrer, c'est celui-là. Mais ce que je voulais vous montrer, c'est les actes de... c'est Picasa de Google. Alors... généalogie de Marie... voilà. (...) c'est le numéro de la photo hein. On va en prendre une si vous voulez. (...) on va l'agrandir. Oulala... ça va pas moi, j'ai fait une bêtise. Voilà... « Afficher ». Voilà... on va l'agrandir. On peut faire ce qu'on veut. On la promène. Bon, voilà. (...) *Et donc ces actes après vous les retouchez. Vous changer les couleurs, etc. pour pouvoir les rendre plus lisibles.*

Je peux faire ce que je veux par ici. Je peux mettre un éclairage... éclairage d'appoint, contraste euh... je peux faire ce que je veux. Je peux en faire ce que je veux. Je peux les imprimer, les envoyer par euh... il est sensationnel. C'est un logiciel qui est tout récent (...) vous voyez là je peux éclaircir. Bon... économie d'encre ; j'ai une laser euh... une imprimante laser euh... noir et blanc bien sûr, mais économie d'encre »

Il est très fier de montrer son matériel – toujours dernier cri – et aime le comparer à celui de ses collègues :

« Alors, voilà le petit appareil que je me suis acheté avec un zoom de 10... Oh ! je m'en sers pas, mais surtout la macro. J'ai une macro de 80. Ça me permet de prendre des documents assez euh... voilà. (...) Celui de Charles R. faisait des photos un peu moins nettes, il me semble. (...) Je sais pas. Moi c'est un Kodak.

Quel outil...

Ah ben spécial archives hein. C'est avec ça que je prends toutes les photos que vous avez vues.

C'est vrai qu'elles sont belles.

Ah oui, oui. On fait de très belles photos. », Pierre C. (entretien n° 4)

Il a parfois même créé son propre site internet où toute sa généalogie est consultable et ne cesse, jour après jour, de l'améliorer :

« L'idée de mon site est de proposer des sources à tout le monde. Tout le monde peut saisir des actes et être contributeur », Fabrice B. (entretien n° 11)

Les moins experts d'entre eux se contentent d'un arbre en ligne sur un site internet type Geneanet. Il participe à plusieurs forums et correspond sur le Net avec d'autres généalogistes dans le monde entier :

« Je suis en contact par mail avec un cousin Chilien “Christian B.” et sur des sites espagnols, j’ai trouvé des gens se posant des questions sur l’origine du nom B. », Fabrice B. (entretien n° 11)

« Monsieur : Et alors j’ai connu là un cousin...

Madame : Voilà, c’est qu’on se trouve des cousins.(...)

Monsieur : Dans huit jours, on a un cousin d’Amérique qui vient nous voir. Il vient des États-Unis, d’ailleurs il doit être déjà parti, il doit être en Angleterre actuellement. Il va passer trois ou quatre jours chez nous », Pierre C. (entretien n° 4)

Il est toujours content de fournir des tableaux d’ascendance ou de cousinage à jour qu’il transmet par transferts de fichiers via internet, clés USB ou CD-ROM :

« Mon cousin que j’ai découvert dernièrement dans l’île d’Oléron euh... il est natif de Saint-Ciers et euh... on est cousin vraiment de près hein. Et je vois depuis... y’a combien que je le connais maintenant ? Y’a moins d’un mois... on a déjà échangé un dossier comme ça. (...) Je travaillais pas mal à l’époque pour une cousine euh... de Saint-Étienne, une cousine à Marie, qui souvent me demandait le mardi de lui trouver cinq six actes, le vendredi encore cinq six autres. Oh je lui ai bien trouvé quatre à cinq cents actes à cette cousine. Bon ensuite j’ai travaillé un peu pour un cousin à moi, généalogique, Fabrice B... c’est un jeune informaticien qui habite dans l’Isère, et lui je lui ai trouvé des actes de notaires. », Pierre C. (entretien n° 4)

Certains d’entre eux sont devenus les piliers indispensables des associations pour lesquels ils initient à l’informatique les débutants et dépannent ceux qui sont confrontés à des problèmes d’ordre technique. Ces généalogistes « 2.0 » sont souvent à l’origine de l’informatisation des dépouillements systématiques effectués par les adhérents, mais aussi de leur consultation sur Internet, tels Gabin S. (entretien n° 13) pour l’association de Poitiers qui s’occupe de la maintenance du site, ainsi que Jacques G. (entretien n° 7) et Jules A. (entretien n° 9) qui répondent aux demandes en ligne des adhérents, ou Denis V. (entretien n° 11) pour l’association d’Angoulême qui forme des équipes de relevés systématiques informatisés d’actes.

L’informatique est donc très présente en généalogie, et ce, à tous les niveaux. Qu’il s’agisse essentiellement de sauvegarder les données trouvées au cours de recherches, comme Nicole E. (entretien n° 20), ou de réaliser entièrement ses recherches via internet, comme Diane K. (entretien n° 27) :

« vous m’avez dit qu’au début vous travaillez sur fiches parce que l’informatique n’était pas développée, mais dès que ça a été possible vous vous êtes mise à l’informatique ?

Oh oui, pratiquement. D’abord, parce que c’était un cadeau qu’on m’a fait (rires) et puis je me suis mise à l’informatique, alors je reconnais que c’est pratique, hein, effectivement,

parce que j'écris de plus en plus mal donc euh... bon. Et puis avec le développement d'Internet, pour faire des recherches euh... oui », Nicole E. (entretien n° 20)

« j'ai un dossier comme ça, je peux vous le montrer, comme je... comme j'ai commencé euh... donc euh... manuscrit, avec des papiers et tout, donc j'ai quelque chose d'assez épais, mais euh... depuis que je me suis lancée là, je le fais plus, c'est la fainéantise. Je sais pas si c'est très bien, j'en ai jamais parlé avec les membres de l'église, mais moi... j'ai confiance, je sais que ce site il est là quelque part sur un serveur et que je peux toujours avoir accès donc je ne le fais plus, moi, personnellement », Diane K. (entretien n° 27)

De créer un site de partage, comme Fabrice B. (entretien n° 11), d'échanger des documents, comme Pierre C. (entretien n° 4), ou d'aider les autres par l'intermédiaire du site de l'association, comme Gabin S. (entretien n° 13), Jacques G. (entretien n° 7), Jules A. (entretien n° 9) ou Denis V. (entretien n° 11). L'informatique est donc une constante en généalogie qui se retrouve dans toutes les catégories de la population des amateurs, même chez les « originaux » qui, à l'image de Charles R. (entretien n° 2) sont équipés et utilisent l'informatique régulièrement :

« Et sans réfléchir j'ai mis tout ce que j'avais dessus pour dégager l'intérieur parce que c'était presque plein... dans l'ordinateur, vous savez, ça se complète et à un moment donné, ça bafouille, ça veut plus rentrer même s'il y a un peu de place. Alors, j'ai mis sur un disque dur qui couvre largement, et il m'a tout mis dessus, mais je peux plus consulter. Alors j'ai des éléments... alors y'a une méthode... alors comme il a rien à foutre parce qu'il est handicapé des reins, il s'est fait opérer de la colonne vertébrale c'est quand même délicat et bon, devant un ordinateur... et puis il est passionné par ça. Mais moi j'y connais rien.

Je ne critiquerai pas, parce que moi j'ai un logiciel de généalogie, c'est Heredis, et je ne m'en sers jamais parce que je ne sais pas faire, je trouve ça trop compliqué.

Ah bon, c'est pourtant simple. Euh... Et Heredis, je crois que c'est pas le meilleur. Je l'ai eu à un moment donné et j'ai fini par l'enlever.

Je trouve que ça n'est vraiment pas pratique de naviguer à l'intérieur.

Ouais, mais c'est Geneatique le plus à même aujourd'hui »

L'autre thème régulièrement abordé par les généalogistes amateurs est celui de la rencontre. La généalogie est en effet vecteur de sociabilité, favorise la rencontre, invitent les personnes au dialogue, comme le montre l'exemple de Charles R. (entretien n° 2) qui connaît « tous les anciens ». Les généalogistes ont la réputation d'être bavards ; c'est d'ailleurs la première description qu'en font les historiens qui fréquentent les archives : ils sont bruyants et bougent beaucoup —

contrairement à l'historien, ascète des archives —. Les généalogistes amateurs ont tout leur temps, ils sont aux archives pour se détendre, pour pratiquer leur passion, retrouver leurs camarades de recherches qu'ils côtoient régulièrement et qui, souvent, font partie des mêmes cercles qu'eux. Cette atmosphère contribue à construire le dialogue. Si l'on ajoute à cela les longs temps d'attente entre deux distributions de documents et les arrivées continues de généalogistes tout au long de la journée, on obtient des rencontres, des conversations et de multiples déplacements en des lieux traditionnellement bercés de silence.

La majeure partie des généalogistes amateurs rencontrés soulignent spontanément le fait que cette pratique leur permet de rencontrer beaucoup de personnes, de se faire des amis. C'est une des choses qu'ils préfèrent dans la généalogie :

« Et nous maintenant aux archives on a fait des connaissances. On connaît un monde fou. On connaît du monde. On y va on est connu. On a un tas d'amis là (*rires*). », Pierre C. (entretien n° 4)

« Alors maintenant c'est rigolo, parce qu'on se fait quand même des amis... quand on vient vous voir (*parlant au responsable*) ou quand on va aux archives, on se fait des amis et souvent... (...) Ça permet de faire des rencontres. », Hélène T. (entretien n° 6)

« lorsque je suis venu en Charente en mars dernier, j'ai rencontré les généalogistes que j'avais dépannés. Et on voyait que certains étaient très contents de ce que je leur avais apporté. Aux archives, j'ai passé mon temps la dernière fois à rencontrer les gens. Cela donne du baume au cœur. », Fabrice B. (entretien n° 11)

« ça permet quand même de... comme je vous l'ai dit, j'étais pris par mon boulot, moi, je suis pas le seul hein, et ça permet de reprendre contact. On a des cousins partout. La preuve, c'est que si on discute avec quelqu'un là, on est cousin (...) Et puis comme ça, ça permet de discuter », Richard N. (entretien n° 12)

« je suis pas toute seule, je retrouve des amis.
Dans le cercle vous vous êtes fait des amis ?
Oui, dans le cercle oui. », Valentine D. (entretien n° 21)

La pratique de la généalogie tout entière est propice à l'échange : le fait qu'il n'y ait pas de formation officielle à la généalogie incite les novices à rencontrer et interroger les initiés, les cercles souvent influents localement amènent leurs adhérents à échanger au cours de leurs recherches, les forums internet développent l'entraide. Cette nouvelle sociabilité au moment du passage à la retraite, c'est soit ce que les personnes qui débutent une généalogie recherchent en partie, soit ce

qu'ils découvrent et apprécient en pratiquant. La généalogie dans ce cas, recrée sur le temps des loisirs le lien social que ces personnes pouvaient trouver sur leur lieu de travail ou au sein de leur famille lorsque les enfants vivaient encore au sein du foyer. La pratique de la généalogie, donc favorise et facilite la création de lien social et c'est en grande partie pour cela qu'elle est tant appréciée des amateurs.

La population des généalogistes connaît donc plusieurs distinctions, et ce, à des niveaux différents :

Tout d'abord, une première différenciation s'opère entre savants et profanes de l'histoire. Autrement dit, comme le rappellent Claude Grignon et Jean-Claude Passeron dans *Le savant et le populaire*¹⁹⁷, la culture savante désigne des pratiques qui requièrent des dispositions liées à un haut niveau d'instruction, contrairement à la culture profane où les hiérarchies culturelles dominantes se voient altérées, voire inversées. L'histoire en tant que discipline universitaire fait partie de cette culture savante légitime — c'est-à-dire reconnue par tous comme étant supérieure — et plus restreinte, puisque pratiquée par ceux et celles qui appartiennent le plus souvent aux classes dominantes et qui possèdent les connaissances des œuvres intellectuelles, scientifiques ou artistiques. La pratique de la généalogie, quant à elle, se situe du côté profane de la culture, puisqu'elle tente de s'appropriier des techniques et des savoirs en provenance de la culture historique savante. Par la banalisation qu'ils font du travail de documents devenus historiques avec le temps, les généalogistes emprisonnent chaque jour un peu plus l'histoire dans leurs documents, l'associant à leurs ancêtres, à leur famille. L'histoire n'est plus pour eux une science nécessitant connaissances et apprentissage, elle est leur objet de loisir, le lien qui les rattache à leurs familles. Les profanes s'approprient ainsi l'histoire. En retour, l'histoire se distingue des pratiques profanes par sa posture, ainsi que le souligne Antoine Prost :

« Ce qui définit l'histoire n'est pas les objets qu'elle étudie, mais le regard que l'historien porte sur eux. Le propre de l'histoire n'est donc pas de l'ordre de la méthode, mais de l'interrogation: celle qui porte sur le changement dans le temps »¹⁹⁸.

Une fois cette première différenciation comprise, de nouvelles distinctions apparaissent au sein même de la population des généalogistes et la divisent. Ainsi se pose la question de la professionnalisation et de l'amateurisme généalogiques.

¹⁹⁷ GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éditions du Seuil, collection Hautes Études, 1989.

¹⁹⁸ PROST Antoine, *op. cit.*, p. 80.

En effet, étudier la population des généalogistes conduit, comme l'écrivent Florence Weber et Yvon Lamy, à :

« Réfléchir de l'intérieur sur les pratiques *amateurs*, rencontrer des passionnés qui revendiquent un statut secondaire, une identité seconde préservée des contraintes matérielles et des compromis institutionnels, amène à s'interroger sur la dualité des critères de définition d'une activité professionnelle : une compétence reconnue et garantie par une institution ; une source légitime de revenus »¹⁹⁹

Il s'agit donc de comprendre une division entre professionnels de la généalogie, ceux qui vivent de cette pratique – généalogistes successoraux, généalogistes familiaux et entrepreneurs généalogiques – et amateurs qui pratiquent sur un temps de loisir – généalogistes originaux, généalogistes collectionneurs, généalogistes historiens et généalogistes passe-temps —. Mais il s'agit aussi de comprendre une sous-classification parallèle, officieuse, qui voudrait que parmi les généalogistes professionnels, les généalogistes successoraux, proches du droit, soient plus professionnels que les généalogistes familiaux, proches des amateurs, ou que parmi les généalogistes amateurs, les généalogistes originaux ou historiens réalisent des travaux reconnus par les autres généalogistes comme étant plus sérieux puisque plus approfondis et documentés.

L'étude de la population des généalogistes est donc l'étude des degrés de professionnalisation ou d'amateurisme d'une pratique culturelle populaire amateur qui emprunte son savoir-faire à une culture savante dominante.

¹⁹⁹ WEBER Florence et LAMY Yvon, *op. cit.*, p.5.

Troisième partie :
**La généalogie, une pratique
culturelle démocratisée.**

Que signifie pour un individu travailler autour de sa lignée, de sa mémoire familiale ? Pierre Bourdieu, dans sa critique de l'illusion biographique, décrit le cheminement de compréhension, de mise en ordre et de synthèse qu'effectue le généalogiste lorsqu'il pratique, avant même de pouvoir modéliser l'arbre final qui met en valeur son travail de recherche. Il y souligne qu'au-delà de la simple collecte d'ancêtres, la généalogie est une modélisation de l'espace de la parenté, une mise en forme de la mémoire familiale.

« la généalogie (...) substitue un espace de relations univoques, homogènes, établies une fois pour toutes, à un ensemble spatialement et temporellement discontinu d'îlots de parenté, hiérarchisés et organisés conformément aux besoins du moment et portés à l'existence pratique par à-coups »²⁰⁰

Mais qu'exprime cette construction de la mémoire, cette quête de l'identité familiale ? Est-elle consciente ? Réfléchie ? Et plus simplement encore, comment s'effectue-t-elle concrètement ? Quels lieux sont prospectés ? Qui est interrogé ? Comment le généalogiste choisit-il les documents à consulter et ce qu'il doit en retenir ? Une fois ce travail exhaustif de recherche réalisé, que deviennent ces données, ces noms, dates, lieux, métiers et anecdotes recueillies ? Un arbre ? Un article ? Un ouvrage ? Ce sont toutes ces questions qui sont abordées dans cette partie de la réflexion portant sur la pratique généalogique, pour tenter de comprendre pourquoi – au sens de « dans quel but » et de « pour quelles raisons » — et comment les généalogistes font de la généalogie, mais également ce qu'elle devient – au sens de « ce que les généalogistes en font » — par la suite, et saisir enfin ainsi quelle influence elle a sur leur vie.

L'engouement récent des individus pour la généalogie marque une « volonté d'emprise sur le passé »²⁰¹, ainsi qu'un besoin d'enracinement face à l'effacement de repères familiaux, sociaux ou géographiques. Ce besoin d'en savoir plus sur son histoire familiale personnelle résulte à la fois d'une volonté de « ressourcement

²⁰⁰ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.141.

²⁰¹ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.186.

originel »²⁰² et du besoin d'affirmation d'une nouvelle position dans la société. Pour ce faire, le généalogiste mobilise l'ensemble de sa mémoire généalogique, au sens où l'entend Anne Muxel²⁰³, démontrant ainsi le degré de reconnaissance de sa parenté et mobilisant un certain nombre de repères pour « donner forme et configuration à sa parentèle »²⁰⁴. Maurice Halbwachs, à ce sujet, a mis en avant que la mémoire familiale véhicule des notions, des images, des sentiments et des règles de fonctionnement. Cette mémoire rattachée à une génération s'estompe lorsqu'un individu quitte sa famille pour en fonder une autre. Une nouvelle mémoire propre à cette seconde génération prend alors forme. À terme, seuls quelques fragments de la mémoire des grands-parents sont transmis aux petits-enfants à la troisième génération²⁰⁵. C'est la mobilisation de cette mémoire faite d'oublis, d'arrangements, de redistributions des rôles, de valorisation ou de dévalorisation d'une lignée par rapport à une autre — selon les intérêts de chacun — qui donne à la généalogie sa direction et à l'arbre sa forme. Les individus qui peuplent la mémoire du généalogiste sont « le résultat d'une sélection partielle, opérée à chaque génération, au niveau individuel ou au niveau collectif, en fonction d'enjeux affectifs, symboliques ou sociaux que l'on ne peut pas toujours identifier. Car la mémoire permet tout aussi bien de garder que d'effacer »²⁰⁶

La généalogie et sa figure graphique permettent alors de se représenter des personnages que l'on n'a pas connus, des inconnus qui nous habitent pourtant.

Afin de comprendre cette fonction de la généalogie, cette dernière sera étudiée en tant que pratique de transmission culturelle et mémorielle. Pour se faire,

²⁰² SEGALEN Martine et MICHELAT Claude, « L'Amour de la généalogie », in *Jeux de familles*, (sous la direction de Martine Segalen), Paris, Presses du CNRS, p. 196.

²⁰³ MUXEL Anne, *op. cit.*, pp.182-190.

²⁰⁴ *Ibid.*, p.186.

²⁰⁵ HALBWACHS Maurice, « La mémoire collective de la famille » (chapitre V), in *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994. (Première édition : Librairie Alcan, 1925)

²⁰⁶ *Ibid.*, p.188.

la généalogie sera considérée en tant qu'objet d'étude à part entière, comme représentation, comme « fait social »²⁰⁷. Par le biais de son enquête, le généalogiste cherche à transmettre une mémoire familiale reconstituée, formée d'une accumulation de faits et de valeurs identitaires. Ainsi, l'histoire familiale est tissée d'histoires que les individus se réapproprient à chaque génération à travers les photos, les généalogies familiales, voire aujourd'hui les sites familiaux sur Internet. Les généalogistes, par la reconstitution de cette histoire familiale, démontrent leur volonté de marquer une fidélité à un parent mort, de conserver la mémoire familiale, voire d'élucider un secret de famille que les ancêtres avaient tenu caché²⁰⁸. Il arrive cependant que la pratique généalogique dépasse les intérêts strictement familiaux pour servir de tremplin à la découverte de l'histoire. Les amateurs les plus engagés entreprennent alors l'étude de certains aspects de leur histoire locale, en attestent les travaux de Françoise S. (entretien n° 19), Gabriel D. (entretien n° 17) ou bien encore Alain T. (entretien n° 14). En plus de produire du savoir pour leur famille, ils ont le sentiment de contribuer modestement à l'historiographie régionale et nationale. Le généalogiste devient alors un personnage pivot, détenteur du savoir familial et susceptible de le transmettre²⁰⁹.

Les généalogistes se prennent petit à petit d'amitié pour ces ancêtres retrouvés, redécouverts par eux, ils s'y attachent passionnément au point de s'identifier à eux, de se trouver des ressemblances physiques, des traits de caractère communs. Puis, des ancêtres, ils passent aux lieux géographiques, visitent les villages, hameaux, moulins et autres lieux où des aïeux ont vécu. Nombreux sont les généalogistes qui organisent leurs vacances en fonction de ces lieux de mémoire et de commémoration. Visiter l'église où s'est fait baptiser un ancêtre, trouver des

²⁰⁷ DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige », 1997. (Première édition : 1937)

²⁰⁸ SEGALEN Martine, « Familles : de quoi héritons-nous ? », in *Sciences humaines*, hors série n° 36, mars-avril 2002, p. 22.

²⁰⁹ SEGALEN Martine, *Art. cit.*, p. 196.

noms familiers sur les tombes d'un cimetière, fouler de ses pieds la terre autrefois foulée par ses aïeux. La construction d'une identité personnelle et familiale à travers l'épaisseur du temps retrouvé donne ainsi du sens à la vie. L'objet de la transmission, bien davantage qu'un ensemble d'informations pour ceux qui la reçoivent « désigne leur place dans la chaîne des générations et le rôle qui leur est dévolu »²¹⁰. Par ailleurs, la mobilité sociale entre les générations est souvent soulignée par les généalogistes, accentuant le contraste avec la dure époque des grands-parents ou arrière-grands-parents dont ils exaltent l'héroïsme²¹¹.

C'est parce que « la famille contemporaine est au centre de la construction de l'identité individualisée »²¹² que les généalogistes se classent, justifient leur place au sein d'une lignée, se créent des racines par le biais de leur pratique, tout comme ils se réalisent à travers elle, se font experts en un domaine, s'inventent un univers de consolation leur permettant de compenser un quotidien qu'ils jugent bien en deçà de leurs espérances.

Ce sont ces différents aspects de la pratique généalogique que cette partie des travaux met en avant : une étude des pratiques mémorielles qui permet de comprendre comment l'individu trouve sa place, se construit par le biais de la généalogie et une étude des pratiques culturelles qui rend compte des capacités que l'individu est apte à solliciter et mettre en place afin de se réaliser culturellement – et parfois socialement, par extension – à travers la généalogie.

²¹⁰ LORQUIN Claire-Emmanuelle, « La généalogie ordinaire », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p. 408.

²¹¹ *Ibid.*, p. 416.

²¹² SINGLY (de) François, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2002, p.14. (Première édition : 1996)

Chapitre 6 :

Les pratiques mémorielles

La généalogie est un loisir à double versant qui permet à ceux qui la pratiquent à la fois de se distraire et de résoudre des problèmes, des tensions, notamment au niveau familial. En effet, sans savoir ou technicité particulière, et pour peu qu'il soit un peu curieux, un individu peut s'occuper en généalogie pendant des dizaines d'années, pour ne pas dire toute une vie. La plupart des individus ne choisissent pas la généalogie comme activité par hasard, ne se saisissent pas d'elle comme elle opérerait pour la philatélie ou la pêche ; elle permet aux individus de s'interroger sur eux-mêmes, sur leur identité propre, leur place dans la lignée — et plus généralement dans la société — ou bien encore sur la trajectoire sociale de leur famille.

La famille contemporaine a une fonction identitaire forte puisque comme le met en avant François de Singly, elle tient une place centrale dans la construction de l'identité individualisée²¹³. En effet, la socialisation, primaire et secondaire, est au cœur de la construction de l'identité individuelle et de la vie en société. Dans un premier temps, l'individu intériorise le regard que porte sa famille sur lui puis, par la suite, s'identifie à d'autres individus, issus d'un cercle plus large, pour bâtir sa propre identité. Dans les sociétés contemporaines, la quête de soi étant toujours inachevée, elle demande en permanence de nouveaux liens que le généalogiste complète par sa recherche d'ancêtres. Ces liens familiaux d'un type particulier rendent ainsi possible la découverte de ressources enfouies en soi jusque-là inconnues.

Les dimensions sociale, familiale et géographique de l'identité recherchée par l'individu à travers la pratique généalogique ne revêtent pas pour tous la même

²¹³ *Ibid.*, p.11.

importance ; elles dépendent de caractéristiques sociales et de motivations très diverses. C'est ce que ce chapitre met en avant, tout comme il s'attache à faire la liaison entre sociologie de la famille et sociologie de la culture à travers l'objet « généalogie ».

6.1. Mémoire individuelle : la généalogie comme moyen de se légitimer.

Les dimensions sociale, familiale et géographique de l'identité recherchée par le biais de la généalogie n'ont pas pour tous la même importance. Les généalogistes, par leurs caractéristiques sociales et leurs motivations, sont extrêmement divers. La majorité d'entre eux ne se sent pas déracinée ou ne souffre pas d'une mémoire « cassée ». Beaucoup, au contraire, à travers la narration de l'histoire familiale, expriment la satisfaction que leur situation présente leur procure. Seule une minorité tente de renforcer une identité fragilisée.

Dans tous les cas, le travail généalogique est central pour comprendre le poids de l'histoire sur les destinées individuelles ; la généalogie donne du sens, justifie, rend logique :

« On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance une constance, en établissant des relations intelligibles »²¹⁴

De manière générale, tous les généalogistes tentent d'expliquer de façon logique la trajectoire familiale. Raconter l'histoire de ses ancêtres, c'est dégager

²¹⁴ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, p.69.

une cohérence, souligner les moments décisifs et repérer les origines²¹⁵. Autrement dit, le généalogiste doit, pour expliquer l'histoire de sa lignée, retourner à la source, repérer les générations auxquelles les changements, les ruptures ou les accidents de parcours sont survenus pour comprendre la direction prise par les générations suivantes, héritières de ce passé. C'est ici l'exemple du travail de recherche réalisé par Marie C. (entretien n° 3) qui a dû remonter plusieurs générations pour trouver l'ancêtre à l'origine de la rupture familiale, rupture qui a eu des conséquences par la suite sur plusieurs générations, Marie C. en ayant elle-même ressenti les effets. Rationaliser son histoire familiale, la rendre compréhensible, lui a permis d'accepter ce qui paraissait être une fatalité pour plusieurs membres de sa famille et de rompre cette « malédiction » ressentie. Se repérer dans une lignée, se classer, c'est aussi rendre intelligible et cohérent le parcours de la famille, le sentiment d'identité n'existant que tant qu'une continuité peut être mise en évidence²¹⁶.

Le travail généalogique permet d'identifier les caractéristiques démographiques, économiques, professionnelles, culturelles et géographiques de la structure familiale. À partir des positions sociales et des statuts de ses membres sur plusieurs générations, ce dernier met en évidence la (ou les) classe(s) d'appartenance, les phénomènes d'ascension ou de régression, les stratégies d'alliances ou de rupture. Il permet également de repérer la singularité des parcours, les particularités individuelles, la place de chacun dans ce système familial. Quand les ascendants ont connu une mobilité sociale ou géographique, les généalogistes mettent en avant le phénomène et en donnent toujours l'explication, souvent à partir des données succinctes dont ils disposent. Louis M. (entretien n°8), par exemple, explique en grande partie la trajectoire de sa lignée par les exodes successifs des

²¹⁵ MAUGER Gérard, « Comment on écrit les histoires de famille et les histoires de vie : deux points de vue », in *Annales de Vaucresson*, 1987, 1, n° 26, p.299.

²¹⁶ CAMILLERI Carmel, « Identités et changements sociaux. Point de vue d'ensemble », in *Identités collectives et changements sociaux*, Colloque international de Toulouse, sous la direction de Pierre Tap, Toulouse, Privat, 1980, p.331.

Creusois qui partaient dans les grandes villes sur les chantiers du bâtiment comme maçons, charpentiers ou couvreurs. Les généalogistes cherchent alors à expliquer, en extrapolant la plupart du temps les causes de ces changements, de ces ruptures, même s'ils n'ont pas assez de renseignements pour en découvrir réellement l'origine. C'est ainsi qu'il est de tradition chez les généalogistes d'expliquer la situation d'un enfant né de père inconnu par le fait que la mère était employée comme domestique dans une famille bourgeoise, qu'elle était enceinte du maître de maison et qu'elle a dû accoucher seule, probablement contre une petite rémunération du père de l'enfant. Cet événement pour lequel il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver des explications, ou plus simplement de connaître la vérité, voit là une interprétation qui donne satisfaction aux généalogistes compte tenu de la situation. La cohérence des propos et des informations joue un rôle décisif : elle est gage de vérité. Autrement dit, elle rend crédible la reconstitution de l'histoire de la lignée que propose le généalogiste.

De même, la psychogénéalogie a démontré que l'arbre généalogique peut être utilisé pour mettre en évidence les processus d'identification et de contre-identification, les relations interpersonnelles et les différents sentiments qui caractérisent les liens entre les membres de la famille. La continuité de la trajectoire familiale s'explique souvent, selon les généalogistes, par l'existence de traits propres à la famille, que l'on retrouverait, à des degrés divers, chez chacun de ses membres. Certains caractères, donc, se transmettraient héréditairement. Il est ainsi plus facile de s'entendre dire et de comprendre que l'on a mauvais caractère, un grand nez ou la peau diaphane lorsque l'on sait que c'est un trait de famille. Le « défaut » personnel se transforme alors en « héritage familial » remplaçant l'individu au cœur de la lignée. La plupart des généalogistes rencontrés soulignent les ressemblances physiques ou morales qu'ils partagent avec leurs proches et qui attestent, selon eux, la réalité d'une transmission. Ainsi, le fils de Nicole E. (entretien n° 20) a hérité d'une particularité physique qui s'avère après recherche caractériser tous les membres masculins d'une branche de la lignée ou Charles R. (entretien n° 2) a retrouvé la photo d'un ancêtre dont les traits physiques de type « anglais » valident la légende familiale qui inclut une branche anglo-saxonne à sa

lignée maternelle. D'autres, en revanche, se gardent de mettre en évidence des traits familiaux, mais pensent tout de même, en se basant sur les découvertes génétiques, qu'il y a forcément quelque chose qui se transmet. L'importance accordée à l'hérédité par les généalogistes s'explique en partie par le fait qu'elle est inaliénable, que nul ne peut s'en défaire. Elle représente la part d'inné en chaque individu ; elle est donc la seule à pouvoir fonder l'essence de la famille et assurer la pérennité des qualités familiales. Les caractères qui distinguent la parenté se retrouvent alors aussi bien chez les aïeux que chez la génération présente.

Enfin, le travail généalogique met en évidence un fait anthropologique majeur : la nécessité d'instituer un ordre précis dans la lignée qui permet de différencier les sexes et les générations et de fonder les règles qui sont à l'origine de la parenté et de la filiation. Le rapport de chaque individu à la société, sa place et son identité, sont ainsi fixés à partir de sa position dans la famille²¹⁷. Pendant des siècles, à chaque génération, ou presque, se reproduit le même rituel : un fils – et quand il y en a plusieurs, l'aîné – assure la transmission familiale. Les autres enfants sont éclipsés de la sphère généalogique, lors de l'établissement d'une généalogie directe traditionnelle ; les garçons sans aucun traitement, les filles non sans avoir décliné la qualité de leur conjoint. Transmission du patrimoine ou du nom au fils aîné, utilisation des filles pour rehausser le prestige et l'influence de la famille par des alliances gratifiantes, tout parcours généalogique offre l'image d'une stratégie familiale nobiliaire parfaitement orthodoxe, qu'il s'agisse de petites ou de grandes familles²¹⁸. L'établissement d'une généalogie n'est alors que le moyen de mettre en avant ces choix, ces stratégies dont dépendent les trajectoires de toute une lignée, la place de chaque membre de la fratrie.

²¹⁷ GAULEJAC (de) Vincent, *op. cit.*, p.91.

²¹⁸ BURGUIERE André, *op. cit.*, p.46.

Depuis que la généalogie existe, elle permet à celui qui la pratique de justifier sa place sociale et son statut, en tant que niveau culturel et position dans la hiérarchie socioprofessionnelle, de « rapprocher ceux que les positions sociales ont éloigné »²¹⁹. Elle donne à celui qui la pratique la possibilité de sortir un peu de l'anonymat et de se distinguer soit par les ancêtres retrouvés, plus ou moins prestigieux, soit par le caractère intellectuel de la pratique, quand la famille a toujours appartenu à un milieu modeste. On peut se demander alors s'il n'y a pas, pour certains, un bénéfice symbolique à mettre en avant des origines modestes, non pour promouvoir un travail intellectuel, mais pour mettre en avant, en renversant les hiérarchies symboliques, des origines « héroïques », une appartenance par procuration au « monde d'en bas ». Cela suppose un attachement au Peuple, un contexte social qui donne de la valeur à cet attachement, mais cela permet aussi de sortir d'origines floues, « entre deux ». Certains, à l'image d'Augustin H. (entretien n°23), préfèrent ainsi mettre en valeur des origines paysannes, à des origines « petit fonctionnaire ». La pratique généalogique permet, en quelque sorte, une « notabilisation » du généalogiste et une qualification symbolique des origines modestes ; par l'intermédiaire de ses recherches, ce dernier devient notable d'une association, d'une famille, d'un groupe ou encore d'un secteur géographique.

L'arbre généalogique est un outil qui permet de cerner les stratégies sociales des familles. Il donne également la possibilité de voir comment, à travers les choix idéologiques, affectifs ou professionnels, chaque famille contribue à la fabrication de destinées individuelles. L'appartenance sociale, le capital économique, culturel et symbolique, les modes d'éducation, les systèmes de valeurs ou les conditions historiques de la naissance influent alors sur le devenir de chacun des membres de la famille, qu'il s'agisse de leur mode d'insertion sociale, de leur trajectoire scolaire, de leur carrière professionnelle, de leur patrimoine — et des manières de le gérer —, de leurs engagements politiques et sociaux, ou encore de leurs choix

²¹⁹ BARTHELEMY Tiphaine, « Les ancêtres et les grands-mères dans les généalogies nobiliaires », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p. 406.

affectifs. La famille conditionne donc la façon dont chaque individu s'inscrit dans les rapports sociaux²²⁰.

Chacun des généalogistes rencontrés au cours de ces recherches en est une bonne illustration, par sa propre trajectoire ou celle de ses ancêtres. L'histoire familiale de Marie C. (entretien n° 3) montre comment, en trois générations une lignée peut passer du statut de notable dans le Bordelais à simple brodeuse, femme de paysan, tout d'abord par le choix stratégique de la famille qui a préféré confier à une « bonne marraine » un frère plutôt qu'un autre à la génération de son arrière-grand-père, puis à la génération suivante par la répudiation d'un fils – le grand-père de Marie C. — qui préfère renoncer à l'héritage familial plutôt que de laisser dans l'embarras une servante qui attend un enfant de lui et, enfin, par le fruit de cette union – le père de Marie C. – qui, lui aussi, renonce à l'héritage d'une famille avec laquelle il se trouve en total désaccord. Sur trois générations les choix de stratégie familiale ou de ruptures ont entraîné les déclin sociaux et économiques de la lignée. Par la généalogie, Marie C. a mis à jour les non-dits familiaux, donné une explication aux déclassements et retrouvé sa place parmi des ancêtres maître chirurgien ou prêtre missionnaire chasseur de grands fauves en Afrique. À l'inverse, les exemples de Germain F. (entretien n° 16), Jeanne P. (entretien n° 18) ou bien encore Nicole E. (entretien n° 20) montrent comment la généalogie peut rattacher une génération ayant connu une ascension sociale à celle de leurs parents d'un milieu plus modeste. La génération des parents a connu la frustration de devoir interrompre des études pour le simple fait d'être né dans un milieu qui ne permet pas économiquement d'investir dans la scolarisation des enfants. Celle des enfants, elle, a pu bénéficier des sacrifices financiers réalisés par les parents pour poursuivre les études que ces derniers n'avaient pu avoir la chance de faire. En une génération, les enfants passent donc d'un milieu ouvrier ou paysan à la classe moyenne, généralement enseignants – école primaire ou collège, avec parfois une seconde ascension sociale en devenant professeur en lycée, comme dans les cas de Germain F. et Nicole E. —, rompant ainsi avec la tradition familiale. La généalogie, dans ce

²²⁰ GAULEJAC (de) Vincent, *op.cit.*, p.156.

cas, permet à la fois d'assoir cette ascension sociale en mettant en avant les origines modestes des ancêtres et de faire le lien avec les générations de parents dont ils se trouvent déracinés socialement.

L'engouement pour cette pratique peut en partie s'expliquer par l'augmentation de la mobilité sociale depuis 1945. Pendant les trente années qui ont suivi la dernière guerre, les trajectoires ascendantes se sont multipliées, donnant naissance à une société de classes moyennes. Catherine Bidou, dans ses travaux, met à jour le rôle particulier de l'éducation pour les classes moyennes, qui y voient « une ressource sociale capitalisée dans des processus de trajectoires sociales ascendantes »²²¹. Ce développement des classes moyennes, dont les généalogistes sont principalement issus, s'accompagne d'une valorisation du capital culturel et scolaire.

Cette mobilité ascendante s'est également accompagnée de désillusions : les diplômés se sont dépréciés, suite au déclin des promotions internes au profit des promotions par les diplômés²²². Avec la crise économique, le chômage s'est développé et le nombre de déclassements a augmenté. Parmi les généalogistes, une minorité cherche, à travers la recherche d'ancêtres, à compenser une trajectoire professionnelle considérée comme insuffisamment prestigieuse au regard des celle des autres. Il reste cependant que parmi ceux qui ont entrepris un travail d'histoire familiale certains ont connu, et ce, pour une majorité, une ascension sociale. Ils veulent alors par le biais de la généalogie enraciner cette réussite, c'est-à-dire assurer la transmission de ce patrimoine symbolique.

²²¹ BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », in *Education et sociétés*, n° 14, 2004, p. 122.

²²² *Ibid*, p.131.

La généalogie constitue un ordre qui permet de repérer la place de chaque individu en fonction de son ascendance et de ses alliances. Elle cherche à définir « qui est qui » de façon précise, irrévocable et définitive, à partir de deux principes de classification et de nomination²²³ : la classification se fonde sur la parenté en définissant les statuts de père et de mère, de garçons et de filles, de maris et de femmes en déterminant « qui est l'enfant de qui » et « qui est parent de qui », et la nomination se fonde sur l'attribution des noms de famille et des prénoms pour chaque individu. C'est autant d'éléments constitutifs de l'état civil et de l'identité par lesquels chacun se voit attribuer une place particulière qui le définit comme un parmi d'autres, à la fois semblable et différent de tous les autres.

La famille ne doit pas être comprise en tant que juxtaposition d'individus définie à partir des liens du sang, mais en tant qu'entité qui fixe à chaque individu une place singulière dans un ordre hiérarchisé et juridiquement fondé. L'ordre généalogique inscrit chaque individu dans une lignée, c'est-à-dire dans une descendance organisée et structurée dans laquelle il va occuper des places successives qui lui sont assignées à l'avance comme enfant, puis parent, puis grands-parents, mais aussi porteur d'un nom et d'un ou plusieurs prénoms. Cette assignation lui permet de se singulariser au sein de la lignée, mais aussi de s'affirmer comme un élément dans un ensemble qui lui préexiste ; autrement dit, comme maillon d'une histoire qui a commencé avant lui et qui se transmet à travers lui et les siens.

Par l'intermédiaire de ses recherches, le généalogiste ne souligne que ce qui renforce son identité, en fonction de laquelle il réinterprète son histoire familiale : « Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements significatifs et en établissant entre des connexions propres à les justifier d'avoir existé et à leur donner cohérence

²²³ GAULEJAC (de) Vincent, *op.cit*, p.92.

»²²⁴. Tous les généalogistes retrouvent chez leurs ancêtres des traits fondamentaux qui les caractérisent, comme l'écrit Maurice Halbwachs : « Le passé, en réalité, ne reparait pas tel quel ; (...) Tout semble indiquer qu'il ne se conserve pas, mais qu'on le reconstruit à partir du présent »²²⁵. Le passé sert alors à cautionner le présent et donc, de façon indissociable, à la légitimer, de même qu'il définit le présent et trace l'avenir. La recherche de l'ascendance permet donc de définir sa propre position, mais aussi de comprendre les évolutions successives, déterminer un projet et durcir le sentiment identitaire. La vie même du généalogiste est alors expliquée et justifiée. Anne Muxel parle dans ce cas de fonction réflexive de la mémoire, grâce à laquelle l'individu tire des leçons de l'expérience familiale pour se projeter dans l'avenir : « l'évaluation du passé tire son sens d'une projection de soi dans l'avenir. L'effort de mémoire conjugue à la fois une lecture rétrospective et prospective de son parcours. (...) La mémoire est instrumentalisée pour définir un cadre de pensée et d'action, un cadre d'analyse pour se situer dans une histoire familiale, pour définir son mode d'affiliation »²²⁶

Il ne s'agit plus alors simplement par la généalogie de retrouver ses racines ou de se situer dans une lignée, mais d'évaluer sa vie en se retournant sur son histoire familiale pour « signifier le sens en soi, mais aussi le sens pour soi »²²⁷. Autrement dit, la généalogie donne ici l'occasion de trouver dans le passé une façon de comprendre et d'interpréter une vie présente. La mémoire familiale, et donc sa reconstitution par la généalogie, permet de comprendre un parcours, d'explicitier la trajectoire individuelle. Les personnes rencontrées ne l'expriment pas explicitement, mais l'analyse de leur biographie permet de le penser. Ainsi, une femme qui s'est mariée enceinte insiste sur le fait que ça a déjà été le cas pour ses grands-mères et arrière-grand-mères. Il est ainsi plus facile d'expliquer, de justifier,

²²⁴ BOURDIEU Pierre, *art. cit.*, p.69.

²²⁵ HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de "L'Évolution de l'Humanité", (première édition : Presses universitaires de France, 1950). p.126.

²²⁶ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.30.

²²⁷ *Ibid.*

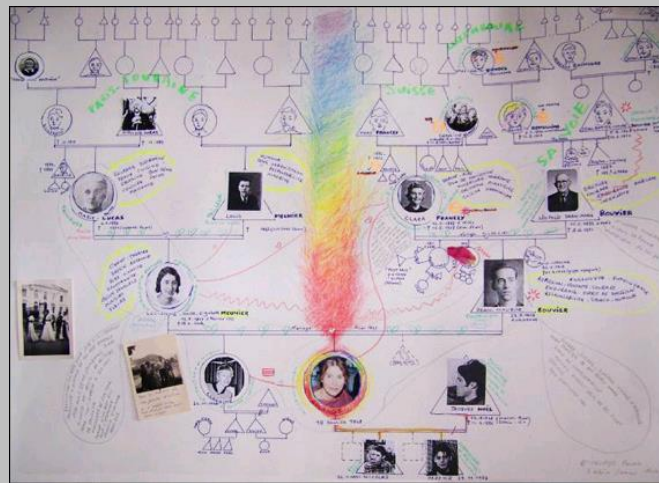
sa propre trajectoire, et les accidents de parcours qui la caractérisent, en prenant appui sur le passé, et plus particulièrement sur les ancêtres ayant connu le même type de trajectoire. Ces éléments mis en avant fondent alors en quelque sorte la lignée en la caractérisant et le généalogiste qui met en avant ces éléments réinterprète sa propre trajectoire en se plaçant au cœur de cette lignée dont il détient lui aussi la caractéristique principale.

Il s'agit là du principe de la psychogénéalogie. Cette thérapie, créée par Chantal Rialland, consiste en une recherche généalogique sur deux ou trois générations. Les informations notées constituent une source importante d'hypothèses sur la manière dont un problème clinique peut être relié au contexte familial élargi, ainsi que sur l'évolution de ce problème. La lecture intergénérationnelle de la généalogie replace l'individu à la fois en amont et en aval de ses familles respectives, le but étant de prendre conscience de ces mécanismes et de s'en « libérer pour renaître à soi-même »²²⁸. Les études de Chantal Rialland sont reprises, par la suite, par Anne Ancelin-Schützenberger, qui les démocratise et écrit : « Ce sont des secrets, des non-dits, des choses tues, cachées, qui traversent les descendants sans être digérées. On voit alors apparaître des traumatismes, des maladies, des inscriptions somatiques, ou psychosomatiques »²²⁹. Le géosociogramme établi — un arbre généalogique simplifié — sert de support à une thérapie visant à comprendre la trajectoire du patient par la lecture de celle de ses ancêtres. Ainsi, le patient comprend et accepte ce qui lui arrive en mettant en avant ce qui est arrivé à ses aïeux. En psychogénéalogie, le passé sert donc de caution au présent et le justifie.

²²⁸ ARCHASSAL Pierre-Valéry, *ibid*, p.50.

²²⁹ ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *op. cit.*, p.114.

Exemple de génosociogramme réalisé et utilisé en psychogénéalogie :



(<http://ravarit.dominique.free.fr/html/genosociogramme.html>)

De même, celui qui accepte de présenter sa généalogie aux autres se donne la possibilité de se justifier presque publiquement et de mettre à l'épreuve son discours identitaire²³⁰ ; contrairement, par exemple, à la généalogie sarde qui fait partie du domaine du secret, qui valorise cette absence de mise en avant : les généalogies y constituent un savoir oral et local qu'on répugne à partager. Ce sont alors les objets, associés à la parenté, qui disent l'histoire de la famille, qui permettent de comprendre autrement les liens silencieux, parfois indicibles, de parenté²³¹. Le récit de l'histoire de la lignée, dans notre société, peut être alors considéré comme une forme d'autobiographie ou de confession, située à mi-chemin entre l'aveu fait aux autres, à sa famille et à soi-même. Ainsi, on peut penser, par exemple, que la généalogie donne la possibilité aux retraités de faire en quelque sorte un bilan de leur vie ; la généalogie, dans ce cas, constitue bien une démarche permettant de renforcer une identité. Marie C. (entretien n° 3), par exemple, a trouvé par le biais de la généalogie le moyen de se mettre en avant, de revenir sur

²³⁰ BOURDIEU Pierre, *art. cit.*, p. 71.

²³¹ CAROSO Marinella, "La généalogie muette, un cheminement de recherche sarde", *Annales ESC*, juillet-août 1991, n°4, 761-769.

sa propre trajectoire, ainsi que sur celle de ses ancêtres, de s'exposer enfin en tant qu'individu, elle qui au sein de son foyer n'a toujours été que l'agent calmant les tensions entre un époux autoritaire dont elle dépend au quotidien et des enfants se sentant incompris.

La généalogie est donc pour beaucoup l'occasion de se découvrir une passion, surtout pour les retraités et les mères de famille, qui permet de se trouver soi-même, de donner du sens à sa présence au monde, de raffermir son identité et surtout, de s'inscrire dans l'histoire d'une lignée et d'y justifier, en quelque sorte, sa place.

6.2. Mémoire familiale : la généalogie et la famille.

Chaque individu est dépositaire d'une part plus ou moins importante de la mémoire familiale à travers ce qu'il a vu, entendu, vécu, et ce qui lui a été transmis, que ce soit par des objets, des témoignages ou des récits. C'est son identité même qui nourrit cette mémoire. La mémoire familiale est constituée de récits, d'albums de photos, de films, d'objets, de traces multiples qui constituent le terrain à partir duquel « on se reconnaît ». La mémoire est alors comme un opérateur de la construction de l'identité du sujet²³². Le passé laisse des traces. La famille crée un « tissu » commun qui fait lien, valorisé dans certaines familles, négligé dans d'autres, mais toujours présent comme héritage au fondement de l'identité originaire. Cet héritage agit sur l'individu au sens où il conditionne des orientations,

²³² MUXEL Anne, *op. cit.*

des inclinaisons, des choix, opérant le plus souvent pour une part de façon inconsciente, et pour une autre de façon consciente²³³.

La famille est donc le lieu privilégié de la transmission : transmission de la vie dans le registre biologique, transmission d'un patrimoine, d'un nom, d'une éducation, d'une culture, dans le registre anthropologique (qui concourt à la reproduction sociale), et enfin transmission de désirs narcissiques, d'identification consciente et inconsciente, dans le registre psychique (qui concourt à la construction de soi)²³⁴. Pour Pierre Bourdieu, la famille reste le lieu où s'exercent, par le biais de la transmission, stratégies et calculs qui contribuent par le jeu des alliances et des naissances à maintenir ou faire prospérer la famille : « que l'on fasse subir aux relations objectivement inscrites dans l'arbre généalogique toutes les manipulations nécessaires pour justifier *ex ante* ou *ex post* les rapprochements ou les alliances les plus conformes à l'intérêt de la lignée, c'est-à-dire à la sauvegarde ou à l'augmentation de son capital matériel ou symbolique (...) [c'est] le mode de transmission qui définit les systèmes d'intérêts propres »²³⁵.

Ainsi, un « beau mariage » donne l'occasion à une lignée de maximiser les profits économiques et symboliques associés à cette nouvelle union. Pour Pierre Bourdieu, donc, la famille est le lieu au sein duquel se font l'accumulation et la transmission des privilèges économiques, culturels et symboliques. La famille joue alors un rôle déterminant dans le maintien de l'ordre social, dans sa reproduction, c'est-à-dire dans la reproduction de la structure de l'espace social et des rapports sociaux : « Elle est un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations : elle sauvegarde son unité pour la transmission et par la transmission, afin de pouvoir transmettre et parce

²³³ GAULEJAC (de) Vincent, *op. cit.*, p.149.

²³⁴ *Ibid.*, p.100.

²³⁵ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p. 250.

qu'elle est en mesure de transmettre. Elle est le "sujet" principal des stratégies de reproduction »²³⁶

C'est alors qu'entre en scène la mémoire familiale, permettant de « restituer l'histoire de l'individu dans l'ensemble des liens généalogiques et symboliques qui le rattachent aux autres membres de la famille à laquelle il a conscience d'appartenir »²³⁷. Anne Muxel rappelle que la mémoire familiale donne à l'individu la possibilité de se reconnaître dans une inscription générationnelle, de se situer dans une chaîne de générations. Autrement dit, la mémoire familiale a une fonction de transmission qui permet à l'individu de s'intégrer dans une histoire collective : « Parce qu'elle est perpétuation du passé à partir du présent, la mémoire familiale répond à une mission socialisatrice. Avec elle, à travers elle, c'est l'identité d'un sujet social qui se construit »²³⁸.

La mémoire familiale est alors pour l'individu une source de repères, d'exemples, qui façonnent l'héritage des rôles, des statuts et des positions au sein du groupe familial. De fait, la mémoire familiale permet à l'individu d'en savoir plus sur l'origine de sa lignée, de s'inscrire dans une généalogie, de se « rattacher à une distinction familiale »²³⁹, à la fois en en perpétuant les us et coutumes et en se référant à ses valeurs communes. La famille est donc le lieu par lequel transite la transmission de la mémoire familiale au même titre que se transmettent les privilèges économiques, culturels et symboliques évoqués par Pierre Bourdieu.

²³⁶ BOURDIEU Pierre, « A propos de la famille comme catégorie réalisée », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 35.

²³⁷ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.14.

²³⁸ *Ibid.*, p. 15.

²³⁹ *Ibid.* p.15.

Pratiquer la généalogie pour un individu, c'est donc trouver sa place dans une lignée à laquelle il appartient directement ou à laquelle il est rapporté. Autrement dit, la généalogie vise à recréer ou à renforcer l'unité familiale, au sein de laquelle le généalogiste définit sa place. L'arbre représente alors concrètement la lignée et le récit de l'histoire des ancêtres tient davantage du roman familial. Ainsi, Louis M. (entretien n° 9) explique-t-il qu'ayant coupé toute communication avec les membres de sa famille et se sentant seul depuis le décès de son père, il se crée par le biais de ses recherches généalogiques la famille dont il a besoin, une famille « sur mesure » qui correspond à ses attentes et qui ne le déçoit pas. De même, nous l'avons vu, Marie C. (entretien n° 3) reconstitue généalogiquement sa famille perdue de génération en génération par des ruptures familiales et des renoncements d'héritages. C'est ainsi qu'elle passe d'éléments isolés d'une lignée dont elle ignore tout au fait d'être descendante de prêtre missionnaire en Afrique, chasseur de grands fauves. La présentation de ce travail aux proches, dans ce cas, constitue un véritable « rite de mémorisation et d'intégration »²⁴⁰ au sein de la lignée.

La recherche de son ascendance peut également, comme le développe Évelyne Ribert, être assimilée à la fois à un don et à un contre-don²⁴¹ ; dans ce cas, le généalogiste reconnaît qu'il a une dette, sociale ou biologique, vis-à-vis de ses aïeux, de ses grands-parents ou même de ses parents. La généalogie permet alors d'honorer ceux qui ont donné la vie et assuré la pérennité de la famille. Par ces recherches, donc, les généalogistes renforcent le lien qui les unit à leurs parents, ce lien étant imaginaire si les parents sont décédés et effectif s'ils sont en vie. Ainsi, ils acceptent de faire partie intégrante de cette chaîne de dettes, et font de leurs enfants ou petits-enfants des donataires en leur offrant leur travail. Une partie des généalogistes craignant que leurs descendants ne s'intéressent pas à ces recherches,

²⁴⁰ BURGUIERE André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALEN Martine et ZONABEND Françoise, *Histoire de la famille. Tome 2*, Paris, Armand Colin, 1986, p.516.

²⁴¹ RIBERT Évelyne, « La généalogie comme confirmation de soi », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p. 384.

l'autre espère qu'ils se les approprieront et poursuivront l'œuvre. En échange, les généalogistes attendent l'acceptation de ce don, qui est aussi une reconnaissance de dette. En définissant l'origine de la parenté, le généalogiste assigne à ses descendants une identité et les charge de transmettre, à leur tour, un projet familial. Le passage par le travail généalogique permet de fixer le degré de reconnaissance de la parenté par la transmission qui en est faite.

Les transformations de la structure familiale ont joué un rôle dans l'essor de la recherche de ces ancêtres, mais de façon multidirectionnelle. L'engouement récent des classes moyennes pour la généalogie s'explique en partie par un affaiblissement des relations de parenté, comme le montrent les travaux de François de Singly sur l'autonomie de la famille contemporaine vis-à-vis de la parenté²⁴². Ainsi, la construction de l'identité des enfants est moins directement dépendante des relations qu'ils entretiennent avec leurs parents, bien qu'ils restent des « fils de ». Autrement dit, les liens de parenté se relâchent et relèvent davantage du « chacun chez soi », de la volonté de ne pas empiéter chez l'autre, d'une revendication d'autonomie, de la dévalorisation de la dépendance intergénérationnelle qui régnait jusque-là. Cette nouvelle place des relations de parenté ont également d'autres conséquences dans les sociétés contemporaines, comme l'explique François de Singly : « Ce nouvel alliage, qui redéfinit les manières de vivre entre les individus au sein des familles conjugales et au sein de la parenté, constitue un des effets des changements sociaux, notamment du poids plus grand du capital scolaire dans l'identité sociale et de la mise en place d'un État Providence qui garantit une certaine autonomie aux individus »²⁴³

L'engouement des classes moyennes pour la généalogie s'explique donc par un affaiblissement des relations de parenté, mais pas seulement. Il marque également pour ceux qui la pratiquent un besoin d'emprise sur le passé ainsi qu'une volonté d'enracinement face à la perte de certains repères. Dans quelques cas, les

²⁴² SINGLY (de) François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, collection 128, 2002, p. 51. (Première édition : 1993)

²⁴³ *Ibid.*, p. 51.

généalogistes ont souffert de multiples manières au sein de leur parenté ; la généalogie répond alors au besoin d'avoir enfin une famille soudée, voire « normale ». Dans cette situation, la généalogie semble liée à une fragilisation des liens du sang, mais qui n'est pas nécessairement imputable aux modifications récentes de la structure familiale. Une grande partie des généalogistes rencontrée au cours de ces recherches a grandi dans une famille unie, au sens où le noyau familial parents/enfant(s) n'était pas issu d'une recombinaison et où les relations ne relevaient généralement pas du conflit ; la connaissance de l'ascendance ressemble, dans ce cas, davantage à un hommage rendu à un ou plusieurs parents proches du généalogiste ou à un moyen d'assurer la pérennité de cette cohésion. Ainsi, Germain F. (entretien n° 16) et Jeanne P. (entretien n° 18) ont respectivement débuté leur généalogie en voulant célébrer leurs parents lors de noces d'or en réalisant un arbre généalogique retraçant l'histoire de leurs familles. La généalogie donne donc parfois la possibilité de réparer certains malaises familiaux, mais reste souvent un moyen de mettre en avant des individus qui ont beaucoup compté affectivement dans la vie, souvent dans la jeunesse, du généalogiste. La famille est alors un lieu privilégié, nécessaire à la construction du social, à la fabrication de l'être humain et de la socialisation, comme le met en avant François de Singly.

6.2.1. Ruptures familiales : la généalogie comme possibilité de se créer des racines.

La généalogie est, dans certains cas, un moyen de se recréer une famille que l'on n'a pas eue ou de forger sa place au sein de la parenté. Il n'est pas rare de trouver parmi les généalogistes des personnes ne sachant rien, ou peu de choses, de leur parenté au-delà de la génération des grands-parents. Il est en effet rare que les personnes sachent remonter au-delà de la deuxième ou troisième génération et puissent parler précisément de leurs aïeux. Une mésentente entre les parents est

souvent à l'origine de ce phénomène, mais pas seulement. Ainsi, Charles R. (entretien n° 2) parle d'un père « dur » qui le « menaçait toujours » :

« il nous engueulait, surtout quand il avait bu, et alors euh... le lendemain j'ai pris mon vélo (...) me voilà parti le matin de bonne heure, avant qu'il se lève, et je suis parti en Bretagne, en vélo »

Les conditions de sa jeunesse qu'il décrit longuement ont été la cause de son départ du milieu familial alors qu'il entrait dans l'âge adulte. Il a tout quitté brutalement et reviendra à de nombreuses reprises, par l'intermédiaire de ses recherches généalogiques, en pèlerinage dans les lieux où cette rupture familiale a eu lieu. Marie C. (entretien n° 3), elle, a également connu les conséquences d'une rupture familiale, mais à un autre niveau :

« ma grand-mère était bonne chez monsieur (?) les parents de mon grand-père. Et puis ils se sont mariés, et puis bon ben, ça n'a pas plu à la famille. Voilà. Mon grand-père et ma grand-mère se sont mariés à Genouillac et puis après ils sont partis à Bordeaux. Et mon père n'a jamais connu ses grands-parents, ses tantes... il n'a jamais connu de famille. Ils ont coupé les ponts »

Elle explique à la suite que c'est pour connaître cette famille dont elle ne savait presque rien, que son père dénigrait, qu'elle a commencé à chercher ses ancêtres. Ce ne sont pas les ruptures familiales qui sont déterminantes, mais la façon dont l'histoire de ces drames et de ces souffrances a été transmise. L'important, dans le processus de construction de l'identité personnelle et dans les processus d'identification, n'est pas tant l'histoire réelle que le rapport des ascendants à cette histoire²⁴⁴. Il est intéressant de constater que les généalogistes ne considèrent pas ce peu de mémoire familiale comme étant une mémoire « rompue » historiquement, en tout cas ils ne l'évoquent pas dans ces termes, puisque la plupart du temps ils ne considèrent pas que leurs ancêtres aient eu une meilleure connaissance de leurs propres lignées. C'est le cas de Marie C. qui sait que son père ne connaissait pas l'histoire de la famille mieux qu'elle, avant qu'elle ne commence à reconstituer son

²⁴⁴ GAULEJAC (de) Vincent, *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p.154.

ascendance. La généalogie est alors davantage, dans ce cas, la conséquence d'un besoin nouveau de savoir au sein de la lignée.

Évelyne Ribert met en avant le fait que la recherche généalogique constitue un luxe que l'on ne peut s'offrir qu'une fois les autres difficultés, notamment matérielles, surmontées²⁴⁵. Même si ces recherches n'ont pas directement mis en avant ce phénomène, il est vrai que certains des généalogistes rencontrés évoquent la généalogie comme étant un passe-temps chronophage qu'il n'est possible de réellement pratiquer qu'une fois la personne bien installée dans sa vie, autrement dit avec un emploi stable et des enfants élevés. Il n'est d'ailleurs pas rare de rencontrer un généalogiste qui explique qu'« avant », autrement dit au moment de sa vie active, il pratiquait la généalogie de temps en temps et que « depuis quelques années », généralement après le départ à la retraite, il la pratique de manière intensive. Charles R. (entretien n° 2) ou Augustin H. (entretien n° 23) explique ainsi :

« Oui, mais attendez, moi j'ai le temps. Je suis retraité ; j'ai plus que ça comme soucis si vous voulez hein, à part manger et dormir », Charles R. (entretien n° 2)

« Maintenant j'ai le temps, je suis en retraite. Mais à l'époque où je travaillais et... où je travaillais à 6000 km d'ici euh... à un moment donné, c'était pas possible. Quand toute la semaine vous travaillez, vous avez pas de temps de libre. », Augustin H. (entretien n° 23)

De même, Diane K. (entretien n° 27) est un bon exemple de cette pratique qu'il faut adapter aux périodes de vie traversées :

« j'ai pas toujours été diligente dans ma (*rires*)... dans ma recherche généalogique. Il y a eu des grands moments où... des 3-4 ans, voilà, où j'ai rien fait. Non, je... j'ai des moments de ma vie où j'ai arrêté. Là je m'y remets en ce moment (...) C'est pour ça que effectivement je m'y mets pas tous les jours parce que je travaille donc euh... mais le dimanche après-midi, ça m'arrive souvent d'aller consulter les archives de Niort »

Les périodes d'interruption correspondent aux difficultés liées à la trajectoire sociale d'une femme active divorcée élevant seule son enfant. Là, la généalogie n'est pas évoquée en tant que passe-temps onéreux, mais plutôt en tant que loisir auquel il faut pouvoir se permettre d'accorder du temps, beaucoup de temps. S'inventer des racines, se recréer une famille demande des disponibilités

²⁴⁵ *Ibid.*, p.385.

horaire, géographique, financière et intellectuelle importantes. Le cas de Louis M. (entretien n° 8) illustre bien ces contraintes pratiques liées à la généalogie :

« Avec le père, on circulait, on allait dans les communes (...) Le jour où le père n'a plus été en état de se déplacer, il était trop âgé, il est décédé, j'ai arrêté. Et j'ai attendu d'avoir... d'être en retraite pour pouvoir recommencer »

C'est sans doute pour cela qu'une grande partie des généalogistes attendent le temps de la retraite pour se lancer sur la trace de leurs ancêtres ou que les nouveaux généalogistes profitent de la mise en place des RTT (Réduction du Temps de Travail) pour se lancer, la réforme des 35 heures mises en place en France en 2000 permettant aux salariés de disposer d'un temps nouveau de loisir puisqu'ils passent de 39 à 35 heures de travail hebdomadaire.

Il ressort également de cette étude que ces chercheurs amateurs, à des degrés très divers, ont par le passé mis de côté leur famille pour s'en démarquer un temps — ou plus simplement en ne lui accordant que peu d'importance —, comme avec l'exemple de Charles R. (entretien n° 2) qui a dû, à une époque de sa vie, fuir sa famille et sa terre natale pour « survivre » à l'emprise d'un père autoritaire et alcoolique. Ça n'est que bien plus tard, au moment de sa retraite, alors qu'il est revenu sur les lieux de son enfance revoir des personnes qu'il fréquentait durant sa jeunesse, qu'il a tenté de comprendre la trajectoire de ce père qui a eu tant de conséquences sur sa propre vie. À présent, donc, au contraire, ces généalogistes se préoccupent de leur famille et se servent de la généalogie pour cela. À travers leurs recherches, ils tentent de retrouver leur place au sein de la lignée, de justifier leur position et de se faire reconnaître par leurs consanguins. Après un passage par la généalogie, donc, les discours changent ; ces personnes insistent alors sur l'importance d'avoir une famille unie pour les enfants, auxquels il faut transmettre des valeurs, ce que rappellent Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen dans leur ouvrage collectif : « Ce qui demeure, c'est la force sociale des relations de parenté dans la société moderne. La question de la continuité entre les

générations est aujourd'hui d'autant plus centrale que les couples sont plus instables »²⁴⁶.

Ce repli sur la famille peut également s'expliquer par la perte d'autres marqueurs d'identité, notamment professionnelle, comme pour les retraités ; la généalogie permet alors de se trouver une place. Martine Segalen nous rappelle à ce propos que pendant longtemps, la sortie du monde de l'emploi déterminait l'entrée dans « l'âge vieux », faisant passer la retraite pour une « mort sociale » qui entraînait chute du niveau de vie et existence de jours inutiles²⁴⁷. Mais cette image terne de la retraite n'a plus cours aujourd'hui ; avec l'augmentation du niveau des pensions et la meilleure santé des personnes vieillissantes, le passage à la retraite est encore synonyme de dynamisme et de jouissance de la vie : « Mais, même plus âgés chronologiquement, les nouveaux grands-parents restent et resteront jeunes plus longtemps, comme le montre le recul d'âge de la survenue des incapacités, celui de la dépendance physique et psychique, désormais reléguée au « grand-âge ». Les grands-parents continueront donc d'être actifs et d'occuper une place en expansion dans la famille »²⁴⁸.

On peut distinguer différentes situations parmi les généalogistes se recréant une famille par l'intermédiaire de la généalogie. Certains entreprennent une recherche pour percer un secret de famille, sur une ou plusieurs générations, qui divisent la parenté. Ces derniers ne commencent leurs recherches qu'à la mort de leurs ascendants, par respect pour eux. La généalogie sert, dans ce cas-là, à comprendre les raisons de ces non-dits pour pouvoir s'en libérer et avoir une famille normale, comme les autres. Marie C. (entretien n° 3) est un très bon exemple des conséquences que peuvent voir les secrets de famille pour une filiation, sur

²⁴⁶ ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole et SEGALEN Martine, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, janvier 2002, p.7.

²⁴⁷ SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2006, p.180. (1981 pour la première édition)

²⁴⁸ ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALEN Martine, *op. cit.*, p.12.

plusieurs générations. Le grand-père de cette femme, comme nous l'avons vu un peu plus tôt, a rompu les ponts avec sa famille obligeant ainsi ses descendants à ne connaître quasiment rien de leur passé familial. À l'origine de cette rupture : une mésalliance, mais aussi un secret bien gardé :

« Je me suis rendu compte que ma grand-mère, elle s'est mariée elle était enceinte de huit mois »

La grand-mère de Marie C. était donc « bonne » dans une famille aisée, elle se retrouve enceinte d'un fils de bonne famille qui décide d'assumer sa paternité, la famille du « papa » considère cela comme une mésalliance, la rupture familiale est consommée. S'ensuivent à chaque génération des renoncements d'héritages, des injustices familiales ressenties et toujours plus d'éloignements à la fois géographiques et sentimentaux. C'est ainsi que :

« Monsieur : il a perdu l'héritage. Il a tout perdu, il a tourné le dos.
Madame : Oui alors j'ai justement des actes du partage lorsque l'arrière-grand-père est mort... ça c'est mal passé à La Rochefoucauld. Y'avait quatre filles et mon grand-père. Mon grand-père n'a pas participé au partage et... voilà. Il n'a jamais fréquenté ses sœurs. Si ! y'a deux sœurs qui étaient célibataires, qui sont parties religieuses... je sais pas... mais comme mon grand-père est mort quatre ans après le partage, vous voyez, ça a été fini. »

« Madame : mon père avait un frère (...) Son frère quand euh... leur père est mort, le frère avait quinze ans. Mon père avait neuf ans. Et ce frère il a continué les études, que mon père lui a quatorze ans il a travaillé à l'usine. Alors à quatorze ans, il avait une marraine qui s'appelait Villebois-Mareuil. C'était pas sa marraine de baptême. On parlait toujours de sa marraine, mais ça devait être sa marraine qui lui avait payé des études.

Monsieur : Donc, il a fait le séminaire, il a fait le séminaire, il est devenu prêtre euh... missionnaire euh... il est en photo là-haut d'ailleurs, c'est celui qui est en blanc derrière le cheval (...) Je savais qu'elle avait son oncle qui était là-bas, qui s'appelle Veyret, et qui était donc prêtre et qui euh... était col blanc, et qui a quitté la soutane pour devenir chasseur d'éléphants. (...) Alors donc il aurait quitté la soutane pour aider une personne de sa famille financièrement, pour se faire de l'argent (...)

Madame : Mais vous voyez, ils se sont pas occupés de le faire venir.

Monsieur : Il avait une fortune là-bas.

Madame : L'argent qu'il possédait et tout ça, ils ne s'en sont pas occupés. Mon père n'était vraiment pas intéressé.

Monsieur : Il avait trois canaux, quand il est mort, chargés de défenses d'éléphant qui remontaient le Congo et il avait euh... tout c'est perdu. Voilà. »

Marie C. est un bon exemple de ce que peut permettre de réaliser la généalogie ; grâce à elle, elle a découvert le secret de famille qui a déterminé l'avenir de ses ascendants sur plusieurs générations. Le secret de famille a engendré des tensions familiales, des renoncements d'héritage, des incompréhensions et jalousies. Marie C., par l'intermédiaire de ses recherches, a tenté de comprendre

l'origine de tout cela, de lever le secret et de réconcilier, en quelque sorte, par son intermédiaire, ses ancêtres entre eux.

D'autres tentent, par la recherche d'ancêtres, de régler des problèmes familiaux personnels. Autrement dit, ces personnes tentent d'expliquer certains faits les concernant par la répétition de ce même fait dans l'hérédité, à travers l'histoire de leurs ancêtres. Retrouver à chaque génération ce même problème permet ainsi d'atténuer le poids de ses ancêtres, de fonder sa place dans la parenté, en reconnaissant sa dette à l'égard de ses ascendants et de transformer ce qui est ressenti comme une tare en un héritage familial. On retrouve ici le principe de base de la psychogénéalogie. Sans aller nécessairement jusqu'à retracer un géosociogramme tel que le font ceux qui pratiquent la psychogénéalogie, certains chercheurs d'ancêtres trouvent chez leurs aïeux des traits qu'ils retrouvent en eux et se (ré)confortent ainsi dans la lignée. Nicole E. (entretien n° 20) raconte ainsi qu'avoir trouvé à chaque génération de sa lignée un homme qui possédait la même malformation physique que celle de son fils l'a en quelque sorte soulagée. Ses recherches généalogiques ont fait de cette particularité physique un héritage familial permettant à la fois au fils de mieux supporter son problème et à la mère de se déculpabiliser face à la douleur de son enfant. De manière plus légère, la recherche généalogique permet à certains de se créer des racines en trouvant une explication, pour le moins exotique, à une tache de naissance héritée :

« est-ce que vous connaissez le... d'où viennent ceux qui ont des taches grises en haut de la fesse là ou derrière l'épaule ?

Non.

On appelle ça l'étoile grise, gris bleu. (...) [une] dame qui est aux archives municipales de la ville d'Angoulême qui me dit « est-ce que vous savez ce que ça veut dire ? J'ai un oncle et une nièce, les cheveux frisés, un peu bruns, qui ont cette tache-là », je lui dis « j'ai jamais entendu parler de ça ». Je lui ai dit « je vais me renseigner », j'ai un fils qui connaît un peu tout (...) Et il me dit « oui, Gengis Khan », ça vient de là (...) mon fils a dit, tous ceux qui ont cette tache descendent de Gengis Khan, parce que c'était une marque princière parce que c'était un grand, un grand (?) et puis il a terminé sa carrière jusqu'en Afrique. Ce qui fait que en Afrique il a dû rencontrer une femme du pays, qui était pas blonde bien sûr, et puis tous ceux qui descendaient de là, par l'intermédiaire de la remontée des Arabes, ont cette tache. », Charles R. (entretien n° 2)

Toutes ces démarches proches de la psychogénéalogie, menée avec plus ou moins de professionnalisme, permettent simplement aux généalogistes d'expliquer l'inexplicable, de trouver raison là où il n'y en avait pas ; autrement dit, de justifier

une trajectoire, de se trouver une place au sein d'une lignée, de comprendre et, plus simplement, de se comprendre : « Cette quête parfois passionnée des origines chez ceux qui en sont privés a quelque chose de troublant comme si on ne pouvait vivre sans s'appuyer sur son passé généalogique. La souffrance et le manque qui en résultent sont là pour dire l'importance mythique du fondement ancestral de l'identité et de ce qu'on appelle “ les racines ” »²⁴⁹.

Cette forme de rationalisation de son existence par l'histoire de la lignée s'exprime dans certains cas dans le registre du réconfort. En partant à la recherche de leurs ancêtres, ils découvrent leur vie et se rendent compte que les difficultés qu'ils éprouvent au quotidien ne sont rien comparé à celles vécues par leurs aïeux. Il n'est en effet pas rare d'entendre dans les discours des généalogistes que leurs ancêtres étaient de « petites gens » à la vie difficile : il n'était pas rare de perdre un mari à la guerre, une femme en couche ou plusieurs enfants en bas âge, à cela s'ajoutait le manque d'argent et de terre pour les petits cultivateurs et un travail pénible au quotidien. Charles R. (entretien n° 2) explique ainsi que la généalogie c'est aussi connaître la vie de ses ancêtres :

« Et puis de savoir quel était leur style de vie, s'ils étaient heureux, s'ils étaient malheureux, etc. on le détermine par leur métier en fait parce que on a euh... je parle de l'ensemble, de mon épouse et moi-même, et ben y'en a qui étaient euh... domestiques agricoles. Et on sait que quand ils étaient nourris chez leur patron et ben ils se partageaient une sardine en deux ou un œuf en deux vous voyez, alors ça veut dire que c'était pas euh... et il buvait la piquette »

Charles R. a eu une trajectoire faite de ruptures familiales, sociales et géographiques : il a été élevé par un père alcoolique qui cultivait un peu de terre et négociait quelques animaux à la foire du village pour nourrir sa famille, il a dû se battre pour obtenir son indépendance alors qu'il entrait dans l'âge adulte, quitter sa région de naissance pour couper les ponts avec une famille trop pesante, être au service d'un propriétaire issu d'une grande famille qui le ramenait toujours à sa condition de simple cultivateur, et pourtant, dans son discours, il sous-entend très régulièrement que ses ancêtres étaient plus à plaindre que lui, que leur vie était plus

²⁴⁹ *Ibid.*, p.238.

compliquée, plus difficile à supporter au quotidien. Dans le cas de certains généalogistes, il est donc plutôt réconfortant de découvrir que les difficultés qu'ils éprouvent, ou ont éprouvées au quotidien ne sont rien comparé à celles éprouvées par leurs ancêtres.

Pour d'autres, la pratique généalogique s'explique par leur position par rapport à leur belle-famille, ce qui n'est pas sans rappeler les travaux de Vincent de Gaulejac concernant les névroses de classes de ceux qui se coupent d'une manière ou d'une autre de leurs racines et de leurs parents, le passage d'un milieu à l'autre ou d'une culture à l'autre entraînant chez eux un mal-être²⁵⁰. Il s'agit en général d'hommes, dont les épouses ont des ancêtres mieux pourvus en capital que les leurs. Par cette démarche, ils montrent que leur lignée est tout aussi respectable que celle de leur femme. Ainsi, André Burguière évoque ce phénomène à plusieurs reprises dans ses recherches : « François Bastide, entré dans la famille par mariage qui éprouve le besoin en 1640 de retracer la généalogie de sa belle-famille pour sceller son intégration »²⁵¹.

De même, lorsque Charles R. (entretien n° 2) évoque les recherches généalogiques qu'il a menées, il cite bien plus souvent les découvertes extraordinaires qu'il a faites au sujet de la famille de sa femme ou de celle du propriétaire de la maison qu'il loue que des siennes. Ainsi, pour justifier sa place dans la vie il a, en plus d'avoir réalisé sa propre généalogie, fait des recherches sur la maison dans laquelle il vit, mais qui n'est pas la sienne, sur les ancêtres du propriétaire de la maison qu'il occupe et qui est issu d'une famille noble à laquelle il se rattache par quelques ancêtres communs lointains de sa femme, et sur la famille de son épouse qui aurait elle aussi des racines issues de la petite noblesse charentaise. Tout ceci se retrouve tout au long de son discours et concourt à justifier

²⁵⁰ GAULEJAC (de) Vincent, *La névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, collection Rencontres Dialectiques, 1992. (Première édition : 1987)

²⁵¹ BURGUIERE André, « La mémoire familiale du Bourgeois gentilhomme : généalogies domestiques en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Annales ESC*, 1991, n° 4, p.772.

sa place à la fois aux côtés de son épouse, de son propriétaire – un notable reconnu localement — et au sein d’une maison à l’histoire importante :

« moi je vois mon propriétaire (...) ce qu’il y a c’est qu’il est intelligent (...) quand il vous fait un discours, il n’a pas besoin de papier... les deux mains dans les poches. (...) en plus, il est honnête, s’il vous doit un centime, n’ayez pas peur, il va vous les envoyer. »

« C’est pas considéré comme belle demeure (*parlant de la maison dans laquelle il vit*) alors que ça pourrait l’être dans le cas où vous, cette maison a plus de 500 ans. Parce qu’on a une fermeture de porte derrière, on bouche avec des matelas pour le son et puis l’hiver pour pas qu’il fasse froid on met des vieux matelas, mais la fermeture de la porte c’est un bois qu’on encastre à gauche et clac, en accroche à droite. »

« elle [parlant de sa femme] rencontre un écrivain de nos régions M. Pierre (Fronce), un monsieur vieille France qui est âgé (...) ils se sont mis à parler de généalogie, je ne sais pas dans quels termes et puis euh... “Est-ce que vous avez fait votre généalogie, madame ?” Elle dit « oh ! Non, non, non, j’ai un nom tout à fait ordinaire », surtout que ma femme n’aime pas qu’on en parle. « Ah bon, alors quel est votre nom de jeune fille ?” Elle dit « moi, je m’appelle Dechambe ». « Ah ! Comment, dites à votre mari qu’il cherche. Vous allez voir, vous aurez des surprises ». (...) Mon épouse s’appelle Dechambe, ça se touche. Mais ça veut rien dire ça, »

Par l’intermédiaire de la généalogie, Charles R. tente de pallier au déclassement qu’il ressent au sein de son entourage, qu’il s’agisse de sa femme qui détient une lignée plus « prestigieuse » que la sienne ou de son propriétaire qui détient à la fois un capital social, économique et symbolique supérieur au sien. Par sa pratique de la généalogie, Charles R. prouve sa place, se classe parmi ses pairs « faute de détenir les titres formellement exigés des membres de plein droit »²⁵². La généalogie peut être dans ce cas comparée aux stratégies individuelles de rattrapage décrites par Pierre Bourdieu dans *La distinction*²⁵³ qui permettent aux détenteurs d’un capital social de modérer l’absence de titres.

Évelyne Ribert évoque dans ses recherches deux autres cas : les personnes dont les parents ont divorcé et celles ayant connu des conflits intergénérationnels²⁵⁴. Au cours des entretiens réalisés dans le cadre de ces recherches, aucune des personnes interrogées n’a révélé être dans l’un de ces cas. Il y a tout de même fort à penser qu’à l’avenir de plus en plus de généalogistes feront partie de la catégorie

²⁵² BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p. 166.

²⁵³ *Ibid.*

²⁵⁴ Ribert Évelyne, *op. cit.*, p. 385-386.

« parents divorcés ». Pour ces derniers, la généalogie permet de se recréer une famille solidaire et de retrouver des cousins qui peuvent agrandir cet univers familial décousu. Quant aux autres, la pratique semble résulter de la transformation des relations entre générations, survenue notamment à partir de la fin des années 1960 ; l'éclatement des familles nucléaires, la désinstitutionnalisation de l'alliance, l'accroissement des naissances hors mariage et l'apparition de nouvelles configurations familiales rompent et modifient radicalement les liens de parenté²⁵⁵. Dans le même temps, l'allongement de la vie combiné à la chute de la fécondité²⁵⁶ transforment eux aussi les structures familiales : « le nombre de générations qui vivent en même temps augmente, de sorte que le modèle de famille nombreuse à deux générations, s'étalant de manière horizontale, encore courant dans les années 1950, fait place à une famille resserrée et allongée sur le plan vertical »²⁵⁷.

La jeunesse s'est alors peu à peu affirmée comme groupe d'âge et s'est opposée au monde des adultes. Les personnes qu'Évelyne Ribert a interrogées ont parfois voulu rompre avec les valeurs parentales et ont été proches du mouvement de mai 1968. Ils ont souvent rencontré des difficultés professionnelles ou familiales et se plaignent parfois d'une certaine instabilité. Leurs investigations, commencées pendant leur jeunesse, ont été presque totalement interrompues quand ils ont fondé un foyer. Parallèlement, cette reconnaissance de leur dette vis-à-vis de leurs parents permet de renouer ou d'améliorer leurs relations avec eux. Alors qu'ils ont souvent refusé de se soumettre au modèle familial, ils parviennent, grâce à cette recherche, à se faire pleinement reconnaître comme membre de la parenté.

²⁵⁵ BARTHELEMY DE SAIZIEU Tiphaine, « L'héritage contre la famille ? De l'anthropologie à l'économie, des approches plurielles » (Introduction), in *Sociétés contemporaines*, n° 56, 2004, p.6.

²⁵⁶ « aujourd'hui, à la différence d'autrefois, on choisit de devenir parents ; on choisit le moment, sans cesse retardé pour un ensemble de raisons, de mettre au monde des enfants, ce qui contraste avec la régularité de la reproduction générationnelle jusque dans les années 1960 », ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALIN Martine, *op. cit.*, p. 32.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 12.

Ce qu'il est intéressant de constater dans chacun de ces cas, c'est que la recherche généalogique n'est pas nécessairement liée à l'affaiblissement relativement récent de la structure familiale, comme le mettent souvent en avant les écrits concernant l'engouement récent des Français pour la généalogie. Les personnes rencontrées dans le cadre de ces recherches ne sont pas les victimes de l'augmentation importante des divorces ou bien encore à la séparation des familles due à l'exode rural. Les généalogistes ici cités sont d'ailleurs souvent trop âgés pour avoir connu à leur génération les changements de la structure familiale constatés ces dernières années. De même, comme nous l'avons vu, quelques généalogistes entreprennent une recherche pour compenser, en quelque sorte, des problèmes familiaux. Cependant, ces derniers sont rarement attribuables à la fragilisation des liens conjugaux, et relèvent davantage de la rupture familiale.

Comme le mettent en avant Claudine Attias-Donfut et Martine Segalen dans leurs travaux, chaque individu a besoin de s'inscrire dans le temps. C'est pourquoi cette envie de généalogie, ce besoin d'ancêtres se « mesure en creux »²⁵⁸, autrement dit par le manque que laisse l'absence des ces aïeux inconnus pour se construire une identité.

6.2.2. La généalogie comme moyen de sauvegarder la famille.

Parmi les généalogistes amateurs, se trouve également une majorité de pratiquants déclarant posséder une importante parenté soudée. Cependant, vue d'un œil extérieur, la différence entre les parentés des généalogistes déclarant ne pas connaître leur filiation et de ceux affirmant qu'ils sont issus d'une famille soudée ne diffère pas tellement. En effet, d'après les renseignements recueillis au cours des entretiens, ceux qui déclarent posséder une vaste parenté soudée ne donnent pas

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 237.

l'impression qu'elle soit réellement plus étendue que celle des autres. Il n'en reste pas moins qu'ils ont ce ressenti de famille soudée importante.

Cette notion de famille « soudée » souvent évoquée par les généalogistes est assez compliquée à appréhender objectivement. C'est pourquoi, ici, l'idée de parenté soudée reprend la définition qu'en font Martine Barthélémy, Anne Muxel et Annick Percheron dans leur article sur les représentations sociales de la famille. Elles écrivent ainsi que l'une des conceptions de l'ordre social du sujet :

« associe l'idée de famille à celle d'un groupe de personnes, d'une communauté soudée par une forte relation affective (...) Dans [ce] cas, l'élément essentiel devient la personne, et l'accent est mis non plus sur un système d'organisation sociale producteur d'unité et d'ordre, mais sur la famille comme communauté, comme lieu de solidarité et d'épanouissement affectif de l'individu »²⁵⁹

Ces généalogistes entreprennent donc des investigations généalogiques dans le but de faire perdurer la cohésion familiale déjà existante. Mais ce qui ressort avant tout des entretiens réalisés dans le cadre de ces recherches, c'est l'importance de sauvegarder l'esprit de famille et de le transmettre aux générations suivantes. Dans le cas de ces généalogistes, la famille ne représente pas la seule fratrie ; il faut l'entendre au sens large du terme, en y intégrant les oncles, tantes, neveux et cousins. Par « esprit de famille », il faut entendre ce que décrivent Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen dans leurs travaux, à savoir qu'il s'agit d'une « absence de jugement et de rôle de composition en famille, où l'indulgence est acquise et la confiance assurée (...) Les rapports désintéressés, la gratuité des échanges, la générosité et la disponibilité sont également mis en avant, la norme étant qu'on ne lésine pas, notamment sur le soutien que l'on peut offrir aux siens (...) on ne compte pas, les questions et conflits d'intérêts existent évidemment, mais ils sont jugés contraires à la bonne conduite familiale. En revanche, on doit pouvoir

²⁵⁹ BARTHELEMY Martine, MUXEL Anne et PERCHERON Annick, « Et si je vous dis famille... Note sur quelques représentations sociale de la famille », in *Revue française de sociologie*, n° 27, 1986, p. 704.

compter sur ses proches »²⁶⁰, ce que résume à elle seule l'une des personnes interrogées dans le cadre de cette enquête :

« C'est avoir des bons rapports, c'est le fait de pouvoir compter sur quelqu'un, il y a l'affection, il y a rendre service et il y a le fait d'être content de se rencontrer aussi et d'être sûr de ne pas voir un masque quand on va voir l'un ou l'autre. Moi, je me le représente comme ça... C'est un ensemble »²⁶¹

Ici intervient également le sentiment fort des généalogistes qui pensent que l'identité familiale est importante pour les jeunes, qu'elle est nécessaire à leur équilibre psychologique. Voilà pourquoi bon nombre de généalogistes s'inquiètent de voir la génération suivante se désintéresser de ce travail de mémoire familiale, craignent de ne pas trouver parmi leurs descendants celui qui prendra la relève : « On déplore l'indifférence des jeunes envers les relations de parenté (...) Parmi les jeunes, il s'en trouve parfois un dont on dit qu' "il s'intéresse" et à qui sera transmis le savoir généalogique »²⁶².

S'il est vrai que le discours des généalogistes reflète souvent l'inquiétude de voir la génération suivante ne pas reprendre les recherches après leur mort, il exprime encore davantage la peur de voir se perdre leurs données. Envisager que les descendants ne prendront pas soin de tout ce travail de recherche effectué est bien plus angoissant pour eux que de savoir que personne ne reprendra ce travail d'histoire familiale, à l'image de Nicole E. (entretien n° 20) :

« *Et est-ce que vous pensez que quelqu'un prendra la relève ?*

Pour l'instant, je ne pense pas. Non.

Vous aimeriez que quelqu'un reprenne derrière vous ?

Oh oui parce que... au moins, garder les documents. Oh, mais ça, je pense quand même, ma fille elle gardera les documents, oui. Mais pour continuer, je sais pas si elle sera... peut-être parce que, regardez, moi ça m'est venu quand même assez vieux »

Bien souvent, les généalogistes déplorent le désintérêt de leurs enfants à reprendre leur travail de recherche, mais espèrent tout de même toujours que les

²⁶⁰ ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole et SEGALLEN Martine, *op. cit.*, p.248.

²⁶¹ *Ibid.*, p.247-248.

²⁶² JOLAS Tina, VERDIER Yvonne et ZONABEND Françoise, « Parler famille », in *L'homme*, 1970, tome 10, n° 3, p.6.

choses changent, que leurs enfants évolueront avec le temps comme eux l'ont fait pour finir par reprendre ce travail de mémoire. Ce qu'il est également intéressant de constater, c'est que lorsque les généalogistes sont grands-parents, ils s'inquiètent moins de voir leurs enfants ne pas poursuivre les recherches puisqu'ils pensent bien souvent que parmi leurs petits-enfants se trouvent l'héritier généalogique, celui qui reprendra les données et contribuera à son tour à compléter ce travail de recherche, celui qui déjà s'intéresse aux vieux papiers et à l'histoire de la famille.

Les hommes aiment à penser que quelque chose d'eux-mêmes sera conservé après leur mort. Ce besoin est particulièrement présent lorsqu'une injustice a été commise et que les circonstances n'ont pas permis de la juger et de la réparer, à l'image du travail de Marie C. (entretien n° 3) qui tente de rétablir l'ordre familial en réhabilitant son père au sein d'une lignée qui l'a mis de côté sur plusieurs générations, soit par le biais de la mésalliance qu'a connu le père de son père, soit par l'injustice que son père a directement subie en n'ayant pas le droit de faire des études au bénéfice de son frère qui, lui, a pu se réaliser socialement par la suite. Marie C. s'est alors donné la charge, par le biais de la généalogie, de rechercher les causes de l'isolement familial de sa branche de la lignée, d'en comprendre les ressorts et de réparer les injustices en les mettant à jour et en donnant sa place au sein de la lignée à son père qui en était exclu. Dans ce cas, les descendants sont jugés comme comptables des actions de leurs parents ; la descendance est alors marquée par les fautes de leurs ascendants qui débouchent sur une sorte de malédiction familiale intergénérationnelle²⁶³.

Le travail du généalogiste s'inscrit souvent dans une tradition perpétuée par plusieurs générations. Il n'est pas rare de rencontrer des généalogistes influencés par le travail d'autres pour se lancer en généalogie, à l'image de Nicole E. (entretien n° 20), sachant que cette dernière avait également un rapport très privilégié avec

²⁶³ GAULEJAC (de) Vincent, *op. cit.*, p.119.

ses deux grands-mères qu'elle côtoyait beaucoup et qui lui contaient souvent les anecdotes familiales :

« Alors, j'ai commencé comment ? Justement, je me suis posé la question, là, tout à l'heure et ça a été euh... Quel a été le facteur déclenchant ? Je saurais pas trop dire en fait, parce que mes beaux-parents avaient une voisine qui, en 65 donc que vous voyez, ça remonte, est devenue veuve et s'est mis à la généalogie. Et alors, une vraie passion. Et quand on allait la voir, c'était... elle ne nous parlait que de ça, que de ça, que de ça. »

Mais la plupart du temps, le généalogiste est influencé par le travail de quelqu'un de proche, un parent direct ou éloigné, qui a lui-même réalisé un travail généalogique. Ainsi, Louis M. (entretien n° 8) et Frédéric O. (entretien n° 30) expriment très bien cela lorsqu'ils évoquent leurs débuts en généalogie :

« j'ai commencé si vous aimez mieux dans les années 80, 81-82 quelque chose comme ça, je le faisais avec mon père j'ai commencé si vous aimez mieux dans les années 80, 81-82 quelque chose comme ça, je le faisais avec mon père », Louis M. (entretien n° 8)

« Lorsque j'ai fait ma généalogie y'a une quinzaine d'années... en fait, c'est un cousin qui m'a donné l'idée, j'ai un cousin qui l'avait déjà faite... enfin commencé, et moi j'ai pris la suite. J'ai suivi ce qu'il faisait », Frédéric O. (entretien n° 30)

L'exemple a été donné par un proche ; dans ce cas, soit le généalogiste reprend le travail réalisé et le continue, soit il entame ses propres recherches. L'idée de la pratique généalogique ne germe pas dans l'esprit de quelqu'un qui n'a pas eu l'exemple dans son entourage d'une personne qui a déjà fait un travail d'histoire familiale ou qui a eu pour habitude d'entendre tout au long de sa vie, et notamment au moment de sa jeunesse, des anecdotes familiales circuler autour de lui. De même si la généalogie n'a pas toujours été réalisée sous forme écrite, la tradition de l'histoire familiale orale dans ces parentés reste omniprésente. Pour ces personnes, la recherche de l'ascendance lignagère fait en quelque sorte partie des obligations indissociables de leur place au sein de la parenté et dans l'espace social global. De fait, ils se conforment à ce rôle dont ils se sentent investis. Pour illustrer cela, deux exemples tirés des entretiens :

« mon intérêt pour la généalogie, il est venu de façon... y'a toujours une histoire, je crois, dans les familles euh... y'a toujours un déclic. Moi, j'avais une grand-mère que j'aimais beaucoup, qui est décédée aujourd'hui, qui depuis que j'étais gamin me parlait de ses ancêtres. J'écoutais ses histoires, ça m'intéressait sans plus euh... et puis le jour où elle est décédée euh... ben c'est dommage parce qu'elle avait... c'était la mémoire de la famille. (...) et comme c'était une grand-mère que j'ai adorée, c'était une façon de lui rendre

hommage et de rattraper... de profiter a posteriori de tout ce qu'elle nous disait », Christophe B. (entretien n° 22)

« moi j'ai commencé à noter disons euh... ma famille, j'avais une vingtaine d'années. (...) bon à l'époque je n'avais plus que ma grand-mère maternelle, je voulais pas la décevoir. Alors bon euh... je l'ai un peu interrogée sur sa famille et j'ai retrouvé, enfin je la raconte souvent cette histoire, j'ai retrouvé peut-être vingt ou trente ans plus tard... au dos d'une enveloppe j'avais noté ce que m'avait dit la mémé », Victor M. (entretien n° 15)

Les généalogistes peuvent être seul à l'origine de leur désir de recherche historique, c'est-à-dire qu'ils ne poursuivent pas nécessairement le travail d'un de leurs proches, il n'en reste pas moins que cette envie leur a été insufflée en amont par un parent auquel ils tenaient particulièrement et pour qui l'histoire familiale avait un sens, comptait.

Cependant, tous les membres d'une famille ne sont pas habilités de manière égale à raconter l'histoire de la famille. C'est ainsi qu'il est coutume de dire qu'il n'y a qu'un généalogiste par famille, comme le rappelle l'article « parler famille », que l'on se situe dans des familles issues de la grande bourgeoisie ou dans les classes populaires : « Chaque famille compte un "généalogiste", peut-être une vieille tante qui en sait plus long que les autres et à laquelle on nous renvoie pour préciser un lien perdu, retrouver un nom ; parfois quelqu'un de la famille s'est attaché à établir la généalogie "à partir des pierres du cimetière" »²⁶⁴. Cette idée est à la fois confirmée par les généalogistes amateurs eux-mêmes, à l'image de Paul H. (entretien n° 1) ou de Nicole E. (entretien n° 20) :

« Je suis le seul à m'intéresser vraiment. C'est pour ça quand vous dites "partager" euh... c'est comme la collection de timbres, elle intéresse une personne. C'est rare quand dans la même famille y'en a deux qui s'intéressent. Ça arrive, mais c'est rare. », Paul H. (entretien n° 1)

« au niveau famille, qui est-ce qui en fait ? Alors, j'ai un beau-frère, mais il fait pour lui, pour son côté. D'ailleurs, il est en Lorraine, là-bas, donc c'est pas évident. Et puis j'ai une belle-sœur aussi qui le fait, mais c'est du côté de l'Espagne. Mais c'est pas... ils font pas la partie que je fais. Ils font de leur côté à eux en disant « ben toi tu fais ça », Nicole E. (entretien n° 20)

Et également par les spécialistes de la généalogie, tels que Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) qui explique que « y'a pas la place pour deux petits

²⁶⁴ JOLAS Tina, VERDIER Yvonne et ZONABEND Françoise, *art. cit.*, p.5.

généalogistes (...) dans une sphère familiale limitée. Sinon, « Y'a une rivalité et on veut être allé le plus loin possible, on veut avoir (...) son avis sur telle et telle chose ». Ce rôle d'expert ressort d'autant mieux que l'on a à faire à un généalogiste issu d'une famille unie. Être la mémoire du groupe résulte à la fois de l'invitation à ce rôle par les autres membres de la famille et de son acceptation par l'intéressé. Il s'agit là d'une manière pour le généalogiste d'asseoir sa position au sein de la parenté, de devenir « une personne un petit peu incontournable quand on parle famille, quand on veut savoir les liens de famille, quand on veut connaître ses origines ».

Le responsable de l'histoire familiale est implicitement désigné en fonction de sa place dans la fratrie, dans les générations, et de son niveau de diplôme²⁶⁵. Ce qui semble déterminant dans ce choix d'« expert de la famille », c'est le fait qu'il ne parait exister de parent mieux placé pour assurer cette tâche que ce dernier. La grande majorité des personnes interrogées sont des aînés, des derniers ou des enfants uniques. À ceux-là s'ajoutent les personnes qui entreprennent des recherches après la mort d'un parent, comme s'ils devenaient dépositaires de la mémoire du groupe :

« En général, c'est suite à un deuil euh... qui n'est pas forcément le père ou le grand-père, mais qui est un élément déclenchant quelque part hein. Euh... de toute façon, y'a toujours un regain de la généalogie dans le courant de l'année au moment de la Toussaint, lorsque les gens vont au cimetière. C'est l'époque où on se replie plus sur l'intérieur, on a moins de loisirs à l'extérieur, où les soirées sont longues, etc. Mais c'est aussi le moment où on est passé au cimetière », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29)

Les généalogistes dont la parenté est peu étendue entendent, par le biais de leurs recherches, vouloir renforcer la cohésion de leur famille. Ces généalogistes-là ont plutôt tendance à se replier sur le noyau conjugal et la descendance directe ; autrement dit, ils ne partagent leurs recherches qu'avec leurs conjoints, enfants et petits-enfants. La généalogie est dans ce cas davantage un projet familial destiné à

²⁶⁵ RIBERT Evelyne, *art. cit.*, p.387.

être transmis aux enfants et petits-enfants. Germain F. (entretien n° 16) en est le parfait exemple lorsqu'il explique qu'il a réalisé sa généalogie, mais en mettant ses enfants en *De Cujus*, autrement dit en n° 1 dans l'ordre généalogique :

« j'ai mis... le n° 1 c'est mes enfants, ça permet à... si quelqu'un veut prendre la suite, c'est déjà tout fait. »

Non seulement Germain F. s'est inscrit dans la lignée, mais il a déjà également intégré le fait qu'il n'est pas éternel et qu'il désire transmettre son travail de recherche à la génération suivante. Par le simple fait de s'inscrire en n° 2 sur l'arbre et non en n° 1, il véhicule l'idée de transmission familiale, d'héritage de la pratique généalogique.

On retrouve également ici l'exemple atypique des Saints des Derniers Jours, autrement dit des mormons, qui se voient, en tout cas en France où la communauté est très réduite et où elle est assez méconnue, à la fois isolée au sein de la famille du fait de leur croyance et toujours en demande auprès des leurs afin d'être reconnus et rejoints. L'exemple de Diane K. (entretien n° 17) montre bien cette ambiguïté entre volonté de transmettre une croyance organisée autour de la pratique généalogique et possibilité de le faire auprès d'une fratrie réduite à son maximum du fait de la méfiance des autres membres de la famille envers une religion qui fait débat en France :

« d'ailleurs ma famille, enfin mes oncles, mes tantes, ils savent hein que je fais de la généalogie (...) au départ, c'est vrai qu'ils étaient un peu sceptiques parce que bon euh... l'Église... qu'est-ce que c'est que ça ? On nous voit parfois comme une secte donc les gens ont peur. Mais au fil des années, au bout de 10 ans, quand ils ont vu que j'étais pas tout à fait anormale ils ont commencé à se décontracter un peu (...) ce que j'ai sur mon classeur, ben c'est à moi, personne d'autre ne l'a, donc ce sera pour mon fils, pour la famille (...) C'est vrai qu'on a besoin de connaître ses racines, c'est important pour se construire quoi, pour construire son identité. Et puis pour transmettre aussi à la génération suivante, je trouve ça intéressant »

La généalogie devient donc également, dans certains cas, un moyen de communication avec les proches ou avec la génération suivante, ainsi qu'un moyen de transmettre des valeurs familiales. La généalogie permet à Diane K. à la fois de renouer avec une famille qui l'a délaissée face à un engagement religieux que cette dernière ne comprenait pas, elle est dans ce cas-là vecteur de communication au sein de la fratrie, et de transmettre sa pratique, à la fois religieuse et généalogique

puisque les deux se confondent avec l'exemple de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours²⁶⁶, à ses descendants.

Les retraités, par l'intermédiaire de la généalogie, pensent tenir leur rôle de grands-parents lorsqu'ils ont une vaste parenté, notamment en tissant des liens privilégiés avec leurs petits-enfants. Ils luttent également contre un sentiment de relégation en montrant à leurs enfants qu'ils sont capables de mener à bien une étude rigoureuse et qu'ils œuvrent pour leur descendance. Chaque généalogiste espère ainsi laisser une trace et devenir, en quelque sorte, un peu immortel.

Le développement du troisième âge et la coexistence de plusieurs générations peuvent expliquer la forte augmentation du nombre de généalogistes. En effet, comme le signale Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29), « c'est à ce moment-là qu'arrive en place une génération qui (...) a les moyens intellectuels, qui commence à avoir les moyens intellectuels et au plan des loisirs ».

À partir des années 1990-95 arrive en masse sur le marché des loisirs seniors une vague de retraités nouvelle génération : ils ont souvent connu une scolarité plus longue, une ascension sociale qui leur a permis d'accéder à des emplois moins usants physiquement et sont donc encore « jeunes » physiologiquement au moment du départ à la retraite. Ils sont alors plus nombreux à chercher un passe-temps à la fois occupant et permettant de mettre à profit ces nouvelles aptitudes intellectuelles

²⁶⁶ Concernant les mormons, deux ouvrages scientifiques donnent l'occasion de mieux saisir le fonctionnement complexe de cette Église et ont servi, dans le cadre de ces recherches, à préparer l'entretien réalisé auprès de Diane K. (entretien n° 27) :

GILLETTE Alain, *Les Mormons, théocrates du désert*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985.

INTROVIGNE Massimo, *Les Mormons*, Paris, Brepols, 1991.

L'ouvrage d'Alain Gillette traite de l'histoire, de l'évolution et de la capacité d'adaptation de l'Église au fil des siècles. Le second ouvrage traite lui aussi de l'histoire du mouvement, mais renseigne davantage sur l'organisation importante de l'Église – notamment bureaucratique — ou sur l'origine sociale des premiers adeptes (classe moyenne américaine, bien insérée dans le système social), pour finalement donner l'impression qu'il existe une culture et une identité mormone.

acquises ; la généalogie répond à ces critères, ce qui explique en partie l'engouement qu'elle a connu ces dernières années.

Quel que soit le cas, la généalogie répond toujours au désir de renforcer les relations de parenté. Le lien familial n'est plus une donnée, mais devient un souci, une interrogation, voire un choix librement consenti. C'est pour cela que certains pensent avoir le droit de ressusciter le passé pour en percer les secrets.

Parallèlement, les généalogistes essaient de se servir des liens du sang comme d'un mot d'ordre, parce qu'ils sont conscients du fait que les relations de parenté ne peuvent être entretenues qu'au prix d'un travail, d'efforts sur le long terme, sans quoi elles peuvent voler en éclats ou disparaître.

6.2.3. La généalogie comme moyen de trouver sa place.

La quête généalogique permet de se classer dans l'espace de la parenté, tout en classant les autres, c'est-à-dire en déterminant qui sont ses ascendants et donc, de fait, ses consanguins. Autrement dit, la quête généalogique permet de s'inscrire dans une lignée, dans une descendance, dans une histoire familiale qui fonde l'identité première, celle dont on porte le nom.

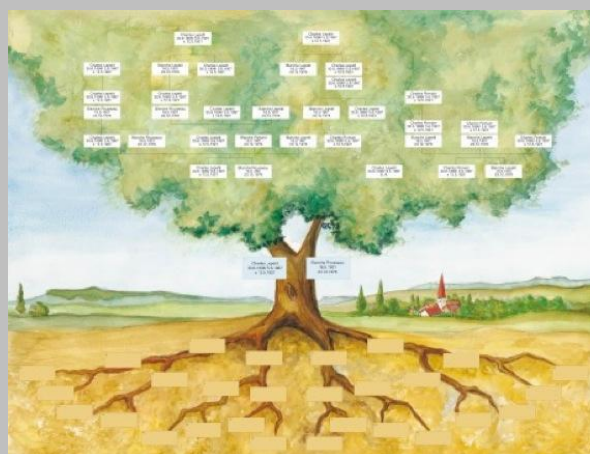
À partir de simples registres d'État civil, le généalogiste détermine ceux qui appartiennent à la parenté et ceux qui lui sont extérieurs ; autrement dit, il délimite la famille. Ceci apparaît clairement à partir de l'arbre généalogique ; chacun y est bien à sa place, il n'y a pas d'ambiguïté, que ce soit sur l'axe horizontal des alliances et des fratries ou sur l'axe vertical des filiations et des parentés. L'ordre des générations apparaît clairement ; en regardant l'arbre généalogique, on voit clairement « qui est qui », « où est qui » et la nature des liens qui les relie. L'arbre généalogique est alors un support structurant qui permet au sujet de se retrouver

dans son histoire, qui le confronte à une réalité qui le préexiste, un support physique sur lequel figure la transmission symbolique – voire la reproduction – familiale.

L'arbre est d'ailleurs une figure si totalement indissociable de la pratique généalogique que les personnes avec qui une discussion généalogique s'ouvre sont généralement déçues de ne pas voir illustrer les propos par un modèle noble d'arbre selon lequel sont représentées les généalogies, ainsi que toute la terminologie afférente – racines, branches, rameaux – si imagée et évocatrice. En effet, à l'exception de Marie C. (entretien n° 3) qui explique qu'elle a du mal à se repérer dans un arbre généalogique classique et qu'elle lui préfère les organigrammes horizontaux proposés par les logiciels spécialisés, pour une grande majorité la figure de l'arbre reste la représentation privilégiée, pour ne pas dire systématique, d'une généalogie. Elle renvoie l'image d'un tronc fort, inébranlable, représentant la plupart du temps le couple de parents, dont découlent des racines – les enfants – qui ancrent la famille dans le sol et le branchage qui reprend l'idée de « ramifications » de la lignée. À travers cette figure de l'arbre, la famille renvoie l'image d'une famille forte, établie dans l'histoire depuis des générations ou, plus simplement encore, vivante.

Arbre généalogique ascendant et descendant

(source de l'image : http://mapage.noos.fr/voute/accueil/arbre_genealogique.htm)



Cette forme d'arbre généalogique, signifiant la lignée d'un couple de parents, reprend l'image de la famille décrite ci-dessus : le couple de parents est représenté au centre par le tronc, la descendance (les enfants, petits-enfants, etc.) par les racines ancrées dans le sol et les ascendants (grands-parents, aïeux, etc.) par le feuillage ou les branches.

Cette délimitation peut varier d'un généalogiste à l'autre, et ce, même sur l'étude d'une même lignée puisque les frontières qui sont assignées à la famille dépendent du type d'investigations généalogiques menées. Ceux qui mènent des recherches agnatiques excluent les branches féminines de la généalogie, alors que ceux qui font des recherches cognatiques en excluent les branches masculines. D'autres encore préfèrent entreprendre une recherche à partir d'un aïeul, considéré comme le fondateur de la lignée, excluant ainsi d'office tous les autres quartiers.

C'est ainsi que le travail de reconstruction sélective du passé qui isole certains personnages pour laisser la masse dans l'ombre crée des figures emblématiques de l'histoire familiale. La reconstruction de la mémoire familiale a parfois, donc, des oublis volontaires. Il s'agit avant tout d'une sélection affective qui reflète les relations maintenues avec tel ou tel groupe de collatéraux, les sentiments d'amitié et de proximité pour tel cousin ou les brouilles avec tels d'autres. La généalogie ainsi reconstituée représente l'image familiale qu'a voulu volontairement dessiner l'auteur. En assignant ainsi des frontières à la famille, le généalogiste se reconnaît comme membre de cette dernière et définit sa place en son sein.

La mémoire d'une lignée, comme celle d'un individu, est sujette à des défaillances qui ne sont pas toutes involontaires ; elle aussi est soumise aux « ordres du cœur », comme le souligne Jean Delay : « J'ai fait cela, dit ma mémoire. Je n'ai pas fait cela, dit mon orgueil. C'est la mémoire qui cède »²⁶⁷. À ce sujet, Anne Muxel rappelle que cette mémoire familiale que chacun porte en lui est principalement formée des personnages croisés, qui ont animé à un moment donné le quotidien de l'individu, créant ainsi son passé. Les personnages du passé « sont les signataires du contrat originel qui nous introduit à la vie. Personnages omniprésents, familiers ou plus lointains, acteurs principaux ou acteurs secondaires, toujours aimés ou mis à distance. Ils sont les géniteurs, réels ou imaginaires, de

²⁶⁷ DELAY Jean, *Avant mémoire, d'une minute à l'autre*, tome 1 (1555-1736), Paris, Gallimard, collection Folio, janvier 1992, p.67.

notre présence au monde. Ils constituent cet héritage incarné de la mémoire dont on est toujours à la fois le descendant et l'orphelin, et vis-à-vis duquel peuvent être revêtues des attitudes aussi changeantes et contraires que celles de la fidélité, de l'amour, de l'usurpation ou de la trahison. S'y inscrire, reproduire, dénier, renier »²⁶⁸.

La mémoire d'une lignée diffère donc d'un individu à l'autre puisqu'elle estime les personnages rencontrés, les lieux qui ont marqué, les faits qui ont compté. Chaque membre de la famille a sa propre vision mémorielle de cet ensemble qui mesure l'attachement familial — attachement familial qui est au fondement du lien familial comme du lien social —. Les réactions face aux découvertes généalogiques dépendent donc complètement de cette mémoire familiale construite de manière partielle par l'individu lui-même, fonction des personnages, lieux et événements rencontrés, choisis et mémorisés.

Celui qui entame une recherche généalogique peut, bien sûr, y trouver des lignées sans surprises. Il peut s'appuyer simplement sur le déroulé des générations pour approcher à la fois l'histoire familiale et l'histoire locale. Mais parfois, c'est le choc : une découverte vient en totale contradiction avec ce que le généalogiste amateur attendait ou connaissait de son histoire. Face aux découvertes généalogiques extraordinaires, les réactions ne sont pas nécessairement liées à l'acceptation ou à la critique morale et sociale qui peut entourer le fait découvert ; elles sont davantage liées aux propres attentes de celui qui cherche.

Trois cas de figure se distinguent alors en général : premièrement, le fait découvert touche le chercheur dans sa personne même, dans son identité ; deuxièmement, le généalogiste n'attend rien de précis, il entame une recherche classique et découvre un ancêtre sortant de l'ordinaire : un Landru, un bagnard, un noble ; troisièmement, le fait découvert contredit une tradition familiale forte, le

²⁶⁸ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.182.

souvenir d'un ancêtre mythique, fédérateur de lignée, un souvenir forgé au fil des générations sur plusieurs siècles. Traumatisme, négation, surprise ou amusement, les histoires de famille (re)découvertes ne laissent donc jamais indifférent.

Quelle que soit la nature du travail effectué, le nom joue souvent un rôle important dans la délimitation de la famille et revient régulièrement dans les sujets de conversation des généalogistes comme étant un marqueur fort, « un même patronyme créant une présomption de parenté »²⁶⁹. En effet, comme le précise Pierre Bourdieu : « Par cette forme tout à fait singulière de nomination que constitue le nom propre, se trouve instituée une identité sociale constante et durable qui garantit l'identité de l'individu biologique dans tous les champs possibles où intervient en tant qu'agent, c'est-à-dire dans toutes ces histoires de vie possibles »²⁷⁰. Le nom propre est le support de l'État civil, c'est-à-dire de l'ensemble des propriétés — nationalité, sexe ou encore âge — attachées à une personne. Il représente donc vis-à-vis de l'État, et plus généralement de la société, l'identité de l'individu ; il en est son attestation, son authentification, visible. Pierre Bourdieu parle alors de « substance »²⁷¹.

Le patronyme, et plus particulièrement pour les hommes, est parfois à l'origine d'une identification à l'une des branches familiales et d'une appartenance à une région ; il n'est pas rare d'entendre un généalogiste expliquer que l'on trouve beaucoup tel patronyme de sa lignée dans telle région :

« souvent leur nom est marqueur d'identité un petit peu. Quand ils s'appellent B. ou même quand ils s'appellent E. euh... je veux dire, ça sent bon l'Alsace ou euh... le Val de Loire, mais euh... ou R., il est évident que c'est l'Auvergne », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29)

²⁶⁹ JOLAS Tina, VERDIER Yvonne, ZONABEND Françoise, *art. cit.*, p. 7.

²⁷⁰ BOURDIEU Pierre, *art. cit.*, p.70.

²⁷¹ *Ibid.*, p.71.

Il arrive très souvent également, en bavardant avec un généalogiste qui vous demande les patronymes de votre lignée, de se voir conseiller de rechercher dans telle commune puisqu'un de ces patronymes y est fortement représenté et qu'il y a de grandes chances que l'on y retrouve quelque chose d' « intéressant » :

« Vous connaissez Orgedeuil ?

Je connais, j'ai des ancêtres là-bas.

Ah bon ? c'est peut-être bien de ma famille (*rire*). Mais quel nom les ancêtres là-bas ?

Une cousine éloignée encore vivante qui s'appelle Richeboeuf, et sinon mes arrière-grands-parents y sont enterrés, ce sont des Autexier.

Oh ben c'est des noms du coin ça oui. Intéressez-vous à Marthon aussi, vous trouverez sûrement des choses, y'en a plein là-bas », Charles R. (entretien n°2)

Ce patronyme est dans ce cas synonyme d'identité géographique, de rattachement territorial, de même que, comme le met en avant François de Singly, le prénom est un signe identitaire de distinction. En effet, dans les familles contemporaines, le prénom devient un signe individuel ; l'enfant, par le biais de son prénom, ne remplace plus son grand-père ou sa grand-mère au sein de la fratrie, comme cela a été le cas pendant des siècles. Ainsi, le prénom devient un signe de distinction pour l'individu, qui répond tout de même à certains principes : « Au moment de la naissance, le prénom est choisi dans un stock qui est limité par un jeu de contraintes sociales qui renvoient, au moins pour une part, à des luttes symboliques entre les groupes sociaux »²⁷². L'attribution du prénom marque aux yeux de la société la valeur que les parents souhaitent, volontairement ou non, attribuer à leur descendance. François de Singly explique ainsi que tout se passe comme si le prénom était une anticipation des investissements que les parents veulent réaliser sur leurs enfants.

Les prénoms et noms de famille – et c'est d'autant plus vrai depuis la loi de janvier 2005 qui permet aux parents de donner à leur enfant le nom père, de la mère, ou des deux accolés dans l'ordre qu'ils veulent – ont une grande importance dans la quête généalogique puisqu'ils permettent à l'individu à la fois de prouver sa place

²⁷² SINGLY (de) François, *op. cit.*, p.53.

dans la lignée par son patronyme, tout en gardant sa part d'individualité par son prénom, mais aussi de marquer une origine géographique et/ou sociale historique.

La recherche de l'ascendance permet à un individu de se classer dans le temps, au rythme des générations²⁷³. Faire sa généalogie, pour certains, c'est vivre dans une communion permanente avec ses ancêtres et leur donner vie pour abolir le temps. Louis M. (entretien n° 8), un célibataire de soixante ans, explique volontiers que la généalogie lui permet de faire revivre ses ancêtres tout en faisant passer le temps :

« ben oui, mais qu'est-ce que vous voulez que je foute, faut pas se le cacher, je suis un vieux célibataire donc je suis tout seul (...), mais enfin, moi, j'aime bien avoir ma photocopie, comme ça ceux qui s'appellent comme moi je les ai sous les yeux. Après, j'aime bien passer du temps avec eux. C'est une façon, je vous l'ai dit, de les faire revivre »

Le généalogiste identifie chaque ancêtre, chaque parent, par sa position dans la filiation et celui qui entreprend des recherches s'inscrit généralement lui-même, particulièrement quand il a des enfants, à la place qui lui revient dans l'arbre généalogique.

La parentalité répond donc à la nécessité, qui s'impose à toute société, d'inscrire chaque individu, au moment de sa naissance, dans la chaîne des générations ; elle permet de se situer au cœur d'une communauté, à l'échelle du temps, de donner un sens au présent et de rétablir les continuités.

Il est d'ailleurs de tradition pour un généalogiste de se mettre à l'origine de l'arbre généalogique établi. Il est le *De Cujus*, autrement dit le n° 1 de l'arbre, celui dont partent toutes les informations retracées. Par cette action, le généalogiste marque le fait qu'il reconnaît qu'un jour il ne sera plus qu'un nom dans la succession des ascendants et/ou descendants. Germain F. (entretien n° 16), de manière un peu originale, s'est inscrit durablement dans sa généalogie puisqu'il

²⁷³ RIBERT Evelyne, *art. cit.*, p.379.

s'est inscrit en tant que n° 2 et non en tant que n° 1, comme cela se fait traditionnellement. Ainsi, en réalisant la généalogie de ses enfants, au lieu de réaliser la sienne, non seulement il gagne une génération comme il s'amuse à le dire, mais en plus il s'inscrit de manière définitive dans la filiation puisque, quelle que soit la personne qui reprendra son travail sa place sera définie éternellement, elle ne pourra pas par exemple être prise par un frère ou une sœur qui n'aurait qu'à remplacer le prénom de Germain F. par le sien. Le généalogiste, en réalisant ses recherches, prend donc conscience de sa propre génération en prenant conscience de celle des autres²⁷⁴ et accepte de n'être que le maillon d'une chaîne familiale. Par la pratique généalogique, l'individu assigne donc sa place dans l'espace de la parenté, dans la lignée, géographiquement et temporellement.

6.2.4. La généalogie, une « identité portative ».

La généalogie permet de construire sa propre mémoire et de la produire, tout comme le permet également la rédaction d'un journal intime. Le parallèle entre les diaristes qui rédigent un journal intime et les généalogistes qui élaborent une généalogie est évident par certains aspects. Les travaux de Philippe Lejeune sont l'occasion de pouvoir établir cette comparaison²⁷⁵.

La recherche généalogique est une activité solitaire ; chaque généalogiste réalise ses propres recherches et il n'existe en général qu'un généalogiste par famille. Pourtant, ces derniers sont sans cesse en interaction les uns avec les autres, partagent leurs découvertes, évoquent leurs histoires, font partie d'association, dirigent des ateliers, publient des ouvrages. Ils font d'une pratique intime un moyen de communication. Cette particularité, ils la partagent avec les diaristes.

²⁷⁴ ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p.189.

²⁷⁵ LEJEUNE Philippe, « La Pratique du journal personnel. Enquête », in *Cahiers de sémiotique textuelle*, n°17, Publidix, Université Paris-X.

Évidemment, chacun d'entre eux rédige seul son journal, mais les diaristes se rassemblent pour parler journal intime, réfléchir journal intime. Ils ne lisent pas leur propre journal, mais travaillent, réfléchissent, exposent autour de thèmes dédiés au journal intime. L'Association Pour l'Autobiographie (l'APA), par exemple, propose des échanges, du dialogue et de la convivialité dans son groupe « journal intime » de Lyon. Pendant quatre ans, une fois par mois, les gens se réunissaient. À chaque fois des lectures, des documents étaient présentés ou bien un invité venait parler de son journal. L'APA a sa revue, "La Faute à Rousseau", tirée à 1100 ou 1200 exemplaires suivant les numéros. Elle est thématique et paraît trois fois par an. L'univers des diaristes n'est donc pas si éloigné de l'univers des généalogistes. Ils ont globalement le même mode de fonctionnement.

Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) affirme qu'il existe deux temps forts dans la vie des individus qui peuvent les amener à pratiquer la généalogie : le premier à l'adolescence, lorsque les élèves découvrent les lignées royales et les illustrations d'arbres généalogiques prestigieux, et le passage à la retraite, âge auquel se combinent un nouveau temps libre imposé à combler et la perte de proches qui jusque-là détenaient la mémoire familiale. La rencontre avec des généalogistes montre que la réalité est un peu plus nuancée, nombre de généalogistes débutent leurs recherches alors même qu'ils sont en activité, autour des 40-45 ans, alors que leurs enfants quittent le domicile pour fonder leur propre foyer. La généalogie est donc une habitude que l'on prend à tout âge, à l'occasion d'une crise ou d'un deuil par exemple.

Il en est de même pour la rédaction du journal intime, même si celui-ci s'écrit souvent à l'adolescence, période durant laquelle la personne se cherche, s'interroge sur elle-même et construit peu à peu son monde intérieur. Dans les deux cas, la pratique est souvent liée à une transition dans la vie. L'écriture d'un journal, tout comme la mise en place d'une recherche généalogique, s'inscrit dans un cadre social ; elles apparaissent toutes deux à une période de transition dans la trajectoire biographique.

Même si la recherche généalogique ne partage pas toutes les fonctions que peut revêtir la rédaction d'un journal intime, notamment la fonction d'« expression » qui permet au diariste de se délivrer des sentiments, il n'en reste pas moins que certaines d'entre elles se recoupent. Philippe Lejeune évoque trois d'entre elles que partagent diaristes et généalogistes : la délibération, la mémoire et le plaisir de créer.

La première permet d'analyser et de programmer sa vie ; c'est le principe évoqué un peu plus tôt et que l'on retrouve chez les généalogistes du passé qui définit le présent et trace l'avenir. La deuxième paraît aller de soi : le généalogiste fixe le passé et le présent en s'incluant dans la généalogie pour transmettre aux générations futures. Et enfin, la dernière, qui permet au diariste et au généalogiste d'écrire, de créer, de produire, avant tout pour lui, mais avec le secret espoir tout de même d'être lu un jour et pourquoi pas d'être pris en exemple par les générations futures.

Si les généalogistes exposent ouvertement leur désir de voir leurs descendants reprendre leur travail de recherche et perpétuer cette tradition qu'ils ont démarrée, cette réalité est plus délicate pour les diaristes. C'est par une étude stylistique des écrits intimes que Philippe Lejeune met en avant ce désir d'être lu. Les diaristes, par tradition, pensent qu'au fil de leur journal se développe une écriture « naturelle » qui ne peut être analysée et classée ; il n'en est rien. Beaucoup d'entre eux s'attachent au style, qui s'élabore au fil du temps ; le journal est une sorte d'atelier d'écriture. Ils écrivent pour un lecteur imaginaire, en vue d'une éventuelle publication ou lecture ultérieure, souvent uniquement fantasmée. Le journal, même le plus intime, répond toujours à une logique de la communication, même implicite, avec un lecteur.

Tout comme le journal intime, donc, l'arbre généalogique contribue à « *l'invention du moi* »²⁷⁶, c'est pourquoi il intéresse les personnes à la recherche d'elles-mêmes. Les généalogistes partent à la recherche de leurs ancêtres, les classent dans des fichiers lorsqu'ils les découvrent, les intègrent dans un arbre représentant des lignées familiales et rédigent énormément. Même si ça n'est pas dans le but de publier un ouvrage, le généalogiste écrit. Il commence par écrire sur lui pour que ses descendants connaissent un maximum de détails biographiques le concernant, détails qu'il sait précieux puisqu'il connaît la difficulté de trouver des renseignements particuliers dans de simples documents d'archives, puis il écrit pour retracer la vie de ses ancêtres. Chaque document les concernant est épluché pour y trouver le moindre détail qui permet de retracer les biographies, de comprendre le quotidien, de voir se dérouler devant ses yeux le film de la vie de ses ancêtres²⁷⁷.

Pour le généalogiste comme pour le diariste, ce travail d'écrit autour de l'intime permet de se construire, de se comprendre et de partager avec les autres, même si cette dernière fonction n'est pas la raison première qui pousse généalogistes et diaristes à pratiquer.

* * *

La généalogie est donc une pratique culturelle particulière, touchant à la fois l'histoire personnelle et l'histoire familiale. La plupart des personnes qui décident de pratiquer la généalogie ne choisissent pas cette activité par hasard, même s'il est difficile de généraliser à la totalité de la population de généalogistes puisque certains avouent, à l'image de Denis V. (entretien n° 10), pratiquer la généalogie

²⁷⁶ Expression de Gustav René Hocke, historien des journaux intimes, qui a notamment publié un ouvrage sur le journal intime en Europe intitulé *Das Europäische Tagebuch* en 1963.

²⁷⁷ Cette expression est très souvent reprise par les généalogistes, à l'exemple de Victor M. (entretien n° 15) : « C'est un peu comme si vous aviez un film pour l'époque et puis... ah! vous voyez l'ancêtre qui est là, qui vit ».

comme ils ont pratiqué la philatélie et comme ils pratiqueront un autre loisir lorsque la généalogie ne les amusera plus. Cette pratique est à la fois une occasion de retrouver des propriétés communes autour de la famille, du domaine de l'affectif, tout en mettant en action des savoirs et savoir-faire acquis auparavant.

La généalogie permet à celui qui la pratique de repositionner sa propre vie dans une lignée, de retrouver une place au sein de l'entité familiale et d'obtenir une reconnaissance sociale. Le généalogiste peut ainsi se créer, se recréer ou s'inventer une famille ou des racines familiales par l'intermédiaire de la généalogie. Elle lui permet également de trouver réponse aux ruptures familiale, géographique et culturelle, ainsi qu'à l'isolement familial, au risque de se voir enfermer dans une vision du monde presque exclusivement centrée sur la famille.

La famille actuelle ne garantit plus l'héritité d'un statut ou d'un patrimoine, mais plutôt l'héritage d'une mémoire et d'une culture familiale dans lesquels chacun puise à sa guise en y privilégiant les liens affectifs. En effet, le modèle de famille que l'on trouvait à la fois dans les sociétés paysannes européennes – les générations étaient alors fortement liées par le patrimoine ; la ferme était à la fois unité de travail, de résidence, de vie, de reproduction, et la transmission familiale, d'ordre patrimonial, liait les individus – et dans la bourgeoisie du XIX^e siècle – chacun des membres de la famille est au service de l'entreprise familiale, les enfants envoyés dans d'autres entreprises sont destinés à étoffer le réseau permettant le développement de l'entreprise familiale, les emplois se trouvent dans et par la famille ; les générations sont formées pour perpétuer l'entreprise familiale, et c'est cet idéal familial qui s'impose comme modèle bourgeois – élargi à la fin du XIX^e siècle aux familles ouvrières, qui vont former progressivement les classes moyennes, a aujourd'hui volé en éclats. Les femmes sont sorties du foyer pour faire des études et travailler, à partir des années 1970 les divorces se multiplient, tout comme les cohabitations et les naissances hors mariage ou les recompositions familiales. Parallèlement, les liens familiaux entre les différentes générations se renforcent et prennent une place de plus en plus importante dans les familles actuelles depuis une vingtaine d'années, comme le mettent en avant les travaux sur

la sociologie de la famille, notamment ceux de François de Singly, Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen.

6.3. Mémoire régionale : le rapport à l'espace géographique en généalogie.

Dans le cadre de la généalogie, se situer sur l'échelle du temps implique également de se situer dans un espace : un pays, une région, un village. La nécessité de connaître ses racines peut être une des raisons évoquées par les généalogistes, surtout par ceux qui se sentent déracinés. La généalogie est en quelque sorte une façon de « réhabiter » son territoire d'origine²⁷⁸, de retrouver ses racines perdues.

Pourtant, la notion géographique est loin d'être centrale dans la majorité des discours des généalogistes. Dans les discours, l'identité des ancêtres n'est pas nécessairement détaillée de l'identité géographique de ces derniers. Cela s'explique la plupart du temps par le fait que les fratries sont localement implantées sur plusieurs générations. Tous les généalogistes sont capables de situer spatialement leurs ancêtres, en partie pour se distinguer des Parisiens – et par extension des citadins — qui ont perdu la mémoire de leur région d'origine. Dans la grande majorité, les personnes rencontrées ayant connu un ou plusieurs déménagement(s) ne souhaitent pas, ou n'ont pas volontairement souhaité, quitter leur région ; la généalogie est alors un moyen de redécouvrir le berceau de sa lignée. Il est tout de même difficile d'employer le mot de « déracinés » les concernant, car leur famille est, la plupart du temps, partie de la région d'origine depuis plusieurs générations.

²⁷⁸ RIBERT Evelyne, *art. cit.*, p.388.

Quant aux personnes qui ont passé leur enfance en province, elles possèdent une forte identité régionale, que la recherche de leur ascendance permet encore de renforcer.

Le développement de la pratique généalogique ne peut pas s'expliquer par un seul déracinement dû à l'exode rural, mais il est tout de même possible de remarquer que ceux qui ont connu au cours de leur existence de multiples déplacements éprouvent le besoin de retrouver un ancrage géographique.

Grâce aux travaux de Patrick Cabanel tirés des *Rapports annuels* d'activité des Archives nationales, il est même possible d'établir une géographie départementale des généalogistes²⁷⁹. Cette dernière se trouve assez contrastée : la proportion des lecteurs généalogistes varie, en 1992, de 13 % en Haute-Corse à 86 % dans la Manche, la moyenne nationale s'établissant à 54 %. De même, on remarque que la multiplication du nombre global des lecteurs entre 1970 et 1990 a été beaucoup plus forte dans certains départements que dans d'autres. Ainsi, dans le Nord, le nombre de lecteurs a été multiplié par 3,5 et par 5 dans l'Oise, alors que dans la Lozère ou l'Hérault il n'a été multiplié que par 1,5 et 1,8. Ces écarts importants ne sont pas simples à expliquer, ne serait-ce que parce que les généalogistes sont très souvent étrangers aux départements dans lesquels ils effectuent leurs recherches. Ainsi, le chiffre du Cantal peut tout aussi bien renseigner sur les pratiques identitaires des Cantaliens d'aujourd'hui que sur l'émigration pour Paris de ceux d'hier, dont les descendants effectuent des recherches en archives au cours de leurs vacances. De plus, il faut tenir compte du fait que certaines archives, et notamment communales, sont inégalement déposées dans les fonds départementaux, et que les dépôts les plus avancés dans cette centralisation voient leur fréquentation majorée.

²⁷⁹ CABANEL Patrick, *art. cit.*, p. 20-22.

Ces précautions prises, Patrick Cabanel nous permet de distinguer cinq zones à faible densité généalogique, composées de l'outre-mer — Guyane, Martinique, Réunion et Guadeloupe —, de la Corse, du Midi méditerranéen, d'une partie du Bassin parisien, et, de manière moins nette, la zone frontalière de la Suisse. Beaucoup de ces départements, très dynamiques, ont en commun d'attirer une forte immigration — tels l'Hérault, le Gard, les Alpes Maritimes, le Val-de-Marne ou les Yvelines —, ce qui explique le fait qu'assez peu d'entre eux ne cherchent sur place ses racines. Concernant l'outremer, la configuration géographique paraît trop spécifique pour être commentée. Il est cependant intéressant de constater que la Guyane compte seulement 1,6 % de généalogistes alors qu'ils sont 78 % en Polynésie. Quant à la Corse, son cas pose également une énigme ; elle est en effet par tradition à la fois terre d'émigration et d'attachement identitaire, et elle affiche un taux étonnamment réduit de généalogistes : 13 % en Haute-Corse et 31 % en Corse-du-Sud. La quête de l'identité y trouve sans doute d'autres pratiques.

À l'opposé, des zones à forte densité généalogique se distinguent également. Ainsi, l'ensemble Nord-Picardie, l'Est, une partie de l'Ouest, le nord du Massif central et quelques départements ruraux isolés comme l'Ariège, l'Ain, l'Ardèche et les Alpes de Haute-Provence ont des archives très fréquentées par les généalogistes. Cette énumération à la fois de zones urbaines et rurales, industrielles et agricoles, montre que des pratiques généalogiques en apparence identiques correspondent à des enjeux et des désirs très divers. Patrick Cabanel avance trois hypothèses à ce sujet, répondant à trois types de désirs généalogiques. Le premier correspond aux zones de fort exode rural depuis le milieu du XIX^e siècle et constitue pour les émigrés ou leurs descendants une forme de « retour archivistique au pays », ce que confirme le *Rapport annuel* de 1990 : « en certains départements, la fréquentation est plus élevée qu'ailleurs proportionnellement au nombre d'habitants : Aveyron, Corrèze, Morbihan, Vendée et Lot-et-Garonne. Le retour aux racines d'une population partie vers les grandes villes est un phénomène sensible »²⁸⁰.

²⁸⁰ *Ibid.*, p.21.

Les archives de la Dordogne connaissent 76 % de généalogistes, celles du Finistère 71, sans oublier la Vendée, les Deux-Sèvres, la Corrèze, l'Allier, les Côtes-d'Armor, la Mayenne, le Puy-de-Dôme, ou la Creuse évoquée par Louis M. (entretien n° 8) :

« ils ont participé dans la Creuse massivement à la construction du château de Versailles, vous voyez dès 1760 et quelques. Et le château de Versailles a été en construction jusqu'en 1725 ou quelque chose comme ça. De toute façon, j'en ai un qui était marié dans la commune de Versailles où il était maçon, et il était euh... il a épousé la fille d'un cocher du roi »

Ces départements connus historiquement pour les vagues importantes successives d'exode rural qu'ils ont enduré montrent clairement qu'il s'agit là d'une généalogie d'émigrés. Cependant, d'autres grandes terres d'émigration dans les Alpes, les Pyrénées ou le sud du Massif central sont totalement absentes de cette zone à forte densité généalogique. Pour Patrick Cabanel, la solution de l'énigme réside peut-être dans le phénomène des « Auvergnats de Paris » (la trilogie Cantal-Aveyron-Lozère), « leur célèbre amicalisme, toujours vivace, et hier encore calqué sur les cantons, voire les communes du « pays », fait que les émigrés de cette région sont encore très proches de leurs racines et d'une vie collective à l'ancienne. L'amicalisme rendrait inutile, ici comme en Corse sans doute, la généalogie »²⁸¹.

Les départements du Nord et de l'Est, quant à eux, relèvent d'une autre hypothèse. Dans l'Est — Haute-Marne : 85 %, Haut-Rhin : 78,5 % et Vosges : 76 % —, ce sont les drames de l'histoire et des défaites militaires de la France qui semblent expliquer cette attention particulière aux racines : « La généalogie servirait ici à apaiser une certaine inquiétude de la nationalité, en « calant » dans la verticalité de l'histoire des identités familiales capables de transcender le trop mouvant dessin des frontières et des langues depuis 1870 : les Pères seraient encore le meilleur garant de la continuité de la patrie »²⁸². Une explication voisine s'applique au Nord et à la Picardie — Aisne 74 %, Oise 68,5 % et Pas de Calais 68 % —, mais il s'agit ici de panser davantage des blessures dues à la crise qu'à

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Ibid.*, p.22.

celles de la guerre. Patrick Cabanel y voit : « un signe supplémentaire de la grande bourrasque passée dans le dernier quart du XXe siècle sur la France anciennement industrielle : un signe à ajouter aux friches industrielles, aux taux de chômage, aux mauvais résultats scolaires, au délitement social, ou encore à l'opposition à l'Europe de Maastricht »²⁸³.

Cette géographie départementale des généalogistes a l'avantage de mettre en avant le fait que l'on n'a pas les mêmes attraits pour la généalogie que l'on soit un rural ou un citadin, l'habitant d'un département frontalier ou d'une zone au lourd passé historique. La généalogie, aussi développée soit-elle aujourd'hui, n'est pas une pratique uniforme ; elle reste avant tout à la fois une conséquence et un révélateur de trajectoires, de ruptures géographiques.

Ainsi, il n'est pas rare de trouver dans la trajectoire des généalogistes de multiples déplacements. Une partie d'entre eux a soit fréquemment changé de lieu de résidence, soit passé plusieurs années sur un autre continent, souvent pour des raisons professionnelles, dont beaucoup de carrières dans l'armée. Charles R. (entretien n° 2) a dû quitter sa région natale alors qu'il était encore jeune pour fuir l'autoritarisme paternel ; depuis, il effectue de nombreux pèlerinages sur les terres de son enfance depuis le décès de son père dans le cadre de ses recherches généalogiques. De même, Paul H. (entretien n° 1) professeur sur l'île de la Réunion et Augustin H. (entretien n° 23) entrepreneur dans le nord de l'Afrique ont travaillé hors du territoire pendant de nombreuses années et ont profité de leurs passages en métropole pour chercher leurs racines. Béatrice U. (entretien n° 24), quant à elle, a quitté la France pour suivre son époux originaire des États-Unis et y établir sa famille. Cette mobilité très grande peut avoir engendré un sentiment de perte de continuité, et donc d'identité. L'élément décisif, dans ce cas, semble être le regard porté sur cette période de leur vie pendant laquelle ils se sont beaucoup déplacés.

²⁸³ *Ibid.*

Bien souvent, au moment de ces ruptures géographiques, ces généalogistes semblaient vouloir rompre les liens de parenté, sans doute en raison d'insatisfactions, tant sociales que familiales. Certains jugent aujourd'hui de façon assez critique cette décision et insistent sur leur besoin de se fixer. Après avoir souhaité le détachement, la liberté, voire l'errance, ils aspirent à la stabilité et à l'enracinement. Par la recherche de leur ascendance, ils tissent une continuité, suppriment les éléments de leur existence qu'ils considèrent comme aberrants et qui appartiennent à leur jeunesse. En s'appuyant sur le passé, ces années de leur vie deviennent une parenthèse ayant peu d'importance.

De même, par la recherche généalogique, ceux qui sont issus d'une famille exilée dans une autre région depuis longtemps se recréent une entité régionale symbolique. Ainsi, à l'image de Fabrice B. (entretien n° 11), les généalogistes utilisent beaucoup les termes « pèlerinage », « terres de mes ancêtres » ou « berceau de ma famille » :

« je me suis décidé à aller en Charente pour découvrir de visu la "terre de mes ancêtres" ainsi que les actes. Je cherchais à la fois les actes dans les registres paroissiaux et en même, j'essayais de retrouver les lieux de vie de mes ancêtres. J'ai ainsi visité des monuments historiques comme l'abbaye de St-Amant-de-Boixe. C'est difficile à décrire, mais lorsque j'ai visité ces lieux, une émotion m'a réellement touché en visitant les lieux dans lesquels mes ancêtres ont vécu. Cela rajoutait une dimension supplémentaire à certains lieux. Il y avait quelque chose en plus... »

Les lieux, comme certains objets²⁸⁴ ou rapports avec les ancêtres²⁸⁵ parfois, sont alors mythifiés ; ils représentent concrètement, de manière tangible donc, cette parenté perdue, oubliée par le temps. Nicole E. (entretien n° 20) décrit ainsi les « sensations » ressenties par une amie qui vit de manière très intuitive sa quête généalogique :

« Il y a quelque chose qui parle. Il y avait une dame qui me disait... cette dame elle reçoit quelqu'un, je sais plus, je crois que c'est une Anglaise ou une Canadienne peut-être, et cette Canadienne faisait une recherche, vous savez que les Canadiens... bon, et cette Canadienne fait des recherches et souvent elle l'emmène dans des lieux et puis elle dit « oh ça ne me parle pas du tout ». Et en faisant des recherches, c'est vrai, effectivement, elle n'a rien là. Mais par contre, elle a dit « oh tiens, ça, ça me donne des impressions », etc., et à chaque fois, on retrouve un ancêtre et... c'est curieux ça »

Tous n'évoquent pas la généalogie en ces termes aussi ouvertement, mais rares sont ceux qui ne visitent pas les villages habités naguère par leurs ancêtres, alors même qu'ils ne les ont jamais connus, ou qui ne retournent pas dans la commune de leur enfance lorsqu'ils s'en sont éloignés. Ils se savent d'un lieu, d'une autre région, mais cette connaissance est longtemps restée purement abstraite. Ils ne possèdent aucune mémoire de leur origine territoriale, mais ne se plaignent pourtant que très rarement d'un sentiment de déracinement. Louis M. (entretien n° 8), par exemple, est issu d'une lignée de maçons creusois qui s'est éparpillée sur tout le territoire français vers le milieu du XIX^e siècle. Ainsi, ce célibataire doit rechercher en Ardèche, sur Paris ou Lyon pour retrouver ses aïeux. Afin de faciliter ses prospections, il est parti du berceau de cette lignée, la Creuse, et y revient chaque

²⁸⁴ « on a un collègue qui est décédé il y a deux mois et lui, il en était encore plus loin. Il a été donc dans les églises, au niveau des fonds baptismaux parce que souvent on retrouve « a été baigné » donc forcément ils ont été trempés dans le fond baptismal... non, je crois que c'est toujours au pluriel d'ailleurs « fonds baptismaux », oui... et puis euh... il a fait des recherches sur son grand-père et son arrière-grand-père, et il s'est acheté les armes qu'ils ont eues à la guerre. C'est-à-dire qu'il avait retrouvé qu'ils étaient, je sais pas moi, de telles compagnies, qu'ils avaient été là, et là il venait d'acheter un fusil qu'il était en train de retaper, etc. dans une brocante, c'était le fusil de son grand... enfin

Pour lui, c'était le fusil de son grand-père, ça le rattachait

Où, voilà, vous voyez même les hommes ont cette... ce besoin de chercher », Nicole E. (entretien n°20)

²⁸⁵ « c'est que je suis toujours content de trouver dans le passé quelque chose, parce que pour moi c'est aussi une façon un peu de... de leur rendre un peu la vie, pour moi hein... des fois un peu mystique on peut estimer, ou un truc comme ça. Je pense que bon je les sors un peu de l'oubli où ils étaient », Louis M. (entretien n°8)

fois qu'il perd la trace d'une des branches. Pour lui, sa région d'origine n'est donc pas le Poitou-Charentes où il est né, mais la Creuse d'où sont massivement originaires ses ancêtres. L'ascendance de ces généalogistes est souvent très éclatée géographiquement ; ils choisissent donc une localité à laquelle ils s'identifient, en général en fonction leur patronyme. Celle-ci devient alors le berceau familial.

Les généalogistes sont donc, pour une part, une génération de déracinés, qui sont aussi parfois les petits-enfants ou arrière-petits-enfants de la génération de travailleurs qui a connu l'exode rural et qui a quitté le village d'origine pour les grandes villes en réponse à la révolution industrielle. Cette génération de transplantés, de déracinés n'a pas transmis la mémoire familiale. Les descendants ont donc, dans un premier temps, cherché un ersatz de racines dans les habitats pavillonnaires ou dans la littérature régionale et se sont très vite se sont rendus compte qu'ils avaient des racines quelque part, qu'il leur suffisait de les chercher pour les retrouver²⁸⁶. À partir de là, ils se reconstruisent ensuite une identité géographique, sur un mode savant, en consultant des livres d'histoire locale qu'ils confrontent aux données trouvées en archives.

Cette nouvelle identité géographique constitue simplement un enrichissement personnel, dont ils sont fiers et qui leur permet d'affirmer désormais qu'ils ne sont pas de simples exilés du passé. Là encore, on ne peut pourtant pas qualifier ces généalogistes de déracinés, dans la mesure où la rupture géographique date de quelques générations et ne semble pas être au cœur de leur discours généalogique.

Évelyne Ribert évoque dans ses travaux d'autres généalogistes qui, au contraire, ont une forte identité régionale ; celles-ci structurent leur discours²⁸⁷. Les personnes qu'elle a rencontrées, et qui se trouvent dans cette catégorie de

²⁸⁶ RIBERT Evelyne, *op. cit.*, p.389.

²⁸⁷ *Ibid.*

généalogiste, ont tous, à une exception près, passé leur enfance en province. Leur ascendance est délimitée géographiquement et ne comporte que de rares apports extérieurs. Cette homogénéité contribue fortement au sentiment identitaire. Leurs ancêtres n'ont souvent pas connu, depuis au moins un siècle, l'immigration d'une région vers une autre. S'il en est autrement, la province d'appartenance est alors déterminée par le lieu de résidence de l'intéressé pendant son enfance. Ces généalogistes ont conservé des traditions locales dont ils sont fiers. La plupart du temps, ils disposent d'une maison dans le berceau familial. Pour eux, la généalogie est alors un moyen de réaffirmer cette identité géographique.

La recherche sur le patronyme est donc souvent une tentative d'ancrer la famille dans un espace. Grâce à internet, notamment, le généalogiste peut aujourd'hui facilement dessiner une carte de France de la répartition des patronymes de sa lignée avec ses zones préférentielles. Le chercheur d'ancêtres peut ainsi y trouver confirmation d'un lien avec une localité, une continuité.

Mesurer la profondeur de l'implantation locale, c'est dans ce cas en quelque sorte donner ses lettres de noblesse à la famille, légitimer sa place actuelle au sein d'un village. Ce « critère d'excellence », comme le nomme Sylvie Sagnes²⁸⁸, est totalement personnel et se prête à toutes les manipulations et interprétations de la part des généalogistes. De manière générale, les origines bas-alpines ou plus largement méridionales sont souvent valorisées, voire revendiquées, au détriment des origines de l'est de la France qui, elles, sont souvent oubliées. Ici encore, même lorsqu'elle est établie avec la plus grande rigueur, la généalogie est toujours une généalogie choisie.

²⁸⁸ SAGNES Sylvie, « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain*, n°25, septembre 1995, p.127.

* * *

Toute recherche généalogique constitue une démarche identitaire, car elle permet à un individu de se classer dans l'espace de la parenté et dans le temps, de rendre intelligible la trajectoire familiale et surtout de se justifier, en sélectionnant dans l'histoire de ses ancêtres les traits qui corroborent son identité présente.

L'engouement pour cette activité s'expliquerait en partie par les changements qu'a connus la France depuis 1945. Le besoin de justifier sa place dans la société résulte de l'augmentation de la mobilité sociale ou au moins des aspirations à la mobilité sociale. Certains espèrent ainsi enraciner leur réussite assez récente, alors qu'une minorité tente de compenser le maintien dans un milieu modeste. Cette pratique révèle le retour d'une culture de distinction²⁸⁹. Son essor est également lié aux transformations de la structure familiale.

La recherche de son ascendance s'explique, pour certains, par le désir de renouer les liens familiaux. Toutefois, la rupture des relations de parenté ne semble pas être à l'origine du développement de la généalogie. Ce dernier témoignerait davantage d'un repli sur le noyau conjugal, en raison de la disparition d'autres repères d'identification et de la volonté de faire perdurer la cohésion existante entre les membres de la famille. Surtout, ce développement de la pratique généalogique paraît résulter de l'émergence du troisième âge et de la coexistence de plus en plus fréquente de plusieurs générations. Les liens de parenté ne sont plus perçus comme inconditionnels, mais nécessitent, pour être maintenus, un travail constant d'intégration. Enfin, la recherche de son ascendance sert à garantir une identité régionale déjà forte. Les intéressés dont on peut dire qu'il souffre d'un déracinement ne sont pas d'anciens provinciaux, mais ceux qui ont connu tout au long de leur existence une forte mobilité géographique.

²⁸⁹ RIBERT Evelyne, *op. cit.*, p.389.

Les situations sociales, familiales et géographiques d'un généalogiste peuvent être indépendantes, mais de façon générale, les plus dénués de capital économique sont aussi ceux qui ont une famille réduite, voire disloquée, et une faible identité régionale. La position sur l'échelle sociale semble déterminer celle sur les autres axes. Les généalogistes qui jouissent d'un statut prestigieux se contentent de maintenir la cohésion familiale, que renforce le sentiment d'appartenance géographique. On peut se demander si une telle corrélation traduit une réalité sociale objective ou l'aptitude des individus les mieux pourvus économiquement et culturellement à transformer le sens de leur expérience.

Chapitre 7 :

Les pratiques culturelles

La généalogie est avant tout une pratique culturelle. Elle est certes, dans certains cas, utilisée comme support d'une recherche sur les névroses familiales, mais elle reste majoritairement un loisir choisi pour sa proximité avec la pratique historique, pour son effet « travail de la matière grise », comme aiment à le souligner les généalogistes. Rappelons que les très nombreux généalogistes d'aujourd'hui sont en effet loin de tous bénéficier d'une formation supérieure ; ils ne sont souvent ni cadres ni universitaires – seuls 30 % d'entre eux le sont²⁹⁰ —, mais des hommes et des femmes, issus de toutes couches sociales, curieux et aimant se cultiver, en attestent le contenu de leurs bibliothèques ou leurs connaissances en histoire locale.

Ce chapitre a donc pour ambition de démontrer ce rapport particulier qu'ont les généalogistes à la culture, par le biais d'un travail sociocognitif autour de la pratique généalogique, permettant de mieux cerner la généalogie et ses enjeux, de la décrire et l'expliquer sous un angle culturel, d'observer sa connaissance. Pour cela, ce sont les outils mis en œuvre par le généalogiste au cours de ses recherches qui sont étudiés ; il s'agit de comprendre concrètement comment le généalogiste fait de la généalogie, de voir quel type de généalogie il pratique, de saisir les satisfactions personnelles qu'il en tire ou bien encore ce qu'il éprouve en la réalisant.

Ce chapitre est également l'occasion de voir les différentes définitions que donnent les généalogistes à leur pratique. Chacun d'entre eux, ou presque, a sa propre explication de ce qu'est la généalogie, tantôt simple loisir comme peut l'être la philatélie, tantôt obsession, parfois manière de se cultiver ou bien encore moyen

²⁹⁰ « Les publics des archives départementales et communales », *art. cit.*, p.12.

de se réaliser. Ces définitions très diverses peuvent être mises en rapport avec les pratiques culturelles observées ou les outils mis en œuvre. Ainsi, il est possible d'associer les différentes définitions que revêt la généalogie aux pratiques et outils, afin de mettre en avant des liens effectifs.

Enfin, étudier la généalogie sous l'angle de la pratique culturelle donne l'occasion de constater très concrètement ce que font les généalogistes de leurs travaux. Alors qu'une grande majorité de ces chercheurs amateurs se contente d'amasser des données et de les signifier sous forme d'arbre, une partie de cette population amateur va au-delà de cela, crée des outils de recherches, publie des ouvrages de généalogie ou d'histoire locale, se fait rédactrice de fascicules ou autres articles de revue. Les généalogistes révèlent alors un nouvel atout : ils ne sont plus simples consommateurs de biens culturels, mais en deviennent les producteurs.

L'étude de la généalogie, et ici plus précisément de l'expérience généalogique, permet donc tout à la fois de comprendre l'individu dans l'« univers de consolation » qu'il s'est créé par le biais de son loisir, mais aussi de mettre en avant son rapport à la culture, à la scolarité ou à l'espace social, tout en prenant en compte de manière empirique sa pratique au quotidien, et ainsi comprendre en quoi la généalogie est un loisir si particulier donnant la possibilité à ceux qui l'exerce de se réaliser intellectuellement et socialement.

7.1. La généalogie comme loisir cultivé.

Au cours des conversations recueillies auprès des généalogistes, et plus particulièrement auprès de généalogistes seniors, l'une des expressions les plus souvent énoncées est sans aucun doute que la pratique de la généalogie permet de « faire travailler sa matière grise ». Quasi systématiquement, et souvent avant même d'évoquer le côté loisir ou ludique de la généalogie, les interviewés mettent

en avant le fait que rechercher ses ancêtres, c'est réfléchir, travailler, mettre en place des stratégies, faire des choix de recherche ; en un mot, c'est « penser » son activité. Il s'agit ainsi pour le généalogiste, par le biais de sa pratique, d'entretenir sa mémoire, de développer ses connaissances, d'étendre son réseau social, d'éviter l'inactivité liée au passage à la retraite. La pratique généalogique représente alors une chance pour les individus de ne pas sombrer face aux années destructrices qui passent, ainsi qu'au trop-plein de temps libre subi.

La généalogie est en cela une pratique culturelle particulière puisqu'elle nécessite une mise en œuvre importante de la part de celui qui la pratique, une création puis un apprentissage de méthodes spécifiques ainsi qu'un traitement des données recueillies, comme nous le verrons plus tard. La généalogie comme passe-temps est alors peu comparable à d'autres loisirs tels la philatélie ou le point de croix ; elle nécessite une mise en œuvre intellectuelle conséquente, la découverte d'un monde à la limite de l'univers de l'historien, une rigueur quasi scientifique dans la pratique.

7.1.1. La généalogie comme « travail à-côté ».

Cette pratique de la généalogie, qui survient le plus communément au moment du passage à la retraite, prend pour certains des allures de travail de substitution, à l'image de Denis V. (entretien n° 10) qui explique réaliser plusieurs heures par jour des relevés systématiques pour l'association de généalogie à laquelle il adhère, puisqu'il ne trouve plus que quatre à cinq actes par an pour lui. C'est ainsi que très rapidement dans les discours, les généalogistes amateurs évoquent leur recherche d'ancêtres en des termes rappelant le vocabulaire habituellement réservé au monde du travail. Denis V., toujours, à l'image de bons nombres de généalogistes dont Augustin H. (entretien n° 23), Charles R. (entretien n° 2) ou encore Victor M. (entretien n° 15), dit ainsi en évoquant sa pratique de la

généalogie qu'il fait bien plus de « 35 heures par semaine », faisant allusion au temps de travail légal qu'effectue un salarié actif. Les généalogistes racontent également la préparation de la journée de recherche – quasiment assimilée à une journée de travail –, à la logistique mise en œuvre en vue des déplacements ou bien encore à leurs journées de huit heures passées aux archives :

« À un moment donné, j'y étais tous les jours, du matin neuf heures jusqu'au soir à cinq heures, sans sortir et sans manger », Charles R. (entretien n° 2)

« *vous avez dû mettre en place un véritable plan de bataille ?*

Ah ouais. Ah ouais... pff, c'est une grosse organisation (...) Ah ben oui, ça me fait trois heures de route. Sachant que c'est des archives plus petites qu'ici, si vous êtes pas les premiers euh... donc il faut être les premiers pour utiliser les trucs de lecture, ce que vous avez vu le bonhomme là-bas. Y'a des centres d'archives où y'a pas... c'est pas moderne comme ici. Limoges ils ont... c'est déjà plus petit, mais ils ont la moitié sur ordinateur et la moitié sur bobines. Guéret, c'est uniquement sur bobines alors y'a intérêt à être le premier sachant que la salle n'est pas plus grande que là, la salle de lecture et la salle de... la salle en général. Vous avez compris.

Un vrai sport de combat.

Oui il faut se frayer la place ouais (*rires*). Les premiers arrivés sont les mieux servis », Louis M. (entretien n° 8)

« J'ai peut-être passé la moitié de mes WE cette année à faire des relevés et comme j'étais en déplacement professionnel le premier semestre, je relevais des actes tous les soirs sur mon portable. Je n'ai pas quantifié les heures, mais sur certaines semaines, cela devait dépasser les 30h », Fabrice B. (entretien n° 11)

« Concrètement, je viens en archives euh... avec un plan de recherche

Que vous préparez chez vous à l'avance ?

Qui est préparé chez moi, donc je sais exactement ce que je viens chercher. Je sais que je viens chercher euh... les descendances de Untel à tel endroit entre telles années ou... je sais exactement ce que je viens chercher », Augustin H. (entretien n° 23)

Cette manière de décrire l'activité réalisée sur le temps libre n'est pas sans rappeler le « travail à-côté » des ouvriers, décrit par Florence Weber dans son étude éponyme²⁹¹. En effet, ces occupations passives ou actives réalisées hors de l'usine et balançant entre goût et nécessité, ainsi que les mots employés par les ouvriers pour les décrire, nous ramènent à ceux des généalogistes eux-mêmes.

²⁹¹ WEBER Florence, *Le travail à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Éditions de l'EHESS, collection « Les ré-impressions », 2001. Première édition, Paris, INRA/EHESS, 1989.

Ainsi, l'ouvrier utilise activement le temps laissé libre par l'usine pour réaliser un travail à mi-chemin entre le plaisir d'être actif et le bénéfice monétaire ou de réputation qu'il lui rapporte. De son côté, le salarié met à partie ce temps libre qui lui est donné pour, lui aussi, réaliser une pratique lui procurant avant tout du plaisir — la généalogie —, mais aussi régulièrement d'obtenir une certaine notoriété, le bénéfice monétaire n'entrant pas en jeu pour ce qui est de la généalogie amateur, réalisée sur le temps libre des individus. Par le biais de ses recherches généalogiques et des ouvrages que ces dernières lui permettent d'écrire, Françoise S. (entretien n° 19) obtient un certain renom chez les généalogistes qu'elle fréquente et qui reconnaissent en elle une historienne locale :

« Vous êtes récompensée quand même parce que j'ai rencontré plusieurs personnes qui m'ont dit que vous écrivez de bons ouvrages.

Ben j'espère, parce que quand même euh... ça rend pas orgueilleux parce qu'on se dit tout le temps : est-ce que c'est bien ? Est-ce que ça va plaire ? »

De même, Victor M. (entretien n° 15) est reconnu pour la qualité du bulletin de l'association dont il est responsable :

« Ah ben il fait un travail magnifique, hein, son bulletin il est remarquable. Ben c'est-à-dire que c'est un ancien spéléologue et il a été rédacteur en chef du journal de la Fédération Française de Spéléologie pendant je ne sais combien d'années (...) et puis alors lui, c'est pointilleux : un mot c'est un mot, une virgule là c'est une virgule là. Je dirais même qu'il est trop pointilleux, parfois ça décourage certaines personnes », Denis V. (entretien n° 10)

Tout comme, nous l'avons vu un peu plus tôt, Charles R. (entretien n° 2) et son épouse attendent avec impatience le bulletin de l'association tous les mois pour lire les textes de Victor M., qu'ils trouvent tous deux faits « intelligemment » et « avec humour ».

Il y a donc par la généalogie valorisation des individus qui la pratiquent et stratégies de réputation, dont la limite, comme le rappelle Florence Weber, se trouve dans la réaffirmation par l'individu de sa propre dignité contre l'affaiblissement qui menace chaque individu issu de milieux populaires, ce qui en fait justement un registre d'activité qui ne relève pas de la simple logique économique²⁹²

²⁹² *Ibid.*, p. 12.

Cette analogie avec le monde du travail permet de comprendre l'importance de la généalogie pour les personnes qui recherchent leurs ancêtres et de mettre également en avant deux notions importantes intimement liées à la pratique généalogique, et plus particulièrement à cette logique de réputation qui en découle.

En effet, à travers sa recherche généalogique, l'individu se forge une image d'« érudit local », de chercheur en histoire, d'expert de la famille ; il est celui que l'on vient consulter concernant l'histoire familiale puisqu'il est celui qui a fait siens des ancêtres qu'il s'est appropriés. La généalogie est alors l'occasion de se confronter à une reconnaissance partagée puisque, tout d'abord, dans le milieu de la généalogie tout le monde se connaît et se reconnaît, et qu'ensuite le généalogiste a de la reconnaissance pour l'autre généalogiste, à condition bien évidemment que ce dernier en ait pour lui en retour.

Ainsi, par le biais de la pratique généalogique, Charles R. (entretien n° 2) est reconnu pour la masse impressionnante d'anecdotes qu'il a su retrouver concernant des ancêtres, Fabrice B. (entretien n° 11) pour son site internet et le nombre incalculable d'actes qu'il a retranscrits, Alain T. (entretien n° 14) pour les brochures explicatives qu'il publie au sein de son cercle de généalogie, Victor M. (entretien n° 15) pour son travail de rédacteur en chef d'un bulletin associatif, Germain F. (entretien n° 16) pour les outils généalogiques qu'il a su créer, Gabriel D. (entretien n° 17) pour son travail autour du folklore local et Françoise S. pour ses huit ouvrages publiés à compte d'auteur.

7.1.2. La généalogie comme « univers de consolation ».

S'intéresser à la population des généalogistes, c'est tenter de comprendre des attraits, voire des ambitions, liés à une pratique, mais c'est également appréhender les conditions sociales afférentes à leur apparition, comme le rappelle Claude Poliak dans son étude sur les écrivains amateurs²⁹³.

La mise en parallèle des écrivains amateurs et des généalogistes semble légitime afin de comprendre le fonctionnement de ces derniers au vu des trajectoires scolaires puis sociales de populations similaires, mais aussi de la pratique de ces deux passions. En effet, cette analogie permet d'observer des forces en jeu au sein d'un espace adjacent à un champ institutionnalisé tout à fait construit et reconnu — la littérature pour les premiers, l'histoire pour les seconds —, tout en touchant du doigt les raisons qui conduisent ces individus à s'engager dans leur démarche.

De plus, bien souvent, les généalogistes se retrouvent eux aussi écrivains amateurs. S'il paraît évident que pour les généalogistes entrepreneurs, ceux qui publient et rédigent les guides et manuels de généalogie ou les ouvrages plus généralistes consacrés à cette dernière, l'écriture fait partie intégrante de leur pratique, les généalogistes amateurs ne sont pas en reste. Bon nombre d'entre eux se lancent volontiers dans la rédaction de récits de familles, d'articles spécialisés, de brochures, de magazines, voire même d'ouvrages d'histoire locale, comme suite logique à leurs recherches consacrées à leurs différentes lignées. Ainsi, parmi les vingt-neuf généalogistes amateurs ou professionnels interviewés, onze ont déjà rédigé des écrits généalogiques de différentes formes : ouvrages de généalogie, d'histoire locale ou des monographies, outils généalogiques et articles spécialisés²⁹⁴. À ces onze personnes ayant vu publier leurs travaux, s'ajoutent

²⁹³ POLIAK F. Claude, *art. cit.*, p.215.

²⁹⁴ Les ouvrages de généalogie, d'histoire locale ou des monographies : Germain F. (entretien n° 16), Gabriel D. (entretien n° 17), Françoise S. (entretien n° 19), Marc J. (entretien n° 25), Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) ; les participations à des ouvrages collectifs : Jules A. (entretien n° 9) ; les outils généalogiques : Alain T. (entretien n° 14), Germain F. (entretien n° 16) ; et des articles

quatre autres qui n'ont pas encore rédigé d'article ou d'ouvrage, mais qui ont pour projet de le faire²⁹⁵. Soit au total quinze personnes sur vingt-neuf qui ont (eu) pour projet – réalisé ou non — de rédiger un ouvrage, un article ou de créer un outil généalogique à partir de leur propre expérience de généalogiste.

C'est pourquoi l'étude de Claude Poliak sur les écrivains amateurs peut être prise comme modèle de référence pour tenter de comprendre certains mécanismes inhérents à la pratique généalogique, et en particulier celui permettant de comprendre la généalogie en tant qu'« univers de consolation ».

L'univers des écrivains amateurs constitue un « espace structuré, relativement clos sur lui-même, à la fois subordonné au champ littéraire et susceptible d'y donner accès. Cet univers de consolation, doté d'institutions destinées aux aspirants écrivains et qu'ils participent à construire, est lui-même hiérarchisé et traversé par des luttes de concurrence »²⁹⁶. On retrouve cette même configuration dans le cas de la généalogie. La pratique généalogique est inscrite dans un espace très proche du champ de l'histoire universitaire, sans pour autant réussir à le pénétrer véritablement ou davantage encore à en obtenir une quelconque reconnaissance.

Les généalogistes – amateurs, professionnels ou entrepreneurs — aussi reconnus soient-ils dans leur propre milieu ne peuvent prétendre forcer la porte du champ de l'histoire universitaire et en obtenir une reconnaissance de pairs. Pas même Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29), acteur majeur qui porte à lui seul l'image du monde généalogique, qui est à l'initiative de plus de scientificité dans

généalogiques : Jacques G. (entretien n° 7), Denis V. (entretien n° 10), Fabrice B. (entretien n° 11), Alain T. (entretien n° 14), Victor M. (entretien n° 15), Germain F. (entretien n° 16), Gabriel D. (entretien n° 17), Françoise S. (entretien n° 19), Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29).

²⁹⁵ Jeanne P. (entretien n° 18), Nicole E. (entretien n° 20), Béatrice U. (entretien n° 24) et Diane K. (entretien n° 27)

²⁹⁶ POLIAK F. Claude, *Aux frontières du champ littéraire. Sociologie des écrivains amateurs*, Paris, Éditions Economica, collection Études Sociologiques, 2006, p.245.

les recherches généalogiques et milite pour une entrée à l'université de la généalogie en tant que science annexe de l'histoire, ne peut prétendre faire partie du champ historique. Il apparaît comme un homme à la formation d'historien, qui n'est pas reconnu comme tel par le milieu universitaire – il travaille en histoire, mais ne travaille pas l'Histoire pourrait-on dire — et qui cherche une légitimité auprès de ceux qui devraient être ses pairs, mais ne le seront jamais. La généalogie est alors pour cet homme un univers dans lequel il peut détenir la place de choix qui lui revient, « être quelqu'un » sans pour autant avoir de comptes à rendre à un milieu élitiste régit par les lois arbitraires excluantes.

L'espace généalogique est une sphère à part entière, composée de diverses populations qui tiennent toutes un rôle bien particulier dans sa constitution, sa construction et son évolution. Certains généalogistes visent à démocratiser encore davantage la pratique généalogique tandis que d'autres tentent de lui apporter plus de rigueur, afin de la faire se rapprocher le plus possible de l'Histoire universitaire. Une partie d'entre eux diversifient leurs recherches en des domaines de plus en plus spécialisés, alors que d'autres se contentent de profiter de la pratique telle qu'elle est établie. Tous créent ensemble un monde particulier : celui des chercheurs de la petite histoire, si proche du monde de ceux qui travaillent la grande Histoire avec un « H » majuscule, sans pour autant pouvoir prétendre franchir la ligne qui les sépare alors que si peu de choses les différencient parfois.

S'agissant des écrivains amateurs, Claude Poliak ajoute qu'ils croient « en la « qualité » d'un « monde littéraire » qui n'aurait rien à envier au champ littéraire, se définissant pour partie par son opposition à des règles tenues pour arbitraires et élitistes, tout en en reproduisant les structures »²⁹⁷. De la même manière, les généalogistes croient en un monde généalogique à l'intérieur duquel leurs

²⁹⁷ *Ibid.*, p.245.

recherches ont une valeur scientifique et sont reconnues pour cela, comme le met en avant Christophe B. (entretien n° 22) :

« Le généalogiste est quand même quelqu'un d'assez fier de son travail et pour cause, parce que c'est un travail euh... aujourd'hui il est beaucoup plus... mieux reconnu. À une époque, les généalogistes débarquaient dans les centres d'archives euh... les gens disaient « oh lala, c'est pas un vrai archiviste ». Et maintenant, la cohabitation se fait très bien et je crois que dans les... ça, vous le trouverez dans le... dans... sur le site des archives de France où ils publient leurs enquêtes, ils montrent bien que maintenant c'est une majorité de généalogistes qui vont consulter les archives.

Avec, quand même, toujours cette petite barrière du côté des historiens.

Oui, parce que eux ont la formation, la rigueur, etc. Le généalogiste l'a de plus en plus, je pense, en particulier sur le fait de citer ses sources. Ça, c'est vraiment ce qui les distinguait à l'époque »

Si l'on est encore bien loin aujourd'hui d'une généalogie science annexe de l'histoire, la pratique s'organise peu à peu et tend à devenir plus scientifique, comme le montrent les discours :

« Vous parliez des photocopies, systématiquement vous gardez une trace de ce que vous trouvez ?

Ah... tout ! Ah moi, j'ai des photocopies de tout ce que je trouve.

Vous prenez également les références des registres où vous trouvez les actes ?

J'ai les photocopies et sur les photocopies, j'ai la référence si vous voulez. Ou si ces des informations que j'ai trouvées dans un autre endroit, effectivement je les note. Enfin, je veux dire, tout historien... je ne suis pas historien de formation, mais tout historien note ses références. Sinon, ça vaut rien », Augustin H. (entretien n° 23)

« Et puis après en dehors faut garder une trace des documents euh...

Oui. Ah ! tout, tout, c'est-à-dire à 92 ou 95 % parce que le plus lointain, quand on a le fils d'untel et d'untel, vous trouvez pas... y'a plus de documents (...), mais autrement j'ai tous les actes (...) on peut pas me dire que je suis un menteur, je peux tout prouver, j'ai tout là-haut, rangé », Charles R. (entretien n° 2)

« ce moteur qu'on a lancé, c'est vraiment pour permettre aux gens de dire « ben voilà, ils sont nés à telle date et je peux le prouver » », Christophe B. (entretien n° 22)

Organisation, rigueur scientifique, preuve par la source se généralisent dans les habitudes généalogiques pour devenir synonymes de crédibilité pour ceux qui pratiquent la généalogie et, ce, en dépit de l'acharnement des historiens à nier la valeur des travaux généalogiques.

L'univers de consolation accorde donc aux généalogistes la possibilité d'exister « hors champ ». Pour cela, ce nouvel espace fait sur mesure tient à leur

disposition un panel de positions à occuper que leur refuse le champ de l'histoire universitaire. Ainsi, tout comme les « déboutés du champ littéraire »²⁹⁸ — les auteurs décidés à ne pas prendre le risque d'un refus ou d'un échec et les écrivains à peine conscients des stratégies à développer et des codes à acquérir —, les déboutés du champ historique se créent une place dans leur propre espace. Ils peuvent être consommateurs, acteurs, producteurs, initiateurs, référents, etc.

En réalisant des recherches approfondies, en étant trésorier du cercle local, en rédigeant des articles pour le bulletin de l'association, en initiant les débutants au travail en archives ou en publiant des ouvrages, les généalogistes trouvent en ce « simili-champ »²⁹⁹ la possibilité de se réaliser, d'être quelqu'un, d'endosser la figure de l'érudit local ; ce simili-champ est alors assimilable à un « club d'admiration mutuelle »³⁰⁰, permettant à ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir intégrer le champ institutionnalisé de l'histoire de s'épanouir dans un espace fait sur mesure pour eux, répondant à leurs attentes et d'en tirer une reconnaissance intellectuelle et sociale.

L'exemple des cercles et associations de généalogie illustre tout à fait cette idée. En effet, ces derniers sont pour les généalogistes assimilés à des sociétés savantes à travers lesquelles des anonymes peuvent valoriser leurs recherches, parfois même de manière un peu prétentieuse, comme le montre l'exemple cité par Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) :

« je pense qu'autrefois, les sociétés savantes locales (...) faisaient un petit peu peur, étaient élitistes. Euh... la personne dont je parle euh... n'allait pas oser s'y inscrire parce que c'était réservé aux notables. Éventuellement s'il était très ouvert et pas trop coincé, il s'y inscrivait, mais il n'aurait jamais osé envoyer un texte. Aujourd'hui ces gens-là trouvent dans les sociétés, dans les associations de généalogie, des sociétés savantes de proximité qui leur permettent d'envoyer des textes »

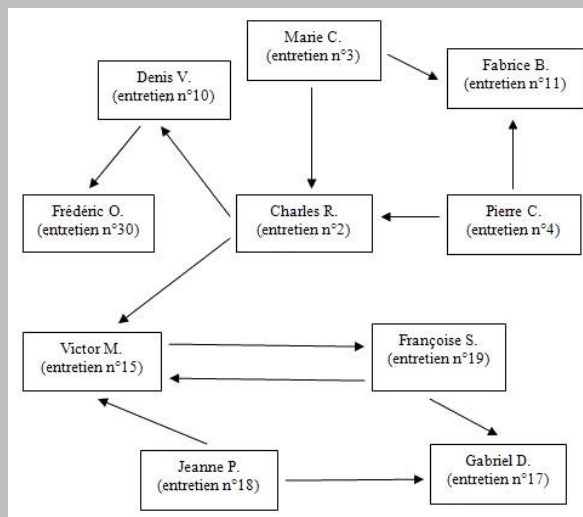
²⁹⁸ STIENON Valérie, « Des « univers de consolation ». Note sur la sociologie des écrivains amateurs », in *CONTEXTES* [en ligne], Notes de lecture, mises en ligne le 12 septembre 2008, consultées le 04 mai 2011. URL : <http://contextes.revues.org/index2933.html>

²⁹⁹ POLIAK F. Claude, *op. cit.*, p.242.

³⁰⁰ *Ibid.*

De manière générale, même si tous les généalogistes amateurs n'utilisent pas le cercle qu'ils fréquentent comme lieu d'exhibition intellectuelle, il n'en reste pas moins que chacun d'eux est reconnu par les autres, devenus des pairs, pour la qualité de son travail, la volonté ou la rigueur accordées à ses recherches, la disponibilité ou l'ingéniosité dont il fait preuve, sorte de « professionnalisme amateur » reconnu.

**« club d'admiration mutuelle » :
l'exemple de l'Association Généalogique de la Charente**



Ce schéma montre les relations d'admiration entre généalogistes existant au sein de l'Association Généalogique de la Charente, extraites des entretiens réalisés dans le cadre de ces travaux. Elles sont majoritairement à sens unique — autrement dit, un généalogiste en admire un autre qui, lui-même, en admire un troisième, etc. —, mais peuvent également parfois être à double sens comme dans le cas de Françoise S. et de Victor M., la réciprocité n'entraînant pas nécessairement une similitude dans l'origine de l'admiration.

La nature de cette estime prend des formes très diverses : capacités à écrire ou à se rendre disponible, rigueur, organisation, compétences informatiques, persévérance, savoir ou expérience acquise au fil des années de recherche.

Ce schéma a été établi à partir des entretiens réalisés auprès des généalogistes adhérant à l'Association Généalogique de la Charente, mais il aurait tout aussi bien pu agir des généalogistes fréquentant le Cercle Généalogique Poitevin.

Cette notion empruntée à l'univers des écrivains amateurs convient parfaitement à celui des généalogistes. En effet, dans ce cas également, la recherche généalogique a souvent pour vocation de compenser et revaloriser symboliquement l'échec vécu par ceux qui la pratiquent. Les oubliés du système scolaire, les défavorisés socialement trouvent en la généalogie un moyen de se rattraper intellectuellement et socialement, de ne plus être à la marge, d'exprimer enfin un talent longtemps contenu. Grâce à la généalogie, l'agriculteur peut devenir référent intellectuel, la fille d'ouvrier donner des cours de paléographie et le professeur d'histoire publier des dictionnaires ou manuels. L'espace généalogique agit alors comme un « univers de consolation » donnant la possibilité aux plus démunis en capital social et culturel de se réaliser localement, de devenir expert en un domaine.

La généalogie, tout comme l'écriture amateur, est alors un domaine dans lequel s'efface le décalage entre ambitions et chances objectives pour laisser place à la pratique, cette dernière permettant la réévaluation des positions occupées et de ceux qui les occupent. Ainsi, à l'intérieur de l'univers de consolation, la dévaluation des titres scolaires, les dispositions cultivées inemployées sur le marché du travail ou bien encore les ruptures de trajectoires ne sont plus seuls juges de la position sociale de l'individu³⁰¹.

³⁰¹ POLIAK F. Claude, *art. cit.*, p.228.

Françoise S. (entretien n° 19), généalogiste et historienne locale amateur :

Au cours de l'entretien n° 15, Victor M. m'a vivement recommandé d'entrer en contact avec Françoise S., qu'il tient en « grande estime » pour son « travail remarquable sur l'histoire locale ». Il me propose même de prendre directement contact avec elle, de chez lui, afin de m'introduire auprès d'elle et de convenir d'un rendez-vous.

Quelques jours plus tard, j'ai donc rencontré Françoise S. dans les locaux des archives départementales de la Charente, à Angoulême.

C'est à ce moment-là que je me suis aperçue que je connaissais déjà Françoise S. pour avoir assisté à l'un des ateliers de lecture d'actes anciens qu'elle anime mensuellement pour l'Association Généalogique de la Charente. Au cours de ces rendez-vous, elle propose aux participants – si aucun d'entre eux ne lui a fait parvenir de texte avant – un acte ancien, écrit en vieux français, ayant une petite originalité. Le jour où j'assistais à cette lecture, il s'agissait d'un acte notarié relatant le droit d'usufruit d'un moulin à eau en fonction des saisons. Chaque ligne de l'acte est numérotée et, après avoir pris connaissance globalement du texte, les participants interviennent pour donner des idées de traduction. Ce jour-là, nous étions six et nous avons tous pu ainsi nous exercer à lire un acte datant du début du XVIII^e siècle. À la fin de l'atelier, chacun repart avec une copie de l'acte original, ainsi qu'une copie de la traduction réalisée en amont par Françoise S.

Mais si nous nous rencontrions ce jour-là, c'était davantage pour parler de son rapport à la généalogie et du glissement de ses recherches vers l'histoire locale :

Françoise S., 72 ans, a grandi dans un milieu qu'elle qualifie de « très modeste », au sein duquel elle s'est sentie frustrée intellectuellement : « Mais (*rires*) moi j'aurais bien aimé... d'abord, c'étaient des années, comme ça, vides. À l'époque euh... à l'âge où on se sent plein de... je sais pas moi, plein de possibilités pour étudier, pour apprendre des choses, c'étaient des années de désert, voilà (*rires*) ». Tout au long de son discours ressort le fait qu'elle s'est sentie sacrifiée culturellement, socialement, intellectuellement de par le milieu social dont elle est issue et sa position d'aînée dans la famille, qu'elle n'a pu se réaliser pendant de très nombreuses années à cause de cela : « j'étais bonne élève, très bonne élève. J'ai beaucoup regretté de m'arrêter au certificat d'études. Mais beaucoup à la campagne... d'abord y'avait pas de collège, y'avait rien, il fallait aller en pension. Et puis j'étais l'aînée, j'étais l'aînée de sept. Comme j'ai dit une fois euh... je connais un monsieur il est le cadet de dix, il a fait des études, enfin je sais pas ce qu'il a fait, maintenant il est retraité. Mais enfin, il a bien réussi. Mais je lui ai dit « il vaut mieux être le cadet de dix que l'aînée de sept », c'est bien mieux parce qu'on est sacrifié. Une fille aînée, elle est sacrifiée, elle fait la bonne, la bonne de la famille ». Après le certificat d'études, qu'elle est heureuse d'avoir pu passer, elle travaille quelque

temps aux champs, puis se marie : « J'ai pas fait un grand mariage parce que bon je me suis mariée dans mon milieu, le milieu ouvrier quoi, ouvriers qui gagnaient pas grand-chose ».

S'ensuivent des années difficiles financièrement qui la conduisent, en plus de mener l'éducation de ses cinq enfants, à faire du ménage chez des industriels aisés. Durant cette période compliquée, Françoise S. n'abandonne pas pour autant son rêve de culture et trouve le moyen de s'acheter les livres qui lui ont tant manqué pendant son enfance : « Mais ça empêche pas, quand on a un goût, quelque chose, j'ai pas renoncé. Dès que j'ai pu acheter des livres, tout ça, j'ai rattrapé le temps perdu quoi. Je me suis cultivée euh... tout le temps, tout le temps ».

Vers l'âge de quarante ans, Françoise S. trouve un peu plus de temps à se consacrer et se met à écrire des poésies, qu'elle consigne dans un cahier : « j'ai fait des poésies, pas mal. J'en ai écrit euh... je sais pas... plusieurs dizaines, mais je les ai pas publiées ». Nouvelle étape dans sa vie qui lui permet de s'exprimer, de débiter en écriture et d'attendre, attendre de pouvoir en faire plus : « moi je dis « faut attendre ». Moi j'avais soixante ans quand j'ai écrit mon premier livre, et puis j'avais mis toutes mes économies. Quand même j'avais économisé, j'ai dit « quand même euh... ». Voilà, faut être passionné quoi et on y arrive ».

Comme pour beaucoup, arrive le temps de la retraite, un nouveau temps libre à occuper ; Françoise S. va enfin pouvoir se consacrer à sa passion : l'histoire. Elle découvre la généalogie qui lui permet de faire de l'histoire à son rythme, selon ses moyens ; une révélation pour elle : « Oui parce que j'ai commencé parce que bon... j'ai quand même toujours été intéressée par l'histoire quand même, en général, la petite histoire. Et puis un jour j'ai vu un article dans le journal qui disait qu'il existait une association généalogique là, ça fait maintenant vingt-deux ans, je crois, et puis ben j'ai sauté sur l'occasion quoi (*rires*). Voilà. Et puis ben c'est vrai que ça m'a passionné parce que j'ai une famille vraiment très réduite. J'ai été élevée par une arrière-grand-mère, je savais rien sur... en dehors de mon père et ma mère je savais rien sur les grands-parents, absolument rien du tout. Rien. Alors, j'ai commencé la découverte. Alors, ça m'a passionné ». Elle prend connaissance des archives et touche pour la première fois des documents historiques de première main : « En tout cas pour moi la découverte des archives ça a été un bonheur, voir tout ce qu'on y trouvait, voir tout ce qu'il y a dedans. Et se plonger là-dedans... voilà. Voir toutes ces choses anciennes (...) c'est vrai, un peu découvrir euh... des époques qu'on n'a pas connues peut-être. Mais c'est comme les livres d'histoire, si on lit des livres d'histoire, c'est pour essayer de se replonger dans des époques que nos ancêtres ont connu. C'est peut-être en nous finalement. D'autres les ont connus avant nous. Je crois que c'est ça aussi ». Elle passe des heures aux archives, s'intéresse aux actes concernant sa famille, puis, peu à peu, les découvertes se raréfiant, elle s'ouvre à l'histoire des autres. Parallèlement, son implication dans l'association de généalogie lui permet de rencontrer des personnes qui évoquent leurs histoires de famille, l'animation de l'atelier de lecture d'actes anciens lui fait découvrir de nouveaux documents ; tout cela contribue à une évolution dans ses recherches. Désormais, en plus de la généalogie, Françoise S. travaille l'histoire locale : « Oui euh... oui. Ce qu'il y a c'est que je

me suis tournée vers l'histoire locale, j'ai écrit des livres euh... ça, c'est mon dernier [me montrant un prospectus]. Mais c'est un petit peu faire de la généalogie quand même parce que je parle beaucoup quand même des familles. Par exemple les moulins et meuniers euh... je parle beaucoup... dans l'histoire des moulins... on peut pas faire l'histoire des moulins sans parler de l'histoire des familles qui vont avec quoi. Voilà, alors c'est une façon un petit peu détournée quoi, voilà. *Pour vous, l'histoire locale ça a été la suite logique de la généalogie ?* Oui, oui... pour moi oui ». Elle s'essaie alors à l'écriture d'articles qu'elle publie dans le bulletin de l'association : « c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Écrire quoi (*rires*). Voilà. Et puis euh... je trouvais que c'était passionnant quand même l'histoire de tous ces gens qui ont vécu l'origine des villages, enfin toutes sortes de choses quoi. Même les familles nobles euh... enfin tout ce qu'on veut qui fait l'histoire ancienne, la petite histoire. Alors euh... j'ai dit « ça serait dommage de garder ça pour moi quoi », partager quoi ».

Quelques années plus tard, elle ose enfin sauter le pas ; au décès de son époux, elle hérite d'une petite somme qu'elle décide de consacrer à la réalisation de son projet : la publication d'un ouvrage d'histoire locale. Elle reprend ses données, les classe et se met à écrire : « le premier que j'ai fait, y'a une douzaine d'années, oui c'était un peu de l'histoire locale en général. Ça parlait des églises euh... des curés euh... par exemple pendant la période révolutionnaire j'avais fait les maladies, des choses comme ça, ou le travail des ouvriers, ou le travail des paysans. J'avais fait ça par thèmes quoi. Je nomme tout le temps des gens, je dis « y'a pas que des familles nobles qui ont le droit d'être nommées » (*rires*). Bon, j'aime bien nommer des gens ordinaires moi. Et puis après j'ai fait des monographies après. C'étaient différentes communes, alors selon ce qu'on trouve, du plus ancien au plus récent jusque vers 1900, les monographies communales. Là aussi on parle beaucoup des personnages euh... par exemple dans les conseils municipaux, tout ça quoi, ou alors les prêtres, les paroisses, enfin y'a toute sorte de choses qu'on peut raconter. (...) et puis j'ai fait des monographies et puis j'en ai fait un autre en prenant comme épine dorsale une rivière que j'aime bien. J'aime bien les rivières alors j'ai pris une rivière et puis j'ai parlé des moulins ou des logis qui étaient dessus cette rivière. Ça faisait un petit périmètre là. J'en ai fait un autre sur les... c'est celui-ci [me montrant un prospectus], c'est sur les cantons de Villebois. Alors là j'ai fait tout un canton, alors y'a plusieurs rivières. Voilà... et puis là j'ai dû diviser ça comme ça. *Donc, en fait, c'est un coup de cœur qui fait le choix de vos sujets ?* Oui, c'est vrai... oui, voilà ». Elle explique ce travail d'écriture comme un allant de soi, quelque chose qu'elle a muri pendant des années, qu'elle a eu le temps de penser, de réfléchir. Douze ans plus tard, Françoise S. vient de publier à compte d'auteur son huitième roman : « Euh... huit, ça fait... ça en fait huit oui, voilà, depuis une douzaine d'années. J'ai dû attendre d'avoir soixante ans pour publier quelque chose. Mais enfin, faut... faut jamais désespérer. Quand on a ça dans la tête bon ben un jour ça arrive, on arrive à le faire quoi ».

La généalogie a permis à Françoise S. d'accéder à son rêve d'écriture dans un domaine qu'elle affectionne particulièrement : l'histoire. La pratique de ce loisir lui a donné l'occasion de découvrir la recherche en archives, le dépouillement d'acte, le relevé d'informations, mais également de faire des rencontres qui lui ont donné l'exemple, l'ont influencée et guidée dans sa démarche : « c'est ça qui m'a donné aussi envie. Je me suis dit « moi aussi euh... et alors je connais bien les archives, je sais où il faut chercher, ça me plairait bien aussi de... de publier mes propres ouvrages ». Voilà, les... les endroits que j'aime euh... parce que tout ce que j'ai publié là, jamais rien n'a fait quelque chose sur ça, quoi. Y'a Gabriel D. là, qui est notre ancien président, il a fait beaucoup de généalogie, maintenant il est âgé lui, il en a publié plusieurs livres comme ça euh... ça aussi ça m'a bien encouragé et je me suis dit « moi aussi j'aimerais bien faire quelque chose comme ça... une vision un peu à côté quoi », voilà. Il faut prendre toujours exemple un peu sur quelqu'un, comme ça, c'est vrai ».

Par l'intermédiaire de ses recherches en généalogie et en histoire locale, Françoise S. a pris sa revanche sur son milieu d'origine qui, selon elle, l'avait injustement laissé pour compte. Elle est aujourd'hui localement reconnue comme « historienne de la petite histoire » — Jeanne P. (entretien n° 18 l'évoque ainsi : « Ah oui. Elle qui est vraiment... qui fait de très bons ouvrages d'histoire locale. Elle fait de la généalogie à travers ses ouvrages d'histoire locale. Et c'est vrai qu'elle a... vraiment elle fait des recherches que moi je... j'admire hein. Très très... » - ; ses réussites intellectuelle, culturelle et sociale ne font plus aucun doute puisqu'au-delà même de cette nouvelle notoriété extérieure, elle pense enfin d'elle-même qu'elle est quelqu'un : « Alors pendant un moment, je faisais des complexes (...). Je me disais « quand même, y'a des gens qui font des licences, des maîtrises, même des docteurs, des trucs comme ça », moi je dis « moi j'ai rien, peut-être que je fais ça pour rien », mais j'ai dit « tant pis, on le fait quand même ». J'en parle pas, je le dis pas, mais enfin je l'ai pensé quand même ».

« Pour les plus démunis, les prix littéraires s'apparentent à des jugements scolaires tardifs et participent d'une réhabilitation culturelle et sociale »³⁰². Pour les généalogistes, il en est de même ; montrer aux autres une recherche bien menée, un fascicule rédigé, un article publié est un gage de réussite, au-delà du sort que les trajectoires scolaires, familiales ou sociales ont pu réserver à ces individus. Le simple fait de pratiquer une activité intellectuelle proche de la mission de l'historien les réhabilite culturellement aux yeux de tous.

³⁰² *Ibid.*, p.250.

La généalogie, dans ce cas, donne à ces chercheurs amateurs un pouvoir de consécration qui les rapproche toujours davantage du champ institutionnalisé de l'Histoire. Ils tirent ainsi parti d'un besoin de compensation ou de réparation des « meurtres symboliques »³⁰³ dont ils ont été victimes, ne cadrant pas avec le profil de l'historien défini par le champ. L'univers de consolation permet donc aux plus démunis d'occuper par leur pouvoir de consécration une nouvelle position, même si cette dernière reste en dehors du champ occupé par les historiens. Charles R. (entretien n° 2) se retrouve être ainsi, grâce à la généalogie, un expert en recherche familiale reconnu de ses pairs, un érudit féru de géographie, incollable concernant la recherche en archives et vers qui tout généalogiste bloqué dans ses travaux se tourne. L'espace généalogique est dans ce cas une sphère de sociabilités cultivées qui « offre, pour un coût limité, un réconfort à ceux qui ne sont pas parvenus à occuper des positions conformes à leurs espérances et/ou à leurs titres scolaires, positions « secondaires », « d'attente » ou de reclassement »³⁰⁴. Ainsi, endosser l'identité de chercheur amateur permet à l'individu de se doter d'une « qualité extrinsèque à la position occupée »³⁰⁵ susceptible d'agir comme une réparation ou une revalorisation de faibles dispositions culturelles, sociales, économiques. L'activité de chercheur amateur peut alors être conçue comme une tentative d'échapper à l'enfermement de la définition exclusive d'une position sociale moyenne ou médiocre. En effet, la généalogie met à distance la fatalité sociale et d'amorcer la reconquête de l'estime de soi par la reconnaissance de talents et de compétences, d'autant plus importantes qu'elles sont distinctes et éloignées de la profession effectivement exercée — à l'image de Charles R. (entretien n° 2) agriculteur, Marie C. (entretien n° 3) femme de militaire au foyer, Richard N. (entretien n° 12) ouvrier mécanicien, Valentine D. (entretien n° 21) femme d'artisan boulanger travaillant au magasin ou Françoise S. (entretien n° 19) femme d'ouvrier au foyer —.

³⁰³ STIENON Valérie, *art. cit.*

³⁰⁴ POLIAK F. Claude, *art. cit.*, p.231.

³⁰⁵ POLIAK F. Claude, *op. cit.*, p.303.

Tout comme les écrivains amateurs, les généalogistes apparaissent démunis des ressources et de l'assurance nécessaires pour intégrer véritablement des réseaux de sociabilité. Ils se retrouvent ainsi généralement moins pourvus en capital culturel et souvent économique que les historiens. Le simili-champ qu'ils occupent leur permet alors de toucher du doigt le travail universitaire tout en l'ajustant à leurs dispositions déficientes. Pour ceux qui n'ont pas les moyens d'arriver à leurs fins, le domaine généalogique dessine un espace taillé sur mesure qui, en définitive, les maintient confiné dans les marges.

Les univers de consolation, comme l'espace généalogique, sont donc des espaces de sociabilité cultivée permettant aux érudits locaux, aux experts de la famille, de se côtoyer ; il s'agit d'un lieu dans lequel les pratiques et les rencontres sont favorisées. Dans le même temps, et là réside toute l'ambiguïté de l'univers de consolation, il s'agit également d'un lieu dans lequel les espoirs et les illusions sont entretenus, tenant ainsi toujours à distance les chercheurs amateurs du champ historique³⁰⁶. En effet, si pour certains la publication d'un article ou la reconnaissance par le milieu des généalogistes d'un travail de recherche méritant procure reconnaissance et titres de noblesse, en contrepartie il reste stigmatisant aux yeux de ceux qui occupent des positions établies dans le champ de l'Histoire.

Par l'existence même de ces univers de consolation, les champs institutionnalisés — qu'il s'agisse d'histoire ou de littérature — assoient leur propre existence. C'est également la possibilité de faire patienter les amateurs trop pressés et à contenter ceux qui, sans plus d'ambition, peuvent se satisfaire de fréquenter ces simili-champs, puisque « ces derniers y trouvent une forme de reconnaissance et la possibilité d'entretenir une sociabilité cultivée, qui leur procure une satisfaction réelle adaptée à leurs dispositions et à leurs aspirations »³⁰⁷.

³⁰⁶ POLIAK F. Claude, *art. cit.*, p.227.

³⁰⁷ POLIAK F. Claude, *op. cit.*, p.252.

7.2. Rapports à la scolarité et à l'espace social chez les généalogistes.

La généalogie, tout comme l'écriture amateur, permet aux individus déqualifiés dans le monde du travail de retrouver la place qu'ils méritent grâce à leur pratique. L'un des points communs qui unissent écrivains amateurs et généalogistes est la trajectoire scolaire. Elle est souvent, chez les généalogistes, synonyme de frustration.

Dans bien des cas, elle est tantôt associée à la déception – le généalogiste est alors déçu de l'enseignement qu'il a reçu, qu'il ne considère pas à la hauteur de ses attentes initiales —, tantôt à un sentiment de dépossession – le généalogiste regrette que son milieu d'origine ait été un frein à son envie de continuer l'école, à sa boulimie de savoirs – ou bien encore un sentiment d'injustice résigné – lorsque la trajectoire personnelle de l'individu l'éloigne du milieu scolaire et l'empêche d'en profiter pleinement —. Ainsi, Augustin H (entretien n° 23) a une opinion très tranchée quant à ce qu'on lui a enseigné à l'école :

« Ah... mais j'aimais tout à l'école ! Je ne dirais pas l'histoire telle que l'on m'enseignait, mais j'aimais l'histoire. J'aimais faire de la recherche historique, chercher des documents. Moi, l'histoire telle que l'on m'enseignait à l'école me plaisait pas du tout. D'ailleurs, je la contestais parce que j'estime qu'on ne m'apprenait pas la vérité, on m'apprenait une vérité. Vous savez très bien que l'histoire est toujours l'histoire de ceux qui ont gagné. Voilà, donc c'est celle-là que l'on m'enseignait et elle ne me convenait pas nécessairement »

Françoise S. (entretien n° 19) a subi scolairement les conséquences son origine sociale :

« ben j'étais bonne élève, très bonne élève. J'ai beaucoup regretté de m'arrêter au certificat d'études. Mais beaucoup à la campagne... (...) *Alors, vous avez arrêté au certificat d'études ?*
Ben oui, j'ai eu de la chance même »

Quant à Charles R. (entretien n° 2), la rupture familiale qu'il a provoquée, alors qu'il était encore adolescent, pour échapper à un père alcoolique tyrannique a eu des conséquences inévitables sur son parcours scolaire. Il explique ainsi avec humour :

« Moi j'ai aucune instruction, j'ai dit à des amis qui sont tous les deux... lui et son épouse, lui il est instituteur et il ne connaissait pas la formule, j'ai dit "il y en a qui ont bac +3, moi j'ai le bac -7" (...) Ben oui, moi je suis entre zéro et le certificat d'études »

Il existe tout de même une catégorie de généalogistes pour qui la trajectoire scolaire engendre des sentiments positifs ; il s'agit généralement des personnes issues d'un milieu social assez bas – souvent fils ou filles d'employés ou d'ouvriers – qui ont connu une ascension sociale par les études – ils sont devenus pour la plupart instituteurs ou professeurs —. Dans ce cas, le parcours scolaire est évoqué en des termes positifs ; ces personnes « aimaient bien l'école », « étaient de bons élèves », « auraient écouté parler leurs professeurs pendant des heures », à l'image de Jeanne P. (entretien n° 18), fille de fermiers devenue institutrice.

Quoi qu'il en soit, le discours des généalogistes est souvent empreint d'une image scolaire forte, qu'elle soit positive ou négative. Tantôt il glorifie, tantôt il cache, mais dans tous les cas il évoque le parcours scolaire, qu'il soit satisfaisant, médiocre ou interrompu. La généalogie, tout comme l'écriture amateur, est alors l'occasion de justifier ou de réparer ce rapport à la scolarité puisqu'elle permet au chercheur amateur d'obtenir une sorte de « certification extrascolaire susceptible[s] de pallier le défaut de titre scolaire »³⁰⁸. En d'autres termes, les généalogistes obtiennent la reconnaissance, leurs lettres de noblesse, grâce à leur pratique de la généalogie, à défaut de les avoir obtenus par l'intermédiaire de leur parcours scolaire tout au long duquel ils ont reçu les jugements scolaires comme autant de jugements de la personne.

Pour compenser cette trajectoire scolaire subie, les généalogistes mettent en place une stratégie de compensation par le biais d'un mode d'apprentissage personnel : l'autodidaxie. Qu'elle soit proclamée art de vivre ou qu'elle soit plus discrète, l'autodidaxie est omniprésente dans la vie des généalogistes. En effet, de fait, les généalogistes sont contraints d'acquérir par eux-mêmes tout un ensemble de connaissances, sans l'aide de professeurs ou d'établissement scolaire puisque

³⁰⁸ POLIAK F. Claude, *art. cit.*, p.162.

comme nous l'avons vu ultérieurement la pratique généalogique n'est ni réglementée ni sanctionnée d'un diplôme.

C'est donc à la scolarité, au mode d'apprentissage et au rapport l'espace social des généalogistes que nous allons nous intéresser dans ce chapitre. Il sera question de comprendre comment les généalogistes construisent leur pratique, et par extension se construisent, en fonction de leurs trajectoires sociale et scolaire, de comprendre l'influence du milieu d'origine sur les généalogistes qu'ils sont devenus.

7.2.1. Le généalogiste : un autodidacte proclamé.

L'autodidacte est une figure de l'imaginaire collectif qui séduit à la fois par sa capacité d'autonomie et par l'énergie qu'il déploie pour réussir sa vie. Comme le souligne Hélène Bézille dans son ouvrage « *L'autodidacte* ». *Entre pratiques et représentations*³⁰⁹, ce dernier tient une place importante dans notre société puisqu'il est à la fois un personnage très présent de l'imaginaire collectif et une construction sociale ancrée dans une histoire. Hélène Bézille évoque l'autodidacte comme étant une figure très actuelle du « sujet apprenant », tant dans son rapport problématique lui-même, qu'au savoir ou aux institutions éducatives, tout en mettant en avant parallèlement que l'autodidaxie ne reste qu'un mode d'apprentissage plutôt banal que chacun adopte lorsqu'il est contraint d'innover.

C'est ainsi que Pierre Bourdieu signifie l'*autodidaxie légitime*³¹⁰, comme mode d'acquisition d'une culture générale, d'autant plus nécessaire que l'individu s'élève dans la sphère sociale. Cette expression contradictoire permet de marquer

³⁰⁹ BEZILLE Hélène, « *L'autodidacte* ». *Entre pratiques et représentations*, Paris, l'Harmattan, 2003.

³¹⁰ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.23-24.

la différence de nature entre la « culture libre » hautement valorisée de celui qui détient des titres scolaires et la culture libre illégitime de l'autodidacte. La culture libre, qui nous intéresse ici puisque l'on y retrouve représentée la population des généalogistes, est composée à la fois de connaissances accumulées par l'autodidacte et d'expériences acquises dans la pratique et par la pratique « en dehors du contrôle de l'institution spécifiquement mandatée pour l'inculquer et en sanctionner officiellement l'acquisition »³¹¹. Cette culture libre n'a alors de valeur qu'en fonction de la mesure stricte de son efficacité technique, sans aucune valeur sociale ajoutée et peut se trouver parfois exposée à la sanction juridique – ou en tout cas dans la majorité des cas à la désapprobation morale – lorsqu'elle sort de la sphère privée pour venir concurrencer les compétences autorisées.

La figure de l'autodidacte, tel qu'elle nous intéresse ici, prend forme progressivement au cours du XIX^e siècle dans des récits de formes diverses, tels que romans, essais ou témoignages, alors que se développe parallèlement dans le monde ouvrier une autodidaxie plus « émancipatoire ». Plus tard, dans les années 1960, la figure de l'autodidacte retrouve une certaine actualité, quand les classes populaires se trouvent engagées dans un mouvement de promotion sociale. L'autodidacte devient alors une figure composite, ambiguë et plutôt négative³¹².

Il devient alors un sujet d'étude pour le sociologue, dans la mesure où il met en avant le malaise du sujet en tant qu'être social en rupture d'appartenance et attire l'attention sur le rapport particulier au savoir de ceux qui en ont manqué. L'autodidacte devient celui qui prétend accéder au savoir sans passer par l'institution scolaire ; il est alors montré du doigt comme étant un usurpateur qui accède à la culture par des voies illégitimes, par effraction. L'autodidacte se définissait par une vénération de la culture qui était « l'effet d'une exclusion brutale et précoce et qui conduisait à une dévotion exaltée et mal orientée, donc vouée à

³¹¹ *Ibid.*, p.24.

³¹² BEZILLE Hélène, *op. cit.*, p. 21.

être perçue par les tenants de la culture légitime comme une sorte d'hommage caricatural »³¹³. Il s'agit pour ces autodidactes dits « primaires » de trouver une manière de continuer par leurs propres moyens une trajectoire brutalement interrompue. Pierre Bourdieu parle d'un système dans lequel « tout le rapport à la culture légitime et aux autorités détentrices de l'autorité sur cette culture reste marqué par le fait qu'ils ont été exclus par un système capable d'imposer aux exclus la reconnaissance de leur propre exclusion »³¹⁴. À cette figure de l'autodidaxie « ancien style », Pierre Bourdieu oppose celle de l'autodidacte « nouveau style » des années 60 et suivantes, élève « méritant », produit de la promotion des classes populaires, qui a appris à ruser avec l'institution scolaire. Les « nouveaux autodidactes » ont fréquenté le système scolaire jusqu'à un âge avancé, assez avancé pour se forger un rapport cultivé à la culture, mais sans obtenir de titres scolaires ou sans obtenir tous les titres scolaires que leur position sociale d'origine leur promettait³¹⁵. Cette idée d'un nouveau style d'autodidacte constitue encore aujourd'hui un repère important dans la réflexion sur l'autodidaxie.

Ces portraits de l'autodidacte nous permettent un rapprochement direct avec le cas du généalogiste. Force est de constater que tous les généalogistes, par définition, sont des autodidactes puisqu'il n'existe aucune formation officielle, aucun courant de pensée référent, aucun diplôme sanctionnant l'apprentissage de la généalogie. Tous ceux qui partent à la recherche de leurs ancêtres sont donc obligés par eux-mêmes de se former à la pratique généalogique, de créer une méthode de recherche unique qui leur convient, de se composer une instruction propre à leur nouvelle activité. S'il est vrai que pour le cas du généalogiste successoral il peut y avoir une formation lorsque celui-ci est engagé dans une étude importante, implantée nationalement, du type « Archives Andriveau », comme le signale Simon L. (entretien n° 26), il n'en reste pas moins que cette formation reste distinctive de cette étude et qu'elle n'est pas nécessairement appliquée ou applicable à d'autres

³¹³ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.91-92.

³¹⁴ *Ibid.*, p.92.

³¹⁵ BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.12.

cas. Il n'en reste pas moins que le généalogiste doit se former seul à sa nouvelle pratique, comprendre les mécanismes de recherche, déduire de lui-même ce qu'il est important de trouver et de retranscrire.

Si l'image des généalogistes tend aujourd'hui vers plus de positif, il reste que pour les universitaires, et plus particulièrement les historiens, les généalogistes sont ces personnes bruyantes qui envahissent les archives et prennent la place des « vrais chercheurs » dans le cadre de leur passe-temps, des recherches amateurs, sans valeur scientifique. Il est intéressant de constater que cette vision des universitaires n'a pas réellement évolué depuis les années 1975-80 où le phénomène commençait à se développer. Aujourd'hui les généalogistes ont davantage envahi les archives, certes, mais c'est cette masse qui a permis aux archives de se développer, de s'organiser différemment et de mettre à disposition des documents jusque-là simplement remisés et, il n'est pas fantaisiste de le penser, d'accélérer le processus de numérisation et de mise en ligne des documents qui, sans la demande croissante des généalogistes, n'en serait probablement encore qu'au stade de projet. Les historiens ne voient donc pas en eux une population qui leur permet de travailler aujourd'hui dans de meilleures conditions, mais toujours une sorte d'entité parasitaire qui les dérange pendant leurs recherches scientifiques. Ce qu'il est tout de même intéressant de remarquer, et que nous verrons ultérieurement, c'est que ce dénigrement est relayé à l'intérieur même de la population des généalogistes, à la fois par son acteur principal, mais aussi par les généalogistes eux-mêmes.

Alors que les historiens pourraient voir en ces profanes des amateurs « éclairés » qui de leur propre chef se sont formés à la recherche historique, ils ne voient que des amateurs « amateurs » qui se contentent de recenser des dates et de dessiner des arbres, dû à leur manque de formation universitaire scientifique rigoureuse.

En dépit de cela, on pourrait penser, comme le met en avant Hélène Bézille dans ses recherches que le parcours hors du commun de l'autodidacte doit être vu

comme le parcours de celui qui est contraint à l'autoformation en raison d'un manque de filiation ou d'une problématique liée à cette dernière, ce qui le rend d'autant plus familier auprès de chacun qu'il met en avant des épreuves qui, en quelque sorte, le font accoucher de lui-même. Hélène Bézille parle alors de s'« auto-engendrer »³¹⁶. L'autodidacte a souvent un parcours initiatique organisé autour de trois moments problématiques : la rupture, la quête et la reconnaissance, le moment central étant celui de « l'entre-deux », durant lequel l'individu fait l'expérience de l'errance. Il passe alors par des épreuves diverses, comme la solitude ou le doute. C'est également une période pendant laquelle il fait des rencontres, se passionne, découvre l'expression de soi, les réalisations³¹⁷. C'est cette expérience de l'entre-deux qui contraint l'autodidacte à aller puiser dans des ressources insoupçonnées. L'autodidacte met en scène la complexité des enjeux qui interviennent dans la relation du sujet à son monde social ; il attire en particulier l'attention sur la contradiction que doit gérer le sujet tiraillé en permanence entre une « aspiration », une « nécessité », des « impératifs », des « injonctions » à la « conformité », d'un côté, à l'autoréférencement, à la différenciation, voire à l'impossibilité de comparer à l'autre³¹⁸.

La version la plus optimiste de cette tendance est la figure du self-made-man qui représente le « happy end » de la reconnaissance sociale tant attendue par celui qui n'est parti de rien et s'est fait un nom dans le monde de l'entreprise, de la mode ou de la politique, par exemple. Hélène Bézille précise à ce sujet que les récits, souvent autobiographiques, qui mettent en scène cette facette de la figure de l'autodidacte ressemblent plus à des contes de fées sociaux et des romans d'apprentissage, dans lesquels la dimension problématique du rapport au savoir et à la filiation est gommée. La réussite garde ainsi sa part de magie et de mystère : les

³¹⁶ BEZILLE Hélène, « Témoignage et héroïsation du sujet en formation : “l'autodidacte” », in J.Y. Robin, B. De Maumigny-Garban et M. Soetard, *Le récit biographique : de la recherche à la formation, expériences et questionnements*, Paris, L'Harmattan, 2004, Tome 2, chapitre 5, p. 77.

³¹⁷ BEZILLE Hélène, *op. cit.*, p. 32.

³¹⁸ BEZILLE Hélène, *art. cit.*, p. 81.

dons, le hasard, la chance sont alors complétés par des qualités ordinaires comme l'ardeur au travail, le sens des relations ou le goût pour l'action, par exemple.

S'il est vrai que la figure de l'autodidacte tend généralement à séduire le plus grand nombre, il n'en reste pas moins que l'autodidaxie est un mode d'apprentissage banal, profondément inscrit en chacun de nous, qui est activé en tant que ressource première lorsque les ressources externes ne suffisent pas, ne conviennent pas ou viennent à manquer. L'autodidaxie est donc une manière de se former, de façon informelle, seul, en groupe ou en réseau, en dehors des institutions éducatives³¹⁹.

On retrouve ici totalement l'image du généalogiste qui, pour s'initier à sa nouvelle passion, dispose de trois possibilités concrètes : se confronter directement au terrain en allant faire ses recherches en archives ou en mairie — aidé ou non d'un manuel de généalogie —, s'inscrire et fréquenter un cercle dans lequel le novice trouvera conseils auprès des autres adhérents, ou bien demander à un généalogiste de sa connaissance de vous initier. Depuis février 2010, une quatrième méthode s'offre aux apprentis : les ateliers de généalogie. Il est désormais possible de s'offrir un atelier d'initiation à la généalogie, comme il est possible de le faire en cuisine depuis quelques années. C'est Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29), une fois encore, qui est à l'initiative de ce projet. Contre rémunération, tout le monde peut découvrir cette pratique avec le « pape » de la généalogie en personne. Jusqu'à présent, les généalogistes formés de la sorte ne sont pas légion, mais il y a fort à penser qu'à l'avenir les ateliers se développeront et deviendront à leur tour un mode d'apprentissage pour les généalogistes amateurs. À l'exception du quatrième mode d'apprentissage, donc, il est très facile de retrouver des exemples de cette manière autodidacte de se former parmi la population des généalogistes : Charles R. (entretien n° 2) s'est formé seul en mairie, Valentine D. (entretien n° 21) s'est directement inscrite au cercle généalogique de sa ville et Marie et Pierre C.

³¹⁹ BEZILLE Hélène, *op. cit.*, p.7

(entretiens n° 3 et 4) ont demandé à Charles R. de les initier. Ce ne sont là que des exemples, mais chacun des généalogistes rencontrés peut être inscrit dans une de ces manières de se former. Chacun d'eux a pris l'initiative de choisir son mode de formation, celui qui lui convient le mieux.

C'est ce mode d'apprentissage qui fait que l'autodidaxie se retrouve également très largement représentée dans les entreprises créatives, lorsqu'il y a production de savoirs nouveaux dans un domaine donné, par exemple, dans la production d'une œuvre, dans les moments plus ou moins longs et intenses de réalisation d'un projet de création ou quand il y a production d'inédit, dans le cas de la création artistique et intellectuelle par exemple. C'est ainsi que Françoise S. (entretien n° 19) s'est elle-même formée à l'écriture, publication et distribution d'ouvrages d'histoire locale. Elle explique de la sorte :

« Alors comment en fait vous avez eu l'idée d'écrire ?

Oh ben c'est parce que... c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Écrire quoi (rires). Voilà. Et puis (...) j'ai dit "ça serait dommage de garder ça pour moi quoi", partager quoi. (...) Je nomme tout le temps des gens, je dis "y'a pas que des familles nobles qui ont le droit d'être nommées" (rires). Bon, j'aime bien nommer des gens ordinaires moi. Et puis après j'ai fait des nomographies après. »

« je n'ai pas cherché d'éditeur puisque... de toute façon, je ne fais que des petits tirages, voilà. Non, mais c'est en autoédition. Voilà. Je vais voir l'imprimeur et puis euh... ben ça fait tant. Voilà, c'est comme ça. Là c'est facile parce qu'autrement on n'aurait pas pu. »

« je le dépose là à Angoulême, d'ailleurs je dois y aller à cette librairie-là, et puis j'en dépose euh... dans les tabacs-presse. (...) J'en mets en dépôt-vente et puis je me débrouille comme ça. (...) j'en avais fait cinq cents, j'ai mis euh... ben cinq ans exactement. Cinq ans c'est pas terrible... mais c'est qu'on n'a pas un support publicitaire comme font les éditeurs »

Cette fille et femme d'ouvriers que rien dans le milieu social ne destinait à produire des œuvres culturelles s'est elle-même formée, a par ses propres moyens trouvé des solutions lui permettant d'assouvir un rêve de petite fille devenu passion. Pour cela Françoise S., comme le font généralement les autodidactes, a su tirer le meilleur parti de son environnement lui permettant d'observer les règles du jeu d'un système qu'elle ne connaissait pas pour pouvoir, à son tour, les reproduire en les appliquant directement et de manière très pratique.

À cet environnement dont l'autodidacte sait tirer l'essence, Hélène Bézille ajoute l'action intuitive, l'orientation en contexte incertain, la capacité d'autorégulation des apprentissages et les dispositions mimétiques plus ou moins cultivées. C'est l'ensemble de ces critères qui permettent à l'autodidacte de faire seul son apprentissage et de se réaliser en un domaine.

L'autodidacte est une figure hors du commun, cette image étant encore accentuée par le caractère hors du commun, lui aussi, du témoin. En effet, à l'image d'Augustin H. (entretien n° 23), celui qui témoigne en se définissant comme autodidacte fait le choix de se raconter par ce qu'il estime être « sa différence ». Ce choix de récit confère alors une envergure particulière, celle de quelqu'un qui fait partager une expérience hors du commun, exceptionnelle, dont nous avons tous quelque chose à apprendre³²⁰.

C'est ainsi que Augustin H. se définit tout au long de son entretien comme étant en marge du système, en opposition au fonctionnement de l'institution scolaire ou encore totalement indépendant, pour ne pas dire hermétique, au monde généalogique :

« l'histoire telle que l'on m'enseignait à l'école me plaisait pas du tout. D'ailleurs, je la contestais parce que j'estime qu'on ne m'apprenait pas la vérité, on m'apprenait une vérité. »

« je suis non informatisé, pour des raisons volontaires. Je n'ai pas envie d'être informatisé, alors que je suis informaticien de formation (...) Parce que y'a pas lieu d'être informatisé. »

« je suis anti cercles, je suis un indépendant total (...) j'ai toujours pensé que les gens m'apportaient généralement pas grand-chose, et que je leur apportais plus qu'ils ne m'apportaient. Donc, je vais vous dire, je vais aller dans ce genre de truc et je vais pas apprendre grand-chose »

« C'est ma méthode à moi. J'ai une classification qui n'est pas parmi les classifications officielles des livres, y'en a trois ou quatre qui sont préconisées (...) j'en ai une à moi, qui marche bien, mais qui n'est pas standard. (...) c'était pensé. Donc ça n'a aucune raison de changer. »

³²⁰ BEZILLE Hélène, *art. cit.*, p. 77.

Augustin H. se revendique autodidacte ; c'est même ce qui semble, dans son discours, définir son identité. Qu'il s'agisse de son parcours scolaire – il affirme s'être rebellé contre les préceptes qu'on lui enseignait et avoir préféré se cultiver par lui-même, alors même qu'il aimait l'école —, de son parcours professionnel – il insiste sur son côté « touche-à-tout » en énumérant les domaines très divers qu'il a explorés tel que l'informatique, la recherche universitaire ou la gestion d'entreprise – ou bien de sa pratique généalogique – pour laquelle il a créé une méthode de recherche tout à fait personnelle adaptée à ses dogmes —, l'autodidaxie est omniprésente dans le discours d'Augustin H.

De manière plus discrète, mais néanmoins tout aussi présente, Charles R. (entretien n° 2) met lui aussi en avant tout au long de son entretien le fait qu'il s'est formé seul, puisqu'il n'a pas profité d'un cursus scolaire prolongé. Cependant, contrairement à Augustin H., Charles R. ne revendique pas son autodidaxie dans tous les domaines ; seuls son temps libre, ses loisirs, sont le fait de cette autoformation culturelle. En effet, Charles R. ne remet en cause l'enseignement scolaire qu'il a reçu, fût-il de courte durée ; il aurait même plutôt tendance à le sacraliser, ainsi que les ouvrages d'histoire – les « beaux livres », comme ils les appellent – lui permettant d'approfondir et de compléter ses recherches. De même, son parcours professionnel n'est pas le fruit d'un choix mûrement réfléchi ; il est davantage le résultat d'une rupture familiale choisie, certes, mais dans l'urgence, alors qu'il n'était pas encore majeur. Orphelin de mère, il a décidé de quitter le domicile familial afin de fuir un père alcoolique violent. Il choisit alors l'apprentissage comme possibilité à la fois d'émancipation et d'éloignement familial, puis le métier qui lui paraît le plus accessible à l'époque pour vivre rapidement correctement : l'agriculture. Là encore, ça n'est pas à ce stade que l'on retrouve le caractère autodidacte de Charles R. C'est en se tournant du côté de ses activités personnelles, dont la généalogie tient une grande part depuis une quinzaine d'années, que l'on retrouve cette envie d'autoformation. Sur son temps libre, Charles R. a tout d'abord passé un brevet de pilotage, puis a construit seul le petit avion dont il se servait pour assouvir sa passion. En parallèle, il a aménagé un de ses champs en aérodrome, composé d'un hangar pour son avion et d'une piste

permettant de décoller et d'atterrir dans de bonnes conditions. Cet aérodrome est alors reconnu localement puisqu'il permet à d'autres pilotes d'assouvir leur passion et aux aéromodélistes de trouver un bon terrain de jeux. Puis Charles R., alors trop âgé pour piloter son avion, se lance dans la généalogie, ne connaissant pas grand-chose en Histoire ou en techniques de recherche. Il se forme seul, sur le terrain, demandant conseil aux divers personnels qu'il rencontre lorsqu'il bute sur un obstacle. Par la suite, il devient l'expert en généalogie et archives à qui les novices demandent conseil à leurs débuts. C'est donc sur ses occupations que Charles R. définit son autodidaxie. On retrouve ainsi dans son discours, omniprésents, des indices concernant la culture qu'il a acquise grâce à la généalogie, les lieux qu'il a découverts, ses méthodes de recherches, etc., qui démontrent qu'il est un autodidacte :

« et derrière cette signature, moi j'appelle ça une barrière de jardin, ça s'appelle le paraphe... parapher, peut-être que vous savez ça...

Oui.

Moi je le savais pas. (...) moi j'ai vérifié sur le dictionnaire, parce que j'ai beaucoup de dictionnaires là-haut vous verrez je vous le montrerai... et alors effectivement s'appelle parapher »

« Quand on est passionné de vieilles pierres et d'histoire, il faut entrer dans les églises souvent. (...) Vous le connaissez le musée archéologique d'Angoulême ?

Non. Non, non.

Oh y'a pas grand-chose à visiter. Par contre, ils ont une librairie extraordinaire, mais qui n'est pas classée »

L'étude de la pratique généalogique est l'occasion, donc, de mettre en lumière l'exemple de ces autodidactes, de ces apprentis chercheurs qui se sont formés seuls à la recherche historique amateur alors que rien dans leur milieu d'origine ne les y prédestinait. On retrouve ici l'idée de Claude Poliak qui met en avant que l'autodidaxie est tout à la fois un mélange de volonté de promotion sociale, de déclassement, de situations d'échec scolaire –souvent dues au milieu social n'ayant pas permis à l'individu de se réaliser scolairement —, de sentiments

d'inégalités sociales auxquelles il est difficile d'échapper et d'un besoin de se rattraper culturellement³²¹.

Par le biais de la généalogie, les individus s'autorisent un accès à la culture, à un univers intellectuel que tout, jusqu'à présent, leur refusait, à commencer par l'institution scolaire qui a pourtant pour mission de permettre de se réaliser en dépit des classes sociales d'origine. La recherche d'ancêtres est alors pour ces personnes le moyen de prouver à tous qu'une fois adulte une revanche sur le passé est possible : à force d'apprentissages et de savoirs accumulés, ces individus souvent issus des milieux populaires ou des fractions médianes des classes moyennes, deviennent à leur tour experts de leur pratique, côtoient l'univers intellectuel qui à la fois les frustrait, puisqu'inatteignable, et les faisait rêver étant enfant ou jeune adulte.

Une ambiguïté reste tout de même présente dans ce rapport qu'a l'autodidacte à la culture qu'il s'est forgée : le « bon droit » de son savoir. Le généalogiste, et l'autodidacte plus généralement, peut s'approprier autant de connaissances légitimes qu'il le désire, ces dernières ne combleront et n'effaceront jamais les insuffisances anciennes, ainsi que les traumas identitaires qui en résultent. Ces savoirs qui ne sont pas acquis par la voie royale sont à la fois source de fierté personnelle – notamment par l'image que l'autodidacte renvoie de lui aux autres – et restent tout de même en-dehors du système de sanction par le diplôme – système qui reste à leurs yeux le moyen de prouver leur activité intellectuelle et de rendre légitime leur adhésion à un projet intellectuel. Pierre Bourdieu explique à ce propos que « parce qu'il n'a pas acquis sa culture selon l'ordre légitime qu'instaure l'institution scolaire, l'autodidacte est voué à trahir sans cesse, dans son anxiété même du bon classement, l'arbitraire de ses classements et, par là, de ses savoirs, sortes de perles sans fil, accumulées au cours d'un apprentissage singulier, ignorant

³²¹ POLIAK Claude, *La vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992.

les étapes et les obstacles institutionnalisés et standardisés, les programmes et les progressions qui font de la culture scolaire un ensemble *hiérarchisé* et *hiérarchisant* de savoirs implicatifs »³²². C'est ainsi que Charles R., tout en affirmant qu'il détient des connaissances dignes de celles des historiens, continue à affirmer tout au long de son discours qu'il n'est pas intelligent, n'a aucune instruction, n'est pas allé à l'école, a « BAC-7 ».

Les généalogistes se proclamant autodidactes croisent ici à nouveau les propos de Claude Poliak lorsqu'elle évoque leur intention totale d'être des intellectuels : les autodidactes, dont les plus démunis n'arriveront jamais à effacer les défauts de leur origine, resteront bien souvent des « intellectuels d'intention », avec tout le trouble identitaire qui découle d'un statut non attesté et non institutionnalisé, au point que beaucoup d'ailleurs ne profitent même pas des bénéfices sociaux qui leur sont offerts, conclusion pourtant logique de leur nouveau savoir.

Le généalogiste, comme tout autodidacte, « est ainsi voué à thésauriser sans fin des savoirs disparates et souvent déclassés qui sont aux savoirs légitimes ce que la collection de petits objets de peu de prix (...) auxquels il consacre son temps et sa minutie classificatoire est à la collection de tableaux et d'objets de luxe des grands-bourgeois, une culture en petit »³²³.

7.2.2. Les généalogistes et leur rapport à l'espace social.

« On peut ainsi représenter le monde social sous la forme d'un espace (à plusieurs dimensions) construit sur la base de principes de différenciation ou de distribution constitués par l'ensemble des propriétés agissantes dans l'univers social considéré, c'est-à-dire propres à conférer à leur détenteur de la force, du pouvoir dans cet univers. Les agents et les groupes d'agents sont ainsi définis par leurs *positions relatives* dans cet espace.

³²² BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.378.

³²³ *Ibid.*, p.379.

Chacun d'eux est cantonné dans une position ou une classe précise de positions voisines (c'est-à-dire dans une région déterminée de l'espace) »³²⁴

Selon la définition de Pierre Bourdieu, chaque individu tient une position dans l'espace social qui dépend entièrement des différentes espèces de pouvoir ou de capital qu'il détient. Plus l'individu est pourvu en capital – économique, social, culturel ou symbolique —, plus ses chances de profit au sein du champ sont importantes et, de fait, plus sa position dans l'espace social est dominante. Le capital culturel, au même titre que les autres espèces de capital, est un enjeu dans la détermination de la position de l'individu dans l'espace social. Autrement dit, le volume du capital culturel détermine les chances de profit dans tous les domaines où le capital culturel est influent, contribuant ainsi à déterminer la position dans l'espace social³²⁵.

Les généalogistes amateurs, principalement issus des classes moyennes et populaires, se trouvent dépourvus en capital social et culturel. Leur parcours scolaire bref, leur trajectoire familiale souvent chaotique, les ruptures, les déclassements, les ont maintenus dans un milieu social modeste, alors qu'ils aspiraient à une meilleure qualification, une ascension sociale, plus de reconnaissance, une position plus importante dans l'espace social.

La pratique généalogique est alors la parade qu'ils ont trouvée pour se valoriser intellectuellement et socialement et par le biais de laquelle ils peuvent agir sur leur capital culturel et social et ainsi évoluer dans l'espace social. Dans ce cas, la généalogie permet à ceux qui la pratiquent de compenser le maintien dans un milieu social modeste, d'enraciner une ascension sociale ou bien encore de se prémunir contre le déclassement.

³²⁴ BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des "classes" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, 1984, p.3.

³²⁵ *Ibid.*

7.2.2.1. « y'a une recherche de compensation au plan culturel et euh... formation scolaire », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) : la généalogie comme moyen de compenser le maintien dans un milieu social modeste.

Les généalogistes appartenant à un milieu modeste, ou se déclarant comme tels, fondent leur place sociale, non pas par le passé familial qu'ils découvrent, mais par le fait de mener une recherche. La généalogie permet, dans ce cas, de mettre en avant une promotion culturelle résultat d'un travail d'autodidacte et parfois même de contrebalancer une ambition professionnelle frustrée. C'est le cas, par exemple, Françoise S. (entretien n° 19) qui a vécu sa jeunesse en milieu populaire comme « des années de désert » où « y'avait rien », « à l'âge où on se sent plein de (...) possibilités pour étudier, pour apprendre des choses », qu'elle a compensées par la suite, dans un premier temps en réalisant sa généalogie puis en réalisant son rêve : écrire et publier des ouvrages d'histoire locale.

« c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Écrire quoi (...) on naît avec ça je pense, avec l'amour des livres »

« J'ai dû attendre d'avoir soixante ans pour publier quelque chose. Mais enfin faut... faut jamais désespérer. Quand on a ça dans la tête bon ben un jour ça arrive, on arrive à le faire quoi.

Et question méthode, ça vous est venu comme ça ? Ou vous avez pris des cours ?

Non, non, comme ça. C'est que j'ai beaucoup lu, toute ma vie, dès que j'ai pu. Après la période, je vous dis, creuse, où on n'avait rien à lire là, si, j'ai beaucoup lu de livres historiques, de tout quoi »

L'exemple de Françoise S. montre bien que le travail en généalogie et les activités qui en découlent permettent à ceux qui le réalisent de trouver une place dans la société, de trouver cette place que leur naissance dans un milieu modeste ne leur a pas donnée. Fille d'ouvrier, femme d'ouvrier, mère au foyer, Françoise S. a longtemps été frustrée de ne pas pouvoir se réaliser socialement comme elle l'aurait désiré. La généalogie a été pour elle la possibilité de se faire une place localement au sein d'une association – elle est l'experte en lecture de textes anciens de son association et l'enseigne au sein d'ateliers spécifiques – puis, par la suite l'écriture

et la publication d'ouvrages d'histoire locale a été l'occasion de se faire connaître et d'obtenir une notoriété locale importante puisque ses ouvrages sont des références pour les généalogistes charentais. Elle a trouvé là le moyen de se réaliser socialement, de compenser un ascenseur social qui n'a pas fonctionné pour elle, par son envie et sa détermination.

Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) met très bien ce phénomène en avant lorsqu'il dit :

« Y'a une recherche de valorisation et de reconnaissance en fait derrière la généalogie euh... d'une personne vis-à-vis de sa famille, de son entourage euh... dans son entourage familial et social (...) Il devient une personne un petit peu incontournable quand on parle famille, quand on veut savoir les liens de famille, quand on veut connaître ses origines. Y'a une culture de ça. Y'a une compensation, y'a une recherche de compensation au plan culturel et euh... formation scolaire »

La personne qui se lance en généalogie va souvent trouver par le biais de sa pratique une fonction centrale au sein de la fratrie, un positionnement quasi patriarcal dans le sens où elle devient celle qui sait, celle qui conserve, celle qui réunit, celle qui relie, celle qui récolte, celle détient les documents. Le généalogiste a le savoir familial, il est l'expert de l'histoire d'une lignée, il est celui vers qui on se tourne en cas de questionnement. La pratique généalogique donne donc la possibilité à celui qui n'a pu se réaliser socialement ou professionnellement de compenser ce manque en devenant la personne incontournable en un domaine, grâce à la réalisation d'un travail intellectuellement et culturellement riche.

Ces généalogistes, tout comme leurs parents, ont généralement un diplôme inférieur au baccalauréat. Certains ont une assise sociale plus valorisante, mais ont connu une longue période de chômage qui les a touchés, à l'image de Stéphane P. (entretien n° 5) qui explique ainsi :

« j'étais demandeur d'emploi et puis à un stage de l'ANPE, on m'a dit "soit vous créez votre entreprise, soit vous allez travailler dans le bâtiment", parce qu'il n'y a pas d'autre secteur. Alors, je me suis dit "ben on va essayer" (...) [la généalogie] ça m'intéressait avant alors pourquoi pas »

La généalogie lui a permis de rebondir professionnellement et socialement après une longue période de chômage, alors qu'il avait un diplôme universitaire important : une maîtrise de sociologie.

Grâce à la pratique généalogique, le fait de ne posséder qu'un certificat d'études ou un brevet des collèges n'est plus un handicap ; chaque généalogiste peut se réaliser à travers ses recherches, peut toucher du doigt son rêve en accomplissant un travail proche de celui de l'historien. Ce qui semble déterminant en réalité dans tout cela, ça n'est pas tant la profession exercée que l'appréciation que porte l'individu sur le statut et la trajectoire de la famille, qu'il reconnaît modeste ; la pratique généalogique est un des outils qui permettent à l'individu de changer cette appréciation qu'il a de lui-même.

Les personnes qui, par l'intermédiaire de la pratique généalogique, compensent le maintien dans un milieu social modeste acceptent très rapidement l'entretien, ce dernier attestant du bien-fondé de leur démarche et prouvent que leur travail est digne d'intérêt. Charles R. (entretien n° 2) en est l'exemple parfait ; il a lui-même proposé de se rencontrer chez lui pour discuter de ses recherches généalogiques³²⁶.

Lorsqu'ils évoquent leurs méthodes de recherche, ces généalogistes insistent sur la méthode qu'ils emploient et la rigueur qu'ils lui apportent. Ainsi, Louis M. (entretien n° 8) insiste sur le fait qu'il lui faut garder une photocopie de tous les actes qu'il trouve de façon à, à la fois garder une preuve de ce qu'il a trouvé

³²⁶ Lors d'une séance d'observations, j'étais installée avec un registre d'État civil ouvert devant moi. La personne installée à côté de moi, un monsieur d'âge mûr, s'est mis à m'interroger sur les patronymes que je cherchais puisqu'il avait lui aussi, semble-t-il, de la famille dans cette commune. Nous avons commencé à bavarder, nous nous sommes fait exclure de la salle et dans le couloir, ce monsieur m'a proposé de me rendre chez lui quelques jours plus tard pour me montrer son travail de recherche, les documents qu'ils possèdent et les aménagements qu'il a été obligé de faire à son domicile pour travailler sa généalogie.

et pouvoir reprendre les documents un à un à tête reposée, chez lui, afin d'être sûr de ne pas s'être trompé :

« Oui, je fais des photocopies pratiquement systématiquement. Je les mets tous, aussi bien la naissance, mariage, la mort, etc. Aussi bien pour lui, pour mon ancêtre, que pour le conjoint »

De même, Charles R. explique qu'il garde des photocopies ou photographies de tous les actes qu'il utilise parce qu'il veut avoir « la possibilité de (le) prouver par des documents officiels » tout ce qu'il avance. Il avance tout au long de son discours deux choses en parallèle : à la fois qu'il n'a pas fait d'études, qu'il n'est pas instruit et le fait qu'il est très rigoureux dans ses recherches. C'est pourquoi il garde une preuve de tout ce qu'il trouve ; il ne veut pas qu'on puisse lui dire que ce qu'il avance n'est pas fondé, il doit pour cela pouvoir prouver tout ce qu'il raconte.

Ces généalogistes font également généralement partie d'une ou plusieurs associations de généalogie, cercles qu'ils considèrent comme sociétés savantes, qui leur confèrent le statut de notable auquel ils aspirent et la reconnaissance qui en découle. Les cartes de visite exhibées par certains, sur lesquelles sont inscrits leur statut d'« historien », constituent les signes de cette promotion intellectuelle. Autrefois, il y a encore de cela vingt ou trente ans, les sociétés savantes locales faisaient peur, restaient élitistes. Elles étaient encore présidées par des « de », des aristocrates, des notables ou des personnes au patronyme prestigieux, ce qui refrénait encore les personnes issues de milieux modestes. Un ouvrier ou un agriculteur qui faisait des recherches n'allait pas oser s'y inscrire parce que c'était encore réservé aux notables. Éventuellement, si la personne osait passer le pas, elle s'inscrivait, mais n'aurait jamais osé envoyer un texte afin de la faire publier dans le bulletin de l'association. Aujourd'hui, ces gens-là trouvent dans les cercles, dans les associations de généalogie, des sociétés savantes de proximité qui leur permettent d'envoyer des textes et de les voir publier.

« certains lecteurs envoient des textes sur leurs recherches familiales, mais d'autres, d'autres envoient des textes je dirais intéressants qui font avancer le schmilblick de l'histoire locale ou de l'histoire en général avec euh... un témoignage ou une approche -

enfin un début de travail intéressant-, mais beaucoup euh... envoient des textes assez prétentieux sur, je sais pas, les anciens métiers, les maîtres de poste, etc. », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29)

La multiplicité des associations convient donc assez bien aux généalogistes parce qu'ils y trouvent des places de président, de trésorier, de secrétaire, de responsable qui leur permettent de s'affirmer dans la vie locale. Ils sont présidents des associations et sont, de ce fait, invités dans des réunions, des colloques, sont amenés à représenter l'association auprès de la municipalité, etc. ; ils représentent une petite « institution » locale et, plus largement, ils représentent quelque chose.

Ces chercheurs autodidactes hésitent en revanche parfois à parler longuement de leurs ancêtres, qu'ils qualifient de modestes et dont ils trouvent qu'il y a peu de choses à dire. Ils ont alors tendance à minorer leur ascendance ou à passer rapidement dessus en expliquant qu'« ils sont tous cultivateurs », par exemple. Ils ne tirent généralement aucune fierté de ces aïeux qui pourtant ont parfois été aisés ou notables, contrairement aux généalogistes qui occupent une position sociale peu élevée.

Ils aiment à raconter l'histoire de leurs ascendants comme étant une histoire simple, celle des petites gens. Dans ce cas, la trajectoire familiale n'est pas expliquée par la personnalité des ancêtres, mais par une série d'événements responsables, selon eux, du maintien dans un milieu modeste ou de la mobilité descendante, à l'exemple de Pierre C. (entretien n° 4) qui explique le maintien de la lignée de sa femme dans un milieu modeste par les différentes ruptures familiales et professionnelles qui se sont produites à chaque génération – le grand-père a renoncé à l'héritage familial, le père également qui avait déjà été lésé en devant arrêter ses études au profit de son frère, etc. —. Augustin H. (entretien n° 23) exprime également cette idée lorsqu'il dit :

« Mon père était intéressé par tout. C'est quelqu'un qui avait... qui était un littéraire profond, qui aimait faire des recherches en bibliothèque, qui écrivait des romans.
Il faisait quoi comme profession ?

Il était employé SNCF (*rires*). Non, mais c'est quelqu'un qui avait raté sa vie du point de vue de... du point de vue de son évolution de carrière. Il y a eu beaucoup de ratages, indépendamment de sa volonté. Mais à côté de son travail, il avait une vie en parallèle »

Ceux qui ont le sentiment d'avoir connu eux-mêmes un déclassement condamnent parfois la société actuelle³²⁷.

Enfin, ils se contentent souvent d'une œuvre généalogique peu ambitieuse : réunir les données ou dessiner un arbre. Surtout, ils insistent sur le désintérêt de leur famille vis-à-vis de leur travail et ne pensent pas que l'histoire de la lignée puisse faire l'objet d'une transmission.

7.2.2.2. La généalogie pour enraciner son ascension sociale.

Cependant, dans la majorité des cas, les généalogistes rencontrés cherchent, par la connaissance de leurs ancêtres, à enraciner une ascension sociale. En fonction des situations, ces personnes mesurent le chemin parcouru ou montrent que la bonne position sociale de la famille est ancienne. Le passé sert ainsi à prouver « l'excellence familiale »³²⁸ et à montrer que le statut présent est légitime, c'est-à-dire qu'il ne résulte pas d'une progression hasardeuse ou accidentelle.

Par ailleurs, la pratique généalogique actuelle doit beaucoup à l'usage qui en était fait autrefois par la bourgeoisie : la connaissance de son ascendance « permet d'affirmer le droit à demeurer ici, au sein de la bonne société, qui a été acquis par l'ancêtre responsable de l'établissement est confirmé par la suite par le maintien des qualités »³²⁹.

³²⁷ RIBERT Evelyne, *art. cit.*, p.382.

³²⁸ BURGUIERE André, *art. cit.*, p.774.

³²⁹ BURGUIERE André, *art. cit.*, note 1, p.36.

Dans la même optique, les généalogistes de classes moyenne ou populaire tentent d'ancrer la trajectoire sociale de la lignée par le biais de la recherche généalogique. Pour cela, ils passent par plusieurs « phases » de recherches généalogiques qui leur permettent de produire un nouveau mythe familial restaurant l'uniformité et le prolongement des références identitaires³³⁰. Par l'enracinement dans un lieu géographique, le généalogiste trouve un axe pour donner un sens à ses données à partir de l'histoire de sa lignée patronymique. À partir de cet enracinement géographique, le généalogiste tente de mettre en avant les preuves de l'ancienneté de sa lignée dans la position sociale qu'elle occupe et de légitimer sa fratrie dans son milieu local.

La généalogie est alors considérée comme succession progressive de générations qui permet d'étudier la continuité et le renouvellement du groupe³³¹. Autrement dit, elle donne la possibilité d'étudier, sur plusieurs générations, les savoirs hérités, produits, transmis et enracinés au sein d'une lignée qui fondent l'ascension sociale de cette dernière.

³³⁰ RODET Chantal, *Généalogies. Le récit bourgeois*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, juin 2010, p. 209.

³³¹ MARTIN Olivier, *art. cit.*, p.139.

Le mythe de l'ancêtre « enracineur » :

Cet enracinement n'est pas nécessairement immémorial, comme il peut l'être dans la vision lignagère de l'ancienne noblesse où il se confond traditionnellement avec la possession et la transmission d'une terre, d'un patronyme, d'un fief. Dans le cas des classes sociales plus modestes, l'enracinement social se mérite. Il résulte de la décision et du déplacement de celui que l'on appelle l'ancêtre « enracineur », celui qui déplace la fratrie en une nouvelle localité et est le déclencheur de l'ascension sociale lignagère.

Dans la tradition, l'ancêtre « enracineur », venu d'ailleurs, choisit de s'établir là où la famille va pouvoir dérouler son histoire et notamment, en des temps plus anciens, en s'y mariant. Le mariage a, pendant des générations — et probablement aujourd'hui encore —, été l'un des principaux facteurs d'ascension sociale au sein des familles. Il permettait à la fratrie, généralement par l'intermédiaire d'une des filles, et c'était souvent là son rôle principal, d'accéder à un statut social supérieur. Si aujourd'hui le processus semble désuet, à deux ou trois générations d'ascendants il n'était pas rare pour les généalogistes d'y être confrontés, à l'exemple madame C qui a vu sa grand-mère être propulsée de simple « bonne » à belle-fille de bonne famille ; la lignée de madame C a alors réalisé une ascension sociale importante en une génération (entretien n° 3).

Cette intégration réussie récompense généralement les qualités qu'on a reconnues en lui, l'ancêtre « enracineur », comme faisant partie de son héritage familial. On assiste alors à un dédoublement du récit des origines chez les généalogistes : d'un côté, la famille a une origine lointaine, de l'autre, la véritable fondation de la lignée est celle de l'installation de l'ancêtre « enracineur » dans la ville où la famille s'est ensuite maintenue³³².

Les généalogistes tentant par le biais de leurs recherches d'enraciner la réussite familiale ont connu, en général, une ascension sociale harmonieuse sur deux ou trois générations, parfois plus. Leur niveau de diplôme est généralement supérieur au baccalauréat et sont cadres. Leurs parents, diplômés, avaient également une bonne situation. Ces généalogistes ont conscience d'avoir gravi l'échelle sociale et présentent longuement la trajectoire et la progression familiales, d'autant plus remarquables que leurs origines étaient souvent très modestes.

³³² BURGUIERE André, *art. cit.*, p.3895.

Cette ascension est alors présentée comme le fruit du travail et des qualités des ancêtres. C'est grâce à ces derniers qui sont parvenus à la place qu'ils occupent actuellement et n'oublient d'ailleurs jamais de le mentionner — les déclassements, eux, sont rapidement évoqués —, comme le montre le travail d'André Burguière : « Statut social moins flatteur ? Il est clair que cette insistance à préciser la position sociale des familles avec lesquelles s'allient les Hibon et en particulier les fils aînés vise à souligner l'appartenance précoce et continue de cette très ancienne famille au milieu praticien boulonnais. La greffe de sociale a été réussie du premier coup puisque Josse Hibon, nouveau venu, épouse la fille d'un marchand bourgeois ; toutes les précisions, qui parsèment la généalogie, doivent confirmer cette réussite originelle, en donnant l'impression d'un incessant renouvellement d'alliances avec les meilleures familles de la ville et en atténuant les traces d'ascension sociale »³³³.

Ils se considèrent comme des généalogistes représentatifs et donnent volontiers des conseils pour effectuer une bonne recherche. Ils n'évoquent que très rarement la méthode qu'ils emploient puisqu'elle est censée être connue de tous. En revanche, ils insistent sur leur perspicacité qui s'oppose au dépouillement systématique, et donc un peu mécanique, de ceux qui sont d'un niveau social inférieur au leur. Ils veulent bien profiter des dépouillements systématiques réalisés par d'autres, mais ne veulent pas participer à ce travail, à l'image d'Hélène T. (entretien n° 6) :

« Et si on était gentil comme ça fait six ans qu'on utilise ça, et bien on se mettrait au service du cercle. La commune de (? lieu) elle est pas faite, alors bon on fait la commune de (? lieu) pour aider le cercle. Ça veut dire qu'on va se taper aux archives tous les documents et on relève, alors soit direct sur un portable, soit à la main et puis on recopie quoi. Mais tant qu'on n'a pas fini pour nous, bon ben moi je dis "charité bien ordonnée commence par soi-même" »

Ce sont également les généalogistes qui s'insurgent le plus contre toutes les formes d'uniformisation, parce qu'ils essayent justement de se distinguer. Augustin

³³³ *Ibid.*, p.3892.

H. (entretien n° 23) en est le parfait exemple ; nous l'avons vu, il tient beaucoup à expliquer le fait que sa méthode lui est propre, qu'en autodidacte il l'a créée pour lui. Beaucoup d'entre eux s'engagent activement dans la vie associative, leur ancienne profession les prédisposant à exercer des responsabilités. C'est le cas, par exemple, de Nicole E. (entretien n° 20) qui a accepté le poste de secrétaire de son association lorsqu'on lui a demandé, puisqu'elle a fait des études de secrétariat :

« il y avait quelqu'un qui... que je connaissais, qui a été nommé président du cercle et il m'a dit 'Nicole, tu viens avec moi, j'ai besoin d'une secrétaire', l'ancienne secrétaire s'en allait. J'ai dit 'oh tu sais, moi je travaille', etc. bon, le secrétariat, ça m'intéressait. Et puis c'est comme ça, je me suis fait avoir quoi »

Ils aiment également se rendre sur les lieux où ont vécu leurs ancêtres, retrouver des cousins ou des habitants ayant connu des membres de leur famille, à l'image de Charles R. (entretien n° 2) qui retourne régulièrement en pèlerinage en Bretagne pour retrouver les lieux où vivaient ses ancêtres Christophe B. (entretien n° 22) qui profite de ses vacances pour visiter les régions habitées par ses aïeux :

« on est passé avec ma femme et mes enfants en Aveyron, donc j'ai fait le tour des cimetières pour relever sur les tombes euh... ce qui est pas évident d'ailleurs parce que la famille, en général, elle préfère aller à la plage que faire le tour des cimetières (*rires*). Ça les amuse aussi... et comme j'ai la chance d'avoir de la famille dans des superbes régions... ça nous a permis de découvrir certains coins comme celui où il y avait les fameux tanneurs, près du plateau de l'Aubrac »

Ce travail sur la descendance de leurs ancêtres les conduit à organiser régulièrement des réunions de familles ou "cousinades", ce que Germain F. (entretien n° 16) essaie de réaliser une fois par an pour que le fil ne se rompe pas entre les membres de sa lignée, en plus d'éditer une revue familiale semestrielle à laquelle sont abonnés tous ses collatéraux et descendants.

Le désir ultime de ces chercheurs est de rédiger un fascicule ou un ouvrage relatant l'histoire de la lignée, à l'image de Nicole E. (entretien n° 20) qui a « envie d'écrire, effectivement » ou de Marc J. (entretien n° 25) :

« je suis en train de rédiger. À la fois sur ma famille et sur l'histoire locale aussi (...) J'ai choisi une branche, juste une branche. Celle de mon patronyme. Le nom que je porte (...) parce que c'est le nom que je porte. On vient d'Auvergne donc c'est très intéressant », Marc J. (entretien n° 25)

L'écriture de soi, chez ceux-là, est un phénomène très courant. Pour ces généalogistes, la décision d'entreprendre une recherche généalogique survient au terme d'une ascension sociale, comme le rappelle Béatrix le Wita : « L'enracinement dans un statut social semble bien être le facteur déterminant de la mémorisation des données généalogiques »³³⁴, « Les bourgeois n'en sont plus à faire leur généalogie, ils l'ont et cette généalogie fonctionne pour eux comme un capital. Ils n'en sont plus au stade d'une accumulation et cela éclaire la pratique des autres couches sociales, qui se mettent à faire leur généalogie, à chercher leurs racines »³³⁵.

C'est donc par sa famille que l'on peut se prévaloir de la qualité de bourgeois ; en cherchant leur ascendance, ceux qui appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle élevée assurent leur statut et définissent celui de leurs descendants, qui devront à leur tour le perpétuer. Autrement dit, pour ces généalogistes, d'échoir est interdit.

Ce sont ces chercheurs d'ancêtres qui ont la pratique la plus conforme à celle recommandée par les associations, la meilleure explication étant qu'ils sont en grande partie à l'origine du renouveau de la généalogie et que, donc, ils en ont défini les normes.

7.2.2.3. Se prémunir contre le déclassement.

La généalogie peut, dans certains cas, servir ceux qui la pratiquent pour se prémunir contre le déclassement, comme le met en avant le travail d'Évelyne Ribert³³⁶. C'est le cas de ceux qui ont conscience d'appartenir à une vieille famille,

³³⁴ WITA (le) Béatrix, *Ni vue, ni connue : approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, éditions de la MSH, collection Ethnologie de la France, 1988, p. 141.

³³⁵ WITA (le) Béatrix, "Va voir tante Yollande, elle te dira", in *Dialogue*, 1985, n° 89, p. 10.

³³⁶ RIBERT Évelyne, *art. cit.*, p.383-384.

dont la notabilité est attestée depuis longtemps. Ils se distinguent de ceux qui utilisent la généalogie pour enraciner une ascension sociale par le fait de compter, parmi leurs ascendants des nobles ou des ancêtres jouissant d'une certaine notoriété locale ou régionale.

Ils pratiquent la généalogie comme le faisaient leurs ancêtres autrefois et la connaissance de leurs aïeux leur permet de justifier leur place sociale et de minimiser un sentiment relatif de déclassement, dont ils affirment d'ailleurs ne pas souffrir. Ce déclassement étant à la fois dû au prestige qu'ont connu les ancêtres par le passé et à l'augmentation du nombre de trajectoires ascendantes depuis 1945. Même si leur position sociale est encore aujourd'hui assez confortable, elle paraît moins brillante que celle de leurs prestigieux ancêtres.

Cette pratique est pour ces personnes une tradition à poursuivre ; la généalogie est alors connue et valorisée depuis toujours au sein de la famille. Ils possèdent déjà souvent de très nombreux documents et parfois même des études de leur lignée. Par leurs propres recherches, ils contribuent donc à leur tour, modestement, comme l'ont fait leurs parents, à la connaissance de l'histoire de leurs ancêtres et à la transmission de ce patrimoine symbolique.

Ces généalogistes, dans leur discours, tiennent à se démarquer des autres généalogistes, maintenant ainsi la distance entre les bourgeois et ceux qu'ils considèrent comme des parvenus. La généalogie permet donc, avec l'exemple de la noblesse, de conforter sa position dans la hiérarchie sociale, de mettre en avant le côté "dynastie" de la noblesse, puis de la comparer avec le reste de la population généalogique.

Pour cela, ils insistent sur le fait qu'ils ont débuté leurs investigations bien avant les années 1970, autrement dit bien avant l'engouement massif des Français pour cette pratique, et énumèrent tous les faits illustres de leurs aïeux. Leur descendance est, de ce fait, digne d'intérêt et a souvent déjà fait l'objet de publications dans des journaux spécialisés ou travaux universitaires.

Enfin, ces généalogistes n'effectuent pas de recherches descendantes puisque leur réseau de parenté est suffisamment étendu.

La dimension sociale de la généalogie est donc importante. L'engouement pour cette pratique à partir des années 1970-75 pourrait s'expliquer par ce que Alexis de Tocqueville appelait l'avènement d'une société de classes moyennes, la généalogie étant en quelque sorte l'expression la plus pure du mouvement contradictoire affectant les démocraties : une revendication est toujours accrue d'égalité et le renouveau d'une pratique de distinction, d'origine nobiliaire³³⁷.

* * *

Par ce travail de recherche, les généalogistes cherchent à asseoir leur identité dans ces liens avec le passé ; par le biais de la pratique généalogique, les individus sont porteurs de classement. De fait, la généalogie donne l'occasion aux individus de justifier leur place dans l'espace social soit en prouvant l'excellence familiale dont fait preuve la lignée depuis plusieurs générations, soit en mettant en avant le travail intellectuel réalisé en autodidacte qui vient contrebalancer une ambition professionnelle ou culturelle frustrée.

La généalogie permet donc de se créer un espace de valorisation sur mesure, par l'intermédiaire d'inventions de pratiques généalogiques, sorte d'entre-soi cultivé aux des pratiques spécifiques. Ainsi, tout individu à la trajectoire scolaire brisée, au capital culturel amoindri peut, grâce à la généalogie, faire preuve d'érudition, devenir l'expert de sa famille, obtenir la reconnaissance de ce nouveau groupe de pairs, à la force de sa seule volonté. La généalogie donne la possibilité à une personne sans diplôme, sans accès à cette forme de culture, d'avoir l'impression

³³⁷ TOCQUEVILLE (de) Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquin, p.471.

d'être un chercheur ou un écrivain. Les généalogistes répondent, en les créant, à leurs propres besoins de statut social, d'ascension.

Faire de la généalogie, loisir de classe moyenne, c'est retrouver socialement ce qui a été perdu par le passé, se sentir utile et retrouver de la sociabilité.

7.3. Pratiques et écrits généalogiques.

« À envisager la pratique contemporaine de la généalogie, on ne peut qu'être frappé par la place prépondérante que tient l'écriture au cœur de cette aventure. Archives, reproduction, correspondance, ou œuvre du généalogiste, cette écriture massive et foisonnante s'avère bien trop présente pour ne ressortir qu'à une raison pratique ou scientifique. Pour qui veut bien se donner la peine de lire entre les lignes, elle se révèle, au-delà même du texte, complice de la passion généalogique »³³⁸

Difficile de dissocier les pratiques généalogiques de l'écriture de la généalogie. En effet, tout au long de la recherche d'ancêtres, l'écriture est présente. Alors qu'elle est l'outil de la mise en forme des données recueillies dans un premier temps, elle devient une fin pour certains par la suite. Autrement dit, les pratiques de la généalogie ne sont rien sans l'écrit puisque ces dernières consistent essentiellement en une prise et un remaniement de notes, mais la réciproque est également vraie puisque sans les pratiques généalogiques, les écrits en résultant n'existeraient pas.

C'est ce lien qui unit étroitement pratiques et écrits en généalogie que ce sous-chapitre met en avant. Comprendre comment des amateurs sans formation particulière consomment, s'approprient des écrits historiques — documents de première main, ouvrages d'histoire locale ou générale, etc. — pour les mettre au

³³⁸ SAGNES Sylvie, « L'écriture de la généalogie », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p. 167.

service de recherches familiales personnelles, pour par la suite eux-mêmes produire des écrits généalogiques ou historiques sous diverses formes – arbres, brochures, articles ou ouvrages —.

À travers l'étude approfondie de pratiques généalogiques concrètes, reprenant les matériaux et matériels utilisés – lieux fréquentés, documents consultés ou matériel usité —, la nature du travail réalisé — de type quantitatif ou qualitatif — et le devenir des recherches accomplies, le rapport du généalogiste à l'écrit sera examiné. Puis, dans un second temps, se sont les différentes formes d'écrits généalogiques, résultant directement des pratiques généalogiques appliquées, qui seront mises à l'honneur pour en comprendre le processus d'élaboration chez des individus qui, à l'origine, n'étaient pas prédestinés à l'écriture.

7.3.1. Les pratiques généalogiques.

La généalogie se compose d'une multitude de pratiques mises en place par les généalogistes eux-mêmes, adaptées à eux, à leurs volontés, leurs besoins, leurs capacités. Ce serait sans doute beaucoup dire que chaque généalogiste a su créer sa propre pratique de la généalogie puisqu'il est possible d'établir une typologie générale reprenant une majorité de gestes, de matériaux, de matériel et d'habitudes communs, mais il n'est pas exagéré d'affirmer que chacun d'entre eux se soit approprié ces outils à disposition pour les faire siens.

C'est ce panorama complet induit par la recherche d'ancêtres que ce chapitre propose de mettre en avant à travers des explications textuelles, certes, mais aussi par le biais de photographies prises lors de la phase de terrain afin d'illustrer de manière très concrète ces pratiques généalogiques que chacun a su ajuster. Les gestes généalogiques seront ici déclinés en trois thèmes principaux : les matériaux et matériels utilisés par les généalogistes dans le cadre de leur recherche d'ancêtres – à savoir les lieux fréquentés, les documents consultés, le matériel utilisé et le

temps consacré —, la nature du travail exécuté – quantitatif ou qualitatif – et le rendu des recherches – à savoir, sous quelles formes les recherches sont figurées et ce que le généalogiste en fait ou compte en faire par la suite —.

De cette manière, même un non-initié peut constater très concrètement que la généalogie ne se limite pas à l'image de l'arbre qu'on lui accole généralement, que c'est avant tout un nombre incalculable d'heures passées à fouiller, prendre des notes, prendre des photographies, recopier, organiser, interroger, rencontrer, visiter ; que pour obtenir cette figuration d'arbre, les généalogistes mettent en œuvre quantité de gestes, de réflexions, d'ajustements qu'il est intéressant d'étudier pour saisir ce qu'est réellement faire de la généalogie.

7.3.1.1. Les matériaux et matériels.

Si la théorie veut qu'il suffise d'une feuille de papier et d'un crayon pour faire de la généalogie, la réalité est toute autre. Les généalogistes, et en particulier les amateurs, sont très friands de matériel et matériaux. Beaucoup débutent leurs recherches, certes, avec un cahier, un crayon et des registres d'État civil, mais très rapidement il leur en faut plus.

Ils veulent diversifier les documents de première main, visiter les lieux de leur mémoire, lire des écrits spécialisés qui rendront leurs recherches plus efficaces et passionnantes encore, s'équiper du matériel dernier cri disponible pour suivre l'exemple de ces généalogistes chevronnés à qui la recherche d'ancêtres paraît sourire.

Très rapidement, donc, l'univers des généalogistes se diversifie, s'étoffe pour devenir un monde que l'on pourrait presque qualifier d'autarcique, à l'intérieur duquel les individus communiquent entre eux, ont leur propre langage, leurs codes, pour lesquels les autres loisirs sont sacrifiés, tout comme le temps consacré à la famille, au point d'en devenir paradoxal puisque les généalogistes sacrifient un

temps présent pour explorer un temps passé et mettent de côté une famille bien vivante pour sonder une famille défunte.

Les lieux fréquentés.

Les lieux fréquentés par les généalogistes se divisent en deux catégories : d'un côté, les lieux de recherche — comme les archives ou les cercles de généalogie — dans lesquels se rendent les individus pour trouver les actes nécessaires à la reconstitution de leur lignée, de l'autre, les lieux de mémoire qui inscrivent les individus dans un passé, dans une histoire.

Si pendant longtemps la tradition voulait que les lieux de mémoire amènent aux lieux de recherche, depuis le milieu des années 1990 et le développement important des outils de recherche, la tendance s'est inversée : ce sont les données trouvées dans les lieux de recherche qui conduisent les généalogistes sur les lieux de mémoire, comme pour illustrer les actes trouvés en archives.

En effet, jusque dans les années 1990-1995, les généalogistes n'avaient à leur disposition que peu de solutions pour retrouver la trace de leurs ancêtres. Les archives départementales n'avaient pas encore connu leur politique de grands travaux – elles étaient traditionnellement confinées dans les combles des grandes mairies ou dans des petites salles consacrées qui ne contenaient généralement qu'une dizaine de places assises —, internet n'avait pas encore engendré sa grande révolution, les écrits spécialisés se faisaient plus rares. Les habitudes étaient alors à la recherche en mairies, aux déplacements ayant pour but de découvrir les informations, et non leur donner une image.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Les généalogistes débutent généralement leurs recherches par un travail en archives ou sur internet, puis, lorsque le canevas de la lignée est dessiné, parcourent les lieux de mémoire, vont à la rencontre de « cousins » afin de donner vie, de rendre tangibles, les renseignements trouvés.

Les lieux de recherche :

Quatre lieux de recherche sont principalement fréquentés par les généalogistes : les mairies — ou archives communales lorsque les communes sont de taille importante —, les archives départementales, les cercles ou associations de généalogie et enfin internet.

Bien que les mairies soient moins visitées qu'elles ne l'étaient jusque dans les années 1990-1995, elles restent un lieu de recherche très souvent cité par les généalogistes ayant débuté leur quête avant le début des années 1990. Ainsi, Charles R. (entretien n° 2) explique ses débuts en généalogie :

« Ah j'ai été voir dans les mairies. Je connais toutes les secrétaires de mairie du Nord Charente, (...) Je les connais tous parce que... alors à partir du moment, par exemple, vos ancêtres sont passés bon par [?] (...) Je suis la filière si vous voulez. (...) Et puis là on grimpe, et puis on s'aperçoit que... “vous n'avez pas plus loin que la Révolution ?” “Oh ben non, autrement tout est aux archives”. Je suis donc allé aux archives »

De même, Alain T. (entretien n° 14) ou Augustin H. (entretien n° 23) racontent :

« au début j'ai noté. Et puis après ben euh... après, j'ai envoyé des courriers pour essayer d'avoir les actes de naissance, et puis après, j'ai démarré les mairies et puis j'ai appris qu'aux archives départementales il y avait des trucs donc je suis allé aux archives départementales », Alain T. (entretien n° 14)

« Dans un premier temps, dans les mairies. Pour une raison très simple d'ailleurs, purement matérielle, à savoir que dans les archives à l'époque, il était impossible de faire des photocopies, alors que dans les mairies c'était souvent possible, et donc c'était purement matériel. Deuxièmement, en ce qui concerne la réglementation pour les actes qui sont âgés... pour la communication des actes de moins de 100 ans, aux archives c'est pas possible. Dans beaucoup de petites mairies, quand vous connaissez un peu, vous pouviez les avoir quand même sans avoir d'autorisation. Enfin, ça vous évitait de demander les autorisations. Donc, c'est un problème de commodité », Augustin H. (entretien n° 23)

En milieu rural, dans les années 1970-1980, lors de la première vague de démocratisation de la généalogie, les mairies sont encore le meilleur moyen d'obtenir des actes d'État civil. Les généalogistes sont peu nombreux, chaque commune possède un service administratif ouvert tous les jours de la semaine, ce qui permet aux fonctionnaires de mairie d'accorder du temps aux chercheurs

d'ancêtres. Il est même possible d'obtenir des actes, sans contrepartie, par voie postale. Il suffit d'écrire ou de téléphoner aux mairies pour se voir envoyer l'acte manquant.

Fin des années 1980, les choses commencent à évoluer ; devant l'accroissement important du nombre de demandes d'actes, les mairies s'organisent : une demande standardisée, via un formulaire photocopie, est exigée pour obtenir un acte d'État civil, tout comme l'est l'enveloppe timbrée lorsque celui-ci doit être expédié. De même, les recherches sur place se compliquent puisque peu à peu les communes rurales les plus petites voient leurs services administratifs diminuer considérablement ; nombre de mairies ne sont plus que des permanences ouvertes une ou deux demi-journées par semaine. Face à cette complexité de lieux et d'horaires, les généalogistes désertent peu à peu les mairies et leur préfèrent généralement les archives départementales, à l'exception de personnes comme Valentine D. (entretien n° 21) qui fréquente encore les mairies, probablement pour leur taille plus humaine que les archives parfois impressionnantes à aborder.

À partir des années 1990-1995, nous l'avons vu un peu plus tôt, les archives départementales, comme les archives nationales – plus rarement les archives communales —, font l'objet d'une politique de rénovation : de véritables locaux sont créés, rénovés, agrandis, aménagés pour accueillir une population sans cesse grandissante, due à la fois à l'explosion de la généalogie, ainsi qu'à la démocratisation scolaire et culturelle. Rappelons que 60 % des 197 000 lecteurs ayant fréquenté les archives départementales de France en 1999 ont effectué des recherches généalogiques – contre 32 % en archives nationales³³⁹ —, ce chiffre

³³⁹ « Le public des Archives nationales et leurs attentes », Département des Études et de la Prospective et des Statistiques, n° 151, janvier 2006, p.5.

ayant plus que quadruplé en trente ans³⁴⁰. Les archives s'organisent face à ce nouveau flux de visiteurs, comme le montre l'exemple des archives départementales de la Charente.

**Évolution des archives en France à partir des années 1990-1995 :
l'exemple des archives départementales de la Charente.**

Les renseignements suivants sont le fruit de notes d'observation, de discussions avec le personnel des archives ou de l'ouvrage de Francine Ducluzeau³⁴¹.

En 1835, après la construction de la préfecture actuelle, les Archives sont installées dans un local étroit. Après divers aménagements, notamment dans l'hôtel Albert et la maison située 5, rue de la Préfecture, un immeuble situé rue de l'Arsenal est affecté, en 1955, aux Archives et son aménagement prévu. C'est en 1960 qu'est adopté le projet de construction d'un nouvel immeuble fonctionnel sur un terrain acquis de la SNCF, avenue Gambetta, uniquement affecté aux Archives. Les travaux sont achevés en mars 1968.

Le 15 mai 1968, donc, ouvre le bâtiment dédié archives départementales de la Charente, à Angoulême, près de la gare SNCF, ce qui en facilite l'accès. Après avoir régulièrement déménagé de greniers en entrepôts trop exigus ne permettant plus de répondre correctement à la demande sans cesse grandissante de consultations, les documents anciens trouvent enfin leur place en un lieu leur étant entièrement consacré : une tour de douze niveaux est bâtie à cet effet. Huit étages de rayonnages sont tout d'abord aménagés, puis en 1981 un nouveau budget est accordé afin de pouvoir mettre en service les quatre étages étant restés jusqu'alors inoccupés. Il s'agit alors d'accueillir un nouveau flux de documents dû aux arriérés n'ayant pas pu être stockés aux archives auparavant, faute de place, et au manque de dépôt de préarchivage.

Le service a vu arriver tant de documents que les différents niveaux de la tour dédiée à la conservation ont été remplis rapidement. Le problème de l'aménagement d'un autre bâtiment s'est donc posé avec acuité. Le projet de construction de l'annexe a été définitivement adopté en 1993, la réception du bâtiment, situé près du premier bâtiment, a été effectuée le 19 février 1999.

Les archives départementales de la Charente fonctionnent de manière classique. Elles sont

³⁴⁰ « Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001, pp. 1 et 4.

³⁴¹ DUCLUZEAU Francine, *Guide des Archives de la Charente*, Angoulême, 1983.

composées d'archives publiques, à savoir de documents procédant de l'activité de l'État, des collectivités locales, d'établissements et d'entreprises, de documents procédant de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public et enfin des minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels (selon la loi du 03 janvier 1979, article 3). Mais elles sont également constituées en partie d'archives privées pouvant appartenir aux particuliers, entreprises ou organismes privés. Ces dernières ne sont accessibles que dans la mesure où leur détenteur en autorise la consultation.

Ce bâtiment contient plus spécifiquement des documents provenant des institutions de l'Ancien Régime (jusqu'en 1790) sur le territoire du département, les archives de l'administration et de la justice de la période révolutionnaire (jusqu'en 1800), les archives administratives et judiciaires « modernes » du département de 1800 à nos jours ainsi que les minutes et les répertoires des officiers publics ou ministériels exerçant ou ayant exercé sur le territoire du département. Les stocks s'accroissent normalement par les versements que sont obligées de faire les administrations quand les documents ont cessé d'être utiles pour les besoins courants du service. D'autres modes d'accroissement existent comme les dons, les legs, les achats, les dépôts, etc. Ces derniers étant qualifiés d'accroissements « par voies extraordinaires ».

Tout cela est maintenu en place par un directeur, conservateur d'archives ayant un diplôme d'archiviste-paléographe, et de collaborateurs dépendant les uns du ministère de la Culture et les autres du département. Le directeur des services d'archives contrôle toutes les archives publiques de son département, à savoir les archives des communes et des hôpitaux.

Les archives ont un vocabulaire propre qu'il faut maîtriser afin de saisir l'étendue et la complexité de l'organisation nécessaire à leur bon fonctionnement. Ainsi, l'élément essentiel de tout dépôt est le « fond », qui est l'ensemble des documents émanant d'un service administratif, d'un organisme quelconque ou d'un particulier. Les différents fonds forment des « séries » entre lesquelles sont réparties les archives³⁴². Les fonds sont constitués de « dossiers », chacun étant relatif à une affaire. Chaque dossier comprend plusieurs « pièces » ou documents. L'unité de classement est l'« article » qui peut être une liasse, un carton, un registre, etc. Il peut y avoir plusieurs dossiers dans un article. Chaque article a une « cote » formée d'une lettre de série précédée éventuellement du numéro de la sous-série et suivie du numéro d'ordre de l'article dans la sous-série.

De même, la communication des documents répond à des règles bien précises. Les documents sont communicables au chercheur suivant un délai fixé par la loi. Le délai normal de libre communication des documents est de trente ans, sauf pour ceux qui touchent à la sûreté de l'État et à la vie privée. Ainsi, il faut attendre soixante ans pour consulter les dossiers politiques des cabinets préfectoraux, les documents fiscaux, et les archives de la police nationale. Pour les dossiers judiciaires,

³⁴² cf. liste des séries des archives départementales de la Charente, annexes pp. 693-696.

enregistrement, minutes notariales, registres matricules et état civil, il faut patienter soixante-quinze ans. Pour les dossiers de personnel — à compter de la date de naissance de l'intéressé —, c'est cent vingt ans et pour les dossiers comportant des renseignements individuels à caractère médical — toujours à compter de la date de naissance de l'intéressé —, c'est cent cinquante ans.

La réalité quotidienne des archives, mais du côté des lecteurs cette fois-ci, est toute aussi intéressante. En plus de la tour réservée aux documents, le bâtiment est composé de trois salles de travail : une est réservée aux recherches collectives et diverses réunions, une seconde, au sous-sol, est équipée pour la lecture des microfilms et enfin la troisième est la salle de lecture traditionnelle, celle où se déroule l'action de ces recherches.

Cette dernière, la plus fréquentée, a une capacité d'accueil de vingt-trois personnes. Des travaux de rénovation y ont eu lieu en 1999. À cette occasion, elle a été entièrement réaménagée avec de larges pupitres et des fauteuils très confortables, ce qui rend le travail de recherche plus agréable. Une des façades de la salle est entièrement vitrée permettant ainsi de profiter au maximum de l'éclairage naturel, plus reposant pour étudier des documents anciens. La salle bénéficie aussi d'un large choix de manuels, encyclopédies et autres ouvrages pouvant aider les chercheurs dans leurs activités, mis à la disposition de chacun et consultable à volonté. Chaque place est numérotée pour faciliter la distribution personnalisée des documents et la comptabilité des emprunts.

Il existe quatre points stratégiques à connaître dans la salle de lecture : l'accueil où sont placées les cotes des documents consultables, le bureau des demandes où sont déposées les fiches permettant d'obtenir les documents, la réserve où sont mises en attente les pièces — afin d'éviter de mélanger les documents, les pièces ne sont autorisées sur les pupitres qu'une à une — et enfin le chariot de dépôt où sont remis les documents une fois la consultation terminée. Un membre du personnel se trouve à proximité de chacun de ces points.

Les archives départementales de la Charente sont ouvertes du lundi au vendredi, de neuf heures à dix-sept heures trente, sans interruption. Elles sont exceptionnellement fermées les jours fériés et demi-journées consacrées aux réunions du personnel. Les lecteurs en sont informés quelques jours auparavant par affichage. La fermeture annuelle est toujours fixée du 01 au 15 juillet. Le bureau des prêts bénéficie d'un traitement spécial au niveau des horaires puisqu'il est s'interrompt de onze heures trente à treize heures trente et ferme à dix-sept heures, afin de permettre au personnel de se consacrer entièrement au rangement des documents, remis en masse à la fermeture, et à la préparation des différentes réservations faites par des particuliers pour le lendemain.

Enfin, il est intéressant de constater les changements effectués au niveau des emprunts de documents. Jusqu'en 2000, inclus, les lecteurs pouvaient consulter autant de registres qu'ils le désiraient par jour. À partir de 2001, les requêtes ont été limitées à cinq par demi-journée, pour que le personnel puisse faire face au travail que les demandes représentent. Et depuis la fin des observations, réalisées dans le cadre de ces recherches, les cinq demandes ne peuvent pas être faites

en même temps. Elles sont limitées à deux à la fois, afin d'éviter une masse trop importante de documents en attente dans la réserve. Ces changements sont le fait d'adaptations locales au flux toujours plus important de lecteurs et de demandes.

Les archives départementales sont donc devenues en quelques années un lieu incontournable en matière de recherches généalogiques. À l'exception de Diane K. (entretien n° 27) qui effectue l'intégralité de ses recherches via internet – notons tout de même qu'il s'agit des archives départementales en ligne —, chacune des personnes interrogées dans le cadre de ces recherches explique fréquenter régulièrement, pour ne pas dire principalement, les archives départementales afin d'établir leur généalogie, comme le montre Hélène T. (entretien n° 6) qui « va beaucoup plus aux archives » parce qu'elle ne trouve dans l'association qu'elle fréquente « seulement les dépouillements ».

Ainsi, même les férus d'internet, ceux qui collectionnent les échanges d'actes via des forums de discussions, pratiquent les archives, à l'image de Fabrice B. (entretien n° 11) ou de Pierre C. (entretien n° 4) qui s'y rend en compagnie de son épouse :

« Aux archives, j'ai passé mon temps la dernière fois à rencontrer les gens (...) je vais aux AD de Charente une fois par an, et collecte une flopée d'actes que je transcris tout au long de l'année. J'ai dû relever 300 à 400 actes cette année », Fabrice B. (entretien n° 11)

« *Et lorsque vous allez aux archives, vous préparez à l'avance ce que vous allez chercher.* Monsieur : Ah oui ! parce qu'aux archives euh...

Madame : Lorsque je lis, j'ai un cahier là où je marque les actes euh... le nom du notaire et la côte si je l'ai. Parce que vous voyez des fois sur les livres vous avez des références où vous... ça se rapporte au bas de la page et ça vous dit euh... archives euh... AD sous la côte de... tant... ou 3E euh... et tel notaire.

Et alors après lorsque vous arrivez aux archives vous cherchez précisément cet acte.

Madame : Oui voilà.

Monsieur : Elle prend ce notaire avec les dates...

Madame : Je prends ce notaire, l'acte à telle date et... mais il faut chercher aux archives. Au début euh... au début je pataugeais.

Monsieur : Mais on n'a le droit qu'à dix documents par jour, distribution toutes les demi-heures donc euh... c'est plus difficile maintenant. Y' a une discipline maintenant aux archives. Ils vont tout mettre sur internet en principe, mais euh... bon.

Madame : Bon maintenant ce qu'ils font là euh... l'association donne des cours bon. Moi je ne suis jamais allée à ces cours là. Moi monsieur Chauvin m'a dit "faut faire ça, faut faire ça", mais j'osais pas trop l'ennuyer quand même. J'ai essayé de me débrouiller toute seule », Pierre et Marie C. (entretiens n° 3 et 4)

Cet engouement des généalogistes pour les archives se comprend aisément. En plus d'y trouver un lieu adapté aux recherches, ouvert cinq jours sur sept à horaires fixes, ils peuvent y dénicher tous les actes nécessaires à l'établissement d'une généalogie complète, ainsi que des renseignements divers permettant de la compléter. Céline I. (entretien n° 28), employée des archives départementales de la Charente, raconte « la richesse des archives », les documents qui sont enfermés « dans le coffre-fort parce que (...) ils sont d'une grande richesse, d'une grande valeur », les quatorze kilomètres d'archives.

Qu'il s'agisse de collectionner les ancêtres ou les renseignements les concernant, les archives ont de quoi satisfaire bon nombre de généalogistes ; il leur suffit pour cela de remplir un bulletin de demande de communication et d'attendre que le document leur soit livré à leur place.

Bulletin de demande de communication :

<p style="text-align: center;">Bulletin de Demande de Communication</p> <p>ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE</p> <p>M.....Place N° (en capitales)</p> <p>désire consulter le document coté. <u>3C.38.VA</u>.....</p> <p>.....</p> <p>Date de signature.....</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p>ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE</p> <p>M.....Place N° (en capitales)</p> <p>désire consulter le document coté.....</p> <p>.....</p> <p>Date de signature.....</p> <p>Le document a été réintégré le</p>	<p>Le bulletin de demande de communication permet au lecteur des archives départementales d'obtenir un document de la réserve et de le consulter.</p> <p>Pour cela, il lui suffit de remplir le bulletin de ses identité, numéro de place et cote du document désiré, qu'il aura préalablement recherché dans les documents mis à disposition par le personnel des archives ; les cotes correspondant aux lieu et période des registres ou liasses.</p> <p>Une fois le bulletin daté, signé et remis au personnel, il suffit au lecteur d'attendre à sa place que le document lui soit distribué.</p>
---	---

Les archives apportent donc aux généalogistes à la fois une facilité d'accès aux documents et une profusion de données, le tout réuni en un seul et unique lieu. C'est ainsi que Charles R. (entretien n° 2) explique que la diversité de ses renseignements provient des différents fonds des archives départementales :

« Tout ça s'est noté si vous voulez quelque part. On le retrouve hein.
Et ça, vous le retrouvez plutôt dans les actes notariés ?
Ben on retrouve ça dans les actes notariés et puis aussi dans les éléments de justice, etc. y'
a beaucoup de branches quoi si vous voulez aux archives, qui portent un code. Vous le
savez ?
Oui, j'ai vu ça aux archives.
Oui c'est très hiérarchisé »

Les études réalisées par le DEP (le Département des Études et de la Prospective) mettent en évidence que 84 % des documents consultés par les généalogistes sont des registres paroissiaux ou de l'État civil, 27 % des minutes notariales, 9 % des registres de l'Enregistrement et 8 % des plans du cadastre. Les autres séries n'étant que très peu demandées³⁴³. Ces statistiques illustrent parfaitement la réalité généalogique quant à la nature du travail de recherche exécuté par les généalogistes, comme nous le verrons un peu plus tard.

Il est un autre lieu de recherche très fréquenté par les généalogistes, surtout amateurs : les cercles et associations de généalogie. En effet, comme le signale Christophe B. (entretien n° 22), en France, le milieu associatif est développé, avec « un réseau d'entraide très très bien développé (...) vraiment agréable », « où il est relativement aisé de prendre contact avec des gens qui sont de telle ou telle région et qui vont facilement aller (...) chercher un acte, en échange de quoi [le généalogiste leur fait] une recherche sur autre chose ».

Chaque département a son cercle ou association, souvent au sein même des archives départementales, qui répond aux besoins de généalogistes locaux ou éloignés géographiquement. Via une adhésion annuelle, les généalogistes peuvent ainsi bénéficier de l'aide des généalogistes locaux pour leurs recherches – en échange de services en retour, un généalogiste peut demander à ce qu'on lui recherche un ou plusieurs acte(s) lorsqu'il ne peut pas faire le déplacement —, des outils mis à disposition par l'association – ouvrages, manuels, revues, cartes

³⁴³ « Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001, p. 11.

anciennes, calendriers de conversion, etc. —, du bulletin — publié généralement mensuellement — et des relevés systématiques réalisés par les bénévoles de l'association. Chaque adhérent est convié à s'investir dans le fonctionnement de l'association en donnant un peu de son temps ; certains jouent le jeu, d'autres pas :

« pour bien fouiller un registre maintenant, je me suis mise à faire des relevés pour l'association, grâce à Gabriel D. qui nous a bien appris à lire ces textes anciens parce que c'est pas évident de lire des écritures (...) je le saisis dans un logiciel que nous avons... enfin que tous ceux qui font ce même travail ont, et puis après nous l'imprimons et nous l'éditions », Jeanne P. (entretien n° 18)

« Oh ben faire partie d'un cercle... d'abord parce qu'il y a les bibliothèques, on fait beaucoup de relevés donc on trouve beaucoup de renseignements.
D'accord. C'est pour vous aider dans vos recherches alors.
Ben oui dans mes recherches. Oui... d'ailleurs moi j'en fais des relevés aussi donc... », Valentine D. (entretien n° 21)

« C'est des dépouillements qui nous aident. Et si on était gentil, comme ça fait six ans qu'on utilise ça, et bien on se mettrait au service du cercle. (...) Mais tant qu'on n'a pas fini pour nous, bon ben moi je dis "charité bien ordonnée commence par soi-même" », Hélène T. (entretien n° 6)

Les associations sont donc un lieu important de recherche pour les généalogistes, mais ils sont surtout un lieu d'échanges : échanges d'astuces de recherche et d'ancêtres, certes, mais avant tout, échanges verbaux. Les cercles sont pour les généalogistes un espace de communication et de rencontre, une place où les liens sociaux se créent et s'entretiennent :

« On connaît un monde fou. On connaît du monde. On y va on est connu. On a un tas d'amis là », Pierre C. (entretien n° 4)

« Mais on fait connaissance parce qu'on fait partie de l'association de l'AGC », Marie C. (entretien n° 3)

À l'exception d'Augustin H. (entretien n° 23) qui considère les cercles sans intérêt - « un cercle, je vais vous dire, lequel ? Moi, je suis d'une famille dispersée selon les branches. Alors euh... je pourrais être aussi bien de Vendée, que dans la Vienne, que dans les Deux-Sèvres ou... bon, et d'autre part, à tort ou à raison, j'ai toujours pensé que les gens m'apportaient généralement pas grand-chose, et que je leur apportais plus qu'ils ne m'apportaient. Donc, je vais vous dire, je vais aller dans ce genre de truc et je vais pas apprendre grand-chose. Mais c'est vrai que ça peut apporter quelques commodités. Moi, je vais pas dans un cercle comme euh...

comme je vois certains cercles de généalogie hein euh... où c'est une réunion de petits vieux qui s'ennuient chez eux et qui vont tous les jours pour voir du monde et qui, accessoirement, font de la généalogie » -, la grande majorité des personnes rencontrées apprécient l'entraide et la convivialité qui y règnent, mais soulignent également que la recherche au sein du cercle ne se suffit pas en elle-même, qu'elle sert simplement d'aide ponctuelle au démarrage de nouvelles recherches ou au déblocage de situations compliquées. En effet, les cercles n'effectuent que des relevés systématiques de noms, dates et lieux, sortes de tables décennales classées selon les événements : mariages, naissance ou décès. Le reste des informations étant mises de côté, cela signifie que lorsqu'un généalogiste veut davantage de précisions, il doit consulter les documents de première main, directement aux archives. Denis V. (entretien n° 10) et Gabriel D. (entretien n° 17), tous deux pourtant responsables de la gestion des relevés systématiques pour leur association, ajoutent également à cela qu'il est toujours préférable de vérifier les informations recueillies dans ces relevés d'association ; l'erreur étant humaine, le bénévole n'est pas à l'abri d'une erreur de lecture ou de prise de notes.

Les relevés, donc, sont un outil de recherche proposé par les cercles, comme le sont les bulletins mensuels édités par ces mêmes associations. Ils ne sont pas non plus suffisants en eux-mêmes pour réaliser une généalogie, mais sont un exemple de réalisation généalogique que les adhérents aiment suivre, donnent des pistes de recherche ponctuelles, répondent à des questions pratiques que les chercheurs d'ancêtres se posent, permettent à ceux qui sont éloignés géographiquement de se sentir concernés, font le lien entre les adhérents. Ainsi, Charles R. (entretien n° 2) et son épouse attendent avec impatience la parution du bulletin pour lire les articles de Victor M. (entretien n° 15), alors que Marie C. (entretien n° 3) ou Christophe B. (entretien n° 22) attendent leurs bulletins pour y trouver des indices :

« moi je fais partie de l'association parce qu'on a des bulletins euh... (...) Alors des fois vous avez des arbres généalogiques qui vous concernent (...) Alors, vous voyez des fois vous trouvez des arbres de généalogie où vous trouvez les mêmes noms. Ça, c'est des actes (...) Et vous pouvez tomber sur des ancêtres qui vous concernaient. Et alors là ça peut vous faire remonter.

Et après vous allez chercher les actes vous-même ?

Ah ben voilà. Ça, ça nous donne un petit coup de pouce », Maris C. (entretien n° 3)

« y' a aussi tout ce qu'on pouvait trouver dans les bulletins des différentes associations, le bulletin de l'association généalogique du Rouergue euh... y' a tous les mois, à la fin, des questions-réponses euh... on peut trouver facilement des choses et à chaque fois il y a le nom de la personne qui a trouvé l'information et qui l'a donnée, son numéro d'adhérent comme ça c'est possible de prendre directement contact avec l'adhérent et puis savoir si on peut avoir une copie de l'acte ou... ou des choses comme ça », Christophe B. (entretien n° 22)

Les cercles et associations de généalogie sont donc des lieux de recherches en ce fait qu'ils permettent de trouver de nouveaux ancêtres ou, plus exactement, de nouvelles pistes, puisque les informations trouvées doivent être vérifiées puis complétées en archives. Il existe cependant une partie des généalogistes amateurs qui se contentent de ces informations, telles qu'elles sont proposées, sans les compléter ni même les vérifier. Cette frange de la population des généalogistes n'a pas été rencontrée au cours de ces travaux de recherche, mais elle existe, en attestent les erreurs couramment découvertes qui se propagent à une vitesse étonnante via internet. Les cercles de généalogie et les services qu'ils proposent sont donc avant tout considérés comme des outils de recherche, des aides ponctuelles ou des aires d'échanges, comme le fait Charles R. (entretien n° 2) :

« Tout à l'heure vous m'avez parlé du cercle... »

Ah oui, je fais partie de tous les cercles euh... j'ai abandonné pour quoi vous savez euh... Rennes maintenant, parce que y'a des gens qui cherchent... et puis on trouve des gens qui sont parents avec nous qui ont déjà travaillé là-dessus. Et quand vous êtes sûr du lien de parenté, vous récupérez tout ce qu'ils ont découvert euh... si ça apparait dans le journal et puis vous vérifiez derrière. Vous n'avez plus qu'à regarder euh... par exemple, 1750, ben vous demandez les documents de 1750 et vous le trouvez. Vous faites une copie, une photo ou une photocopie si c'est autorisé, maintenant ça l'est de moins en moins, mais on peut photographier tant qu'on veut hein, tout. Alors donc euh... et puis là on remonte très rapidement la branche qu'on est en train de... (...)

« Donc ça vous sert de marchepied en quelque sorte ? »

Oui, oui, oui. Ben ça aide quoi si vous voulez. Parce que on ne sait pas... on peut difficilement faire une généalogie tout seul parce que... ou alors, on y passe sa vie, on y couche sur place hein euh... on rentre le lundi matin et on en sort que le vendredi soir. »

Et enfin, dernier lieu de recherche à la fois plébiscité et décrié par les généalogistes : internet. Le lien qui unit les chercheurs d'ancêtres à ce nouvel outil de recherche est assez ambigu ; à la fois adopté assez rapidement et apprécié pour les possibilités qu'il propose, dans le même temps, les généalogistes restent très méfiants quant aux contenus qu'il est possible d'y trouver.

Il existe en réalité deux « internet généalogiques », si l'on peut dire : le premier, officiel, est celui des archives départementales en ligne qui proposent une numérisation des actes archivés, le second, plus contesté, est celui des sites, forums et autres blogs sur lesquels intervient qui veut pour écrire ce qu'il veut avec les sources qu'il veut bien en donner. Et là réside toute la complexité d'internet : un formidable espace d'échanges impossible à contrôler, d'où les réticences d'un grand nombre.

Alors que Christophe B. (entretien n° 22) démontre dans ses explications tout le sérieux dont l'équipe fait preuve pour gérer le site internet dédié à la généalogie dont il a la charge, Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) et Béatrice U. (entretien n° 24) se plaignent des dérives des forums internet :

« On a une vraie évolution depuis un an, un an et demi euh... où d'un Geneanet que j'appellerais purement data, c'est-à-dire de données informatiques, on est passé à un Geneanet à la fois data et euh... images. De plus en plus, on va permettre aux gens d'associer à la donnée informatique la source, la preuve de l'information qu'ils avancent. Pour nous c'est important d'avoir ce travail de fiabilisation des données pédagogique (...) ça passe essentiellement par la pédagogie, par l'éditorial. Dans nos newsletters on essaie très régulièrement, quasiment une fois par mois, de consacrer un article sur la sensibilisation des données », Christophe B. (entretien n° 22)

« Le généalogiste est un redresseur de torts. Il adore prendre les gens en faux d'où les forums Internet que je n'ai jamais fréquentés, qui sont horribles. (...) J'y suis allé une ou deux fois pour voir ce que c'était, mais c'est tout. J'y suis jamais allé. Et à une époque, quelqu'un euh... c'était curieux... quelqu'un signait sous mon nom », Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29)

« quand j'ai donné des renseignements, je pense plutôt à ces familles-là, je les retrouve sur internet immédiatement, sans être citée. Alors, j'ai dit « bon ben »... c'est pas que je veux pas partager, j'ai souvent aidé quand j'ai pu, comme moi on m'avait aidé... », Béatrice U. (entretien n° 24)

En quelques années, la toile a changé la donne en généalogie. Alors que pour la plupart des pratiquants – les originaux, historiens et passe-temps —, leur passion reste un jeu de patience, une recherche tortueuse qui pimente leur existence, pour une partie des généalogistes collectionneurs la généalogie est devenue un bien de consommation comme les autres, notamment par le biais du développement d'internet. Pour ces personnes, l'adhésion à un cercle ou à un site de généalogie

induit des services auxquels ils ont droit et qu'ils veulent efficaces, comme l'explique Alain T. (entretien n° 14) :

« ce que je sais c'est que ça a beaucoup évolué depuis pas mal de temps et c'est plus ce que c'était. C'est plus ce que c'était parce que maintenant on a tout quoi. (...) C'est trop facile. Y' en a qui viennent de commencer leur généalogie et ils veulent l'avoir fini tout de suite (...) Ils veulent tout, tout de suite. Ils ont jamais touché un acte, ils ont jamais touché le papier, ils savent même pas comment c'est fait »

À travers son récit, Alain T. met en évidence la nouvelle approche généalogique née de l'élargissement de l'offre du marché, qui fait suite au développement d'internet et des associations. Tous ces actes mis à dispositions en ligne ou sous forme de relevés systématiques rendent les généalogistes plus exigeants, plus consommateurs que jamais. Les résultats doivent arriver rapidement, le temps de recherche doit être efficace, rentabilisé alors que traditionnellement, la recherche d'ancêtres est davantage un jeu de patience, nécessitant pugnacité et ingéniosité pour trouver les aïeux les plus précieux. Dans le même ordre d'idées, Céline I. (entretien n° 28) signale les exigences des lecteurs qu'elle rencontre aux archives départementales pour lesquelles elle travaille :

« des gens comme ça, quand ils ont dit ah mademoiselle je viens faire des recherches généalogiques (...) les gens qui s'imaginent que ça y est, on va donner leur nom et puis ça va leur faire leur arbre tout seul quoi (...) elle s'imaginait qu'en me donnant ça, ça y est euh... elle allait se balader toute seule et qu'elle allait tout... non ! (...) Non, mais je crois que le plus fort c'est quand la dame m'a dit, mais en vous donnant mon nom ça va pas vous faire faire mon arbre ? Non ! »

Alors que l'association ou le site internet voit l'adhésion comme un coût assurant le fonctionnement de l'organisation, les généalogistes consommateurs la voient comme le prix d'un service dont ils comptent bien profiter. L'avènement d'internet et des sites spécialisés a démultiplié cette volonté de pouvoir échanger en masse et de manière très rapide. Pierre C. illustre parfaitement cette tendance lorsqu'il explique :

« Et bien nous faisons partie de deux forums (...) alors ça fait quand même un échange de... moi je reçois plus de cent messages pas jour. (...) Je travaillais pas mal à l'époque pour une cousine euh... de Saint-Étienne, une cousine à Colette, qui souvent me demandait la mardi de lui trouver cinq six actes, le vendredi encore cinq six autres. Oh je lui ai bien trouvé quatre à cinq cents actes à cette cousine (...) Mon cousin que j'ai découvert dernièrement dans l'Ile d'Oléron euh... il est natif de Saint-Ciers et euh... on est cousin vraiment de près hein. Et je vois depuis... y' a combien que je le connais maintenant ? Y' a moins d'un mois...

on a déjà échangé un dossier comme ça. Il faut voir ce qu'il m'a envoyé et ce que je lui ai envoyé hein »

Avec internet, les actes s'échangent par centaines, les branches se découvrent en un clic. Mais une fois l'exaltation des débuts retombée, tous font assez rapidement le même constat : internet permet des échanges rapides, certes, mais conduit facilement des excès :

« Monsieur : Mais faut pas aller top loin parce que sur internet, y' a beaucoup de gens qui vous appellent, qui sont intéressés... pour eux.

Madame : Ils vous envahissent.

Monsieur : "Dites donc vous n'auriez pas le...", si vous leur transmettez, vous n'en finissez plus. Et ils sont sans arrêt... et ils vous donnent rien. Ils s'accaparent. Alors moi souvent euh... je réponds pas.

Madame : J'en ai une dénommée Alice euh...

Monsieur : Non, mais Alice c'est une Parisienne euh... une cousine certainement.

Madame : Non, mais on a arrêté. Mais alors elle m'envahissait de questions. Non... c'est pas possible.

C'est-à-dire que c'est vous qui lui faisiez sa généalogie.

Madame : Oui voilà.

Monsieur : Exactement. Ils voulaient avoir terminé avant de... C'est fou », Pierre et Marie C. (entretiens n° 3 et 4)

« Le revers de la médaille, c'est que maintenant beaucoup de personnes commencent à faire leur généalogie sans en avoir vraiment envie et se comportent comme des consommateurs. Je n'ai pas du tout apprécié que certains me demandent de leur chercher des actes "je souhaiterais...". J'habite à 600 km d'Angoulême, et considère que je fais suffisamment de travail (...) L'un des problèmes aussi est le copiage des données les uns par les autres. Internet facilite cela. Mais, je ne trouve pas cela très sain : d'une part parce que je pense que la recherche est une part très importante du plaisir en Généalogie, d'autre part, on n'est pas sûr de la validité de la source. L'idée de mon site est de proposer des sources à tout le monde. Tout le monde peut saisir des actes et être contributeur », Fabrice B. (entretien n° 11)

Internet est donc un lieu de recherche nouveau, un lieu d'échanges, qui facilite la pratique des généalogistes puisque les informations y sont accessibles à domicile, aux horaires désirés, mais reste une aide approximative qui nécessite bon nombre de vérifications de données, excepté pour les archives départementales en ligne, le second « internet généalogique » évoqué un peu plus tôt.

À partir des années 1990, quelques archives départementales se sont mises à la numérisation de leurs documents, afin de faciliter l'accès à leur contenu et éventuellement de les protéger des risques dus à de trop nombreuses consultations ; les départements précurseurs sont la Mayenne, les Yvelines et l'Aveyron. Mais

c'est au début des années 2000 que le phénomène s'est généralisé pour aujourd'hui couvrir la quasi-totalité de la France, à l'exception de 22 départements.

La carte des archives départementales en ligne :

(source : <http://www.archives-departementales.com>)



Toutes les séries archivistiques ne sont pas encore numérisées ; seuls les actes de l'État civil (naissance, mariage, décès) — les archives concernées sont, avant 1789, les registres paroissiaux tenus par le desservant de la paroisse, puis, après cette date, l'état civil tenu en mairie accompagné des tables décennales —, le cadastre napoléonien, les recensements des XIXe et XXe siècles et les registres matricules le sont généralement. Certains services d'archives ont commencé à mettre en ligne d'autres types de documents, à l'image des archives départementales de la Charente qui, avant même de numériser les registres d'État civil, a préféré mettre en ligne des documents plus en rapport avec la formation de son territoire, comme le fleuve Charente ou la collection de cartes postales anciennes.

Des départements comme la Vienne ou les Deux-Sèvres ont numérisé une grande quantité de documents, ce qui permet aujourd'hui aux généalogistes de réaliser de chez eux toutes les recherches d'État civil qu'ils auraient auparavant effectuées aux archives, un confort apprécié par certains comme le mettent en avant des personnes rencontrées :

« ça fait quinze jours que j'ai pris internet. Alors, je m'y mets, mais...

Et ça vous plaît ?

Ah oui.

Vous trouvez beaucoup d'informations ?

Ah oui. Je trouve que c'est un vrai plaisir de naviguer sur internet, mais je suis débutante hein.

Et vous vous en servez surtout pour la généalogie ? Ou pour tout ?

Non, pour le moment c'est pour la généalogie. Donc euh... comme il y a les archives j'ai relevé... j'ai fini mon relevé de (?) là.

Ah oui, vous pouvez faire des relevés de chez vous maintenant.

Oui.

C'est vrai que c'est plus pratique.

Ben oui », Valentine D. (entretien n° 21)

Les pièces mises en ligne étant des documents de première main numérisés, les erreurs ne peuvent désormais provenir que d'une mauvaise utilisation de la part des généalogistes. En réalisant ses recherches via les archives en ligne, les généalogistes obtiennent à la fois leurs données et les preuves de leur existence.

La numérisation des archives résout également un autre problème soulevé par Céline I. (entretien n° 28), employée des archives : la dégradation des documents, volontaires ou non. De cette manière, les archives se protègent « des gens qui [volent] des documents, (...) prennent les articles de journaux officiels et (...) les coupent ». De même, les documents trop fragiles pour être mis à disposition du public, une fois numérisés, peuvent être de nouveau consultés, alors qu'auparavant seules les associations y avaient accès. Jeanne P. (entretien n° 18) explique ainsi la possibilité d'avoir accès à des « registres paroissiaux non communicables que la directrice des archives (...) permet d'avoir en mains ».

Les mairies, archives départementales, associations et internet sont donc les principaux lieux de recherche investis par les généalogistes. Il en existe d'autres, comme les archives nationales, les archives militaires ou les bibliothèques, mais ces lieux sont rarement cités dans les entretiens, à l'exception de Béatrice U. (entretien n° 24) qui travaille actuellement sur des textes de la Bibliothèque Nationale de France :

« je travaille sur mon ordinateur ; je passe beaucoup de temps à faire des recherches, à lire des... je lis... pas des livres anciens, mais des revues anciennes souvent sur la BNF, enfin

ce genre de choses (...) sur internet euh... comme je vous disais, les recherches sur les registres anciens de la BNF, tout ce que je peux trouver, qui sont là ou qui ne sont pas »

Assez rapidement, une grande majorité des généalogistes rencontrés évoquent, en plus des lieux de recherche qu'ils fréquentent, les lieux qu'ils parcourent physiquement, comme pour illustrer ces recherches quelques fois un peu abstraites, comme pour retrouver des traces tangibles de leur passé. Ces lieux parcourus, ce sont les lieux de mémoire.

Les lieux de mémoire :

Les lieux dans la mémoire ont une importance capitale par la triple fonction identitaire, affective et historique qu'ils induisent³⁴⁴. Comme le mettent en avant Jean-Yves Authier et Catherine Bidou, les liens familiaux qui contribuent à élaborer la mémoire familiale s'expriment à travers des lieux, le plus souvent familiaux, qui peuvent être proches ou éloignés, concentrés ou dispersés, mais en aucun cas figés, et qui sont mobilisés par les individus de manière très diverse selon les hasards de la vie³⁴⁵.

Pour chacun, l'apparition d'un lieu dans le souvenir a tout d'abord une fonction de reconnaissance et d'appartenance puisque l'individu se raconte en partie par les lieux auxquels il se réfère. En évoquant des lieux de mémoire familiale, les individus mettent à jour les « enjeux de rapport de coexistence du passé »³⁴⁶ ; autrement dit, ils font état des liens présents existants entre les générations et les différentes lignées, des relations intrafamiliales, de la cohésion du groupe. Christophe B. (entretien n° 22) a ainsi l'impression, en visitant les

³⁴⁴ MUXEL Anne, *op. cit.*, pp. 45-48.

³⁴⁵ AUTHIER Jean-Yves et BIDOU Catherine, « La famille dans tous ses espaces... ou presque ! » (Éditorial), in *Espaces et sociétés*, n° 120-121, 2005, p.12.

³⁴⁶ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.45.

régions autrefois investies par ses ancêtres, de comprendre leur parcours, d'en savoir plus sur eux, de mieux saisir le sens d'une trajectoire familiale :

« je savais que le grand-père de ma grand-mère, qui s'appelait Gaston Poulenc, était un des fondateurs de Rhône-Poulenc, donc je voulais voir un peu d'où venait cette famille et voilà, je me suis aperçu que c'étaient des tanneurs de la vallée du Lot, en Aveyron. Et puis y' a toute une histoire, tout un... et puis c'est ça qui est intéressant dans la généalogie, enfin à mon sens, c'est pas d'aligner des noms, des dates, des prénoms, des lieux, mais c'est d'essayer de voir toute l'évolution sociale des familles euh... comment euh... un petit tanneur de la vallée du Lot peut devenir un des fondateurs d'une des plus grosses aux industries françaises (...) Ça fait cinq ans où maintenant j'en fais, ça m'arrive l'été de prendre une journée pour aller dans un centre d'archives. Il y a deux ans, on est passé avec ma femme et mes enfants en Aveyron, donc j'ai fait le tour des cimetières pour relever sur les tombes (...) et comme j'ai la chance d'avoir de la famille dans des superbes régions... ça nous a permis de découvrir certains coins comme celui où il y avait les fameux tanneurs, près du plateau de l'Aubrac se sont des coins qui sont splendides »

Les lieux de mémoire peuvent tantôt rassembler, lorsqu'ils sont reconnus comme tels par l'ensemble de la famille et l'unissent, tantôt diviser, lorsqu'ils sont associés aux conflits familiaux, aux souvenirs douloureux, aux déchirements. La maison familiale étant ici le lieu de mémoire illustrant le mieux cette fonction identitaire : « Du côté des espaces, le logement (...) lieu traditionnellement associé à la famille et la vie familiale, occupe, sans surprise également, une place importante »³⁴⁷.

Le souvenir d'un lieu possède également une fonction affective qui donne la possibilité aux individus de revivre les situations du passé. Cette fonction fait appel à une mémoire intérieure plus personnelle, moins dans l'esprit « mémoire familiale ». Dans ce cas, « Le lieu est donné à voir dans un réseau de relations et d'échanges, dans une construction d'anecdotes, dans une tonalité d'impressions et d'émotions, dont on est soi-même l'acteur. La mémoire du lieu permet une visualisation de soi dans les espaces antérieurs de sa vie d'enfant. Elle renvoie au temps de la vie de famille. Évoquer un lieu, c'est pouvoir, comme par magie, revisiter, en retrouvant les sensations, le lieu tel qu'il était »³⁴⁸.

³⁴⁷ AUTHIER Jean-Yves et BIDOU Catherine, *art. cit.*, p.10.

³⁴⁸ MUXEL Anne, *op. cit.*, p.46.

La dimension affective des lieux de mémoire, c'est l'image que chacun garde en tête de la madeleine de Proust, de ces souvenirs emprunts de nostalgie qui envahissent lors d'un passage en ces lieux. Toutefois, ces lieux ne font pas toujours ressortir que des sentiments heureux ; ils sont aussi parfois synonymes de souffrance et de rancœur. Charles R. (entretien n° 2) en est un excellent exemple ; alors qu'il a quitté sa région natale dans des circonstances douloureuses, après une rupture familiale nette avec son père, il revient tous les ans depuis quelques années sur les terres de son enfance pour chercher, pour comprendre. Il photographie tous les documents qu'il trouve en mairie, les tombes des cimetières, les lieux qu'il fréquentait dans sa jeunesse ou ceux où vivaient ses ancêtres.

Son discours tout entier est imprégné des voyages qu'il a effectués sur les terres de ses ancêtres ; il décrit les paysages, les « magnifiques coins », les monuments, connaît les anecdotes locales par cœur, sait que tel « seigneur est enterré debout dans l'église, dans le mur » à tel endroit, etc. Ses récits généalogiques sont très imagés, riches d'illustrations ; ils font parfaitement revivre les lieux de sa mémoire. De même, Louis M. (entretien n° 8) explique ses débuts en généalogie par le fait d'avoir conduit son père dans la commune d'origine de son père à lui – le grand-père de Louis M., donc —, sorte de retour aux sources pour cet homme âgé :

*« Donc vous avez commencé avec votre papa, il lui il avait commencé depuis longtemps ? Non, on a commencé ensemble. Bon, déjà pour voir puisque son père était né à Lathus, c'est à quoi ? À 1 km de la Haute-Vienne, dont on a voulu voir, etc. lui qui y avait été tout gosse, parce que c'était aussi un... remonter aux sources.
Une sorte de pèlerinage alors au début.
Ouais c'était ça. Ouais bien sûr, et puis c'est vrai que bon là-bas pour nous Lathus c'est la (?), elle est très belle de toute façon hein... »*

Dernière fonction : l'identification à un lieu peut avoir une dimension historique. Le lieu de mémoire sert alors de point d'ancrage à la famille qui permet de la situer dans l'espace et dans le temps. C'est le cas de Louis M. (entretien n° 8) qui explore régulièrement la Creuse, lieu de cristallisation d'une lignée dispersée par l'exode des travailleurs creusois au moment de la construction du château de Versailles. Les lieux, ou successions de lieux, permettent de visualiser la trajectoire

de la lignée, d'en comprendre les chemins biographique et sociologique, d'y voir les promotions ou régressions des parcours sociaux, individuels ou collectifs.

Les lieux de mémoire sont « les lieux [qui] cristallisent alors des souvenirs ayant une visée de représentation et d'unification. Lieux-monuments. Lieux-cartes postales »³⁴⁹. Autrement dit, ces localisations sont autant de repères qui renforcent la mémoire familiale, qui donnent une légitimité à l'existence du groupe familial. En quelque sorte, à travers elles, la lignée se pérennise, tout comme elle continue de vivre par la transmission d'objets. C'est ainsi que certains généalogistes expliquent, à l'image des personnes évoquées par Nicole E. (entretien n° 20), ressentir le vécu de leurs ancêtres en des lieux qu'ils visitent pour la première fois ou s'émouvoir en tenant des objets similaires à ceux détenus par leurs aïeux. Les lieux de mémoire expriment un vécu qui, dans le souvenir, peut être encore partagé par tous ceux qui les fréquentent.

Les lieux de mémoire sont donc des chemins déjà empruntés que les individus aiment à retrouver, des lieux qui inscrivent dans un passé et dans une histoire. C'est tout naturellement que la maison familiale est le lieu de mémoire par excellence : « lieu du rassemblement familial, lieu dans lequel s'est établie une histoire faite d'habitudes et de rites, d'un langage propre, de façons de faire et d'être, que l'on reconnaîtrait entre mille »³⁵⁰.

Les généalogistes ne font pas exception à la règle et aiment particulièrement retourner sur les lieux qui ont peuplé leur passé. Chez eux, les lieux de mémoire deviennent légendaires, incontournables dans leurs récits, vérités familiales. Les lieux de mémoires ont alors signification de temps écoulé, de repère familial perdu ; c'est sans doute pourquoi les généalogistes apprécient tant les pèlerinages sur les terres de leurs ancêtres, qu'ils les aient connus vivants ou non, fouler leur sol, visiter

³⁴⁹ *Ibid.*, p.54.

³⁵⁰ *Ibid.*, p.56

les écoles, églises et cimetières, monuments immuables qu'ils ont côtoyés en leur temps, à l'image de Nicole E. (entretien n° 20) :

« J'aime faire des cimetières. Alors, il y en a qui disent "oh non, ça donne le bourdon, c'est des gens qui ont des dépressions", mais pas du tout parce que c'est... ils sont là quoi, on trouve des gens qui ont été de la famille et qui sont là. C'est pas... la vie et la mort, c'est la vie (...) ça me renseigne sur la famille et puis c'est un petit peu émouvant de dire "tiens je suis rentrée dans ce bâtiment et mes ancêtres qui sont rentrés aussi" »

La mémoire des lieux différencie d'un individu à l'autre selon les parcours de chacun, selon les positions sociales obtenues. Les lieux sont alors mémorisés et évoqués différemment : « selon les individus, les familles et les milieux sociaux, les rapports entretenus avec ces espaces et le rôle de ces espaces et de ces rapports dans la construction des identités familiales et dans les trajectoires sociales des individus peuvent être de nature différente »³⁵¹.

Se souvenir d'un lieu, c'est ainsi dire l'histoire qui nous fait advenir depuis ce lieu. C'est pourquoi « Il y a quelques émotions à regarder un village tel qu'il est aujourd'hui et à imaginer les personnages, qui y ont vécu il y a cent ans, deux cents, trois cents ans devenus familiers à nos yeux par la reconstruction généalogique... Les longs chapitres d'analyse étayés de diagrammes et de preuves prennent les apparences d'une fiction »³⁵².

Les documents consultés.

Ce qui importe dans l'élaboration d'une généalogie, ce sont les documents que les généalogistes arrivent à trouver pour, dans un premier temps, dessiner ce qu'ils nomment le « canevas » de leur lignée puis, par la suite, compléter cette trame, par des renseignements issus de sources documentaires diverses.

³⁵¹ AUTHIER Jean-Yves et BIDOUE Catherine, *art. cit.*, p.14.

³⁵² PELAQUIER Élie, « L'arbre généalogique, façons culturelles », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, p. 165.

Là encore, les documents consultés par les généalogistes se divisent en deux catégories : d'un côté, les documents personnels que les généalogistes tiennent déjà en leur possession et de l'autre, les documents publics qu'ils obtiennent en fréquentant les lieux de recherche.

Cette documentation a une double utilité en généalogie : elle permet tout d'abord de découvrir de nouveaux ancêtres, d'alimenter au fur et à mesure cette enquête familiale de longue haleine, puis une fois les personnages mis à jour, de détenir une preuve des arguments avancés. En effet, les actes, photographies et autres écrits ont une grande importance dans la lutte que mène la généalogie dans la reconnaissance de sa pratique ; ils sont la preuve matérielle des allégations, la rigueur scientifique que peuvent apporter les généalogistes à leur travail de recherche. La fouille documentaire et les données qui en résultent sont ce qui rapproche le plus la pratique généalogique de celle des historiens.

Les documents personnels :

Chacun d'entre nous engrange au fil des années des photos de famille, livrets, cartes d'identité ou autres documents administratifs. Il en est de même pour nos parents et grands-parents. Cette masse d'écrits et d'images forme, pour les plus soigneux, un fond documentaire personnel conséquent. Au décès des individus, ces documents usuels deviennent pour les descendants qui en héritent, généralement les enfants, autant de souvenirs qui viennent renforcer la mémoire familiale. Ces documents sont d'une grande importance en généalogie, puisqu'ils constituent une sorte de trésor familial, que les généalogistes tentent de reconstituer afin de mettre à jour les premières pistes de recherche. Victor M. (entretien n° 15) explique cette dimension au cours des ateliers d'initiation qu'il anime :

« bon la première chose qui est très importante, c'est de dire aux gens que euh... faut d'abord s'attaquer à la mémoire de la famille. C'est-à-dire que toutes les personnes vivantes, il faut absolument les interroger et surtout en ce qui concerne les photos qui sont quand même quelque chose dont on bénéficie depuis quelques années alors que autrefois ils n'en avaient pas. Euh... ce qui est intéressant c'est euh... on va hériter souvent d'un album photos, y' a des albums qui sont épais comme ça avec des grosses photos dedans

enfin... épaisses, mais on sait pas qui ça représente. Moi c'était mon cas. Bon alors la première chose à faire, c'est de dire aux gens... bon ben si vous êtes jeune, interrogez les plus vieux et si vous êtes vieux, surtout marquez les photos. Si vous avez... bon vous avez des souvenirs, si vous avez certaines choses, bon ben c'est à vous tout de suite de le mettre noir sur blanc »

C'est donc en interrogeant les personnes de son entourage, en tentant de déchiffrer les photographies et documents hérités que les généalogistes acquièrent leurs premiers indices généalogiques. C'est cette méthode qui a donné l'occasion à Victor M. de retrouver « vingt ou trente ans plus tard (...) au dos d'une enveloppe (...) ce que [lui] avait dit la mémé ».

Dans le même ordre d'idées, Nicole E. (entretien n° 20) souligne l'importance qu'ont les photographies et les vieux papiers de famille :

« mes beaux-parents sont décédés (...) et je me suis retrouvée avec beaucoup de documents parce qu'elle avait hérité d'une grand-tante, de ses parents, etc. Et surtout, beaucoup de photos. J'avais des photos et j'ai voulu les identifier, et j'ai fait l'album, donc, des grands-parents de mon mari, de mes grands-parents, etc. Et en faisant les albums, on a besoin de noms donc euh... voilà, c'est comme ça, j'ai commencé à faire des fiches (...) Je crois que les photos sont très importantes aussi en généalogie parce que... bon, c'est là qu'habitait mon arrière-grand-mère du côté maternel »

Les photographies ont cette particularité, en plus de pouvoir mettre une image sur des ancêtres dont on cherche l'identité, d'éveiller la curiosité, de donner envie d'en savoir plus sur ces inconnus qui, d'un coup, ne le sont plus véritablement puisque leur visage est désormais connu. Les photographies créent donc un sentiment de rapprochement, de proximité ou d'intimité intergénérationnelle, tout comme le font les papiers de famille qui permettent au généalogiste de « devenir celui qui sait, celui qui conserve, celui qui réunit, celui qui relie, celui qui récolte, celui (...) détient les documents » (Jean-Louis Beaucarnot, entretien n°29). Les documents personnels font des individus, et plus particulièrement des généalogistes qui s'y intéressent, les détenteurs d'un savoir, leur confie en quelque sorte la mission de découvrir, de relier, de mettre à jour, de comprendre. Notons également que les documents personnels sont bien souvent le seul outil dont disposent les généalogistes pour combler le vide existant entre leur propre génération et celles consultables en archives. Ces soixante-quinze ans durant lesquels les actes d'État civil ne sont pas mis à disposition de tous sont ainsi colmatés.

Les documents publics :

Assez rapidement, cependant, les documents familiaux viennent à manquer ou s'avèrent insuffisamment détaillés pour satisfaire la curiosité des généalogistes. De nouvelles sources documentaires sont donc explorées. Les généalogistes, à l'image de Nicole E. (entretien n° 20), ont pour habitude de dire qu'ils utilisent toutes les sources mises à disposition pour réaliser leur généalogie :

« Il faut chercher partout, alors on cherche dans les documents du cercle, hein, qui sont nombreux et puis aux archives parce qu'ils n'ont pas tout. Euh... dans le document du cercle, si vous voulez, on va retrouver des dates, mais pas les parents quoi, enfin, il faut aller plus loin. (...) les actes c'est aussi important parce que vous allez trouver le frère, la sœur, copains, voisin, etc. ça vous permet de situer. Et puis euh... je ne sais pas, moi, ce que je peux encore vous dire sur euh... oui, les lieux. Ils sortent maintenant des cartes avec tous les lieux-dits, etc. alors ça, c'est une mine parce que les habitaient tous dans des lieux-dits, dans la campagne. Moi, j'ai que des agriculteurs, pratiquement, donc bon les lieux-dits... j'ai acheté les cartes IGN euh... vous avez maintenant aussi, vous trouvez sur Internet les archives de l'armée, donc retrouver ceux qui malheureusement sont restés sur les champs de bataille.

Vous prenez tout ce que vous trouvez.

Je trouve, oui, voilà. Je prends tout ce que je trouve et puis... j'essaie de voir, d'abord, si ça colle »

S'il est vrai que les généalogistes aiment diversifier leurs sources — et, ce, d'autant plus qu'ils pratiquent depuis longtemps —, nous l'avons vu un peu plus tôt, les documents les plus consultés en archives départementales sont les registres d'État civil, à 84 %³⁵³. L'État civil, ou registres paroissiaux selon les époques, reste le meilleur moyen d'obtenir des résultats rapidement. En effet, des tables décennales guident globalement les lecteurs puisqu'elles permettent de détecter les naissances, mariages et décès d'une commune sur dix ans. Les actes de naissance donnent les noms et prénoms des parents et enfants, mais aussi les dates et lieux de naissance, ce qui donne la possibilité, momentanément, de situer géographiquement la famille, tout comme le permet l'acte de décès. En marge de l'acte de naissance sont également inscrits les dates et lieux de mariage et de décès de l'individu, ce

³⁵³ « Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001, p. 11.

qui facilite le report aux autres actes. Les actes de décès sont en revanche assez peu mentionnés par les généalogistes et cela pour deux raisons : ils sont parfois compliqués à trouver lorsqu'ils ne sont pas mentionnés en marge de l'acte de naissance et que l'individu s'est déplacé géographiquement, et ils n'apportent pas que peu de renseignements nouveaux sur l'individu. Voilà pourquoi ils sont rarement recherchés. En revanche, les actes de mariage sont probablement les documents d'État civil les plus appréciés, comme en attestent les méthodes de recherche de Denis V. (entretien n° 10) ou Paul H. (entretien n° 1) :

« je vais chercher le mariage précédent. C'est la méthode de MacArthur pendant la guerre qui cherchait des points sur la carte et balayait sur un rayon de tant de kilomètres. Alors c'est-à-dire que quand j'ai trouvé un mariage, je vais chercher le mariage précédent euh... donc sur une paroisse bon, le couple antérieur dans les vingt ou... entre vingt et quarante ans et puis après je vais essayer d'après... si je le trouve avec les ascendants, je vais chercher le couple antérieur et puis après je repars... je place toutes les naissances et les décès, etc. », Denis V. (entretien n° 10)

« C'est-à-dire qu'on regarde les actes de mariage qui donnent en principe le nom des parents et puis après on remonte comme ça (...)

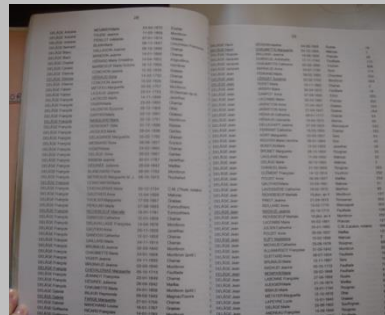
Donc vous, vous travaillez principalement par les mariages.

Oui parce que c'est là qu'il y a le plus de renseignements. Mais y'a des mariages où il n'y a pas les parents. Bon alors il faut retrouver par les témoins des mariages, par les décès aussi où y'a le nom du père, le nom de la mère, le nom d'un neveu qui permet de remonter, de reconstituer les familles », Paul H. (entretien n° 1)

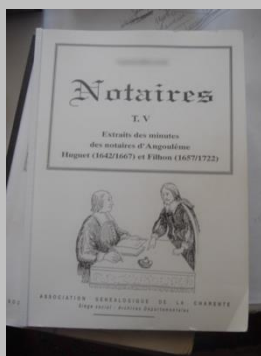
Les actes de mariage sont souvent prisés des généalogistes puisqu'ils renseignent à la fois sur l'État civil des mariés, ainsi que de leurs parents, ce qui permet, notamment grâce à l'âge, de remonter la généalogie d'une génération. De plus, en général, les témoins des mariés sont choisis parmi les frères et sœurs, oncles et tantes, ou cousins et cousines, ce qui donne, là encore, l'occasion de compléter les recherches.

Grâce aux actes d'État civil, les généalogistes brossent un large tableau de leur lignée. Ces actes sont soit directement issus des registres d'État civil disponibles aux archives, soit des relevés réalisés par les associations.

Relevés systématiques d'association :
L'exemple du travail de Gabriel D. (entretien n° 17)



À gauche, le relevé manuscrit de Gabriel D. reprenant les principales informations de chaque acte consulté. À droite, la version tapuscrite qu'il rend à son association, ne contenant que les éléments essentiels à la recherche des adhérents : noms, prénoms, dates et lieux.



À gauche, un exemple de couverture de relevés systématiques réalisés par Gabriel D. À droite, un exemple de compilation d'actes – ici, les mariages — qu'il réalise pour lui-même.

Une fois l'arbre généalogique mis en forme grâce aux données recueillies dans les actes d'État civil, se dessinent deux cas de figure : dans le premier, les généalogistes considèrent en avoir terminé et arrêtent leurs recherches, dans l'autre, ils veulent en savoir plus, décident d'approfondir et de compléter leur exploration familiale par d'autres sources. C'est ainsi que Nicole E. (entretien n° 20) explique que « la généalogie, c'est pas une liste de noms, qu'il faut mettre des dates, (...) s'ils savent écrire, (...) leur profession, où ils habitaient, etc. C'est ça qui est intéressant ».

Les généalogistes passent alors d'un travail quantitatif à un travail qualitatif, dans lequel la diversité des renseignements trouvés prime sur la quantité d'ancêtres

répertoriés, comme nous le verrons un peu plus tard. Pour satisfaire cette curiosité, de nouvelles séries d'archives sont prospectées. Les documents les plus consultés, après les registres d'État civil, sont les minutes notariales, fouillées par 27 % des généalogistes³⁵⁴. Les contrats de mariage et les inventaires après décès sont des documents très prisés des généalogistes qui, par leur intermédiaire, entrent dans l'intimité de leurs ancêtres, comprennent leur façon de vivre, voient se dérouler leur vie devant leurs yeux, comme l'expliquent Victor M. (entretien n° 15), Denis V. (entretien n° 10) et Charles R. (entretien n° 2) :

« Ça dépend ce que vous trouvez. De toute façon, je vous dis, trouver un acte de baptême euh... c'est pas terrible hein. Enfin, c'est intéressant parce que vous remplissez des fiches donc vous avez des cases dans lesquelles vous pouvez mettre "toc"... voilà. Un mariage c'est intéressant parce que trouver un mariage, (...) ça va vous donner une mine de renseignements (...) Les contrats de mariage, ils vont vous donner les parents, ils vont vous donner euh... vous avez une idée euh... comment dire... de la, du contexte dans lequel pouvaient vivre ces gens-là parce qu'on vous donne la profession, on vous dit souvent quels sont les témoins euh... en général de la famille, parce qu'on a demandé l'avis à toute la famille », Victor M. (entretien n° 15)

« Alors, y' avait systématiquement un contrat de mariage, (...) Et moi j'ai, pour la petite histoire, j'ai un contrat de mariage que j'ai relevé qui est... que j'ai photocopié, qui ne concerne pas ma famille, c'est entre deux mendiants. Oh ben ça tient en dix lignes. Y' a rien, mais y' a leurs filiations. Ça valait le coup de le relever (rires) », Denis V. (entretien n° 10)

« Une faucille euh... une poêle, tout était marqué dans les actes, tout est marqué, je sais pas si vous avez déjà vu des actes comme ça, tout est noté dedans.
C'est un peu comme les inventaires après décès.
Oui voilà, expertise après décès », Charles R. (entretien n° 2)

Les actes notariés sont donc une source importante de renseignements que les généalogistes affectionnent tout particulièrement puisqu'ils y trouvent le quotidien de leurs ancêtres. À cela s'ajoutent les archives de la justice, les recensements ou les archives militaires. Les recensements permettent de retrouver la trace d'un ancêtre qui a voyagé, les archives militaires des descriptions physiques des hommes de la famille enrôlés et les archives de justice des anecdotes croustillantes concernant des aïeux plus ou moins honnêtes :

« j'ai fouillé les registres euh... pas militaires, mais enfin de recrutement militaire. Ça aussi c'est intéressant, ça vous donne des détails sur leur physique, un peu sur leurs connaissances, leur taille », Jeanne P. (entretien n° 18)

³⁵⁴ *Ibid.*

« Quand il y avait des témoignages pour une justice ou pour un truc comme ça. Ce qui fait qu'on retrouve là à peu près ce que faisaient nos ancêtres (...) s'ils étaient brigands, s'ils étaient mendiants, s'ils étaient honorables euh... enfin vous voyez on retrouve toutes les possibilités extraordinaires », Charles R. (entretien n° 2)

« Il vaut mieux (...) un truc de justice par exemple où (...) vous avez l'ancêtre qui s'est engueulé avec un autre pour une raison... encore une fois c'est la vie, c'est ce qu'ils ressentaient », Victor M. (entretien n° 15)

« vous avez maintenant aussi, vous trouvez sur Internet les archives de l'armée, donc retrouver ceux qui malheureusement sont restés sur les champs de bataille », Nicole E. (entretien n° 20)

C'est donc toute une palette de documents que les généalogistes consultent pour réaliser leurs recherches qui deviennent, pour certains, de véritables récits historiques familiaux. Au vu du travail de généalogistes comme Charles R. (entretien n° 2) ou Victor M. (entretien n° 15), on comprend mieux comment certains, à l'image de Françoise S. (entretien n° 19) ou Gabriel D. (entretien n° 15) sautent le pas et rédigent des ouvrages d'histoire locale.

Ces documents de première main, communs aux historiens et aux généalogistes, permettent aux amateurs de réaliser un travail de recherche proche de celui des professionnels, comme le souligne Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) :

« Et vous avez avec ça des gens qui arrivent à faire œuvre d'historiens, qui arrivent à plus que transformer leur expérience généalogique en généalogie, mais qui arrivent à travers les archives souvent à partir de très petits niveaux intellectuels euh... se sont souvent des gens qui font pleins de fautes d'orthographe, mais qui, je vous assure, mènent des recherches historiennes tout à fait correctes avec une vraie problématique d'historien, qui arrivent très bien à le faire. (...) Moi j'ai souvent été soufflé, et j'ai beaucoup d'estime pour les gens comme ça qui m'ont envoyé des lettres pleines de fautes d'orthographe euh... parce que je me disais « celui-là il a pigé, il comprendra. Il y arrivera, il fera des recherches », et de temps en temps et bien j'ai vu que ils allaient encore plus loin »

La généalogie, l'histoire locale, l'histoire académique sont alors plus proches les unes des autres que jamais.

Le matériel utilisé.

Le matériel utilisé par les généalogistes pour réaliser leurs recherches divise la population : d'un côté, ceux qui travaillent de manière traditionnelle – papier, cahiers, crayons, classeurs – et de l'autre, ceux qui sont résolument modernes – appareil photo numérique, ordinateur, logiciel spécialisé —.

Entre les deux se situent ceux qui allient tradition et modernité, prenant toutes leurs notes à la main, mais en photographiant également les actes — pour en détenir un exemplaire à reprendre, ou plus simplement encore pour en détenir une preuve — et informatisant les données. Cette grosse majorité de la population s'est en fait adaptée aux nouveaux outils, tout en conservant ses habitudes acquises au commencement de ses recherches. Beaucoup parlent également d'un double usage : la version papier est une sécurité en cas de problème informatique, la version informatisée plus simple à manipuler, échanger ou communiquer.

Dans cette partie des recherches, l'accent sera donc mis, de manière très pratique, notamment à l'aide de photographies prises lors de la phase de terrain, sur les différents matériels utilisés quotidiennement par les généalogistes dans le cadre de leurs recherches. Il s'agit d'outils pratiques, parfois acquis dans le commerce en l'état, souvent issus de l'expérience même des généalogistes. Cette description des outils se fera en fonction de leur arrivée sur le marché généalogique.

Papier, crayon : quand la tradition résiste.

Il est assez peu de généalogistes, à l'exception peut-être des collectionneurs adeptes de la généalogie par internet, qui ne passent pas à un moment donné par le format papier pour réaliser leurs recherches, format qui représente pour les inconditionnels comme Augustin H. (entretien n° 23) la seule manière de réaliser une généalogie :

« Depuis 40 ans que vous faites de la généalogie, vous devez avoir pas mal de données. J'aimerais savoir ce que vous en faites ? Vous les gardez pour vous ? Vous les partagez ? Et ben d'abord, je les classe, et alors... en plus, moi je fais partie... je suis non informatisé, pour des raisons volontaires. Je n'ai pas envie d'être informatisé, alors que je suis informaticien de formation euh... (rires). Professionnellement, j'ai été informaticien

pendant un certain nombre d'années. Parce que y' a pas lieu d'être informatisé. Euh... moi j'aime bien manipuler du papier. Donc ça représente chez moi euh... entre cinq et six cents classeurs... des gros classeurs. Bon, donc moi, je trie tout ça, je recopie, j'assemble (...) Je n'ai pas Internet, je n'ai pas portable. Je vous dis, je suis un cas atypique, je n'ai rien de ces outils-là puisqu'ils ne servent à rien. Quand mon épouse me dit "on n'a pas ça", je lui dis "on a déjà l'électricité à la maison, c'est déjà pas mal »

Sans en arriver nécessairement à ce refus catégorique de modernité dans les recherches, certains, à l'image de Marie C. (entretien n° 3) sont plus à l'aise avec le papier qu'avec des actes numérisés. Ainsi, si elle accepte et trouve pratique de travailler avec les photographies numériques réalisées par son époux, elle ne les manipule pas, mais a appris à les lire. Qu'il s'agisse de sa prise de notes, de l'arbre mis en forme ou de son mode de classement, Marie C. reste traditionnelle :

« Madame : Moi ça ne m'intéresse pas du tout.

Vous c'était plus traditionnel ?

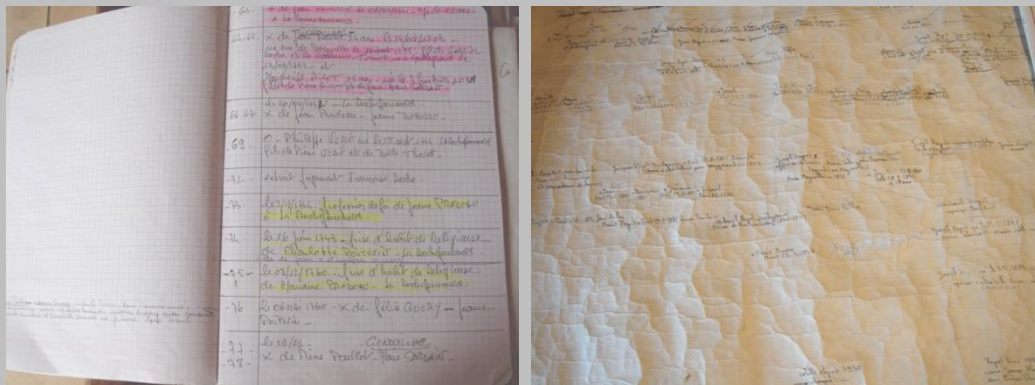
Madame : Oh oui, oui. C'est le cahier et le crayon.

Monsieur : Oh oui, mais même moi d'ailleurs.

Madame : Quoique maintenant les actes, bon ben j'aime bien les euh... les lire. Je me débrouille toute seule hein pour les lire.

Monsieur : Oui euh... elle ouvre notre ordinateur et elle se débrouille toute seule pour les lire »

Matériel utilisé par Marie C. (entretien n° 3) pour réaliser sa généalogie :



En haut à gauche, le cahier de prise de notes de Marie C. : sur la page de droite, les actes relevés, sur la page de gauche des annotations, réflexions et pistes de recherche accolées à l'acte dont elles sont issues.

En haut à droite, l'arbre dessiné par Marie C., sur une nappe en papier ; son arbre « brouillon », comme elle le nomme.

En bas à gauche, une des étagères généalogiques de Marie C., sur laquelle elle entrepose ses classeurs et chemises contenant les fiches et actes travaillés.

De même, Louis M. (entretien n° 8) ne rejette pas l'informatique, mais ne l'utilise pas lui-même. Lorsqu'il y a recours, c'est par l'intermédiaire d'un proche qui veut bien l'aider à chercher sur internet. Il résume ainsi sa manière de travailler :

« Vous êtes tradition papier/crayon ou... »

Ouais et je crois que je le resterai. D'ailleurs donc c'est des classeurs que j'ai, de toute façon, des fiches bostols dans des classeurs. Donc, vous voyez, je mets mon nom en haut, la date de naissance, la profession, la date de décès, la date de mariage, en même temps qui était l'époux ou l'épouse. Et là je fais pareil : naissance et décès pour l'époux ou l'épouse, vous voyez, et profession également s'ils en ont.

« Donc vous prenez ça ici et vous recopiez ça chez vous au propre ? »

Tout et puis j'essaie de relire un peu parce que c'est vrai que faut lire attentivement parce qu'il y a des informations notamment dans les actes de mariage vous avez pas mal d'informations sur le père, la mère, des fois l'endroit...

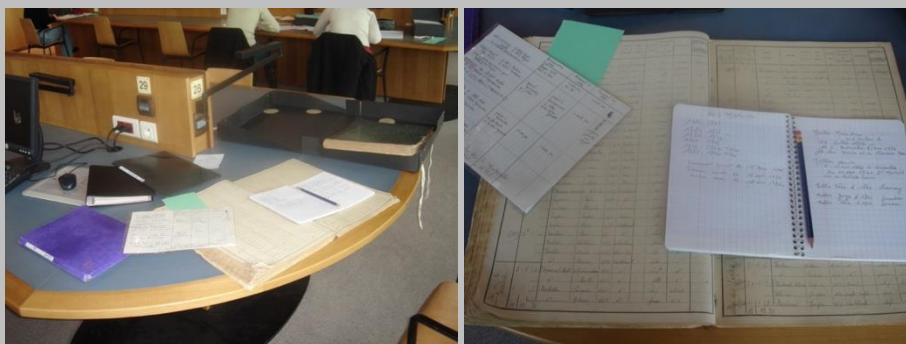
« Les témoins aussi peut-être. »

Ouais, les témoins aussi euh... l'oncle, la tante, etc. d'où ils étaient, le métier, etc. Si, il y a plein d'informations, notamment dans les actes de mariage suffisamment longs pour avoir des informations. Je mets ça en classeurs, etc. J'ai même en double parce que je transporte

pas ici. J'ai un classeur simple ici où j'ai regroupé tout, hein. Par exemple la Vienne, voilà, une feuille et j'ai fait des intercalaires avec « fils de » et « de », etc. »

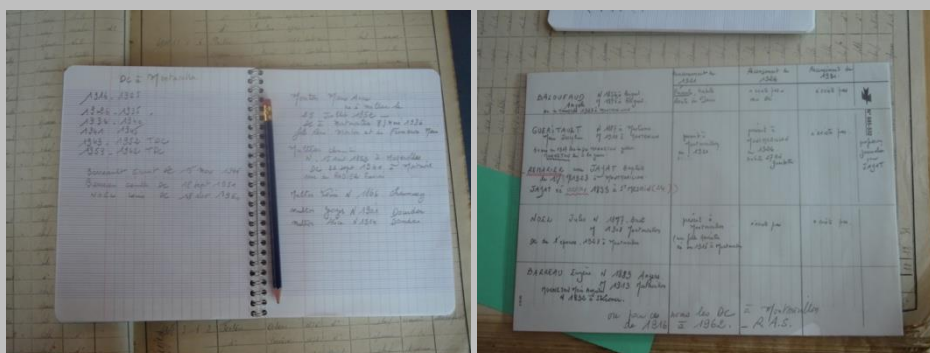
Son matériel, pris en photo ce jour-là, alors qu'il effectuait des recherches aux archives départementales, illustre parfaitement ses propos.

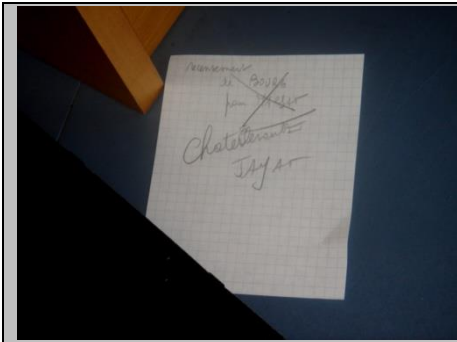
Matériel utilisé par Louis M. (entretien n° 8) pour réaliser ses recherches en archives :



À gauche, la place numérotée aux archives départementales de Louis M. montrant l'ensemble du matériel qu'il utilise lors de ses recherches : un crayon de papier, un cahier à spirale, des chemises de classement, ses documents de travail dans une pochette plastifiée et des petits papiers volants type « Post-it » sur lesquels prendre des notes rapides (essentiellement des références de documents à consulter).

À droite, un plan plus rapproché de son poste de travail : un registre de recensement, ses cahier et crayon de papier, une note sur un papier vert et sa pochette plastifiée contenant les renseignements généalogiques à sa disposition dont il a besoin pour travailler cette journée-là.





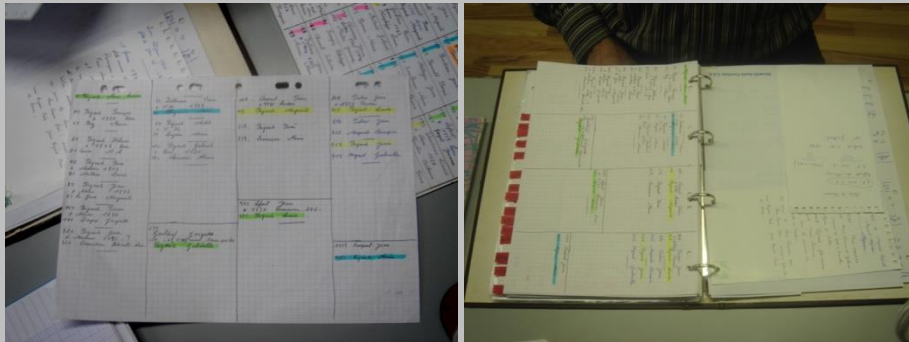
En haut à gauche, le cahier très soigné de relevés d'actes de Louis M.

En haut à droite, la pochette plastifiée dans laquelle se trouvent ses données et le travail à réaliser.

En bas, un exemple de note que prend Louis M. aux cours de ses recherches, lui permettant de rebondir directement sur un autre registre, sur une autre recherche.

La généalogie est donc un loisir qui peut se pratiquer de manière tout à fait artisanale, sans matériel superflu ou extravagant, comme le montrent les exemples de Marie C., Louis M. ou bien encore Richard N. (entretien n° 12).

Matériel de Richard N. (entretien n° 12) lors de ses recherches en association :



À gauche, une feuille de papier reprenant sa généalogie par quartier : la colonne de gauche, par exemple, répertorie l'ascendance de son ancêtre n° 5, en attestent les numéros Sosa devant les noms suivants (10 est le père de 5, 11 sa mère, 20 le père de 10, 21 la mère de 10, etc.).

À droite, le classeur qu'il apporte lors de ses recherches qui contient à la fois les feuilles de renseignements comme celle que nous venons de voir, mais aussi le programme des recherches à effectuer ou des petites notes aide-mémoire.

La pratique généalogique est un loisir simple qui peut être réalisé de manière naïve, intuitive, suivant les besoins et les envies de chacun. Une séance de recherche en archives se résume en une répétition de gestes : une demande de communication, la fouille plus ou moins approfondie du registre ou de la liasse obtenu

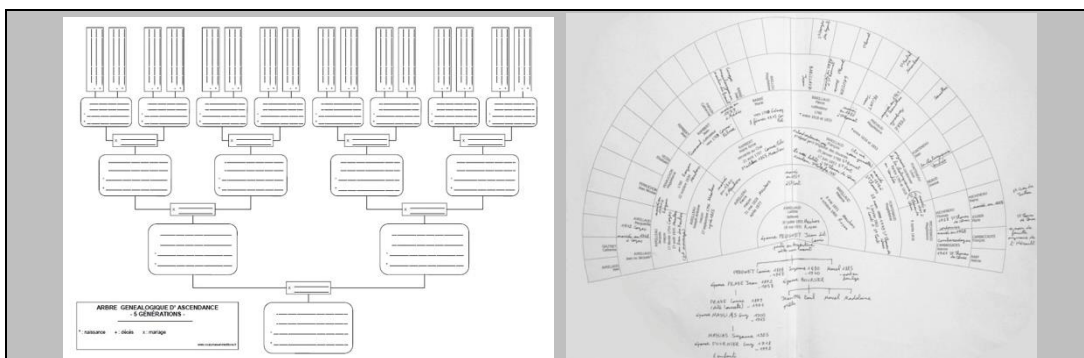
et une prise de notes. Nous l'avons vu, le recueil des renseignements peut se faire sur un cahier, mais il est très souvent réalisé sur des feuilles préimprimées, sous forme de tableau, dans lesquelles il ne reste plus qu'à intégrer les nouveaux renseignements. Les généalogistes sont très friands de ce type de documents, qu'ils élaborent généralement eux-mêmes, ne retenant ainsi que les données qu'ils considèrent comme importantes, résumant au mieux leurs ancêtres. Il est également possible d'en trouver des exemples dans les manuels de généalogie ou de se les procurer dans les boutiques des sites internet.

Exemples de feuilles de renseignements préimprimées :

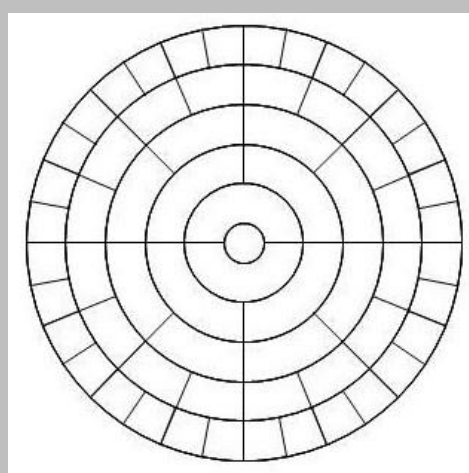
NOM : _____		NOM : _____		
Prénoms : _____		Prénoms : _____		
Né le : _____		Née le : _____		
À : _____		À : _____		
Fils de : _____		Fille de : _____		
et de : _____		et de : _____		
Mariés le : _____ à : _____				
Profession : _____		Profession : _____		
Domiciles : _____		Domiciles : _____		
Décédé le : _____		Décédée le : _____		
À : _____		À : _____		
Enterré à : _____		Enterrée à : _____		
Enfants		Dates et lieux de		Nom à P du con
Prénoms	Naissance	Décès	Marriage	

À gauche, les feuilles utilisées par Germain F. (entretien n° 16) qui fonctionnent par foyer : la colonne de gauche reprend l'identité de l'époux, celle de droite l'identité de l'épouse. En bas se situent les enfants du couple. Notons une particularité : au centre de la fiche se trouve un emplacement pour inscrire un texte libre, ce qui est assez rare.

À droite, les feuilles utilisées par Victor M. (entretien n° 15) ; il s'agit également d'un format portant sur le foyer, et non sur un individu comme c'est aussi parfois le cas. Cette fois-ci, l'époux est haut de la feuille et l'épouse en dessous. Les enfants sont répertoriés dans un tableau à la suite des parents.



À gauche, la version horizontale de l'arbre généalogique résumé permettant de prendre des notes, à droite, la version camembert utilisée par Hélène T. (entretien n° 6)



À gauche, le schéma récapitulatif de Richard N. (entretien n° 12) ; chaque case reprend un couple d'ascendant numéroté. À droite, une roue d'ascendance, comme celle qu'utilise Paul H. (entretien n° 1).

Il est à noter que chacun de ces imprimés, qu'il reprenne des renseignements ou un arbre, contient un emplacement réservé à la numérotation des ancêtres, souvent un rectangle, comme il est possible de l'apercevoir très nettement en haut de la feuille de renseignements personnalisée de Germain F., qui permet au généalogiste de classer ses aïeux et de ne pas se perdre dans cette profusion d'individus. La numérotation la plus utilisée est celle nommée Sosa-Stradonitz, plus communément appelée numérotation Sosa. Il s'agit d'un système de numérotation pour le repérage des ascendants d'un individu. Les règles sont simples et permettent de donner un numéro unique à chaque ancêtre présent dans la généalogie d'une personne. Les trois règles de la numérotation sont les suivantes : le personnage initial dont la généalogie est établie – le *de cuius* – porte le numéro 1, le père de

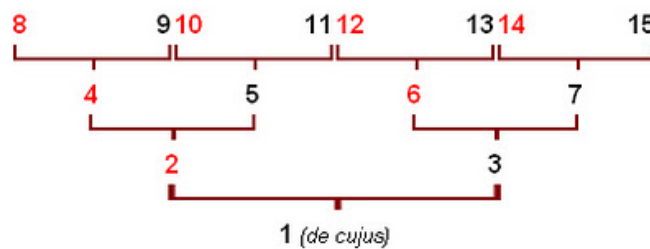
l'individu numéroté n porte le numéro $n \times 2$ – soit toujours un numéro pair – et la mère de l'individu numéroté n porte le numéro $(n \times 2) + 1$ – soit toujours un numéro impair —, comme l'explique Hélène T. (entretien n° 6) :

« Voilà, c'est les numéros de Sosa. Donc à chaque fois, les numéros doublent. Alors par exemple pour ma mère, son père c'est le 6 et sa mère c'est 6+1, c'est-à-dire 7. Vous voyez, c'est des numéros Sosa.

Oui je vois, pour vous y retrouver dans l'arbre c'est plus facile.

Oui, c'est indispensable pour s'y retrouver. C'est pour ça que quand on fait un fromage, vous voyez les gens sont marqués euh... là j'ai 96, 97, 98. Et la génération d'après, ça double d'enfourner à 193, 194 euh... il faut les classer quoi. (...) à chaque génération, on a de plus en plus de monde. C'est là... on appelle ça une propension géométrique », Hélène T. (entretien n° 6)

Ainsi, lorsqu'un individu réalise sa généalogie, il numérote de cette manière ses ascendants : il porte le numéro 1, son père a le numéro 2 ($=2 \times 1$), sa mère le numéro 3 ($=2 \times 1 + 1$), son grand-père paternel le numéro 4 ($=2 \times 2$), sa grand-mère paternelle le numéro 5 ($=2 \times 2 + 1$), son grand-père maternel le numéro 6 ($=3 \times 2$) et sa grand-mère maternelle le numéro 7 ($=3 \times 2 + 1$), selon le schéma suivant :



(source : http://www.geneprovence.com/2007_01_01_archive.html)

Une fois les données recueillies, reste le travail de reprise des notes, souvent évoqué par les généalogistes amateurs, réalisé au domicile après les recherches en archives. Ce « travail de moine », comme le nomme Paul H. (entretien n° 1), est décrit par les généalogistes comme étant à la fois chronophage et nécessaire. Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4) expliquent ainsi cette partie du travail en généalogie :

« Monsieur : Non, mais je vois Colette tous les soirs jusqu'à minuit...

Madame : Oh non, c'est fini maintenant. Pendant un temps euh... mais maintenant jusqu'à 7h, c'est tout. C'était trop hein. Alors maintenant le soir je regarde la télé

Monsieur : Avec ses papiers, ses actes de notaire, ses photos... jusqu'à minuit elle est là, tout en regardant la télé. Si, si, si.

Madame : Ah des fois oui, mais enfin... on ne peut pas regarder la télé et lire des actes euh...

Monsieur : Moi j'ai vu vers 10 h -10h30 elle est encore là, dans la tranquillité, elle lit.

Mais pendant un temps, ça n'était pas que les archives alors ? Vous passiez aussi plusieurs heures par jours pour...

Monsieur : Les archives ? Deux après-midi par semaine en principe, le mardi et le vendredi. Là on n'y va plus depuis deux mois.

Madame : Et quand on arrivait le soir, il fallait travailler...

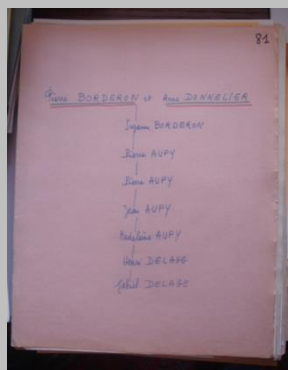
Monsieur : Oui, sortir les photos euh... les mettre sur le dossier. C'est du travail tous les soirs...

C'est presque un travail à plein temps.

Madame : Ah oui, oui... oh y' a des moments, la maison.... on s'en va, je ferme la porte, les lits ne sont pas faits... je m'en fiche (*rires*)."

Il s'agit, là encore de manière très intuitive, de reprendre les données recueillies dans la journée, de les étudier, les relire, vérifier leur cohérence, mais aussi de les intégrer officiellement à la généalogie en les classant parmi les autres données. Pour se faire, des généalogistes comme Gabriel D. (entretien n° 17) ou Victor M. (entretien n° 15) emploient des procédés utilisés par bon nombre de généalogistes : les sous-chemises détaillant des « morceaux » de généalogie – les quartiers – ou les classeurs regroupant les individus selon la numérotation Sosa.

Exemples de classement des données :



À gauche, le système de classement de Gabriel D. (entretien n° 17) : une sous-chemise par couple. En haut à droite de la sous-chemise le numéro Sosa du parent auquel se réfère le dossier, en dessous, les noms et prénoms des époux puis, ensuite, les différents enfants nés de cette union. Ces sous-chemises sont ensuite intégrées à des cartons classés par lignée.

À droite, un des meubles de rangement de Victor M. (entretien n° 15), dont les trois étagères du bas sont remplies de classeurs contenant une partie de ses recherches généalogiques.

Ces classements élaborés intuitivement par les généalogistes leur permettent à la fois de distinguer rapidement les données vérifiées des données à reprendre, de trouver sans trop avoir à chercher le quartier ou la lignée dans laquelle intégrer les nouvelles données, de pouvoir transporter un « morceau » de généalogie avec eux sur le terrain des recherches sans avoir à transporter l'intégralité des données. Chacun revendique sa méthode de classement comme étant celle, mise au point au fil des années, qui leur convient le mieux. L'expérience fait donc évoluer les méthodes d'archivage, reprenant tout de même la plupart du temps la numérotation Sosa comme point de départ puisqu'elle reste la plus simple à appliquer, à l'exception d'Augustin H. (entretien n° 23) qui explique :

« C'est ma méthode à moi. J'ai une classification qui n'est pas parmi les classifications officielles des livres, y' en a trois ou quatre qui sont préconisées.

Genre numérotation Sosa, etc.

C'est pas celle-là, j'en ai une à moi, qui marche bien, mais qui n'est pas standard. Ceci étant dit, c'est du manuel, mais avec des modes de classement de logique informatisée, à savoir qu'il y a des fichiers avec des... avec des liens entre les fichiers.

Ces des méthodes tirées de votre travail peut être ?

Moi, si vous voulez, moi je suis un scientifique de base, j'ai fait beaucoup (?), donc naturellement, mettre sur pied une classification... ça, c'est une chose que je sais faire. *(Rires)* Donc ça n'avait aucune raison de changer, c'était pensé. Donc ça n'a aucune raison de changer. »

Ce travail de reprises, de « mise au propre » des données est d'autant plus important pour les généalogistes qu'il permet à la fois de vérifier la véracité des informations et d'élaborer les séances suivantes de recherche — nous verrons un peu plus tard que cette « mise au propre » ou « mise en ordre » des recherches a également pour but de préparer leur transmission à la génération suivante —. Tous expriment l'importance de bien préparer les séances de recherche en archives. En effet, chacun décrit d'après sa propre expérience, la facilité avec laquelle il est possible de perdre une journée de travail aux archives lorsque l'on ne sait pas exactement ce que l'on cherche en y arrivant. La masse de documents disponibles, la diversité des lieux et la période couverte font qu'il est impossible de trouver un document sans savoir qui chercher, où et quand. Les généalogistes arrivent donc sur les lieux de recherches avec un plan de prospection :

« Concrètement, je viens en archives euh... avec un plan de recherche

Que vous préparez chez vous à l'avance ?

Qui est préparé chez moi, donc je sais exactement ce que je viens chercher. Je sais que je viens chercher euh... les descendances de Untel à tel endroit entre telles années ou... je sais exactement ce que je viens chercher. Bon, ça veut pas dire que c'est ce qu'on trouve. Le hasard aussi ramène d'autres choses euh... quand je rentre chez moi, je valide tout ce que j'ai trouvé, je m'assure que j'ai bien trouvé exactement tout ce que j'ai pointé, je mets à jour les fichiers dans lesquels je note ce que j'ai recherché et ce que j'ai trouvé. Ensuite, je prépare matériellement les documents, c'est-à-dire que je fais du découpage, du collage, etc. Ensuite, je trie ça euh... je fais un interclassent de dossiers avec tout ce que je possède chez moi, que j'ai pas su exploiter à une certaine époque parce que... parce que j'ai pas trouvé la logique. Alors, y' en a qui sont là depuis 30 ans, écrit des fois y' en a qui sortent au bout de 30 ans avec une information, je traite, c'est comme ça.", Augustin H. (entretien n° 23)

« Lorsque vous allez aux archives, vous préparez à l'avance ce que vous allez rechercher ? Ou alors est-ce que c'est comme ça, au gré des découvertes ?

Alors si je veux chercher oui pour moi, j'essaie quand même de voir, de cibler ce que je veux chercher. Je vais pas trop... on peut pas aller trop à l'aventure. Il faut quand même savoir quel registre on veut consulter. Alors les cotes je les ai pas, je les retrouve aux archives. Mais si je veux consulter l'État civil ben, je note « c'est l'État civil de telle commune », euh... « c'est les registres paroissiaux de telle paroisse ». (...)

Donc avant vous vous faites un petit plan de travail.

Voilà. Je note ce que je veux rechercher », Jeanne P. (entretien n° 18)

Chez les généalogistes qui recherchent leurs ancêtres de manière traditionnelle, tout est question d'adaptation et d'appropriation. Leurs méthodes de recherches et traitement des données sont issues d'une sorte de « bricolage généalogique », résultant de techniques empruntées à d'autres, de conseils repérés dans les publications spécialisées – manuels ou articles —, d'ajustements successifs jusqu'à obtention d'une méthodologie sur mesure, correspondant à la fois à leurs besoins, leurs capacités et leurs attentes. L'exemple de Jeanne P. (entretien n° 18) illustre parfaitement cet état d'esprit lorsqu'elle explique :

« D'abord, je me suis constitué une façon de travailler à moi, moi je me suis fait des fiches. J'ai pas copié sur quelque chose, je me suis fait mes fiches.

Avec les renseignements qui vous intéressaient vraiment.

Voilà. J'ai fait... bon ben j'ai un cahier avec l'ordre alphabétique parce que quand on me parle de quelqu'un je regarde tout de suite si je l'ai, à quelle époque, tout ça. Euh... j'ai fait des arbres aussi, mais papier. À l'époque j'avais pas d'ordinateur. J'en ai un maintenant, je n'ai même pas mis ma généalogie dedans, si ce n'est en texte quoi, en fichier texte quoi. J'ai pas de logiciel. Et puis euh... pff... j'ai des cahiers. Par contre ce que je relève je le mets sur des cahiers parce que des feuilles volantes euh... et j'y reviens parce que quand je suis dans un registre je copie tout ce que je peux, même si ça me concerna pas trop, mais si ça concerne un nom qui m'intéresse, et j'ai pu par la suite, en retrouvant, revenir sur ce que j'avais déjà noté et faire des liens.

D'accord. Ça vous permet une fois chez vous de revenir dessus plus facilement.

Voilà. Donc tout ça, ce sont des cahiers que j'ai. Alors, j'en ai euh... un du côté de mon mari, enfin un... plusieurs maintenant. Mais ils sont séparés quoi. C'est ce que je voulais dire. »

Ce besoin de travailler avec des outils adaptés, d'aller vers un résultat unique, conforme à celui qui l'obtient, est sans doute une des raisons qui font que les généalogistes utilisant un matériel traditionnel ont du mal à passer à un matériel plus moderne, notamment les logiciels de généalogie, comme si ces derniers étaient trop rigides, trop cloisonnant pour eux, ne leur permettant pas de s'exprimer dans leur pratique comme ils le désirent. Voilà pourquoi une majorité de généalogistes allient aujourd'hui à la fois modernité et tradition dans leur méthodologie de recherche, profitant des bénéfices offerts par les outils modernes tout en conservant l'adaptabilité des techniques plus traditionnelles.

Quand l'informatique réinvente la généalogie.

Nous l'avons vu, l'arrivée de l'informatique — puis d'internet — dans les foyers a pris une part importante dans la seconde vague de démocratisation de la généalogie des années 1990-1995. Ce développement des nouvelles technologies s'est accompagné de créations et mises sur le marché d'outils inédits, adaptés à l'informatisation des données généalogiques. C'est ainsi que de nombreux généalogistes se sont progressivement équipés, dans le but unique de s'adapter à la modernisation des recherches, à l'image de Valentine D. (entretien n° 21) ou Pierre C. (entretien n° 4).

Ce nouvel appareillage s'est généralement mis en place en trois phases successives, suivant la démocratisation des produits sur le marché. Dans un premier temps, les généalogistes se sont équipés de tout ce qui permet l'informatisation de leurs données : ordinateur, imprimante, scanner et logiciel. Dans un deuxième temps, ils ont succombé à l'attrait d'internet et, dernièrement, ils se sont mis à la photographie numérique.

Aujourd'hui, ces divers outils forment le matériel de base d'une grande majorité des généalogistes, surtout pour ceux ayant débuté leurs recherches après 1990-1995, si bien que l'environnement de recherche des généalogistes s'est parfois radicalement transformé des dernières années, en atteste l'exemple de Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4), qui partagent le même toit, la même passion, mais pas les mêmes techniques de travail.

Exemples d'environnements généalogiques :



À gauche, Marie C. (entretien n° 3) et son univers généalogique très traditionnel. À droite, celui de son époux Pierre C. (entretien n° 4), qui s'est équipé en informatique pour effectuer ses recherches généalogiques

L'arrivée de l'informatique dans les foyers a considérablement fait évoluer la manière de pratiquer la généalogie pour certains. En effet, dorénavant, les généalogistes peuvent à domicile informatiser leurs données, numériser des documents pour les intégrer à une généalogie virtuelle, imprimer des arbres, fiches ou textes rédigés à partir de leurs renseignements, échanger, importer, exporter leurs recherches, ceci étant d'autant plus simple depuis l'arrivée des logiciels de

généalogie facilitant les manipulations de données, synthétisant les renseignements à garder.

Il existe deux logiciels de généalogie dominant le marché actuellement : Heredis et Geneatique. Chacun a ses adeptes, ses experts et surtout, chacun a un avis sur la question :

« Heredis, je crois que c'est pas le meilleur. Je l'ai eu à un moment donné et j'ai fini par l'enlever.

Je trouve que ça n'est vraiment pas pratique de naviguer à l'intérieur.

Ouais, mais c'est Geneatique le plus à même aujourd'hui », Charles R. (entretien n° 2)

« Moi j'ai Généatique. C'est le, le plus utilisé. Disons, y' en a une dizaine en gros. Les deux meilleurs c'est Généatique et Hérédis. Euh... Généatique a un suivi euh... un service après-vente euh... on peut leur téléphoner donc euh... c'est le, c'est celui qui est le plus vendu en France. (...) il est assez cher hein. Il est dans les mille francs, mais c'est lui et Hérédis qui sont les mieux. Alors moi j'aime mieux Généatique parce que (...) lorsqu'on saisit des données on a l'arbre qui figure sur l'écran », Denis V. (entretien n° 10)

« J'ai un logiciel qui s'appelle Nimegue où j'ai dix-huit ou dix-neuf mille actes dessus, je peux vous montrer. J'ai beaucoup de choses dessus moi, c'est tout sur mon ordinateur. (...) on a un logiciel de généalogie qui s'appelle Geneatique.

On m'a beaucoup parlé de ce logiciel oui. Moi j'ai essayé Heredis, mais je ne le trouve pas tellement pratique.

Oui Heredis je l'ai eu, mais c'est pas ça. Moi j'ai Geneatique là et c'est mieux. C'est mieux. J'ai pas le dernier modèle Geneatique là. J'ai le 2004. Ils ont sorti le 2006 là, mais bon, ça n'apporte pas grand-chose.

Donc alors vous vous êtes équipés en informatique exprès pour la généalogie ou alors est-ce que vous aviez commencé à vous équiper un peu avant ?

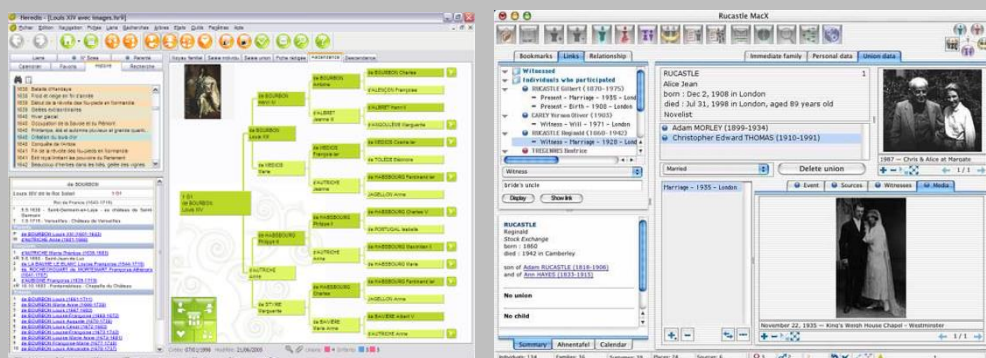
Non... pour la généalogie.

Alors, vous êtes de véritables mordus...

Pour la généalogie nous on a acheté l'ordinateur... », Pierre C. (entretien n° 4)

Le choix du logiciel de généalogie tient une place importante pour certains généalogistes puisqu'il devient rapidement l'outil indispensable qui permet d'informatiser les données rapidement, d'éditer automatiquement des listings et des fiches personnalisées, ou bien encore d'imprimer des arbres — partiels ou entiers —, les versions dites professionnelles de ces logiciels donnant la possibilité d'entrer un nombre illimité d'ancêtres.

Les logiciels de généalogie : les exemples d'Heredis et de Geneatique



En haut, Heredis (sources : <http://heredis.en.softonic.com/mac> et <http://www.geneanauts.typepad.fr/geneadeb/dbat/>).

En bas, Geneatique (source : <http://g-n-atique.softonic.fr/screenshots>).



Les logiciels sont généralement utilisés par les généalogistes comme de véritables outils d'aide à la recherche, en ce sens qu'ils permettent d'établir de manière systématique et simplifiée toutes les fiches - individuelles, par couples, ou d'arbre - élaborées manuellement par les généalogistes plus traditionnels dans leur approche. Ainsi, Nicole E. (entretien n° 20) explique :

« C'est vous qui avez créé ces fiches ? Ou c'est le logiciel

Oui, c'est Heredis, c'est le logiciel, mais là aussi, si vous voulez, j'ai choisi Heredis par rapport à d'autres logiciels, parce qu'il y en a beaucoup, parce que je faisais mes fiches comme ça. Je m'étais toujours le mari et la femme et puis tous les renseignements que j'avais. Donc, si vous voulez, j'ai...

Ça correspondait bien à votre façon de rechercher.

Oui. Oui, oui, oui »

De même, Hélène T. (entretien n° 6) et Jules A. (entretien n° 9) préparent leurs documents de terrain grâce à leur logiciel ; ils élaborent alors les listings et diagrammes leur permettant d'effectuer une recherche efficace, comme l'explique Hélène T. :

« *Et le camembert alors ça vous donne un repère plus visuel.*

Voilà, tout à fait. Et même, mon ordinateur il est génial, parce que vous voyez par famille euh... là c'est la famille de mon... des T. Là c'est la famille de l'épouse de ceux-là. Ben j'ai euh... quatre branches quoi.

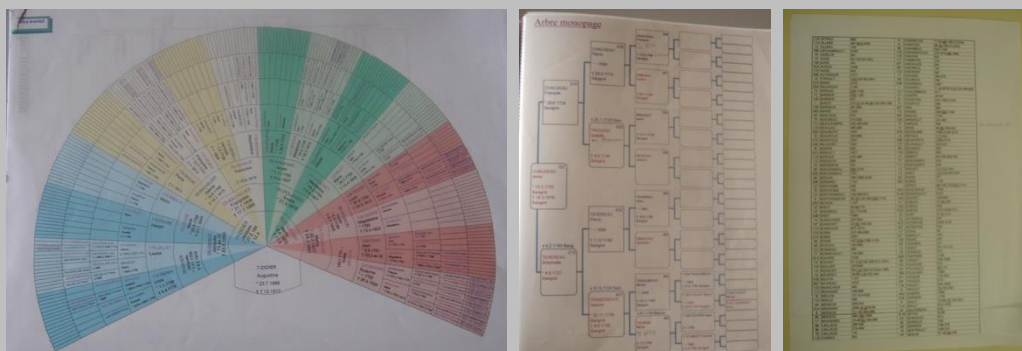
Oui, une couleur par branche et en plus des différents tons à l'intérieur même de la branche selon si c'est le père ou la mère.

Oui vous voyez, c'est plus facile. Si par exemple je sais que c'est en remontant de tel côté la lignée du nom par exemple, pourtant je recherche tout de suite ici quoi.

Et je suppose que c'est un logiciel qui vous fait tout ça.

Oui, j'ai Heredis »

Exemples d'utilisations des logiciels de généalogie :



À gauche et au milieu, les diagrammes utilisés par Hélène T. (entretien n° 6), obtenus grâce à son logiciel. À droite, un exemple de listing utilisé par Jules A. (entretien n° 9) répertoriant ses ancêtres traités grâce à son logiciel.

Les logiciels sont un moyen pour les généalogistes de se simplifier les recherches : ils mettent à jour automatiquement la généalogie chaque fois que de nouvelles données sont entrées, réalisent les conversions de dates lorsqu'elles sont nécessaires, calculent l'âge des individus, signalent les incohérences et les doublons, mettent en avant les doubles liens de parenté. Et enfin, fonctionnalité non négligeable depuis l'apparition d'internet, ils permettent d'importer et d'exporter

les bases de données en un clic ; autrement dit, ils facilitent les échanges de renseignements, voire de généalogies complètes.

Depuis quelques années, toutes ces options offertes par les logiciels sont proposées par les sites internet qui donnent ainsi la possibilité aux généalogistes de traiter leurs données en ligne. Si bon nombre de généalogistes n'envisagent cette éventualité que comme un à côté de leur pratique, autrement dit comme une manière de faire profiter aux autres de leurs propres recherches, elle est rarement utilisée comme seule manière de traiter les données, à l'exception de Diane K. (entretien n° 27) qui explique :

« on va maintenant sur le site Internet qui s'appelle New Family Search parce que là, on met tout en ligne (...) alors que ça, c'était juste un logiciel pour chaque personne. (...) pour moi, c'est le site miracle qui... qui vous aide à faire plein de choses. (...) tout le monde peut y aller. Donc euh... ça, c'est très nouveau. Avant, c'était uniquement pour les membres »

Plus généralement, les généalogistes apprécient les logiciels et arbres en ligne, mais gardent tout de même une petite appréhension de ce côté-là, à l'image de Béatrice U. (entretien n° 24) qui a peur que « logiciel éclate » ou de Charles R. (entretien n° 2) :

« Monsieur : Bon moi je suis sur internet, c'est déjà autre chose. Charles R. n'y est pas. Bon alors il a peur, il a peur. Voyez j'avais emmené ma clé USB pour vous montrer et il m'a dit « non, non, non il faut pas, non, non, non ».

Madame : Ah il est prudent.

Monsieur : Il ne veut pas, il ne veut pas. Il a peur que je lui transmette un virus avec ma clé USB. Rendez-vous compte ! On est... bon.

C'est-à-dire que c'est que quand on n'a pas l'habitude euh...

Monsieur : Il ne veut pas », Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4)

Dernière étape dans la modernisation du matériel utilisé par les généalogistes : l'appareil photo numérique, qui remplace les photocopies autrefois autorisées en archives, mais onéreuses, aujourd'hui interdites. Ces appareils, très rapidement adoptés par les généalogistes, sont l'outil qui apporte la preuve, qui tend de manière tangible la recherche généalogique vers la rigueur scientifique que ces

amateurs cherchent à se donner. Les plus raisonnables d'entre eux prennent une photographie de l'acte trouvé justifiant la présence d'un individu dans la lignée :

« Si j'ai un acte notarié qui m'intéresse, je prends une photo. (...) *Ça vous permet de travailler chez vous comme ça après, c'est ça ?*
Ben je le déchiffre comme ça plus facilement, enfin s'il y a des détails qui m'intéressent »,
Béatrice U. (entretien n° 24)

Les plus inconditionnels photographient tout ce qu'ils trouvent sans distinction, voire des registres entiers :

« Monsieur : J'ai à peu près quatre mille photos d'actes sur mon ordinateur là. Je les sors sur CD euh... quand j'en ai trois ou quatre cents je les mets sur un CD, mais elles sont quand même sur mon ordinateur (...) on arrive à faire... bon faut un bon appareil photo aussi. Moi j'ai un petit Kodak, un appareil euh... il nous arrive dans l'après-midi aux archives de prendre euh... quatre-vingts, cent photos dans l'après-midi hein. Ah oui... ben un acte fait déjà trois ou quatre photos hein.

Madame : Ces actes c'est pas toujours des actes qui vous concernent des fois. Vous voyez le patronyme euh... vous dites « je le prends quand même » en cas.

Monsieur : On le prend quand même et on l'élimine ensuite.

Madame : Et puis après petit à petit ben je dis « tiens j'ai pris ça... c'était chez moi ».

Monsieur : En revoyant des photos d'actes qui ont été prises y'a trois ou quatre ans « ah ! J'avais pas fait attention, je retrouve ça, ça et ça » et hop on retrouve comme ça... », Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4)

« je vais aux AD de Charente une fois par an, et collecte une flopé d'actes que je transcris tout au long de l'année. J'ai du relever 300 à 400 actes cette année (...) je devais avoir plus de 400 actes de ma dernière collecte », Fabrice B. (entretien n° 11)

Les actes sont alors manipulables à volonté et à domicile ce qui facilite la lecture et le traitement des données, comme l'expliquent Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4) :

« Monsieur : j'ai deux logiciels où je mets mes photos. Y'en a un qui est pas mal, un dernier. Je sais pas si vous le connaissez. Un dernier logiciel, je vais vous le montrer. Il est gratuit et moi je le trouve merveilleux parce que ça permet de modifier les photos, de les éclaircir, de faire ce qu'on veut, de les couper, on peut les envoyer par email

Madame : Comme les actes que tu m'as faits là ?

Monsieur : Picasa oui, c'est avec ça.

Madame : Ça change... quand vous sortez des...

Monsieur : Vous voyez les photos là des archives, ça, c'est des photos prises aux archives... qui sont photographiées et ensuite imprimées. Regardez ça c'est un acte de 1720, un acte notarié euh... notarial. Un acte de notaire. Parce que les BMS...

Madame : Là voilà, c'est ce qu'il me prenait avant vous voyez ? C'est... c'est plus clair.

Monsieur : Avant oui sur l'autre logiciel... vous voyez là je peux éclaircir. Bon... économie d'encre. J'ai une laser euh... une imprimante laser euh... noir et blanc bien sûr, mais économie d'encre »

De même, la prise de photos numériques permet à Fabrice B. (entretien n° 11) de ne se déplacer dans les archives éloignées de chez lui qu'une fois par an et de se retrouver avec assez d'actes pour travailler le reste de l'année :

« Sur mon site, il y a 960 actes or j'ai commencé le site il y a quatre ans, cela fait presque un acte par jour. J'ai passé beaucoup de WE à 'traduire' des actes et après les entraînements en semaine, je relève des actes tard le soir (...) J'ai peut-être passé la moitié de mes WE cette année à faire des relevés et comme j'étais en déplacement professionnel le premier semestre, je relevais des actes tous les soirs sur mon portable. Je n'ai pas quantifié les heures, mais sur certaines semaines, cela devait dépasser les 30h »

Enfin, les appareils numériques n'ont pas seulement pour fonction, pour les généalogistes, de prendre en photo des actes en archives ; ils servent également à enrichir la généalogie de photographies de l'environnement des ancêtres. Ainsi, Nicole E. (entretien n° 20) accompagne ses données d'images de cimetières, églises, maisons, place de village, etc. qu'elle prend chaque fois qu'elle explore les terres de ses ancêtres.

Les différents matériels utilisés par les généalogistes ont donc cette particularité d'être tout à fait adaptés à eux. En effet, chaque généalogiste s'approprie les méthodes et outils mis à disposition dans les écrits, associations ou sur les sites internet pour élaborer sa propre méthodologie de recherche et sa palette personnelle d'accessoires, fonction de ce qu'il veut trouver, mettre en avant, prouver.

Aucune obligation dans la pratique généalogique : chacun trouve sa place entre tradition et modernité, à son rythme, selon ses besoins, capacités et goûts personnels.

Les choix sont justifiés, répondent à une logique et sont suffisamment efficaces pour celui qui les fait, ce qui rend la pratique de la généalogie accessible à tous.

7.3.1.2. La nature du travail généalogique.

La population des généalogistes se divise une fois de plus autour d'une partie de sa définition : la nature du travail exécuté. En effet, lorsque l'on s'intéresse à cet aspect de la recherche généalogique, rapidement on s'aperçoit que la population se scinde autour de la qualité des recherches : d'un côté les « quantitatifs », de l'autre les « qualitatifs ».

Dans le premier clan se trouvent les généalogistes collectionneurs qui privilégient le nombre d'ancêtres à la diversité des informations, ceux qui pensent qu'une recherche généalogique a une fin, dans le second ceux qui préfèrent les détails à la quantité et qui pensent que leur recherche ne se terminera jamais.

Une fois de plus, la frontière entre ces deux états est perméable ; rien n'empêche un généalogiste quantitatif de changer sa vision de la généalogie en se mettant à approfondir la biographie de ses ancêtres. C'est d'ailleurs ce qui arrive généralement lorsque les actes d'État civil viennent à manquer, que l'ascendance stagne et que les généalogistes n'ont cependant pas envie de stopper les recherches.

La recherche quantitative :

Le développement d'internet facilite les recherches et les échanges, les associations tiennent à disposition quantité d'actes dépouillés, les politiques successives des archives ont permis en quelques années de démultiplier les communications. Ces trois états de fait ont modifié en profondeur les manières de pratiquer la généalogie, nous l'avons vu, mais aussi de l'envisager puisque aujourd'hui la première grande étape de la recherche qui consiste à dessiner le canevas de la lignée par les actes d'État civil se trouve réduite à une période de quelques mois alors qu'elle prenait auparavant plusieurs années à elle seule.

Le goût de l'effort pour trouver un acte d'État civil s'en trouve alors diminué. En effet, plus besoin de faire des kilomètres pour se rendre en mairie, plus besoin de planifier ses journées pour réussir à se frayer un chemin aux archives et sélectionner les cinq registres auxquels on peut prétendre, plus besoin même de se déplacer. En une journée, de chez soi, plusieurs générations peuvent être remontées. À l'ère de la consommation de masse, les ancêtres sont devenus des consommables comme les autres : on les achète, télécharge, utilise, échange, partage comme on le fait de la musique ou des films.

Cette nouvelle donne permet donc de rentabiliser le temps de recherche, d'être efficace, rapide, comme en atteste la pratique généalogique de Pierre C. (entretien n° 4) :

« j'ai dix-huit ou dix-neuf mille actes dessus, je peux vous montrer. J'ai beaucoup de choses dessus moi, c'est tout sur mon ordinateur. C'est aussi sur des CD hein. J'ai à peu près quatre mille photos d'actes sur mon ordinateur là (...) il nous arrive dans l'après-midi aux archives de prendre euh... quatre-vingts, cent photos (...) ça fait quand même un échange de... moi je reçois plus de cent messages pas jour (...) je lui ai bien trouvé quatre à cinq cents actes à cette cousine (...) C'était les... c'est tombé sur les naissances protestantes de La Rochefoucauld de 1606 si je me souviens bien à 1669 ou 1670. Tous les protestants de La Rochefoucauld. Je suis tombé là-dessus. J'ai pris soixante-quinze photos dans l'après-midi »

La généalogie est pour lui une affaire de quantité, qu'il évoque ses ancêtres, les échanges avec les autres généalogistes ou les photos qu'il prend. C'est sans doute pour cela qu'il apprécie les relevés systématiques des associations et les forums d'échange des sites internet. Jamais il n'évoque de détails sur ses ancêtres ; les précisions généalogiques qu'il relate sont celles que sa femme a trouvées à propos de sa lignée. Il ne détient aucune preuve matérielle de ce qu'il avance ; elles sont toutes virtuelles, que ce soit sur son ordinateur, sur les cartes mémoire de son appareil photo numérique ou sur des CD-ROM, dématérialisées pour faciliter les échanges diligents et abondants.

De la même manière, Diane K. (entretien n° 27) ne s'intéresse qu'à l'État civil de ses ancêtres puisque « dans l'église on remonte le plus possible dans la ligne directe (...) en général, on essaye d'avoir son nom, ses prénoms (...) complets, (...)

si c'est un homme ou une femme, donc la date de naissance, le lieu (...) le décès aussi... pareil, le lieu (...) Et puis, en général, le mariage aussi ». Peu importe la diversité des renseignements qu'elle pourrait trouver, elle ne cherche qu'à découvrir et lister ses ancêtres afin de pouvoir les proposer pour le baptême mormon. Alors que « l'idéal (...), dans l'église, c'est de faire une histoire familiale (...) d'en faire une œuvre (...) où on écrit tous que l'on sait sur sa famille », Diane K. préfère se contenter de découvrir de nouveaux ancêtres. Elle aime que la généalogie soit pratique, rapide, efficace :

« Les autres généalogistes sont souvent nostalgiques du format papier. C'est quelque chose qui vous manque aussi ?

Non... non. Moi je suis pas euh... bon, je trouve que c'est super internet parce que je suis pas très très... comment dire... ordonnée et finalement ça demande quand même beaucoup de... enfin de... classement quand on fait ça avec un... comment dire... avec un classeur. Et puis il faut être... alors, j'ai pris un cours de généalogie quand même quand j'étais aux États-Unis, parce que j'ai fait mes études à Brigham Young University, et là-bas j'ai fait un cours de généalogie. Et à l'époque, donc c'était y' a... 15 ans en arrière euh... donc à l'époque c'était sur papier et c'était... ils nous faisaient faire... alors oui, effectivement, des dossiers euh... c'est-à-dire dès qu'on avait fait... dès qu'on avait trouvé un ancêtre euh... on avait écrit à la mairie, on avait son acte, il fallait faire une fiche spéciale, il fallait noter les sources où on l'avait trouvé, à quelle date. Ah... c'était euh... pour moi c'était...

Un peu trop contraignant ?

Pour moi, oui. Bon je trouvais ça très bien hein, j'admirais les membres de l'Église qui le faisaient comme ça euh... carré et tout, mais moi personnellement j'avais du mal. Donc pour moi la... l'outil informatique je le trouve bien. Voilà »

La pratique quantitative de la généalogie relève plus alors de la collection d'ancêtres, que du récit de vie ou de la reconstitution de trajectoire. Cette image du généalogiste collectionneur est souvent reprise dans les discours ; Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) parle de généalogistes qui « se laissent prendre au jeu », qui cherchent « le 128e ancêtre qui leur manque, ils sont prêts à tout pour l'avoir, c'est comme tout collectionneur ». De même, Alain T. (entretien n°14) explique que « La généalogie, y' a des échanges d'ancêtres. C'est une collection » et Paul H. (entretien n° 1) dit :

« y'a un côté collectionneur, je pense. On collectionne les ancêtres comme d'autres collectionnent les timbres euh... je sais pas moi, les boîtes de fromage. Et puis quand vous vous écartez des ancêtres ensuite ça dérive. On cherche les cousins, des liens avec d'autres personnes »

Les généalogistes quantitatifs se contentent donc de données réduites concernant leurs ancêtres et s'en satisfont tout à fait, à l'inverse des généalogistes qualitatifs qui préfèrent s'attarder sur leurs ancêtres avant d'en découvrir de nouveau.

La recherche qualitative :

À l'opposé des généalogistes collectionneurs, qui évoquent davantage la généalogie en des termes proches des rendement, productivité et autre efficacité, se trouvent des généalogistes qui signifient leurs ancêtres en des termes plus proches du ressenti, connotés sentimentalement. Il est alors question de vieux papiers, de paraphes, de plaisir de découvrir, d'émotions :

« Oh ben je sais pas. En tout cas pour moi la découverte des archives ça a été un bonheur, voir tout ce qu'on y trouvait, voir tout ce qu'il y a dedans. Et se plonger là-dedans... voilà. Voir toutes ces choses anciennes », Françoise S. (entretien n° 19)

« j'ai l'impression que l'écrit vous rapproche de vos ancêtres

C'est paradoxalement aussi l'un des seuls liens matériels qui nous relie à eux. J'ai plaisir à consulter des vieux papiers à moitié rongés par des souris,... cela matérialise un peu le lien, mais aussi la distance qui nous sépare. Évidemment, c'est le support de l'écriture, mais l'écriture traduit aussi une certaine forme de construction de la pensée (...) J'apprécie aussi ces tournures de phrase, c'est pour cela que je traduis les textes. Le style des actes est aussi très cinématographique

Comment ça ?

Dans les inventaires, on remarque 'Sommes entrés dans une chambre, y avons trouvé un coffre, duquel nous avons fait faire ouverture'. J'ai l'impression de visiter la maison en même temps que le rédacteur.

Ah d'accord...

De même, dans un procès-verbal de 1650, j'ai vu une scène de dispute racontée par plusieurs témoins, c'est assez cocasse à imaginer. Dans un testament de 1627, j'ai trouvé une personne assassinée par son frère, il demandait à ce qu'il n'y ait pas poursuite contre lui, car c'était un accident. On trouve de tout. Cela fait parfois malheureusement rubrique des chiens écrasés, on ne connaîtra pas la réelle nature de nos ancêtres. Mais, je trouve magique de retrouver ce genre de témoignage 350 ans après », Fabrice B. (entretien n° 11)

« Moi j'adore euh... j'adore prendre les signatures. Ah les signatures c'est... quand ils savaient signer », Marie C. (entretien n° 4)

De même, Charles R. (entretien n° 2) apprécie les paraphes qu'il nomme « barrières de jardin » et Nicole E. (entretien n° 20) les cartes postales anciennes sur lesquelles elle aperçoit sa grand-mère en coiffe traditionnelle. Les généalogistes s'attardant sur ces détails sont souvent très nostalgiques du passé, s'émerveillent de

pouvoir toucher des papiers ayant été touchés par leurs parents avant eux, regrettent à l'instar de Charles R. de devoir porter des gants pour consulter certains actes, le contact n'étant pas le même.

Le but de la généalogie, dans ce cas, est alors tout autre ; il s'agit avant tout de retracer l'histoire de vie des ancêtres avec le plus de détails possible, de toucher du doigt le quotidien de parents oubliés, de « savoir quel était leur style de vie, s'ils étaient heureux, s'ils étaient malheureux » (Charles R., entretien n°2), de « replacer les personnes que l'on trouve dans leur contexte (...) comment ils ont un petit peu vécu » (Alain T., entretien n°14), découvrir dans les documents d'archives « une tranche de vie », de « voir se dérouler le film de ses ancêtres » (Victor M., entretien n°15). Ce qui plait alors, ça n'est pas d'être cousin avec une personne célèbre ou un aristocrate, c'est de comprendre comment vivait un ancêtre, entrevoir la petite histoire, essayer de la relier à la grande :

« Justement, est-ce que vous pensez que le généalogiste est une sorte d'historien ?

Il ne l'est pas nécessairement, il est comme un chroniqueur, au sens authentique des choses. C'est un chroniqueur, y a des petits bouts d'histoire euh... des petits bouts d'histoire locale euh... c'est pas des gros trucs si vous voulez, le généalogiste il a des petits bouts d'histoire locale. Euh... donc, il aperçoit des petits bouts d'histoire. Et puis à travers les actes, il aperçoit des événements qui se passent, quelquefois. Il a pas l'Histoire. Il a euh... des petits morceaux. », Augustin H. (entretien n° 23)

« Je pense m'intéresser d'une part maintenant à l'histoire plus proche, car c'est celui qui a le plus d'influence sur notre vie présente, d'autre part continuer à m'intéresser à l'histoire ancienne, l'archéologie, l'architecture de la Charente, car j'y ai pris goût », Fabrice B. (entretien n° 11)

Mais lorsque l'on interroge les généalogistes pour savoir s'ils ont l'impression de faire de l'histoire en faisant de la généalogie, ils répondent tous, unanimes, que c'est différent. Ils ne savent pas véritablement expliquer ce qui sépare leurs travaux de ceux d'un historien, mais leur déférence envers cette science les empêche d'envisager la comparaison. Ainsi, Françoise S. (entretien n° 19) qui a pourtant publié huit ouvrages d'histoire locale explique très modestement :

« Et vous vous sentez historienne quand vous faites ces recherches ?

Oh je sais pas. Les gens m'ont déjà dit comme ça, ils m'ont traitée d'historienne... moi je dis, je pense que je suis plutôt une femme qui aime l'histoire. Historienne je sais pas, c'est

peut-être quelque chose de plus fouillé, de plus élaboré euh... je sais pas. Mais enfin, ça peut être une sorte d'histoire aussi. Je sais pas »

Frédéric O. (entretien n° 30) raconte également ce rapport distancié à l'histoire :

« C'est une histoire c'est sûr... mais c'est peut-être plus limité. C'est l'histoire familiale donc le contexte est plus... petit. C'est pas l'histoire générale bien sûr. Mais c'est quand même le reflet d'une partie de la population malgré tout. Mais je me considère pas comme historien. Je vois pas l'Histoire comme l'histoire des familles. Je le vois plus comme les grands événements de la France euh... là, c'est l'histoire locale. Oui, la généalogie c'est plutôt ça. Je ne veux pas me mettre à la hauteur des grands historiens. »

La recherche qualitative, c'est aussi l'idée de prendre son temps en généalogie, prendre le temps de réaliser de bonnes recherches pour pouvoir apprécier ce que l'on trouve :

« Je vais pas vite et quand je cherche sur un individu euh... je cherche sur certaines personnes effectivement à avoir plus d'informations que ce qu'il y a dans l'État civil. Donc le je ne cherche pas à aller loin dans une branche, tant que j'ai pas (notifié ?) d'autres. (...) Alors, c'est pour ça qu'à la question stupide qu'on me pose tout le temps 'ah... tu es remonté jusqu'à où ?' (*rires*) (...) Je leur réponds que c'est très variable il y a des branches où je suis pas loin du tout. Y'en a d'autres où je suis un peu plus loin », Augustin H. (entretien n° 23)

« Ce que j'aime bien, c'est quand ça se complique un peu.
C'est-à-dire ? Expliquez-moi...
Ben quand on n'est pas trop euh... quand on n'a pas de... quand on les retrouve pas... (...) je trouve que ça ressemble un peu à une enquête policière la généalogie », Jeanne P. (entretien n° 18)

« C'est sûr que moi je préférerais les trouver moi-même hein. Mais bon y'a les registres euh... c'est pour ça que j'ai plaisir à chercher, même si c'est pas pour moi. La recherche... c'est plus rigolo de, de chercher... la généalogie du tout cuit, c'est moins... », Frédéric O. (entretien n° 30)

Et enfin, c'est aussi l'envie de trouver un ancêtre extraordinaire, au sens premier du terme, non pas pour en tirer fierté, mais pour le fait que se trouver un ancêtre qui sort du lot permet d'espérer pourvoir trouver plus d'information sur la personne, quitte à ce que ce soit un bagnard. En effet, il est plus courant de trouver des textes relatant la vie d'un duc que le quotidien d'un métayer.

« je fais partie des familles de France, des grandes familles, parce que j'ai eu la chance de trouver des branches nobles et ça m'a fait remonter beaucoup... très, très loin. Et c'est tout à fait étonnant, euh... je vois l'histoire de France d'un autre œil.

Oui parce que du coup, ça vous intéresse de près.

Oui, c'est tout à fait... c'est impensable.

Et ça rend plus intéressante la généalogie ?

Euh... non, mais j'étais contente euh... de mes ancêtres paysans laboureurs aussi bien. Quand je retrouve quelque chose sur eux, je suis aussi heureuse. Peut-être même plus parce que c'est plus difficile (...) la famille Borgia, ce sont mes ancêtres aussi... alors là, c'est le choc. J'étais tellement choquée quand j'ai vu ça, j'ai fermé mon ordinateur, je suis allée me coucher en me disant « tu as fait une grosse bêtise, c'est impossible ». Et le lendemain, j'y dis « aller, je vais quand même regarder », j'ai revérifié toutes les sources, etc. bon, il fallait que j'admette. Y' a des choses qui sont... (*rires*) qui sont surprenantes.

Ça vous a bouleversé quand même cette grande découverte...

Oh ben ça, ça m'a... ça m'a vraiment choquée. Je ne m'attendais pas à ça hein. Ben oui, parce que quand on descend d'une petite famille noble à côté de Montmorillon, on ne s'attend pas à retrouver ça. Mais bon... », Beatrice U. (entretien n° 24)

« À la limite, ça ne me dérangerait pas d'avoir dans ma famille Landru sur lequel y' a des tartines qui ont été dites plutôt que un M. Séraphin dont je ne sais absolument rien. (...) ça, c'est enrichissant pour la connaissance de la famille », Victor M. (entretien n° 15)

L'important, pour le généalogiste qualitatif, c'est de découvrir, savoir, comprendre. Voilà pourquoi il ne se lasse jamais de chercher ou de raconter ses anecdotes. Ce qui l'intéresse, c'est de découvrir des métiers anciens, un nouveau vocabulaire, à l'image de Charles R. (entretien n° 2) qui explique patiemment ce qu'est un « réméré » ou une « fuie » ou de Denis V. (entretien n° 9) qui raconte comment il a (re)découvert le patois charentais (« pourdo », « ajasse ») à travers les actes. La généalogie devient alors une manière de comprendre un mode de vie perdu, augmenter son savoir, s'enrichir personnellement.

C'est également en quelque sorte réaliser un travail en histoire tel que le fait Alain Corbin dans *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, sans pour autant savoir que ce type d'histoire existe. Certaines recherches, comme ici celle de Charles R. (entretien n° 2), sont terriblement proches de ce travail d'histoire du quotidien et impressionnent par leur réalisation alors qu'elles sont l'œuvre d'amateurs.

Les généalogies qualitatives et quantitatives se démarquent l'une de l'autre par les « ressorts » de leur démarche : d'un côté la généalogie qualitative qui s'apparente à une quête de l'authenticité par la diversité et le croisement des sources

dévoilant l'histoire réelle des ancêtres, de l'autre, la généalogie quantitative qui, elle, se rapproche davantage d'un concours du plus grand collectionneur d'ancêtres, un score à battre dans la discipline de découverte d'aïeux.

7.3.1.3. Le devenir des recherches généalogiques : la transmission des travaux.

La transmission, tout comme la mémoire, est un processus qui œuvre à la construction et à la définition des identités, qu'elles soient individuelles ou collectives ; elle dessine les contours d'une personnalité sociale, tout comme elle participe à ancrer les caractéristiques sociohistoriques de l'existence d'une société. Anne Muxel explique ainsi que « La transmission et la mémoire sont des outils organisant une passation, plus ou moins volontaire et plus ou moins visible, d'une personne à une autre, d'un espace à un autre, d'un système social à un autre, mais aussi d'un temps à un autre »³⁵⁵.

La mémoire et la transmission fabriquent donc du lien entre les individus, entre les générations. Or, créer du lien entre les générations, c'est ce qu'aiment faire les généalogistes par le biais de leurs recherches. On peut donc tout naturellement penser que la transmission, chez les généalogistes, est un allant de soi. Pourtant, quatre généalogistes sur dix thésaurisent leurs données pour ne rien transmettre aux

³⁵⁵ MUXEL Anne, « Temps, mémoire, transmission », in *La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux*, actes du colloque à l'initiative du Réseau européen des instituts de la famille (REDIF) organisé par l'Institut des sciences de la famille, Lyon, 26-27 mai 2000, p. 147.

générations futures³⁵⁶, ni publication, ni même copie de leurs notes, que ce soit à leur famille ou à un centre d'archivage. Comment expliquer ce paradoxe ? Trois explications se dégagent des discours des généalogistes rencontrés :

Il y a tout d'abord ceux qui se disent pas assez littéraires pour mettre en forme un texte et qui ne publieront pas, à l'image de Richard N. (entretien n° 12) qui aimait l'école, se dit matheux, mais dont la bête noire était la dictée :

« *Et avec vos recherches, vous devez avoir pas mal de choses maintenant, vous n'avez jamais pensé à écrire une petite brochure ou un petit ouvrage ?*

Non. Non, ça restera... Ou alors, il faudrait me payer cher (rires). Et comme ça va pas être le cas... »

De même, alors que Jules A. (entretien n° 9) suit des cours à l'université interâges, participe aux ateliers d'histoire, a fourni et traduit une partie des actes qui ont servi à l'écriture puis la publication collective d'un ouvrage de paléographie a refusé catégoriquement de participer à sa rédaction. Il n'aime pas écrire, ne sait pas écrire, ne veut pas écrire. Sa méthode de travail reflète cette aversion pour l'écrit : il ne prend pas de notes, ne recopie aucun acte. Il se contente de remplir des fiches préimprimées à l'aide d'un mot ou deux, maximum, pour chaque item.

Il y a ceux qui pensent que pour transmettre il faut que le travail soit complet alors qu'ils expliquent, parallèlement, que la généalogie est une activité qui ne se termine jamais véritablement :

« Bon, donc moi, je trie tout ça, je recopie, j'assemble. Je ne publie rien. Je ne publie rien parce que j'estime qu'aujourd'hui publier n'aurait qu'un intérêt... je serais prêt, comme je dis à mon épouse, dans une centaine d'années à peu près. Euh... je me donne une centaine d'années pour ça. », Augustin H. (entretien n° 23)

Augustin H. ne partage ses recherches avec personne – famille, amis ou autres généalogistes -, ne pense pas transmettre son travail, qu'il considère inachevé, par la suite, ne communique pas ses résultats. Son exigence quant à la

³⁵⁶ CHASTELLUX (de) Philippe, « Quelle transmission pour les suivants ? », in *La généalogie. Une passion française*, sous la direction de Marie-Odile Mergnac, Paris, éditions Autrement, collection Mutations, 2003, p.122.

qualité de ses résultats, pour pouvoir les communiquer ou les publier, lui vient probablement de son parcours professionnel :

« ensuite j'ai fait maths sup/maths spé, et puis après j'ai fait une maîtrise de statisticien économiste euh... avec des tas de choses à côté. J'ai fait un peu de sociologie aussi, j'ai fait... j'ai même été (?) scientifique dans un laboratoire de sociologie. (rires) Non, mais c'est intéressant, je fais une parenthèse, ça m'a permis de rencontrer des gens comme Foucault et puis y' avait... comment ? L'autre là...

Pierre Bourdieu ?

Bourdieu... c'était la bande à Bourdieu. Je l'ai eu comme prof d'ailleurs »

Et enfin, ceux qui travaillent pour eux, pour se faire plaisir, et qui ne voient pas l'intérêt de partager ces résultats.

« Tout ça, vous allez le transmettre à quelqu'un ? Ou que quelqu'un va reprendre vos recherches ?

Non, je ne pense pas. Bon, si quelqu'un dans ma famille veut des trucs, il viendra les prendre, mais je vais pas faire un album pour lui donner, hein.

Vous faites ça pour vous alors ?

Voilà, pour moi. Et puis comme ça, ça permet de discuter. On a toujours des cousins, bon ben... y' en a que ça intéresse pas du tout d'ailleurs. Y' en a... J'ai un frère "oh moi, ça m'intéresse pas". Alors, pas tellement parler. », Richard N. (entretien n° 12)

« Est-ce que vous aimeriez transmettre votre passion à quelqu'un de votre famille ? À un proche ?

Ben ils le savent que je cherche. Ils le savent très bien. Mais ça ne les intéresse pas. Ils ont leurs centres d'intérêt, mais ça, c'est normal. C'est comme les timbres. Le collectionneur de timbres il est passionné, mais les autres ne sont pas passionnés par sa collection. Ils disent "ils sont beaux tes timbres" et voilà. », Paul H. (entretien n° 1)

« Est-ce que c'est une passion que vous partagez avec quelqu'un dans votre famille ?

Pas particulièrement non.

Vous le faites surtout pour vous alors ?

Je le fais surtout pour moi (...) non ça me... c'est pour mon usage personnel (rires).

Et vous aimeriez que quelqu'un reprenne ses recherches après vous ?

Oh je pense pas que mes filles le feront. Elles ont pas l'air... elles sont pas... », Gabin S. (entretien n° 13)

La transmission en généalogie n'est donc pas une suite logique à la recherche. Elle dépend de dispositions sociologiques que tous n'ont pas acquises. Reste que six généalogistes sur dix transmettent le fruit de leurs recherches, ou aimeraient le faire. Pour ces derniers, Chantal Rodet émet l'hypothèse que par la transmission généalogique, les généalogistes souhaitent « préfigurer la destination des capitaux symboliques que leurs ascendants ont acquis afin qu'ils ne tombent

pas en déshérence »³⁵⁷. Autrement dit, par leur pratique, les généalogistes veulent provoquer chez leurs descendants l'envie de réinvestir ces capitaux symboliques acquis dans leur propre vie puis, à leur tour, de les transmettre à leurs propres descendants, et c'est par l'intermédiaire de leur écriture généalogique qu'ils le font, qu'ils transforment ces capitaux en dette symbolique, que Chantal Rodet nomme « indu ». Cette volonté de transmission, et plus encore la peur de non-transmission, est très présente dans les discours ; les généalogistes veulent transmettre leur passion, leurs connaissances et leurs travaux, même s'ils ne savent pas encore à qui ou sous quelle forme :

« Et est-ce que vous pensez que quelqu'un prendra la relève ?

Pour l'instant, je ne pense pas. Non.

Vous aimeriez que quelqu'un reprenne derrière vous ?

Oh oui parce que... au moins, garder les documents. Oh, mais ça, je pense quand même, ma fille elle gardera les documents, oui. Mais pour continuer, je sais pas si elle sera... peut-être parce que, regardez, moi ça m'est venu quand même assez vieux. Alors, c'est bien que les jeunes se... y' a des jeunes qui commencent à... ça c'est bien. On a un jeune qui a une vingtaine d'années avec nous, c'est intéressant. », Nicole E. (entretien n° 20)

« Donc pour l'instant personne ne reprendrait le flambeau derrière vous ?

Non.

Et ça vous gêne ?

Non, ça me fait rien. Je pense que par contre même s'ils ne reprennent pas le flambeau, ils ne négligeront pas ce que j'ai fait. Et euh... je me suis investie », Jeanne P. (entretien n° 18)

Germain F. (entretien n° 16), quant à lui, considère la transmission de ses recherches comme allant de soi puisqu'il explique qu'il a réalisé sa généalogie en y inscrivant directement la génération de ses enfants, chose assez exceptionnelle, comme ça, « si quelqu'un veut prendre la suite, c'est déjà tout fait ». De même, Valentine D. (entretien n° 21) met très régulièrement ses notes et les arbres qui en découlent « en ordre », comme elle aime le dire, puisque le travail qu'elle réalise en généalogie est pour ses enfants : « Ah ben c'est pour mes enfants. Je leur donnerai tout ».

³⁵⁷ RODET Chantal, « La transmission généalogique », in *La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux*, actes du colloque à l'initiative du Réseau européen des instituts de la famille (REDIF) organisé par l'Institut des sciences de la famille, Lyon, 26-27 mai 2000, p. 169.

La transmission généalogique peut être considérée comme une autre manière de différencier la population des généalogistes, en faisant le rapprochement avec la nature du travail effectué. Dans ce cas, les généalogistes réalisant des recherches plus qualitatives œuvrent dans une volonté concrète de transmission aux générations suivantes, alors que les généalogistes quantitatifs travaillent davantage pour eux, sans nécessairement ressentir le besoin transmettre le fruit de leur recherche.

Transmettre ses recherches pour un généalogiste, c'est éviter de faire à nouveau tomber dans l'oubli la lignée, les ancêtres dont il a eu tant de mal à retrouver la trace, c'est participer à la perpétuation de la mémoire familiale, c'est également s'y inscrire pour toujours. Anne Muxel décrit alors ce temps de préparation à la transmission comme le « temps généalogique »³⁵⁸ durant lequel les ascendants, par leurs choix et leurs comportements constituent une « configuration référentielle », une sorte de « cartographie familiale originelle », à partir de laquelle chaque individu aura à élaborer ses choix personnels. La transmission généalogique a alors pour fonction de créer une médiation entre les générations permettant aux familles de maintenir leur identité et leur stabilité, et de véhiculer leurs valeurs à travers le temps, non sans y apporter ses transformations, dans un rapport de dialogue avec leurs descendants. Elle est une tradition, c'est-à-dire une mémoire qui permet aux membres d'une famille de prendre conscience d'elle-même et de pouvoir, en conséquence, avoir les moyens d'anticiper sur son avenir³⁵⁹.

* * *

³⁵⁸ MUXEL Anne, *art. cit.*, p.149.

³⁵⁹ RODET Chantal, *art. cit.*, p.169.

L'étude des pratiques généalogiques permet de mettre en avant deux phénomènes récurrents chez les chercheurs d'ancêtres : une aptitude certaine à l'appropriation et une adaptabilité assurée.

En effet, étudier la manière dont un généalogiste réalise ses recherches, c'est remarquer la propension qu'il a à piocher dans tous les lieux, matériaux, matériels, ouvrages théoriques, pratiques de leurs semblables à disposition pour élaborer sa propre méthodologie, sa logique de recherche, sa pratique de la généalogie. Aucun généalogiste ne déclare utiliser une méthode de recherche intégralement empruntée à un référent généalogique ; tous revendiquent et assument l'originalité et la personnalisation de technique, qu'elle paraisse aboutie ou non, qu'elle puisse être prise en exemple ou non.

Cette faculté d'adaptabilité des généalogistes est remarquable ; elle correspond à la fois à la nécessité de se former seul dans un espace où un enseignement officiel n'est pas reconnu, mais aussi aux compétences scolaires et culturelles que chacun a reçues et est apte à mettre en œuvre. Ce capital symbolique que l'on peut observer au cœur des pratiques généalogiques fait le lien entre les trajectoires sociales, professionnelles et familiales des généalogistes, la manière dont ils envisagent leur passion et ce qu'ils en font concrètement au présent comme au futur.

Chaque généalogiste cultive la conscience de son originalité et l'affiche, comme pour mieux s'en justifier, sorte de « je le fais à ma manière » positionnant son travail par rapport à l'uniformisation des guides ou outils proposés par le marché de la généalogie, à l'origine prévus pour aider, mais qui induisent une certaine homogénéisation restrictive des procédés et des objectifs.

7.3.2. La généalogie comme pratique lettrée.

Nous l'avons vu dans l'étude des pratiques généalogiques, les écrits tiennent une place essentielle dans le déroulement des recherches au quotidien, qu'il s'agisse de consommation ou de production. En effet, les généalogistes ont une affinité particulière pour l'activité de lecture — d'actes, d'articles ou d'ouvrages — qu'ils dévoilent aisément lorsqu'ils évoquent leur méthodologie de travail. De même, la multiplicité des écrits qu'ils produisent met en avant une appétence certaine pour la forme scripturaire de la généalogie.

Mais d'où vient alors cette passion pour les écrits de ces chercheurs amateurs souvent issus de milieux populaires, ou dont les parents le sont, aux capitaux scolaire et culturel réduits ? Dans ses recherches, Bernard Lahire a mis en avant l'importance de la rencontre entre les cultures familiales et la culture de l'école dans le processus de socialisation des enfants, leur offrant ainsi un cadre de socialisation cohérent. À l'étude de cette jonction apparaît l'importance de l'écrit au sein de la famille, qu'il s'agisse de la lecture ou des « écrits ordinaires » que sont, par exemple, les listes de marché ou les pense-bêtes³⁶⁰.

C'est donc par le biais de l'influence des cultures familiales et scolaires que la généalogie en tant que pratique lettrée sera étudiée ici. Les généalogistes y seront tout d'abord considérés comme lecteurs de produits écrits, puis comme producteurs scripturaire pour comprendre l'engouement fort de ces chercheurs amateurs pour les mots.

³⁶⁰ LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*, Paris, Gallimard, collection Hautes Etudes, 1995.

7.3.2.1. Un goût prononcé pour les livres.

La lecture, les livres, les bibliothèques sont des sujets très largement présents dans le discours des généalogistes. Qu'il s'agisse de découvrir la pratique dans un manuel, de se tenir informé localement par le bulletin d'une association, d'enrichir ses recherches grâce aux ouvrages d'histoire locale ou plus simplement de divertissement, la lecture fait partie intégrante du quotidien des généalogistes, ce qui explique très certainement leur attrait pour les registres d'État civil ou le fait de pouvoir traiter des dizaines d'actes sans se lasser.

Cette partie des recherches est donc consacrée à la compréhension de ce phénomène : saisir l'appétit des généalogistes pour la lecture, analyser l'usage qu'ils en font, entrevoir l'origine de ce goût particulier. Pour cela, une fois encore, la parole des enquêtes sera au cœur de l'analyse, accompagnée de travaux sociologiques réalisés autour de la lecture.

En effet, se retrouvent chez les généalogistes des pratiques partagées avec les usagers des dictionnaires décrits par Bertrand Geay dans ses travaux³⁶¹. Ces similitudes portent essentiellement sur deux points : les rapports quasi sacrés qu'ils entretiennent vis-à-vis de l'école et de l'objet « livre ».

Les généalogistes les plus attachés à la lecture, à l'image de Françoise S. (entretien n° 19), Charles R. (entretien n° 2) ou Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4), ont cette particularité de détenir un titre scolaire dont la valeur sociale a considérablement diminué : le certificat d'études primaires. Alors qu'au moment de son obtention, l'école primaire représentait encore le terme normal des études, depuis les choses ont bien changé. Ces généalogistes ne possédant qu'un titre

³⁶¹ GEAY Bertrand, « L'amour du dictionnaire. À propos du rapport des classes populaires à l'École et à ses produits », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 1, 2002, pp. 247-264.

scolaire désuet se retrouvent aujourd'hui dans une société où les diplômés sont valorisés socialement. Agriculteurs, femmes au foyer immergées dans un milieu populaire, ces généalogistes sont dominés socialement et culturellement :

« Oui... moi euh... le parcours... ben j'étais bonne élève, très bonne élève. J'ai beaucoup regretté de m'arrêter au certificat d'études. Mais beaucoup à la campagne... d'abord y' avait pas de collègue, y' avait rien, il fallait aller en pension. Et puis j'étais l'aînée, j'étais l'aînée de sept (...) Une fille aînée, elle est sacrifiée, elle fait la bonne, la bonne de la famille. *Alors, vous avez arrêté au certificat d'études ?*

Ben oui, j'ai eu de la chance même.

Et après vous avez directement travaillé ?

Ben j'ai travaillé aux champs, dans la ferme. Et puis après, bon, je me suis mariée. J'ai pas fait un grand mariage parce que bon je me suis mariée dans mon milieu, le milieu ouvrier quoi, ouvriers qui gagnaient pas grand-chose », Françoise S. (entretien n° 19)

« Moi j'ai aucune instruction, j'ai dit à des amis qui sont tous les deux... lui et son épouse, lui il est instituteur et il ne connaissait pas la formule, j'ai dit « il y en a qui ont bac plus trois, moi j'ai le bac moins sept ». Alors, il a éclaté de rire et je lui ai dit « vous voyez, vous étiez enseignant et vous ne connaissez pas la formule ». Ben oui, moi je suis entre zéro et le certificat d'études. Donc euh... en plus, j'ai pas de mémoire moi, pas trop... en généalogie ça va, parce que à force de... vous voyez des choses qui... on a plus de mémoire pour les choses qui nous intéressent... », Charles R. (entretien n° 2)

En dépit de ces positions sociales dominées, ces généalogistes issus de milieux populaires font preuve de curiosité intellectuelle. En la généalogie, ils ont trouvé une discipline qui à la fois leur permet de développer leurs connaissances, d'assouvir leur besoin de savoir et de comprendre, d'allier leurs passions pour l'histoire, la lecture et l'écriture. Grâce à elle, de manière autodidacte, à leur rythme, ils peuvent se cultiver, développer des logiques de recherche, une méthodologie de travail, enrichir leur vocabulaire, se rapprocher intellectuellement des personnes qu'ils côtoient aux archives. Ainsi, tout au long de son discours, Charles R. (entretien n° 2) distille ses nouvelles connaissances, les développant les unes après les autres, n'hésitant pas à rappeler régulièrement qu'il n'est pas allé à l'école, mais qu'il sait bien des choses que les « gens importants » qu'il côtoie ne connaissent pas :

« y' avait beaucoup de choses hein, y' avait des ventes en réméré. Vous savez ce que c'est ça ?

Non.

Non, alors bon, moi j'ai besoin d'argent, vous vous en avez euh... ça, c'est ma propriété, je vous la vends en réméré, c'était cinq ans, ou trois ans, c'était précis. Et si dans cinq ans je pouvais rembourser l'argent, vous redonniez le champ »

De même, Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4) parlent de « bulle de consanguinité signée par le pape », d'héritages « mis en dépôts et consignations » ; leur vocabulaire n'est pas celui que l'on attend de la part de personnes issues du milieu agricole :

« Oui, maître chirurgien c'est le terme exact. Et on n'a toujours pas son acte de mariage. On a le... parce que les deux grands-mères étaient sœurs, d'elle et de lui... donc, on a le certificat de consanguinité »

Ce nouveau savoir est généralement issu de deux sources culturelles : les documents consultés au cours des recherches et les « beaux livres » consultés pour compléter les recherches. Concernant ces derniers, plusieurs utilisations en sont faites par les généalogistes. Il y a ceux qui, comme Alain T. (entretien n° 14) ou Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4), s'appuient sur ces ouvrages pour compléter leurs recherches :

« Est-ce que vous lisez des livres d'histoire, d'histoire locale ?

Ah oui, oui, oui... l'histoire locale, j'aime bien l'histoire locale.

C'est plus pour vous aider dans vos recherches ? Ou c'est plus par plaisir ?

Ben euh... moi je... on essaie toujours de replacer les personnes que l'on trouve dans leur contexte quoi. Et c'est surtout ça qu'on essaie de trouver, qu'on essaie de regarder, qu'on essaie de rechercher », Alain T. (entretien n° 14)

« Et comment avez-vous eu connaissance de ce livre ? C'est en cherchant des lectures généalogiques ?

Madame : Oh, c'était y' a très longtemps.

Monsieur : C'est-à-dire ce livre a été... est sorti deux fois. Le livre a été réédité. Ça, c'est pas le premier celui-là. L'original on l'a. C'est pratiquement le même ; il a été réimprimé. Tout est... non, mais il faut prendre le temps de le lire ; il vaut le coup. Y' a beaucoup d'erreurs. Y' a des généalogies. Le logis du Chatelars.

Madame : Non, mais d'abord, j'ai eu un premier livre. Alors, vous voyez celui-là je l'ai acheté dans une brocante y' a au moins euh... y' a pas moins de trente ans.

Monsieur : Celui-là il est dédié vous voyez.

Madame : Il est dédié. Parce que j'étais toujours intéressée, vous voyez, par l'histoire euh... je m'intéressais, je cherchais (rires).

Et vous lisez beaucoup comme ça des ouvrages pour la généalogie ?

Monsieur : Oh la la, oh la la.

Madame : Maintenant plus beaucoup non. Mais euh... je lisais surtout euh... les patronymes, vous voyez. Les histoires ne m'intéressaient pas tellement. Quand ça n'était pas ma famille, ça ne m'intéressait pas », Marie et Pierre C. (entretiens n° 3 et 4)

D'autres qui lisent des ouvrages d'histoire, d'histoire locale ou autre simplement par plaisir, comme Jeanne P. (entretien n° 18), Nicole E. (entretien

n°20), Gabin S. (entretien n°13) ou Victor M. (entretien n° 15), dont la bibliothèque impressionnante se voit consacrer une pièce entière de la maison.

« *Et sinon, vous lisez beaucoup d'ouvrages d'Histoire ? Ou de revues peut-être...*

Pas, pas plus que ça. Je lis, je lis beaucoup euh... j'aime lire, mais... bon par contre c'est vrai que j'aime avoir des livres d'Histoire, j'en ai pas mal, parce que j'aime quand je cherche quelque chose avoir l'ouvrage pour euh... avoir le document. Donc, je vais pas le lire, mais j'aime l'avoir pour consulter. », Jeanne P. (entretien n° 18)

« Alors non, des livres d'histoire... bon, j'aime l'histoire, mais lire des livres d'histoire euh... bon... plus l'histoire locale. J'aime bien lire tout ce qui sort sur (?), Je trouve ça très intéressant et puis, oui, des romans qui ont été faits... je sais pas si vous avez entendu parler de (?) qui a fait des romans vraiment de la région avec comment vivaient ces gens-là, comment il vivait à cette époque-là, etc. ça, vraiment, c'est intéressant parce que justement vous pouviez faire des relations entre le vécu de vos aïeux

Ça vous permet de recouper avec vos recherches ? C'est ce que vous aimez ?

Voilà, voilà. C'est ça oui. Mais je lis de tout. Enfin non, c'est faux quand je vous dis que je lis de tout parce que tout ce qui est romans policiers je ne lis pas. Ça, alors la, les romans policiers (*rites*), je les ai en horreur. Je lis aussi beaucoup de revues. Je lis peut-être deux livres par mois », Nicole E. (entretien n°20)

« Je lis moins, mais j'ai beaucoup lu de livres.

Plutôt l'histoire locale ? Ou l'histoire en générale ?

L'histoire générale.

Vous lisez à quelle fréquence à peu près ? Plusieurs ouvrages par an ?

Ah certainement. J'ai été à une certaine époque, et même jusqu'à mes 50 ans environ par-là, où j'arrivais à lire deux à trois livres par semaine. Quand j'étais en quatrième c'était mon... parce que pour moi la quatrième s'était la classe la plus... où j'ai le moins travaillé par ce que pour moi c'était la moins dure si on veut. Ben là à cette époque-là je lisais, je vous dis deux-trois livres par semaine », Gabin S. (entretien n°13)

La bibliothèque de Victor M. (entretien n° 15) :



La bibliothèque de Victor M. occupe les quatre murs de la pièce d'une vingtaine de mètres-carré qu'elle occupe, du sol au plafond. Les rayons sont tous (sur)chargés d'ouvrages divers comme le montre la photographie. La plupart d'entre eux contiennent même plusieurs épaisseurs de livres.

Parmi ces ouvrages consultés par les généalogistes, il est une catégorie qui reste à part : les manuels de généalogie. Le rapport des généalogistes à ces guides est assez ambigu : tous en ont lu au moins un pour débiter leurs recherches, mais très peu l'ont trouvé utile. Ils sont donc tout à la fois un passage incontournable des recherches et un objet très vite délaissé, car peu adapté à la réalité des recherches :

« j'en ai vu des petits bouquins, c'est bien si. Ça donne quand même des marches à suivre. Si quand même c'est bien, ça donne quelques bases (...) C'est de la théorie quoi. Sur le terrain, ça change des fois beaucoup », Frédéric O. (entretien n° 30)

« Vous avez consulté des manuels de généalogie ?

Oh des manuels euh... vous savez moi au départ j'ai pris Beaucarnot parce que... j'écoutais même les émissions à la radio, je... mais pff... non euh... pas trop.

Assez vite vous vous y êtes mise par vous-même ?

Voilà »

Pour Alain T. (entretien n° 14), c'est un peu différent puisqu'il a commencé en généalogie par prendre des cours par correspondance, puis s'est intéressé aux manuels de généalogie :

« Ah oui alors vous me disiez qu'il y avait des cours.

Oui, oui, oui... Des cours euh... j'ai pris des cours par correspondance, c'était après 70 euh... entre euh... après 73 euh... entre 73 et 75 quoi à peu près.

Vous en aviez entendu parler comment de ces cours ?

Je me souviens pas.

Et c'était des cours qui consistaient en quoi ?

Ben c'était dire un petit peu euh... décrire un petit peu les méthodes euh... les méthodes de numérotations, les méthodes de recherche euh... c'était vraiment le B.A. BA quoi.

Ça ressemblait aux séances d'initiation qu'on retrouve aujourd'hui par exemple ? Quelque chose comme ça ?

Ouais, ouais on peut voir ça comme ça quoi parce que qu'au départ y' avait pas ça, y' avait rien du tout. Y' avait rien.

D'accord. Et lorsque les guides et manuels sont apparus, vous vous y êtes intéressé ? Ou pas...

Oui, oui, j'en ai fait la collection comme euh... comme beaucoup (rires). Maintenant on sait plus quoi en faire ! Et puis bon de toute façon, y' a rien de plus. C'est toujours le même truc. Enfin, je veux dire... y' a rien de révolutionnaire »

Une fois de plus, l'autodidaxie et l'appropriation des recherches dont font preuve les généalogistes les rendent imperméables à toute uniformisation. Ils veulent bien se renseigner sur des méthodes de recherche, mais ne les appliquent pas telles qu'elles sont proposées. Quel que soit le chemin qui conduit au manuel de généalogie, le résultat est le même : un abandon rapide pour laisser place à la pratique sur le terrain.

À la littérature appréciée des généalogistes s'ajoute une troisième source indispensable à la découverte et à la compréhension de ce nouvel univers : le dictionnaire. Là encore, les généalogistes rejoignent les usagers du dictionnaire décrits par Bertrand Geay : « manipulé le plus souvent avec le seul motif d'améliorer ses connaissances, le dictionnaire occupe ainsi une place de premier ordre dans cet univers culturel »³⁶². Charles R. (entretien n° 2) est un parfait exemple de cette nouvelle érudition acquise en autodidacte dans les livres, de sa déférence envers ces ouvrages qui lui apportent le savoir :

« et derrière cette signature, moi j'appelle ça une barrière de jardin, ça s'appelle le paraphe... parapher, peut-être que vous savez ça...

Oui.

Moi je le savais pas. C'est cette fameuse cousine il savait tout euh... moi j'ai vérifié sur le dictionnaire, parce que j'ai beaucoup de dictionnaires là-haut vous verrez je vous le montrerai... et alors effectivement s'appelle parapher. (...) Est-ce que vous connaissez le bouquin sur euh... les châteaux, logis et belles demeures charentaises, le dernier sorti ?

Non.

Non, ça ne vous dit rien. Ah ! C'est magnifique ça. Si vous êtes charentaise, que vous avez de la famille en Charente, on retrouve tous les logis, toutes les belles demeures, etc. »

Le livre est régulièrement présenté comme un objet rare, presque sacré, par les généalogistes issus de milieux populaires, ceux qui ont brutalement interrompu leurs études, qui se sont sentis lésés culturellement, à l'image de Françoise S. (entretien n° 19) pour qui les livres ont représenté pendant de longues années un « bien rare », un « beau cadeau ». Cette passion pour les livres, que les généalogistes décrivent comme étant en eux « depuis toujours » :

« Quand j'y réfléchis, c'est vrai. Je sais pas pourquoi on naît comme ça quoi, parce que dans la famille c'était des gens qui n'avaient pas pu faire d'étude quoi. Voilà. Heureusement quoi parce que bon, parfois on a des goûts qui viennent comme ça, on ne sait pas d'où. Et puis des fois des enfants qui auront une famille cultivée qui a des tas de livres, des tas de choses, ça ne les intéressera pas. C'est comme ça quoi », Françoise S. (entretien n° 19)

S'accompagne généralement d'un rapport très fort à la scolarité, d'une pensée nostalgique pour le temps où ils étaient élèves, de bons élèves majoritairement. Cet amour de l'école, ce respect même, n'apparaît pas uniquement

³⁶² *Ibid.*, p.252.

chez les généalogistes de milieu populaire ; on le trouve également chez les généalogistes de classe moyenne, issus des classes populaires, ayant connu une ascension sociale et qui se retrouvent donc en décalage par rapport à la génération de leurs parents. Nicole E. (entretien n° 20) raconte ainsi :

« Ah oui, j'aimais l'école et j'étais très bonne et en français et en histoire. J'aimais déjà l'histoire à l'époque.

Et vous aimiez déjà lire aussi ?

Ah oui, je lisais beaucoup, mais c'étaient des romans. Je lisais déjà beaucoup. Et puis j'avais mes grand-mères aussi qui me faisaient lire, qui avaient des bibliothèques et qui lisaient. Donc on lisait ensemble, c'était ça »

Ou Augustin H. (entretien n° 23) de dire :

« Ah... mais j'aimais tout à l'école ! (...) moi, c'est les études... naturellement... depuis toujours. Je veux dire, à l'école, on s'emmerde tellement qu'il faut faire plein de choses à côté. À mon avis le primaire c'est... enfin à mon avis le primaire en France, on nivelle par le bas, tellement bien qu'on s'emmerde. Je ne sais pas vous, mais moi je me suis embêté la plupart du temps. On pourrait en faire le double. Non, mais pour résumer, la généalogie, c'est plus un plaisir, une détente. Y' a l'aspect recherche, c'est amusant. Moi j'aime bien... je suis quelqu'un qui est, j'allais dire, d'ordre. J'aime bien quand il y a des éléments, les compter et les classer. Donc la généalogie, c'est ça quoi. Et ça correspond bien à mon caractère »

L'école a sans aucun doute joué un grand rôle dans la « formation de cet appétit culturel et de cette espèce particulière d'érudition »³⁶³, tout comme le milieu familial. Ainsi, Françoise S. (entretien n° 19) explique qu'elle partageait son amour des livres avec son père - pour qui offrir un livre représentait la plus belle des récompenses - ou Nicole E. avec ses grands-mères. Augustin H., pour une fois, n'échappe pas à la règle :

« Mon père était intéressé par tout. C'est quelqu'un qui avait... qui était un littéraire profond, qui aimait faire des recherches en bibliothèque, qui écrivait des romans.

Il faisait quoi comme profession ?

Il était employé SNCF (*rires*). Non, mais c'est quelqu'un qui avait raté sa vie du point de vue de... du point de vue de son évolution de carrière. Il y a eu beaucoup de ratages, indépendamment de sa volonté. Mais à côté de son travail, il avait une vie en parallèle »

³⁶³ *Ibid.*, p.256.

L'influence du milieu familial en termes de transmission culturelle n'est plus à prouver. Comme l'a mis en évidence Bernard Lahire dans ses travaux, les enfants entrent familialement dans l'écrit, qu'il soit lu ou produit, et ce, de deux manières : à la fois sous forme d'« incitations et de sollicitations parentales » et de « collaborations-participations directes »³⁶⁴. Par l'intermédiaire d'apprentissages explicites de techniques de travail ou de stratégie intellectuelle, d'invitations à prendre en note des messages téléphoniques ou à rédiger la liste pour le marché, les enfants participent à des activités de lecture et d'écriture avec l'aide de leurs parents. L'univers familial se fait alors « pédagogiquement incitateur »³⁶⁵ lorsqu'il conduit l'enfant à participer à des activités requérant lecture et écriture, tout comme l'est parallèlement l'école.

Les généalogistes, comme les usagers du dictionnaire décrits par Bertrand Geay, possèdent donc leur propre logique culturelle résultant tout à la fois d'une formation acquise en autodidacte, influencée par les milieux familial et scolaire.

On note cependant une différence importante entre ces paysans amoureux du dictionnaire et les généalogistes : bien que dans les deux cas il y ait à la fois consommation et production de bien culturel – les paysans décrits élaborent eux-mêmes leur propre dictionnaire à l'aide d'images découpées et de définitions recopiées trouvées dans leur magazine préféré ou dans le dictionnaire -, les généalogistes se détachent en sortant de chez eux, en osant se rendre dans des services spécialisés dans lesquels ils découvrent et apprennent à maîtriser des techniques de travail qu'ils s'efforcent par la suite de faire reconnaître en les divulguant, contrairement aux paysans présentés qui restent confinés en famille dans leur exploitation.

³⁶⁴ LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2001, p.212.

³⁶⁵ *Ibid.*, p.214.

7.3.2.2. La généalogie, entre écriture de soi et écriture des autres.

Nous l'avons vu dans le cas de l'acquisition du goût pour la lecture, le milieu familial a son importance, tout comme l'a la scolarisation. En ce qui concerne l'écrit, on retrouve de la part des généalogistes le même type de discours. Ainsi, Françoise S. (entretien n° 19) explique :

« c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Écrire quoi »

Les généalogistes auraient donc une prédisposition, une attirance particulière pour l'écrit que la pratique de leur loisir leur permet d'assouvir par le fait même qu'elle consiste principalement en un long exercice de prise de notes, de copie, de mise au propre.

Une fois de plus, on doit s'interroger pour comprendre comment ces amateurs sans formation particulière ou univers intellectuel de référence bien définis peuvent s'appropriier l'écrit comme ils le font, pratiquer quotidiennement pendant des heures et apprécier cela, reprendre sans fin des actes afin de les exploiter de diverses manières, passer pour certains du statut de généalogiste à celui d'écrivain amateur.

Claude Poliak, dans ses travaux sur les écrivains amateurs, met en avant l'existence de traditions familiales d'écriture en milieu populaire, ainsi que leur

transmission³⁶⁶. Les pratiques culturelles au sein de la famille influent donc sur le développement de l'individu, quel que soit leur nature ou leur volume.

Tout comme chez les écrivains amateurs l'entourage a son importance dans le développement de leur pratique, pour les généalogistes il en est de même. Frédéric O. (entretien n° 30) explique, par exemple, qu'il a repris le travail d'un proche lorsqu'il a débuté sa généalogie, une quinzaine d'années avant de devenir professionnel :

« en fait c'est un cousin qui m'a donné l'idée, j'ai un cousin qui l'avait déjà faite... enfin commencée, et moi j'ai pris la suite. J'ai suivi ce qu'il faisait euh... les méthodes, mais sans bouquin quoi »

Le modèle d'un proche, ajouté aux prédispositions à la lecture et à l'histoire régulièrement véhiculées dans les familles de généalogistes, concourt la plupart du temps à expliquer le choix de la généalogie comme loisir. Cette sorte d'héritage du goût pour l'écrit transmis par les proches est alors fortement valorisé par ceux qui l'évoquent, allant parfois jusqu'à le donner comme explication à leur engagement, comme le fait Nicole E. (entretien n° 20) :

« une voisine qui, en 65 donc que vous voyez, ça remonte, est devenue veuve et s'est mise à la généalogie. Et alors, une vraie passion. Et quand on allait la voir, c'était... elle ne nous parlait que de ça, que de ça, que de ça. Et puis bon, ça commençait à me plaire, je disais "oui, c'est vrai, c'est bien finalement de chercher " »

La généalogie comme mode d'expression scriptural n'est pas toujours le premier choix des individus rencontrés au cours de l'enquête. Françoise S. (entretien n° 19) a écrit « plusieurs dizaines (...) de poésies », bien avant de débiter sa recherche d'ancêtres et de composer des ouvrages d'histoire locale. Quant à Nicole E. (entretien n° 20), elle rédige quotidiennement son « petit journal tous les jours depuis [qu'elle a] 12 ans ».

La généalogie n'est alors pas le seul mode d'expression écrite choisi par ces personnes. On pourrait parler ici, comme Claude Poliak le fait des écrivains amateurs, d'une « genèse de dispositions cultivées [qui] trouve aussi son principe –

³⁶⁶ POLIAK F. Claude, *op. cit.*, pp.123-139.

notamment en milieu populaire – dans les pratiques distinctives des familles d’origine »³⁶⁷. Autrement dit, l’écrit dans ce cas est induit par les transmissions familiales de lecture et d’histoire, tout comme il se construit sur l’opposition à la tradition culturelle familiale, sorte d’envie de « sortir du lot », de se démarquer au niveau familial.

De la même manière, l’écrit est une disposition qui s’acquiert scolairement, tout comme, nous l’avons vu, la lecture. Là encore, la comparaison généalogistes/écrivains amateurs est intéressante puisque « l’ancrage scolaire de dispositions créatrices »³⁶⁸ mis en avant par Claude Poliak chez les écrivains amateurs est très similaire à ce que l’on peut observer chez les généalogistes.

En effet, l’école reste le seul lieu, la seule institution, enseignant officiellement l’écrit. Pour les généalogistes, pas de formation spécialisée, les ateliers d’initiation n’abordent pas l’aspect des écrits généalogiques, reste alors les acquis scolaires à partir desquels les chercheurs amateurs élaborent leur propre méthode d’écriture généalogique, l’équivalent de la « rhétorique autodidacte »³⁶⁹ des écrivains amateurs.

De ces deux lieux de socialisation scripturaire naissent les écrits généalogiques, résultants à la fois de la possible maniabilité de l’écrit, des nombreux codes qui le définissent et de la capacité d’adaptation des auteurs, de sorte que par leurs écrits les généalogistes trouvent le moyen de faire œuvre singulière. Chacun justifie alors ses écrits d’un « je le fais à ma manière » ou d’un « c’est comme ça que je fais », qui le met directement en opposition avec les méthodes dévoilées dans les manuels de généalogie. Les écrits généalogiques sont

³⁶⁷ *Ibid.*, p.125.

³⁶⁸ *Ibid.*, p.141.

³⁶⁹ *Ibid.*, p.143.

donc une manière de plus pour ces chercheurs amateurs de résister à l'uniformisation proposée par le marché de la généalogie. Ainsi, par le biais de leurs écrits, les généalogistes continuent, en dépit de la démocratisation massive de la généalogie, d'apporter une touche personnelle, originale, à leurs recherches.

Le contenu des écrits généalogiques reflète donc la personnalité du généalogiste qui les produit, révélant de lui la qualité des recherches qu'il mène, simple recensement d'ancêtres ou véritables biographies détaillées. C'est donc la présence des ancêtres qui caractérise les écrits généalogiques, qui en est le cœur, incluant le lecteur dans l'intimité de personnes inconnues et disparues par le biais de détails amassés dans les actes ou de copies permettant de visualiser les signatures et écritures des aïeux, ces dernières témoignant de manière tangible de la réalité de ces êtres. Sylvie Sagnes écrit ainsi à ce sujet que « Ce jeu de face-à-face entre écritures d'ancêtres et écritures de généalogiste semble en fait suggérer, dans la mise en scène d'une certaine continuité scripturaire, l'affirmation d'une lignée partagée avec l'ancêtre »³⁷⁰.

Les écrits généalogiques n'ont donc pas pour simple but de collectionner les ancêtres, de les lister, mais aussi de les mettre au service de la conscience héréditaire des généalogistes afin de l'exacerber encore un peu plus. Alors que les généalogistes justifient généralement leurs écrits par la volonté de les transmettre un jour à leurs descendants, ils semblent davantage vouloir par leur intermédiaire « se transmettre », autrement dit s'inscrire à leur tour comme l'ont fait leurs ancêtres avant eux dans une écriture qui sera leur prolongement au-delà de la mort.

7.3.2.3. Les écrits généalogiques.

³⁷⁰ SAGNES Sylvie, *art. cit.*, p.174.

L'écrit, nous l'avons vu, accompagne chaque étape de l'aventure généalogique : la recherche, la découverte, la constitution du savoir généalogique, la communication et la restitution quand elle a lieu. En effet, de la demande de communication en archives à la rédaction d'un ouvrage, de la simple prise de note à l'élaboration d'un arbre, du remplissage de fiche à la création d'un nouvel outil de recherche, tout passe par l'écrit.

À l'étude des pratiques généalogiques apparaît donc la multiplicité des formes graphiques que peut prendre la généalogie, les différences d'écriture d'un chercheur à l'autre. L'écrit devient alors un « moyen de présenter et d'incorporer l'ancêtre »³⁷¹, une manière de rétablir dans la conscience des individus une lignée, une hérédité oubliée.

Des supports archivistiques aux réalisations du généalogiste – fiches, schémas, arbres —, la généalogie démontre qu'à la fois elle naît de l'écrit et qu'elle l'engendre. Les écrits généalogiques ne se résument pas aux seuls ouvrages d'histoire locale ou guides de généalogie ; ils peuvent être concis, ne traiter qu'un point de détail généalogique ou ne concerner qu'une famille. Les amateurs, selon leurs ambitions et possibilités, élaborent alors des documents pouvant aller de la simple feuille sur laquelle est dessiné un arbre représentant la lignée à l'ouvrage d'histoire locale, en passant par la rédaction de notes, la brochure ou l'article.

Il s'agit alors de comprendre la passion des généalogistes pour les écrits, de leur simple consommation à leur création, en s'intéressant aux formes, aux fonds et aux processus de réalisation de ces écrits généalogiques.

L'arbre : le grand classique de la généalogie.

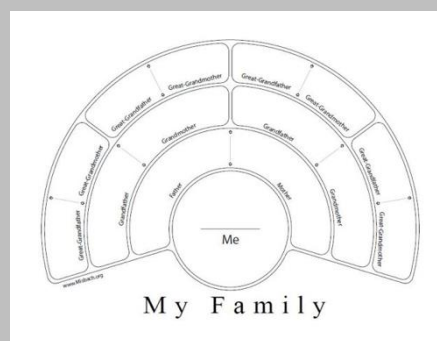
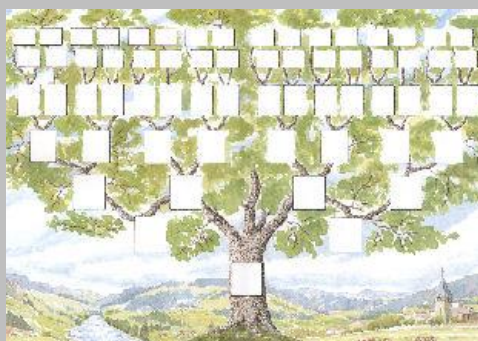
La forme la plus commune d'écrit en généalogie est sans aucun doute l'arbre. Passage obligé d'une recherche d'ancêtres, il permet de visualiser, de (se)

³⁷¹ SAGNES Sylvie, *art. cit.*, p.167.

repérer, de figurer une lignée, comme le rappelle Pierre Bourdieu : « le schéma synoptique permet d’appréhender simultanément et d’un seul coup d’œil (...) des significations qui sont produites et utilisées *polythétiquement*, c’est-à-dire non seulement l’une après l’autre, mais une à une, coup par coup »³⁷².

La représentation classique des généalogies, celle que l’on trouve dans les manuels, est formée d’une collection de cases dont le *de cuius* – autrement dit, la personne dont la généalogie est réalisée – occupe la place centrale. Chaque case correspond à un ancêtre, les générations étant classées par ligne. Le nombre de cases double évidemment de génération en génération au fur et à mesure que l’on s’éloigne du *de cuius*.

Exemples de représentation d’arbre généalogique théorique :



(Sources : <http://www.geneatique.com/fonctionnalites/documents-genealogiques/arbre-genealogique.html> pour l’arbre de gauche et <http://www.yvongenealogie.fr/2011/09/methodes-ressources/arbre-genealogique-4-types-conventions> pour l’arbre de droite)

Sur les deux schémas, le *de cuius* occupe la place centrale (à gauche sur le tronc, à droite dans le cercle), chaque ancêtre est représenté par une case, chaque génération d’individus tient sur une ligne horizontale ou dans un demi-cercle.

Pour que la généalogie soit parfaite, il est nécessaire que l’ensemble des cases soit rempli. Dans la réalité, cette perfection est rarement atteinte. En effet,

³⁷² BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, p.140.

lorsque l'on examine une généalogie ascendante, on constate assez rapidement que sa symétrie, c'est-à-dire sa capacité à représenter de façon égale toutes les branches, est rarement réalisée. La plupart des généalogies ont plutôt l'apparence d'un arbre dont quelques branches sont très développées, alors que d'autres restent atrophiées. Seul le centre, avec les générations proches du tronc, autrement dit du *de cujus*, respecte généralement cette symétrie parfaite³⁷³. Les enfants de père inconnu, les enfants nés sous X ou les remariages, par exemple, déséquilibrent l'harmonie de l'arbre en mettant fin à des branches entières, ce qu'explique Valentine D. (entretien n° 21) lorsqu'elle présente l'un des arbres qu'elle a réalisés :

« Voilà mon arbre.

Il est bien rempli.

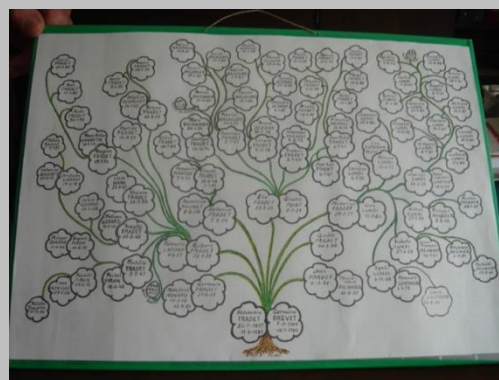
Il est bien rempli oui.

Souvent y' a pas mal de trous, mais chez vous c'est bien rempli.

Ben y' a des trous parce que là y' avait pas... le père était inconnu alors... (...) J'ai des manques hein. Y' a quand même pas mal d'archives qui ont brûlé aussi pendant la guerre donc là on n'aura pas de renseignements, hein »

³⁷³ PELAQUIER Élie, *art. cit.*, p.158-159.

Exemples d'arbres réalisés par les généalogistes rencontrés :



En haut à gauche, l'arbre rempli par Valentine D. (entretien n° 21) pour ses enfants.

En haut à droite et en bas à gauche, deux arbres figurant les généalogies de Germain F. (entretien n° 16) et de son épouse.

De même, le travail réalisé par Germain F. (entretien n° 16) – cf. arbre photographié en haut à droite de l'encadré ci-dessus —, une généalogie descendante cette fois-ci, illustre bien ce que représente une généalogie réelle en comparaison à ce qu'elle devrait représenter en théorie : partant du couple central formé par les parents (en bas, au milieu de la feuille), sept ramifications apparaissent en vert, représentant chacun des sept enfants du couple. Sur ces sept enfants, on remarque en suivant les ramifications familiales que la quasi-totalité des descendants occupant l'espace de l'arbre sont issus de trois branches principales : les deux, quatre et cinquième enfants du couple, en lisant l'arbre de gauche à droite. Ces trois branches à elles seules ont fourni 91 des 101 descendants du couple, laissant les quatre dernières branches représenter 10 descendants. Autrement dit, en simplifiant

un peu les chiffres, cette généalogie met en avant que 90 % de la lignée est assurée par trois des sept enfants du couple.

À ces causes de déséquilibre généalogique vient s'ajouter l'orientation que fait prendre le généalogiste à son arbre, par complaisance ou commodité. En effet, il est plus simple, mais aussi plus agréable sans doute, pour un généalogiste de se laisser guider dans ses recherches par une lignée ayant peu voyagé, tout comme il est plus simple de suivre la piste d'une famille au statut social élevé, plutôt que d'accumuler les noms d'une multitude de personnages obscurs. Élie Pélaquier écrit ainsi que : « L'arbre généalogique n'est (...) pas une espèce sauvage, trouvée telle quelle dans la friche des archives. Insidieusement élevé, soumis à un élagage plus ou moins inconscient dont le but est de permettre que se développent les branches fruitières, il est le produit de façon culturelle, d'une culture du passé dont les règles varient en fonction du but à atteindre : passion identitaire, besoin de représentation sociale, recherches scientifiques à objectifs variés. La généalogie idéale, qui se développe en progression géométrique à partir d'ego, n'est jamais réalisée. Des distorsions de nature géographique, sociale, sexuelle, en marquent toujours la construction »³⁷⁴.

Que la généalogie soit symétrique ou non, qu'elle reflète la totalité de la lignée ou qu'elle n'en reprenne qu'une partie, elle est mise en forme par le généalogiste tout au long de ses recherches, de l'arbre-outil comme nous l'avons vu un peu plus tôt à l'arbre décoratif qui vient célébrer une lignée.

Ce qu'il est cependant intéressant de constater, c'est que si l'arbre est l'image la plus représentative aujourd'hui de ce qu'est la généalogie, il n'est pas envisagé de la même manière par tous les généalogistes. Alors que Fabrice B. (entretien n° 11) explique « voler dans les arbres » et donc s'en servir uniquement d'outil à la recherche :

« Il est difficile de s'y retrouver dans une généalogie écrite, j'ai tendance un peu à voyager dans les arbres. Ceux-ci me servent parfois de support pour mes recherches

³⁷⁴ *Ibid*, p.160.

puisque'actuellement, je fais de la généalogie descendante. En dehors d'un aspect purement pratique, j'aurais du mal à trouver d'autres raisons »

Germain F. (entretien n° 16), Valentine D. (entretien n° 21) et Jeanne P. (entretien n° 18) le considèrent comme parachèvement de leurs travaux ou objet de décoration. Là encore, les généalogistes s'approprient la figuration de l'arbre pour en faire, selon leurs besoins, tantôt un outil de recherche, tantôt une œuvre venant marquer la fin d'une partie de leurs recherches ou fêter un évènement.

Brochures, articles et outils, quand les associations créent des vocations :

Les associations de généalogie, comme la discipline elle-même, a connu une démocratisation importante dans les années 1990-1195 qui a vu leur nombre augmenter, le nombre de leurs adhérents également. Chaque grande ville compte désormais au moins une association de généalogie. Ces cercles ont évolué, passant d'un statut de société savante locale à celui de cercle ouvert à tous, ce qui a eu des conséquences importantes quant à la composition du public concerné et ses attentes, comme l'explique Jean-Louis Beaucarnot (entretien n° 29) :

« je pense qu'autrefois, les sociétés savantes locales, la société académique de R., etc. faisaient un petit peu peur, étaient élitistes. (...) la personne dont je parle euh... n'allait pas oser s'y inscrire parce que c'était réservé aux notables. (...) Aujourd'hui ces gens-là trouvent dans les sociétés, dans les associations de généalogie, des sociétés savantes de proximité qui leur permettent d'envoyer des textes. (...) et à partir de là, ils veulent (...) se donner un petit peu une fonction d'historien »

Les associations, aujourd'hui, créent donc des vocations parmi les généalogistes. Elles sont l'espace permettant aux amateurs de réaliser leurs ambitions d'écriture généalogique. Non seulement elles ont besoin d'articles et de brochures nouveaux pour satisfaire la demande de leurs adhérents, mais elles sont aussi un lieu où les généalogistes peuvent prendre exemple sur d'autres pour, eux aussi, oser se lancer dans l'aventure de l'écrit, comme le met en avant Françoise S. (entretien n° 19) :

« Y' a monsieur Gabriel D. là, qui est notre ancien président, il a fait beaucoup de généalogie, maintenant il est âgé lui, il en a publié plusieurs livres comme ça euh... ça aussi ça m'a bien encouragé et je me suis dit "moi aussi j'aimerais bien faire quelque chose

comme ça... une vision un peu à côté quoi”, voilà. Il faut prendre toujours exemple un peu sur quelqu’un »

Par l’intermédiaire des associations, donc, des amateurs peuvent espérer voir publier leurs compositions, à l’exemple d’Alain T. (entretien n° 14) qui raconte :

« Là j’ai regardé tout ce qui était météorologie donc j’ai... sur le site là j’ai mis... j’ai un petit peu bâti l’ossature de la météorologie sur le site internet que l’on a. J’ai fait des choses sur les mesures en... les mesures qu’ils utilisaient.

Vous faites des brochures pour le cercle alors. C’est ça ?

Pour le cercle et puis je fais partie d’un... d’une association d’un... d’un office de tourisme. Non, mais je m’occupe d’un office de tourisme à (?) -sur-Vienne et je suis un petit peu le spécialiste de l’histoire locale dans mon secteur.

D’accord.

Je sais pas, j’en ai écrit haut comme ça. (*Me montrant une hauteur de vingt centimètres environ*) (...)

À l’origine, lorsque vous écrivez ce genre de petit ouvrage, c’est plutôt pour vous ? Ou

C’est pour moi.

Oui. C’est pas dans le but de communiquer...

Ah non, c’est pour moi.

Et vous n’avez pas envie d’aller plus loin, d’écrire carrément un ouvrage dans le but d’être publié ? Parce que je suppose que vous avez énormément d’informations depuis toutes ces années. Mais peut-être que vous avez déjà fait.

En histoire locale oui. Oh ben oui, j’ai écrit. Oui. Si je les ai publiés à (?) -sur-Vienne... mais c’est pas... (*rires*) c’est plus par plaisir que... c’est pas la gloire (*rires*). »

De même, Fabrice B. (entretien n° 11) explique comment il écrit puis publie des articles par le biais de son association :

« J’avais déjà fait un ouvrage en l’an 2000 à destination des 3 autres branches B. directes et deux autres. Dans cet ouvrage, étaient précisées les pistes sur l’origine du nom, l’évolution géographique, les arbres généalogiques, des branches anciennes et modernes, des copies d’acte, des photos de lieux, le point sur mes différentes recherches. Il y a eu deux versions: une en 1998, une autre en 2000 de 140 pages, je pense rééditer un jour une brochure plus complète en me basant aussi sur les actes notariés. En attendant en avril de cette année, j’ai publié un article dans la revue de l’AGC »

Article publié dans les bulletins associatifs, rédigé par un généalogiste amateur :
l'exemple de Fabrice B. (entretien n° 11)

The chart shows the lineage starting with François (1489-1558) and Marie Alixand (1510-1584). It branches into several lines, including the Bouffanais, Lamoignon, and Lamoignon de Boixe families, with numerous dates and names of individuals across generations.

**La famille Bouffanais de St-Amant de Boixe
du XVII^{ème} au début du XVIII^{ème} siècle**

par Fabrice B. AGC 1023

Les membres de la famille Bouffanais se situent sur la paroisse de St-Amant de Boixe en l'embranchement le plus méridional. Le plus ancien acte est de 1622 et concerne le mariage de Bouffanais avec la paroisse de St-Amant de Boixe. Ce village est au sud de la 2^{ème} section des communes de St-Amant de Boixe et de St-Cybard. Un premier acte de l'établissement de St-Cybard est daté de 1622 dans ce village.

Les registres paroissiaux indiquent que la paroisse de St-Amant de Boixe avait comme Bouffanais des habitants de 2727^{ème} année. Cependant les dates de premiers établissements dans la paroisse sont antérieures aux registres paroissiaux. Les registres paroissiaux ne commencent qu'à partir de 1622, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas de registres antérieurs.

Enfin les Bouffanais descendent d'un couple Jean Bouffanais et Marie Alixand, qui se sont mariés au village de St-Amant de Boixe le 24/10/1558. Ce couple a eu six enfants :

1. François (15) Marié le 16/10/1622 avec Marie Alixand de la paroisse de Boixe.
2. Louis (12) Baptisé le 28/10/1623. Décédé le 6/12/1664. Il épousa le 26/10/1623 Pauley Thibault, fille de Jean Thibault et de Marguerite Thibault.
3. François (13) Baptisé le 26/10/1623. Décédé le 12/10/1654. Il maria le 10/10/1647 avec Simon Trépoil.
4. Marie (11) Mariée le 16/11/1623 avec Jean François de ce nom, lequel fut Louis dans son mariage. Après avoir été curé de St-Amant de Boixe, il fut curé de St-Cybard.
5. Jean de St-Cybard (17) Né le 16/11/1624. Il épousa en premières noces Marie Françoise, une seconde fois Jeanne Lamoignon le 22/10/1684. La lignée des Bouffanais s'éteint avec Jeanne Lamoignon.
6. Louis (12) Baptisé le 11/10/1625.
7. Michèle (12) Baptisée le 22/12/1626. Probablement mariée à Villeroy de Boixe.
8. Lamoignon (13) Baptisé le 10/11/1626. Décédé le 21/10/1657.
9. François (17) Baptisé le 25/10/1646. François et Simon ont eu plusieurs fils successifs, mais le dernier de ces derniers est mort sans descendance. Les registres paroissiaux de St-Amant de Boixe ne commencent qu'à partir de 1622, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas de registres antérieurs.
10. Marie (11) Baptisée le 22/10/1646. François et Simon ont eu plusieurs fils successifs, mais le dernier de ces derniers est mort sans descendance. Les registres paroissiaux de St-Amant de Boixe ne commencent qu'à partir de 1622, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas de registres antérieurs.

I - Descendance de François Bouffanais (15)

François a eu sept enfants avec Marie Alixand :

1. Louis (12) Baptisé le 28/10/1623. Décédé le 6/12/1664.
2. Louis (12) Baptisé le 28/10/1623. Décédé le 6/12/1664.
3. François (13) Baptisé le 26/10/1623. Décédé le 12/10/1654.
4. Marie (11) Mariée le 16/11/1623 avec Jean François de ce nom, lequel fut Louis dans son mariage. Après avoir été curé de St-Amant de Boixe, il fut curé de St-Cybard.
5. Jean de St-Cybard (17) Né le 16/11/1624. Il épousa en premières noces Marie Françoise, une seconde fois Jeanne Lamoignon le 22/10/1684. La lignée des Bouffanais s'éteint avec Jeanne Lamoignon.
6. Louis (12) Baptisé le 11/10/1625.
7. Michèle (12) Baptisée le 22/12/1626. Probablement mariée à Villeroy de Boixe.
8. Lamoignon (13) Baptisé le 10/11/1626. Décédé le 21/10/1657.
9. François (17) Baptisé le 25/10/1646. François et Simon ont eu plusieurs fils successifs, mais le dernier de ces derniers est mort sans descendance. Les registres paroissiaux de St-Amant de Boixe ne commencent qu'à partir de 1622, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas de registres antérieurs.
10. Marie (11) Baptisée le 22/10/1646. François et Simon ont eu plusieurs fils successifs, mais le dernier de ces derniers est mort sans descendance. Les registres paroissiaux de St-Amant de Boixe ne commencent qu'à partir de 1622, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas de registres antérieurs.

I-1 Simon Bouffanais (11)

Simon se maria le 28/10/1646 avec Louise Lamoignon, fille de Louis Lamoignon et de Michèle Trépoil. De ce mariage, naquirent sept enfants :

1. Louis (12) Baptisé le 20/10/1657.

Cette illustration reprend les deux premières pages de l'article de Fabrice B., qui en contient dix au total, réalisées sur le même modèle.

Il explique ainsi le cheminement qui construit et fait évoluer ses écrits :

« Dans mes précédents documents, je m'étais pas mal appuyé sur des hypothèses, l'article a pour but de faire une synthèse de la période difficile (avant 1730). Toutes les filiations sont maintenant appuyées sur des actes. J'ai essayé de reconstruire la vie de certains par rapport à certains évènements de leur vie mentionnés dans des actes alors, expliquez-moi ça parce que c'est très intéressant. Concernant l'ouvrage, vous l'avez écrit et puis vous avez cherché un éditeur c'est ça ?

Je n'ai pas cherché à le publier, mais plutôt à faire publier le résultat de mes recherches aux branches descendantes. Je pense un jour rassembler toutes mes notes pour faire une généalogie de la famille B. que je connais le mieux. Si j'avais le temps, je rédigerais des articles sur d'autres familles que je connais. Quant à dire ouvrage, c'est plutôt une brochure. Si je me lance dans cette démarche, c'est pour que mon travail ne soit pas perdu et puisse profiter à d'autres, et pourquoi pas à d'autres générations. Ce qui est étonnant dans la famille B., c'est que tous descendent d'un même couple identifié. Il doit y avoir énormément de descendants. C'est vrai que j'aurais des idées, mais elles ne sont pas forcément encore arrivées à maturité. Le problème aussi d'un ouvrage est l'intérêt hors du contenu familial. Hors du cadre familial, qui va s'intéresser à cette famille en dehors des descendants ? »

Fabrice B. n'en est pas encore vouloir publier un ouvrage d'histoire locale ou une monographie, comme l'a fait à plusieurs reprises Françoise S. (entretien n° 19), mais il écrit régulièrement, donne du sens à ses recherches en faisant

travailler ses notes pour en obtenir un texte répondant à un sujet de recherche. Il commence depuis quelques années à travailler le contexte historique de la vie de ses ancêtres, s'intéresse à « l'évolution géographique des paroisses », à « structurer l'information de l'époque », regrettant cependant que « pour écrire, il [lui] manque une certaine culture, [ses] recherches se sont limitées à une branche ou famille uniquement, c'est un gros défaut ». Le travail actuel de Fabrice B. se rapproche très fortement du travail d'historien d'Alain Corbin. Cette histoire du quotidien que Fabrice B. semble maîtriser n'est pas encore suffisante, selon lui, pour envisager de publier dès à présent un ouvrage d'histoire locale. Il explique ainsi que l'accumulation de documents qu'il a réalisée n'est pas suffisante :

« La seule chose qui vous manquerait, selon vous, pour franchir le pas c'est une "certaine culture", c'est ça? »

Pas uniquement, la matière aussi, je pense qu'un ouvrage ne peut pas se limiter à une accumulation de branches ou d'anecdotes sur les individus. Je vois surtout des pistes de recherche que j'ai pas encore explorées. Pour l'instant, je serais très en peine de parler d'une manière fouillée les thèmes que j'ai abordés.

Vous pensez qu'au-delà de la forme il vous faut plus de fond.

Oui, très certainement, c'est pour cela que je disais que mon travail ne pouvait être utilisé que dans un cadre "familial" »

Le cadre de l'association permet à Fabrice B. d'entrer en écriture à son rythme. Un premier article publié concernant l'ascendance d'une branche de sa lignée est la première étape qui lui permet d'envisager un article plus fourni, moins dans l'énumération d'ascendants, plus dans la mise en contexte historique du quotidien de ses ancêtres.

D'autres articles, comme ceux rédigés par Gabriel D. (entretien n° 17), relèvent davantage du récit historique, autour d'un thème illustré d'exemples concrets reconstitué grâce aux archives. Ainsi, son article de cinq pages intitulé « Brigandage au temps de nos ancêtres » paru dans le bulletin de l'Association Généalogique de la Charente n° 115 en novembre et décembre 2006, reprend tous les codes des articles publiés dans les revues spécialisées comme *Généalogie magazine* ou *La revue française de généalogie*, y compris au niveau des illustrations, réalisées par son épouse.

Exemple d'article rédigé par Gabriel D. (entretien n° 17) et publié dans le bulletin de l'Association Généalogique de la Charente :



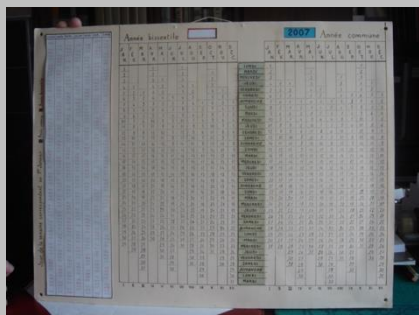
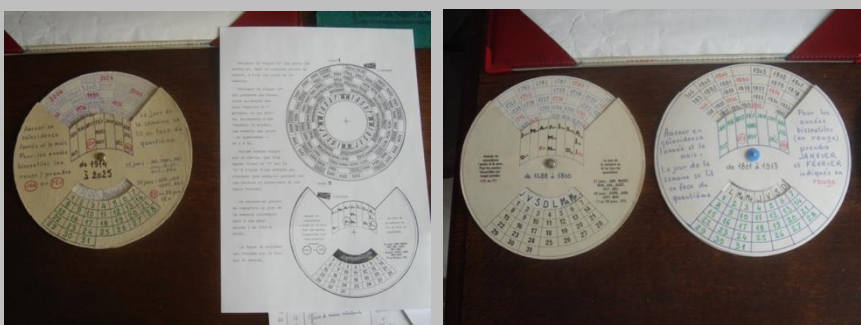
Parfois, le cadre de l'association généalogique locale n'est pas suffisant ; c'est le cas pour Germain F. (entretien n° 16) qui, en plus de publier quelques articles dans le bulletin de l'association de sa ville, a décidé de créer sa propre revue généalogique, comme nous l'avons déjà évoqué plus tôt. Cette revue familiale lui permet à la fois de s'exercer en tant que rédacteur, coordinateur et éditeur. Cette revue est pour lui la possibilité de s'investir davantage. Le cas de Germain F. est tout de même un peu à part dans le monde de la généalogie puisqu'en plus de publier des articles, de créer et diriger une revue familiale, il invente des outils servant à la recherche généalogique. Il raconte ainsi l'histoire de son calendrier :

« lorsqu'on fait de la généalogie, on tombe nécessairement sur la période révolutionnaire (...) Il faut à ce moment-là (...) faire les conversions et les situer. (...) je me suis dit « il faut faire quelque chose » et (...) j'ai inventé une table de concordance (...) Alors, ça existait pas, je me suis documenté... je me suis renseigné à la bibliothèque nationale (...) y'a quatre sortes de calendriers hein, selon les dates de début, alors j'ai donc fait quatre feuilles de calendriers, quatre espèces, et je me suis dit « pourquoi pas les mettre les unes sur les autres ? ». Je les ai mis donc sur des calques et puis je m'apercevais qu'on pouvait facilement les reprendre, donc j'ai fait ce truc. (...) Je l'ai fait breveter (*rires*) (...) et le cercle généalogique l'a fait éditer. (...) la librairie Hachette, j'ai passé un petit contrat avec eux et

ils ont imprimé, je crois, plus de 10 000 qu'ils ont donnés en prime avec une série de gravures au moment du bicentenaire de la Révolution. (...) je vais aux archives et y'en a qui ont ça à côté d'eux. Je dis 'bon ben ça va.... Ça prouve que...'. »

Après être passé par plusieurs étapes de recherche, représentées par les différents modèles de calendriers ci-dessous, Germain F. a fini par aboutir à un outil de travail très pratique, qui se range facilement dans une chemise, un cahier ou un classeur, et que les généalogistes locaux apprécient. Après en avoir déposé le brevet, les éditions Hachette ont passé un contrat avec Germain F. qui a vu son calendrier distribué à plus de dix mille exemplaires.

Les différentes phases de création du calendrier de conversion mis au point par Germain F.
(entretien n° 16) :



En haut, les deux premiers essais basés sur un calendrier perpétuel qu'il faisait réaliser en tant que professeur de technologie à ses élèves. À gauche, l'évolution vers un calendrier sous forme de tableau, plus résistant et pratique à glisser dans un cahier ou un classeur. En bas, la version finale brevetée, avec son mode d'emploi au dos.

CONCORDANCE DES CALENDRIERS GRÉGORIEN ET RÉPUBLICAIN

VENDEMAIRE		BRUMAIRE		FIMAIRE		NIVOSE		FLOREAL		MAY		JULIET		FRUCTIDOR		SEPTEMBRE	
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	
<p>JOURS COMPLEMENTAIRES ou « Sans-culottes » : 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31</p> <p>Jour de la Révolution : (An V, An VI, An VII, An VIII, An IX, An X, An XI, An XII, An XIII, An XIV, An XV, An XVI, An XVII, An XVIII, An XIX, An XX, An XXI, An XXII, An XXIII, An XXIV, An XXV, An XXVI, An XXVII, An XXVIII, An XXIX, An XXX)</p>																	

LE CALENDRIER GRÉGORIEN est celui que nous utilisons; nous le devons au pape GRÉGOIRE XIII qui, en 1582 réforma le CALENDRIER JULIEN, établi par JULES CÉSAR, en 46 avant J.-C.

LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN fut institué par la Convention en 1793. L'année commençait en septembre et était divisée en 12 mois de 30 jours avec 5 ou 6 jours complémentaires qui s'ajoutaient à aucun mois. Chaque mois portait un nom dû à Fabre d'Églantine et était divisé en périodes de 10 jours ou décades.

L'ère républicaine commença le 22 septembre 1792, date de la fondation de la République. Le Calendrier Républicain ne fut officiellement appliqué que pendant 12 ans : du 15 Vendémiaire An II (correspondant au 4 Frimaire An I [décret d'application] au 10 Nivôse An XIV « du 6 octobre au 24 novembre 1792 au 31 décembre 1805).

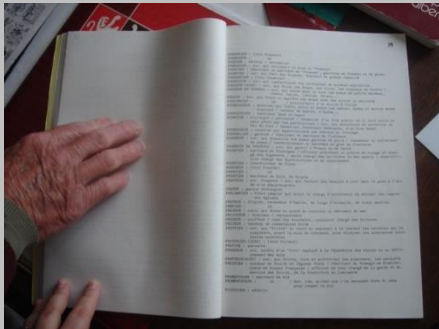
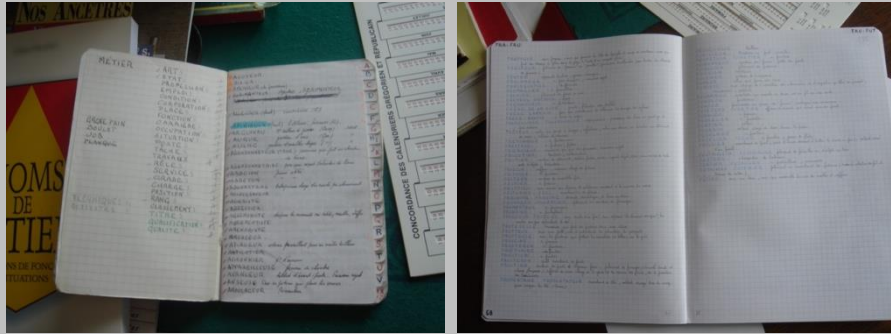
Cette table donne la date « grégorienne » qui correspond à une date « républicaine » ou l'inverse. Pour cela, amener, par glissement de la languette, les quantités (numéros) des années républicaines dans les cases au bas de la table. La table donne la concordance pour toute une année républicaine, laquelle chevauche deux années grégoriennes consécutives.

Ex : An II ... 9 Thermidor ... 27 juillet 1794
 À partir d'une année grégorienne, rechercher à quelle année républicaine elle correspond suivant que la date donnée est avant ou après le 22, 23 ou 24 septembre.
 Ex : 4 septembre 1797 ... An V ... 16 Fructidor

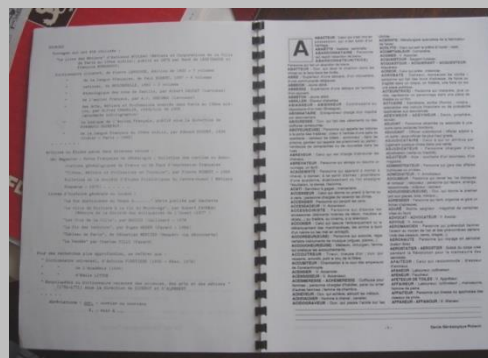
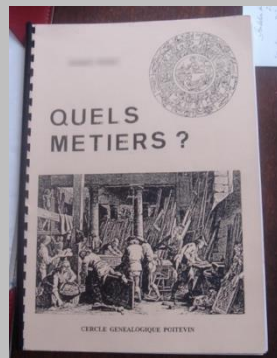
Cet exemple de réalisation montre une fois de plus la manière très intuitive avec laquelle les généalogistes procèdent dans leur pratique de la généalogie. En effet, les différentes versions du calendrier de Germain F. montrent le tâtonnement dont il a fait preuve, pensant de manière tout à fait pratique à la fois à la prise en main de l'objet, à son transport, mais aussi à sa facilité de prise en main. Cet objet est l'illustration parfaite de ce rapport concret qu'ont les généalogistes à l'exécution de leur passion, de l'expérience qu'ils acquièrent seuls et qu'ils sont tout à fait aptes à mobiliser dans le cadre de nouvelles réalisations.

Ne se contentant pas de cela, Germain F. est depuis passé à un autre projet, étape suivante dans sa production généalogique, en rédigeant une compilation des vieux métiers qu'il a rencontrés et pris en notes tout au long de ses années de recherche généalogique, sous forme de dictionnaire qu'il a publié à compte d'auteur. L'idée lui est venue en répondant aux questions d'adhérents via le bulletin de son association, puis en rédigeant un article d'aide à la recherche. Comme pour le calendrier, c'est de manière artisanale que Germain F. a travaillé, comme le montrent les différentes phases d'élaboration de son ouvrage.

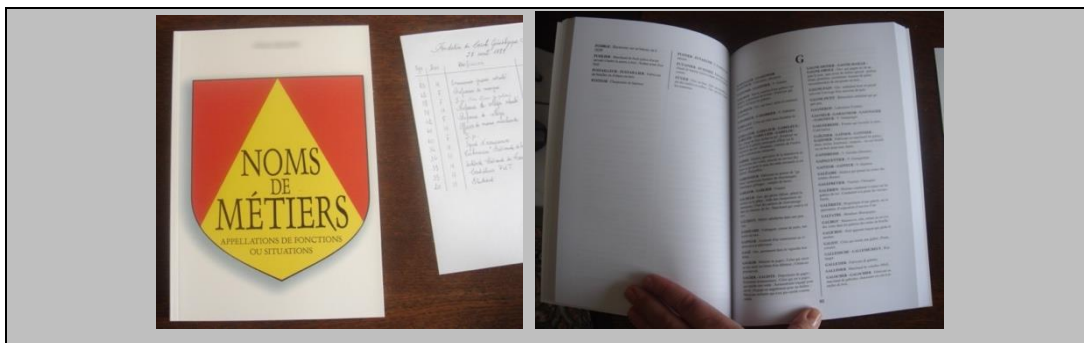
Les différentes phases d'élaboration du dictionnaire des métiers de Germain F. (entretien n° 16) :



Les trois premières photos retracent la manière dont Germain F. (entretien n° 16) a réalisé son dictionnaire : en haut à gauche, le cahier répertoire sur lequel il a commencé à relever les métiers qu'il rencontrait au cours de ses recherches. En haut à droite, le cahier sur lequel il a repris « au propre » son travail. En bas à gauche, la première version du dictionnaire, tapée à la machine par Germain F.



En haut, la version de son dictionnaire réalisée pour le l'association de généalogie et publiée par elle. En bas, la version définitive publiée en autoédition par Germain F. et commercialisée au sein de l'association.



Ces exemples réalisés par les chercheurs amateurs eux-mêmes montrent le rôle important des associations dans la production actuelle d'écrits généalogiques. Elles permettent aux généalogistes à la fois d'oser sauter le pas en proposant un article pour le bulletin du cercle, d'obtenir aide et encouragements de personnes qu'ils côtoient très régulièrement et qu'ils savent de bon conseil, tout en obtenant la matière nécessaire pour conserver leurs adhérents.

Quand les généalogistes se font auteurs d'histoire locale : l'exemple de Françoise S. (entretien n°19) :

Nous venons de le voir, la généalogie est une discipline qui donne l'occasion à chacun de pouvoir rédiger, voire même publier, des écrits généalogiques. Si la plupart d'entre eux se contentent d'articles de quelques pages dans le bulletin d'une association, il en est cependant qui n'hésitent pas à se faire un jour auteurs d'histoire locale.

Les chances pour un généalogiste amateur de voir publier un de ses ouvrages sont assez minces, aussi minces que celles décrites par Claude Poliak au sujet des écrivains amateurs. Une fois de plus, la mise en parallèle des écrivains amateurs et des généalogistes est instructive : « les chances d'accès au champ littéraire paraissent très faibles pour la quasi-totalité des participants. Cependant, en

soumettant (exceptionnellement ou régulièrement) des textes au verdict d'un jury, en s'efforçant de faire publier leur manuscrit – pour certains à compte d'auteur -, en publiant dans des petites revues, etc., ils ne font pas « n'importe quoi » : ils exercent leur activité littéraire, en fonction de leur vision du champ des possibles et des représentations qu'ils se font de leurs homologues – qu'ils connaissent ou imaginent, mais aussi des écrivains et du champ littéraire tel qu'ils les perçoivent »³⁷⁵

Pourtant, des exceptions existent, en généalogie comme en littérature, en atteste Françoise S. dont l'exemple servira à l'étude d'un autre genre d'écrit à la portée des généalogistes : l'histoire locale. L'étude de contre-exemples généalogiques est l'occasion de découvrir les savoirs et les techniques associés au processus de constitution d'une discipline non officielle, mais pourtant structurée, sorte d'artisanat intellectuel semi-professionnel, se constituant comme espace spécifique de partage, en marge des professions savantes.

Nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'histoire locale et la généalogie sont deux genres très liés, à la fois parce que les généalogistes s'inspirent de ce type de littérature dont ils sont très friands pour leurs recherches et parce que la généalogie qualitative réalisée par certains amateurs en est très proche. Mais qu'est-ce qui différencie alors deux cas très semblables de généalogies qualitatives comme ceux de Charles R. (entretien n° 2) et de Françoise S. ? Pourquoi Charles R., que la généalogie passionne depuis des années, qui ne cesse de raconter ses découvertes à en étourdir les autres, n'écrit-il pas, alors que Françoise S., qui ne dispose pas de plus de données, décide un jour de se lancer ? Peut-être que la réponse se situe au niveau des paroles de Françoise S., de son discours, lorsqu'elle explique :

« c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Écrire quoi (*rires*). Voilà. Et puis euh... je trouvais que c'était passionnant quand même l'histoire de tous ces gens qui ont vécu l'origine des villages, enfin toutes sortes de choses quoi. Même les familles nobles euh... enfin tout ce qu'on veut qui fait l'histoire ancienne, la petite histoire. Alors euh... j'ai dit

³⁷⁵ POLIAK Claude, *op. cit.*, p.78.

« ça serait dommage de garder ça pour moi quoi », partager quoi (...) l'envie d'écrire se posait »

Lorsque Françoise S. évoque l'histoire, et encore davantage l'écriture, son discours est empreint de sentiments, de respect, d'admiration. D'abord la généalogie, puis ensuite l'histoire, est le chemin détourné par lequel elle est arrivée à ses fins : l'écriture.

Tout comme les écrivains amateurs, Françoise S. est plus à l'aise avec le fond qu'avec la forme. Autrement dit, elle a un rapport populaire à l'écrit : « la chose écrite » l'emporte sur « l'écriture de la chose »³⁷⁶. Cette gêne, elle l'exprime ainsi :

« on se dit tout le temps « est-ce que c'est bien ? Est-ce que ça va plaire ? ». Et puis je me rends compte quand même que je suis autodidacte parce que bon, je peux pas dire « j'ai des licences d'histoire, de ceci, cela quoi », comme d'autres quoi. J'aurais pu évidemment si les circonstances avaient été autrement. J'aurais pu progresser, j'aurais bien aimé être archiviste, un truc comme ça quoi. Et puis... mais enfin bon (...) Alors pendant un moment, je faisais des complexes pendant un bon moment. Je me disais « quand même, y' a des gens qui font des licences, des maîtrises, même des docteurs, des trucs comme ça », moi je dis « moi j'ai rien, peut-être que je fais ça pour rien », mais j'ai dit « tant pis, on le fait quand même ». J'en parle pas, je le dis pas, mais enfin je l'ai pensé quand même »

À l'école, Françoise S. est une bonne élève, elle aime l'histoire, le français, la lecture. Elle regrette de ne pas avoir accès aux livres qui offrent la culture. Difficile de se lancer dans l'écriture lorsque l'on est issu du milieu populaire, que l'on ne détient pas les codes. Comment savoir si ce que l'on écrit est correct, si ce travail vaut la peine d'être publié, mérite d'être lu ? Le sentiment d'avoir été privée de culture générale est omniprésent chez Françoise S. qui parle de désert culturel, d'années vides, de ruralité où il n'y avait rien :

« à l'âge où on se sent plein de... je sais pas moi, plein de possibilités pour étudier, pour apprendre des choses, c'étaient des années de désert à l'âge où on se sent plein de... je sais pas moi, plein de possibilités pour étudier, pour apprendre des choses, c'étaient des années de désert »

³⁷⁶ *Ibid*, p. 88.

Et puis un jour, au moment où Françoise S. peut enfin s'accorder du temps, après avoir élevé ses enfants, après avoir travaillé également, elle découvre la généalogie :

« Oui parce que j'ai commencé parce que bon... j'ai quand même toujours été intéressée par l'histoire quand même, en général, la petite histoire. Et puis un jour j'ai vu un article dans le journal qui disait qu'il existait une association généalogique là, ça fait maintenant vingt-deux ans, je crois, et puis ben j'ai sauté sur l'occasion quoi (*rires*). Voilà. Et puis ben c'est vrai que ça m'a passionné parce que j'ai une famille vraiment très réduite. J'ai été élevée par une arrière-grand-mère, je savais rien sur... en dehors de mon père et ma mère je savais rien sur les grands-parents, absolument rien du tout. Rien. Alors, j'ai commencé la découverte. Alors, ça m'a passionné »

Une pratique culturelle qui rassemble tout ce qu'elle aime : l'histoire, les vieux papiers, la lecture, l'écriture. Elle s'investit dans cette discipline qui la rapproche plus que jamais de tout ce dont elle a été privée pendant des années. Parallèlement, pour compléter ses recherches, elle lit tout ce qui est publié en histoire locale et découvre les écrits d'un adhérent de son cercle de généalogie. La profusion de documents de première main, l'exemple d'amateurs qui publient leurs écrits généalogiques et toujours l'envie d'écrire :

« c'est ça qui m'a donné aussi envie. Je me suis dit « moi aussi euh... et alors je connais bien les archives, je sais où il faut chercher, ça me plairait bien aussi de... de publier mes propres ouvrages ». Voilà, les... les endroits que j'aime euh... parce que tout ce que j'ai publié là, jamais rien n'a fait quelque chose sur ça quoi »

Elle décide alors de réaliser enfin son rêve et d'y consacrer ses économies, quitte à le faire en autoédition :

« J'ai dû attendre d'avoir soixante ans pour publier quelque chose. Mais enfin faut... faut jamais désespérer. Quand on a ça dans la tête bon ben un jour ça arrive, on arrive à le faire quoi (...) Quand j'y réfléchis, c'est vrai. Je sais pas pourquoi on naît comme ça quoi, parce que dans la famille c'était des gens qui n'avaient pas pu faire d'étude quoi. Voilà. Heureusement quoi parce que bon, parfois on a des goûts qui viennent comme ça, on ne sait pas d'où. Et puis des fois des enfants qui auront une famille cultivée qui a des tas de livres, des tas de choses, ça ne les intéressera pas. C'est comme ça quoi
Mais vous avez quand même réussi à assouvir cette passion. Ça a pris du temps, mais vous y êtes arrivée.

Oui, moi je dis « faut attendre ». Moi j'avais soixante ans quand j'ai écrit mon premier livre, et puis j'avais mis toutes mes économies. Quand même j'avais économisé, j'ai dit « quand même euh... ». Voilà, faut être passionné quoi et on y arrive. »

Là encore, Françoise S. nous démontre que l'écriture est une pratique à dont les généalogistes peuvent s'approprier, à laquelle ils savent s'adapter, en contournant les codes habituels. Reste qu'une fois de plus, la méthodologie, les techniques ne sont pas les plus académiques qui soient, mais elles permettent tout de même d'arriver à ses fins. Le choix du sujet par exemple :

« le premier que j'ai fait, y'a une douzaine d'années, oui c'était un peu de l'histoire locale en général. Ça parlait des églises euh... des curés euh... par exemple pendant la période révolutionnaire j'avais fait les maladies, des choses comme ça, ou le travail des ouvriers, ou le travail des paysans. J'avais fait ça par thèmes quoi. Je nomme tout le temps des gens, je dis « y'a pas que des familles nobles qui ont le droit d'être nommées » (*rires*). Bon, j'aime bien nommer des gens ordinaires moi. Et puis après j'ai fait des monographies après. C'étaient différentes communes, alors selon ce qu'on trouve, du plus ancien au plus récent jusque vers 1900, les monographies communales. Là aussi on parle beaucoup des personnages euh... par exemple dans les conseils municipaux, tout ça quoi, ou alors les prêtres, les paroisses, enfin y'a toute sorte de choses qu'on peut raconter (...) Oui alors et puis j'ai fait des monographies et puis j'en ai fait un autre en prenant comme épine dorsale une rivière que j'aime bien. J'aime bien les rivières alors j'ai pris une rivière et puis j'ai parlé des moulins ou des logis qui étaient dessus cette rivière. Ça faisait un petit périmètre là. J'en ai fait un autre sur les... c'est celui-ci [**me montrant un prospectus**], c'est sur les cantons de Villebois. Alors là j'ai fait tout un canton, alors y' a plusieurs rivières »

Françoise S. choisit les sujets de ses ouvrages en fonction de ce qu'elle aime, de qui lui plaît. Partant de là, comme toujours avec les généalogistes, c'est l'autodidaxie qui prend la relève. Françoise S. n'a pas pris de cours ou suivi de formation ni même cherché d'éditeur. Elle s'est débrouillée seule :

« je suis venue ici très souvent passer des journées, j'écris dans des cahiers. Et puis après il faut faire son texte euh... par exemple, puisque ce sont des moulins euh... rassembler euh... les documents qui comptent parce que quand on prend une liasse de notaires on sait pas ce qu'on trouvera dedans. Alors, on note tout à la suite quoi, voilà. Alors, c'est tout mélanger, alors faut faire un premier triage, ça prend du temps, et puis après on voit ce qu'on peut raconter pour chaque titre et puis c'est un travail d'écriture quoi, parce qu'on peut pas tout dire non plus. Dans un inventaire des meuniers, on peut pas tout mettre, y' a plusieurs tâches, enfin... c'est un travail euh... je m'en sors bien quoi. J'étais peut-être douée pour ça »

Deux ans de fouilles, de prises de note, de rédactions, de démarches pour une personne sans formation particulière, ayant pour seul bagage intellectuel un certificat d'études :

« pour faire un livre comme ça là, j'ai mis deux ans et demi. C'est qu'il y a trois cents pages quand même. Bon y' a des documents, y' a beaucoup de textes, ça prend... beaucoup de temps »

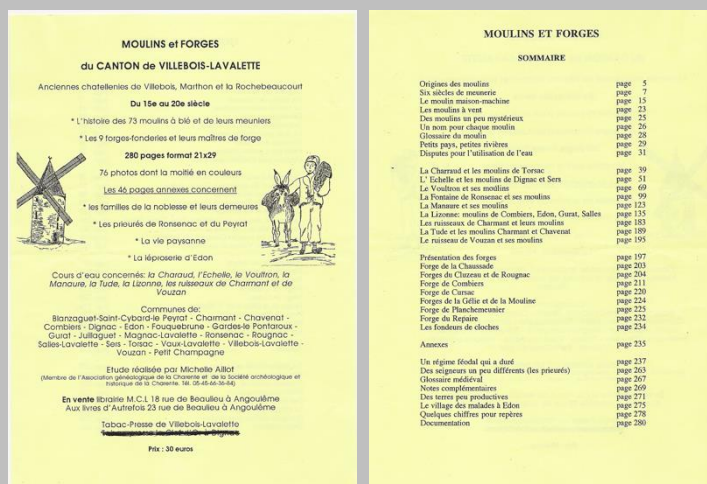
« je n'ai pas cherché d'éditeur puisque... de toute façon, je ne fais que des petits tirages, voilà. Non, mais c'est en autoédition. Voilà. Je vais voir l'imprimeur et puis euh... ben ça

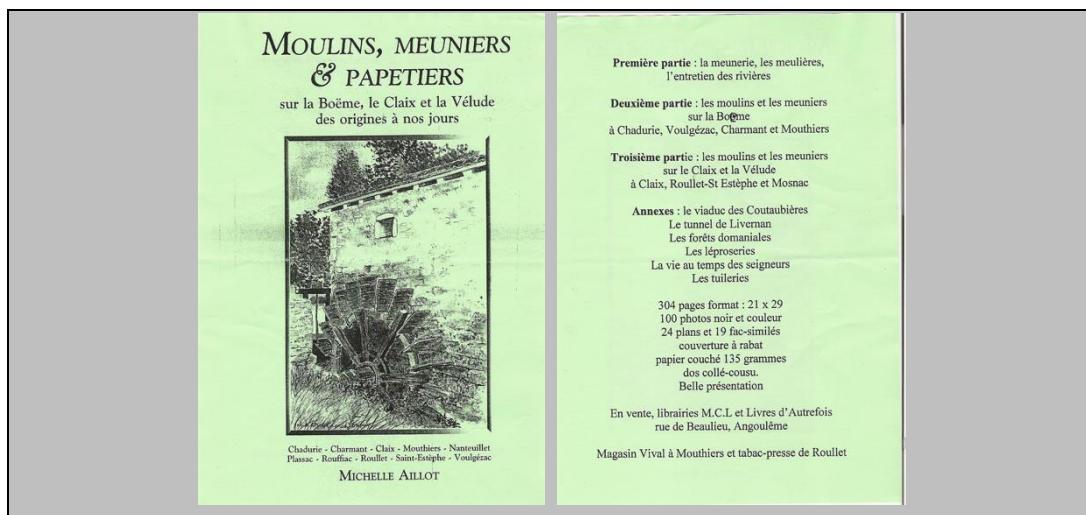
fait tant. Voilà, c'est comme ça. Là c'est facile parce qu'autrement on n'aurait pas pu. Par exemple sans éditeur vous n'auriez pas pu publier, mais enfin là depuis euh... je sais pas, vingt ans, si vous avez l'argent, la somme... ça fait pas une somme énorme, mais ça fait un petit pécule quoi. Tout ça, c'est une histoire de chèque, hein »

Une fois l'ouvrage achevé et tiré à cinq ou six cents exemplaires, reste à le distribuer. Là encore, Françoise S. se débrouille seule :

« je le dépose là à Angoulême, d'ailleurs je dois y aller à cette librairie-là, et puis j'en dépose euh... dans les tabacs-presse. Par exemple, j'en ai là [**me montrant des noms sur un prospectus**], puisque je suis à Roulet, j'en ai à Mouthiers, à Roulet, et puis j'en ai mis à Nersac, voilà. Euh... j'en mets comme ça euh... j'en mets dix quinze. J'en mets en dépôt-vente et puis je me débrouille comme ça. Des fois ça prend du temps... par exemple celui que j'ai fait sur la vallée de (?) euh... j'en avais fait cinq cents, j'ai mis euh... ben cinq ans exactement. Cinq ans c'est pas terrible... mais c'est qu'on n'a pas un support publicitaire comme font les éditeurs, tout ça, parce que les éditeurs même si c'est pas bon ils arrivent à vous vendre n'importe quoi (*rires*). »

Exemples de plaquettes publicitaires réalisées par Françoise S. (entretien n°19) pour promouvoir la publication de ces ouvrages d'histoire locale :





Ce que Françoise S. retient de son expérience peut se résumer ainsi :

« Moi je raconte un peu la vie des gens d'autrefois, à travers les archives, c'est pas... aussi, mais les lecteurs sont pas des gens quand même d'un niveau élevé. Il faut se mettre aussi... moi je dis que mes livres sont pas difficiles, quelqu'un m'a dit que c'était difficile. Mais moi je dis « je vois pas euh... en quoi vous trouvez que c'est difficile ». Ça dépend aussi du niveau des personnes. Pour moi c'est pas de l'histoire difficile (...) moi je présente l'histoire par exemple des moulins et des meuniers euh... je sais pas moi, de façon simple, voilà (...) il faut se passionner pour le... pour ce qu'on fait quoi, voilà. Il faut passer du temps, et puis il faut quand même collectionner, collecter des documents, des photos. C'est ça que j'aime faire moi, c'est euh... finalement, c'est créer son ouvrage, c'est ça, c'est la création qui est intéressante, pour dire. Ceux qui font que la généalogie c'est peut-être pareil, qui créent leur arbre, tout ça... c'est une sorte de création. Je pense que c'est ça aussi qui les motive. Oui, c'est toujours créer quelque chose, découvrir... créer, voilà. C'est ça qui est intéressant »

L'écriture en généalogie puis en histoire locale est ce qui a permis à Françoise S. de se réaliser socialement. En mettant la culture, sa culture, au service des autres, elle a su obtenir une notoriété locale et l'admiration de ses collègues généalogistes, à l'image de Jeanne P. (entretien n° 18) qui dit à son sujet :

« Non. Je suis en contact avec des gens qui en font euh... bon Victor M. vous a peut-être parlé de Françoise S.
Oui, je la rencontre demain.
Ah oui. Elle qui est vraiment... qui fait de très bons ouvrages d'histoire locale. Elle fait de la généalogie à travers ses ouvrages d'histoire locale. Et c'est vrai qu'elle a... vraiment elle fait des recherches que moi je... j'admire hein »

En dépassant ses appréhensions, en prenant exemple sur d'autres, en faisant preuve d'ingéniosité, elle a pu côtoyer ce qui lui a tant manqué étant jeune. De consommatrice frustrée elle est devenue productrice de biens culturels.

* * *

La diversité des écritures généalogiques ne doit pas occulter la masse de documents que les généalogistes manipulent, créent, gèrent : dans le souci d'être toujours au plus près des documents, les chercheurs d'ancêtres photocopient s'ils le peuvent, photographient souvent, recopient tout le temps. Dans tous les cas, ils reproduisent au plus juste les documents qu'ils découvrent.

Traditionnellement, ces notes prises au cours des recherches s'accompagnent d'une « mise au propre » sur des fiches ou des cahiers, puis sous forme de schémas. Il n'est pas rare non plus de voir les généalogistes s'obliger à transcrire les textes anciens jugés illisibles afin d'en faciliter l'accès à ses descendants ou à toute personne qui serait intéressée. Cette répétition d'écriture se termine en général par le remplissage de l'arbre, à moins que le généalogiste ne s'offre l'opportunité de rédiger un article ou un ouvrage.

Sylvie Sagnes émet l'hypothèse que ce recopiage incessant semble, chez certains, relever d'un processus d'appropriation et d'assimilation qui permet d'ancrer en eux les découvertes³⁷⁷. C'est en quelque sorte faire siennes les informations nouvelles par l'écrit. Prendre en note un ancêtre, recopier des informations le concernant, l'inscrire sur l'arbre généalogique, c'est l'inclure dans la lignée, dans la famille, dans la transmission familiale, dans sa transmission.

³⁷⁷ SAGNES Sylvie, *art. cit.*, p. 172.

La démarche généalogique peut s'analyser sous deux angles différents : d'un côté les pratiques mémorielles, que l'on pourrait, pour simplifier les choses, assimiler aux « causes » qui conduisent les individus à rechercher leurs ancêtres, et de l'autre les pratiques culturelles qui, elles, expliqueraient davantage le « comment » les individus font (de) la généalogie au quotidien.

L'étude de la généalogie par ses pratiques permet de comprendre les différents enjeux induits par cette recherche, aussi bien dans les conséquences que peut avoir la généalogie sur les individus, que dans les influences que ces derniers peuvent avoir sur la généalogie. Les savoirs, les techniques et les pratiques sont autant produits par les individus qu'ils sont produits par cet espace particulier, à la fois espace de consolation, de savoirs techniques objectivés et de reconnaissance spécifique.

Ainsi, la généalogie est une quête identitaire à bien des égards puisqu'elle donne l'occasion à ceux qui la pratiquent de trouver leur place, de se classer dans l'espace de la parenté et dans le temps, de se justifier par les faits historiques retrouvés d'ancêtres.

L'étude de la parenté est alors tout à la fois possibilité de pallier les transformations de la famille moderne qui a vu le lien intergénérationnel se complexifier peu à peu — avant un retour en force ces dernières années du rôle des grands-parents -, de compenser l'éclatement géographique qui à travers les décennies a fait se déraciner les fratries ou bien encore d'attester une trajectoire sociale quelle qu'elle soit, ascendante, descendante ou stagnante.

Les situations sociales, familiales et géographiques sont donc pour beaucoup dans l'envie ou le besoin que ressentent des individus de se mettre à reconstituer l'histoire de leurs ancêtres. Alors que certains y voient la possibilité de faire perdurer la cohésion au sein de leur famille, d'autres y voient l'espoir de réparer les ruptures qui ont en quelque sorte disloqué leur lignée à travers le temps.

Cette diversité des pratiques mémorielles induit une pluralité des pratiques culturelles, constituant une méthodologie généalogique. Autrement dit, pour s'approprier ces ancêtres, justificateurs ou réparateurs selon les cas, les généalogistes les arriment à leur parenté par l'encre, reflet des dispositions acquises à l'école ou au sein de la famille.

La pratique généalogique n'est pas le fruit d'un enseignement particulier, elle laisse place aux capacités autodidactiques des individus. Chacun, à sa manière, assimile les techniques généalogiques proposées par le marché de la généalogie ou par les chercheurs amateurs fréquentés, et fait siennes certaines d'entre elles, les associant, les combinant à d'autres, pour en tirer une méthodologie personnelle, qui correspond en tout point à ses désirs, besoins, capacités, volontés, fins, etc.

La généalogie est donc la pratique culturelle du « sur mesure » par excellence puisqu'elle permet au plus grand nombre à la fois se s'intéresser à la famille sous l'angle qu'elle désire – social, culturelle, familiale, géographique –, de le faire de la manière qu'elle le souhaite – ascendante, descendante, agnatique, cognatique, quantitative, qualitative —, mais aussi d'en faire ce qu'elle veut – transmission ou non – et sous la forme qui lui convient – arbre généalogique, fiches, article, monographie, ouvrage d'histoire locale, etc. —. On peut parler, dans le cas de la généalogie, de productions singulières d'individus singuliers.

L'absence de réglementation et d'encadrement de la généalogie qui lui est souvent reprochée en fait aujourd'hui sa plus grande force ; son adaptabilité fait d'elle un loisir, une discipline, qui convient à de larges fractions de la population, selon des dispositions scolaires, sociales ou culturelles très variables des individus et c'est ce qui explique sans doute en grande partie son succès grandissant depuis ces quarante dernières années.

CONCLUSION

À travers cette étude approfondie de la sphère généalogique, c'est en réalité une démonstration de la production des ancêtres qui a été peu à peu mise en place et démontrée. Par ces mots, c'est toute l'ambivalence de la généalogie en tant que pratique, en tant que discipline, qui est révélée et que l'on retrouve quel que soit l'angle d'observation choisi. En effet, l'influence réciproque entre généalogie et individus se retrouve à tous les niveaux de l'analyse. Que l'on regarde du côté de l'histoire de la généalogie, de l'émergence de son espace, de la mise en place progressive de sa population ou des pratiques qui lui sont liées, on retrouve ce double mouvement : à certains moments la généalogie produit sur l'individu, en d'autres c'est l'individu qui produit sur la généalogie. L'omniprésence de cette double efficacité conduit à observer le pouvoir constant d'adaptabilité dont font preuve et la discipline et les individus concernés. Ainsi, les maîtres mots qui caractérisent les généalogiques au sein des pratiques sont sans aucun doute « appropriation » et « assimilation ». À chaque étape de l'histoire de la généalogie, les chercheurs d'ancêtres ont su imiter, s'acclimater puis emboîter le pas, à chaque trajectoire scolaire et sociale ils ont maîtrisé et fait leur cette pratique, à chaque cas particulier ils se sont adaptés pour arriver à leur fin.

Il a fallu d'autant plus de flexibilité à la généalogie pour traverser les époques sans se faire oublier, pour évoluer avec son temps et répondre ainsi aux demandes, pour petit à petit réussir à émerger en tant qu'espace culturel autonome, qu'elle s'est tout entière construite sur un antagonisme qui, pendant des siècles, l'a désavantagée : savant versus profane. Traversant les siècles, la généalogie s'est construite par opposition à l'histoire académique, telle qu'elle est enseignée à l'université en tant que science depuis la fin du XIX^e siècle. D'un côté, donc, l'histoire reconnue, cadrée, institutionnalisée, de l'autre la généalogie aux méthodes improvisées, aux amateurs qui se font chercheurs, à la réglementation inexistante.

Malgré ces handicaps, la généalogie s'adapte et perdure : elle permet aux ecclésiastes de diffuser leurs messages au début du Moyen-âge, aux notables d'assoir leur pouvoir à l'époque médiévale, aux aristocrates de se reconnaître après la Révolution, aux notaires d'établir des successions au début du XX^e siècle et aux amateurs de « se réaliser » à partir des années 1970. Et même si la généalogie d'aujourd'hui n'est ni tout à fait une science, ni tout à fait un loisir ordinaire, elle est une pratique culturelle amateur qui côtoie et emprunte à une pratique universitaire, qui trouve sa place dans le champ des pratiques culturelles, s'organisant en un espace configuré, structuré par ses praticiens, autour d'un ensemble de relations relatives à une pratique.

La population des généalogistes s'est elle aussi construite sur ce clivage, entraînant un découpage particulier à double niveau. Tout d'abord, l'opposition historiens/généalogistes qui induit une classification dominants/dominés avec, d'un côté, la culture savante légitime, de l'autre, les béotiens de la culture. Par la banalisation qu'ils font du travail de documents historiques, les généalogistes s'approprient l'histoire, l'associent à leur recherche d'ancêtres, la rattachent à leur famille. Au-delà de cette première définition de la population des généalogistes dans l'opposition apparaît un second clivage, plus interne cette fois, entre professionnels – ceux qui vivent de leur pratique de la généalogie ou du marché qu'elle génère — et amateurs – ceux pour qui la pratique reste un loisir — en généalogie. À cette catégorisation officielle de la population des généalogistes se greffent des nuances officieuses, des degrés de professionnalisation ou d'amateurisme qui voudraient que certains généalogistes professionnels le soient plus que d'autres – les successoraux proches du droit seraient plus professionnels que les familiaux proches des amateurs – et que certains amateurs soient plus « sérieux » que d'autres – les qualitatifs sont plus proches du travail de l'historien que ne le sont les quantitatifs —, alors qu'aucune réglementation officielle n'arbitre ces jugements. Tout, dans la catégorisation de la population des généalogistes, n'est conséquemment qu'appropriation et restitution des pratiques généalogiques.

Les pratiques généalogiques sont au cœur de l'espace généalogique puisqu'elles permettent d'articuler l'ensemble de ses composants, de relier l'évolution de la discipline à l'Histoire, la nomenclature de la population au cheminement de la généalogie, les méthodologies aux généalogistes. Quand elles sont mémorielles, elles éclairent sur les causes de la généalogie, quand elles sont culturelles elles en révèlent les conséquences, les mises en œuvre. Les premières se structurent autour des trajectoires sociales, familiales et géographiques des individus pour expliquer le choix particulier de la généalogie comme pratique culturelle, les secondes dans leur exécution mettent à jour les propriétés sociales, familiales et scolaires des praticiens. La diversité des pratiques mémorielles conditionne la pluralité des pratiques culturelles, fruit de l'autodidaxie et de l'adaptabilité des individus.

L'étude de la généalogie en tant que pratique culturelle amateur permet de comprendre comment au sein d'une société des profanes peuvent inverser la tendance, s'approprier une pratique restée savante, réservée à une élite pendant des siècles, par le biais d'une démocratisation de la pratique, d'une popularisation des savoir-faire dont ils ont été les principaux acteurs. Par leur volonté de gagner le droit à pouvoir eux aussi travailler l'Histoire qui les fascine depuis toujours, de travailler leur histoire, ils ont osé dépasser leur statut de dominés, spectateurs d'un vécu, pour à leur tour consommer puis produire les biens culturels desquels ils étaient traditionnellement privés socialement. La généalogie est donc un prisme à travers lequel il est possible d'étudier l'influence des positions sociales sur les trajectoires, de comprendre en quoi elles induisent des spécificités dans les pratiques individuelles. Autrement dit, la généalogie permet d'observer un exemple de « qui fait quoi et comment » au sein de notre société, fonction des positions sociales des individus.

Ces travaux sur les chercheurs amateurs sont donc l'occasion d'observer sur le terrain des pratiques culturelles liées aux pratiques mémorielles ; en d'autres termes, de voir si les trajectoires sociales et culturelles ont une réelle influence sur la manière dont l'objet est traité. Et c'est le cas.

Nous l'avons vu, les généalogistes rencontrés sont majoritairement issus des classes moyennes, beaucoup sont par exemple enseignants en primaire ou au collège ou cadres. Il est intéressant de constater, cependant, que cette position au sein de la classe moyenne est nouvelle ; tous sont en réalité enfants des classes populaires ayant réussi en une génération une ascension sociale. Leurs parents sont en général ouvriers, agriculteurs ou petits fonctionnaires n'étant pas allés à l'école au-delà du primaire. Ces individus, lorsqu'ils débutent en généalogie, maîtrisent déjà certains codes de lecture et d'écriture leur permettant de rapidement envisager des recherches qualitatives, mettant en avant la biographie de leurs ancêtres. Les archives ne les effraient pas, apprécient les documents qu'ils y trouvent, mais ne sont pas surpris outre mesure des possibilités qu'elles offrent. La maîtrise de ces codes est également à l'origine d'une envie d'écriture, parfois suivie d'un passage à l'acte, en tout cas ils n'hésitent pas à exprimer le droit de l'envisager.

Les généalogistes des classes populaires, quant à eux, envisagent la généalogie de manière plus hésitante, tâtonnante peut-on dire. D'abord quantitative, elle devient qualitative au fil de l'expérience acquise, de la compréhension des codes permettant de rechercher efficacement, de la découverte des documents mis à disposition. Ils ont une approche plus intuitive de la recherche, mais aussi plus sentimentale. Les documents sont source d'émerveillement : les écritures sont belles, les papiers précieux, les signatures émouvantes. La généalogie est alors plus tactile, elle met en forme une lignée oubliée en la rendant tangible par la présence de documents de première main qui renvoient directement à la présence d'ancêtres. L'autodidaxie prend tout son sens avec ces généalogistes sans bagages scolaires et sociaux ; ils apprennent tout par eux-mêmes et en tirent une grande fierté. Par le biais de cette pratique culturelle, ils tiennent leur revanche sur une société qui les avait mis à l'écart socialement, en se construisant un univers de consolation sur

mesure. Si la plupart d'entre eux n'envisagent même pas de suite écrite à leurs recherches, certains n'hésitent pas à bousculer l'ordre établi en s'improvisant auteurs d'articles spécialisés, de monographies familiales ou d'ouvrages d'histoire locale. Ainsi, l'ascension sociale qu'ils n'ont pu obtenir via leur cursus scolaire ou leur vie professionnelle, ils l'obtiennent, ou du moins la compensent, par la reconnaissance locale de leurs travaux.

La généalogie a rendu possible la réalisation de rapprochements entre position sociale, milieu d'origine et pratiques généalogiques. Cependant, ces recherches n'ont pas permis de vérifier si ces liens étaient également transposables aux couches sociales supérieures. Il serait intéressant, dans un avenir proche, d'appliquer ce travail réalisé autour de la généalogie des classes populaires et moyennes sur les classes supérieures, de voir si les pratiques généalogiques chez les aristocrates diffèrent réellement de celles trouvées chez les généalogistes de cette enquête et de constater, plus simplement encore, si la généalogie est aussi plébiscitée par les dominants que par les dominés. Par manque de moyens, la pratique première de la généalogie, la généalogie aristocratique, a été mise de côté au moment du terrain, ce qui déséquilibre probablement le rendu de ces travaux.

De même, si la position de la généalogie face à celle de l'histoire académique a été évoquée, elle mériterait sans doute d'être approfondie, d'être étudiée pour elle-même et non dans ce contexte plus général. Il est désormais établi que les généalogistes sont des historiens amateurs, leurs pratiques nécessiteraient donc une réinscription dans l'histoire amateur en tant que discipline, pour voir si leurs comportements sortent réellement de l'ordinaire ou si, une fois réinscrits dans une globalité de pratiques historiques, ils ne se retrouvent pas à procéder en histoire amateur de manière classique.

La généalogie permet d'étudier l'influence des positions sociales sur les trajectoires individuelles, mais aussi, et surtout, l'inverse : elle est un des moyens qu'a l'individu de travailler sa position dans la société. Par cette pratique culturelle,

les amateurs peuvent construire des formes de reconnaissance alternatives à l'univers professionnel, opérant simultanément dans l'univers familial et dans l'univers culturel, en croisant des ressources familiales et des ressources culturelles, en accumulant des savoir-faire spécifiques. Les généalogistes se conçoivent alors des espaces qui sont de véritables sources de reconnaissance, petites, limitées, mais existantes au niveau familial ou local.

De même, étudier la généalogie, c'est voir qu'il se passe des choses dans le troisième âge, qu'après la sphère professionnelle une nouvelle vie commence, dans laquelle la généalogie permet une quête de reconnaissance et une lutte contre le déclassement, l'arrêt de l'activité professionnelle ne signifiant pas la fin de la vie sociale ou intellectuelle ; c'est aussi réparer les blessures biographiques, reconstruire une famille éclatée au fil des générations, retrouver des origines perdues.

La généalogie, et plus encore l'étude de ses pratiques, est l'articulation qui permet de considérer simultanément deux dimensions de l'existence traditionnellement étudiées séparément : la dimension stratégique qui donne à chaque individu sa position sociale, héritée ou construite, et la dimension plus affective de consolation, de régulation de soi, de réparation.

La généalogie, aujourd'hui simple loisir ne nécessitant aucune formation ou aptitude particulière, n'a donc pas fini de questionner les universitaires sur son statut si particulier, la composition de sa population ou bien encore les enjeux sociaux qu'elle draine. Ethnologues, historiens et sociologues n'en sont qu'aux prémices de leurs découvertes et doivent encore s'intéresser à cette pratique culturelle amateur afin d'en dénouer un jour la complexité et pouvoir enfin expliquer la production des ancêtres.

Annexes

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 : L'arbre de Jessé.....	499
ILLUSTRATION 2 : L'arbre de Jessé.....	499
ILLUSTRATION 3 : Adam et Eve, la chute	500
ILLUSTRATION 4 : Noé faisant un sacrifice.....	500
ILLUSTRATION 5 : Sacrifice d'Isaac par Abraham et sa femme Sarah	500
ILLUSTRATION 6 : Généalogie du Christ.....	501
ILLUSTRATION 7 : Adam et Eve.....	501
ILLUSTRATION 8 : Les colonnes.....	501
ILLUSTRATION 9 : Ancêtres d'Abraham.....	502
ILLUSTRATION 10 : Abraham.....	502
ILLUSTRATION 11 : Le sacrifice d'Abraham et Sarah, son épouse.....	503
ILLUSTRATION 12 : Le sacrifice d'Abraham.....	503
ILLUSTRATION 13 : Sarah	503
ILLUSTRATION 14 : Isaac et Jacob.....	504
ILLUSTRATION 15 : Isaac	504
ILLUSTRATION 16 : Jacob	495
ILLUSTRATION 17 : Généalogie du Christ.....	505
ILLUSTRATION 18 : Ordonnance de Villers-Cotterêts.....	506
ILLUSTRATION 19 : art. 111 - Ordonnance de Villers-Cotterêts.....	506
ILLUSTRATION 20 : art. 110 - Ordonnance de Villers-Cotterêts.....	507
ILLUSTRATION 21 : Ordonnance de 1736	507
ILLUSTRATION 22 : Représentation graphique de l'espace de la généalogie	508

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Nombre de parutions par décennie	500
TABLEAU 2 : Publications des guides et manuels de généalogie	501
TABLEAU 3 : Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse.....	502

TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : Publications des guides et manuels de généalogie par décennie.....	500
GRAPHIQUE 2 : Publications des guides et manuels de généalogie.....	501
GRAPHIQUE 3 : Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse.....	502

TABLE DES MATERIAUX GENEALOGIQUES

GRILLE D'ENTRETIEN.....	513
TABLEAU RESUME DES ENTRETIENS	514
ENTRETIENS	521
ENTRETIEN N°2	523
ENTRETIENS N°3 ET 4	559
ENTRETIEN N°11	595
ENTRETIEN N°19	609
ENTRETIEN N°20	619
ENTRETIEN N°22	631
ENTRETIEN N°23	643
ENTRETIEN N°26	649
ENTRETIEN N°27	653
ENTRETIEN N°29	667
ENTRETIEN N°30	677
INITIATION A LA GENEALOGIE PAR PIERRE-VALERY ARCHASSAL	683
BIBLIOGRAPHIE DE PIERRE-VALERY ARCHASSAL	699
BIBLIOGRAPHIE DE JEAN-LOUIS BEAUCARNOT.....	707
LISTE DES SERIES DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CHARENTE	711
BIBLIOGRAPHIE DES GUIDES ET MANUELS DE GENEALOGIE.....	715
GLOSSAIRE.....	729



Illustration 1 : L'arbre de Jessé

L'arbre de Jessé France, fin du XV^e siècle Paris, Arsenal, manuscrit 416 f^o 7.

http://classes.bnf.fr/arbre/grandes/ars416_7.htm.

Jessé, d'ordinaire endormi allongé, somnole assis en chaire : il trône, pour mieux signifier l'ascendance royale du Christ - et la descendance sacrée des rois... Le nom des grands ancêtres bibliques de la généalogie du Christ est inscrit sur la corolle d'où ils émergent, en buste, les deux plus proches, et les plus importants étant Noé, le grand ancêtre (et "inventeur" de la vigne) et David (le roi modèle par excellence).

L'arbre de Jessé, Lectionnaire grec et latin du cardinal Charles de Bourbon, Paris, vers 1480-1482 Paris, BnF, Département des manuscrits, grec 55 f^o 1.

http://classes.bnf.fr/arbre/grandes/grec55_1.htm.

De l'arbre de Jessé endormi surgit le lys marial. La Vierge, vêtue d'une longue robe blanche évoquant la fleur de la royauté, tient dans ses bras l'Enfant Jésus. Chacun de ses ancêtres, tous séparés les uns des autres par une feuille qui tient lieu de ponctuation, trouve place sur une branche unique, le tronc commun de sa généalogie. Le dernier maillon est un couple embrassé : ce sont les parents de Marie. Au registre inférieur, séparé en deux cases, est peinte la nativité de la Vierge (à gauche), et la Sainte parenté (à droite), une famille modèle, paisible et unie, où Marie tient Jésus par la main.



Illustration 2 : L'arbre de Jessé

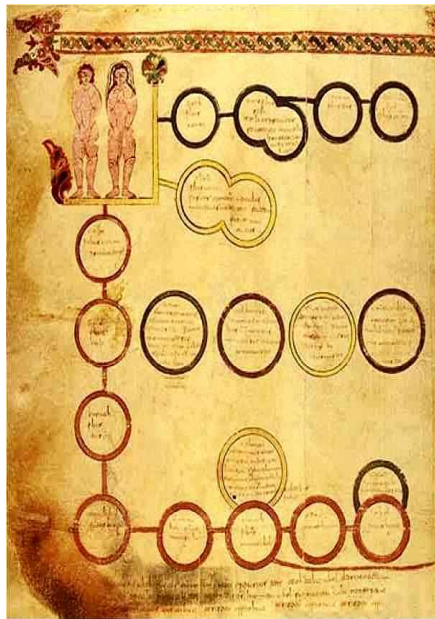


Illustration 3 : Adam et Eve, la chute

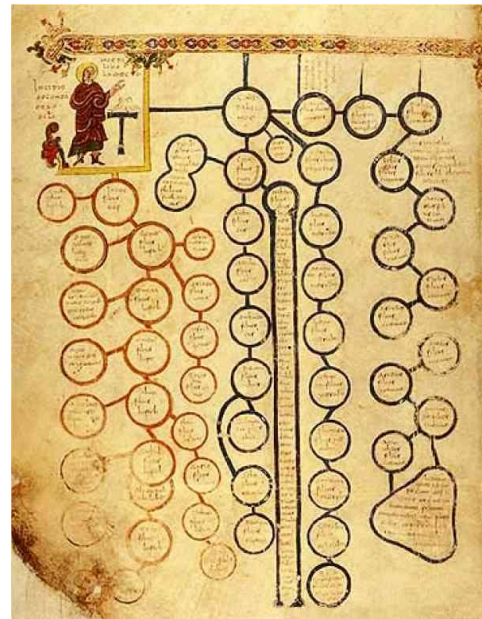


Illustration 4 : Noé faisant un sacrifice

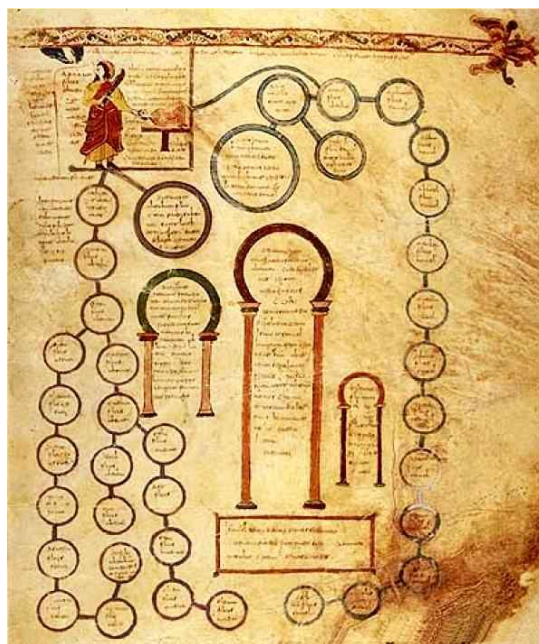


Illustration 5 : Sacrifice d'Isaac par Abraham et sa femme Sarah

Beatus – San Miguel Escalada Morgan

- 1: <http://www.encyclopedie-universelle.com/images/beatus-san-miguel-escalada-morgan-f4v.jpg>
- 2: <http://www.encyclopedie-universelle.com/images/beatus-san-miguel-escalada-morgan-f5v.jpg>
- 3: <http://www.encyclopedie-universelle.com/images/beatus-san-miguel-escalada-morgan-f6r.jpg>
(25/03/2008)

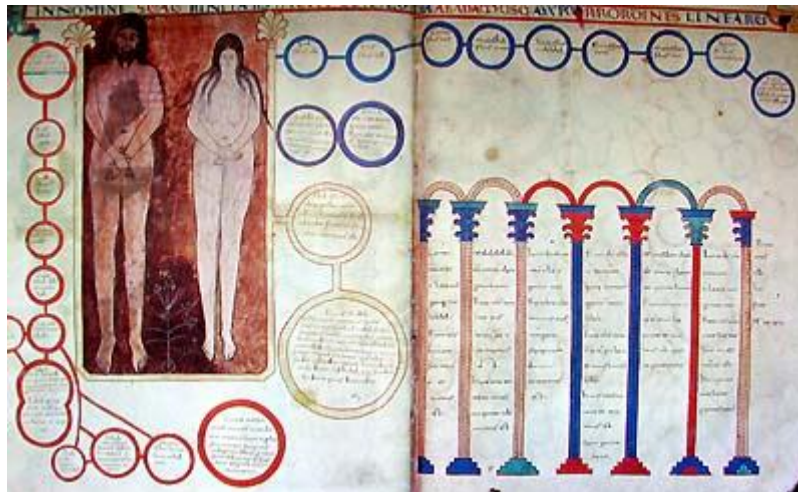


Illustration 6 : Généalogie du Christ

Page de gauche, les premiers ancêtres de l'humanité avec Adam et Eve, puis Cain et Abel. Les médaillons bleus détaillent la descendance d'Abel jusqu'à Noé et les rouges la lignée de Caïn, détruite par le déluge. Sur la dernière colonne de droite, est inscrite la signature du directeur probable du scriptorium.

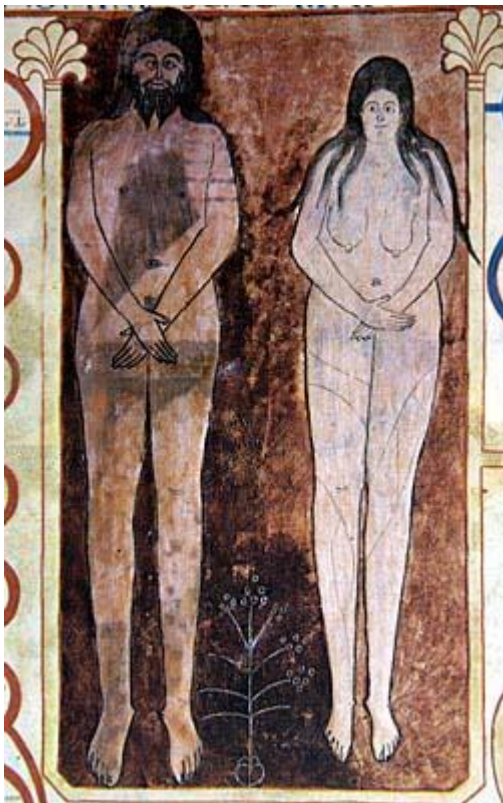


Illustration 7 : Adam et Eve

Détail : les nombrils sont des yeux.

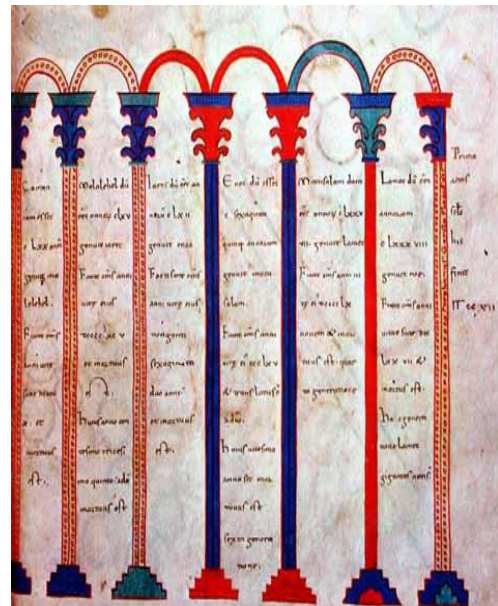


Illustration 8 : Les colonnes

Sur le fût de la dernière colonnette de droite, on peut lire : Garsia placidus as S. Il s'agit de Stéphane Garcia le maître d'œuvre principal du manuscrit et le meilleur des 3 peintres qui ont illustré l'Apocalypse de Saint-Sever

Beatus de Saint-Sever

<http://beatus.saint-sever.fr/frameset/index.htm>. (25/03/2008)

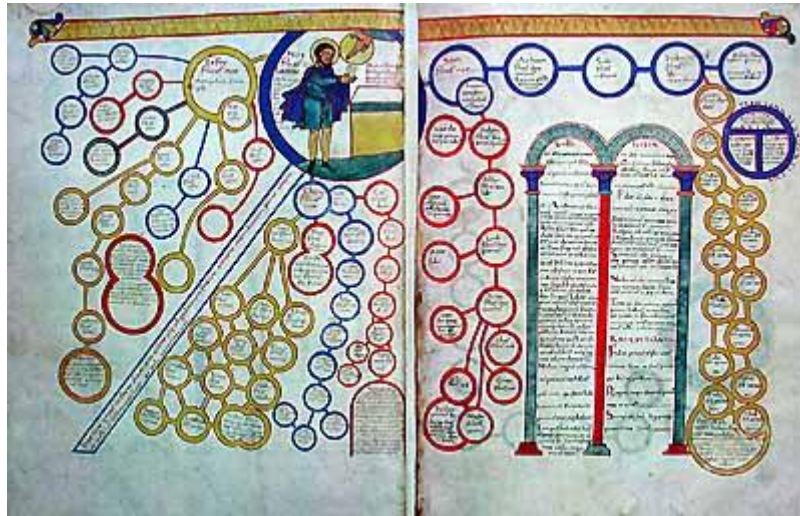


Illustration 9 : Ancêtres d'Abraham



Illustration 10 : Abraham

Beatus de Saint-Sever
<http://beatus.saint-sever.fr/frameset/index.htm>. (25/03/2008)

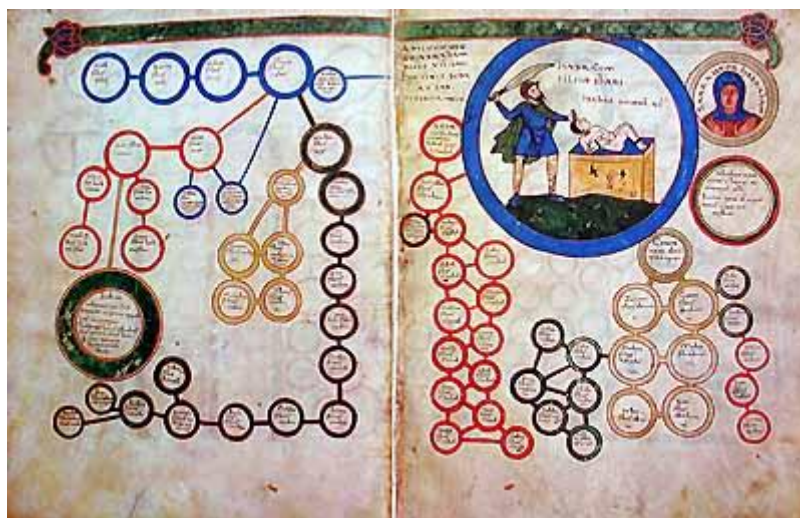


Illustration 11 : Le sacrifice d'Abraham et Sarah, son épouse



Illustration 12 : Le sacrifice d'Abraham



Illustration 13 : Sarah

Beatus de Saint-Sever
<http://beatus.saint-sever.fr/frameset/index.htm>. (25/03/2008)

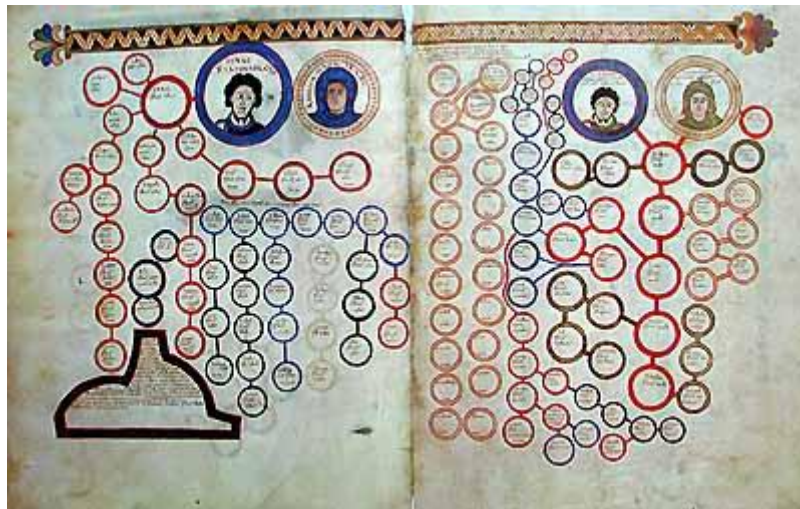


Illustration 14 : Isaac et Jacob



Illustration 15 : Isaac



Illustration 16 : Jacob

Beatus de Saint-Sever
<http://beatus.saint-sever.fr/frameset/index.htm>. (25/03/2008)

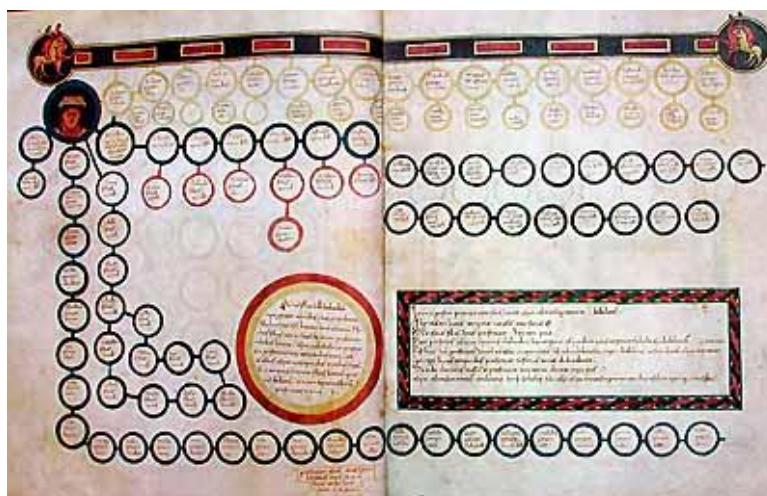
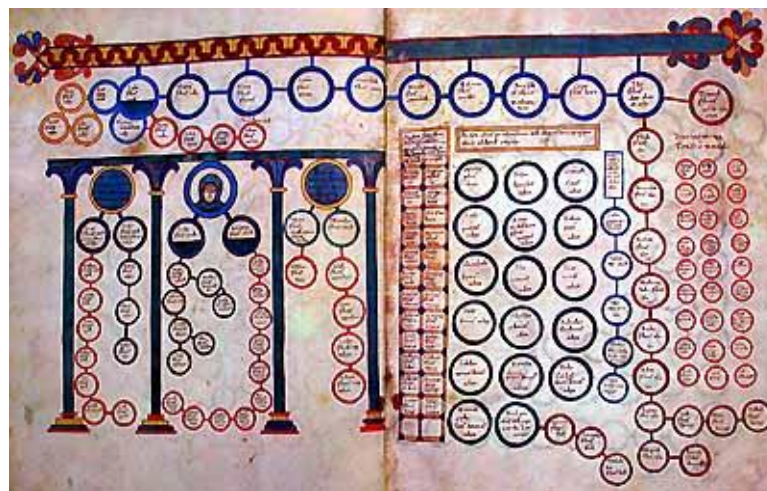


Illustration 17 : Généalogie du Christ

Beatus de Saint-Sever
<http://beatus.saint-sever.fr/frameset/index.htm>. (25/03/2008)

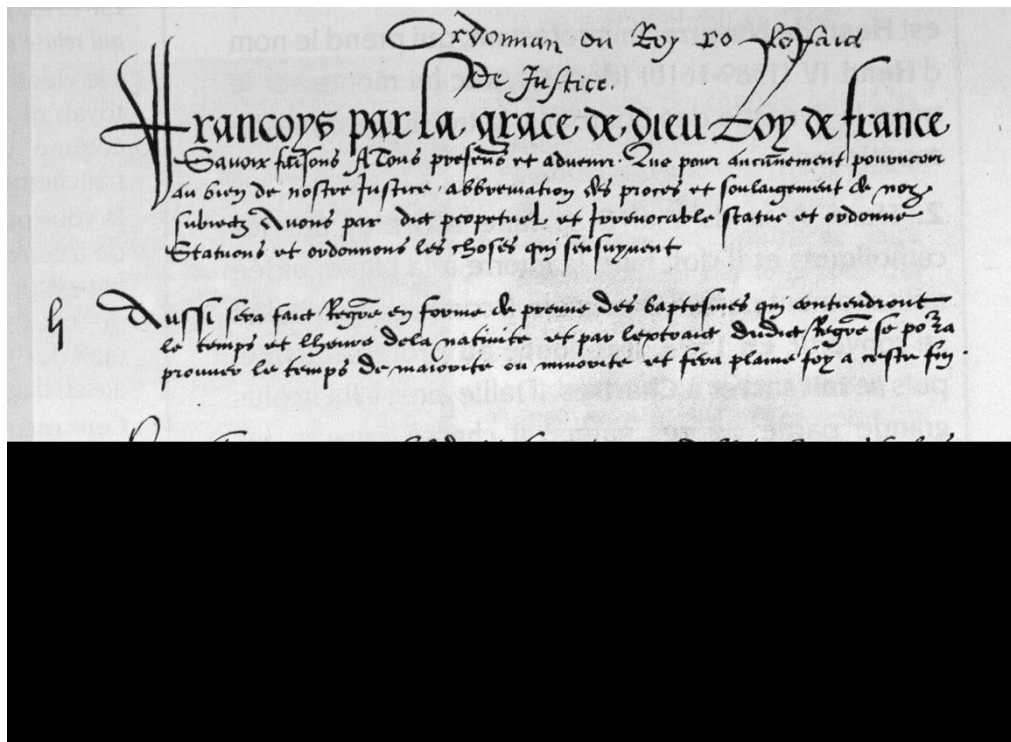


Illustration 18 : Ordonnance de Villers-Cotterêts

<http://membres.lycos.fr/numa/Vilcot.html> (26/03/2008)

¶ De prononcer & escrire tous actes en langage francours. Article. c. xj.

Et Pour ce que telles choses sont souuentefois aduenus sur l'intelligence des motz latins cōtenus esdictz arrestz. Nous voulons que dorénavant tous arrestz ensemble toutes autres procedures soient de nos cours souveraines ou autres subalternes & inférieures soient de registres/enquies/contractz/commissions/sentences/testamens & autres quelzconques actes & exploitz de justice/ou qui en dependent soient prononciez/entregistrez & delivrez aux parties en langage maternel francours/& non autrement.

Illustration 19 : art. 111 - Ordonnance de Villers-Cotterêts

http://www.lexilogos.com/francais_villers_cotterets.htm (26/03/2008)

Art. 110.

Que les arrestz soient clers & entendibles.

Et Assiz qu'il ny ait cause de doubter sur l'intelligence desdictz arrestz Nous voulons & ordōnons qu'ils soient faictz & escriptz si clairement qu'il ny ayt ne puisse avoir aucune ambiguitte ou incertitude ne lieu a en demander interpretation.

Illustration 20 : art. 110 - Ordonnance de Villers-Cotterêts

http://www.lexilogos.com/francais_villers_cotterets.htm (26/03/2008)

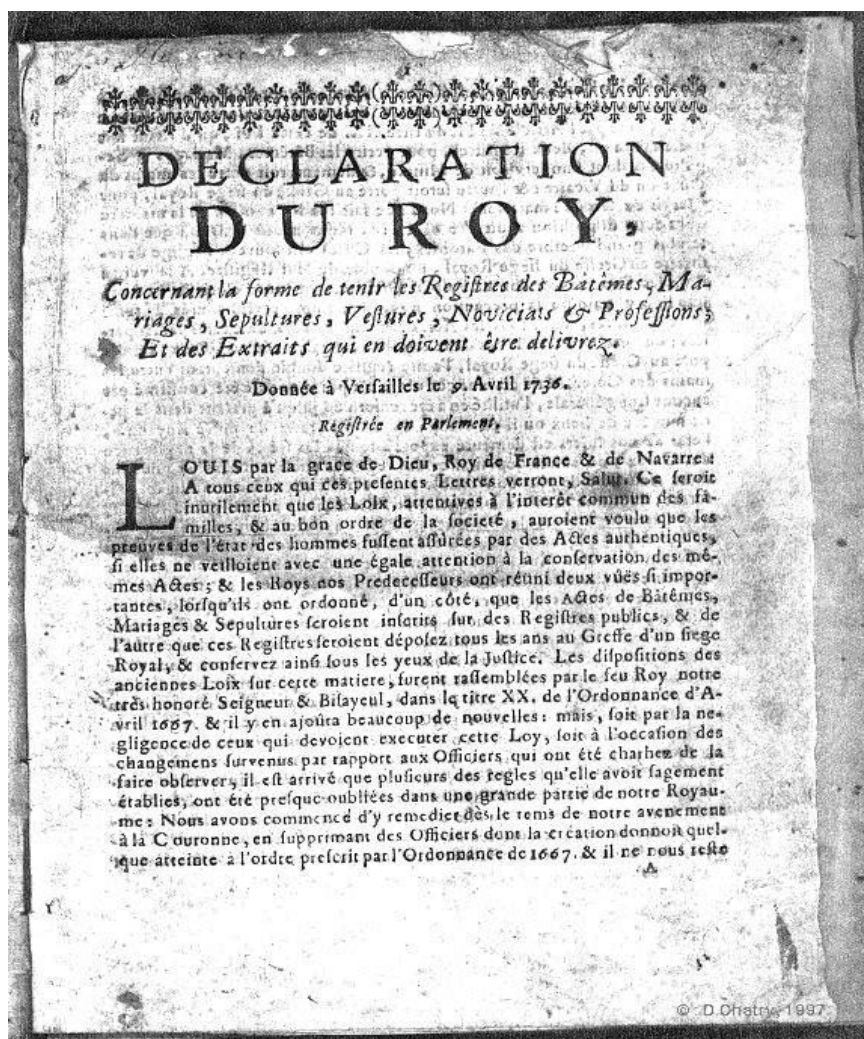


Illustration 21 : Ordonnance de 1736

http://monsieur.wanadoo.fr/genealogie_ivory/page3.html (26/03/2008)

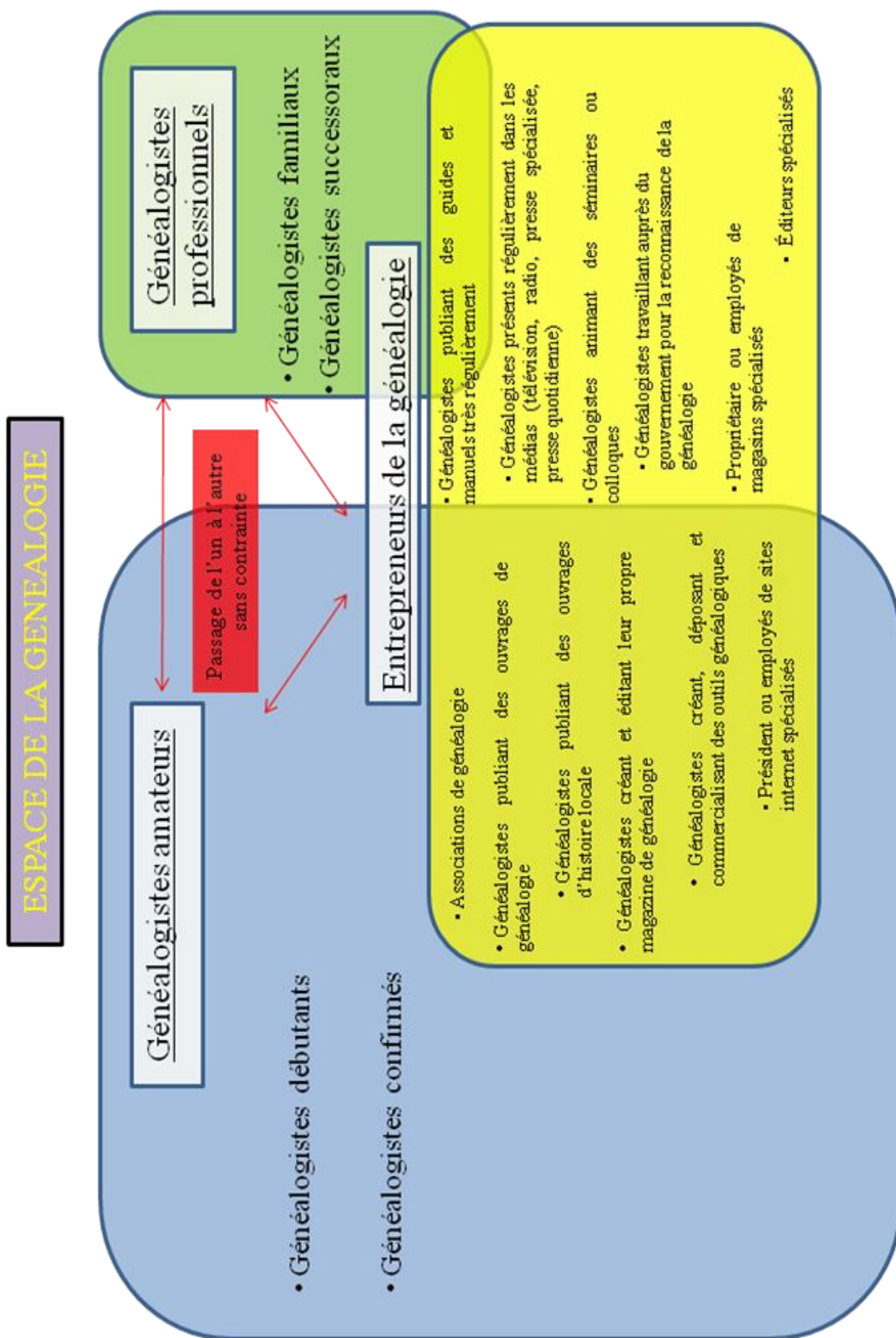
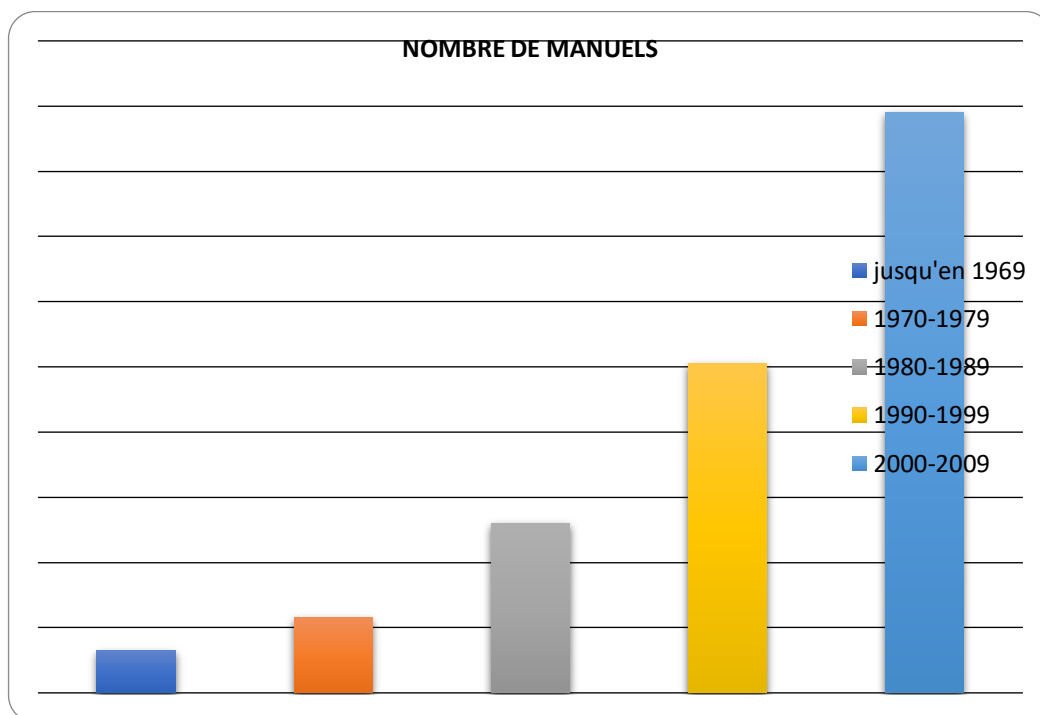


Illustration 22 : Représentation graphique de l'espace de la généalogie

ANNÉES	NOMBRE DE PUBLICATIONS	MOYENNES DES PUBLICATIONS PAR AN
1949-1969	10	0,5
1970-1979	23	2,3
1980-1989	52	5,2
1990-1999	101	10,1
2000-2007	168	17,8

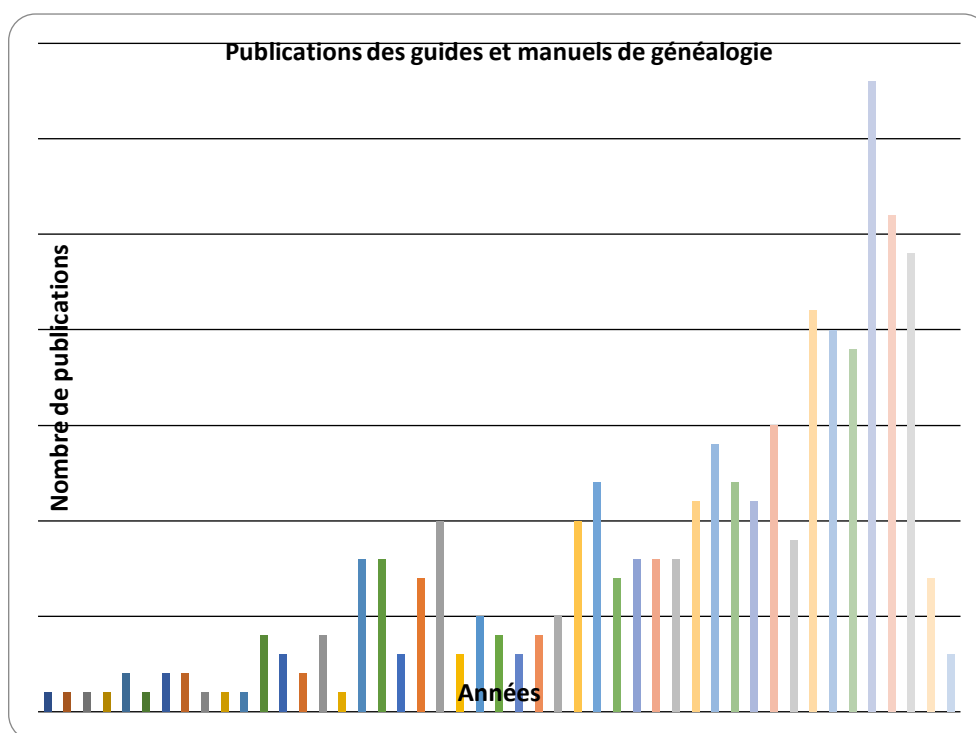
Tableau 1 : Nombre de parutions par décennie



Graphique 1 : Publications des guides et manuels de généalogie par décennie

Années	Nombre des publications	Années	Nombre des publications	Années	Nombre des publications	Années	Nombre des publications
1752	1	1975	3	1987	3	1999	11
1837	1	1976	2	1988	4	2000	15
1849	1	1977	4	1989	5	2001	9
1949	1	1978	1	1990	10	2002	21
1953	2	1979	8	1991	12	2003	20
1955	1	1980	8	1992	7	2004	19
1956	2	1981	3	1993	8	2005	33
1966	2	1982	7	1994	8	2006	26
1968	1	1983	10	1995	8	2007	24
1969	1	1984	3	1996	11	2008	7
1973	1	1985	5	1997	14	2009	3
1974	4	1986	4	1998	12	Total	366

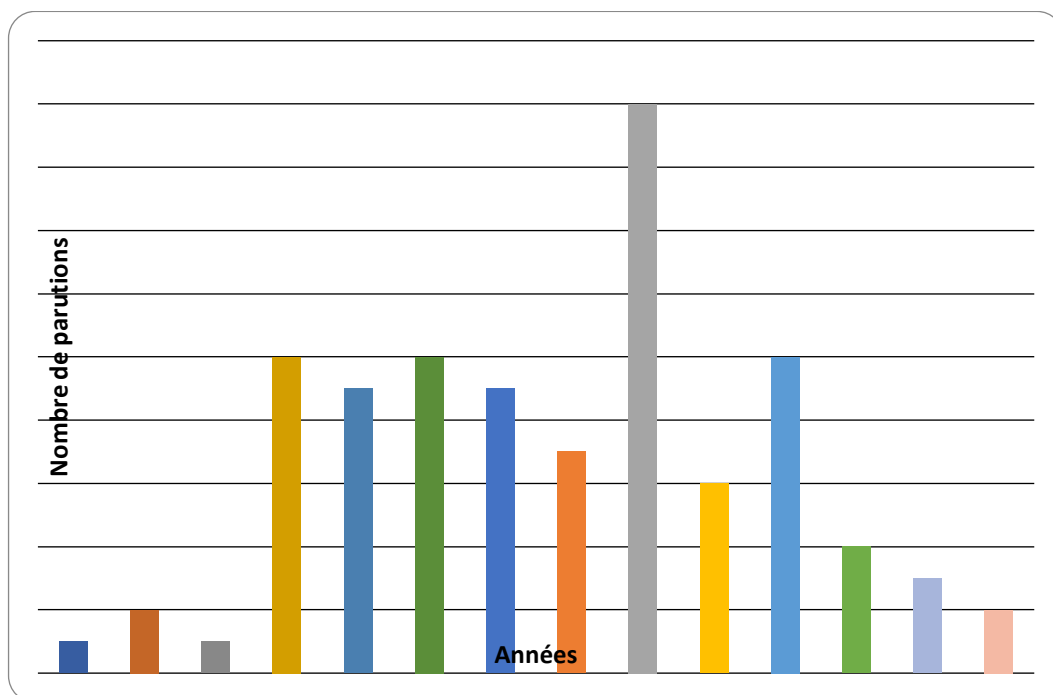
Tableau 2: Publications des guides et manuels de généalogie



Graphique 2 : Publications des guides et manuels de généalogie

Titres de presse	Années													
	1987	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
20 minutes										1	3		1	
Courrier international				1			1							
L'express					1									
L'humanité				1	3	2			1					
La croix				2	2	1	1		1	2		1	1	
La voix du nord									4					
Le figaro					1	2					1	3	1	
Le monde	1	1	1	1	1	1	3		2					
Le nouvel observateur														1
Le parisien				3		3	3	6	8					
Le point		1		2	1	1	1	1	1					
Libération										1	6			
Métro									1	2				
Télérama														1
Total par année	1	2	1	10	9	10	9	7	18	6	10	4	3	2
Total des parutions	92													

Tableau 3: Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse



Graphique 3 : Nombre de parutions d'articles consacrés à la généalogie dans la presse

Guide d'entretien

La généalogie :

- depuis quand ? pourquoi ? débuté comment ?
- y consacre beaucoup de temps ? (par jour ? par semaine ?)

Qu'est-ce que la généalogie ?

- c'est de l'histoire (grande histoire, petite histoire, histoire locale) ? c'est faire revivre le passé ? juste une collection d'ancêtres ?
- passion que l'on partage ? passion de solitaire ?

La généalogie : comment la pratiquer ? (= travail concret)

- Cercle, solo, congrès ?
- AD, internet, mairie ?
- Matériel utilisé (PC, logiciel, cahier, photos numériques ?)
- évolution de la méthode depuis les débuts ?

La généalogie : pourquoi ?

- Passer le temps ? faire travailler sa matière grise ? travail sur l'histoire ?
- Transmission (passée, à l'avenir)

La généalogie à l'avenir ?

- Léguer ce travail à quelqu'un ? (réalité ou envie)
- Finir un jour ? (possible ou non)
- Passer à une autre passion ? à autre chose ?
- Ecriture d'un ouvrage ? d'un article ? d'un fascicule ?

Autres loisirs ?

- Lectures généalogiques ou historiques ?
- Autres loisir ? dans quelle proportion ?

La famille ?

- Tradition orale sur l'histoire de la famille ?
- D'autres généalogistes dans la famille ?
- Travail ? travaux des parents ?

Parcours ?

- Parcours scolaire ? diplômes ?
- Aimait l'école ? quel genre d'élève ?
- Ce qui plaisait à l'école ?
- Professions des parents ?

Tableau résumé des entretiens

N°	Nom	Age	Profession	Diplôme le plus élevé	Profession des parents		Début en généalogie		Type de généalogiste ³⁷⁸	Le plus apprécié dans la pratique
					Père	Mère	Quand ? ³⁷⁹	Pourquoi ?		
1	Paul H.	48	professeur en collège	bac+3			> 30	Réaliser ce dont son père parlait souvent, mais n'avait pas fait	Collectionneur qui ne partage ses données que s'il reçoit en retour (quantitatif)	Le côté « détective » Les trajectoires qui font rêver
2	Charles R.	75	agriculteur (retraité)	Aucun (« bac-7 »)	agriculteur	Femme au foyer	< 10	Comprendre une famille dont il ignore tout (ruptures familiale et géographique)	Inconditionnel qui partage ses recherches, son savoir et initie (qualitatif)	Faire de la petite histoire Reconstituer la vie et l'environnement des ancêtres Pouvoir apporter les preuves de ce qu'il avance
3	Marie C.	71	Brodeuse (jusqu'à l'âge de 21 ans) Femme au foyer (retraîtée)	aucun	ouvrier	Femme au foyer	3-4	Comprendre les ruptures familiales et les renoncements d'héritage sur plusieurs générations	Aime les vieux papiers, les documents de première main, surtout s'ils sont rares (qualitatif)	Savoir ce qui s'est passé Prendre le temps de reprendre les

³⁷⁸ « quantitatif » correspond à un généalogiste qui cherche avant tout à trouver un maximum d'ancêtres, sans pour autant s'intéresser au détails de leurs vies.

« qualitatif » correspond à un généalogiste qui cherche avant tout à connaître un maximum d'informations sur chacun des ancêtres qu'il découvre pour en reconstituer la vie.

³⁷⁹ En nombre d'années

										documents le soir, tranquillement Amour des choses anciennes
4	Pierre C.	78	Militaire (15 ans), paysan (25 ans), expert agricole pour les assurances (10 ans) (retraité)	Certificat d'étude (1 ^{er} prix cantonal)	Exploitant agricole	Femme au foyer	3-4	S'occuper aux archives lorsqu'il accompagnait sa femme	Collectionneur suréquipé en matériel dernier cri (quantitatif)	Se trouver des cousins et échanger des données avec eux
5	Stéphane P.	26	Généalogiste familial	Licence d'histoire (niveau), maîtrise de sociologie		Femme au foyer	6-7	À commencé au décès de son père	Est son meilleur client ; cherche beaucoup pour sa propre famille sur son temps de travail (qualitatif)	Un arbre sans informations autour ne veut rien dire Le généalogiste est un historien local
6	Hélène T.	61	Assistante sociale (retraitee)	Bac, concours des impôts, école d'assistante sociale	Fonctionnaire	Femme au foyer	6-7	Savoir d'où on vient Trouver une occupation d'hiver au moment du passage à la retraite	La généalogie (l'hiver) est une occupation au même titre que le jardinage (l'été) (qualitatif)	Découvrir la vie de personnes que l'on n'a jamais connues
7	Jacques G.	78	Médecin généraliste (retraité)	Bac+8 (diplôme de médecine)	Instituteur	Femme au foyer	> 15	Au moment de la retraite, il a suivi un ami d'enfance qui faisait de la généalogie et il s'est laissé prendre au jeu	Généalogiste qui partage beaucoup et donne de son temps aux novices au sein de l'association (qualitatif)	Croiser le plus de sources possibles pour résoudre les énigmes et découvrir le quotidien La généalogie ça n'est pas seulement « étiqueter des papillons » (mettre des noms sur un tableau)
8	Louis M.	64	Fonctionnaire de la poste (retraité)	Certificat d'étude	artisan	Femme au foyer	> 25	À commencé avec son père (jusqu'à son décès) en se promenant de commune en commune,	Pratique la généalogie au quotidien tout au long de l'année (qualitatif)	Se construire une famille sur-mesure qui ne le déçoit pas, contrairement à sa véritable famille

									puis à repris au moment de la retraite		
9	Jules A.	85	Spécialiste instruments de bord (simulateurs de vol) dans l'armée de l'air (25 ans), technicien supérieur dans la fabrication de compteurs (15 ans) (retraité)	Brevet de l'ETS (École de Technologie Supérieure), école de l'armée de l'air	Militaire	Femme au foyer	22	Il s'inscrit à l'université inter-âge au moment de la retraite ; il y rencontre un membre du cercle qui lui fait découvrir la généalogie	S'intéresse à la personne et à son mode de vie, son entourage, etc. (relevés de Taille) S'intéresse à l'histoire locale (qualitatif)	La petite histoire des recherches Découvrir la famille à travers des anecdotes Le plaisir de la recherche (recoupements des sources pour trouver)	
10	Denis V.	75	Directeur de service dans une banque (relation commerce extérieur) (retraité)	Certificat d'études	agriculteur	Femme au foyer	>15	Trouver une activité au moment de la retraite pour remplacer la philatélie	Beaucoup de relevés systématiques pour les associations S'intéresse au patois local et aux vieux métiers (quantitatif puis qualitatif)	À permis d'expliquer en partie sa maladie La recherche est un plaisir (pour lui ou pour les autres)	
11	Fabrice B.	37	Ingénieur informatique	Licence de maths, DESS d'informatique	Refuse d'évoquer sa famille		8-9	Connaître sa famille paternelle dont il ne savait rien et dont il est le seul représentant vivant	Partage tout son temps libre entre généalogie et arts martiaux Traduits des actes en latin pour ceux qui le demandent Crée des sites internet de traduction d'actes (qualitatif)	Se créer une famille sur mesure Reconstituer la vie de ses ancêtres Prendre contact avec ses nouveaux « cousins »	
12	Richard N.	62	Ouvrier mécanicien : découpe et formatage de pièce unique (retraité)	CAP (mécanique de précision)	Exploitant agricole	Femme au foyer	2	Son métier l'a coupé pendant de nombreuses années du quotidien de sa famille ou de son village. La généalogie lui permet de rattraper ces lacunes	Généalogiste tourné vers l'avenir : ses recherches lui permettent de trouver des descendants (des « cousins ») et de réunir la famille (qualitatif)	Se découvrir des cousins prestigieux	

13	Gabin S.	72	Ingénieur informatique (retraité)	Bac technique de mécanique générale			25	Reprendre les histoires de familles que lui racontait sa mère lorsqu'il était jeune	Généalogiste très investi dans le cercle (qualitatif)	Le passé, le quotidien des personnes Les énigmes à résoudre
14	Alain T.	57	Ingénieur	DUT puis diplôme d'ingénieur par alternance			35-40	Comprendre les histoires de cousinage que lui racontait sa grand-mère	Collectionneur d'ancêtres qui rédige des articles ou des fascicules en histoire locale (qualitatif)	Trouver de nouveaux ancêtres Reconstituer le quotidien
15	Victor M.	77	Contrôleur de travaux EDF	DEPP (diplôme d'étude préparatoire primaire) École EDF	Ouvrier	Femme au foyer	> 50	Vérifier les histoires de famille racontées par un oncle	Partage, aide, initie, s'investit beaucoup dans l'association, rédige le bulletin de l'association (qualitatif)	Obtenir un « film » de la vie de ses ancêtres Travailler l'histoire du quotidien
16	Germain F.	92	Professeur de technologie en lycée professionnel (retraité)	École normale (1 ^{re} promotion à passer le bac, qui remplace le brevet supérieur)	Employé des postes (chargeur de nuit à la gare des sacs de courriers du tri)	Femme au foyer	40	Fabrication d'un arbre pour les 50 ans de mariage de ses parents	Partage, aide, président d'association pendant de nombreuses années, fondateur du cercle, rédaction d'ouvrages, publication d'une revue familiale, création d'outils (qualitatif)	Reconstituer le quotidien Ecrire des articles ou des ouvrages, inventer des outils de recherche
17	Gabriel D.	90	Instituteur (12 ans) puis Professeur d'histoire-géographie (30 ans) (retraité)	Certificat d'étude	Cantonnier	Femme au foyer	>70 (« bien avant la guerre »)	Résoudre un mystère familial (changement de nom)	Très investi dans le cercle (président pendant plusieurs années). Prends des notes sur tout ce qu'il peut trouver, même si ça ne le concerne pas directement (qualitatif)	C'est rare que dans une liasse ou un registre il n'y ait pas quelque chose qui intéresse ; il y a toujours quelque chose d'intéressant à lire

18	Jeanne P.	58	Institutrice (retraîtée)	Bac mathem	Fermier	Femme au foyer	> 20	Fabrication d'un arbre pour les 50 ans de mariage de ses parents	Généalogiste investie dans son association qui complète ses recherches par des lectures d'histoire locale (qualitatif)	Savoir comment ses ancêtres vivaient Impression de faire de l'histoire (la petite)
19	Françoise S.	72	Femme de ménage à temps partiel (retraîtée)	Certificat d'étude	Ouvrier	Femme au foyer	22	En savoir plus sur sa famille très réduite et assouvir sa passion pour l'histoire	Généalogiste devenue historienne locale (8 ouvrages publiés) (qualitatif)	Toucher de près le travail d'historien Se réaliser et obtenir reconnaissance grâce à son travail
20	Nicole E.	65	Professeur en LEP puis en lycée (retraîtée)	CAPES	Cheminot à la SNCF	secrétaire	20	Suivre l'exemple d'une voisine et comprendre les papiers de famille légués sa belle-mère à sa mort	Généalogiste passionnée par les photos anciennes dont elle essaie de retrouver les protagonistes (qualitatif)	Eviter que la mémoire familiale ne tombe dans l'oubli Toucher du doigt la vie de ses ancêtres
21	Valentine D.	82	Artisan boulanger puis commerçante (retraîtée)	Troisième puis école Pigier	Artisan	Femme au foyer	14	Recherche d'un passe-temps	Recherche pour les autres (amis, voisins) puisque ses propres recherches sont très avancées (qualitatif)	Rencontrer des personnes S'occuper Rechercher et trouver
22	Christophe B.	35	Consulting puis directeur du site généalogique le plus important de France	École de commerce			15	En tapant son nom dans un moteur de recherche il est tombé sur un arbre généalogique. Il a voulu en savoir plus et s'est lancé	Généalogiste qui adhère à plusieurs cercles. Travaille essentiellement par internet puis se déplace en archives lors des vacances (qualitatif)	Reconstituer l'histoire et le quotidien de ses ancêtres
23	Augustin H.	66	Commercial, logistique, directeur de société	Bac+4 (statisticien économiste)	Employé SNCF	Femme au foyer	40	Amour de l'histoire Curiosité intellectuelle Goût de la recherche	Très solitaire, aucun partage, beaucoup de	Faire chronique de l'histoire avec des petits bouts d'histoire

									rigueur dans sa méthodologie (quantitatif)	Recherche et méthodologie attenante
24	Béatrice U.	63	Principalement femme au foyer (parfois employée)	BEPC (niveau capacité en droit)	Artisan électricien	Mère au foyer	> 20	Curiosité familiale Poursuivre les recherches débutées avec son père	Solitaire qui travaille beaucoup par internet et complète ses recherches dans les ouvrages d'histoire (qualitatif)	Aime rechercher (pour les autres également) Relier sa lignée aux familles prestigieuses
25	Marc J.	53	Professeur d'histoire au collège (actif)	Bac+4	Artisan pâtissier	Artisan pâtissier	> 30	Curiosité familiale et amour de l'histoire	Solitaire qui aime fouiller les actes pour trouver un maximum de renseignements envisage la généalogie comme l'historien l'histoire (qualitatif)	Relier la grande histoire à la petite Répondre à sa curiosité intellectuelle
26	Simon L.	36	Généalogiste successoral	Maitrise en droit privé	Agent d'assurance	Femme au foyer	> 10	Il a découvert le métier de généalogiste successoral en première année de la fac, en étudiant un arrêt en droit civil, puis la généalogie amateur par la suite	Avant tout généalogiste professionnel. Réalise quelques recherches personnelles, mais ça n'est pas sa priorité	Vérifier la véracité des histoires de famille
27	Diane K.	46	Formatrice d'anglais pour des BTS tertiaire	Maitrise de linguistique anglaise	Coiffeur	Vendeuse	20	Découverte de la généalogie dans le cadre de sa religion (Mormons)	Recherche un maximum d'ancêtres pour pouvoir les faire baptiser <i>post mortem</i> (quantitatif)	Donner le choix à ses ancêtres de pouvoir choisir la religion mormone après leur mort
28	Céline I.	21	Employée des archives	BTS (assistance de direction)						

29	Jean-Louis Beaucarnot	58	Généalogiste professionnel	Bac+5 (DEA d'histoire)			45	Réaliser un arbre généalogique comme il en avait vu dans une BD à l'âge de 11 ans	Entrepreneur généalogique, acteur majeur de la discipline : ouvrages, radio, articles, TV (qualitatif)	Généalogie comme science annexe de l'histoire à l'université
30	Frédéric O.	47	Devenu généalogiste familial après un licenciement (employé de banque) en 1996	BEPC			25-30	A repris la généalogie de son oncle lorsqu'il est décédé	Dans le cadre de son métier, il essentiellement du quantitatif. Pour ses recherches personnelles, il fait du qualitatif.	Chercher des actes et les trouver après pas mal d'efforts

SELECTION D'ENTRETIENS

La sélection d'entretiens qui suit représente au mieux le corpus de ces recherches. Ils illustrent à la fois les différentes catégories de la population des généalogistes et reprennent également les entretiens qui ont le plus marqué cette enquête.

ENTRETIEN N°2

L'important en généalogie c'est de savoir son père, sa mère si on les connaît, parce qu'il y a des enfants de parents non connus, aussi bien homme que femme. Et alors ben là tout le monde à peu près connaît son père et sa mère en général et on sait où est-ce qu'ils se sont mariés, on sait où ils sont nés, etc., et aussi, on connaît après les grands-parents. Alors on fait un schéma que je vous ferai voir, je l'ai, et... parce que mon bureau est en haut parce qu'il n'y a pas de place ici. C'était là avant, mais... je vais vous le faire voir mon bureau. Il se trouve être dans la chambre à coucher en même temps, mais la chambre à coucher est à droite, le bureau est à gauche. Et quand vous verrez ce que j'ai comme documents, vous comprendrez que ça ne peut pas loger.

Ça ne loge pas dans la salle à manger...

Non ça ne loge pas là (*rires*). Loin de là. Et encore, je suis en train de m'organiser chaque instant. Donc à partir de ce moment-là, on essaie de savoir donc la naissance, le mariage et le décès de chacun et en même temps leur vie. Quelle était leur vie parce que on est bien obligé d'imaginer un petit peu, mais à partir des documents on arrive... et des actes, par exemple on recherche les actes notariés, si y'a un contrat de mariage euh... et qui étaient témoins à ce mariage, etc. on essaye parce que c'était la famille qui était témoin aux mariages, surtout autrefois. Maintenant ça sera fini ça, mais à cette époque, les gens étaient le parrain et la marraine et c'était en général à 90% des éléments de la famille. Et puis de savoir quel était leur style de vie, s'ils étaient heureux, s'ils étaient malheureux, etc. on le détermine par leur métier en fait parce que on a euh... je parle de l'ensemble, de mon épouse et moi-même, et ben y'en a qui étaient euh... domestiques agricoles. Et on sait que quand ils étaient nourris chez leur patron et ben ils se partageaient une sardine en deux ou un œuf en deux vous voyez, alors ça veut dire que c'était pas euh... et il buvait la piquette. Mais que le curé lui il buvait le bon vin. Tout ça c'est noté si vous voulez quelque part. On le retrouve hein.

Et ça vous le retrouvez plutôt dans les actes notariés ?

Ben on retrouve ça dans les actes notariés et puis aussi dans les éléments de justice, etc. y'a beaucoup de branches quoi si vous voulez aux archives, qui portent un code. Vous le savez ?

Oui, j'ai vu ça aux archives.

Oui c'est très hiérarchisé. Et alors, on se sert aussi de ce qu'on fait les autres avant nous. Par exemple à Angoulême on a eu la chance d'avoir monsieur Delage qui était président de l'association généalogique de la Charente, et qui peut plus maintenant parce qu'il est âgé malheureusement -malheureusement parce que j'aimerais bien qu'il ait vingt ans de moins-, lui il avait fait beaucoup de recherches dans des archives, dans des endroits très difficiles à lire. Et il a traduit, si vous voulez, grossièrement. C'est-à-dire que les petits détails répétitifs il les a notés une fois clairement et les redites « même chose que précédemment » si vous voulez. Quand il y avait des témoignages pour une justice ou pour un truc comme ça. Ce qui fait qu'on retrouve là à peu près ce que faisaient nos ancêtres euh... pas tous hein, mais la plupart euh... ce que faisaient nos ancêtres, s'ils étaient brigands, s'ils étaient mendiants, s'ils étaient honorables euh... enfin vous voyez on retrouve toutes les possibilités extraordinaires. Et encore aujourd'hui vous trouvez.

Et c'est ça qui est passionnant parce que par exemple pour mon épouse on a retrouvé... elle a une branche de chevalier donc des petits seigneurs, mais des petits seigneurs en bas. Je sais pas si vous savez comment ça marchait autrefois, mais dans le terroir là y'avait des petits seigneurs en bas, ils avaient quelques petites propriétés, mais pas très grandes hein faut pas croire, c'étaient pas des milliardaires. Et alors, ils avaient un devoir envers le seigneur qui était juste à l'étage au-dessus... c'est un escalier si vous voulez, et puis ça remontait comme ça jusqu'au roi. Et alors on a retrouvé des documents où il allait rendre euh... comment dirais-je euh... il allait un genou à terre devant le grand seigneur se mettre à sa disposition, etc. voilà pour ses ancêtres.

Après, j'ai trouvé grâce à monsieur Delage d'ailleurs, j'ai trouvé d'autres documents où euh... vous savez que les comptes se réglait souvent euh... ils faisaient justice eux-mêmes sur place, surtout les seigneurs. Les paysans, non peut-être moins ; mais les seigneurs quand y'en a un qui en voulait à l'autre, c'était à coup d'épée, etc. ils se faisaient pas de cadeau. Alors, j'ai retrouvé dans ces chevaliers euh... et alors ces petits chevaliers ils avaient des ensembles de copains comme on a encore aujourd'hui -moi j'ai des bons camarades avec qui j'ai toujours travaillé,

etc. -, bon ça c'était un noyau si vous voulez de camaraderie, et alors les autres seigneurs au-dessus avaient la même chose, etc. Et alors dans le noyau du grand-père lointain de mon épouse y'en a un qui est allé à Ruffec dans le nord Charente et le seigneur supérieur et son valet étaient également euh... il les a rencontrés. Et en les rencontrant, le seigneur supérieur a dit « tu descends hein tu assassines le valet de untel, tu l'assassines celui-là, ne le loupe pas ». Et à coups d'épée, ils se sont battus. L'autre s'est dégagé et il s'est foutu le camp parce qu'il n'était pas le maître à bord, mais euh... celui qui a été attaqué, ils se sont réunis et se sont dits « voilà on va aller l'attendre tous les vendredis il va à la chasse à partir de » euh... comment dirais-je ? C'est entre Courcaume, je ne sais pas si vous connaissez le nord Charente ?

Un peu... j'ai vécu vers Mansle, mais je ne connais pas très bien plus au nord.

Oui ben c'est un peu euh... en direction de Villefagnan euh... à gauche donc par rapport à Ruffec. Et alors euh... « On va lui tendre un piège ». Alors, ils se sont réunis à treize, ils ont fait trois groupes, ils se sont cachés dans les bois et puis donc quand le grand seigneur est arrivé avec son valet, ils l'ont cerné, ils se sont battus à coups d'épée et je peux vous dire qu'ils se faisaient pas de cadeaux -vous allez voir pourquoi-, c'est le valet qui était visé surtout. Alors, sa femme, son épouse au grand seigneur est arrivée, ils l'ont tué avec la fille. Elles sont arrivées toutes les deux, deux femmes donc, son épouse et sa fille sont arrivées et elles pensaient trouver euh... elles ont reçu des coups d'épées sur la tête, sur le dos et partout. Le valet pour se sauver est passé par-dessus une haie, il était très sportif, et il est retombé derrière, mais les autres ont fait le tour et sont allés se battre et ils l'ont tué. Et c'est pour ça qu'il y a eu un acte de justice. On connaît pas le... on connaît tous les acteurs, tous ceux qui ont participé à ce combat si vous voulez, mais on sait pas le résultat du jugement, on l'a jamais trouvé.

Vous n'avez pas le dénouement de l'histoire alors.

Ben souvent euh... ça se terminait comme ça. C'est-à-dire qu'il y avait un jugement parce que c'était un grand seigneur, mais en fait compte tenu qu'ils avaient déjà attaqué à Ruffec, ça a pu être de dire « bon ben fallait pas l'attaquer, fallait le laisser tranquille », vous voyez ?, etc. alors on retrouve des choses comme ça. Ensuite l'un de ses grands-pères, je crois que même d'ailleurs les euh... comme je suis remonté jusqu'en 1594 pour ceux-là euh... ben oui, plus ils sont riches plus on a d'éléments. Les pauvres gens, les mendiants vous savez ça rend pas très loin. On s'arrête là d'ailleurs souvent. Et alors il avait deux filles, et ça s'est très connu dans l'histoire de ceux qui cherchent un peu et qui tournent un peu autour de Villefagnan. Et il avait deux filles alors euh... l'une d'elles s'est mariée avec le fils du pasteur protestant de Villefagnan. Alors, c'était honorable pour son père qui était protestant, parce que c'était une famille de protestants à l'origine. C'était un très grand protestant d'ailleurs. L'autre fille elle, elle a fait connaissance avec un qui était catholique, et en plus un mauvais garçon. Et alors il a... pour se marier, il fallait qu'elle devienne catholique. Ils l'ont enlevée et alors ils l'ont emmenée à... je crois que c'est aux ursulines à Angoulême. C'était la confédération des bonnes sœurs. Et alors c'était pour rééduquer les jeunes filles à devenir catholiques parce que protestant c'étaient rien pour eux, pour les catholiques ; alors que les protestants étaient à mon avis beaucoup plus sérieux euh... commerçants euh... c'étaient tous des gens qui savaient euh... un peu comme les juifs aujourd'hui si vous voulez, ou de tout temps. Et alors il s'est marié euh... alors, il a bien compris lui le catholique que les parents étaient pas très d'accord avec ce mariage, mais ils ont quand même accepté par force hein, de toute manière ils ne pouvaient pas l'empêcher. Mais il a fallu le temps qu'elle était chez... aux ursulines hein, je pense que c'est là que c'était... il a fallu que euh... ils ont été condamnés à verser une somme d'argent assez importance parce qu'on pouvait pas entrer dans les ordres religieux sans argent hein. Le pauvre n'avait pas le droit de devenir croyant avec l'atelier de bonnes sœurs. Alors donc bon ben euh ils se sont soumis, ils avaient de l'argent. Je sais pas d'où il venait parce qu'on connaît pas trop d'où vient l'argent, mais comme il était chevalier je pense que il gagnait quelque chose. Enfin il gagnait euh... seuls les seigneurs étaient des soldats hein, les paysans non.

Oui, mais ils devaient avoir une rente probablement.

Alors donc celui-là en voulait à son beau-père, en voulait à son beau-frère donc le fils du pasteur. Et un jour il a attendu... il venait sans arrêt à coup d'épée dans la porte de l'ancêtre à mon épouse qui s'appelait Girardin, François si je me rappelle bien, et alors François Girardin sortait, mais comme il savait que c'était son gendre il commençait (*mime et bruitage d'une épée dégainée*) parce qu'ils étaient tous armés hein... ils sortaient pas les deux mains dans les poches. C'était épée, pistolet, mousquet, etc. tout euh... fusil. Et puis alors ils se battaient et il a eu une main infirme qu'était due à un coup d'épée que son gendre lui avait asséné. Et alors un jour il a perfectionné sa méchanceté en allant attendre, et là on a tous les témoignages, on a les témoignages de quatre cinq paysans qui travaillaient dans les champs, on dit ce qu'ils faisaient d'ailleurs, et ils ont vu un monsieur avec une cape, une

épée, en noir, sans cheval, à pied, et ils ont entendu une bagarre, mais qui n'a pas duré longtemps parce que il a assassiné le fils du pasteur, donc son beau-frère. Et alors, c'est pour ça qu'on a un jugement, on a ce que chacun de ces paysans a expliqué, et puis il a été condamné. Lui on a le résultat de la condamnation, qui n'a pas été appliquée si vous voulez parce que euh... il s'est barré. Vous allez comprendre pourquoi, c'est qu'il a été condamné à être écartelé sur la place publique de Villefagnan. Alors, je sais pas ce qu'il entend par écarteler parce que y'a deux termes. Je sais plus le deuxième terme exactement, mais je pense que c'est ce que vous pensez. Et moi aussi d'ailleurs.

Oui. Vraiment écartelé quoi.

Oui alors quand il a su ça, je vous l'ai dit quoi, il a foutu le camp et puis on n'a plus eu de nouvelles de lui. Voilà alors donc c'est intéressant de savoir comment a évolué une branche. Elles n'ont pas toutes été dans ce sens bien sûr parce qu'il y a eu des pauvres, il y a eu des riches, etc. D'ailleurs, cette famille là de chevaliers est devenue pauvre. Ils sont devenus euh... mais malgré tout euh... assez rapidement si vous voulez. C'est-à-dire que les cousins... un cousin qui était célibataire a laissé du meuble à ma belle-mère qui elle est descendante, pas mon beau-père. Ma belle-mère était une femme pauvre. C'est eux qui allaient travailler chez Jean (Vel) à Villefagnan, qui était un excellent peintre, un peintre un peu dénudé si vous voulez, vous voyez ce que je veux dire. Et alors euh... mais il paraît qu'il avait un bon coup de pinceau, etc. Et alors donc c'est par une femme que c'est rentré dans la famille ; c'est à partir d'une femme qui porte ce nom qu'on a remonté la filière jusqu'en 1594. Les mariages ont eu lieu à La Rochelle.

Je pensais bien ne jamais rien trouver parce que y'a pas d'acte, ou très peu d'actes concernant les protestants. Ils avaient déjà pas le droit de s'enterrer dans un cimetière catholique forcément, euh... éventuellement protestant ou dans leur jardin ; c'était souvent le cas, comme y'a probablement eu ici là en haut dans le jardin. Et la présence protestante était marquée dans le jardin par un cyprès, par un résineux. Quand vous allez dans les Deux-Sèvres, dans le nord Charente, si vous voyez dans un jardin ou un parc un résineux comme ça, c'est sûr qu'il doit y avoir... d'ailleurs dans les Deux-Sèvres on trouve en plein champ des tombes avec un résineux. Vous avez ici à euh... tout près de Champniers à Anais, ils ont élargi la route et ils ont coupé la tombe en deux alors ça se voit, y'a le cyprès et puis y'a les pierrailles de la tombe qu'on voit encore. Chaque fois que j'y vais, je m'incline, je passe devant un protestant.

Et alors donc on retrouve tout ça. Ils se sont appauvris, c'est-à-dire que le meuble qui a été offert à ma belle-mère, c'était un meuble avec, vous savez, des losanges euh... dans un arbre hein. C'est pas du contreplaqué comme on trouve aujourd'hui dans les supermarchés (*rires*). C'est vraiment un meuble que j'aimerais avoir hein, et si je l'avais je le vendrais pas, mais il est chez ma nièce et tant mieux pour elle.

Et puis voilà. Alors d'autres euh... d'autres membres sont moins, moins... par exemple, remonter la branche de ma belle-mère son arrière-grand-père était de père inconnu. Là aussi on essaye... y'a quelques fois où on le trouve parce que des fois les enfants abandonnés par le père, de père inconnu si vous voulez, la mère dénonçait le nom du père. Vous trouvez par exemple ici les « de Montbron »... y'avait des « de Montbron » dans le nord Charente euh... y'a une femme qui était bonne hein, parce que c'était souvent les bonnes de ces messieurs qui étaient obligées ; obligées je dis bien parce que sinon dehors. Et puis comme elles crevaient de faim, c'était dur pour elles en ce temps-là euh... elles étaient obligées d'accepter. Et alors quand c'était ça, le curé demandait toujours qui était le père, il insistait même. Alors, d'autres ne voulaient pas le dénoncer parce qu'elle avait sa place, y'avait l'argent que discrètement on lui donnait, etc., vous voyez. Les bourgeois avaient les moyens de faire taire tout le monde. Alors, on a un peu ça aujourd'hui, mais moins heureusement. Et puis alors elle avait dit « c'est de Montbron », etc., etc. Alors lui, et là aussi on a les documents, ce de Montbron il a trouvé trois témoins qui ont certifié que c'était pas possible. Vous voyez que... c'est quand même, c'est subtil comme explication. Et bon ben... mais à mon avis, celui... je sais pas hein, c'est pas ma branche, ni celui de mon épouse hein... mais celui dont c'est sa branche, il peut considérer que c'est de Montbron hein, il y a de fortes chances euh... parce qu'elle aurait pas dit ça si c'était pas vrai. Elle aurait...

Oui c'était trop risqué pour elle.

Elle prenait un risque euh... elle risquait d'ailleurs de se faire tuer, parce que les gars ils hésitaient pas à envoyer un valet et puis c'est mort. C'est comme ça que ça se passait. C'était leur justice à eux. Alors donc si elle a dit ça, à mon avis y'a cent pour cent de chances que ce soit vrai. Donc euh... alors du côté de mon épouse, y'a cette branche et ma belle-mère l'a dit... parce que c'était une honte, elle était catholique, elle était croyante, tous les dimanches elle allait à la messe, etc. alors faut se mettre à la place de ces gens-là où d'avoir un enfant de père inconnu c'était un crime si vous voulez. Ça a été longtemps un crime ; on massacrait les femmes, etc., et euh... elles étaient rejetées de tout côté. Bon alors donc elle n'en parlait pas, mais avant de mourir, quelques euh... elle

se sentait âgée, etc. fatiguée, elle a dit « mon grand-père était de père inconnu ». Et alors bon, on sait pas si c'est le père né... on a des soupçons importants euh... ce qu'il faudrait qu'on sache, c'est chez qui... elle était bonne. Toute sa vie apparemment elle était bonne, mais on sait pas chez qui.

Mais... y'a, y'a... vous savez que le génétique ça existe, par mon beau-père je vous expliquerai tout à l'heure euh... mais les, les descendants qui s'appelaient Dumousseau, ou Mousseau à une certaine époque, vous savez que les noms étaient déformés hein, celui qui dit « je m'appelle Dupont, je suis pas cousin avec lui, moi c'est un t lui c'est un d », et ben je dis « je m'excuse, mais c'est la même chose »... et alors euh... les gens savaient pas lire ni écrire et même les curés, bien qu'il y a un curé qui m'a dit, et qui est décédé maintenant à Marthon « oh vous savez les curés étaient instruits même à cette époque-là », mais j'ai dit « non, non, non, non ». Et on voit bien à l'écriture, c'est pas vrai. Les curés étaient nombreux ; y'en avait un par commune hein... au moins, souvent deux d'ailleurs. Alors euh... y'a un apprenti, vous savez, un apprenti curé... je sais plus comment ça s'appelle...

Un novice peut-être.

Oui un novice ou... là aussi y'avait plusieurs étages pour aller jusqu'à évêque hein, ou au pape. Et alors euh... vous voyez sur toutes les photos qu'on a, y'a un comportement paysan... le paysan était toujours aussi intelligent qu'un seigneur, et quelquefois mieux d'ailleurs... je sais pas si vous connaissez l'histoire euh... qui disait, en parlant d'une famille de seigneurs, qui disait euh... il expliquait le gars à des amis, il disait « vous voyez là dans cette famille ils sont tous barjots, y'en a qu'un qui est intelligent, c'est celui qui ressemble au garde-chasse ». Alors, vous voyez un petit peu, c'était ça un peu quelques fois parce qu'ils se mariaient trop entre cousins. Et même les paysans se mariaient entre cousins, assez fréquemment d'ailleurs, mais ils le savaient pas. Mon père et ma mère étaient cousins, mais de très loin vous voyez, et ils l'ont jamais su. Ils le savent toujours pas, ils sont morts. Mais euh... moi je l'ai appris en faisant de la généalogie. Et alors donc euh... dans ces photos, ils ont pas une attitude de paysan. Ils ont une attitude vous savez, droit, planté et... on dirait des Anglais avec le chapeau mou, vous savez, le British, le gentleman. Alors, vous savez le paysan, ouvrier agricole, qui a l'allure d'un gentleman... vous voyez, je dis il y a autre chose. Il y a des comportements, il y a des gènes. Il y a quelque chose. Mais c'est tout ce que je peux dire. Je veux dire qu'on ne peut pas aller au-delà puisqu'on ne sait pas ; on a des doutes c'est tout. C'est tout. Et j'ai cherché beaucoup puisqu'elle était dans une autre commune. Et alors comme elle était pauvre, puisque c'est une branche qui était plutôt pauvre, on ne trouve pas de document, on ne trouve pas de contrat de mariage, on ne trouve pas d'actes d'héritage, etc. parce souvent les petits actes d'héritage se passaient vu sans le notaire, ça se partageait comme ça puis c'est tout. Alors que les seigneurs, on a tout. J'ai du côté des chevaliers de mon épouse, on a ce que possédait une de ses grand-mères, c'est-à-dire ces chausses, son corset, etc. tous ses vêtements sont détaillés. Et c'est là que j'ai trouvé, parce que... Il n'y a pas d'acte de naissance et de mariage, ni rien parce que... ben parce qu'ils étaient protestants... ou très peu, ici et là. Il y a quelques années nous on a retrouvé des paquets de photos, et puis beaucoup d'années où on n'a rien trouvé. Mais dans les contrats de mariage, j'ai pu remonter jusque... C'est là que j'ai compris qu'ils s'étaient mariés à La Rochelle, et avec le nom des notaires j'ai pu retrouver les actes notariés. Est-ce que vous connaissez le bouquin sur euh... les châteaux, logis et belles demeures charentaises, le dernier sorti ?

Non.

Non, ça ne vous dit rien. Ah ! C'est magnifique ça. Si vous êtes charentaise, que vous avez de la famille en Charente, on retrouve tous les logis, toutes les belles demeures, etc. ça, ça n'y est pas. C'est pas considéré comme belle demeure (*parlant de la maison dans laquelle il vit*) alors que ça pourrait l'être dans le cas où vous, cette maison a plus de 500 ans. Parce qu'on a une fermeture de porte derrière, on bouche avec des matelas pour le son et puis l'hiver pour pas qu'il fasse froid on met des vieux matelas, mais la fermeture de la porte c'est un bois qu'on encastre à gauche et clac, en accroche à droite.

Vous me ferez voir ?

Oui. Et si on revenait à la date de construction, je sais pas si vous avez travaillé sur l'âge des maisons... Moi j'ai aucune instruction, j'ai dit à des amis qui sont tous les deux... lui et son épouse, lui il est instituteur et il ne connaissait pas la formule, j'ai dit « il y en a qui ont bac plus trois, moi j'ai le bac moins sept ». Alors, il a éclaté de rire et je lui ai dit « vous voyez, vous étiez enseignant et vous ne connaissez pas la formule ». Ben oui, moi je suis entre zéro et le certificat d'études. Donc euh... en plus, j'ai pas de mémoire moi, pas trop... en généalogie ça va, parce que à force de... vous voyez des choses qui... on a plus de mémoire pour les choses qui nous intéressent...

Oui pour ce qui nous passionne.

Oui pour ce qui nous passionne hein. La politique par exemple, que je m'en occupe jamais. Si, je sais qui est ministre de l'agriculture parce qu'on l'a vu hier ou avant-hier. Mais vraiment, je sais pas. Je sais pas qui était ministre de l'agriculture avant, etc. parce que ça m'intéresse pas du tout, et puis c'est des rigolos. Vous savez, je voudrais que le ministre de l'agriculture soit au moins agriculteur. Petit ou gros peu importe. Parce qu'il y en a, y'a des gens qui sont capables, parmi les agriculteurs moi j'en connais qui sont capables d'être ministre, et de gérer mieux que c'est fait. Dans toutes les branches d'ailleurs. Ministre de la santé et qu'on n'est pas médecin... on en a un bon en ce moment, je rigole pas je suis sérieux... Mais alors euh... On devrait être de la branche. Sinon, qu'est-ce que vous voulez... moi je vois mon propriétaire qui n'est pas du tout de la branche agricole, mais ce qu'il y a c'est qu'il est intelligent euh... une bonne mémoire, et plus je peux vous dire que les discours euh... quand il vous fait un discours, il n'a pas besoin de papier... les deux mains dans les poches. Je l'ai vu faire deux fois des discours devant des ministres, devant des hautes personnalités euh... il tremble pas et puis ça y va. Ce qu'il dit c'est vrai en plus ; en plus, il est honnête, s'il vous doit un centime, n'ayez pas peur, il va vous les envoyer. Et alors lui il pose sans arrêt des questions. Il est atterré quand je lui dis par exemple « moi, avant de prendre en retraite, je vendais mon blé 1,50 F, et mon maïs », etc. tout était en rapport si vous voulez, l'orge un peu moins cher, l'avoine un peu moins chère... en plus, il connaît le prix de l'avoine, puisqu'il a été premier écuyer de France... Plus jeune écuyer de France, dont il a une formation de cavaliers, il a tout le temps... depuis l'âge de 14 ans, il a tout le temps voulu faire ça et c'était le rejeté de son père et de sa mère parce qu'ils estimaient beaucoup plus l'autre parce qu'il faisait des hautes études. Il est devenu hippy celui-là (*rires*). Vous voyez comme la vie est rigolote. Et malgré qu'il soit écuyer, sa mère... je m'en souviens parce que j'étais son chauffeur, je l'ai conduit souvent parce que je l'emmenais en vacances à Belle-Île. Tous les ans elle venait là, je la prenais, l'emmener à Belle-Île et un mois après je retournais la chercher et je la ramenais là ; parce que son mari avait un cancer, il était âgé, enfin âgé... relativement, parce que compte tenu de son cancer et de l'âge, ça se... ça multiplie les handicaps. Alors, c'est moi qui le faisais chaque fois. Alors, elle disait tout le temps « mon Jean-Loup, mon Jean-Loup », mais jamais Pascal, ou c'était rare quand elle parlait de Pascal parce qu'il avait commencé à brasser du crottin derrière les chevaux alors euh... lui était dentiste, elle était dentiste alors euh... ils ont eu des nobles dans la famille, etc., et c'est pas n'importe qui si vous voulez, comme disait la tante de mon épouse, et... mais lui il a, il a monté en grade... c'est lui qui était secrétaire d'État quand même, alors il a été responsable des sports de haut niveau en France, etc. Il vient d'être viré parce que, vous allez comprendre, quand je vous ai dit qu'il était socialiste, quand la droite vient en pouvoir tous ceux qui ont des postes qui sont socialistes, on leur met des peaux de banane, on les fait glisser vers la sortie. Et puis un jour les socialistes reviennent au pouvoir... Et alors lui il va retourner dedans ; il y croit lui.

Moi je ne crois à rien ; si je crois en Dieu peut-être, et encore... pas en Dieu tel qu'on nous l'apprend à l'église, mais je pense qu'il y a eu quelqu'un parce que le monde est tellement bien constitué, quand on voit le corps humain comme il est constitué eu, la multitude de choses qui existent, je dis « il est quelqu'un qui l'a fabriqué ça », parce que c'est pas venu... Alors, y'a... y'avait justement quelqu'un de la famille euh... De Pascale Marry qui me disait « ah ben y'a eu deux explications : la création de Dieu tel qu'on l'applique au catéchisme et puis il y a eu une évolution, une explosion atomique, etc., et puis les choses se sont... les arbres sont venus d'un pommier, etc. ». Ça paraît... mais chacun croit ce qu'il veut. Heureusement ! Heureusement ! Je ne sais pas si on saura le dénouement un jour, mais enfin bon, c'est comme ça. Et alors ben donc, pour en revenir à Pascale Marry, c'est un gars qui a fait son métier. Mais quand il... je vois parler par exemple, ils n'ont pas la terre chez lui lucide alors que c'est un brave homme... Il nous considère comme sa famille. Ils veulent nous faire faire un certificat devant notaire, quel que soit ce qui lui arrive, que ce soit vendu, que ce soit par héritage, ça revient à ses enfants, ils veulent le vendre et tout le bazar, on sera obligatoirement chez nous ici dans la maison, jusqu'à la mort. Alors, vous voyez, il faut faire ; ça prouve qu'il nous estime. C'est pas fait encore, mais il en a parlé souvent, et il a demandé à ma fille de se renseigner auprès du notaire et lui donner comment, quelles démarches il faut faire, quels papiers il faut faire, etc. Voyez, c'est qu'il en a envie quand même. Et alors, un jour euh... Quand on est ministre, on prend ses précautions, on sort des notes de service. Alors, au début... il ne le fait plus maintenant ; il a compris maintenant qui on est, parce qu'avant c'était son père et sa mère qui était là souvent, lui venait en vacances, mais il ne s'en occupait pas. Et alors, mon épouse va là-bas et elle voit « mettre le linge... », parce que quand ils sont partis, on lave tous les draps, tout le linge, les serviettes, etc. enfin tout, tout ce qu'il y a à laver, et puis on fait sécher et... mon épouse parce que moi je n'ai pas l'habitude. On a une machine hein. Et alors, elle s'est ou il faut mettre les draps, elle a l'habitude, elle le fait depuis... Ben y'a 50 ans qu'on est là. Alors, ça fait pas 50 ans parce qu'avant y avait une dame qui venait là de La Chabannes, et y'avait une dame qui venait, mais depuis qu'elle est décédée c'est mon épouse qui s'en occupe. Elle donne un petit coup de balai, etc., mais rapidement hein, c'est pas elle qui fait le ménage de fond. Et alors, elle arrive et elle voit « mettre les draps tel endroit deuxième étage en haut à droite dans l'armoire de la chambre », et alors elle arrive au frigo et alors « ne pas sortir la viande, nous revenons dans 15 jours, etc. ne pas débrancher le frigo ». Bon c'est logique, ça se comprend. Mais où ça se comprend moins, en sortant à la porte elle vois une autre affiche « ne pas oublier de couper le courant ». (*Rires*) alors, y'a plein de petits détails comme

ça. C'est comme là, je vous le dis à vous parce que vous ne répétez pas, il veut se faire un garage, il veut se mettre à faire de la mécanique auto. Il a une vieille 4L qui est en train de pourrir là-bas, il y a une porte qui tombe par terre si on l'ouvre... c'est un truc vraiment... il veut la remettre en service. Alors quand il va avoir le temps, il va venir là dans son atelier, etc., et puis il va refaire un petit truc pour y passer deux ou trois jours avec un lit, une petite chambre ; y'aura la douche, y'aura les WC, y'aura tous les sanitaires, etc. Bon ça s'explique, les sanitaires, parce qu'il y a l'atelier, au lieu d'aller dans la maison c'est plus pratique, parce que les WC si vous voulez sont dans la cour... mais c'est préhistorique si vous voulez, c'est une planche avec un trou, ça date ben de l'origine de cet ensemble-là où les propriétaires et même les vigneron, parce qu'il y avait des vigneron qui étaient métayers ici là, sur 18 ha.

À quand même ! C'était une belle propriété...

Oh ben non ! Ça faisait 18 ha, mais les gens vivaient bien à l'époque. Oui alors oui, j'explique quand je vous ai dit tout à l'heure que quand j'ai pris ma retraite je vendais mon blé 1,50 F, et mon maïs et cette année, mon fils l'a vendu 0,64 F. Alors, comme moi je gagnais le SMIC quand j'étais en activité en vendant mon blé 1,50 F, vous comprendrez que si mon fils avait pas ce qu'on appelle les subventions, mais en fait c'est des compensations parce qu'elles savent très bien qu'un paysan peut pas vivre... Si, si vous faites un travail qui vous coûte 100 F à produire et que vous le vendez 45 F vous n'allez pas aller loin.

À moins d'être comme ce marchand ambulant à La Rochefoucauld que j'ai connu, il est décédé y'a longtemps, et alors les gens lui disent « t'achètes ce beurre six francs et tu le revends cinq francs. Mais alors, tu vas faire faillite ». Et alors il a dit « non, non, non ! J'ai fait mes calculs, je m'y retrouve sur la quantité ». Ben vous savez la quantité, plus on en vend plus on fait faillite.

Vous voyez, vous comprenez système. Alors bon ben, il me dit « c'est pas possible ça ». Je lui ai dit « vous voulez voir les factures ? », parce que j'ai les factures, je les garde, parce que quand je dis quelque chose, j'aime bien quand c'est vrai, c'est que c'est vrai... j'espère quand même. C'est que c'est vrai, mais en même temps surtout, j'ai la possibilité de le prouver par des documents officiels ; soit par des factures qui sont enregistrées sur la comptabilité, etc. sinon, je dis « je pense que » si vous voulez, mais j'en suis pas sûr. Mais... comme on entend beaucoup de bêtises.

Je suis en guerre... je vous le dis comme ça, vous comprendrez tout... Je suis en guerre contre Charente Nature, en Charente, et les gars qui se disent des écologistes, parce que ce sont pas les écologistes. Moi je suis écologiste. Vous avez vu, y'a des sapins là qui ont été détruits par la tempête, je les ai plantés. C'est moi qui les ai plantés ; bon, c'est bon pour la nature, c'est bon pour l'air, etc. Vous allez derrière, vous trouvez trente et quelques cerisiers avec un pommier ou deux, avec une quinzaine de pruniers, etc. C'est moi qui les ai plantés. Bon, on mange depuis le 10 mai jusqu'à aujourd'hui, aujourd'hui encore regardez on mange des raisins encore là. Jusqu'à maintenant on a mangé des fruits, des fruits sans arrêt. Je suis écologiste. Je vous ferai visiter parce que ça vaut le coup...y'a un magnifique jardin à la Française, je crois qu'on appelle ça comme ça, y'a 100 m de galeries de lui devant, c'est moi qui l'entretiens, etc. Bon, je pense que je suis un écologiste, je fais attention la nature. On ne jette jamais rien. On n'a jamais été en vacances, sauf une journée, on est parti cinq jours on est allé en Autriche. Une journée pour aller, une journée pour revenir parce que je faisais du 800 km par jour sans descendre de ma voiture moi. Ça ne me gênait pas époque. Et on a pris cinq jours autrement ça n'était que le week-end. Parce que je voulais que mes enfants, j'en ai cinq, après avoir autre chose que le trou où on habite. On a rencontré des étrangers, y'a des gens intelligents partout... Et y'a aussi des imbéciles partout. On en a en France, mais il y en a ailleurs aussi. Y'a des beaux paysages partout, etc. c'est pas nécessaire d'aller au bout du monde pouvoir de jolies choses. Vous allez en Dordogne, dans vos coins, y'a des jolies régions là. Moi j'aime les trucs tordus, les bois, etc. les petites maisons à caractère, etc. Moi j'aime pas... Je sais que c'est vexant pour celui qui a fait construire sa petite maison l'année dernière si vous voulez parce que c'est construit avec des parpaings, faut les doubler comme ça avec des produits dangereux, parce que tout produit qui est volatil tel que le pétrole, les fibres de verre, l'amiante, etc. On critique l'amiante, mais les fibres de verre c'est pareil.

Moi j'ai fait... quand j'étais militaire j'avais interdiction absolue, je serais allé en cabane, s'ils m'avaient vu... j'étais magasinier hein, j'avais cinq magasins, j'avais des bateaux, j'avais des bateaux de quoi traverser la Dordogne, à l'époque, deux fois si vous voulez. C'était des bateaux pour passer des camions, des chars et compagnie hein. Alors, c'est moi qui gérais tous ces magasins en tant que militaire et pendant ma carrière. Au début nous étions trois, mais j'ai fait carrière de magasinier tout seul. Mais quand j'ai distribué le... de la laine de verre, je devais prendre beaucoup de précautions, un masque et des gants. C'est bien... parce que les militaires ils ont une bonne formation, ils connaissent bien les produits qu'ils utilisent. C'est pas divulgué dans le civil si vous voulez, parce qu'il y a des choses qu'il ne faut pas qu'ils sachent, mais sur le tas ils savent. Vous savez quand ils ont fait sauter des bombes atomiques là-bas, y'a des gens qui... moi je connais le mari d'une amie qu'on a dans le Gers, il est décédé à la suite de ça lui, il était cancéreux à la gorge, etc., et puis ça l'a tué. Mais il le savait ça, faut pas se faire

d'illusions. Faut faire des expériences. C'est comme les Africains qui crèvent de faim actuellement, on fait des jachères. Vous savez comme on a mis la Russie à genoux ? Parce que la Russie était à genoux, elle s'est démantelée... les anciens pays que la Russie avait regroupés, comme la France avait regroupé la Bretagne en exagérant si vous voulez. Eh ben ils sont tous devenus un peu... ils se sont écartés, y'en a qui vont devenir autonomes, etc., et ben ça a été fait grâce à... aux jachères, parce qu'on vendait du beurre moins cher qu'il nous coûtait nous, vous auriez acheté du beurre dans un supermarché, même directement chez le producteur, il vous aurait coûté plus cher que nous nous le vendions à la Russie par exemple. Et d'un seul coup, on a dit « non on n'a plus assez de produits », on a dit « on peut plus vous en vendre », ce qui fait que ça a manqué partout. Et les Africains... on leur dit « on peut pas »... parce que moi j'ai posé la question, je leur ai dit « attendez, pourquoi on leur envoie pas les nôtres ? » « Ah ben ils n'ont pas d'argent pour le payer ». Mais c'est curieux parce qu'ils ont de l'argent pour payer des armes qu'on leur vend nous ; ben oui, c'est quand même les faits. Pourquoi les Africains... pourquoi on n'y met pas le nez, pourquoi on envoie les casques bleus... et ils vont se massacrer, y'a quand même eu des millions de morts depuis moins de 20 ans, et les casques bleus ne bougent pas ; ils sont là-bas pour quoi faire ? Pour rien. Il faut les laisser se battre, ils s'autodétruisent... on n'en a pas besoin parce que les noirs et puis les communistes il faut les détruire selon les ordres. J'ai un ami, j'ai des amis dans toutes les branches politiques, qui était un ancien légionnaire... Il me dit « tu sais pas dans la légion, quand on entre dans la légion on nous dit vous avez deux ennemis : les communistes faut leur couper la tête, les Arabes faut leur couper la tête ». Donc vous voyez, c'est voulu ça, c'est organisé. Mais les militaires le savent de toute façon. Vous savez j'ai un cousin qui est entré dans un grand bâtiment où seuls les officiers supérieurs à partir du commandant avaient le droit d'y entrer, un capitaine n'y entrait pas. Et puis jour il était de service, il était le sergent lui ou sergent-chef, et c'est un ancien agriculteur retraité lui aussi maintenant, il est entré là-dedans et il a dit aux copains « les gars, je suis allé voir ce qui se passe, pourquoi les autres n'ont pas droit d'y entrer, c'est quand même bizarre ». Il a dit « j'ai trouvé une grande table où on pouvait se mettre 30 autour ou 40, et il y avait un gros bouquin » il a dit. Un peu comme autrefois dans les églises sur les autels, c'était le livre de messe. Alors, il l'a feuilleté, et c'était marqué dessus « une guerre se prépare 10 ans à l'avance ». Alors, ça peut être comme ont fait les Allemands, ils ont fabriqué des armes 10 ans en avance avant de déclarer la guerre... Avant de partir sans déclarer la guerre les Allemands. Ou alors euh... Par des tracasseries de toutes sortes au peuple, on habitue les gens à en avoir marre, à avoir la haine des uns et des autres, etc. par la nourriture, etc. Il a trouvé tout ça, c'est écrit dans ce bouquin de l'armée. Je pouvais en parler, parce que mon fils, sa copine son père est général. Un jour je vais lui poser la question pour avoir confirmation ou infirmation. Il ne voudra peut-être pas me le dire, parce que vous savez qu'un général ne prend jamais sa retraite. Il est retraité, mais avec la même paye et comme il monte en grade quand il prend sa retraite, s'il n'était pas général dans l'armée il l'est devenu retraité hein général. Et ces gens-là sont toujours au service de l'armée. Moi je prends ma retraite je ne fais plus rien, alors que eux ils continuent, d'ailleurs ils appellent ça consultant.

Bon alors revenons-en à la généalogie. Il faut me le rappeler de temps en temps... parce que moi je... oui alors voilà donc ce qui m'a amené... Alors pourquoi je suis venu à la généalogie ? Ben y'a un truc simple, vous allez comprendre. Mon épouse s'appelle Dechambe, ça se touche. Mais ça veut rien dire ça, que ça se touche au que ça ne se touche pas... ça peut être noble en ne se touchant pas, même sens « de » devant on peut être noble parce qu'il y a des nobles qui sont nobles et qui n'ont pas de « de » devant, ni de « le » pour les Bretons, les Bretons c'est « le ». Et alors euh... de temps en temps les ancêtres de mon épouse, tantôt ça se touchait tantôt ça ne se touchait pas, tantôt certains se sont même appelés Chambe sans « de » si vous voulez. Et alors, il y a eu des Dechambe qui se sont appelés Dejambe aussi, parce que c'est une question de prononciation à une époque. Je connais deux frères, je vous en parlerai après ça... un est resté en Charente il s'appelait Dejambe avec « J », l'autre s'appelait Dechambe, c'est celui qui a construit le château de (Montseureau). Est-ce que vous connaissez les coins du bord de Loire ?

Non, pas très bien.

Eh bien allez-y visiter ; quand vous le visiterez, vous penserez à nous. Et alors, elle rencontre un écrivain de nos régions M. Pierre (Fronce), un monsieur vieille France qui est âgé, et alors euh... ses enfants venaient toujours là. Parce qu'il disait... j'ai un fils qui est ingénieur, qui a toujours été bricoleur, qui a toujours été, etc. c'est après qu'il est devenu ingénieur, fabricant de postes de radio, c'est moi qui l'ai lancé là-dedans d'ailleurs, mais sur plan parce que je suis pas capable de faire un truc comme ça moi. C'est assez simple la radio. Et alors, mon épouse ne le connaissait pas, il avait écrit plusieurs bouquins sur le passé, etc., et alors, ils se sont mis à parler de généalogie, je ne sais pas dans quels termes et puis euh... « Est-ce que vous avez fait votre généalogie, madame ? ». Elle dit « oh ! Non, non, non, j'ai un nom tout à fait ordinaire », surtout que ma femme n'aime pas qu'on en parle. « Ah bon, alors quel est votre nom de jeune fille ? ». Elle dit « moi, je m'appelle Dechambe ». « Ah ! Comment, dites à votre mari qu'il cherche. Vous allez voir, vous aurez des surprises ». Et il n'en a pas dit plus. Et alors mon épouse... ah oui c'est comme ça que c'est venu... on disait que mon grand-père était capitaine, et ça, ça se répétait dans la famille,

dans toutes les branches de la famille, etc. Ceci dit, j'ai jamais rien trouvé ; par contre, j'ai trouvé un grand-oncle qui lui était capitaine, il était chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Alors, j'ai trouvé ça dans un document. Alors, on m'a dit « ça n'existe pas ». Ben moi je dis « je m'excuse, moi sur l'acte, moi je l'ai ». Alors, c'était chevalier de la Légion d'honneur et puis chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, et c'était en 1800 et quelques. Et alors bon, c'est écrit comme ça, donc moi je traduis comme ça. Et puis euh... Bon je me suis dit « on va bien pouvoir s'il est capitaine, je vais faire ma généalogie ». Alors bon, ton père s'est marié à Salles-de-Villefagnan, etc., etc. on est remonté, on a retrouvé qu'il s'appelait... ils s'appelaient tous Jean Dechambe hein, les ancêtres de mon épouse. J'en ai pas trouvé un autre, dans la lignée directe évidemment. Des frères qui s'appelaient Pierre ou autre, mais c'est euh... Jean. Malheureusement, on est bloqué en 1738, y'a pas de document dans la commune et j'ai rien trouvé. Et comme ils n'ont pas de contrat de mariage, j'ai rien trouvé. Et alors en faisant ça, je trouve des Dechambe qui étaient des chevaliers. Je me suis dit « qu'est-ce que c'est que cette histoire ? », puis je me suis dit « c'est passionnant quand même, je vais m'occuper de ça ». Et alors je travaille, les Dechambe m'ont envoyé un peu dans tout le Nord Charente, depuis Condac qui est à droite de Ruffec jusque dans la Vienne, mais s'était rattaché à la Charente autrefois, ça fait partie de l'église... je dis l'église parce que je ne sais plus si c'est qu'on dit l'évêché ou... vous voyez un peu. Et alors, c'étaient les curés de Ruffec qui commandaient plusieurs communes à l'intérieur de la Vienne jusqu'à Villefagnan. Je me suis dit « c'est bizarre, les seigneurs de chambre sont de la même région que mon épouse ». Alors là c'est passionnant parce qu'on se dit « est-ce que ce sont des seigneurs ? Est-ce que ce sont de simples paysans ? » Parce que jusqu'à preuve du contraire, elle descend de simples paysans. Mais en faisant les grands seigneurs, je suis remonté en 960 pour eux.

Ah oui, oui... je suis le plus qualifié... on m'a présenté une jeune dame un jour très sympathique ma foi, et je crois que les cousines avec mon épouse euh... elle dit elle toujours, mais je n'ai pas encore travaillé sur ce raccordement, je peux pas le jurer. Et alors, c'était dans la Vienne justement, et puis les dames d'Angoulême qui font partie de l'association, que je connais quoi, que je salue des que je les vois eu. Elles m'ont dit « comment ça se fait que vous êtes là ? », ben j'ai dit « mon épouse du Nord Charente »... « Bon ben sur quoi vous travaillez, quel nom ? », j'ai dit « oh ben sur le Nord Charente, je travaille sur des Dechambe ». « Ah ben cette dame, pour l'instant elle est occupée, mais quand la personne sera partie, allez la voir... des Dechambe j'en connais », etc. En fait, c'est moi qui lui ai appris beaucoup de choses parce que y'a... si vous regardez sur Internet y'a beaucoup d'erreurs. Moi je suis pas sur Internet ; je veux pas m'y mettre parce qu'on trouve des cochonneries et puis on trouve beaucoup d'erreurs, et les gens sont sûrs d'eux. Mais tant qu'on n'a pas l'élément, l'acte, c'est pas vrai qu'on n'est pas sûr. Et si bien que par exemple, que vous connaissez Angoulême non, pas trop ?

Un petit peu si.

Vous connaissez où est le grand Leclerc, à l'Isle-d'Espagnac ?

Oui.

Et vous connaissez où sont les pompiers actuellement ?

Oui.

Et vous avez vu, y'a une tour... Vous avez pas vu un logis à côté ?

Si, si.

Ben ça a appartenu à des Dechambe ça. Oui alors, donc euh... ça s'appelle... euh...

Le Logis de Lunesse.

Lunesse, c'est ça. Et alors, je vais la voir directement, elle me montre ce qu'elle avait trouvé sur Internet. Ce truc, je le connais par coeur, je les chez moi parce que moi je suis membre de la société archéologique et c'est eux qui me l'avaient redonné. Et j'ai dit à cette dame « attention, il y a des erreurs » « oh ! Ça m'étonnerait, c'est des gens qualifiés ». Même les gens qualifiés font des erreurs ; les pauvres types font des erreurs, moi j'en ai fait, mais les qualifiés aussi et parfois plus monumentales que les pauvres types, parce que le pauvre type il est pas sûr de lui, il se méfie, il dit « il faut trois éléments qui prouvent que », etc. Et alors, il est dit sur Internet, c'est ce qu'elle m'a donné... d'ailleurs je lui ai demandé d'en faire une copie, y'a une machine sur place, dans ce genre de réunion y'a tout ce qu'il faut. On paye bien sûr, mais on peut le faire. Et alors euh... je vois, Robert Dechambe avait deux filles... Robert Dechambe avait deux filles ? Il a jamais eu deux filles Robert Dechambe. Attendez... que je me

trompe pas... que ce soit pas l'inverse... oui ça doit être comme ça... non je vous ai dit... c'était deux soeurs. Oui c'était deux soeurs, sauf erreur. Alors, j'ai dit « mais c'est pas ça, c'est bien deux filles ». Puis alors je me suis permis de lui envoyer tous les documents, elle était heureuse comme un dieu, elle ne les a même traduits parce qu'elle a fait dix années d'études de vieille écriture, que j'ai pas fait moi. Elle les a traduits. Bon moi, j'ai un document, je lis l'essentiel que je peux lire en fait parce que je suis pas... je lis 10 % des mots si vous voulez en gros et puis encore, avec plusieurs documents écrits par plusieurs personnes, on arrive à dépatouiller un acte. Et alors parce qu'ils sont déjà écrits par de, par deux auteurs différents alors quand on a la chance de trouver les deux c'est bien. Ils écrivaient pas de la même manière tous les deux. Il y'en a qui écrivaient bien, et d'autres comme moi, vous savez, comme des cochons. Alors, je lui ai envoyé en lui disant « vous verrez, si untel... » parce qu'il y avait Laurette euh... y'a deux filles... j'ai dit « si elles sont les gendres de Robert, ça peut pas être ses sœurs, ça peut être que ses belles-soeurs ». Et puis je lui ai trouvé des documents, je lui ai prouvé, etc.

Donc je suis remonté en 960. Ils avaient offert leur fils Bertrand afin qu'il devienne moine à l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Il doit être abbé d'ailleurs maintenant, je crois, et probablement qu'il est enterré là-bas. Alors euh... avec les fiefs qu'ils mettaient... alors, il dit qu'ils avaient donné 30 fiefs. En fait, il a pas donné les 30 fiefs, c'était le revenu de 30 fiefs. Comme il fallait pour euh... pour être moine, il fallait être riche. Y'a pas de paysan qui avait choisi d'être moine à ma connaissance. Et comme il les avait encore des années après, des générations après c'était toujours à eux donc c'est pas vrai, ils les ont pas donnés. Mais c'était en principe, je traduis parce que c'était le revenu de... ce revenu ça permettait chaque année de payer les cours des... ils avaient à l'école ces gens-là. Et voilà. Et alors donc j'ai fait tout ça, j'ai pas trouvé le lien, mais j'ai trouvé les trucs inquiétants dans les Deux-Sèvres... enfin inquiétant... intéressant ! c'est que j'ai trouvé début 1700 des agriculteurs qui savaient lire et qui savaient écrire et quand on voit la signature comment elle était libellée... et derrière cette signature, moi j'appelle ça une barrière de jardin, ça s'appelle le paraphe... parapher, peut-être que vous savez ça...

Oui.

Moi je le savais pas. C'est cette fameuse cousine il savait tout euh... moi j'ai vérifié sur le dictionnaire, parce que j'ai beaucoup de dictionnaires là-haut vous verrez je vous le montrerai... et alors effectivement s'appelle parapher. Et alors ils avaient comme ça (*démonstration sur une feuille de papier*), comme ça derrière un petit carré comme ça... j'appelle ça une barrière de jardin, ça y ressemble beaucoup, vous savez avec des lattes en bois. Alors quand vous lisez Dechambe avec un paraphé derrière comme ça, qui sont agriculteurs, fils d'agriculteur, vous vous dites « y'a quelque chose qui va pas ». Et puis progressivement j'ai fait des descendants, et belles savaient ni lire, ni écrire, ni signer. C'est donc qu'ils ont eu des ancêtres qui étaient des nobles à l'époque. Et je pense que ces nobles viennent de se lui euh... C'étaient un Jean Dechambe là aussi qui a construit le château de (Montseurau) en 1445. Il s'est marié avec une fille qui procédait le château. Il est donc devenu par mariage propriétaire du château à la construction. Il devait y avoir quelque chose avant, etc. Les douves ont été fermées. C'est la Loire qui couvrait d'eau tout le tour à l'époque. Il y avait un grand pont-levis, mais maintenant ça a été tout bouché et entre la Loire et le château, il y a une grande route maintenant qui longe la Loire tout au long. Et alors je pense que ce sont des descendants parce qu'ils se sont distribués un petit partout et puis ils ont disparu parce qu'il y en a un qui, je sais plus son prénom d'ailleurs, ils avaient de nombreux enfants dont un qui a été religieux si vous voulez. Alors lui on n'en parle, mais pas les autres. Et ça, ça me bloque. Et comme ils sont de la même... alors tous les Dechambe... alors, il s'est dit beaucoup choses, que les Dechambe étaient angevins. C'est faux. C'est ce de la Charente qui sont venus là. Y'a même, je crois que c'est en Bourgogne où je sais pas où, y'a eu quelques Dechambe et ils disent qu'il n'y a eu aucun lien de famille avec ceux de la Charente, etc. Dans c'est faux aussi parce que les Dechambe était seigneurs de Vilhonneur... vous connaissez l'honneur ?

Oui je connais.

Vous connaissez le château de Vilhonneur ?

Oui, je l'ai aperçu.

Bah il appartient à M. Rush actuellement, c'est un Suisse Allemand et je pense qu'il est marié avec une Anglaise parce que quand il vient, il vient... il les pilote en même temps, architecte à la frontière de la Chine, et quand il vient il prend une ligne régulière là-bas, il s'en va à Londres, il prend son hélicoptère particulier... avec qui j'ai volé, on a fait une heure de vol, on a pris une photo sur la vallée là-bas et on s'est posés dans les douves, elles sont bouchées, mais alors on s'est posé dans les douves entre les peupliers, je peux vous dire que c'est impressionnant. Il dit « il y a un jardin avec des murs tout le tour, on se pose au milieu ». Et même moi qui suis pilote amateur, j'ai été impressionné de voir comment... J'ai dit « vous savez piloter M. Rush » (*rires*) pour se poser là parce qu'il y a

beaucoup de pilotes d'hélicoptères qui sont incapables de s'y poser. Alors, il le fait, etc. et alors ce château a appartenu longtemps, longtemps à des Dechambe aussi et alors l'un d'entre eux... vous êtes entrés dans l'église ?

Non. Non, non.

Ah, il faut, il faut. Quand on est passionné de vieilles pierres et d'histoire, il faut entrer dans les églises souvent. Et alors, vous trouverez sur le mur une plaque qui remplace une pierre tombale qu'il y avait à l'intérieur, y'avait un tombeau d'un Dechambe. Il était enterré là, un chevalier qui était au château certainement... qui était au château, c'est sûr parce qu'on a des preuves et euh... cette pierre avait été dégradée, les gamins allaient s'amuser dessus, d'ailleurs il a les bras cassés. Il est sculpté sur cette pierre avec son habit, son épée, etc. Alors, lui avait cassé les pieds et puis les bras je crois, enfin on lui a fait des dégâts les photos, j'ai les photos d'ordinateur. Et alors donc ils ont décidé en 1800 et quelques de transporter cette pierre au musée archéologique d'Angoulême. Vous le connaissez le musée archéologique d'Angoulême ?

Non. Non, non.

Oh y'a pas grand-chose à visiter. Par contre, ils ont une librairie extraordinaire, mais qui n'est pas classé, etc. Y'a des papiers qui n'ont jamais été ouverts depuis 100 ans. Et bon, la fille elle est là toute seule, elle ne peut pas de partout. Y'a du travail pour trois secrétaires là-bas au moins. L'ancien qui est avant, lui il a vécu toute sa vie de retraité là-dedans, il était vétérinaire et pendant 20 ans il était là. Il s'est laissé mourir ce gars et c'est bien dommage parce qu'il était vraiment... son frère possède ce qu'on appelle le Logis de la Foi au sud d'Angoulême, c'était aussi à des Dechambe. Et grâce donc à celui qui travaillait à la société d'archéologie, j'ai pu visiter le logis en question qui était un château avec une tour de guet sur le côté et de puis les deux chambres qu'ils ont procédé, y'a eu des... un machin religieux un peu, des moines ou des bonnes soeurs je sais plus. Et alors les portes du placard qui sont d'époque des Dechambe, étaient signées Dechambe au fer rouge dans le bois. Malheureusement, je n'avais pas l'appareil photo ; j'aurais bien aimé avoir une photographie. Ça serait maintenant, j'aurais demandé l'autorisation ; il m'aurait dit oui parce que c'est un brave homme, que j'ai jamais remercié et je m'en veux à mort. Alors quand je vais voir, je vais être obligé de me mettre à genoux comme les seigneurs et m'excuser mille fois. Mais ça aussi c'est parce que il est quelquefois en vacances là mais il habite à Paris et j'ai pas son adresse. Alors... c'est une bonne excuse que je me suis trouvé.

Et malheureusement, je ne peux pas fournir partout. Vous euh... parce que je suis encore en activité vous comprenez, pas agricole, mais un peu de tout. Vous voyez depuis le mois de mai je suis occupé, j'ai pas pu aller aux archives. Depuis le mois de... fin janvier.

Et donc alors euh... y'avait une source le long d'une prairie, ils avaient aménagé cette source en faisant un lavoir pour que les femmes de la région viennent laver, et aussi les abreuvoirs pour que le bétail vienne se désaltérer. Ils ont creusé... ils ont été creuser sous la roche jusque... ils ont suivi la source, et puis la source est au fond en fait maintenant, avant le sortaient à travers les pierres, etc. ils ont creusé pour arriver à la source. Ça fait bien fait, c'est marqué « découvert par un Jean Dechambe », je crois que c'est un Jean Dechambe aussi... y'a eu beaucoup de Jean dans les Dechambe. C'est gravé dans la pierre. J'ai pas de photos non plus, mais par contre je peux en trouver une sur les vieux bouquins.

Alors, ils ont concédé 15 ou 20 machins, ensuite j'ai été voir à Angoulême à l'évêché, M. charrier qui était responsable de la bibliothèque et... ils ont plus rien parce qu'ils ont tout envoyé aux archives. Il m'a dit « c'est trop petit, c'est déjà plein et j'ai pas grand-chose ». Et alors j'ai dit « je voudrais savoir, y'a un curé à Vilhonneur, j'aimerais avoir un peu quelques explications sur ça ». Il m'a dit « je vais vous dire, parce que tous les curés que je trouve je les note, je fais un catalogue » et il me dit « y'a pas de curé Dechambe à Vilhonneur ». Eh ben moi je lui dis « il y en a un... c'est pas complet », et il me dit « je sais, c'est pas complet, de temps en temps gens découvrent d'autres ». Et il faut que je retourne le voir, j'ai trouvé les documents. C'est une histoire, si j'ai bien compris, de... c'est en latin, en latin ou en vieux latin, je sais pas si on peut dire ça... et puis écrit à la façon de l'époque, c'est que les lettres euh... si vous voulez, Dechambe c'est écrit Degambe à un moment donné. Et vous devinez pourquoi ?

Non.

Et pourtant, c'est le même. Et ben c'est que le « h » de l'époque était le « g » majuscule d'aujourd'hui. Et les gens sont... même les spécialistes... c'est des spécialistes qui ont traduit ça. Et ben je dis que c'est faux parce que j'ai vu au fur et à mesure que j'ai suivi depuis 960 les Dechambe, les Chambe ou les Degambe ou les Dejambe, et ben j'ai vu que l'arrache... le « g » majuscule a perdu la base si vous voulez, et puis c'est devenu le « h ». Il ne restait que le haut si vous voulez. C'est assez facile à suivre. Et puis bon j'ai trouvé ça, mais j'ai pas retrouvé le lien, etc. Mais j'ai un doute parce que l'attente a été euh... la soeur de mon beau-père si vous voulez, était une maîtresse femme

directrice d'entreprise, je crois que son mari ne lui arrivait pas à la cheville ; c'est lui, c'est le nom de son mari... du moulin de Mansle.

Ah d'accord.

À Mansle à côté du pont. Et elle, elle habitait en direction de Ruffec, après le pont la grande maison à gauche.

Ah ! Oui. D'accord.

Ça lui appartenait. Et alors malheureusement, y'a eu des histoires de familles d'héritage. Elle a hérité, je crois, que c'était le moulin de Condac et du côté de mon beau-père euh... lui il aurait eu moins quoi, mais il a eu quelque chose, mais j'ai pas compris parce que j'ai pas retrouvé les actes. J'ai retrouvé les actes qui est l'objet du litige qu'il y a eu entre eux. Et ma belle-mère a jamais voulu que... même mon beau-père, il en était malheureux, mais... il revoyait plus cette personne. Alors y'avait des discussions, mais par personne interposée, quand y'avait des courriers importants, des parcelles qui étaient communes, qui n'avaient pas été partagées si vous voulez, etc. puisque le capitaine en question, je l'appelle toujours capitaine pour vous situer, a été marchand de biens, il vendait des parcelles de terrain et il était payé par une parcelle de terrain, mais sans faire d'acte.

[Interruption. Appel téléphonique]

Et sans réfléchir j'ai mis tout ce que j'avais dessus pour dégager l'intérieur parce que c'était presque plein... dans l'ordinateur, vous savez, ça se complète et à un moment donné, ça bafouille, ça veut plus rentrer même s'il y a un peu de place. Alors, j'ai mis sur un disque dur qui couvre largement, et il m'a tout mis dessus, mais je peux plus consulter. Alors chez les éléments... alors y'a une méthode... alors comme il a rien à votre parce qu'il est handicapé des reins, il s'est fait opérer de la colonne vertébrale c'est quand même délicat et bon, devant un ordinateur... et puis il est passionné par ça. Mais moi j'y connais rien.

Je ne critiquerais pas, parce que moi j'ai un logiciel de généalogie, c'est Heredis, et je ne m'en sers jamais parce que je ne sais pas faire, je trouve ça trop compliqué.

Ah bon, c'est pourtant simple. Euh... Et Heredis, je crois que c'est pas le meilleur. Je l'ai eu à un moment donné et j'ai fini par l'enlever.

Je trouve que ça n'est vraiment pas pratique de naviguer à l'intérieur.

Ouais, mais c'est Geneatique le plus à même aujourd'hui à... je crois que tout ceux... Parce qu'évidemment je connais tous les anciens, si je retourne là maintenant va y'avoir des nouveaux, ceux-là je les connais pas, mais enfin on fait vite la connaissance. Et alors euh... surtout qu'il y a des piliers de... y'a des gens qui sont tout le temps là, tous les lundis, tous les mardis, tous les mercredis... y'a des personnes qui sont là systématiquement. Il y en a un qui a fait beaucoup de recherches d'ailleurs, et il était là tous les mardis. Alors, je le connais, mais je ne connais pas son nom, et en fait c'est un cousin à mon épouse. Et par ces gens-là, on fait connaissance de celui qui est à côté de temps en temps parce qu'ils viennent d'arriver, ils veulent des renseignements. Vous avez M. Vriet par exemple eu...

Ah je connais M. Vriet et je connais M. Bordier aussi. Ils m'avaient accordé des entretiens il y a quelques années.

Alors lui Bordier c'est...

C'est un livre.

Ah oui, c'est un livre (*rires*), avec humour, etc. Quand il écrit dans les bulletins, je ne me suis pas encore abonné cette année, mais je vais le faire et je vais lui demander qu'il m'envoie les vieux, j'ai pas eu le temps... et alors quand il écrit quelque chose, c'est toujours avec humour, et mon épouse quand elle lit ça, elle se régale. Il écrit bien, c'est intelligent. Et on est peut-être parents d'ailleurs. Je lui ai dit d'ailleurs, j'ai dit « vous savez qu'on est peut-être cousin tous les deux » « ah ! Bon », ben j'ai dit « oui parce que les Bordier, ça vient pas un peu du bord de Loire, Maine-et-Loire ? ». Il me dit « si, entre Tours et Angers par là ». Et ben j'ai dit « oui, j'ai des Bordiers ancêtres moi, j'ai même un curé par mon père dans cette région ». Alors, vous savez comme euh... j'ai remarqué...

Alors, je vais vous le dire un peu ce qui s'est passé, mon propriétaire voulait savoir... c'est pour ça, je vais vous expliquer comment on est tous frères en Jésus-Christ. Mon propriétaire Pascal Marry, qui fait construire ça là, me dit « j'aimerais bien savoir comment la maison, la ferme est arrivée dans ma famille ». Alors, je lui ai dit « ben faut que vous m'apportiez vos actes et puis je vais remonter chez les notaires », parce que c'est marqué « en venant d'untel ». Surtout aujourd'hui, c'est clair et net, on dit ça vient du grand-père, ça a été acheté à tel endroit, etc., etc. Tout y est, même une parcelle de terrain qui a été achetée indépendamment, c'est marqué ; tout y est. Alors, je lui ai dit « mais c'est que ça, si vous ne me donnez pas les actes, moi j'ai pas beaucoup d'informations ». « Ah ! Ben on a toujours dit dans la famille que c'était une histoire de fesses », j'ai dit « ah ! Ben on va pas bien loin avec ça parce que c'est pas marqué nul part ». Et alors lui il est pas mal occupé, ça m'agaçait qu'il me donne rien, à chaque fois il n'en parle, mais il m'apporte pas d'éléments de départ, etc. je ne sais pas où ils se sont mariés ni rien, absolument rien. Et puis, un jour j'avais une minute... parce que j'aime bien changer parfois quand je bute, quand je bute sur un plateau je passe à l'autre parce que ça remet, c'est là qu'on découvre des petits détails qu'on avait pas pensés. Et alors, retombe sur un document en 1750 concernant ici. Y'a un truc que je savais, c'est que la route de Bunzac, la route qui monte là n'existait pas. Si vous deviez aller à Bunzac toujours par cette même route, dans coin du champ vous pénétriez par le champ, vous coupiez en biais, vous passiez dans coin de la petite cabane qui est un peu plus loin là-bas au milieu de l'allée, et puis ça montait là ça rejoignait là-bas, ça coupait à travers les bois, etc. par un autre village, etc. Et alors je vois une explication... un bâtiment qui était en mauvais état déjà à l'époque là-bas, près de la route, etc., etc. y'a toute une explication et... mais c'était pas, c'était aux Faures, donc ici, mais c'était pas au nom de M. Pascal Marry, ni de la famille Marry, ni des ancêtres Marry. Et alors euh... je me suis dit quand même il faut je trouve quelque chose. Je fais des copies, je lui en donne et plus je continue à chercher, je me suis dit je vais faire les... dans les notaires, il y a ceux qui ont des tables et il y en a d'autres qui n'ont pas. Ce qui n'ont pas, c'est pas compliqué il faut prendre de A jusqu'à Z, alors quand vous en avez dix paquets comme ça c'est difficile. Tandis que quand il y a des tables, ça va. Alors, j'ai dit je vais d'abord faire ceux qui ont des tables, et tout à coup chevaux milieu des tables « Landris ». Alors comme y'a la photo dans une autre pièce là, ils appelaient ça la tante Landry. Alors, je me suis dit ça, ça confirme l'histoire. Alors, je prends les actes et tac... alors effectivement là j'ai pu repartir, j'ai trouvé la filière des Faures, je suis pas rendu au bout, mais j'ai dit « plus que vous m'avez dit », parce que du côté des Marry ils sont originaires... ou en tout cas ils ont beaucoup, beaucoup vécu en Martinique ou dans ces machins là, ils sont Américains du sud... alors, je me suis dit, c'est quand même loin de la famille de mon épouse. Et puis ils sont venus en France, etc., il m'envoie ça, je monte la généalogie en vitesse d'après ce qu'il m'a montré. C'était pas une technique que j'utilise, mais enfin... je me suis débrouillé avec ça. Et puis d'ailleurs je lui ai envoyé, il m'a dit « c'est correct ». Il m'a dit « je pense que c'est très correct comme ça a été monté ». Et puis je fais les autres branches, je remonte, je remonte, je remonte. En fait, j'ai toujours pas trouvé comment elle est arrivée parce que ça s'est passé début 1900. J'ai pas de regard sur début 1900, sauf lui ; lui il pourrait avoir des regards en allant à La Rochefoucauld s'ils veulent bien, parce qu'il y en a qui sont récalcitrants là-dessus. Mais il a que lui qui peut le faire. Mais on fera, je lui dirais et on le fera ensemble. Et puis alors je suis remonté et puis il me dit « mois, y'a M. Valentin à... »... allons comment ça s'appelle ? À droite de Mansle, y avait une abbaye autrefois qui a été occupé par trois lignées de Dechambe... comme dit mon père, c'est eux qui ont été les créateurs de... Cellefouin. Oui alors euh... y'a l'église de Cellefouin, mais en même temps à l'époque, y'a plus que quelques pierres qui traînent dans les coteaux, en face de l'autre côté de la rivière il y avait des moines, y'avait une abbaye là. Maintenant y'a plus rien, on voit plus rien. J'aimerais bien retrouver quelques pierres au moins ; y avait trois Dechambe là qui ont été successeurs il y a une Agnès Dechambe qui a été donataire aussi abbaye parce que chacun... quand on avait commis un crime, l'idéal c'était de donner une parcelle de terrain ou une propriété à l'abbaye du coin et là, vous alliez au paradis directement. (Rires)

C'est une façon d'expier...

Celui qui n'avait pas les moyens, il allait en enfer lui.

L'enfer est gratuit...

Ah ! Oui ! (Rires)... l'enfer est gratuit. Mais euh... celui qui voulait pas payer surtout et ça, ça va changer. Aujourd'hui c'est un comme ça. Oui, alors donc j'apprends ça, je vais voir M. Valentin et puis je vois un petit bonhomme dans une cour, je vois un portail et ma femme me dit « t'es gonflé quand même, au ralenti dans un village, les gens vont se dire qu'est ce qu'il fout là, il veut voir par où rentrer pour cambrioler », enfin elle a toutes sortes d'imagination. De toute manière, on a un numéro derrière la voiture on n'est pas des sauvages, mais ça peut être des faux. Et alors, je reviens à ma généalogie, je vois un vieux monsieur sous un porche, je m'arrête, je dis « pardon Monsieur, excusez-moi », je dis « vous savez pas ce qu'on cherche dans ce quartier ? On aimerait rencontrer un monsieur qui s'appelle M. Valentin, cousin de mon propriétaire ». « Et ben monsieur, c'est moi ».

« Ah ! » ben je dis, « eh ben tant mieux, parce que mon épouse disait quand même, qui c'est ce gars-là qui se promène et qui fait ces allers-retours dans le village ». Et puis euh... Il nous accueille les bras ouverts, un type d'une gentillesse, etc. On l'avait vu dans la cour, mais 20 ans après on ne reconnaît plus les gens. Il nous fait entrer dans la cour, on se met à discuter et il nous dit qu'il avait un peu de généalogie, mais il dit « je ne sais pas par où on est cousin avec votre propriétaire ». Ben j'ai dit que j'ai travaillé un peu là-dessus et il me dit qu'il y a un dénommé Adain qui a beaucoup écrit là-dessus, qui a fait la généalogie de ses ancêtres, etc. qui est aussi de la famille. Mais il a 90 ou 92, il habite à Champagne-Mouton, vous voyez où c'est... et puis ben j'ai téléphoné et je lui ai dit « mais puisque vous avez tous les documents, est-ce que je pouvais me permettre de faire des photocopies ? ». Et il me dit « oh là, vous avez pas fini, y'a plus de 600 copies ». Moi ça me gêne pas 600 copies, je les ai à bon marché, je les fais moi-même dans une maison à Angoulême et je paie le prix le plus bas. Plus j'en fais, plus le prix est bas en plus. Je paye quand même le papier et l'encre, c'est à peu près tout au bout d'un moment. D'ailleurs, je fais ce que je veux, si bien que y'a des gens qui se sont adressés à moi parce qu'il croyait que je travaillais là. Les gens quand ils voient quelqu'un à l'intérieur qui fait des copies sans arrêt sur une machine, c'est vrai que... y'a des amis qui viennent des fois et je dis « je m'excuse, ils viennent de m'embaucher, je sais pas s'ils vont me garder parce que je suis pas efficace » (*rires*). Et alors, il me dit « vous aller aux archives à Angoulême, j'ai déposé tout ça, vous aurez tout là-bas, vous pourrez le consulter sans problème ». Vous comprenez, il a 90 ans, il a perdu sa femme il y a quelques années, etc. Et alors, je vais à Angoulême, j'ai dit « voilà, je voudrais bien voir la généalogie sur les Dumas ». Elle me dit « ah oui il y'en a, d'ailleurs c'est un ancêtre à moi ». Alors, je lui ai dit « c'est un ancêtre à mon propriétaire aussi alors je voudrais... je veux continuer la généalogie ». Elle me dit « on a quelque chose, mais »... quelle côte demander quand on sait pas ? Et puis euh... c'est un don qui a été fait donc ça rentre dans une autre côte, c'est pas comme les... un acte de mariage, ou un contrat de mariage. Alors euh... elle va dans un bureau derrière et puis elle revient, elle me dit « ça y est, il faut demander... » je sais plus si c'est 105 ou 905 euh... Dumas 905 ou quelque chose comme ça, ou... ou 1005, je sais plus. Alors euh... elle me donne le chiffre, je fais la demande, et puis elle me dit « seulement y'en a cinq tomes ». Alors, je lui dis « ben on va commencer par le premier ». Et puis je les ai fait tous. Et alors là j'ai remonté et j'ai eu plein plein plein de surprises parce que en remontant (le mari ? Marie ?), et puis les branches, je trouve donc euh... en allant vers (?), je trouve qu'il y avait des Girardin, c'est des ancêtres à mon épouse ça, celui-là. Et puis j'ai travaillé. Et comme euh... et puis comme y'avait des Girardin il a fait des descendances aussi euh... ceux qu'il connaissait. C'est pas tout fini, c'est pas au point, il en manque beaucoup, mais je pourrai le compléter moi, mais il est en mauvaise santé là. Mais dès que je le revois en bonne santé, j'espère qu'il est pas mort, il a quatre-vingt-dix ans, moi j'en ai soixante-quinze alors il faut faire vite. Et alors euh... et puis effectivement en remontant, j'ai remonté les Girardin dans la branche, j'ai remonté... et ben mon épouse est cousin avec mon propriétaire. Alors, je peux vous dire qu'il a rigolé quand je lui ai dit ça, je lui ai dit « mon épouse elle est cousin avec vous »... c'est très loin hein, y'a quinze générations, ou je sais pas combien, etc. Et puis alors en feuilletant, y'en a épais comme ça hein de... de bouquins, y'a toutes les années, j'y suis allé.... Y'a... dans le nord Charente, y'a automatiquement un parent quelque part hein, une alliance, etc. Et puis euh... je refais, je trouve... place Carnot, vous connaissez la place Carnot à Angoulême ?

Hum hum.

Eh ben ça dit que Carnot c'est un cousin à mon épouse. Vous voyez ? Mais c'est toujours par les mariages, par les femmes, etc. vous voyez ? C'est ça, c'est... et alors les descendants des Carnot et puis des enfants... ils sont cousins, tous ceux vivant aujourd'hui. Et alors euh... et alors en plus je trouve des Girar... des.... Je vais y arriver... des Giscard d'Estaing... des d'Estaing, alors là ils sont cousins aussi. Et puis je vois que « un Giscard d'Estaing, cousin avec le Giscard d'Estaing actuellement président », y'avait marqué dessus... et ben mon épouse est cousin avec ça aussi, vous voyez ? Donc, c'est très intéressant de savoir... et puis là on comprend que et ben on est tous frères en Jésus, et c'est ça qui est passionnant quoi. Et donc y'a un de ces Giscard d'Estaing qui s'est marié avec une descendante de ces Dumas. Alors, je vais faire, parce que on a un ami là qui est maçon euh... qui est en retraite maintenant, qui habite pas loin d'ici, et ça vient d'Alexandre Dumas, alors je dis « pas le peintre hein, l'autre » (*rires*). Voilà... alors parce que c'est un rigolo en plus. Et y'a de fortes chances, parce que ses ancêtres sont du coin là-bas aussi, que c'est... qu'on retrouve toutes ces branches. Alors le... alors après, j'avais trouvé... avant ça, j'avais trouvé à Salles-de-Villefagnan un nommé (Créret ?) qui avait transporté quelqu'un qui habitait Villefagnan au logis de Chaumont où est enterré un oncle à mon épouse, qui était protestant, qui a vécu quatre-vingt-quinze ans là, j'ai sa date de naissance et j'ai sa date de décès... je sais où est sa tombe hein et alors... malheureusement, elle est en mauvais état et le gars qui est parent direct il a tout fait écrouler dans le quartier hein ; partout. Pourtant, il a une magnifique propriété, un parc avec une allée centrale comme autrefois... c'est tout dans les ronces et tout le bazar. Y'a un réservoir d'eau qui fait, je sais pas, plus de 1000 m³ creusés dans le sol, avec des dalles qui arrivaient des chambres, y'a un départ de souterrain, je pense que c'est un départ de souterrain, mais ils ont jeté tout dedans, même du bétail des fois crevé. Enfin, c'est comme ça. C'est pour ça qu'on fait rire un peu à

la campagne euh... enfin, comment dire, la propreté et tout le bazar par ce que je peux vous dire qu'autrefois les... les... oh ben chez mon oncle, qui s'appelait Gauthier, qui était marié donc avec la demi-sœur de mon père, y'avait un trou plein d'eau, un grand trou qui était large comme euh... comme ça là, tout le bout de la maison, tout le bétail mort allait là. Ils surchargeaient dessus avec des cailloux et ils faisaient couler le bétail au fond hein... et dans une région où y'a plein de fontaines, des... et les gens avaient tous des citernes, etc. autrefois, les tas de fumier étaient au bord de la route, chez mon beau-père à Salle-de-Villefagnan, le fumier passait à travers le mur et coulait sur la route. Euh... je dérive souvent, mais euh... c'était pas pour ça que vous êtes venue.

Si, aussi. Je me posais une question quand même, vous parlez beaucoup de la famille de votre femme, est-ce que vous avez aussi trouvé des choses dans votre famille ?

Oui, oui, oui. Je suis beaucoup plus loin encore. Enfin tout au moins aussi loin, j'ai plus de huit cents grands-pères et grands-mères qui partent de chez moi.

Ah oui, mais c'est vrai que vous avez une pièce spéciale...

Oui, je vais vous la faire voir.

[Interruption de sa femme]

Oui bon alors euh... attendez, qu'est-ce que vous m'avez posé comme question déjà ? Ah oui, oui... en ce qui concerne euh... au ben en ce qui concerne euh... si vous voulez, là je suis beaucoup plus à même de détails, bien que moi j'ai pas de chevalier. J'ai euh... elle a des notaires aussi hein... qui se sont alliés d'ailleurs aux... à ces chevaliers. Et alors euh... moi j'ai plusieurs notaires, mais c'est très très lointain, parce que autrefois y'avait des notaires dans tous les grands villages. Donc là euh... j'ai trouvé dans des petits villages où y'a quinze habitants aujourd'hui, y'a trois notaires par exemple. Mais euh... ces notaires-là, faut pas croire euh... parce que y'avait des notaires royaux et des notaires ordinaires. Alors évidemment, le notaire royal lui il savait écrire, lire, etc. les autres c'était moins... c'était moins sophistiqué, etc. En fait, c'était des gens qui lisaient le courrier pour des pauvres gens comme moi qui savaient pas lire ni écrire. Mais euh... c'était considéré être notaire quand même. Ça j'en ai pas mal et j'ai beaucoup beaucoup de monde puisque j'ai huit cents... dans les huit cents et quelques. Malheureusement, je pourrai pas vous faire voir ça sur l'écran parce que je peux pas le sortir, et j'espérais qu'il allait venir avant midi pour le faire, le remettre en service, mais euh... autrement, ça s'étend dans euh... dans tout... parce que vous savez que ça double à chaque fois. Vous savez que... combien vous avez d'ancêtres au-dessus d'une 13^{ème} génération ?

Je ne sais pas.

Y'a plus de mille. Alors euh... ben oui, parce que vous passez... vous avez un père une mère, ça fait déjà deux et chacun a aussi deux, ça fait quatre. 2, 4, 8, 16, 32, 64... alors 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 500 et quelques et mille. À la 10^{ème} génération on arrive vers mille. À la 11^{ème} ça fait onze mille, à la 12^{ème} 22000, vous voyez ça fait... ça va très vite. Sauf que euh... les mariages entre cousins, ça diminue.

Et les accidents de parcours aussi, comme « n'a pas de père » ou...

Oui euh... mais euh... bon moi j'ai trouvé un cas comme ça pour mon épouse, c'est pas vieux puisque ma grand-mère avait connaissance de ça, de vive voix, et, mais euh... de mon côté, je ne pense... je dois pas en avoir.

[Interruption]

J'ai là moi tous les mariages qui y'a eu entre la révolution jusqu'à je sais plus quand là, j'ai un bouquin là-dessus. J'ai le canton de La Rochefoucauld, j'ai Montbron, le canton de Montbron hein, euh... quand je site la ville, c'est le canton hein. Euh... je crois que j'ai euh... Saint-Angeau, j'ai Mansle, j'ai Villefagnan, j'ai Ruffec euh... j'ai ça si vous voulez. Bon alors donc pour en revenir à ma famille à moi euh... ça paraissait beaucoup plus facile parce que ma mère a parlé, elle m'avait dit euh... elle l'a répété plusieurs fois euh... quand on parlait des ancêtres comme ça parce que... alors là aussi, une histoire de famille euh... d'héritage, c'est les héritages qui divisent les familles souvent dans le... comment dirais-je... dans l'amitié entre eux. Et mon père a jamais voulu que ma mère aille voir son père et sa mère, c'est-à-dire qu'elle a jamais revu ses parents après le mariage, après l'héritage en question. Alors ce qui est quand même catastrophique et honteux de la part de mon père. Je lui en veux hein euh... je peux

pas dire autrement. Mais euh... suite à un héritage ils sont, ils m'avaient lésé euh... et puis c'est tout, alors que ma mère aurait aimé revoir son père et ma grand-mère. Et alors j'ai pas connu mon... j'ai connu donc ces deux-là parce que moi quand euh... je suis parti de chez mon père, je m'entendais pas avec mon père, il était trop dur hein lui, surtout quand il avait arrosé un peu, parce que ça lui arrivait de temps en temps sauf quand il... à la maison y'avait pas de problème. Dès qu'il allait à la foire, c'était fini, il revenait euh... des fois le lendemain. Et alors donc euh... du côté de mon père et de ma mère, j'avais donc des grands-pères, des grands-mères, donc j'ai commencé ma généalogie comme ça. J'ai quand même bloqué à un endroit parce que je trouve pas le lien du mariage et quand j'ai été dans la... il est né à tel endroit, tel jour, tel mois, telle année, dans telle commune et il figure pas dans les... dans les documents. Alors que j'ai... pourtant, je suis allée à la mairie, etc., et c'est quelqu'un de la mairie qui est très accueillant parce que vous en avez qui sont...

Un peu froid, oui.

Euh...ça arrive, mais en général quand même euh... c'est surtout quand même les secrétaires les plus âgées qui sont les plus emmerdantes, mais dans les nouvelles maintenant y'a un meilleur accueil. Je pense que c'est une question de formation hein. Et alors euh... mais quand même, y'en a dans les jeunes qui sont un peu prétentieuses, etc., et qui connaissent rien surtout. Et alors euh... celle-là elle a tout fouillé, elle m'a même donné des vieux livres, etc. Mais elle m'a dit c'est des (Ferron ?). Alors les (Ferron ?) ça vient de ferronnerie, de ferrage et de minerais de fer, etc. Et la région c'était le Maine-et-Loire, au-dessus du Maine-et-Loire euh... Maine-et-Loire, Loire-Atlantique c'est que de la ferraille hein, c'est tout rouge les terres là-bas. Et y'avait de mines de fer partout euh... sud Mayenne et Maine-et-Loire. Et alors euh... ben des (Ferron ?) y'en a, y'en avait encore y'a pas longtemps, etc. J'ai pas pu faire le lien et j'ai rien trouvé. Je trouve pas leur mariage. J'ai cherché partout, je le trouve pas, mais jusqu'au jour où je trouverai un acte notarié peut-être parce que le deuxième mariage a été notarié, donc euh... celui précédemment a peut-être été notarié. Mais à mon avis, ils se sont peut-être... parce que bon quand on était dans la... ils étaient pas... c'étaient des petits paysans, on voyageait parce que si on était métayer c'était euh... les contrats pouvaient être de deux ans, trois ans métayer et puis après vous changiez de métairie hein, selon les... par exemple, mon père, si on est parti de Loire Atlantique, Bretagne... j'appelle ça la Bretagne moi, puisque c'était comme ça autrefois euh... tout simplement dans les 35 ha, y'a eu six enfants dans la famille euh... et autrefois, six enfants c'étaient six futurs paysans, alors euh... y'avait qu'une fille d'autant plus donc ça faisait au moins cinq agriculteurs qui... ça a été plus ou moins vrai. Et alors donc euh... 35 ha c'est trop petit et puis comme nous on travaillait euh... moi j'ai commencé à labourer à la charrue à main comme ça à neuf ans et demi avec ma mère. Mon père faisait les foires euh... il était un peu maquignon. Je dirais pas marchand de bestiaux parce que c'est pas vrai, mais maquignonage hein, c'est-à-dire qu'il achetait une bête par ci, qu'il en vendait un autre par là, etc. Et il partait toute la journée pour acheter un cheval par exemple, mais enfin... et des fois il revenait le lendemain. Il cherchait son vélo partout parce qu'il savait pas où il l'avait mis alors le lendemain il y voyait plus clair. Et alors euh... ça aussi, je sais moi. Et alors euh... donc là c'était facile, du côté de mon père bon et ben il a perdu son père il avait trois ans, ou neuf ans, je m'en rappelle plus et j'ai quand même... par ma grand-mère j'ai quand même une explication. Et ma grand-mère disait euh... ma mère disait « on a dans la six ou septième génération on a un Anglais », que j'ai pas trouvé. Mais j'ai trouvé qu'un nom qui m'a laissé sceptique, c'est (Rose ?), alors c'est... ma fille a beaucoup travaillé en Angleterre, elle parle anglais mieux que moi français, et alors euh... j'ai dit « voilà, on a un nom de famille », j'ai écrit (Rose ?). (Rose ?), mais elle m'a dit, c'est anglais ça. Et ben j'ai dit, ça peut être anglais. Mais ça peut être aussi hollandais. Y'a eu des (Rose ?) beaucoup en Hollande et... parce que j'ai fait ça aussi, la recherche d'où viennent les noms et... y'a en Angleterre effectivement. Mais c'est tout ce que j'ai euh... je suis remonté, je suis remonté euh... jusqu'en Normandie, etc. Et comme tout a été bombardé et détruit, on trouve plus rien, ni notaires, ni actes, etc. Je suis donc bloqué. Y'a que par les actes qui ont été faits en Loire Atlantique, non en Ille-et-Vilaine euh... y'en a un qui est curé d'ailleurs et sa sœur était... c'est un cure (?), c'est donc la bonne du curé si je puis dire, en parlant vulgairement, et alors euh... y'a le nom des gens, de ces personnages, c'est pour ça que j'ai pu gratter un tout petit peu. Et alors en plus euh... ça m'a étonné quand je suis allé là-bas et... c'est un magnifique coin, d'ailleurs le seigneur est enterré debout dans l'église, dans le mur. Il est enterré debout que m'a dit la dame qui m'a ouvert l'église. Et alors en plus j'ai été étonné parce qu'il savait lire, écrire, etc. Et il était... j'ai retrouvé tous les documents. Il était chef caissier à une fonderie qui existe, y'a encore des vestiges hein, y'a encore une cheminée, y'a encore le bureau du directeur, etc. Y'a le lac, la réserve d'eau et à l'époque ben ils tournaient qu'à l'eau hein et pas à autre chose pour faire marcher les machines, etc. Et toutes les prairies basses qui étaient susceptibles de se noyer, qui étaient argileuses en sous-sol, ils faisaient un talus en terre de deux mètres de haut et puis ils retenaient l'eau. Ils étaient plus intelligents qu'aujourd'hui en Charente hein, beaucoup plus intelligents parce qu'ils avaient de l'eau toute l'année, toute l'année. Ils la retenaient l'hiver quand il pleuvait, etc. Et puis ils l'utilisaient au fur et à mesure des besoins et puis pendant l'été y'a toujours de l'eau et, comment dirais-je, et ce qui fait que dès que l'hiver arrivait ben il repleuvait et puis ça repartait quoi.

Ils refaisaient des... ce qui fait que y'a actuellement un étang qu'ils avaient près de ma commune natale, j'ai eu de la famille qui possédait là, c'est un étang qui fait cent hectares à peu près hein. Et ben c'était noyé comme ça. Et puis ils noyaient un peu plus loin et à chaque fois ils se barraient et ils refaisaient ça. Et maintenant, c'est des prairies ; y'a plus de réservoirs d'eau quoi. Y'a les ruisseaux. L'hiver l'eau filtre dans la terre et on en parle plus. Et alors donc il était chef caissier, alors là j'ai quand même beaucoup d'actes, j'ai beaucoup d'informations euh... j'ai su qu'il savait lire et écrire bien entendu et puis euh... les responsabilités, l'organisation, etc., c'est très rare ; et puis j'ai trouvé aussi que mon grand-père, qui s'appelait François, savait lire et écrire. Alors tenez-vous bien, à un moment je vois qu'il était percepteur. Aïe, aïe, aïe, aïe, c'était des gens mal aimés, etc. Mais en fait, ça n'a rien à voir avec un percepteur d'aujourd'hui, qu'est-ce qu'était un percepteur à cette époque ? C'était le monsieur... il était aussi répartiteur. Vous savez, aujourd'hui aussi y'a des répartiteurs, les impôts viennent dans la mairie et y'a trois ou quatre mouchards qui disent « oh ben untel là il a... », moi j'en connais des comme ça et puis euh... bon plus moderne, il a des moyens, etc. « lui il pouvait, il avait une bonne, il avait les moyens, il pouvait payer temps », parce que lui il était répartiteur. Bon, ensuite untel c'était un mendiant, on pouvait pas l'imposer de quoi que ce soit, il avait rien. Il allait réclamer son pain, comme ça on aurait toujours plus lui réclamer, il pouvait rien donner. C'est lui qui répartissait dans la commune avec d'autres collègues, il répartissait qui doit payer tant d'impôt plutôt que tant. Mais il était percepteur, parce qu'il fallait qu'il aille le chercher cet argent. Et alors, et en plus, on a trouvé qu'il était aussi responsable parce qu'il avait réparti que untel, Dupont, devait payer 10 sols, 10 francs si vous voulez pour simplifier les choses, euh... il a donné que 10 francs, et ben les deux autres francs c'était lui-même qui les avait répartis qui devait les donner en attendant d'aller réclamer, il devait le tenailler parce qu'il voulait pas perdre, et là-dessus il gardait une petite somme, mais que j'ai pas trouvé ça. Je sais pas combien il pouvait garder, mais il était rémunéré. Et alors donc il était percepteur de ça et répartiteur, etc., et il faisait aussi des expertises pour des gens, etc., voir la valeur d'une charrette, d'une brouette, etc. parce que tout était calculé. Une faucille euh... une poêle, tout était marqué dans les actes, tout est marqué, je sais pas si vous avez déjà vu des actes comme ça, tout est noté dedans.

C'est un peu comme les inventaires après décès.

Oui voilà, expertise après décès ou... c'est pas comme ça que ça s'appelle. Alors en Bretagne, j'ai trouvé beaucoup plus qu'en Charente. Par contre, c'est qu'il y a de moins en Bretagne, c'est les contrats de mariage. Y'a beaucoup moins de contrats, y'en a quelques uns c'est tout, alors qu'en Charente ça... grâce aux contrats de mariage on arrive à avancer. Mais là-bas on n'arrive pas du tout, avec les contrats de mariage on va pas loin. Mais c'est que, dès que l'un de vos ancêtres, et c'était fréquent à l'époque, que les femmes mouraient en couche parce que y'avait pas les précautions qu'on a aujourd'hui, ni les médicaments, et alors donc... et alors comme y'avait souvent trois ou quatre enfants nés de cette pauvre femme euh... elle venait à mourir, il fallait un conseil de famille. Si y'avait pas d'enfant mineur, pas de problème. S'ils étaient majeurs y'avait rien. Et si y'avait un enfant mineur, c'est-à-dire 24 ans et demi, parce que c'était 25 ans, jusqu'à 25 ans vous étiez mineur, après vous deveniez majeur. Imaginez qu'on remette ça en service aujourd'hui, j'en connais beaucoup qui ferait la grimace moi (*rires*). Dès qu'ils ont 18 ans, il se croit les maîtres du monde euh... à l'époque, c'était pas comme ça et encore, vous savez souvent à 30 ans les gens changent d'avis. Moi je vois, j'ai des parents encore un petit peu, et ben les pères et mères étaient encore... c'était encore eux... en fait, tant qu'ils n'avaient pas quitté la maison, ils étaient mineurs hein, même à 30 ans. Et alors donc, il fallait un conseil de famille, il fallait six parents du côté du père, six parents du côté de la mer, avec leurs liens de parenté, avec leurs fonctions. Alors donc là, ça m'a permis de savoir plein, plein, plein de choses, et de savoir qu'on était tous frères en Jésus-Christ. Et alors, j'étais allé sur Internet, vous avez Internet vous ?

Oui

Eh bien vous pourriez aller la contacter de ma part, elle s'appelle euh... y'a au moins deux ou trois femmes qui portent le même nom et qui sont à la télévision euh... (Perrin ?) ! Et alors euh... ma cousine (Perrin ?) un jour elle m'écrit et elle me dit « nous sommes peut-être cousins, j'ai des Chauvin qui sont de la commune de (Ruffigné ?), comme les vôtres »... moi, je suis né à (Ruffigné ?), on y était déjà en 1550 ou en 1600, on était déjà à (Ruffigné ?), et alors euh... « on serait peut-être cousin, etc. ». Bon ben écoutez, donnez-moi... je lui ai répondu, j'ai dit « y'a de fortes chances, vous m'envoyez vos documents, moi je vous envoie les miens », on a fait des échanges. Comme elle elle est loin, et puis elle est handicapée, elle marche avec une béquille la plupart du temps heu... je croyais que c'était une vieille dame, en fait elle a 50 ans, elle avait une fille de neuf ans euh... donc elle doit avoir 12-13 ans aujourd'hui, et d'ailleurs comme la jeune fille était très intelligente et très intéressée par l'histoire, et j'ai envoyé plein de trucs Ravaiillac euh... elle savait pas qu'il était de la Charente, etc. donc je lui ai envoyé. Et alors euh... j'ai là aussi trouvé beaucoup de... y'a encore autre chose de mieux, mais la dame n'a encore rien écrit.

J'aime bien la chatouiller « quand est-ce que vous faites... ? vous n'avez qu'à l'écrire, moi je vous l'achète, c'est vendu d'avance, je paye d'avance » (*rires*). « oh non, je ne fais pas de livres ». Quand je vais la revoir, malheureusement elle est âgée aussi, mais je vais lui dire euh... c'est pas âgée pour moi euh... pour moi, elle le fera je pense. Bon alors donc euh... je vois, pas moyen de faire le lien des Chauvin, elle est de (Ruffigné ?), moi aussi, et à un moment donné, il manque 10 années d'actes. Donc, bloqué. Si vous voulez, ces 10 années d'actes euh... il manque un mariage chez elle, un mariage chez moi, et c'est peut-être des frères, des sœurs, etc. Et puis un jour, je m'en vais à Rennes, je feuillette dans les contrats de mariage, dans les actes notariés plus simplement d'ailleurs, c'est là où on trouve les contrats de mariage, et alors euh... je trouve un acte concernant de ses ancêtres à elle. Bon, je demande une photocopie, je rentre à la maison et j'étudie ça, je vois une signature et je dis « mais c'est la signature de mon grand-père ça », parce que je la connais par cœur, où qu'elle soit posée sur un acte je la retrouve parce que je peux vous dire que c'était clair et que c'était net son nom. Il signait Chauvin, il signait pas un gribouillis comme aujourd'hui, parce que vous savez que la signature ça veut rien dire en fait, on fait ça... moi, c'est à l'armée que j'ai acquis... j'ai deux signatures en une, c'est celle de mon adjudant et la mienne par-dessus, et personne le sait, sauf à qui je le dis. Et alors lui, c'était écrit Chauvin et puis je vois écrit qu'il était cousin au troisième degré de ses ancêtres à elle, et ben j'ai dit nous sommes cousins. Mais où, on peut pas le prouver encore, j'ai des suppositions parce que j'ai d'autres actes avant, etc. euh... j'ai le nom des villages parce que euh... entre mes ancêtres les plus lointains, bon disons celui qui est né en 1697, j'ai le nom de son père et de sa mère, il habitait un lieu-dit qui s'appelait (la haute ville ?), c'est un village hein, et moi je suis né à (L'entre haie ?), c'est à 1 km maximum, 1 km 500 disons maximum entre l'un et l'autre. Et ben ça, j'ai cherché un secret moment, il a fallu que je vienne en Charente. Et puis bon ben ça on sait qu'on est cousins, et puis j'ai retrouvé par ailleurs quelques documents comme ça. Mais j'arrive pas toujours à savoir... alors, à (?) je suis remonté un peu plus loin. Et à un moment donné, je sais que mes ancêtres à moi y'avait un ancêtre François et elle aussi, mais je sais pas si c'est les deux mêmes, vous voyez, parce qu'il y a des doutes si j'ai pas les bons éléments, mais disons que j'ai constitué ma généalogie euh... mais à un moment donné je mets un pont d'interrogation, c'est pas sûr, j'ai pas l'acte. Ça veut dire que j'ai pas l'acte si vous voulez, mais y'a une grande probabilité... en plus, ce François là est décédé à (la Haute-Ville ?), alors euh... y'a de fortes chances que ce soit le mien si vous voulez. Alors, par contre, je sais euh... je sais plus le nom de son épouse... c'était Marie, Marie je sais plus comment, euh... j'ai tout ça en haut hein, je vous ferai voir tout à l'heure, et alors donc euh... là, je suppose que c'est ceux-là et ça permettrait de remonter. Et en plus euh... moi, enfin ces supposés ma grand-mère et mon grand-père, ce François, ils sont de (?). Y'a deux choix hein, y'a des croisements, y'a des... alors c'est comme dans des endroits, j'ai trouvé et ben pour mon... pour ma mère et pour mon père parce qu'ils sont cousins... et de moi aussi, sans se voir dans la même commune parce qu'ils étaient de deux communes voisines, et alors euh... y'a un mariage, ils sont mariés entre cousins, et ben je suis deux fois descendant du même grand-père si vous voulez. Je suis descendant par son fils et par sa fille, par ce grand-père. Donc y'a des croisements comme ça. Et alors euh... en plus, dans les documents euh... je vous les ferai voir ça parce que ces des documents, c'est encore... c'est pas parti de l'ordinateur et... c'est pas transformé celui-là euh... les autres ont été transformés parce qu'il n'y avait le logiciel sur le disque externe, je pense que c'est à cause de ça. Y'aurait fallu qu'on passe le logiciel sur l'autre aussi. Et alors euh... ben la première personne qui est citée en 1583 ou 84, je vous ferai voir l'acte, ben c'est ma grand-mère. Vous voyez, 1500... et j'ai le nom de son père et de sa mère. Dons euh... je peux dire que je suis remonté là euh... par (?) qui ne sont pas des Chauvins euh... donc j'ai le nom de son grand-père, alors si elle est née en 1583, il avait donc au moins vingt ans avant, voire trente, parce qu'ils se mariaient pas forcément jeunes à l'époque, faut pas croire, ben oui parce que fallait l'autorisation des parents parce qu'ils étaient mineurs jusqu'à vingt-cinq ans et quand euh... à vingt et quelques années euh... j'en ai quelques uns qui se sont mariés, j'en ai même un qui a dû se marier à dix-neuf ans, il est mort à vingt ans, vous voyez, je suis quand même son descendant par ce qu'il a eu un fils. C'est-à-dire que après ce décès, sa femme a eu un enfant, aussitôt d'ailleurs ou même peut-être un peu avant, je sais même pas s'il l'a connu, je peux le savoir, mais je l'ai pas en mémoire, et alors euh... il s'est marié à dix-neuf ou vingt ans et... mais c'était exceptionnel. Il lui a fallu une autorisation de ses parents, un acte notarié avec aussi parents, cousins, avec leur avis, qui veulent dire que... j'ai des trucs, mais alors y'en a des kilomètres de... j'ai trouvé ça à Nantes, beaucoup, y'en a à Rennes aussi, mais euh... Nantes était fermé hein jusque là, pendant deux ans et demie, trois ans, mais je pense que c'es ré ouvert maintenant. Je pense que je vais... j'espère encore y'aller une fois avant la fin de l'année, mais faut pas qu'il fasse trop chaud ni trop froid, et alors euh... j'aime pas le verglas et j'aime pas la super chaleur, et alors euh... y'en a qui aime qu'il fasse beau, ben moi j'aime bien quand il pleut, je suis content moi. Et alors euh... donc euh... j'ai retrouvé les conseils de famille, mais alors euh... c'est répété deux ou trois fois, et puis y'a tout ça... devant les seigneurs, devant... vous savez, y'avait les... les hautes personnalités qui représentaient le seigneur de la région euh... étaient là à donner leur avis, etc. faut voir. J'ai un acte, celui-là je pourrai vous le faire voir, je sais à peut près... par ce qu'il y en a je sais plus où je les ai mis, mais euh... parce que c'est classé, mais y'a beaucoup euh... faut encore que j'améliore, j'ai pas assez de tiroirs, et pourtant j'en ai. Et alors euh... donc euh... il avait acheté... il avait acheté dans... son père avait acheté, plus exactement, une

parcelle de pré qu'ils appellent (la prai ?), parce que la prairie si vous voulez, mais c'est prononcé comme ça, (la prai ?), ils avaient acheté ça, à quelqu'un de la famille d'ailleurs, c'étaient des cousins, et alors euh... et ben les enfants du cousin ont été faucher (la prai ?) en question, alors c'est passé en justice parce que lui il l'avait acheté. C'est qu'il l'a payée, mais il l'a pas intégralement payée, si vous voulez, parce que c'était euh... y'avait beaucoup de choses hein, y'avait des ventes en (reméré ?). Vous savez ce que c'est ça ?

Non.

Non, alors bon, moi j'ai besoin d'argent, vous vous en avez euh... ça c'est ma propriété, je vous la vends en (reméré ?), c'était cinq ans, ou trois ans, c'était précis. Et si dans cinq ans je pouvais rembourser l'argent vous redonnez le champ.

Ah d'accord.

Donc c'est ça, c'est en (reméré ?). Alors euh... donc euh... je sais plus si c'était en (reméré ?) là par contre, je crois que oui d'ailleurs. Et alors, les enfants du vendeur ont attaqué l'acheteur parce qu'ils lui devaient euh... « non, on refuse nous hein », parce que il a vendu... on a vendu... on a... soi disant vous dites qu'on a signé, nous on n'a pas signé, et même si on a signé c'est pas valable, on était mineurs, j'avais vingt-quatre ans. On voit bien un peu la difficulté. J'en ai 114 ou 140 pages. Alors y'en a des parties qui sont totalement illisibles, à moins d'être un champion hein, moi je suis pas champion du tout, je comprends de quoi il s'agit la plupart du temps, mais alors pour détailler mot à mot, c'est pas possible hein, d'ailleurs c'est très... je vous ferai voir ça. Et ben concernant cette fameuse prairie, que je connais, que j'ai travaillé dedans avec mon grand-père, mais avec le grand-père le deuxième mari de ma grand-mère plus exactement, qui était un type comme ça, parce que ma grand-mère comme je l'ai dit tout à l'heure... mon père a pas connu très longtemps son père puisqu'il est décédé je vous dis c'est trois ou neuf ans, j'ai plus les chiffres en tête. Mais euh..., etc., mais ma grand-mère... alors... donc, ma mère dit qu'on avait euh... un anglais dans la famille du côté de ma mère et ma grand-mère avait dit ça, elle avait dit plusieurs choses, elle avait sur la cheminée malheureusement euh... ceux qui ont hérité de sa maison puisque mon père avait une sœur et de demi-sœur, donc c'est parti aux demi-sœurs et alors là-dedans, y'en a une que j'apprécie pas du tout euh... c'est vous dire euh... elle est prétentieuse au maximum, elle dit pas bonjour, surtout pas, parce qu'elle est mariée avec un dentiste. Mais en même temps, elle est tenancière d'une boîte de nuit, alors je me dis euh... rouler des mécaniques je veux bien moi, mais bon... c'est pas mon genre hein si vous voulait. Alors comme elle dit pas bonjour, moi j'ai pas à lui répondre, ni à lui adresser la parole parce qu'elle fait ça avec tout le monde. Donc à mon avis, elle a... sur la cheminée, y'avait des photos y'avait deux femmes, deux jeunes dames, demoiselles d'ailleurs, qui était en photos, mais des vieilles photos. Ma grand-mère me disait, ces deux filles sont... c'est des cousines, elles sont parties en Amérique, on n'a plus jamais entendu parler d'elles. Alors j'ai cherché là-dessus, j'ai pas trouvé. J'en ai trouvé beaucoup qui sont partis, même des Chauvin qui sont partis en Amérique euh... qui ont pris le bateau, parce qu'on retrouve le nom du bateau, la date de départ et tout ça.

Et vous avez trouvé ça où ?

A Nantes, aux archives départementales de Nantes. On trouve de tout, moi j'y passerai ma vie là. D'ailleurs j'y ai été enfermé deux ou trois fois aux archives départementales, moi. C'est la balayeuse en passant, elle arrive avec son balai et puis son seau... « mais qu'est-ce que vous faites là ? », ben je lui dis « je travaille ». Mais elle dit « mais c'est fermé depuis une demie heure » (rires).

J'avais jamais entendu parler de ça. (rires)

Ah bon ? Ah si, en bas. Vous y êtes allée en bas ?

Oui.

Et ben j'étais en bas. Et en plus, c'est un cousin à ma femme, j'ai failli lui téléphoner et puis lui dire... j'ai dit je vais lui dire quand je le verrai, j'ai pas voulu le dire officiellement parce que... j'ai dit « écoutez monsieur... », vous l'avez pas connu, il n'était pas commode, y'a beaucoup de gens qui le détestaient parce que dès que le gars était... pas impoli, mais vous voyez... que... parce qu'il fallait le prendre avec des gants, mais comme je le connaissais, je savais... et puis en plus on était cousins alors... j'ai eu des photocopies qui étaient interdites moi hein, grâce à lui. Je mettais un petit bout de papier, je lui jetais un coup d'œil et je posais le registre à côté, et quand il passait il me les faisait. Et puis en plus, je lui en faisais pour lui des copies, etc. Quand je voyais... Parce que

comme c'est, à l'(?) il a des liens de parenté, alors je lui donnais tout ce que j'avais et comme ça il progressait sans travailler. Et alors euh... alors donc pour en revenir à ma grand-mère, elle m'expliquait tout les (?), je finissais par le savoir parce que je les modifie, j'arrive à... vous savez qu'avec les ordinateurs, on améliore... on a des vieilles photos noir et blanc, on arrive à les faire... mon épouse doit en avoir quelque part qui traînent là, j'en ai fait une trentaine là hier et avant-hier. Et j'en ai refait deux... non, c'est avant-hier que je les ai faites pour un copain, et alors euh... parce que j'ai assisté au mariage, j'ai plein de photos de ce jour-là, etc. et puis y'a... ça va intéresser ses enfants bien sûr et puis ses petits-enfants. Il est sur une chaise roulante lui, alors euh... ça l'occupera de regarder les photos, de revoir ses invités, et il est souvent avec une bouteille en train de servir alors il est à l'honneur. Alors en même temps, elle me dit euh... elle m'avait parlé un peu de... des ancêtres, mais alors que je connaissais pas. Et y'en a une grand-mère que j'ai dû connaître, mais alors euh... j'étais trop petit pour avoir un souvenir, qui était donc mon arrière-grand-mère, et alors j'ai retrouvé depuis parce que euh... à la date de décès, moi j'étais né, est décédée moi j'avais peut-être trois ans en... j'avais trois ans quand elle est décédée. Et alors elle disait que dans la famille on était des petits seigneurs, des bourgeois, etc. Les Chauvin c'étaient des... s'était pas de son côté à elle, c'était son mari. Elle m'a parlé de mon grand-père, qui était son mari, etc. Il avait dit à... c'est une histoire banale, mais quelqu'un avait dit à son mari justement, ils étaient en train de faucher du blé je crois, si je me rappelle bien, c'était à la fau à l'époque, attention, et alors ils disaient « ah ben quand on a une jeune femme comme ça on devrait pas la faire travailler », et alors lui il a répondu « ben vous savez que ce blé-là, moi je vais en manger, elle en mangera aussi, et puis vous vous n'en aurez pas », et ben c'est lui qui en a pas eu, il est mort. Vous voyez, elle m'avait raconté ça, c'est une petite histoire comme ça. Et puis euh... le seigneur Chauvin, j'ai jamais entendu parler qu'il y avait un seigneur Chauvin, parce que j'ai... dans les noms de Chauvin qui ont été les bourgeois, des tout petits seigneurs, aussi petits que les Girardin de mon épouse, mais qui étaient avocats, qui étaient notaires, etc. qui avait quand même des logis, etc. je suis quand même remonté en 1350 hein. Euh... l'origine des Chauvin serait entre la Vienne et les Deux-Sèvres, à partir de Niort en remontant vers la Vienne, Châteauroux, Châtellerauld là, vous voyez, d'après les spé... y'en a un, il s'appelle Chauvin (Dutout ?), il est sur Internet, il répond souvent à des gens qui posent des questions euh... dans une association nationale généalogique. Et alors euh... ben c'est souvent lui qui... d'après, d'après... à chaque fois il a une réponse hein lui. Il doit passer son temps à ça hein, je pense, parce que moi je pourrais pas faire ça. Je l'ai eu en contact, je l'ai eu téléphone et puis j'ai des documents que je devrais lui envoyer au moins depuis cinq ans, enfin il faudrait que je le fasse, j'ai son adresse. Et alors euh... donc euh... ben, etc. et puis alors, à partir de ces Chauvin, alors là je me pose des questions, ça aussi s'intéressant, ça amène à savoir pourquoi on veut aller encore plus loin, encore plus loin, encore plus loin pour savoir. Alors je fais ces (anciens?) Chauvins et puis euh... et puis tout à coup, il y en a un qui part en Bretagne, mais je sais plus en quelle année. Il s'appelait François Chauvin, comme un de mes grands-pères, on va dire, c'est pour ça que je me rappelle du prénom. Il est devenu euh... comment on appelle ça... c'était avant 1450 hein, il était devenu par le bras droit, mais presque de François II, duc de Bretagne, le père de Anne de Bretagne. Et alors euh... donc la France était un pays, la Bretagne si c'était un... c'était pas rattaché du tout hein, la France avait rien à voir là, c'était même en guerre parce que vous savez si vous regardez tout le long de l'Ille-et-Vilaine et puis de Loire-Atlantique, ils avaient des châteaux de chaque côté dans les départements, et ben ces châteaux-là se battaient contre les autres, c'est la ligne de défense de Bretagne parce que les Bretons se sont toujours vaillamment défendus contre l'armée française, souvent l'armée française qui était beaucoup plus importante a perdu, ben parce qu'il y avait les landes, il y avait les bois. Vous savez, les maquis, c'est pas bon pour une armée régulière. Et alors euh... je remonte là-bas, donc ce Chauvin-là, j'ai toute son histoire, elle est répétée plusieurs fois dans l'histoire, dans les bouquins, etc., dans les bouquins qu'a écrit un pharmacien de Montbron notamment, il en parle, mais enfin je l'ai par d'autres réseaux, et il est devenu... il était... comment... ambassadeur, il était ambassadeur auprès la France pour le compte de la Bretagne. Et alors y'avait un... le bras droit de... du juge de Bretagne qui est resté tout le temps à côté de lui, je sais plus comment on appelle ça, il s'appelait euh... j'ai perdu son nom donc je le cite pas pour l'instant et lui euh... quand le duc de Bretagne est tombé malade il interdisait tout le monde de l'approcher. Il était soi-disant dans sa chambre, « c'est moi qui reçois », etc. Mais le Chauvin devait avoir un caractère comme le mien, mal foutu, il a jamais voulu lui communiquer quoi que ce soit, il a dit « moi je veux communiquer directement au duc de Bretagne », etc. Parce que c'est lui qui allait à Paris, qui allait discuter comme le font les ministres, les... les ambassadeurs aujourd'hui, pareil, à une petite échelle, mais enfin cette fois. Et puis alors l'autre, il l'a fait condamner. Il a dit « a trahi la Bretagne, divulgué des documents qu'il fallait pas à la France », etc., etc., etc., sur le plan militaire et bazar. Et alors euh... premier jugement, il a pas été condamné parce que les copains de celui qui l'attaquait euh... ils étaient copains tous ensemble... et il a dit « mais tu peux pas le condamner, y'a rien qui prouve euh... t'as aucun document » etc. il a réattaqué une deuxième fois et là il a été condamné, il est mort dans les prisons de Vannes, dans une tour dans le fond, dans une oubliette, avec interdiction de lui donner quoi que ce soit, que ce soit pour se laver, que ce soit pour se changer ou pour dormir dedans. Son épouse voyant sa condamnation est morte de peine et de misère, et puis lui il est mort là-bas. Alors je vous dis, c'est peut-être mon grand-père celui-là aussi et alors euh... j'ai continué à chercher. Alors j'ai

trouvé peu de choses, j'ai trouvé une branche Chauvin dont je ne suis pas qui est toujours au sud de la Loire, d'ailleurs y'a un viticulteur actuellement, qui a l'air cossu, je me demande si c'est pas de la famille, mais j'irai le voir ce gars-là parce que lui ça peut l'intéresser, moi j'ai la généalogie, si il est descendant de cette branche qui est au sud de la Loire. Alors c'est des seigneurs, etc. Y'a une autre branche qui n'a pas... ils avaient le même emblème avec quelque... parce que vous savez par mariage, ils rajoutaient sur un emblème, sur le drapeau, un peu une partie de l'emblème de l'épouse, des parents de l'épouse. Alors y'avaient des croisements comme ça. Et alors euh... on peut faire la généalogie avec ça si on est fort, mais moi je suis... j'y connais rien.

Avec l'héraldique.

Avec l'héraldique oui. Et alors euh... n'importe qui, vous, moi on peut se faire un emblème, on a le droit, mais faut pas que ça ressemble à un autre, il faut le déposer, etc. c'est accepté ou ça l'est pas si ça correspond à un autre parce que faut pas faire un truc et puis il passe un autre personnage qui porte le nom et puis qui a le même emblème hein, alors là, c'est refusé. Et alors donc, ils ont été refusés parce qu'ils n'ont pas pu... il fallait apporter la preuve que le grand-père, le père, les parents, les grands-parents, les arrière-grands-parents étaient les ancêtres. Mais ça ne peut s'apporter que par une lignée ça en fait parce que celui qui veut garder la maîtrise de la descendance, (?) il ne peut pas à ses frères, à ses oncles les documents suffisants, comme il n'y avait pas beaucoup d'exemplaires, y'avait pas de machines à photocopier. Bien qu'ils avaient gardé si vous voulez ce machin, mais qui a disparu parce qu'il était pas considéré comme noble parce qu'ils ont pas justifié, etc. ce qui fait que ben c'est une euh... y'a donc eu deux branches, alors il est dit que ce François Chauvin avait plusieurs branches qui ont constitué des lignées en Bretagne. Est-ce que moi j'en suis dedans, j'en sais rien. C'est pas dit d'ailleurs hein. Mais euh... quand même, alors pourquoi ma grand-mère disait ça ? Et ben y'a une raison. C'est que celui qui est né en 1697 euh... fils de untel et d'untel, ça j'ai le nom de ses pères et de ses mères, et il est décédé en 1770 et là y'a eu des partages et il possédait sept fermes et c'est probablement à cause de ça... faut faire attention, vous affolez pas euh... c'était sept fermes de deux à trois hectares chacune, mais avec des bâtiments à la bretonne, c'est-à-dire une maison chambre à coucher cuisine, enfin euh... qui faisait 45 m² environ, c'est pas très grand, mais avec des écuries, avec le four à pain, généralement y'avait beaucoup de fours à pain hein, les gens fabriquaient eux-mêmes le temps pendant longtemps, avant c'était les seigneurs qui avaient les moulins et les fours à pain, mais après c'étaient les paysans. Et alors euh... des hagards à bois, etc. on trouve ça, et il a donné à partager à ses cinq enfants, il en a eu neuf, mais les autres étaient décédés ce jour là, donc les cinq enfants se sont partagés les sept fermes et le... le... ça c'était mon ancêtre direct. Son fils, mon ancêtre direct encore, je parle plus des oncles hein, je les abandonne, lui aussi sept fermes de la même dimension, ou un peu plus grandes. Et mon père a été héritier de vingt hectares, sa sœur euh... de la même chose, tous les deux une ferme complète, c'est-à-dire maison d'habitation où je suis né avec les écuries pour mettre deux chevaux, trois ou quatre vaches, quelques cochons et derrière tout au long des bâtiments en question, parce que y'avait la maison et les écuries, c'est transformé maintenant hein, ils ont fait une maison d'habitation à côté... y'avait ce qu'on appelle un appentis, c'est-à-dire une descente avec le four à pain et la cave, parce que la cave, je sais pas si vous savez, en Bretagne c'est très important hein. Moi chez mes parents y'a toujours eu euh... entre dix et douze, voire quatorze fûts, mais des fûts de trois barriques, alors c'est vous dire si on avait à boire suffisamment pour l'année hein. Bon il s'en vendait, on fabriquait de l'alcool, etc. Et alors donc, il avait encore sept fermes qu'il a repartagées. J'ai tous les actes, tous les actes. Et alors euh... il cultivait trois ou quatre ou cinq hectares, il avait un attelage et faisait transport de charbon de bois, alors j'ai qu'il faisait trois tours à la fonderie où était mon autre ancêtre qui était conseiller, donc lui... alors ces cousins se donnaient de l'argent sans savoir qu'ils étaient cousins, vous voyez, quand il le payait. Il faisait trois tours par jour. Alors qu'en on sait qu'en Bretagne les chemins... les chevaux sont enfoncés... moi j'ai vécu ça hein, je peux vous le dire, je peux vous le garantir... les chevaux sont enterrés les pieds dans la vase, dans l'eau jusqu'au ventre hein, on n'avait pas le droit d'ailleurs de monter dans la charrette hein. Fallait qu'on passe dans un chemin euh... pas dans un chemin, dans un sentier qui était tout le long des chemins, y'avait ça tout le long, avec des petites barrières pour pas que le bétail traverse, on appelait ça des (échaliers ?) hein, c'est des petites barrières pour pas que le bétail traverse. Bon, moi j'empruntais l' (échalier ?) et puis on gueulait à travers la haie pour commander les bourrins qu'étaient dans la vase, et puis quand y'avait des parties à sec on pouvait venir. Et il faisait trois tours par jour. Et il faisait un tour par jour quand il allait livrer à (Mouette-dans-la-Rivière?), y'a encore une fonderie, y'a encore des traces, y'a des étangs, y'a tout hein, j'ai ça en photos aussi et je pourrai vous le faire voir. Et alors euh... là il faisait qu'un tour par jour, mais je pense que compte-tenu de la distance ils devaient partir à deux ou trois heures du matin parce que ils se levaient de bonne heure à l'époque et ils rentraient, allez savoir, peut-être que le lendemain hein, parce que je sais pas ce qu'ils buvaient ceux-là, parce que y'a pas... y'a pas partout hein des explications. Et d'ailleurs c'est pas écrit dedans. Malheureusement, y'a des choses qu'on aimerait savoir pour euh... mais euh... je sais... alors, tous les ans, tous les ans il s'achetait une parcelle de terrain, alors avec une petite propriété de 2-3 ha et puis son transport, il s'achetait une petite parcelle, alors c'étaient des parcelles de 40 ares, alors c'était acheté sous forme...

la surface était en perches. Alors ça vous dit rien, il fallait environ 80 et quelques perches pour faire un hectare. Alors il s'achetait 10 perches, il s'achetait 50 perches hein... et puis il agrandissait, il agrandissait et c'est comme ça que les héritiers ont eu jusqu'à 9 ha, parce qu'à chaque fois il y avait à peu près le même nombre d'enfants ou d'héritiers, si vous voulez, et puis comme il s'achetait toujours des terrains... mon père est parti avec 9 ha, il est décédé avec 500, on était six... on est resté encore si vous voyez et je dirais presque que c'est à notre époque que ça se complique. Alors quand on dit que « autrefois, oh... c'était la misère », etc. alors moi je dis... « oh... ils avaient pas la télévision », alors moi je dis pour ce qu'on y voit la plupart du temps... en parlant de ça, y'a des émissions intelligentes, les autres euh... moi, j'écoute assez la météo et puis les informations pour voir un peu où on va dans le monde, mais je suis pas télévision du tout hein, ni cinéma d'ailleurs, depuis qu'on voit des trucs dégueulasses. Et alors euh... la voiture ? Pourquoi faire ? Ils en avaient pas besoin. Eux, ils parcouraient 20 km, ils avaient des chevaux et des charrettes. On avait nous ce qu'on appelle la charrette anglaise, c'est un truc verni, c'était mieux verni que ça hein, et puis alors sur amortisseurs, vous montiez... quand on mettait une euh... vous savez, entre le brancard... y'a un matelas... et puis le cheval et la charrette devant lui, y'avait un brancard qui était gros comme ça et sur le marchepied ça se pliait comme ça, comme si on avait un amortisseur à ressorts dessous tellement c'était souple, et souvent les roues étaient bardées de caoutchouc tout le tour, même à l'époque pendant la guerre. Et ben je peux vous dire qu'on n'avait pas besoin de voiture. Pour aller où ? Pour aller voir le percepteur ? Jamais on n'en avait entendu parler du percepteur. Moi, jamais je n'avais entendu parler de ces gens-là. On parlait pas d'impôt, on parlait de rien, y'avait pas ce stress. Les gens vivaient sur le tas hein, ils avaient leurs œufs, ils avaient leur cochon et ils avaient le veau, parfois ils tuaient un veau, etc., ils avaient leur cave, et puis toujours bien approvisionnée, largement d'ailleurs, y'avait tout. Vous passiez là, vous étiez invités à déjeuner. S'il était midi moins le quart « écoutez, vous avez jusque là-bas, vous avait encore deux heures de bicyclette, ou de cheval, vous allez rester manger avec nous », les gens faisaient connaissance comme ça, sans se connaître, et c'était... moi j'ai connu ça hein, c'est pour ça que je vous le raconte avec précision, alors que aujourd'hui on n'a plus ça, enfin ceux qui sont en activité, les retraités comme moi on peut le faire encore. Les gens font plus ça, et du côté de mon épouse c'était pareil. Apparemment, du côté de mon épouse, ils étaient plus pauvres hein, malgré le nom. Bizarrement. Alors mon épouse, j'ai dit mon vieux je sais pas pourquoi et... bon, en Bretagne, j'ai trouvé un Chauvin qui était mendiant, alors j'espérais que ce soit un de mes grands-pères et ma foi, non. Mais je pense que c'est quand même un parent. Je pense que c'est ça qui l'a amené à la misère parce que j'ai connu moi des ivrognes, y'en a un c'est d'ailleurs probablement un cousin aussi parce que j'ai des nommés (?) dans mes ancêtres qui étaient assez aisés apparemment, mais très lointains. Mais il y a des descendants, des voisins d'où je suis né euh... il habitait lui à côté... il avait une toute petite maison bretonne, mais alors très vieille, comme autrefois, enfin c'est tout transformé maintenant, sans ça je l'aurais photographié parce que dès que je vois une vieille maison bretonne je la photographie. Et alors euh... ben il était sou tous les jours. Mon oncle, deux cuites par jour il prenait, celui qui est marié avec la sœur directe de mon père hein, deux cuites par jour, et puis la dernière fois que je l'ai vu il avait 82 ou 83 ans ou 84 ans... autour là hein, et il était droit comme un i, et puis alors le terme breton du coin là-bas c'est « nom de Dieu », le curé il aimait pas ça. Mais euh... « on va aller (bagnincou ?) », parce que c'est le patois... « boire un coup » quoi. Et j'avais refusé d'ailleurs parce que suite à l'enterrement de mon grand-père, j'ai dit « quand on rentre dans un bistrot avec des gens comme ça, on n'en ressort que le soir tard », alors moi je ne rentre pas. Alors je me trouvais des maladies graves, le docteur a dit qu'il fallait pas que je boive, et tout ça. Je partais en vitesse hein. D'ailleurs, ma grand-mère euh... le deuxième mari de ma grand-mère que j'appelais mon grand-père tellement il était brave et gentil pour nous, et pour tout le monde d'ailleurs c'était son tempérament comme ça, et alors euh... j'allais voir rarement à cause du voisin qui était ce (?) -là, qui buvait deux cuites par jour. Ben vous savez, quand un gars est sou, c'est pas intelligent en général. Et ben il est mort à 86 ans. Et malheureusement, sa femme en a bavé, la sœur de mon père euh... parce que les hommes de cette région, mon père euh... enfin sauf le deuxième mari de ma grand-mère, que j'ai pas connu que ça, mais beaucoup étaient terribles pour leurs femmes. Il fallait qu'elles bossent, qu'elles fassent la cuisine, mais qu'elles aillent dans les champs aussi hein, faire les fagots, alors je sais pas si vous voyez un petit peu le boulot hein, faire des fagots. Et alors euh... elles étaient libres à 11 heures - 11 heures et demie, mais il fallait qu'à midi, il fallait que la cuisine soit prête alors c'était pas... mais enfin bon, on vivait sur soi et on vivait bien ma foi, on n'est pas mort, etc. il y avait pas de stress, tout ça, aujourd'hui on est stressés. Le voisin de mon fils, j'ai un fils qui a pris la suite, il avait loupé ses tournesols, les limaces ont bouffé les tournesols, c'était pas né... il m'a dit « je vais rien faire là-dedans, je vais pas avoir de production euh... ça va me coûter plus cher que la production, il faut que je sème autre chose, je vais semer du maïs », et ben attention, interdiction. Il faut que les services de la direction des services agricoles viennent voir sur place et donnent leur avis d'abord. Alors ça, si c'est pas stresser les gens au maximum... y'a une injustice complète contre l'agriculture, ben à cause de la PAC et des conneries qu'ils font comme ça, parce que la PAC on s'en fout hein nous. Bon, moi, je suis contre toute subvention, y compris les subventions qu'on donne aux sportifs euh... moi j'ai été sportif... l'aviation hein, j'ai fait de l'aviation, j'ai jamais demandé un centime à personne, je me suis acheté mon avion, je me suis construit mon terrain en bout du champ où des copains, des

centaines de copains qui n'ont pas de terrain venaient voler chez moi, etc. ils ont fait de l'ULM, avion... je suis pilote avion et girocoptère hein. Et alors euh... mais j'ai jamais demandé à personne et puis je me suis distrait dans l'aviation, comme un autre. Pourquoi aller subventionner un aérodrome... moi, j'en connais qui sont subventionnés... pourquoi subventionner une équipe de basket ? non... il faut que les gens se fassent leur spectacle et s'occupent eux-mêmes hein. Et même au niveau... on voit bien où le foot est rendu euh... les gars sont milliardaires dès qu'ils sont bons footballeurs, ils sont milliardaires. C'est pas normal. Ben moi je suis contre. Et alors on trompe les gens parce que on nous envoie à la figure euh... à mes enfants surtout, « oh oui, vous touchez des subventions, etc. ». C'est pas des subventions, c'est que le produit qu'on vend est au tiers... au tiers hein actuellement, il est même à 25%, si vous considérez le prix de production par rapport à mon époque à moi, par rapport à 1,50 francs, 0,64 franc ça représente exactement 25% hein, alors euh... on peut pas vivre. Alors ça s'appelle des primes de compensation... compensatoire exactement, que tout le monde appelle subvention. Mais là on s'éloigne. Alors posez-moi des questions.

Vous avez l'air d'avoir un parcours un peu atypique. Vous avez fait plusieurs métiers ?

Euh... non, pas plusieurs métiers. Enfin oui, comme mon père était dur et... il me menaçait toujours, il était jamais content du travail qu'on effectuait hein, pourtant je peux vous dire qu'on a bossé hein, que ce soit moi ou mes frères. Et en particulier moi d'ailleurs parce qu'il disait mon frère le plus vieux... y'en a pas pour longtemps, faudra qu'il sorte de l'école dans deux ans, toi tu as un an de plus à faire, tu vas garder et puis lui il faut qu'il aille à l'école. Mais moi, je conduisais les bœufs avec ma mère, on labourait tous les deux, et c'est comme ça que j'ai commencé à neuf ans et demi et que j'ai cassé les pieds à ma mère jusqu'à ce qu'elle me donne le manche. Alors on se relayait, c'est comme ça que j'ai débuté. Et alors, il me menaçait toujours « si tu travaillais chez les autres, il faudrait que tu obéisses », et puis... ben oui il fallait que j'obéisse, mais seulement comme il m'avait envoyé déjà... parce qu'il m'avait envoyé en temps que... trois jours par semaine chez un patron, un Auvergnat, descendant euh... chez un patron pour lui aider à travailler donc j'avais travaillé durement chez ce patron parce qu'il n'offrait jamais avoir, quand vous travaillez par des journées comme ça toute une après-midi sans boire en plein soleil, parce que lui il buvait jamais, jamais. Il buvait peut-être un verre à table, c'est tout. Alors moi je... j'avais soif hein, je euh... quand bosse on sue, surtout que moi je sue beaucoup, et alors euh... j'ai fini... euh... j'en avais marre, je voulais voir autre chose. Alors j'ai fini par l'emmerder, à chaque fois qu'il me disait ça j'ai dit « mais tu es un dégonfler, t'as pas le culot, si tu le fais un jour pour que j'y vais, j'y vais domestique, mais tu vas te dégonfler, tu es pas assez courageux pour le faire ». Ah mon vieux, il rentre à la maison... parce qu'attention, j'aurais bossé hein. Mais alors évidemment, j'avais 18 ans ou 17 ans et demi à ce moment-là, je me serais défendu, à cette époque-là, il commençait à se méfier. Et alors... il nous engueulait, surtout quand il avait bu, et alors euh... le lendemain matin, j'ai pris mon vélo avec des pneus plomb, ça roulait pas très vite, mon accordéon parce que je fais de l'accordéon, j'étais musicien amateur sans connaître la musique du tout... do ré mi fa sol la si do j'ai jamais appris... et alors euh... me voilà partis le matin de bonne heure avant qu'il se lève, et puis je suis parti en Bretagne, en vélo. Je suis retourné là-bas, je suis arrivé chez un monsieur il était étalonier, c'est-à-dire qu'il avait des étalons, des chevaux, donc palefrenier. Je suis rentré là comme agriculteur palefrenier euh... chez ce gars-là, je lui disais... parce que moi j'ai l'habitude de dire, quand j'arrive si j'ai eu un problème je le dis hein, par exemple au banquier si chez un ennui financier, je lui dis au banquier, je ne le cache pas. Et alors, il me dit « mais si tu t'entends pas, en cas » qu'il me dit mon patron qui est décédé aujourd'hui, ben ses enfants étaient... son fils était encore là y'a pas longtemps, parce qu'on a regardé un... et heureusement d'ailleurs. En général, où je suis passé je suis retourné d'ailleurs. Et alors euh... il me dit « si tu t'entends pas avec ton père, comment tu peux t'entendre avec un patron ? ». Je lui ai dit « je sais pas, mais vous pouvez toujours essayer, vous me prenez huit jours, 15 jours ou un mois, deux mois, trois mois si vous voulez, et puis si vous êtes pas contents de moi », surtout qu'à l'époque on envoyait un gars dehors tout de suite, de la veille au lendemain, on disait « demain matin je veux plus te voir, tiens voilà ta paye et tu peux repartir ». Et alors, il m'a pris, il m'a pris un mois, je gagnais 500 balles par mois (*rires*) et j'ai fini à 7500, et puis euh... et puis il m'a gardé comme ça, et puis un jour je voulais une augmentation, j'ai trouvé un gars qui m'a offert un peu plus, je suis parti. Il a pleuré, je lui disais à son fils l'autre jour.

[Interruption de sa femme]

Alors oui, je suis rentré là et puis après j'ai eu un deuxième patron, lui il était éleveur, donc j'étais palefrenier euh... j'ai fait du cheval, dressage de chevaux, je me faisais déjà chez mes parents, y'a toujours eu 25-30 chevaux à la maison hein, ah oui hein. Y'avait au galop, au trot, etc. parce que mon père faisait des courses aussi, ce qui n'arrangeait rien financièrement parce que ça c'est un endroit où on dépense beaucoup pour gagner peu. À moins d'être producteur de poulains de valeur, etc., bien placé pour les vendre. Mon père s'était pas tout à fait le cas, sauf quand les grands bourgeois du coin avaient un client qui veut donner de... (?) et compagnie, ils avaient de l'argent,

ils voulaient un cheval à tout prix et ils venaient quand même chez mon père... il disait « j'en ai pas pour les fournir », mais il ne voulait pas qu'ils repartent sans quoi que ce soit, là on vendait bien, mais autrement non. Et alors euh... donc après quand je suis parti à l'armée euh... comme dit l'autre, j'ai fait mon service militaire normalement, j'étais magasinier. Vous veniez chercher une pièce, il vous fallait un bon qui représentait de l'argent, qui correspondait à la pièce ou aux clous, aux boulons euh... au bateau que j'ai prêté, etc., parce qu'il fallait que tout soit noté donc j'étais là (?) à la caserne. Et puis je suis retourné domestique chez un marchand de chevaux, bon j'ai travaillé chez un marchand de chevaux, on allait chercher les chevaux dans le Finistère, etc. et c'est là que j'ai connu mon épouse, qui était pas marchand de chevaux, mais qui passait souvent devant la maison, et comme elle s'arrêtait tout le temps pour me regarder, j'ai dit...

[réaction de sa femme]

(Rires)... Elle aime bien que je lui dise ça, et alors...

[Interruption de sa femme]

Bon, alors et puis après je suis devenu agriculteur, je me suis installé à (?), sur une propriété de 14 ha, je la connaissais, je la fréquentais donc. J'ai... pendant sept mois puis on a décidé de se marier comme ça, et puis j'ai demandé à mes propriétaires s'ils voulaient bien au bout de sept mois me laisser partir. Sept mois ça fait pas long euh... j'avais 4 ha de blé de semé, c'est tout ce que j'avais et comme j'avais pas d'argent, je vivais dans ma maison, j'avais une planche dans la fenêtre comme ça, c'était ma table ça, j'avais quand même un lit et puis un petit buffet, c'est tout. Des chaises défoncées que j'avais récupérées dans une vieille cave. Et puis bon, on s'est mariés, on est restés deux ans et demi là-bas chez mes beaux-parents et puis on est venus s'installer là, depuis 50 ans au moins, comme agriculteur. J'ai pas fait plusieurs métiers en fait hein, mais j'ai été pilote aussi, ça m'a... ça a ouvert d'autres horizons parce que on rencontre du monde de tous les métiers, même euh... aussi des prétentieux, y'en a, mais y'en a aussi beaucoup plus simples. C'est pas les grands pilotes qui sont prétentieux hein, c'est toujours les plus petits pilotes, toujours, toujours. C'est comme à l'usine Chaigneau, vous rencontrez un ingénieur ou le patron de l'usine Chaigneau, il est normal. Vous rencontrez un petit chef qui a trois hommes sous ses ordres alors là il dit plus bonjour à personne. Vous avez remarqué ça quelques fois ?

Oui, chez nous on dit ça pour la fonderie de Ruelle.

Oui, voilà. Moi j'ai connu des grands patrons de la fonderie, je peux vous dire qu'il y en a qui aimaient pas piloter, mais ils avaient leur brevet de pilote il leur fallait cinq heures de vol, il me dit « bon ben aller... qu'est-ce tu fous là ? », j'ai dit « oh ben j'attends », parce qu'on attend beaucoup plus qu'on vole hein sur un terrain quand on est pilote, et ben il dit « viens avec moi, moi je veux pas voler euh... mais faut que je fasse mes heures, j'ai trois heures à faire, aller on va faire un tour ensemble, et puis c'est toi qui pilote ». Et ben j'ai piloté depuis le départ à l'arrivée, mais il l'a marqué sur son compte. Donc c'est des gars quand même sympas, mais euh... je peux pas dire, à la fonderie je connais un peu... j'en connais un peu, j'en connais un particulièrement où on a... avec mon fils, on s'est accroché parce que lui est écologique euh... mais enfin je m'excuse quand on est producteur d'armes, on n'est pas écologique. Surtout lui, il a un vieux 4x4, en plus je l'ai attaqué là-dessus. (rires) il avait tout pour se taire. Alors euh... et puis comme on lui a dit quand il va en Afrique avec son 4x4 là-bas, il va voir si les armes vendues aux Africains sont efficaces hein parce que... par contre, il est très bon photographe. Et je lui avait prêté... parce que j'ai un écran qui fait la largeur du fond et un vidéo projecteur. Vous le mettez et ça va jusqu'au plafond comme ça, mais c'est automatique, vous prenez la poignée et vous déroulez tout le truc. Alors je lui avait prêté et le jour où il a écrit un truc anti-paysan, mais à mort, il a toujours été anti-paysan d'ailleurs, je l'avais remarqué déjà ça. Mais on peut pas euh... en vouloir à tout ceux qui sont anti-paysan parce qu'ils sont nombreux, et notamment souvent des descendants de l'agriculture. Et alors euh... donc euh... je lui ai demandé de rapporter l'écran qu'il avait tout le temps à demeure hein, parce que je lui avait dit « c'est vous qui en avez besoin le plus souvent », parce qu'il présentait ça dans les écoles, les mairies, un peu partout, les films qu'il avait fait là-bas, les photos qu'il avait fait. Et puis après il a fait un film que j'ai là d'ailleurs, qui est bien fait aussi, les commentaires étaient parfaits, de ce côté-là il était très intelligent, mais à côté de la plaque quand il parlait d'écologie. Je connais sa maison, elle est pas écologiques du tout hein. Et puis les armes euh... non. Mais il a le droit de travailler les armes hein, c'est son métier, qu'est-ce que vous voulez, faut bien défendre la France... mais dire... non ! ça, ça passe pas. Il a été attaqué. Je vais vous faire voir l'article que j'ai là euh... mon fils il l'a soigné euh... il l'a invité à venir passer une journée à la ferme, parce que nous on est écologistes. On plante des arbres. Mon fils a planté peut-être deux kilomètres de haie. Y'a pas beaucoup de paysans qui... y'a de tout un petit peu, mais c'est partout comme ça. Toute la propriété est comme ça autour, alors euh... lui dire que lui il est pas écologiste, c'est mal. Et

puis mon père était comme ça, moi je suis comme ça, on a toujours été comme ça dans la famille. Les greffages euh... j'ai fait greffer aussi parce que des fois j'ai pas confiance en moi, et quand j'ai des copains qui se ventent d'être greffeurs je leur dis « ça tombe bien, j'ai besoin d'un greffeur au printemps prochain » (rires), et puis c'est comme ça que ça se fait. Mais euh... j'ai pas fait plusieurs métiers hein, ça s'est toujours rattaché à la ferme.

Comment vous est venue l'idée de faire de la généalogie ?

Par curiosité, pour savoir pour ce capitaine là.

Mais comment ça a pu prendre une telle ampleur ? Ça fait longtemps que vous en faites ?

Oui, oui, moi ça fait une douzaine d'années que j'ai commencé.

Donc c'est pas...

C'est pas loin, non, mais ça fait beaucoup hein. À un moment donné, j'y étais tous les jours, du matin neuf heures jusqu'au soir à cinq heures, sans sortir et sans manger.

C'est incroyable, que ça puisse devenir comme ça...

Ben c'est-à-dire que vous avez votre père, votre mère, ils ont chacun un père, une mère, ça fait déjà quatre. Et puis vous voulez savoir... vous savez qu'ils sont décédés à telle date, vous voulez savoir quand ils se sont mariés hein euh... d'où ils étaient quand ils se sont mariés et puis après, vous voulez savoir quand est-ce qu'ils sont nés et puis quand ils se sont mariés, vous avez déjà les dates de naissance euh... déjà le nom des ancêtres et puis vous voulez remon... on remonte comme ça. On veut toujours aller, toujours aller plus loin.

Mais vous, vous ne vous intéressez pas seulement aux noms, aux dates et aux lieux ? Vous cherchez aussi tous les renseignements...

Alors non euh... y'a deux choses. Je... apparemment comme ça, quand on voit mes machins, on voit généralement pas les métiers, mais je m'y intéresse quand même, mais je les note pas. (?) je vous ferai voir d'ailleurs, parce que j'ai... j'ai un carton comme ça que j'ai trimbalé dans toutes les mairies et... il connaît Rennes, Nantes euh... Laval euh... Angers, Angoulême euh... enfin partout. Partout je l'ai emmené, ça commence à s'effacer, mais... alors là j'ai noté, et puis après ; après bon je retrouve... j'ai tout photographié, j'ai 12 m de documents de long.

Donc vous prenez des petites notes pour vous pour faire des fiches...

Oui.

Et puis après en dehors faut garder une trace des documents euh...

Oui. Ah ! tout, tout, c'est-à-dire à 92 ou 95 % parce que le plus lointain, quand on a le fils d'untel et d'untel, vous trouvez pas... y'a plus de documents. Vous trouvez pas le mariage, vous trouvez pas la naissance hein, éventuellement le décès vous pouvait le trouver. Vous pouvez pas mettre... y'a pas de métier, y'a rien, y'a rien donc là vous n'avait pas d'actes, mais autrement j'ai tous les actes. Y'en a à 12 m de long dans des classeurs, long comme ça, et puis après en colonnes. Ça fait 12 m de long à peu près, plus les tiroirs. Alors que j'ai plein de tiroirs, plus mon ordinateur, etc. En plus, je fais pour mon épouse, pour moi, pour un copain qui s'appelle (?), pour mon propriétaire euh... pour un cousin là que je vous racontais qui gardait l'endroit qui était interdit au capitaine euh... pour une jeune fille qui m'était présentée par un copain là, enfin c'est sa cousine ou sa nièce, sa petite nièce. Il me dit « elle veut faire sa généalogie », parce que figurez-vous elle avait quelqu'un... ils considéraient parce qu'elle portait un nom un peu semblable qu'elle était d'origine espagnole ou basque, etc., etc. Alors elle voulait savoir, etc. En fait, c'est de père et de mère inconnus. Alors là, c'est pas espagnol ça euh... ça les a un peu arrêtés. Et elle, en particulier, elle me dit « mais vous pouvez savoir », alors je l'ai emmené en mairie pour lui apprendre, parce que je lui ai appris, je vous ferai faire la connaissance d'autres personnes que j'ai appris qui est rentré dedans et qui est mordu maintenant. Mais elles, je l'ai emmené en mairie, je lui ai dit « ce matin on va aller en mairie », et j'avais discrètement préparé parce qu'elle m'avait déjà donné le nom de grand-père, j'avais déjà travaillé là-dessus puisque j'avais des documents ici, sur place, et puis euh... et puis après l'après-midi, on est allé aux archives départementales et je lui dis « là, faut faire... », alors je renseigne un collègue qui est chef de bureau là à

Angoulême, que vous connaissez, et puis il m'a dit « bon alors ça, faut faire telles démarche, telle démarche, et y'a qu'elle qui peut faire parce qu'elle est descendante », etc. Et il a dit « éventuellement on pourra savoir qui sont ses parents », etc. Et puis j'ai fait pour d'autres personnes comme ça, au hasard un petit peu euh... parce que j'aime ça.

Oui, vous aimez vraiment ça.

Ah ben oui, faut aimer, sinon on le fait pas hein.

Et quand vous avez commencé, vous vous êtes renseignés sur comment travailler ? Ou vous vous êtes lancés carrément ?

Ah j'ai été voir dans les mairies. Je connais toutes les secrétaires de mairie du Nord Charente, toutes, ou tous parce qu'il y en a un... y'a qu'un homme qui est secrétaire de mairie actuellement dans le nord Charente. Je les connais tous parce que... alors à partir du moment, par exemple, vos ancêtres sont passés bon par Salle-de-Villefagnan euh... ils sont nés à Nanteuil-en-Vallée, vous allez à Nanteuil-en-Vallée. Je suis la filière si vous voulez. Et puis à Nanteuil-en-Vallée, j'ai travaillé longtemps et là-bas c'étais comme ça, je sais pas si vous connaissez Nanteuil-en-Vallée ? Joli village d'ailleurs qu'ils sont en train de massacrer, soi-disant en l'améliorant, mais c'est le contraire et... à mon avis hein, et alors euh... y'a une maison de retraite, c'est moderne, ultramoderne dans le milieu du bourg, ça va pas du tout. Et puis là on grimpe, et puis on s'aperçoit que... « vous n'avez pas plus loin que la Révolution ? » « oh ben non, autrement tout est aux archives ». Je suis donc allé aux archives. Et puis on continue, on demande comment travailler en... parce que (?) pour ça, on dit « voilà, je veux travailler sur les archives de Nanteuil-en-Vallée, quels documents faut que je demande ? », à l'époque on pouvait consulter les documents. Maintenant c'est photocopié, alors maintenant c'est sur microfiches et puis j'espère que ça va être filmé bientôt parce que ça, les photos sont pas bonnes comme résultat. Ce que je fais comme photos donnent un meilleur résultat que celles des microfiches. Et alors... c'est un copain à moi qui fait les photos en plus, là-bas. Je sais pas si vous le connaissez hein lui, mais il vient très peu souvent. A un moment donné il venait, parce qu'il remplaçait les personnages là, mais maintenant il est dans une annexe euh... il s'occupe des plans, des anciens plans, des vieux plans, des trucs comme ça. Et alors euh... et alors on chemine comme ça et puis on découvre un truc, on se dit « tiens, il était domestique agricole, il était agriculteur, il était propriétaire », parce que c'était marqué... les gens y tenaient, quand ils étaient propriétaires c'était marqué partout. Alors vous, vous savez qu'il avait des biens, y'a des actes de partage et on fouille, on fouille, ça c'est aux archives. Mais euh... j'ai appliqué... alors pour la branche qui était (?) du département son nom, ben j'ai vu qu'il s'appelait (Dechambes ?), et bien j'ai... y'a... y'a... je connais deux endroits qui s'appelle (Chambes ?) : le château (Dechambes ?) à Roumazières, ça vous dit quelque chose ? non ?

Je connais pas du tout ce coin.

Et puis euh... où y'avait un château qui a été construit en 1483 je crois, à (Chambes ?), commune de... c'est dans la Vienne, mais ça touche Lussac euh... j'ai plus le nom du pays, ça va me revenir. Et alors euh... je pense qu'il y avait ce château, mais y'a plus de traces, y'a un logis qui est à trois kilomètres de là et ils disent « c'est le vestige de ce château », c'est faux. J'ai fait des photos aériennes, puisque je suis spécialisée là-dedans, et on voit... y'avait bien... à ce logis y'avait bien une (fuie ?) hein, c'était un petit château avec une tour, une magnifique tour, ils l'ont un peu saccagé aussi, euh... sur la photo on voit les traces. Et puis j'ai demandé à la propriétaire, c'est une femme qui est la maire... qui est maire de la commune de... ben derrière euh... les Adjots, aux Adjots. Et elle m'a dit « ah... mes enfants m'ont dit qu'à un endroit y'a plein de grosses... pleins de gros pavés, etc. », et ben j'ai dit « c'était la (fuie ?) ». La (fuie ?) c'est... vous savez ce que c'est une (fuie ?) ?

Non.

Et ben c'est une tour qui est pas... qui est... qui est dans le fond du jardin en fait, mais qui touche pas la maison hein. Si ça touche la maison, c'est une tour, mais si c'est dans le fond du jardin, qu'elle soit ronde, carré, etc., c'était une (fuie ?). Et généralement, pour ceux qui étaient autorisés, ils avaient une palombière au-dessus... parce que vous savez que vous pouviez pas avoir de pigeons voyageurs euh... un paysan n'avait pas ça hein, il avait pas le droit. Et alors dessous, c'était souvent la cabane où on met les outils de jardinage, voilà. Ma fille a une maison qui est comme ça. La (fuie ?) est démolie, la tour carrée est démolie euh... y'a plus que la maison avec deux petits bouts d'échauguettes, on voit encore où étaient les échauguettes à l'époque. Les échauguettes vous savez ce que c'est ça ?

Non.

Bon ben c'est une petite tour qui est dans le coin du mur, toute seule, qui touche pas par terre. Vous voyez... parce qu'ils montaient la garde avant ; ça s'appelait une échauguette ça. Et puis alors euh... donc... où c'est que je voulais en venir ?... oui, alors j'ai dit « ce château (Dechambes ?) a dû appartenir à la famille, on le trouve nulle part, nulle part, nulle part », mais y'a une dame, j'ai les bouquins euh... qui est décédée aujourd'hui, son père... son fils est colonel euh... je sais plus son nom, à Agris. Et elle a écrit un bouquin, que j'ai fait acheté depuis, et elle dit... alors ils avaient un logis qui existe encore à côté du cimetière d'Agris et elle écrit que les terres des (Dechambes ?) et des (Dejambes ?) étaient à (Laplot ?), commune de (Laplot ?) euh... diocèse Limoges, et puis je sais plus quoi d'Angoulême. Je me suis dit ça, ça ne peut être qu'un pays euh... comment euh... (Tardoire de Laplot ?), ça peut être qu'une commune qui est entre Limoges et Angoulême ça, et probablement en Charente. Et puis j'ai cherché partout, mais (Laplot ?) ça n'existe pas au point de vue commune parce que c'est une commune qui a disparu. Puis tout à coup je vois un village (Laplot ?) et je vois un cimetière. Ah ! ben j'ai dit « ça y est », le cimetière existe encore, il a été plus ou moins abandonné, c'est bien dommage, l'église existe encore, qui est magnifique. Si vous voulez une vieille, vieille église, allez voir ça. Vous demandez l'autorisation à la ferme qui est à côté. Et alors je les ai rencontrés, j'ai été bien accueilli d'ailleurs, et leur fille était là, qui s'intéresse à l'origine de là. On a fait des échanges de communication d'informations. Et puis euh... bon, mais ça veut pas dire que les (Dechambes ?) ont possédé ce château. Et ben j'ai fini par trouver une des preuves euh... j'ai deux preuves en fait : ce qu'a écrit madame... elle a trouvé ça à Paris hein, j'ai les informations, donc moi je... j'ai pas envie d'aller à Paris, c'est trop complexe. Mais euh... j'ai trouvé une autre information que... euh... je suis passionné de cartes, depuis l'âge de quatorze ans j'ai toujours eu des cartes. Quand je suis parti de Loire-Atlantique et que je venais en Charente, en vélo moi hein, et ben j'avais des cartes sur mon porte-bagages hein, j'ai toujours été passionné par ça. Et alors... j'ai une fille qui est comme ça. Et alors euh... j'ai dit « y'a les plans de Napoléon », alors je me renseigne et puis je vais aux... maintenant c'est plus aux... c'est celui qui est photographe qui détient ça, à l'annexe... mais avant c'était aux impôts. Alors je vais aux impôts et puis je dis « voilà, je voudrais voir le vieux plan de Roumazière-Loubert et puis... », parce que ça aussi, y'a trois communes de ralliées là. Et puis je vois... qu'est-ce que je vois dessus ? Alors j'ai le plan, je vois le plan du château tel qu'il était à cette époque, en général 1830, et puis je vois en remontant la route qui va vers le... ce qu'était le bourg autrefois, une parcelle qui s'appelle « les vignes des (Jambes ?) », et c'est les vignes qui appartenaient aux (Dechambes ?)... « Aux De Jambes ». Les vignes des (Dejambes ?), alors c'est significatif donc ils ont bien possédé ça, mais on trouve rien d'autre parce que c'est trop vieux, y'a pas... on n'a pas retrouvé... il suffit que le notaire ait tout brûlé par exemple. À Nanteuil, j'ai pas retrouvé le document, ce qui me bloque, parce que euh... tout a brûlé en 1890, tout, tout... tout ce qui a été fait avant, c'est tout brûlé. J'ai retrouvé même, il en restait quelques bouts, des pages qui sont à moitié brûlées par exemple, comme ça. On voit un petit peu de documents, c'est tout. Alors donc ça, ça... ça m'a bloqué. Mais alors j'ai retrouvé plusieurs endroits comme ça euh... par exemple je connais un autre endroit, je l'ai trouvé un jour hein, j'ai pas fait de photocopie... je n'arrive pas... j'en ai parlé à ce monsieur, il me dit « tiens un truc là sur les (Dechambes ?) qui peut vous intéresser », alors il me prête le bouquin qu'il était en train de lire, parce que c'est un monsieur qui est Vendéen d'origine, mais qui s'occupe beaucoup... qui présente euh... la commune de Pranzac euh... il habite à Pranzac, c'est un ancien prof d'une école de Marthon, une école semi-agricole, enfin sur dix qui allaient à l'école d'agriculteur y'en n'a peut-être pas un qui est agriculteur d'ailleurs, dans les descendants, notamment mon fils qui a fait cette école. Et d'ailleurs c'est comme ça que je le connais. Et alors euh... il me fait voir ça, je lui dis oui, etc. Ben il était à Saint-Ciers, il avait un fief à Saint-Ciers. Alors j'ai repris ces cartes Napoléon, puisqu'on appelle ça comme ça, ces plans cadastral... du cadastre, et alors euh... j'ai vu « les quatre Jambes », un lieu-dit avec un... c'est pas un logis, mais c'est une maison de bourgeois qui les chevaux barrés comme ça, qui a une cave que j'ai jamais pu visiter malheureusement. La propriétaire doit être décédée ou elle l'a vendu, mais faut que je repique au truc, peut-être qu'il y a quelqu'un qui y habite maintenant, et... en me présentant correctement, en général les gens sont assez sympathiques. C'est rare quand on a euh... j'ai même vu des types m'ouvrir leurs portes, me faire voire des trucs... par exemple euh... où je suppose que le château (Dechambes ?) y'était euh... il s'appelle euh... (Chaigneau ?), alors y'a un (Chaigneau ?) qui est marié à une Marie (Dechambes ?), et qui fait toujours partie de ces bourgeois-là. Et alors comme euh... j'apprends, alors je dis « est-ce que... », à la mairie, « est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui s'intéresse à l'histoire, etc., des gens un peu évolués qui s'intéresse vraiment à leurs terrains, à l'histoire euh... à n'importe quoi dans le coin ? ». Elle me dit « euh... y'a madame Chaigneau, elle habite à (Chambes ?) ». Je me dis madame Chaigneau à (Chambes ?)... je dis « mais y'a des Chaigneau qui se sont mariés », etc., mais de là à avoir... on construit des choses toutes seules hein des fois, y'a des fois c'est juste d'ailleurs, quand on réfléchit un peu. Et puis euh... je vais la voir, et puis euh... elle m'a fait visiter tout, y compris sa cave, un petit couloir large comme ça, je croyais que ça datait du château. Et puis j'arrive en bas de cette cave, pas de fenêtre, pas de portes, pas... rien, et puis on voit dans les murs hein, parce que les

murs sont apparents, y'a pas eu de crépis, etc., juste tout à fait en haut à l'endroit où on peut supposer qu'ils descendaient les barriques, donc je dis « mais c'est une salle de gardes ça », et y'a probablement les deux choses, bien que j'ai fait venir un spécialiste de la pierre qui s'appelle Chauvin, Frédéric Chauvin d'ailleurs comme mon fils, et... il m'a dit « non, non, c'est beaucoup plus récent que ça ». Il me dit 200-250 ans, etc. Alors que le château aurait été construit vers 1483. Et alors euh... mais y'a toujours cette... et en face, y'a le même escalier, c'est-à-dire y'a un escalier qui part... on voit que c'est très, très, très vieux. Et alors euh... madame Chaigneau m'a dit euh... « ici dans cette maison, mes ancêtres ont toujours dit cette maison », qui est une maison bourgeoise, une grand maison, d'ailleurs y'a deux familles qui y vivent actuellement, elle a dit « cette maison a été construite avec les pierres de démolition du château de (Chambes ?) », et alors dans une maison voisine, et alors il faudrait que je m'en occupe, il paraît qu'il y a une cheminée armoriée de toute, toute beauté, et les gens y foutent leur débarras. Alors cette cheminée, faudrait pas... s'ils voulaient la vendre, je leur connais un acquéreur hein, discrètement, même avec un petit peu d'argent. Enfin, j'ai 4000 balles et quelques de retraite par mois, faut pas que j'exagère, mais enfin bon... je ferai un effort. Et voilà, alors donc euh... et partout on trouve euh... sur ces plans des traces euh... à Orgedeuil j'ai trouvé un document que je ne peux pas lire, alors impossible de lire, c'est une (Dechambes ?), il avait... il était rattaché au Limousin, c'est-à-dire euh... vous savez y'avait des fiefs qui étaient rattachés à des grands seigneurs, etc. à Orgedeuil. Vous connaissez Orgedeuil ?

Je connais, j'ai des ancêtres là-bas.

Ah bon ? c'est peut-être bien de ma famille (*rire*). Mais quel nom les ancêtres là-bas ?

Une cousine éloignée encore vivante qui s'appelle Marthe Richeboeuf, et sinon mes arrière-grands-parents y sont enterrés, ce sont des Autexier.

Oh ben c'est des noms du coin ça oui.

C'étaient des Fontanaud aussi.

Vous avez quelque chose de parenté avec Fontanaud le toubib ? De La Couronne ?

On m'en a parlé, mais non... enfin, je sais pas. Je ne le connais pas.

Et alors j'ai envoyé des documents parce qu'il avait écrit un truc, j'étais pas tout à fait d'accord à propos de la nature justement, parce qu'il est... il est... comment ? euh... homéopathe... il est d'ailleurs très sympathique. Il paye pas de mine euh... quand je dis... ben celui que je veux vous faire connaître, si vous voulez voir quelqu'un qui a fait de la généalogie, ils sont... disons-le, un peu racistes, pas qu'un peu d'ailleurs, vous l'aurez vit compris. Mais moi ça m'arrive pas ça, d'ailleurs j'en ai connu d'autres, des gens pour, des gens contre... mon propriétaire est à gauche, on est très bien ensembles euh... l'ancien légionnaire était extrême droite, un bras droit à Le Pen d'ailleurs, mais euh... on en pense ce qu'on veut, mais s'il est correct avec moi y'a pas de raison hein. Vous savez, j'ai des amis qui sont Manouches (*rites*), et quand ils viennent là en famille ils sont invités à rentrer. C'est des braves gens. Y'a des braves gens dans tous les corps de métier, dans toutes les... y'a beaucoup de Manouches malhonnêtes malheureusement, et parce qu'ils ont pas d'argent faut bien qu'ils vivent et pour vivre quand on n'a rien, comme cette femme qui avait été emprisonnée, qui volait pour nourrir son enfant, elle avait pas d'argent du tout hein. Alors moi je dis qu'on a eu tort de la mettre en prison d'ailleurs euh... la réprimander parce qu'on peut pas encourager le vol, mais enfin elle avait pas commis de crime déjà. Et puis y'en a qui volent euh... qui sont honnêtes et qui volent beaucoup plus et qu'on punit jamais. Ils volent autrement euh... intelligemment je dirais hein, mais enfin malhonnêtement quand même. Voilà. Et alors donc sur... sur... euh... alors j'ai retrouvé... alors j'ai cherché là aussi dans les vieux actes, dans les vieux cadastres et j'ai retrouvé eh ben c'est euh... (Dejambes ?) aussi. Chaque point où on trouve un élément qui a appartenu à cette famille, on trouve des lieux-dits qui s'appellent comme ça.

C'était donc une famille importante.

Ah oui, oui. Evidemment, le paysan du coin on le cite rarement. Et puis bon... ça ouvre plein de choses. Ma fille voulait acheter une maison (?) par exemple, ça aussi c'est une raison de chercher euh... alors avec mon épouse, on a été voir trente ou trente-cinq maisons. Et on s'est dit « ah ben non, celle-là ça va pas lui plaire », parce qu'on connaît un peu le tempérament, « celle-là lui plaira pas, bon, ah celle-là ça pourrait aller », alors euh... quand elle venait, parce qu'elle travaillait à Londres, quand elle venait en week-end on allait voir la maison. Si on pouvait

rentrer dedans on rentrait, et puis y'avait les propriétaires à côté, sinon on faisait le tour, on regardait. Les maisons qui étaient à vendre hein, on n'allait pas voir les autres. Et puis un beau jour euh... ben le copain qui est sur une chaise roulante là maintenant, qui habite à côté, dans un petit château d'ailleurs euh... on (?), mais en même temps il était marchand de veaux, et alors euh... il me dit « la maison en bas de chez moi euh... une belle maison à l'ancienne, etc. », je suis allé voir. « oh... j'ai dit, là c'est intéressant », euh... et puis bon, ma fille a fini par l'acheter, elle a acheté toute la propriété, elle l'a revendue à un de ses collègues anglais euh... une partie des terres et des vignes, qui ont été arrachées d'ailleurs depuis, qui vont disparaître cette année ou l'année prochaine parce qu'on a que huit ans pour replanter après. Et alors elle, elle a gardé la grande maison et puis elle a dit « il aime la nature, moi aussi, et ben bon va garder les bois en commun », ça fait un ensemble, y'a peut-être vingt-cinq ou trente hectares au total, maintenant y'a peut-être une trentaine d'hectares. Alors elle, elle a la grande maison et puis lui il a la petite maison. Et là, il était là la semaine dernière, il loue la grande maison et ma fille habite la petite (*rires*)... vous savez... et puis il va revenir au mois d'octobre, etc. Je les ai pas vu ce coup-là, mais normalement on doit les voir, à chaque fois qu'ils viennent on mange ensemble. Et puis bon voilà, ça c'est fait comme ça. Mais elle voulait savoir l'histoire, etc. bon alors tac, à partir des éléments que j'ai eu l'autre jour, j'ai mis la main dessus encore y'a deux jours, euh... y'a une dame qui avait écrit, elle s'appelle madame (?), elle a écrit des petits trucs et c'est intéressant. Y'a des erreurs hein dessus, pas mal, aussi, mais euh... faut savoir que quand on cherche on fait aussi des erreurs et surtout si on écrit parce que on trouve quelque chose, crac on écrit. Mais on réfléchit pas suffisamment. Moi quand je fais la généalogie... y'a des gens qui font de la généalogie comme ça euh... d'instinct. « Oh ben oui, ça c'est sûrement mon père, mon grand-père ». C'est comme ça que monsieur (?) qui habite en face là, qui a fait beaucoup de généalogie aussi euh... et puis qui a fait de la retranscription de documents pour faire les livres là, qu'on peut acheter euh... ben il avait trouvé un de ses ancêtres, le nom, le prénom de l'épouse, du mari, etc., etc. et puis il était remonté très loin. Et puis un jour, en travaillant pour l'association, il retrouve le même mariage dans un autre endroit. Ah... qu'est-ce que c'est ça ? D'où ils viennent ceux-là ? Mais c'est mes grands-parents... mais l'autre branche que j'ai trouvée... et ben c'était la fausse. C'était pas... c'était de la famille, mais c'était pas sa branche directe. Il n'avait pas à la noter sur son arbre généalogique. Il pouvait le noter quelque part, surtout lui il avait pas... il a pas d'arbre généalogique euh... sérieux. Et puis il remonte, il a recommencé, il m'a dit « il faut que je recommence tout », voyez... parce que

[Interruption de sa femme]

J'en ai vu un là, il fait ça au hasard. Alors là, il est sûr d'avoir tout faux hein. Parce que si vous partez sur une mauvaise branche, vous êtes sûr d'arriver où il faut pas euh... des gens qui n'ont rien à voir, qui sont même pas parents au bout d'un moment.

C'est pour ça que j'ai dû arrêter ; ça devenait trop incertain ce que je trouvais.

Oui, mais attendez, moi j'ai le temps. Je suis retraité ; j'ai plus que ça comme soucis si vous voulez hein, à part manger et dormir. Alors que vous, si vous êtes étudiante, faut penser aux études aussi, donc vous êtes obligée de l'abandonner à un moment donné euh..., etc. Vous ne pouvez pas vous y attacher à 100%.

Surtout quand on voit votre exemple, il faut passer beaucoup de temps pour trouver des choses intéressantes.

Je pense que si j'y vais encore cent ans, ce qui m'étonnerait quand même, j'ai... je me suis renseigné, mais il paraît que c'est pas possible, et... ben j'aurais pas fini. J'aurais pas fini. D'autant plus que mon épouse, ça c'est une anecdote ça hein, elle a dans sa famille des cousins qui s'appellent Christ, alors si peu qu'on remonte jusque là-haut, vous voyez... (*rires*). Sait-on jamais ! je pense pas non, mais ils s'appellent quand même Christ hein. Et alors je dit souvent en rigolant « vous voyez avec mon épouse on est remonté loin hein, Jésus Christ hein, c'est mon ancêtre »... (*rires*). C'est comme ça. Y'en a un là qui s'appelait Jésus, il s'était présenté aux élections, Jésus Sanchez. Oh, mais on trouve euh... vous savez euh... on peut retrouver... moi je connais... ben y'avait, on a déjeuné ensemble un soir là, elle s'occupe de... et puis avec son mari, tous les deux, et que je connais très bien parce que ma petite-fille Australienne, parce que j'ai une petite-fille Australienne, elle faisait du cheval chez eux. Et puis comme le propriétaire était grand responsable du sport équestre, il a dû les subventionner... enfin, pousser pour qu'ils aient une subvention pour faire un... ils vont faire un grand, grand bâtiment qui fait trente mètres de long sur vingt ou trente mètres de large, etc. On a été l'inaugurer, il avait fait un discours aussi, et alors ils sont venus diner là. C'est la première fois qu'ils viennent ici d'ailleurs. On a été prendre l'apéritif dans le jardin que je vous ferai visiter, si vous me le rappelez, et puis après on a diné à l'intérieur, et bien elle euh... on a parlé un peu de généalogie, et je leur ai dit « et ben Yvonne elle est ma cousine », comme ça en rigolant. Et alors elle m'a parlé de son origine, en fait elle est, elle est... elle vient probablement d'Allemagne euh... de ces coins-là. Elle est

blonde d'ailleurs. Je lui ai dit « c'est étonnant d'être blonde comme ça », « ben oui, mais mon grand-père... », « ah ben oui, vous avez raison, c'est... », son père, son mari ou sa... son épouse était de là-bas, voyez. D'ailleurs, le type ici qui me dit qu'il est Français, je lui dis c'est pas vrai ça hein. « Depuis quand ? », « y'a longtemps », « ah, je lui dis, ça oui, ça peut être possible ». Mais vous savez que tous les Charentais ont des gènes arabes dans la peau. Vous saviez ça ?

Non, je savais pas, mais ça ne m'étonne pas en fait.

Ben oui, ça... celui qui est étonné c'est qu'il connaît pas un peu l'histoire de la région hein, parce que les Arabes sont venus dans le coin hein. Les Anglais aussi d'ailleurs hein. Mais quand vous voyez dans la nature, regardez bien les gens dans les petites communes... pas... moi en ce moment, j'ai des touristes partout alors là, on peut rien voir. Mais euh... en temps normal, vous voyez les gens qui se disent Charentais euh... maigres, assez grands euh... c'est pas un Charentais, il a de l'origine anglaise. Ils sont venus là aussi, ils ont quand même été 117 ans ou 127 ans, je sais plus... 130 ans je crois, les Anglais. Parce que la guerre de cent ans, ça a duré 130 ans. Ben oui parce qu'il y avait des arrêts de sept ans de temps, ils arrêtaient de se battre pendant sept ans selon un accord entre eux. C'est bien ça hein, ils disent « ben tiens aujourd'hui on recommence ».

Faut un peu d'ordre en temps de guerre (rires)...

Oui, oui, faut s'organiser (*rires*). Ben vous savez, c'est organisé vraiment ça hein... c'est se foutre du monde en fait. Mais euh... donc euh... ben celui qui peut dire « je suis Français », bon si ma mère a dit qu'on avait une branche anglaise, je suis persuadé... et si ça se trouve, c'est ces (Rose ?) là euh... qui étaient des marins en plus. Alors vous savez, dans les marins... alors y'a d'autres exemples euh... celui qui est cousin, qui a pénétré dans le truc là, dans l'endroit interdit là de l'armée, pendant son service euh... il dit « oh euh... moi mes ancêtres à moi étaient Américains », et puis il en était persuadé, etc. J'ai dit « donne-moi donc le nom de ton grand-père et de ta grand-mère et comme ça on va voir ». Parce que bon, moins de cent ans on peut pas... tant que c'est pas sa famille, on peut pas y regarder, mais après on peut. Et alors il me donne ça et je pars. Et ben euh... son grand-père et sa grand-mère c'est certain qu'ils étaient riches, ils ont donné le terrain pour construire la mairie qui s'appelle (Sion-les-Mines ?), y'avait des mines de fer autrefois qui existent encore, mais c'est en attente, elles sont pas assez riches encore, faut attendre peut-être 100 ans ou 1000 mille ans, j'en sais rien. Et alors euh... c'est tout, mais alors donc euh... ils avaient des biens, etc., mais en fait la seule chose qui peut avoir fait dire ça à la famille si vous soulez, qu'ils étaient Américains, c'est pas Américains, c'est qu'ils étaient commandants de bateaux, ils étaient propriétaires de bateaux. Et puis en fait, ben c'est eux qui faisaient les transports de Noirs, vous savez on appelait ça de l'ébène à l'époque hein, à partir de Nantes. On le retrouve ça dans les documents. Moi j'ai pas trouvé de documents de transactions de Noirs à partir de ce bateau, mais bon j'ai j'arrêté de fouiller parce que j'ai bien assez ailleurs à faire, mais je suis persuadé que si je fouillais je retrouverais le nom de son bateau qui embarquait des Noirs pour là-bas hein, c'est sûr. Ils appelaient ça « le bois d'ébène », les expéditions de bois d'ébène, mais à partir de Nantes je crois, Rochefort... ou La Rochelle...

Rochefort je crois, oui.

Rochefort je crois. Et puis on est partis des milliers. Ce sont les Américains d'aujourd'hui, ou nos Français des îles de la Martinique là-bas. Mais euh... donc c'est pour ça que nos équipes de France elles sont toutes Noires, vous avez pas remarqué (*rires*). Alors quand je dis à mon ami qui est raciste là « ah ben c'est Nantes là », je lui dis « c'est des Nantes du sud, c'est pour ça qu'ils sont bronzés » (*rires*). Et puis j'ai... alors y'a une dizaine d'années ils ont découverts... parce que les analyses de sang se font de plus en plus sophistiquées, les gènes, les ci, les là... et bien, ils se sont aperçus que y'a des gènes arabes dans le sang des Charentais, des vieux Charentais, etc. Ben vous savez (Bonnet ?), vous connaissez (Bonnet ?) ? Non...

Non.

Ben (Bonnet ?) a... n'a pas payé d'impôts jusqu'à la Révolution parce que Charlemagne... parce qu'il s'était vaillamment... parce qu'ils sont presque tous morts hein, mais ils se sont vaillamment... ils ont défendu leur secteur d'une manière tellement vaillante que il les avait exempté de tout impôts, alors c'est quand même extraordinaire hein, depuis Charlemagne. Et alors euh... parce que... alors il dit dans l'histoire c'est que c'était tellement violent, c'était tellement macabre, ils s'éventraient et tout ce qu'on veut euh... comme bienfaits de l'humanité, et alors y'avait même des Arabes qui partaient dans la nature. Ce qui fait que des (Moreau ?), si vous avez des (Moreau ?) dans votre lignée, ben vous êtes sûr d'être descendant des Arabes. Ben oui, les (Moreau ?) ça

vient des Maures. Et alors... y'a d'autres noms comme ça qui sont... c'est que se sont des soldats qui sont partis, qui se cachait dans les bois. Ben vous savez quand vous êtes à la guerre et que vous voyez les trois ou quatre bons copains que vous vous êtes faits, parce que vous faites la guerre depuis l'Espagne et que vous êtes remontés jusqu'à Tours ou à (Bonnet ?), et puis que tac y'en a un qui se fait devant vous et que vous arrivez à vous en sortir, vous êtes blessé, vous êtes... et puis vous arrivez encore avec deux autres copains, ils se font massacrer à leur tour, au bout d'un moment vous dites « merde, j'en ai marre, je m'en vais », et puis et ben, qu'es-ce qu'ils ont fait ces gens-là ? ils ont rencontré des filles dans le pays, de... par force ou autrement. Et puis y'avait presque plus d'hommes (?), et ben la fille elle avait une petite propriété, un petit machin, et puis elle voulait peut-être se marier, elle avait peut-être envie de se marier aussi. Y'avait qui de disponible ? pas... y'avait un gars qui sortait des bois qui lui, le pire, cultivait... pour vivre fallait bien qu'il cultive, caché dans les bois en attendant que les guerres se terminent, etc. Et c'est devenu comme ça, et tout ça. Alors quand je disais à un copain, brave type qui est handicapé lui aussi pauvre diable, il nous dit qu'il est foutu d'ailleurs, et alors euh... on l'a vu hier euh... hier ou avant-hier... hier, et alors euh... il est euh... vous savez, il appelle ça les Bounoules euh... les communistes il les aime pas, etc. Mais si vous avez besoin, si vous êtes communiste à bloc... Georges Marchais serait là-bas, il serait allé voir Georges Marchais et « ah ben, j'ai entendu parler de vous », mais euh... si y'a besoin d'un service, il dit oui tout de suite hein, c'est un type comme ça. Alors un jour je vais chez lui et puis... est-ce que vous connaissez le... d'où viennent ceux qui ont des taches grises en haut de la fesse là ou derrière l'épaule ?

Non.

On appelle ça l'étoile grise, gris-bleu. Ah ben ça s'appelle euh... vous regarderez dans le machin... moi je savais pas non plus, et puis y'a une dame qui est aux archives municipales de la ville d'Angoulême qui me dit « est-ce que vous savez ce que ça veut dire ? J'ai un oncle et une nièce, les cheveux frisés, un peu bruns, qui ont cette tache-là », je lui dis « j'ai jamais entendu parler de ça ». Je lui ai dit « je vais me renseigner », j'ai un fils qui connaît un peu tout, il a mauvais caractère, mais il connaît un peu tout et alors euh... pas facile à magner hein. Mais il a fait deux ou trois fois le tour du monde, ou à peu près et... pendant deux ans ou trois ans, et alors je lui dis un peu tout ça. Et il me dit « oui, Gengis Khan », ça vient de là, c'était un guerrier macabre d'ailleurs, il tuait tout hein. Il arrivait dans un village, pour que personne lui tire dans le dos, il tuait tout le monde, les hommes, les femmes, les enfants, tout. Il détruisait tout sur son passage. Lui c'est un type... vous savez que Charlemagne avait 42 femmes, c'est-à-dire que quand il faisait la guerre, il partait d'un point et il avançait... ils amenaient pas leur femme, ils en trouvaient une sur place. Ce qui fait dire à certains généalogistes y'a au moins neuf sur dix Français qui descendent de Charlemagne, alors ça se dit assez fréquemment en généalogie. Et c'est plus que vrai parce que quand on fait différentes généalogie, on s'apprend et on dit « oh ben oui, ça va là-bas ». Alors euh... bien que pour les paysans, chez les petits, y'a une rupture parce qu'il y a pas les documents. Et alors euh... donc euh... j'ai perdu le fil là...

La tache, Gengis Khan...

Oui, alors... mon fils a dit, tout ceux qui ont cette tache descendant de Gengis Khan, parce que c'était une marque princière parce que c'était un grand, un grand (?) et puis il a terminé sa carrière jusqu'en Afrique. Ce qui fait que en Afrique il a dû rencontrer une femme du pays, qui était pas blonde bien sûr, et puis tout ceux qui descendaient de là, par l'intermédiaire de la remontée des Arabes, ont cette tache. Mais y'avait... alors ce jour-là ils avaient des cousins et ses brus et puis ses petit-fils euh... leurs hein, parce que madame (?) elle est toujours là aussi, je parle de lui en particulier, mais... parce que c'est lui qui est plutôt raciste, mais alors pas méchant du tout hein, je vous dis il est très... il rend service à tout le monde, mais maintenant c'est difficile il est handicapé. Quand il a fait vingt mètres, il a tout fait. Et alors euh... elle me dit « vous voyez les grands », il font 1,80 m ses petits-enfants, parce que lui-aussi il est costaud... et alors euh... ben y'avait cette tache, quand ils ont été à la maternité, les femmes qu'ont fait un peu de médical hein pour s'occuper des enfants en si bas âge hein, ont dit « mais c'est une tache d'origine ça, ça remonte très loin », mais c'est tout ce qu'elles ont pu leur dire. Et alors c'est la bru qui me dit ça. Et je dis « ben »... mais je dis « mais ça se voit encore ? Parce que je vais aller voir la tache en question », en rigolant hein bien sûr (*rires*). Et alors euh... elle me dit « non, ça ne se voit plus, mais tant qu'ils ont été jeunes », ça a disparu. Donc si vous voulez, ça a été croisé, croisé, croisé, croisé, croisé, et puis cette tache, doucement, elle va finir par disparaître. Et puis je me tourne vers mon copain et puis je lui dis « maintenant quand tu vas t'exprimer avec quelqu'un, fais attention à ce que tu dis, parce que tu sais d'où tu viens » (*rires*), parce que lui il avait peut-être cette tache aussi et il est peut-être... il l'a probablement, il est Charentais de très vieille souche hein, il était... de bourgeois d'ailleurs. Il était de Rouillac hein, dans tout le coin là-bas, et puis y'a un fief. Y'en a un qui était le... je pense que c'était la famille, j'ai pas fait le lien, mais y'a de grandes chances, il était le notaire du duc de La Rochefoucauld hein. Comme... mon épouse à eu des ancêtres qui étaient notaires du duc de La Rochefoucauld,

mais à Marcillac-Lanville, et depuis l'an 1600 et quelque, jusqu'à 1750, le dernier notaire qu'il y a eu dans la famille. Après ça c'est dégradé, ils sont devenus paysans. Alors j'ai encore beaucoup à faire. Et alors euh... bon, en ce qui concerne ma commune, j'ai tout photographié, je vous le ferai voir euh... tout ce serait trop long, mais je vous ferai voir comment j'ai fait. J'ai tout photographié : naissances, mariages et décès. Tous les documents, parce que tout est en mairie. Alors ça c'est une chance. J'ai passé... je faisais 2400 photos en deux jours et demi. 1000 photos par jour. Alors la première fois j'y vais, je photographiais, etc. j'avais pas réglé mon appareil, tout était loupé. J'ai dû y retourner, c'est la Bretagne quand même. J'y vais huit jours... enfin, je pars le lundi matin en principe, sauf une fois j'ai dû partir le dimanche et puis je reviens le vendredi soir, à la tombée de la nuit je suis là. Et puis et ben j'ai tout re-photographié, je suis rendu en 1905. Il faut que je reprenne maintenant pour essayer de... j'ai demandé l'autorisation d'aller en 1910. On est en 1906, à deux ou trois ans près, ils m'autoriseront à voir le machin. Alors j'ai tout photographié, ce qui fait que j'ai fait ma généalogie, même pour d'autres personnes, parce que euh... alors ce que je trouve euh... j'étais à l'association d'Ille-et-Vilaine, mais j'ai quitté parce qu'ils ont un truc autoritaire hein euh... j'ai connu que les nazis, parce que je les ai connus moi hein, j'avais neuf ans quand ils sont arrivés, quatorze ans quand ils sont partis, alors je peux en parler, je connais leurs agissements... autoritaires euh... le nom du père, le nom de la mère, faut pas... si vous trouvez un document vous devez pas le divulguer à untel, gnagnagna... faut prendre... signer un engagement gnagnagna sinon vous euh... oh ben euh... oh ! oh ! oh ! si je trouve quelque chose j'ai le droit de vous le donner hein, sauf en faire un commerce, d'accord. Mais si c'est pour donner à un ami hein, quelqu'un qui ne sait pas... et puis alors je vois ce gars qui cherchait quelque chose. Il aurait cherché un sacré moment sans voir, mais comme moi j'avais tout photographié, j'avais des éléments que lui n'avait pas et puis euh... j'ai pris son nom sur l'annuaire, je lui ai téléphoné... j'ai mis du temps parce que je ne voulais pas passer par l'association hein, je voulais lui... directement hein. J'ai cherché partout. J'ai cherché dans la région de Chateaubriand, j'ai pas trouvé son nom, ni son prénom... j'ai trouvé les noms si, mais pas de prénom. Et puis après j'ai cherché à Nantes, rien. Alors j'ai dit « il est peut-être de la banlieue nantaise », alors comme je connais les patelins tout autour, j'en ai fait un, j'en ai fait deux... tac ! j'en fais un autre... tac ! je trouve le bon prénom. Mais quand je téléphone, on me passe monsieur, j'ai dit « est-ce que vous êtes monsieur untel ? », « oui, oui, oui », bon j'ai dit « je m'appelle Robert Chauvin, je suis en Charente là, mais j'ai vu que vous cherchiez... est-ce que c'est vous qui faites des recherches sur telle famille ? », il me dit « oui », « et bien cher monsieur, nous sommes cousins et puis je vais pouvoir vous envoyer des documents ». J'ai envoyé quatre ou cinq générations supplémentaires. Il les aurait pas trouvés parce qu'ils s'étaient mariés dans une autre commune, tout en étant de cette commune ils se sont mariés dans la commune d'à-côté, et puis les documents sont très difficiles à voir, très difficiles à déchiffrer, y'en a même c'est plus lisibles, etc. Alors je fais ça aussi, et puis ça m'occupe pendant un moment. Mais là, depuis le mois de mai, j'ai pas... depuis janvier ! enfin dès que l'herbe a commencé à pou... j'ai deux hectares de pelouse à entretenir et à débroussailler autour.

Et le jardin aussi...

Ah oui, et puis il est grand. Il va jusqu'au bout de l'allée, le parc à côté euh... chez ma fille, tout autour de sa maison, comme elle le loue il faut le faire souvent, c'est au moins six ou sept fois, déjà à l'heure qu'il est euh... à chaque fois qu'un client part, alors ils partent le samedi, et ben le samedi matin je viens, je tonds tout, tout l'ensemble euh... je continue le samedi après-midi parce qu'en général il faut plus d'une journée pour le faire hein... que ce soit propre hein, si on en fait la moitié ça va plus vite. Et puis après chez mon fils, à la ferme, autour de la ferme et puis après j'ai... sur mon ancien aérodrome, puisque j'avais un aérodrome euh... là je le fais qu'une fois ou deux... une fois cette année je crois. Bon comme on n'y a plus d'activité... sauf les aéromodélistes. Alors à cause des aéromodélistes, ils viennent encore un peu de temps en temps, alors j'ai tondu un peu. Je leur ai fait un couloir là, sur l'ancien aérodrome... mais à l'époque, deux hectares ! Après, bon ma fille euh...

[Longue tirade sur les travaux de maçonnerie réalisés chez ses enfants et chez lui]

Ce qui m'intéresse surtout maintenant, mais peut-être qu'on le verra un peu plus tard, c'est la manière dont vous travaillez, le matériel que vous utilisez et les lieux que vous fréquentez, mais ça vous m'avez déjà parlé des archives et des mairies.

Oui, les mairies... mais ça c'est pour ainsi dire fini parce que j'ai été jusqu'au bout en mairie. La plupart des mairies n'ont que jusqu'à la Révolution, après faut aller aux archives. Mais alors euh... par exemple, quand j'ai fait mon propriétaire, il avait des ancêtres qui venaient d'Amboise, je suis allé à Amboise. Malheureusement elle a pas pu me recevoir, elle m'a dit « je pars cet après-midi en vacances, j'ai pas le temps de vous recevoir, etc. pourtant ça m'embête ». J'ai dit « ben j'ai fait trois heures de route hein pour venir vous voir ». « Ben oui euh... je vais quand même... exceptionnellement », je lui ai dit « je vous remercie ». Elle m'a dit « je vais vous prendre

un petit quart d'heure », et ben je lui ai dit « c'est déjà ça ». Je pensais en moi-même... mais elle m'a laissé peut-être pas loin d'une heure en fait, mais je voyais qu'elle trouvait le temps long et puis je vais vous expliquer les choses : elle m'a fait prendre des gants, alors quand vous tournez avec des gants, c'est comme taper à la machine. Taper à la machine avec des gants et ben c'est pareil. Je lui ai dit que c'était ridicule. « vous m'auriez demandé de me laver les mains, j'aurais trouvé ça normal, mais porter des gants quand même... », elle me dit « c'est la règle », « et ben je sais que c'est la règle, mais c'est ridicule ». Alors pour pas salir les machins... on peut se laver les mains, c'est tout. Si on y va avec des mains sales, ben vous dites « vous y allez, vous laver les mains, les essuyer proprement et puis là je vous attends ». Alors j'ai pu... j'ai pu voir tous ces documents, mais là aussi... alors euh... j'ai dit « mais ces documents, est-ce qu'on peut les avoir aux archives ? », elle me dit « oui, oui, tout est aux archives, tout est aux archives ». Alors j'ai écrit aux archives pour avoir les cotes, et puis je les ai maintenant, et puis j'ai fait venir les documents. Alors j'ai fait venir les bobines à Angoulême, même d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et puis je consulte sur un écran, comme si j'étais sur place. Et puis on a un mois je crois, si je me trompe pas, oui, c'est un mois de temps pour les consulter. Alors moi dès que ça arrive, aussitôt je réserve une place, faut toujours réserver y'a pas beaucoup de lecteurs parce que y'a positif et négatif dans les microfiches hein. Alors y'a un... je sais plus qui... moi ça doit être ne positif je crois et Angoulême c'est en négatif. Alors toutes les machines sont en négatif, sauf une, parce que chaque coup que j'y vais moi, à chaque coup ils sont obligés... c'est des cartouches hein et puis ça se change en fait hein, alors euh... ils ont une machine avec une cartouche négatif, ils m'enlèvent tout parce que on devait remettre, etc. et ils savaient plus où s'en était avec les cartouches. Et puis alors depuis y'a deux ou trois autres personnes qui ont demandé aussi alors donc euh... c'est cette machine-là, donc il faut la réserver. Je le réserve et ça me permet de consulter tous les départements que je veux, y compris La Rochelle d'ailleurs.

Et après, vous consultez dans à peu près toutes les séries aux archives ?

Euh... y'en a une série... pas toutes parce que y'a des séries que j'ai pas vu souvent, mais qui sont très intéressantes. On n'a pas le temps de les faire toutes parce que y'en a 50 séries hein. Alors euh... À, B, C, D, etc. euh... c'est éternel ça. La série est assez intéressante parce que c'est la justice. Alors si vous avez un mauvais garçon dans la famille, ben des fois... parce que moi je ne m'arrête pas à l'activité du bonhomme hein, à ses qualités ou à ses défauts hein. Même... imaginez hein, j'ai pas trouvé ça, mais imaginez que j'ai eu un assassin dans ma famille, je le note, et je suis ses ancêtres parce que c'est mon ancêtre. Si c'est un brave garçon qui a fait que le bien sur la terre euh... qui a pas été guillotiné parce qu'il faisait des choses biens, faut le noter aussi. Bon alors donc ce sont mes ancêtres. Faut pas s'arrêter à ça, faut essayer de bien comprendre le déroulement des familles, pourquoi et comment, comment il a pu devenir assassin ou pourquoi il est si bon. Bon y'en a c'est naturel... naturel d'être mauvais garçon ou naturel d'être bon garçon aussi hein. Alors c'est ça... c'est ça qui me guide hein. Et alors dans la série B, on retrouve donc les trucs de justice, comme pour les (Girardin ?), mais on en trouve d'autres hein. Par exemple j'ai trouvé que dans sa commune euh... dans sa commune le curé était un mauvais garçon hein, je crois que c'était pas un bon exemple pour les catholiques euh... j'ai dit à des protestants que j'avais honte d'être catholique moi et ils m'ont dit « je comprends ». Parce que j'ai étudié un petit peu ce qui s'est passé dans la région, parce que le nord Charente c'était terrible, et alors euh... ben y'avait un pauvre type qui était probablement pas trop dégourdi, vous voyez comme il s'en trouvait beaucoup dans nos campagnes, maintenant on les met en hôpital

[Interruption appel téléphonique]

Parce que c'est un cas hein. Et elle, elle... ah ben un cas elle aussi... pourquoi elle est arrivée ? c'est... elle vous le dira hein, c'est qu'elle disait euh... elle était intimidée par les archives. Elle me dit euh... « on m'a dit que j'ai un ancêtre qui aurait commis un crime à La Rochefoucauld à la Révolution, etc. qui avait un nom euh... de grand, grand bourgeois », même noble hein en fait. Mais noble euh... par fonction hein, parce que vous savez, il suffisait d'être quatre ans maire d'Angoulême euh... vous étiez noble hein, et les descendants aussi hein. Alors que les nobles qui sont des grands chevaliers et les grands seigneurs des machins, ils admettent pas ça hein, ils... ils mettent une catégorie. J'ai entendu ça par une descendante noble de la noblesse. Et alors... moi ça me fait rire parce que bon ils sont braves hein, nobles ou pas, c'est des braves. Et... et ben elle a cherché et elle a pas trouvé d'assassin, par contre euh... c'est moi qui ai trouvé ça dans des documents, c'est que euh... son ancêtre, direct hein, son ancêtre faisait partie de deux ou trois copains qui ont beaucoup travaillé ensemble, mais lui il est parti... à un moment donné il était pas en désaccord avec eux, et c'est après qu'a eu lieu le crime apparemment. Alors donc il était pas dans le coup lui hein, mais ça c'est peut-être dit comme ça... vous savez il se dit des choses, après c'est vrai ou c'est faux. Mais il faut se méfier hein, quand il se dit quelque chose des fois c'est vrai.

Tout à l'heure vous m'avez parlé du cercle...

Ah oui, je fais parti de tous les cercles euh... j'ai abandonné pour quoi vous savez euh... Rennes maintenant, parce que y'a des gens qui cherchent... et puis on trouve des gens qui sont parents avec nous qui ont déjà travaillé là-dessus. Et quand vous êtes sûr du lien de parenté, vous récupérez tout ce qu'ils ont découvert euh... si ça apparaît dans le journal et puis vous vérifiez derrière. Vous n'avez plus qu'à regarder euh... par exemple, 1750, ben vous demandez les documents de 1750 et vous le trouvez. Vous faites une copie, une photo ou une photocopie si c'est autorisé, maintenant ça l'est de moins en moins, mais on peut photographier tant qu'on veut hein, tout. Alors donc euh... et puis là on remonte très rapidement la branche qu'on est en train de... comme euh... celui que j'ai renseigné dans la région de Nantes, que j'ai trouvé là et que j'ai fait remonter quatre ou cinq génération comme ça d'un seul coup, parce que c'était fait moi, alors je l'ai fait et puis il a eu qu'à le mettre... il peut le vérifier, je sais pas s'il l'a fait, mais je pense qu'il est placé... il habite pas loin, pas loin des archives alors euh...

Donc ça vous sert de marchepied en quelque sorte ?

Oui, oui, oui. Ben ça aide quoi si vous voulez. Parce que on ne sait pas... on peut difficilement faire une généalogie tout seul parce que... ou alors on y passe sa vie, on y couche sur place hein euh... on rentre le lundi matin et on en sort que le vendredi soir. Mais euh... comme c'est difficile à faire euh... d'abord on n'habite pas toujours sur le secteur parce que ça peut être dans les départements voisins, etc. donc... et puis moi je dis que c'est dommage que quand moi j'ai découvert quelque chose si... si par exemple vous aviez... si vous étiez du nord Charente et puis vous m'annoncez un nom, mais je dis « moi j'ai ça dans mes fiches », je vérifie, si c'est vos ancêtres je vous les donne hein. Ça vous gagne du temps. Ça vous permet de prendre plus de temps pour chercher les autres branches. C'est ça, on s'en.. ça s'appelle l' « entraide » d'ailleurs.

*Donc quand on vous donne un morceau de généalogie tout fait, ça vous plait autant que de le trouver vous-même ?
Ou vous préférez le trouver vous-même ?*

Je préfère trouver moi-même, mais seulement, j'ai 75 ans et si je veux aller vite et puis euh... on sait jamais quand on va mourir à partir de 75 ans. Et au début j'ai pensé comme ça et euh... ça me fait plaisir de trouver quand même parce que... mais je récupère le plaisir en retrouvant les actes parce que ce qu'on vous donne c'est que des noms, des dates, alors on vérifie et puis... toute généalogie est jamais complète. Vous avez... moi je peux avoir la même généalogie que un cousin si vous voulez, lui il a une date là et puis là il l'a pas, moi je l'ai. Mais la date qu'il avait lui, moi je l'ai pas vous voyez. Ça, on se complète comme ça et... parce que... vous voyez huit cents déjà personnes et puis ça... j'ai pas fini. J'ai deux branches importantes euh... je sais pas d'où ils viennent hein, faut... faut... alors là si je... je peux vous dire que je serais bien content de trouver quelqu'un qui me dise euh... « j'ai trouvé ça », parce que euh... c'est... c'est des fois accidentel qu'on trouve un document. Par exemple, là, elle s'appelait (Huet ?), alors y'a une (Huet ?) qui était mariée à ces Girardin, j'arrivais pas à trouver. J'ai fait les communes aux alentours, le canton de Villefagnan, rien à faire à trouver. Un jour je prends les notaires tout d'un coup je trouve... contrat de mariage. Oh... alors là et ben... cette euh... Marie (Huet ?) elle était de Marcillac-Lanville, de cette euh... lignée de notaires, son père était notaire à Marcillac-Lanville. Je suis allé à Marcillac-Lanville, en plus alors là j'ai consulté les documents parce que j'ai une partie de ma famille, y'a une table mariages, naissances et décès depuis l'origine, depuis 1600 ou même avant. Alors, mais c'est... c'est pas trop visible, mais euh... y'a quelqu'un qui l'a photographiée, qui m'a donné la disquette discrètement, il m'a dit « il faut pas le dire parce que je l'ai fait sur le compte de l'association, je suis pas marchand de disques », etc. Comme il est parent... en plus son épouse est parente avec mon épouse... un lien hein, quand je dis parent c'est des cousins lointains hein euh... on se considère comme ça hein. On a un élément de la même origine euh... on est cousin automatiquement. Y'a une goutte de sang quelque part qui est la même. Et alors euh... ben j'ai tout, j'ai... et puis les photos qu'il a faites c'est plus facile à lire que aux archives hein... que les photos des archives, parce que bon il a n matériel... il m'a fait visiter le matériel, c'est préhistorique son appareil il date de 1930 hein, 1950. Non c'est pas... je lui ai dit d'ailleurs « vous êtes pas trop bien équipé en matériel là ». Je lui ai pas dit que y'a des gens qui se plaignent de la qualité des photos, parce qu'ils connaissent les documents de base et ils voient bien que la photo c'est pas lisible, alors que sur le document de bas on arrive à lire. Voilà. Alors donc euh... quand quelqu'un a trouvé à ma place, ça me vexé pas du tout. Y'a des gens qui me disent « oh, mais moi je veux trouver moi-même, je... », ah ben oui, mais quand vous êtes bloqué quelque part et ben on peut pas pass... vous savez quand... ça m'est arrivé assez souvent d'ailleurs à Angoulême, d'aller à Angoulême, de ne rien trouver de la journée. Et ben vous êtes déçu. Et si quelqu'un vous avait donné une petite virgule qui vous donne la direction à prendre pour le trouver, et ben vous remerciez cette personne avec grand plaisir hein, je peux vous dire hein, comme ça se passe en général hein. Quand quelqu'un aiguille comme ça euh... ça m'a permis d'aiguiller pas mal de personnes. Par ce que moi, madame

Changeur elle voulait pas y aller aux archives, mais j'ai dit « écoutez, vous venez avec moi »... si bien que y'en a un qui dit « bonjour madame Chauvin » (*rires*), alors j'ai dit « non »... (*rires*) « c'est une amie, mais c'est pas mon épouse hein, elle serait pas contente si elle entendait ça ». Et alors euh... j'ai dit « venez avec moi, je vais vous expliquer », et puis je lui explique euh... j'ai expliqué au départ, et puis quand elle est partie alors là euh... elle est partie comme une fusée après. Et puis je peux vous dire que euh... elle en veut hein.

C'est vrai que ça peut être intimidant un peu les archives.

Ah oui, mais alors moi je suis timide, mais dès que j'arrive comme ça euh... vous savez ce que je dis ? j'ai rencontré des gens par l'aviation hein, par mon propriétaire, parce que mon pro... le père de mon propriétaire était chercheur préhistorique, j'ai rencontré des grands professeurs hein, professeurs de paléontologie humaine, le professeur (Badou ?) qui avait sa mère à La Rochefoucauld d'ailleurs, et puis d'autres comme ça et je m'aperçois que ce sont des gens très gentils, qui font pas de manières, etc. J'ai connu le premier pilote de France, pilote d'essai hein, qui s'est malheureusement tué dans l'antenne de (?), il a accroché un câble avec un petit avion, dans le brouillard, il l'a pas vu. Et... quand vous voyez des types comme ça, il était... comment euh... ingénieur polytechnicien, premier pilote de chez Marcel Dassault... la sympathie ! vous auriez dit un paysan, même au pied de son avion... Quand il montait dans son avion, il prenait aucune précaution, il montait là-dedans comme moi sur une bicyclette, etc. Et puis que vous voyez des gars euh... qui n'ont aucun... qui ont rien fait si vous voulez, je dirais même des fois des feignants que vous retrouvez comme ça, qui sont prétentieux, etc. parce qu'il a une belle voiture ou... vous voyez. Alors là je dis « je m'excuse, mais »... c'est pas ça la vie. La vie c'est beaucoup plus naturel, etc. Alors quand je vais là-bas euh... y'a des prétentieux, je les connais hein, je... (*rires*) je fais comme s'ils étaient normal, je m'occupe pas d'eux, je fais mon machin, je les salue, je suis poli avec tout le monde, même avec ceux qui sont prétentieux, et puis je... je m'occupe pas de ça, alors ça m'impressionne pas du tout.

Mais c'est peut-être impressionnant pour cette dame dans le sens où il y a beaucoup de séries, on sait pas trop comment s'y prendre...

Ah ça, oui. Mais enfin bon euh... déjà... ma femme dit « t'es gonflé quand même, tu t'adresses à ce gens tu les connais pas », mais... mais... j'ai besoin d'un renseignement. Il faut pas hésiter. Dès qu'on voit un petit peu... on voit un peu et puis on finit par... vous connaissez donc euh... Vriet par exemple hein, si vous avez besoin d'un tuyau, vous pouvez demander discrètement « ça monsieur Vriet, quelle série faut que je cherche pour ça ? », il va vous dire lui parce qu'il connaît. Vous demandez à... comment il s'appelle ? le barbu... je l'appelle le barbu moi, qui est fantaisie, qui est rigolo

Monsieur Bordier ?

Monsieur Bordier... et ben c'est pareil hein, il va vous aider hein, il va vous dire. Même euh... j'aime pas trop quand même euh... quand on n'arrive pas à lire une orthographe, je sais que monsieur Bordier m'a dit « ça m'agace parce que on est » euh... parce que quand on suit une lignée, quand on lit les noms des parents, etc., on arrive à des... même si c'est mal écrit à le trouver si vous voulez. Alors vous présentez ça d'un seul coup euh... même à moi on m'a fait le coup souvent euh... ben j'arrive pas à le lire, je sais pas ce que ça veut dire, etc., etc., etc. Mais des fois j'ai été content... vous avez, par exemple, les... j'appelle les deux femmes, les... pas des archives hein, de la... du patrimoine à Angoulême qui sont à l'Hôtel de Ville, c'est pas n'importe qui... c'est deux sœurs en plus, tout le temps habillées en noir. Et ben ces femmes-là quand elles sont venues y'a quatre-cinq ans... oh oui, y'a quatre, cinq ou six ans que je les connais, et ben quand elles sont venues aux archives il a fallu qu'elles déchiffrent... parce que quand vous organisez une visite, faut savoir ce qu'on dit et savoir euh... ce qui s'est passé, etc. Le meilleur moyen c'est d'aller aux archives, faut se renseigner. Par exemple on veut visiter un château, un monument, etc. et puis on va aux archives. Et ben elles avaient les bons documents là, mais elles savaient pas le lire. « est-ce que vous pouvez m'aider là, j'arrive pas à lire », et ben ça m'est... on est devenus amis comme ça, enfin amis... entendons-nous hein, c'est-à-dire on est devenus des connaissances, on se connaît, etc. Et bien si je vais là-bas hein, elles savent qui je suis et si je demande un renseignement, si je demande à voir les bouquins, je vais peut-être voir... elles vont peut-être me présenter des bouquins que ils ont pas trop le droit de présenter parce qu'ils sont vieux, je vais y avoir droit... d'autres... pas comme d'autres pas connus, etc. C'est comme ça, on se fait un genre d'amitié, si vous voulez, entre les gens et... alors j'ai réussi à traduire quelques documents, maintenant elles se débrouillent hein, elles arrivent... parce qu'on s'apprend à lire aussi, vous savez on apprend. Ah faut pas commencer par 1500 hein (*rires*) parce que... la première fois que je suis allé à Ruffec et puis à... alors on évite de consulter, etc. euh... j'ai donné un coup d'œil à des 1580... c'est pas la peine. J'ai posé le bouquin et puis j'ai dit « j'y regarderai jamais ». En fait, j'arrive à décortiquer un petit peu ces documents-là.

ENTRETIENS N°3 ET 4

On va vous montrer comment on travaille si ça vous intéresse. Bon moi je suis sur internet, c'est déjà autre chose. Chauvin n'y est pas. Bon alors il a peur, il a peur. Voyez j'avais emmené ma clé USB pour vous montrer et il m'a dit « non, non, non il faut pas, non, non, non ».

Ah il est prudent.

Il ne veut pas, il ne veut pas. Il a peur que je lui transmette un virus avec ma clé USB. Rendez-vous compte ! On est... bon.

C'est-à-dire que c'est que quand on n'a pas l'habitude euh...

Il ne veut pas.

Ben toi tu ne veux pas quand les petits-enfants viennent qu'ils touchent...

Ah non ça c'est autre chose.

Il en est malade quand les petits-enfants viennent... ils touchent son internet, il en est malade. Oui et puis elles vont partout.

Ils me démolissent tout, ils modifient mon bureau, ils font euh... alors j'ai des petites filles là qui ont 15-16 ans, elles sont sans arrêt en train de discuter avec les copines et les copains. Après moi on m'appelle, j'ai beaucoup de gens que je ne connais pas qui entrent sur mon Yahoo tchat ou ailleurs là (rires) voilà...

Oui, mais c'est vrai que ce sont des outils nouveaux...

Oui ben pour moi c'est assez nouveau parce que moi je suis sur internet y'a 4-5 ans maintenant. C'est tout.

Même pas...

On s'y est mis là...

Trois-quatre ans.

Oh plus que ça... plus que ça Colette. Enfin bon... et euh... les archives !

Vous vous y êtes mis pour la généalogie ?

Ah oui, ah oui. On a les arbres généalogiques des archives. J'ai un logiciel qui s'appelle Nimegue où j'ai dix-huit ou dix-neuf milles actes dessus, je peux vous montrer. J'ai beaucoup de choses dessus moi, c'est tout sur mon ordinateur. C'est aussi sur des CD hein. J'ai à peu près quatre mille photos d'actes sur mon ordinateur là. Je les sors sur CD euh... quand j'en ai trois ou quatre cents je les mets sur un CD, mais elles sont quand même sur mon ordinateur. Autrement bof... on a un logiciel de généalogie qui s'appelle Geneatique.

On m'a beaucoup parlé de ce logiciel oui. Moi j'ai essayé Heredis, mais je ne le trouve pas tellement pratique.

Oui Heredis je l'ai eu, mais c'est pas ça. Moi j'ai Geneatique là et c'est mieux. C'est mieux. J'ai pas le dernier modèle Geneatique là. J'ai le 2004. Ils ont sorti le 2006 là, mais bon, ça n'apporte pas grand-chose.

Donc alors vous vous êtes équipés en informatique exprès pour la généalogie ou alors est-ce que vous aviez commencé à vous équiper un peu avant ?

Non... pour la généalogie.

Alors vous êtes de véritables mordus...

Pour la généalogie nous on a acheté l'ordinateur...

C'était pour moi. C'est pour moi qu'il l'avait fait. Au début ça ne l'intéressait pas et puis maintenant il y va.

Et puis alors j'ai ma fille qui habite en Tunisie donc tous les jours euh... c'est le tchat sur Yahoo, sur MSN. Alors bon voilà, bon...

Oui c'est ça aussi. Autrement on s'en sert pas.

Non, mais alors Colette eh... j'ai deux logiciels où je mets mes photos. Y'en a un qui est pas mal, un dernier. Je sais pas si vous le connaissez. Un dernier logiciel, je vais vous le montrer. Il est gratuit et moi je le trouve merveilleux parce que ça permet de modifier les photos, de les éclaircir, de faire ce qu'on veut, de les couper, on peut les envoyer par email

Comme les actes que tu m'as fait là ?

Picasa oui, c'est avec ça.

Ça change... quand vous sortez des...

Vous voyez les photos là des archives, ça c'est des photos prises aux archives... qui sont photographiées et ensuite imprimées. Regardez ça c'est un acte de 1720, un acte notarié euh... notarial. Un acte de notaire. Parce que les BMS...

Là voilà, c'est ce qu'il me prenait avant vous voyez ? C'est... c'est plus clair.

Avant oui sur l'autre logiciel... vous voyez là je peux éclaircir. Bon... économie d'encre. J'ai une laser euh... une imprimante laser euh... noir et blanc bien sûr, mais économie d'encre.

C'est en travaillant que l'on apprend hein ?

Oui exactement...

C'est un logiciel qui est pas mal. Il va très bien. Oui.

Oui c'est vrai qu'on peut bien lire là.

Ah oui, ah ben oui on arrive à faire... bon faut un bon appareil photo aussi. Moi j'ai un petit Kodak, un appareil euh... il nous arrive dans l'après-midi aux archives de prendre euh... quatre-vingt, cent photos dans l'après-midi hein. Ah oui... ben un acte fait déjà trois ou quatre photos hein.

Ces actes c'est pas toujours des actes qui vous concernent des fois. Vous voyez le patronyme euh... vous dites « je le prends quand même » en cas.

On le prend quand même et on l'élimine ensuite.

Et puis après petit à petit ben je dis « tiens j'ai pris ça... c'était chez moi ».

En revoyant des photos d'actes qui ont été prises y'a trois ou quatre ans « ah ! J'avais pas fait attention, je retrouve ça, ça et ça » et hop on retrouve comme ça...

Et alors donc vous faites de la généalogie comme ça tous les deux en même temps ?

Ouais, ouais.

Vous voyez les photos... alors on marque la photo 13 euh...

Oui, mais ça c'était tout à fait au début. Qui correspond à telle et telle chose.

Alors vous voyez c'est imprimé là tout ça.

Vous permettez que je prenne une photo ?

Non, mais attendez prenez peut-être pas ça, c'est mal écrit. C'est du brouillon. C'est du brouillon. C'est-à-dire qu'il faut s'organiser.

Ça c'est le début, on connaissait pas trop.

Il faut s'organiser euh... mais monsieur Chauvin est bien plus malin que nous hein. C'est lui d'ailleurs qui...

Ben oui, mais ça fait combien ? Ça fait douze ans qu'il fait de la généalogie.

C'est-à-dire qu'au départ, j'emmenais ma femme. Bon. Vous savez, aux archives d'Angoulême, il faut se garer, y'a pas de parking spécial, on se met dans les petites rues derrière. Bon je l'emmenais et moi je l'attendais dans la salle d'attente en faisant des mots croisés. Alors les gens entraient, sortaient, regardaient ce que je faisais là. J'y repense maintenant d'ailleurs, ça devait leur sembler bizarre. Je faisais des mots croisés ou je lisais. Et au bout d'un moment bon je suis rentré la voir. Et puis, et puis, et puis... un beau jour, j'ai pris... moi je suis né à Jauldes là, j'ai pris... j'ai commencé à prendre la commune de Jauldes et j'ai commencé à trouver l'acte d'un arrière-grand-père... enfin plus que ça, bon parce qu'il y a la limite des cents ans. Et puis c'est parti comme ça quoi. Et alors j'ai connu là un cousin...

Voilà, c'est qu'on se trouve des cousins.

Ah oui et puis alors, je vais vous expliquer. Euh... ben dans huit jours...

Non, non, non, mais là en ce moment tu discutes avec un cousin qui fait parti de l'association.

Dans huit jours, on a un cousin d'Amérique qui vient nous voir. Il vient des États-Unis, d'ailleurs il doit être déjà parti, il doit être en Angleterre actuellement. Il va passer trois ou quatre jours chez nous.

Mais on fait connaissance parce qu'on fait parti de l'association de l'AGC.

On a fait connaissance d'un Devillemandy de La Rochefoucauld qui est cousin avec lui qui va venir. Y'a huit jours j'ai fait connaissance d'un cousin qui habite dans l'Ile d'Oléron, qui est de Saint-Ciers d'ailleurs là ; et on a les mêmes ancêtres sur Saint-Colombe, sur Saint-Ciers. On est vraiment très près. Donc vous voyez.

Oui donc vous faites aussi vos recherches par le biais de l'association.

Et bien nous faisons partie de deux forums...

Euh... oui, non moi je fais partie de l'association parce qu'on a des bulletins euh... il ne vous a pas montré monsieur Chauvin ?

Il m'a montré un bulletin de la Mayenne. Je suppose que c'est un peu le même principe.

Oui, oui. Alors des fois vous avez des arbres généalogiques qui vous concernent.

Nous, nous faisons partie de l'AGC, alors c'est l'Association Généalogique de la Charente et le CGCP dans le nord Charente qui se trouve... le siège social se trouve près de Ruffec. Ah bof... alors ça fait quand même un échange de... moi je reçois plus de cent messages pas jour.

[Madame C. sort un bulletin de l'AGC]

Alors vous voyez des fois vous trouvez des arbres de généalogie où vous trouvez les mêmes noms. Ça c'est des actes.

Ça c'est l'AGC. Non, mais faut commencer au début. Chacun met sa généalogie et on tombe même...

Et vous pouvez tomber sur des ancêtres qui vous concernaient. Et alors là ça peut vous faire remonter.

Et après vous allez chercher les actes vous-même ?

Ah ben voilà. Ça, ça nous donne un petit coup de pouce. Voilà.

Non, mais commencez au début, vous verrez. Tiens ben vous voyez là ça c'est la généalogie d'une certaine personne qui est là.

Tiens tu feras voir internet peut-être.

Voilà... l'ascendance complémentaire de cette personne. Voilà sa généalogie. Alors le 1 bien sûr...

Oui c'est numéroté comme sur l'arbre.

Alors oui c'est le numéro Sosa. Vous connaissez ?

Oui.

Euh... le 1 c'est... oui le pair c'est l'homme, l'impair c'est la femme.

Oui, le 1 c'est le De Cujus.

Oui voilà c'est ça. Donc le 4, le 8 et on continue.

Ce qui est troublant c'est que lorsqu'on pense à la généalogie, on n'a pas trop l'habitude de voir cette forme ; on a plus l'habitude d'un arbre.

Oui voilà. Et moi un arbre ça me... je suis embrouillée.

Donc vous ne mettez pas votre généalogie sous forme d'arbre vous.

Euh... si.

Non ! Un arbre ? Non... pas d'arbre. Je vais te montrer... comme ceux de monsieur Devillemandy... eh ben ça moi ça me...

Ça vous parle moins ?

Ça me parle moins.

Ça dépend...

Parce que vos parents c'est des deux, et vos arrière-grands-parents c'est des quatre et les arrière-arrières... vous voyez ça va vite.

Et oui c'est les huit, les seize. Ça c'est l'arbre de... d'un cousin à ma femme. Un cousin à ma femme qui vient nous voir euh... il vient la semaine prochaine nous voir.

Monsieur Chauvin vous l'a peut-être montré... Devillemandy de la Mesnière.

Ça, ça vous parle moins alors cette forme.

Ça parle moins, c'est moins clair. Bon ben alors sa grand-mère, cette grand-mère là, c'est mon arrière arrière-grand-mère qui était sœur avec elle.

D'accord. Alors à partir de là, ça vous concerne quand même un peu cette généalogie.

On est cousins. Cette branche là, on est cousins parce que là euh... non.

Et alors vous avez commencé... vous m'avez dit chez monsieur Chauvin que vous aviez commencé pour confirmer une histoire de famille, non ?

Ah non, non, non. Monsieur Chauvin lui...

Chauvin nous l'avons connu il y a X années... il était pilote, mon fils est pilote euh... chacun son aérodrome, on allait chez l'un, chez l'autre. On s'est connu comme ça.

Oui non, mais c'est lui qui m'a introduit... qui m'a emmenée aux archives pour me montrer comment ça se faisait, parce que bon je lui avais dit « moi j'ai ma famille qui est de La Rochefoucauld ». Bon j'ai euh... ma grand-mère était bonne chez monsieur... les parents de mon grand-père, et puis ils se sont mariés et puis bon ben ça n'a pas plu à la famille. Voilà. Mon grand-père et ma grand-mère se sont mariés à Genouillac et puis après ils sont partis à Bordeaux. Et mon père n'a jamais connu ses grands-parents, ses tantes... il n'a jamais connu de famille. Ils ont coupé les ponts ; alors toujours il nous parlait

Même l'héritage a été...

Oui. Il nous disait « ma famille, ils étaient si, ils étaient ça », et c'est pour ça que moi j'étais curieuse. J'ai voulu savoir.

D'accord. Et c'est donc comme ça que vous avez commencé.

Voilà. Je me suis rendue compte que ma grand-mère, elle s'est mariée elle était enceinte de huit mois (rires).

Oh ça arrivait. Mais au moins il était honnête.

Oui c'est sûr tout le monde n'a pas eu cette chance.

Ben oui, il a perdu l'héritage. Il a tout perdu, il a tourné le dos.

Oui alors j'ai justement des actes du partage lorsque l'arrière-grand-père est mort... ça c'est mal passé à La Rochefoucauld. Y'avait quatre filles et mon grand-père. Mon grand-père n'a pas participé au partage et... voilà. Il n'a jamais fréquenté ses sœurs. Si ! y'a deux sœurs qui étaient célibataires, qui sont parties religieuses... je sais pas... mais comme mon grand-père est mort quatre ans après le partage, vous voyez, ça a été fini.

Il paraît quand même que sa part a été mise en dépôts et consignations.

C'est ce que ma grand-mère disait.

Elle n'a jamais été récupérée et c'est l'État qui a tout pris.

C'est ce que ma grand-mère disait, mais je ne sais pas. D'après les actes...

Son frère a essayé de voir, mais c'était périmé quoi.

Ça veut dire quoi exactement ?

En dépôts et consignations ça veut dire que l'argent qu'il y avait ma grand-mère y a pas touché. Elle a pas voulu parce que quand ça c'est fait, mon grand-père était déjà mort. Ma grand-mère n'y a pas touché.

Je crois qu'il y a eu trente ans. Y'a trente ans de délai pour récupérer l'argent sinon c'est perdu. Personne ne s'en est occupé dans c'est perdu.

Mon père ne s'en est jamais occupé. Euh... dans les débuts qu'on s'est marié, dans les 59... dans les débuts qu'on venait chez tes parents là, on était venus avec mon père. Et mon père son désir c'était d'aller voir la maison de ses grands-parents du côté de sa mère hein, mais du côté de son père non il ne nous a pas demandé, pourtant y'avait toutes les tombes à La Rochefoucauld et tout... non euh... il n'a pas demandé.

Oui, c'est une partie de sa vie qu'il a mise à l'écart.

Oui et moi je suis arrivée là curieuse. Je voulais savoir ce qui s'était passé.

Et alors ?

Je me suis trouvée des protestants, je me suis trouvée des révolutionnaires (rires).

Et ça a répondu à votre curiosité alors ?

Oui, oui. Tout ce que mon père nous racontait...

Des gens de la très haute... comme des gens de la très petite.

Oh non, non.

Des scieurs de long, comme des avocats, des notaires... à l'époque...

Oui voilà... des notaires euh... y'a pas de noble hein.

Oh si t'en as quand même... ces « de ».

Non...

Mais enfin bon le « de » faut se méfier ; c'était souvent « de » tel endroit hein.

Et il nous disait « dans ma famille on a une souche anglaise ». « Anglo-saxonne » il disait. Je me disais « Veyret, Veyret... », mais c'était du côté des femmes. C'étaient des Robertson de La Rochefoucauld. Vous voyez que dans la famille ça se...

La mémoire, la mémoire...

Oui, il y avait comme une tradition...

Son père nous disait toujours « la forêt de la Braconne...

Non il ne disait pas ça !

Non, il disait « la Braconne appartenait à ma famille ». On a pensé à la forêt de la Braconne où t'as mille hectares là et...

Je me disais (rires)... je lisais des livres et je voyais jamais de Veyret, je voyais rien.

Et en fin de compte, c'est le village de La Braconne d'Yvrac. Et en effet, on a trouvé un acte

Mais c'était pas par les Veyret, c'était par les Roche et les Texier.

Oui d'accord, mais on a trouvé un acte de trente-deux pages où y'avait cinq propriétés en partage. Vous voyez, c'était très important. Ils possédaient énormément de choses.

Et alors donc vous après vous vous y êtes intéressés aussi.

Ouais. Mais moins qu'elle, je suis moins mordu...

Oh là ! Ne mens pas, tu es mordu pareil !

Oui parce que mon cousin de l'Ile d'Oléron est en train de me persécuter là. Il m'a envoyé un message ce matin là.

Vous êtes moins mordu, mais vous vous êtes quand même équipé exprès...

Ah oui, oui. Ah ben c'est moi le cerveau !

[Eclats de rire général]

Ah !

Non, mais c'est vrai hein !

Donc vous madame vous êtes les petites mains, et vous monsieur vous êtes le cerveau !

Ça ne me vexe pas hein...

Non, mais je vois Colette tous les soirs jusqu'à minuit...

Oh non, c'est fini maintenant. Pendant un temps euh... mais maintenant jusqu'à sept heures c'est tout. C'était trop hein. Alors maintenant le soir je regarde la télé

Avec ses papiers, ses actes de notaire, ses photos... jusqu'à minuit elle est là, tout en regardant la télé. Si, si, si.

Ah des fois oui, mais enfin... on ne peut pas regarder la télé et lire des actes euh...

Moi j'ai vu vers dix heures, dix heures et demie elle est encore là, dans la tranquillité, elle lit.

Mais pendant un temps, ça n'était pas que les archives alors ? Vous passiez aussi plusieurs heures par jours pour...

Les archives ? Deux après-midi par semaine en principe, le mardi et le vendredi. Là on n'y va plus depuis deux mois.

Et quand on arrivait le soir, il fallait travailler...

Oui, sortir les photos euh... les mettre sur le dossier. C'est du travail tous les soirs...

C'est presque un travail à plein temps.

Ah oui, oui... oh y'a des moments, la maison.... on s'en va, je ferme la porte, les lits ne sont pas faits... je m'en fiche (rires).

Je travaillais pas mal à l'époque pour une cousine euh... de Saint-Etienne, une cousine à Colette, qui souvent me demandait la mardi de lui trouver cinq six actes, le vendredi encore cinq six autres. Oh je lui ai bien trouvé quatre à cinq cents actes à cette cousine. Bon ensuite j'ai travaillé un peu pour un cousin à moi, généalogique, Fabrice Bouffanet... c'est un jeune informaticien qui habite dans l'Isère, et lui je lui ai trouvé des actes de notaires.

Oh, mais lui il est...

Il a dépouillé tous les notaires du coin là. Je pourrai vous montrer tout à l'heure euh... l'acte d'origine, c'est la photo que vous avez vue et l'acte traduit par Fabrice et renvoyé ensuite. Vous verrez, c'est magnifique ce qu'il fait.

Les actes comme je vous ai fait voir il les traduit.

Il les traduit. Il les traduit. Il a un logiciel...

Enfin il les traduit... il les écrit tels qu'ils sont.

Il les écrit lisibles.

Parce que y'a des actes qui ne sont vraiment pas lisibles.

Il a trente deux ans et c'est vraiment un cerveau.

Oui, oui. Il retranscrit l'écriture de l'acte en écriture lisible.

Oui, mais enfin bon c'est vraiment lisible parce que vous savez un acte de notaire de 1680 euh...

**Oh à des moments ça va c'est mieux écrits que... Pierre, 1680 des moments c'est mieux écrit que en 1750...
Ça dépend des notaires.**

Oui, ou que pendant la Révolution. Ça dépend des notaires... on s'y habitue ; mais à lire euh... à partir de 1790-92 la Révolution jusqu'en 1810, les maires des communes à l'époque c'étaient pratiquement des illettrés les trois-quarts, hein faut pas... les actes qu'on trouve avec des fautes d'orthographe. C'est affolant, affolant.

Tu feras voir sur internet comment on trouve euh... comme j'ai trouvé Chevrotin là.

Ouais... attends il faut que ça me revienne là...

Sur Geneanet...

Oui sur Geneanet.

Et vous avez commencé il y a combien de temps, à peu près, la généalogie ?

Trois ans à peu près...

Oh plus que ça Colette ! Internet ? Cinq ans internet...

Non ! Y'a pas cinq ans que tu l'as.

Si tu veux...

Je sais pas, on se rend pas compte.

Moi je t'assure que si.

Et donc dès le début, ça vous a plu alors ?

**Oui ! Enfin y'a un moment euh... j'avais un arbre qui avait été fait par des cousins et qui c'est révélé faux.
Un arbre généalogique.**

Il a fallu vérifier et ça n'allait pas alors. C'est ça ?

Oui, complètement faux ! Et puis elle a lu un livre écrit par un... l'abbé Jacques, vous en avez peut-être entendu parler, l'abbé Jacques. L'abbé Jacques c'est le curé à Cherves-Chatelars et puis dans le secteur, et qui a fait un livre qui s'appelle euh... Cherves-Chatelars euh... bon, mais on parle que de sa famille. Là on ne parle que de sa famille là vraiment.

Voilà l'arbre. C'est mon neveu qui l'avait recopié... c'est mon neveu qui l'avait recopié parce que c'était un petit euh...

Oh, mais là c'est pas net... tu l'as fait imprimer toi. Tu l'avais mieux. Vous voyez, ce couple, il a eu vingt-et-un enfants là. Mariés euh... elle, elle avait quinze ans... c'est le mariage que je vous ai dit là, Marie Paillot avec Jacques Veyret Laugierias. Elle s'est mariée elle avait quinze ans et à seize ans il lui a fait faire son testament, à la naissance de son premier enfant. Et alors on descend beaucoup de... dans ses ancêtres à Colette, elle descend beaucoup de ce Jacques Veyret Laugierias, qui est chirurgien à Montemboeuf.

Chirurgien ? C'était une très bonne situation pour l'époque.

Oui, maître chirurgien c'est le terme exact. Et on n'a toujours pas son acte de mariage. On a le... parce que les deux grands-mères étaient sœurs, d'elle et de lui... donc on a le certificat de consanguinité, mais on n'a pas de... l'acte de mariage. Mais enfin on a tous ses enfants hein. On les a tous trouvés. Ils sont tous là d'ailleurs.

Et ça vous l'avez vérifié quand on vous l'a donné ?

Oui oh y'a beaucoup de choses de fausses.

Ça c'est les actes du partage de, de... c'est tout ça. Tout ça... et encore j'ai pas tout fait photocopier. Le partage de l'arrière-grand-père.

Quand on vous donne un document comme ça tout fait, vous allez directement aux archives vérifier les renseignements ?

Oui, mais attendez... où c'est que j'ai mis les documents que j'avais fait photocopier.

Oui alors le livre de l'abbé Jacques, tout le monde... il s'était basé là-dessus celui qui a fait l'arbre et vraiment...

Oui, y'avait énormément d'erreurs.

Ah, énormément d'erreurs ! On s'est rendu compte nous ensuite aux archives que... en recherchant on a vu qu'il a fait énormément d'erreurs.

C'est peut-être ça aussi qui est intéressant. Rectifier ce qui a été fait, retrouver la vérité et la rétablir.

Ah oui ! mais malheureusement c'est qu'il est mort le pauvre pépé. On peut pas lui dire qu'il a fait des bêtises l'abbé Jacques. Tu donneras le livre de l'abbé Jacques si tu l'as. Il était tellement intéressant ce livre que j'en avais acheté dix exemplaires je me souviens. Et on l'avait donné à tous nos enfants. Ce livre il parle pratiquement que de sa famille, des Veyret. Alors des Veyret, avec les villages chez Veyret, les Veyret Laugierias, les Veyret Latour, les Veyret euh... y'a X euh... chaque Veyret avait son... un deuxième nom qui spécifiait son lieu de domicile ou sa branche, vous voyez. Alors là par exemple voilà un deuxième nom. Là c'est Veyret Laugierias, mais enfin bon... vous voyez là c'est faux. C'est raillé tout ça, c'est faux.

D'accord... comme là, on voit Veyret Ducluzeau.

Veyret Ducluzeau oui. Voyez là c'est raillé, c'est que c'est faux. Et là elle a corrigé. Voyez il a été fait par Liebel en 1968. Bon là vous voyez y'a un Veyret de Laugierias, mais bon c'est Veyret Laugierias. Ils prenaient tous un « de », vous voyez Jacques Veyret chirurgien, on a sa date de naissance, on a tout, mais... Sieur de Laugierias voilà, demeurant à Chas de Bosque, on a vu son... on connaît son... on a vu sa maison. Il habitait à Lala.

Vous êtes de ces généalogistes qui voyagent alors. Vous essayez de retrouver les lieux.

Oui oh, mais ma femme, toute sa famille est de là elle, sauf euh... enfant paternelle. Maternelle c'est en Gironde... pas en Gironde pardon, en Charente-Maritime, sur les bords de la Gironde à Saint-Fort-sur-Gironde. Et là euh... bon on y est allés deux trois fois et euh... suite à des erreurs, elle a stoppé. Parce qu'elle aurait sa grand-mère, on l'a trouvée avec plusieurs... sous plusieurs prénoms, et à deux ans d'écart. On sait pas exactement euh... c'était une sœur ? On sait pas. On ne connaît rien. Sinon euh... ma femme étant née à Bordeaux, habitant Bordeaux, moi

faisant mon service militaire à Bordeaux, je l'ai connue, je l'ai ramenée dans son pays. C'est le hasard, c'est le hasard.

[Retour de madame C.]

Ah ben elle va vous en montrer des actes. C'est quoi ? Le livre de l'abbé Jacques. Cherves-Chatelars, voilà c'est ce que je vous disais. Et là il est complètement... il est faux ; y'a énormément d'erreurs. Vous pouvez ouvrir n'importe où, n'importe quelle page là-dedans, vous verrez des Veyret. On parle des Veyret sans arrêt là-dedans. C'est sûr qu'il a fait un travail énorme ce curé l'abbé, mais le problème c'est que beaucoup d'historiens se basent euh... d'historiens... de généalogistes... se basent sur ce livre et là les sources euh... vraiment...

Oui, là j'étais bloquée à Jacques Veyret Laugierias avec Marie Paillot. Alors là j'étais bloquée parce que les parents, il disait que c'était Pierre Veyret avec Léonarde Beaufort...

Qui était notaire je crois...

Oui voilà. Alors Léonarde Beaufort c'est Françoise et puis alors là son père il avait mis Antoine... Antoine Veyret avec une Chabanne. Et c'est pas du tout ça parce que d'après l'acte de consanguinité, son père c'était Pierre Veyret avec une Jeanne Dupradeau. Vous voyez, c'était Dupradeau ; c'était pas Chabanne. Alors après ça m'a permis voyez... Breillat et puis...

Ah non, mais y'avait beaucoup d'erreurs. Regarde Colette, tu l'avais marqué là. Voyez qu'on est rendu ici en 1680. Ici en 1672... et ils sont tous de Cherves-Chatelars.

Et comment avez-vous eu connaissance de ce livre ? C'est en cherchant des lectures généalogiques ?

Oh, c'était y'a très longtemps.

C'est-à-dire ce livre a été... est sorti deux fois. Le livre a été réédité. Ça c'est pas le premier celui-là. L'original on l'a. C'est pratiquement le même ; il a été réimprimé. Tout est... non, mais il faut prendre le temps de le lire ; il vaut le coup. Y'a beaucoup d'erreurs. Y'a des généalogies. Le logis du Chatelars.

Non, mais d'abord, j'ai eu un premier livre. Alors vous voyez celui-là je l'ai acheté dans une brocante y'a au moins euh... y'a pas moins de trente ans.

Celui-là il est dédié vous voyez.

Il est dédié. Parce que j'étais toujours intéressée vous voyez par l'histoire euh... je m'intéressais, je cherchais (rires).

Et vous lisez beaucoup comme ça des ouvrages pour la généalogie ?

Oh la la, oh la la.

Maintenant plus beaucoup non. Mais euh... je lisais surtout euh... les patronymes vous voyez. Les histoires ne m'intéressaient pas tellement. Quand ça n'était pas ma famille, ça ne m'intéressait pas.

Oui, mais les actes de notaires vous donnent toute la vie d'une famille. C'est ce que je vous disais l'autre jour, même le laboureur à bras qui n'avait... qui allait travailler chez le... avec sa pioche sur l'épaule, il faisait passer des...

[Anecdote de madame C. sur le curé de Tusson qui tenait une brocante, et chez qui elle a trouvé le livre]

Alors concrètement pour vos recherches, vous avez d'abord lu quelques ouvrages...

Oui. D'abord je suis partie sur mon grand-père, ma grand-mère, mes arrière-grands-parents et puis bon ça se suit.

Côté paternel hein.

Oui côté paternel.

Oui je comprends. Mais pour alimenter tout ça, vous avez faits des lectures, vous êtes allée aux archives ?

Je suis allée aux archives.

Et comment est-ce que vous en êtes arrivés à internet ?

Ben il fallait stocker tout ça. Fallait stocker, bon...

C'est pas moi hein, c'est mon mari. Moi je m'y serais pas intéressée, c'est mon mari. Lui c'est « ouais, mais tu t'y prends pas comme ça, il faut prendre par internet », etc.

Je sais plus... oh...

C'est peut-être aussi un petit peu la curiosité qui vous y a conduit ?

Oui aussi... et puis mes enfants ! Ma fille qui habite en Tunisie « tu te rends compte papa si tu avais internet, on pourrait discuter, on pourrait » euh...

Moi ça ne m'intéresse pas du tout.

Vous c'était plus traditionnel ?

Oh oui, oui. C'est le cahier et le crayon.

Oh oui, mais même moi d'ailleurs.

Quoique maintenant les actes, bon ben j'aime bien les euh... les lire. Je me débrouille toute seule hein pour les lire.

Oui euh... elle ouvre notre ordinateur et elle se débrouille toute seule pour les lire.

Et lorsque vous allez aux archives, vous préparez à l'avance ce que vous allez chercher.

Ah oui ! parce qu'aux archives euh...

Lorsque je lis, j'ai un cahier là où je marque les actes euh... le nom du notaire et la côte si je l'ai. Parce que vous voyez des fois sur les livres vous avez des références où vous... ça se rapporte au bas de la page et ça vous dit euh... archives euh... AD sous la côte de... tant... ou 3E euh... et tel notaire.

Et alors après lorsque vous arrivez aux archives vous cherchez précisément cet acte.

Oui voilà.

Elle prend ce notaire avec les dates...

Je prends ce notaire, l'acte à telle date et... mais il faut chercher aux archives. Au début euh... au début je pataugeais.

Mais on n'a le droit qu'à dix documents par jour, distribution toutes les demi-heures donc euh... c'est plus difficile maintenant. Y'a une discipline maintenant aux archives. Ils vont tout mettre sur internet en principe, mais euh... bon.

Bon maintenant ce qu'ils font là euh... l'association donne des cours bon. Moi je ne suis jamais allée à ces cours là. Moi monsieur Chauvin m'a dit « faut faire ça, faut faire ça », mais j'osais pas trop l'ennuyer quand même. J'ai essayé de me débrouiller toute seule.

Et au fur et à mesure de l'avancée de vos recherches, vous avez mis au point une sorte de méthode de travail je suppose.

Oui, mais enfin bon une méthode euh...

Mais vous n'avez pas appris dans les manuels spécialisés par exemple.

Ah non, du tout.

Oh non... par nos propres moyens hein. On tâtonne encore beaucoup.

On tâtonne énormément.

Parce qu'il y a pas mal de documents que je pourrais avoir accès, mais que je ne connais pas. La justice tout ça euh... y'a des côtes qu'il faut avoir.

Oui, mais quelqu'un comme monsieur Chauvin pourrait vous aider pour la justice parce qu'il travaille beaucoup avec ces documents.

Oui, mais je n'ose pas trop l'ennuyer.

Y'a aussi beaucoup de hasard. Un jour je suis tombé moi sur la série J, sur un document, par hasard, mais vraiment par hasard.

Série J, c'est la justice hein.

C'était les... c'est tombé sur les naissances protestantes de La Rochefoucauld de 1606 si je me souviens bien à 1669 ou 1670. Tous les protestants de La Rochefoucauld. Je suis tombé là-dessus. J'ai pris soixante-quinze photos dans l'après-midi.

C'est pas les naissances... c'est

C'est les baptêmes protestants. Je l'ai sorti ici et puis je me suis rendu compte que personne ne l'avait ce truc, je l'ai mis sur un CD, je l'ai donné au CGCP... au forum du CGCP qui l'ont mis sur internet, et je l'ai aussi donné à l'AGC. Ils ne l'ont pas encore mis sur internet eux. Mais alors les naissances protestantes, Colette a trouvé énormément de sa famille par ces naissances là.

Vous aviez le nom du père et de la mère, et puis alors tous les enfants qui ont été baptisés. C'est facile après.

Alors évidemment on savait que vingt-cinq ans après, on trouvait l'enfant qui était marié, qui avait d'autres enfants, etc. Elle est remontée euh...

Et oui c'est vrai que pour les familles protestantes c'est compliqué pour retrouver après. C'est plus compliqué que pour les catholiques je suppose.

Vous avez moins... ou alors si, vous avez des contrats de mariage hein, protestants.

Et sur La Rochefoucauld maintenant vous avez les mariages...

Mais alors vous n'avez pas l'âge, vous n'avez pas le... voilà, c'est ça l'âge qui se sont mariés... si, si y'a le contrat de mariage, mais vous n'avez pas euh... les décès c'est difficile à trouver.

Où je suis tombé moi, c'est un relevé moi qui avait déjà été fait.

Mais moi j'avais vu le...

C'est un relevé. Ce ne sont pas les actes

Mais moi j'avais vu l'original, mais ils ne le donnent plus maintenant.

Ils ne le donnent plus. Ah non on ne peut plus avoir. Voyez l'autre jour j'ai demandé Chasseneuil avant la Révolution... j'ai fait des ancêtres sur Chasseneuil avant la Révolution, et aux archives on ne trouve plus ce document parce qu'il est en mauvais état. Terminé. Alors là je vais essayer d'aller à la mairie de Chasseneuil. Peut-être qu'à la mairie de Chasseneuil je l'aurais, s'ils l'ont toujours hein.

Oh, mais plus ça va aller et moins on aura de document.

Ah oui. De moins en moins.

Ça sera tout sur microfilms.

Bon déjà aux archives euh... on ne peut plus faire de photocopies de BMS, c'est-à-dire les... on peut faire des photocopies que des actes notariés. Qu'est-ce qu'il y a de nouveau aussi ? Euh...

Oui, tout ce qui est registres reliés, on ne peut plus.

Ah non.

Les gros registres c'est fini. De toute façon, même dans les débuts que je suis euh... qu'on est allés aux archives, les registres c'était pas possible. Dans les mairies on le faisait. À La Rochefoucauld moi je me suis fait faire des photocopies sur les gros registres. Mais là maintenant c'est fini. Alors par photo...

C'est normal qu'ils protègent. C'est normal.

Mais donc on y revient, là encore il faut s'équiper.

Voilà, voilà.

Si vous ne voulez rien manqué... ou alors vous le prenez par écrit. Moi au début, je le prenais par écrit.

Ou alors maintenant y'en a qui y vont avec leur ordinateur portable et puis qui relèvent l'acte sur leur portable. Ils n'ont pas d'appareil photo.

Moi j'adore euh... j'adore prendre les signatures. Ah les signatures c'est... quand ils savaient signer.

Et depuis le début de vos recherches, est-ce que ça a évolué la manière dont vous cherchez ? Ou bien est-ce que vous pensez que c'est toujours un peu pareil ?

Ben c'est-à-dire, si, ça évolué. On c'est appris à travailler hein. Parce que bon.

Oui. Mais on en apprend tous les jours. C'est vrai oui.

On s'est appris c'est sûr.

Vous n'avez pas visité les archives ?

Non je n'ai pas eu l'occasion.

Quand c'est les portes ouvertes. C'est l'année dernière où on a visité les... c'est la première fois où on a visité les archives. On a visité tous les rayons, tout ce qui se passe.

Enfin on a été déçus. Y'a beaucoup de...

Pourquoi déçus ?

On nous l'avait dit, y'a beaucoup de documents qui sont empilés dans les couloirs.

Ah oui, ça c'est vrai.

Y'en a des tas comme ça. Les archives d'Angoulême, il pleut dans le bâtiment. C'est une catastrophe. La seule salle qui est climatisée, c'est la salle de lecture. Partout ailleurs, c'est pas climatisé. Derrière les vitres, les documents s'abîment à une vitesse phénoménale. D'après ce qu'on nous a dit et d'après ce qu'on a vu. Et vous avez des registres qu'on vous amène, des vieux registres, qui sont mangés par les souris. Maintenant ça vient aussi de la conservation chez les notaires.

Oui, mais ça vient pas d'eux. Ça vient de chez les notaires ou...

Parce que moi une fois j'étais aux archives à Angoulême, y'a deux trois ans de ça, et je savais qu'un notaire de La Rochefoucauld avait fait un acte, je me souviens plus du nom de ce notaire, et j'ai demandé au bureau « est-ce que je peux avoir ce notaire », je le voyais pas sur les... on m'a dit « non, ce notaire, non, non, non, on l'a pas. Nous ne l'avons pas ».

Et ben c'était pour ma famille, hein ?

Oui. Et j'ai donc téléphoné à son remplaçant à La Rochefoucauld euh... je lui ai dit « comment se fait-il que les archives de votre prédécesseur... les documents des archives ne sont pas... ». Et il m'a dit « si, si, si, elles ont été données l'année dernière, à telle époque. Nous avons d'ailleurs le récépissé ». Ensuite aux archives, j'ai dit « mais vous les avez ». Et ça a été « ah ! » et ils les ont retrouvés. Ça traînait dans un endroit. Ils savaient même pas qu'ils les avaient.

Tout n'est pas dépouillé vous savez. Il faut du temps vous savez.

Et beaucoup de main-d'œuvre aussi je suppose.

Oui, oui, oui.

Mais y'a du monde aux archives.

Mais enfin quand même Pierre... y'a du monde, mais il faut qu'ils distribuent les... ah non, mais moi ça...

De toute façon je pense qu'ils vont les changer les archives. Ils vont les... parce qu'il pleut dans le bâtiment. Ils vont déménager certainement. Y'a pas de parking en plus, c'est pas... c'est pas marrant.

Mais enfin bon moi je trouve que ça mérite d'être vu parce qu'il faut voir les documents qu'il peut y avoir hein.

Et nous maintenant aux archives on a fait des connaissances. On connaît un monde fou. On connaît du monde. On y va on est connu. On a un tas d'amis là (*rires*). Mais faut pas aller top loin parce que sur internet, y'a beaucoup de gens qui vous appellent, qui sont intéressés... pour eux.

Ils vous envahissent.

« Dites donc vous n'auriez pas le... », si vous leur transmettez, vous n'en finissez plus ; et ils sont sans arrêt... et ils vous donnent rien. Ils s'accaparent. Alors moi souvent euh... je réponds pas.

J'en ai une dénommée Alice euh...

Non, mais Alice c'est une parisienne euh... une cousine certainement.

Non, mais on a arrêté. Mais alors elle m'envahissait de questions. Non... c'est pas possible.

C'est-à-dire que c'est vous qui lui faisiez sa généalogie.

Oui voilà.

Exactement. Ils voulaient avoir terminé avant de... C'est fou.

Elle croyait qu'on était proche, mais en fin de compte euh... le patronyme était le même, mais euh... elle m'embrouillait.

Mon cousin que j'ai découvert dernièrement dans l'Ile d'Oléron euh... il est natif de Saint-Ciers et euh... on est cousin vraiment de près hein. Et je vois depuis... y'a combien que je le connais maintenant ? Y'a moins d'un mois... on a déjà échangé un dossier comme ça. Il faut voir ce qu'il m'a envoyé et ce que je lui ai envoyé hein. D'ailleurs à un point que... faut ralentir parce que...

C'est-à-dire qu'ils étaient organisés. Je sais pas comment il se renseignait. Il savait que telle liasse contenait un contrat de mariage de telle personne alors il envoyait des mails à Pierre

Oui, mais tu parles de Fabrice toi.

Ah oui de Fabrice

Qui fait les notaires.

Il envoyait les mails et il disait « aujourd'hui si ça vous ennuie pas, pouvez-vous me prendre tel acte dans telle liasse »...

C'est tel numéro, le tant... et la date et tout. Y'avait rien à faire, c'était un certain niveau. Toc, toc et je lui envoyait ça le soir.

Comment il pouvait savoir ça de chez lui ?

Et ben je ne sais pas ; il est vraiment féru. Il a toute la liste des notaires, il a les références de tous les notaires. Il est... c'est un passionné. D'ailleurs il ne vit que pour la généalogie.

Il est venu. Il a passé trois quatre jours ici.

Il ne vit que de ça. Il a trente-deux ans.

Oui, mais il ralentit.

Il est venu passer huit jours chez nous là. Il partait le matin à sept heures et il rentrait le soir. On le logeait... bon et... non, mais toute la journée aux archives. Il a pris, je sais pas, cinq six mille photos... je ne sais plus moi. Il avait son portable, il les sortait le soir et...

Mais il ralentit là, parce qu'il s'est rendu compte c'est pareil... les personnes abusent...

Ah il en a jusque là, Fabrice. Et puis il travaille et puis y'a beaucoup de gens qui abusent. Il a un site sur internet, faudrait que vous voyez ce site, avec tous les notaires, tous les actes qu'il a dépouillé. Il a un site énorme. Je vous le montrerai ouais. Je vous donnerai d'ailleurs son... sa référence. Vous pourrez le sortir hein. Vous verrez il a un site énorme. Bon euh... d'ailleurs il m'a même donné moi le code pour entrer et mettre des actes moi-même sur son site, mais je ne suis pas capable. J'en ai mis une fois avec lui mais bon. Je suis pas capable.

Vous ne voulez pas faire de bêtise peut-être...

Oh non, non. Enfin c'est possible, mais non. Mais y'en a vraiment... et c'est un jeune à trente deux ans et... célibataire entre parenthèse... un type très bien.

Et c'est lui qu'on disait... on sait pas très bien si c'est un curé ou quoi.

On sait pas trop. Il est spécial.

Il sait lire le latin.

Ah oui ! il sait lire le latin. Je pense qu'il a fait le... il ne s'étend pas trop là-dessus ; je veux pas trop lui demander, mais je pense qu'il a fait le séminaire, je pense qu'il... j'en suis même à me demander s'il n'est pas prêtre. J'en sais rien. Il travaille, mais il peut être prêtre ouvrier après tout. Mais c'est... faut pas...

Un garçon qui est très capable hein.

On était une fois chez des amis, le monsieur a eu euh... a lancé une réflexion qui était pas très....

Un peu porno quoi.

Un peu porno... il s'est levé, il est parti vomir dans la cour.

C'est rare de notre temps hein. Remarque moi je dirais que c'est vrai qu'il avait dépassé les bornes.

Il était éccœuré bon. Il avait dépassé les bornes, mais enfin bon euh... il est assez spécial. Il est bien. Très bien, très bien.

Comment vous envisagez l'avenir concernant la généalogie ? vous disiez tout à l'heure que vous vouliez calmer un petit peu tout ça...

Oh c'était pour moi simplement. Vous savez les enfants je pense que...

Ben nous le problème... je dois dire qu'on est rendus presque au bout maintenant...

Mais non, on n'a jamais terminé voyons.

Tu sais, comme c'est rendu, en 1682... on peut plus arriver à trouver. Ça n'est plus lisible euh... on fait plus les documents.

Mais j'ai énormément de branches qui ne sont pas faites. C'est jamais fini.

Pour ça y'a deux écoles... c'est vrai qu'il y a ceux qui pense qu'on ne finit jamais et puis ceux qui pensent qu'au bout d'un moment...

Oh oui moi ça y est maintenant c'est fini. C'est qu'avec Fabrice je suis rendu euh...

Regardez toutes les branches qu'il y a de pas terminé. Y'a de quoi faire. C'est pas vrai ?

Je pense un peu comme vous oui. À part dans des cas spéciaux où on n'a aucun renseignement, comme le fait qu'il n'y ait pas de père, y'a un moment où on ne peut pas remonter, mais sinon on peut toujours remonter ou redescendre en trouvant des cousins. Si on le veut vraiment on peut toujours trouver quelque chose.

Oui, oui, mais les cousins ça, ça m'intéresse moins. Moi non... les frères, les sœurs, on n'en finit plus après.

Quand vous trouvez des actes, qu'est-ce qui vous intéresse ? Les dates, les métiers ?

Tout ce qu'on peut avoir comme renseignements.

Et surtout dans certains actes, vous avez euh... la parenté sur l'acte ; les CM, contrats de mariage, chez les notaires. Vous avez le prénom des frères, des sœurs.

Vous avez la parenté, vous avez euh... je vais vous en montrer tout à l'heure là. C'est vrai que Fabrice m'a...

[Monsieur C. passe dans l'autre pièce, pour mettre en marche son PC]

Le prénom des frères, des... et parle parfois de l'aïeul. Ça vous fait remonter.

Et ça est-ce que vous le partagez avec vos enfants ?

Non...

Ça ne les intéresse pas ?

Non. Mon fils aîné peut-être un peu, mais il travaille. Vous savez, quand on travaille... et puis en ce moment il est en train de vouloir passer des examens euh... il a cinquante ans hein. Il retourne à la faculté. Il est en troisième année. Et là il est en plein examen, alors c'est pas le moment que je lui... mais ça l'intéresse hein lui.

Je peux vous montrer les... des exemples que j'ai... depuis ce matins, des messages que j'ai...

J'arrive...

Des actes que j'ai pas enlevé. Et puis je vais vous montrer les actes de Fabrice, vous allez voir et bien sûr des arbres qu'on met dessus. Les photos éventuellement, ce que vous voulez.

[Retour de monsieur C. dans la même pièce que nous]

Peut-être que votre fils reprendra un peu...

Non je crois pas.

Philippe. Ah Philippe si, ça l'intéresse.

Peut-être.

Philippe est plus intéressé.

Philippe il n'a pas le temps.

Mais vous ne faites pas ça pour ça peut-être. C'est simplement pour vous ?

Oh ben on verra.

Non, c'est pour nous. Juste ma curiosité. Mon père me parlait tellement de sa famille. J'ai une cousine germaine, qui est décédée hein euh... bon y'a sa sœur qui est de mon âge à peu près, c'est tout ce qui me reste comme parenté de cousine germaine. Elle me disait que cette sœur lui disait « je connais des choses dans la famille, mais vous ne les saurez jamais ; je ne vous le dirai jamais ». Voilà. Alors je sais pas ce que c'est (rires). Ma grand-mère est décédée en 40 et elle est décédée chez sa fille. Y'en avait une qui avait vingt ans de plus que moi. C'est celle-là qui est décédée. Elle était très proche de ma grand-mère et la grand-mère a dû lui dire des choses, mais quoi, j'en sais rien.

Y'avait quand même une forte tradition orale dans votre famille. Les gens se parlaient beaucoup quand même.

Ma grand-mère, ma grand-mère. Après c'est mon père, mais mon père lui euh... non, il parlait simplement, mais il n'aurait pas eu la curiosité. Il me disait toujours « y'a toute une allée à La Rochefoucauld de tombes de la famille », mais il n'a jamais eu la curiosité d'aller voir.

On l'a vu, c'est vrai.

Et tout ça provenait de sa mère. Voilà.

Juste avant d'aller voir vos matériaux, je peux vous demander ce que vous exerciez comme profession ?

Qui ? Moi ? Ah rien, j'étais mariée.

Brodeuse.

Oui, j'étais brodeuse.

Brodeuse jusqu'à vingt-deux ans chez les sœurs (rires).

Et vous monsieur ?

Ben moi, j'ai été militaire pendant quinze ans dans l'armée de l'air. Ensuite, j'ai été paysan pendant vingt-cinq ans ici, j'ai pris la suite de mes parents. Et j'ai tout cédé à mon fils. Trois cents hectares à peu près autour. J'ai pris ma retraite en 92 et pendant dix ans ensuite j'ai continué à travailler ; je faisais des expertises agricoles pour AXA, pour la compagnie d'assurance. J'ai arrêté y'a trois ans.

Y'a rien qui vous prédisposait à...

Non, non, non.

Pas du tout.

Moi je vous dis, c'est la curiosité.

Du tout. C'est toi qui m'as lancé. C'est toi qui m'as... mais moi je suis pas mordu comme elle. C'est sûr que moi, bon...

Maintenant bon je sais pas mal de choses.

J'ai l'impression que ça n'est pas la même passion que vous avez. Vous monsieur quand vous faites quelque chose vous avez l'air de le faire à fond. Vous vous équipez, etc.

(Rires) Oui voilà.

Oui, j'ai dépouillé des choses ce matin, j'en ai mis sur... j'ai mis des actes que mon cousin de l'Ile d'Oléron m'a transmis, des indications, je m'étais trompé, j'ai refait... enfin bon, tout ce matin j'ai travaillé dessus. Au bout d'un certain temps j'arrête parce que...

C'est peut-être votre côté militaire justement d'organiser les choses et...

Oui je pense.

Oui peut-être. Tout à fait, tout à fait, tout à fait.

Chose que moi je ne sais pas faire euh... m'organiser. M'organiser je ne sais pas faire.

Sur internet on a trouvé, je vous l'ai peut-être dit, cette chose on en a parlé. Un soir, j'étais sur l'ordinateur, tout à fait au début hein... y'a quatre ans au moins, j'étais... et je... comme j'ai vécu en Afrique, on a fait trois ans et demie au Sénégal, j'ai retrouvé la thèse d'une euh... une dame qui faisait une thèse sur euh... sur l'Afrique et sur les termes africains. Alors je vous le dis tout de suite, c'est hors généalogie. Et elle donnait la signification de termes qu'elle avait trouvé sur un livre.

Non, mais d'abord attends... mon père avait un frère... il avait un frère, une sœur

On en parlera après de ça...

Son frère quand euh... leur père est mort, le frère avait quinze ans. Mon père avait neuf ans. Et ce frère il a continué les études, que mon père lui a quatorze ans il a travaillé à l'usine. Alors à quatorze ans, il avait une marraine qui s'appelait Villebois-Mareuil. C'était pas sa marraine de baptême. On parlait toujours de sa marraine, mais ça devait être sa marraine qui lui avait payé des études.

[Madame C. sort de la pièce]

Donc il a fait le séminaire, il a fait le séminaire, il est devenu prêtre euh... missionnaire euh... il est en photo là-haut d'ailleurs, c'est celui qui est en blanc derrière le cheval. Et alors donc euh... oui, on revient euh... attends faut pas me troubler ma logique... et donc sur cette thèse, je trouve des mots que j'entendais là-bas, c'est-à-dire bougnoule. C'est pas péjoratif bougnoule... bougnoule en wolof, ça veut dire noir. Moi j'ai vu à Dakar une Sénégalaise qui entrait dans un magasin de chaussures et qui a demandé une paire de chaussures bougnoules. C'est pas péjoratif. Et alors bon, tous ces termes là... et puis je tombe sur pointe. Je dis « pointe ? »... curiosité, je lis « Veyret a tué une femelle porteuse d'une belle pointe. Pointe : défense d'éléphant ». Je savais qu'elle avait son oncle qui était là-bas, qui s'appelle Veyret, et qui était donc prêtre et qui euh... était col blanc, et qui a quitté la soutane pour devenir chasseur d'éléphants. C'est lui qui est là-haut. Donc j'ai retrouvé... alors ça m'a... tout de suite euh... je l'ai appelé, j'ai dit « viens voir » et elle me dit « mais c'est mon oncle, c'est lui Veyret ». Alors j'ai retrouvé euh... le livre sur lequel elle avait pris tous ces termes, c'était un livre publié par la bibliothèque Zulma à Paris, qui s'appelle euh... Makambo et le Bi au Congo. Je leur ai envoyé un petit mail, j'ai acheté le livre, j'ai acheté un deuxième livre et là j'ai toute la vie de son grand-père euh... de son oncle au Congo sur ce livre. Veyret... alors tout, tout, tout... comment il est mort, il a euh... je les ai les deux livres là. Et d'ailleurs on en a acheté une dizaine qu'on a donnée à tous les enfants. Vraiment là je l'ai retrouvé sur internet, c'est pour vous dire qu'internet en fin de compte euh... vous pouvez trouver beaucoup de choses. Alors le livre a été écrit par Pierre de Pitorac... Pierre de Pitorac c'est le gros qui est au milieu là, celui qui se trouve derrière il s'appelle... je sais plus. J'ai tout. J'ai tout retrouvé sur le livre. Et on a du courrier de lui d'ailleurs là, des lettres qu'il a écrit, des photos. Il dit à son frère, donc son père, « si tu n'étais pas marié... », « viens me rejoindre, avant deux ans fortune est faite ». Alors donc il aurait quitté la soutane pour aider une personne de sa famille financièrement, pour se faire de l'argent. Voilà on a tout. On a tout sur lui. C'est pour parler de l'internet.

[Retour de madame C.]

C'était sa mère.

Voilà ce qu'on a trouvé. C'était pour aider sa mère ; c'était par besoin.

Vous voyez internet.

Ça c'était surprenant hein. Ces livres on les a ici. D'ailleurs j'ai relevé des... j'ai mis sur ordinateur des extraits. Mais c'est magnifique hein.

Je pense que ce sont ces accidents de parcours, ces découvertes inattendues qui font que les personnes se passionnent pour la généalogie.

Très certainement.

On va voir votre ordinateur ?

Ouais. Ah ben attendez... voilà le livre. Alors j'ai... on est peut-être allés un peu trop loin aussi. C'est entre nous tout ça. Voilà où il était. Il est mort par ici, mais y'a quelque chose que je voulais vous montrer.

Si, dans la famille on a...

C'est Isabelle... comment ? De Pitorac... c'est la fille de l'auteur qui a fait cette carte-là. Je sais plus où c'est mentionné. Elle habite à Paris. J'ai eu pas mal de choses. Oh j'ai souligné mais enfin...

On a son permis de chasse.

« Disait Veyret (...) l'éléphant (...) vous êtes foutu ». On a tout. J'ai relevé. « Veyret expliqua » euh... j'ai tout sur lui hein. J'ai même sa mort. On n'a pas tout lu, mais...

C'est exactement ce que disait mon père.

C'est exactement ce qu'on savait. Tiens, voilà les photos qu'on a.

C'est-à-dire que bon, ils ont reçu un papier comme quoi...

Des photos qu'on a... que j'ai relevé ensuite. Celle-là, je l'ai envoyé dernièrement, cette photo par internet, à Radio Cancans qui se trouve à Conakry. Voyez, il a marqué « ma case » là. Les voilà vous voyez. Voyez là-haut si ça correspond. C'est une carte postale hein. Euh... ça c'est... alors le voilà lui, il est là Veyret. Ça c'est Pitorac. Le voilà ici encore, là. Il est mort à trente-cinq ans.

C'est mon mari qui... c'est une photo que m'a prêté ma cousine, qu'on a rephotographié.

Il est mort à trente-cinq ans.

Et donc ça, vous le saviez par votre père. Enfin, vous en aviez entendu parler par lui.

Oui, on savait par son père qu'il était missionnaire.

Oui. Dans la famille, ils avaient son permis de chasse et mon mari...

On a son permis de chasser de grands fauves, on a son certificat de décès, l'avis de décès on l'a, on a beaucoup de choses. On a beaucoup de courrier de lui, des lettres.

Mais vous voyez, ils se sont pas occupés de le faire venir.

Il avait une fortune là-bas.

L'argent qu'il possédait et tout ça, ils ne s'en sont pas occupés. Mon père n'était vraiment pas intéressé.

Il avait trois canaux, quand il est mort, chargés de défenses d'éléphant qui remontaient le Congo et il avait euh... tout c'est perdu. Voilà.

[Passage dans la pièce d'à-côté, celle où se situe le PC]

Voilà le genre de message que je reçois. Ça c'est l'AGC hein, Angoulême. « Bonjour à tous, les Loumeaux et Marchand sont présents en ville »... c'est plus ou moins intéressant euh... « Jacques Loumeaux est né en 1630, son épouse Louise Marchand ». Et ça, s'en est un autre avec une question. Bon, c'est ce que j'ai reçu depuis ce matin. Pff... je sais pas si tous les messages... c'est tout des renseignements, éventuellement des demandes. Bon on peut tomber sur un truc intéressant euh... ça c'est autre chose. Une ascendance, voilà... j'ai toute une ascendance... Jourdaneau.

Alors des fois vous pouvez tomber sur une ascendance de vos ancêtres.

On peut tomber sur nos ancêtres. Bon moi je fiche en l'air parce que bon, ce qui m'intéresse pas, ça m'intéresse pas. Qu'est-ce qu'on a dit que je voulais vous montrer ? ah je vais vous montrer euh... ce que Fabrice m'a envoyé... je vais aller sur Fabrice, attendez. Alors ça, c'est la cousine qui habitait à Saint-Étienne, que je lui ai envoyé ses... ça, alors c'est la généalogie de Colette, de ma femme. Alors euh...

C'est vous qui avez mis par

C'est moi. C'est tout moi. Euh... par exemple, on va prendre euh... là j'ai si vous voulez celle-ci, la voilà.

[Photos d'acte]

Ça c'est tous les actes que vous avez photographié.

Oui voilà. Alors tout ça c'est des actes. Ils sont tous là. Ça c'est... celui-ci c'est la 4713 euh... le 4713, je vais l'ouvrir. Alors moi vous savez, je suis pas un artiste euh... attendez... c'est pas simple. Le voilà. Alors là je l'agrandis.

Vous voyez, en agrandissant, on arrive à mieux lire.

Oui, oui. Tout à fait.

On peut les lire. Voilà.

Et là, en écriture, hein... hum hum...

Oui ben voyez c'est des actes euh...

Et alors donc là, comment ça marche ? vous avez un dossier par branche ?

Ça dépend, ça dépend. Ah non, non ça c'est pour... c'est des actes de euh... j'aurais pas dû vous les montrer.

C'est des actes qu'on relève euh...

Et donc ça, ça renvoie au cahier que j'ai vu tout à l'heure.

Voilà.

Voilà... ça réfère au cahier et ils sont tous là-dessus hein.

Alors quand j'ai besoin, je sors mon livre le soir et je regarde euh... les actes euh... je peux arriver à tomber sur un acte qui est de ma famille.

Alors j'ai tout sauvegardé, mais je vais vous les montrer autrement. Alors le logiciel que je voulais vous montrer, c'est celui-là. Mais ce que je voulais vous montrer, c'est les actes de... c'est Picasa de Google. Alors... généalogie de Colette... voilà. Celle-là par exemple, c'est le dernier, elle est pas terminée, ça va de 4894 à je ne sais plus... c'est le numéro de la photo hein. On va en prendre une si vous voulez. Celle-là je ne sais plus... on va l'agrandir. Oulala... ça va pas moi, j'ai fait une bêtise. Voilà... « afficher ». Voilà... on va l'agrandir. On peut faire ce qu'on veut. On la promène. Bon, voilà.

C'est quoi ça ? Fait voir...

C'est pas, c'est pas... voyez pour le lire...

Faudrait que tu prennes le début.

Oui ben faudrait que je prenne le début... ben je vais revenir en arrière. Je vais prendre le début... le voilà, le voilà le début de l'acte. Le début de l'acte le voilà.

Et donc ces actes après vous les retoucher. Vous changer les couleurs, etc. pour pouvoir les rendre plus lisibles.

Je peux faire ce que je veux par ici. Je peux mettre un éclairage... éclairage d'appoint, contraste euh... je peux faire ce que je veux. Je peux en faire ce que je veux. Je peux les imprimer, les envoyer par euh... il est sensationnel. C'est un logiciel qui est tout récent.

Ça c'est... c'est une sœur a...

Il est de 1684 si je me... hein ? Alors... contrat de mariage... pff...

Entre Joseph...

De Anne

Non... et Anne de Poutignac... ça, ça fait partie de ma famille.

Joseph Ducoux. Voilà.... ben faut le lire hein. Alors euh... mon cousin Fabrice, il lit tout ça d'une manière euh... alors je peux agrandir comme je veux. Voyez...

Non, mais c'est lisible ça. Quand on s'habitue à l'écriture...

La photo... bon là je peux vous l'éclaircir. Pour l'imprimer je peux faire ce que je veux. Voilà...

Ils écrivaient bien comme des cochons hein... regardez ça.

Voilà... je retourne à la galerie. Alors là j'ai tout euh...

Je veux bien que vous me montriez un acte traduit de votre cousin...

Oui. Voilà c'est ça que je voulais vous montrer justement. Alors ils sont là-dedans je pense. On va les voir... alors « lettres Fabrice », « actes de notaire »... « acte Constantin-Baudelet »... voilà. Vous allez voir fabrice ce qu'il m'a envoyé... le nombre d'actes. Alors on va prendre... ça, c'est des accords... des accords ce sont des... ben oui, vous savez ce que c'est un accord.

Non pas du tout...

Ben c'est un.... voilà. Un logiciel spécial... vous voyez, traduit. État, accord, la date : 10/07/1618, entre Michel de Clerfeuille de Saint-Ciers et Louis Chazeau. Il a tout euh... tout euh... avec les témoins... Ballot... vous voyez l' « Age Ballot » là, y'avait un Ballot qui habitait là. L' « Age » ça veut dire « petit bois »... c'était le petit bois de monsieur Ballot. Voilà, je vous le dis en passant... les de Clerfeuille, c'est ma famille... de Saint-Ciers...

Oui, mais alors tu n'as pas ouvert l'autre...

Alors l'autre le voilà... traduit... « que le différent entre Michel de Clerfeuille »... il traduit voyez euh... il va à une vitesse énorme. Il va en faire dix en... dix à l'heure là. Je sais pas comment il fait. Il a un logiciel.

Non, mais il doit avoir un logiciel pour le déchiffrer quand même.

Alors y'avait tellement de Clerfeuille à Saint-Ciers, qu'ils avaient tous un surnom. Celui-ci il s'appelait... bon euh... moi les miens c'étaient des Clerfeuille-Bertrand. « de Clerfeuille demandant »... voilà, ça c'est un acte traduit. Alors en bas, vous pouvez soit l'imprimer, soit le... l'enlever. Alors là regardez ce qu'il m'a renvoyé. Qu'est-ce que je fais là ? Comme ça ? Oui... on va prendre un contrat de mariage... regardez, regardez un peu ce que j'ai ! c'est toute ma famille ça.

Et tout ça, c'est nous qui lui avons fait passer.

Voilà. Je les fais passer euh... on va prendre un CM... attendez, j'en cherche un qui vous intéresse... Peillard oui voilà, c'est ma famille...

Vous lui avez envoyé l'acte...

Je lui envoie la photo... voilà Antoinette de Clerfeuille...

Alors comme on était... on arrivait tous les deux, moi je cherchais les liasses

Moi je prenais la photo

Mon mari prenait la photo (rires)

Ah c'est l'usine... (rires)

François Peillard... alors le problème aux archives, c'est que... il nous faut deux places côte-à-côte.

Ah ben oui pour travailler ensemble.

Pour les photos... et maintenant y'a de plus en plus de monde et ça pose un problème.

Maintenant, plus ça va et plus.... j'ai vu des personnes moi qui sont arrivées le matin... obligées de repartir. Et pourtant ils ont de la place en bas hein.

À 9h30 plus de place... si on peut avoir une place euh... sinon on est obligé de repartir. Y'a des gens qui repartaient. Des gens qui arrivaient de Poitiers. Voilà... ça c'est un acte encore. Alors il m'a traduit tout ça ; alors celui-ci on a dit qu'il était de... 1627. C'est un contrat de mariage. Alors « sachant tout ce qu'ont été les prometteurs en mariage de François Peillard, qui est un logique fils de défunt Thomas Peillard »... c'est mes ancêtres ça. « et de Marcelle Vigier mort au Village du Chêne d'une part, et d'Antoinette de Clerfeuille et de défunt »...

Mais tu as l'original ? Non...

Ah non. Euh... ben non, je lui ai envoyé. Euh... non. Je l'ai peut-être.

Et alors vous avez tout ça sur votre ordinateur, plus une copie sur CD.

Oui j'ai tout là. C'est tout... c'est tout sauvegardé au cas où. J'ai tout sauvegardé au cas où euh... voyez j'en ai déjà une partie là, c'est déjà pas mal... des ventes euh... des actes de vente euh... alors c'est... on trouve beaucoup de choses. Des actes de vente aussi. Euh... bon qu'est-ce que je peux vous montrer d'autre ? Mes actes à moi les voilà. J'en ai une partie là moi aussi. Voilà des actes que j'ai trouvés de mes aïeux.

Et alors avec tout ça est-ce que vous vous servez quand même bien du logiciel Geneatique ?

Alors Geneatique je vais vous le montrer. Le voilà Geneatique, il est là. J'ai Nimegue à côté.

Et Nimegue, c'est quoi ?

C'est un autre logiciel, je vais vous montrer. Ça c'est le mien... j'ai aussi la généalogie de Fabrice... ben voilà, ça c'est moi, ma femme, mes enfants euh... leur épouse, tous mes petits-enfants... ils sont là. Seize petits-enfants. Et alors là, on remonte. Changeur pierre c'est moi. Changeur René c'est mon père. Mon grand-père, Changeur Emile, Changeur Pierre c'est un aïeul encore marié avec Vicard, on vient de le voir tout à l'heure. Changeur-Clerfeuille là vous voyez, qu'on avait tout à l'heure, ensuite Changeur Louis euh... Changeur Jean. Là je suis rendu en 1781 avec celui-là. Celui-ci j'ai pas de date ; il s'est marié en 1751 avec Peillard, qui est morte en 1797. J'ai pas les dates. Il en manque énormément. Là j'ai pas de date. Changeur Jean il est né en 1753 ; je suis pas allé tellement plus loin moi parce que il faut faire des recherches... c'est un sacré truc hein.

Et il ne sait pas faire lui là hein. C'est même pas la peine.

Alors du côté des Changeur sinon...

Euh... il comprend pas.

Y'a beaucoup de choses que je comprends pas.

Je lui dis pourtant... il est plus matheux que moi. Il ne veut pas chercher. Il n'aime pas.

Alors tout ça c'est les noms... c'est les noms ça que j'ai sur mon ordinateur, voilà. Les noms de mes ancêtres.

Il ne veut pas se casser la tête hein.

Oh ben oui, peut-être...

C'est vous qui avez la technique alors.

C'est pas une technique ; on essaie de comprendre. Mais lui il ne veut pas essayer de comprendre.

[Pendant ce temps, monsieur C. continue à énumérer le nom de ses ancêtres, sans participer à cette portion de la conversation. Il semble qu'il veuille éluder la question.]

Peillard, André Dupradeau... ah tiens, j'ai des Dupradeau moi. C'est quoi ça ?

C'est moi.

Qu'est-ce que ça fait ici ? Je suis rendu chez toi là. Paillot André, Dupradeau, Paillot, Delavergne, Paillot Marie... tiens on en parlait tout à l'heure là, qui a eu ses vingt et un enfants. Voilà. Il est né en 1733 ; il est mort en 1780.

Vous vous rendez compte avec vingt et un enfants si j'ai des cousins.

Alors sinon je vais vous montrer aussi euh... Nimegue.

Fais voir Geneanet.

Attends une seconde. Nimegue. Alors Nimegue c'est un logiciel gratuit... ça c'est nous quand on était jeunes euh... je sais pas moi, je peux vous montrer par exemple euh...

C'est un logiciel comme Geneatique.

Oui, mais gratuit. Vous pourrez le télécharger chez vous. Alors là j'ai... je cherche la commune. Je sais pas, quelle commune voulez-vous que je vous donne ? Les mariages, je suis dans les mariages. On va prendre Saint-Ciers si vous voulez. J'en ai pas mal. On clique sur Saint-Ciers... voilà tous les mariages de Saint-Ciers que j'ai. Alors euh... y'en a pas mal. Y'en a au moins sept ou huit milles... cinq milles, je sais plus. C'est des relevés que Fabrice a fait ça.

Ce sont des relevés systématiques alors.

Voilà... ah non, qu'il a fait Fabrice. Alors par exemple, on va chercher Clerfeuille là. Alors je signe « cler », voilà Clerfeuille... les Clerfeuille sont là vous voyez. Clerfeuille Geoffroy par exemple ça doit être un ancêtre à moi ça je pense. Voilà... il s'appelle Bouffanet. « Jean dit le mineur, marié avec Bouffanet ». On va consulter l'acte... et le voilà. Alors ça c'est l'époux Clerfeuille Jean le mineur, Saint-Ciers euh...

Il a pris tous les Clerfeuille. C'est ça Pierre ?

Veuf de Boisvert, ensuite son épouse était Bouffanet Madeleine

Oh !

Il a tout relevé... il a fait tout le notaire.

Oui, mais tous les Clerfeuille et les Bouffanet.

Oui, mais il a tout fait Colette. Y'a pas que pour les... tout, tout, tout.

Mais non, il a pas fait les...

Si tout. Il a fait tout le notaire Brousse, tout le notaire Constantin.

Non !

Mais si. Ça c'est Bouffanet, c'est ses aïeux « laboureur à bœufs, décédé, marié avec Clerfeuille Jeanne »... et dans les commentaires « dispense d'évêché pour parenté aux troisième et quatrième degrés en date du 18/03... il a tout ça. « Témoins »... là y'a tous les témoins.

Quand vous avez la dispense là ça peut vous faire avancer.

Je vais vous dire ce que j'ai là. Là c'est Saint-Ciers. Je vais vous dire ce que j'ai là-dessus.

Vous pouvez aussi faire des recherches par professions. C'est pas mal ça...

Ah je peux faire ce que je veux. Oui il suffit que je mette une profession là... laboureur si vous voulez euh... je l'ai jamais fait ça, je sais pas comment on fait.

Appuyez sur « entrée » peut-être que ça suffira.

« Fin de la recherche ». Et voilà, vous êtes plus maligne que moi. Voilà, tout ça c'est des... c'est des...

Mais il vous a fallu combien de temps pour enregistrer tout ça sur votre ordinateur ?

Oh ça va très vite. C'est Fabrice qui me l'a fait les trois quarts, et par téléphone, depuis euh... il me dit « tu fais comme ça, comme ça et t'as ta base ». Alors je vais vous faire voir ce que j'ai là-dedans. Bougez pas... « statistiques communes », j'ai 19278 actes là-dessus.

Et vous laissez tout dans votre ordinateur ?

Oui oh c'est-à-dire que j'ai 9000 euh... ça c'est les naissances, les « o » c'est les naissances, les mariages... j'ai 4341 mariages, les décès 5062 décès. Et en « actes diverses », je sais pas ce que c'est... 19000. Mais j'ai pas tout moi. Y'en a qui ont des centaines et des centaines de milliers d'actes.

Aller, fait voir Geneatique dépêche-toi... Geneanet voyons pardon.

Alors Geneanet... Geneanet, il faut que je rentre là-dessus...

Vous allez voir quand vous cherchez un patronyme.

Oui, mais là je suis pas trop euh... et puis alors j'ai des complexes avec vous...

Vous avez tort.

Le voilà Geneanet le voilà. Alors il va s'ouvrir en principe. Alors qu'est-ce que vous voulez chercher ?

Tu mets « de Chevrotelle ».

Chevrotelle ?

Vous allez voir sur quoi on va tomber. C'est comme ça que j'ai bien avancé moi.

« Commune » je mets pas, si ?

La Rochefoucauld. C'est comme ça ? c'est ce qu'on avait fait hein ?

Je sais plus trop.

On est tombé sur un gars qui avait son arbre. Ah tiens y'en a trois. Ça n'avait pas fait ça la dernière fois.

Alors y'a Besson, y'a Besson... Besson, c'est Besson qui les a. mais si Colette, on va l'ouvrir... Besson, on va rentrer chez lui parce qu'il a mis tous ses ancêtres sur Geneanet. Nous on les a pas mis euh... je veux pas trop me mouiller non plus parce que... ah ! Chevrotelle Jeanne c'était ton ancêtre, mariée avec Maillot.

Oui voilà.

Alors c'est Jeanne... vous cliquez sur Jeanne... « Jeanne Chevrotelle, née vers 1620 à La Rochefoucauld, décédée »... après « mariée avec Philippe Maillot » qui est ton ancêtre, ils ont eu Marguerite et voilà, on continue.

Et son arbre à lui euh... après y'a les Pradeau...

Ah ne m'en demande pas trop hein. Colette tu m'as demandé Chevrotelle. On va demander Pradeau maintenant.

Oui, mais on avait eu tout son arbre...

Ah ! j'en sais rien moi.

[Discussion animée et démonstration Geneanet. Désolation... rares sont les renseignements non payants : associations, minitel, privés.]

Alors ça c'est autre chose. C'est là où on était tout à l'heure : le CGCP. Alors là vous pouvait faire des recherches... ce qu'il y a c'est qu'il faut que je m'identifie certainement.

Oui c'est-à-dire que vous vous abonnez et ça vous donne droit à consulter en ligne.

Oui oh, mais c'est rien. Des bouts de branches par exemple. Des bouts de branches j'en ai demandé... des bouts de branches de Pierre Changeur... les voilà. Alors ça les bouts de branches, c'est là où j'en suis rendu... je ne peux pas aller plus loin.

Fontanaud Léonard... ah donc j'y suis moi aussi.

Voilà... je vous l'avais dit ! Alors euh... j'ai donc sa fille, moi, Reinette qui est mariée avec Meunier, qui est mon grand-père... qui est mon arrière-arrière-grand-père et je n'ai pas... je m'arrête à Fontanaud Léonard, le père de Reinette, marié avec Dumas Philippe... Philippe prénom de femme, y'en a des Philippe... et qui sont de Chasseneuil, et c'est pour ça que je vous dis qu'il faut que j'aïlle à.... j'ai demandé Chasseneuil aux archives, le document n'est pas communicable vu son... je vais aller à la mairie de Chasseneuil.

Moi j'avais Fontanaud Léonard et Fontanaud Léobon, mais c'était vers Cherves-Chatelars.

Ah ben vous voyez... c'est peut-être pas si loin. Ben... voyez, « Dumas Philippe recherche mariage et ascendance de ce couple, une fille Reinette » voyez, elle est née en 1667 à Chasseneuil, mariée avec Meunier Antoine. Voilà.

Vous voyez vous pouvez retrouver euh...

Moi j'ai demandé ça euh... j'ai demandé ça et on ne m'a pas répondu. C'est des demandes que je fais. Alors les recherches ça se passe comme ça. Alors par exemple, on a dit tout à l'heure sur La Rochefoucauld, bon je vous avais dit tous les protestants... alors on va mettre les naissances ici... je vais mettre les naissances. Quel nom tu veux Colette ? Protestant.

Oh je sais pas.... Depoutignac...

Oh c'est trop long à écrire. T'as pas autre chose ? c'est « Poutignac de » ?

Non je crois que ça se tient Depoutignac... c'est pas « de ».

Je crois pas... c'est de Poutignac. « prénom » j'en ai pas, « commune » on va prendre La Rochefoucauld, « période » je m'en fous euh... « naissance » pas de problème. On va voir.

[Démonstration usage du site du CGCP]

Alors vous voyez là je fais une demande de recherche automatique. Sur lequel tu veux là, par exemple ? mais non... la réponse de toute façon je l'aurai que demain donc euh...

Vous avez le prénom des parents, des enfants...

Celle-ci par exemple... vous pouvez saisir un commentaire... alors j'en mets pas parce que je vais pas le faire, mais je mets un commentaire euh... une demande si vous voulez, et là après je peux l'envoyer. « vous avez fait une demande de renseignements sur les dates de naissances protestantes ci-dessous : Poutignac », je mets « OK » et il s'en va. Et demain j'ai la réponse.

Et qui vous répond alors ?

C'est des bénévoles, qui ont un email comme moi et si on email... je vais vous montrer ce qu'on peut faire avec ce logiciel que je vous ai montré tout à l'heure... j'ouvre un message euh... je veux envoyer un message, je vous envoie un message... moi je suis sur un truc un peu marrant, y'a pas mal de petits trucs là... alors je le mets de côté mon message, il est ouvert... je rentre son email et je vais faire une demande automatique. Alors « recherche/consultation »... un mariage par exemple, je vais prendre euh... n'importe lequel euh... Clerfeuille tiens, je sais pas qui c'est... je le consulte, tiens le voilà. Alors ça c'est tout ce qui est sur l'époux, on l'a vu tout à l'heure euh... l'épouse et les commentaires ok ? avec les témoins et tout. Là maintenant je clique là-dessus, je l'ai là ok ? je fais un « copier »... je copie et là maintenant j'ouvre mon message et je colle et je l'expédie. Voilà comment font les... nos chercheurs, nos bénévoles sur les groupes. Voyez j'ai tout le résumé... mariage à Saint-Ciers, le 30 euh... voilà. Et toutes les recherches se font comme ça. C'est-à-dire que si j'avais envoyé cette recherche toute à l'heure là, demain ou dans une heure... oh demain en principe j'aurais eu ça qui me serait arrivé. Plus ou moins complet, mais voilà.

Ce que je veux bien que vous me montriez aussi, c'est le site de votre cousin Fabrice.

Ah, ok. Vous perdez pas la tête vous, mais moi je la perds alors... je vais vous le montrer. Ça je l'enlève. Ah vous allez voir le site de Fabrice. Ah lala... alors où c'est qu'il est Fabrice ? Euh... il doit être là-dessus. C'est que moi je suis paumé ; j'en ai tellement des trucs là-dessus. Le problème c'est que je perds un peu la boule moi. Alors Fabrice... c'est que j'en ai là-dessus... « détection », « généalogie en pays d'Aigre », « les médaillés de Sainte-Hélène », « radio cancan »... c'est là que j'ai envoyé le... le truc. « Poitou-Charentes », « cartes de Cassini » euh... « picasa », s'il vous intéresse pour le mettre vous avez le truc là, c'est ça... ah ! « généalogie de Fabrice », le voilà. Ah non c'est pas ça, c'est autre chose. Il m'a envoyé tous les Clerfeuille, tous nos cousins Clerfeuille. Regardez, regardez, regardez... si on en a des Clerfeuille, regardez. Comment voulez-vous que je m'en sorte madame... (rires). Attendez, alors où est euh... « généaFabrice » le voilà...

Vous travaillez vraiment de manière différente votre femme et vous.

Oui voilà, voilà, voilà. Je l'ai là Fabrice. Euh... il faudrait que je vous la... ben tiens si vous voulez la prendre, parce que là vous allez trouver énormément de choses. Les contrats de mariage... alors vous voulez les contrats de mariage d'où ? De Mansle, de Saint-Amant-de-Bonnieure ?

Mais fais voir toute la généalogie...

Mais non, mais c'est pas sa généalogie ça ; c'est ce qu'il a relevé. C'est ce qu'il a mis sur internet, à la disposition de tout le monde.

Alors... c'est ?@free.fr.

Alors... ses « patronymes présents »... voilà, tous les patronymes qui commencent par « A ». Si vous voulez on va prendre les « C ». Voilà, c'est tous les patronymes qu'il a sur sa généalogie. Alors y'a des Changeur certainement... y'en a vingt-deux. Vous cliquez là-dessus, et vous avez tous les Changeurs... je m'en suis jamais servi moi de ça.

[Présentation du site de F. B.]

Y'a tout là... c'est affolant ce qu'il peut avoir. Toutes les références de tous les notaires. C'est une mine d'or qu'il a là. Il a une mine d'or Fabrice là. Qu'est-ce que je vous montre encore ? Euh...

Est-ce que vous travaillez comme monsieur Chauvin avec les relevés systématiques des associations ?

Oui euh... ben on en a pas mal Colette.

Quoi ?

Tous les relevés que tu as là. Oui, oui bien sûr on travaille avec.

Oui, oui. Euh... j'en ai tout plein de relevés voyez. Mais on a l'AGC, c'est tout. Le CGCP y'en a pas.

Oui, on achète à l'AGC, c'est tout. Le CGCP y'en n'a pas. Ils copient... CGCP c'est un peu euh... un forum pirate.

Le dernier tu me l'as pas rendu ? où y'avait le... Fabrice Bouffanet.

Ah ! y'a toute la généalogie de Fabrice. Attendez... mais je vais vous la sortir là... bougez pas, faut que je la trouve. Elle est... c'est que je suis paumé moi. Y'a des moments je suis paumée. Elle est là-dedans... dans ce document je pense. Alors... « actes Fabrice », « actes Constantin », « actes des notaires », vous voyez là... attendez...

La voilà...

Ah la voilà la généalogie de Fabrice.

La voilà, vous voyez...

Ah c'est encore autre chose ça.

Si vous avez la chance de tomber... y'a toute sa généalogie.

Non, mais je l'ai Colette sinon là.

[Description de l'arbre sur le bulletin de l'AGC. Difficultés de lecture de l'arbre]

Alors attendez... je suis un peu perdue là. Ça c'est un fils, d'accord. Là c'est un deuxième fils...

Attendez, voilà le couple. Vous voyez, ils ont eu un fils ; bon, ils ont eu trois enfants enfin... ils ont eu ce fils...

Et ils ont eu ensuite ce deuxième fils ensemble. Eux... là... c'est ça hein ?

Attendez... je suis perdue là...

Il s'est marié une première fois...

Ah non. Alors celui-ci...

Lui il s'est marié une première fois

Une première fois

Et une deuxième fois ensuite.

Ouais.

Et eux, les deux, ils ont eu aussi un deuxième fils : Simon. C'est ça ?

Hum hum.

C'est un peu compliqué cette forme là. On ne voit pas bien et si on ne fait pas attention, on peut facilement confondre les remariages avec les descendance je trouve. C'est pas simple au premier regard.

Oui c'est compliqué là... je comprends pas tellement.

Je pense que c'est un problème de mise en forme pour que tout tienne sur une même page. Si on pouvait le déplier ce serait plus claire.

Ah oui c'est ce qu'il a fait Fabrice. Je l'ai pas ça moi.

Attendez moi je n'y vois pas là...

Ces deux là on dû avoir un premier fils et un deuxième fils, puisque ça relie là regardez... ils ont dû avoir Simon. Et chacun de ces fils s'est marié deux fois.

C'est pas possible... regardez... 1621 et en 1700 c'est pas possible.

Pourtant quand on regarde ça a l'air d'être ça.

Ben oui, mais je sais pas comment c'est fait. Voilà le couple. Bon, ils ont eu ce fils... ils ont eu ce fils...

Qui s'est marié deux fois...

Et celui-ci là a eu celui-ci... ce fils là a eu ça... c'est pas ça ?

A mon avis c'est que lui il s'est marié plusieurs fois. Il s'est marié deux fois je pense. Une fois avec Marie Mallet en 66

Ouais... attendez je vois pas.

Et une fois avec Suzanne Vion...

Ouais peut-être.

Et ça lui a donné quatre enfants.

Ça lui a donné quatre enfants... voilà. C'est ça.

Mais je comprends pas celui-là.

Mais alors là... eh ben attendez, c'est celui-ci qui s'est remarié là, non ? non... c'est celui-ci qui s'est marié... c'est pas ça, non ? attendez quelle est la date là ? moi je ne vois pas là...

1638 et là 1700...

Ah non, ça va pas.

Oui, mais c'est sa date de mort là !

Ah c'est sa date de mort...

Donc c'est possible en fait.

Ça serait plutôt ça alors.

Ça serait un frère... ça et ça c'est des frères.

Voilà. C'est compliqué.

Alors voici les fameuses euh... c'est les protestants. J'ai même pas lu tout ça. Voilà tout ce que j'avais relevé. Ça c'est les protestants à La Rochefoucauld. Là faut l'agrandir si vous voulez le voir. Ah ça c'est un acte de protestant. Mais attendez j'en ai d'autres euh...

Je vais vous le mettre là-bas si vous voulez le regarder. Y'a tout dessus si vous voulez le regarder ça... (parlant du bulletin de l'AGC)

C'est que moi il faut que je fasse le tri là-dedans aussi parce que... voilà ! les actes protestants que j'ai relevé à La Rochefoucauld.

C'est un relevé hein.

C'est un relevé que j'ai relevé là... alors il fait soixante-quatorze pages.

Alors si la personne qui l'a relevé c'est trompée de dates en plus...

Faut tout vérifier quoi.

Ah oui, mais là c'est difficile à vérifier puisqu'on n'a pas l'original.

C'est pas ça Colette... c'est un inventaire de meubles ça. C'est pas les protestants ça. C'est un inventaire des meubles euh... ça doit concerner quelqu'un de ta famille ça.

C'est une histoire de protestants euh... avec les femmes qui n'étaient pas héritières euh...

Voilà ! « papiers de baptême de l'église réformée de La Rochefoucauld, commencés le second jour d'octobre 1608 » et ça se termine, je vous l'ai dit... en 1663. Alors là j'ai soixante euh... ça c'est la page numéro un et y'en a euh... y'en a... on va prendre n'importe laquelle si vous voulez... y'en a soixante-quatorze je vous l'ai dit. Et voilà ce que j'ai envoyé, ce que j'ai relevé. C'est un résumé. Je leur ai transmis, ce qui m'a permis de trouver tout à l'heure sur les naissances de La Rochefoucauld protestantes les aïeux là... vous avez vu tout à l'heure... de Poutignac.

Un généalogiste avisé comme monsieur euh... il sait très bien que ça existe des relevés de protestants.

Ça existe, mais faut tomber dessus.

Et y'a les mariages, j'ai jamais regardé. Il faut que je regarde ces mariages.

Ça représente gros de photos dans une après-midi. A la fin c'est mieux... attendez. On va aller plus loin vous allez voir. C'est plus détaillé je crois, le relevé. On va prendre par là par exemple. De Villemandy voilà... « baptême de Anne de Villemandy, fille de Jean Isaac de Villemandy et de Jeanne »... y'a pas le nom.

Ça les de Villemandy ça pullule à La Rochefoucauld.

Le 5 euh... décembre ça euh... novembre. C'est ça ?

J'aurais dit décembre moi.

Ah ben non attendez... le X c'est octobre. C'est dix.

Attends... non.

Non, mais il y a une différence de deux mois entre l'ancien calendrier et le nouveau. Donc X c'est décembre normalement.

Ah ben oui, mais je suis perdu moi.

Non, mais c'est décembre hein le X.

Oui, oui c'est ça.

Jeanne du Lignon, voilà Colette.

Oui, oui, oui.

Colette c'est une ancêtre à toi ça. « baptême de Jeanne du Lignon, fille de Abraham avocat et de Anne Marie Delage ». Le 12 décembre certainement 1621. Et ça permet de trouver des dates, remonter parce que... baptisée en 1621, elle s'est peut-être mariée en 1645, un enfant en 1646 et on arrive à la valeur que j'ai.

Dés que vous avez ne date ça vous permet d'émettre des suppositions.

Ben ça permet de suivre. Il suffit d'aller plus loin.

Mais enfin, arrivé à ceux-là si c'est pas des nobles euh... ils ne marquaient plus. Y'avaient pas de...

Oui pour les pauvres gens ils ne tenaient pas de registres.

Non ils ne marquaient plus... que pour les nobles.

Alors j'ai marqué, j'ai commencé à faire avec ça, j'ai commencé à les relever moi

Je sais pas à quelle époque ils se sont mis à relever les baptêmes, les... vers 1500 non ?

Moi je connais juste la date de l'ordonnance de Villers-Cotterêts ; je sais que c'est en 1539. Mais peut-être qu'ils avaient commencé un peu avant.

J'ai arrêté parce que... voyez, voyez, ce que j'avais commencé à faire ? Voilà ce que j'ai commencé à faire, mais j'ai arrêté à la page vingt-cinq. Et j'en ai soixante-quatorze à faire. Là au moins c'est lisible.

Oui, mais enfin tu peux te tromper toi aussi. À force de...

Oui et puis ça se lisait bien quand même sur l'original.

Oui. Je suis qu'à la page vingt-cinq là. Voilà. Ça permet de mieux le lire là quand même. Oui, mais enfin bon, on vous dit peut-être des bêtises nous là.

Non pas du tout. Ce que vous dites m'intéresse beaucoup.

On va commencer par Pierre... voilà Pierre Lévischet c'est un ancêtre de ma femme, avocat au siège présidial d'Angoulême. Voilà, c'est un ancêtre. Là-dessus on a trouvé... j'ai trouvé des trésor moi là-dessus, mais je suis rendu je vous dis qu'à la page 25. Marie Devillemandy euh... c'est un sacré boulot hein tout ça.

Oui. Et alors vous faites comme monsieur Chauvin chaque pièce, enfin plutôt chaque acte...

Non, mais tout est là. Tout est là. C'est tout petit là. Je vais vous montrer.

[Annonce de la pause café. Prise de photos du coin généalogie de madame C. Discussion autour de la prise de photo. Un extrait :]

Vous voyez pas comme on est habillés. Oh non ! Prenez pas ça, c'est une horreur. C'est une horreur ce placard là vous voyez pas ?

Non nous on n'est pas organisés comme Chauvin.

Oui chez lui c'est joli à prendre, mais là regardez.

Et moi je peux vous prendre en photo ? Regardez...

[Longue discussion autour de l'appareil photo numérique de monsieur C., un appareil ultra perfectionné, le top du top pour les photos d'archives. Un extrait :]

Alors voilà le petit appareil que je me suis acheté avec un zoom de 10... Oh ! je m'en sers pas, mais surtout la macro. J'ai une macro de 80. Ça me permet de prendre des documents assez euh... voilà.

Celui de monsieur Chauvin faisait des photos un peut moins nettes il me semble.

Je sais pas. Moi c'est un Kodak.

Quel outil...

Ah ben spécial archives hein. C'est avec ça que je prends toutes les photos que vous avez vu.

C'est vrai qu'elles sont belles.

Ah oui, oui. On fait de très belles photos.

[Retour devant le PC]

Vous pensez que j'ai à peu près tout vu là ?

Oh ben y'a toujours à voir. Tiens hier on a acheté ce livre là si ça vous intéresse. Je sais pas si vous connaissez.

Ah oui monsieur Chauvin m'en a parlé.

Et ben on l'a vu chez lui l'autre jour. J'ai dit « tiens faut qu'on l'achète ». Colette le voulait depuis longtemps. Amenez-le sur la table vous y verrez plus clair.

[Retour dans la pièce principale où le café nous attend.]

Moi mon appareil photo ce qu'il y a de bien c'est qu'il fait de la vidéo aussi. Et toute la grandeur de la carte. Il dure 1h30. J'ai pris des chanteuses là... des...

Si vous le permettez je vais prendre une photo de votre arbre là.

Non, mais elle a mieux que ça. Attendez. Attendez une seconde.

Non, mais c'est juste pour donner une idée de ce que ça donne.

Colette où est ta généalogie imprimée là ? Ton arbre que tu as fait imprimer il est où ? au lieu de celui-ci... elle prend celui-là en photo.

Non, mais j'en ai un autre. Laisse-moi chercher. Je vais le trouver.

Non, mais c'est très bien ne cherchez pas, c'est très bien.

Oui, mais elle en a hein qui serait mieux que ça.

Je sais pas où je l'ai mis. Il faut que je le cherche. Je sais pas ce que j'en ai fait.

Parce qu'on a une imprimerie, un magasin à Angoulême vraiment où on nous fait des photocopies, tout ce qu'on veut au détail, c'est juste derrière la gare. Vraiment... et à des prix euh... vraiment hein. Très bien, très bien. Enfin voilà... quand s'amuse les vieux voilà ce que ça donne. Ça nous est arrivé des fois qu'on avait 100 ou 150 photocopies.

C'était un petit arbre généalogique qui avait été fait par monsieur Liebel, qui a été recopié par mon neveu, qu'il avait fait euh... avant moi.

Oui t'avais... mais euh... on a énormément de choses. Faut prendre le temps de chercher parce que on n'est pas organisé comme Robert Chauvin si vous voulez bien sûr.

Je vous trouve très bien organisé moi.

Lui il est vraiment euh... bon il a commencé y'a des années. Bon il part en Bretagne pour une semaine. Il prend X photos. Il achète des cartes ; il garnit des cartes et...

Oui, mais c'est au fil des années que ça c'est peaufiné.

Alors il imprime pas ces photos. Euh... je sais pas s'il vous l'a dit. Il les imprime pas. Il les laisse sur la carte. Ça lui coûte une fortune d'ailleurs. Quand sa carte est pleine, il la sort plus ou moins de son ordinateur et il met la carte de côté.

Oui il m'a expliqué qu'il venait d'acheter un nouveau disque dur exprès il y a quelques jours.

C'est affolant. Toute sa retraite elle passe là-dedans elle. Ça passe toute la généalogie, tout ce qu'il a sur sa retraite lui. C'est sa femme qui fait tourner la maison. C'est marrant.

C'est sa vraie passion.

[Découverte et discussion autour du livre sur les grandes demeures et châteaux de la Charente].

Bon alors ma fille qu'est en Tunisie là elle a 45 ans et elle s'est inscrite à la fac de Lille en archéologie. Et elle prend des cours par internet et elle est venue faire des stages là. Elle a fait des fouilles à Dirac et à Villebois-Lavalette cet été là. Elle est partie y'a combien là ? Dix jours. Y'a dix jours qu'elle est rentrée en Tunisie. Après avoir été à Lille passer ses examens à la fac, elle est repartie.

Et votre fils aussi si j'ai bien compris reprend ses études alors.

Ah Philippe ? Philippe là le paysan... ah ben il est en train de les passer actuellement. Et ben il va faire expert en droit. Expert en droit... et quand il s'est mis agriculteur, il avait une licence en sciences éco. Mais là il est en train de passer un truc de droit. Il a 52 ans. Il a de la mémoire. Ce livre il le lit, dans huit jours il vous le récite. Mais ça c'est... Isabelle elle, elle avait fait deux années de médecine, qu'est-ce qu'elle a fait ensuite ? Elle a même été à Bruxelles...

Une équivalence de deux années de biologie.

Ah ben regardez... voilà deux articles qui parlent d'elle, de ma fille Isabelle, sur la Charente Libre. Elle a un petit pont d'ailleurs chez elle... c'est elle ça sur la Charente Libre. Y'a un petit pont romain magnifique, si vous voulez je vous ferai voir les photos. Y'a un petit pont romain qu'elle a chez elle. Elle est en train de le faire réhabiliter. Il n'est même pas sur le cadastre. Personne ne sait où est ce pont. Il va dans une petite île et personne ne sait. C'est juste au bout de sa maison. Et alors elle est en train de faire bouger un peu le monde. Je vais vous montrer euh...

[Départ de monsieur Changeur en direction de son PC]

On est un pays de patrimoine, mais on laisse tout perdre.

Oui c'est comme pour les archives, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. C'est dommage.

Pareil. C'est pareil. Voyez j'avais une autre passion avant.

Ah bon ?

C'était la détection.

Ah c'est amusant... et original surtout. C'était votre truc ?

Oh là oui... et depuis longtemps. Ça fait trente ans. Je cherchais dans la terre. Mes enfants labouraient vous voyez et je cherchais derrière et puis je détectais. Les pointes euh... c'est très amusant. Les pointes, les pièces, les dés, les euh...

Et alors donc vous avez trouvé des choses anciennes ?

Ah oui, oui. Pas mal.

Et c'était votre truc alors. C'était votre passion.

Ah oui et ça fait bien trente ans.

Et donc la généalogie a fait passer cette passion après.

Oui après. Et c'est pour ça que je voudrais m'y remettre parce que c'est sain, on marche. C'est vrai que ça fait faire de l'activité à l'extérieur. Parce que la je marche plus euh... depuis que j'ai arrêté de marcher j'ai un petit peu grossi.

Oui et puis c'est le plaisir de trouver des petits trésors, des choses anciennes je suppose.

Ah ça y est j'ai trouvé... le petit pont du Chatelain. Voilà...

Des choses anciennes oui. Des petits trésors euh... y'en a qui ont eu la chance de trouver... mais moi vous savez je vais dans les terres labourées. Dans nos terres c'est pas très riches là. Je vais chez mon fils qui habite une maison euh... enfin qui habite un endroit où y'avait une villa gallo-romaine. Donc il labourait, je passais et c'était des pièces. Une pièce par ci, une pièce par là.

[Retour de monsieur C.]

Et là quand on parle de trésor, on parle de choses anciennes...

Oui, oui.

Si vous aviez le temps on pourrait vous en montrer des belles choses qui ont été trouvées au détecteur à métaux.

Mais c'est pas bien vu par les archéologues.

Non, mais c'est pas d'être mal vu. Nous on...

Je sais que les archéologues n'aiment pas les gens avec des détecteurs.

Non, mais c'est un site qui a été fouillé alors bon, ils n'avaient qu'à tout prendre hein.

Et puis là je vais autour partout là derrière.

On trouve dans les champs.

Et puis ça nous appartient là. Et à tous les coups les gens enterraient leurs morts là hein. Ils n'allaient pas loin en fait. On fait cents mettre et on trouve là.

Chaque village avait son cimetière. Ils n'allaient pas euh...

J'ai trouvé pas mal d'alliances en bronze, j'ai trouvé beaucoup de croix, des boutons. Les boutons j'aime bien. J'aime bien trouver les boutons.

Vous avez des passions peu communes.

On peut vous en montrer des choses.

(Rires) Ah oui, mais...

Y'a trente ans.

A un moment donné faut s'arrêter hein parce qu'après euh... ça vous envahit après.

Alors c'est passé à la généalogie, maintenant ça fait deux mois que la généalogie ça c'est arrêté et elle commence à vouloir reprendre le bip.

Et oui, mais c'est parce qu'il faut bien avoir une activité quand même.

Il faut changer un petit peu pour se... parce que c'est vrai que c'est envahissant. Faut pas trop se laisser dépasser par les...

On a beaucoup de choses. De belles choses euh... qui n'ont peut-être pas de valeur, mais enfin bon qui sont magnifiques. Des fibules, des boutons ou des dés à coudre. On a des dés de templiers.

Donc vous cherchiez la journée et vous mettiez de l'ordre dans tout ça le soir après.

Mais bon c'est secret ça. Faut pas le dire.

N'avez crainte je ne le dirai pas. La police ne débarquera pas un soir à cause de moi.

Oh ben on est connu. Quand vous voyez que quelqu'un se plaint par exemple dernièrement euh... le cantonnier de la commune de Jauldes avait perdu les clés de la mairie, il l'a dit aux gendarmes et les gendarmes ont dit « allez donc chez Changeur, ils vont venir vous les trouver vos clés avec le détecteur ». Alors bon euh... beaucoup de gens. Tout le monde sait que... les gendarmes le savent. Dernièrement ils nous ont fait venir à la brigade de Saint-Angeau, en chahutant y'en a un qui a perdu une chevalière en or et on est allé pour lui trouver. On va pas n'importe où, on va pas sur des sites, on fait pas comme ils disent quoi. Pas comme certains.

Non on va pas sur les sites.

Non parce que y'en a qu'on connaît je peux vous dire que c'est pas du loisir.

Non, mais même pour les gens retraités c'est une bonne activité la détection à condition d'aller sur les plages. Sinon tout est propriété privée. Où voulez-vous aller ? Ou alors dans les bois. Les forêts domaniales. Voilà. Autrement vous ne pouvez pas aller dans n'importe quel lieu.

Nous on a la chance c'est que on a trois cents hectares en culture.

Et oui parce que sinon l'objet trouvé appartient au propriétaire du terrain.

Oui. Il suffit qu'un propriétaire vous voit... moi je verrais quelqu'un en face avec un détecteur, je le sortirais.

Ah oui.

Oh, mais de toute façon, je ne pense pas que ce soit quand même des trésors nationaux.

Euh... si y'a de belles choses. On vous montrera plus tard de belles choses.

Oh, mais ça c'est déjà pas mal. Des fibules y'en a qui seraient contents d'en avoir.

Je vous disais tout à l'heure, ça c'est un morceau de torque. Les torques étaient des bijoux romains portés par les femmes autour du poignet, autour de la jambe. Et quand la dame mourait, on l'enterrait avec, mais on le coupait pour éviter que ça resserve. Alors on en a un comme ça magnifique en or. C'est magnifique. On en a trouvé un en or. Bon celui-là il est en bronze. Mais sinon là on vous a pas montré le dixième.

[Découverte de la collection de madame C. Fin de la discussion généalogique. Anecdotes sur les découvertes archéologiques de madame C.]

ENTRETIEN N°11

Ma première question est très simple: depuis quand faites-vous de la généalogie?

J'ai dû commencer la généalogie durant l'année 1998 ou 1997

Comment avez-vous eu l'idée de commencer ces recherches?

Ou 1997, mais c'est sûrement 1998. Question difficile, j'ai du mal à m'en souvenir. Je vais essayer. J'ai toujours été intrigué par ma famille paternelle, et un jour, je ne sais pas pourquoi, j'ai décidé de franchir le pas. Ma famille paternelle était totalement inconnue, et j'ai décidé de la connaître. Mon grand-père et mon père avaient des extraits de naissance de mes ancêtres venant de Charente. Ils n'étaient pas remontés plus loin et j'ai voulu en savoir un peu plus. Mon oncle faisant de la généalogie, m'a aussi montré que le début était facile. Est-ce que cela répond à votre question ?

Oui en partie... est-ce que côté de votre père, on parlait beaucoup de l'histoire de la famille?

Peu au contraire, je suis issu d'une famille de fils unique côté paternel sur 3 générations. Mon grand-père et mon père étant décédés, j'ai décidé d'en savoir un peu plus

Est-ce qu'il est indiscret de vous demander quand votre père est décédé? Est-ce que vous étiez âgé?

J'avais 15 ans quand mon père est décédé en 1988

Donc si je comprends bien vous ne connaissiez pas bien votre famille paternelle et vous avez décidé de la découvrir à travers la généalogie. C'est ça?

Oui, cela me semble exact

Est-ce que vous avez gardé des contacts avec votre famille paternelle au décès de votre père?

Je n'avais aucune personne de ma famille paternelle. Il ne me restait que la femme de mon grand-mère (ma grand-mère paternelle est décédée de la tuberculose pendant la seconde guerre mondiale). J'ai gardé des liens avec des gens qui étaient proches, mais pas de sa famille. En gros, il ne restait plus personne de cette famille.

D'accord... donc vous êtes en quelques sortes le "rescapé" de votre famille paternelle

Jusqu'au niveau de mon arrière-grand-mère, oui

Alors comment vous y êtes-vous pris concrètement lorsque vous avez décidé de commencer ces recherches généalogiques?

Tout d'abord, j'avais gardé le livret de famille de mon père indiquant les parents de mon père, la date et le lieu de leur mariage. J'ai commencé par demandé l'acte de mariage de mes grands-parents puis leur acte de naissance. L'essentiel au début de ma démarche se faisait par voie postale sans déplacements. acte de naissance bien entendu

Du fait de la distance je suppose...

Oui, j'habite Grenoble, mon grand-père a vécu à Lyon, mais est originaire de Pont de Vaux dans l'Ain. Ce n'est pas si loin, mais au début, je découvrais juste la généalogie et n'étais pas encore "fana" de généalogie

Justement à vos débuts, comment avez-vous su comment vous y prendre? C'est votre oncle qui vous a enseigné la technique? Ou vous avez compulsé des ouvrages?

Je n'ai pas trop questionné mon oncle, mais il avait conseillé certains livres comme le "guide des archives pour le généalogiste" écrit par Gildas Bernard. Ce n'est pas le titre exact (je peux le retrouver). Dans un premier temps, je

me suis juste appuyé sur les actes d'état civil par méconnaissance d'autres sources. C'est l'unique ouvrage que j'ai consulté au début, mais c'est une bible pour généalogiste

Donc vous avez lu cet ouvrage et puis vous vous êtes lancé. C'est ça?

Oui, sachant que la collecte des actes amène à se poser des questions. Ainsi, dans les actes d'état civil, on trouve référence à des contrats de mariage. On se demande quels sont ces actes. Cela aiguise la curiosité. Au début de ma recherche, l'intérêt de la recherche était vraiment un jeu à la manière d'une enquête policière. Je n'y suis pas allé au début avec une manière bien cadrée

Je comprends... au début vous aviez si peu de pistes de recherche qu'il vous a fallu tâtonner je suppose

Oui, c'est cela même.

Et au fil de vos découvertes, est-ce que vous avez mis en place une (ou des) technique(s) de travail?

Je ne sais pas si c'est une méthode, mais j'évitais de suivre les légendes familiales et essayais de m'appuyer uniquement sur les actes que j'arrivais à découvrir au fur et mesure. Pour la période après la révolution, mon but était de découvrir alternativement acte de mariage, puis acte de naissance enfin acte de décès qui sont beaucoup plus difficiles à découvrir car mes ancêtres se sont déplacés

D'accord... mais concrètement comment vous vous y preniez? Vous prépariez vos recherches à l'avance?

Concrètement, j'écrivais aux mairies, mais c'est surtout la curiosité du moment, qui m'amenait à chercher une branche plutôt qu'une autre. Peut-être, que je ne comprends pas le sens profond de votre question ?

Si si... donc avec les actes obtenus dans les mairies vous avez petits à petits construits le canevas de votre famille je suppose

J'oubliais : j'ai cherché aussi sur Internet et sur minitel, les porteurs de mon patronyme et j'ai cherché à les contacter. J'ai construit effectivement le canevas de ma famille et j'ai pu déduire des collatéraux. D'ailleurs, j'ai cherché à trouver descendant de ces collatéraux. Il m'arrivait de m'entraîner dans un dojo de Mâcon et l'un des voisins portait un de ces noms. Sans trop y croire, j'ai laissé un courrier dans la boîte aux lettres de ce monsieur. Ne voyant pas de réponse au bout d'un mois, je pensais m'être trompé mais ce monsieur m'a finalement contacté. Il était bien descendant de cette branche et était tout heureux que quelqu'un ait pu le contacter. Nous avons pu croiser nos photos et découvrir le nom de personnes sur des photos de mariage. De même, j'ai trouvé le nom d'une dame Bouffanet sur Internet que j'ai contacté sur Internet. Elle m'a dit ne pas connaître sa famille. Cela m'a intrigué et j'ai cherché à en savoir plus. C'est ainsi que j'ai découvert que nous étions réellement cousins.

Donc en fait vous ne vous contentez pas de trouver des ancêtres, vous essayez également de retrouver les descendants vivants, plus ou moins proches, les fameux "cousins" dont parlent les généalogistes?

Oui, je fais une généalogie descendante et ascendante. J'ai contacté d'autres personnes portant ce patronyme. J'avais d'ailleurs téléphoné à un de mes "possibles" cousin. Lors de l'entretien téléphonique, j'avais eu un contact glacé avec un descendant de la famille Bouffanet. Il avait une très mauvaise image de la famille Bouffanet disant qu'il ne devait plus "y avoir de cette sale race de Bouffanet". Cela m'avait un peu décontenancé. J'avais contacté plusieurs branches de la famille Bouffanet et personne n'avait existence des autres branches. J'ai écrit une brochure de 150 branches recensant mes recherches à chacune de ces branches. Beaucoup ont été surpris de découvrir qu'ils n'étaient pas les seuls Bouffanet. La personne qui avait une mauvaise image des Bouffanet, m'a finalement donné des actes alors que je ne lui ai pas demandé. Beaucoup ont été surpris de découvrir qu'ils n'étaient pas les seuls Bouffanet. La personne qui avait une mauvaise image des Bouffanet, m'a finalement donné des actes alors que je ne lui ai pas demandé. J'ai été invité au mariage de ma cousine Pascale Bouffanet et y ai assisté. Cette recherche a été un révélateur pour beaucoup de ces branches. Révélateur qu'ils n'étaient pas isolés

Ça paraît incroyable que tant de personnes en sachent si peu sur leur histoire de famille

Mon arrière-grand-père était entrepreneur et je crois qu'il y a eu un désaccord entre les descendants lors de sa succession, mais ce n'est qu'une supposition. J'ai oublié de vous dire que j'avais des photos de famille et celles-ci

m'intriguaient beaucoup. C'est aussi pour cela que j'ai lancé mes recherches. Ma famille a beaucoup cultivé le culte du secret. Ainsi mon grand-père s'est marié trois fois. Mon père ne l'a su qu'à l'âge de 57 ou 58 ans

Incroyable...

Il était des choses que l'on n'osait pas avouer. J'ai l'impression que ma famille proche a gardé beaucoup de mystères. Ainsi, d'après certaines rumeurs, mon arrière-grand-père Jules Coulon aurait été adopté d'après la légende. Mais, sur son acte de naissance, il est précisé le nom de ses parents. Ce qui est curieux, c'est que sa mère avait plus de 45 ans à sa naissance. Je n'ai que des photos, mais ces photos sans histoire m'ont toujours interpellé

Je comprends cela... et est-ce que la généalogie a permis de percer certains de ces mystères? C'est ce que qui vous plaît dans ces recherches?

Certains oui, mais pas tous. Ce côté mystérieux, me plaît. Ainsi récemment, j'ai découvert que ma grand-mère avait eu au moins un demi-frère caché. J'aimerais bien retrouver sa descendance, mais ce n'est pas facile. Par contre, si je n'ai pas percé des mystères pour moi, j'en ai percé pour d'autres. D'autres choses aussi m'interpellent. La mère de ma grand-mère Juliette Coulon, s'appelait Anne Becqx. C'est un nom très rare. En cherchant sur Internet, je suis tombé sur une statue vendue aux États-Unis conçue par un certain J Becqx. Or, mes ancêtres Becqx étaient soit ferblantier soit expert géomètre l'un d'eux a même déposé un brevet. J'essaye de confronter la légende aux traces et découvre parfois des choses curieuses. La statue était en étain

Vous disiez que vous avez résolu des mystères pour d'autres... vous faites également des recherches pour les autres?

En fait, je suis soit contacté, soit je contacte des gens que je suppose être des cousins. Pour vous donner un exemple, j'avais trouvé sur Généanet une Anne Bouffanet née dans un lieu proche de mes ancêtres Bouffanet. Son âge me laissait penser qu'elle était la soeur de mon ancêtre Pierre Bouffanet. J'ai contacté Mme Cassagne qui descendait de cette Anne Bouffanet. D'après son histoire, cette Anne n'avait pas de famille et avait été trouvée par son ancêtre lors de la guerre de 1870 qui plus est, l'acte de décès indiquait de père et mère inconnu et pourtant, j'avais la conviction que cette Anne était la soeur de mon ancêtre. Elle n'était pas mariée et je ne pouvais pas retrouver sa filiation. Sa déclaration de mutation par décès (déclaration fiscale de succession) n'indiquait rien à part son compagnon. Je me retrouvais bloqué. C'est alors, que j'ai consulté la déclaration de mutation par décès de son compagnon qui m'a renvoyé à son testament et à d'autres actes. Dans l'un d'un, j'ai trouvé qu'Anne Bouffanet avait eu deux enfants Françoise et Antoine et l'un d'eux avait été pris en charge par son oncle Pierre Bouffanet, habitant Pont de Vaux. C'était mon ancêtre. J'ai fourni les documents à Chantal Cassagne qui a montré ses documents à sa tante. Lorsqu'elle a vu Pont de Vaux dans les actes, elle s'est souvenue qu'elle avait des cousins à Pont de Vaux. De plus, dans le même temps, j'avais contacté une famille Bouffanet de la Loire. Il s'avère qu'ils descendaient d'Antoine. Alors que dans la légende familiale, Françoise Bouffanet était seule, elle avait frère qui avait fait une souche importante dans la Loire. En ce moment, j'essaye de raccrocher les Bouffanet du Chili où une colonie importante se trouve à mon arbre. Je suis en contact par mail avec un cousin Chilien "Christian Bouffanet" et sur des sites espagnols, j'ai trouvé des gens se posant des questions sur l'origine du nom Bouffanet

Incroyable...

En essayant de contacter différents descendants, j'obtiens de nombreux contacts

Je vois ça... vous qui n'aviez plus de famille paternelle vous vous retrouvez avec des cousins dans le monde entier

Oui

Donc d'après ce que vous me dites, vous avez très vite été obligé de laisser de côté les actes d'état civil pour élargir vos recherches

Les actes d'état civil sont délivrés par les mairies. Avant la révolution, il faut consulter les registres paroissiaux. Or ceux de Charente, sont en majeure partie déposés aux archives départementales. C'est ainsi qu'au début de ma vie professionnelle, je me suis décidé à aller en Charente pour découvrir de visu la "terre de mes ancêtres" ainsi que les actes. Je cherchais à la fois les actes dans les registres paroissiaux et en même, j'essayais de retrouver les lieux de vie de mes ancêtres. J'ai ainsi visité des monuments historiques comme l'abbaye de St-Amant de Boixe.

C'est difficile à décrire, mais lorsque j'ai visité ces lieux, une émotion m'a réellement touché en visitant les lieux dans lesquels mes ancêtres ont vécu. Cela rajoutait une dimension supplémentaire à certains lieux. Il y avait quelque chose en plus...

Je comprends cela... j'ai vécu 18 ans dans la région que vous décrivez; je l'ai quitté brutalement et à votre simple évocation cela me rappelle des souvenirs et me touche donc je comprends très bien tout cela

Et en dehors des lieux, alors que je me sentais relativement seul, je découvrais des flopes de Bouffanais dans les paroisses. Soudainement, je me découvrais une famille, certes éteintes mais des racines. En fouillant sur une carte, j'ai découvert le village de Bouffanais que j'ai visité. J'ai discuté avec les agriculteurs du coin qui ont un rapport souvent très riche à la terre, Alors que je ne connaissais personne, je suis allé visiter le village de Bouffanais. J'ai rencontré Georges Voisin avec lequel j'ai longtemps discuté. Nous essayions de trouver l'origine du village Bouffanais. L'un de mes grands souvenirs c'est d'avoir visité à 9h du soir avec ce monsieur et d'autres personnes des traces de monument romain. L'histoire commençait à apparaître dans la généalogie. Dans les cartulaires de St-Amant de Boixe et de St-Cybard, le village de Bouffanais est mentionné. Il y avait un prieuré et un sous terrain s'y trouve. Or, souvent les lieux de culte sont construits sur d'anciens lieux de culte, ainsi l'ancienne abbaye de St-Amant a été construite à la Macarie sur un ancien temple consacré à Appollon à 5 km de Bouffanais. Je me demandais s'il y avait des traces plus anciennes. Je pensais au "Fanais" de fanum qui se rapproche de fanum en latin qui veut dire temple. C'est le cas d'Oradour Fanais. Mais, en discutant avec des amis profs de Français, eux pensaient plus à Bosc Fani, le bois marécageux car l'eau est très proche. Je pense cette explication plus vraisemblable, mais cette recherche a beaucoup fait travailler mon imaginaire. La démarche généalogique m'a amené à me poser à la fois des questions sur ma famille, mais en même temps sur l'histoire et le passé

C'est ce que je constate. Beaucoup de généalogistes "accros" expliquent qu'ils s'intéressent beaucoup à l'histoire locale et à l'Histoire, à travers leurs recherches et leurs lectures. Est-ce votre cas? Vous lisez beaucoup de livres d'histoire?

J'essaye. Ainsi, j'avais récupéré le Cartulaire de St-Amant de Boixe, je pense récupérer un livre sur les églises Romanes de la Charente. Mais faute de temps (mes relevés m'en prennent), je ne peux pas m'y consacrer autant que je souhaiterais

Justement j'étais en train de me dire que toutes ces recherches devaient vous prendre beaucoup de temps. Vous semblez avoir collecté énormément de données en peu d'années. Est-ce que vous savez à peu près combien de temps par jour ou par semaine vous consacrez à vos recherches?

Beaucoup, cela devient crescendo et cette année a été éprouvante, je vais essayer de me calmer. Sur mon site, il y a 960 actes or j'ai commencé le site il y a quatre ans, cela fait presque un acte par jour. J'ai passé beaucoup de WE à "traduire" des actes et après les entraînements en semaine, je relève des actes tard le soir. Mais, je dois avouer que cela commence un peu à me peser et vais essayer de ralentir. J'ai peut-être passé la moitié de mes WE cette année à faire des relevés et comme j'étais en déplacement professionnel le premier semestre, je relevais des actes tous les soirs sur mon portable. Je n'ai pas quantifié les heures, mais sur certaines semaines, cela devait dépasser les 30h

En plus de votre travail? Mais vous trouvez encore du temps pour dormir de temps en temps?

Difficilement, c'est pour cela que j'arrive un peu décalqué au travail, mais comme je vous le dis, je considère cette année comme exceptionnelle. Pour information : j'ai relevé les registres paroissiaux de Vindelle pour un cercle généalogique. Accepter de transcrire des actes pour une généalogiste. Je n'avais pas demandé combien et ai été particulièrement surpris lorsque j'ai vu arriver l'équivalent de deux bottins du département de l'Isère. J'avais accepté dont il fallait assumer

En effet...

Enfin, je devais avoir plus de 400 actes de ma dernière collecte. Il m'arrive de faire plusieurs choses en même temps

À vrai dire cela me laisse sans voix... je ne savais pas que c'était si énorme que ça

Au début un contrat de mariage de 3 pages me prenait 3h. J'ai relevé des actes faisant 40 pages. Vous devez me prendre pour un cinglé, mais je suis convaincu que ma démarche sur le site est une démarche qui pourra servir à d'autres dans le futur. Et d'autre part, je me suis laissé débordé déborder

Je ne vous prends pour un cinglé... je pense qu'on est tous un peu comme ça; quand on aime on ne compte plus. Et puis j'ai cru remarquer que se laisser débordé est une habitude chez les généalogistes

Disons il y a des choses qui sont très agréables et d'autres qui le sont moins. J'ai dépanné pas mal de généalogistes. Et lorsque je suis venu en Charente en mars dernier, j'ai rencontré les généalogistes que j'avais dépannés. Et on voyait que certains étaient très contents de ce que je leur avais apporté. Aux archives, j'ai passé mon temps la dernière fois à rencontrer les gens. Cela donne du baume au cœur. Le revers de la médaille, c'est que maintenant beaucoup de personnes commencent à faire leur généalogie sans en avoir vraiment envie et se comportent comme des consommateurs. Je n'ai pas du tout apprécié que certains me demandent de leur chercher des actes "je souhaiterais...". J'habite à 600 km d'Angoulême, et considère que je fais suffisamment de travail. Je préfère regarder que les personnes qui m'ont apporté un certain plaisir

Je comprends... beaucoup de personnes que j'ai interrogé m'ont parlé de ce nouveau problème depuis le développement de la généalogie.

L'un des problèmes aussi est le copiage des données les uns par les autres. Internet facilite cela. Mais, je ne trouve pas cela très sain : d'une part parce que je pense que la recherche est une part très importante du plaisir en Généalogie, d'autre part, on n'est pas sûr de la validité de la source. L'idée de mon site est de proposer des sources à tout le monde. Tout le monde peut saisir des actes et être contributeur. Pour l'instant, je suis le gros contributeur, mais deux nouvelles personnes sont arrivées cette année. Le moteur de mon site a également servi à un autre site sur les meuniers Charentais. <http://meuniers.charentais.free.fr>

Justement si vous le permettez j'aimerais qu'on parle de votre site quelques minutes

Oui, il n'y a pas de problèmes

Plusieurs choses m'intriguent à son propos. Je vais donc vous poser mes questions d'un bloc et vous y répondez comme bon vous semble. Tout d'abord, comment vous est venue l'idée de créer ce site? Beaucoup de généalogistes recherchent et partagent ces recherches, mais assez rarement comme vous le faites. Ensuite comment vous y prenez-vous pour le construire et l'alimenter? À quelle fréquence? Et enfin le mystère des actes traduits comment vous y prenez-vous? Avez-vous des connaissances en paléographie?

D'accord, tout d'abord l'idée :

En latin? Un logiciel peut-être...

J'étais noyé dans les Bouffanais de St-Amant de Boixe et avais essayé d'assembler tant bien que mal les différentes familles. J'avais mis le résultat sur Généanet, mais sans être convaincu de leur véracité. Un généalogiste m'a contacté en m'indiquant le CM de mes ancêtres Jean Bouffanais et Jeanne De Clerfeuille et leur filiation. J'étais éberlué car je ne connaissais pas les actes notariés. Ce généalogiste m'a d'ailleurs dit qu'il ne comprenait pas pourquoi ces actes n'étaient pas relevés. La remarque n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. En fouillant dans les actes notariés, je me suis rendu compte de l'importance des sources, et me disais que je ne pourrais pas faire un dépouillement intégral. J'ai donc conçu un site où les gens pourraient déposer les actes en leur possession dans le but de leur faire partager au plus grand nombre. L'exploitation informatique facilite les recherches. Ainsi, on peut facilement trouver la trace d'un de nos ancêtres dans un acte où il n'est pas directement concerné, mais qui peut être très important par la suite. Mon travail a donc été de "modéliser" de manière informatique un acte notarié (je suis ingénieur en informatique). C'est ainsi que j'ai créé la première version du site. Me disant que ce programme pouvait être utile, j'ai assemblé mes programmes pour que d'autres personnes travaillant dans la même idée puissent profiter de ce programme. Je le distribue gratuitement sous le non d'Adan (Archivage D'Acte Notariés)

Je me disais aussi qu'un simple amateur aurait eu du mal à mettre ça en place...

Pour l'alimenter, je vais aux AD de Charente une fois par an, et collecte une flopé d'actes que je transcris tout au long de l'année. J'ai du relever 300 à 400 actes cette année. Je me suis plus consacré sur le dépouillement que sur l'exploitation informatique. Il y aurait des tas de choses à améliorer, mais je préfère produire le fond que la forme. J'essaye de relever des actes chaque semaine.

Donc lors de vos déplacements en Charente vous prenez essentiellement des photos d'actes que vous traduisez par la suite le reste de l'année. C'est ça?

Oui, et il m'arrive de demander des compléments à mes cousins qui habitent la Charente ou qui passent en Charente. Certains généalogistes me demandent aussi de traduire les actes qu'ils n'arrivent pas à lire

Ok

Concernant la paléographie, je n'ai pas réellement de méthodes. Mais les tournures de phrase se retrouvent. J'essaye aussi de traduire par rapport à la grammaire comme je le faisais quand je faisais du latin. La règle des trois colonnes

Désolée, mais je n'ai pas fait de latin...

C'est juste un clin d'œil, en fait on met le mot à traduire dans la première colonne, la fonction grammaticale dans la deuxième, la traduction dans la troisième. Ce que je veux dire, c'est que l'on retrouve une logique dans la phrase. Certaines tournures de Français sont directement du latin. Ainsi, tesmoins cognus vient de cognosco en latin qui veut dire connaître

Ah ok... je comprends mieux

J'apprécie aussi ces tournures de phrase, c'est pour cela que je traduits les textes. Le style des actes est aussi très cinématographique

Comment ça?

Dans les inventaires, on remarque "Sommes entrés dans une chambre, y avons trouvé un coffre, duquel nous avons fait faire ouverture". J'ai l'impression de visiter la maison en même temps que le rédacteur.

Ah d'accord...

De même, dans un procès-verbal de 1650, j'ai vu une scène de dispute racontée par plusieurs témoins, c'est assez cocasse à imaginer. Dans un testament de 1627, j'ai trouvé une personne assassinée par son frère, il demandait à ce qu'il n'y ait pas poursuite contre lui, car c'était un accident. On trouve de tout. Cela fait parfois malheureusement rubrique des chiens écrasés, on ne connaîtra pas la réelle nature de nos ancêtres. Mais, je trouve magique de retrouver ce genre de témoignage 350 ans après. Que restera-t-il de nous dans 350 ans ? Si je fais une digression, dites-le moi

Non ça va.... c'est ce qui vous plait alors, de reconstituer la vie quotidienne de vos ancêtres

C'est un voyage qui éclaire aussi notre vie présente. Baignant dans un univers particulièrement technologique, je trouve cela pittoresque. Et puis, cela permet de prendre du recul par rapport à notre propre histoire

Oui je comprends. Et comment vous envisagez la généalogie à l'avenir? Pour vous je veux dire... (Je ne sais pas si je suis claire là!)

Côté site, je vais donner mon site aux deux associations généalogiques, et peut-être développer un programme pour le "grand public". Côté recherche, je vais essayer de plus me plonger dans l'histoire en me créant "un chez-moi" qui relie à mon passé. Je pense continuer à faire des articles pour faire profiter les autres. C'est qui me vient à l'instant, mais je ne me suis pas plus projeté dans l'avenir que cela. Est-ce que cela répond à votre question ?

Oui, mais il faut que vous m'expliquiez "en me créant "un chez-moi" qui relie à mon passé" SVP.

Je considère le travail de généalogie comme un travail sur l'imaginaire familial, en cherchant dans les actes, je confronte un certain imaginaire à une certaine réalité. Je me construis une histoire et c'est quelque chose de très apaisant. Je ne sais pas si je suis très clair mais je pense qu'il y a une recherche d'identité dans cette démarche (ce n'est pas ma seule recherche), mais vu le vide du côté paternel, je considère cette démarche comme importante. Vous me suivez ?

Oui je comprends... vous allez chercher à développer davantage le côté "vie quotidienne" de vos ancêtres pour mieux les connaître et du coup vous connaître, plutôt que de continuer à "amasser" de nouveaux actes sans les détailler plus. C'est ça?

Je pense m'intéresser d'une part maintenant à l'histoire plus proche, car c'est celui qui a le plus d'influence sur notre vie présente, d'autre part continuer à m'intéresser à l'histoire ancienne, l'archéologie, l'architecture de la Charente car j'y ai pris goût. La recherche purement généalogique va me ramener vers mes ancêtres plus proches. Je vais cependant continuer à dépouiller des actes, mais maintenant je pense avoir pas mal parcouru les notaires, donc cela me demandera moins de temps

Oui je comprends. Plusieurs choses m'intriguent... tout d'abord, vous n'évoquez que les recherches concernant votre branche paternelle. Vous n'en avez pas fait du côté maternel?

Si, mais mon oncle s'en occupe, et j'ai beaucoup de traces du côté maternelles, ma grand-mère que j'ai bien connue (elle est décédée il y a deux ans). Je me pose moins de questions de ce côté-là, mais souvent le facteur déclenchant d'une recherche est la perte d'un être proche (on dit souvent " si j'avais pu lui demander cela,...")

Oui

Mais peut-être qu'un jour, je m'y pencherai. Pour l'instant, faute de temps, j'ai fait le choix de regarder uniquement cette partie. Le besoin était plus impérieux du côté paternel

C'est très fort quand même lorsque vous parlez de "besoin impérieux"

C'est plus une démarche inconsciente, je ne saurais pas dire pourquoi. Mais, paradoxalement, j'ai plus ressenti l'absence du père lorsque je suis entré dans mon entrée de la vie professionnelle. Je n'ai quasiment gardé aucun souvenir de mon père et cette recherche généalogique est peut-être un moyen d'ouvrir la boîte de certains souvenirs enfouis. Mais cela devient très personnel.

Oui je comprends... est-ce que je peux revenir sur certains points que nous avons évoqués un peu plus tôt?

Oui, par contre à 18h, il faut que je parte

Ok... si vous préférez on peut terminer à un autre moment

Oui, pourquoi pas un soir de semaine. Dites-moi vos disponibilités, n'ayant pas repris mes entraînements sportifs, je suis encore assez libre cette semaine

Quand vous le souhaitez... en ce moment je suis en pleine retranscription d'entretien et je ne bouge pas de chez moi

Mercredi soir vers 20h30-21h, cela vous convient-il ?

Oui très bien... je serai au RDV. Je vous remercie de tout ce temps que vous m'avez accordé. C'est vraiment très gentil de votre part

Juste une question :

J'écoute

Pensez-vous avoir de la matière qui soit exploitable pour votre thèse ?

Dans votre entretien?

Oui

Oui bien sûr

D'accord, je me note un RDV pour mercredi si jamais j'oublie, n'hésitez pas à m'envoyer un mail

Ok je le ferai... bonne soirée et encore merci

Bonne soirée également

Merci.

2^{ème} partie de l'entretien :

Ok... on reprend alors?

Oui

Tout d'abord j'aimerais revenir sur une phrase que vous avez dite et que je n'ai pas très bien comprise. Vous avez dit à un moment que "l'histoire apparaît dans la généalogie". Qu'entendez-vous par là?

La généalogie est aussi un rapport à l'histoire, dans le sens où j'essaye de mettre en parallèle mes ancêtres avec les faits historiques où du moins c'est ce que j'aimerais faire. La connaissance de mes ancêtres me permet aussi de découvrir le mode de fonctionnement d'une société. Souvent, "à la sortie de l'église", les paroissiaux s'assemblaient pour prendre des décisions. Alors que l'on peut penser que nos ancêtres étaient complètement corvées, ils participaient à la vie "communautaire" de manière plus importante que nous à notre époque. Les guerres ont aussi des influences sur leur mode de vie comme les progrès et découvertes

Ce que vous voulez dire c'est que la frontière entre l'histoire et la généalogie est mince. Vous vous sentez historien lorsque vous faites vos recherches?

Oui un peu, l'histoire avec un grand H s'est intéressée aux faits marquants importants ou à des hommes importants, la généalogie s'intéresse à une certaine histoire oubliée. Par exemple, certains ouvrages m'ont indiqué le peuplement de la forêt de la Boixe. C'est plus une histoire locale dans son rapport direct

Donc pour vous la généalogie s'apparente d'une certaine manière à l'histoire locale

Dans ma démarche, oui

Justement on en vient à un autre sujet que j'aimerais aborder avec vous. Vous m'avez parlé la dernière fois d'une brochure et d'écrits. La question que je me pose est la suivante: quand on a fait tant d'heures de recherche comme vous, est-ce qu'on n'est pas tenté au bout d'un moment d'écrire un ouvrage pour partager tout ça avec les autres?

J'avais déjà fait un ouvrage en l'an 2000 à destination des 3 autres branches Bouffanet directes et deux autres. Dans cet ouvrage, étaient précisés les pistes sur l'origine du nom, l'évolution géographique, les arbres généalogique, des branches anciennes et modernes, des copies d'acte, des photos de lieux, le point sur mes différentes recherches. Il y a eu deux versions: une en 1998, une autre en 2000 de 140 pages, je pense rééditer un jour une brochure plus complète en me basant aussi sur les actes notariés. En attendant en avril de cette année, j'ai publié un article dans la revue de l'AGC. Souhaitez-vous le voir ? (*envoi de l'article*)

Avec plaisir oui

Dans mes précédents documents, je m'étais pas mal appuyé sur des hypothèses, l'article a pour but de faire une synthèse de la période difficile (avant 1730). Toutes les filiations sont maintenant appuyées sur des actes. J'ai essayé de reconstruire la vie de certains par rapport à certains événements de leur vie mentionnés dans des actes

Alors expliquez-moi ça parce que c'est très intéressant. Concernant l'ouvrage, vous l'avez écrit et puis vous avez cherché un éditeur c'est ça?

Je n'ai pas cherché à le publier, mais plutôt à faire publier le résultat de mes recherches aux branches descendantes. Je pense un jour rassembler toutes mes notes pour faire une généalogie de la famille Bouffanais que je connais le mieux. Si j'avais le temps, je rédigerai des articles sur d'autres familles que je connais. Quant à dire ouvrage, c'est plutôt une brochure. Si je me lance dans cette démarche, c'est pour que mon travail ne soit pas perdu et puisse profiter à d'autres, et pourquoi pas à d'autres générations. Ce qui est étonnant dans la famille Bouffanais, c'est que tous descendent d'un même couple identifié. Il doit y avoir énormément de descendants. C'est vrai que j'aurais des idées, mais elles ne sont pas forcément encore arrivées à maturité. Le problème aussi d'un ouvrage est l'intérêt hors du contenu familial. Hors du cadre familial, qui va s'intéresser à cette famille en dehors des descendants ?

Quand vous parlez de brochure je vous sens un peu modeste quand même... 140 pages ça n'est pas rien. Et puis cela semble travaillé; vous parlez d'évolution géographique par exemple c'est assez peu courant chez les généalogistes. Ça ressemble plus à ouvrage d'histoire (locale peut-être) qui là serait susceptible d'intéresser d'autres personnes

C'est terrible à dire, mais je pense être un peu "déformé" par l'enseignement que j'ai reçu. En gros, j'ai cherché à structurer l'information de l'époque. L'évolution géographique peut avoir différente cause, sur la paroisse de Nanclars, par exemple, on peut remarquer une disparition importante de personnes. Un acte de la fin du XVI^{ème} siècle indique les raisons : l'hiver a frappé si durement que beaucoup de personnes sont mortes, et les autres ne pouvant pas exploiter la terre sont parties dans les paroisses environnantes. Un de mes ancêtres a quitté la Charente entre 1841 et 1844. Jusqu'à présent, tous ses ancêtres étaient tisserands ou cultivateurs. Qu'est-ce qui a pu le pousser à émigrer de Charente à Pont de Vaux dans l'Ain ? J'ai tout l'impression qu'il est devenu compagnon maçon et lors de son tour de France, s'est fixé à Pont de Vaux. D'après un livre sur le compagnonnage, le compagnonnage était très important à l'époque. Je pense aussi que d'autres faits importants peuvent influencer certains gros changements de vie (du moins à l'époque). Voir le phylloxera (?) et autres. Comment retrouve-t-on des Bouffanais au Chili ? C'est assez curieux. Sur une autre branche, je croyais un de mes ancêtres originaires de Besançon, il était en fait originaire de Dordogne. Son métier de soldat l'avait amené à se déplacer. Tous ces constats m'amènent à tenter de comprendre la raison de leur déplacement. L'évolution industrielle a certainement amenée des paysans à quitter leur terre. Je dis cela pour mon ancêtre "compagnon"

Mais donc vous avez là un raisonnement d'historien. Vous avez l'habitude d'écrire visiblement, vous avez le raisonnement et apparemment l'envie d'écrire et de partager. et je me demande ce qui vous retient de faire un travail d'écriture comme celui de Corbin par exemple (je ne sais pas si vous connaissez)

Je ne connais pas du tout malheureusement. Qu'a-t-il fait exactement ?

Alors voilà un auteur d'histoire que je vous conseille... son travail va vous plaire j'en suis sûre. C'est Alain Corbin. Il a écrit le monde retrouvé de Louis-François Pinagot par exemple. Il va aux archives et choisit au hasard un nom dans un registre d'état civil les yeux fermés et il recherche tout ce qu'il peut trouver sur cette personne. Sa généalogie, sa famille, la météo de l'époque et l'influence qu'elle a sur sa vie, le paysage qui l'entoure, etc.

Pour écrire, il me manque une certaine culture, mes recherches se sont limitées à une branche ou famille uniquement, c'est un gros défaut. Mais faute de temps, je suis obligé de me restreindre. Mais, il me trotte parfois des idées bizarres. Grâce au traitement informatique de mon site, j'aurais voulu analyser le morcellement et redistribution des terres à l'époque. C'est une piste parmi d'autres. L'idée du site ou dépouillement est de fournir une facilité de consultation pour pouvoir en tirer une analyse. Les inventaires ou procès verbaux amènent à se poser des questions sur le mobilier des ancêtres, leur mode de vie en "communauté", ... Comment pouvaient être gérées des relations d'une famille à l'intérieur d'une même maison ? On a beaucoup de mal à l'imaginer maintenant à une époque où les familles sont de plus en plus éclatées. Toutes ces recherches amènent à des questions auxquelles pour l'instant, j'ai du mal à répondre, mais me poussent à continuer mes recherches. Le choc avec notre société de consommation est assez saisissant quand on voit que l'on donnait des draps "mi uzés" ou des "coffres faits à l'antique fort vieux et petassés". Je ne sais pas si mes recherches peuvent amener des réponses car c'est une

époque révolue. Mais, en même temps, c'est aussi un miroir sur notre propre société et mode de vie. Comment sociologiquement l'homme a pu évoluer en quelques siècles ? Il est vrai aussi que l'on parle beaucoup à notre époque de perte de "valeurs", on peut se demander comment fonctionnait cette société avec des valeurs très différentes

Ce que je vois là c'est que vous avez des choses à dire et manifestement vous avez envie de les dire et les partager. La seule chose qui vous manquerait selon vous pour franchir le pas c'est une "certaine culture", c'est ça?

Pas uniquement, la matière aussi, je pense qu'un ouvrage ne peut pas se limiter à une accumulation de branches ou d'anecdotes sur les individus. Je vois surtout des pistes de recherche que j'ai pas encore explorées. Pour l'instant, je serais très en peine de parler d'une manière fouillée les thèmes que j'ai abordés.

Là je vous comprends. Vous pensez qu'au-delà de la forme il vous faut plus de fond.

Oui, très certainement, c'est pour cela que je disais que mon travail ne pouvait être utilisé que dans un cadre "familial"

J'aimerais vous poser une question en rapport avec cette idée de la "forme". Quel a été votre parcours scolaire?

J'ai un Bac C, un DEUG A, une licence, une maîtrise, un DESS d'informatique et j'ai suivi aussi une licence de maths, mais cela ne répondait pas trop à mes attentes. Ma culture est plus scientifique que littéraire.

C'est ce que je constate. Est-ce que vous étiez bon élève? Vous aimiez l'école?

Oui, on peut dire que j'étais bon élève jusqu'à la mort de mon père, après je me suis un peu laissé aller. Je regrette par exemple de ne plus faire de latin, d'allemand ou d'histoire. De la philo ou de la littérature

alors en fait vous auriez préféré avoir un parcours plus littéraire. qu'est-ce qui vous a conduit à l'informatique?

Ce n'est pas si catégorique que cela. J'étais aussi passionné par l'informatique et savais très tôt ce que je voulais faire. J'ai seulement hésité à entrer en DEUG de Philo et un DEUG de Sciences. Il y avait plus de débouchés d'un côté que de l'autre. Et puis, il faut dire que le système oriente beaucoup de d'élèves vers la voie scientifique. J'ai des amis qui ont fait un Khâgne après leur Bac C. C'est une autre histoire. Un de mes amis disait que j'avais un profil de grammairien (l'informatique n'est pas si éloignée)

Effectivement... mais peut-être que c'est à travers la généalogie que vous réalisez cet autre choix que vous auriez pu faire

Depuis peu de temps, j'ai regardé les études qui menaient au professorat de lettres classiques, peut-être un jour y viendrais-je. En ce moment, je relis quelques ouvrages liés au monde Antique (l'Enéide, la Guerre de Troie n'aura pas lieu,...). J'aimais beaucoup le latin, la "traduction" des actes anciens me rappelle parfois mes traductions en latin.

J'ai cru remarquer oui que vous aimiez le latin. ça se ressent dans votre travail. en attendant de reprendre vos études la généalogie vous permet tout de même de composer et de vous rapprocher de l'histoire

Oui, très certainement, j'ai beaucoup perdu et pourtant certaines expressions (témoins "cognus" à rapprocher de cognosco, je connais, 'vollonte' écrit comme velle vouloir en latin) me rafraîchissent la mémoire. C'est une confluence de différentes aspirations qui m'amènent à faire de la généalogie. Il est difficile d'en voir une seulement. Je me rends compte en relisant que j'ai perdu aussi le rapport à l'écrit

Je crois qu'on en est tous là malheureusement... est-ce que vous gardez des traces papiers de vos recherches?

Les brochures, les photos de famille, les photocopies d'actes, mais maintenant pour faciliter le traitement, j'informatise tout sinon je ne pourrai pas tout stocker. Je voulais ajouter aussi une remarque : nous vivons aussi une société de l'image, qui à mon sens tue une certaine part de l'imaginaire, le rapport à mes ancêtres se fait par le biais de l'écrit qui m'apporte une plus grande sémantique. Nous sommes aussi dans une société de l'instant, et le

fait de voir l'évolution sur plusieurs centaines d'années, permet d'avoir un certain recul par rapport à notre propre condition

Ce rapport à l'écrit vous touche beaucoup visiblement... j'ai l'impression que l'écrit vous rapproche de vos ancêtres

C'est paradoxalement aussi l'un des seuls liens matériels qui nous relie à eux. J'ai plaisir à consulter des vieux papiers à moitié rongés par des souris,... cela matérialise un peu le lien, mais aussi la distance qui nous sépare. Evidemment c'est le support de l'écriture, mais l'écriture traduit aussi une certaine forme de construction de la pensée

J'ai remarqué dans votre article que vous l'avez illustré d'arbres. Est-ce que ça vous paraît important de matérialiser la généalogie sous cette forme? Est-ce que c'est une manière de plus de lier la généalogie à l'écrit?

Il est difficile de s'y retrouver dans une généalogie écrite, j'ai tendance un peu à voyager dans les arbres. Ceux-ci me servent parfois de support pour mes recherches puisque actuellement, je fais de la généalogie descendante. En dehors d'un aspect purement pratique, j'aurais du mal à trouver d'autres raisons

C'est donc avant tout une manière de vous y retrouver

Oui et de voir les liens qui pouvaient apparaître entre parents, on remarque souvent des cousins au 3ème degré, des oncles bretons

Oui, je comprends. Bon à vrai dire il me resterait des dizaines de questions à vous poser (chaque fois que vous dites quelque chose une nouvelle question apparaît!). Ce que vous dites est vraiment très intéressant, mais il faut savoir être raisonnable. Je ne peux pas vous monopoliser encore des heures comme ça! il me reste donc deux questions à vous poser si vous le voulez bien

Oui. Si vous le souhaitez, nous pouvons planifier une autre conversation, mais je serai moins disponible la semaine prochaine

Et moi je dois me rendre en Dordogne pendant une dizaine de jours; je ne reviens qu'aux alentours du 11/12. Bon la première question concerne vos loisirs... vous m'avez parlé de dojo. Je suppose donc que vous pratiquez les arts martiaux.

Oui, je pratique l'Aïkido, le Judo et le Ju-Jitsu. C'était d'ailleurs ma principale passion avant que je ne fasse de la généalogie

J'allais justement vous demander si vous arriviez à maintenir un équilibre entre toutes ces activités, sans en délaisser une pour une autre

En ce moment, je délaisse les dojos suite à ma convalescence, j'espère reprendre la semaine prochaine. Si j'ai fait des choix ces temps-ci, c'est plutôt des sorties et des visites à des amis, mais j'ai considéré cela plus comme un passage. Car le plus important est quand même ma vie présente. Et aussi, dans ma précédente société, j'ai été longtemps en intercontrat, j'en ai profité pour faire le boulot que j'avais à faire

Vous pensez que vous allez réussir à remettre un peu de côté la généalogie pour reprendre vos activités "normales"?

Je le souhaite réellement cependant c'est aussi un loisir créatif pour moi. Il ne faut pas que je trouve d'autres idées. En fait, j'ai une centaine d'actes à transcrire, adapter mon site. Je passerai probablement en Charente l'année prochaine pour faire encore une collecte, mais je ne pense pas revivre une année comme celle-ci où j'ai connu mes limites. Il faut aussi que je termine mon 2ème Dan en Judo, cela devrait m'occuper. En réfléchissant, je pense en avoir encore pour un à deux ans de grosse collecte, après c'est terminé

Vous êtes une personne très active. Vous avez quelques moments de répit quand même?

En ce moment pas trop, mais cela arrive. J'ai profité de mon arrêt maladie pour souffler. Le soir, je rentre vers 21h-22h après les entraînements et effectue des relevés de 23h à 24h. C'est fatigant à la longue

C'est assez fréquent chez les généalogistes cette boulimie d'occupation ou d'activités. C'est étrange...

La discipline demande beaucoup de travail, et je pense que l'on se fait un peu aussi piéger. J'aurais du dire non à certaines demandes.

Mais je vous dis c'est quelque chose que je rencontre souvent chez les généalogistes. on en arrive à ma dernière question... qu'est-ce qui vous plait (le plus) dans la généalogie?

Je pourrais le rapprocher de mes autres goûts, c'est une éternelle recherche. Depuis peu, j'apprécie aussi le fait de partager avec d'autres personnes une connaissance des lieux, des monuments...

Quand vous parlez d'éternelle recherche cela signifie que vous êtes de ceux qui pensent qu'on ne termine jamais sa généalogie?

Qui aurait pu dire que j'allais échanger avec des Chiliens ? Tout dépend de l'aspiration que l'on a. J'aide des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes aspirations. Ainsi, certains veulent retrouver des parents proches, de mon côté, j'essaye d'avoir le plus de renseignements possibles sur mes ancêtres. Et là, c'est une quête sans fin, quoique je me sois nettement plus focalisé sur la Charente (Terre de mon nom et la plus éloignée de mon lieu de vie). Je considère ma généalogie terminée en Dordogne. La généalogie a été un prétexte à se créer des racines, maintenant j'apprécie beaucoup la Charente, ses lieux, son histoire. Prétexte est peut-être un peu fort

L'idée qui me vient à l'esprit (et là peut-être que je vais trop loin en disant ça. si c'est le cas je m'en excuse) c'est qu'à la fois la généalogie vous permet d'avoir cette famille qui vous a fait visiblement vraiment défaut et en même temps elle semble vous permettre de vous éloigner de votre vie actuelle dans laquelle on sent un manque

Oui, c'est vrai, le fait que je m'intéresse à la généalogie paternelle et pas la maternelle va dans le sens de votre remarque. L'autre point est également juste puisque c'est un monde assez opposé à l'environnement technologique et avec peu d'histoire dans lequel, je baigne. Cela me semble tout à fait exact

Bon et bien écoutez je crois qu'il est temps que je vous laisse. J'ai suffisamment monopolisé votre temps comme ça. j'ai trouvé vraiment très intéressant de discuter avec vous et vous avez apporté un point de vue original à mes recherches. il y aurait encore mille questions, mais il faut savoir stopper à un moment. Est-ce que vous voudriez ajouter quelque chose à tout ça pour conclure? Quelque chose que j'aurais oublié de vous demander et qui vous paraît important?

Dans votre enquête, vous vous êtes intéressée à mes recherches personnelles isolées, mais l'un des points importants est peut-être aussi l'aspect communautaire de la généalogie. Ainsi, je recherche pour des autres, et d'autres pour moi. C'est un milieu où je trouve l'entraide facile et finalement, on se construit si ce n'est une famille, une communauté. Il y en a maintenant que je revois pour d'autres choses que de la généalogie

Est-ce que la généalogie a élargi votre cercle d'amis? Ou est-ce que c'est encore quelque chose à part?

Oui, je le pense, mais, j'ai aussi des amis en dehors de la généalogie. Ouf

J'espère pour vous!... donc avec la généalogie vous partez à la recherche d'ancêtres et en fait vous revenez avec des vivants

Oui heureusement

La généalogie est donc le lien entre le passé et le présent. Et donc par conséquence le futur

C'est d'une certaine manière ce que je dis aussi, quand l'on essaye de s'abstraire de son présent, on ne construit pas de maison sans des fondations

Je comprends... vous voulez ajouter quelque chose?

Pas vraiment, tenez-moi au courant des retours que vous en aurez eus de votre soutenance. Si jamais, vous avez d'autres questions, n'hésitez pas me les envoyer par mail ou par messenger. Une question ? Sera-t-elle consultable quelque part ?

C'est gentil merci. Je vous tiendrai au courant pour ma thèse. Elle sera consultable à la BNF et dans toutes les bibliothèques universitaires de France et bien évidemment auprès de moi! Je vais peut-être évoquer notre entretien lors du prochain séminaire de mon laboratoire auquel participe un sociologue parisien. Si vous voulez je vous dirai quel aura été l'accueil de notre collaboration. Et pour finir, je me tiens à votre disposition au cas où vous auriez besoin de recherches sur Angoulême, Périgueux, Poitiers ou Limoges. Ce sont des villes que je fréquente régulièrement

Merci beaucoup pour vos propositions de recherche. Je veux bien être tenu au courant des éventuels retours

Avec plaisir. Merci à vous et bonne continuation. Ménagez-vous quand même un peu et prenez le temps de respirer de temps en temps. Merci encore pour le temps que vous m'avez consacré et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions sur cette collaboration.

Bonne soirée et je vous poserai certainement des questions sur votre thèse, je serai très curieux de la lire

Et bien il faudra venir assister à la soutenance alors... je vous préviendrai si vous voulez! Bonne nuit et à bientôt.

Je veux bien être prévenu. Bonne soirée.

ENTRETIEN N°19

Donc j'aurais voulu savoir depuis combien de temps vous faites de la généalogie en fait ?

Oh ben y'a plus de vingt ans. Oui parce que j'ai commencé parce que bon... j'ai quand même toujours été intéressée par l'histoire quand même, en général, la petite histoire. Et puis un jour j'ai vu un article dans le journal qui disait qu'il existait une association généalogique là, ça fait maintenant vingt-deux ans je crois, et puis ben j'ai sauté sur l'occasion quoi (*rires*). Voilà. Et puis ben c'est vrai que ça m'a passionné parce que j'ai une famille vraiment très réduite. J'ai été élevée par une arrière-grand-mère, je savais rien sur... en dehors de mon père et ma mère je savais rien sur les grands-parents, absolument rien du tout. Rien. Alors j'ai commencé la découverte. Alors ça m'a passionné. Mais enfin maintenant, on peut plus tellement. On peut compléter parce qu'on trouve jamais tout, mais euh... enfin maintenant je vois pas l'intérêt d'ajouter euh... des choses euh... y'a des gens qui s'acharnent, vous savez, à vouloir remonter le plus haut possible, ils fouillent partout pour savoir s'ils vont retrouver un couple de plus euh... pas moi, non.

D'accord. Donc maintenant vous faites un peu moins de généalogie pour vous ? C'est ça ?

Oui euh... oui. Ce qu'il y a c'est que je me suis tournée vers l'histoire locale, j'ai écrit des livres euh... ça c'est mon dernier [**me montrant un prospectus**]. Mais c'est un petit peu faire de la généalogie quand même parce que je parle beaucoup quand même des familles. Par exemple les moulins et meuniers euh... je parle beaucoup... dans l'histoire des moulins... on peut pas faire l'histoire des moulins sans parler de l'histoire des familles qui vont avec quoi. Voilà, alors c'est une façon un petit peu détournée quoi, voilà.

Pour vous, l'histoire locale ça a été la suite logique de la généalogie ?

Oui, oui... pour moi oui.

Alors comment en fait vous avez eu l'idée d'écrire

Oh ben c'est parce que... c'est un désir qu'on a en soi depuis tout le temps. Ecrire quoi (*rires*). Voilà. Et puis euh... je trouvais que c'était passionnant quand même l'histoire de tous ces gens qui ont vécu l'origine des villages, enfin toutes sortes de choses quoi. Même les familles nobles euh... enfin tout ce qu'on veut qui fait l'histoire ancienne, la petite histoire. Alors euh... j'ai dit « ça serait dommage de garder ça pour moi quoi », partager quoi.

Et donc vous êtes partie de vos documents à vous ?

Les documents... non, pas forcément de ma famille, non, non. Dans mes livres je ne parle même pas du tout de ma famille parce que... ça n'a rien à voir, non j'avais pas à en parler. Alors on a quand même le bulletin de l'association, alors j'ai participé quand même pas mal. Des petites euh... on faisait des petites causeries sur certaines familles ou sur certaines histoires locales, des choses comme ça. Là oui.

Et alors donc pour vos ouvrages, vous partiez... vous aviez un sujet dont vous aviez envie de parler et vous faisiez des recherches dessus ? Ou c'est en faisant des recherches

Euh... oui, le premier que j'ai fait, y'a une douzaine d'années, oui c'était un peu de l'histoire locale en général. Ça parlait des églises euh... des curés euh... par exemple pendant la période révolutionnaire j'avais fait les maladies, des choses comme ça, ou le travail des ouvriers, ou le travail des paysans. J'avais fait ça par thèmes quoi. Je nomme tout le temps des gens, je dis « y'a pas que des familles nobles qui ont le droit d'être nommées » (*rires*). Bon, j'aime bien nommer des gens ordinaires moi. Et puis après j'ai fait des monographies après. C'étaient différentes communes, alors selon ce qu'on trouve, du plus ancien au plus récent jusque vers 1900, les monographies communales. Là aussi on parle beaucoup des personnages euh... par exemple dans les conseils municipaux, tout ça quoi, ou alors les prêtres, les paroisses, enfin y'a toute sorte de choses qu'on peut raconter. Et même après

[Interruption du personnel des archives]

Oui alors et puis j'ai fait des monographies et puis j'en ai fait un autre en prenant comme épine dorsale une rivière que j'aime bien. J'aime bien les rivières alors j'ai pris une rivière et puis j'ai parlé des moulins ou des logis qui étaient dessus cette rivière. Ça faisait un petit périmètre là. J'en ai fait un autre sur les... c'est celui-ci [**me montrant un prospectus**], c'est sur les cantons de Villebois. Alors là j'ai fait tout un canton, alors y'a plusieurs rivières. Voilà... et puis là j'ai dû diviser ça comme ça.

Donc en fait c'est un coup de cœur qui fait le choix de vos sujets ?

Oui c'est vrai... oui, voilà. Ça me permet de parler aux gens que je connais et puis ça me permet quand même de sortir. Moi j'aime bien, quand je parle d'une région, aller sur place voir euh... pour parler des choses bien sûr. Et puis quand on a lu ces noms sur les... dans les vieux documents, soit des noms de rivières, de villages, tout ça, on a envie d'aller voir. Enfin moi j'ai envie d'aller voir tout ça. Voilà. Finalement la généalogie m'a menée à ça aussi quoi. Mais enfin euh... moi je suis toujours à l'association et puis je me suis quand même apprise à lire les textes, à les comprendre quoi. Enfin évidemment je sais pas lire les textes médiévaux, c'est trop difficile quoi. Il faut vraiment étudier ça pendant des années. Mais enfin, le reste euh... on a des... des documents du XV^{ème} euh... des copies qui ont été faites par des moines qui sont très lisibles. C'est déjà pas mal quoi... remonter au XV^{ème}. Voilà. Et parfois même on retrouve des dates plus anciennes.

Vous avez pris des cours de paléographie ?

Non, non, non... sur le tas. Comme ça on arrive euh... si un document vous intéresse et bien on s'y tient dessus jusqu'à ce que on ait deviné le contenu quoi. Et puis on a une méthode là que nous a fait voir notre ancien président euh... ligne par ligne, on numérote les lignes et puis après on les traduit ligne par ligne. Et puis on laisse en blanc les mots qu'on ne comprend pas, et puis on revient. Et puis on fait des comparaisons. Quand on est sûr d'un mot, on regarde comme les lettres sont faites. Et puis c'est vrai que à partir du XVII^{ème} euh... les notaires avaient chacun leur écriture et puis leur euh... certains écrivaient très mal. C'est vrai que certains sont assez difficiles à déchiffrer. D'autres prenaient le temps de bien écrire et c'est assez lisible. Voilà. Parce que c'est par les actes notariés surtout qu'on peut faire l'histoire euh... aussi bien généalogique, puisque quand les registres paroissiaux vous donnent plus de... d'indications, ou alors y'a que des... des mariages sans filiation, il faut absolument prendre des... les notaires, voilà, les minutes notariales. Et puis... là aussi quand même j'ai commencé... dans les minutes notariales, j'ai commencé à chercher les mariages, mais j'ai vu à côté tout ce qu'on pouvait trouver. Je suis tombée sur des moulins, sur d'autres familles, des tas de choses quoi... la vie des gens, des inventaires, des... c'est surtout ça qui m'a passionné. Et puis après... pour moi... et puis après bon ben j'ai dit « ce serait bien »... et puis l'envie d'écrire se posait. Donc j'ai dit « ce serait bien de... »

Ecrire c'est quelque chose que dont vous aviez envie depuis longtemps ?

Oh tout le temps oui. Même très jeune.

Et vous aviez déjà essayé dans un autre domaine ou pas ?

Euh... non. Si quand j'étais plus jeune j'ai fait des poésies, pas mal. J'en ai écrit euh... je sais pas... plusieurs dizaines, mais je les ai pas publiées. Voilà. C'est... c'est... on naît avec ça je pense, avec l'amour des livres, voilà. Pourtant chez moi, des livres, y'en avait pas beaucoup hein. Le peu qu'il y avait j'avais le nez dedans hein. Voilà.

Vous avez grandi dans quel genre de famille ?

Oh un milieu très modeste hein, ouvrier. Je vous dis, des livres, y'en n'avait pas beaucoup à la maison. D'abord les livres étaient chers hein, jusqu'à ce que les livres de poche apparaissent, enfin j'étais jeune, avant c'était très cher, que ce soit des livres ou des romans. Les bibliothèques dans le milieu rural n'existaient pas. Y'avait quelques bibliothèques communales, mais c'étaient des livres en lambeaux, et puis y'avait rien quoi. C'était... c'était vraiment le... au point de vue culturel euh... en milieu rural, après l'école primaire, le certificat, y'avait rien. Y'avait rien. Alors bien sûr il y a des gens peut-être que ça les arrangeaient eux, ça les intéressait pas quoi. Mais (*rires*) moi j'aurais bien aimé... d'abord c'étaient des années, comme ça, vides. À l'époque euh... à l'âge où on se sent plein de... je sais pas moi, plein de possibilité pour étudier, pour apprendre des choses, c'étaient des années de désert, voilà (*rires*).

Alors quand vous avez voulu justement vous lancer dans l'écriture, et pour publier aussi par exemple, vous vous y êtes prise comment ?

Oh ben là euh... je n'ai pas cherché d'éditeur puisque... de toute façon je ne fais que des petits tirages, voilà. Non, mais c'est en autoédition. Voilà. Je vais voir l'imprimeur et puis euh... ben ça fait tant. Voilà, c'est comme ça. Là c'est facile parce qu'autrement on n'aurait pas pu. Par exemple sans éditeur vous n'auriez pas pu publier, mais enfin là depuis euh... je sais pas, vingt ans, si vous avez l'argent, la somme... ça fait pas une somme énorme, mais ça fait un petit pécule quoi. Tout ça c'est une histoire de chèque hein.

Oui, c'est votre loisir.

Oui, pour moi c'est un loisir.

Et ça représente une grosse somme de travail ce travail d'écriture ?

Euh... oui comme même euh... pour faire un livre comme ça là, j'ai mis deux ans et demi. C'est qu'il y a trois cent pages quand même. Bon y'a des documents, y'a beaucoup de textes, ça prend... beaucoup de temps.

Oui entre les recherches et l'écriture...

Oui, je suis venue ici très souvent passer des journées, j'écris dans des cahiers. Et puis après il faut faire son texte euh... par exemple, puisque ce sont des moulins euh... rassembler euh... les documents qui comptent parce que quand on prend une liasse de notaires on sait pas ce qu'on trouvera dedans. Alors on note tout à la suite quoi, voilà. Alors c'est tout mélanger, alors faut faire un premier triage, ça prend du temps, et puis après on voit ce qu'on peut raconter pour chaque titre et puis c'est un travail d'écriture quoi, parce qu'on peut pas tout dire non plus. Dans un inventaire des meuniers, on peut pas tout mettre, y'a plusieurs taches, enfin... c'est un travail euh... je m'en sors bien quoi. J'étais peut-être douée pour ça.

Et au niveau, après, euh... commercialisation

Oui.

Vous les déposez au niveau de l'association ? Ou comment vous faites ?

Euh... non, non, je le dépose là à Angoulême, d'ailleurs je dois y aller à cette librairie-là, et puis j'en dépose euh... dans les tabacs-presse. Par exemple j'en ai là **[me montrant des noms sur un prospectus]**, puisque je suis à Rouillet, j'en ai à Mouthiers, à Rouillet, et puis j'en ai mis à Nersac, voilà. Euh... j'en mets comme ça euh... j'en mets dix quinze. J'en mets en dépôt-vente et puis je me débrouille comme ça. Des fois ça prend du temps... par exemple celui que j'ai fait sur la vallée de (?) euh... j'en avais fait cinq cents, j'ai mis euh... ben cinq ans exactement. Cinq ans c'est pas terrible... mais c'est qu'on n'a pas un support publicitaire comme font les éditeurs, tout ça, parce que les éditeurs même si c'est pas bon ils arrivent à vous vendre n'importe quoi (*rires*). Voilà.

Et vous tirez à peu près toujours le même nombre d'exemplaires ?

A peu près... cinq six cents oui. Oui pas plus parce que... après ça se vendrait pas. Ce nombre de personnes qui sont intéressées euh... celui-ci est sorti au mois de décembre et y'en a déjà dans les deux cents de partis. Voilà. Alors maintenant je suis un peu désœuvrée alors euh... je viens là quand même le vendredi. Par exemple demain, on se réunit à l'association, on relève les mariages. Voilà. Pour l'association on fait des relevés de mariage que l'on vend après aux adhérents. Alors euh... ça fait une occupation parce que c'est des noms... on fait des relevés dans les registres paroissiaux qui sont plus communicables, qui sont trop abîmés, on a le droit nous.

Oui, juste pour l'association.

Oui, pour l'association, voilà. Et puis je viens les lundis, puisqu'on les prête ces relevés aux adhérents, alors moi le lundi je suis là. On a des rayonnages là derrière, et puis en même temps je cherche un petit peu pour moi des choses comme ça euh... dans notre région euh... ça me permet d'explorer. Et puis pour moi des fois, je suis tombée sur quelques petites choses euh... quelques petites bricoles comme ça. C'est pas à négliger non plus hein.

Mais globalement, vous faites encore des recherches généalogiques ? Ou c'est surtout des recherches pour vos ouvrages ?

Euh... oui voilà, en dernier j'ai surtout fait des recherches pour ça quoi. Mais enfin, on fait quand même un peu de généalogie parce que si je trouve quelque chose pour des personnes là, dans mon entourage, je leur signale. Une dame qui cherche par exemple des euh... des dénommés Clémenceau par exemple, c'est un nom comme ça, ben j'en ai trouvé pas mal alors tout ce que j'ai pu trouver comportant ce nom par exemple, je lui ai passé quoi. On fait un peu de généalogie comme ça à côté quand même. On n'en sort jamais. Et puis euh... par exemple, dans chaque histoire de moulin, par exemple, y'a plusieurs pages... même quelqu'un m'a dit... a trouvé que c'était pas utile de donner tant de détails, mais je sais qu'il y a des gens qui sont contents de trouver la trace de leur famille. Les enfants des ancêtres meuniers, ils sont contents de voir cette histoire. Et comme je donne tout le temps la référence des actes notariés, alors euh...

Ça permet de retrouver...

Oui la personne elle sait aussitôt qu'elle peut retrouver l'acte. Comme ça, ça rend service. Ça fait toujours un peu de généalogie détournée quoi, tout de même. Voilà. Et puis je pense que si j'avais pas fait de généalogie, j'aurais peut-être euh... je me serais peut-être moins attachée à donner des détails comme ça dans les... dans les histoires de moulins, ou les forges, ou les... ou d'autres histoires quoi, les histoires communales. Enfin voilà, c'est vrai euh...

Oui, vous savez ce qu'attendent les généalogistes en consultant ce genre d'ouvrages.

Oui et puis les gens sont contents de trouver même des noms familiers. En lisant telle commune, ils diront « ah ben tiens y'avait déjà ces noms-là », tout ça quoi, voilà. C'est un petit peu... c'est de la généalogie si on veut quoi, mais enfin bon.

Juste une dernière question à propos des ouvrages, vous en avez écrit combien ?

Euh... huit, ça fait... ça en fait huit oui, voilà, depuis une douzaine d'années. J'ai dû attendre d'avoir soixante ans pour publier quelque chose. Mais enfin faut... faut jamais désespérer. Quand on a ça dans la tête bon ben un jour ça arrive, on arrive à le faire quoi.

Et question méthode, ça vous est venu comme ça ? Ou vous avez pris des cours ?

Non, non, comme ça. C'est que j'ai beaucoup lu, toute ma vie, dès que j'ai pu. Après la période, je vous dis, creuse, où on n'avait rien à lire là, si, j'ai beaucoup lu de livres historiques, de tout quoi.

Vous aimez les ouvrages d'histoire alors.

Oui aussi, beaucoup oui.

De la grande histoire ou de l'histoire locale aussi ?

Oh si y'en a eu justement de l'histoire locale qui ont été édités ici pour la Charente, et dès que ça a été fait j'ai sauté dessus, si bien que... voilà, alors euh...

Et c'est tout ça

Oui c'est ça qui m'a donné aussi envie. Je me suis dit « moi aussi euh... et alors je connais bien les archives, je sais où il faut chercher, ça me plairait bien aussi de... de publier mes propres ouvrages ». Voilà, les... les endroits que j'aime euh... parce que tout ce que j'ai publié là, jamais rien n'a fait quelque chose sur ça quoi. Y'a monsieur Delâge là, qui est notre ancien président, il a fait beaucoup de généalogie, maintenant il est âgé lui, il en a publié plusieurs livres comme ça euh... ça aussi ça m'a bien encouragé et je me suis dit « moi aussi j'aimerais bien faire quelque chose comme ça... une vision un peu à côté quoi », voilà. Il faut prendre toujours exemple un peu sur quelqu'un, comme ça c'est vrai. Parce que quand même c'est pas difficile, c'est pas du roman, c'est pas... c'est pas difficile, voilà. Y'a quand même des livres historiques qui sont quand même assez ardu... aussi, fouiller les événements, tout ça. Moi je raconte un peu la vie des gens d'autrefois, à travers les archives, c'est pas... aussi,

mais les lecteurs sont pas des gens quand même d'un niveau élevé. Il faut se mettre aussi... moi je dis que mes livres sont pas difficiles, quelqu'un m'a dit que c'était difficile. Mais moi je dis « je vois pas euh... en quoi vous trouvez que c'est difficile ». Ça dépend aussi du niveau des personnes. Pour moi c'est pas de l'histoire difficile, mais enfin y'a des personnes qui trouvent que...

Peut-être parce que vous avez lu beaucoup d'ouvrages d'histoire.

Oui, enfin je sais pas. Enfin moi je présente l'histoire par exemple des moulins et des meuniers euh... je sais pas moi, de façon simple, voilà. De toute façon à la campagne y'a encore des gens qui... même euh... je dirais, pas des gens de mon âge, mais y'en a d'autres, des jeunes malheureusement, euh... ils sortent du CES à seize ans, ils n'ont pas le niveau parce qu'ils n'ont rien fichu. C'est pas qu'ils sont bêtes, mais voilà, ils n'ont pas travaillé (*rires*). Voilà. Et puis moi c'est mon parcours, mais enfin y'a d'autres personnes euh... par exemple je connais un monsieur (*Foulques de la Soubière ?*), enfin c'est un monsieur... il a des origines... des origines nobles, il a fait un énorme ouvrage de neuf cents pages sur euh... rien que sur une famille de l'Ile-de-Ré, ces gens qui étaient à moitié Périgord et un petit peu sur le... enfin bon, neuf cents pages, alors il a fait ça, c'est un travail énorme. Alors ça on peut dire que c'est de la généalogie quoi. Il a fait que ça lui, pendant des années il a regroupé, il a fait de la généalogie descendante euh... enfin c'est un travail énorme que moi je ne ferais jamais.

Oui, il a fait une monographie énorme sur une famille quoi.

Oui, c'est énorme. Il a fait des tableaux là, c'est... je sais pas moi (*rires*), y'a pas de qualificatif (*rires*). Voilà. Je connais une autre personne aussi à Angoulême qui lui, oh il a peut-être fait sa généalogie, j'en sais rien, mais lui il fait la généalogie des familles nobles aussi locales. Et donc chaque fois qu'il peut collectionner quelque chose euh... n'importe quelle famille. Il a des tableaux aussi euh... lui il fait des tableaux de ces familles là. Alors euh... quand il cherche euh... ces tableaux il les agrmente selon qu'il trouve des mariages, des baptêmes, des naissances euh... tout ça, voilà, des familles nobles. Mais aussi on a l'abbé (*Buro ?*) qui est là-bas vers (*Labsac ?*) là-bas euh... lui aussi il a fait beaucoup de... mais il a publié pas mal de choses, il a fait des généalogies de familles nobles aussi là, du Poitou-Charentes. Il a fait aussi des ouvrages euh... parce que c'est un prêtre euh... sur les prêtres pendant la révolution, tout ça, avec des notes euh... sur les familles, tout ça. Tout ça c'est de la généalogie à côté aussi... ceux qui publient quoi. Mais enfin la plupart des... de ceux qui font de la généalogie, bon, ils publient dans les bulletins d'association parce qu'il y a des associations généalogiques partout, dans tous les départements, même en Charente-Maritime y'en a trois je crois, trois différentes. Alors on fait des échanges, c'est moi qui les reçois, enfin on me les passe, et puis je fais un petit compte-rendu dans le bulletin. Alors je sais pas, y'en a plusieurs dizaines, on fait des échanges, on voit que les gens publient des tableaux ou alors des petites études historiques, des choses comme ça quoi. Ben ça marche bien la généalogie finalement. Et puis c'est un bon passe-temps pour les gens qui sont en retraite quoi, enfin qui ne travaillent plus.

C'est vrai que c'est un passe-temps occupant.

Ah oui, oui ça demande du temps. Mais c'est parce que c'est pas toujours si facile qu'on croit, même au XIX^{ème}. Ça dépend si on a des documents chez soi, si on n'en a pas. Mais enfin, c'est passionnant de chercher de toute façon.

Ça dépend de ce que l'on cherche en généalogie aussi, parce que certaines personnes ne cherchent que des renseignements de base j'allais dire.

Oui. Généralement les gens commencent par leur nom de famille, le nom du père. Voilà. Et puis après bon... parce que à chaque mariage, c'est une nouvelle famille qui s'ajoute. Alors bon... mais après y'a différentes façons de s'organiser, selon les goûts de chacun. Et puis alors après une fois qu'on a collecté les documents, y'a des gens maintenant avec l'informatique, y'a des logiciels, ils peuvent mettre ça... faire des arbres avec des petits rectangles dans lesquels ils inscrivent des dates, tout ça. Même j'ai vu certains qui amènent des grands dépliants, les femmes en rose, les hommes en bleu, tout ça. Mais enfin moi je... j'ai jamais essayé ça. C'est-à-dire que j'ai un ordinateur, mais ce qui m'intéressait c'était de taper mes textes.

Oui, c'était pas spécialement pour un logiciel de généalogie.

Oui, non... non, je n'ai pas essayé ça. Moi j'ai un classeur, une fiche par famille, c'est encore écrit au crayon euh... j'ai dit qu'un jour, quand même, je mettrai ça au propre. Je voudrais le refaire autrement quoi. Mais là

maintenant, j'ai laissé ça maintenant ça fait euh... décembre, janvier, février... ça fait quatre mois que je ne fais rien maintenant là. J'ai tricoté, j'ai... parce que je me suis trop occupé de ça pendant des mois, des mois j'étais là-dessus.

Vous faites une pause.

Oui voilà, je fais une pause alors euh...

Peut-être aussi le temps de trouver l'envie d'un nouveau sujet, de trouver quelque chose qui vous parle.

Oh oui parce que quand même, il faut se passionner pour le... pour ce qu'on fait quoi, voilà. Il faut passer du temps, et puis il faut quand même collectionner, collecter des documents, des photos. C'est ça que j'aime faire moi, c'est euh... finalement c'est créer son ouvrage, c'est ça, c'est la création qui est intéressante, pour dire. Ceux qui font que la généalogie c'est peut-être pareil, qui créent leur arbre, tout ça... c'est une sorte de création. Je pense que c'est ça aussi qui les motive. Oui, c'est toujours créer quelque chose, découvrir... créer, voilà. C'est ça qui est intéressant.

Mais vous vous occupez quand même encore euh... vous êtes encore à l'association.

Oui, oui. Oui, oui. Bien sûr oui.

La lecture de textes anciens par exemple.

Voilà, oui parce que les gens qui débutent comme ça euh... des choses qui nous semblent simples, ou alors des termes dans les actes euh... par exemple, XVII-XVIII^{ème} parfois y'a des tournures de phrases qu'ils comprennent mal, tout ça. Alors on explique euh... aussi l'orthographe n'était pas la même, elle était très fantaisiste, alors quand déjà c'est pas bien écrit et que l'orthographe n'est pas la même ça s'embrouille. Alors bon, j'ai dit... on fait ça tous les deux mois.

Ça par exemple, c'est quelque chose qu'on vous a demandé ? Ou c'est vous qui l'avez mis en place ?

Y'avait quelqu'un qui le faisait... enfin monsieur Delège, notre ancien président, avait commencé, après une dame a pris la suite, mais elle ne pouvait plus. Alors elle me dit « vous ne pourriez pas prendre ma place ? », « Oh, j'ai dit, ben pourquoi pas ». Moi je me débrouillais pas mal, et puis depuis plusieurs années c'est moi qui m'occupe de ça quoi. Je déchiffre des textes et puis après, on les lit ensemble. Et puis on voit des points euh... quand les personnes disent euh... quand ils ont des remarques sur telles ou telles choses, on discute quoi. Enfin bon, on commente les textes et puis on donne toujours la copie pour que les personnes chez elles... parce que tous les deux mois ça fait pas beaucoup, de lire deux ou trois textes euh... comme on dit tout le temps aux personnes, il faut en lire beaucoup soi-même quand même parce que ça... petit à petit on mémorise sans s'en rendre compte. Et au bout d'un certain temps on s'aperçoit que on lit mieux, on comprend mieux, on mémorise les tournures de phrase, tout ça. Enfin moi... les autres personnes je sais pas.

Et puis l'œil s'exerce aussi au style d'écriture ancien.

Oui parce que, comme je vous ai dit, à partir du XVII^{ème} les notaires, chaque notaire a son écriture différente alors c'est difficile. On étudie une écriture, un autre acte ça sera autre chose. Mais y'a quand même des choses qui reviennent, y'a des formules qui sont les mêmes, des débuts d'actes ou des fins. Et puis euh... y'a des mots quand même qui sont les mêmes, parfois des tournures d'orthographe qui sont pareil, c'est-à-dire qu'il faut quand même que la personne travaille elle-même chez elle quoi.

Oui, sinon c'est pas suffisant.

Ben non, c'est ce qu'on leur dit. Il faut que les gens d'eux-mêmes travaillent quand même, surtout s'ils ont des actes, des photocopies qui les intéressent de leur généalogie, ça les motive pour euh... Mais enfin je reste quand même là à l'association. Je faisais partie du bureau, mais maintenant j'ai laissé parce que ça me barbe le côté administratif, j'aime pas ça (*rires*). Voilà... discuter, et puis le côté informatique... on y était encore là à passer un après-midi... alors bien sûr y'a ceux qui s'occupent de l'informatique, mais moi je n'aime pas ça du tout. J'ai même pas internet encore. Ça serait peut-être bien, on dit que ça serait peut-être bien. Y'a des tas de chose sur

internet, on me dit « vous devez trouver sur internet vos documents », je dis « surtout pas, surtout pas... moi je vais à la source ». Parce que ça internet, c'est des gens qui ont déjà... c'est très bien remarquez. On m'a parlé, y'a des choses.

Beaucoup de généalogistes trouvent internet très bien, mais s'en méfient en disant que ça n'est pas assez fiable.

Oui, ben c'est-à-dire que quand on fait des relevés y'a des noms de personnes qui sont très difficiles à lire. En ce moment je relis avec un monsieur, il a fait des relevés sur une commune à côté de Cognac, mais c'est au XVII^{ème}, c'est presque effacé ou alors c'est très pâle, les noms de familles on peine. Alors lui il lit une chose, j'en lis une autre, et si ça se trouve c'est encore autre chose. Y'aura certainement des erreurs. Mais enfin, faudrait que les gens soient aussi indulgents parce que c'est pas rien de relever... et encore, cet homme là, je trouve qu'il a compliqué, il a tout fait... il a relevé les baptêmes avec le père, la mère, les parrains, les marraines. Je dis « vous auriez pu vous dispenser de mettre les parrains et les marraines », parce que ça fait encore deux autres noms à déchiffrer. C'est... c'est énorme. Mais enfin si, pour internet euh... sans compter pour la généalogie, y'a des choses autrement. Y'a des tas de choses qui sont bien. Enfin je sais pas, je verrai. On peut trouver des tas de renseignements, tout ça. On trouve de tout. Par exemple j'ai un fils qui fait de la prospection, il s'est acheté un détecteur de métaux... c'est sont joujou en ce moment, et puis bon alors il a trouvé des boutons militaires, alors il a son copain qui a internet, il dit « il a tapé "bouton d'uniforme" » et il a trouvé mes boutons, je sais ce que c'est de quelle époque », voilà bon. Vous voyez, on trouve de tout. Voilà... bon, qu'est-ce que je pourrais vous dire de plus ?

Si ça ne vous dérange pas on va revenir sur vos recherches généalogiques.

Oui.

Vous cherchiez dans quel type de documents ? Dans les notaires ?

Euh... ben pour commencer, l'état civil. On commence par l'état civil pour les plus proches quoi, au XIX^{ème}. Et puis après ben euh... après le XIX^{ème} passé, il faut aller dans les registres paroissiaux. Alors là c'est... la première fois que j'ai vu un registre paroissial, j'ai été un peu épouvantée. J'ai dit « j'arriverai jamais à déchiffrer ça quoi ». Et puis après on prend... on s'habitue. Et oui, et puis après il faut... alors c'est assez décevant quand même les registres paroissiaux, beaucoup de curés mettaient pas la filiation. Alors on a un mariage, y'a une date et puis ça s'arrête là quoi. Et puis des fois, c'est un peu plus le plaisir de chercher, mais on trouve des choses quand même. Même quand on a que des paysans on a quand même parfois des petites surprises. Voilà... des gens plus intéressants que d'autres. Par exemple une arrière-arrière-grand-mère qui s'est mariée quatre fois et qui a fini chiffonnière à Paris, par exemple, et qui a connu le siège de Paris en 1870, des choses comme ça. Elle a quitté son... la Charente et puis... mais c'était une famille de colporteurs alors je sais pas, elle a dû s'installer à Paris. Voilà alors c'est euh... et puis je trouve aussi une branche euh... bourgeois, enfin des bourgeois terriens. C'est-à-dire que je sais pas ailleurs dans d'autres régions, mais ici en Charente, celui qui avait un peu d'argent dans les villages, les propriétaires ils étaient toujours Sieur de quelque chose. Ils avaient leur nom de famille, par exemple Jean Poirier Sieur de quelque chose, Sieur de la Motte de n'importe quoi. Voilà, alors j'en ai trouvé comme ça des Sieurs. Alors ça, ça m'a beaucoup étonné, et puis cette branche elle peut remonter le plus haut parce que ils avaient de l'argent, ils allaient souvent chez des notaires pour des partages, des achats, pour des ventes de terre, des trucs comme ça. Alors je suis remontée jusque vers 1629, par là. Voilà, mais enfin d'une région que j'aurais pas imaginé puisque vers Ruffec, la Maine-de-Boixe, tout ça, en partant de... et voilà... de Mansle. C'est les choses que j'ai trouvé les plus extraordinaires. C'est vrai que ça m'a passionné sur le moment. Et puis les autres c'est des paysans ordinaires quoi. On les trouve pas beaucoup. Voilà.

Justement j'allais vous demander ce qui vous plait le plus dans la généalogie.

Euh... ben c'est vrai, un peu découvrir euh... des époques qu'on n'a pas connu peut-être. Mais c'est comme les livres d'histoire, si on lit des livres d'histoire, c'est pour essayer de se replonger dans des époques que nos ancêtres ont connu. C'est peut-être en nous finalement. D'autres les ont connus avant nous. Je crois que c'est ça aussi. Alors les autres personnes... je sais pas, c'était aussi le désir de savoir d'où on venait bien sûr. Oui certaines personnes peut-être ont des familles... ils savent déjà sur deux ou trois générations d'où ils viennent, tout ça. Moi je ne savais rien alors c'était vraiment la découverte. J'étais contente de découvrir tout ça quoi.

On ne parlait pas d'histoire de la famille alors chez vous ? Avec votre arrière-grand-mère par exemple.

Oh... et bien... si j'en parle. Mes enfants la connaissent cette arrière-grand-mère qui m'a élevée. Euh... qu'est-ce que je pourrais dire ? Oui alors cette arrière-grand-mère, on a vécu dix ans ensemble, je ne savais rien de ses origines finalement. Alors j'ai découvert

Elle ne vous en parlait pas ?

Euh... non. Elle en a parlé à ma mère, puisque avant moi elle a eu ma mère. Euh... par exemple j'ai découvert moi que sa mère était une enfant de l'assistance publique, c'était une enfant trouvée. Mais elle en n'a jamais parlé parce que je pense pour les paysans que c'était une honte d'avoir quelqu'un de l'assistance publique. Et puis c'était la peur d'aller à l'hospice aussi. C'est curieux qu'elle n'en ai jamais parlé, c'était pas vieux, c'était sa mère. Et moi j'ai découvert ça, voilà. Alors bien sûr la généalogie s'arrête là parce que en 1835 là, elle est née à Angoulême et puis après bon euh... elle a survécu, parce que beaucoup d'enfants abandonnés étaient mis en nourrice et puis ils mouraient quoi. Voilà.

Et est-ce que vous partagez cette passion pour l'histoire ou la généalogie avec quelqu'un de votre famille ?

Euh... ben non, non. Les enfants euh... bon au départ, au fur et à mesure que je faisais des trouvailles je leur en parlais, ou alors j'ai des demi-sœurs aussi et... mais autrement non, mes enfants euh... non, mais même mes livres là... bon je leur en donne, je leur en fais un parce que je me dis plus tard quand je serai plus là bon... ils ont tout le temps quoi, ils les regarderont, ça n'a pas d'importance. Euh... mais enfin non, mais avec notre groupe là, l'association, quand même on peut discuter quoi. On discute même que de ça parce qu'on n'a pas d'autres sujets de conversation.

Et vous auriez aimé qu'un de vos enfants s'y intéressent ?

Oui, oh...

Ou c'est peut-être juste pour vous, comme ça.

Je leur en ai parlé, souvent au même, celui que je vois souvent parce qu'il déjeune tous les midis avec moi. Euh... si j'ai trouvé y'a pas longtemps un ancêtre que je ne connaissais pas là, 1630... Mathurin (*Trapatos ? Crapatos ?*), parce que j'ai découvert y'a pas longtemps en cherchant autre chose, alors bon je lui ai dit comme ça... j'ai dit « tiens, celui-ci je le connaissais pas, c'est le plus ancien dans cette lignée-là », voilà comme ça, et puis après on parle d'autre chose quoi.

Donc pas d'autre passionné dans la famille.

Non, mais quand même je mettrai mes choses au propre quand même pour que quand je serai plus là ils aient un petit truc, une petite documentation quoi. Et puis j'ai quand même collecté quelques documents, des choses euh... ah ben si quand même, du côté de leur père aussi, je leur ai dit ce que je savais, des choses comme ça quoi. Oui ils s'intéressent, mais enfin... comme ça quoi.

Vous pensez qu'ils continueront après vous à chercher d'autres euh...

Oh, je sais pas. Oui parce qu'ils ont toujours des conjoints. Par exemple ce fils qui déjeune avec moi, sa femme a des ancêtres alsaciens. Elle porte un nom bien typique (*Weilseimer ?*), elle sait pas pourquoi que son grand-père est venu en Charente, son arrière-grand-père peut-être à la guerre de 70, ça serait intéressant. Mais enfin peut-être qu'un jour... si ça l'intéresse, il cherchera.

Est-ce que je peux vous demander quel a été votre parcours scolaire ? Et après au niveau professionnel ?

Oui... moi euh... le parcours... ben j'étais bonne élève, très bonne élève. J'ai beaucoup regretté de m'arrêter au certificat d'étude. Mais beaucoup à la campagne... d'abord y'avait pas de collègue, y'avait rien, il fallait aller en pension. Et puis j'étais l'aînée, j'étais l'aînée de sept. Comme j'ai dit une fois euh... je connais un monsieur il est le cadet de dix, il a fait des études, enfin je sais pas ce qu'il a fait, maintenant il est retraité. Mais enfin, il a bien réussi. Mais je lui ai dit « il vaut mieux être le cadet de dix que l'aînée de sept », c'est bien mieux parce qu'on est sacrifié. Une fille aînée, elle est sacrifiée, elle fait la bonne, la bonne de la famille.

Alors vous avez arrêté au certificat d'étude ?

Ben oui, j'ai eu de la chance même.

Et après vous avez directement travaillé ?

Ben j'ai travaillé aux champs, dans la ferme. Et puis après, bon, je me suis mariée. J'ai pas fait un grand mariage parce que bon je me suis mariée dans mon milieu, le milieu ouvrier quoi, ouvriers qui gagnaient pas grand-chose (*rires*). On a été des années euh... assez dures quoi, sans beaucoup d'argent. Mais ça empêche pas, quand on a un goût, quelque chose, j'ai pas renoncé. Dès que j'ai pu acheter des livres, tout ça, j'ai rattrapé le temps perdu quoi. Je me suis cultivée euh... tout le temps, tout le temps.

Et après vous avez travaillé comme ouvrière vous aussi ?

Euh... non, ben j'ai quand même eu cinq enfants, ça fait du monde. Alors pour aider un peu j'ai fait la... pas vraiment des ménages, j'étais chez des gens à Saint-Michel, des industriels. Euh... j'y allais comme ça tous les jours travailler quoi.

Et pendant que vous travailliez, que vous aviez vos enfants, vous aviez déjà cette envie de...

Euh... toujours. Oui. Lire surtout. Et puis euh... vers quarante ans je me suis mise à écrire des petites poésies, j'en ai fait pas mal. Et puis de tout temps quoi, dès que j'ai su lire j'ai aimé les livres. J'aimais l'histoire, je me souviens dès que j'ai su lire les livres d'histoire euh... mais c'est qu'après qu'on fait attention. C'est qu'on n'avait pas beaucoup... c'est que des livres d'école. Alors mon frère avait deux ans de plus que moi, alors je lis... dès qu'il avait un livre neuf, qu'il changeait de division je lisais son livre d'histoire aussitôt. Je lisais les livres d'histoire comme on lit un roman, du début à la fin quoi. Je lisais tout. Et puis aussi c'est parce que j'étais privée beaucoup de lecture aussi, c'est ça. Je me rappelle même, une fois on avait prêté un livre à ma mère euh... parce que là aussi les ouvrières se prêtaient quelques livres, le peu de fois souvent c'étaient des livres... vous savez, des petits romans euh... bleu là. Enfin, je m'en rappelle d'un, c'était *Jeanne d'Arc vengée*, je me rappelle de ça. Ça m'avait un peu passionnée, mais je crois bien que dans l'histoire, je comprenais pas grand-chose quand même. Mais j'ai toujours retenu le titre, c'était *Jeanne d'Arc vengée (rires)*.

En tout cas, toujours l'amour des livres d'histoire.

Oui je pense, oui. Quand j'y réfléchis, c'est vrai. Je sais pas pourquoi on naît comme ça quoi, parce que dans la famille c'était des gens qui n'avaient pas pu faire d'étude quoi. Voilà. Heureusement quoi parce que bon, parfois on a des goûts qui viennent comme ça, on ne sait pas d'où. Et puis des fois des enfants qui auront une famille cultivée qui a des tas de livres, des tas de choses, ça ne les intéressera pas. C'est comme ça quoi.

Mais vous avez quand même réussi à assouvir cette passion. Ça a pris du temps, mais vous y êtes arrivée.

Oui, moi je dis « faut attendre ». Moi j'avais soixante-ans quand j'ai écrit mon premier livre, et puis j'avais mis toutes mes économies. Quand même j'avais économisé, j'ai dit « quand même euh... ». Voilà, faut être passionné quoi et on y arrive.

Vous êtes récompensée quand même parce que j'ai rencontré plusieurs personnes qui m'ont dit que vous écrivez de bons ouvrages.

Ben j'espère, parce que quand même euh... ça rend pas orgueilleux parce qu'on se dit tout le temps « est-ce que c'est bien ? Est-ce que ça va plaire ? ». Et puis je me rends compte quand même que je suis autodidacte parce que bon, je peux pas dire « j'ai des licences d'histoire, de ceci, cela quoi », comme d'autres quoi. J'aurais pu évidemment si les circonstances avaient été autrement. J'aurais pu progresser, j'aurais bien aimé être archiviste, un truc comme ça quoi. Et puis... mais enfin bon. J'en ai une, j'ai une petite-fille qui a une licence d'histoire, l'autre elle a une maîtrise d'histoire, mais ça leur sert pas à grand-chose parce qu'elles voudraient être dans l'enseignement alors elles font des concours, les concours ratent elles disent « en attendant on fait une année de plus, on fait une licence, on fait une maîtrise ». Mais c'est pareil, on se rend compte que... c'est quand même euh... je sais pas moi euh... comme cette petite-fille qui a fait une maîtrise sur les couronnes votives. Bon, elle a

étudié ça, mais je me rends compte qu'à côté y'a des tas de choses qu'elle sait pas, que moi sur le tas j'ai appris, dans mes lectures, et qu'elle elle a pas eu le temps. Pour faire son mémoire et bien ça lui a pris tout son temps et puis elle a pas le temps de s'occuper d'autre chose que de se documenter sur les couronnes votives, et tout ça quoi. Alors pendant un moment, je faisais des complexes pendant un bon moment. Je me disais « quand même, y'a des gens qui font des licences, des maîtrises, même des docteurs, des trucs comme ça », moi je dis « moi j'ai rien, peut-être que je fais ça pour rien », mais j'ai dit « tant pis, on le fait quand même ». J'en parle pas, je le dis pas, mais enfin je l'ai pensé quand même.

Et vous n'avez pas pensé à reprendre des études ?

Oh c'était pas possible. Et puis étant à la campagne, et puis... dans une ville ça aurait peut-être été possible euh... en ville. Mais là, à la campagne euh... Oh, et je me dis « après tout, ça servirait à quoi ? », avoir un titre, pouvoir dire sur la carte de visite « licenciée en quelque chose » ? Sur ma carte de visite je ne mets rien, même pas « auteur régionale », rien (*rires*). Rien.

Et vous vous sentez historienne quand vous faites ces recherches ?

Oh je sais pas. Les gens m'ont déjà dit comme ça, ils m'ont traité d'historienne... moi je dis, je pense que je suis plutôt une femme qui aime l'histoire. Historienne je sais pas, c'est peut-être quelque chose de plus fouillé, de plus élaboré euh... je sais pas. Mais enfin ça peut être une sorte d'histoire aussi. Je sais pas. Voilà.

Bien, je crois que vous avez répondu à toutes mes questions, je vous remercie.

Je sais pas si ça va ce que j'ai dit. Peut-être que ça vous a fait un autre point de vue. Vous avez peut-être déjà d'autres parcours.

Oui, c'était très bien. Vous avez un parcours original, c'est bien pour moi.

Oh ben je sais pas. En tout cas pour moi la découverte des archives ça a été un bonheur, voir tout ce qu'on y trouvait, voir tout ce qu'il y a dedans. Et se plonger là-dedans... voilà. Voir toutes ces choses anciennes.

Vous y avez passé des heures.

Oh certainement oui. Ici, j'y ai passé du temps oui, et des bons moments parce que quand on découvre quelque chose euh... d'intéressant, ou qui n'est pas connu d'un point de vue local euh... on se dit « tiens, c'est intéressant ».

Merci beaucoup.

ENTRETIEN N°20

J'aimerais savoir depuis quand vous faites de la généalogie ?

A peu près euh... dans les années 86, par là, donc ça fait...

Une trentaine d'années, à peu près.

Voilà.

Vous avez commencé comment ?

Alors, j'ai commencé comment ? Justement, je me suis posé la question, là, tout à l'heure et ça a été euh... Quel a été le facteur déclenchant ? Je saurais pas trop dire en fait, parce que mes beaux-parents avaient une voisine qui, en 65 donc que vous voyez, ça remonte, est devenue veuve et s'est mis à la généalogie. Et alors, une vraie passion. Et quand on allait la voir c'était... elle ne nous parlait que de ça, que de ça, que de ça. Et puis bon, ça commençait à me plaire, je disais « oui, c'est vrai, c'est bien finalement de chercher ». Et mes beaux-parents sont décédés en... ben ma belle-mère en 86 et je me suis retrouvée avec beaucoup de documents parce qu'elle avait hérité d'une grand-tante, de ses parents, etc. Et surtout, beaucoup de photos. J'avais des photos et j'ai voulu les identifier, et j'ai fait l'album, donc, des grands-parents de mon mari, de mes grands-parents, etc. Et en faisant les albums, on a besoin de noms donc euh... voilà, c'est comme ça, j'ai commencé à faire des fiches en disant « celle-ci, c'est la fille de celui-là. Celui-ci c'est le neveu de celui-là » et petit à petit, on a envie d'aller plus loin. Voilà, c'est comme ça. Avec... ben alors à ce moment-là euh... oui... ben forcément, je travaillai, j'avais des enfants, tout ça, ça demande du temps et donc j'allais pas encore aux archives. J'ai simplement écrit quand j'avais des dates pour avoir les actes. J'ai commencé à aller aux archives quand les enfants ont été plus grands et puis voilà, petit à petit ça a (*rires*)... vous voyez, on fait des grands classeurs.

Donc au début, c'était surtout quand vous aviez le temps et maintenant, ça vous prend beaucoup de temps ?

Alors ça me prend beaucoup de temps... je dois avouer que je passe plus de temps à faire les affaires du cercle que ma généalogie. Et ça fait simplement huit mois que je suis en retraite et je me suis dit que oui, là, j'allais y passer beaucoup plus de temps parce que j'ai plein de mariages que je n'arrive pas à trouver donc ça demande des recherches beaucoup plus...

Vous recherchez surtout dans le cercle ou aux archives ?

Ah ! Il faut chercher partout, alors on cherche dans les documents du cercle, hein, qui sont nombreux et puis aux archives parce qu'ils n'ont pas tout. Euh... dans le document du cercle, si vous voulez, on va retrouver des dates, mais pas les parents quoi, enfin, il faut aller plus loin. Et puis la généalogie, c'est pas une liste de noms, il faut euh... il faut mettre des dates, il faut mettre s'ils savent écrire, si... enfin, leur profession, où ils habitaient, etc. C'est ça aussi qui est intéressant.

Vous essayez aussi de recréer un peu l'histoire des personnes ?

Oui, alors euh... bon, c'est pas facile, mais c'est vrai que j'essaye à travers les documents, donc vous voyez, les photos je m'en suis servie pour mettre sur mes documents et puis... voilà, des photos. Je crois que les photos sont très importantes aussi en généalogie parce que... bon, c'est là qu'habitait mon arrière-grand-mère du côté maternel, hein. Alors les actes, les actes c'est aussi important parce que vous allez trouver le frère, la sœur, copains, voisin, etc. ça vous permet de situer. Et puis euh... je ne sais pas, moi, ce que je peux encore vous dire sur euh... oui, les lieux. Ils sortent maintenant des cartes avec tous les lieux-dits, etc. alors ça, c'est une mine parce que les habitaient tous dans des lieux-dits, dans la campagne. Moi, j'ai que des agriculteurs, pratiquement, donc bon les lieux-dits... j'ai acheté les cartes IGN euh... vous avez maintenant aussi, vous trouvez sur Internet les archives de l'armée, donc retrouver ceux qui malheureusement sont restés sur les champs de bataille.

Vous prenez tout ce que vous trouvez.

Je trouve, oui, voilà. Je prends tout ce que je trouve et puis... j'essaie de voir, d'abord, si ça colle, hein, parce que quelquefois il faut...

Vous avez des surprises.

Oui, voilà... alors ça, c'est au brouillon, c'est parce que c'est des renseignements que j'ai eu par un adhérent du cercle et je vais les vérifier.

Vous vérifiez systématiquement tout ce qu'on vous donne ?

Ah oui, pratiquement, parce que c'est facile de faire des erreurs, hein, bon euh... du côté de mon mari, il y a des Guérin et les Guérin... pfff... y'en a à la pelle (*rires*). Donc euh... voilà... moi-même. Alors j'avais commencé, bien sûr, avec des petites fiches et puis je me suis mis à l'informatique euh... en plus, c'était un peu ma profession, j'enseignais l'informatique, donc j'ai repris tous les renseignements que j'avais. Alors ça, ça m'a pris beaucoup tout de temps, beaucoup de temps. Maintenant, on dit aux gens, quand ils commencent à faire leur généalogie, prenez tout de suite un logiciel parce que vraiment... bon... et je me suis rendue compte que j'avais fait une erreur : des Guérin qui s'étaient mariés avec une (Minou ?). Et en revoyant, justement en vérifiant, c'était pas (Minou ?), c'était (Minot ?) Et on a une kyrielle de (Mimot ?) et de (Minot ?), qui n'ont rien à voir, et en a peut-être qui sont mariés avec, je sais pas... Et donc, oui, les erreurs sont possibles. Il faut absolument rechercher euh... alors, ce que je voulais vous faire voir... voilà aussi ce que j'ai fait, ce que j'ai commencé à faire, c'est que quand je me balade, etc. bon, j'étais dans l'enseignement, je suis allée faire le bac un petit peu partout et je faisais les photos... j'ai fait les photos des églises parce que, bon, la plupart ils sont passés par les églises. Je sais pas si ça vous intéresse, aussi, au point de vue religion...

Si, si.

Tout vous intéresse. Donc, c'est assez amusant parce que j'ai, du côté de maman, c'est catholique, mais alors catholique à faire des processions qui ont, etc. et du côté de mon père, ces protestants. Donc moi, je peux dire que j'ai la... la jonction si vous voulez, le mélange de ces deux cultures entre les protestants et catholiques et... bon, on s'aperçoit que c'est maintenant qu'ils se mélangent parce que dans le temps, c'était vraiment des clans. Au niveau des protestants, c'est fabuleux quoi parce que c'est toute une histoire de... de guerres, de gens qui ont résisté aux dragons qui voulaient les convertir au catholicisme. Enfin bon, c'est affreux, c'est affreux, bon. Donc je prends aussi les temples, je prends pas que les églises (*rires*). Et puis euh... on a été aussi se promener... j'ai des aïeux qui viennent de Chinon, j'ai un mari qui est très porté sur le vin, l'œnologie euh... donc on a été se promener vers Chinon et alors là, j'ai retrouvé des Rabelais, vous voyez, avec... et donc euh... forcément, il y a des descendants qui ont connu mes descendants parce qu'ils étaient du même village. Alors quand c'est petit comme ça, vous voyez... voilà, donc les cartes postales, les renseignements, tout ce qui peut être intéressant.

Vous avez l'air de vouloir retrouver l'intimité de vos ancêtres.

Ah oui, c'est intéressant, ça, de savoir où ils ont vécu, comment que... oui, oui, oui.

On parlait beaucoup de vos ancêtres dans votre famille ?

Est-ce qu'on en parlait ? On était une famille... bon, si, on a un esprit de famille.

Ne serait-ce peut-être qu'au niveau religion, si vos parents étaient très pratiquants.

Oui, on en parlait, mais, je sais pas, j'ai un grand regret, c'est de ne pas avoir fait parler mes grand-mères parce qu'elles m'en ont raconté des choses, mais j'ai oublié quoi, j'étais gamine, j'étais en vacances chez elle et puis bon... j'ai oublié. Et ça, c'est un grand regret parce qu'il y a des choses qu'elles auraient pu me dire euh... intéressantes et que... c'est perdu hein, c'est perdu. Vous savez, quand on dit que quand quelqu'un décède c'est une bibliothèque qui brûle, c'est vrai parce que bon c'est des connaissances...

Ce qui est intéressant dans vos recherches, et que je n'avais pas encore vu jusqu'à présent, c'est que vous avez plein de petites connexions autour de vos recherches comme les églises, les lieux, les cartes postales, tout ça. Qu'est-ce qui vous a donné l'idée, ou l'envie, de rechercher ce genre de choses ?

Pourquoi ? Je ne sais pas...

Vous avez l'impression ça vous renseignait sur vos ancêtres ?

Oui... oui, ça me renseigne sur la famille et puis c'est un petit peu émouvant de dire « tiens je suis rentrée dans ce bâtiment et mes ancêtres qui sont rentrés aussi ». C'est un petit peu aussi, je sais pas, quand j'ai commencé mes recherches aux archives, j'ai commencé par les Deux-Sèvres, hein, parce que je suis Deux-Sévrienne et... les archives, sérieux merveilleux parce que c'est religieux... vous avez été aux archives vous aussi, hein, pour vos études, et tout le monde, que ce soient les étudiants, les généalogistes ou d'autres, tous ceux qui font des recherches sont dans leur pensée donc personne ne voit personne, pratiquement, y'a pas bruit, c'est vrai y'a pas de bruit... ou alors des petits chuchotements, des raclements de gorge, etc. et ça, ça m'a plu. Alors je sais pas pourquoi, mais ça m'a plu. Et puis les... ces papiers... je sais pas, peut-être que j'aime les livres aussi, hein, j'aime lire, j'aime les livres... alors ses papiers que mes ancêtres ont signés, vous voyez les signatures... enfin quand il y en a parce que bon euh... on arrive rapidement à ce qu'ils ne sachent plus signer. Et c'est quand même... c'est quand même émouvant quelque part, oui, c'est vrai, c'est émouvant. Il y a quelque chose qui parle. Il y avait une dame qui me disait... cette dame elle reçoit quelqu'un, je sais plus, je crois que c'est une Anglaise ou une Canadienne peut-être, et cette canadienne faisait une recherche, vous savez que les Canadiens... bon, et cette canadienne fait des recherches et souvent elle l'emmène dans des lieux et puis elle dit « oh ça ne me parle pas du tout ». Et en faisant des recherches, c'est vrai, effectivement, elle n'a rien là. Mais par contre, elle a dit « oh tiens, ça, ça me donne des impressions », etc. et à chaque fois, on retrouve un ancêtre et... c'est curieux ça.

Une sorte d'intuition familiale, vous pensez ?

Ah oui, c'est curieux, oui. Je suis étonné qu'on ne vous ait pas dit ça parce que... hélas, là, on a un collègue qui est décédé il y a deux mois et lui, il en était encore plus loin. Il a été donc dans les églises, au niveau des fonds baptismaux parce que souvent on retrouve « a été baigné » donc forcément ils ont été trempés dans le fond baptismal... non, je crois que c'est toujours au pluriel d'ailleurs « fonds baptismaux », oui... et puis euh... il a fait des recherches sur son grand-père et son arrière-grand-père, et il s'est acheté les armes qu'ils ont eues à la guerre. C'est-à-dire qu'il avait retrouvé qu'ils étaient, je sais pas moi, de telles compagnies, qu'ils avaient été là, et là il venait d'acheter un fusil qu'il était en train de retaper, etc. dans une brocante, c'était le fusil de son grand... enfin

Pour lui, c'était le fusil de son grand-père, ça le rattachait

Oui, voilà, vous voyez même les hommes ont cette... ce besoin de chercher. Oh oui, je crois que une bonne généalogie, il faut faire les choses autour parce que c'est vrai que c'est joli d'avoir un arbre, mais bon, il faut faire un peu...

Pour en revenir à des choses un peu plus pratiques, au niveau de vos méthodes de recherche, vous m'avez dit qu'au début vous travaillez sur fiches parce que l'informatique n'était pas développée, mais dès que ça a été possible vous vous êtes mise à l'informatique ?

Oh oui, pratiquement. D'abord, parce que c'était un cadeau qu'on m'a fait (*rires*) et puis je me suis mise à l'informatique, alors je reconnais que c'est pratique, hein, effectivement, parce que j'écris de plus en plus mal donc euh... bon. Et puis avec le développement d'Internet, pour faire des recherches euh... oui.

Vous gardez quand même toujours des traces papier ?

Ah mes traces papier, je les ai gardés, oui. Oui, oui.

C'est important pour vous ses preuves ?

Ah oui, oui, oui, il faut... ben oui parce que justement vous pouvez avoir fait des erreurs et c'est en reprenant le document que vous allez retrouver votre erreur et puis comme je vous disais, bon, j'ai pas pu avoir... y'a des actes qui... qu'on ne peut plus avoir... quoi que maintenant, avec la mise en ligne des actes, bon je pense qu'enfin, normalement ça devrait être plus euh... davantage possible hein. Vous voyez, quand je vous disais, les photos, mon grand-père a fait de l'escrime... Et euh... quand vous voyez les actes, vous avez ici tous les témoins qui vont

donc reconstituer une partie de la famille et puis aussi une partie des lieux. Et puis vous avez des signatures, donc c'est important aussi de voir comment ils signaient.

Est-ce que vos méthodes de recherche ont évolué depuis vos débuts ?

Oui, avec Internet, effectivement, ça a évolué et ça évolue aussi en faisant parti d'un cercle de généalogie, vous n'êtes plus tout seuls, et vous avez... vous vous retrouvez avec des gens qui vont pouvoir vous apporter des renseignements, donc vous voyez ça fait maintenant assez longtemps que je fais de la généalogie et j'avais... j'étais bloquée au niveau d'un mariage, j'en ai parlé il y a 15 jours ici, j'ai dit « tiens, là j'ai une (?), j'arrive pas à trouver », c'est récent... c'est un mariage récent et puis il y avait un collègue, enfin j'appelle collègues les gens du cercle, qui dit « oh ben moi j'ai fait plein de recherche sur (?) », et il m'a emmené tout une filiation parce qu'en fait c'était (?), mais elle était des Deux-Sèvres. Et je me suis retrouvé avec des cousinages, j'en ai 42 je crois cousins, vous voyez, toute une lignée, et puis y'en a un autre qui en a parlé encore un autre et puis j'ai reçu une lettre avant-hier en disant « ben voilà, je vous ai trouvé ci, je vous ai trouvé ça ». Enfin, y'a une euh... comment dire... on cherche pour les autres et puis on a ce besoin de dire aussi « ben moi j'ai trouvé ça, c'est peut-être toi, quel nom ». Quand j'ai trouvé des Giraudoux, j'ai dit à quelqu'un « tiens j'ai trouvé des Giraudoux, untel à tel endroit ».

Le cercle permet d'être moins isolé, d'avoir plus d'échanges ?

Oui, ah oui. D'avoir plus d'échanges et puis de trouver plus de choses parce que vous avez des gens qui ont réussi à trouver, par leur lignée à eux, des renseignements que vous ne trouvez pas parce que, ben le... y'a plusieurs raisons : vous avez des curés qui étaient très consciencieux, qui marquaient tout, et puis d'autres, le moins possible. Et quelquefois, ils marquaient même pas les femmes. On a retrouvé des curés, les femmes s'étaient vraiment... c'est curieux ça, hein. Et donc, s'ils se sont mariés... si y'a un frère ou une sœur qui se sont mariés où y'avait un curé qui marquait tout, eux ils ont trouvé, vous voyez. Donc c'est intéressant d'être ensemble, oui, échanger de...

Vous vous êtes inscrite dans un cercle aussitôt que vous avez commencé ?

Non, non, je ne me suis pas inscrite aussitôt parce que, par oui, manque de temps... peut-être aussi que je voyais pas trop ce que le cercle pourrait m'amener. Et puis euh... Je sais pas en quelle année j'ai pu me... j'ai d'abord fait celui de Niort parce qu'effectivement moi j'avais tout à Niort... je sais pas en quelle année j'ai adhéré aux Deux-Sèvres, je ne sais pas, et puis après je suis venue ici dans les années 80... et ben d'abord parce que je suis venu habiter à Poitiers... dans les années 90, j'ai dû rentrer au cercle de la Vienne.

Monsieur F. m'a dit que vous étiez secrétaire du cercle, vous vous êtes aussitôt investie dans le cercle ? Ou au début c'était juste pour vos recherches ?

Alors, quand je me suis inscrite, c'était pour mes recherches et puis il y avait quelqu'un qui... que je connaissais, qui a été nommé président du cercle et il m'a dit « Nicole, tu viens avec moi, j'ai besoin d'une secrétaire », l'ancienne secrétaire s'en allait. J'ai dit « oh tu sais, moi je travaille », etc. bon, le secrétariat ça m'intéressait. Et puis c'est comme ça, je me suis fait avoir quoi (*rires*) entre guillemets.

Les autres responsables m'ont expliqué que c'était très prenant.

Oui, c'est plus en termes de temps et de relations que vraiment... enfin, on peut dire que c'est du travail aussi, mais euh... on a réussi, nous, dans notre cercle à distribuer quand même les tâches. Donc, je me retrouve avec mon travail que j'avais au début, c'est vrai, avec toutes les lettres à répondre. Et... mais si... y'a les permanences à faire, donc ça vous prend les après-midi, à organiser y'a les... on vous a parlé de Gençay ? Ce que l'on faisait à Gençay ?

Non.

Au mois de... fin septembre, je sais pas si ce sera encore bon pour vous, mais si vous pouvez, venez à Gençay, c'est le 29 et le 30 septembre, c'est gratuit, à la salle des fêtes, et là vous allez voir des gens qui exposent leurs travaux, qui... donc y'a... on a invité les autres associations de la région, et vous verrez tous ces gens-là qui... quelque part, moi, je trouve que c'est fabuleux parce qu'ils en oublieraient de manger quoi. Ils en oublieraient manger, on est obligé de leur dire « aller, c'est l'heure, faut venir chercher vos plateaux », etc., mais ils sont lancés, ils sont dans leur truc. Je me souviens que c'est à Chauvigny, tout à coup y'a un homme et une femme qui sont

tombés dans les bras l'un de l'autre... âgé hein... ils venaient de découvrir qu'ils étaient cousins, mais ils en pleuraient. Alors bon... (*rires*) c'est vrai que c'était peut-être émouvant, mais euh... c'est amusant ça.

C'est vrai que certains sont vraiment des passionnés.

Oui et puis y'a les histoires de famille. Moi j'ai pas trouvé d'histoire de famille encore, enfin j'en ai une petite, mais bon... et... quand y'a des histoires cachées, des enfants qu'on a cachés, des... j'ai ma belle-fille, mais alors là ça n'a plus rien à voir, elle est belge, sa grand-mère ne parlait jamais, jamais, jamais d'une de ses soeurs et elle a réussi à trouver qu'en fait elle s'était mariée elle était enceinte. Alors c'était la honte, le scandale. Elle en parlait jamais, elle avait été mise de côté. Des petites choses comme ça.

C'est ça qui vous plaît en généalogie ?

Ah oui, ah oui. Ça c'est... d'ailleurs, dans notre Herage, dans notre bulletin, on essaye de refaire sortir tout ça. Oui, c'est amusant. Alors moi, jusqu'à présent, j'ai fait les actes d'État civil parce que j'ai encore des branches à déployer, c'est le cas de le dire euh... mais euh... après, il y a tous les notaires parce que là il va y avoir tous les héritages dans les histoires et puis ensuite il faut faire aussi tout ce qui est archives, comment je vais dire ça, juridiques parce que bon ben forcément y'en a qui ont été en prison, y'en a qui... donc là aussi il y a des choses à chercher.

Vous m'avez dit que vous aimiez lire tout à l'heure, quel genre de livres lisez-vous ? Des livres d'histoire ? Ou d'autres lectures ?

Alors non, des livres d'histoire... bon, j'aime l'histoire, mais lire des livres d'histoire euh... bon... plus l'histoire locale. J'aime bien lire tout ce qui sort sur (?), Je trouve ça très intéressant et puis, oui, des romans qui ont été faits... je sais pas si vous avez entendu parler de (?) qui a fait des romans vraiment de la région avec comment vivaient ces gens-là, comment il vivait à cette époque-là, etc. ça, vraiment, c'est intéressant parce que justement vous pouvaient faire des relations entre le vécu de vos aïeux

Ça vous permet de recouper avec vos recherches ? C'est ce que vous aimez ?

Voilà, voilà. C'est ça oui. Mais je lis de tout. Enfin non, c'est faux quand je vous dis que je lis de tout parce que tous ce qui est romans policiers je ne lis pas. Ça, alors là, les romans policiers (*rires*), je les ai en horreur. Je lis aussi beaucoup de revues. Je lis peut-être deux livres par mois.

Avec toutes les données que vous avez récoltées, vous n'avez jamais eu envie d'écrire ?

Si, ah si, ça, ça me trotte dans la tête, mais il faut le temps.

Vous n'êtes pas encore passés à l'acte.

Non.

Vous n'avez pas encore fait d'essai en écrivant pour Herage par exemple.

Ah oui, non, non. J'ai pas encore écrit pour Herage. Je saisis ce qu'on me donne pour l'instant. Mais oui, j'ai envie d'écrire, effectivement. J'ai vu des collègues qui ont fait des... y'a une dame, là, qui a fait un livre sur son père, mais alors euh... comme ça hein. Ça, c'est merveilleux, avec des documents, etc.

Ce serait ce type de choses que vous auriez envie d'écrire, des biographies ?

Oui, des biographies, mais que de ma famille. Sur ma famille, ou bien des romans. Ça, des romans, j'en ai en tête.

Et de l'histoire locale, par exemple, ça vous dirait moins ?

Oui, si j'avais la teneur.

Et alors, vous dites que vous avez ça en tête, vous pensez vous aller passer à l'acte ?

Je ne sais pas parce que je suis feignante. Vous savez il faut... je sais pas, je sais pas ce qui va faire que je vais passer à l'acte, je sais pas. Alors il faut savoir que je fais mon petit journal tous les jours depuis que j'ai 12 ans, donc voilà, je sais pas. Je sais pas si je vais reprendre tout ça, je sais pas. Mais bon, ça prend du temps.

Je m'aperçois que j'ai oublié de vous demander quelque chose. Tout à l'heure, vous m'avez dit que vous lisiez des magazines, vous êtes abonnée à certains d'entre eux ?

Oui, à Genea-magazine, à des bulletins de cercle. Ça, c'est intéressant.

Vous les lisez régulièrement ?

Ah oui, régulièrement. Et puis j'ai pas mal de livres à la maison sur les protestants, c'est vrai qu'il en est sorti pas mal sur les protestants. Qu'est-ce que je prends aussi ? J'achète presque systématiquement les livres euh... ah je saurai plus vous dire la collection... c'est des anciennes cartes postales, c'est des petits livres qui sont jaunes et puis avec certains noms. Ce sont des anciennes cartes postales. Alors là aussi, les anciennes cartes postales, c'est...

Des traces du passé.

Ah oui, oui, tout à fait. J'ai ma grand-mère en (?) sur des cartes postales, ça c'est... c'est émouvant d'avoir ça.

Est-ce que vous êtes la seule à faire de la généalogie dans votre famille ?

Alors, la seule euh... bon, mon mari m'accompagne, il me donne des renseignements si j'en ai besoin, il fait des photos, ça, ça pose pas de problèmes. Mais les recherches, non. Ça ne l'intéresse pas du tout non, c'est pas son truc. Et alors au niveau famille, qui est-ce qui en fait ? Alors j'ai un beau-frère, mais il fait pour lui, pour son côté. D'ailleurs, il est en Lorraine, là-bas, donc c'est pas évident. Et puis j'ai une belle-sœur aussi qui le fait, mais c'est du côté de l'Espagne. Mais c'est pas... ils font pas la partie que je fais. Ils font de leur côté à eux en disant « ben toi tu fais ça ».

Donc vous ne partagez pas réellement avec quelqu'un d'autre qui en fait au sein de votre famille ?

Non.

Et est-ce que vous pensez que quelqu'un prendra la relève ?

Pour l'instant, je ne pense pas. Non.

Vous aimeriez que quelqu'un reprenne derrière vous ?

Oh oui parce que... au moins garder les documents. Oh, mais ça, je pense quand même, ma fille elle gardera les documents, oui. Mais pour continuer, je sais pas si elle sera... peut-être parce que, regardez, moi ça m'est venue quand même assez vieux. Alors c'est bien que les jeunes se... y'a des jeunes qui commencent à... ça c'est bien. On a un jeune qui a une vingtaine d'années avec nous, c'est intéressant.

Est-ce que je peux vous demander quel a été votre parcours scolaire et ce que vous avez fait comme métier ?

Alors, mon parcours scolaire... et bien écoutez, alors là, c'est qu'il est très tortueux. J'ai fait ma scolarité normale jusqu'en CE2, ouais, jusqu'en CE2. Bon, j'ai eu la tuberculose donc obligée de m'absenter. Pendant cinq mois je suis allée en sanatorium, là-bas, sur la côte. Et donc j'ai redoublé. C'est un premier redoublement. Et puis ensuite, quand je suis arrivé en CM1 ou CM2, pour aller en 6^e, à ce moment-là il fallait avoir un âge précis et moi j'avais déjà un an de retard. Donc on m'a dit « ça il est pas question d'aller en sixième ». Donc je suis allée au certificat d'études et au certificat d'études, mon institutrice m'a dit « Nicole il ne faut pas que tu t'arrêtes là, je vais te faire passer un concours pour entrer en quatrième technique ». J'ai eu ce concours, je suis passé en quatrième technique. Après, j'ai fait donc ma troisième, alors là on passait pas le BEP. Enfin, c'était le brevet, ça s'appelait brevet commercial je crois, un truc comme ça. Brevet commercial... il faut dire que ma mère était secrétaire et que son désir c'était que je devienne secrétaire. Donc, j'ai fait du secrétariat. J'ai eu le brevet commercial, ensuite j'ai passé le CAP, ensuite il y avait un examen qui était niveau bac, qui s'appelait le (PSEC ?), alors vous voyez, c'est très

vieux tout ça. J'ai passé cet examen et puis après le (PSEC ?), je pouvais être embauchée comme secrétaire dans les impôts. Mon père était plutôt court et puis ma mère a dit « non, non, tu peux continuer ». Et j'ai continué, je suis allé jusqu'au BTS, donc j'ai eu un BTS et puis... à Poitiers, là, à ma cathédrale... et puis, après mon BTS, j'avais une solution c'était de devenir professeur. Donc, pour passer ce concours de professeur, je les passai au niveau BTS, mais je l'ai raté, j'avais préparé mon BTS... et ça, c'était en 68, c'étaient les années 68... et alors euh... donc maman m'a dit « pour préparer ton concours, tu continues en fac ». Donc, j'ai fait la fac de droit, j'ai eu mon concours pour et professeur et j'ai été professeur de LEP, j'ai reçu ce concours et j'avais intérêt à le réussir parce que mon fiancé était à Paris. Et moi je savais qu'en réussissant ce concours je rejoignais mon fiancé. Bon. Donc, j'ai reçu le concours, on s'est marié, je suis devenu professeur de LEP, de lycées professionnels, et puis notre grand désir c'était pas de rester à Paris, c'était de revenir dans la région bien sûre parce qu'on était tous les deux de la région. Donc, mon mari a eu sa mutation et ensuite j'ai la mienne à Civray. Vous connaissez Civray ?

Oui.

Et puis le poste a été supprimé, je suis allée à Ruffec et puis mon mari travaillait à Poitiers. Il faisait l'aller retour, il a dit « écoute, pour les enfants, ça serait mieux qu'on soit Poitiers pour leurs études » et... pas de place dans les LEP. Donc, qu'est-ce que j'ai fait, j'ai passé mon CAPES. Je me suis remis aux études et j'ai passé mon CAPES. Il était muté à Poitiers et voilà. Donc tous les mercredis, j'étais en cours pour passer le concours. Voilà. Alors c'est un concours interne parce que comme j'avais mon ancienneté... mais bon, voilà, j'ai re-bossé.

Votre maman était secrétaire et apparemment ça lui tenait à cœur que vous fassiez des études.

Oui, heureusement parce que papa, lui, il voulait vraiment que je gagne de l'argent le plus vite possible. C'était dans sa façon de penser.

Il faisait quoi votre papa ?

Il était cheminot. Il travaillait à la SNCF.

Et vous étiez fille unique ?

Non, j'ai une sœur qui, elle, est devenue infirmière, qui a fait des études elle aussi, mais qui n'a pas voulu faire d'études euh... elle, c'était son idée. Elle voulait être infirmière, dans lesquelles a pu...

Étant donné votre parcours, je suppose que vous aimiez l'école ?

Ah oui, j'aimais l'école et j'étais très bonne et en français et en histoire. J'aimais déjà l'histoire à l'époque.

Et vous aimiez déjà lire aussi ?

Ah oui, je lisais beaucoup, mais c'étaient des romans. Je lisais déjà beaucoup. Et puis j'avais mes grand-mères aussi qui me faisaient lire, qui avait des bibliothèques et qu'il lisait. Donc on lisait ensemble, c'était ça.

Vous étiez proches de vous grand-mères ?

Oui, j'avais un rapport fort... alors, c'est assez curieux parce qu'il y en avait une qui vivait avec nous et y'en avait une autre chez qui j'allais passer des vacances. C'était celle-ci, bien évidemment avec qui j'avais un rapport fort. Ma grand-mère, partir en vacances chez elle, c'était... voilà.

Est-ce qu'il y a quelque chose que vous n'aimez pas en généalogie ?

Ben, quand je ne trouve pas de documents, quand ça a brûlé ou alors quand on voit que... ah oui, je suis en train de chercher sur (?) et je me suis rendue compte que... alors c'est par Internet que je vois ça, je me suis rendu compte que certains avaient fait des recherches et avait marqué, alors à chaque fois c'est des nobles, essais marqués « cuir blancs ». On n'a pas le droit de faire ça, donc ça, oui, ça me met en colère. Ça, j'avoue que j'aime pas du tout quand les gens ne respectent pas. Une chose que j'aime aussi, je sais pas si on vous en a parlé, de faire des cimetières. J'aime faire des cimetières. Alors, il y en a qui disent « oh non, ça donne le bourdon, c'est des gens qui ont des dépressions », mais pas du tout parce que c'est... ils sont là quoi, on trouve des gens qui ont été de la

famille et qui sont là. C'est pas... la vie et la mort, c'est la vie. Il faut être assez fataliste aussi hein. Mais de retrouver des inscriptions... bon alors, c'est au niveau des protestants, quand on retrouve ces petits cimetières qui sont cachés de la vue de tout le monde, etc. ça, c'est... ah oui, les cimetières pour les généalogistes c'est important.

Et vous ne recherchez que vos ancêtres directs ou vous cherchez aussi des cousins ?

Ah oui, les cousins, je marque les enfants. J'ai des familles où ils étaient 10 enfants, je les marque tous, quand on peut les avoir parce que bon, quelquefois... Oui, oui, si.

C'est vous qui avez créé ces fiches ? Ou c'est le logiciel

Oui, c'est Heredis, c'est le logiciel, mais là aussi, si vous voulez, j'ai choisi Heredis par rapport à d'autres logiciels, parce qu'il y en a beaucoup, parce que je faisais mes fiches comme ça. Je m'étais toujours le mari et la femme et puis tous les renseignements que j'avais. Donc, si vous voulez, j'ai...

Ça correspondait bien à votre façon de rechercher.

Oui. Oui, oui, oui. Et puis ben oui, là, il faut que je le reprenne parce que j'ai retrouvé des renseignements nouveaux euh... voilà. Et puis une petite chose que... ben, vous savez, y'a la grande histoire et la petite histoire et dans ma famille ben y'a la petite histoire et ça c'est amusant. C'est que je suis descendante de Clémenceau, mais par la petite porte. C'est-à-dire que mon arrière-grand-mère était cuisinière... alors ça, je sais pas si faudra... parce que bon, moi je l'ai pas mis dans mes documents, mais je l'ai dit comme ça... mon arrière-grand-mère était cuisinière chez les Clémenceau et puis, vous savez, c'était un chaud lapin et j'ai mon grand-père c'est vraiment le portrait de Clémenceau (*rires*). Donc il n'y a pas de doute. Ça se disait, hein. Ça se disait, c'est comme ça que je l'ai su.

C'était déjà une histoire de famille.

C'était une histoire de famille, oui, oui. Ça se disait. Ma grand-mère avait...

Ces petits accidents de parcours comme ça, ça vous plaît ?

Oh oui. Oui, oui. C'est amusant et puis c'est la vie.

Vous ne prenez pas ça...

Oh oui... Bon, si vous voulez, quand je vois une fille-mère, par exemple, je dis « elle a dû souffrir » parce qu'à cette époque c'était pas évident, hein. Et puis bon, ben, c'est le patron forcément. Il y a plein de romans là-dessus. *La grange aux loups*, etc. C'est une fille qui était placée et puis ben... c'était une bonne manne pour le patron. Mais ça, c'est l'histoire, et je me dis « oh la la, elles ont dû souffrir », pas de moyens de... ah oui, ça, c'est... Enfin, je me mets à leur place si vous voulez.

C'est quelque chose qui vous plaît ça, ressentir ce que ressentaient vos ancêtres ?

Ah oui. Oui, c'est vrai, mais ça, c'est un tempérament que j'ai. Je suis très émotive. Et c'est pour ça que, ben déjà les romans policiers... moi, faire du mal aux autres c'est... c'est pas mon truc, ça me fait souffrir. Et puis quand je vais voir un film, ben c'est pareil, je rentre dans le film et je suis à la place, je souffre comme l'autre et... et euh... ben je pleure quoi. Alors euh... bon euh... non, mais ça après, c'est un défaut (*rires*). Je suis vraiment trop émotive. Bon, on est comme on est hein.

À l'avenir, vous pensez qu'elles vont évoluer comment vos recherches ? Plus pour le cercle ? Plus pour vous ?

Oh ben je vais continuer et puis ben je fais mes recherches petit à petit euh... faut que je reprenne à aller aux archives à Niort, tout ça... ah oui, tiens y'a quelque chose aussi que j'ai... ça vous fait rien si... vous êtes pas...

Je vous en prie, allez-y.

Bon. Euh... le cercle de Niort a loué... alors, je sais pas si c'est une location ou si c'est la commune qui leur a prêté... mais c'était mon ancienne école. Donc j'y suis allée, vraiment pour aller dans mon ancienne école. Et je

regrette qu'une chose, c'est de pas avoir pris de photos parce que je suis retournée dans la classe où j'avais fait mon CP. Ça avait pas changé. Et ça, c'est récent, hein, ça date de deux ans ou trois ans. Ça n'avait pas changé. Alors, ça a été émouvant parce que y'avait l'escalier à monter, puis cette petite... petite salle... c'est vraiment une histoire de hasard. Voilà.

C'était un bon dans le passé.

C'était un bon dans le passé. Ils ont changé maintenant, ils sont ailleurs et euh... là y'a une euh... une ancienne copine... on s'était pas vues depuis le CM1 je pense... qui est en train de regrouper... elle a trouvé une photo d'école et puis elle est en train de rechercher tous les gens et on se retrouve au mois de juin. Alors ça, c'est plus de la généalogie si vous voulez, mais ça fait partie de l'histoire quand même. Ça a été très intéressant aussi, je sais pas si on vous en a parlé, on a fait un livre pour les 20 ans du cercle. On a demandé les photos de... je vais vous faire voir, y'en a un exemplaire... on a demandé les photos des adhérents. Des vieilles photos. Et alors, mais c'est incroyable... voilà, vous voyez, les gens nous ont envoyé des photos euh... des grands-pères avec les documents qu'ils avaient, les mariages... regardez, ils ont réussi à retrouver les gens, etc.

Et là ça concerne toutes les personnes qui sont au cercle ?

Ah ben oui. C'est ceux qui ont voulu, hein. On avait eu trop de photos, hein, on n'avait pas pu mettre tout. Et à la... on va toujours à « collection passion », on a un stand à « collection passion », c'est au mois de novembre et puis donc il était là ce livre, sur notre stand, et puis y'a une jeune femme qui dit « mais, c'est ma grand-mère. Comment ça se fait que vous avez la photo de ma grand-mère ? ». Je dis « ben ça, alors là, j'en sais rien moi » (rires). Et alors, heureusement, on a gardé les traces de tous les gens qui nous ont donné les photos donc je lui ai donné l'adresse de la personne pour qu'elles se mettent en contact, pour savoir pourquoi elle a la photo de sa grand-mère. C'est amusant. Ah oui, je crois que les photos en généalogie c'est très important.

Vous avez d'autres loisirs que la généalogie ?

Oui, je fais de la photo (rires). Vous voyez, on tourne autour du pot. Je fais de la photo et puis... oui, j'aime bien tricoter et... ah mes fleurs ! Je jardine beaucoup. Je le fais pas autant que je voudrais.

Et vous faites quel type de photos ?

Suivant ce que l'on fait dans le club photo. Là, justement, c'était sur le paysage donc, on a fait des photos de paysages. On est en pleine exposition en ce moment. Et puis l'année prochaine euh... c'est quel thème euh... c'est de la vigne au vin, je crois, un truc comme ça. Oui, c'est ça. Donc là on va travailler sur euh...

Donc vous faites aussi partie d'un club photo ?

Oui, voilà. Je fais partie d'un club... mais vous savez, avec l'informatique, on s'est mis au logiciel aussi, de photos donc euh... oui, c'est intéressant hein, prendre des photos, etc. Bon, j'ai toujours été très photos et puis euh... alors surtout, si vous avez des photos chez vous, il faut les identifier, mettre les noms derrière parce que... on retrouve des photos chez Emmaüs, on retrouve des albums photos chez Emmaüs... vous vous rendez compte ? Ah oui, ça, c'est encore quelque chose qui me fait du mal, oui, parce que c'est toute une euh... une famille, quoi, qui...

D'autant qu'à une époque, les photos étaient rares.

Oui il faut les garder et puis les... bien les conserver et puis marquer tout derrière euh... forcément, quand les gens décèdent après, on n'a plus aucune euh... on sait plus quoi. Et pour retrouver, c'est pas facile. Retrouver quand on a la personne jeune et âgée, c'est pas facile hein, de retrouver les traits et tout ça.

Et quand vous avez fait vos albums de familles, ça a été compliqué de tout remettre en place ?

Oui. Oui, y'en a qui sont pas identifiés, pas du tout. Alors, j'ai pleins de gens, je connais le couple, le marié... enfin, le marié et la mariée... alors, c'est très intéressant une photo comme ça parce que y'avait des coutumes dans la région : les parents étaient à côté. Et donc après, les grands-parents. Donc, vous voyez, vous pouvez retrouver comme ça les... mais on sait pas qui c'est les autres. Ou quelquefois, on connaît qu'une personne sur la photo, c'est le grand-père et la grand-mère et puis on sait pas qui s'est marié quoi. C'est dommage. Mais enfin bon, ça donne

aussi des histoires de vêtements... ah oui, ça, c'est intéressant aussi, hein, la façon dont ils étaient vêtus euh... les coiffes. Ma grand-mère avait sa coiffe de Mothaise... c'était une Mothaise ma grand-mère. Je ne sais pas si vous avez entendu parler...

Non, je ne connais pas.

Y'a des grandes euh... enfin, la... le mariage de la Mothaise, hein, euh... c'était une euh... une rosière... vous savez, les rosières dans le temps... et j'ai retrouvé une grand-mère qui s'est mariée rosière et sur le contrat de mariage, donc, elle a une dote de... c'est en francs... de je sais plus combien et y'avait marqué qu'elle n'avait que ses hardes euh... pour tout bien que ses hardes. Donc, c'était pas (rires)... je pense que la dote a dû faire du bien au couple.

Ce qui fait le charme de la généalogie, c'est de trouver des documents comme ça.

Ah oui. D'ailleurs, vous me faites penser, la généalogie peut emmener à... on peut être amené à faire des recherches au niveau des maladies, je sais pas si vous en avez... si vous en faites acte dans votre euh... quel est le sujet exactement ?

En fait, je m'intéresse aux pratiques généalogiques et à ce qui amène les personnes à faire de la généalogie. Je travaille aussi sur ce qu'est la généalogie, son évolution, ce qu'on en fait, etc.

La, j'ai une belle-soeur qui va faire euh que... enfin, j'espère... qui va rechercher sa généalogie par ce que ces deux filles, donc mes deux nièces, ont toutes les deux un petit qui a la... ah, le nom m'échappe... la maladie paralysante... myopathie, ils sont myopathes. Ils ont la myopathie de Duchenne, qui est la plus grave, la plus... y'en a un qui a... Nicolas, il a sept ans et il a commencé le fauteuil, donc que vous voyez, et alors c'est une histoire de chromosomes. Donc, ils ont... il faut rechercher pourquoi ces chromosomes se sont... Comme ça. Et il y a un médecin qui a dit « il y a certainement dans votre généalogie un mariage consanguin ». Alors, Suzanne, c'est elle effectivement qu'il y a un arrière-grand-père qui s'est marié avec une cousine germaine et est-ce que ça vient de là, je sais pas, mais il faudrait qu'elle se lance.

Oui, c'est comme l'histoire de Toulouse-Lautrec qui a un cousin qui est très handicapé à cause de la consanguinité dans sa famille.

Oui.

Mais c'est vrai qu'il était assez fréquent, à une certaine époque... ne serait-ce que pour garder les héritages ou tout simplement parce qu'on vivait tous au même lieu.

Oui, voilà. On était tous dans le même village, les gens se déplaçaient pas beaucoup. Il y a une dame qui nous avait écrit, mais ça ça fait déjà cinq ou six ans, une maladie rare aussi qui était dans sa famille et donc elle cherchait à remonter sa généalogie dans la Vienne parce que ils voulaient savoir, les médecins, quels problèmes y'avait eu quoi. Ça, dans les pratiques généalogiques, vous pouvez y faire allusion parce qu'effectivement les tares, les... moi j'ai... ben oui, mon fils a les doigts palmés comme son grand-père. Il a tout hérité de ses arrière-grands-pères parce que... c'est son arrière-grand-père, oui... il avait les doigts palmés et ils avaient un problème au niveau des euh... comment ça s'appelle... comment vous appelez ça ? Le... voyez ce que c'est de vieillir (rires). Au niveau de l'appareil génital de l'homme, vous savez, il y a une information qui est dans la famille et on n'en parlait jamais. Et on a retrouvé des... ils se faisaient des coussins pour les... les laisser en place, si vous voulez. Pour que les glandes restent en place. Donc j'ai des coussins... moi j'en ai fait des pics à aiguilles (rires) maintenant. Et ça, on le savait pas. C'est quand, pour mon fils, ça c'est découvert et que, maintenant ça s'opère sans problème, et euh... le médecin nous avait dit « vous deviez certainement avoir des grands-parents » et puis quand on a retrouvé... bon. Et puis il me dit « moi, j'ai hérité de tout » (rires).

Mais grâce à ça, vous avez mieux connu un pan de votre famille.

Oui, c'est drôle. C'est drôle, ouais.

Bien, écoutez, je ne vais pas vous déranger plus longtemps. Je pense que j'ai posé toutes les questions.

Si vous avez des points à éclaircir, n'hésitez pas. Vous avez vu Thérèse (Briançon ?) ?

Non, parce que là en fait je ne suis pas longtemps sur Poitiers donc je n'ai pas le temps de la voir maintenant. Je vais voir Mme Bonin cet après-midi, je sais pas si vous connaissez.

Ah oui, Mme Bonin.

Et une prochaine fois, quand je reviendrai, je la contacterai. Là, je dois retourner travailler en Dordogne, je n'ai pas trop le temps, je n'ai qu'une journée.

Ah oui, Mme Bonin elle va vous... je pense que ça va être différent.

C'est ce qui est bien pour moi, c'est qu'à chaque fois j'entends des histoires différentes, des façons de faire différentes.

Ah oui, c'est intéressant. On a aussi parfois des points de vue différents et ça aussi c'est intéressant. Et puis là, on a le congrès national de généalogie à Tours, qui commence jeudi prochain, il y a un monde euh... on est allé à Mâcon et moi j'en revenais pas du monde qu'il pouvait y avoir.

J'étais allée à la genealogia, à Paris, c'était euh... impressionnant.

Alors là, c'est un petit peu différent parce que *genealogia* euh... donc, on y était y'a deux ans et on ne veut plus y aller parce que c'est très cher, ils font payer très cher. Alors qu'à Tours...

C'est ce que tout le monde m'a dit. À Angoulême aussi, à cause de ça, ils n'ont pas...

Essayez de venir à Gençay parce que vous allez trouver d'autres passionnés euh... peut-être des débutants. C'est assez curieux parce qu'il y a des gens qui débutent et puis après ils deviennent euh... enfin, ils sont mordus quoi, alors qu'au début c'était juste une petite recherche. C'est souvent comme ça. C'est juste une petite recherche et puis on veut aller plus loin et puis... voilà.

Oui, mais c'est vrai que c'est vraiment très très prenant quoi.

Mais il faut commencer votre généalogie.

Alors, j'ai commencé, mais

Vous êtes d'où vous ?

D'Angoulême, enfin de... du nord de la Charente, du côté de ma mère. Du côté de mon père, c'est en Aquitaine. Mais bon, avec mes études, c'est trop prenant quoi.

Mais ce qu'il faut que vous fassiez, c'est justement ce que vous avez de présent, ce que les gens vous racontent euh... les grands-mères que vous connaissez, les grands-parents, les photos à identifier, ça ça demande pas trop de temps.

J'en ai fait quand même pas mal.

Et puis vous... vous empilez.

(...)

Et puis on se retrouve quelquefois avec un frère... ça c'est quand même assez rare, mais... un oncle, une tante dont vous n'avez jamais entendu parler, des cousins qui avaient complètement disparu. On sait pas pourquoi, mais... bon, c'est souvent un problème d'héritage. Ça, les héritages euh... oui... faudrait presque que vous trouviez un notaire pour euh... parler. Les pauvres, ils voient des... des choses pas marrantes, ouais. Et alors, quel est votre projet ?

ENTRETIEN N°22

Est-ce que vous pourriez me raconter un petit peu l'histoire de Geneanet ? Est-ce que c'est vous qui l'avez mis en place euh...

Non, non, c'est pas moi, mais je connais bien l'histoire quand même. Geneanet ça a été créé en 1996 par deux ingénieurs qui faisaient de la généalogie de façon euh... traditionnelle on va dire et qui en même temps étaient des... pour l'un ingénieur informatique, l'autre était ingénieur biologiste, mais connaissait assez bien l'outil informatique. Et jusqu'alors, lorsque deux généalogistes se rencontraient, qu'est-ce qu'ils faisaient ? Ils comparaient leurs listes éclair. Leurs listes éclair qu'est-ce que c'est ? C'est des listes avec des groupes de patronymes et de lieux associés. Donc « j'ai des D. à Angoulême entre telle et telle année », « ah ben moi aussi, y'a peut-être une présomption de cousinage, on va aller... on va regarder si c'est les mêmes ancêtres, les mêmes euh... ». Et eux ils se sont dits, tous ces documents qui existent déjà en format informatique on va faire une petite moulinette pour pouvoir les comparer. Donc avec deux petits fichiers « .txt », on va comparer tout ça et puis on va dire dans les fichiers 1 et 2 y'a tels noms en commun, tels lieux en commun, etc. Donc ça a été le point de départ de Geneanet. Ça a été mis très vite sur internet, y'a eu 2 personnes, 5, 10, 15, 20, 50, 100, etc. et c'est devenu le cœur de Geneanet. Donc la base de données de Geneanet c'est ce... ce petit noyau de départ avec ces deux listes éclair. Aujourd'hui c'est plus de 160 000 000 d'informations qui ont d'abord été hébergées sur euh... des serveurs... enfin des... sous forme de sites personnels. Donc Jacques et Jérôme ont fait ça euh... sérieusement. Et puis après ils ont fait ça aux États-Unis euh... et puis on arrive très vite à la fin de l'année 99 où Geneanet avait pris une ampleur très importante, essentiellement par le bouche à oreille et grâce au milieu associatif qui est très développé et très actif en France. Y'a plus de... je crois... 300 associations dont 120 ou 130 qui sont fédérées au sein de l'Association Française de Généalogie euh... et par ce bouche à oreille, la base avait grossi, on était déjà à 10 000 000 d'informations, elle était devenue très grosse. Donc là ils créent la société Geneanet en faisant un appel de fonds aux particuliers, donc des généalogistes, des gens bien installés et quelques financiers en tant que (?) pour pérenniser le projet en disant « maintenant ça commence à coûter de l'argent parce que euh... héberger là-bas... et puis les services qu'on commence à développer, ça coûte de plus en plus cher donc on peut plus indéfiniment mettre de notre poche », parce que jusque-là c'est eux qui payaient et ça commençait à avoir un coût important. Donc là, ils créent la société, ils recrutent une dizaine de collaborateurs. Et puis on était à l'époque de la fameuse bulle internet où on pensait que tout allait se financer grâce à la publicité. Le truc s'est écroulé, y'avait plus de revenus. Donc après il a fallu trouver d'autres moyens de subvenir aux besoins de la société pour payer les quelques collaborateurs qu'il y avait déjà à l'époque, pour payer l'hébergement du site, pour payer les locaux parce que les collaborateurs il faut les réunir dans des locaux, pour payer les charges sociales parce que en France on paye beaucoup de charges, etc. Donc, là, deux sources de revenus ont été créées : ils ont créé, et moi j'y étais pas à l'époque, le Club Privilège qui a été de dire « bon, ben écoutez, si vous voulez que le projet de Geneanet continue, on va vous demander de cotiser, comme vous cotisez dans une association euh... 40€ qui vont vous donner pendant un an un certain nombre de droits supplémentaires et euh... également, une navigation sans publicité ». On est sur une cible euh... on était sur une cible euh... dite senior, à l'époque euh... des gens qui apprécient de naviguer sur internet sans avoir des bannières publicitaires, sans avoir des pop-up qui s'ouvrent à tout bout de champ que, moyennant finances ça permettait de solutionner. Ça permettait également d'avoir accès plus rapidement, plus facilement et plus intuitivement à un certain nombre d'informations, même si on accède toujours à la même information qu'on soit ou qu'on ne soit pas membre du club privilège, mais ça allait un peu plus vite, un peu plus loin et avec des facilités de recherche supplémentaires. Euh... deuxième source de revenus qui a été créée, ça a été de monter une boutique dans laquelle on vend des ouvrages, des CD-Rom, des dépouillements euh... par le biais d'un réseau de partenaires. Donc, ça a commencé avec une douzaine de partenaires, aujourd'hui y'a plus de 80 partenaires sur Geneanet euh... ça a commencé avec quelques produits, aujourd'hui y'a plus de 15 000 produits. Donc euh... beaucoup d'ouvrages, beaucoup d'éditions euh... et essentiellement, beaucoup de petites maisons d'édition locales qui n'ont pas forcément pignon sur rue au-delà du régional, qui ne sont pas distribuées au-delà par les grands réseaux tels que la FNAC, Leclerc ou autre et qui étaient heureuses, par l'intermédiaire de Geneanet, de toucher une cible très spécialisée en généalogie, histoire des régions, histoire des familles. Donc moi j'arrive dans ce dispositif au début de l'année 2003 euh... après euh... des grosses difficultés que la société avait rencontrées et en particulier financièrement, parce qu'en terme de progression du nombre d'abonnés, de progression du nombre de données, ça continuait à connaître une bonne croissance. Y'avait malheureusement pas les revenus nécessaires en face et la société perdait beaucoup d'argent. Donc, moi, ma mission a été de... ben donc de voir comment on pouvait arrêter l'hémorragie financière, et puis de repartir sur des bases plus saines, ou tout du moins avec des gestions de bon père de famille, si on veut. On dépense pas plus que ce qu'on gagne, on essaie

de dépenser moins que ce qu'on gagne pour pouvoir mettre de côté, 1 pour rembourser les dettes, 2 pour investir sur l'avenir. Donc euh... aujourd'hui, ça va faire bientôt 5 ans que je suis euh... que j'ai repris les rennes de Geneanet, toujours avec les mêmes actionnaires euh... avec Jacques L. qui est toujours président de la société, qui a maintenant un rôle euh... depuis quelques mois opérationnel dans la société euh... on est reparti au départ avec une équipe de deux personnes et aujourd'hui on est pas loin d'une quinzaine euh... avec des perspectives excellentes parce que ça va bien. Parce que on est en croissance permanente puisqu'on gagne maintenant de l'argent tous les ans, on peut investir pour acheter des serveurs supplémentaires pour augmenter la bande passante, pour recruter de nouveaux collaborateurs. Et on arrive aujourd'hui à euh... je crois euh... ce qui est le site de référence pour les généalogistes en France, voire au-delà euh... avec euh... 7500 visiteurs uniques tous les mois selon Mediamétrie, avec euh... 270 000-280 000 abonnés à la newsletter hebdomadaire, avec 115 000 arbres hébergés sur le site qui représentent plus de 180 000 000 d'individus référencés et puis avec pleins de nouveaux petits services qu'on a développés ou qu'on a été chercher à droite à gauche. On a repris, par exemple, il y a quelques mois un petit site qui est euh... qui est très apprécié par les généalogistes, et même par l'opinion publique, qui s'appelle geneastar et qui vise à référencer les généalogies des stars, star ou personnalités puisque ça va de... des rois de France, des inventeurs, des écrivains, jusqu'aux chanteurs de la Star Ac' euh... toujours sur le modèle de Geneanet, qui est un modèle contributif. Et le succès de Geneanet, c'est avant tout dû à ses membres. Euh... la richesse de Geneanet ça n'est donc pas nos données à nous parce que nous ne sommes pas un propriétaire de données, mais euh... grâce aux données des membres qui depuis plus de 11 ans maintenant viennent mettre à jour leur arbre régulièrement sur Geneanet. On a des gens qui sont extrêmement fidèles euh... extrêmement réguliers dans leurs visites sur le site, c'est plusieurs fois par semaine. Dès qu'on fait l'étude, on voit qu'ils viennent, pour un certain nombre même, tous les jours. On est toujours sur une cible majoritairement senior, donc plus de 55 ans ; ça s'explique très simplement, c'est que pour faire de la généalogie ça prend beaucoup de temps et pour avoir du temps ben euh... quand on est à la retraite on a beaucoup plus de temps qu'avant. Alors, le fait qu'on ait pas mal rajeuni s'explique pour plein de raisons : je pense que la réduction du temps de travail a dû jouer, le développement d'internet a dû jouer également parce qu'on a de plus en plus de jeunes qui viennent à la généalogie parce qu'ils ont tapé leur nom sur un moteur de recherche que je ne citerais par et que tout le monde connaît, et puis de clic en clic ils sont arrivés sur Geneanet. Et de la même façon, y'a de plus en plus de seniors qui sont venus à internet grâce à la généalogie. Donc, c'est vraiment un système de vases communicants dans les deux sens qui nécessite pour nous d'être à la fois de plus en plus didactiques, pédagogiques euh... pédagogues vis-à-vis des plus jeunes euh... de leur faire un site quand même relativement simple parce que c'est pas forcément des accros, des habitués de la généalogie et puis en même temps de faire un truc simple pour les plus âgés qui, eux, maîtrisent peut-être moins bien que les plus jeunes l'outil internet. Nous ça nous oblige en permanence à être à l'écoute de nos utilisateurs euh... ça se fait toujours sur le mode contributif, on sait que notre richesse vient de nos utilisateurs donc on fait toujours très attention à leurs souhaits. On fait une enquête annuelle euh... qui se fait tous les ans au mois d'avril ou mars et qui obtient des taux, déjà, record de réponses. On a fait plus de 15 000 répondants l'année dernière, ce qui pour une enquête est quand même intéressant. Ce qui nous oblige d'ailleurs à dépouiller euh... l'année dernière on avait écrit presque 500 pages Word de commentaires, avec des gens qui nous disaient « bravo », justement qui nous disent « oh ben moi je cherche mon arrière-grand-mère », etc. Notre rôle, nous, c'est pas de faire des recherches à la place des utilisateurs. C'est de mettre à leur disposition des outils pour les aider à faire leur recherche, pour leur donner accès au plus grand nombre de données et de sources généalogiques possibles, que ces sources sont en ligne ou non, que ces sources soient accessibles gratuitement ou non. Donc, on a une majorité d'informations qui sont gratuites sur Geneanet, à commencer par euh... tout ce qui est contenu dans les 115 000 arbres que les gens vont déposer et puis à côté de ça, on va aller également vers des données d'associations qu'on peut... auxquelles on peut accéder contre abonnement ou adhésion à l'association, y'a des données sur des sites partenaires qu'on peut accéder contre paiement d'un pack de points et puis vers d'autres types d'archives. On a une vraie évolution depuis un an, un an et demi euh... où d'un Geneanet que j'appellerais purement data, c'est-à-dire de données informatiques, on est passé à un Geneanet à la fois data et euh... images. De plus en plus, on va permettre aux gens d'associer à la donnée informatique la source, la preuve de l'information qu'ils avancent. Pour nous c'est important d'avoir ce travail de fiabilisation des données pédagogique parce que internet est un formidable outil et en même temps un outil très dangereux parce que si vous, dans votre arbre généalogique, vous mettez volontairement ou non une grave erreur dans une branche de votre arbre, vous le publiez sur internet, vous ne citez pas votre source comme le font malheureusement encore une majorité de gens, n'importe qui va pouvoir accéder à cette information très contente de pouvoir ajouter une branche à son arbre ou une génération de plus à ses... à ses ancêtres. Malheureusement, y'a une erreur et l'erreur va être répétée sur autant de sites sur lesquels elle va être recopiée. Donc pour nous c'est vraiment important de développer un discours en disant « attention, c'est un outil, ça doit rester qu'un outil, on va pas appuyer sur un bouton ou tirer comme sur une pelote de laine et avoir toute sa généalogie qui va arriver, ces des pistes, ça va permettre de faciliter, d'accélérer, de donner des nouvelles pistes de recherche et rien ne remplacera jamais la recherche dans les

archives », avec en particulier depuis quelques années maintenant les archives qui sont en ligne. On a maintenant entre 15 et 20 départements qui ont mis leur euh... au moins, l'État civil en ligne, et puis ça va se développer de plus en plus. Euh... mais je crois que très vite quand on fait de la généalogie on a envie d'aller se confronter aux registres, et puis ça permet aussi de rencontrer d'autres généalogistes par-dessus le marché.

C'est vrai que les personnes que je rencontre me parlent souvent de cette peur de recopier une bêtise en cherchant sur internet. Comment vous travaillez concrètement, pas pour enlever les erreurs parce que ça malheureusement ça n'est pas possible, mais de convaincre, d'apprendre à ces personnes justement à euh...

C'est euh... ça passe essentiellement par la pédagogie, par l'éditorial. Dans nos newsletters on essaie très régulièrement, quasiment une fois par mois, de consacrer un article sur la sensibilisation des données, c'est la mise en avant de notre euh... de notre service actes en ligne qui permet justement d'aller associer aux données qu'on va mettre sur son arbre l'image au format «.jpg » ou au format «.pdf » de l'acte, c'est euh... un nouveau site... un nouveau service qu'on a lancé y'a quelques semaines qui s'appelle euh... « dépouillements gratuits » qui permet aux généalogistes qui ont fait eux-mêmes des dépouillements de venir mettre en ligne directement de façon gratuite, on héberge en fait leurs dépouillements sous forme de tableaux Excel, mais c'est avant tout de la pédagogie. C'est également de collaborer avec des revues comme notamment la Revue Française de Généalogie qui, ce mois-ci, sort par exemple un dossier sur... qui s'appelle euh... « droit dans son arbre » sur les aspects juridiques de la lise en ligne d'informations. Euh... pour faire cet article, ils se sont basés sur une grosse étude qu'on avait commandée à notre avocat... et c'est là encore l'avantage d'être une structure avec des moyens, on peut se permettre aujourd'hui de mandater un avocat, avec ce que ça coûte derrière, pour travailler sur un sujet comme la... la... les aspects légaux des arbres généalogiques, des données sur internet, de l'accès aux données de moins de 100 ans, etc. Y'a une grosse confusion sur ce sujet-là. Euh... les gens disent « on n'a pas le droit de mettre en ligne des données de moins de 100 ans ». C'est faux ; on met en ligne ce qu'on veut. Euh... la loi sur les données de moins de 100 ans ne concerne que les archives publiques, donc c'est au niveau de l'État français que les archives n'ont pas le droit de diffuser librement des données de moins de 100 ans. Y'a tout un débat, c'est une loi qui est sur le bureau du Sénat depuis quelques années qui prévoit de modifier ce euh... la durée euh... au-delà de laquelle on pourra consulter les informations, mais elle n'est pas encore votée. Par rapport aux individus, c'est des lois complètement différentes qui s'appliquent. C'est euh... les recommandations de la CNIL sur euh... le droit à la protection individuelle des individus, c'est-à-dire que si vous, vous voyez quelqu'un qui a mis votre nom, votre date de naissance, votre situation familiale sur son site internet, vous pouvez lui demander à titre personnel de retirer les données, mais si vous voyez vos parents, vos cousins, etc. vous ne pouvez en aucun cas demander de retirer les données. C'est une demande qui doit être faite à titre individuel. Juste, les parents peuvent demander pour leurs enfants eux-mêmes. Ça, c'est le premier point. Ensuite, le deuxième point, c'est euh... la protection euh... intellectuelle et le droit d'auteur qui va entrer en ligne de compte euh... une base de données est aujourd'hui très difficilement protégeable dès lors que ça va être juste des noms, des dates, des lieux. Y'a plusieurs jurisprudences sur le sujet qui ont montré en particulier que euh... une société qui avait compilé dans un annuaire des dates de salons, etc. on avait attaqué pour atteinte à la propriété intellectuelle euh... ça a été débouté parce que c'est juste de la compilation d'informations. Ce qui est protégé, c'est dès lors qu'il y a une valeur ajoutée intellectuelle. Par exemple, si vous vous avez fait des recherches et en dessous de chaque individu vous avez mis une note personnelle, vous dites « ben il était boulanger de telle année à telle année, il a été médaillé de l'ordre national de je ne sais quoi ou de la Légion d'honneur », vous avez été au-delà du simple travail... enfin, simple... qui n'est pas si simple que ça, mais du travail de dépouillement euh... là vous pouvez protéger votre base de données. Mais encore, c'est à vous de prouver que y'a eu un apport intellectuel, etc. donc c'est très délicat. Et alors, je disais ça pourquoi ? Je disais ça justement parce que notre avocat a vraiment travaillé sur ces questions-là et on a... on a collaboré avec la RFG pour euh... pour le dernier numéro où RFG souhaitait faire un dossier sur le sujet.

Et cet avocat alors, c'est uniquement pour vous protéger ?

Bien sûr. Enfin... c'est d'une part pour nous protéger nous en tant que responsabilités de la société Geneanet et puis c'est aussi pour pouvoir répondre aux questions de nos utilisateurs. Les utilisateurs, très régulièrement, dans les forums en particulier, disent tout et n'importe quoi sur justement ces aspects juridiques et légaux, donc ça permet de dire une bonne fois pour toute « non, attendez, la fameuse loi des moins de 100 ans ça ne s'applique pas pour vos arbres à vous, c'est pas cette loi qui s'applique, c'est plus la protection personnelle des personnes, d'accès aux données privées, c'est pas l'histoire avec la loi des 100 ans ». Donc nous, oui, c'est pour se protéger parce que on n'a jamais eu... une personne nous a jamais attaqué parce qu'on hébergé un arbre, parce qu'il y avait des problèmes. Ça s'est toujours réglé à l'amiable parce que les gens sont quand même intelligents et quand y'a un

problème on les met en relation entre eux et ils s'arrangent entre eux. Mais si un jour ça devait aller plus loin, il faut absolument impérativement qu'on puisse dire « ben non, nous on fait ce travail pédagogique de prévenir quels sont les droits et également les devoirs des geneanauts... des généalogistes sur internet euh... dans ce domaine-là ».

Et de manière plus concrète, quel est votre travail au jour le jour au sein de Geneanet.

Ben, le travail il est double ; il est de maintenir le site, c'est déjà un énorme travail parce que euh... avec plus de 500 000 visiteurs tous les mois, avec une bande passante énorme, il faut adapter techniquement le site en permanence aux besoins de l'utilisateur. Euh... ça consiste également à faire de la maintenance de correction ; c'est corriger les petits bugs qui peuvent exister à droite et à gauche. Et puis c'est aussi réfléchir en permanence à de nouvelles fonctionnalités. Ça, c'est plus ce que j'appelle de la maintenance évolutive ; c'est de savoir en permanence les nouveaux besoins des utilisateurs, aussi bien par rapport à des fonctionnalités par rapport à leurs recherches généalogiques et puis également en rapport avec les innovations technologiques. Euh... Geneanet a toujours été un petit peu à la pointe des innovations techniques. On parle beaucoup depuis 2-3 ans de web 2.0, en disant que le web 2.0 c'est avant tout du collaboratif. On parle beaucoup de blogs, en disant que les blogs c'est des personnes qui mettent en ligne des informations de façon chronologique et tout le monde peut mettre des commentaires sous ces informations euh... ben nous chez Geneanet ça fait dix ans qu'on fait du web collaboratif, ça fait dix ans qu'on fait un blog, même si on n'appelle pas ça un blog, mais un (field news ?). On a été les premiers à lancer officiellement le blog généalogie, un blog consacré à la généalogie en France. Aujourd'hui, y'a des dizaines de blogs consacrés à la généalogie, tant mieux, on en est ravi. Si on a suscité des vocations dans ce domaine-là, on est vraiment content. On a été les premiers à utiliser, au sein de Geneanet, l'interface Google Map pour pouvoir localiser des individus sur des cartes. Ça, on a été les premiers à le faire. On a été les premiers à utiliser euh... les enregistrements son, à faire des podcasts, faire de la vidéo euh... tout ça dans un seul but : c'est de montrer que la généalogie c'est pas tout aussi poussiéreux qu'on veut bien le faire croire, que la technologie au service... et internet au service de la généalogie c'est un outil formidable, mais j'insiste par contre ça doit rester un outil. Euh... je pense que ce qui différencie Geneanet d'un certain nombre d'autres sites de généalogie, et puis tous les nouveaux petits sites qui se sont ouverts l'été dernier, en particulier anglo-saxon, c'est que dans les collaborateurs de Geneanet... la grande majorité de ces collaborateurs sont avant tout des généalogistes amateurs et des passionnés de généalogie. Euh... que ce soit notre (équipe?) technique, notre (équipe?) éditorial, moi-même, notre Président, on a tous notre arbre généalogique dans notre bureau et on continue à faire des recherches. Donc on est les premiers utilisateurs de Geneanet. Donc nous-mêmes, régulièrement, on se dit « ben tiens, cette fonctionnalité elle est pas mal, mais on pourrait peut-être gagner du temps si on allait directement à telle information ou si on avait un outil supplémentaire qui permettrait de chercher sur tel ou tel critère qui n'existe pas aujourd'hui », donc c'est... au quotidien, c'est le travail qu'on fait. Alors moi au-delà de ça, de (?), j'ai aussi un travail de gestion comme n'importe quel responsable d'entreprise euh... ressources humaines, gestion, compta, mesures financières euh..., etc., mais ça, c'est pas propre à... ni à la généalogie, ni à Geneanet.

Mais principalement vos collaborateurs sont recrutés pour leur spécialité, non ? En informatique je suppose.

Alors en majorité, oui, l'équipe ce sont des développeurs... des développeurs web. Aujourd'hui on est une quinzaine de collaborateurs et y'a euh... plus de la moitié qui travaille au point de vue technique, donc on a des... des développeurs, on a des euh... ce qu'on appelle des (? system) donc, ce sont des personnes qui vont s'occuper plus de tout ce qui est hébergement/réseau/bande passante euh... mais on a également euh... un responsable éditorial qui, lui, va toutes les semaines rédiger la newsletter qu'on envoie à nos 270-280 000 abonnés euh... qui va s'occuper aussi de... quand on sort une nouvelle fonctionnalité, y'a plusieurs étapes, et ça, c'est dans n'importe quelle société qui gère un site internet. La première étape c'est de réfléchir aux fonctionnalités qu'on attend de cette euh... de cette fonctionnalité, après c'est de lister toutes les euh... tous les petits services que ça va rendre, ensuite on passe le dossier à la technique qui va dire « bon, voilà, ça c'est faisable, ça c'est pas faisable » et dans quelle mesure, ensuite on fait un... l'équivalent d'un story-board ergonomique, donc on va dire « voilà comment on imagine concrètement les écrans », donc sur support point on dessine, on imagine, on met tel bouton pour tel truc. Parallèlement à ça, y'a justement le responsable éditorial qui va travailler sur tous les nivelés euh... parce qu'on sait que euh... ben les gens lisent de moins en moins de choses, donc faut qu'on arrive soit par des pictogrammes, soit par des schémas euh... pour expliquer le maximum de choses en un minimum de place. Ça, c'est un gros travail de refonte qu'on fait actuellement. Puis après ça passe en développement, donc c'est notre équipe informatique qui va développer la fonctionnalité euh... les liens entre l'outil, le service qu'on est en train de faire et puis la base de données. Pendant ce temps-là, on a également un graphiste qui va travailler sur la mise en page, sur les pictogrammes en rapport avec chaque graphique « là faut le mettre en orange, là les trucs en bleu »,

etc. Et puis après y'a les tests, et puis après on met en ligne la fonctionnalité avec un peu de communication autour par nos newsletters, par un flash qui peut être envoyé spécifiquement pour nos... pour nos... pour nos utilisateurs.

C'est quand même une grosse machine... surtout pour quelque chose qui part d'un loisir.

Oui, c'est une grosse machine. C'est une grosse machine, mais en même temps c'est une petite équipe. Euh... y'a encore beaucoup de gens qui pensent que Geneanet c'est une grande multinationale qui gagne beaucoup d'argent, etc. Déjà, on gagne pas beaucoup d'argent, le peu d'argent qu'on a on le réinvestit toujours pour acheter des serveurs, pour euh... qu'on... cette année, on a acheté deux gros serveurs de stockages de données euh... c'était plus de 10 000 euros le serveur, donc ben il faut faire beaucoup de ventes privilégiées ou faire beaucoup de publicités pour euh... pour pouvoir gagner l'équivalent. Euh... donc on a... oui on est une société avec, comme toute société, un objectif de rentabilité euh... mais aujourd'hui on a surtout envie de continuer à développer le... le site, de continuer à... à maintenir ce leadership de Geneanet. Euh... certains vont s'autoproclamer leaders des sites de généalogie. Il suffit pas de mettre « je suis leader » dans un communiqué de presse ; après c'est les... c'est les utilisateurs qui disent eux-mêmes euh... reconnaissent euh... reconnaissent quel est le site de référence. Alors après il peut y avoir plusieurs sites, j'ai rien contre la concurrence, on est dans un système d'économie libérale et je me réjouis qu'il y ait d'autres sites qui fassent la même chose parce que on travaille tous au développement de la généalogie et de l'image de la généalogie euh... mais aujourd'hui, il est vrai que, en France en particulier, vous allez voir n'importe quelle association de généalogie qui va vous dire « ben oui, y'a un site qui sort du lot parce que c'est un site qui est avant tout au service des utilisateurs euh... qui est effectivement payant, mais sur lequel on peut faire beaucoup, beaucoup de choses gratuitement, c'est Geneanet ».

Quel public vous visez avec Geneanet ?

Oh ben le public, c'est les généalogistes, donc après c'est plutôt quel est ce public de généalogistes ? On dit que c'est majoritairement masculin, j'en suis pas si certain que ça, c'est plutôt moitié-moitié. Alors, c'est par contre majoritairement plus de 55 ans, c'est vrai. Euh... c'est réparti vraiment sur... sur tout le territoire français ; c'est aussi bien en ville que en campagne. Euh... aujourd'hui, Jean-Louis Beaucarnot qui fait une émission de radio tous les samedis sur Europe 1 et qui est un peu le grand spécialiste de la généalogie en France parce que c'est une personne qui a beaucoup contribué à la vulgarisation de la généalogie euh... à la démocratisation de la généalogie euh... dit toujours qu'aujourd'hui la généalogie n'est plus un phénomène de mode, c'est devenu une activité... un loisir à par entière des Français. Certains vont même jusqu'à le classer troisième loisir derrière le bricolage et le jardinage. Alors, y'a pas vraiment de... de chiffres. Y'a eu une étude l'année dernière qui a été faite, je crois, par la SOFRES euh... qui disait que euh... 1 Français sur 2 disait avoir un arbre généalogique quelque part dans sa famille ; c'est un petit peu vague, mais bon, ça donne comme ça une idée. Et que sur ceux qui en n'avaient pas y'en avait encore 1 sur 2 qui disait « ben moi ça m'intéresserait de faire des recherches généalogiques », alors après pour de multiples raisons y'a le truc un peu passe-partout et bateau qu'on reprend toujours, c'est les gens ne savent plus où ils vont donc ils veulent savoir d'où ils viennent. Bon... je suis pas sociologue donc je vous laisse ce genre d'analyse euh... je crois qu'il y a néanmoins depuis un certain nombre d'années, et moi je le vois avec mes grands-parents ou les gens les plus âgés qui sont sur Geneanet, lorsqu'ils réalisaient une recherche généalogique, ils restaient la plupart du temps dans une région, voire même dans un département parce que tous leurs ancêtres étaient de la même région, du même département. Moi sur mes huit arrière-grands-parents, j'ai sept départements différents qui vont de la Mayenne à la Savoie en passant par la Saône-et-Loire, l'Aveyron euh... Bourgogne, Loir-et-Cher euh... enfin, j'en ai un peu dans tous les départements. Donc là aussi ça va jouer dans le développement d'un site comme Geneanet parce qu'avant on pouvait très bien devenir membre d'une association locale parce qu'on savait qu'en s'abonnant... en adhérant à la société généalogique de Saône-et-Loire, le cercle généalogique du Rouergue en Aveyron, etc., on allait avoir toute l'information pour faire toute la généalogie avec l'aide des autres adhérents de l'association euh... ce qui ne veut pas dire que ces gens-là n'apportent plus d'aide ; ils apportent toujours une aide fantastique. Mais bon, moi, aujourd'hui, il faudrait que je m'abonne à 7 ou 8 associations. Bon, je suis déjà membre de 3 associations qui m'apportent suffisamment d'informations ; je suis heureux de lire leur revue, de lire tout ce qu'ils font. Mais après, c'est aussi agréable d'avoir un site comme Geneanet qui va centraliser l'information hein, ou au moins de centraliser l'accès à l'information. Toutes les données ne sont pas chez nous hein, par contre notre vocation c'est d'essayer d'être le plus exhaustif possible sur la... la centralisation de l'accès à l'information. Après, on peut renvoyer vers des sites X, Y, Z, peu importe euh... avec le principe qui est de dire si le site est gratuit, on renvoie gratuitement vers le site est payant ben on demande au partenaire de nous verser un pourcentage, et c'est un de nos moyens de subsister. Mais je crois que le généalogiste aujourd'hui il correspond au Français euh... y'a pas... y'a pas... y'a un profil type qui est peut-être

un petit peu plus âgé que la moyenne nationale, mais y'a vraiment de... y'a vraiment de tout. On voit quand même de plus en plus de jeunes qui font de la généalogie.

Pour en revenir au sondage que vous faites tous les ans, vous en tirez quel type d'informations ? Ça vous sert à quoi concrètement ?

Ça nous sert à savoir déjà si les gens sont contents, satisfaits des services qu'on leur offre. On a un taux de satisfaction qui est euh... on n'y croit quasiment pas quand on voit le taux de satisfaction tellement il est euh... c'est de l'ordre de 90%... 92% de satisfaction. Euh... ça nous permet de connaître également quels sont leurs souhaits d'évolution et de prioriser euh... parce que des projets dans les cartons on en a euh... demain j'aurais 30 développeurs dans l'équipe technique, j'aurais de quoi les occuper tous. Maintenant, quels sont les outils prioritaires et qui vont plaire au plus grand nombre, c'est à travers cette étude qu'on le définit tous les ans. Donc, c'est vraiment « enquête de satisfaction » : est-ce qu'ils sont contents et « enquête d'évolution » : qu'est-ce qu'ils attendent de nous.

Ça vous permet de préparer l'avenir.

Oui, bien sûr. À chaque fois on essaye de euh... de segmenter l'enquête sur euh... ben quels sont les services qu'ils utilisent le plus sur le site, ça nous permet de dire « ah ben tiens ce service on le croyait très utile et en fait il est peu utilisé ». Alors, est-ce que c'est parce qu'il est pas utile ou parce qu'il est pas vraiment mis en avant. Là, par exemple, actuellement, on est en train de réaliser une enquête non plus quantitative, mais qualitative, sous forme d'entretiens avec une douzaine d'utilisateurs du site avec des profils différents euh... on les reçoit un par un, on leur fait remplir un questionnaire et ensuite on leur demande de faire un certain nombre de recherches sur le site et on voit ce qu'ils vont cliquer, on voit quelles sont leurs habitudes de navigation. Mais là, pour l'instant, on a fait juste les 3-4 premiers, c'est très très enrichissant de voir comment les gens se comportent. Et effectivement nous on est en permanence le nez dans le guidon et c'est bien de temps en temps de prendre un peu de recul et de voir euh... telle fonctionnalité qu'on pensait majeure et qu'on pensait avoir très bien mis en avant, et ben on s'aperçoit finalement que euh... et bon non, finalement, elle pas bien mise en avant. Donc, ça nous permet ensuite de... de réorienter, de... en page d'accueil de... est-ce qu'il y a pas trop de liens aujourd'hui en page d'accueil ? Est-ce que les gens s'y retrouvent facilement ou pas ?

Je suis allée voir sur le site, mais c'est pas possible de les consulter les résultats de l'enquête annuelle ?

Euh... si, y'a un résumé qu'on peut retrouver dans les euh... dans les newsletters parce qu'on publie les résultats, tous les ans, de l'enquête. Donc si je vais dans... les services et la lettre d'information... là je pourrai accéder à toutes les informations de Geneanet depuis euh... jusqu'à la page 27, donc depuis 4 ou 5 ans et je dois avoir... si je m'inscris, ensuite... je dois avoir un moteur de recherche qui va me permettre de faire une recherche par mot-clé. Alors... « Internet et les généalogistes : une enquête révélatrice », c'était une enquête qui avait été dirigée par la direction des archives de France l'année dernière euh... où vous pourrez consulter, il doit y avoir un lien vers le blog et dans le blog euh... à la fois une interview que j'avais fait de Pierre Fournier qui est un... quelqu'un qui travaille aux archives de France, qui s'occupe des publics. Et puis notre enquête à nous... je vais la retrouver je pense... enfin, vous pouvez la trouver là. Bon, là, moi je suis un membre Privilège, et même si vous êtes pas un membre Privilège vous pouvez quand même consulter l'enquête, sans problème.

Comment est-ce que vous êtes arrivés à geneanet ?

Oh ! Par un concours de circonstances. C'est très simple, moi j'ai 12 ans d'expérience professionnelle dans... ce qui fait ma formation au sens large... j'ai fait du consulting, j'ai été chez des concepteurs de logiciels, j'étais dans des Web Agency. Et avant d'être à geneanet, j'étais dans une start-up qui faisait des photos numériques sur Internet et puis j'ai connu, comme beaucoup de gens, une période de chômage pendant laquelle, à côté pour s'occuper, je me suis intéressé à la généalogie. Je suis devenu un utilisateur quotidien de geneanet, sans connaître plus que ça. Je faisais mon arbre, j'y allais tous les jours et je progressais grâce à geneanet. Et puis un jour, en discutant avec des amis, il se trouvait qu'ils connaissaient le fondateur de geneanet et ils m'ont dit qu'il cherchait quelqu'un pour reprendre les rennes de geneanet. Ça s'est passé comme ça. Au départ, je devais plus faire une petite mission comme ça pour essayer de leur donner des pistes d'évolution, de voir comment on pouvait réorganiser la société et puis ça fait cinq ans que j'y suis.

Et vous avez été directement recruté comme directeur ?

Oui, j'ai été recruté comme directeur de geneanet parce que, avant, j'avais eu des postes de commercial, de consultant, de directeur du développement, responsable de la clientèle, voilà... et puis directeur, c'est un grand mot, on n'était que deux à l'époque. Donc euh... en fait, y'avait une personne qui s'occupait de toute la partie technique et moi qui faisais tout le reste, tout ce que je voulais pas faire : l'administration. Ce qui est assez agréable, c'est que euh... aujourd'hui on est une quinzaine de collaborateurs euh... hormis la partie technique, j'ai fait tout ce que mes collaborateurs font aujourd'hui, que ce soit la compta, la newsletter euh... répondre aux questions des utilisateurs, répondre aux réclamations de la boutique, valider les chèques le matin euh... je crois que c'est le plus pratique pour animer une équipe euh... donc, aujourd'hui, on a une comptable à plein temps euh... on a une assistante commerciale qui s'occupe de répondre, on a une responsable marketing et partenariat qui s'occupe à la fois de créer de nouveaux partenariats pour le site est de trouver des partenaires pour la boutique. Et donc tout ça, je l'ai fait, c'est pour ça que le titre de directeur c'est qu'un titre.

Est-ce que vous pourriez me parler un peu de votre parcours scolaire et professionnel ?

Moi, j'ai fait une école de commerce euh... ensuite, j'ai fait une (COPE ?)... un (VSME ?) à l'époque de deux ans aux États-Unis où j'ai travaillé dans un cabinet conseil qui aidait les Français à s'implanter aux États-Unis en faisant des études de marché. Pour l'anecdote, j'avais mon bureau en haut du World Trade Center... un bureau historique et puis ensuite, à mon retour en France, j'ai travaillé chez un éditeur de (?) qui faisait du conseil dans les centres de formation, donc on était spécialisé, et ils le sont toujours d'ailleurs, dans la modélisation des données est donc tout ce qui est les processus, les procédures. Donc c'était un peu une gymnastique intellectuelle que je n'avais pas du tout eu dans ma formation de l'école de commerce. Euh... et puis après, je vous dis, j'ai fait un certain nombre de (stages ?), toujours des PME euh... des petites sociétés, qui permettent justement de progresser, etc. Et puis, mon intérêt pour la généalogie, il est venu de façon... y'a toujours une histoire, je crois, dans les familles euh... y'a toujours un déclic. Moi, j'avais une grand-mère que j'aimais beaucoup, qui est décédée aujourd'hui, qui depuis que j'étais gamin me parlait de ses ancêtres. J'écoutais ses histoires, ça m'intéressait sans plus euh... et puis le jour où elle est décédée euh... ben c'est dommage parce qu'elle avait... c'était la mémoire de la famille. Tout ce qu'elle nous racontait, c'était oral point barre. Elle n'a jamais pris de notes, j'ai trouvé quelques papiers qu'un de mes oncles m'a donné, mais y'avait pas grand-chose. C'était vraiment dommage, et comme c'était une grand-mère que j'ai adorée, c'était une façon de lui rendre hommage et de rattraper... de profiter a posteriori de tout ce qu'elle nous disait. Donc j'ai été recherché un petit peu à droite, à gauche, et puis voilà. C'est comme ça que je me suis passionné et puis après j'ai été voir de l'autre côté, du côté maternel, parce que là aussi y'avait des choses assez intéressantes euh... je savais que le grand-père de ma grand-mère, qui s'appelait Gaston Poulenc, était un des fondateurs de Rhône-Poulenc, donc je voulais voir un peu d'où venait cette famille et voilà, je me suis aperçu que c'étaient des tanneurs de la vallée du Lot, en Aveyron. Et puis y'a toute une histoire, tout un... et puis c'est ça qui est intéressant dans la généalogie, enfin à mon sens, c'est pas d'aligner des noms, des dates, des prénoms, des lieux, mais c'est d'essayer de voir toute l'évolution sociale des familles euh... comment euh... un petit tanneur de la vallée du Lot peut devenir un des fondateurs d'une des plus grosses aux industries françaises, voire internationale, aujourd'hui, même si ça a été racheté par Aventis et Sanofi maintenant. Euh... dans la même famille y'avait Francis Poulenc qui est compositeur de musique, donc c'est aussi amusant de voir le lien entre ces deux personnages. Euh... de la même façon dans une autre famille, sur une autre branche, j'avais un sénateur de l'Aveyron qui avait commencé comme euh... qui avait arrêté ses études à 14 ans pour monter à Paris comme grouillot, enfin bon... et puis... y'a toute une histoire qui est assez amusante. Après, sur ma branche paternelle à l'origine c'étaient des cordonniers, alors je suis pas remonté plus loin parce que ça se perd en 1625,7 des cordonniers en Lorraine. Et j'ai un ancêtre qui est arrivé à Paris juste avant la guerre de 70 et n'a pas connu le moment où les Lorrains sont devenus Allemands, où un certain nombre d'entre eux ont opté ensuite pour la nationalité française. Et ben, moi, de voir que je suis issu de ces... c'est mes racines, je suis un mélange de tout ça, à la fois ma branche aveyronnaise, la branche bourguignonne euh... dans les Alpes, d'autres qui étaient en Aveyron euh... d'autres branches en Mayenne, en Indre-et-Loire. C'était un melting-pot... alors, c'est très franco-français pour ma part, sauf euh... j'ai une grand-mère anglaise. Une grand-mère... une arrière-arrière-arrière-grand-mère anglaise. Et là, il faudrait que j'ai le temps de chercher un peu plus euh... dans le Yorkshire, mais j'ai pas encore eu le temps. Mais justement, avec le développement d'Internet, ça va me permettre de... d'aller voir ce qui se passe du côté de...

Ça fait longtemps que vous faites de la généalogie ?

Ça doit faire... j'en fais de façon intense ça fait euh... je suis à geneanet depuis cinq ans, ça doit faire sept ans de façon intense, après... ça faisait bien 15 ans que j'avais en permanence un petit logiciel de généalogie sur mon

ordinateur sur lequel j'avais rentré ce que je connais, justement par ma grand-mère, à droite, à gauche, mais euh... c'était quand on me disait « ben tiens, l'oncle machin »... parce que j'avais trouvé une photo de mariage de mes grands-parents et puis j'avais demandé un peu qui était qui donc euh... il m'avait donné des noms, je les rajoutais pour essayer de faire le lien entre les personnes euh... mais de façon vraiment intense, ça fait cinq ans quoi. Ça fait cinq ans où maintenant j'en fais, ça m'arrive l'été de prendre une journée pour aller dans un centre d'archives. Il y a deux ans, on est passé avec ma femme et mes enfants en Aveyron, donc j'ai fait le tour des cimetières pour relever sur les tombes euh... ce qui est pas évident d'ailleurs parce que la famille, en général, elle préfère aller à la plage que faire le tour des cimetières (*rires*). Ça les amuse aussi... et comme j'ai la chance d'avoir de la famille dans des superbes régions... ça nous a permis de découvrir certains coins comme celui où il y avait les fameux tanneurs, près du plateau de l'Aubrac se sont des coins qui sont splendides, etc.

Quand vous avez commencé, vous avez directement commencé par Internet ?

C'est Internet qui m'a poussé à y aller de façon intensive parce que sur les Becker un jour j'ai trouvé... je savais que mon... le grand-père de mon grand-père s'appelait Nicolas Becker euh... et un jour j'ai trouvé euh... ben je crois que c'est sur Geneanet, j'ai trouvé qu'il y avait un arbre et dans une branche Nicolas Becker. Donc j'ai essayé de trouver si c'était le même, donc c'était effectivement le même donc là ça m'a vraiment donné envie de continuer et puis après, ça a été en récupérant à droite à gauche, dans la famille, dans des cartons, des vieux papiers euh... des... des déclarations de succession, des livrets de famille de mes arrière-grands-parents et puis après, je me suis dit très vite « bon, maintenant, il faut que j'aïlle »... je suis allé à Palaiseau euh... aux archives de Palaiseau parce que c'était toute une branche sur l'Essonne et puis après, c'est un mixte assez équilibré entre Internet et puis les recherches réelles. J'avoue que depuis quelques temps c'est plus euh... j'ai beaucoup de recherches concrètes en attente à faire, qui sont pas encore fiabilisées, dont je parlais tout à l'heure, qui ne sont pas encore certifiées euh... parce que j'ai trouvé les infos sur euh... sur... sur Internet, je les ai pas forcément intégrées dans mon arbre... j'ai un deuxième arbre où je mets un peu de tout ce que je trouve, mais par contre je mets en ligne tout ce que j'ai un peu de sûr et de certain.

Et donc après, vous allez en archives pour certifier ?

Ouais, ouais... je retrouve... alors, ce qu'il y a d'intéressant aussi, c'est un réseau d'entraide très très bien développé euh... que ça soit le fil d'Ariane, le milieu associatif où il est relativement aisé de prendre contact avec des gens qui sont de telle ou telle région et qui vont facilement aller vous chercher un acte, en échange de quoi vous allez leur faire une recherche sur autre chose euh... l'entraide est vraiment euh... et vraiment agréable. Après, y'a aussi tout ce qu'on pouvait trouver dans les bulletins des différentes associations, le bulletin de l'association généalogique du Rouergue euh... y'a tous les mois, à la fin, des questions-réponses euh... on peut trouver facilement des choses et à chaque fois il y a le nom de la personne qui a trouvé l'information et qui l'a donnée, son numéro d'adhérent comme ça c'est possible de prendre directement contact avec l'adhérent et puis savoir si on peut avoir une copie de l'acte ou... ou des choses comme ça.

Pour terminer, parce qu'on ne va pas tarder à arriver à la fin de l'heure, est-ce que vous vous intéressez à l'histoire ? Est-ce que vous lisez, par exemple, des livres d'histoire locale ?

Ça m'arrive. Euh... j'avoue là que c'est plus un manque de temps parce que rien que l'animation de la société, et puis j'ai une vie de famille à côté donc ça prend pas mal de temps euh... ça m'arrive. Récemment, j'ai commandé un bouquin sur les Chouans dans la région du Mans euh... parce que j'avais un ancêtre qui est cité dans ce bouquin et puis de découvrir la chouannerie qu'on connaît moins bien que celle qui est en Vendée. Euh... j'ai un certains nombre d'ouvrages à la maison. Là, je garde ceux qui sont envoyés par les éditeurs. De façon générale oui, si je regarde les chiffres sur la boutique, le partenaire avec lequel on fait le plus gros chiffre d'affaire, c'est un éditeur qui réédite des monographies euh... des villes et villages de France, qui s'appelle (?) qui régulièrement va trouver dans des ventes de livres une monographie de la fin du 19^e ou début du 18^e qui a été écrit par un notable local, un curé de village, etc. et eux font tout un travail de remise en forme et de réédition. Donc voilà tout ça ce sont des rééditions. Ça marche très bien. Ce qui marche aussi très bien, c'est euh... les gens aiment beaucoup voir à quoi ressemblait le village de leur ancêtre. Et là, y'a de la même façon toute une série de... d'ouvrages qui sont faits à partir de cartes postales anciennes et on va voir à quoi ressemblait à partir d'un tas de cartes postales le village de leurs ancêtres et leurs ancêtres, la rue où ils habitaient, les devantures des magasins euh... donc ça c'est un peu de la... ce qu'on appelle de la micro-histoire. Mais c'est cette somme de micro-histoire qui fait la grande histoire. On a quelque chose qui marche très bien aussi sur Geneanet euh... vous connaissez Wikipedia ?

Oui.

Sur le modèle de Wikipedia, nous on a développés un site qui s'appelle Geneawiki qui est toujours de façon contributive, où les gens vont pouvoir euh... parler de sujets qui les intéressent sur la généalogie et en particulier sur l'histoire régionale. On s'est dit un généalogiste qui travaille sur 3-4 communes où sont euh... où ont vécu ses ancêtres, qui a dépouillé tous les registres de cette commune euh... il a une masse d'informations, il a fait un travail phénoménal, mais jusqu'à présent il le partage pas parce qu'il a pas d'outils pour le partager. Et là on s'est dit, on va lui mettre euh... à disposition un outil avec un espèce de canevas et il va pouvoir mettre en ligne un certain nombre d'informations. Donc c'est là-dessus, sur Geanawiki, qu'on a... si je prends par exemple euh... une ville où je sais qu'il y a beaucoup d'informations... en Rhône-Alpes... dans la commune de (Bron ?)... voilà, on va avoir... le canevas qu'on va retrouver, toutes les fiches ça va être les mêmes, on va avoir l'histoire de la commune, une chronologie, des tableaux sur la démographie, des illustrations anciennes, des informations sur les familles notables qui ont marqué l'histoire du... de la commune, des liens vers les associations qui parlent de cette commune et puis toute une partie bibliographie. Et ça, en fait, c'est les utilisateurs qui vont eux-mêmes venir renseigner parce que là on... s'ils veulent modifier, ils cliquent sur l'onglet « modifier ». Je prends n'importe quoi... je prends quelque chose sur la généalogie protestante. Là j'ai plein d'infos sur les spécificités des archives des protestants, etc. Et si y'a une erreur quelque part, je peux aller modifier le texte euh... sauvegarder euh... et ça, ça s'autorégule assez bien, les gens mettent pas de bêtises. Ils vont surtout enrichir euh... au fur et à mesure. Vous pourrez le retrouver dedans, j'avais fait une conférence y'a trois ans, lors de la biennale de généalogie, sur en particulier euh... « généalogie et internet », il doit y avoir le texte de la conférence par là... « internet au service des généalogistes »... voilà, c'est ça. J'avais distingué quatre outils, quatre services principaux pour internet, par rapport aux généalogistes, c'est euh... « communiquer et partager avec d'autres généalogistes », « rechercher ses ancêtres », « se documenter au-delà de l'état-civil classique » et puis « publier ses travaux ». Le généalogiste est quand même quelqu'un d'assez fier de son travail et pour cause, parce que c'est un travail euh... aujourd'hui il est beaucoup plus... mieux reconnu. À une époque, les généalogistes débarquaient dans les centres d'archives euh... les gens disaient « oh lala, c'est pas un vrai archiviste ». Et maintenant, la cohabitation se fait très bien et je crois que dans les... ça vous le trouverez dans le... dans... sur le site des archives de France où ils publient leurs enquêtes, ils montrent bien que maintenant c'est une majorité de généalogistes qui vont consulter les archives.

Avec, quand même, toujours cette petite barrière du côté des historiens.

Oui, parce que eux ont la formation, la rigueur, etc. Le généalogiste l'a de plus en plus, je pense, en particulier sur le fait de citer ses sources. Ça c'est vraiment ce qui les distinguait à l'époque. Y'a... y'a plusieurs catégories de généalogistes, et notamment sur internet. Y'a encore un certain nombre de gens, ils s'amusent, ils tapent leur nom. Tiens, c'est amusant, ils remontent aux parents, grands-parents, arrière-grands-parents et vont pas beaucoup plus loin. Après, ça s'étale plus sur ce que moi j'appelle de la généalogie horizontale, c'est-à-dire qu'on va s'intéresser aux cousins, cousins issus de germain, etc. C'est un peu la mode, actuellement, de tous ces sites qui apparaissent, dans la mouvance des sites de réseaux sociaux, beaucoup de sites anglo-saxon, quelques sites israéliens, hollandais, etc. De la même façon qu'un site comme « copains d'avant » a lancé « familledavant.com », c'est juste pour surfer sur la vague du truc. Y'a pas un vrai travail, derrière, de fond si vous voulez. Et puis après, y'a des sites, que ce soit nous, que ce soit francegenweb, que ce soit ancestry aux États-Unis, on travaille beaucoup plus vertical, là on va remonter pour aller chercher ses ancêtres. Et puis après, y'en a aussi qui s'amusent à collectionner, comme certains collectionnent les boîtes de camembert, ils vont collectionner les cousins... cousins à X générations. Moi, ça m'arrive de mettre dans mon site... on a un ancêtre commun à 10 générations, je le mets parce qu'on se connaît euh... je descends jusqu'à lui, mais par contre, toutes les autres branches je mets un lien vers son site en disant « si vous voulez plus d'infos, vous allez sur tel autre arbre dans Geneanet ou tel autre site, et vous aurez l'information ». Ce qui m'amuse aussi, de temps en temps, c'est de remonter mon arbre pour mettre en avant un cousinage avec une personnalité, c'est plus pour le fun et pour le clin d'œil. Dès lors qu'on peut se rattacher à la descendance capétienne en particulier, y'a un CD-ROM qui existe aujourd'hui et qui doit rassembler 150 000 individus, dans lequel vous avez M. Dupont, M. Durand, etc. Vous avez Jane Birkin, Raymond Barre, François Mitterrand, Céline Dion, mais ça c'est pour le fun, c'est amusant. Mais les... ces gens qui s'amusent à recopier, se faire la plus grosse base de données, ils font beaucoup parler d'eux, il y a beaucoup de débats dans les forums, les trucs comme ça, mais ça reste encore une minorité. Y'a beaucoup de volume dont on les voit souvent, mais y'a quand même avant tout des gens sérieux qui font des vraies recherches, qui publient leurs informations dans un souci de partage en citant plusieurs sources. A titre d'exemple, je vous montre ce que ça donne sur Geneanet [...] là, je vais directement avoir son testament, le contrat de mariage, un contrat de vente. Et là, sur le contrat de mariage, donc là on bascule sur le service d'actes en ligne de Geneanet... ce moteur qu'on a lancé, c'est vraiment pour permettre aux gens de dire « ben voilà, ils sont nés à telle date et je peux le prouver ». Après, évidemment, il faut avoir quelques notions

pour déchiffrer... quelques notions de paléographie. Ça aussi, on joue beaucoup sur les appareils numériques. Aujourd'hui tout le monde a un appareil numérique euh... les généalogistes, de plus en plus dans les centres d'archives prennent des photos numériques des documents. Alors y'a un grand débat parce qu'il y a un certain nombre d'archives qui aujourd'hui l'interdisent, or la loi dit bien, et on s'est informé là-dessus, qu'on n'a pas le droit d'interdire... y'a un accès libre aux archives publiques dès lors que l'on respecte la loi des moins de 100 ans, dès lors que l'on utilise un appareil numérique sans flash pour ne pas abîmer le document, on ne peut pas l'interdire. Certains l'interdisent et d'autres centres d'archives aujourd'hui commencent à vouloir faire payer. C'est strictement interdit. Donc il commence à y avoir dans les forums de discussion des grands débats, des pétitions qui circulent. Et ça aussi, c'est assez amusant parce qu'il y a des généalogistes, c'est... c'est des passionnés... à la fois c'est des gens pour lesquels quand la boutique montre qu'il y a un livre, des informations qu'ils ne peuvent pas avoir gratuitement et qu'il faut qu'ils déboursent quelques euros pour y accéder, ils vont... ils vont le faire, ils sont sûrs de la valeur ajoutée de l'information. Et c'est aussi des passionnés dès lors que l'on touche à leur passion, la généalogie. Un jour, j'ai eu un débat assez amusant sur un salon avec une dame. On parlait de ces gens qui... les gens sont amusants, ils mettent en ligne tout leur arbre généalogique et après ils vont dire « ils ont piqué mes ancêtres ». J'ai une dame un jour qui m'a dit quelque chose de très juste, elle m'a dit... elle était généalogiste, elle me dit « mes ancêtres euh... mes parents, déjà, ils sont pas à moi je les partage avec ma sœur ». Et c'est très... très, très juste. Moi, que je retrouve mes données sur un autre arbre je m'en fous, je m'en fous, je m'en fous. Ce que je n'aime pas, c'est retrouvé des erreurs. Mais si mes trois jours à la mairie de (?) dans le Loir-et-Cher y'a quelques années peuvent permettre à des cousins que je ne connais pas à leur tour de progresser, mais tant mieux. Moi j'ai tellement progressé grâce à des informations que des gens avaient mises en ligne, des actes en ligne, des registres en ligne. Y'a des fois, vous allez pouvoir donner... aider quelqu'un qui remonte de cinq générations et qui n'aura rien à vous donner en échange et puis un autre jour euh... je me rappelle, y'avait une dame charmante à Palaiseau qui me demandait juste de lui envoyer des timbres pour m'envoyer des photocopies, et des enveloppes. Comme elle allait sans arrêt aux archives, chaque fois... au début elle m'avait dit... et puis après je n'avais même pas besoin de lui demander, je recevais des courriers avec « cher Christophe je vous ai encore trouvé trois ancêtres », c'est sympa comme tout et puis y'a peut-être des gens parfois qui se sentent un peu seuls, ça leur permet de communiquer avec des gens. Par rapport à l'anonymat de la société dans laquelle on vit c'est aussi... alors après, y'a euh... quelque chose que vous aborderez certainement de votre thèse, c'est tout le milieu associatif. Y'avait un bouquin qui était sorti il y a quelques années euh... j'avais surtout trouvé que la personne avait tiré des conclusions à partir d'un nombre très réduit d'entretiens, c'est un peu dommage... *les généalogistes et leur association*, chez « archives et culture », et c'était très drôle parce que à chaque fois c'était « selon M. Paul C. », « Christian M. », etc. comme si c'était toujours la même personne qu'on interrogeait, on avait très vite repéré qui étaient les gens interrogés. Mais j'étais un peu resté sur ma faim.

[...]

Y'a beaucoup à dire sur la fédération française de généalogie. C'est pas... je les aime bien hein. Avec Michel Sementery on s'entend bien, on s'aime bien, mais je trouve qu'ils jouent pas leur rôle d'aiguillon, de...

C'est pas assez dynamique, vous pensez ?

C'est pas assez dynamique ouais, pas assez dynamique. Là, leur grand truc c'est leur déménagement. C'est bien de déménager... moi j'ai pas communiqué le jour où Geneanet a déménagé, on s'en fout. Après, leur grand truc c'est de dire qu'ils vont aller au congrès international au Québec l'année prochaine, c'est bien. Mais là, soi-disant, le mois d'octobre c'est le mois de la généalogie en France, qu'est-ce qu'on entend sur le mois de la généalogie en France ? Aux États-Unis, le mois de la généalogie c'est aussi en octobre, y'a eu euh... un truc au Sénat qui a été fait où ils ont mis en avant... là y'a... alors y'a plein de trucs qui se font au niveau local, mais le rôle de la fédération c'est de faire remonter l'info, de faire de la relation presse, de la relation publique.

[...]

Y'en n'a plus... la biennale ça coute très cher à organiser parce que c'était euh... porte de Champerret, que dans une biennale comme ça qui vient ? Essentiellement les associations et les cotisations étaient trop chères. Et c'était Jean-Louis Beaucarnot qui était un peu à la tête de tout ça, on a réfléchi beaucoup ensemble l'année dernière et il aurait fallu trouver un gros sponsor et euh... ça c'est l'idée que Beaucarnot avait. Il voudrait trouver une entreprise en France qui aujourd'hui serait prête à... à baser sa communication sur la généalogie. Y'a un truc super à faire, de la même façon que Fleury-Michon à communiquer sur la voile avec un bateau et bien moi je sponsorise la généalogie, je mets 50 000, 100 000 euros, je sais pas combien ça couterait euh... donc là, maintenant, il reste tous les deux ans le congrès national qui a eu lieu à Limoges y'a quatre ans, (?) y'a deux ans, Tours cette année, qui aura lieu en région parisienne dans deux ans. Vous avez tous les jeudis, organisé par la RATP... ou une fois par mois plutôt, tous les 1^{er} jeudi, les jeudis de la RATP avec une conférence de Jean-Louis Beaucarnot qui est quand

même le seul à pouvoir parler de généalogie au sens large. Si, y'a Pierre-Valéry Archassal aussi, qui est journaliste à la RFG.

Qui a des problèmes avec la fédération française de généalogie en ce moment.

Archassal ? Oui, oh y'a toujours des querelles euh... c'est un petit milieu. Moi j'ai un certain nombre d'associations qui ont jamais voulu qu'on commercialise leurs produits dans la boutique Geneanet parce qu'on est les vilains marchands des temples, eux ils sont les nobles euh... bon, voilà. Le problème c'est qu'on voit que ce sont des gens qui ont 80 ans qui prennent ce genre de décisions. Y'a des associations super dynamiques, super jeunes comme celle de Poitou-Charentes, celle de Thierry Chestier qui est vachement bien. Dans le Limousin y'a deux associations, y'a celle de Michel Sementery qui est le président de la FFG et puis y'en a une autre qui s'appelle « les amitiés généalogiques limousines », ils sont beaucoup plus jeunes, beaucoup plus dynamiques.

ENTRETIEN N°23

J'aurais voulu savoir depuis combien de temps vous faites de la généalogie ?

(Long silence) 40 ans... oui, en gros, 40 ans.

À l'époque, c'était pas tellement à la mode, comment vous avez eu l'idée de faire la généalogie ?

Naturellement... on a toujours envie de connaître un peu ce qu'ont fait ses ancêtres, ou une idée... on s'intéresse à l'histoire éventuellement, donc on a envie de voir dans quel contexte c'était.

Donc c'était surtout par curiosité en fait.

La curiosité et puis par... par goût de la recherche.

Vous aimiez déjà l'histoire à l'école ?

Ah... mais j'aimais tout à l'école ! Je ne dirais pas l'histoire telle que l'on m'enseignait, mais j'aimais l'histoire. J'aimais faire de la recherche historique, chercher des documents. Moi, l'histoire telle que l'on m'enseignait à l'école, me plaisait pas du tout. D'ailleurs, je la contestais parce que j'estime qu'on ne m'apprenait pas la vérité, on m'apprenait une vérité. Vous savez très bien que l'histoire est toujours l'histoire de ceux qui ont gagné. Voilà, donc c'est celle-là que l'on m'enseignait et elle ne me convenait pas nécessairement.

Donc ce qui vous plaît dans la généalogie, c'est aussi de faire de la petite histoire ?

Oui, aussi... les anecdotes à côté.

Quand vous avez voulu débiter la généalogie, comment vous vous y êtes pris ? C'était une époque où on n'en parlait pas beaucoup en fait.

Bon, comment je m'y suis pris ? Et ben c'est très simple... je savais où était né mon grand-père paternel, je suis allé à la mairie. Voilà, c'est comme ça, tout bêtement (*rires*)

Et est-ce que vous avez essayé de vous former au début, en lisant par exemple des ouvrages de généalogie ?

J'ai acheté quelques livres, pour euh... pour comprendre où trouver les principales sources, parce qu'à l'époque il y avait moins de choses aux archives qu'aujourd'hui.

C'est-à-dire, il y avait essentiellement de l'État civil ?

Enfin, c'est-à-dire euh... oui, enfin... non, y'avait tout sauf qu'aujourd'hui il y a un certain nombre de dépouillements qui ont été faits par des gens, qui n'existaient pas. Y'avait tout, met en trouver plus facilement dans les mairies qu'aux archives. C'était plus simple.

Et donc, où est-ce que vous avez cherché d'abord ?

Dans un premier temps, dans les mairies. Pour une raison très simple d'ailleurs, purement matérielle, à savoir que dans les archives à l'époque, il était impossible de faire des photocopies, alors que dans les mairies c'était souvent possible, et donc c'était purement matériel. Deuxièmement, en ce qui concerne la réglementation pour les actes qui sont âgés... pour la communication des actes de moins de 100 ans, aux archives c'est pas possible. Dans beaucoup de petites mairies, quand vous connaissez un peu, vous pouviez les avoir quand même sans avoir d'autorisation. Enfin, ça vous évitait de demander les autorisations. Donc, c'est un problème de commodité.

Vous parlez des photocopies, systématiquement vous gardez une trace de ce que vous trouvez ?

Ah... tout ! Ah moi, j'ai des photocopies de tout ce que je trouve.

Vous prenez également les références des registres où vous trouvez les actes ?

J'ai les photocopies et sur les photocopies, j'ai la référence si vous voulez. Ou si ces des informations que j'ai trouvés dans un autre endroit, effectivement je les note. Enfin, je veux dire, tout historien... je ne suis pas historien de formation, mais tout historien note ses références. Sinon, ça vaut rien. *(rires)*

Justement, est-ce que vous pensez que le généalogiste est une sorte d'historien ?

Il ne l'est pas nécessairement, il est comme un chroniqueur, au sens authentique des choses. C'est un chroniqueur, y a des petits bouts d'histoire euh... des petits bouts d'histoire locale euh... c'est pas des gros trucs si vous voulez, le généalogiste il a des petits bouts d'histoire locale. Euh... donc il aperçoit des petits bouts d'histoire. Et puis à travers les actes, il aperçoit des événements qui se passent, quelquefois. Il a pas l'Histoire. Il a euh... des petits morceaux.

Et pour vous, la généalogie c'est quoi ?

(Long silence) alors je vais vous dire, la généalogie c'est un grand puzzle dans lequel vous ne savez pas combien il y a de pièces, vous savez pas à quoi ressemblent les pièces et vous savez pas où elles vont. Voilà, vous avez la réponse à tout là-dedans. Ce qui veut dire qu'il y a un aspect de recherche de ces pièces, l'enquête, qu'il y a un aspect de reconnaissance des pièces, donc lecture des documents qui va vous enseigner un certain nombre de choses sur les individus et leur contexte, et puis il y a tout un aspect reconstitution du puzzle euh... qui là va vous donner votre généalogie. Donc, c'est un grand puzzle.

Et qu'est-ce qui vous plaît le plus là-dedans ?

Oh ben moi si vous voulez, c'est l'aspect recherche et l'aspect... c'est aussi bien à la recherche que la méthodologie attenante, c'est tout ça. Et puis après, c'est la découverte des documents, c'est la relation à des faits historiques, des choses comme ça.

Est-ce que vous essayez de relier vos recherches à ce que l'on peut trouver dans des livres d'histoire locale ou d'histoire plus générale ?

Non, moi je recherche pas dans l'histoire locale. J'aimerais le faire, mais je ne le fais pas. *(rires)* je ne le fais pas, mais en revanche on peut retrouver effectivement, dans des actes, des références à des faits qui se sont passés localement ou à des décisions au niveau de l'État. On peut trouver ça dans les actes.

Vous m'avez expliqué tout à l'heure que vous ne travaillez pas très régulièrement votre généalogie, est-ce que vous pourriez me donner un ordre d'idées ?

Maintenant j'ai le temps, je suis en retraite. Mais à l'époque où je travaillais et... où je travaillais à 6000 km d'ici euh... à un moment donné, c'était pas possible. Quand toute la semaine vous travaillez, vous avez pas de temps de libre. Quand je vois les rigolos aujourd'hui qui font 35 heures... moi, j'ai toujours travaillé dans des sociétés où on faisait plus de 60 heures, donc on a beaucoup moins de temps libre. *(rires)*

C'est pas indiscret de vous demander dans quoi vous travailliez ?

Ben j'ai fait les différentes choses, j'ai fait du commercial et de la logistique euh... et plusieurs fois, j'ai été directeur de société.

Est-ce que vous lisez beaucoup d'ouvrages histoire ou de magazines histoire ?

Pas beaucoup. J'en lis... non, je suis pas abonné à des magazines d'histoire si c'est votre question. Mais si il m'en tombe sous la main, je les lis avec plaisir. Mais je ne me fais pas de lecture systématique de magazines d'histoire.

Depuis 40 ans que vous faites de la généalogie vous devez avoir pas mal de données. J'aimerais savoir ce que vous en faites ? Vous les gardez pour vous ? Vous les partagez ?

Et ben d'abord, je les classe, et alors... en plus, moi je fais partie... je suis non informatisé, pour des raisons volontaires. Je n'ai pas envie d'être informatisé, alors que je suis informaticien de formation euh... (*rires*). Professionnellement, j'ai été informaticien pendant un certain nombre d'années. Parce que y'a pas lieu d'être informatisé. Euh... moi j'aime bien manipuler du papier. Donc ça représente chez moi euh... entre cinq et six cents classeurs... des gros classeurs. Bon, donc moi, je trie tout ça, je recopie, j'assemble. Je ne publie rien. Je ne publie rien parce que j'estime qu'aujourd'hui publier n'aurait qu'un intérêt... je serais prêt, comme je dis à mon épouse, dans une centaine d'années à peu près. Euh... je me donne une centaine d'années pour ça. En revanche, j'ai quelques communications avec des personnes que j'ai rencontrées, avec qui j'ai échangé des informations, avec des parents qui font un peu le même genre de choses.

Mais vous n'avez pas de réseau, comme ça, avec qui vous échangez ?

Non.

Vous ne faites pas partie d'un cercle par exemple ?

Non, parce que moi je suis anti-cercles, je suis un indépendant total. Non, et puis moi... un cercle, je vais vous dire, lequel ? moi, je suis d'une famille dispersée selon les branches. Alors euh... je pourrais être aussi bien de Vendée, que dans la Vienne, que dans les Deux-Sèvres ou... bon, et d'autre part, à tort ou à raison, j'ai toujours pensé que les gens m'apportaient généralement pas grand-chose, et que je leur apportais plus qu'ils ne m'apportaient. Donc, je vais vous dire, je vais aller dans ce genre de truc et je vais pas apprendre grand-chose. Mais c'est vrai que ça peut apporter quelques commodités. Moi, je vais pas dans un cercle comme euh... comme je vois certains cercles de généalogie hein euh... où c'est une réunion de petits vieux qui s'ennuient chez eux et qui vont tous les jours pour voir du monde et qui, accessoirement, font de la généalogie.

Comment vous considérez la généalogie ?

Pour moi, c'est un passe-temps. C'est un passe-temps, effectivement, chaque fois que j'ai du temps euh... j'en fait par plaisir. Mais, je le fais au même niveau que... moi je sais pas, que je fais de la lecture ou que je fais de la musique. C'est comme ça, c'est... pour prendre un vocabulaire moderne, je ne suis pas « addicted ». (*rires*)

De manière plus concrète, comment est-ce que vous travaillez ? Vous venez en archives ? Vous cherchez sur Internet ?

Je n'ai pas Internet, je n'ai pas portable. Je vous dis, je suis un cas atypique, je n'ai rien de ces outils-là puisqu'ils ne servent à rien. Quand mon épouse me dit « on n'a pas ça », je lui dis « on a déjà l'électricité à la maison, c'est déjà pas mal ». (*rires*)

Donc, concrètement, vous travaillez...

Concrètement, je viens en archives euh... avec un plan de recherche

Que vous préparez chez vous à l'avance ?

Qui est préparé chez moi, donc je sais exactement ce que je viens chercher. Je sais que je viens chercher euh... les descendances de Untel à tel endroit entre telles années ou... je sais exactement ce que je viens chercher. Bon, ça veut pas dire que c'est ce qu'on trouve. Le hasard aussi ramène d'autres choses euh... quand je rentre chez moi, je valide tout ce que j'ai trouvé, je m'assure que j'ai bien trouvé exactement tout ce que j'ai pointé, je mets à jour les fichiers dans lesquels je note ce que j'ai recherché et ce que j'ai trouvé. Ensuite, je prépare matériellement les documents, c'est-à-dire que je fais du découpage, du collage, etc. Ensuite, je trie ça euh... je fais un interclassent de dossiers avec tout ce que je possède chez moi, que j'ai pas su exploiter à une certaine époque parce que... parce que j'ai pas trouvé la logique. Alors y'en a qui sont là depuis 30 ans, écrit des fois y'en a qui sortent au bout de 30 ans avec une information, je traite, c'est comme ça.

Est-ce que votre façon de travailler à évoluer pendant ses 40 ans ?

Exactement de la même façon. C'est ma méthode à moi. J'ai une classification qui n'est pas parmi les classifications officielles des livres, y'en a trois ou quatre qui sont préconisées.

Genre numérotation Sosa, etc.

C'est pas celle-là, j'en ai une à moi, qui marche bien, mais qui n'est pas standard. Ceci étant dit, c'est du manuel, mais avec des modes de classement de logique informatisée, à savoir qu'il y a des fichiers avec des... avec des liens entre les fichiers.

Ces des méthodes tirées de votre travail peut être ?

Moi, si vous voulez, moi je suis un scientifique de base, j'ai fait beaucoup (?), donc naturellement, mettre sur pied une classification... ça, c'est une chose que je sais faire. (*rires*) Donc ça n'avait aucune raison de changer, c'était pensé. Donc ça n'a aucune raison de changer.

Ces recherches que vous faites, c'est simplement pour vous ? Ou vous pensez les transmettre à quelqu'un ?

La réponse est oui, mais... parce que les quelqu'un, a priori, à qui je pourrais transmettre, ça ne les intéresse pas du tout. Donc euh... ça sautera nécessairement des générations.

Mais c'est quand même fait dans le but de le transmettre ?

Oui, mais ça sautera au moins une génération.

Juste pour terminer, quelques questions un peu plus personnelles. Quel âge avez-vous ?

J'ai 66 ans.

Est-ce que vous pourriez me parler un petit peu de votre parcours scolaire et puis professionnel ?

Oh... le parcours scolaire, c'est très simple : j'ai fait un bac (mathém ?), ensuite j'ai fait maths sup / maths spé, et puis après j'ai fait une maîtrise de statisticien économiste euh... avec des tas de choses à côté. J'ai fait un peu de sociologie aussi, j'ai fait... j'ai même été (?) scientifique dans un laboratoire de sociologie. (*rires*) Non, mais c'est intéressant, je fais une parenthèse, ça m'a permis de rencontrer des gens comme Foucault et puis y'avait... comment ? l'autre là...

Bourdieu ?

Bourdieu... c'était la bande à Bourdieu. Je l'ai eu comme prof d'ailleurs. Bon et comme parcours professionnel, si vous voulez, moi j'ai travaillé principalement dans les produits de grande distribution alimentaire. Alors moi j'ai... j'ai d'abord fait de l'informatique d'organisation, j'ai fait des études de marché et du conseil en clientèle, et puis après j'ai eu des postes de commerciaux, de direction... dont 15 ans en Afrique Noire.

J'ai oublié de vous demander si dans votre famille, d'autres personnes étaient intéressées par la généalogie ou l'histoire, vos parents par exemple.

Mon père était intéressé par tout. C'est quelqu'un qui avait... qui était un littéraire profond, qui aimait faire des recherches en bibliothèque, qui écrivait des romans.

Il faisait quoi comme profession ?

Il était employé SNCF (*rires*). Non, mais c'est quelqu'un qui avait raté sa vie du point de vue de... du point de vue de son évolution de carrière. Il y a eu beaucoup de ratages, indépendamment de sa volonté. Mais à côté de son travail, il avait une vie en parallèle. Autrement non, il n'y a pas dans la famille de gens qui... j'ai des cousins éloignés qui font de la généalogie comme ça, mais des passionnés d'histoire euh... non, pas vraiment.

Et votre maman, elle faisait quoi ?

Elle était à la maison. Rien de très particulier. Y'a pas de tradition de recherche, à ma connaissance. Je ne l'ai pas vu dans mon...

Vous n'avez pas suivi l'exemple de quelqu'un en, à part votre papa qui...

Bien sûr, non, mais moi, c'est les études... naturellement... depuis toujours. Je veux dire, à l'école, on s'emmerde tellement qu'il faut faire plein de choses à côté. À mon avis le primaire c'est... enfin à mon avis le primaire en France, on nivelle par le bas, tellement bien qu'on s'emmerde. Je ne sais pas vous, mais moi je me suis embêté la plupart du temps. On pourrait en faire le double. Non, mais pour résumer, la généalogie, c'est plus un plaisir, une détente. Y'a l'aspect recherche, c'est amusant. Moi j'aime bien... je suis quelqu'un qui est, j'allais dire, d'ordre. J'aime bien quand il y a des éléments, les compter et les classer. Donc la généalogie, c'est ça quoi. Et ça correspond bien à mon caractère.

Et dans la généalogie, est-ce que vous cherchez à approfondir ce que vous trouvez, c'est-à-dire à trouver le plus de documents possibles sur une personne, ou plutôt à trouver un maximum de personnes ?

Non, je vais pas vite. Je vais pas vite et quand je cherche sur un individu euh... je cherche sur certaines personnes effectivement à avoir plus d'informations que ce qu'il y a dans l'État civil. Donc le je ne cherche pas à aller loin dans une branche, tant que j'ai pas (notifié ?) d'autres. Et comme par ailleurs je cherche dans ma généalogie ascendante et descendante, ça prend des volumes euh... ça prend des volumes considérables. Mais effectivement, je cherche à en savoir plus. Alors c'est pour ça qu'à la question stupide qu'on me pose tout le temps « ah... tu es remonté jusqu'à où ? » (rires)

C'est vrai que c'est la première chose qu'on vous demande, tout le temps.

Je leur réponds que c'est très variable il y a des branches où je suis pas loin du tout. Y'en a d'autres où je suis un peu plus loin. Et puis ça dépend dans quelle matière on est, vous savez très bien... vous êtes originaires du Poitou ?

De Charente.

Moi, je suis de Charente-Maritime, j'habite Royan. Mais on sait très bien que dans les Deux-Sèvres par exemple, dans le sud du Poitou, on est fortement protestant euh... ce qui fait que c'est beaucoup moins commode de trouver. 80 % de la population là-bas était protestante. Euh... avec des facteurs (?), ce qui veut dire par exemple que les registres issus de la religion pour les protestants sont pas dans les archives. Ils les ont peut-être rapatriés depuis, mais vous les trouviez que là-bas. Et... donc c'est beaucoup plus compliqué. Donc y'a des branches où on va pas vite. Euh... où on peut même ne rien trouver. Y'a une époque où être protestant dans les Deux-Sèvres... euh... ben fallait mieux se planquer un peu quoi. (rires) C'était pas bien vu... plus que pas bien vu.

Une journée satisfaisante de généalogie, c'est quoi pour vous ?

Quand je viens ici, de toute façon, je cherche pas à être intelligent. Quand je viens ici, je fais du rendement, c'est-à-dire que je viens avec tel travail, je viens chercher tel type de documents, je ramasse, je lis même pas. Donc ce qui fait que je ramasse un peu large. Donc je prends, je note... y'a des événements qui n'ont rien à voir. Donc quand je viens ici euh... c'est du rendement. J'amasse des documents. Bon ben la journée satisfaisante chez soi, c'est quand on a trouvé un personnage intéressant ou que... l'arrière-grand-tante à la sixième génération, dont on ne sait pas où elle était passée, on tombe dessus par hasard. C'est ça la journée intéressante. Euh... ou quand on tombe sur un cas euh... bon un cas utile, pas utile d'ailleurs, en faisant ma généalogie en Vendée j'ai trouvé un bagnard. C'est intéressant parce qu'il sort... les autres, si vous voulez, ils sont à 80% euh... dans ma famille, ils sont journaliers, cultivateurs euh... comme tout le monde. C'est pas très intéressant, sauf à s'intéresser à ceux qui possèdent des terres, voir comment ils ont vendu leurs terres, etc. sinon, c'est toujours un peu pareil. Ce qui est intéressant, c'est ce qui sort de l'ordinaire. Ou alors des mariages invraisemblables, le mec qui se marie quatre fois, je veux dire euh... c'est choses un peu plus drôles. (rires)

C'est ce qui pimente un peu la journée.

Oui, parce qu'autrement... vous savez la journée euh... vous traitez pas des actes euh... un acte de mariage, ça vous prend une heure, si on le fait bien, si vous reportez tout hein... je dis pas de le recopier. Il s'agit de mettre à jour les fichiers, il s'agit de savoir euh... si vous pouvez répondre à des questions euh... monsieur Untel euh... dans quel acte il est cité, hein dans mes 600 casiers, faut avoir les références des 600... enfin, des renvois partout.

Donc vous traitez pas des tonnes d'actes par jour. Et puis y'en a des tas que vous ne traitez pas et que vous mettez de côté, vous allez les reprendre dans dix ans, dans trois ans... ou vous les reprendrez pas. (*rires*)

Donc aux archives vous venez

Ah, mais vous savez aux archives moi je viens chercher... enfin, tant que j'ai des... si je fais de l'Etat-civil hein, je viens chercher des documents. Je viens faire mon marché. Mais pas intelligent du tout hein.

Donc le gros du travail, c'est chez vous.

C'est chez moi, c'est chez moi. Aux archives, je travaille pas. Je me prends tous les machins entre telle date et telle date... je ramasse. Bon, ça c'est vrai euh... maintenant, si vous recherchez dans les actes notariés ou si vous cherchez dans des documents... bon, c'est plus rare. (*rires*) Ça, je le fais pas.

Vous faites beaucoup de registres d'Etat-civil et quels autres types de documents ?

Les recensements bien sûr, les actes notariés et puis si je trouve autre chose, je prends autre chose. Euh... y'a des documents quelque fois qui vous intéresseraient et puis vous pouvez pas l'avoir... on fait autrement.

Et en terme de somme de travail, vous pensez que vous passez combien d'heures à faire de la généalogie ? ça se compte en heures par semaine ?

Oh je dirais... actuellement, j'y consacre euh... 7-8 heures par semaines.

ENTRETIEN N°26

NB : Simon L., généalogiste successoral à Poitiers travaillant pour les Archives Andriveau, a refusé l'enregistrement de la conversation ; il ne s'agit donc pas là d'une retranscription d'entretien, mais de prise de notes.

En quoi consiste le métier de généalogiste successoral :

Le généalogiste successoral travaille à la demande des notaires et de toute personne ayant intérêt à la recherche des héritiers.

Quand le notaire ne connaît pas les héritiers ou qu'il lui en manque ou qu'il souhaite confirmer des héritiers connus, il fait appel au généalogiste successoral.

Au milieu du 19^{ème} siècle, les clercs de notaire pensent au métier de généalogiste successoral. Les Archives Andriveau, par exemple, sont fondées en 1830.

Le travail du généalogiste successoral consiste en une reconstitution de la famille du défunt jusqu'au 6^{ème} degré de parenté. Il s'agit donc d'établir dans un premier temps une généalogie partiellement ascendante puis, ensuite, de redescendre le plus largement possible.

Il s'agit donc de retrouver les parents les plus proches du défunt.

70% de travail généalogique et 30% d'investigations de terrain.

Ceux que le généalogiste successoral recherche :

Cette généalogie doit retrouver les enfants : les frères et sœurs, puis les enfants de frères et sœurs (ceux qu'on appelle les collatéraux privilégiés) ; ensuite elle s'atèle à retrouver les cousins maternels et paternels.

Les sources :

Le généalogiste successoral recherche les actes dans l'État Civil, les recensements de population, les enregistrements (= documents fiscaux, déclaration de succession), les documents militaires, les listes électorales, les avis d'obsèques, etc.

Tous ces documents lui permettent de croiser les données et de se donner le maximum de possibilités de trouver les héritiers.

Le plus difficile dans le métier :

Le généalogiste doit décider à un moment donné de stopper les recherches pour les dévolutions ; il n'est jamais sûr d'être arrivé au bout de la généalogie, mais il faut savoir arrêter un jour. Il s'agit alors d'une décision d'équipe, mais c'est la généalogiste successoral qui décide.

Le travail de généalogiste successoral concrètement :

Le généalogiste successoral travaille pour redescendre les branches, trouver les vivants d'une lignée, localiser les clients et les contacter.

Une fois les clients localisés, il leur propose un marché : un pourcentage de la succession contre la révélation des informations.

Si les clients acceptent le marché, le généalogiste successoral devient mandataire des héritiers auprès des notaires.

La généalogie successorale repose sur l'idée que l'héritage se fait au profit des parents les plus proches ; elle tient donc compte de l'ordre des héritiers :

- les descendants (= les enfants)
- les parents

Une utilité (= une utilisation) de la généalogie pour le métier, pour le droit : établir la dévolution successorale pour les héritages. Le métier de généalogiste s'arrête là : établir la dévolution successorale en utilisant la généalogie.

La généalogie est peu ascendante parce que pour faire une généalogie au 6^{ème} degré, les « auteurs communs » au 6^{ème} degré sont les arrière-grands-parents au maximum. Le généalogiste successoral ne remonte jamais avant la

Révolution, donc peu de problème de destruction comme pour les généalogistes familiaux ou amateurs (hormis pour les communes bombardées ou les communes ayant subies des incendies importants, par exemple).

La grande idée en généalogie successorale, c'est la bonne utilisation des outils qui fait le bon généalogiste successoral ; il doit connaître l'utilisation de chaque ressource, savoir dans quel ordre les utiliser et savoir les combiner.

Une recherche intelligente n'est pas une recherche réalisée par secteur de ressources ; autrement dit, le généalogiste successoral ne recherche pas systématiquement dans l'État civil, puis dans les recensements, puis dans les annuaires, etc. Il est impossible de travailler comme ça pour chaque dossier, ça prendrait trop de temps. Le généalogiste successoral doit sentir en fonction du dossier quelle ressource serait la mieux adaptée, qu'est-ce qui serait le plus malin de rechercher ? (= le plus malin, le plus rapide et le plus efficace)

Le généalogiste successoral est censé connaître tous les outils qu'il a à disposition, il doit savoir comment les utiliser et dans quel ordre.

Chaque dossier nécessite plusieurs semaines de travail, de 2 à 10 semaines pour la généalogie. Après, il y a la prise de contact avec les clients et surtout la localisation. En tout, ça prend environ 6 mois.

La difficulté réside dans le fait qu'il peut y avoir beaucoup de frères et sœurs dispersés un peu partout en France ou à l'étranger, qui ont eux-mêmes beaucoup de descendance. Les dossiers traînent plusieurs années parfois parce que le généalogiste ne trouve pas la descendance. Parfois les héritiers ne veulent pas répondre (c'est toujours étrange de voir quelqu'un débarquer et vous expliquer que vous êtes héritiers d'une personne dont vous n'avez jamais entendu parler).

Les notaires donnent en général une limite de temps puisqu'ils subissent eux-mêmes des pressions (ex : créanciers ou héritiers connus ; les impôts ne laissent que 6 mois pour payer les frais de succession, mais autorisent une marge lorsqu'il y a une recherche d'héritiers et du coup les 6 mois courent à partir du jour où le généalogiste a retrouvé les héritiers), mais il est toujours possible de justifier le temps mis à résoudre l'affaire. Rechercher les cousins lors de grandes généalogies successorales peut prendre du temps.

Le généalogiste successoral part du défunt, cherche ses parents, les parents de ses parents (= grands-parents) et ainsi de suite jusqu'au 6^{ème} degré de parenté. Puis en repartant des parents, il cherche les frères et sœurs de la branche maternelle et de la branche paternelle (= les collatéraux privilégiés). Il cherche ensuite à connaître les descendants de ces frères et sœurs (= les cousins). Une fois ce travail effectué, il remonte d'une génération et répète l'opération.

Le généalogiste successoral établit un arbre (sur une portée) par branche ; un arbre pour la branche paternelle et un pour la branche maternelle. Chacun d'eux remonte aux arrière-grands-parents (« les auteurs communs »). Puis, en redescendant, le généalogiste cherche les frères et sœurs des grands-parents et leur descendance, les frères et sœurs des parents et leur descendance.

L'obligation du généalogiste est de retrouver toutes les descendances ; il ne peut pas laisser passer un grand-oncle ou un cousin éloigné. C'est ce qui prend du temps. Pour retrouver les héritiers, il faut retrouver tous les héritiers. Personne n'est laissé en route.

Le généalogiste travaille par sous-dossiers dans un dossier plus global ; il tient, par exemple, un sous-dossier sur la connaissance des héritiers, un sous-dossier contenant les arbres de la lignée (qui sont des portées), etc. Il remet au notaire un tableau informatisé.

Le généalogiste successoral et la loi :

Pour contourner la loi des 75 ans en vigueur pour la consultation des registres d'État civil, le généalogiste successoral est autorisé par le directeur des archives départementales avec l'accord du procureur de la République à accéder à des documents de moins de 75 ans. Pour un an, le TGI accorde cette dérogation ; le généalogiste successoral dépend donc du TGI pour travailler. Cet accord est renouvelable tous les ans. Il est ensuite mandaté par le notaire.

Avant le généalogiste s'adressait directement au procureur pour cette autorisation, mais depuis quelques lois c'est au ministère de la culture qu'il doit s'adresser (à la direction des archives nationales) ; du coup, la procédure s'est alourdie (c'était plus simple d'écrire au procureur). L'autorisation ne couvre que le ressort du TGI. Ça reste très contraignant, il faut surveiller les dates de renouvellement et le faire pour tous les départements couverts par le généalogiste. Par exemple, la succursale Andriveau de Poitiers couvre 9 départements, il faut donc 9 autorisations renouvelées tous les ans.

Le généalogiste successoral est mandaté par un notaire et est un professionnel, c'est pourquoi il déroge à la loi des 75 ans. Il lui faut montrer l'autorisation du procureur et des archives pour avoir accès aux registres de moins de 75 ans. Ainsi que la lettre du notaire mandatant le généalogiste pour la recherche d'héritiers.

Un des problèmes de la profession est qu'elle n'est pas réglementée, donc pas de « super carte » de généalogiste successoral. Il existe une carte de la chambre des généalogistes successoraux, mais ça s'apparente plus à un syndicat puisque la profession n'est pas réglementée. La profession n'est pas réglementée parce qu'elle ne représente pas grand-chose, ça n'intéresse personne. Le dossier est à la chancellerie depuis des années, mais la procédure est trop longue pour le peu de personnes que ça concerne.

Pas de formation pour devenir généalogiste successoral. C'est sur le terrain que le généalogiste se forme. Depuis quelques années il y a une multiplication d'installation de généalogistes successoraux, souvent des transfuges de gros cabinets, et du coup les notaires font de plus en plus confiance aux cabinets connus.

Les informations et recherches sont conservées par les archives Andriveau pour mémoire, mais la profession est confrontée à la loi sur les libertés ; tout n'est pas possible.

Il y a des archives composées essentiellement de vieux actes d'État civil datant du 19^{ème} siècle. Les archives Andriveau essaient de croiser les généalogies pour trouver des données communes. Mais le généalogiste successoral fonctionne beaucoup à la mémoire parce qu'il connaît très bien ses dossiers pour avoir travaillé longtemps dessus.

Mais tout n'est pas informatisé (= limites de le CNIL).

Le travail en réseau sur tout le territoire pour les cabinets importants est un avantage pour les recherches. Ça contribue à la rapidité de résolution des dossiers.

Formation du généalogiste successoral :

Le généalogiste successoral se forme sur le terrain : un ancien forme un nouveau. Pas de formation, pas d'école ; tout sur le terrain. Les apprentis sont envoyés en formation à Paris pour les archives Andriveau.

Le temps d'apprentissage dépend des personnes et du temps d'imprégnation qu'il leur faut. Le plus simple est que les personnes se lancent très vite seules, prennent en main les documents pour être dans le bain assez vite.

L'apprentissage nécessite beaucoup d'informations et de techniques à ingérer, digérer puis à restituer. Les personnes, souvent diplômées, pensent en savoir déjà beaucoup sur la question et se retrouvent tout de même avec une somme importante d'informations et de techniques de recherche à gérer d'un coup.

Il faut surtout faire preuve d'intuition. Ce sont des juristes de formation qui sont employés par les cabinets, mais il faut avant tout faire preuve d'intuition et d'initiatives pour rester.

La généalogie successorale c'est des énigmes à résoudre en permanence, il faut être un joueur dans l'âme et être persévérant. Si vous êtes joueur, la recherche c'est excitant parce qu'au bout il y a la découverte. C'est comme de résoudre un sudoku, une grille de mots-croisés ou jouer aux échecs.

Il faut se poser des questions et aussi avoir une culture de la région (ex : exode, lieux de travail, etc.) pour expliquer les mouvements de population. Quand on perd des personnes c'est bien de connaître les vagues de migrations pour tenter de les retrouver.

Ce sont surtout des juristes qui sont recrutés parce que la partie « droit » est importante (« c'est quand même du droit à la base »). Droit des successions. Y'a pas de vérités, juste des préférences.

Renseignements personnels :

Monsieur Simeon a découvert le métier de généalogiste successoral en première année de la fac, en étudiant un arrêt en droit civil. Il y avait une question de succession avec intervention d'un généalogiste pour résoudre le problème.

L'idée de ce métier lui a plu. En allant chez sa sœur à Nantes il a vu qu'il y avait un généalogiste successoral qu'il est allé voir pour se faire expliquer le métier. Il a terminé ses études et comme un cabinet a ouvert à Poitiers entre temps, il a postulé (l'idée lui est revenue à la fin de ses études). Il a été formé sur le tas.

Des métiers plus classiques comme magistrat ne le tentait pas (« j'aime bien le droit, mais pas trop »), alors il s'est lancé là-dedans. L'idée de ce métier lui plaisait bien.

Avant ça, il n'avait jamais fait de généalogie pour lui, mais une chose trainait dans la famille : un aïeul était un enfant trouvé. Personne ne savait exactement d'où cette histoire venait. Il s'était toujours dit qu'il essaierait de résoudre cette histoire. Et il l'a fait, mais qu'une fois qu'il était dans le métier. Il voulait découvrir l'histoire de sa famille.

L'histoire de la famille était très présente chez lui. Il est issu d'une grande famille dans laquelle l'esprit de famille était assez présent. Il a toujours entendu parler des grands-oncles et tantes qu'il n'a pas connus, de ses grands-parents morts avant sa naissance et il éprouvait une frustration d'entendre parler d'eux sans les connaître. Il a toujours entendu parler de sa famille et elle était très présente.

Il a une maîtrise en droit privé.

Père : agent d'assurance.

Mère : mère au foyer, travaillant avec son mari sans être déclarée.

ENTRETIEN N°27

Moi, j'en fais particulièrement quand même... oui... enfin, beaucoup... régulièrement.

C'est-à-dire que moi je connaissais pas le système euh... enfin, je sais que avec votre église vous faites de la généalogie, que certaines personnes en font, mais je sais pas si c'est une obligation, si c'est par plaisir, si... à quoi ça correspond...

Ah oui. Ben tiens, il vous donne déjà une brochure

Missionnaire : Ça c'est... c'est les basiques. C'est...

Moi, j'ai cru comprendre que c'était par rapport aux baptêmes, c'est ça, que vous faisiez de la généalogie ?

Oui, alors c'est pour ça... on va aller sur le site et vous verrez que en fait, aujourd'hui, l'église s'ouvre au public, donc même en étant non membre de l'Église, on peut ouvrir... on peut faire sa généalogie sur euh... sur le programme de l'Église. Mais pour les membres de l'église, le but c'est d'aider les ancêtres à avoir des ordonnances euh... ben dans l'au-delà quoi. Donc le baptême, effectivement, pour les personnes qui sont décédées, j'ai des ordonnances du Temple. Mais je vais vous montrer tout ça. Mais pour vous, ça doit être...

Oui, c'est un peu compliqué.

Oui, je comprends. Mais vous avez raison, c'est une question de baptême.

Et donc, est-ce que c'est quelque chose par lequel vous êtes obligé de passer dans votre religion ? Ou c'était un choix en fait ?

Rien n'est obligatoire dans notre église, ça doit être un choix. Certaines personnes, si elles ne veulent pas faire de généalogie, elles ne sont pas obligées. Mais, bon, c'est quand même conseillé parce que si on croit en la doctrine qui est la nôtre, on veut aider aussi nos ancêtres qui sont passés de l'autre côté. Donc, en fait, c'est même... c'est devenu une passion, presque, de les chercher. Parce qu'on se dit eux aussi on voudrait bien qu'ils aient accès aux mêmes bénédictions qu'on a reçues, donc euh... Et je peux vous dire que quand ça commence, on peut plus s'arrêter.

Donc à ce niveau-là, vous êtes comme les généalogistes euh...

Voilà, on devient féru. Oui, de toute façon, c'est vraiment un esprit la généalogie. Hein Marie-José ? Elle en fait, là, mon amie, mais comme elle est Portugaise, c'est moins facile. En France, c'est très... enfin, je veux dire... je vais vous montrer aussi quoi en France les choses qu'on peut faire, en dehors de l'Église hein... les archives départementales en ligne, c'est génial. J'ai plus besoin d'aller à Niort, moi mes ancêtres sont de Niort, je vous en dis beaucoup, mais... *(rires)*

C'est ce que me disent les personnes âgées, très âgées, qui ont du mal à se déplacer. Ils se sont mis à Internet parce que pour eux, c'est vraiment très très bien.

Ah ben oui, c'est super. Parce que je me souviens, bon, je faisais... je faisais 50 km, c'est pas très loin, mais bon, ça me prenait une journée. Parce que quand vous faites de la recherche généalogique dans les microfilms, ça prend du temps. Tandis que sur Internet, c'est... deux clics, trois clics... *(rires)* c'est super. Alors, je vais vous montrer... faut quand même être patient... alors, ça, c'est ce que l'on utilise... on peut encore utiliser ça, c'est un programme de l'église qui s'appelle PAF... je crois que c'est Personal Ancestral File, hein, c'est ça ?

Missionnaires : oui.

Vous voyez, le petit logo... alors, je vais voir si on peut... ça fait très longtemps que je l'utilise plus parce que, maintenant, je vais directement sur un site Internet. Mais vous voyez, par exemple, ça c'est moi... Christelle Marie Violette Chevallier euh... donc euh... alors, celui-là il est en anglais, mais on peut l'avoir en français. Et puis euh... voilà, l'église avait fait ce programme et vous pouvez remonter euh... voilà mes grands-parents, on peut même mettre des photos, des... des... enfin, tout ce que vous voulez. C'est... c'est assez bien fait.

Donc, ça, c'est un logiciel que votre église a mis en place.

Voilà, c'est ça. Mais, ce logiciel... alors moi, j'ai fait ma généalogie, vous voyez que je remonte, je remonte... ça c'est mes arrières-arrière-grands-parents... enfin bref, je peux aller loin parce que j'ai... je suis allée assez loin de ce côté-là. Euh... mais comme je vous dis, ce logiciel on... enfin, je sais pas aux États-Unis, mais nous, en France ben on va maintenant sur le site Internet qui s'appelle New Family Search parce que là, on met tout en ligne. L'idée de ce... alors, on va y aller... alors que ça, c'était juste un logiciel pour chaque personne. Voilà, c'est ça. Mais qui était déjà très très bien. Je veux dire, ça nous permettait de faire notre généalogie. Alors, donc, on va aller... est-ce que c'est enregistré direct ? Oui, voilà hein... Family Search. En allemand, non, ça va pas marcher... (*rires*) voilà, en français... parce que vous l'avez en plusieurs langues, vous voyez, même euh... je sais pas en quelle langue c'est, mais euh... voilà, nous on est en français. Voilà, alors c'est ce fameux... pour moi, c'est le site miracle qui... qui vous aide à faire plein de choses. Donc, vous avez un nom d'utilisateur... donc, écoutez, moi je suis déjà enregistrée donc euh... voilà, je fais ça... ouvrir une session. Alors, attendez, peut-être qu'avant de faire ça, je voulais vous montrer... je sais pas si ça vous intéresse, mais les personnes... tout le monde peut y aller. Donc euh... ça, c'est très nouveau. Avant, c'était uniquement pour les membres.

D'accord.

Donc, vous voyez, pour l'inscription vous avez un compte pour le public. Donc c'est génial, les gens n'ont pas besoin d'être membres de l'église, il peut l'utiliser ce produit et, surtout, partager leurs données avec des gens du monde entier. C'est-à-dire, ça recoupe les recherches quoi. Les gens qui font peut-être euh... je sais pas, des recherches au Canada et quelqu'un sait quelque chose là-bas, ben vous, grâce à ce programme, vous allez pouvoir entrer en contact avec eux et...

Parce qu'en fait, le but c'est de partager avec les autres ses ancêtres.

C'est ça. C'est-à-dire que c'est... disons, vous, d'aller le plus loin possible dans votre généalogie est, automatiquement, ben quand vous allez loin euh... vous allez rencontrer d'autres personnes qui font la même chose que vous... votre lignée. Alors, ça peut être des cousins, ça peut être... voilà...

Oui, ça vous permet de débloquent des branches et

Voilà, exactement.

D'accord, donc il y a vraiment une idée de partage.

Oui, tout à fait. Alors, donc, pour revenir à moi, parce que je vais vous montrer au moins mon exemple, c'est ce que je connais. Voilà, donc après vous ouvrez une session... alors on va peut-être pas... je vais pas... je vais sauter l'aperçu d'ailleurs il est en anglais donc euh... voilà. Alors, voilà comment s'est conçu, vous avez votre compte... donc, ça, c'est moi et puis euh... vous avez des aides, vous pouvez même apprendre à « aidez-moi à commencer ma généalogie ». Donc c'est très pratique... « comment l'utiliser ».

Et justement, à ce sujet, est-ce que ça fait longtemps que vous faites la généalogie ?

Oui, oui oui oui. Moi ça fait... attendez, je suis membre de l'église depuis plus de 20 ans, depuis 88... 87 même, pardon. Donc j'ai dû commencer peut-être deux-trois ans après.

D'accord. Est-ce que quelqu'un au sein de l'église vous apprend à faire de la généalogie ? Vous vous débrouillez seule à prendre ?

Si alors, c'est-à-dire que nous, à Poitiers, on est une petite unité donc, franchement, il a fallu euh... bon, y'a des gens qui s'en occupaient euh... avant moi hein, quand j'étais jeune baptisée, il y a des gens qui m'ont aidée, c'est sûr. Et à l'époque, 20 ans en arrière, c'était sur des feuilles. C'était très longtemps, y'avait pas du tout ce que je vous montre. Donc à la limite, c'était peut-être un peu moins euh... commentiez un, ça faisait un peu moins peur que tout de suite entrer comme ça sur un site, surtout si on connaît pas l'Internet ou l'informatique. Donc, nous, on avait... on remplissait des fiches euh... et puis on faisait notre arbre généalogique sur papier. Mais c'était tout préimprimé quoi. On avait juste à remplir euh...

OK, donc vous cherchez toujours les mêmes renseignements sur les personnes

Ouais.

Et est-ce que vous êtes de ces généalogistes qui cherchent à fouiller le plus possible ? Ou à remonter le plus possible ?

Ben écoutez euh... alors je... alors, c'est peut-être une bêtise, mais dans l'église on remonte le plus possible dans la ligne directe. Mais il arrive souvent un temps où vous êtes bloqués quoi, hein, parce qu'on n'est pas forcément issus des familles nobles où on peut remonter... voilà. Donc ce qui fait qu'au bout d'un moment donné, vous vous buttez, je sais pas moi, dans les années 1600 ou... y'en a qui arrive à remonter 1500 euh... ben vous faites les collatéraux quoi. C'est-à-dire qu'après, vous vous occupez des oncles, des tantes euh... voilà, en essayant toujours de respecter ceux qui sont vivants, c'est-à-dire que normalement vous pouvez pas... par exemple, moi... on va y aller hein. Vous allez voir ce qui se passe lorsque vous inscrivez des vivants, leurs noms n'apparaissent pas parce que ils sont pas forcément d'accord d'être là... alors là, don euh... ça c'est ma famille... alors, où est-ce qu'on va aller pour voir les vivants ? Voilà... du côté de mon père... voilà, par exemple, ma sœur qui est là bon ben elle apparaît comme « living ».

D'accord donc il y a une confidentialité pour respecter euh...

Confidentialité, c'est ça. Mon frère, pareil. Moi, je suis dans mon truc, ça me dérange pas que mon nom apparaisse. Mais on respecte les gens, oui, tout à fait. Surtout les vivants. Euh... après, les ancêtres, c'est vrai que enfin... les règles de l'Église c'est que euh... je crois que ses 95 ans... 95 à 100 ans en arrière euh... donc, avant ça, vous devez demander la permission aux familles qui sont vivantes, aux enfants, aux époux pour euh... justement, pour montrer ces personnes dans votre généalogie. Sinon, après, quand ses plus éloignés, là c'est...

C'est un peu les mêmes règles qu'en archives ?

Oui oui, voilà, c'est ça.

Est-ce que vous gardez une trace papier de tout ça ? Ou est-ce que vous vous contentez de l'informatique ?

Alors, avant... j'ai un dossier comme ça, je peux vous le montrer, comme je... comme j'ai commencé euh... donc euh... manuscrit, avec des papiers et tout, donc j'ai quelque chose d'assez épais, mais euh... depuis que je me suis lancée là, je le fais plus, c'est la fainéantise. Je sais pas si c'est très bien, j'en ai jamais parlé avec les membres de l'église, mais moi... j'ai confiance, je sais que ce site il est là quelque part sur un serveur et que je peux toujours avoir accès donc je ne le fais plus, moi, personnellement.

C'est vrai que traditionnellement, les généalogistes ont un peu peur que les logiciels les lâchent.

Oui, oui, mais je pense que y'a des membres de l'Église qui doivent avoir cette mentalité-là aussi. Je sais pas ce que, vous, vous en pensez ?

Missionnaires : je crois que oui, y'en a qui font le papier, qui préfèrent, mais ça dépend.

Chacun choisit sa méthode.

Oui, y'a pas tellement de règles là-dessus.

Et vous cherchez quel type de renseignements sur vos ancêtres ?

Ben alors... ben, je vais vous montrer là. Donc, en général, on essaye d'avoir son nom, ses prénoms hein, complets, donc euh... bien sûr, si c'est un homme ou une femme, donc la date de naissance, le lieu euh... ben le décès aussi... pareil, le lieu, j'ai même mis l'inhumation. Voilà. Et puis, en général, le mariage aussi euh... attendez, là, c'est qu'on a le détail euh... alors là, oui, c'est les fournisseurs des données, si c'est moi ou...

Les sources quoi.

Oui, les sources. Exactement. Alors, qu'est-ce que je peux vous dire d'autre ? Et puis bien sûr le mariage. Et même, moi, j'ai mis les descriptions physiques. On peut mettre plein de choses là-dessus. Euh... qu'est-ce que je peux vous montrer d'autre ? Bon alors, après, ça c'est les ordonnances de l'Église SDJ, hein, ça veut dire Saints des Derniers Jours. Par exemple, moi, mon père il est décédé, mais j'ai fait pour lui ben euh... les choses... enfin, non il a été baptisé de son vivant, mais tout ce qui concernait les ordonnances du Temple qu'il avait pas fait de son vivant, donc euh... voilà... donc, je les ai faits moi-même.

C'est quoi la différence entre ordonnances du Temple et le fait d'être baptisé ?

Alors... (*rires*) alors, on peut être baptisé euh... par exemple, moi, j'ai été baptisée en 87 euh... et j'ai été confirmée aussi, ça c'est recevoir le don du Saint-Esprit en quelque sorte. Donc, en 87, tout ça et après euh... un an après je suis allée au Temple. On reçoit ce qu'on appelle une dotation (*rires*)... là, on rentre vraiment dans la doctrine euh...

Oui, c'est juste pour comprendre un peu le fonctionnement.

Moi, c'est de mon vivant, je suis une personne vivante, j'ai fait ce choix d'y aller et de recevoir tout ça parce que je crois que c'est important pour mon Salut. Mais, mes ancêtres, ils ont pas eu ce choix, ils sont nés catholiques, on n'a pas... on leur a pas forcément laissé le choix. C'est vrai qu'ils ont été baptisés à l'église, comme moi hein, je suis catholique d'origine, donc je suis convertie. Et donc, mes ancêtres, ben j'ai décidé que eux aussi ils avaient droit à avoir ce choix, donc je fais pour eux ces ordonnances dans le Temple. Donc, le baptême, comme je disais, le don du Saint-Esprit euh... la dotation et même le scellement des familles. On a une ordonnance qui s'appelle euh... ben oui, le scellement des familles et euh... donc, où les époux et les épouses sont scellés à leurs enfants pour le temps et l'éternité. Donc, tout ça, c'est dans le Temple. Et si vous voulez, ça, en fait moi je scelle mes ancêtres les uns aux autres et à leurs enfants. Donc c'est surtout... donc, en fait, c'est ça le vrai but de l'Église, c'est de faire des familles éternelles. Et ces ordonnances, on croit qu'elles sont sacrées et nécessaires. Et alors après, nous on croit aussi que de l'autre côté ils peuvent refuser. Ils ont autant leur libre arbitre de l'autre côté que nous on l'a sur cette Terre. Donc, nous, on peut choisir de ne pas le faire et eux, ils peuvent choisir de ne pas le faire.

Donc, le but, c'est de donner la possibilité de.

Voilà, c'est ça. Et on appelle ça travailler par procuration, pour eux. C'est-à-dire, donc, moi j'ai pris la place de mes grands-mères pour faire les choses pour elles. Un de mes amis a pris la place de mes

ancêtres, donc, d'origine euh... masculin pour faire les ordonnances et pour jouer le rôle du couple, etc. et des enfants. Ah oui, c'est toute une organisation hein (*rires*). Excusez-moi d'être aussi euh...

Ah, mais non, il faut bien que je comprenne pour que je comprenne pourquoi vous faites de la généalogie.

Mais c'est ça le vrai but. En fait, le vrai but de nous, Saints des Derniers Jours, c'est de se dire on veut aider nos familles à se retrouver de l'autre côté.

Donc, c'est réunir les familles.

Oui, voilà, tout à fait.

Donc toute l'importance de trouver le plus d'ancêtres possible.

Voilà. Nous c'est ça, en tant que membres de l'Église, on... ben on veut leur donner cette occasion, donc d'où cette passion. Et puis aussi découvrir qui ils étaient, hein, parce que moi quand je vais sur les archives de Niort et que je vois dans les actes de baptême euh... pas de baptême, pardon... de naissance euh... quel était le métier du papa, ce que faisait la maman, tout ça, c'est intéressant aussi hein. Y'a le côté euh...

C'est ce que j'allais vous demander... ça, c'est pas spécialement le genre de renseignements que vous cherchez ?

Non.

Mais ça vous intéresse quand même.

Oui. Comme moi, je sais, que j'ai des ancêtres... ben, agriculteurs quoi, métayers, agriculteurs, tout ça, dans les Deux-Sèvres. Bon, je suis contente de le savoir. Et puis qu'ils avaient beaucoup d'enfants (*rires*) et que... et qu'il y avait euh... que c'étaient des gens euh... simples, quoi. Catholiques... (*rires*).

D'accord. Donc, pour en revenir à la pratique, donc c'est pas obligatoire de faire de la généalogie, mais euh...

Mais fortement conseillé quand même.

Mais, globalement, quasiment tout le monde en fait quoi.

Ben euh... oui... enfin, vous savez euh... la généalogie, parfois, comme Marie-José qui est Portugaise euh... bon, elle habite ici, c'est difficile. Donc y'a beaucoup de gens... ou j'ai une autre amie, elle est Africaine, alors la généalogie en Afrique... vous imaginez.

Oui, c'est très très oral donc c'est compliqué.

En plus, y'en a qui sont compliquées, des généalogies, et ça les frustre un peu, oui. Parce qu'ils se disent, avec la foi qu'ils ont, ils se disent « ben finalement je peux pas donner cette occasion à mes ancêtres, ils peuvent pas choisir ».

Et oui, parce que c'est une partie importante de votre religion.

Tout à fait, tout à fait.

Et concrètement, comment vous faites pour vos recherches en fait ? Apparemment vous faites tout par informatique.

Avant, ce que je faisais, c'est que j'envoyais des lettres aux mairies où je me déplaçais et je demandais des actes de naissance, des actes de... enfin, des... comment on appelle ça... de mariage. C'est pas acte, si ? Comment on dit ? Et de décès.

Les actes d'État civils.

Voilà, les actes civils de chacun de mes ancêtres et donc euh... et puis on remonte comme ça. Maintenant... alors maintenant, je vais quand même vous montrer comment je fais moi, qui est super, c'est-à-dire que je vais directement sur les archives départementales de... voilà, c'est déjà enregistré parce que j'y vais tellement souvent et c'est vraiment... alors, vous voyez, les registres paroissiaux et d'État civil. Moi j'ai la chance, dans ma généalogie c'est... c'est tout sur Internet, c'est... c'est génial.

Et oui, tout le monde n'a pas cette chance.

Ah bon ? Vous venez d'où ?

De Charente.

C'est pas vrai... Charente c'est pas fait ? Ah donc vous il faut que vous écriviez, que vous vous déplaçiez dans les archives si vous voulez commencer quoi. Ah ouais d'accord. Bon, alors moi, je sais pas, je veux vous montrer un exemple... et puis les archives départementales de Niort, ils ont fait vraiment super quoi.

Avant qu'ils aient tout informatisé, est-ce que pour faciliter vos recherches nous avait fait partie d'une association ou d'un cercle de généalogie ?

Ben, j'y ai pensé figurez-vous.

Oui, parce qu'à Poitiers, par exemple, le cercle est très développé.

Ah oui ? C'est vrai que... j'ai pas tellement le temps finalement donc ces pratiques pour moi de faire comme ça euh... pourquoi pas quoi. Pendant un temps, je me disais c'est vrai que euh... peut-être j'aurai de nouvelles informations pour aller plus vite, plus loin et peut-être avoir des ressources que je ne connais pas.

C'est quelque chose que votre église accepterait ?

Ah ben oui, bien sûr, au contraire. Au contraire, c'est même très recommandé de pouvoir s'investir dans la communauté, d'aller voir ce qui se passe ailleurs. Mais à Poitiers, on n'est pas nombreux alors euh... on n'est pas des grands généalogistes (*rires*). Mais par contre, dans d'autres villes, par exemple Limoges ont un centre... dans leurs chapelles ils ont un centre généalogique.

J'ai vu ça sur Internet.

Et là, vous pouvez vous déplacer, vous pouvez avoir accès à des choses euh... ben, moi, ça va parce que sur Internet ça me suffit, mais il y a des gens, par exemple pour le Portugal euh... ben elle va à Limoges et elle fait des... elle demande des microfilms... à recevoir les microfilms du Portugal à Limoges. Après, ils lui envoient ici à Poitiers. Mais bon, au moins elle peut aller consulter euh... voilà, au moins elle fait sa généalogie.

Et les microfilms que vous faites venir, ils viennent aussi de votre église où ça vient des archives ?

Non, non euh... attendez, je vais lui demander. Marie-Josée, quand tu fais venir des microfilms toi, tu sais, du Portugal

Marie-Josée : Je l'ai jamais fait.

Ah tu l'as jamais fait, mais ça vient d'où ? Ça vient de l'Église? Où ça vient de...

Marie-Josée : De l'Utah à je crois.

Ah... ça vient de l'Utah ! Ça vient de loin (*rires*). Ah ouais d'accord, ça vient pas du Portugal.

Marie-Josée : on m'a dit qu'en Utah ils avaient toutes les copies donc j'ai supposé que ça venait de l'État. Je sais pas...

Ah ouais d'accord. Oui parce qu'en fait les copies sont envoyées... c'est microfilmé quand il y a un... Bon, qu'est-ce que je voulais vous montrer ? Oui bon, par exemple, pour chercher quelqu'un de pas difficile à trouver euh... ce que je faisais récemment. Ah oui, voilà...

[Démonstration de recherche sur les archives en ligne]

Voilà ce que je fais hein.

Oui, donc globalement, vous avez à peu près les mêmes méthodes que les généalogistes plus classiques.

Ah oui ? Oh ben je pense qu'effectivement ils se... donc là, par exemple, je chercherai la date que je vais chercher dans les tables décennales, donc en général... là je dois être en 74 c'est pour ça que je la trouve pas, je dois pas être assez loin... mais je la trouverais là euh... je trouve son année de naissance et je vois ses parents dont je calcule euh... en général, ce qui est bien, ils donnent l'âge du père et de la mère est donc, ben après, on calcule à peu près l'âge et on va voir s'ils sont nés dans la même commune.

Et depuis longtemps, vous trouvez encore des actes comme ça, facilement ?

Oui, non, mais j'ai pas euh... comment dire... j'ai pas toujours été diligente dans ma (*rires*)... dans ma recherche généalogique. Il y a eu des grands moments où... des 3-4 ans, voilà, où j'ai rien fait. Non, je... j'ai des moments de ma vie où j'ai arrêté. Là je m'y remets en ce moment, vous voyez, vous tombez bien parce que je suis en plein dedans.

Est-ce que au sein de l'église, vous faites des échanges comme ça sur vos recherches ? Est-ce que vous avez une association ou...

Non euh... ben oui, par exemple, y'a un frère là qui m'a dit euh... qui est de Orléans et qui a vu que... comment il a vu ça d'ailleurs ? Ben si, il faisait... il était sur son... sur son arbre généalogique et puis euh... oui, ben je vais peut-être vous montrer quelque chose, justement par rapport à ça... comment il m'a trouvé. Euh... admettons, je recherche quelqu'un... voilà, par exemple, je recherche quelqu'un, je vais faire ça... Il m'a dit « on a le même ancêtre »... « rechercher des ancêtres décédés » euh... je vais mettre euh... bon ben je vais mettre mon père, c'est toujours le plus facile. Donc je vais taper son nom. Je vais rien mettre, pas de renseignements et vous allez voir que je vais tomber sur toute une liste. Voilà. Et là, finalement y'a beaucoup de Guy... alors, il vous donne combien y'a de possibilités. Là y'en a cinq qui sont proches, c'est pas difficile. Et lui, en fait, en faisant une recherche sur quelqu'un et ben il a vu euh... alors comment il m'a vu ? Ah voilà... alors là c'était les cinq proches et après y'a 5908 qui sont... bon qui sont des... des Chevallier et d'autres noms quoi. Et donc, finalement, ben grâce à ça il a vu qu'on avait un ancêtre commun euh... donc il a cliqué sur qui avait fait la recherche et il a vu mon nom. Et il m'a dit euh... ben... alors moi je lui ai dit que c'était un cousin éloigné donc je poursuivais pas forcément pour le moment la... la recherche et... mais bon, on a quand même vu qu'on avait ça en commun.

C'est un peu le même principe que les autres sites généalogiques. Est-ce que vous les consultez, justement, les autres sites ? Ceux qui sont...

Ben moi je...

Geneanet ou...

Ah non, moi je connais pas du tout. Comme j'y consacre du temps, mais pas tout mon temps euh... j'avoue que j'ai pas regardé. Alors peut-être qu'effectivement euh... alors dans ma famille je sais pas si y'a des gens qui font beaucoup de généalogie. En tout cas, des gens que je connais, je connais pas. Mais peut-être que j'aurais des surprises, effectivement, à la rigueur. Mais je pense que ça serait plutôt les branches collatérales qui... où je pourrais trouver. Mais pour l'instant, moi, je me concentre sur les... sur la lignée directe, oui.

Les autres généalogistes sont souvent nostalgiques du format papier. C'est quelque chose qui vous manque aussi ?

Non... non. Moi je suis pas euh... bon, je trouve que c'est super internet parce que je suis pas très très... comment dire... ordonnée et finalement ça demande quand même beaucoup de... enfin de... classement quand on fait ça avec un... comment dire... avec un classeur. Et puis il faut être... alors j'ai pris un cours de généalogie quand même quand j'étais aux États-Unis, parce que j'ai fait mes études à Brigham Young University, et là-bas j'ai fait un cours de généalogie. Et à l'époque, donc c'était y'a... 15 ans en arrière euh... donc à l'époque c'était sur papier et c'était... ils nous faisaient faire... alors oui, effectivement, des dossiers euh... c'est-à-dire dès qu'on avait fait... dès qu'on avait trouvé un ancêtre euh... on avait écrit à la mairie, on avait son acte, il fallait faire une fiche spéciale, il fallait noter les sources où on l'avait trouvé, à quelle date. Ah... c'était euh... pour moi c'était...

Un peu trop contraignant ?

Pour moi, oui. Bon je trouvais ça très bien hein, j'admirais les membres de l'Église qui le faisaient comme ça euh... carré et tout, mais moi personnellement j'avais du mal. Donc pour moi là... l'outil informatique je le trouve bien. Voilà.

Est-ce que vous préparez quelque chose avant de chercher vos ancêtres ? Ou vous prenez comme ça, ce qui arrive ?

Non euh... c'est-à-dire y'a quand même une logique. Vous partez toujours de vous euh... de vos parents à vous. Déjà, sur votre arbre généalogique vous mettez... justement les vivants, déjà euh... avec comme je vous ai dit la confidentialité puisque maintenant c'est quand même sur internet, donc tout le monde peut y avoir accès. Mais vous partez de vous, de votre famille et c'est... de là, vous remontez quoi.

Et vous cherchez un peu tout au fur et à mesure ? Ou vous faites plutôt branche par branche ?

Je comprends ce que vous voulez dire. Ben c'est-à-dire qu'au départ on fait... on essaye de faire dans l'Église ce qu'on appelle les quatre générations, c'est-à-dire ben vous, bien sûr, vos parents, vos grands-parents euh... et puis vos arrière-grands-parents. Donc, on vous demande d'essayer de trouver ces... cela. Et une fois que vous avez trouvé cela, ben après un peu libre à vous de continuer euh... avec une branche en particulier et de remonter aussi loin que possible. Alors moi j'ai remarqué, par exemple, que du côté de mon père, c'est là où ça a marché le mieux. Donc pendant deux ans, on va dire, je me suis concentrée sur la ligne Chevallier, donc de mon nom de jeune fille, et j'ai été aussi loin que je pouvais, donc jusqu'à la... avant la Révolution française. Et après, maintenant, ben justement, je m'y remets... et ben là je vais plutôt du côté de ma mère et j'essaie de remonter là. Et là, je suis que dans les années 1800 parce que j'avais pas travaillé dessus. Disons que, pour moi, la généalogie faut que ce soit quelque chose qui euh... je veux dire, faut pas se bloquer parce que sinon, ça peut être frustrant. Enfin moi je sais que si je trouve pas un ancêtre je suis éner... très très frustrée (*rires*) donc à un moment donné il faut que j'arrête euh... la frustration parce que sinon, c'est pas bon quoi de... d'être frustré pour quelque chose donc je me dis « bon, t'abandonnes pour le moment, ça marche pas, tu vas voir ailleurs quoi » et, en fait, après c'est comme

ça que ça se débloque sur d'autres branches parce que on y arrive mieux sur d'autres branches. Mais c'est vrai que y'a des moments où ben j'ai arrêté 5-6 mois parce que j'étais trop frustrée parce que j'arrivais pas à... à continuer quoi.

Mais l'Église vous demande pas de privilégier une branche spéciale ?

Non.

C'est comme vous voulez ?

Oh oui, bien sûr. De toute façon, la généalogie, c'est quelque chose de très personnel hein, pour nous, dans l'Église. Et comme je vous dis, y'a pas d'obligation. Quelqu'un qui n'en ferait pas, on va pas l'excommunier parce que il fait pas de généalogie.

Vous n'avez pas de compte à rendre, spécialement, vis-à-vis de l'Église.

Ah non... non, non. Tous à fait. Par contre, on vous encourage. Quand vous en faites, tout le monde est content... « c'est super » euh... voilà.

Concernant la conservation des données, est-ce que lorsque vous aviez une version papier, vous la conserviez tout simplement chez vous ? Ou vous en donniez une copie ?

Alors euh... ben si vous voulez, ce qu'on fait chez nous... par exemple ce que j'ai sur mon classeur, ben c'est à moi, personne d'autre ne l'a, donc ce sera pour mon fils, pour la famille. Euh... par contre, dès que vous faites des ordonnances au Temple, là le Temple a un... comment on appelle ça ? Un... ah y'a un nom... pas des archives, mais... si, des archives du Temple. Ils ont leurs propres archives, donc tout ce que vous faites là-bas pour vos ancêtres, ben c'est archivé. Donc euh... voilà, toutes les ordonnances qui ont été faites dans le Temple pour les ancêtres, ben ils sont euh... ils sont catalogués, archivés dans les logiciels de l'Église.

Donc vous apportez une preuve de la naissance, enfin de la vie de votre ancêtre

Voilà.

Donc il est baptisé

Voilà.

Parce que vous le demandez, et l'Église en garde une copie. C'est ça ?

Euh... alors non, j'apporte même pas de preuve pour vous dire la vérité.

D'accord.

J'apporte juste l'information. C'est moi qui ai la preuve chez moi, qui ai l'acte de naissance par exemple, et je le tape sur le... **[me montrant un des onglets du site internet Family Search]** et ben justement c'est pour envoyer les ordonnances du Temple, voilà, je fais ça euh...

Ah oui, donc vous faites ça directement sur internet.

Oui, voilà, donc là j'ai rien... remarquez, normalement j'en ai... mais bon, là où j'ai l'information, je le tape et euh... oui, voilà, c'est ça... vous voyez, par exemple, alors euh... voilà, pour cette personne-là euh... donc, voilà, y'a les événements... 19 janvier 1910 c'est sa naissance, date de l'envoi le 06 juin 2010, donc pour lui il y a ... il faut que je fasse ça : baptême euh... voilà, tout ça à faire euh... c'est moi, Christelle Chevallier... c'est moi qui l'envoi euh... je peux annuler la réservation si je veux. Mais si je l'envoie, après, ben ils reçoivent l'information et euh... et en fait moi je dois imprimer une feuille de tous ces noms-là et y'a un code-barres et eux, en fait, ils passent

le code-barres et ils voient, en fait, tout ce qu'il y a... tout ce que j'avais fait pour eux et ils approuvent... « bon, OK, vous avez toutes les dates qu'il faut, vous avez toute l'information qu'il faut, vous pouvez faire le... vous pouvez y aller ».

C'est extrêmement euh... bien planifié quand même.

Oh la la oui.

Et donc c'est pas... ça donne pas lieu à une cérémonie spéciale ou quelque chose comme ça ?

Ben, c'est-à-dire que le Temple... les cérémonies elles sont tout le temps, tout le temps, tout le temps. Vous y allez quand vous voulez, par exemple moi je vais y aller au mois de juillet... alors, y'en n'a pas en France. Il faut aller en Suisse, pour nous, ou en Angleterre, en Espagne, en Allemagne.

D'accord, donc c'est pas un temple qu'il y a à Poitiers, c'est une Église ?

Une chapelle.

Une chapelle.

Ah oui, oui, oui. Ça n'a rien à voir. Le Temple, pour nous, c'est un niveau supérieur, mais on n'en a pas encore en France.

Oui, donc vous vous y rendez et vous faites

On fait les ordonnances. C'est-à-dire que moi je vais prendre le nom de ma... les femmes font les ordonnances pour les femmes et les sommes pour les hommes. Comme si j'étais ma grand-mère, et ben je vais me faire baptiser pour elle, par immersion parce que c'est par immersion dans l'église. Ah oui, c'est tout un cérémonial.

Et si vous n'avez pas de mari, comment...

Eh ben, je vais demander à un frère s'il veut bien gentiment euh...

Le remplacer.

Voilà, parce que, par exemple, moi je suis divorcée, effectivement quand je vais faire ma généalogie pour les hommes de ma... du sexe masculin euh... je suis obligée de demander à quelqu'un.

Donc vous avez un représentant et...

Voilà, c'est ça. En fait, on joue le rôle de représentant.

Est-ce que vous pensez transmettre vos documents à votre fils ?

Oui, si ça l'intéresse... on verra (*rires*).

Et est-ce que vous avez dans l'idée d'en faire quelque chose d'un peu plus grand genre un ouvrage, un recueil avec euh...

Personnellement non. Mais alors après, ce serait un super projet remarquez ce que vous dites, on pourrait hein. On pourrait même, je veux dire, être publié, imprimé pour la famille. Parce que moi, je suis quand même le seul membre de ma famille euh... d'ailleurs ma famille, enfin mes oncles, mes tantes, ils savent hein que je fais de la généalogie et euh... ben ça les dérange pas de me donner des informations que eux ils ont. Bon euh... au départ, c'est vrai qu'ils étaient un peu sceptiques parce que bon euh... l'Église... qu'est-ce que c'est que ça ? On nous voit parfois comme une secte

donc les gens ont peur. Mais au fil des années, au bout de 10 ans, quand ils ont vu que j'étais pas tout à fait anormale ils ont commencé à se décontracter un peu et puis maintenant il me donne euh... parfois, il nous montre des photos d'un arrière-grand-père ou d'une arrière-grand-mère et on en parle quoi. Et l'idéal aussi, dans l'église, c'est de faire une histoire familiale, donc l'idée que vous avez de... de... d'en faire une œuvre, c'est... oui, c'est dans l'idée de l'église, mais alors là, c'est tellement immense que... j'avoue que...

Et qu'est-ce que vous entendez par histoire familiale ?

Faire un livre où on écrit tous ce que l'on sait sur sa famille. Alors moi, j'ai déjà commencé quand j'étais... quand j'ai fait ce cours à l'université de Brigham Young euh... j'avais commencé donc à... on commence toujours par soi-même et puis on remonte. On parle de ses parents, de ses grands-parents et j'avais fait parler ma grand-mère qui maintenant est décédée. Elle m'avait raconté sa jeunesse, j'avais tout taper ça et... j'ai une cinquantaine de pages pour l'instant, c'est pas beaucoup, mais c'est déjà un début. Et j'avoue que j'ai pas vraiment continué et euh... mais j'y pense. Je me dis il faut que je le fasse quoi pour euh... ben justement, pour mon fils, pour qu'il connaisse un petit peu ses origines.

Et personne sur Poitiers dans votre église a eu justement eu l'idée de constituer une espèce de bibliothèque généalogique où les données seraient recueillies et seraient conservées ?

Ben, comme je vous dis, c'est quand même un peu personnel donc c'est à chaque famille de faire ce genre de choses.

Donc ça, c'est pas une mise en commun...

Non. Alors ça, pas du tout. Ça doit être une transmission familiale.

Est-ce que vous créez des arbres à partir de vos données ? Ou est-ce que vous vous contentez de ceux qui sont sur l'ordinateur ?

Ça dépend... je connais une famille qui a fait à Poitiers un superbe arbre, qui l'a affiché sur un mur, quoi euh... c'est magnifique. Ceux qui arrivent à faire ça, je trouve ça beau, moi je suis pas... mais bon, eux, comment ils ont fait cet arbre, ils ont pas forcément utilisés les... les outils de l'église, ils ont été voir ailleurs justement. Ils ont trouvé... et euh... ils ont... parce qu'il y a beaucoup de membres de l'église en France qui utilisent justement les choses qui n'existent pas forcément dans l'église pour euh... pour encadrer leur généalogie, pour faire des choses un peu plus élaborées. Je suis pas un super exemple pour ça.

Mais la généalogie au sein de votre Église, c'est pas forcément de mettre sous la forme d'un arbre ?

Si, si, si, y'a des gens qui le font. Si, si. D'ailleurs je crois que... je sais pas, dans vos familles, est-ce que c'est quelque chose que **[s'adressant aux missionnaires]**...

Missionnaire 1 : je ne connais pas trop ma mère, mais ma mère elle a commencé il y a cinq mois... je suis en mission il y a sept mois... je sais pas trop...

Mais elle fait beaucoup de généalogie ?

Oui.

Missionnaire 2 : le mien est presque tout fait... presque. Ma mère est arrivée à 352, je crois, dans la généalogie de ma famille. Et ma tante, elle a fait pour le côté de mon père donc j'ai presque tous les noms de ma famille du côté de mon père et ma mère.

Donc que vous venez d'où alors ? **[Les missionnaires sont tous les deux Américains et arrivent de Salt Lake City]**

Missionnaire 2 : de France.

Voilà, donc eux... c'est intéressant de... qu'ils... leur origine... vous êtes français alors. Enfin, français d'origine je parle.

Missionnaire 2 : oui, ça nous donne un peu euh... comment on dit ça... ça nous aide un peu à voir nos origines. C'est... par exemple, pour nous, on est américains et ça nous aide à voir qui nous sommes en fait dans notre famille, d'où on vient. Ça nous aide, c'est... j'aime bien.

C'est important pour vous de savoir ça alors ?

Missionnaire 2 : ouais.

Et vous venez d'où Elder ?

Missionnaire 1 : euh... Allemand.

Allemand ?

Missionnaire 1 : ouais.

Alors que moi, je sais que je suis pure Française pour l'instant... de la région.

En vous écoutant, je me demandais si c'était plutôt une activité féminine ou masculine ?

Ben, vous avez entendu... c'est ce que j'allais vous dire... ma mère, ma tante euh...

Missionnaire 2 : oui, mon père, il aime pas. Il le trouve intéressant, mais il aime pas trop euh... les recherches. Et moi non plus j'aime pas rester assis sur l'ordinateur.

Chercher des gens... c'est vrai que c'est assez féminin comme euh... y'a... y'a des hommes qui le font hein, attention il faut pas généraliser. Mais, quand même...

Mais, ça, je crois que c'est surtout au sein de votre Église parce que chez les autres c'est plutôt le contraire.

Ah bon ?

C'est plutôt les hommes qui font et les femmes accompagnent pour avoir plus de documents aux archives.

Ah ouais ? parce que nous c'est plutôt euh... ah ben d'accord. Ça, c'est intéressant.

Missionnaire 1 : dans ma famille, c'est plutôt les hommes qui aiment bien écouter les histoires de la famille, ils sont contents de savoir et... mais c'est plutôt les femmes qui... qui le font, qui font le travail. Ça change avec chaque famille.

Oui, oui... je pense que c'est assez personnel. Bon moi, en tant que convertie, c'est vrai que ben je suis la seule à m'intéresser vraiment à la généalogie quoi donc euh... mais ça... ça a quand même un peu interloqué ma famille que euh... l'Église nous... nous encourage à faire ce genres de choses parce que finalement ils ont trouvé ça très bien. Ils se sont dits « ah oui, c'est intéressant » et euh... ben mes tantes, voilà, féminines plutôt, qui se sont... qui euh... qui ont commencé à sortir leurs photos et (*rires*)... ça les a intéressé quoi.

Et ça arrive souvent d'avoir plusieurs généalogistes dans une même famille ?

Bien sûr. Je vois, dans la famille Descoubès euh... donc la femme elle fait la généalogie plutôt de son côté à elle et lui euh... c'est lui qui s'occupe un peu plus de sa généalogie à lui. Donc finalement ils sont tous les deux occupés euh... en général, je pense que dans les couples de l'Église euh... c'est euh... c'est une euh... comment dire... c'est une entraide. On travaille euh... que même peut-être parfois on travaille sur une bran... sur une famille. C'est-à-dire, par exemple, sur la famille de la femme et puis après vont travailler sur la famille de l'homme l'année suivante. Enfin, ils se... je pense qu'ils s'entraident beaucoup dans l'Église par rapport à ça.

Et à quel âge on commence la généalogie dans l'Église ?

Oh y'a pas d'âge. Si mon fils il voulait commencer euh... je sais pas où il est, mais euh...

Missionnaire 2 : J'ai commencé un peu quand j'avais 12 ans, mais ça a pas... (*rires*).

Après, c'est une question de goût aussi je suppose et puis des époques de sa vie.

Oui, voilà, c'est ça. C'est ça. Oui, exactement. C'est pour ça que effectivement je m'y mets pas tous les jours parce que je travaille donc euh... mais le dimanche après-midi, ça m'arrive souvent d'aller consulter les archives de Niort (*rires*).

Bien, je pense que vous avez répondu à toutes mes questions. Ah si, vous m'avez parlé des 4 générations... c'est la minimum à faire pour euh... c'est ce qu'on vous conseille de faire ou....

Voilà, c'est ce qu'on conseille de faire hein... [**s'adressant aux missionnaires**] je dis pas de bêtise ? Vous avez jamais entendu parler de ça ? Enfin, nous... moi, depuis que je suis membre de l'Église, on me dit toujours « si t'arrives... si tu ne parviens pas à aller plus loin, fais au moins tes 4 générations. Après euh... on t'en voudra pas si t'y arrives pas parce que c'est... ». Mais moi, je suis allée beaucoup plus loin, je suis allée beaucoup plus loin, mais euh... parce que justement moi j'ai attrapé le virus quoi, on va dire... de la généalogie. Mais euh... y'a des gens, peut-être qui trouve ça difficile et bon... bon, par exemple, des gens qui n'arrivent pas à aller plus loin euh... ils font peut-être même pas 4 hein.

Oui, parfois c'est très compliqué.

Voilà, oui, tout à fait. Ça dépend des situations, mais si on arrive à faire 4 générations c'est déjà bien. (...) C'est vrai qu'on a besoin de connaître ses racines, c'est important pour se construire quoi, pour construire son identité. Et puis pour transmettre aussi à la génération suivante, je trouve ça intéressant.

Missionnaire 2 : La culture des... des choses.

Oui, la culture. Moi je vois, mon fils, son père est d'origine du... enfin du... de l'Arménie, du... des pays du Proche-Orient, bon, moi je fais pas sa généalogie du côté de son papa puisqu'on n'est plus ensemble, mais j'espère que lui un jour s'y intéressera et qu'il fera sa généalogie comme maman s'occupe de son... moi je m'occupe de mon côté donc euh... j'espère que lui recherchera ses racines parce que lui c'est encore autre chose quoi, voilà, y'a une autre culture.

Informations supplémentaires (obtenues hors enregistrement):

J'ai obtenu une licence d'anglais de l'université de Poitiers en 1986 après avoir passé un an en Angleterre en tant qu'assistante de français. Ensuite, j'ai fait une année de maîtrise de linguistique anglaise à Poitiers que je n'ai pas poursuivie en deuxième année, car j'ai préféré partir en tant que missionnaire pour l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers pendant dix-huit mois en Belgique et dans le nord de la France. Cette expérience m'a donné la possibilité de partir étudier et enseigner

à l'université de Brigham Young de 1992 à 1995 en Utah aux USA. Depuis, je suis formatrice d'anglais, et j'enseigne des étudiants en BTS tertiaires à Poitiers.

Quelle était la profession de vos parents ?

- Père :Coiffeur
- Mère :vendeuse

Etaient-ils diplômés ? Quelles études ont-ils suivi ?

- Père :brevet professionnel de coiffure
- Mère :

Avez-vous beaucoup de frères et sœurs ? 1soeur 1frère

Quelle élève étiez-vous ? Aimiez-vous l'école ? élève assidue qui aimait l'école

Aimiez-vous l'histoire à l'école ? Oui même si je trouvais la discipline difficile

Parlait-on beaucoup de l'histoire de votre famille, de vos ancêtres chez vous ?

Oui du côté de mon père surtout

Lisez-vous des ouvrages d'histoire ou d'histoire locale ? Si oui, à quelle fréquence et cela vous sert-il dans vos recherches généalogiques ? Rarement, mais je viens de lire une brève histoire de Poitiers. Cela ne m'aide pas pour ma généalogie.

Quel âge avez-vous ?46 ans

Avez-vous d'autres loisirs ? Si oui, lesquels ? Combien de temps leur consacrez-vous ?

Beaucoup d'activités liées à mon engagement spirituel dans l'église à laquelle j'appartiens

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la généalogie ?

Trouver les noms de mes ancêtres et découvrir leurs enfants et leur profession.

ENTRETIEN N°29

Selon vous, d'où vient le succès de la généalogie ?

Je crois qu'il y a plusieurs démarches qui conduisent les gens à faire de la généalogie. J'en vois trois qui reçoivent des illustrations dans des contextes différents. L'une ça sera... une euh... par exemple c'est le cas au Québec... pour moi la quête généalogique répond à une revendication politique, d'identité politique. La quête du généalogiste traditionnel avant la révolution généalogique euh... moi je parle pas de renouveau ou de regain généalogique. Pour moi y'a pas eu de renouveau, c'est quelque chose de complètement différent justement. Avant, je le dis toujours et tout le monde le sait maintenant, et surtout des gens comme vous, bon c'était réservé à l'élite, aux classes euh... aux familles nobles et notables parce que c'était elles qui avaient les moyens intellectuels et qui avaient les loisirs pour s'intéresser à ça et aussi parce que euh... ça procédait chez elle d'une revendication ou d'une recherche sur le plan social je dirais. Recherche d'ancienneté chez les familles nobles, recherche d'authenticité de leur noblesse et affirmation aussi d'une ancienneté parallèle dans les familles notables qui elles aussi veulent montrer qu'elles sortent un petit peu de la cuisine de Jupiter d'une certaine façon, hein. Elles veulent s'affirmer au plan social, dans la société. Là, ce à quoi on a assisté à partir de la fin des années 60, c'est plus une recherche identitaire qui euh... hérite un petit peu, se place dans le mouvement de mai 68, du retour aux sources, du régionalisme, etc., des romans historiques, etc. et qui euh... se manifeste à ce moment-là parce que c'est à ce moment-là qu'arrive en place une génération qui d'une part a les moyens intellectuels, qui commence à avoir les moyens intellectuels et au plan des loisirs, et d'autre part, est une génération de déracinés qui sont en général les petits-enfants ou arrière-petits-enfants de la génération qui a fait l'exode rurale ou qui a quitté sa... euh... son village d'origine pour la révolution industrielle, qui a été transplantée, déracinée, qui n'a pas transmis la mémoire et euh... ces gens-là dans un premier temps ont recherché un ersatz de racines dans les habitats pavillonnaires, etc. euh... dans la littérature régionale et euh... très vite se sont rendus compte que des racines ils en avaient, ils en avaient quelque part, souvent leur nom est marqueur d'identité un petit peu. Quand ils s'appellent B. ou même quand ils s'appellent E. euh... je veux dire, ça sent bon l'Alsace ou euh... le Val de Loire, mais euh... ou R., il est évident que c'est l'Auvergne, bon et ces gens-là se lancent dans une quête identitaire, quête identitaire qui va faire tâche d'huile parce qu'elle répond à un besoin qui ensuite s'indexe un petit peu sur la fin des trente glorieuses comme l'explique Cabanel sur euh... la crise du pétrole, sur le millénarisme sans aucun doute. Et j'ai longtemps pensé qu'avec le millénarisme, et j'ai longtemps craints, que tout ça soit renvoyé par-dessus l'épaule et euh... qu'on parte sur d'autres préoccupations. Il n'en a rien été je pense pour partie grâce à Internet, Internet arrivant juste avant l'an 2000 et ayant reboosté, j'en suis sûr, la généalogie... tout au moins l'ayant rajeunie et lui ayant ouvert euh... l'ayant ouvert à d'autres publics. Voilà. Donc euh... est-ce que j'ai répondu à votre question ?

Absolument.

Mais euh... j'y ajoute des choses. Donc je développe les autres points que j'avais notés. Euh... je les donne un peu dans tous les sens euh... première chose, il y a... et je m'en aperçois en permanence... ce que j'appelle le syndrome des rois de France qui fait que la généalogie touche des jeunes du côté de 13-14 ans, en général en 5^{ème}-4^{ème}, je crois que c'est en 4^{ème} maintenant euh... non en 5^{ème} maintenant et en 4^{ème} à ma génération euh... lorsqu'ils voient les arbres généalogiques de la succession de la guerre de trente ans, au moment de la guerre de trente ans, de la succession capétienne euh... c'est souvent à ce moment-là. Ils partent sur la généalogie des rois de France qui les fait rêver et ensuite, ils transforment l'essai en s'intéressant à la leur propre. Y'a quelque chose. C'est très souvent euh... je fais très souvent des interview pour « senior planète » où je présente, c'est un site Internet généraliste pour les seniors, un genre de « notre temps » sur le net et euh... j'ai un espace généalogique que je remplis chaque mois que j'améliore, que j'approvisionne -il faut toujours enrichir, apporter, etc. et échanger- et chaque mois, je présente un parcours, l'itinéraire d'une personne qui a fait quelque chose d'un peu différent, soit elle s'est engagée dans une association, soit elle s'est lancée dans une recherche quasi universitaire, soit, etc. bon. Très souvent,

ces gens-là euh... lorsque j'ai une interview, sont euh... des gens qui ont commencé jeune et euh... bon une fois sur deux ils ont commencé comme ça. Je viens de me faire les gagnants des arbres d'or de la généalogie et du championnat de la généalogie euh... coup sur coup euh... avec celle de Michel C. qui organise le congrès de Limoges, tous les trois : arbre des rois de France en 4^{ème}. C'est dingue. Donc euh... et quand on gratte un petit peu, on se rend compte -et je me reconnais bien là-dedans aussi- que quelque part ce qui fascine c'est pas les rois, c'est l'organigramme. L'organigramme et l'image d'une classification. Ces gens-là euh... souvent se sont passionnés avant pour la classification entre les vertébrés, les reptiles, les mammifères, les ruminants, etc. une besoin de classement, de choses bien reliées par des filiations et des tableaux généalogiques. C'est comme un organigramme de société. Quelque part, ça les fascine. Les choses sont bien à leur place. Ça c'est de la psy totale. Mais y'a pas un besoin. Y'a un... comment dirais-je... un intérêt euh... pour les choses bien euh... bien rangées et bien rattachées les unes aux autres. Y'a quelque chose de ce côté-là. Après vous avez le fait que les gens fassent de la généalogie ascendante ou descendante selon ce qu'ils recherchent. Mais euh... j'avais pris quelques notes hier pour vous donner euh... donc bon y'a l'âge à creuser euh... y'a le syndrome des rois de France, c'est treize-quatorze ans, c'est à l'âge de l'adolescence hein. Euh... y'a une autre démarche complètement différente qui est celle du senior ou du jeune senior qui perd ses parents, qui perd ses repères. « Tout homme qui meurt est une bibliothèque qui brûle qu'il n'a pas questionné » euh... et il s'imagine que le père pouvait remonter à mathusalem. Moi, si j'appelle quelqu'un aux vues de son nom sur l'annuaire en lui disant « votre nom m'intéresse euh... je voudrais vous rattacher à un arbre généalogique complet que je fais sur cette famille-là », si la personne a encore son père, il m'arrête tout de suite en me disant « ah ! pour ça, faut questionner mon père ». Et il est persuadé que le père va remonter jusqu'au 18^{ème} siècle de mémoire s'il ne lui a jamais posé de question. S'il n'y a plus le père, il me dit « ah ! mon père savait ». Son père euh... bon qui s'arrêtait à son propre grand-père hein. Mais vous avez beaucoup de départ qui se font à l'âge du senior, du jeune senior, le plus souvent suite à un deuil, ce qu'explique aussi Cabanel avec la notion de suture, etc. On dit euh... souvent dans une rupture, un déménagement, un divorce, c'est quand même assez rare. En général, c'est suite à un deuil euh... qui n'est pas forcément le père ou le grand-père, mais qui est un élément déclenchant quelque part hein. Euh... de toute façon, y'a toujours un regain de la généalogie dans le courant de l'année au moment de la Toussaint, lorsque les gens vont au cimetière. C'est l'époque où on se replie plus sur l'intérieur, on a moins de loisir à l'extérieur, où les soirées sont longues, etc. Mais c'est aussi le moment où on est passé au cimetière. Donc à des âges différents, pour des raisons différentes euh... les... nos contemporains vont un jour euh... en plus y'a, y'a un phénomène ambiant, donc ils entendent parler, et après ils se laissent prendre au jeu euh... la collection, le 128^{ème} ancêtre qui leur manque, ils sont prêts à tout pour l'avoir, c'est comme tout collectionneur euh... et la collection quelque part leur convient bien avec pugnacité, persévérance, etc. Mais je dirais que ne réussissent en généalogie que celui qui a la généalogie convient, celui qui est fait pour la généalogie. Euh... j'ai vu de temps en temps des gens qui me disaient « bon ben voilà... ». J'en ai rencontré qui faisaient de la généalogie tout d'un coup et qui ma disaient « bon ben c'est pour savoir un peu d'où je sors ». Et je sentais une approche, je dirais, plus euh... comment dirais-je... ils étaient moins prisonniers de la généalogie. C'étaient des gens qui, qui n'allaient pas devenir passionnés, ça se sentait. Mais qui allaient pour autant, qui n'allaient pas pour autant faire des recherches intéressantes, qui allaient bon euh... gratouiller, voir que leurs ancêtres C., B. sortaient de tel coin, qu'ils étaient de tel milieu euh... reconstituer un petit peu leur environnement descendant collatéral proche et puis voilà. Et puis un jour, ils s'arrêtaient et passaient à un autre loisir. Y'en a quelque uns. Mais y'en a quand même très peu. La plupart transforme leur essai et vont plus loin parce que la généalogie leur convient. Et c'est là où je pense -et c'est peut-être pas dans votre euh... dans la vocation de votre travail- mais y'a un gros problème au niveau de l'ego. Est-ce que je vais dans cette direction-là ? Est-ce que mes investigations, mes hypothèses vous intéressent.

Bien sûr.

Très... c'est très confidentiel... le professionnel par rapport à l'étudiante. Bon. Moi je pense que quelque part, inconsciemment, ça fait partie de la motivation. Y'a une recherche de valorisation et de reconnaissance en fait derrière la généalogie euh... d'une personne vis-à-vis de sa famille, de son entourage euh... dans son entourage familial et social. Euh... la personne va souvent y trouver une fonction, un positionnement euh... un peu patriarcal ou patrimonial euh... je sais pas comment

dire... dans ce sens qu'il va devenir celui qui sait, celui qui conserve, celui qui réunit, celui qui relie, celui qui récolte, celui qui euh... détient les documents euh... qui n'ont rien de rare quand on y réfléchit. Un livret de famille, qu'est-ce que c'est que ça et puis bon... on peut les détenir sous forme de photocopies. Ça a autant de valeur que le document original. Mais y'a quelque chose à ce niveau-là. Il devient une personne un petit peu incontournable quand on parle famille, quand on veut savoir les liens de famille, quand on veut connaître ses origines. Y'a une culture de ça. Y'a une compensation, y'a une recherche de compensation au plan culturel et euh... formation scolaire. Ça c'est très net pour la génération des seniors actuelle qui bien souvent n'ont qu'un petit niveau scolaire euh... certificat d'étude ou brevet des collèges, des choses comme ça euh... et qui cherche à se donner, à s'affirmer sous une étiquette intellectuelle. Y'a une recherche de compensation. Je reçois énormément de euh... par tous les biais euh... énormément non, mais suffisamment, vous le remarquez, de cartes de visite de personnes qui écrivent « Monsieur Machin, historien ». Ils impriment historien sur la carte de visite. Donc je pense qu'autrefois, les sociétés savantes locales, la société académique de R., etc. faisaient un petit peu peur, étaient élitistes. Euh... la personne dont je parle euh... n'allait pas oser s'y inscrire parce que c'était réservé aux notables. Eventuellement s'il était très ouvert et pas trop coincé, il s'y inscrivait, mais il n'aurait jamais osé envoyer un texte. Aujourd'hui ces gens-là trouvent dans les sociétés, dans les associations de généalogie, des sociétés savantes de proximité qui leur permettent d'envoyer des textes. Ça vaut souvent pas grand'chose mais bon... qui leur permettent d'envoyer des textes. Toutes les associations ont des bulletins et toutes les associations ont besoin de remplir leurs bulletins. Donc euh... certaines ne sont pas très exigeantes à ce niveau-là et euh... certains lecteurs envoient des textes sur leurs recherches familiales, mais d'autres, d'autres envoient des textes je dirais intéressants qui font avancer le schmilblick de l'histoire locale ou de l'histoire en général avec euh... un témoignage ou une approche -enfin un début de travail intéressant- mais beaucoup euh... envoient des textes assez prétentieux sur, je sais pas, les anciens métiers, les maîtres de poste, etc. et font de la même façon, agissent de la même façon que s'ils habitaient « rue nationale, Généalogie Magazine, RFG » où on vous envoie des choses qui apparemment sont des choses amateurs sans prétention, mais dès qu'on a besoin d'avoir un contact avec l'auteur on trouve une susceptibilité exacerbée et une personne qui investit beaucoup à ce niveau-là, avec laquelle il est impossible de travailler. Il est impossible de lui faire comprendre que euh... il ne peut pas affirmer certaines choses simplement aux vues de résultats de recherches locales ou de résultats de recherches sur quatre exemples alors qu'il aurait fallu en prendre au moins une soixantaine, qui ne sont pas représentatifs au niveau national, etc. euh... à la limite je caricature... avec un logiciel, ils font quelques camemberts statistiques sur les âges ou les sexes à la cinquième génération qui ne veulent absolument rien dire parce que dans cette cinquième génération y'a des personnes qui ont des décalages d'âges de trente ans ou de quarante ans et à partir de là, ils veulent euh... se donner un petit peu une fonction d'historien. Donc y'a une recherche à ce niveau-là et dans le monde généalogique la multiplicité des associations leur convient bien parce qu'il leur donne des places de président, qui leur permet euh... d'aller un petit peu s'affirmer dans la vie locale. Ils sont présidents des associations, ils sont invités dans les vernissages, etc. ils représentent quelque chose et vous n'avez qu'à voir euh... alors bon, ça c'est le principe de la vie associative, je sais bien que tout le monde se dispute les places de président, etc., mais euh... dans le monde généalogique, non seulement on se les dispute, mais pour tout régler et bien on n'hésite pas à créer des scissions, à fonder une association concurrente, etc. Et vous arrivez à une troisième chose, c'est le rapport du généalogiste avec la diffusion de ce qu'il fait. Mais, avant d'y aller, j'en viens à un autre petit plan, c'est celui d'internet. Je crois qu'Internet aussi... si vous voulez, la généalogie leur convient bien, pour beaucoup, le monde généalogique leur convient bien et Internet est fait sur mesure pour eux parce qu'il leur permet bien souvent de monter des sites personnels sur lesquels ils vont pontifier, affirmer ce qu'ils veulent. Y'a pas de critique, y'a pas de censure euh... j'en vois beaucoup comme ça où y'a aucune référence historique, aucune cote d'archive. On affirme, on affirme, on se fait plaisir et aujourd'hui comme euh... et ça c'est le problème, l'inconvénient d'Internet euh... nos contemporains prennent euh... autrefois pour parole d'évangile tout ce qui était imprimé. Bon euh... l'historien local n'avait pas toujours la possibilité financière et au plan volonté d'aller jusqu'à l'édition du résultat de ses recherches. Là, sur Internet, c'est pas gênant. Donc sur Internet ensuite ça donne lieu à la fonction « imprimer » sur votre ordinateur et ça devient euh... la vérité de la chose imprimée. Et là je crois qu'Internet leur convient parfaitement. C'est pour ça qu'Internet joue beaucoup actuellement euh... joue un rôle important dans l'évolution de la généalogie.

Puis alors vous avez aussi tout le rapport donc du généalogiste avec la diffusion de la généalogie. Le problème de la protection des travaux généalogiques. Bon hein euh... monsieur Machin qui est l'ancêtre de Louis J. euh... je dis ça parce que je viens de travailler dessus pour la revue française de la généalogie euh... l'association machin a publié aujourd'hui des ancêtres de Louis J., quelqu'un y touche euh... tout le monde lève les boucliers, rouspète dans tous les sens, etc. vous avez tout le rapport, tout le problème de la commercialisation de la « généalogie », voire le problème des comportements des généalogistes vis-à-vis des associations, des associations vis-à-vis des généalogistes. Je connais des associations qui font euh... bon non seulement elles diffusent leurs résultats sur minitel où elles se font plein de fric euh... mais bien souvent, elles mettent des entraves à la communication, pour certaines d'entre elles, elles mettent des entraves à la communication des dépouillements d'archives qu'elles réalisent. Et si une mairie à laquelle elle donne un exemplaire a le malheur de laisser consulter les généalogistes amateurs qui viennent dans la mairie euh... leur laisser consulter comme ça gratuitement, librement l'inventaire donné par l'association, ça en devient un drame. Voire aussi, alors là c'est le summum, tous leurs comportements vis-à-vis des généalogistes dits professionnels qui ont une compétence, etc. et qui sont le cœur de cible de toutes les diatribes et de toutes les horreurs depuis des années et des années. C'est en voie d'évolution. Pourquoi ? parce que euh... ben je crois pour partie parce que j'ai lancé depuis sept-huit ans, depuis qu'il y a des biennales euh... je fais venir des généalogistes professionnels en consultation gratuite. Et d'ailleurs à la dernière biennale là, « généalogia », je sais pas si vous êtes venue euh... les généalogistes professionnels qui faisaient des consultations gratuites ont eu la surprise de s'entendre dire par les gens qui s'asseyaient devant eux hein euh... ils sont là, ils ont des petits bureaux et on fait la queue devant chez eux pour avoir une consultation gratuite. On leur expose un problème où on est bloqué et ils vous tirent un espèce de diagnostic en vous disant « consultez telle et telle source ». Et ils ont eu la surprise de voir beaucoup de visiteurs s'asseoir et de dire « ah ! enfin un endroit où on nous demande de nous asseoir et où on ne nous demande pas de payer ». C'est vrai que dès qu'ils vont dans des associations, on leur dit « ah ! vous êtes de Corrèze, de C. en Corrèze, ah ben attendez, on a justement les dépouillements, regardez. Ces dix euros les tables de mariage ». Bon, ça me choque pas, mais bon, je veux dire que y'a des évolutions et je pense que maintenant non seulement ils donnent des consultations gratuites dans les biennales, mais ils donnent aussi des consultations gratuites dans les congrès. Alors que, à certains congrès, on les mettait euh... au rang des marchands du temps et on les mettait dans des endroits où on les faisait payer plein pot, des stands à des tarifs exorbitants, on ne leur faisait aucune communication. C'est juste si on disait qu'ils étaient là. On les mettait dans des endroits où y'avait pas de moquette, etc. enfin, c'était horrible. C'était horrible ce qu'on leur faisait endurer. Euh... et là bon pourquoi ? parce que le généalogiste quelque part n'accepte pas de payer ses ancêtres. Il n'accepte pas de payer une photocopie, une photographie et l'ancêtre euh... lorsqu'il figure sur un... dans une pièce d'archive, si la pièce d'archive à plus de cent ans, elle est dans le domaine public. On ne paie pas. Y'a aucune euh... aucun élément de valorisation commerciale. On ne paie pas l'accès aux archives départementales, ni à la mairie. Maintenant certaines mairies demandent des règlements pour des délivrances d'actes, mais on ne paie pas tout ça donc euh... les ancêtres sont gratuits et tout doit être gratuit et euh... on peut aller très très loin aussi euh... vous savez sans doute que de temps en temps on a vu des gens arracher une page des registres des archives parce que là y'a la signature de leur ancêtre et la signature de leur ancêtre, elle est à eux. C'est très subtil ça au plan de la conscience. Moi je me pose des questions, je vois des choses, mais je ne sais pas me les expliquer. Alors vous avez aussi les mairies qui donc maintenant euh... la mairie n'est tenue de délivrer un acte de l'état civil gratuitement que lorsque l'on donne les coordonnées exactes évidemment et lorsque l'on en a besoin pour établir la preuve d'un droit. Par exemple vous voulez reprendre une sépulture de quelqu'un de votre famille où la dernière personne a été inhumée en 1910, il faut prouver que vous avez un lien de parenté avec cette dernière personne. Là hein le notaire peut le faire pour vous, mais vous pouvez aussi vous charger du dossier. Dans ce cas-là, vous demandez un acte de mariage en 1880, ça a plus de cent ans, mais vous dites que c'est pour établir la preuve d'un droit. Ça marche, on doit vous le donner à partir du moment où vous donnez la date exacte. Mais lorsque le généalogiste arrive en disant « je fais mon arbre généalogique, je voudrais l'acte de mariage de mes arrière-arrière-grands-parents en 1840 », la mairie lui dit « non, on n'a pas le temps, on n'a plus le temps, c'est comme ça ». C'est le revers de la médaille. Après y'aura les -on en parlera tout à l'heure-, y'aura la numérisation. Bon ça va changer. Mais pour l'instant, non. Donc la mairie lui dit « écoutez, d'accord », mais c'est en général tarif dissuasif, c'est euh... trente euros. Alors des levées de boucliers, des hurlements de poulets, etc.

c'est euh... « ça n'est pas possible, on se moque de nous ». Et on voit le généalogiste qui là souvent s'affirme en râleur, en redresseur de tort, en procédurier. Le généalogiste est un redresseur de tort. Il adore prendre les gens en faux d'où les forums Internet que je n'ai jamais fréquenté qui sont horribles. Vous les connaissez ?

Oui, j'y suis allée une ou deux fois, mais c'est pas terrible.

Mais justement, y'a des choses à creuser à ce niveau-là. Et euh... moi je n'y suis jamais allé. J'y suis allé une ou deux fois pour voir ce que c'était, mais c'est tout. J'y suis jamais allé. Et à une époque, quelqu'un euh... c'était curieux... quelqu'un signait sous mon nom. Et je me disais « mais ça doit être horrible ». Mais on y disait des choses très bien paraît-il. Je veux dire qu'effectivement, rien n'est contrôlé, rien n'est contrôlable. J'avais été (*rires*) pas très amusé au début, mais enfin bon, maintenant je le prends, comme on dit, avec philosophie. Enfin bon là, celui-là, il a des problèmes hein. Je veux dire que le généalogiste s'affiche toujours un peu... en pinailleur, c'est-à-dire qu'il est trop rigoureux. C'est monsieur la rigueur. Il veut trop de détails, mais il a raison de vouloir des détails. Mais il veut des détails et la rigueur à trop de plans. Non seulement au plan des cotes et des dates d'archive, sur quoi il a raison, mais aussi à des tas d'autres niveaux, dans le monde des associations, dans le monde de la généalogie dite commerciale, etc. et il a quand même des problèmes. Il a quand même des problèmes donc bon... Moi je suis content de faire part de ces réflexions, de ces ébauches de réflexion à quelqu'un qui euh... peut peut-être avoir quelques outils pour voir ce qui est à prendre et à laisser euh... et peut-être un jour euh... dans le fil de ses travaux et de ses rencontres et bien rencontrer quelqu'un qui puisse travailler en complémentarité sous un autre angle, avec une autre spécificité.

C'est vrai que c'est très intéressant cette question du statut, de la quête d'un statut social...

C'est pas euh... c'est pas prouver qu'on descend euh... ça n'est plus prouver qu'on descend de la cuisse de Jupiter. Euh... maintenant euh... on descend d'un roi ou d'un pendu, peut importe. C'est une pièce à la collection. Ça sort des ancêtres laboureurs. On a un roi, on est bien content. Oh, de temps en temps on s'obsède autour de ça mais sans plus. Euh... quand on a un bagnard aujourd'hui, on y tient tout autant, on le cache plus du tout. Ce qu'on cherche, c'est la pièce un peu rare. Mais y'a pas de revendication sociale. Y'a un positionnement personnel. C'est une affirmation. Et je pense que, pour beaucoup, les généalogistes sont des gens qui sont pris dans un engrenage et dans un contexte professionnel qui n'est pas marrant, où ils ne s'épanouissent pas. Je ne vois quasiment pas de décisionnaires dans la vie active qui font de la généalogie. Et j'ai toutes les peines du monde lorsque j'ai un auditeur euh... un directeur de programme ou un directeur de radio qui me rencontre en me disant « faut qu'on fasse des choses ensemble », j'ai toutes les peines du monde soit euh... déjà le convaincre éventuellement si je le rencontre sans qu'il m'ait demandé un rendez-vous parce que c'est ancêtres, il en a rien à faire lui au point où il en est, pour le moment euh... il verra peut-être quand il sera en retraite et que il sera pas quoi faire et surtout y'aura plus de mémoire derrière lui. Mais euh... par ailleurs, quand on lui dit « la généalogie... », il dit « ah ! ben oui » donc on va vendre à nos contemporains, on va vendre une belle émission, on leur parlera des ancêtres de J. H. « Ah ! non » parce qu'aujourd'hui, toute émission ne se vend que par les stars et là, je lui dis que c'est l'inverse du star system. Le star system met la star sur un piédestal et là, la généalogie l'en fait descendre. Euh... J. vous racontera euh... qu'à son petit déjeuner il prend des corn flakes comme si ou comme ça bon euh... vous allez vous dire « si je mange les même gélules de Juvamine et les mêmes corn flakes, je vais être comme J. » euh... il vous fera rêver. S'il vous raconte qu'il a un ancêtre cheminot de la gare de je sais plus quoi à Bruxelles, ça vous apporte rien. Il devient quelqu'un comme vous. Votre ancêtre était le même que le sien. Ça n'a aucun intérêt. Donc euh... c'est complètement antinomique. C'est euh... on propose des anti-héros. Les héros que recherchent les gens en quête de racines sont des anti-héros dans lesquels ils se projettent et s'ils se projettent euh... vis-à-vis de ça, je dis souvent euh... c'est une façon de remonter le temps sans machine et d'échapper au quotidien qui est plus efficace peut-être que euh... d'aller se faire bronzer au bord d'une piscine aux Seychelles en ce sens que le monde de nos ancêtres est certainement beaucoup plus différent euh... beaucoup plus dépaysant. Et l'éloignement fait qu'aujourd'hui on a tendance à l'idéaliser. C'était pas rose. Nous, on pourrait pas y vivre et euh... si on poussait la porte de nos ancêtres, on aurait certainement déjà une impression de répulsion, une sensation désagréable. Bon

euh... ils étaient dégueulasses, y'avait pas d'hygiène euh... faut pas croire. Mais si vous voulez, ça... ça procède aussi de tout le mythe « Werthers Original », retour à la vie pure euh... c'est le vieil adage de 68, on le retrouve avec la version hard, c'est élever des chèvres sur le Larzac. La version soft, c'est peut-être faire œuvre de recherches généalogiques. On va aux archives et on se transporte dans un monde plus simple, plus vrai, meilleur, plus naturel, moins pollué et à tous les sens du terme, au propre et au figuré. Donc euh... y'a tout ça. Et je pense que pour ces gens-là c'est le positionnement social, mais aussi une façon d'échapper à un quotidien qui n'est pas une occasion d'épanouissement, que ce soit le quotidien professionnel ou le quotidien général euh... qui offre peu d'occasion d'épanouissement et d'affirmation. Je sais pas ce que vous en pensez. Quand le gars est emmerdé toute la journée par son petit chef et qu'il rentre chez lui pour retrouver son ancêtre qui était gros laboureur ou journalier, il se dit « celui-là, il vivait dans un monde qui était simple, qui était bien et il l'envie un peu ». C'est pas enviable, mais bon euh... il se projette un petit peu par rapport à ces gens qui lui semblent indépendants je pense. Qui lui semblent indépendants et plus proches d'un tas de choses qui est vendu aujourd'hui. Attention, on n'arrête pas de nous vendre euh... plus proche de la nature euh... plus proche d'un tas de choses et euh... on sait très bien que tout ça se sont des leurres. Ben euh... on décline euh... cette recherche à un autre plan. Et vous avez avec ça des gens qui arrivent à faire œuvre d'historiens, qui arrivent à plus que transformer leur expérience généalogique en généalogie, mais qui arrivent à travers les archives souvent à partir de très petits niveaux intellectuels euh... se sont souvent des gens qui font pleins de fautes d'orthographe, mais qui, je vous assure, mènent des recherches historiennes tout à fait correctes avec une vraie problématique d'historien, qui arrivent très bien à le faire.

C'est d'ailleurs assez paradoxal de voir que même dans des petites archives comme celles de la Charente qu'on peut appeler des archives de proximité...

Mais vous les avez prises à la fois en été c'est-à-dire euh... ou en période de vacances où des gens de l'extérieur viennent ? Enfin maintenant, avec le RTT ça a beaucoup changé, y'a plus de jours creux.

Oui, oui. Absolument. Et donc c'est intéressant de voir des amateurs, des personnes sans formation particulière, réaliser des recherches comme ça. C'est souvent un travail colossal et des fois très approfondi, très pointu.

Oui. Moi j'ai souvent été soufflé, et j'ai beaucoup d'estime pour les gens comme ça qui m'ont envoyé des lettres pleines de fautes d'orthographe euh... parce que je me disais « celui-là il a pigé, il comprendra. Il y arrivera, il fera des recherches », et de temps en temps et bien j'ai vu que ils allaient encore plus loin. Et à côté de ça, je reçois des lettres impossibles, imbuvables euh... de gens d'une prétention abominable, comme ceux que je vous présentais tout à l'heure. Bon et euh... je vois aussi au plan des noms, des noms de famille euh... c'est un peu le « produit-phare » du point de vue média... bon, ça veut pas dire grand-chose. Et l'étymologie, c'est un peu de l'acrobatie sans filet. Un bon étymologiste arrive à se poser des questions, mais pas à apporter des réponses. Mais l'homme de la rue souvent il vient un peu à la généalogie par là d'ailleurs les médias appellent ça généalogie. Moi je fais l'origine des noms de familles et ils vont appeler ça généalogie. Donc euh... ils viennent et c'est souvent euh... les consultations par des gens euh... qui déjà ont gratouillé un petit peu, ont creusé un peu et qui me disent « ah ! écoutez on voudrait l'avis d'un spécialiste, mais vraiment d'un spécialiste, parce que nous on a une petite idée. Elle vaut ce qu'elle vaut, elle doit pas valoir grand-chose, mais nous voudrions votre avis ». Alors l'idée, c'est toujours du roman. Alors, on vient d'ailleurs parce que... ça c'est un truc aussi, on en reparlera. Euh... mais bon, résultat, je leur dis ou pas. Eventuellement, je leur dis c'est ça ou ça peut être ça, etc., mais bien souvent, je leur dis « en tous les cas ce que je sais, tout ce que je peux vous dire c'est que votre hypothèse, elle tient pas debout ». Bon, ça se prend très mal et souvent, c'est « vous ne m'empêchez pas de penser que », « j'ai bien le droit de penser que ». Ça se prend très mal. Euh... y'a un investissement très très intime et très personnel sur le nom. J'ai fait un bouquin un petit peu sur les rapports sociaux euh... de l'homme avec son nom et ce qu'il peut en faire sur la société euh... c'est *Vous et votre nom* chez Robert Laffont en 90-92. Mais y'a un investissement aussi au plan de la généalogie. C'est celui qui veut absolument prouver que euh... moi je vous des généalogistes, je rencontre de temps en temps des généalogistes à qui tout réussi, d'une façon terrible. Euh... ils partent dans des

recherches et ils trouvent tout, mais des choses extraordinaires. Euh... ils s'appellent euh... je sais pas moi, un nom euh... un nom moyen comme C. euh... y'a plusieurs foyers et bien eux, ils arrivent à les rattacher. Ils sont persuadés que euh... ils ont pratiquement le lien qui les rattache au XVème siècle. Hein et puis euh... ils remontent euh... d'un côté ils retrouvent la reine d'Angleterre, etc. enfin en trois ans, ils ont, mais tout ce dont un généalogiste peut rêver. J'y crois pas. Je n'y crois pas. Parce que vous avez des gens qui trouvent tout. Vous avez des gens qui réussissent très rapidement leur généalogie tous azimuts. Y'a plusieurs portraits de généalogistes. C'est intéressant ça. Vous avez celui qui va buter et qui n'ira jamais loin et vous avez celui qui trouvera tout, qui aura toujours de la chance et qui vous dira « oh ! j'ai eu de la chance, regardez euh... j'ai trouvé euh... alors regardez, j'ai trouvé un C. à Panama euh... et ça veut bien montrer que euh... les C. du Québec sont cousins de ceux de France par celui-là ». Ça tient plus ou moins debout, mais si vous grattez bien, il vous manquera toujours un truc qui ferait que c'est la preuve finale quoi. Mais lui il est content, il y croit et il donne un truc si vous voulez euh... il présente son résultat de façon euh... assez vraisemblable. Vous avez l'impression que effectivement il a trouvé tout ça. Vous vous dites « quel pot il a eu ! » alors qu'en réalité, ça tient pas vraiment debout. Mais ils sont persuadés de faire euh... vous avez ceux qui font des journaux familiaux, vous pourriez peut-être interviewer Danièle Le Du qui a de temps en temps formé les gens de ce côté-là et euh... qui connaît bien tous les journaux familiaux qui existent. Y'a ceux qui font des cousinades. Moi je vois souvent euh... moi là hier, je tombais sur la cousinade B., alors vous voyez peut-être euh... y'a euh... chaque fois qu'on voit une photo, y'a quinze personnes euh... ils se promènent partout en France, ils se font photographier devant tous les petits panonceaux de hameaux appelés B. euh... ça repose sur les épaules d'une personne qui noie toutes les revues généalogiques de France et de Navarre d'échos de toutes les cousinades qui s'organisent par an. Bon euh... ça pose aussi un petit problème euh... enfin un petit problème euh... disons que ça procède quand même d'une démarche particulière. Bon alors vous avez pleins de motivations différentes et pleins de profils différents. Vous avez le généalogiste homosexuel euh... beaucoup d'homosexuels sont quand même intéressés par ces questions-là et vous en avez d'autres euh... qui font pleins d'enfants et qui, au contraire, essaient de fédérer des branches familiales par des réunions de familles, etc., mais vous avez des prototypes. Hein, ça c'est très très curieux. Vous en avez quelques uns qui le font à plusieurs. C'est assez rares... en couples. Mais ceux-là, en général, sont moins caricaturaux que les autres, appartiennent moins à des types si vous voulez, parce qu'ils relativisent plus les choses. Et en général le généalogiste, dès qu'il en parle à son entourage, emmerde tout le monde. Mais vous avez aussi, au niveau du jeu, par rapport à la généalogie euh... cette attitude et ce comportement curieux que j'ai souvent observé euh... enfin vous, vous pouvez jongler un petit peu avec les parentés hein euh... les parentés sont jamais très compliquées quand on les évoque dans les familles euh... mais bien souvent dans les familles, quand on dit untel est cousin issu de germain, on dit « ah ! qu'est-ce que c'est cousin issu de germain ? expliquez-nous » et puis il faut faire des petits croquis, etc. alors que non, ça demande pas quand même de sortir de Saint-Cyr d'être généalogiste, pour comprendre que le cousin issu de germain bon, les deux parents sont cousins germains et puis voilà. Vous parlez d'un couple euh... de deux couples de l'ancien régime qui veufs avaient des enfants chacun de leur côté, ont marié leurs enfants et se sont ensuite mariés, mais, il faudrait expliquer une seconde fois. Personne ne comprend rien. Vous avez un jeu en société où dès qu'on parle liens de parentés tout le monde met un point d'honneur, met un principe un peu, à dire « c'est compliqué, on va rien comprendre, il faut vraiment nous expliquer ». Et c'est là aussi, je pense, que le généalogiste est tout content d'intervenir en disant « je vais vous apporter la lumière ». Et c'est vers lui qu'on se tourne.

C'est vrai qu'il y a des types que l'on peut définir, mais la population reste assez complexe quand même. En tout cas, moi je la trouve assez complexe.

Ben y'a des types et puis y'a l'évolution. On peut passer d'un type à l'autre hein. Et puis y'a le type entre sa motivation hein euh... y'a le jeune qui a vu le tableau généalogique, le senior qui a perdu ses parents, celui qui euh... manifestement veut avoir sa carte de visite d'historien euh... celui qui le fait en couple, celui qui veut fédérer une famille et puis bon euh... après vous avez les âges, les sexes qui entrent en ligne de compte, les régions d'origine, le milieu social, etc. Mais bon moi si vous voulez, dans tout ça je ne considère pas euh... celui qui appartient à des familles nobles et notables quoi. Il est, il est autre, je dirais. Il est autre. Et je vois bien, ils restent très à côté de la plaque quoi. Ils n'ont pas compris du tout, du tout, du tout euh... l'évolution de la généalogie récente.

Et lorsque vous avez une association qui est présidée par un « de machin » euh... en général, elle n'a pas le même dynamisme que les autres. Je ne veux pas dire qu'elle n'est pas dynamique, mais elle ne fonctionne pas de la même façon. Euh... je vois à tout niveau euh... dans le monde généalogique euh... des gens de ce milieu-là qui ont une fois et euh... je dirais euh... un investissement très important, mais qui se positionnent autrement. Et qui, eux, en tous les cas, ne se positionnent vraiment pas dans le positionnement social dont on a parlé. Ils le font plus vis-à-vis d'eux euh... vis-à-vis de la famille, mais alors ils partagent plus. Si un neveu s'intéresse aussi à la généalogie, alors ils sont ravis. Alors que je vois euh... des généalogistes euh... classiques, ceux dont on vient de parler, qui lorsqu'ils rencontrent un autre généalogiste, ça les dérange.

Oui parce que justement, ils n'ont plus cette position de personne rare.

Et oui. Oui, oui. Je pense, je pense. Donc échanger avec des cousins éloignés, d'accord. Mais trouver dans euh... en général y'en n'a pas parce que y'a pas la place pour deux petits généalogistes dans une euh... dans une sphère familiale limitée. Mais euh... lorsqu'il y a euh... je pense euh... que ça dérange. Le cousin germain, ça dérange. Y'a une rivalité et on veut être allé le plus loin possible, on veut avoir euh... son avis sur telle et telle chose. Sur l'étymologie du nom de famille, là on peut bien s'engueuler, sur euh... la euh... oui, oui, alors vous avez quand même le mythe des origines extérieures, qui a toujours existé. Euh... qui là se retrouve un petit peu partout, qui se retrouve dans nos trois motivations. La revendication politique des Québécois : « on vient de France donc on n'est pas du monde Anglo-Saxon » hein euh... « les Anglo-Saxons nous traînent en esclavages, nous ridiculisent, nous briment hein, mais on est d'une autre essence, parce que notre ancêtre il venait de Reims, etc. » et dans ce cas-là, on vient en France pour bien se prouver que c'est ça et puis euh... revenir avec euh... des photos, des souvenirs, des témoignages, etc. Euh... le noble et le notable lui n'avait de cesse que euh... je dirais... de se relier à une famille plus importante que la sienne. Alors on était une branche cadette ou une branche bâtarde d'une famille plus importante, y compris le notable qui n'était pas noble, mais qui se disait euh... bon ben y'a euh... « je m'appelle D. et y'a des D. de Machin à côté euh... il doit bien y avoir un lien ». Il s'obsédait, il s'obstinait à trouver un lien. Et s'il le trouve pas ben un jour il n'y résistait plus et une hypothèse devenait réalité. Bon. Mais bien souvent, euh... lorsque euh... les familles notables travaillaient euh... elles se targuaient toujours d'une ancienneté italienne et euh... ça, ça existe finalement un peu dans toutes les familles. Euh... je pense à des B. qui m'avaient dit « ah ! mais nous nous sommes d'origine italienne. Nous les B., on est venue par Catherine de Médicis ». Tu parles, Catherine de Médicis euh... deux cents ans avant sa venue, y'avait déjà des B. dans la région. Et ça, vous le trouvez un peu partout. Euh... dans ma région d'origine qu'est la Bourgogne, j'ai des V. euh... un peu dans toutes les classes sociales euh... qui sortaient tous d'un même C. manifestement et lorsque j'ai là à un kilomètre une branche qui marche bien, les autres descendants qui sont devenus marquis euh... ils sont marquis de N. euh... je sais pas si c'est très authentiques mais bon, ils le portent, etc. et ils vivent dans le monde parisien euh... et quand ils donnent leur généalogie et bien les premiers degrés, c'étaient des V. qui venaient de l'orléanais. Je pense à mes D. dans la même région euh... les D. on les voit là depuis euh... toute antériorité. Il y a un lieu qui s'appelle Le V., ils en sortent, ils sont tous sortis de ce lieu-là. Et bien y'a une branche qui réussit, qui fait un peu euh... pas de généalogie, mais y'a un gars qui à la fin du XIXème siècle prend quelques notes pour ses enfants, qui sont la composition de la famille, etc. euh... une famille très ancienne qui était venue dans la région par un de nos ancêtres camisards. Y'a toujours, toujours, toujours euh... moi mes B. ils étaient d'origine marchoise alors que même par les femmes on trouve aucun maçon marchois. Y'a, la plupart du temps, quelqu'un d'une famille qui gravite les échelons ou même je dirais lorsque quelqu'un intellectualise un petit peu le côté généalogique, y'a toujours ce mythe des origines extérieures. Vous avez des régions comme la Moselle où je travaille beaucoup parce que j'ai une rubrique au Républicain Lorrain, ils sont tous d'origine autrichienne. Euh... vous avez comme ça des choses qui reviennent très souvent. Les origines italiennes. Alors c'est curieux parce que les Français étaient très xénophobes. À la pire époque de xénophobie où on tirait à boulets rouges sur les Italiens comme sur les Arabes aujourd'hui, et bien vous aviez des familles où on cultivait l'origine italienne. C'est très étonnant. Y'a une recherche de la différence. C'est-à-dire que dans une famille notable euh... moi j'ai une femme qui s'appelle B. euh... elle est une branche où ils sortent tous du petit peuple de (?) hein c'est euh... les Picards c'est pas euh... les Picards de la rue c'est très très lourds hein euh... très lourds, pas très évolués. Et y'a une branche à (?) qui avait pas mal marché. Un cousin éloigné à elle euh... que

j'avais vaguement connu avant de me marier avait fait un peu de la généalogie euh... bon j'avais trouvé vaguement un blason parce qu'il devait y avoir un arrière-grand-oncle chanoine à qui on en avait fait d'office en 1687, mais euh... a été très dérangé par mes recherches parce que j'ai montré que tout le monde avait une origine commune. Ça a été, mais l'horreur, inconsciemment, mais l'horreur, le rejet. Le rejet complet. Ça n'a aucun intérêt ces recherches-là. Donc euh... c'est quelque part cultiver la différence. Et c'est vrai que euh... tiens je me souviens euh... la première famille sur laquelle j'ai travaillé qui était la famille la plus nombreuse sur ma commune d'origine dont mon grand-père était maire quand j'avais onze-douze ans. J'allais avec lui à la mairie et comme mes ancêtres n'étaient pas de là, j'ai travaillé sur cette famille, qui était la famille de la secrétaire de mairie et dont quatre ou cinq branches étaient dans la commune. Et un jour j'avais interviewé une vieille bonne femme de quatre-vingt-deux ou trois ans qui était née de ce nom-là et je lui ai demandé si à sa connaissance elle était parente euh... vous savez, y'a beaucoup de surnoms dans ces petite communes-là, si elle était parente avec le pape. On l'appelait le pape, c'était un poivrot, etc. « ah ! non, non, non. Ah ! non, non, non. Ah ! sûrement pas ! Oh ! peut-être par les grands-pères, mais non, non, non ! Ah ! non, on n'était pas parents avec ceux-là ! Ah ! non, on n'était pas parents avec ceux-là ! », et c'est complexe hein, c'est très complexe. Y'a beaucoup de recherche et y'a toujours cette recherche de la différence. Euh... cette vieille paysanne, elle voulait absolument être d'une souche différente que de son voisin qui habitait à trois cents mètres, qu'on appelait Pape et qui était poivrot. Il n'en était pas question. Elle le snobait pas, mais euh... il n'était pas question qu'il y ait parenté. Et euh... c'est un petit peu la même chose qui conduit les D., les B., etc. à dire « mais nous on n'est pas de la région ». C'est-à-dire que nous, comme les B. de la Sommes, d'Amiens, on peut pas être cousins, ils sont juste porteurs de notre nom. On est quelque chose de rare. On est d'une autre essence. Et ça, ça a été très très longtemps euh... un petit peu sous-jacent à tout ça. Et ça ne l'est plus avec la quête identitaire. Aujourd'hui euh... on s'appelle C., on habite la région parisienne, on sait pas d'où on sort, on sera plutôt content de se relier à un gros arbre généalogique où on trouvera pleins de cousins. Bon alors, vos questions.

Est-ce que vous pensez que la prochaine évolution de la généalogie sera de devenir plus scientifique...

Oui, absolument.

Où est-ce que vous pensez que...

Absolument oui. Je pense que euh... elle doit le devenir. Enfin bon euh... elle ne deviendra pas euh... elle restera euh... je sais pas combien de temps ça durera, mais elle restera un centre d'intérêts pour amateurs, mais à mon avis euh... je travaille à ce qu'elle évolue dans ce sens-là et à ce qu'elle entre de plus en plus à l'université parce que c'est comme ça qu'elle sera reconnue.

Et vous pensez qu'il y a un gros travail de ce côté-là alors ?

Ben je pense que le généalogiste doit s'affirmer euh... doit s'affirmer non pas comme historien, mais comme auxiliaire de l'historien, en apportant des recherches propres, et doit s'affirmer par exemple euh... vis-à-vis du biographe qui fait une biographie historique. Euh... il est pas concevable d'étudier euh... je sais pas moi euh... le personnage de Georges Sand sans voir un petit peu, au moins, les quatre grands-parents. Bon euh... sans faire sa psychogénéalogie. En prenant ce qui peut avoir euh... présenter des pesanteurs dans son roman personnel et l'influence. Bon je veux dire que pour moi y'a pas de biographie sans le questionnement au plan psychogénéalogie et pour faire la psychogénéalogie d'une personne euh... d'un siècle passé et bien il faut reconstituer un petit peu euh... sa généalogie. Bon. Mais euh... il faut s'imposer à ce niveau-là car euh... ils ne veulent pas donner à leurs auteurs les moyens budgétaires de faire faire les recherches généalogiques. C'est que c'est pas parce qu'il y a plus de choses à ce niveau-là que euh... le bouquin se vendra mieux. C'est comme ça. Donc euh... à mon avis, la généalogie doit s'imposer dans les biographies et puis la généalogie doit s'imposer à l'université euh... à la fois euh... par un matériau qu'apporte les généalogies, sur lesquelles on va pouvoir travailler, que se soit en génétique des populations, en recherches médicales ou euh... dans le cadre bien sûr de la démographie historique euh..., etc., etc. euh... et puis euh... dans ce sens que la généalogie devrait euh... j'aimerais que la généalogie puisse

être intégrée dans des cycles universitaires, surtout en histoire, comme euh... matière en plus pour donner aux historiens euh... la possibilité d'avoir justement, de trouver eux-même ce euh... de rechercher eux-même, de se donner eux-même l'outils généalogique et l'éclairage qu'il pourra apporter à leurs recherches. Dans certains cas de figure comme la biographie, etc.

Mais ça, ça va créer des fossés entre les généalogistes parce que tout le monde ne pourra pas prétendre au diplôme universitaire.

Non, ça n'a aucune importance. Bon euh... c'est simplement euh... la généalogie qui sera plus reconnue. Bon et le monde généalogique s'en trouvera mieux euh... à tout niveau. Mais euh... je veux dire que l'amateur X, le euh... je sais pas euh... le chef de rayon à la Samaritaine qui se pose des questions sur ses racines en rentrant chez lui le soir euh... le fait qu'elle soit à l'université ou pas, ça changera rien. Il fera sa petite généalogie comme il la fait aujourd'hui. Si il a les atouts pour euh... aller plus loin euh... et bien il ira plus loin. Mais bon... non, ça changera pas, si vous voulez le côté hobby pour moi. Et ça fera qu'il sera davantage reconnu et que euh... et bien les associations qui auront plus de moyens feront plus de choses. Y'aura plus de dépouillements, plus de numérisations et surtout, on travaillera davantage sur euh... le côté Corbin, c'est-à-dire euh... reconstituer l'univers de nos ancêtres et creuser avec l'exploitation de nouvelles choses comme les archives notariales sur lesquelles maintenant euh... dans les quinze prochaines années euh... on va voir certainement les mêmes choses que sur les archives euh... d'état civil et paroissiale. Lorsque les premières seront numérisées euh... enfin euh... lorsque les dernières seront numérisées, on va se replier sur les archives notariales que l'on retirera de la circulation parce qu'elles commenceront à être trop consultées et qu'on devra se donner des moyens pour microfilmer, etc. numériser et... À mon avis, c'est ça le sens dans lequel ça devrait évoluer hein.

ENTRETIEN N°30

Comment on devient généalogiste professionnel?

Y'a rien de compliqué. J'ai fait ma généalogie personnelle il y a une quinzaine d'années et j'ai eu l'idée, voyant dans les revues généalogiques des gens qui souhaitaient faire des recherches... et n'ayant pas le temps ou habitant trop loin, ils recherchaient des gens pour faire des recherches, moyennant finance bien entendu. Et je m'y suis mis en lançant une annonce, en janvier... en décembre 96. Et tout de suite, on m'a répondu par... y'a eu plusieurs courriers. C'est comme ça que je me suis lancé. Et après, on apprend sur le tas. Y'a pas d'étude à faire, hein, pour être généalogiste. Au fur et à mesure des renseignements que l'on collecte avec les gens des archives, soi-même euh... on arrive très bien à faire ce métier enfin... oui, ce métier.

Ça vous est venu donc juste à la suite...

C'est-à-dire qu'en fait avant la généalogie, j'étais employé de banque, pour dire précisément hein. Et y'a eu euh... une restructuration entre euh... je travaillais à la Société Générale d'Angoulême, et ça c'est restructurée avec Cognac. Y'a eu suppression de personnel et moi, étant célibataire, j'ai été invité à quitter les lieux. Et étant intéressé par la généalogie, je me suis lancé là-dedans. Voilà. Mais y'a pas d'étude à faire, de cours, de... de formations si. Celui qui veut par exemple transcrire des vieux textes du XVème par exemple, XVIème, XVème. C'est du vieux français. Là il existe des cours de paléographie. Mais là, par contre, je n'y connais rien. Ça franchement euh... (rires) Je ne veux même pas qu'on me demande ça parce que de toute façon, je ne le ferai pas. En général quand on peut remonter la généalogie jusqu'au XVIIème siècle, c'est déjà bien. En général, jusqu'en 1630, si on a quinze ou seize générations... je trouve que c'est beau d'arriver jusque-là.

Vous mettez longtemps pour faire ces généalogies?

Ça dépend de...

La complexité...

Voilà, ça dépend des lieux à chercher, ça dépend de... de l'état des microfilms enfin... des textes, si c'est facile à lire. S'il manque pas trop d'années, si... pour exemple, j'ai un client depuis 1997, donc ça va faire cinq ans. Je travaille toujours pour lui d'ailleurs. Je lui envoie en général une vingtaine d'actes par mois, mais lui c'est pas simplement de... sa branche principale. Il fait les frères et sœurs, et les cousins, les sœurs qui se marient, les enfants... c'est... ça c'est colossal comme travail.

Et quand on vous passe une commande, on vous dit je voudrais de telle date à telle date, ou on vous dit de chercher simplement les parents?

En général, on me demande... pas de précision. On me dit vous remontez le plus loin possible.

Et selon ce que vous trouvez...

Ben, c'est principalement les parents et les épouses hein, bien entendu. Au départ j'envoie toujours, pour allécher, j'envoie toujours les frères et sœurs. Mais là gratuitement. Au départ je le fais pour montrer que... y'aurait d'autres branches, si ça peut les intéresser. C'est pour appâter. (rires), Mais je le fais pas systématiquement parce que c'est... ça demande trop de travail. Mais les gens en général demandent... oui euh... leur généalogie côté grands-parents paternels, maternels. En partie, en général ça part de là, ça part toujours fin XIXème. Ou c'est arrières-grands-parents. Ça dépend de l'âge des personnes, parce que pour moi ça correspondrait à mes grands-parents, pour d'autres plus jeunes, comme vous, ça correspondrait aux arrière-grands-parents, fin XIXème. Et alors, remonter le maximum des possibilités.

Et alors concrètement, en quoi consiste votre métier?

Et bien rechercher. La généalogie pour moi, c'est rechercher des ancêtres. Voilà.

Et est-ce que vous recherchez simplement des dates ou bien est-ce que vous recherchez aussi, comme le font certains passionnés, des renseignements autres sur la vie des gens.

Si on me le demande. Mais je ne la fais pas systématiquement parce que ça me demande trop de temps. Comme les, les contrats notariés. Quelques fois je les cherche, c'est quand il y a des mariages euh... des mariages sur des vieux actes où y'a pas marqué les parents en général... alors je cherche les contrats de mariage. Parce que sur le contrat de mariage, là il est mentionné tous les parents des époux. Alors là je le fais, pour les mariages je... bon autrement chercher non. Sauf si on me demande, hein, la vie des gens ... oui. Oui, oui je peux le faire si on me demande. Mais en général, on ne me le demande pas. Les gens sont toujours très attachés à leur famille principalement. Après plus tard s'ils veulent étendre leurs connaissances ailleurs, oui. Mais comme le temps c'est de l'argent... (rires)

Et est-ce que vous travaillez aussi pour d'autres professionnels? ou que pour des gens...

Que pour des particuliers.

Étant donné que vous avez été à la fois et amateur en généalogie, et professionnel...

Voilà. Quelle est la différence entre les deux?

Voilà.

Et ben la différence c'est... y'a pas de différence. C'est que le professionnel, il se fait payer. J'ai autant de motivations, sans parler d'argent hein, j'ai autant de motivations à le faire pour les autres que pour moi.

C'est vrai que je me suis posée la question. Je me demandais...

Oui, oui. Pour quelqu'un d'autre, ça peut aller plus loin. Bon c'est sûr que pécuniairement, il faut... mais j'ai toujours envie quand même d'aller... parce que ça m'intéresse.

Vous êtes aussi enthousiaste en découvrant un...

Ah oui!

Un acte pour une personne inconnue que pour vous...

Ah oui! ça c'est sûr, c'est sûr. Ça fait plaisir de le découvrir quoi.

Parce que ben moi, naïvement, je me disais qu'un généalogiste professionnel cherchait pour les autres et comme de temps en temps il devait trouver aussi pour lui... et ben c'est un peu pour ça que ça ne le dérangeait pas de chercher pour les autres.

Ben ça m'est arrivé de trouver pour moi parce que... bon j'ai fait ma généalogie, mais il reste toujours des zones d'ombres... je dirais même que j'ai été plus loin pour certaines personnes que pour moi.

C'est dingue ça. Non, mais c'est vrai que... moi ça me paraît vraiment étrange hein.

C'est vrai que... non, non. C'est une passion. C'est un virus... alors que ce soit pour soi ou pour les autres, le virus il est là. Parce que faut aimer ça hein, faut aimer ça chercher, passer du temps, pas toujours trouver d'ailleurs. C'est arrivé dans une journée de trouver un ou deux actes... de passer

une matinée sans rien trouver. C'est énervant. Oui, oui... on aime bien trouver quand même, avoir une piste. (rires), Mais c'est pas toujours facile, ça dépend dans quelle période on cherche et où on cherche. En général, les gens sont contents de ce que je fais... quand ils me renvoient des courriers, y'a des félicitations. Ça, ça fait du bien.

Et même si vous trouvez rien, vous continuez à leur faire un suivi ou alors...

Je leur envoie un petit mot de temps en temps pour dire euh... je cherche toujours pour l'instant. Autrement ils me relancent... ils s'étonnent que... parce que ils croient toujours qu'on trouve tout de suite comme ça euh... parce qu'on est professionnel, on va trouver plus facilement que les autres. C'est pas toujours exact.

Sinon généralement, ça dure plus quelques mois que quelques années pour faire une généalogie normale?

Une généalogie normale, les parents, les grands-parents, ça euh... quelques mois quand même, pas quelques années. Mais pour moi, plus longtemps ça dure, mieux c'est. Parce qu'il faut quand même renouveler la clientèle hein. Quand y'en a un qui est finit, il faut bien que... j'essaie de trouver d'autres gens.

Vous avez beaucoup de demandes?

Alors là par exemple depuis le mois de... début janvier là, j'en ai eu huit.

Ah c'est bien quand même.

Oui. Là de septembre à décembre, j'en ai eu deux et depuis le mois de janvier y'a eu une petite euh... je sais pas... le hasard. J'en fais quatre par mois là... parce que je fais pas que la Charente. Si je faisais que sur la Charente ce serait pas assez important pour moi alors en pouvant faire venir les microfilms des autres départements... je fais le Maine-et-Loire, la Seine-Maritime, la Haute-Vienne, la Vienne, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, tout ce qu'il est possible de faire venir. J'ai pas mal de recherches dans ces départements aussi.

Sinon, c'est assez régulier les demandes?

J'aimerais bien que ce soit régulier. Faudrait pas en avoir de trop pour être débordé après, mais... là j'en ai quatre par exemple sur l'Ille-et-Vilaine. Quatre demandes. Alors les microfilms d'Ille-et-Vilaine, ils mettent un mois pour les envoyer. On peut en avoir deux microfilms... alors il faut que je dise aux gens d'être patients parce que c'est pas comme en Charente hein.

Oui, vous êtes pas sur place donc c'est vrai que c'est plus difficile.

Je leur dis euh... je vais pas sur place d'abord parce que ça fait des frais, aussi bien pour moi que pour eux. Parce qu'on ne met pas une journée pour trouver des actes donc il faut l'hôtel, tout ça... ça ça coûterait un peu cher.

Est-ce que vous pensez qu'il existe une technique de travail à proprement parler en généalogie?

Je sais pas si y'a une technique... parce que c'est la mienne. J'ai pas demandé de renseignement à quelqu'un pour faire de la généalogie.

Ça vous est venu comme ça.

Oui. Quand on démarre, bon euh... pour faire un exemple, quelqu'un qui cherche à partir de ses grands-parents qui ont par exemple habité Angoulême dans les années 1900 par exemple... il sait pas euh... il sait qu'ils sont nés à Angoulême, enfin qu'ils habitaient à Angoulême. Alors comment faire? La méthode, c'est de prendre les recensements de population de l'année où ils habitaient, à

quelque chose près. Le recensement, dans les années 1900, ils mettent la date de naissance et le lieu de naissance des gens. Donc là, on a la base du lieu de naissance. À partir de là, en général quand ils sont du début du siècle, on sait qu'ils sont au XIXème. Avec la date et le lieu de naissance, il suffit après de prendre le registre correspondant du lieu et de la date, et c'est là après que va démarrer la recherche.

Et vous, vous travaillez essentiellement avec les registres d'état civil ou vous utilisez aussi d'autres documents?

Au départ donc c'est l'état civil jusqu'au, jusqu'à la Révolution. Après, c'est les paroissiaux et les notariés pour les actes de mariage. Et puis euh... qu'est-ce qu'il y a aussi?... donc les recensements euh... les élections aussi. C'est pas mal aussi parce que c'est les... les recensements de population, ça c'est par rue donc c'est pas par ordre alphabétique, c'est plus fastidieux pour lire. Il faut chercher les noms parce que c'est pas classé. Tandis que les élections, jusqu'en 1870, c'est classé par ordre alphabétique. Avec, là-aussi, date de naissance exacte, jour, mois, année et lieu. Ça c'est bien, Ça c'est bien. Ça c'est un bon truc. Les gens le savent pas. Ils pensent pas à ça. Parce qu'on prend les tables décennales pour chercher les... ça aide, mais quand on démarre au XXème siècle... qu'est-ce qu'il y a comme documents? parce que l'état civil on n'y a pas accès au XXème... donc y'a que le recensement pour démarrer. Donc le civil oui, registres paroissiaux... ça c'est le principal outil du généalogiste.

Ce qui m'a vraiment surpris... parce que quand j'ai commencé à faire ma généalogie, j'ai lu des manuels, comme on m'a appris à le faire à l'école... et donc je pensais qu'en discutant avec les gens ils me diraient tous oui moi j'ai commencé avec tel livre, et en fait pas du tout, tout le monde me dit qu'en fait ils ont inventé leur propre méthode de travail.

J'ai pas lu. Lorsque j'ai fait ma généalogie y'a une quinzaine d'années... en fait c'est un cousin qui m'a donné l'idée, j'ai un cousin qui l'avait déjà faite... enfin commencée, et moi j'ai pris la suite. J'ai suivi ce qu'il faisait euh... les méthodes, mais sans bouquin quoi. Ça empêche pas que j'en ai vu des petits bouquins, c'est bien si. Ça donne quand même des marches à suivre. Si quand même c'est bien, ça donne quelques bases. Étant donné que je trouve avec ma méthode, bon... c'est que ça marche! (rires)

De toute façon même si ça peut aider au début, je crois pas qu'on puisse s'y tenir tout le temps...

C'est de la théorie quoi. Sur le terrain, ça change des fois beaucoup... surtout pour les accès euh... la durée d'accès des documents. Les militaires, c'est cent cinquante ans par exemple. Sauf généalogiste professionnel. Moi j'ai le droit à avoir un... Là aussi sur les registres militaires, ça peut aider aussi pour démarrer, les états de service des soldats, quand ils ont fait leur service bien sûr. Parce qu'il y a la date de naissance, le lieu de naissance, là où il a habité euh... ses parents, etc. C'est bien aussi ça. Mais pas avant cent cinquante ans aussi. Enfin ça peut compléter... si y'a un trou dans le chaînon, ça peut aider.

Est-ce que vous pensez que le travail de généalogiste et le travail d'historien c'est la même chose?

Ça peut aider l'historien... mais je dirais pas le contraire, l'historien ne doit pas aider le généalogiste. Mais ça peut aider l'historien je crois. Ça dépend ce qu'il recherche bien sûr. Je pense que c'est un complément du travail d'historien. Un petit complément d'information, à mon idée. Dans les actes notariés par exemple on voit des inventaires... ça ça peut les aider par exemple. C'est intéressant d'ailleurs les inventaires. On voit comment ils vivaient, ce qu'ils avaient euh... c'est curieux. Non, mais si, je pense que ça peut être un complément d'information. Non, mais moi je suis pas historien donc je me suis peut-être trompé. C'est plus l'histoire familiale moi.

Est-ce que vous pensez que votre travail s'approche de celui de l'historien?

Je ne sais pas... franchement je ne sais pas. C'est une histoire c'est sûr... mais c'est peut-être plus limité. C'est l'histoire familiale donc le contexte est plus... petit. C'est pas l'histoire générale bien

sûr. Mais c'est quand même le reflet d'une partie de la population malgré tout. Mais je me considère pas comme historien. Je vois pas l'Histoire comme l'histoire des familles. Je le vois plus comme les grands événements de la France euh... là, c'est l'histoire locale. Oui, la généalogie c'est plutôt ça. Je ne veux pas me mettre à la hauteur des grands historiens.

Ça me fait penser à un livre que je suis en train de lire, Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot d'Alain Corbin, où en fait l'historien choisit un nom au hasard dans une table décennale et retrace la vie de cette personne. Ça se rapproche beaucoup de ce que font les vrais passionnés de généalogie... en tout cas d'après ce qu'ils m'en racontent.

Peut-être qu'il y en a certains qui étendent hein leurs connaissances, c'est sûr. Suivant la demande euh... c'est ce que je vous disais tout à l'heure, si les gens veulent en savoir un peu plus sur la vie de leurs ancêtres... là, ça peut se rapprocher de l'histoire oui, c'est vrai. Ah si je faisais un livre comme ça bien sûr, sur ce que j'ai fait jusqu'à présent, sur les familles que j'ai connu concernant la généalogie avec leurs origines... ma foi oui, on pourrait me considérer comme historien en fin de compte. C'est vrai. Au départ, comme ça, non.

En quoi votre travail est original?

Le métier de généalogiste, c'est très récent en fait. C'est pour ça que je trouve ça original. Il date de quand? de quelques années. Généalogiste euh... ça a commencé à intéresser les gens, je dirais, dans les années 80.... 83-84. Je sais qu'ici, y'avait pas grand monde qui cherchait, y'avait pas beaucoup de public là. C'étaient des étudiants surtout ou des rares personnes qui faisaient de la généalogie. Autrement, c'était pas l'engouement hein... oui c'est un métier qui est neuf. Je savais pas que ça existait d'ailleurs quand j'étais à la banque. Je n'y pensais pas. D'ailleurs on n'en parlait pas. Ça n'existait pas. A part les généalogistes qui font des recherches d'héritiers, mais ça c'est autre chose... pour les successions.

Est-ce que vous croyez que cet engouement pour la généalogie ça va continuer?

Personnellement, je voudrais bien! (rire) Avec les médias, enfin... les nouveaux systèmes... Internet, tout ça euh... faut dire quand même que ça apprend pas mal de choses parce que les gens, ils se font des échanges euh... je le vois parce qu'il y en a qui travaillent bénévolement... bon, ils répondent, ils recherchent euh...

Ça vous pique du travail...

Oui, c'est vrai... (rires) parce que bon, tout le monde n'a pas non plus les moyens de mettre de l'argent là-dedans. Ça dépend aussi de ce qu'on veut payer pour faire ça. C'est...

Mais vous par exemple, c'est par forfait que vous vous faites payer?

Non, je le fais à l'acte. Certains généalogistes le font à l'heure, oui, ou à la journée.

À l'heure? Mais ça doit faire cher des fois...

Y'en a qui prennent très chers. C'est combien? cent.... quatre-vingts francs peut-être par là. Quatre-vingts francs de l'heure ou cent francs de l'heure. Mais je préfère à l'acte parce que c'est... pour le client c'est plus réel. Parce qu'en faisant un forfait à la journée ou à l'heure, le client dit oui, mais est-ce qu'il a bien travaillé pour moi? Tandis qu'à l'acte, je préfère. Mais c'est vrai qu'en cherchant un acte du XIXème, on prend pas le même temps qu'un acte du XVIIème. C'est un choix. Mais ça va, moi, de... soixante, soixante-dix... selon les siècles. Voilà le tarif que je prends.

Ça doit être difficile de... comme ça, d'attribuer un prix au début.

Ah ben au début euh... quand j'ai commencé, je ne mettais pas de prix. Quand j'envoyais les premières recherches, je disais aux clients écoutez, pour l'instant je ne fixe pas de prix, c'est vous

qui donnez ce que vous voulez.

Et les gens étaient plutôt généreux?

Oh ben la première fois que j'ai eu... pour un acte, cent cinquante francs. J'ai dit bon sang, un acte cent cinquante francs, c'était bien quand même. (rires) Après, on me donnait cinquante francs, y'en a une. Après j'ai fixé un tarif à trente francs, qui est pas... je faisais ça comme ça, disons, au noir. J'étais pas déclaré. Après je me suis mis euh... à l'URSSAF tout ça, les impôts tout ça... ça coûte quelque chose. Faut bien reconnaître que, ça n'encourage pas les initiatives. Alors je me suis basé par rapport aux différentes annonces dans les journaux où les gens mettent quelquefois leurs tarifs. Et souvent je voyais, ils mettaient cinquante francs. Ils demandaient. En général, cinquante francs ça passe. Et je demande combien les gens veulent en avoir par mois. Y'en a qui veulent trois cents francs d'actes par mois ou cinq cents ou mille. J'ai deux clients, c'est mille francs. Ils en veulent mille francs. C'est suivant le budget hein et puis...

C'est pour ça que ça peut durer longtemps aussi parce que si on vous dit tant par mois euh...

J'ai une cliente, c'est trente-quatre euro. C'est précis hein. Trente-quatre euro par mois... et ça va durer longtemps parce que ça fait deux cent vingt-et-un francs. Mais je préfère accepter que de refuser. Les gens disent oh non, non, ça ne m'intéresse pas... je préfère leur prendre moins cher et avoir le travail. Si j'avais refusé à chaque fois... j'aurais pu refuser hein, s'ils n'acceptent pas soixante, soixante-dix francs... les gens n'ont pas toujours à dépenser pour la généalogie hein. C'est un plaisir en fait. Je leur fais un prix hein... un tarif particulier.

Et les gens qui reçoivent les actes, c'est pas vraiment eux qui les ont trouvés, ils prennent autant de plaisir à les découvrir que si ils les avaient trouvés à votre avis?

Il faut croire. En tout cas d'après les lettres qu'ils m'envoient, ils sont très contents de... ben disons des gens de Marseille, de l'Est de la France, de Bretagne, de Paris euh... c'est quand même euh... bon, venir là, faire des recherches, c'est pas facile de... ils vont pas passer leurs vacances à faire des recherches ou euh... y'a des frais d'hôtel, etc. Ils sont contents si, si de...

Mais c'est vrai qu'un des plaisirs, ça reste quand même de chercher.

C'est sûr que moi je préférerais les trouver moi-même hein. Mais bon y'a les registres euh... c'est pour ça que j'ai plaisir à chercher même si c'est pas pour moi. La recherche... c'est plus rigolo de, de chercher... la généalogie du tout cuit, c'est moins...

Initiation à la généalogie

par Pierre-Valéry Archassal

(observation réalisée lors d'un des ateliers de *Genealogia*, la biennale de généalogie)

L'enregistrement de cet atelier d'initiation a été réalisé le samedi 12 décembre 2004 de 10h30 à midi. La salle contenant environ 60 places assises était pleine, de nombreuses personnes ayant même préféré rester debout plutôt que de revenir à la séance suivante, une heure trente plus tard.

La population est mixte ; à peu près autant d'hommes que de femmes. Étonnamment la moyenne d'âge des personnes présentes semble moins élevée que celle des archives. Il n'est pas rare de croiser plusieurs générations réunies (père/fille, mère/fils, grand-parent/petit-enfant, etc.).

Pierre-Valéry Archassal arrive, un homme de trente-cinq ans environ, costume cravate. Il semble sympathique et répond volontiers aux interrogations des personnes présentes tout en installant son matériel informatique (son ordinateur portable personnel puisqu'on le voit ouvrir sa propre session avec son mot de passe personnel et que l'on voit par la suite apparaître en fond d'écran une photo de son chat).

Il s'agit d'une présentation plutôt professionnelle puisqu'elle rappelle celle des colloques ou des présentations de travaux universitaires avec les titres principaux développés projetés sur écran via le système informatique. Pierre-Valéry Archassal n'a pas d'assistant comme c'est le cas lors des conférences de *genealogia*, il prend en charge l'ensemble de l'atelier.

Les propos qui suivent sont donc ceux de Pierre-Valéry Archassal. Il s'agit en fait de la retranscription intégrale d'un atelier d'initiation :

« Bonjour... il reste quelques places assises ; il en reste une ici et une ici. Voilà. Je vois qu'il y en a ailleurs. En tout cas pour les personnes qui resteraient debout euh... vous pouvez rester debout, vous pouvez là, mais ce que je vais dire maintenant je le redirai dans une heure et demie, deux heures, enfin à la prochaine séance. Ce sera la même chose donc si vous préférez attendre et être assis, vous pouvez revenir tout à l'heure. Mais vous êtes les bienvenus si vous voulez rester là néanmoins.

En préambule, je voudrais vous confirmer que ce sont les ateliers d'initiation à la généalogie et de découverte, donc les personnes qui sont déjà avancées dans l'aventure de quelques années vont peut-être beaucoup s'ennuyer en m'écoutant, mais sont bien sûr les bienvenues s'ils veulent rester et partager avec nous ces moments sur la généalogie.

La première chose que euh... par laquelle on peut commencer, c'est cette aventure qu'on va faire ensemble en partant à la recherche de nos ancêtres, puisqu'il s'agit bien de partir dans une quête euh... une vraie aventure, une vraie traque, une vraie filature... comme vous voulez. On va rechercher nos ancêtres comme on rechercherait des personnes qui auraient disparu, qui seraient à rechercher, pour reconstituer leur vie et pour savoir comment ils ont choisi leur(s) conjoint(s), comment ils ont vécu, où ils se sont installés, quel(s) métier(s) ils ont fait et ainsi de suite ; c'est une véritable recherche qu'on va pouvoir mener à la fois -et c'est là aussi que l'aventure devient intéressante, exceptionnelle- on va pouvoir la mener à la fois de manière personnelle et collective.

Je m'explique... c'est d'abord une aventure personnelle parce que chaque arbre généalogique va être unique. Évidemment on commence par vous, par vos enfants et l'assemblage des ancêtres qui est fait dans votre famille ne concerne que vous, que votre famille. Et puis c'est aussi une aventure personnelle parce que vous allez

pouvoir faire votre arbre comme vous le souhaitez. Personne ne pourra vous dire : « la généalogie bien faite c'est comme ça ». C'est pas vrai. Si vous ne décidez par exemple de chercher que les ancêtres qui portent votre nom ou dont vous portez le nom, vous pouvez ne faire que la branche des hommes et euh... du papa du papa et ainsi de suite, et vous désintéressez de la branche des femmes. Vous avez le droit si c'est ce qui vous intéresse. Si au contraire vous ne voulez faire que la branche dont on est sûr, la seule dont on est sûr c'est les mamans, - la maman de la maman de la maman, etc.- et qui repart de l'autre côté, faites celle-ci. Si vous voulez tout chercher ou si vous voulez vous intéresser uniquement à votre grand-mère parce que euh... vous avez une affection particulière pour elle et bien ne faites que cette généalogie là. Ce que je veux dire c'est que à chaque fois qu'on fait des choix en généalogie pour dire : « je préfère telle ou telle recherche, tel ou tel centre d'intérêt dans ma généalogie », on ne pourra jamais vous le reprocher. Il faut que vous teniez bon en disant : « je ne veux pas entendre des oiseaux de mauvaise augure qui me disent que je fais mal ma généalogie parce que je ne fais pas ça comme tout le monde ».

C'est aussi une aventure collective puisque là on va, au moment des recherches et de la réalisation de l'arbre au fur et à mesure, on va partager les résultats avec l'ensemble de la famille, et la famille connue et la famille inconnue. Si vous avez des frères, des sœurs, des cousins, ils vont tous vous considérer du jour au lendemain comme l'historien de la famille. Et on va à la fois venir vous demander des infos et on va aussi venir vous en apporter. Telle petite cousine qui a eu un enfant la semaine dernière va vous envoyer un petit mot pour que vous rajoutiez euh... une pastille sur l'arbre puisqu'on sait que vous vous intéressez à ça. Et vous allez faire vivre cette généalogie, faire vivre cette famille en organisant aussi peut-être des dîners, des cousinades, des réunions pour réunir les vivants et ne pas travailler que sur les ancêtres qui sont morts et qui sont disparus depuis longtemps. Mais c'est aussi une aventure collective parce que la généalogie ne peut pas se faire tout seul. Il faut forcément que nous nous entraïdions, que nous soyons solidaires et que nous arrivions à partager les recherches. Tout à l'heure quand je disais que chaque arbre est unique, c'est à la fois vrai et pas vrai parce que l'assemblage des ancêtres lui il est unique, mais dès qu'on arrive dans les générations au-dessus de nous et bien on partage nos ancêtres avec quelques personnes ou avec beaucoup de personnes. Déjà nos grands-parents, on les partage avec nos cousins germains et nos parents on les partageait avec nos frères et sœurs, et nos arrière-grands-parents on les partage avec encore plus de monde. Et quand on arrive à la dixième génération, et bien on est très nombreux à descendre des mêmes personnes qui vivaient à la dixième génération. Donc on va pouvoir partager les recherches, se partager le travail et puis échanger les informations. Tout à l'heure on parlera un peu d'internet, mais une des grandes vertus de l'internet c'est d'avoir remis en place une véritable solidarité, de véritables échanges entre généalogistes pour avancer les travaux et dans un désintéret financier total parce que c'est vraiment des particuliers qui entre eux décident de partager leurs informations.

Donc voilà le... l'introduction que j'avais envie de faire, un peu philosophique on va dire -c'est très prétentieux, très ambitieux-, sur la généalogie avant de passer à quelques préalables pour bien vous dire ce que vous devez euh... vous mettre en tête avant de partir en recherches généalogiques.

Pour partir dans cette recherche il faut se mettre dans la peau d'un enquêteur. Et un enquêteur qu'est-ce que c'est ? C'est quelqu'un qui va chercher la preuve, qui va chercher la source et qui va travailler sur des choses sûres.

Donc on va vraiment se débarrasser de tout ce qui est hypothèses, vieilles légendes familiales, etc. C'est la première des choses, c'est prendre un petit peu de distance par rapport aux légendes familiales. Et ça vous devez le faire dès maintenant, avant de partir en quête généalogique. Par exemple, quand vous avez dans une famille -ça arrive très souvent- des récits pour dire « oh toute façon nous notre nom se termine par un Y, on vient d'Angleterre parce que les Y c'est en Angleterre, on l'a vu dans les livres d'histoire donc on a trouvé ça ». C'est une belle histoire, c'est une belle légende familiale. C'est peut-être vrai, mais y'a quand même 90% de risques qu'elle soit fausse, qu'on ait inventé ça au fur et à mesure.

D'autres personnes vont partir en quête en disant : « ah oui moi je sais que ma famille euh... on avait une particule avant la Révolution et il a fallu qu'on la coupe avant qu'on nous coupe autre chose et euh... je voudrais bien retrouver un petit peu comment on était nobles avant la Révolution ». Les personnes qui partent dans ce sens-là souvent elles vont trouver une famille de la noblesse, mais pas sur la branche où elles cherchaient. Donc débarrassez-vous de ces vieilles légendes et partez vraiment à la découverte de vos ancêtres. C'est pour ça que je préfère dire arrêtez d'imaginer vos ancêtres et découvrez-les. Parce que même si vous imaginez, si vous faites un roman sur la vie de vos ancêtres et bien ça ne sera jamais aussi vrai, aussi extraordinaire que ce que vous allez découvrir. Parce que dans les recherches que vous allez faire toutes les découvertes vont être encore plus formidables que n'importe quel roman de la vie quotidienne.

Et enfin soyez prêts à toutes les surprises. On trouve des choses toujours très surprenantes. Parmi ces surprises, je fais un petit inventaire, vous allez avoir des ancêtres dans toutes les régions. Et ça je vous le promets. Là aussi, c'est un petit peu le côté légende familiale celui ou celle qui me dirait : « ah non non, nous on est Bretons, on n'a pas de sang qui vient d'ailleurs euh... on est exclusivement Bretons ». Je prends les paris que ces Bretons-là en trois quatre générations ils ont au moins un ancêtre qui vient d'ailleurs que de la Bretagne, et à dix générations je vous avoue qu'il leur restera peut-être 25% de sang breton -enfin je dis breton, ça peut être picard ou bourguignon, peu importe- en tout cas on va retrouver des ancêtres dans toutes les régions. Une petite histoire sur les régions qu'on croit reculées et euh... où on croit qu'il n'y a pas eu beaucoup de migration par exemple. Je lisais récemment un document sur les famille de Corrèze, alors la Corrèze dans le limousin c'est très enclavé quand même, et bien à Beaulieu-sur-Dordogne qui est dans le sud de la Corrèze -c'est un joli petit village-, et bien on a retrouvé des populations entières d'hommes qui étaient des colporteurs qui donc faisaient du commerce, allaient acheter des marchandises ailleurs et venaient les revendre en Corrèze. Et ces colporteurs ils allaient souvent s'approvisionner en Espagne jusqu'à Cadix, donc vous voyez dans le sud de l'Espagne, et quelque fois ils ne ramenaient pas que de la marchandise. Ils revenaient avec une épouse ou bien ils restaient là-bas, ils s'installaient, se fixaient ; et quand une jeune femme espagnole de Cadix revient s'installer en Corrèze, mais en 1640, peut-être en 1710, elle s'installe, elle fait des enfants avec son mari et elle devient Limousine. Les enfants donc descendaient peut-être sur le Limousin et on oubliait complètement qu'ils avaient une origine espagnole qu'on va retrouver dans la généalogie. Et cette femme espagnole qu'on a trouvé à Cadix, y'a beaucoup de chance pour qu'une grand-mère ou une arrière-grand-mère ait traversé la méditerranée et vienne d'Afrique du nord, et là je parle pas des Pieds Noirs plus proches de nous, mais d'il y a trois siècles ou quatre siècles. Vous allez retrouver ça et très vite vous qui vous croyez Corrèziens ou Limousins, et bien finalement vous allez avoir du sang de toutes les régions du globe, et pas uniquement de France.

Dans les autres surprises, vous allez aussi trouver des métiers dans tous les secteurs. On a dans nos ancêtres à la fois des gens du milieu agricole, de l'artisanat, du commerce, de la bourgeoisie ; et vous allez avoir toute sorte de métiers, y compris les métiers complètement oubliés aujourd'hui parce qu'ils ont disparu, parce que beaucoup de petits métiers qu'on faisait avant le début de l'industrialisation euh... ont complètement euh... été supprimés, rayés de la carte des métiers. Je pense à un métier comme le cloutier par exemple, c'était un artisan qui faisait des clous, et qui faisait vivre la famille en faisant des clous. C'était de la micro sidérurgie parce qu'il travaillait sur du fer forgé près de l'eau pour refroidir les clous et ainsi de suite. Et bien quand en 1850 on a commencé à faire de l'industrie, de la sidérurgie et des machines qui produisaient euh... je ne sais combien de dizaines de milliers de clous à l'heure, le petit cloutier qui forgeait à la main ses têtes de clou et ses pointes évidemment il a disparu. Mais pendant des siècles, vous pouvez vous retrouver des ancêtres qui ont exercé ces métiers-là. Donc dans tous les secteurs des métiers pour vos ancêtres qui vont vous surprendre.

Vous allez aussi trouver dans toutes les classes sociales des ancêtres. Beaumarchais disait « on a tous un roi et un pendu dans ses ancêtres » ; et c'est vrai qu'on retrouve très vite des bagnards, on retrouve euh... des gens qui ont eu une vie extraordinaire, une vie qui pourrait paraître moins extraordinaire, mais qui l'est tout autant finalement quand on est sabotier ou autre, c'est aussi intéressant que quand on est roi ou princesse. Et vous allez avoir toutes ces catégories dans votre arbre généalogique.

Et puis n'oublions pas que... qu'il y a des branches sur lesquelles vous ne saurez jamais rien. D'abord évidemment on le voit très bien avec les enfants naturels, qu'on a tous dans nos familles. Les mamans qui n'ont pas eu la chance d'avoir un homme courageux à leurs côtés, qui reconnaisse leur enfant par exemple. Les mamans aussi dont les maris étaient des pères de passage ou autres, et qui sont tombées enceintes, pardonnez-moi l'expression, « par hasard » ou « par accident ». Et bien vous ne trouverez jamais peut-être la branche du papa. Et bien ça ne fait rien. Ça reste la part de mystère. Et puis il y a tellement d'autres choses à faire sur d'autres branches que vous pouvez laisser celle-ci tomber. Mais aussi des branches disparues à cause des destructions -y compris récentes- d'archives. Pendant la guerre de 40, pour prendre un seul exemple, la ville de Saint-Lô dans la Manche a été bombardée là où il y avait les registres ; et beaucoup d'archives ont disparu à tout jamais. Et ce qu'on pouvait faire comme recherches il y a soixante-dix ans, avant la guerre, on ne peut plus les faire aujourd'hui et ces branches-là de votre arbre généalogique n'existent plus.

D'autres surprises, et je voudrais m'attarder un petit peu sur une question mathématique. Alors j'imagine que pour certains samedi matin à 10h30 parler mathématiques, c'est pas le plus intéressant. Je vais essayer de ne pas être trop compliqué dans cette explication-là. Désolé mais c'est une de mes fascinations les mathématiques. Alors en généalogie, on va se rendre compte qu'il y a un vrai paradoxe entre le nombre d'ancêtres réels et le nombre d'ancêtres théoriques. Je m'explique... si on veut savoir combien on a d'ancêtres, on va commencer à

compter et à multiplier. À chaque génération le nombre d'ancêtres se multiplie par deux et ça vous le visualisez assez bien puisqu'on a deux parents, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents. Je parle de la biologie puisque évidemment tout à l'heure on a vu comme pour les enfants naturels, même si on ne connaît pas leur nom y'a quand même eu des papas pour donner naissance aux enfants naturels. Donc deux, quatre, huit... on aurait seize à la génération d'après et ainsi de suite. Le nombre d'ancêtres a une génération donnée s'exprime de la manière suivante : c'est 2^{g-1} , g étant le numéro de la génération. On le vérifie par exemple la génération de mes grands-parents... moi la génération 1, mes parents génération 2, mes grands-parents génération 3 donc la génération c'est 3- 1 ça fait 2 et 2^2 ça fait bien 4 ; donc j'ai bien quatre grands-parents. C'est bien exact. Si maintenant on va un peu plus loin, admettons qu'on remonte à la dixième génération... combien aurons-nous d'ancêtres à la dixième génération ? Et bien c'est simple... ça fait 2 puissance 10-1 donc 2^9 et ça fait 512. Donc déjà à la dixième génération, y'a 512 ancêtres. Si je fais un calcul moyen, on va dire 25 ans pour une génération, dix générations ça ne fait que 250 ans. Finalement c'était hier... c'était en 1750. Et quand je dis 512 ancêtres à la dixième génération, il y a ceux aussi de la neuvième, de la huitième et de la septième qui nous séparent, et eux tous cumulés sont au nombre de 511 aussi. Donc si j'ai retrouvé tous mes ancêtres sur dix générations j'aurai déjà plus de 1000 ancêtres au total.

Mais continuons le calcul pour arriver à ce fameux paradoxe mathématique. On va maintenant imaginer qu'on remonte à l'époque de Charlemagne. On imagine... on le fera après. Charlemagne, on l'a tous appris de gré ou de force, il a été couronné en l'an 800. C'était il y a 1200 ans... on va se faire cadeau des quatre ans qui nous séparent de l'an 2000. Donc 1200 ans... si je reprends mon calcul de 25 ans par génération, je divise 1200 par 25 et je trouve 48 générations qui nous séparent de Charlemagne. Jusque-là tout va bien. Donc je veux savoir combien j'aurai d'ancêtres à l'époque de Charlemagne. J'applique ma formule mathématique : 2 puissance 48 -numéro de ma génération- moins 1 donc puissance 47... alors ça fait combien ? les forts en calcul mental... c'est impossible, rassurez-vous... ça n'est pas votre capacité à calculer qui est en cause... voilà le chiffre d'ancêtres que vous auriez à l'époque de Charlemagne, vous le voyez... qui s'exprime en milliers de milliards...140737488355328... c'est impossible ! Parce que quand on interroge les spécialistes de l'anthropologie, d'ethnologie euh... on s'aperçoit que eux disent : « depuis que l'homme est homme il n'y a pas eu plus de 80 milliards d'individus sur terre ». Donc comment pourrions-nous avoir plusieurs milliers de milliards d'ancêtres il y a 1200 ans alors que depuis 40000 ans à peu près -ou quelque chose comme ça-, y'a pas eu plus de 80 milliards d'êtres humains ? Et bien ça, ça veut dire que le nombre d'ancêtres théoriques n'est pas le nombre d'ancêtres réels, et donc que nous descendons plusieurs fois des mêmes personnes. Et comme on ne descend pas de toutes les personnes qui vivaient à l'époque de Charlemagne -on estime qu'en France il y avait une dizaine de millions d'habitants à l'époque de Charlemagne dans toute la France-, on ne descend pas de ces dix millions, on descend de quelques uns parmi eux. Mais on en descend des dizaines, des centaines, voire des milliers de fois. Comment est-ce possible ? Et bien là, c'est assez simple à expliquer. Ces personnes qui vivaient à l'époque de Charlemagne, et même sans remonter aussi loin, ont eu des enfants, chacun a fait sa vie de son côté en s'éloignant un petit peu de la maison paternelle. Les enfants ont eu des enfants aussi, les cousins germains ne pouvaient se fréquenter les uns les autres, et s'éloignaient de plus en plus. Et en trois quatre générations, on oublie qu'on est en famille, on change de région et un jour à la faveur d'une rencontre, par hasard, et bien on se rencontre, et les deux enfants du descendant mâle et femelle des ancêtres d'origine se retrouvent et puis se plaisent bien, s'épousent sans savoir qu'ils sont cousins et quand nous on refait la généalogie on se rend compte qu'ils descendaient de la même personne. Et peut-être, là je parlais d'une personne, mais peut-être qu'ils descendaient de plusieurs personnes en commun aussi donc on démultiplie comme ça les chances de cousinages. Ça veut dire aussi ce nombre d'ancêtres théorique comparé au réel, que nous avons tous de grandes chances d'être cousins entre nous. Et là je suis prêt à prendre les paris que, même si vous n'avez pas encore commencé votre généalogie, vous la commencez maintenant, on se retrouve dans deux ans à la prochaine biennale et on compose la même salle, et on aura 50% d'entre nous qui seront cousins les uns avec les autres. Par exemple, sur une branche je serai cousin avec vous, une autre branche avec vous et vous vous serez cousin sur une autre branche encore avec une autre personne et on retrouvera forcément les ancêtres communs en remontant le temps. Et puis j'interviendrai dans quelques instants, il y a d'autres cas aussi de familles qui avaient une stratégie matrimoniale élaborée -et je parlerai de Charlemagne dans quelques instants- et bien là on est très nombreux à en descendre. On estime qu'on est 90% de la population française, voire européenne, à descendre de Charlemagne. Mais je vous dirai comment tout à l'heure.

Mais avant, on va partir un petit peu sur la méthode pour retrouver de façon efficace ses ancêtres. Je vais être assez simple parce qu'on pourrait passer des heures et des heures à détailler tous les cas. Mais déjà pour partir

du connu, c'est la première étape, je voudrais vous dire quels sont les éléments à réunir. Il faut avant tout, avant de partir dans les archives, avant de partir regarder des vieux papiers, interroger les anciens on va dire. Mais ça veut dire aussi toutes les personnes vivantes en général. Allez interroger vos frères, sœurs, oncles, tantes, parents, grands-parents euh... cousins et ainsi de suite parce que pensez à une chose, c'est que personne n'est détenteur de toutes les informations généalogiques de la famille. Même si vous vous dites comme ça à priori « pourquoi j'irais demander à mon frère ? Bon on a deux ans de différence, qu'est-ce qu'il va savoir de plus que moi sur la famille ? ». Et bien vous vous trompez parce que peut-être que justement ces deux ans d'écart font qu'il y a des choses auxquelles il a participé -des réunions de familles- donc des gens qu'il a connus, qui ont parlé avec la famille ; il a retenu des informations différentes de ce que vous avez retenu. C'est pas forcément parce qu'on a vingt ans d'écart ou trente ans d'écart qu'on va connaître moins ou plus de choses sur la famille. Donc allez interroger tout le monde, prenez des notes, éventuellement enregistrez ou filmez avec un caméscope. En tout cas gardez une interview de tout le monde pour commencer la recherche.

Ensuite, retrouvez tous les papiers de famille. Et ça quand on parle de regrouper ça ne veut pas dire que vous allez voler aux cousins et aux cousines ce qu'ils ont gardé comme archives et souvenirs de la famille, faites des photocopies, faites des photos numériques ; mais regroupez-les parce que même si aujourd'hui vous ne savez pas à quelle branche précise de votre famille ces papiers se rattachent, un jour ils vous révéleront des secrets familiaux. Je vais prendre un exemple euh... il y a des gens qui ont retrouvé dans leur maison de campagne une caisse de documents d'archives et puis ils regardaient un petit peu ça avec difficulté parce qu'il y avait des écritures anciennes, et ils voyaient des noms de famille écrits ; ils ne connaissaient personne dans ces familles-là. Ça leur disait rien. Et puis ils les ont gardés quand même leurs documents, leurs archives et après avoir commencé la recherche généalogique ils se sont rendus compte que c'étaient des documents qui concernaient leurs ancêtres il y a trois siècles. Comment étaient-ils arrivés là ? Et bien en passant de mains en mains ; et puis beaucoup de générations n'avaient pas dû ouvrir les caisses, elles étaient restées dans le grenier, elles étaient restées à l'abri. Tout le monde avait oublié qui étaient ces ancêtres et bien en les ayant gardés et regroupés, un jour ils servent à révéler des informations sur les ancêtres. Alors les papiers de famille ça peut être aussi les livrets de famille. Tous les livrets de famille de vos parents, les livrets de famille de vos grands-parents, ils sont quelque part... chez vous peut-être, chez vos frères, sœurs, cousins. Interrogez tout le monde et regroupez-les au maximum.

Il faut aussi visiter les cimetières. C'est un peu morbide, mais finalement ça a du bon. D'une part quand on visite les cimetières, on va comprendre comment étaient organisées les familles -puisqu'on va voir les différents noms sur les tombes-, qui vivait avec qui, qui est enterré avec qui et on va découvrir des individus de notre généalogie qu'on a oublié même quand ils sont récents. Il arrive souvent par exemple que de nos arrière-grands-parents on connaisse deux de leurs enfants euh... la grand-mère et puis son frère, qui était notre grand-oncle, et puis c'est tout. Et quand on va au cimetière sur la tombe des arrière-grands-parents, on voit qu'il y a trois autres noms qui sont les enfants qu'ils ont eu et qui sont morts en bas âge. Et comme tout le monde les a oubliés parce que euh... ils n'ont pas vécu très longtemps et bien si on n'était pas allé au cimetière, si on n'était pas allé voir la tombe, on n'aurait pas trouvé les informations pour compléter la famille. Et on trouve sur les tombes des dates -pas très précises ; rarement avec le jour et le mois, mais au moins l'année- et on voit qui était proche de qui sur les tombes.

Et tout ça il faut absolument l'organiser, commencer à faire vos premières fiches, vos premiers cahiers parce que c'est indispensable avant d'aller dans les archives d'avoir réuni ces informations-là pour passer une barrière légale. Aujourd'hui en France on ne peut pas consulter les archives qui ont moins de cent ans. Donc tout ce qui est entre 1904 et 2004, vous ne pourrez pas y avoir accès, vous ne pourrez pas aller voir les registres. Eventuellement vous pourrez demander la copie d'actes de naissance de vos ascendants ou descendants, de mariage ou de décès, mais par exemple si vous voulez avoir la naissance de votre tante ou de votre grand-oncle, si ça a moins de cent ans, vous ne pourrez pas l'avoir. Ça c'est la loi. Maintenant y'a quelques souplesses accordées par des mairies. Mais en tout cas, vous devez passer par les interrogatoires ou interrogations des vivants, des papiers de famille, des cimetières pour essayer de franchir la barre des cent ans. Ça va assez vite cent ans hein. Quand vous réfléchissez bien euh... vos grands-parents ou arrière-grands-parents au maximum sont nés y'a plus de cent ans.

Ensuite vous allez partir vers l'inconnu. Alors là on va parler vraiment d'exploitation de documents dont vous n'avez pas encore connaissance.

Et aujourd'hui je dis en premier quelque chose que je n'aurais peut-être pas dit il y a trois ans ou quatre ans... le premier outil pour vous aider à commencer à réfléchir à la recherche, c'est internet. J'espère que vous avez

un moyen de connexion, pas forcément chez vous, mais au cybercafé ou chez des enfants ou chez des amis, parce que internet vous aidera vraiment à défricher le terrain. De quelle manière ? Par exemple avec des sites qui vous permettront de localiser un patronyme. Evidement si ce patronyme c'est Martin, vous allez avoir du mal à dire euh... c'est des Martin de Normandie ou c'est des Martin du Languedoc. Mais en revanche si c'est un patronyme un petit peu plus rare il y a des sites, dont je vous parlerai tout à l'heure aussi, qui vous aideront à les localiser. Et puis il y a sur internet aussi beaucoup de sites de recherches et de moteurs qui nous permettent de retrouver des travaux qui ont été faits par des prédécesseurs, par des gens qui comme vous et moi ont commencé des recherches. Pourquoi recommencer à réinventer la généalogie alors que d'autres ont travaillé sur les mêmes familles ? Donc en défrichant le terrain grâce à internet vous allez économiser beaucoup d'énergie.

Et puis ensuite, alors je me suis longtemps tâté en me disant est-ce que je l'écris ? Est-ce que je ne l'écris pas ? Et puis finalement je l'ai écrit et je vais vous commenter ce que j'ai écrit ici puisque ça peut porter à caution... écrire aux mairies. Alors faire -je le dis très clairement-, de la généalogie par correspondance ça ne marche pas. Et c'est heureux parce que les secrétaires de mairie n'ont pas que ça à faire de répondre aux courriers de ceux qui cherchent leur grand-père ou arrière-grand-père. Y'a beaucoup d'autres choses à faire quand on est dans une mairie donc c'est normal qu'ils n'aient pas le temps de répondre. Quand vous demandez par exemple : « j'aimerais retrouver le mariage d'un arrière-grand-père entre 1850 et 83 » euh... évidemment si la secrétaire passe une heure à faire la recherche, vous répondez et qu'elle reçoit dix courriers comme ça par semaine... euh... elles ne vont pas faire que ça. En revanche, écrire aux mairies ça donne des résultats si vous donnez une date et un nom précis pour obtenir la copie d'un acte. Ça de toute façon, c'est l'obligation légale de fournir des actes d'État civil. Et ça permet justement en fonction de votre lien de parenté avec ces personnes d'obtenir les actes de moins de cent ans. Mais n'espérez pas en tout cas faire des recherches généalogiques par correspondance sur des périodes anciennes. Vous ne pourrez pas écrire aux mairies pour avoir des résultats. En revanche je vous conseille d'aller voir sur le site internet du service public, y'en a un qui s'appelle « servicepublic.fr », et qui vous mène à des sites de téléprocédure. Vous savez ce sont des mairies, et il y en a de plus en plus en France, qui permettent de demander des actes par un formulaire internet sans avoir à écrire, à envoyer un courrier avec une enveloppe et ainsi de suite. Vous avez la liste des mairies qui répondent par euh... enfin qui répondent... qui peuvent être interrogées par internet et qui vous envoient après par courrier la copie de l'acte. À Paris c'est possible pour tous les arrondissements, où on peut le faire par internet. Et y'a même des sites qui vont plus loin, c'est le cas pour Montpellier, où on peut faire par internet des demandes d'information, y compris sur des registres du 18^{ème} siècle. Ça c'est payant. C'est pas gratuit pour Montpellier, mais en tout cas c'est une possibilité offerte aux internautes.

Ensuite on va aller consulter les registres. Alors deux lieux pour consulter les registres ; tout d'abord les mairies, ensuite les archives départementales. Le « ensuite » n'a pas un lien de chronologie forcément. Vous allez comprendre l'intérêt de l'un et de l'autre. Dans les mairies le principal intérêt est d'aller vraiment là où habitaient nos ancêtres. Donc on va forcément aller voir le village, aller voir comment sont les maisons, comment est l'église, comment est la mairie, et on va être au plus près de nos ancêtres. En revanche dans les mairies on a une grande difficulté, c'est que quand on est en milieu rural les mairies sont rarement ouvertes tous les jours du lundi matin jusqu'au vendredi après-midi. Imaginez vous arrivez un mercredi dans une mairie, vous faites une petite recherche, vous retrouvez vos ancêtres ; et puis on trouve le mariage des ancêtres, mais ils ne sont pas nés là, ils sont nés dans la commune d'à-côté. Donc vous dites « merci au revoir », vous prenez votre voiture, vous allez dans la commune d'à-côté et « ah mince on est le mercredi et c'était ouvert le mardi après-midi ». Donc je reviens le mardi suivant et puis je fais une heure de travail dans la mairie et là je vois que mes ancêtres sont nés là, mais que leurs parents sont encore nés ailleurs. Et je vais dans le « encore ailleurs » et là c'est ouvert simplement le troisième vendredi du mois entre 15h et 15h30. Ça arrive. Vous trouvez des mairies qui fonctionnent comme ça. Donc c'est très bien, mais ça peut être très chronophage comme on dit, c'est-à-dire dévoreur de temps pour le généalogiste et avec peu de résultats. Aux archives départementales en revanche, les choses vont beaucoup plus vite et sont beaucoup plus efficaces. Les archives départementales, c'est un lieu magique qui a été inventé par les révolutionnaires il y a 220 ans à peu près... 210 ans. Les archives réunissent, comme leur nom l'indique, toutes les archives de la zone territoriale du département. Ça veut dire : un double de l'État civil, un double des registres paroissiaux, des archives d'autres sources qu'on va détailler ensemble... et hop vous avez tout sous la main immédiatement. Comme dans une bibliothèque, vous demandez les registres de telle époque pour telle commune dans le département, on vous les apporte. Ensuite vous demandez une autre commune, on vous l'apporte dans le quart d'heure qui suit. Donc vous allez avoir tout sous la main. Et les archives départementales, il y a des dépôts dans chaque ville préfectorale, et c'est un endroit qui

est maintenant très bien indiqué. Comme il y a toujours plus de généalogistes, il y a des fléchages partout et les bâtiments accueillent le public de manière très ouverte.

Toujours dans la recherche et dans la méthode pour aller consulter les archives, comment allons-nous faire pour retrouver nos ancêtres ? Et bien on va partir de la base donnée sur l'acte de naissance d'un ancêtre. Imaginez on prend le cas de l'arrière-grand-père... votre arrière-grand-père est né en 1863, vous trouvez son acte de naissance, vous le lisez... dedans il est indiqué que sa maman avait 24 ans, que son papa avait 28 ans, donc vous voyez que je cherche le mariage des parents maintenant. C'est l'étape suivante. Avant la naissance des enfants il y a eu le mariage des parents. Alors 1863, si la maman a 24 ans, elle doit être née vers 1839, donc je considère qu'elle a pu se marier jeune, elle a pu se marier à partir de 15 ans. Donc 1839+15 ça fait 1854. Et en revanche, je sais qu'elle était mariée en 1863 quand l'arrière-grand-père est né ; donc le mariage a eu lieu entre 1854 et 1863. La première chose que je vais faire c'est chercher dans la commune où l'enfant est né si les parents s'y sont mariés. J'ai déjà une chance sur deux de retrouver l'acte dans cette commune-là. Et puis si je ne le trouve pas je vais me dire : « où a pu avoir lieu ce mariage ? ». Et là pensez comme pensez nos ancêtres ; y'a pas si longtemps on le faisait encore, on se mariait souvent dans la commune, dans la paroisse dont la femme est originaire. C'est traditionnel. Donc je cherche où est née la maman de mon arrière-grand-père et dans cette commune-là je vais avoir de grandes chances de retrouver le mariage avec euh... vous voyez. Et pour savoir où est née la maman, si elle n'est pas née là, et bien je vais chercher à quel moment et à quel endroit elle est décédée ; et dans son acte de décès il y aura à la fois son âge et son lieu de naissance, donc il me renverra à une autre commune. Une fois que j'ai le mariage, c'est l'acte le plus complet l'acte d'État civil de mariage, il donne à la fois des informations pour les époux, sur leur lieu de naissance et date de naissance tout ça pour l'État civil, et sur leurs parents. Donc j'ai plusieurs générations à la fois et je n'oublie pas de relever aussi les témoins qui peuvent être des frères, des sœurs, des oncles voire des grands-parents, ça arrive aussi. Et quand j'ai le mariage qui renvoie à la naissance et bien je recommence l'étape suivante pour retrouver le mariage des parents, et ainsi de suite.

Y'a des outils qui vont nous aider quand même, il faut bien penser à les utiliser, ce sont les tables décennales. Comme leur nom l'indique aussi, ce sont des tables qui récapitulent par périodes de dix ans tous les actes d'une commune dans l'ordre alphabétique. Ça ressemble à quoi ? Je vous en ai reproduit une intacte. Voilà une table décennale. Par exemple ici vous avez la table décennale des naissances de la commune. Donc vous voyez les enfants dont le nom commence par « T » sont écrits ici, après y'a la lettre « V ». On a à chaque fois dans la table le nom, le prénom, la date de l'acte et une fois que vous avez la date et bien vous vous reportez au registre et vous allez voir l'acte lui-même. Pour les mariages les tables se présentent de manière un peu plus large puisqu'on a ici le nom de l'époux, là les « A »... là les « B », et puis le nom de l'épouse qui est intercalé et après la date. Et là c'est bien classé par nom des hommes. Donc il faut chercher par nom de l'époux dans la table décennale des mariages. Ces tables décennales souvent dans les départements elles ont été intelligemment reliées aussi par cantons. Ce qui fait que quand vous voulez les consulter ça fait non seulement sur dix ans, mais sur un canton complet, qui accélère beaucoup les recherches pour ensuite demander des registres.

Ces fameux registres à quoi ils ressemblent ? C'est pas lisible c'est exprès. C'est simplement pour vous montrer à quoi ressemble un registre. C'est un décret de 1853. Le décret, c'est de là jusque-là, donc beaucoup de blabla inutile, beaucoup d'informations qu'il faut relever quand même au vol parce que le moindre petit détail peut être intéressant. Et vous voyez tout à l'heure on avait, je vais revenir à la table décennale, on avait ici le nom, le prénom, la date... quand on va au registre de l'État civil et bien on a dans la marge le nom, le prénom qui sont répétés, qu'on repère facilement, et la date elle est sur la première ligne ; donc on retrouve facilement les dates. Ce qui est important aussi à regarder ce sont les signatures par exemple parce que là, on a des choses qui sont encore plus palpables pour nos ancêtres. Imaginez c'est le décès de mon arrière-grand-père ou mon arrière-arrière-grand-père, ici c'est mon arrière-grand-père qui a signé. Quand je prends le registre d'archives départementales, je l'ouvre devant moi et je me dis : « ben voilà mon arrière-grand-père a signé là en 1853, ça veut dire qu'il a posé sa main sur le coin du registre pour s'appuyer, qu'il a pris la plume, qu'il a fait glisser la plume sur le papier et là, au coin, je pose ma main maintenant ». Y'a une sorte de tunnel euh... d'histoire du temps qui s'ouvre, et je pose ma main là où 150 ans plus tôt mon arrière grand-père ou arrière-arrière-grand-père a posé la sienne. Donc vous voyez c'est aussi un conduit, un canal physique qui existe entre nos ancêtres, et c'est pas uniquement intellectuel. Quand on remonte le temps donc avant euh... 1850 on a des écritures toujours assez faciles à lire. Sur des registres comme ici où un mariage occupe deux pages, vous voyez la place que prend un mariage... et plus on va remonter le temps, plus les actes vont être succins. Quand on passe la barrière de la Révolution par exemple, voilà un registre paroissial en 1769, vous voyez ça reste encore

relativement lisible, il faut prendre le temps simplement ; mais les actes réduisent. Ici on a un mariage, tout à l'heure ça prenait deux pages là ça en prend une ; ici on a un baptême, ici un autre mariage. Vous voyez que les actes sont un peu plus courts. Et puis on remonte le temps... là on a encore des signatures. Quand on arrive en 1576 par exemple, et bien là les registres ont changé de format, souvent ils sont en hauteur d'ailleurs au 16^{ème} siècle, et il y a de moins en moins de signatures de personnes. La seule qu'on voit de signature, et bien c'est celle du curé -qu'on voit ici- parce que plus on va remonter le temps, plus on retrouver des ancêtres qui savaient ni lire ni écrire, donc seul le curé signait les actes. Et là l'écriture, je vous le concède, est un petit peu plus difficile à lire, mais avec un peu d'habitude vous allez pouvoir la lire sans difficulté. D'autant plus que la généalogie a ça de formidable, c'est qu'on fait le travail en remontant le temps donc on s'habitue progressivement aux écritures. Vous allez lire des actes de 1860, de 1840 et puis après remonter du 18^{ème} au 17^{ème} siècle. Si aujourd'hui je vous donne directement cette page de 1576, vous allez me dire « je n'y arrive pas ; je n'arrive à lire absolument aucun mot ». Mais si dans un an ou deux, quand vous serez arrivé à cette époque-là, je vous remontre la même page vous aurez pris des habitudes de lecture qui vous aideront à déchiffrer l'écriture.

Autre chose encore pour la progression d'acte en acte, je voudrais que vous soyez bien conscient que donc plus on remonte le temps, plus ça va être succinct et plus ça va être difficile. Quand on va arriver par exemple à des actes où en 1670 un curé va écrire « aujourd'hui 1^{er} mars 1670, j'ai marié Jean Martin et Suzanne Dubois » point. C'est un petit peu court pour faire la généalogie. On ne connaît ni leur âge, même approximatif, ni leur lieu d'origine, ni le nom des parents et pourtant, on n'est pas bloqué pour autant. La première des choses pour débloquent la situation c'est de rechercher des actes éventuellement de collatéraux, c'est-à-dire de frères et de sœurs. Imaginez que cet ancêtre dont l'acte de mariage (*interruption de quelques secondes dues à une annonce au micro venant de l'extérieur*) donc l'acte succinct de mariage de vos ancêtres... peut-être que le frère de votre ancêtre c'est marié quelques années avant, quelques années après, dans une autre paroisse avec un autre curé et que ce curé-là a été plus bavard. Donc quand on va retrouver l'acte de mariage du frère ou de la sœur, on va avoir le nom des parents ; et évidemment comme ce sont deux frère et sœur, ça nous permettra de progresser dans notre généalogie. Et c'est valable aussi pour tous les autres actes c'est pour ça qu'il faut ne pas se limiter à ses ancêtres, mais aller chercher dans toutes la sphère familiale. Pour les baptêmes aussi, très souvent, vous allez remarquer que dans les baptêmes -donc avant la Révolution- les enfants ont pour parrains et marraines quelquefois les grands-parents paternels ou maternels. Et bien là si vous aller bien regarder un baptême, dans ce cas-là vous avez le nom de l'enfant, la date du baptême, la date de naissance, le nom des parents évidemment ; et si les parrains c'est le grand-père paternel et la marraine la grand-mère maternelle, vous avez une génération en plus. Et même si le mariage des parents ne vous indique pas la filiation, et bien vous l'avez déjà eu dans le baptême des enfants donc ça vous fait gagner de temps.

Ensuite pour être sûr de bien passer les étapes et de ne pas être bloqué à cause d'un acte qui manquerait ou qui serait trop fragmentaire, vous allez diversifier les sources. Donc on récapitule, l'État civil certes c'est la première des sources. Les registres paroissiaux qu'il y a juste avant sont les ancêtres de l'État civil c'est aussi indispensable. Mais on va très vite s'intéresser à autre chose comme les actes notariés par exemple. Alors n'oubliez pas que chez le notaire, on y allait autrefois beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous, on va chez le notaire quand ? Quand on se marie on fait un contrat de mariage éventuellement, et encore ça arrive une fois sur deux ou trois, après on va chez le notaire quand on veut acheter une maison ; on va faire un acte chez le notaire et puis vingt ans plus tard on la revend, on va chez le notaire. À la fin de sa vie on fait une donation à ses enfants, on fait un testament... bon aller on est allé quatre fois, cinq fois dans notre vie chez le notaire. Nos ancêtres allaient en moyenne dix fois par an chez le notaire... par an ! Parce que toujours avec cette difficulté qu'ils avaient avec l'écriture, pour avoir des actes authentiques et officialisés, même pour un petit bail pour un champ qu'il fallait louer à un voisin ou un contrat pour refaire le toit en chaume de la maison, et bien il fallait passer chez le notaire. Donc ça donne lieu à des quantités d'actes et des notaires autrefois y'en avait quasiment dans tous les villages qui parfois d'ailleurs vivaient avec une profession annexe. Ils étaient en même temps laboureurs, vigneron euh... ou autre, et ils avaient quand même des archives qu'on peut conserver... consulter pardon, qui sont conservées aujourd'hui dans ce lieu magique dont je parlais tout à l'heure qui s'appelle les archives départementales. Vous allez retrouver la plupart des archives des notaires qui sont déposées aux archives départementales. Qu'est-ce qu'on va retrouver précisément, qui nous intéresse en généalogie, chez les notaires ? Les premiers actes essentiels : les contrats de mariage. J'en ai parlé. Au moment d'un mariage on en faisait beaucoup plus qu'aujourd'hui, pour savoir ce qu'apportait la mariée et ce qu'apportait le marié. On va trouver aussi des testaments, on l'imagine bien. Mais il y a un acte qui va vous servir énormément pour faire revivre vos ancêtres, c'est l'inventaire après décès. Alors c'est un acte particulier

qu'on a un peu oublié aujourd'hui. Quand quelqu'un mourait, s'il avait des biens à partager, et que la succession n'était pas réglée, et bien le notaire allait quelques jours, quelques heures après le décès de la personne dans la maison pour faire l'inventaire de tous les biens qu'il devait partager. Et on retrouve aujourd'hui ces inventaires qui sont de véritables petits fascicules, des petits cahiers, parce que le notaire dit clairement ou écrit clairement : « je suis arrivé dans la maison, je suis rentré par la porte qui ouvre dans la salle commune. A gauche il y a une grande cheminée avec deux parvis, un trépied, un soufflet, une poêle pour les châtaignes et à côté un buffet avec des pots en faïence », etc. Il va tout écrire de A jusqu'à Z, de la cave au grenier, le nombre de tonneaux vides et de bouteilles de vin cassées au fond de la cave... tout est décrit précisément. Et vous vous allez pouvoir presque retracer l'intérieur de vos ancêtres, si vous l'avez décidé, à partir de ce qui est écrit dans l'inventaire après décès. Donc vraiment les notaires ce sont des sources extrêmement importantes qu'on ne peut pas négliger pour progresser en généalogie.

On va avoir aussi d'autres sources d'informations : la conscription obligatoire militaire. Ça ne concerne que 50% de la population : les hommes. Et donc évidemment on n'aura pas d'information sur le physique des femmes depuis la Révolution. Mais sur les hommes : oui, puisque tous à vingt ans passent devant le conseil de révision comme on disait à l'époque et qui donne une fiche descriptive de chaque ancêtre masculin depuis la Révolution. On va connaître leur taille, leur poids, la couleur des cheveux, la couleur des yeux, les cicatrices éventuelles, la forme du visage, la forme du nez, la forme du menton... et on va pouvoir là aussi faire euh... décider de leur faire tirer le portrait rien qu'avec la description qui est faite. Et ça, les registres de conscription, ils sont conservés où ? aux archives départementales dans la série R, où vous les retrouviez à la vingtième année précisément de la naissance de vos ancêtres. Quelqu'un né en 1774, on retrouvera le registre en 1794.

D'autres sources encore, les rôles de taille, parmi ces sources diversifiées. Alors la taille, je ne parle pas de la taille des personnes, mais je parle de l'impôt... taille, capitation, etc. et nos ancêtres payaient des impôts comme on en paye aujourd'hui. En la matière on n'a rien inventé. Et quand on lit les rôles de taille, moi ça me fait toujours rire on va dire, euh... parce que je repense à nous régulièrement. On a l'assiette de l'impôt donc on doit payer et puis ensuite on a une taxe sur l'assiette de l'impôt pour collecter l'impôt, parce qu'il faut bien payer les gens qui vont collecter l'impôt et après on a une taxe sur la taxe pour rédiger le registre des impôts et après, on a aussi une taxe sur la taxe de la taxe pour faire la copie à verser aux archives du rôle de la taille. Bon je ne sais pas si ça vous rappelle quelque chose, mais bon euh... les taxes sur les taxes vous voyez, y'a 300 ans on les avait inventé. Et ça, on retrouve donc les impôts de nos ancêtres depuis le 17^{ème} siècle aux archives départementales. On peut suivre leur niveau de fortune comme ça. C'est dans la série C.

Dans quelques villes, y compris en province -y'a pas qu'à Paris-, on retrouve aussi des archives hospitalières. Ça peut être très utile parce que les hospices ou les hôpitaux, là où nos ancêtres parfois trop pauvres allaient mourir, allaient passer leurs dernières années de leur vie, ont des registres d'entrées et de sorties que l'on peut consulter. En milieu rural ça n'existe pas, c'est très très rare, mais en revanche même dans les petites villes de province, on retrouve des archives hospitalières, et elles sont déposées elles aussi aux archives départementales. Et puis tout à l'heure, je l'ai évoqué un petit peu, n'oubliez pas les travaux des prédécesseurs. Ne croyez jamais être le premier ou la première à faire une étude généalogique sur votre famille. Peut-être sur votre nom oui, vous serez le premier ou la première, mais avec tous les noms qu'il y a dans votre généalogie, quand vous allez remonter le temps, et bien beaucoup ont déjà été travaillés par vos prédécesseurs. Donc que ce soit aux archives, que ce soit sur internet ou que ce soit avec la bibliothèque généalogique de France, vous avez le stand si vous voulez un peu plus loin là-bas, c'est une association parisienne qui réunit tous les travaux des chercheurs comme vous et moi qui veulent bien déposer leur généalogie, et bien il y a déjà un index colossal des familles déjà étudiées.

Je vous montre un petit peu à quoi ressemble un registre de conscription. Il y a deux raisons pour lesquelles je vous montre ces images-là. La première c'est pour que vous vous rendiez compte de l'aspect que ça a... ici on a le nom de l'individu, son prénom, sa date de naissance, son lieu de naissance, là sa description physique, et puis là des informations sur le régiment dans lequel il est parti, si il est parti, etc. pour avoir l'état de service militaire obligatoire. Mais je vous montre aussi cette page-là pour vous dire que je l'ai trouvé sur internet, parce qu'il y a des archives qui, de plus en plus, numérisent leurs documents et les mettent à disposition du public, le plus souvent gratuitement. Et là ça vient des archives de la Mayenne, qui a été le département précurseur. Dans la Mayenne donc euh... on a sur internet gratuitement et librement la numérisation -donc les photos- de tous les registres paroissiaux de toutes les paroisses, de l'état civil jusqu'à 1892, de tous les registres de conscription militaire, de tous les conscrits de la Mayenne ; et tout ça si vous voulez le consulter euh... demain dimanche entre 20h et 23h, c'est pas la peine d'attendre l'ouverture des archives, vous allez vous déplacer à Laval ou autre, vous le faite comme vous voulez depuis votre fauteuil chez vous, gratuitement. Ça existe aussi pour l'état

civil et les actes paroissiaux en Vendée, dans les Yvelines, en Pays de Savoie, pour la ville de Rennes, et puis les initiatives locales aussi comme ça. Et là on a un vrai document, c'est-à-dire que c'est pas un relevé informatisé qui est fait c'est vraiment la page du registre qui est numérisée, que vous voyez apparaître à l'écran et que vous pouvez imprimer sur votre imprimante comme vous auriez fait une photocopie du registre, sauf que là on n'abîme pas les registres en faisant la numérisation.

Il faut également apprendre à regarder les cartes autrement. En fait avec une carte Michelin, j'ai rien contre le guide Michelin, mais ça ne vous servira pas à grand-chose parce que euh... les voies de communication d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec celles d'autrefois. Et puis les noms des villages et des lieux ont aussi été un petit peu altérés ou modifiés. Et le paysage sur une carte Michelin il est complètement à plat. Vous ne vous rendez absolument pas compte de ce que c'était autrefois ; et surtout qu'elles pouvaient être les voies de communication. Là en effet la première des choses à voir c'est comment communiquaient les villages et les communes entre eux. Ça nous permet de savoir quelles étaient les relations privilégiées entre telle ville et telle autre, et comment notre ancêtre a pu aller chercher une épouse dans la ville là plutôt que dans telle autre ville. Sur les cartes anciennes vous allez pouvoir, en regardant les cartes autrement, imaginer les échanges et vous allez faire d'une généalogie une recherche intelligente. J'explique : entre les deux méthodes, la méthode basique qu'il est dommage d'utiliser et la méthode plus euh... je vais vous expliquer vous allez comprendre très vite. Si je cherche mes ancêtres dans une ville et que je ne trouve pas leurs parents par exemple dans cette ville-là je vais me dire : « je vais chercher aux alentours ». Et dans ce cas-là première méthode un peu basique, je prends mon compas, je le plante sur la ville, je fais un cercle de cinq kilomètres, un cercle de dix kilomètres après quinze kilomètres, je prends toutes les communes qui sont dans ces cercles-là et je vais les exploiter, aller voir les registres et voir si je trouve mes ancêtres. Ça peut être très long. Maintenant si je regarde les cartes anciennes et si je vois les voies de communication et d'échange possible, je vais faire mes cercles, mais je vais aussi rapporter ça aux moyens de communication d'autrefois. Et je vais me rendre compte que peut-être mes ancêtres qui sont là, y'a effectivement une autre paroisse à trois kilomètres d'où ils étaient et puis une autre qui est à douze kilomètres ; mais celle qui est à trois kilomètres entre les deux y'a une rivière, mais y'a pas de pont avant vingt kilomètres, ou bien il y a un grand col en montagne et on ne passe pas le col. Alors que celle qui est à douze kilomètres, y'a une voie de circulation, y'avait des foires, y'avaient des marchés où il allait souvent. C'était plus loin, mais il y allait plus souvent. Et bien là je commence à avoir une réflexion intelligente sur la manière de chercher dans les communes autour de celle où étaient mes ancêtres. Et plutôt que d'aller voir et de perdre mon temps à voir celle qui est à trois kilomètres, mais avec un col infranchissable ou une rivière je vais plutôt aller voir dans celle qui communiquait habituellement avec la commune où étaient mes ancêtres. On repère les rivières, les bois, les chemins. On va tout voir sur les cartes anciennes. Et puis on va voir la version originale des noms des hameaux et des lieux-dits. À quoi ça ressemble ? Je vous ai reproduit ici un extrait de la carte de Cassini ; alors Cassini c'est un nom à retenir, c'est une dynastie de géographes qui ont fait la cartographie de la France dans la deuxième moitié du 18^{ème} siècle, ils ont commencé en 1740, ils ont fini sous Napoléon et ils ont repris quasiment à l'échelle de nos cartes ou plutôt nous avons repris euh... l'échelle des cartes d'état major comme celle-ci on est à peu près au 1/25000^{ème}. Ça veut dire qu'on est très précis. Et ils avaient déjà à l'époque symbolisé tout ce qu'il est essentiel de voir et de connaître sur une carte. Vous voyez ici les rivières qui coulent ? Alors on en voit une ici avec les ruisseaux qui prend sa source de là. Ce qu'on a autour c'est euh... on va pas dire la vallée, mais enfin euh... le creux du lit de la rivière. Ça c'est le sens dans lequel elle coule, se jette dans une autre qui coule par là... là y'a un autre influent qui vient d'ici. Qu'est-ce qu'on voit sur la carte ? On voit aussi cette zone blanche vous voyez ici et bien on voit que c'est un relief, que c'est un plateau donc un petit peu en hauteur. Ici, on a les villes qui sont symbolisées par les petites constructions, les églises, les maisons, etc. On a le nom ancien des villes. On a ici une voie de communication importante, une grande route. On a les taches vertes qui sont les arbres, les forêts ; et dans la forêt on voit même les chemins forestiers. Vous voyez ces lignes là ? Ce sont les chemins forestiers. Et on peut de rendre compte véritablement de ce qu'était l'environnement de nos ancêtres. Ces cartes-là aujourd'hui elles sont consultables sur internet et elles sont aussi en vente sur cd-rom pour ceux qui veulent les avoir sur leur ordinateur. Mais vraiment je vous encourage à abandonner les cartes d'aujourd'hui pour vous consacrer aux cartes de Cassini pour chercher vos ancêtres de manière efficace.

Jusqu'où peut-on espérer remonter ? Alors là c'est un objet très variable, en fonction des sources et en fonction aussi des régions. Néanmoins quelques dates. L'état civil ça commence en 92... la Révolution... ça c'est clair, l'état civil commence en septembre 1792. Les registres paroissiaux avant. Officiellement la date de création des registres paroissiaux c'est 1539. c'est l'édit de Villers-Cotterêts, où François I^{er} a demandé non seulement

qu'on écrive tous les actes officiels en français, mais aussi qu'il y ait des registres de baptêmes tenus par les curés. Et François I^{er} le dit bien clairement à l'époque ; il ne parle que de baptêmes. On n'inscrivait pas encore de mariages et de sépultures dans les registres. Mais il n'a pas été entendu par tout le monde, donc il faut quelques années pour que se mettent en place progressivement les registres de baptêmes. Et il faut attendre Louis XIV -et 1666- pour que on voit apparaître les registres officiels des mariages et des sépultures. Et puis c'est Louis XV qui a quand même... qui a passé un... un coup violent pour obliger tout le monde à tenir des registres en 1737 et on a quand même attendu ce début 18^{ème} pour avoir des registres partout en France et en double exemplaire depuis cette époque-là. Mais dans pas mal de régions on remontait quand même aux alentours de 1550-1560 où on retrouve des registres paroissiaux. Les notaires : là on a des registres dans certaines régions qui commencent au 12^{ème} siècle, donc là ça vous fait remonter... il y a quelques siècles en plus, et vous voyez qu'on peut contourner les registres paroissiaux. La conscription obligatoire c'était la Révolution donc 92 aussi. Et puis les rôles de taille ça commence à la fin du 17^{ème} siècle, les registres des impôts vous savez. Les archives hospitalières et le reste ça dépend des hôpitaux, souvent quand ils ont été fondés, c'est là qu'on a commencé à tenir des registres, mais ils ne sont pas tous conservés donc ça peut être très variable.

Mais on peut espérer remonter plus loin quand même. Je vais vous dire comment. Tout à l'heure j'ai évoqué Charlemagne, le voici... je vous présente votre grand-père... monsieur Charlemagne. Comment est-il possible qu'on descende de Charlemagne ? Et bien c'est ce que j'appelle la stratégie matrimoniale des Carolingiens. Charlemagne il a eu, alors à l'époque on parlait pas vraiment d'épouses -enfin dans le sens où on l'entend aujourd'hui-, il a eu en tout cas onze épouses et concubines, une quarantaine d'enfants connus vivants euh... admettons, on va dire quarante pour faire simple, et il a fallu qu'il place tout le monde. Et surtout sa stratégie c'est de dire, on a commencé à faire l'Europe bien avant nos Monnet et autres gens du 20^{ème} siècle, et lui il souhaitait que, pour diriger l'Europe, il place des enfants dans toutes les cours et sur tous les trônes. Alors y'avait un prince ici à marier, hop il avait une fille à qui il pouvait confier la descendance du prince ; y'avait une princesse qui allait hériter du trône, hop on envoyait un fils pour se marier. Et donc on a placé comme ça les enfants de Charlemagne dans les plus grandes cours d'Europe. Le premier né de Charlemagne c'est Louis I^{er} le Débonnaire ; lui il a gardé la France et après il a fallu marier les autres. Quand on arrive au dixième enfant, et ben les princesses et les princes quand même y'en a moins à marier, donc on leur fait épouser des grands nobles du royaume, des ducs, des vicomtes, etc. qui dirigeaient la France. Faut quand même avoir une vision différente de celle d'aujourd'hui -centralisée- donc y'avait quand même des grands seigneurs en régions. Et puis quand on arrive au trentième enfant, ou le quarantième, et bien là aussi ça devenait de plus en plus rare de trouver des gens de même rang que l'empereur pour les marier. Donc on déroge un peu et on les marie dans des familles de moins grande noblesse. On prendra des familles de laboureurs ou de paysans riches pour simplifier. Et en quatre générations déjà -les petits-enfants des petits-enfants de Charlemagne- ça va très vite, on retrouve certaines branches qui sont revenues à l'agriculture et comme simples paysans. Donc déjà quatre générations après Charlemagne, on a à la fois d'un côté des empereurs, des rois, des reines et puis leurs cousins issus de germain qui sont des paysans. Donc dans toutes les classes sociales, on a des descendants de Charlemagne ; et dans toute l'Europe on en a aussi. Et puis comme les enfants qui étaient mariés avec des vicomtes ou des ducs et bien eux ont eu le même problème quelques générations plus tard, il a fallu que leurs enfants et petits-enfants aient des maris. Et on les marie quelquefois dans le même rang et quelquefois en dérogeant. Donc on a dispersé les enfants de Charlemagne un peu partout et aujourd'hui on estime que 90% de la population en descend. Il vous reste à la prouver ; vous allez pouvoir le faire en retrouvant vos ancêtres.

Et c'est pas tout ; parce que pourquoi s'arrêter à l'an 800 ? On peut remonter au-delà... d'où venait Charlemagne ? Là c'est plus difficile à dire quand on veut s'attaquer aux généalogies plus anciennes. Y'a pas de source, y'a pas de registre évidemment... y'a que des choses beaucoup moins fiables. En revanche y'a des recherches que j'apprécie beaucoup, qui sont celles de Christian (Zeltipani) qui est un spécialiste des généalogies de l'antiquité et qui lui n'affirme rien, mais émet des hypothèses en disant : « on va faire un petit peu de la géopolitique appliquée à la généalogie ». Donc telle tribu qui était au Moyen-Orient à telle époque, on sait qu'elle a fait du commerce et qu'elle avait des possessions, des conflits avec telle ou telle tribu ; et pour régler ces conflits ou bien arranger les choses ils ont dû marier des enfants entre eux et ils descendent de telle ou telle population. Ou bien telle famille, on sait que le nom de la famille ou les prénoms qui sont dedans et bien c'est une tradition de telle ou telle autre tribu. Donc il doit y avoir une filiation entre les deux. Et on établit comme ça des parentés entre plusieurs populations sans dire « c'est untel le fils d'untel » et ainsi de suite, mais au moins faire des grandes lignes généalogiques. Et jusqu'où on remonte ? et bien à partir de Charlemagne on connaît quelques hypothèses : sa maman Berthe au grand pied, vous vous souvenez de son nom, -au grand pied

au singulier hein c'est pour ça qu'on l'appelait comme ça parce qu'elle n'en avait qu'un seul qui était grand, l'autre était plus petit-, elle descend par sa mère des comtes de Provence, les comtes de Provence c'est une des plus anciennes familles connues en France, et ces comtes de Provence on sait qu'ils sont originaires, qu'ils descendent des derniers empereurs romains d'Orient qui étaient à Constantinople. Donc les empereurs romains, leur descendance : les comtes de Provence. Ces empereurs romains d'Orient, ils venaient de familles de consuls de l'époque de la Rome Antique, à l'époque de Jules César, 400 ans avant. Et ces familles de consuls sont connues pour avoir privilégié des alliances avec les héritières des dynasties d'Égypte. Donc on connaît une filiation entre Charlemagne et Seti I^{er} qui est le père de Ramsès II. Et tout à l'heure je vous disais « voilà votre grand-père » et bien maintenant voilà votre arrière-grand-père. Le pharaon Seti I^{er} qui régnait en 1294 av. J.-C., et comme ça la prochaine fois que vous verrez passer la momie de Ramsès vous pourrez dire « bonjour papy » puisque quelque part vous avez du sang de ce pharaon dans les veines. Et si on disait 90% des Français ou Européens qui descendent de Charlemagne, je crois qu'on peut dire 100% de la population d'Europe, d'Afrique et euh... d'Amérique qui descend d'une manière ou d'une autre de Seti I^{er}.

Et après on remonte au-delà de la génétique, mais vous savez que des chercheurs ont trouvé ce qu'on appelle les sept Eve euh... sept femmes, là on parle d'Anthropologie c'est vraiment des rêves, sept femmes qui vivaient à l'époque préhistorique et euh... dont on descendrait tous. Donc on n'est pas encore à l'Eve primitive, mais en tout cas on réduit la population.

Quelques mots sur l'organisation des découvertes parce qu'avant de remonter à Seti I^{er} il faut quand même faire des fiches pour être sûr de bien être organisés. Les fiches elles peuvent être en papiers quand vous avez vingt ancêtres ou trente ancêtres. Dès que vous commencez à arriver à la dixième génération, vous avez vu 500 ou 1000 ancêtres, il va falloir vraiment s'organiser et puis peut-être passer à l'informatique.

Pour les fiches, qu'est-ce qu'on va marquer ? Un recto et un verso pour la fiche. La première partie ça va être le squelette généalogique, les éléments incontournables. Sur une fiche vous allez indiquer par exemple évidemment le nom et les prénoms des ancêtres. Vous allez indiquer aussi les informations sur la naissance, date et lieu précis, sur le baptême et puis également sur le décès et sur l'inhumation -on parlait des cimetières tout à l'heure-, et puis vous allez également indiquer des choses évidemment sur le mariage pour chaque ancêtre, et chaque fiche renvoyant à la fiche du conjoint doit recommencer de la même manière. Ça c'est la base, c'est le squelette, c'est l'indispensable. Mais n'oubliez pas, pour habiller vos ancêtres, d'avoir des éléments un petit peu de chair, d'environnement, de vie. C'est par exemple ce qu'on a pu dire tout à l'heure sur les professions, et je le mets volontairement au pluriel parce que nos ancêtres ont exercé plusieurs professions donc datez-les, indiquez également les résidences successives en les datant et en précisant si c'était dans un village, une rue particulière dans une ville ou ailleurs, indiquez les infos sur le service militaire pour les hommes, indiquez également ce que vous avez tiré des contrats de mariage comme la dot pour l'époux et pour l'épouse, indiquez les informations relevées sur l'inventaire après décès. Vous allez avoir un vrai environnement de vos ancêtres ; et puis peut-être que vous allez pouvoir insérer aussi des portraits, des tableaux ou des photos... la photo vous savez on en a quelques unes euh... c'est devenu populaire dans les années 1860-70, donc si vous avez quelques ancêtres qui étaient âgés en 1870, qui avaient 80 ans, c'est des gens qui sont nés avant la Révolution et que vous pouvez avoir en photo. Alors le problème aujourd'hui des photos, c'est qu'on les retrouve souvent, mais qu'on ne sait pas qui est dessus. Donc là aussi, vous retournez avec votre bâton de pèlerin voir les anciens en disant : « tiens tu sais pas qui est sur la photo ça serait bien de me le dire, de m'indiquer les noms », et vous allez pouvoir comme ça reconstituer de véritables galeries de portraits d'ancêtres.

Un mot sur la numérotation, toujours dans l'esprit d'organisation, parce que là on a une méthode commune qui est vraiment adoptée par tous et qui est très simple (*interruption de quelques secondes dues à une annonce au micro venant de l'extérieur*) donc la numérotation on l'appelle Sosa-Stradonitz, c'est le nom des deux inventeurs au 19^{ème} siècle de cette numérotation. Comment est-ce qu'on procède ? Celui dont on va faire la généalogie c'est vous, vos enfants, moi : c'est le numéro 1. C'est comme ça, c'est le départ. C'est ethnocentrique, c'est tout ce que vous voulez, mais c'est comme ça, c'est le n°1. Ensuite on dit que chaque papa ça va être le double du numéro de son enfant, donc son numéro c'est deux fois celui de son enfant, et chaque maman c'est le numéro du papa +1 ou bien le double de l'enfant +1. Donc c'est facile à se rappeler parce qu'on dit que chaque homme est pair et chaque femme est impaire. Et ça marche facilement pour identifier un ancêtre. Si par exemple je vous dis : « votre n°23, il s'appelait comment ? » ; vous allez pouvoir me dire qui est le n°23 parce que 23 c'est une femme puisque impair, épouse de 22 celui qui est juste avant, on a dit le père a le double de son enfant donc l'enfant c'est 22÷2 ça fait 11, encore une femme qui est l'épouse de 10, ils ont eu 5, encore une femme épouse de 4, ils ont eu ensemble 2 qui est mon père. Donc le n°23 c'est la grand-mère

maternelle de ma grand-mère paternelle. C'est simple. Ça marche avec 98, si vous voulez qu'on recommence... (*rires*), mais c'est un peu plus long.

L'informatisation des résultats, je vous le disais, c'est indispensable pour pouvoir bien travailler. Et là je vais vous afficher une liste des logiciels qu'on peut utiliser. Elle n'est pas limitative. Ne me demandez pas quel est le meilleur parce que il n'y a pas de réponse à cette question. Le meilleur c'est celui que vous préférez utiliser et heureusement tous les éditeurs aujourd'hui ont des versions de démonstration que vous pouvez tester. Allez les voir sur leur stand, demandez-leur le cd-rom gratuit, vous installez sur votre ordinateur le logiciel et testez-les ; et après faites votre choix en fonction de comment vous aimez faire la généalogie, l'ergonomie, la manière de saisir les fiches, etc. Sachez néanmoins que ils valent tous à peu près le même prix, sauf pour «*ancestrologie* » dont je dirai un moment tout à l'heure qui est au milieu. Les autres ce sont des logiciels qui valent un peu d'argent, mais c'est aussi le prix à payer pour avoir un bon outil. Quelquefois des gens m'écrivent en me disant : «*j'ai acheté ce logiciel dans un hypermarché ça s'appelle machin, peut importe, pour faire ma généalogie. Je l'ai payé 9.90€ et là je suis embêté parce que il marche plus sur XP, j'ai changé de système, etc.* ». Pour 9.90€, vous en avez pour 9.90€, y'a pas de mystère. Si ça vaut 120-150€ un logiciel de généalogie, ça veut dire que vous pourrez l'acheter maintenant et puis vous en servir pendant toute votre recherche généalogique, et ne jamais avoir de limitation. Le jour où vous aurez à faire une liste alphabétique de vos ancêtres qui sont originaires de la Dordogne pour lesquels vous cherchez encore des mariages et bien vous pourrez le faire avec un logiciel comme ceux-là. Si vous voulez faire figurer sur un tableau votre arrière-grand-père qui a épousé une femme, puis après qui a épousé sa nièce et qui a eu des enfants avec les deux, et qui se sont mariés entre cousins germains et bien ceux-là pourront faire le tableau. Les logiciels plus bas de gamme ne pourront pas les faire. Donc faites votre choix. Mais surtout ce qui serait le plus bête, c'est d'en acheter un aujourd'hui qui ne vaut pas grand-chose, d'en racheter un autre qui vaut pas grand-chose de plus dans un an et finalement avoir dépensé en trois ans plus cher que ce que vous auriez eu dès le départ, parce qu'en plus il faut tout ressaisir au fur et à mesure. Donc «*ancestrologie* » c'est une autre politique, ça a été un logiciel libre et gratuit il y a quelques temps, qui est devenu payant maintenant mais avec une licence très très faible, et celui-ci on ne peut pas l'acheter sur cd-rom aujourd'hui dans un salon ; on peut le commander sur internet sur le site «*ancestrologie.com* ». Le coût de la licence : 13€ ou quelque chose comme ça... moins de 100 francs. Donc voilà pour les logiciels. Je vous en montre un, non pas pour faire de la pub, c'est parce que simplement je vous dis y'a pas de meilleur sauf qu'il y en a un qu'on choisit... on les connaît tous, vous allez tous les utiliser. «*Généatique* » ça fait plus de quinze ans que je l'utilise et j'ai jamais eu de difficulté et surtout j'ai jamais trouvé de limite à «*généatique* ». Pour vous montrer comment ça se présente : voilà une famille sur «*généatique* ». Ici la case centrale qui est en bleu, c'est l'individu sur lequel on a cliqué dans l'arbre généalogique et on peut saisir toutes les infos dans le bas de la page où on a sa fiche, ici... son nom, son prénom, son sexe, sa profession, naissance, la date, le lieu, etc. mariage, décès. Ça c'est des petits onglets pour faire apparaître d'autres éléments de la fiche, si vous voulez insérer des photos scannées par exemple ou si vous taper le texte du contrat de mariage ou de l'inventaire après décès, je peux le faire dans les autres fiches. Et puis je vois sur mon graphique à la fois les ancêtres, vous voyez vers le haut et les descendants vers le bas. Et ici en vert on a les hommes, en jaune on a les femmes. Donc c'est très simple ; mon couple d'ancêtres qui est là je sais qu'il a eu quatre enfants, y'en a trois qui sont verts c'est trois garçons, une qui est jaune, c'est une fille. Et le garçon cadet, parce qu'ils sont rangés dans l'ordre chronologique automatiquement, le garçon cadet il a eu tous ces enfants-là et dessus j'ai, par rapport à mon individu central, le papa, la maman, les grands-parents paternels, les grands-parents maternels. Voilà donc comment ça se présente ce logiciel de généalogie. Si je clique maintenant sur cette case-là c'est elle qui vient se placer au centre et l'arbre se réorganise tout seul par rapport à cette personne-là. Testez-les, utilisez-les, y'en a pleins qui sont excellents.

Un mot sur internet, et pour conclure, alors sur internet je vous ai sélectionné euh... simplement, parce que je ne fais pas une conférence sur internet exclusivement aujourd'hui, j'ai sélectionné quatre sites pour vous en parler, mais y'en a pleins d'autres. Les quatre que j'ai sélectionné, je vous donnerai les adresses à la fin ne vous inquiétez pas, c'est «*geneanet* », ensuite c'est «*francegenweb* » et puis sa filiale on va dire «*cousingenweb* » et «*geneapass* ». Alors pourquoi j'ai pris ces quatre sites-là ? Parce que ce sont des sites qui ont un contenu énorme et qui sont tous gratuits et libres. C'est simple, c'est la philosophie pour moi que doit avoir internet en matière de généalogie.

«*Geneanet* » c'est quoi ? Voilà à quoi ça ressemble. C'est un gros moteur de recherche sur les patronymes. «*Geneanet* » indexe tous les patronymes, tous les noms de famille qui sont présents sur internet dans des pages généalogiques. Vous pouvez envoyer une liste de noms de votre famille avec des lieux et puis un contact pour

euh... savoir par mail ou pour exposer votre arbre en ligne. Et dans cette base-là aujourd'hui on a dépassé la barre des cents millions de noms. Donc y'a beaucoup de choses essentiellement français, un peu européen mais ça reste quand même une grosse majorité française et vous avez une case essentielle qui est ici qui est celle où on fait la recherche d'un patronyme. Comment ça se présente ? J'ai fait une recherche sur un patronyme de mes ancêtres... voilà le résultat. J'ai un tableau qui s'affiche, quand vous avez tapé le nom et que vous avez lancé la recherche, le patronyme il est affiché ici, j'ai ici des informations sur les dates auxquelles il a été étudié par des gens qui ont leur généalogie sur internet et j'ai les lieux ici. Je me dis : « tiens ce patronyme-là, à cette période-là, dans cette région-là, ça doit être effectivement un parent à moi ». Et j'ai ici le lien, vous savez sur internet ce qui est souligné en bleu c'est un lien hypertexte qui mène à une autre page, j'ai ici le lien qui va me mener à la personne qui a fait cette recherche-là. Et donc je clique dessus, j'arrive sur sa fiche, j'apprends son nom, son prénom, j'ai son adresse e-mail si je veux écrire à la personne pour lui dire : « bonjour on est cousin ». Et puis ici j'apprends qu'elle a un arbre en ligne avec les fiches de ses ancêtres en ligne, donc je clique dessus et je me retrouve sur la fiche de l'ancêtre qui m'intéresse et qui est justement le mien, avec son nom et son prénom, ses informations naissance, mariage, décès et ici le nom de sa femme, le nom d'un de ses enfants. Et si je clique dessus j'aurai la fiche de son enfant ou la fiche de sa femme automatiquement, et des notes sur le personnage. Donc voilà sur « geneanet » je peux trouver tout ça et être mis en relation avec les personnes assez facilement.

Sur « francegenweb » autre chose ; là c'est la galaxie des services d'entraide. Alors des bases qui se posent plus au fur et à mesure comme par exemple le relevé des monuments aux morts de France qui est en train d'être fait pour toute la France, tous les monuments aux morts, tous les noms, c'est accessible par ici. L'entraide sur la paléographie, vous savez pour lire les textes anciens, si vous avez des difficultés y'a un service d'entraide. Y'a une personne derrière qui vous fait la traduction, mais simplement on le met dans le pot commun avec ceux qui peuvent le lire, le lire pour les autres et ainsi de suite. Et beaucoup de services comme ça que vous pourriez découvrir.

Dont un à mettre en avant quand même « cousingenweb ». Là c'est une idée absolument géniale ; vous avez, le web permet dans chaque département de mettre en relation des personnes qui cherchent sur la même commune, et éventuellement sur les mêmes familles. Parce que on peut se dire dans le milieu rural, dans une commune où il va y avoir 200 habitants par exemple, même si je ne cherche pas les mêmes familles que vous, si on cherche dans la même commune y'a de grandes chances qu'on ait des intérêts en commun dans cette commune-là. Donc on va déposer volontairement, vous, moi, en envoyant par mail ou par un formulaire nos informations familiales sur le département de telle ou telle zone géographique, on va déposer les noms et les lieux, et puis après la machine va faire le reste toute seule. Je vous montre un exemple sur un département, celui de la Creuse par exemple c'est « cousingenweb23 ». Quand on a envoyé sa liste de noms et de lieux de recherche dans la Creuse par exemple, ici, la machine derrière mouline et dit : « ah tiens il y a le même nom pour le même lieu dans la liste d'autres personnes ». Donc elle propose entre autre des présomptions de cousinages, c'est-à-dire qu'on va vous dire : « ici eh bien ce nom-là dans telle commune il est étudié par telle et telle personne » et là vous avez des liens qui mènent aux e-mails de personnes. Donc il vous suffit de cliquer pour vous dire : « eh ben tiens on a le même nom dans la même commune, peut-être qu'on serait cousin ou on pourrait s'échanger des choses ». Et tout ça est bien sûr libre et gratuit.

Et pour terminer je parle de « geneapass » qui est le grand guide de recherches généalogiques sur internet. Là c'est pas pour chercher un nom de famille, c'est pas pour chercher une commune, c'est plus pour chercher une méthode ou une réponse. Dans « geneapass » vous voulez une info en vous disant : « tiens j'ai un ancêtre qui est venu de Pologne euh... et je voudrais savoir comment rechercher ses origines en Pologne ». Tapez dans « geneapass » recherche en Pologne et on va vous dire quels sont les sites qui parlent des recherches en Pologne. Ou bien vous cherchez « enfant abandonné » et bien on va vous dire comment trouver un enfant abandonné. Y'a des fiches pratiques aussi comme celles-ci... « Démarrer en généalogie ». En tout cas tout ça vous réoriente sur les sites qui existent et qui vous guide vers des recherches généalogiques.

Donc je vous résume les quatre sites que je vous ai présentés ici. Quatre adresses faciles à retenir ; si vous en voulez d'autres, je sais je vais faire un peu ma pub parce que ça peut vous servir, y'a le guide si vous ne le connaissez pas encore [internet, informatique et généalogie](#) ; et ce guide comprend 700 sites généalogiques. C'est moi qui ai fait la sélection donc je peux vous dire comment a été faite la sélection euh... c'est très simple, les deux paramètres qui rentrent en compte dans la sélection c'est :

1. que le site ait un vrai contenu
2. que dans 99% des cas il soit gratuit donc sans abonnement, sans avoir à sortir la carte bleue ou autre chose.

Et quand je reçois des réclamations, ça arrive souvent, parce que j'ai mis 700 sites, mais on pourrait en mettre 18000 si on voulait euh... même des associations de généalogie ou des archives départementales qui me disent : « c'est scandaleux vous avez mis nos concurrents et nous on n'y est pas ». Je vais sur leur site qu'est-ce qu'on voit ? Sur le site y'a juste marqué : « réunion tous les deuxièmes mardis de chaque mois de 14h à 17h » et une adresse pour envoyer la cotisation. Bon pour moi c'est pas une info ça, c'est pas un site. En revanche les associations qui mettent en ligne des relevés, des bases, des informations issus des travaux de leurs adhérents, ça si c'est gratuit, si c'est accessible à tous c'est dans le guide. Les archives qui ont des dépôts d'actes en ligne ils sont dedans ; et il y a d'autres départements qui n'y sont pas parce que euh... j'estime que quelquefois les conseillers généraux se moquent du monde en faisant des sites d'archives qui n'ont aucun intérêt et ni queue ni tête. Là-dedans vous en retrouverez d'autres, il est en vente sur le stand de la Revue Française de Généalogie, et euh... surtout abusez de ces consultations sur internet parce que vous aurez pleins de choses à trouver dessus et surtout ça sera toujours libre et gratuit si vous participez volontairement aux sites participatifs donc généalogiques.

Voilà... je vous remercie de votre attention. On arrête ici parce qu'il faut libérer la salle et euh... qu'on puisse faire la rotation. Donc bonnes recherches à vous et bonne continuation. »

Bibliographie de Pierre-Valéry Archassal

- Ouvrages -

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *L'ABécédaire de la généalogie*, Paris, Flammarion, 2000.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *La généalogie*, Paris, collection Dominos, Flammarion, 2000.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *S'initier à la généalogie sur Internet*, Flammarion, 2002.

- Relevés généalogiques publiés -

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Causes de mortalité à Felletin de 1853 à 1857*, Guéret, 1991.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Relevé des mariages de la paroisse de Nadaillac (24) 1670-1762*, Moutier-Malcard, 1993.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique avec filiation de Bétête (23), Baptêmes et Sépultures 1645-1793 + Mariages 1645-1897*, Le Moutier-Malcard, 1997.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique avec filiation de Mauvilly (21) 1618-1792*, Clamart, GERCO.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique des mariages de Vaux-Saules (21659) 1609-1792*, Clamart, GERCO, 1995.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique du guide des recherches sur l'histoire des familles de Mr Gildas Bernard*, Revue française de généalogie, 1997.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique et liste chronologique avec filiation des mariages de Meulson (21) 1656-1743*, Paris, 1996.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique et relevé chronologique avec filiation de Bellenod sur Seine (21) 1624-1792*, Clamart, Gerco, 1996.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique informatisée des mariages avec filiation de Minot (21) 1618-1792*, Clamart, GERCO, 1991.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Tables générales séculaires de Genouillac (23) 1572-1699 et 1700-1792*, Moutier-Malcard, 1993.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table raisonnée des contrats de mariage de Mondreville (77) passés en l'étude de Maître Simon Hoüy et de Maître Sylvestre Hoüy 1668-1714*, Le Moutier-Malcard, 1995.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table raisonnée et commentée des mariages et congés de Vaux-Saules - appartenant à la Montagne, dans la province de Bourgogne, actuel département de la Côte d'Or, 1609-1792*, Clamart, GERCO, 1994.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table raisonnée et commentée des registres paroissiaux de Bellenod sur Seine (21) 1624-1792*, Le Moutier-Malcard, 1995.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table raisonnée et commentée des registres paroissiaux de Mauvilly (21) 1618-1792*, Moutier-Malcard, 1994.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, BARRET Jacques, COMMEREUC Robert, HARNICHARD Jean-Louis et RIVET Robert, *Table alphabétique et liste chronologique avec filiation et témoins des mariages de Solignac (87) 1707-1708 + 1729-1800*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, BARRIERE Jacques, COMMEREUC Robert, DENIS Julien, HOTTOT Roland et RIVET Robert, *Table alphabétique avec filiation des mariages de St Gence (87) 1738-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, BOIRON Michel et LABETOULLE Jean, *Reconstitution informatique des actes de mariages des registres paroissiaux, Ajain (23) 1737-1792*, Limoges, CGH de la Marche et du Limousin, 1996.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, COMMEREUC Robert et LABETOULLE Jean, *Actes de mariage de Saint-Oradoux-près-Crocq (23) 1642-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, COMMEREUC Robert, MAZETIER Paul et SEMENTERY Michel, *Actes de mariage de Malleret-Bousac (23), Mallerieux (1683, 1692, 1693, 1737-1792), Champeix (1742-1792), Rouziers (1775-1792)*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, COUDOUIN Frédéric, LABETOULLE Jean et MAZETIER Paul, *Lupersat, table des mariages, 1643-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, DAMOTTE et MONOT, *Table alphabétique avec filiation des mariages de Meulson (21) 1656-1872*, Clamart, GERCO, 1996.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, FALANGA Franck, LABETOULLE Jean et MAZETIER Paul , *Table des mariages de la Celle Barmontoise (aujourd'hui La Villetelle) (23) 1739-1791*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, FERRAGÜE DE SAINT BONNET N., *Tables et relevés de Buncey (21) 1644-1826*, Clamart, GERCO, 1994.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, FERRAGÜE DE SAINT BONNET Franck, *Table raisonnée et commentée des registres paroissiaux et de l'état civil de Buncey (21) 1644-1826*, Le Moutier-Malcard, GERCO, 1994.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, LABETOULLE Jean, MAZETIER Paul, ADENIS Jean-Claude et COMMEREUC Robert, *Reconstitution informatique des actes de mariage des registres paroissiaux de Blavepeyre 1680-1791 (aujourd'hui rattachée aux communes de Lupersat et de Bussière-Nouvelle)*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin .

ARCHASSAL Pierre-Valéry, LABETOULLE Jean, MAZETIER Paul, ADENIS Jean-Claude et COMMEREUC Robert, *Table alphabétique avec filiation des mariages de St Martin Chateau (23) 1669-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, LABETOULLE Jean et NONY André , *Table alphabétique informatisée des mariages de la paroisse de Pradeau (23) 1740-1792 et de Toulx Sainte Croix (23) 1731 et 1737-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry et MAINTOUX Marcel, *Reconstitution informatique des actes de mariages des registres paroissiaux de Pigerolles (23) 1678-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin, 1990.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, MAINTOUX Marcel et ADENIS Jean-Claude, *Reconstitution informe des registres des mariages de la paroisse de Feniers 1741-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin, 1987.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, MAZETIER Paul et SEMENTERY Michel, *table des mariages de Bosroger (23) 1669-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, PATEYRON Daniel, LABETOULLE Jean et GAUDOU Gilles, *Table alphabétique et liste chronologique avec filiation et témoins des mariages de Saint Priest Palus (23) 1737-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin, 1993.

ADENIS Jean-Claude, ARCHASSAL Pierre-Valéry, BOIRON Michel, COMMEREUC Robert, DAYEN Daniel et FALANGA Clara, *Table alphabétique avec filiation des mariages de Pionnat (23) 1675-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

BARRAT Paulette et ARCHASSAL Pierre-Valéry, MAZETIER Paul, SEMENTERY Michel, *Table alphabétique et liste chronologique avec filiation de la Cellette (23) 1617-1793*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin, 2000.

BOURCY Bernard et ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique et liste chronologique des mariages de Châtelus Malvaleix (23) 1630-1793*, Limoges, CGH de la Marche et du Limousin, 1999.

DESPLATS Frédérique, MAINTOUX Marcel et ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique avec filiation des mariages de Clairavaux (23) et Boucheresse (23) 1719-1792*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

DESPLATS Frédérique, SEMENTERY Michel et ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Table alphabétique et liste chronologique avec filiation des mariages de Malval (23) 1712-1791*, Limoges, CGHH de la Marche et du Limousin.

- Articles -

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Inhumations dans l'église de Moutier-Malcard (1737-1762)", extrait des "Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse", Guéret, 1986.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Archives départementales de la Guyane", in *Gé-Magazine*, 1987 , n°49 , p42-44.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Noms révolutionnaires des communes du départ de la Creuse", in *D'Onte Ses?*, 1992 , n°56 , p44-48.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Ancêtres d'un président : Racines et origines de Jacques Chirac", in *La Revue française de généalogie* , 1995 , n°98 , p24-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Une sainte famille de Lisieux : Celle de Thérèse", in *La Revue française de généalogie*, 1995, n°99, p25-28.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Un "Travelling" généalogique : Marcel Pagnol", in *La Revue française de généalogie*, 1995 , n°100 , p17-19.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "La Tour prend garde!", in *La Revue française de généalogie*, 1995 , n°101 , p24-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Origines et parentés de François Mitterrand", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°102, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Jean Cocteau dans son arbre", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°103, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Ancêtres de Bruno Masure", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°104, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Messieurs les aïeux ... Les origines de Courteline", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°105, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Bonjour racines: Les origines de Françoise Sagan", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°106, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Origines d'André Malraux", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°107, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Racines de Francis Bouygues", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°108, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Origines de Philippe Léotard", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°109, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Dreyfus and C°...", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°110, p25-28.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "A l'ombre de son arbre : Toulouse-Lautrec", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°111, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Un "Tigre" en Vendée", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°112, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Alain Fournier, cousin du Grand Meaulnes ?", in *La Revue française de généalogie*, 1997, n°113, p27-30.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Famille du docteur Villard", extrait des mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, 1997, second fascicule, p290-295.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Table alphabétique puis table géographique des noms cités" (tomes 1 et 2), in *A la découverte de leurs racines*, de Joseph Valynseele et Denis Grando, 1997.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "L'Arbre généalogique de Jeanne Calment", in *La Revue française de généalogie*, 1998 , n°114 , p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Racines de Paul Ricard", in *La Revue française de généalogie*, 1998 , n°115 , p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Demoiselle d'Avignon", in *La Revue française de généalogie*, 1998, n°116, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Ancêtres de Christian Lacroix", in *La Revue française de généalogie*, 1998, n°117, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry et ANTONINI Luc, "Ancêtres aventuriers ... d'une aventurière (Anne-Marie Peysson)", in *La Revue française de généalogie*, 1998, n°118 , p25-28.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Ancêtres de Mireille Darc", in *La Revue française de généalogie*, 1998, n°119, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Généalogie ascendante d'Eugène Jamot", in *D'Onte Ses?*, 1998 , n°80, p31-32.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Carole Merle, les sommets généalogiques d'une skieuse", in *La Revue française de généalogie*, 1999 , n°120 , p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Racines de Marcel Jullian", in *La Revue française de généalogie*, 1999 , n°121 , p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Sur le terrain des racines de Ginola", in *La Revue française de généalogie*, 1999, n°122, p24-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Film à l'envers : les ancêtres d'Andréa Ferréol", in *La Revue française de généalogie*, 1999 , n°124 , p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Sang des autres ou les ancêtres de Claude Chabrol", in *La Revue française de généalogie*, 2000, n°126, p25-27.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, "Château du Boislamy et ses propriétaires", Extrait des mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 46, p38-48.

ARCHASSAL Pierre-Valéry et SIMONET Jean, "Descendance d'Antoine Bonneau et de Rose Busset, mariés en 1712 à Chambon sur Voucize (23)", in *Gâtinais généalogique*, 1997, n°11, p22.

DELADERRIERE Philippe et ARCHASSAL Pierre-Valéry, “Ascendance Valette et Gardes à Douelle (Lot) à partir du manuscrit de l'Abbé Massabie”, in *Moi Géné*, 1996, n°17, p111.

Bibliographie de Jean-Louis Beaucarnot

- Ouvrages -

- BEAUCARNOT Jean-Louis, *ABC de la généalogie*, Alleur, éditions Marabout, 1992.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Ainsi vivaient nos ancêtres- de leurs coutumes à nos habitudes*, Paris, Robert Laffont, 1989.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Chasseurs d'ancêtres*, Paris, Mengès, 1980.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Comment résoudre les blocages en généalogie*, Paris, éditions Brocéliande, 1998.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Comment retrouver vos origines*, Paris, Livre de poche, 1982.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Drôles d'ancêtres, histoires extraordinaires de généalogie*, Paris, de Trevisa, 1981.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *"Entre Arroux et Bourbince", L'odyssée des familles*, Clamecy, Laballery, 1978.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Essai généalogique sur la famille Boutillon - Étude de la descendance de Joseph Boutillon et Emilande Perrein*, 1975.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Généalogie de la famille Bondet de La Bernardie, chateau de Pomiers, près de Lonzac, Corrèze Arbre généalogique*, 1976.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Généalogie*, Vendôme, Presses Universitaires de France, Collection "Que Sais-je ?", 1997.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Généalogie mode d'emploi*, Paris, Marabout, 2002.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Histoires de familles*, Paris, Denoël, 1990.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *La généalogie*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1998.
- BEAUCARNOT Jean-Louis (ouvrage collectif), *Larousse de la généalogie*, Paris, Larousse, 2002.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Les noms de familles et leurs secrets*, Paris, Robert Laffont, 1988.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Les prénoms et leurs secrets*, Paris, Denoël, 1990.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Premiers pas en généalogie*, Belgique, Marabout, 1997.
- BEAUCARNOT Jean-Louis, *Quand nos ancêtres partaient pour l'aventure*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1997.

BEAUCARNOT Jean-Louis, *Trésors et secrets de la généalogie: mémoire, patrimoine, noms de familles, ancêtres, racines, archives, souvenirs, dynasties*, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1998.

BEAUCARNOT Jean-Louis, *Vous et votre nom- pouvoir, magie et influences du nom de famille*, Paris, Robert Laffont, 1992.

BEAUCARNOT Jean-Louis (préface de) et ROMETTES (de) Jean, *Dictionnaire étymologique des noms de communes corréziennes*, Brive, Chastrusse, 1981.

- Articles -

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Entre Arroux et Bourbince", in *dictionnaire des familles*, Clamecy, Laballery, 1979.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "L'Ascendance de Jean Marle, technicien à Besançon", in *La Revue française de généalogie*, 1980, n°6, p13-14.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Une atmosphère généalogique: les ancêtres d'Arletty", in *Gé-Magazine*, 1982, n°1, p28-31.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Blottis sous le "toit du monde", les ancêtres d'Henri Vincenot", in *Gé-Magazine*, 1983, n°5, p29-34.

BEAUCARNOT Jean-Louis et AUCLAIR Robert, "Des ancêtres en peloton groupé: les origines de Poulidor", in *Gé-Magazine*, 1983, n°9, p29-32.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Schneider", in *Gé-Magazine*, 1984, n°15, p15-31 et n°16, p21-31.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Mystère de Mauvillac", in *Gé-Magazine*, 1985, n°30, p34-36.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "L'Idée fixe des Couderc", in *Gé-Magazine*, 1986, n°41, p34-39.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Archives, le généalogiste et l'avenir : Les analyses d'Alain Erlande-Brandenburg, nouveau directeur des Archives de France", in *La Revue française de généalogie*, 1994, n°94, p19-20.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Roman vrai d'une famille", in *La Revue française de généalogie*, 1995, n°100, p20-21.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Où et comment tout se débloque", in *La Revue française de généalogie*, 1996, n°104, p33-37.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Anthroponymie et généalogie", in *Extrait des Actes du 14^e congrès national de généalogie*, 1997.

BEAUCARNOT Jean-Louis, "Temps des mentions ...", in *La Revue française de généalogie*, 2000, n°128, p35-37.

BEUCARNOT Jean-Louis, "Rencontre avec Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France", in *Revue française de généalogie*, 2001, n°133, p23-24.

BEUCARNOT Jean-Louis, "Contrats de mariage : Formules et clauses", in *La Revue française de généalogie*, 2001, n°136, p31-33.

Liste des séries des archives Départementales de la Charente

- Série A -

Actes du pouvoir souverain et domaine public avant 1790.

- Série B -

Cours et juridictions avant 1790:

- Siège royal et Cognac
- Prévôtés royales d'Angoulême, Bouteville et Châteauneuf
- Juridictions seigneuriales
- Lieutenant général de police
- Maréchaussée d'Angoumois
- Eaux et forêts
- Juridiction consulaire d'Angoulême
- Cahiers de doléances de 1789

- Série C -

Administrations provinciales avant 1790:

- Fonds des administrations provinciales
- Fonds des domaines et droits joints

- Série D -

Instruction publique, sciences et arts avant 1790.

- Série E -

Féodalité, communes, bourgeoisie, familles avant 1790, notaires et état civil avant et après 1790:

- Titres féodaux et de familles
- Notaires
- Registres paroissiaux et état civil

- Série F -

Dépôt. Archives communales déposées, XVIème-XIXème siècles:

- Registres paroissiaux et d'état civil
- Autres documents

- Série G -

Clergé séculier avant 1790:

- Évêché d'Angoulême
- Chapitre cathédral d'Angoulême
- Officialité
- Bureau du diocèse
- Séminaire
- Chapitre collégial d'Aubeterre
- Chapitre collégial de Blanzac
- Chapitre collégial de La Rochefoucauld

- Églises paroissiales, chapellenies, bénéfices

- Série H -

Clergé séculier avant 1790:

- Ordres religieux d'hommes
- Ordres religieux de femmes
- Ordres militaires
- Hôpitaux

- Série I -

État civil protestant (XVII-XVIIIème siècles)

- Série J -

Documents entrés par voies extraordinaires

- Série K -

Lois, ordonnances, arrêtés depuis 1789:

- Textes législatifs et administratifs imprimés
- Enregistrement des lois
- Arrêtés du préfet
- Conseil de préfecture
- Registres de correspondance de la préfecture
- Sous-préfectures

- Série L -

Administrations et tribunaux de la période révolutionnaire (1790-1800):

- 1) Première partie:
 - Administration du département
 - Administration des districts
 - Municipalités de cantons
 - Fonds divers
 - Additions
- 2) Deuxième partie:
 - Département
 - Districts
 - Justices de paix

- Série M -

Administration générale et économie du département depuis 1800:

- Administration générale du département
- Personnel de la préfecture
- Plébiscites, élections
- Police
- Santé publique, hygiène
- Population, affaires économiques, statistiques
- Agriculture, eaux et forêts
- Commerce et tourisme
- Industrie

- Travail et main-d'œuvre

- Série N -

Administration et comptabilité départementales depuis 1800:

- Conseil général
- Conseils d'arrondissement
- Comptabilité départementale
- Bâtiments départementaux
- Caisse départementale des retraites

- Série O -

Administration et comptabilité communales depuis 1800:

- L'administration communale
- La comptabilité communale
- La vicinalité

- Série P -

Finances, cadastre, postes depuis 1800:

- Comptabilité de l'État
- Postes, télégraphe, téléphone
- Eaux et forêts
- Contributions directes
- Cadastres

- Série Q -

Domaines, enregistrement, hypothèques depuis 1790:

- Fonds des Domaines nationaux
- Enregistrement
- Hypothèques

- Série R -

Affaires militaires, organismes de temps de guerre depuis 1800:

- Recrutement
- Organisation de l'armée
- Anciens combattants et victimes de guerre
- Garde nationale et autres corps spéciaux
- Gendarmerie
- Sapeurs-pompiers

- Série S -

Travaux publics et transports depuis 1800:

- Ponts et chaussées
- Grande voirie, circulation et transports routiers
- Navigation sur la Charente
- Chemins de fer
- Transports aériens et météorologie
- Service hydraulique
- Mines et énergie

- Série T -

Enseignement, affaires culturelles, sports depuis 1800:

- Enseignement primaire et secondaire (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)
- Imprimerie, librairie, presse
- Archives
- Affaires culturelles

- Série U -

Justice depuis 1800.

- Série V -

Cultes depuis 1800:

- Culte catholique
- Culte protestant
- Culte israélite

- Série X -

Assistance et prévoyance sociale depuis 1800.

- Série Y -

Établissements pénitentiaires depuis 1800.

- Série Z -

Sous-préfectures depuis 1800.

- Série Fi -

Cartes, plans et documents figurés entrés par voies extraordinaires.

- Série Mi -

Microfilms.

Bibliographie des guides et manuels de généalogie

“Sources et Recherches: guide sommaire des recherches concernant les militaires”, in *Bulletin du Cercle Généalogique Alsace*, n°101, p.220-225, 1993.

ABENSUR-HAZAN Laurence, *La généalogie à petit pas*, Paris, Actes Sud junior, 2006.
Rechercher ses ancêtres juifs, Paris, Autrement, 2006.

ARCHASSAL Pierre-Valéry, *Généalogie d'aujourd'hui*, Paris, Hachette Pratique, 2008.
Généalogie sur Internet, Paris, CampusPress, 2001.
Généalogie : une passion moderne, Paris, Bourin Editeur, 2006.
L'ABécédaire de la généalogie, Paris, Flammarion, 2000.
La généalogie mode d'emploi, Paris, Editions Libro, 2003.
La généalogie, Paris, collection Dominos, Flammarion, 2000.
Mémento de paléographie généalogique, Paris, Editions Brocéliande, 2000.
S'initier à la généalogie sur Internet, Paris, Flammarion, 2002.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE, *Votre maison a une histoire : précis de généalogie immobilière*, Tours, Conseil général d'Indre-et-Loire, 2006.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SEINE-MARITIME, *Voyage au pays des aïeux : histoire et sources de la généalogie*, Rouen, Archives départementales de la Seine-Maritime, 1992.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CHER, *Faire une recherche généalogique*, Bourges, Conseil général du Cher, 2005.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU TARN, *Petit guide du généalogiste débutant, dans le Tarn. Problèmes et solutions*, Albi, Archives départementales du Tarn, 2006.

ARCHIVES NATIONALES, *Guide du lecteur aux Archives nationales*, Paris, Archives Nationales, 1993.
Guide du lecteur, Paris, Archives Nationales, 1966.

ARDOIN-WEISS Idelette, *Conseils pratiques aux débutants voulant établir leur généalogie*, la Membrolle, Centre généalogique de Touraine, 1980.

ARNAUD Etienne, *Répertoire de généalogies françaises imprimées*, Paris, Berger-Levrault, 1978-1982, 3 volumes.

ARUNDEL DE CONDE (d') Gérard, *Déchiffrer les archives, 101 exercices pratiques XVIème-XIXème siècles*, Paris, Editions Christian, 1999.

ATENZA Vincent, *À la recherche de mes ancêtres espagnols ! guide de recherches généalogiques en Espagne*, Montélimar, M. Gros, 2003.

AUBAILLY Joël, *La descendance de Nicolas Fouquet*, Paris, Christian, 2006.

AUBLET Robert, *La généalogie*, Rennes, Ed. Ouest-France, 1991.
Nouveau guide de généalogie, Ouest-France, 1986.

AUDIN Margaret et CURRER-BRIGGS, *Nos ancêtres les Anglais. Guide pratique de recherches*

généalogiques en Grande-Bretagne, éditions Christian, 1983.

AUDISIO G. et I. B.R., *Lire le français d'hier*, Paris, Armand-Colin, Collection U, 1991.

BARDET Jean-Pierre et BRUNET Guy, *Noms et destins des Sans Famille*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2007.

BEAUBESTRE Jean, "Marine (guide des recherches)", in *Gé-Magazine*, n°130, p.40-41, 1994.
Précis de généalogie, Paris, éditions Christian, 1996.

BEUCARNOT Jean-Louis, *ABC de la généalogie*, Allier, éditions Marabout, 1992.

Ainsi vivaient nos ancêtres- de leurs coutumes à nos habitudes, Paris, Robert Laffont, 1989.

Chasseurs d'ancêtres, Editions Mengès, 1980.

Comment résoudre les blocages en généalogie, Paris, éditions Brocéliande, 1998.

Comment retrouver vos origines, Paris, Livre de poche, 1982.

Comment vivaient vos ancêtres, Paris, éditions Lattes, 2006.

Généalogie mode d'emploi, Bruxelles, Marabout, 2002.

Généalogie, Vendôme, Presses Universitaires de France, Collection "Que Sais-je ?", 1997.

Histoires de familles, Paris, Denoël, 1990.

La généalogie facile, Paris, Marabout, 1999.

La généalogie, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1998.

Laissez-parler les noms ! noms de lieux, prénoms, noms de famille, noms de marques, Paris, Lattès, 2004.

Les noms de familles et leurs secrets, Paris, Robert Laffont, 1988.

Les prénoms et leurs secrets, Paris, Denoël, 1990.

Premiers pas en généalogie, Paris, Guide pratique Marabout, Allier, 1997.

Quand nos ancêtres partaient pour l'aventure, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1997.

Qui étaient nos ancêtres ?, Paris éditions Lattes, 2002.

Réussir sa généalogie, Paris, Marabout, 2006.

Trésors et secrets de la généalogie: mémoire, patrimoine, noms de familles, ancêtres, racines, archives, souvenirs, dynasties, Paris, éditions Jean-Claude Lattès, 1998.

Votre arbre généalogique, Paris, éditions Lgf, 1997.

Vous et votre nom- pouvoir, magie et influences du nom de famille, Paris, Robert Laffont, 1992.

BERLIOZ Jacques et ROCHET Christian, *Guide du généalogiste et du biographe dans le Jura*, Montmorot, Archives départementales du Jura, 1980.

BERNARD Gildas, *Guide des recherches sur l'histoire des familles*, Paris, Archives Nationales, Imprimerie Nationale, 1981.

Les Familles juives en France, XVIe-1815 : guide des recherches biographiques et généalogiques, Paris, Archives nationales, 1990.

Les familles protestantes en France : au XVIe siècle – 1792 : guide des recherches biographiques et généalogiques, Paris, Archives nationales, Documentation française, 1987.

BIANCO Pierre, *Petit guide d'histoire familiale corse : approche historique et généalogique*, Port-de-Bouc, Centre généalogique du Midi Provence, 1996.

BOOS (de) Emmanuel, *La généalogie: familles, je vous aime*, 1998.

BOUYSSOU Léonce, *Guide des Archives du Cantal*, Aurillac, Archives départementales du Cantal, 1975.

BROCHIER André, COLOMBANI Louis et SOULINGEAS Yves, *Guide du généalogiste en Haute-Loire*, Le Puy, Archives départementales de la Haute-Loire, imprimerie Éveil de la Haute-Loire, 1982.

BROCHIER André, COLOMBANI Louis et SOULINGEAS Yves, *Guide du généalogiste*, Le Puy, Archives départementales de la Haute-Loire, 2000.

- BUFFETAUT Yves**, *Découvrir la carrière militaire d'un ancêtre*, Paris, Autrement, 2005.
Votre ancêtre dans la Grande Guerre : guide généalogique et historique, Louviers, Ysec, 2000.
- BULOW-MEY Éléonore et BULOW Richard**, *Le Lexique latin-français du généalogiste et ses modules d'exercices paléographiques*, Strasbourg, Cabinet généalogique de l'Est, 2002.
- BUNGENER Éric**, *Filiations protestantes*, Paris, Éditions familiales, 1996, 2 volumes [1/1 : Volume I : France : tome 1, 1996, XXII-1062 p. + additif (1 fasc., 64 p.) 1/2 : Volume I : France : tome 2, 1997, XXV-761 p. + annuaire 1997 (1 fasc. n.p.)].
- BURCKARD François**, *Guide des Archives de la Seine Maritime (tome 1)*, Rouen, Archives départementales, 1990.
Guide des Archives de la Seine Maritime (tome 2), Rouen, Archives départementales, 1993.
- BUTAUD Germain et PIETRI Valérie**, *Les enjeux de la généalogie (XIIe-XVIIIe siècle) : pouvoir et identité*, Paris, Autrement, 2006.
- CADIEU-DUMONT Céline**, *Vous cherchez quelqu'un ? : guide des sources, de l'histoire individuelle et familiale aux Archives de Lyon*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 2003.
- CALLERY Pierre**, *La généalogie, une science, un jeu*, Paris, éditions du Seuil, 1979.
- CAMUS Anne**, *ABC de la Généalogie analytique : comment faire parler la mémoire de vos aïeux*, Paris, J. Grancher, 2007.
- CARATTI Lorenzo**, *Genealogia*, Milano, Ed. Ulderico Hoepli, 1969.
- CARON Claude**, *La Généalogie: amusez-vous à retrouver vos ancêtres*, 1980.
- CASSE Michel**, *Comment dresser son arbre généalogique*, Paris, Editions de la voûte, 2006.
- CASTAGNARY Philippe**, *Guide des bonnes adresses généalogiques : où écrire, où s'adresser en France*, Versailles, IDEG, 1983.
- CATTIN Paul**, *Guide des Archives de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, Département de l'Ain, 1979.
- CENTRE GENEALOGIQUE DE TOURAINE**, Atelier, *Conseils pratiques aux débutants voulant établir leur généalogie*, 1984.
- CENTRE GENEALOGIQUE, HISTORIQUE ET HERALDIQUE DE LA MARCHE ET DU LIMOUSIN**, *Ces aïeux que je recherche: en Marche et Limousin*, 1988.
Cercle Généalogique de Côte d'Or, *Guide du généalogiste en Côte d'Or*, Dijon, 1986.
- CERCLE GENEALOGIQUE DU ROUERGUE**, *Guide pratique pour la recherche généalogique en Rouergue*, Rodez, Cercle généalogique du Rouergue, 1997.
- CERCLE GENEALOGIQUE POITEVIN**, *Guide du généalogiste dans la Vienne*, Poitiers, Cercle généalogique Poitevin, 1995.
- CERCLE GENEALOGIQUE VENDEEN**, *Guide des recherches généalogiques en Vendée*, La Roche sur Yon, CG de Vendée, 1994.
- CHABIN Michel et LATOUR Hélène**, *Guide des archives de la Lozère*, Mende, Archives Départementales de Lozère, Chaptal, 1979.

- CHAGNY-SEVE Anne-Marie** (sous la direction de), *Guide des sources de l'état civil 1524-1902*, Nevers, Archives départementales de la Nièvre, 1995.
- CHAPELLIER Alain**, *Utilitaire aux recherches dans les dépôts d'archives*, Paris Editions de la voûte, 2007.
- CHARLES Catherine**, *Généalogie : les clés de la réussite*, Paris, Thélès, 2005.
- CHARPY Jacques**, *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Bargain, 1973.
- CHEVALIER Martine**, *Rechercher sur internet, minitel ou CD-Rom*, Edition Autrement, Paris, 2004.
- CHEVET Claude**, *Initiation à la généalogie : comment débiter vos recherches, comment dessiner votre arbre généalogique, comment écrire l'histoire de votre famille*, Fondettes, C. Chevet, 1993.
- CHRISTIAN Francis**, *La généalogie comment retrouver vos ancêtres*, Sélection du Reader's Digest, Paris, 1998.
La généalogie pour les nuls, Paris, First, 2007.
Le grand livre de la généalogie, Paris, éditions First, 1997.
Rechercher ses ancêtres protestants, Edition Autrement, Paris, 2005.
- CLEMENT Marie**, *Le Guide Marabout en généalogie*, Verviers en Belgique, Marabout, 1984.
- COLIN Michel**, *Les archives des Français*, Bois-Guillaume, éditions Corlet, 1998.
- COLLETTA John-Philip**, *Finding Italian Roots- The complete guide for Americans*, Baltimore, Genealogical Publishing Co, 1993.
- COLLIN Hubert**, *Guide des archives des Ardennes*, Nancy, Berger-Levrault, 1974.
Comment réaliser sa généalogie, collectif, Paris, éditions Cabédita, 2000.
- COSTON Henry**, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, Paris, AM éditions, 1975.
- COUTOT Maurice**, *Ces héritiers que je cherche. Un homme et son métier*, Paris, éditions Robert Laffont, 1974.
Histoires d'héritages. Souvenirs d'un généalogiste, Paris, éditions Stock, 1985.
- COUVRET Anne-Marie**, *Guide des archives de Haute-Marne*, Chaumont, Archives Départementales, Guéniot Langres, 1980.
- CROIX Alain et GUYVARC'H Didier**, *Guide de l'Histoire locale*, Paris, Seuil, 1990.
- CUER Georges, ROCHET Christian et VAUCHEZ Jean-Louis**, *Nouveau guide du généalogiste et du biographe dans le Juras*, Montmorot, Archives départementales du Jura, 1999.
- DA SILVA Michel**, *Guide de recherche généalogique au Portugal*, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2007.
- DAUZAT Albert**, *Les noms de famille de France*, Guénégaud, 1977.
- DE MOT Robert**, *Familium : votre arbre généalogique*, Paris, Duculot, 1983.
- DELACÔTE Yann**, *Guide pratique de la généalogie : comment retrouver vos origines et les titres nobiliaires de vos ancêtres*, Paris, De Vecchi, 1994.
La généalogie : retrouvez vos ancêtres et origines, Paris, Le livre de poche, 1990.

Le livre de votre histoire : généalogie et noms de famille, Paris, De Vecchi, 1999.

DELAUNAY Mathieu, *Les ancêtres de Louis IX*, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2006.

DELAVEAU Anne, SAURA Nadine et VIALARD Éliane, *Guide du lecteur aux archives départementales de la Loire*, Saint-Étienne, IPG, 1989.

DELEUZE Frédéric, *Guide de recherche généalogique en Languedoc-Roussillon*, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

DELORME Jean, *Guide de recherche : les enfants trouvés et les enfants naturels*, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2007.

Guide de recherche généalogique à Paris, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique au Royaume-Uni : l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande, l'île de Man et les îles Anglo-Normandes, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2007.

Guide de recherche généalogique dans les sources complémentaires de l'État civil, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Aquitaine, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Auvergne, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Basse-Normandie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Champagne-Ardenne, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Ile-de-France, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Limousin, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Lorraine, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Midi-Pyrénées, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Nord-Pas-de-Calais, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Pays de la Loire, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Picardie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Poitou-Charentes, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en région Centre, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique en Rhône-Alpes, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherches généalogiques sur les ordres, décorations, récompenses honorifiques, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2006.

Guide pratique de généalogie en Belgique, Paris : Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Histoire et évolution des registres paroissiaux, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2006.

La généalogie, guide pour débutant, Paris, Editions de la voûte, 2007.

Les Actes notariés : guide de recherche dans les papiers de famille, Paris, Editions généalogiques de la Voûte, 2006.

Les Présidents de la République française et leurs ancêtres de Louis Napoléon Bonaparte à Nicolas Sarkozy (1848 à 2007), Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2007.

DELSALLE P., *La recherche historique en archives*, Paris, collection Documents et Histoire, Ophrys, 1993.

DEMEULENAERE-DOUYERE Christiane, *Archives de Paris. Guide des sources de l'état-civil parisien*, Paris, Imprimerie municipale, 1982.

DEMAREST Danielle, *Dictionnaire généalogique des familles de bourreaux*, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2007.

DEMAREST Michel, *Histoire et généalogie de la famille de Louviers et de ses alliances. Des drapiers de Paris aux seigneurs de la Brie et du Gâtinais*, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2007.

DENIS Vincent, *Une histoire de l'identité. France, 1715-1815*, Seyssel, Champ Vallon, 2008.

DESTREES Jacques, *Mémorial de chronologie généalogique et historique : pour servir de guide dans la lecture de l'histoire tant ancienne que moderne*, Paris, imprimerie de Ballard, 1752.

Mémorial de chronologie généalogique et historique, ou Tableau annuel des principales cours de l'Europe, 1755.

Mémorial de chronologie historique et généalogique, ou Tableau annuel des principaux souverains de l'Europe, des princes et princesses de leur sang et des principales personnes de leurs cours et états, 1754.

DIOUDONNAT Pierre-Marie, *Demandes de changement de nom 1917-1943 : essai de répertoire analytique : biographie, généalogie, histoire sociale*, Paris, Sedopols, 2008.

DRENEAU Nicole, VALLOIS Solange et DUMAMEL Jacques, *Guide du généalogiste aux archives départementales des Yvelines (essai)*, Versailles, IDEG, éditions JM André, 1983.

DROUHARD Myriam, *Histoire et sources de la généalogie- Voyage au pays des aïeux*, Rouen, archives départementales de Seine-Maritime, 1992.

DRUGY Christophe et MAGDONELLE Guy, *Guide du généalogiste en Belgique et dans les Pays-Bas, Flandre, Artois, Hainaut, Luxembourg*, Paris, éditions Christian, 2000.

DRUGY Christophe, *Généalogie dans le Nord-Pas de Calais en 200 questions*, Arras, AG du Pas de Calais, 1998.

DRUGY Christophe, *Retrouver ses ancêtres belges*, Paris, Archives et Culture, collection Généalogie, 2009.

DU CANGE Charles du Fresne, *Répertoire biographique, généalogique et historique des croisés et des familles établies dans les Royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie. Tome 2 : Les Rois de Chypre et d'Arménie*, Clermont-Ferrand, Paleo, 2007.

DUBOST Jean-François, *Les Étrangers en France XVI^e siècle-1789 : guide des recherches aux Archives nationales*, Paris, Archives nationales, 1993.

DUBOURGUEY Christian, *A la recherche de vos ancêtres*, Paris, Flammarion, 1999.

DUMAS Georges, FERRANT Armand et MICHELET Roland, *Guide des Archives de la Marne*, Châlons-sur-Marne, Imprimerie Paquez, 1986.

DURET Évelyne, *Guider les jeunes sur la piste de leurs ancêtres*, Paris, Autrement, 2006.

DURYE Pierre, *La généalogie*, Paris, collection Que sais-je?, PUF, 1985.

Encyclopédie des noms de famille, collectif, Archives Et Culture, 2002.

ERMISSE Gérard et LE TREGUILLY Philippe, *Archives nationales: guide du lecteur*, Paris, Imprimerie Nationale, 1990.

ESCALLE Élisabeth, "Guide des recherches généalogiques sur les familles protestantes", in *Cahier du centre de généalogie protestant*, VII^e ème congrès national de généalogie, Paris, Socio-histoire du protestantisme, 1983.

FELLENS Jean-Baptiste, *Manuel de généalogie historique, ou Familles remarquables des peuples anciens et modernes, avec des notices historiques et chronologiques*, Paris, Roret, 1837.

FERRU Christian, *Généalogie ascendante et descendante*, France Europe Editions, 2006.

FLEURY Michel et HENRY Louis, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 1956. *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil*, 2e éd., Paris, INED, 1976.

- FLOC'H-SOYE (Le) Yves**, *Généalogies. Assemblez le puzzle de votre famille*, Jacques-Marie Laffont Editeur, Paris, 2005.
- FORDANT Laurent**, *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives et cultures, 1999.
- FORST DE BATTAGLIA O.**, *Traité de généalogie*, Lausanne, SPES, 1949.
- FOURNET-FAYARD Alain**, *Manuel de paléographie moderne*, Publications de St-Etienne, 2002.
- FOURRE-GUIBERT Florence**, *Livre d'or de notre mariage*, Paris, Archives et Culture, collection Généalogie, 2007.
- GAINETON Jean-Luc**, *Petit recueil généalogique*, Chamalières, J. L. Gaineton, 1991.
- GASNAULT François**, *Sur la trace de vos ancêtres à Paris- Guide des recherches biographiques et généalogiques aux Archives de Paris*, Paris, Archives de Paris, 1997.
- GASSE Michel**, *Dictionnaire-guide de généalogie*, Paris, éditions J.P. Gisserot, 1999.
Faire sa généalogie, Paris, éditions J.P. Gisserot, 2000.
Guide de recherche généalogique aux Archives nationales, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2000.
Guide de recherche généalogique dans les DOM-TOM, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2000.
Guide de recherches généalogiques aux Archives Nationales, Paris Editions de la voûte, 2004.
Guide pratique pour dresser votre arbre généalogique, Allier, Marabout, 1996.
Jouez avec la généalogie, Paris Editions de la voûte, 2001.
- GAUTIER Valérie**, *ABC de généalogie*, Paris, édition Grancher, 1994.
Généalogie Paris et Île-de-France- Un guide pour retrouver ses ancêtres dans les archives communales, départementales, nationales ou institutionnelles et établir son arbre généalogique, Paris, Parigramme, 1996.
Généalogistes : anecdotes de professionnels, Colombes, En famille, 2007.
- GESNOUIN Anne**, *Les généalogistes et leurs associations : les dessous d'une passion*, Paris, Archives et Culture, 2003.
- GHASARIAN Christian**, *Introduction à l'étude de la parenté et l'organisation sociale*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1988.
- GINGER Basile**, *Guide pratique de généalogie juive : en France et à l'étranger*, Paris, Cercle de généalogie juive, 2001.
- GONZALEZ Pierre-Gabriel**, *Grand Dictionnaire des noms de famille*, Editions Ambre, 2001.
- GRAGNON-LACOSTE et THOMAS-PROSPER**, *Manuel de généalogie, ou Manière de calculer les degrés de parenté dans les partages des successions*, Paris, Videcoq fils aîné, 1849.
- GRANDEAU Yann**, *A la recherche de vos ancêtres : guide du généalogiste amateur*, Paris, éditions Stock, 1974.
- GREGOIRE Jeanne**, *Guide du généalogiste. A la recherche de vos ancêtres*, Montréal, Imprimerie Guérin, 1974.
- GRULET Louis**, *Quelques outils de numérotation généalogique*, Pau, L. Grulet, 1989.
Guide de lecture des actes en allemand gothique, paroissiaux et état civil, Paris, CG d'Alsace Section Parisienne, 1995.

Guide de recherche dans les documents fiscaux, Paris, EGV éditions, 2005.

Guide de recherche généalogique à Paris, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique au Canada, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique au Danemark, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

Guide de recherche généalogique au Luxembourg, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique au Portugal, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

Guide de recherche généalogique au Royaume-Uni : l'Angleterre et le pays de Galles, l'Écosse, l'Irlande, l'île de Man et les îles Anglo-Normandes, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

Guide de recherche généalogique aux USA, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique dans l'ancien comté de Nice, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

Guide de recherche généalogique de la Haute-Normandie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Alsace, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Autriche, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Bourgogne, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

Guide de recherche généalogique en Corse, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Flandre et le Hainaut, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Hongrie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Savoie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Turquie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique en Ukraine, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

Guide de recherche généalogique sur les officiers et les fonctionnaires, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide de recherche généalogique, les bagnes, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

Guide des recherches généalogiques à Paris, ouvrage collectif, Paris, éditions Christian, 1984.

Guide du généalogiste, Marcq-en-Baroeul, GCRN, 1989.

Guide généalogique de recherche en Arménie, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2005.

GUIHENEUF S., *Guide de recherche généalogique en Bretagne*, Éditions généalogiques de la Voûte, Paris, 2000.

GUIHENEUF Stéphane, *Guide de recherche généalogique en Bretagne*, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2003.

HAAG Eugène et HAAG Émile, *La France protestante ou la vie des protestants qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale*, fac-sim. de l'édition de Fischbacher, 1877-1888, et de Cherbuliez, 1846-1859, Genève, Slatkine reprints, 2004, 11 volumes.

HALBERT Odile, *Aux sources citoyens ! Guide des recherches sur la vie des familles pendant la guerre civile*, Nantes, Odile Halbert, 1990.

HARTLEY William H., *Absolument tout sur la généalogie*, éditions First, 2000.

HAYEZ Michel et ROCHAT-HOLLARD Claude-François, *Guide des archives de Vaucluse*, Avignon, Archives départementales, 1985.

HENRY Gilles, *Détective de l'histoire*, Ozoir-la-Ferrière, V et O éditions, 1992.

Guide de généalogie, Paris, M.A. éditions, 1990.

Nouveau guide de généalogie, Paris, Solar, 2008.

Recherchez vos ancêtres! : guide de recherches généalogiques, Condé-sur-Noireau, éditions Corlet, 1982.

Retrouver ses ancêtres, c'est facile, Paris, Albin Michel, 1997.

HEZELLES Norbert et VIGIER Nadine, *La généalogie- Manuel de l'amateur*, Paris, éditions Hachette, 1979.

HOFFMANN Michel, *Guide de recherche généalogique en Allemagne*, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2007.

INSTITUT DE DOCUMENTATION ET D'ETUDES GENEALOGIQUES, *Guide des bonnes adresses généalogiques en France : où écrire, où s'adresser en France*, 1981.

Guide du généalogiste aux archives départementales et communales, Versailles, IDEG, 1991.

Internet, guide pour débutant, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

IUNG Jean-Éric, *Guide des Archives du Cantal*, Aurillac, Archives départementales du Cantal, 1996.

JANZE (de) Gilles, *La généalogie*, éditions Ouest-France, Rennes, 1998.

JETTE René, *Traité de généalogie*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 1991.

JOUNIAUX Léo, *A la découverte de la généalogie*, Antony, SIDES, 1990.

Généalogie : pratique méthode recherche, Paris, Seuil, collection Pratique Essai, 2006.

Généalogie : pratique, méthode, recherche, Paris, éditions Arthaud, 1991.

KENNEDY Patricia et ROY Janine, *Guide des sources généalogiques au Canada*, Ottawa, Archives publiques, 1983.

KOWALSKI Michel, *Guide de recherche généalogique en Pologne*, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2007.

L'histoire de ma famille, cinq générations ascendante et descendante, collectif, Paris, Aedis, 2004.

La boîte à généalogie (coffret), collectif, Paris, Larousse, 2009.

LA CHENAYE-DESBOIS, BADIER, *Dictionnaire de la noblesse contenant les généalogies*, Réimpression de la 3e édition de Schlesinger, 1863-1876, Paris, Berger-Levrault, 1980, 10 volumes.

La généalogie : guide pour débutant, Paris, Éditions Librairie de la Voûte, 1999.

La généalogie, collectif, Paris, éditions Aedis, 2000.

La généalogie: amusez-vous à retrouver vos ancêtres, Nathan, 1998.

LACROIX Jean-Batiste, *Guide des sources d'histoire familiale aux Archives de la Haute-Corse*, Bastia, AD de Haute-Corse, 1983.

LAMANT Hubert et MERIC DE MALIVER Philippe, *La maison de France : Histoire généalogique des Capétiens de Hugues Capet au Comte de Paris (987-2008)*, [s.l.], A.G.N.F., 2007.

LAN (le) Jean-Yves et SABOT Thierry, *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne*, Association des archivistes français, 2005.

LANNETTE Claude, *Guide des Archives de l'Eure*, Évreux, Archives de l'Eure, 1982.

Larousse de généalogie, Paris, Larousse, 2002. Cet ouvrage a été réalisé avec le concours de Jean-Louis Beaucarnot (Généalogiste), Frédéric Bonnefon (Consultant en informatique, spécialiste de généalogie familiale), Christian Chandon (Généalogiste successoral chez Coutot-Roehrig), Francis Christian (Rédacteur en chef de Généalogie-Magazine), Christophe Drugy (Professeur d'Histoire-Géographie, président de l'association Racines franco-belges), Yves Héraly (Généalogiste, président de l'association Génival), Marie-Odile Mergnac (Directrice éditoriale des Éditions Archives et Cultures), Marcel Fournier (Généalogiste, président de la Société généalogique canadienne-française), Jérôme Saynes (Concepteur de logiciels), Michel Vergé-Franceschi (Professeur des Universités).

Larousse de la généalogie : à la recherche de vos racines, Paris, Larousse, 2007.

LARTIGUE Jean-Jacques, "Guide pour des recherches héraldiques", extraits des Actes du 14ème congrès

national de la généalogie, p. 345-360, 1997.

LE BEC Geneviève, *Latin dans les paroissiaux, quelques données pour aider à la lecture des actes en latin dans les registres paroissiaux d'Alsace*, Cercle Généalogique d'Alsace, Section Parisienne, 1996.

LE DU Dany, *Comment réaliser un journal de famille*, Paris, éditions Christian, 1995.
Cousinades et rassemblements familiaux, Revigny-sur-Ornain, Revue française de généalogie, 2000.

LETRAIT Jean-Jacques et ALLAIN Robert, *Guide des Archives du Var*, Draguignan, Le Dragon, 1979.

LEVANTAL Christophe, *Ducs et pairs et duchés-pairies laïques à l'époque moderne (1519-1790) : dictionnaire prosopographique, généalogique, chronologique...*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, 2 volumes.

LEVIEUX Pascal, *Guide pratique des recherches généalogiques dans la Manche*, 1996.

LEVRON Jacques, *Petit guide des archives anciennes de Seine-et-Oise, suivi du guide des documents exposés*, Paris, Imprimerie Nationale, 1953.

Livre généalogique 6 générations, collectif, Paris, Aedis, 1997.

Livre généalogique 7 générations, collectif, Paris, Aedis, 1997.

M. Sophie, *Ma généalogie : guide pratique pour tous*, Mâcon, Sophie M., 2002.

MABRIEU Jacques, *Un arbre original avec des collatéraux*, la Membrolle, Centre généalogique de Touraine, 1982.

MALETRAS Daniel et PASSAGE (du) Yves, *Manuel pratique de la généalogie*, Paris, Hachette, 1998.

MARECHAL Michel, *Guide des archives de l'Allier*, Yzeure, Conseil Générale, 1991.

Guide des archives des Landes, Mont-de-Marsan, Imprimerie de la Préfecture, 1979.

MARIOTTE Jean-Yves et GABION Robert, *Guide des archives de Haute-Savoie*, Annecy, Archives départementales, 1976.

MARTIN Georges et LA TOUR DU PIN Charles-René (Marquis de), *Histoire et généalogie de la Maison de La Tour du Pin*, La Ricamarie, Imprimerie Sud-Offset, 2006.

MARTIN Georges, *Histoire et généalogie de la Maison de La Rochefoucauld*, Lyon, G. Martin, 1992.

Histoire et généalogie de la Maison de Levis, La Ricamarie, Imprimerie Sud-Offset, 2007.

Histoire et généalogie de la Maison de Noailles, Lyon, G. Martin, 1993.

MASSON Agnès (sous la direction de), *Sur les traces de vos ancêtres à Paris : guide des recherches biographiques et généalogiques aux Archives de Paris*, Paris, Archives nationales, 2007.

MAZENC Christian, "Rue des racines obscures, Petit guide et documents de base pour établir votre ordre généalogique", in *l'Argo*, Brive, ARGO, 1979.

Passeport pour l'aventure : partez à la recherche de vos ancêtres, Revigny, Revue française de généalogie, 1987.

MENNIG Miguel et VIRGA Pombero, *La généalogie sur Internet : des premiers pas aux recherches approfondies + 1 CD*, Paris, Éditions OEM Eyrolles, 2003.

MENNING-POMBEIRO Miguel, *La généalogie sur Internet*, Editions Osman, Eyrolles Multimedia, Paris, 2004.

- MERGNAC Marie-Odile**, *Débuter une recherche généalogique*, Editions Autrement, Paris, 2004.
Déchiffrer les écritures de nos ancêtres, Paris, Archives et Culture,
L'album de généalogie, Paris, Chene, 2008.
La généalogie, une passion française, Paris, éditions Autrement, 2003.
Le livre mémoire de ma famille, Paris, Archives et Culture, collection Généalogie, 2006.
Ma généalogie de siècle en siècle, Paris, Archives et Culture, collection Généalogie, 2007.
Ma généalogie. Guide des recherches en France, éditions Christian, 2002.
Trouver l'origine des noms de famille, Paris, Autrement, 2005.
méthodologique n°2, Bourges, Conseil général du Cher, 2005.
- MEURGEY de TUPIGNY Jacques**, *Guide des recherches généalogiques aux Archives nationales*, Paris, Imprimerie Nationale & Librairie Didier, 1953.
- MINISTERE DE AFFAIRES ETRANGERES**, *Archives diplomatiques, guide du lecteur*, Paris, Imprimerie Nationale, 1977.
- MISSOFFE Jacqueline**, *Organiser une cousinade*, Paris, Autrement, 2005.
- MOLINA JOSE (de) Anne**, *Comment faire sa généalogie. Syllabus résumé des causeries d'initiation à la généalogie*, Bruxelles, 1956.
Mon arbre généalogique et l'album, collectif, Paris, Piccolia, collection albums, 2006.
- MONTJOUVENT (de) Philippe**, *Dépouiller les archives de notaires*, Autrement, Paris, 2004.
Rechercher ses ancêtres nobles, Editions Autrement, Paris, 2005.
- MORANT (de) Guillaume**, *Retrouver ses ancêtres par l'ADN*, Paris, Éditions Autrement, 2009.
Votre généalogie en quelques clics, Micro Application, 2006.
- MORINEAU Alain**, *Initiation à la généalogie*, Paris, Fédération française de généalogie, 1994.
- MORLET Marie-Thérèse**, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Perrin, 1991.
- MOURIER Jacques**, *Guide de recherches aux Archives départementales de la Meuse*, Verdun, Imprimerie Lefèvre, 1996.
- MOYSE G. et BERNANDIN P.**, *Lire les archives des XVIe et XVIIe siècles, exercices de paléographie française moderne appliqués aux documents des archives de la Haute-Saône*, Vesoul, A.D. de la Haute-Saône, 1994.
- NATHAN-TILLOY Michèle** (sous la direction de), *Registres paroissiaux et d'état civil : guide du chercheur aux Archives départementales de la Drôme*, Valence, 1995.
- NAUD Gérard et Christiane**, *Guide des Archives de la Sarthe*, Le Mans, 1983.
- NEMO Alain**, *Dictionnaire du généalogiste et du curieux*, Saint-Marcel, Dictionnaire encyclopédique, 1992.
- NOUDELMANN François**, *Pour en finir avec la généalogie*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2004.
- ORVILLE Jean-Claude**, *10 ans de généalogie*, Créteil, Jean-Claude Orville, 1999.
- PARISSE Michel**, *Manuel de paléographie médiévale : manuel pour grands commençants*, Paris, Picard, 2006.
- PASSAGE (du) Yves**, *Guide de la généalogie pour tous : à la recherche de ses racines*, Paris, Hachette, 1987.

La généalogie pour tous : à la recherche de ses racines, Paris, Hachette, 1989.

Mes aïeux, quelle histoire !: guide pratique de la généalogie pour tous, Paris, Hachette, 1986.

PEGEAUD Jacques, *Retrouver ses racines- Guide pratique à l'usage des généalogistes amateurs*, St-Meen le Grand, ECR, 1985.

PERRET André, *Guide des Archives de la Savoie*, Chambéry, Imprimerie du Bugey, 1979.

PERRET Pierre, *Généalogie ascendante : livret-guide d'initiation*, Bourg-en-Bresse, Recherches et études généalogiques de l'Ain, 1980.

PERSIN Michel, *Initiation à la généalogie familiale*, Bois d'Arcy, M. Persin, 1980.

Vos ancêtres : comment les retrouver ?, Thionville, EDAUS communication, 1991.

Petit lexique latin-français : guide pour débutant, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2004.

PIKETTY Caroline, *Je cherche les traces de ma mère : chroniques des archives*, Paris, Autrement, 2006.

POUYE Bernard, *La généalogie, comment, pourquoi ?*, Paris, Ed. du centurion, 1982.

PREVOST Gilles, *Guide de recherche généalogique de la Haute-Garonne*, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Algérie, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Allemagne, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2001.

Guide de recherche généalogique en Belgique, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2001.

Guide de recherche généalogique en Espagne, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2001.

Guide de recherche généalogique en France, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Italie, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Pays-Bas, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Pologne, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Russie, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Slovaquie, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche généalogique en Suisse, Paris, Ed. généalogiques de la voûte, 2002.

Guide de recherche, les enfants trouvés et les enfants naturels, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2002.

Liste des guillotins, Paris, Éditions Généalogiques de la Voûte, 2006.

PROVENCE Myriam, BOOS (de) Emmanuel et PECNARD Jérôme, *Les plus beaux arbres généalogiques*, Paris, les Arènes, 2006.

PROVENCE Myriam, *Classer les papiers de famille*, Paris, Editions Autrement, 2004.

Guide des recherches sur les enfants naturels et abandonnés, Paris, Brocéliande, 2001.

Rechercher ses ancêtres étrangers, Paris, Autrement, 2008.

Retrouver l'histoire d'une maison, Autrement, Paris, 2005.

PUJOL Jean, *Recherche généalogique : les hypothèses, le cadastre*, Port-de-Bouc, CGMP, 1999.

RAGON Pierre, *Les généalogies imaginaires : ancêtres, lignages et communautés idéales (XVIe-XXe siècle)*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007.

RAMADIER Paul, *Dictionnaire de ma famille*, Maisons-Alfort, GENEDIT, 1994.

REVEILLIEZ Jean (Colonel), *Guide pour se servir au mieux des archives de l'Armée de terre à Vincennes*, Vincennes, 1997.

RIALLAND Chantal, *Cette famille qui vit en nous*, Alleur (Belgique), Marabout ; Paris, diffusion Hachette,

1995.

ROBINE Sylvie, *Encadrer ses photos et créer des arbres généalogiques*, Didier Carpentier, 1997.

ROEHRIG Jean-Claude, *En quête d'héritiers : le généalogiste, la fortune et le destin*, Paris, Tallandier, 1998.

ROLL Claude, *Manuel illustré pour la généalogie et l'histoire familiale en Alsace*, Le Verger, Scheuer, 1991.

SABOT Thierry, *Contexte - Un guide chrono-thématique inédit*, Histoire-Généalogie, 2007.

SAFFROY Gaston, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France, des origines à nos jours : imprimés et manuscrits*, Paris, Gaston Saffroy, 1968-1988, 5 volumes.

SANSQUILHEM-SER Fernand, *Béarn et Bigorre dans l'histoire de l'Aquitaine : des origines au XVIe siècle : guide des recherches de généalogie et d'historiographie*, [S.l.], F. Sanguilhem-Ser, 1988.

SARZI Amadé Luca, *Come svolgere ricerche sui propri antenati*, Milan, Mursi, 1995.

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE, *Guides des archives et sources complémentaires*, Vincennes, 1996.

SIRE Marie-Reine, *Familles protestantes au travers des actes : XVIe-XVIIe siècles*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2008.

SOULARD Isabelle, *Guide de généalogie : en Anjou, Poitou-charentes, Vendée*, La Crèche, Geste Ed., 2001.
Guide pratique de généalogie : en Anjou et Poitou-Charentes – Vendée, La Crèche, Geste éditions, 2005.

STOKVIS Anthony Marinus Hendrik Johan, *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les états du globe: depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, [S.l.], B.M. Israël, 1966.

STUDER André, *Manuel d'initiation à la paléographie allemande pour l'Alsace*, Edition Do Bentzinger, 2004.

TARRAGON (de) Roland, *Écritures anciennes du XVe au XVIIIe siècle, exemples et formes de lettres, abréviations, mots et phrases d'après des originaux, actes des archives notariales et état-civil*, Editions Créer, 2005.

THIEBAUD Jean-Marie, *Pratique de la généalogie : guide universel de recherche*, Besançon, Cêtre, 1995.

TISON-LE GUERNIGOU Véronique, *Secrets de famille et psychogénéalogie*, Paris, Autrement, 2007.

TRIBOUILLARD Jean, *Guide du généalogiste des Alpes Maritimes et de Monaco. Fiche technique*, Marseille, Imprimerie de la Chrysalide, 1981.

UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE, *Recherche généalogique à Florence- Guide pratique des services d'Archives*, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 1994.

VALYNSEELE Joseph (sous la direction de), *La généalogie : histoire et pratique*, Paris, Larousse, 1991.

VEDRENNE Martine, *Détective du passé*, Balanod, M. Vedrenne, 2000.

Guide de recherche généalogique en Franche-Comté, Paris, Éditions généalogiques de la Voûte, 2002.

VERRY Elisabeth (sous la direction de), *Biographie, généalogie et histoire familiale en Anjou : guide de recherches*, suivi du *Répertoire numérique détaillé des sources de l'État-civil conservées dans le département de Maine-et-Loire*, Angers, Archives départementales de Maine-et-Loire, 1985.

VINEY M.L., *Mon arbre généalogique à suspendre*, Archives et Culture, 1999.

VUILLET Bernard, *Documents d'origine privée au service du généalogiste*, Paris, 1998.

VUILLET Bernard, GRASSI Alain, GERARD Bernadette, JOURDAIN Michel et GASNAULT François, *Sur les traces de vos ancêtres à Paris. La recherche des origines. Guide des recherches biographiques et généalogiques aux archives de Paris*, Paris, Archives de Paris, 1997.

WOLFF Christian (sous la direction de), *Guide du généalogiste aux Archives départementales et communales*, Association des archivistes français, Institut de documentation et d'études généalogiques, Versailles, IDEG, 1983.

Guide des recherches en Alsace. Archives du Bas-Rhin, Strasbourg, Oberlin, 1975.

Guide des recherches généalogiques en Alsace, Strasbourg, Oberlin, 1983.

ZAMBAUR (von) Eduard, *Manuel de généalogie et de chronologie pour l'histoire de l'Islam*, Bad Pymont, W. Behrens, 1955.

GLOSSAIRE

-A-

Agnatique: Lignée passant aussi bien et indifféremment par les hommes et par les femmes.

Aïeul, aïeule: A l'origine, un grand-parent et, par extension, un ancêtre.

Ascendance: Filiation des individus en remontant le temps. La plupart des généalogies sont ascendantes car il est plus simple de partir de soi et de remonter petit à petit pour retrouver des dates et des noms. Cependant lorsque cette première trame est tracée, la généalogie est souvent complétée par le mode de la descendance.

-B-

Branche: Partie d'un arbre généalogique, d'une famille.

-C-

Cognatique: Lignée féminine, ascendance par les femmes.

Collatéral: Membre de la famille dont on ne descend pas: frère, sœur, oncle, tante, cousins, alliés...

Cote: Numérotation d'un document dans une série d'archives.

Cousinade : Une cousinade est un rassemblement de personnes ayant en commun un ou plusieurs ancêtres, plus ou moins éloignés, parfois même de plusieurs générations.

-D-

De cujus: Celui dont on établit la généalogie.

Descendance: A partir d'un individu donné, tous les enfants qui en sont issus et leurs propres descendants.

-F-

Filiation: Suite des individus issus directement les uns des autres.

-G-

Génosociogramme: (définition d'Anne Ancelin-Schützenberger³⁸⁰) "Le génosociogramme permet une *représentation sociométrique* (affective) imaginée de *l'arbre généalogique familial* avec ses

³⁸⁰ ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *op. cit.*, p. 20-21.

caractéristiques de noms, prénoms, lieux, dates, repères, liens et *principaux éléments de vie*: naissances, mariages, décès... Le *génosociogramme* est une représentation de l'arbre généalogique commenté (génogramme), avec une mise en évidence par des flèches sociométriques, des différents *types de relation* du sujet par rapport à son environnement et aux *liens* entre les différents personnages”.

-H-

Héraldique: Discipline ayant pour objet la connaissance et l'étude des armoiries.

-L-

Liste éclair : Une « liste éclair » est une liste sur laquelle figure des groupes de patronymes et de lieux associés, classés par date. Par exemple, une liste éclair pourrait être : des Dupont, à Angoulême de 1830 à 1845. Ainsi, les généalogistes entre eux peuvent comparer leurs listes éclair et voir rapidement s'ils risquent de se trouver des ancêtres communs et donc de pouvoir recouper leurs recherches.

Livret de famille: Document officiel d'état civil détenu par les individus depuis 1877.

-N-

Numéro Sosa: Attribution rationnelle d'un numéro à un ascendant déterminé. Les hommes ont tous des numéros pairs, les femmes impairs. Le père a un numéro égal au double de celui de son enfant, la mère au double plus un. Ainsi, De Cujus a le numéro un, son père le numéro deux, sa mère le numéro trois, etc.

-P-

Paléographie: Étude des écritures anciennes.

Parentèle: Ensemble de la famille, centrée sur les individus dont chacun a spontanément connaissance.

-Q-

Quartier: Ensemble des ascendants d'une personne à une génération donnée. Nous avons, par exemple, quatre quartiers à la troisième génération, c'est-à-dire quatre grands-parents.

-R-

Rameau: Subdivision d'une branche familiale.

-T-

Tables décennales: Registres reprenant par ordre alphabétique et par décennie les actes de naissance, mariage et décès d'une commune depuis 1792.

BIBLIOGRAPHIE

- A -

A.A.F. (Association des Archivistes français) et I.D.E.G. (Institut de Documentation et d'Études Généalogiques). *Guide du généalogiste aux archives départementales et communales*. Versailles, 1983.

« Aperçu des usages d'internet par les généalogistes », Département des études, de la Prospective et des statistiques, ministère de la Culture et de la Consommation, document de travail n°1272, mai 2007.

« La culture généalogique », *Annales*, 46^{ème} année, n°4, juillet-août 1991, pp.761-847.

« Le public des Archives nationales et leurs attentes », Département des Études et de la Prospective et des Statistiques, n°151, janvier 2006.

« Les archives, mal connues et bien aimées », *Le Monde*, octobre 2001. http://www.tns-sofres.com/etudes/pol/051101_archives_r.htm. (23/04/2008)

« Les publics des archives départementales et communales », Bulletin du Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication, n° 137, octobre 2001.

ANCELIN-SCHÜTZENBERGER Anne, *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du géosociogramme*, Paris, la Méridienne, 1993.

ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALEN Martine, *Grands-parents : la famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 2007. (Première édition : 1998)

ATTIAS-DONFUT Claudine et SEGALEN Martine, *Le siècle des grands-parents*, Paris, éditions Autrement, collection Mutation, 2001.

ATTIAS-DONFUT Claudine, LAPIERRE Nicole et SEGALEN Martine, *Le nouvel esprit de famille*, Paris, Odile Jacob, janvier 2002.

ATTIAS-DONFUT Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

AUTHIER Jean-Yves et BIDOUC Catherine, « La famille dans tous ses espaces... ou presque ! » (éditorial), in *Espaces et sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 7-14.

- B -

BARTHÉLEMY Martine, MUXEL Anne et PERCHERON Annick, « Et si je vous dis famille... Note sur quelques représentations sociale de la famille », in *Revue française de sociologie*, n°27, 1986, pp. 697-718.

BARTHÉLEMY Tiphaine et PINGAUD Marie-Claude, *La généalogie entre science et passion*, Paris, CTHS, 1997.

BARTHÉLEMY Tiphaine, « Les ancêtres et les grands-mères dans les généalogies nobiliaires », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, pp. 393-406.

BARTHÉLEMY DE SAIZIEU Tiphaine, « L'héritage contre la famille ? De l'anthropologie à l'économie, des approches plurielles » (Introduction), in *Sociétés contemporaines*, n°56, 2004, pp.5-18.

BECKER Howard, "the Nature of a Profession", in *Sociological Work. Method and Substance*, Chicago, Aldine, chapitre 6, 1977, pp. 87-103.

BEZILLE Hélène, « Témoignage et héroïsation du sujet en formation : "l'autodidacte" », in J.Y. Robin, B. De Maumigny-Garban et M. Soetard, *Le récit biographique : de la recherche à la formation, expériences et questionnements*, Paris, L'Harmattan, 2004.

BEZILLE Hélène, « L'autodidacte ». *Entre pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, 2003.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », in *Education et sociétés*, n° 14, 2004, pp. 119-134.

BOURDIEU Pierre, « A propos de la famille comme catégorie réalisée », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°100, 1993, pp. 32-36.

BOURDIEU Pierre, « Espace social et genèse des "classes" », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52-53, 1984, pp.3-14.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, 1986, pp.69-72.

BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°89, septembre 1991, p. 3-46.

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Les Editions de Minuit, collection le sens commun, 1979.

BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, 1980.

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, les éditions de minuit, 2002. Première édition, 1984.

BOURDIEU Pierre et DELSAUT Yvette, « Le couturier et sa griffe : contribution à une théorie de la magie », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, janvier 1975, n°1, pp. 7-36.

BOUSSARD Valérie (sous la direction de), *Au nom de la norme. Les dispositifs de gestion entre normes organisationnelles et normes professionnelles*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2005.

BURGUIERE André, « La généalogie », in *Les lieux de mémoire III* (sous la direction de Pierre Nora), tome 3, Paris, Editions Gallimard, collection Quarto, 1997, pp.18-51.

BURGUIERE André, « La mémoire familiale du bourgeois gentilhomme : généalogies domestiques en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Annales ESC*, n°4, 1991, pp.771-788.

BURGUIERE André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALEN Martine et ZONABEND Françoise, *Histoire de la famille. Tome 2*, Paris, Armand Colin, 1986.

BUTAUD Germain, PIETRI Valérie, *Les enjeux de la généalogie, XII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Editions Autrement, Collection « Mémoires », n°125, 2006.

- C -

CABANEL Patrick, "La « fièvre » généalogique : Depuis quand ? Comment ? Pourquoi ?", in *Revue Française de Généalogie*, n°95 (décembre 1994/janvier 1995), pp. 18-21.

CABANEL Patrick, "La « fièvre » généalogique : L'heure des médias", in *Revue Française de Généalogie*, n°97 (avril/mai 1995), pp. 23-24.

CABANEL Patrick, "La « fièvre » généalogique : Identité, identité", in *Revue Française de Généalogie*, n°99 (août/septembre 1995), pp. 20-22.

CAMILLERI Carmel, « Identités et changements sociaux. Point de vue d'ensemble », in *Identités collectives et changements sociaux*, Colloque international de Toulouse, sous la direction de Pierre Tap, Toulouse, Privat, 1980.

CAROSO Marinella, « La généalogie muette, un cheminement de recherche sarde », in *Annales ESC*, juillet-août 1991, n°4, pp. 761-769.

CHAMPAGNE Patrick et CHRISTIN Olivier, *Mouvements d'une pensée. Pierre Bourdieu*, Paris, Bordas, 2004.

CHASTELLUX (de) Philippe, « Quelle transmission pour les suivants ? », in *La généalogie. Une passion française*, sous la direction de Marie-Odile Mergnac, Paris, éditions Autrement, collection Mutations, 2003, pp.122-133.

CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

COSTON Henry, *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, Paris, AM éditions, 1975.

- D -

DELAY Jean, *Avant mémoire, d'une minute à l'autre*, tome 1 (1555-1736), Paris, Gallimard, collection Folio, janvier 1992.

DEMAILLY Lise, *Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, collection Sciences Sociales, juillet 2008.

DEMAZIERE Didier et GADEA Charles (sous la direction de), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La découverte, collection Recherches, 2009.

DUBAR Claude et TRIPIER Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998.

DUCLUZEAU Francine, *Guide des Archives de la Charente*, Angoulême, 1983.

DUPAQUIER Jacques et KESSLER Denis, *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Quadrige », 1997. (Première édition : 1937)

DURYE Pierre, *La généalogie*, Paris, Presses Universitaires de France, collection "Que sais-je?", 1985. Première édition 1961.

DUVAL Bruno, « Les généalogistes successoraux : une profession désormais organisée et juridiquement encadrée », cahier détachable réalisé avec Investissement-Conseil envoyé aux notaires à l'intention de leurs clients, juillet 2006. Disponible en ligne : www.village-justice.com/articles/IMG/pdf/revue-des-notaires-15.pdf

- G -

GAULEJAC (de) Vincent, *La névrose de classe*, Paris, Hommes et Groupes, collection Rencontres Dialectiques, 1992. (Première édition : 1987)

GAULEJAC (de) Vincent, *L'histoire en héritage. Roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

GEAY Bertrand, « L'amour du dictionnaire. A propos du rapport des classes populaires à l'École et à ses produits », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°1, 2002, pp. 247-264.

GILLETTE Alain, *Les Mormons, théocrates du désert*, Paris, Desclée de Brouwer, 1985.

GOODY Jack, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les éditions de minuit, 1979. Edition originale : Cambridge, Cambridge University Presse, 1977.

GRIGNON Claude et PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Editions du Seuil, collection Hautes Études, 1989.

- H -

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, Bibliothèque de « L'Évolution de l'Humanité ». (Première édition : Presses universitaires de France, 1950)

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994. (Première édition : Librairie Alcan, 1925)

HEZELLES Norbert et VIGIER Nadine, *La généalogie – Manuel de l'amateur*, Paris, éditions Hachette, 1979.

- I -

INTROVIGNE Massimo, *Les Mormons*, Paris, Brepols, 1991.

- J -

JOLAS Tina, VERDIER Yvonne et ZONABEND Françoise, « Parler famille », in *L'homme*, 1970, tome 10, n°3.

JOUANNA Arlette, *Le Devoir de révolte. La noblesse française et la gestation de l'État moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.

- K -

KARPIK Lucien, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, collection Bibliothèque sciences Humaines, 2007.

KLAPISCH-ZUBER Christiane, *L'ombre des ancêtres. Essai sur l'imaginaire médiéval de la parenté*, Paris, Fayard, Collection l'esprit de la cité, 2000.

- L -

LACROIX Bernard, *L'utopie communautaire, Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), 1981.

LAFITTE-HEBRARD, *Who's Who in France : Dictionnaire biographique*, Paris, Jacques Lafitte, 2000.

LAHIRE Bernard, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2001. (1998 pour la première édition)

LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*, Paris, Gallimard, collection Hautes Études, 1995.

LEFERME-FALGUIERES Frédérique, « La noblesse de cour aux XVIIe et XVIIIe siècles », in *Hypothèses*, 2000, n°1, pp.87-98.

LEGER Danièle et HERVIEU Bertrand, *Le retour à la nature, « au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Editions du Seuil, 1979.

LEJEUNE Philippe, « La Pratique du journal personnel. Enquête », in *Cahiers de sémiotique textuelle*, n°17, Publidix, Université Paris-X.

LENOIR Rémi, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Editions du Seuil, collection Liber, 2003.

LE ROY LADURIE Emmanuel, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, Collection « Folio histoire », 1975. Réédition : Gallimard, 1982.

LORQUIN Claire-Emmanuelle, « La généalogie ordinaire », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, pp. 407-417.

- M -

MARCHETTI Dominique, « les sous-champs spécialisés du journalisme », in *Réseaux*, n° 111, janvier 2002, pp.22-55.

MARTIN Olivier, « Historien de sa famille », in *La généalogie entre science et passion*, BARTHÉLEMY Tiphaine et PINGAUD Marie-Claude (sous la direction de), Paris, CTHS, 1997.

MAUGER Gérard, « Comment on écrit les histoires de famille et les histoires de vie : deux points de vue », in *Annales de Vaucresson*, 1987, 1, n°26.

MICHEL Hélène et WILLEMEZ Laurent, « Le monde du travail comme jugement et représentation. Les conseillers prud'hommes en audience », in *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, n°178, 2009, pp.50-61.

MONNAIS-ROUSSELOT Laurence, « Paradoxes d'une médicalisation coloniale. La professionnalisation du «médecin indochinois» au XX^e siècle », in *Actes de la Recherches en Sciences Sociales*, n°143, juin 2002, pp. 36-43.

MUSSET Danièle, « La généalogie : de l'enquête à la quête », in *Passions ordinaires*, sous la direction de Christian BROMBERGER, Paris, Bayard Éditions, collection Hachette littératures, 1998.

MUXEL Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2002. (1996 pour la première édition)

MUXEL Anne, « Temps, mémoire, transmission », in *La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux*, actes du colloque à l'initiative du Réseau européen des instituts de la famille (REDIF) organisé par l'Institut des sciences de la famille, Lyon, 26-27 mai 2000, pp. 147-157.

- N -

NOIRIEL Gérard, « L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain », in *Genèses. Sciences et histoire*, n° 1, 1993(Article publié à nouveau dans NOIRIEL Gérard, État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir, Paris, Belin, collection « Socio-Histoires », 2001).

- P -

PELAQUIER Elie, « L'arbre généalogique, façons culturelles », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, pp. 157-166.

POLIAK F. Claude, « Pratiques et univers de consolation. Les écrivains amateurs », in MAUGER Gérard (sous la direction de), in *Droits d'entrée: modalités et conditions d'accès aux univers artistiques*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2006.

POLIAK F. Claude, *Aux frontières du champ littéraire. Sociologie des écrivains amateurs*, Paris, Editions Economica, collection Études Sociologiques, 2006.

POLIAK F. Claude, *La vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1996.

PROVENCE Myriam, « Le jour où tout commença : les origines de la généalogie », in *Généalogie Magazine*, juin 2007, n°271.

- R -

RIBERT Evelyne, « La généalogie comme confirmation de soi », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, pp.377-391.

RODET Chantal, *Généalogies. Le récit bourgeois*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, juin 2010.

RODET Chantal, « La transmission généalogique », in *La transmission dans la famille : secrets, fictions et idéaux*, actes du colloque à l'initiative du Réseau européen des instituts de la famille (REDIF) organisé par l'Institut des sciences de la famille, Lyon, 26-27 mai 2000, pp. 159-169.

- S -

SAGNES Sylvie, « De terre et de sang : la passion généalogique », in *Terrain*, n°25, septembre 1995, pp.124-145.

SAGNES Sylvie, « L'écriture de la généalogie », in *La généalogie entre science et passion* (textes réunis et présentés par Tiphaine Barthelemy et Marie-Claude Pingaud), Paris, éditions du CTHS, 1997, pp. 167-178.

SAGNES Sylvie, « Une parenté sur mesure... Les nouvelles formes de parenté à l'épreuve de l'acharnement généalogique », in *Adoptions : Ethnologie des parentés choisies*, sous la direction d'Agnès Fine, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », pp.275-309.

SAINT-MARTIN (de) Monique, *L'espace de la noblesse*, Paris, éditions Métailié, 1993.

SEGALEN Martine, « Familles : de quoi héritons-nous ? », in *Sciences humaines*, hors série n° 36, mars-avril 2002.

SEGALEN Martine, *L'imaginaire familial à la recherche de son passé*, in *Sciences Humaines*, août/septembre 1991.

SEGALEN Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2006. (1981 pour la première édition)

SEGALEN Martine et MICHELAT Claude, « L'Amour de la généalogie », in *Jeux de familles*, (sous la direction de Martine Segalen), Paris, Presses du CNRS, pp. 193-208.

SEIGNOBOS Charles, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Alcan, 1901.

SINGLY (de) François, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, collection Essais & Recherches, 2002. (Première édition : 1996)

SINGLY (de) François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, collection 128, 2002. (Première édition : 1993)

STIENON Valérie, « Des « univers de consolation ». Note sur la sociologie des écrivains amateurs », in *CONTEXTES* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 12 septembre 2008. <http://contextes.revues.org/index2933.html>

- T -

TOCQUEVILLE (de) Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquin.

- W -

WEBER Florence, *Le travail à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions de l'EHESS, collection « Les ré-impressions », 2001. Première édition : Paris, INRA/EHESS, 1989.

WEBER Florence et LAMY Yvon, *Amateurs et professionnels*, Paris, Genèses, n°36, septembre 1999.

WITA (le) Béatrix, « Va voir tante Yollande, elle te dira », in *Dialogue*, 1985, n°89.

WITA (le) Béatrix, *Ni vue, ni connue : approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, éditions de la MSH, collection Ethnologie de la France, 1988.